Archives diocésaines de Quimper et Léon

14e Année. Vendredi 6 Janvier 1899. N° 1.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

*II.* Mort de Monseigneur Valleau : Condoléances ; Lettre de M. le Dr Pilven.

*III. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaux ; Vicaires capitulaires agréés ; Nécrologie ; Brest : charité chrétienne ; Châteaulin ; Bibliographie.

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Ajaccio ; Autun ; Nos martyrs ; L'apostolat ; Limoges.

*V. Variétés :* L'héroïsme de la charité chrétienne.

*VI. Bibliographie.*

*VII. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

***Dimanche, 8 Janvier.*** — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.
Au chœur, *Solennité de* L'EPIPHANIE, avec mémoire du Dimanche.

***Lundi, 9.*** — 3e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

***Mardi, 10.*** — 4e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

***Mercredi, 11.*** — 5e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

***Jeudi, 12.*** — 6e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

***Vendredi, 13.*** — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.

***Samedi, 14.*** — S. Hilaire, Évêque. Docteur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

N.-D. du Carmel Brest.. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 Janvier.

Archives diocésaines Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Janvier 1899, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LE RESPECT DE L'AUTORITÉ.**

Le siècle qui s'achève a entassé bien des ruines et ébranlé des principes indispensables à la marche régulière du monde; mais une de ses plus lourdes fautes, c'est d'avoir anéanti dans la plupart des hommes le respect de l'autorité.

Les révolutionnaires ont ébranlé les trônes, au nom des *droits de l'homme;* les socialistes ont battu en brèche la douce mais nécessaire puissance des parents; les champions de la science athée ont sapé le pouvoir de Dieu lui-même. Après les théoriciens, sont venus les railleurs, et le sarcasme moqueur de ceux « qui se hâtent de rire de tout, de peur d'être obligés d'en pleurer, » a sali ce que les sophismes avaient épargné.

Ni Dieu, ni maître, voilà le grand cri du siècle, et ceux qui sont obligés de porter un joug — c'est-à-dire la presque universalité des hommes — se vengent, le mieux qu'ils peuvent, de ceux auxquels ils sont forcés de se soumettre pour vivre.

Que nous sommes loin de l'Evangile ! D'après cet inimitable code, l'homme est libre, tout en étant soumis à une autorité. Mais cette soumission ne le dégrade pas, car il voit Dieu dans les maîtres qui lui commandent, et ceux-ci ne tirent leur pouvoir que de Dieu. S'ils lui ordonnent quelque chose de contraire à la loi divine, il a le droit et le devoir de leur résister. L'Eglise catholique est la grande école du respect. Chrétiens, sachons rendre à l'autorité ce qui lui est dû, sans oublier les droits de Dieu. Soyons fiers, intraitables envers ceux qui, sans mission divine, voudraient substituer leur joug à celui de Dieu ; mais respectons ceux qui ont le droit d'exiger notre obéissance, surtout nos parents et ceux auxquels ils ont délégué leur autorité sur nous.

Dénigrer, railler ceux auxquels nous devons obéir, cela peut sembler spirituel au monde — et le monde se trompe souvent, même là-dessus —; cela n'est certainement pas chrétien.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens apprennent de plus en plus à respecter l'autorité, surtout celle de Dieu, des parents et des maîtres chrétiens.

*Résolution pratique :* Nous examiner tous les jours sur ce point.



# MORT DE MONSEIGNEUR VALLEAU

Évêque de Quimper et de Léon.

**Condoléances.** — Depuis la mort du vénéré Mgr Valleau, les lettres de condoléances affluent à l'Evêché, émanant de prêtres ou laïques éminents, de Supérieurs de Congrégations religieuses — entre autres le T. R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes —, de Prélats ou d'Evêques exprimant leurs regrets avec leurs sympathies pour le diocèse en deuil. A celles que nous avons publiées, dans notre numéro du 27 Décembre, nous tenons à ajouter les deux lettres suivantes écrites, l'une par Mgr Péchenard, Recteur de l'Institut catholique de Paris, et l'autre par Mgr Jourdan de la Passardière :

« C'est avec un profond sentiment de chagrin que j'apprends la mort prématurée de votre vénérable Evêque.

« Aussi je m'empresse de vous adresser, en mon nom personnel et au nom de tout l'Institut catholique de Paris, l'expression de nos plus vives condoléances.

« C'est pour nous un devoir de recommander à Dieu celui qui fut notre protecteur, et nous n'y manquerons pas.

« P.-L. PÉCHENARD. »

« J'apprends avec une bien vive et douloureuse émotion la mort foudroyante de votre vénéré et excellent Evêque. Je tiens à m'associer, dès la première heure, au deuil du Chapitre, du clergé et de tout le diocèse, comme j'ai déjà recommandé de tout mon cœur à Notre-Seigneur, au saint autel, l'âme de Mgr Valleau.

« Je ne saurais oublier la cordiale affection que le regretté Prélat défunt m'a toujours témoignée, ni sa paternelle bienveillance pour mes chères Filles de l'Oratoire de Brest.

« D'ailleurs, depuis de longues années, des liens précieux et chers m'unissent à votre diocèse, et à ses trois derniers Evêques en particulier; aussi je prends une profonde part de cœur à toutes ses tristesses et à toutes ses joies, et je vous serai bien reconnaissant de vouloir bien être l'interprète de tous mes sentiments auprès de vos excellents confrères de Quimper.

« † FR.-XAVIER, *Evêque de Roséa.* »

Dans notre dernier numéro, en mentionnant l'état de conservation inespéré, pendant quatre jours, du corps de notre regretté Evêque, nous nous sommes contenté d'une simple allusion aux conséquences exagérées que l'imagination popu-

Archives diocésaines Quimper et Léon



laire prêtait à ce fait. Ces bruits étranges ayant été accueillis par la presse, M. le docteur Pilven, qui a prodigué au prélat défunt ses soins aussi intelligents que dévoués, a adressé à plusieurs journaux la note suivante :

« Les bruits extraordinaires qui se répandirent après le décès de notre regretté Evêque, Monseigneur Valleau, et les doutes qui furent émis au sujet de sa mort, me laissèrent d'abord indifférent. Cependant, la persistance de ces rumeurs qui ont trouvé un écho dans la presse parisienne et semblent encore conserver quelque créance dans le public, me font un devoir, comme médecin de Sa Grandeur, appelé seul a constater son décès, d'opposer mon affirmation à des suppositions sans fondement qui deviennent le point de départ d'une légende.

« Je déclare d'abord que dans mon esprit il n'y a jamais eu de doute sur la réalité de la mort de Monseigneur Valleau. L'affection cardiaque dont il souffrait explique suffisamment cette fin subite (l'Evêque lui-même n'ignorait pas qu'il en fût menacé) ; et, lorsque trois jours après son décès, ses parents et son entourage, étonnés de la parfaite conservation de ses traits et de l'absence d'altération cadavérique, désirèrent avoir mon avis, je pus en toute sécurité dissiper leurs soupçons sur la possibilité d'un état léthargique. Je proposais toutefois, pour écarter chez tous jusqu'à l'ombre d'une inquiétude, de renouveler mon examen, le lendemain, s'il y avait lieu.

« Ce second examen ne fut pas nécessaire, les signes de décomposition ayant commencé à se manifester.

« Quant à la cause de la conservation prolongée du cadavre, on doit l'attribuer à plusieurs facteurs :

« 1° La mort subite, après laquelle le visage conserve presque toujours son aspect normal ;

« 2° L'absence de toute maladie infectieuse favorisant la putréfaction ;

« 3° Le régime sévère suivi par le vénéré défunt, d'où le retard des fermentations intestinales ;

« 4° La fraîcheur de la température.

« J'ajouterai enfin que la mise en bière n'a pas été empêchée par mesure administrative, l'usage constant étant de laisser exposé aux regards des fidèles le corps de l'Evêque décédé, aussi longtemps que cela est possible ; et l'on doit se féliciter que, dans le cas actuel, un heureux concours de circonstances ait permis à une population empressée de contempler plus longtemps les traits du vénéré Prélat dont la perte a laissé de si unanimes regrets.

« Dr A. Pilven.

« Quimper, 2 Janvier 1899. »



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Mardi 10 Janvier*, à 8 heures, réunion des Mères chrétiennes ; sainte Messe, Instruction, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**Vicaires capitulaires agréés.** — Par décret présidentiel du 29 Décembre 1898, est agréée la nomination faite par le Chapitre de l'église cathédrale de Quimper, dans sa délibération du 26 Décembre, de MM. Fléiter et Corrigou, vicaires généraux de Mgr Valleau, aux fonctions de vicaires capitulaires pour administrer le diocèse pendant la vacance du siège.

**Nécrologie.** — Nous avons encore la douleur d'enregistrer la mort de deux de nos confrères.

I. M. BARAZER (Lucien), jeune prêtre de l'ordination du 25 Juillet 1898, est décédé dans sa famille, à Landerneau, le 1er Janvier, âgé de 25 ans. Par un ensemble de qualités sérieuses accompagnant un entrain de bon aloi, il semblait appelé à faire beaucoup de bien, dans le saint ministère : Dieu s'est, sans doute, contenté de l'intention.... Le jour de Noël, M. Barazer avait encore assisté à la grand'messe, à la suite de laquelle il dut s'aliter, pris d'une violente fièvre qui l'a rapidement emporté. Ses funérailles ont eu lieu, mardi, à Landerneau.

II. M. BARBOU, *Recteur de Nizon.* — Nous recommandons également aux prières M. Barbou, Recteur de Nizon, décédé le 3 Janvier, dans sa 61e année, après une courte maladie.

Né à Quimperlé, le 28 Août 1838, M. Barbou (Joseph-Vincent) fut ordonné prêtre, le 20 Décembre 1862, et nommé vicaire à Saint-Yvi. Recteur de Trégarvan, le 11 Février 1876, il fut transféré à Nizon, le 19 Juin 1889. Aimé de tous pour sa bonne et aimable simplicité, M. Barbou laisse les plus vifs regrets parmi ses confrères comme dans sa paroisse, où il faisait le bien sans ostentation et sans bruit.

Son enterrement a lieu aujourd'hui, jeudi, à 10 heures.

R. I. P.

Brest. — **Charité chrétienne.** — On n'a pas oublié les émouvants détails que nous avons donnés sur la fin chrétienne du condamné à mort, V. Malavoi. Depuis, le malheureux père, qui avait élevé ses enfants en dehors de toute idée de religion, poursuivi par la honte et la douleur — peut-être le remords — s'est suicidé, laissant une fille, qui a été recueillie dans une maison religieuse, et un second fils âgé de 13 ans. Le juge chargé d'établir à ce dernier un conseil de famille, appela à

Archives diocésaines Quimper et Léon



en faire partie M. l'abbé Le Bihan, aumônier de la prison, dont le rôle, dans les circonstances que l'on connaît, a été si beau.

Or, les autres membres du conseil, à l'unanimité, ont désigné le prêtre comme tuteur du jeune Malavoi. Avec l'autorisation de ses supérieurs ecclésiastiques, M. Le Bihan a accepté cette nouvelle mission de dévouement. Après avoir réveillé dans le cœur de l'aîné des sentiments de repentir et lui avoir parlé du Ciel, au pied de l'échafaud, il aura contribué à faire du cadet (nous l'espérons) un honnête homme. C'est sa seule ambition et ce sera la plus belle récompense, ici-bas, de sa charité.

---

CHATEAULIN. — Nous lisons dans la *Résistance, Croix* de Morlaix, du 24 Décembre :

« On sait que M. l'abbé Quéré, Curé de Châteaulin, mort il y a quelques mois, était un de nos plus distingués orateurs bretons. Il parlait la langue celtique avec une pureté et une éloquence qui ont fait l'admiration de tous les auditoires qui l'ont entendu.

« M. Quéré écrivait aussi en breton. Quoique, durant sa vie, il n'ait pas publié d'ouvrages, il a laissé des manuscrits précieux, dont la publication viendra prochainement augmenter, nous l'espérons, la littérature de la Bretagne.

« On parle en particulier d'une Grammaire bretonne et d'un Recueil de Poésies.

« Tous ceux qui s'intéressent aux lettres bretonnes verraient avec la plus vive satisfaction la publication des œuvres de ce véritable maître du bon breton. »

Nous nous associons, pour notre part, au vœu exprimé par notre excellent confrère.

---

BIBLIOGRAPHIE. — « **Mon Clocher.** » — Au-dessus de ce titre, nous lisons : « Paroisse de Saint-Mathieu de Quimper. »

Vous savez donc de quel clocher il s'agit, et beaucoup d'entre vous le connaissent, mais combien, même parmi les paroissiens de Saint-Mathieu, savent tout ce que dit ce clocher et comprennent bien son langage ?

Voici la parole du clocher mise à la portée de tous ; une petite brochure, une simple plaquette de 82 pages en gros caractères, vous dira ce que c'est qu'une paroisse, quel est le lien qui unit ses enfants, quelle est l'histoire de la paroisse de Saint-Mathieu en particulier, et, par conséquent, ses gloires dans le passé, ses limites d'autrefois et ses limites d'aujourd'hui, ce que furent les églises qui ont fait place à la construction récente, dont tout Quimper s'enorgueillit à juste titre, quels sont les principaux bienfaiteurs, l'architecte, les entrepreneurs, les artistes qui l'ont érigée ou décorée, quels objets ont passé de l'ancienne église dans la nouvelle et constituent comme un lien entre le passé et le présent.



Tout cela est bien particulier à Saint-Mathieu, et beaucoup de paroisses ne pourraient, comme celle-ci, même avec la meilleure volonté du monde, offrir les éléments d'une notice historique ; mais voici qui peut être fait partout, surtout dans les villes : l'auteur de la brochure renseigne les paroissiens sur tous les usages actuels de leur église : heures des messes, des instructions bretonnes et françaises, des vêpres des dimanches et des grandes fêtes, des complies et des *Saluts* des solennités non fériées, heures où se distribue la sainte communion et où les confesseurs sont à la disposition des pénitents ; puis viennent des conseils aux parents sur la fréquentation du catéchisme par les enfants, sur l'ondoiement et le baptême ; des indications d'une clarté peu commune sur les formalités très sages dont l'Eglise fait précéder et accompagner le mariage, des conseils précieux aux fidèles qui vont se marier, aux personnes qui doivent ou peuvent s'occuper des malades pour leur faire recevoir les secours religieux, des détails sur tout ce qu'il faut préparer là où le prêtre doit porter le saint viatique ou donner l'extrême-onction.

Ce qui précède s'adresse à tous ; vient ensuite l'énumération des confréries existant dans la paroisse, avec la date de leur érection primitive et de leur rétablissement depuis la Révolution, un mot sur *le chœur des cantiques*, et le triduum annuel de St-François de Sales, si cher à la piété quimpéroise.

Enfin, l'auteur fait connaître et recommande les œuvres communes aux trois paroisses de la ville.

N'est-il pas évident qu'un petit livre de ce genre, offert à chaque famille chrétienne et précieusement conservé par elle, entretiendra, développera l'esprit paroissial qui existe déjà bien à Saint-Mathieu ? Il est à la portée de tous ; l'auteur a eu soin d'écarter tout ce qui aurait pu viser à la seule érudition, et cependant cet opuscule est écrit d'une manière élégante.

La première partie se lit avec un vif intérêt, surtout la petite notice sur M. Coroller, le recteur qui administra la paroisse de 1764 à 1807, et fut le défenseur le plus autorisé des principes catholiques contre la constitution schismatique du clergé.

La seconde partie est plus didactique, mais nous avons déjà dit combien elle nous paraît utile et combien il serait avantageux que partout ces notions fussent données aux paroissiens.

Disons, pour terminer, que la plaquette est revêtue d'une jolie couverture où le titre est imprimé en rouge ; il n'y manque qu'une chose : le nom de l'auteur ; mais, lors même que l'opuscule n'aurait pas eu pour première page une lettre à ceux à qui il sera distribué, le ton général laissant deviner pour les paroissiens de Saint-Mathieu une affection toute paternelle, l'anonymat n'eût peut-être pas été ici un voile impénétrable.

Archives diocésaines Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La grande réception de Noël, au Vatican, a eu lieu, le vendredi matin 23 Décembre. En l'absence du Cardinal-doyen, indisposé, c'est S. Em. le Cardinal Parocchi, qui a présenté les vœux du Sacré-Collège, félicitant le Pape de sa merveilleuse santé..... Le Souverain Pontife, « adorant les desseins de la Providence qui prolonge ses jours », déclare qu'il « n'est qu'un instrument dans les mains de Dieu et s'abandonne à sa volonté ». Puis il parle des tristesses de la présente année, de la « barbarie » à laquelle l'Europe civilisée ne pourra s'opposer, que si elle revient à la foi et si elle s'inspire, dans ses mesures, de la crainte de Dieu..... Il proteste, de nouveau, contre la situation faite au Pape, contre les poursuites intentées aux journaux catholiques et les nouvelles rigueurs dont le clergé est menacé. Puis il termine en faisant l'éloge des catholiques italiens, prêtres et laïques, qui montrent une même fermeté dans la foi et dans leur amour pour le Pontife romain. Cette foi, gloire de leurs pères, sera aussi leur partage, grâce au clergé de la génération présente et future....

Le Souverain Pontife a ensuite reçu les cardinaux, les archevêques et évêques, les prélats et camériers, trouvant pour chacun d'eux une parole aimable et gracieuse et semblant moins fatigué que les prélats qui l'entouraient.

Le Pape a dit les trois messes de Noël, une, la nuit, après la récitation du Rosaire, les deux autres à 9 heures du matin.

Dès le lendemain de Noël, il a repris ses audiences, et il recevra ainsi séparément les membres du corps diplomatique, puis viendra, à l'occasion de l'Epiphanie, l'audience collective et solennelle du patriciat romain.

La santé du Saint-Père résiste d'une façon merveilleuse à toutes ces fatigues et préoccupations. On aime à le redire et à recueillir tous les détails qui confirment cette visible protection de la Providence.

Voici ce que nous lisons, à cet égard, dans la *Semaine religieuse* d'Auch, à propos du retour de Mgr Balaïn :

« Nous ne pouvons taire la joie qu'a éprouvée Sa Grandeur, en constatant par elle-même combien était vrai ce que nous avons dit souvent, d'après les correspondances de Rome, de la verte vieillesse du Pape, de la vigueur de sa pensée, et de la pleine possession de toutes ses facultés. C'est à ce point qu'il a rappelé à Mgr l'Archevêque des souvenirs de vingt ans, relatifs à son sacre par le cardinal Guibert. Le cardinal était à Rome, le 23 Février 1878, le sacre du nouvel évêque



de Nice devait avoir lieu, à Fréjus, le surlendemain 25. Le cardinal, préoccupé de conclure les affaires qu'il était venu traiter, craignait de ne pouvoir arriver pour la cérémonie. Mais Léon XIII ayant su ses préoccupations, prit lui-même des mesures pour que tout fût réglé dans la journée, et que le prélat pût partir, le soir.

« Quand Monseigneur a pénétré dans le cabinet du Pape, il a été accueilli par cette parole gracieuse : « C'est à moi, Monseigneur, que vous devez d'avoir été sacré par le cardinal Guibert. »

« Léon XIII a parlé de la France à Mgr l'Archevêque dans des termes émus, qui témoignent que pour lui notre patrie est toujours la fille aînée de l'Eglise, celle qui est la plus aimée, celle qu'il voudrait la plus puissante et la plus croyante. »

Citons encore ce passage particulièrement intéressant du récit de Mgr Touchet, Evêque d'Orléans :

« La vérité, c'est que Léon XIII ne s'est jamais mieux porté. J'en ai été si frappé, que je n'ai pu m'empêcher d'exprimer devant lui l'espérance qu'il deviendrait centenaire.

« — Oh ! m'a-t-il répondu en riant, parmi mes trois cent soixante-trois prédécesseurs, un seul a vécu jusqu'à un âge aussi avancé (Grégoire IX).

« — *Unus, ne desperes*, dis-je.

« — *Unus, ne confidas*, répliqua Sa Sainteté, complétant le texte de saint Augustin.

« Quoi qu'il en soit, mon impression personnelle, c'est que Léon XIII peut très bien vivre longtemps encore. »

---

Ajaccio — **Mort de l'Evêque.** — L'épiscopat français vient encore de perdre un de ses membres, Mgr de la Foata, évêque d'Ajaccio, décédé le 3 Janvier.

Mgr Paul-Mathieu de la Foata, né à Azilone (Corse), le 4 Août 1817, fut nommé Evêque d'Ajaccio par décret du 21 Août 1877, préconisé dans le Consistoire du 21 Septembre suivant et sacré, à Paris, le 11 Novembre de la même année. Il était précédemment Vicaire général, puis Vicaire capitulaire du diocèse.

---

Autun. — La *Semaine religieuse* annonce que Son Em. le Cardinal Perraud, accompagné de M. Gauthey, son Vicaire général, a dû quitter Autun, le 29 Décembre, pour se rendre d'abord à Annecy, puis à Rome, où il séjournera jusqu'au moment d'aller à Carthage, présider l'inauguration du monument du Cardinal Lavigerie.

On sait que Mgr Perraud est président de la Socité antiesclavagiste de France. Le Pape Léon XIII le rappelle, dans une lettre qu'il vient d'écrire à l'émiuent Evêque d'Autun. En se « réjouissant de l'honneur rendu à Mgr Lavigerie, qui

Archives diocésaines Quimper et Léon



a si bien mérité de la Religion et notamment de la cause des malheureux esclaves », Sa Sainteté ajoute : « Que la dédicace de ce monument et votre discours inspirent une nouvelle ardeur à l'illustre Société qui, sous votre présidence, travaille à l'abolition de l'esclavage sur tous les points du globe ! »

---

**Nos martyrs.** — On télégraphie à *La Croix*, le 27 Décembre, que la Propagande a reçu la nouvelle de nouveaux massacres en Chine.

De son côté, Mgr Potron, évêque de Jéricho, a reçu du R. P. Cassien, missionnaire Franciscain en Chine, un télégramme ainsi conçu :

« P. VICTORIN TUÉ. »

Pas d'autre renseignement. Mgr Potron croit que ce missionnaire a été massacré par les Chinois.

Le R. P. Victorin était parti pour la Chine au mois de Février 1897, et habitait le Hou-pé méridional. Le télégramme vient d'Ichang.

Le vicaire apostolique, Mgr Christiaens, est à l'hôpital d'Hankéou ; il est tombé malade à la suite de toutes les avanies qu'il a eu à subir.

***

La mort de ces missionnaires inspire à un journal libre-penseur de Paris un article dont nous donnons cet extrait :

« Un pays qui a des martyrs reste un pays fort : et nous en avons compté presque trois, cette semaine. Ce sont de pauvres missionnaires, partis avec leur croix pour toute arme, qui ont voulu librement souffrir pour leur foi et leur patrie les enivrantes voluptés où se jetaient les premiers chrétiens.

« Je ne sais pas d'êtres plus admirables que ces hommes allant mourir loin des leurs, loin de leur patrie, et pour qui la torture est une espérance au départ, une joie escomptée. Dieu, patrie, liberté, ils emportent tout cela dans les plis de leur unique robe, et ils reçoivent le martyre comme les affamés attendent les miettes d'un festin.

« Ils sont les preuves vivantes et saignantes qu'au-dessus de ce que la morale des hommes a étiqueté : Devoir, il y a ce que la morale divine a intitulé : Sacrifice. »

---

**L'apostolat.** — Les *Missions catholiques* donnent la liste, pour 1897, des missionnaires morts dans les travaux de l'apostolat. Dans ce glorieux nécrologe, la France occupe, comme toujours, la place d'honneur, et le sacrifice de telles victimes est de ceux dont Dieu tient compte à un pays.

La liste comprend 129 noms (6 évêques et 123 prêtres), dont voici les pays d'origine : France, 1 évêque et 66 prêtres, soit presque la moitié de la liste, et plus de la moitié si on y



ajoute les 8 missionnaires originaires des diocèses de Metz et de Strasbourg ; Italie, 2 évêques, 14 prêtres ; Espagne, 1 évêque, 7 prêtres ; Allemagne, 5 prêtres ; Irlande, 4 prêtres ; Chine, 4 prêtres ; Hollande, 2 évêques, 1 prêtre ; Belgique, 3 prêtres ; Etats-Unis, 3 prêtres ; Hindoustan, 3 prêtres ; Suisse, 1 prêtre ; Bohême, 1 prêtre ; Bulgarie, 1 prêtre ; Mexique, 1 prêtre ; République Argentine, 1 prêtre.

Trois de ces missionnaires, les RR. PP. Mazel, Français ; Nies et Heule, Allemands, ont été massacrés par les païens (1) ; 2 sont morts noyés ; 1 est mort en mer.

L'Evêque français est Mgr Dusserre, d'Alger.

Les 66 prêtres français et les 8 originaires d'Alsace-Lorraine, se répartissent ainsi dans les diverses Congrégations :

Missions étrangères de Paris, 20 ; Société de Jésus, 16 ; Congrégation du Saint-Esprit, 16 ; Lazaristes, 6 ; Pères Blancs, 6 ; Maristes, 3 ; Oblats de Marie, 2 ; Sacrés-Cœurs de Picpus, 2 ; Sacré-Cœur d'Issoudun, 1 ; Capucins, 1 ; Frères Mineurs, 1.

Les diocèses d'origine sont : Cambrai, pour 2 missionnaires ; Avignon, 2 ; Clermont, 2 ; Albi, 2 ; Mende, 2 ; Annecy, 2 ; Tarbes, 2 ; Le Puy, 2 ; Toulouse, 2 ; Rennes, 2 ; Aire, 2 ; Vannes, 2 ; Besançon, 3 ; Carcassonne, 3 ; Rodez, 4 ; Nantes, 4 ; Verdun, Luçon, Limoges, Quimper, Paris, Montpellier, Reims, Tarentaise, Amiens, Saint-Brieuc, Laval, Saint-Flour, Le Mans, Saint-Claude, Arras, Bordeaux, Nancy, Séez, Beauvais, Angers, Poitiers, Langres, Saint-Dié, Fréjus, Autun, Sens, Bayonne, Coutances, chacun un ; Metz, 1, Strasbourg, 7.

---

**Limoges.** — M. le Préfet de la Haute-Vienne vient de refuser aux conférences de Saint-Vincent de Paul et aux sociétés de dames de charité de Limoges la permission de faire leur loterie annuelle pour les pauvres.

Il y mettait pour condition que la moitié de la somme recueillie serait versée au bureau de bienfaisance. Cette condition a été énergiquement repoussée ; les pauvres souffriront par la faute du préfet.

L'avis suivant a été placardé sur les murs de Limoges :

« M. le Préfet de la Haute-Vienne a pris récemment une décision qui tarit les ressources des associations libres de charité.

« Il en résulte que les conférences de Saint-Vincent de Paul et les sociétés de dames de charité ne pourront distribuer cet hiver leurs secours habituels.

« Les familles qu'elles assistaient pourront s'adresser à la préfecture ou au bureau de bienfaisance, où elles trouveront sans doute une large compensation. »

---

(1) On remarquera qu'il s'agit de l'année 1897 : en 1898, il y a eu également des martyrs : les PP. Bertholet, Chanès et Victorin, dont il est parlé plus bas, — d'autres encore peut-être, car les nouvelles sont confuses et la persécution continue de sévir. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# VARIÉTÉS

**L'héroïsme de la charité chrétienne.** — Mgr Gandy, archevêque de Pondichéry, écrit à la *Semaine religieuse* de Grenoble, qui avait ouvert une souscription pour sa mission, une lettre relatant la mort de Sœur Elgise, servante des lépreux, morte héroïquement victime de sa charité et de son dévouement.

C'est une belle page parmi celles, déjà si nombreuses, où l'héroïsme de nos missionnaires et de nos Sœurs de charité resplendit d'un éclat si pur. Nous la livrons aux méditations des persécuteurs fiscaux et à celle de tous les sectaires anti-cléricaux.

**A l'hospice des lépreux. — Sœur Elgise.**

Dans ma lettre du mois d'Août, je vous disais que j'étais allé dire la Sainte Messe à la chapelle de nos chers lépreux; j'avais été bien consolé et très édifié, en voyant avec quel dévouement affectueux ils étaient soignés par deux Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny (1) qui y sont installées, depuis environ six mois.

Après avoir visité les lépreux, en compagnie de Sœur Elgise :

« Eh bien, ma Sœur, êtes-vous contente de tous vos malades? lui demandai-je. — Oui, Monseigneur, me répondit-elle timidement, ils sont bien bons pour moi. » Je fus tout interdit de tant d'humilité, et cette réponse fut, toute la journée, un baume consolateur pour mon pauvre cœur rempli des plus tristes préoccupations à cause de la famine. Hélas ! j'étais loin de penser que, quelques jours après, je retournerais à la léproserie pour assister au dernier soupir de cette bonne Sœur.

**Sœur Elgise et le choléra.**

Sœur Elgise avait passé près de dix ans à l'hôpital; durant ce temps, elle avait soigné de nombreux cholériques, car il faut vous dire qu'à peu près chaque année le choléra vient faire sa moisson. Le P. Fourcade, curé de la cathédrale, lui disait, une fois, en plaisantant : « Mais, ma Sœur, vous n'y entendez rien, vous devriez être déjà morte victime et martyre du choléra, et au ciel depuis longtemps.

— Ce n'est pas ma faute, répondit-elle, en souriant, ces cholériques, j'ai beau les frotter et les frotter encore, le choléra ne veut pas de moi. »

Elle se trompait, la chère Sœur Elgise.

(1) Cette Congrégation très méritante, qui emploie près de trois mille de ses membres dans les colonies et les pays de mission, a l'un de ses Noviciats à Gourin.



Il y a dix jours, elle venait à Pondichéry où elle était venue se confesser. Elle allait entrer à la léproserie, quand des passants lui dirent : « Mère, voyez-vous dans le lointain, une petite hutte, elle est habitée par des villegs (gens de très basse caste); le choléra les a attaqués, le père et la mère sont morts, nous avons vu leurs deux plus petits enfants en proie au même mal, se rouler sur le sable; deux autres enfants, plus grands, ne sont pas atteints. Si vous y allez, vous ferez un grand acte de charité; nous autres, nous avons trop peur. »

Vite la Sœur rentre à l'hospice, raconte ce qui se passe à la Supérieure et demande, comme une grâce, d'aller au secours de ces pauvres petits.

« Il est tard, il fait très chaud, vous revenez de la ville, je crains que ce soit trop pour vous.

— Ma Mère, il y a deux petits enfants que je pourrais peut-être baptiser.

— Vous avez raison. Eh bien, allez et que Dieu vous garde ! »

**Trois enfants baptisés.**

Sœur Elgise se munit de remèdes et appelle une lépreuse pour l'accompagner. Les autres lépreux, la voyant se préparer à partir, la supplient de ne pas s'exposer ainsi à la mort. Elle les écarte doucement en disant : « Ne craignez pas, le choléra et moi sommes de vieilles connaissances, il ne m'arrivera rien. » Sœur Elgise s'avance à travers le sable, la prière sur les lèvres, les yeux souvent levés au ciel. Elle est arrivée près de la cabane. Deux enfants, déjà grands, se prosternent tout du long à ses pieds, puis, à genoux, se frappent la poitrine à coups redoublés et poussent des cris déchirants.

La Sœur les console, leur promet d'être leur mère et entre dans la hutte. Deux personnes gisent au milieu de déjections d'une odeur épouvantable. La Sœur se penche, elle touche; ce sont deux cadavres déjà glacés. Elle sent que le cœur va lui manquer, qu'elle sera suffoquée, elle sort pour respirer un peu d'air pur. Un peu remise, elle s'approche des enfants, leurs corps sont glacés : ils respirent encore, mais après les avoir baptisés, elle essaye de leur donner le remède, mais c'est trop tard, ils ne peuvent plus rien avaler.

Pendant qu'elle s'occupait des enfants, on vient lui dire qu'il y a des cholériques dans une hutte qui n'est pas très éloignée. Elle accourt et baptise un enfant mourant; tout près de lui, un pauvre homme est agonisant : elle s'agenouille pour lui parler, un râle lui répond, tout est fini un instant après.

Brisée d'émotion, Sœur Elgise retourne à l'hospice avec sa lépreuse et les deux grands enfants, qu'elle amène pour leur donner de la nourriture et des soins.

« Eh bien ? lui demanda la supérieure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— Dieu, soit loué, ma Mère, j'ai baptisé trois enfants. Mais quelle infection ! Quelle infection ! Et puis il faut le dire, je me sens toute drôle.

— N'ayez pas peur, mon enfant, j'ai ce qu'il vous faut », et elle lui fait prendre un verre de cordial.

Dans l'après-midi, elle parut tout à fait remise et reprit sa tâche.

**Atteinte du choléra. — La mort.**

Hélas ! la nuit suivante, vers 2 heures, elle dut éveiller sa supérieure : elle était atteinte du terrible fléau. Les docteurs, les Sœurs, l'indienne infirmière qui, avec la Sœur, avaient soigné tant de cholériques, lui prodiguèrent les soins les plus intelligents et les plus dévoués ; rien ne put enrayer le mal. La supérieure lui dit de demander sa guérison, pour pouvoir travailler en soignant les lépreux :

« Ma Mère, à la sainte volonté de Dieu ; en mourant aujourd'hui, je meurs en travaillant. »

Une Sœur de son village natal, s'étant approchée, elle lui dit :

« Ecrivez à mon père pour lui annoncer que sa fille est morte. »

La triste nouvelle me parvint bien tard ; je compris aussitôt que j'avais un devoir sacré à remplir envers cet ange, martyre de son zèle et de son dévouement, et je partis pour la léproserie.

Je trouvai la malade en proie à des crises terribles. Je demandai au docteur ce qu'il pensait de son état. Hélas ! pas d'espoir.

Je n'eus pas la force de quitter la léproserie : j'allai à la chapelle, il me semblait que les chers lépreux avaient droit à un miracle, à la conservation de celle qui, la première, s'était vouée à eux.

Mais les desseins de Dieu sont impénétrables ; chaque fois que je revenais auprès de la malade, je m'apercevais que les forces baissaient. L'agonie se déclara ; plusieurs de ses sœurs, trois missionnaires et moi l'assistions à ce moment suprême.

Au bout d'un quart d'heure, le sacrifice était consommé, et Sœur Elgise nous quittait pour aller recevoir sa récompense.

## BIBLIOGRAPHIE

**REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE**, dirigée par M. Groussau, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la Revue : 77, rue Nationale, Lille.

*Livraison de Décembre 1898 :* I. La spoliation des droits des Evêques à propos d'un arrêt récent du Conseil d'État ; II. Pas d'amende pour retards futurs ; III. Révocation d'un sonneur de cloches et incompétence des tribunaux judiciaires ; IV. Laïcisation sans notification ; V. Les quêtes pour les pauvres dans les églises (suite) ; VI. Bulletin des travaux parlementaires concernant les questions religieuses ; VII. Questions choisies.



La *Revue administrative du Culte catholique* paraît tous les mois. Le prix est de *8 francs par an.*

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

**RÉCRÉATIONS MUSICALES & LITTÉRAIRES**, paraissant par livraisons trimestrielles de 72 pages, texte et musique, sous couverture illustrée. — Abonnement : France, 5 fr. par an. — 2 des 12 séries parues sont adressées *franco*, au prix de 5 fr. — En vente chez Bénot et Cie, 37, rue Saint-Roch, Paris.

Nous avons entendu souvent les maîtres et les maîtresses de nos écoles, comme les directeurs de patronages ou cercles catholiques, se plaindre de la difficulté de se procurer des pièces, drames, comédies, monologues, chansons, etc... pour la jeunesse. Nous croyons leur être utile en leur signalant ce recueil très varié et recommandé notamment par le R. P. Delaporte, S. J.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »**, comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE Frères** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

*N. B.* — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# ENFANTS, ADULTES & VIEILLARDS

Admirable dans la médecine infantile, toujours si difficile et si délicate, l'Emulsion Scott ne rend pas moins de grands services dans le traitement des adultes.

Nous nous permettons de vous soumettre à ce sujet la lettre suivante :

Nice, le 19 Mai 1898.

Messieurs, je souffrais depuis 10 ans, presque sans relâche, d'une anémie qui allait augmentant avec l'appauvrissement du sang. Toutes les médications que j'avais essayées n'avaient eu le moindre résultat, et j'ai le plaisir de vous informer qu'après avoir employé pendant quelque temps votre bienfaisante Emulsion Scott, je suis parfaitement guéri et changé au point que certaines personnes ne veulent plus reconnaître en moi le pauvre souffreteux qu'elles avaient coutume de voir.



Monsieur BONNET

J'ai été si heureux du changement qu'a opéré sur moi votre excellent médicament, que j'en ai fait prendre à mon petit garçon, âgé de 11 ans, qui était rachitique et faiblard et qui devient robuste et plus turbulent que tous les enfants de son âge.

Je ne saurais assez recommander votre Emulsion Scott dans toutes les maladies causées par l'affaiblissement du sang. Agréez, Messieurs, mes bien vifs remerciements.

(Signé) : Bonnet, chez Mme la baronne Durante, quartier de Carras, Nice.

Qu'il s'agisse de maladies de la gorge, des poumons ou de l'estomac, de rhumatismes chroniques, de la goutte, de l'anémie, de la consomption, de la scrofule, du lymphatisme, etc., etc., c'est toujours l'insuffisance de la nutrition et de la vitalité qui est sous roche. Or, l'Emulsion Scott rétablit d'abord la nutrition générale de toutes les parties de l'organisme : des muscles, des nerfs et des os ; en outre, elle relève la vitalité. En un mot, c'est un aliment-médicament complet et de suite assimilé par le sang. De là ses succès immédiats dans les cas en apparence les plus variés. Qui ne sait aujourd'hui que c'est à l'association parfaitement émulsionnée de l'huile de foie de morue, de la glycérine et des hypophosphites de chaux et soude que l'Emulsion Scott doit ses propriétés nourrissantes et reconstituantes ?

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres envoyés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).


*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 13 Janvier 1899. N° 2.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Deuxième Dimanche après l'Épiphanie : Fête du Saint Nom de Jésus.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Services pour Mgr Valleau ; Condoléances ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Avis ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté ;* Décisions de la Congrégation des indulgences.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Les fêtes de Noël et de l'Épiphanie ; Rennes ; Meaux ; Raisons d'espérer ; Angleterre.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 15 Janvier.* — 2e Dimanche après l'Épiphanie. Fête du Très Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires de s. Paul, 1er Ermite, et du Dimanche. Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de s. Paul, Ermite, et du Dimanche.

*Lundi, 16.* — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Mardi, 17.* — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

*Mercredi, 18.* — Chaire de s. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

*Jeudi, 19.* — S. Canut, roi de Danemark, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 20.* — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

*Samedi, 21.* — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

| | |
|---|---|
| N.-D. du Carmel Brest.. | 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 Janvier. |
| Brennilis..... | 17, 18 et 19 Janvier. |
| Loc-Maria de Quimper.. | 20, 21 et 22 Janvier. |

Archives diocésaines Quimper et Léon



DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

## Fête du saint Nom de Jésus.

Quand Dieu le Père donnait à son fils se faisant homme le nom qu'il devait porter ici-bas, il lui assignait l'office répondant à cette appellation : « *Vous l'appellerez Jésus, c'est-à-dire sauveur*, disait l'ange, *parce qu'il délivrera son peuple du péché.* »

Le nom de Jésus est donc un nom parlant, imposé par le ciel comme un programme, mais un programme douloureux et sanglant. Dans ce nom il y a les larmes de la crèche, les obscurs labeurs de la vie cachée, les sueurs de l'apostolat et le sang du Calvaire. De là ce mot d'un saint Père : « Ce nom sacré n'a pas plutôt retenti à mes oreilles qu'il reporte mon cœur à Bethléem et au Calvaire. » Les prophètes ont eu des noms figuratifs, le Christ Jésus réalisera celui qu'il reçoit. Pour son Père il est Fils, il est Verbe ; pour nous il est Jésus, c'est-à-dire délivrance, salut. Son nom est comme un tableau en miniature qui retrace toute l'histoire de sa vie. En effet, si le Fils de Dieu naît dans une étable, c'est pour être Jésus ; s'il voyage à travers les villes et les bourgades de la Judée, c'est pour être Jésus ; s'il se fatigue et verse des sueurs abondantes, s'il jeûne, prie ou travaillle, c'est pour être Jésus ; s'il endure les crachats, les soufflets, la flagellation, la couronne d'épines et la honte du crucifiement, c'est pour être Jésus. Pilate l'a dit sans le savoir, lorsque, voulant indiquer la cause du supplice, il fit écrire au sommet de la croix : Jésus.

C'est en le prononçant que Pierre accomplit son premier miracle. Depuis lors, comme Jésus l'avait prédit, ce nom a chassé le prince du monde et mis les démons en fuite : il est notre bouclier contre celui qui s'appelle « légion ». Parce qu'ils le prononcent, les apôtres supportent avec joie les humiliations et les tortures. Sur les lèvres des martyrs, il était le cri de combat et de victoire. Il fait la plus sûre garantie de nos prières, car il est écrit que quiconque demandera par lui sera exaucé ; aussi l'a-t-on appelé le véhicule de toute supplication : *orationis universæ vehiculum.*

Autrefois, le nom de Jehovah ne pouvait être murmuré par les lèvres des enfants d'Israël ni même retentir à leurs oreilles : mais, depuis que Dieu a pris un nom qui le rapproche de l'humanité, loin de nous en interdire la prononciation, il veut que nous l'ayons toujours sur les lèvres. Aussi l'Eglise, fidèle interprète de sa pensée, mêle-t-elle le nom de Jésus à ses prières, à ses chants de reconnaissance et à ses sacrifices ; la mère le fait bégayer à son petit enfant, le jeune homme l'invoque dans la tentation, l'âme pieuse le répète avec



amour, et le vieillard le murmure, plein de confiance, à sa dernière heure.

Pourquoi donc ce nom de Jésus est-il, aujourd'hui, l'objet de tant de haines ? C'est qu'on a fait croire aux hommes qu'ils étaient trop grands pour avoir besoin d'un Sauveur. Satan sait la puissance de ce nom ; il le voudrait donc anéantir, et, dans ce but, il a mis tous ses émissaires en campagne. Les ambitieux de toute classe, obéissant aux ordres de la Franc-Maçonnerie, fille de Satan, ont conspiré contre le nom de Jésus. C'était d'abord le blasphème : il fallait obscurcir ce Nom, respecté par les peuples depuis tant de siècles. Puis, l'heure paraissant venue, on veut faire la conspiration du silence : l'image de Jésus sera bannie du sanctuaire de la justice et de l'école ; les maîtres et maîtresses ne devront plus prononcer le nom de Jésus, et l'enfant croîtra sans connaître le Dieu fait homme. Le nom de Jésus n'interviendra plus ni à la naissance, ni au mariage, ni à la mort !...

Efforçons-nous de réparer ces outrages par les sentiments de la piété la plus tendre envers notre doux Sauveur, et par les marques du respect le plus profond pour son saint nom.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — EGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 15 Janvier*, à l'issue de la grand'Messe, prières publiques pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives. Chant du *Veni Creator*, Ps. *Levari oculos meos* et *Sub tuum præsidium.*

— ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOCMARIA. — Adoration, *les 20, 21 et 22 Janvier.*

Le Saint-Sacrement restera exposé, depuis la messe, *à 8 heures*, jusqu'à la Bénédiction du soir.

*Vendredi, 20* et *Dimanche, 22, à 8 heures* du soir, sermon, suivi de la Bénédiction.

*Samedi, à 8 heures du soir*, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**Services pour Mgr Valleau.** — Conformément à ce qui a été ordonné par le vénérable Chapitre, dans son Mandement du 24 Décembre, et pour répondre aux pieux sentiments du clergé et des fidèles, les services solennels pour notre regretté Evêque se succèdent dans les églises et chapelles du diocèse.

Le *Bulletin religieux* de La Rochelle, dans son dernier numéro, annonce qu'un service funèbre a été également célébré, mardi, 10 courant, à 9 h. 1/2, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, pour le repos de l'âme de Mgr Valleau, dans l'église cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, dont il

Archives diocésaines Quimper et Léon



était Curé-archiprêtre au moment de sa promotion à l'épiscopat.

---

**Condoléances.** — Nous avons annoncé que Mgr Dulong de Rosnay accompagnait à Rome son ami, Mgr Bouvier, Evêque de Tarentaise. C'est dans la ville éternelle qu'il a appris la mort de notre Evêque qui, la veille de son départ, « le chargeait de porter aux pieds de Sa Sainteté le témoignage suprême de son respect et de son entier dévouement. »

Dans sa lettre à MM. les Vicaires capitulaires, après avoir exprimé la part très vive qu'il prend à leur chagrin et au deuil du diocèse tout entier, Mgr Dulong parle de l'audience dont le Souverain Pontife l'a honoré. Léon XIII y a témoigné, une fois de plus, son affection pour la Bretagne et pour notre diocèse qui, dans les douloureuses circonstances présentes, est particulièrement l'objet de sa sollicitude et de ses prières... En bénissant son Prélat, le Pape a voulu bénir, en même temps, les Vicaires capitulaires, le clergé et les fidèles de Quimper et de Léon.

Pour tous, une marque d'affection venant de si haut est la plus auguste des consolations, comme la plus douce espérance.

---

**Nécrologie.** — M. E. DIJONNEAU. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs un prêtre de notre diocèse, M. Dijonneau, pieusement décédé au Monastère de Saint-Benoît, à Dourgne (Tarn), dans sa 48e année.

Né à Saint-Sauveur de Brest, en 1851, M. Dijonneau (Edmond) fut ordonné prêtre, le 10 Août 1876. Sa faible santé et une surdité précoce l'empêchèrent d'exercer le ministère paroissial. Après plusieurs années de préceptorat, il demanda à entrer comme religieux dans la Congrégation bénédictine : mais sa mauvaise santé fut toujours un obstacle à son admission. C'est alors qu'il sollicita la faveur d'être reçu à titre « d'oblat », dans l'abbaye de Saint-Benoît d'Encalcat (diocèse d'Albi) : il y est mort, écrit le R. P. Abbé, « doucement et bien saintement, le 5 Janvier, veille de l'Epiphanie. »

Depuis son ordination, M. Dijonneau avait peu vécu dans notre diocèse ; mais ses condisciples et ses nombreux amis ont conservé le meilleur souvenir de ce confrère aussi aimable que pieux. R. I. P.

---

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Pernec, vicaire de Kernével, recteur de Nizon ;

M. Goavec, jeune prêtre, de Saint-Pol-de-Léon, vicaire à Kernével ;



M. Huet, ancien chapelain de Sainte-Anne du Portzic, recteur de Tréouergat ;

M. Morel, vicaire de Locquénolé, vicaire à Notre-Dame, de Quimperlé ;

M. Kerouanton, jeune prêtre du Drennec, vicaire de Locquénolé ;

M. Conq, jeune prêtre de Plouguin, 5e vicaire à Saint-Pol-de-Léon (emploi nouveau).

---

**Avis.** — Plusieurs journaux et *Semaines religieuses* mettent les communautés en garde contre d'habiles escrocs qui les visitent, en se donnant la qualité tantôt de médecins, tantôt d'agents des contributions, chargés de recouvrements d'impôts à domicile, etc.

On signale de pareilles tentatives dans le centre et dans le Nord. Ils pourraient se produire aussi bien dans l'Ouest. Que les communautés religieuses, au lieu de se laisser tromper ou intimider, dénoncent, sans hésiter, ces agissements à la police.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Evêque assermenté** (1790-1802). LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. ROUSSEL, de l'Oratoire.

Parlant de la période révolutionnaire et des années qui suivirent, M. Geoffroy de Grandmaison disait tout récemment, dans une de ses intéressantes critiques : « Plus que dans toute autre période de notre histoire, nous y pouvons puiser des enseignements et de bons avis. Que la sagesse, tout au moins les exemples de nos pères nous servent à quelque chose, et d'une lecture attachante gardons le bénéfice et tirons le profit » (1).

Nous partageons absolument cette manière de voir : l'étude des événements qui se sont accomplis, dans les dernières années du siècle qui a précédé le nôtre, est de nature à nous faire comprendre notre propre temps, à nous montrer quelle attitude garder en face de nos adversaires, comment ne pas être arrêtés par les difficultés, et surtout comment ne jamais tomber dans le découragement auquel beaucoup sont enclins, sous prétexte qu'il n'y a jamais eu de temps si calamiteux que le nôtre. Pour soutenir cette théorie, si commune parmi les catholiques, il faut, ou qu'on n'ait pas lu un volume d'histoire sérieuse, ou qu'on ait une grande facilité à tout oublier.

Ce ne sont pas seulement les exemples de nos pères qui peuvent nous profiter, mais l'histoire des fautes qu'ils ont commises, des causes qui les y avaient poussés, des consé-

(1) Feuilleton de l'*Univers* du 4 Janvier 1899, *Un serviteur oublié de Bourbons*. (M. le comte de Sémallé.)

Archives diocésaines Quimper et Léon



quences qui en sont sorties, est particulièrement utile à étudier et à méditer ; réjouissons-nous donc de voir paraître, depuis quelque temps, un si grand nombre d'ouvrages sur la Révolution, ses fauteurs, ses adversaires et ses victimes.

Voici un de ces livres remplis de faits, de documents, retraçant une vie très mouvementée qui commence dans une maison modeste de Plonévez-Porzay, se passe en grande partie au collège de Quimper, va se continuer à Rennes et se terminer à Besançon.

C'est une physionomie curieuse que celle de Claude Le Coz, et, dans le milieu où il a vécu, il n'en est pas une seule qui le soit au même degré ; donc, en scrutant l'âme de cet évêque intrus, on comprendra ce que fut le clergé constitutionnel dans ceux de ses membres qui restèrent honnêtes ; mais en constatant que cette physionomie est curieuse, je ne veux pas dire pour cela qu'elle soit sympathique ou intéressante.

En terminant son livre, le R. P. Roussel s'exprime ainsi : « Le lecteur qui aura eu la patience de suivre jusqu'au bout ce récit estimera, nous en avons la conviction, que si Le Coz ne parla jamais de *revenir à la vraie Foi*, c'est qu'il se croyait sûr, ainsi qu'il le répétait souvent, de ne s'en être jamais écarté ; l'on n'a pas à rentrer dans une maison dont on n'est point sorti ; et ici nous devons noter que nul fidèle ne quitte l'Eglise sans le vouloir, ni à plus forte raison, malgré lui, quels que soient d'ailleurs les écarts de son intelligence. »

Le principe est vrai, incontestable même, mais pouvons-nous et devons-nous en faire l'application à Le Coz ? — Le R. P. Roussel n'en doute pas ; non seulement en cet endroit, mais en cent autres, il revient sur *la bonne foi* de l'Evêque intrus ; cette insistance même n'est guère compatible avec la défense d'une cause juste. Commençons donc d'abord par nous bien entendre sur ce que doit signifier le mot *bonne foi.*

On peut certainement être dans l'erreur et y vivre longtemps, dans une bonne foi complète : le cardinal Newman et le Père Faber ont raconté comment ils ont pu se croire dans la vérité en appartenant, pendant de longues années, à l'Eglise anglicane ; le Père Schouwaloff jouit longtemps d'un grand repos de conscience dans l'Eglise orthodoxe de Russie, etc. ; mais est-il aussi facile d'avoir cette paix du cœur, en rompant volontairement le lien par lequel on est attaché à la vraie Eglise ? Cela veut-il dire que Le Coz et les autres schismatiques se sont dit, à un moment donné : « Nous rompons avec l'Eglise, nous cessons d'être catholiques ? » — Pas davantage ! Il y a des degrés dans la bonne et dans la mauvaise foi ; il y a surtout l'état d'âme de ceux qui veulent se tromper eux-mêmes, s'aveugler, et ce cas n'est pas rare. Il y a longtemps que le Saint-Esprit a lancé des malédictions terribles contre ceux qui ne veulent pas voir le mal, là où il existe, afin de se promettre l'impunité et de s'absoudre à leurs propres yeux. Eh ! bien, vraiment, je crois que Le Coz fut de ceux-là. Jusqu'ici il n'existait pas de biographie complète de ce malheureux prélat ; mais bien des pages lui avaient été consacrées, les unes sévères (l'abbé Tresvaux, M. Téphany), les autres non seulement indulgentes, mais élogieuses, voire même dithyrambiques (M. Duchatellier, *Dictionnaire d'Ogée*). Ayant cependant lu les unes et les autres, et très attentivement, j'étais porté à plaider pour Le Coz les circonstances atténuantes, à croire que le gallicanisme avait abouti, chez lui, à ses conséquences logiques ; maintenant que je connais mieux l'homme par le récit complet que fait de sa vie le R. P. Roussel, j'arrive, sur ce point, à un complet désaccord avec un auteur admirablement renseigné sur les faits, mais, à mon avis, trop préoccupé de réhabiliter son héros.



J'incline néanmoins à croire que l'illusion volontaire fut plus facile à Le Coz qu'à beaucoup d'autres, pour deux motifs qui ont pu diminuer sa culpabilité : 1° il avait l'esprit faux ; cela se voit à chaque page de son histoire ; 2° sacrifiant plus que personne à la manie de son époque, la déclamation, il se grisait de ses propres paroles ; qu'il parlât ou qu'il écrivît, on sent qu'il s'admirait toujours.

Aux yeux de quelques-uns, son ignorance théologique pourrait être une troisième excuse ; mais d'abord cette ignorance n'est pas excusable chez un prêtre ; ensuite le R. P. Roussel pense que chez Claude Le Coz elle n'était pas si grande qu'on veut bien le dire. Nous avouons que les nombreuses citations de ses écrits qui abondent dans les 560 pages du volume n'accusent guère une solide culture, et que ses adversaires lui ont dit ironiquement qu'il ne devait pas ignorer la théologie..... « puisqu'il l'avait étudiée pendant au moins quinze jours ! »

J'ai insisté sur cette question : Le Coz, en prêtant le serment à la Constitution civile du clergé, en acceptant l'intrusion dans l'épiscopat, en usurpant le siège d'un évêque légitime, en ne rétractant jamais son serment schismatique, était-il de bonne foi ou de mauvaise foi ?

C'est que c'est là le point essentiel pour juger, conformément à la justice, le prêtre, l'évêque usurpateur, l'archevêque légitime.

Et maintenant, si le lecteur veut bien nous suivre, nous résumerons rapidement l'existence mouvementée de ce compatriote, dont le nom eut autrefois une grande notoriété, mais allait retomber dans l'oubli si un prêtre érudit n'était venu l'en tirer.

Claude Le Coz naquit, le 22 Décembre 1740, au village de Rodou-Glaz, d'une vieille famille rurale, profondément chrétienne. De bonne heure, il laissa voir son aptitude pour l'état ecclésiastique et ses parents l'envoyèrent à Quimper, où il

Archives diocésaines Quimper et Léon



suivit comme élève les cours du collège que dirigeaient alors les Jésuites. L'internat n'était pas dans les mœurs de l'époque, et Claude dut être le pensionnaire de quelque famille estimable de la ville. Quimper était alors rempli de ces enfants et de ces jeunes gens venant des campagnes ou des petites villes voisines ; on les appelait les *Likez* (plus tard ce nom fut appliqué aux élèves *chambriers* ou demi-pensionnaires des Frères). Notre *Likez* donc fut un élève intelligent, travailleur, innocent et pieux. On dut le saturer à haute dose de la littérature en vogue de l'époque, et ses maîtres en cela réussirent admirablement ; car si tous les écrivains du même temps ont fait preuve du goût le plus pédantesque, nul d'entre eux n'a surpassé, sur ce point, l'écolier dont nous parlons.

Il devait en donner des preuves, et s'il ne nous reste rien de ses devoirs de collégien, il en a bien dédommagé, hélas, la postérité, étant donné qu'il a eu, toute sa vie, la manie d'écrire à tout propos, et quelquefois hors de tout propos. Admirons, en passant, combien la génération d'alors dut se donner de mal pour apprendre à parler et à écrire en excluant impitoyablement tout naturel, comme à parler sans cesse de sensibilité, de manière à prouver l'absence de tout sentiment.

Cette absence de sentiment, j'entends bien ne la constater qu'au point de vue littéraire ; car Le Coz avait un cœur très affectueux ; dès le collège, il contracta des amitiés solides, et il est très touchant de le voir, dans les circonstances les plus différentes, garder et témoigner particulièrement sa sympathie à son condisciple aujourd'hui si célèbre : Malo Corret de La Tour-d'Auvergne.

Les Jésuites ayant été chassés de France en 1762, la direction du Collège de Quimper fut confiée à l'abbé Bérardier, qui devait être, plus tard, promu aux hautes fonctions de Principal du Collège Louis-le-Grand. Cet homme éminent choisit immédiatement pour collaborateur Claude Le Coz, qui n'avait alors que 22 ans. C'est dire qu'il était bien jeune pour enseigner, et puis aussi qu'il dut, dès lors, négliger forcément les études ecclésiastiques pour se donner uniquement aux *Humanités.* Nous le voyons professeur, ou, comme on disait alors, régent de quatrième, jusqu'en 1768 ; régent de troisième, jusqu'en 1772 ; régent de seconde, jusqu'en 1773 ; régent de rhétorique, jusqu'en 1776. A cette époque, il devient sous-Principal, et lorsque l'abbé Bérardier quitte Quimper pour Paris, c'est-à-dire en 1778, Le Coz le remplace dans ses fonctions ; mais il ne reçoit le titre de Principal qu'en 1780. Cette situation, il devait la garder jusqu'en 1791.

La vie de Le Coz, pendant sa carrière de professeur et de Principal, est une vie irréprochable, au moins jusqu'en 1789. A ce moment, l'ébullition politique devient universelle ; mais de tous les départements de France, le Finistère est celui qui montre le plus d'enthousiasme pour les idées nouvelles, parmi



lesquelles il en était de très hardies, de fort contestables et de bien dangereuses, On comprend cependant que la Bretagne y ait adhéré d'abord plus que d'autres parties de la France ; car s'étant librement donnée, elle avait été traitée comme un pays conquis : le pacte d'alliance avait enregistré des engagements et des promesses réciproques, mais seuls les Bretons avaient tenu les leurs ; malgré leur fidélité sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, ils avaient eu à subir une sorte de tyrannie ; c'est pourquoi nulle part les réclamations pour la liberté ne trouvèrent un écho aussi retentissant.

Le Coz, comme tous les littérateurs de son temps, était plein des souvenirs de l'antiquité grecque et romaine ; lorsque commença la Révolution, il enseignait ou dirigeait depuis vingt-sept ans ; combien de jeunes gens n'avait-il pas imbus de son admiration personnelle pour les Brutus et les Mutius de la Rome antique ? Aussi le vieux collège voyait-il se succéder, à brefs intervalles, les fêtes patriotiques ; il y en eut une surtout qui dépassa tout ce qu'on peut imaginer en lyrisme, dans les compliments échangés. L'arrivée à Quimper et la visite aux écoliers d'un nouveau maire de la cité a été racontée dans un petit livre, très rare aujourd'hui ; le R. P. Roussel ne le doit point connaître ; sans quoi, il lui eût fait des emprunts pour nous montrer M. Le Coz dans ses fonctions de Principal, et aussi d'adulateur de l'autorité municipale, comme il devait l'être de l'autorité sous toutes ses formes : Assemblée nationale, Convention, Directoire, Consulat, Empire, Monarchie traditionnelle... toutes les formes, disons-nous, excepté une : l'autorité que Jésus-Christ a donnée à Pierre et à ses successeurs ; à celle-là il donnera de belles protestations ; des phrases retentissantes, des blâmes, des éloges même, enfin tout, excepté sa soumission. *(A suivre.)*

---

**Décisions de la Congrégation des Indulgences.** — I. — Le Souverain Pontife a approuvé dernièrement des décisions de la Congrégation des Indulgences, relatives aux objets qui ont touché les saints Lieux de Palestine (1).

Les Franciscains, qui sont chargés de garder les sanctuaires de la Terre Sainte, avaient coutume de distribuer aux fidèles des objets pieux qui avaient touché les saints Lieux de Jérusalem et qui, par ce seul contact, recevaient les mêmes indulgences que les objets bénits par le Pape. Ils croyaient pouvoir demander en échange le juste prix d'achat de ces objets ou recevoir, en retour, quelque argent à titre d'aumône. Le Ministre général de leur Ordre ayant demandé si cette coutume pouvait être conservée, et si les objets ainsi distribués devaient être assimilés aux objets indulgenciés qu'il est

(1) Ces objets sont des croix, des couronnes et des chapelets ; il n'est pas fait mention d'autres. (Béringer, t. I, p, 348.)

Archives diocésaines Quimper et Léon



défendu de vendre, la Congrégation des Indulgences a répondu qu'il ne fallait pas continuer d'agir de la sorte, et que les objets qui ont touché les saints Lieux sont compris dans les décrets prescrivant de distribuer gratuitement les objets de piété enrichis d'indulgences (1). L'Eglise, en effet, ne veut pas qu'il y ait l'apparence de trafic dans la distribution des objets indulgenciés, et, dans le cas particulier, la Congrégation a refusé de faire une exception aux règles générales, malgré les raisons spéciales qu'on lui avait proposées.

On sait aussi que tous les objets indulgenciés perdent les indulgences qui y sont attachées, s'ils passent, par donation ou par toute autre voie, des mains du premier possesseur à celles d'autrui (2). Le Ministre général des Franciscains avait demandé que les objets ayant touché les saints Lieux et ayant reçu les indulgences, pussent récupérer ces indulgences perdues par suite de donation ou de transmission de ces objets à d'autres personnes, à la condition qu'elles soient appliquées de nouveau par des prêtres qui auraient le pouvoir d'appliquer aux objets pieux les indulgences apostoliques. La Congrégation des Indulgences a refusé d'accéder à cette demande.

II. — A la même date encore, elle a porté un décret général révoquant toutes les indulgences de mille ans ou de plusieurs milliers d'années. De très graves théologiens, Dominique Soto, Estius, Maldonnat et Bellarmin, avaient fortement révoqué en doute les concessions de mille ans et plus qui se trouvent mentionnées dans les livres anciens. Cependant le Père Béringer (t. I, p. 57) cite comme authentiques les indulgences de mille ans et de mille quarantaines, accordées aux membres de la confrérie de Marie-Consolatrice. Or, la Congrégation des Indulgences, sans examiner si les indulgences de mille ans et plus sont authentiques ou apocryphes, déclare les révoquer toutes et les abroger. Plusieurs ne reposaient sur aucun fondement ou sur un fondement supposé. D'ailleurs, il convient de suivre la règle de modération fixée par le Concile de Trente dans la concession des indulgences, de crainte d'affaiblir, par une trop grande facilité, la discipline ecclésiastique. Les indulgences de mille ans et plus sont donc révoquées et doivent être tenues désormais par tous pour révoquées.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — **Nouvel ambassadeur de France au Vatican.** — M. Nisard, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étangères, est nommé ambassadeur de France près le Saint-Siège, en remplacement de M. Poubelle, mis sur sa demande en disponibilité.

(1) La vente des croix et des chapelets dits de Jérusalem avait été déjà interdite, le 11 Février 1722, à un habitant d'Augsbourg qui voulait seulement rentrer dans ses déboursés. (Béringer, t. I, p. 349.)

(2) Cf. Béringer, t. I, p. 333-337.



— **Les fêtes de Noël et de l'Epiphanie.** — On le sait, la misère est grande en Italie, à Rome en particulier. Aussi, à l'occasion de Noël et du nouvel an, l'aumônerie pontificale a été assaillie, comme toujours, par des quémandeurs dont le nombre ne cesse d'augmenter. Grâce à une bonne organisation, on contrôle les demandes et ce sont ordinairement les bonnes Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul qu'on charge des distributions officielles à domicile. Leur cornette blanche est respectée, même par les plus misérables et besoigneux des quartiers nouveaux, aux Prati, hors la porte Saint-Laurent et hors la porte Pia, où la misère va spécialement chercher un abri.

Le Saint-Père a de nouveau disposé d'une somme très considérable pour secourir les pauvres, par l'entremise de l'aumônerie pontificale, des curés et des associations catholiques.

C'est ainsi que Noël devient, à Rome, la grande fête de la charité catholique où le Pape, dans sa pauvreté, vient en aide à ses enfants les plus malheureux, les invitant tous à s'unir aux pieds de l'Enfant Jésus de la crèche.

***

L'Epiphanie donne lieu ensuite à des fêtes religieuses et profanes, également populaires. Celles-ci ont pour principal attrait la foire de la *Befana* (fée de l'Epiphanie), qui distribue aux enfants jouets et friandises de toutes sortes.

Outre cette partie enfantine, il y a dans la célébration de la fête de l'Epiphanie une partie religieuse, d'un cachet tout à fait particulier. L'Epiphanie rappelle la manifestation du Christ aux peuples, et c'est pour cela que, pendant toute l'octave de cette fête, les représentants des diverses nations du monde passent devant la crèche, pour y célébrer dans leurs rites et leur langue le Dieu fait homme.

A partir de la veille de l'Epiphanie jusqu'au jour de l'octave, chaque jour, des offices religieux sont célébrés devant la magnifique crèche de Saint-André *della Valle* par les religieux des divers ordres, par les prêtres orientaux de rites divers, et les élèves des différents séminaires nationaux de Rome assistent, à tour de rôle, au salut du soir.

Des prédicateurs annoncent les vérités de la foi dans les principales langues de l'Europe. La France a le privilège de deux sermons.

C'est à juste titre qu'à Rome cette *Epiphanie*, ou manifestation de Dieu, revêt un caractère spécial ; car Rome, le centre du christianisme, doit être comme la cité de Dieu, une *Théo-*

Archives diocésaines Quimper et Léon



*phanie* permanente, c'est-à-dire une manifestation non interrompue de Dieu sur cette terre.

Siège du Vicaire de Jésus-Christ, Rome est, par elle-même, une manifestation splendide du Verbe de Dieu en ce monde.

C'est de Rome que la foi, apportée à la terre par le Christ, rayonne et illumine jusqu'aux derniers recoins du monde, et les peuples, à leur tour, viennent à Rome, comme les rois mages, offrir l'hommage de leur soumission au Roi de la Crèche.

Rome, la Cité reine, reçoit dans son sein toutes les nations. C'est sur cette terre sacrée que la Papauté a fait surgir des institutions pour tous les peuples tant orientaux qu'occidentaux, où les aspirants du sacerdoce viennent s'instruire et se former, pour porter ensuite dans leurs régions le flambeau de la foi.

La Propagande, cette pépinière de missionnaires et de martyrs, est comme le compendium de cette vaste œuvre, et voilà pourquoi l'Ephiphanie est sa fête titulaire.

---

Rennes. — En vertu d'un Indult pontifical, Mgr Guérard, Evêque de Coutances, sera sacré, le jeudi 2 Février 1899, dans la Cathédrale de Rennes, par S. Em. le Cardinal Labouré, assisté de NN. SS. Dubourg, Evêque de Moulins, et Le Roy, Evêque d'Alinda, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

— Son Eminence le Cardinal ayant écrit au Saint-Père à l'occasion des fêtes de Noël, pour lui offrir ses hommages de filiale vénération, a reçu de Sa Sainteté une lettre en date du 27 décembre 1898.

Dans cette lettre, le Souverain Pontife Léon XIII affirme une fois de plus ses sentiments d'affection paternelle envers la France, la province de Bretagne en particulier, et envoie à l'Archevêque, au Clergé et aux fidèles du diocèse de Rennes la Bénédiction apostolique. (*Semaine religieuse* de Rennes.)

---

Meaux. — **Monument à Bossuet.** — On est surpris d'apprendre que la France, si prodigue de statues et de monuments aux célébrités les plus discutables, a oublié, jusqu'ici, le plus grand de ses orateurs, Bossuet. Comme nous l'avons annoncé, cet oubli fâcheux va être réparé, grâce à l'initiative prise par Mgr de Briey, évêque de Meaux, pour élever un tombeau à son glorieux prédécesseur, dans son église cathédrale.

Son Eminence le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, président du comité formé à cet effet, a reçu du Souverain Pontife la lettre suivante. On ne peut être que touché en entendant le Pape parler en ces termes de nos gloires nationales.

Rien, selon Nous, ne saurait être plus beau et plus hautement convenable que de voir les cités décerner des honneurs spéciaux à la mémoire



des hommes auxquels elles-mêmes doivent d'avoir été ennoblies par-dessus les autres. Il y a là comme une réciprocité de gloire, tour à tour donnée et rendue.

Or, bien que le personnage qu'a été Bossuet ait moins illustré telle ville en particulier que la France tout entière, il semble toutefois que, par suite d'une relation plus étroite contractée par lui avec la contrée dont il fut l'évêque, il ait jeté sur son diocèse un plus grand éclat.

Aussi, dès que Notre vénérable frère, l'Evêque de Meaux, Nous eut informé du dessein qu'il avait formé d'élever un monument, dans sa Cathédrale, à son immortel prédécesseur, Nous l'avons grandement approuvé.

Nous tenons, en effet, pour évident, qu'il sera glorieux au clergé et aux catholiques de France d'avoir donné ce témoignage de leur reconnaissance au grand homme qui, par-dessus toutes choses, fit servir à défendre et à patronner la cause catholique, les facultés splendides dont il avait été doué : son lumineux génie, sa grande âme, les trésors de sa doctrine, et en particulier la puissance oratoire de son éloquence, empreinte de tant d'autorité et de majesté.

Puis donc que vous et l'Evêque de Meaux, et les autres membres du comité constitué pour l'érection du monument, êtes décidés à réaliser votre projet, Nous vous exhortons à mettre vivement la main à l'œuvre. Comptez sur l'adhésion de vos concitoyens, elle ne vous fera pas plus défaut que leur munificence.

D'ailleurs, soyez-en convaincus : tout ce que vous déploierez de soins et de zèle pour honorer Bossuet contribuera très directement à l'avantage de l'Eglise.

Comme gage des grâces divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à tous les autres membres de votre comité, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 Décembre 1898, en la vingt-et-unième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

---

**Raisons d'espérer.** — L'année qui commence verra très probablement aboutir deux des principales œuvres auxquelles la France chrétienne a consacré son dévouement, ses ressources et son zèle. Dans une Lettre pastorale récente, S. Em. le Cardinal Richard nous a fait espérer que, dans quelques mois, la Croix — la Croix Rédemptrice ! — surmontera la Basilique du Sacré-Cœur. D'autre part, si les prévisions de Mgr Touchet se réalisent, la Béatification de Jeanne d'Arc sera vraisemblablement décrétée.

Enregistrons avec joie ces promesses ! Une moisson de grâces inespérées accompagnera les deux grands événements que nous réserve l'année 1899 !

***

D'un autre côté, sur les douze Causes de Canonisation, plus ou moins avancées, qui doivent être soumises à la S. Congrégation des Rites, dans le courant de cette même année, la moitié appartient à la France. C'est un heureux signe, et une nation qui envoie au ciel de si nombreux protecteurs ne peut mourir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mais ne restons pas oisifs. Ainsi que le disait le vénérable Archevêque de Paris, en recevant son clergé, à l'occasion du nouvel an, « nous sommes à une époque de grande lutte pour l'Eglise, et la prétendue neutralité est la négation de la vérité ; c'est à nous qu'il appartient d'affirmer le règne de Jésus-Christ dans les âmes et dans la société. Continuons donc à nous unir dans la prière qui donne la fécondité aux œuvres, tournons-nous avec confiance vers le Sacré-Cœur, » et implorons le secours de nos patrons célestes.

---

ANGLETERRE. — La fille de Gladstone, le célèbre ministre anglais, raconte comment son père passait ses dimanches :

« Quiconque entre, le dimanche, dans son cabinet de travail, ne manque pas d'être frappé de l'atmosphère de repos qu'on y respire : table à écrire déserte, ni dossiers, ni journaux, quelques livres ouverts à côté du grand fauteuil.

« Du samedi soir au lundi matin, il laisse de côté toute affaire séculière et s'absorbe dans ses pensées et lectures du dimanche. Jamais il n'accepte à dîner en ville, à moins que ce ne soit chez un ami malade ou qui a besoin de consolation ; jamais il ne voyage, ce jour-là. »

Les protestants, on le voit, donnent parfois des leçons aux catholiques.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**L'année de l'Église,** 1898, 1re année. Un vol. in-12. Prix **3** fr. **50.**
(Paris, Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.)

Sous ce titre, M. Charles Egremont vient de publier un ouvrage qui est une heureuse innovation et semble appelé à un très grand succès. Encouragé par un groupe de personnalités catholiques, M. Egremont a entrepris de donner, chaque année, au public religieux de France et de l'étranger, un tableau très complet des événements petits et grands, intéressant la vie de l'Eglise dans le monde entier, accomplis dans le cours de l'année.

Cette publication, dont la collection constituera, un jour, la plus complète histoire de l'Eglise qui ait jamais été écrite, est donc appelée à rendre les plus précieux services. On peut dire qu'elle sera bientôt indispensable pour l'étude du mouvement religieux contemporain.

---

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir: *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1er Janvier 1899.*

*Tableaux évangéliques*, A. DE GOURLET. — *L'Education physiologique du caractère*, Dr A. FERRAND, de l'Académie de Médecine. — *Notre Père qui êtes aux Cieux* (quatrième partie), Isabelle KAISER. — *Les Lettres de Bourdaloue*, Abbé L. FOLLIOLEY. — *Le Catholicisme social.* Le respect des droits et des devoirs de la famille ouvrière, MAX TURMANN. — *La crise du Libéralisme*, George FONSEGRIVE. — *POESIE :* Sonnet écrit sur un exemplaire de « La bonne Souffrance », François COPPÉE, de l'Académie française. — *Chronique dramatique.* Résultats des courses. Le Berceau, Emile DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*



**Abonnement spécial d'un an,** pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : **20 fr.** — *Prix de la livraison :* **1 fr. 50.**

---

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 5 Janvier 1899.*

I. Races et nationalités, par le P. L. ROURE. — II. La Question de l'enseignement secondaire en 1898, par le P. J. BURNICHON. — III. L'Allemagne en Orient, par le P. H. PRÉLOT. — IV. La Question liguorienne, par le P. X.-M. LE BACHELET. — V. L'Air liquide, par le P. J. DE JOANNIS. — VI. Victor-Hugo d'après sa correspondance (1836-1882), par le P. L. CHERVOILLOT. — VII. Livres : *Abbé Glaire ; J. Hoppenot, S. J. ; J. Chappuis et A. Berget ; E. Branly ; Ch. Fabry ; G. Kurth ; P. Allard ; G. Chalubert ; L. Jérôme ; Vicomte de Brimont ; Chanoine Saurel ; R.-L. Alis ; G. Depeyre ; Louise Michel ; Paul et Victor Margueritte ; Comte de Chabot.* — VIII. Evénements de la quinzaine.

---


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Gouvernement Général de l'Indo-Chine**

ÉMISSION le Samedi 14 Janvier 1899
de 110,000 obligations **3 1/2 %** de **Fr. 500**

**Ces obligations, remboursables au pair en 75 ans, sont affranchies de tous impôts en Indo-Chine et ne sont soumises ni au droit de transmission ni à l'impôt sur le revenu tels qu'ils sont actuellement établis en France.**

**Prix d'Émission : 90 % = Fr. 450.**

Payables **50** francs en souscrivant et **400** francs à la répartition ou en termes échelonnés jusqu'au 24 Mars suivant prospectus.

*On souscrit à Paris :* à la Banque de l'Indo-Chine ; à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; au Comptoir national d'Escompte de Paris ; au Crédit Lyonnais ; à la Société Générale ; au Crédit Industriel et Commercial, et dans les Agences et chez les Correspondants de ces Etablissements dans les Départements. — VOIR LE PROSPECTUS POUR LES DÉTAILS.

---

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PAUVRES BÉBÉS

Nous continuerons la série de nos articles médicaux en publiant aujourd'hui une communication qui nous a été faite dernièrement au sujet d'un petit garçon qui souffrait cruellement d'une maladie de la peau, à tel point que presque toute sa tête et sa figure étaient envahies par une affreuse éruption cutanée. Il y avait là une évidente manifestation d'impureté du sang. Le père de cet enfant a eu l'obligeance de nous adresser les détails suivants :

Valdoré-Belfort, 12 Février 1898.

Messieurs, ayant lu dans les journaux le grand nombre de guérisons obtenues par l'Emulsion Scott dans tous les cas les plus variés, je vous en ai d'abord demandé un échantillon pour mon enfant, âgé d'un an, qui, fatigué par la croissance, triste, sans appétit, digérait très difficilement ; en outre, son visage et sa tête ne formaient plus qu'une plaie couverte de croûtes. Après avoir employé deux flacons seulement d'Emulsion Scott, les croûtes avaient disparu comme par enchantement, et l'enfant était complètement guéri, grâce à votre excellente préparation. Un père et une mère à jamais reconnaissants. (Signé : Murat, chez M. Schwartz.)



**Joseph MURAT**

L'Emulsion Scott combine l'huile de foie de morue, les hypophosphites de chaux et soude et la glycérine dans des proportions scientifiques, et constitue le remède le plus puissant pour vaincre les maladies des bébés, enfants ou adultes.

Agréable au goût, de digestion facile, même pour les estomacs les plus délicats, l'Emulsion Scott est absorbée sans difficulté, et son emploi est souverain contre les affections provenant d'appauvrissement du sang, scrofule, rachitisme, anémie, etc.

Contre les affections des organes de la respiration, toux, bronchites, phtisie, ce remède si apprécié des Médecins du Monde entier est de la plus grande efficacité et jouit de la confiance universelle.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 20 Janvier 1899. N° 3.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Mandement de Messieurs les Vicaires capitulaires, le siège vacant, au clergé et aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon ; Prières pour Monseigneur Valleau.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Nécrologie.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Angers ; Avis aux acquéreurs des biens religieux ; La vraie récompense ; La fantaisie.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 22 Janvier.* — 3e Dimanche après l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Vert. A la Messe, mémoire des saints Martyrs Vincent et Anastase.

Vêpres du suivant, avec mémoires 1° de S. Joseph, 2° du Dimanche, 3° des SS. Martrs Vincent et Anastase, 4° de Ste Emérentienne, Vierge Martyre.

*Lundi, 23.* — Mariage de la T. Ste Vierge avec S. Joseph *(Au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

*Mardi, 24.* — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

*Mercredi, 25.* — Conversion de Saint Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

*Jeudi, 26.* — S. Policarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

*Vendredi, 27.* — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Samedi, 28.* — S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Loc-Maria de Quimper ..... 20, 21 et 22 Janvier.
N.-D. de Bon-Secours à Brest..... 23, 24, 25, 26, 27 et 28 Janvier.

Archives diocésaines Quimper et Léon



# MANDEMENT

## DE MESSIEURS LES VICAIRES CAPITULAIRES

LE SIÈGE VACANT

## AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES

Du Diocèse de Quimper et de Léon.

---

Nos Très Chers Frères,

Le devoir et la douleur se partagent notre vie. Elle vient à peine de passer sous nos yeux, la foule pieuse et affligée des prêtres, des autorités civiles et militaires, des fidèles qui, sous la conduite des Evêques de Bretagne, faisaient un cortège de deuil et d'honneur aux restes de notre regretté pontife. Nous croyons entendre les prières et les chants funèbres qui l'accompagnaient à sa dernière demeure. Nos cœurs battent encore sous l'émotion de cette catastrophe subite dont les coïncidences de la Fête si joyeuse de Noël, par un contraste saisissant des choses, ont rendu plus vives nos tristesses. Et voici que, pour ainsi dire, sur le cercueil même de notre Evêque et père, on nous appelle à prendre la charge et les responsabilités de son gouvernement épiscopal.

Nous sommes, sans doute, touchés de la confiance et des fraternelles sympathies du Chapitre de la Cathédrale de Quimper ; nous nous encourageons par l'assurance que le concours et les prières de tous nous viendront en aide ; et la sanction si prompte, donnée par l'Etat au choix dont nous avons été l'objet, nous fait espérer que, dans l'ordre temporel et civil, comme dans l'ordre spirituel et religieux, nous trouverons allègement et bienveillance. Mais serait-elle courte et abrégée, au gré de nos désirs, cette délicate et laborieuse mission nous inspire une crainte bien justifiée. Quand on a vécu comme nous dans l'intimité de la vie des Evêques, lorsqu'on a partagé leurs soucis, leurs travaux et leurs peines, on se troublerait, si ce n'était la soumission à la volonté de Dieu, d'avoir à porter, pour quelques heures seulement, un fardeau sous lequel se consument souvent des forces qui semblaient suffire à une carrière plus longue.

Monseigneur Valleau, dès qu'il se vit atteint du mal qui l'a emporté, et justement alors que furent conçues dans son entourage les premières et hélas ! définitives alarmes, prit ses suprêmes dispositions avec le calme et l'ordre qui lui étaient habituels. Son testament dit, avant tout, le dévouement d'un fils à l'Eglise Catholique et Romaine, le recours à la miséricorde et au pardon de Dieu, et fait appel aux prières de ses



prêtres et de ses amis. Mais un mot nous frappe et nous saisit. Il tremble, le bon Evêque, pour avoir assumé dans l'épiscopat une terrible responsabilité. Voilà ce que pense un Evêque d'avoir à répondre des droits de Dieu, du gouvernement ecclésiastique, du salut des âmes, dans un vaste diocèse. C'est saint Paul qui sent peser sur lui quotidiennement la sollicitude de toutes les églises : *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum* (II Cor. II, 28.) Voilà comment les princes de l'Eglise envisagent cette élévation dont nous ne voyons souvent, dans les jugements d'une foi distraite ou insuffisamment éclairée, que les pompes qui l'entourent, les joies et les filiales démonstrations qui lui font fête.

Soupçonniez-vous une seule préoccupation en votre Evêque, pieux pèlerins de Notre-Dame des Portes ? Son bonheur pouvait-il à vos yeux être voilé de quelque nuage, au moment où sa main, au nom du Souverain Pontife, Léon XIII, déposait un diadème de gloire sur le front de la Bienheureuse Vierge Marie, votre patronne ? Etait-il assez rayonnant, dans ces magnifiques solennités de la Translation des Reliques de saint Paul Aurélien où son grand air, son aménité, son sourire, le charme et l'à-propos de ses discours lui gagnaient tous les cœurs, en nous inspirant, à nous, une filiale fierté ?

Il était attaché de cœur à notre Bretagne-Armorique ; ses écrits portent cette empreinte et y trouvent une de leurs bonnes saveurs littéraires. Il l'aimait, dans le pittoresque de ses usages, de ses traditions, de ses costumes avec ses paysages si variés d'aspect et de richesse, et surtout avec les plages riantes, les falaises sauvages, les beaux horizons de son Océan qui lui rappelait le pays natal. Son âme, ouverte aux beautés de la nature et de l'art, ne se lassait pas d'admiration devant les monuments d'un autre âge dont notre sol est couvert, devant nos églises, nos clochers de dentelle et de granit, tous les chefs-d'œuvre, tous les restes précieux de l'antiquité religieuse ou profane dont il déchiffrait et appréciait, avec goût et compétence, la date, la provenance et la valeur.

Les manifestations de la Foi bretonne, par-dessus tout, étaient faites pour le réconforter et lui procurer ces consolations et ces jouissances que Dieu, dès ici-bas, veut bien donner aux serviteurs et aux envoyés de l'apostolat des âmes, comme une compensation à leurs dévouements et à leurs sacrifices. Dans les tournées pastorales, il tint à visiter les coins les plus reculés de son diocèse, et toutes les paroisses, les îles mêmes, aux abords les plus redoutés du marin, eurent le bonheur de voir leur Evêque. Pour nos populations catholiques, leur premier Pasteur est vraiment le représentant, l'envoyé de Dieu. Aussi quelles réceptions lui sont faites ! Enthousiastes, simples et naïves quelquefois, toujours belles et touchantes par le sentiment religieux qui les anime. Chars et cavaliers lui font escorte et rivalisent de vitesse. Le village

Archives diocésaines Quimper et Léon



est au complet comme aux grands jours de fêtes. Les petits enfants endimanchés se pressent en longues files, sous la main bénissante du Pontife. Les pères et les mères, le mot breton sur le bout des lèvres, lui parlent du moins par leurs yeux avides de le contempler, par leurs bons visages épanouis, dont l'expression peut se traduire : *Il ne nous a rien dit, mais nous avons tout compris.* Ils comprenaient son amour.

Partout, aussi bien qu'en ces circonstances publiques et solennelles, dans les réunions particulières et privées, dans les simples relations de politesse et d'amitié, Monseigneur Valleau pratiquait avec succès ce qu'un orateur appelait *l'art de faire plaisir au prochain.* Par son affabilité, sa conversation pleine de bonne grâce, il laissait à tous, après lui, le regret de le quitter et le désir de le revoir bientôt. Nous l'affirmons, au nom du grand et du petit Séminaire, au nom de ses communautés, des établissements religieux et de leurs élèves, au nom des associations, des œuvres qu'il a visitées ou présidées. Tous ceux qui l'ont vu de près gardent le même souvenir; et ses amis de la Saintonge nous en voudraient de ne pas dire combien nombreux et désolés nous sont venus, à sa mort, les témoignages de leurs regrets et de leur douleur. Tel l'ont aussi connu ses familiers et ses confidents, réservé jusqu'à paraître timide, mais cachant sous ces dehors une âme aimante, un cœur de délicate sensibilité. Ennemi du bruit, souffrant de tout ce qui divise, disposé par caractère et par principes à compter sur la puissance du temps, il répugnait aux mesures immédiates d'autorité et de rigueur, inclinant plus volontiers aux décisions indulgentes et conciliatrices. Il étendait ainsi de plus en plus et affermissait parmi nous l'influence et le règne promis par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram*, Bienheureux ceux qui sont doux parce qu'ils posséderont la terre. (MATH., V, 4.)

Monseigneur Fallières, Evêque de Saint-Brieuc, son compatriote et son ami, dans sa lettre de condoléance, l'a bien défini, *le doux Pontife ; ce qui le distinguait c'était la bonté.* Oui, la bonté qui s'oublie, qui se prodigue, sans compter avec son temps, ses forces, sa vie. A quels appels n'a-t-il pas répondu ? Quelles invitations a-t-il refusées ? Bénédictions de cloches, bénédictions d'écoles libres, fêtes patronales, pèlerinages, consécrations d'églises ; la fatigue et la maladie ne l'arrêtent pas ; nos respectueuses et filiales recommandations demeurent impuissantes. Une dernière consécration d'église, au Relecq, aggrave d'une manière visible le mal déjà inquiétant ; l'Ordination de Noël porte le dernier coup ; et, le lendemain cependant, dans un suprême effort, comme le soldat qui veut tomber au poste d'honneur, il présidera la fête de saint Corentin.

Dans l'édifiante et splendide procession qui clôt les cérémonies de la journée, le voilà qui s'avance derrière les reliques du saint Patron du diocèse. Ses épaules ont fléchi ; les



ornements flottent comme sur des membres décharnés ; le pied veut se faire assuré et traîne plutôt qu'il ne s'appuie sur le pavé du temple ; le bras porte et soulève la crosse, non sans effort, mais avec dignité toujours ; l'éclat du regard resté seul le même, illumine les traits pâles et amaigris. Tous les cœurs sont attendris ; et pendant qu'il répand sa bénédiction, les fidèles la reçoivent comme l'adieu du père qui va mourir. Il ira jusqu'au bout, à la suite de saint Corentin. Jusqu'au bout, ce sera la fin de cette fête patronale, après laquelle il n'y en aura plus d'autre pour lui ; ce sera, dans quelques heures, à la veille de la fête de Noël qu'il voudrait encore célébrer pontificalement, la fin qui le réunira dans le ciel, lui, le dernier anneau de la chaîne, au premier Evêque et glorieux fondateur de l'Eglise de Quimper.

La mort, bien que soudaine, ne l'a pas surpris ; il l'attendait. Mais pour les âmes mêmes les mieux préparées, la justice et la sainteté de Dieu ont des exigences qui sollicitent les prières et les suffrages de notre piété reconnaissante. Nous continuerons, Nos Très Chers Frères, à remplir ce devoir. Le mardi 7 Février, un service solennel dit de quarantaine, sera célébré à l'intention et pour le repos de l'âme de Monseigneur Valleau, dans l'église cathédrale de Quimper.

Dans un sentiment de modestie et d'humilité, il a consigné par écrit qu'il ne voulait pas d'oraison funèbre ; ses intentions seront respectées. Si la voix de l'éloquence ne doit pas se faire entendre du haut de la chaire, il nous a semblé qu'il nous était d'autant plus permis d'y suppléer par ces effusions toutes spontanées d'une personnelle et affectueuse vénération, et de tracer, pour perpétuel souvenir, quelques lignes de cette pieuse physionomie d'Evêque qui appartient désormais à notre galerie de famille et à l'histoire de notre diocèse. Nous ne croyons pas avoir dépassé la mesure de la discrétion, ni rien dit pour rompre le secret demandé par les saints Livres *sacramentum regis abscondere bonum est.....* Il est bon de cacher le secret du roi..... mais il y a honneur à découvrir et révéler les œuvres de Dieu *opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est.* (TOBIE, II, 7.) Oui, c'est Dieu que nous voyons et que nous voulons honorer dans son Pontife. Ce qui est vrai du prêtre, l'est surtout de celui qui a reçu la plénitude du sacerdoce, *sacerdos alter Christus,* le prêtre est un autre Jésus-Christ ; *opera Dei,* les œuvres de Dieu, de ce Dieu qui départit les dons de l'esprit et du cœur, qui dispense ses grâces et les met à la disposition de notre liberté, suivant les vocations à remplir. Il nous avait donné Monseigneur Valleau, de Lui nous viendra notre nouvel Evêque. Dans celui qui sera choisi, dans celui qu'enverra le Souverain Pontife, nous saluerons l'élu de Dieu.

Hâtons, Nos Très Chers Frères, par nos prières l'arrivée

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de ce père qui mettra fin au veuvage et au deuil de l'Eglise de Quimper. Gagnons d'avance sa sympathie, attirons-le vers nous, par la fidélité et la ferveur de notre foi, par notre esprit d'union et de paix, par notre respect traditionnel de l'autorité. Heureux de bénéficier de ces dispositions, nous, les Vicaires capitulaires, dont le nom signifie une délégation transitoire, le vicariat d'un jour, nous éprouverons soulagement et même douceur à nous acquitter de nos graves devoirs, nous sachant, à défaut du prestige puissant réservé à la dignité épiscopale, soutenus par le secours et la grâce de Dieu, par le zèle aussi et la bonne volonté de tous.

A CES CAUSES :

Après en avoir délibéré avec nos Vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de l'église cathédrale de Quimper,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Les prêtres réciteront à toutes les messes, la collecte, secrète et post-communion de *Spiritu Sancto*, jusqu'au jour où nous apprendrons que le Souverain Pontife a daigné instituer un Evêque de Quimper.

Cette oraison sera récitée après les oraisons prescrites par la Rubrique, tous les jours : excepté, 1° dans les doubles de 1ère classe ; 2° dans les doubles de 2e classe, si la messe est conventuelle ou si elle est chantée ; 3° dans toutes les messes de *Requiem* (*).

Nous recommandons à tous les fidèles, et particulièrement aux communautés religieuses, d'adresser à Dieu de ferventes prières pour qu'Il nous donne un Evêque, selon son cœur.

Et sera notre présent Mandement lu et publié au prône de la grand'messe, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Quimper, le 6 Janvier 1899.

ÉMILE FLEITER,
*Vicaire Capitulaire.*

FRANÇOIS CORRIGOU,
*Vicaire Capitulaire.*

QUEINNEC,
*Ch. hon., Secrétaire de l'Évêché.*

---

PRIÈRES POUR MGR VALLEAU. — **Service funèbre célébré à Saint-Pierre de Saintes, le 10 Janvier.** — « Que les heures de l'existence sont diverses ! Tantôt elles sonnent gaiement à l'horloge du temps, tantôt elles se font entendre, lentes et solennelles... »

Ainsi s'exprimait Mgr Valleau, au début de la Lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon, à l'occasion de la prise de possession de son siège

(*) Voir *Ordo*, page XIV, 1°.



épiscopal. Ces paroles nous revenaient à la mémoire, au cours de la funèbre cérémonie célébrée, en l'insigne basilique de Saint-Pierre, mardi matin. Quel contraste, en effet, entre cette cérémonie et celle du 5 mars 1893 ! On était alors en fête pour la consécration du nouveau Pontife. Les cloches remplissaient les airs de leurs plus joyeux carillons ; les nefs de la Cathédrale, splendidement ornée, ne pouvaient contenir la foule avide de suivre les détails d'une cérémonie si touchante et si rare ; des chants de gloire et d'espérance alternaient avec les marches triomphales exécutées par la fanfare du collège de Pons... Et mardi, les cloches sonnaient tristement le glas funèbre, les ornements du sacre étaient voilés par les parures de deuil, les voix faisaient entendre le chant des morts, et la même foule se pressait dans la vieille Cathédrale, priant pour l'âme de celui dont elle recevait avec émotion, il n'y a pas encore six ans, la première bénédiction pontificale !

M. le chanoine Carteau, Archiprêtre de Saint-Pierre, voulant honorer dignement la mémoire de son prédécesseur, et répondre aux désirs des paroissiens, n'a rien négligé, de concert avec MM. les Membres de la Fabrique, pour donner à cette cérémonie le caractère d'une imposante manifestation.

Monseigneur l'Evêque de La Rochelle et Saintes présidait, assisté de ses deux vicaires généraux, et entouré de 60 autres prêtres, parmi lesquels on remarquait MM. les Archiprêtres de La Rochelle, Rochefort, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac ; MM. les Supérieurs de Pons et de Montlieu ; MM. les chanoines Béal, Marchive, Knell, Perrier, Giraudeau, Barbraud, Jambon ; MM. les Doyens de Cozes, Gémozac, Saint-Savinien, Montlieu, etc. La famille de Mgr Valleau était représentée par quinze de ses membres, venus de la Rochelle et La Jarrie. La Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure, la Société des Travailleurs réunis, la Compagnie des sapeurs-pompiers avaient envoyé des délégations, ainsi que les pensionnats et communautés de la ville.

Pendant la messe, célébrée par Monsieur l'Archiprêtre, et l'absoute, donnée par Monseigneur, les chants liturgiques ont été exécutés avec piété par un groupe de jeunes élèves de l'Institution diocésaine de Pons, dirigés par M. le chanoine Jeandeau, directeur de la division ecclésiastique, et accompagnés par M. A. Vercheval, professeur de musique de l'établissement.

Le catafalque s'élevait majestueux au milieu du chœur, surmonté d'un baldaquin soutenu par quatre colonnes ornées d'écussons au chiffre du regretté défunt, et au milieu desquelles se détachaient les armes épiscopales entourées de crêpe, et la mitre de deuil.

Après le service divin, et pendant que le clergé rentrait à la sacristie, les voix des chantres et des jeunes gens placés derrière le maître-autel firent monter vers le Ciel une dernière prière, par le chant du *De Profundis*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Ce fut une déception pour les nombreux assistants de ne point entendre, en cette douloureuse circonstance, la parole de Mgr Bonnefoy, qui sait toujours se mettre si bien à l'unisson de nos joies et de nos tristesses. Sa Grandeur a voulu respecter ainsi l'intention formellement exprimée par Mgr Valleau, demandant dans l'expression de ses dernières volontés qu'aucun éloge funèbre ne soit prononcé après sa mort.

Et maintenant que nous avons acquitté en commun, par nos larmes et nos prières, le tribut de reconnaissance, d'affection et de regrets que nous vous devions tous, ô vénéré Pontife, chacun de nous gardera dans son cœur le souvenir de vos vertus et de vos paternelles bontés. Nous espérions que le Seigneur, en qui vous aviez vous-même placé toutes vos espérances, exaucerait le vœu que nous formions, au jour de votre sacre, en union avec le Prélat consécrateur, et que vous resteriez, pendant de longues années, à la tête du beau diocèse qui vous pleure aujourd'hui ! Nous adorons les desseins de la divine Providence ; si votre Episcopat n'a pas eu la durée des longues années que ses débuts semblaient promettre, il a été du moins fécond par les œuvres que vous avez accomplies et les exemples que vous avez donnés, jusqu'au moment où la mort est venue vous surprendre au milieu de vos travaux. Et vous avez pu, sans doute, dans le secret de votre agonie et l'isolement de votre dernière heure, redire à Dieu la parole que lui-même vous avait inspirée, et dans laquelle votre âme devait puiser encore, en cet instant suprême, sa force, sa consolation, son espérance pour l'éternité :

*In te Domine speravi... Non confundar in æternum !...*

V. de St-P.

(*Bulletin religieux du diocèse de la Rochelle et de Saintes.*)

ANGERS. — Mgr Valleau était vraiment aimé à Quimper. Il acceptait de si bon cœur de présider toutes les cérémonies auxquelles on l'invitait ! Sans compter avec la fatigue, il se donnait à tous avec un empressement et une bonne grâce qui touchaient profondément ses diocésains.

Sa sollicitude s'étendait au delà des limites de son vaste diocèse, jusqu'aux Bretons émigrés au Hâvre ou en Anjou. Il s'intéressait vivement à ce qui les touchait. Il aimait à recevoir, à ce sujet, les correspondances des prêtres qu'il avait envoyés au milieu de ces pauvres gens, si dignes d'intérêt. On sait que les ecclésiastiques chargés de l'Œuvre des Bretons, tant à Angers qu'à Trélazé, appartiennent au diocèse de Quimper et qu'ils ont été envoyés par Mgr Valleau. Les Bretons d'Angers ne l'ont pas oublié ; aussi en ont-ils témoigné publiquement leur reconnaissance, en faisant dire une messe, dimanche dernier, pour le repos de l'âme du regretté Prélat.

(*Semaine religieuse d'Angers.*)



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Adoration, les *20, 21* et *22 Janvier*. Le Saint-Sacrement restera exposé, depuis la messe, à *8 heures*, jusqu'à la bénédiction du soir.

*Vendredi 20*, et *dimanche, 22*, à *8 heures du soir*, sermon par M. Cogneau, professeur au Grand-Séminaire ; Bénédiction.

*Samedi, 21*, à *8 heures* du soir, bénédiction du Saint-Sacrement.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Samedi, 21 Janvier*, la messe de 8 heures sera célébrée pour l'Eglise et la France.

*Dimanche, 22*, fête de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires. Réunion, à *7 h. 3/4 du soir ;* sermon par M. Plougoulm, vicaire à Saint-Corentin, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Indulgence plénière pour les membres de l'Archiconfrérie, aux conditions ordinaires.

*Vendredi, samedi et dimanche, 27, 28 et 29 Janvier*, Triduum solennel en l'honneur de saint François de Sales. Exposition du Saint-Sacrement, après la première messe. Le soir, à *7 h. 3/4*, chant des Complies ; sermon par M. Duval, professeur au Grand-Séminaire, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Vendredi, 27 Janvier*, fête de saint Jean-Chrysostome, patron de l'Œuvre des *Ecoles d'Orient*, à *8 heures*, messe aux intentions des associés et pour les membres défunts. Bénédiction du Saint-Sacrement. (Quête au profit de l'Œuvre.)

N. B. — Indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

**Communiqué de l'Évêché.** — Le Ministère des Colonies demande deux prêtres pour être envoyés à Madagascar en qualité d'aumôniers militaires, l'un en résidence à Tananarive et l'autre à Tamatave. Messieurs les Vicaires capitulaires sont disposés à donner toutes les autorisations nécessaires aux prêtres du diocèse qui se présenteraient pour ces postes de dévouement. Les demandes doivent être adressées à M. le Supérieur du Grand-Séminaire, à Quimper.

**Nécrologie.** — I. M. CUEFF, *Curé-doyen de Plouigneau.* — Nous apprenons avec regret la mort de M. Cueff, Curé de Plouigneau, décédé dans sa 59e année.

Né à Saint-Pol-de-Léon, le 4 Février 1840, M. Cueff (Tanguy-Isidore-Marie) ordonné prêtre, le 31 Juillet 1864, fut successivement vicaire à Kernével, à Plourin-Ploudalmézeau, à Quéménéven, à Plogoff, puis à Bannalec. Nommé recteur de Saint-Thurien, en 1878, il était curé de Plouigneau, depuis le 6 Août 1888. Prêtre plein de zèle, M. Cueff a travaillé pour le bien dans les différents postes qu'il a occupés ; il s'est beau-

Archives diocésaines Quimper et Léon



coup fatigué dans les Missions bretonnes, dont il fut, longtemps, un des prédicateurs recherchés. A Plouigneau, il a donné à l'élégante église paroissiale son couronnement naturel, en construisant le clocher qui la surmonte actuellement.

Souffrant depuis plusieurs mois, il s'est éteint, mardi 17 Janvier. Ses funérailles ont lieu, aujourd'hui, jeudi 19.

II. M. KERLIDOU, *missionnaire en Amérique.* — Une lettre de Burlington (Vermont, Etats-Unis) nous annonce la mort d'un prêtre originaire de notre diocèse, où il compte encore plusieurs condisciples et de nombreux amis, M. Kerlidou (Joseph-Marie). Né à Landerneau, en 1849, il fut ordonné prêtre à Quimper, le 10 Août 1873 et nommé vicaire d'Audierne. Après un an de ministère dans cette paroisse, il partit avec le vénérable Mgr de Goësbriand pour son diocèse de Burlington. C'est là qu'il a été enlevé, le 27 Décembre dernier, par une douloureuse maladie, après un apostolat de 25 ans. Car « apôtre, M. Kerlidou le fut véritablement; il a passé en faisant le bien et en sauvant les âmes ».

Son enterrement, auquel assistaient Mgr de Goësbriand avec son coadjuteur et 30 prêtres du diocèse, a donné lieu à une touchante manifestation. Son compatriote et ancien Curé M. J.-M. Cloarec, désirait qu'il fût enterré dans le cimetière de Burlington, près de M. Yvinec et d'un prêtre de Vannes, mort il y a 18 mois; mais les paroissiens de M. Kerlidou ont tenu à avoir la dépouille mortelle de leur bon pasteur, qui lui-même avait demandé à être enterré dans sa Mission.

Nous prierons pour le repos de son âme, tout en étant convaincus, avec notre vénérable correspondant, « que le digne missionnaire a déjà reçu la récompense promise à ceux qui pour Notre-Seigneur ont quitté parents et amis. »

III. **Une vie bien remplie : 60 ans au service des pauvres.** — On nous écrit de Brest :

« Jeudi, 12 Janvier, un grand nombre d'amis et le personnel de la maison, en tête MM. les administrateurs et les médecins, accompagnaient à sa dernière demeure une modeste religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve, décédée à l'hospice civil de Brest, où s'est écoulée sa vie.

« La Sœur Marie Le Cam était née à Plouha (Côtes-du-Nord), le 23 Janvier 1817. Elle entra, en 1839, au Noviciat des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve à Bécherel, d'où ses supérieures l'envoyèrent à l'hospice civil de Brest. Elle y a passé près de 60 ans, à l'emploi de la buanderie, qu'elle a dirigée tant que ses forces le lui ont permis, avec autant de dévouement que de savoir-faire. Douée d'un grand esprit de foi, d'une solide piété, très respectueuse pour ses supérieures, aimable et complaisante pour tous, elle était universellement appréciée et aimée.



« La Sœur Marie était aussi chargée, au-dehors, de l'inspection des enfants assistés, et c'est surtout envers ces pauvres délaissés qu'elle a exercé la charité si tendre qui la caractérisait. Ne craignant ni la peine ni les fatigues, elle allait de village en village, arrivant à l'improviste chez les « nourriciers », pour s'assurer que ses chers enfants avaient le nécessaire. Aussi les pauvres petits l'aimaient comme leur mère et, dans les hameaux de Telgruc, Argol, Saint-Nic et Crozon, où les orphelins de l'Assistance sont particulièrement nombreux, tous couraient au-devant de celle qu'ils appelaient « la bonne Mère Marie ».

« Elle s'occupait d'une manière spéciale des jeunes filles élevées à la Maison de Brest. Que de bien elle leur a fait par les excellents conseils que lui dictait son sens droit, les formant à la vertu, à la piété et à l'amour du travail. Plusieurs sont devenues religieuses; celles qui se sont établies dans le monde étaient heureuses de venir lui présenter leurs enfants. Aussi, quel touchant témoignage de reconnaissance elles sont venues lui rendre sur son lit de mort !

« La Sœur Marie a cependant quitté la communauté de Brest, pendant quelques semaines, voici en quelles circonstances : en 1860, on décida de construire, à l'hôpital de Saint-Brieuc, un quartier spécial pour les incurables. Des dons furent offerts, des lits fondés ; mais les ressources étaient encore insuffisantes. Avec l'approbation de l'Autorité diocésaine on résolut de faire une quête, et la R^de^ Mère Supérieure, qui connaissait les aptitudes de Sœur Marie, la demanda pour cette pénible mission. Elle parcourut tout le diocèse, récoltant d'abondantes aumônes, et l'hospice des incurables, qui rend actuellement de si grands services, fut fondé..... Sa quête terminée, Sœur Marie revint à l'hospice de Brest, qu'elle n'a plus quitté et où elle désirait mourir.

« Un moment, elle se demanda si elle aurait cette consolation ; sentant ses forces disparaître et se voyant condamnée au repos, elle craignit de devenir une charge. Mais 60 ans passés au service des pauvres lui avaient bien gagné ses « invalides ». Grâce à l'autorisation de MM. les Administrateurs, toujours bienveillants, elle s'est éteinte dans la maison où elle a tant travaillé et pour laquelle, du sein de l'éternel repos, elle continuera à prier. X..... »

IV. Le R. P. BERGERON. — Dimanche dernier, à 9 heures, ont été célébrées, avec la plus grande simplicité, les obsèques d'un vénérable religieux, l'excellent P. Bergeron, de la Compagnie de Jésus.

Le P. Ernest Bergeron avait été élevé, dans sa famille, dans l'ignorance absolue de tout principe religieux : il faisait ses études dans un des lycées de Paris quand il rencontra un prêtre qui sut lui inspirer confiance et l'instruisit des vérités religieuses.

Archives diocésaines Quimper et Léon



Plus tard, entré dans une étude de notaire, il fit la connaissance du P. de Ravignan, qui devint son directeur. Ernest Bergeron ne tarda pas à entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus.

Depuis 25 ans environ, le P. Bergeron était à Brest, au collège N.-D. de Bon-Secours, dont il a suivi toutes les vicissitudes. Il a professé surtout les classes de grammaire, la 4me et la 3me. Ces dernières années, il occupait la chaire de rhétorique. Ses anciens élèves ont tenu à accompagner, en grand nombre, à sa dernière demeure, le vieux maître qui savait inspirer à tous affection et respect. *(Etoile de la Mer.)*

R. I. P.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Le Souverain Pontife, dont la santé se maintient d'une manière si prodigieuse, a reçu en audience, ces jours derniers, plusieurs prélats Evêques français, entre autres Mgr Renou, Archevêque de Tours, Son Em. le Cardinal Perraud, Evêque d'Autun, et Son Em. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris. Celui-ci restera à Rome une vingtaine de jours.

— Le Pape vient d'envoyer une Lettre aux Evêques de l'Amérique du Sud. Ce n'est pas celle que l'on annonce, depuis quelque temps, au sujet de la question de « l'Américanisme » et qui s'adresse à l'Episcopat des Etats-Unis.

La présente Lettre se rapporte à un projet de réunion des Evêques de l'Amérique du Sud, pour traiter les intérêts religieux de ce pays.

Sur le désir même des Evêques, le Souverain Pontife indique Rome comme lieu de la réunion, qui se tiendra dans le courant de 1899.

---

Angers. — **Persécution fiscale.** — On lisait récemment dans la *Revue de l'Ouest :*

« Non loin du confluent de la Maine et de la Loire, dans la commune de Bouchemaine, il est un petit village déshérité, nommé Pruniers.

« Privé de toute communication rapide, sans chemin de fer, sans tramway, sans omnibus ou diligence d'aucune sorte, le hameau ne se compose guère, en dehors de trois ou quatre villas de bourgeois angevins, que de quelques habitations d'artisans, de très modestes fermes et d'humbles masures de journaliers et travailleurs des champs.

« Deux religieuses y habitaient.

« Une âme charitable leur avait donné une maisonnette avec un jardinet. Là, le hameau de Pruniers étant à quatre



ou cinq kilomètres tant d'Angers que de la commune de Bouchemaine, les religieuses avaient d'abord ouvert une école libre, où les petits enfants pauvres du pays — et personne n'y est riche — venaient chercher l'instruction obligatoire sans avoir besoin de faire par la chaleur, le gel, la neige ou la pluie, les quatre à cinq kilomètres les séparant, soit des écoles du chef-lieu, soit de celles de la commune.

« Peu après, grâce aux services rendus et au bien accompli, l'école libre devint école communale, et un royal traitement de trois cents francs par tête fut alloué aux deux religieuses.

« Plus encore que par le passé, elles continuèrent à faire le bien et à être, avec le curé du village, la providence de la région.

« Si, au milieu de ses travaux, un ouvrier des champs se blessait d'un coup de hache, de faucille, de serpe ou de faux, vite, avant l'arrivée du médecin d'Angers, il accourait chez les sœurs faire bander sa plaie. En attendant les médicaments réclamés au pharmacien, si pour ses petits une humble ménagère chargée de famille avait besoin d'une compresse d'arnica, elle venait la chercher chez les religieuses. Fallait-il soigner un vieillard abandonné, veiller une morte sans famille, secourir un ouvrier malade, privé de tout soin? les deux religieuses étaient là et multipliaient leurs bons offices envers tous.

« Or, les journaux de Maine-et-Loire nous apprennent qu'à la requête du fisc, un huissier vient de saisir la pauvre demeure des humbles religieuses de Pruniers, et que prochainement M. Gioux, avoué, la vendra à la barre du tribunal d'Angers sur la mise à prix de 2,000 fr.

« Les petits enfants du pays n'auront plus d'école, les deux religieuses plus d'abri, et avec elles tous les déshérités de la région perdront leurs servantes dévouées et gratuites. »

Hélas! ce sera l'histoire de bien des paroisses, quand on aura réalisé les plans de laïcisation... Les pauvres et les malheureux seront les premiers à en souffrir.

---

**Avis aux acquéreurs des biens des religieux.** — Lorsque l'héroïque Pie IX excommunia tous les usurpateurs des biens de l'Eglise et *leurs complices*, Napoléon III, qui n'était cependant pas scrupuleux, fit demander par le duc de Grammont au cardinal Antonelli, s'il était compris lui, empereur, dans cette excommunication. Le cardinal répondit finement à l'ambassadeur : « Dites à votre maître qu'il le sait mieux que moi. »

Je ne souhaite à personne, pas même à mon pire ennemi, d'avoir à se poser cette question si redoutable, surtout au moment de la mort. *(Semaine religieuse* de Cambrai.)

Archives diocésaines Quimper et Léon



**La vraie récompense.** — Le vice-amiral de Maigret, présidant la distribution des prix du lycée de Cherbourg, a évoqué pour ses jeunes auditeurs la belle figure de l'amiral Courbet, et conté ce joli trait de caractère du grand marin :

« Un jour du mois d'Octobre 1883, à Hanoï, je venais de recevoir un télégramme dans lequel le Ministre nous annonçait une distribution de croix et de grades, attribués à plusieurs d'entre nous. Le nom de l'amiral Courbet, de celui qui avait si glorieusement conduit ses marins et ses troupes à la victoire, n'était pas en tête des nôtres.

« J'allai vers lui, fort ému, et en lui communiquant la dépêche, je lui fit part du vif chagrin que j'éprouvais à voir différée la reconnaissance qui lui était due ; il me répondit simplement, avec son lin et bon sourire :

« — Quand vous aurez encore un peu vieilli, mon cher ami, vous verrez que la vraie satisfaction n'est pas d'être récompensé, c'est d'avoir fait ! »

Combien rares sont ceux qui se contentent de cette « vraie satisfaction ! » et, parmi ceux qui sollicitent une récompense, combien l'ont vraiment méritée ? *(Semaine du Puy.)*

---

**La fantaisie.** — Nous avons souvent entendu dire qu'en France la fantaisie pénétrait partout, et arrivait à tout dominer, malgré la sévérité des règlements. On le dit en particulier des uniformes.

La même observation peut s'appliquer aux choses de l'Eglise, à celles qui touchent le plus près aux Saints Mystères. Nous voyons se multiplier les bordures, les franges autour des corporaux, les broderies sur le corporal lui-même. Il n'en doit pas être ainsi. Le corporal ne doit recevoir aucun enjolivement. Ils sont tous prohibés, par ce motif si grave que des parcelles de la Sainte Hostie peuvent tomber sur ces broderies ou franges et y être retenues. — Il en est de même pour les palles : la règle est qu'elles soient entièrement unies. Les palles ne sont, dans la liturgie, que le corporal dont la partie supérieure serait relevée sur le calice ; on l'a détachée, à cause du danger qu'elle présentait ; le calice pouvait être renversé.

Il est grandement à désirer que toutes nos paroisses et communautés se conforment à ces importantes rubriques.

*(Revue du diocèse d'Annecy.)*

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Saint Henri,** par M. l'abbé Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont. 1 vol. in-12 de la collection « les Saints ». — Paris, Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90

M. l'abbé Lesetre, curé de Saint-Etienne-du-Mont, bien connu pour de beaux travaux d'érudition religieuse, vient d'ajouter un Saint Henri à la collection « Les Saints ». Ce livre est tout d'abord une œuvre de science, où les



amis du moyen-âge trouveront élucidés avec méthode et avec élégance bien des points de cette histoire d'Allemagne où les deux pouvoirs, temporel et spirituel, marchaient d'accord pour la pacification et l'organisation des empires. C'est aussi avec le plus vif intérêt qu'on y suivra l'action féconde des bénédictins et qu'on lira tout un chapitre remarquable à tous égards sur le rôle du pouvoir chrétien et sur l'union de la sainteté et de la politique. Les nombreux français qui ont reçu le prénom d'Henri n'avaient jusqu'ici sur leur saint patron aucun travail digne d'être lu. La lacune est désormais comblée de la façon la plus heureuse.

---

**Chez les Pauvres.** — L'œuvre de la Première-Communion et des Orphelins-Apprentis d'Auteuil vient de publier un charmant petit livre in-8° illustré, d'une centaine de pages, intitulé « Chez les Pauvres ».

Ce livre, qui ne donne pas de conseils, rappelle de simples exemples.

Il fera passer un bon moment aux malades, intéressera les jeunes gens ; peut-être ne sera-t-il pas inutile aux visiteurs des pauvres et aux dames de charité. — Prix de l'exemplaire : **0 fr. 60.**

---


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

## LE MALT KNEIPP

En notre siècle de surmenage et de lutte à outrance, où chacun de nous a besoin de ses forces, il est certain que l'on ne devrait jamais prendre un excitant tel que le café qui ruine rapidement l'organisme, surexcite le système nerveux, et amène trop souvent des troubles digestifs bientôt suivis de constipation.

J'entends bien qu'il serait pénible de se priver totalement de café, soit pour le petit déjeuner du matin, soit après le repas, et je ne conseillerais pas un procédé aussi radical alors qu'il suffit pour obtenir un café délicieux et vraiment digestible de le mélanger par moitié avec le **Malt Kneipp.**

Votre café n'y perdra rien en arôme et vous y gagnerez en économie, car le **Malt Kneipp** est d'un prix peu élevé, quant à votre santé vous ne tarderez pas à la voir se relever progressivement, vos douleurs d'estomac disparaîtront, votre sommeil sera plus calme et votre cerveau plus libre, car vos nerfs se détendront sous l'influence de cet excellent mélange.

Le **Malt Kneipp** se trouve dans toutes les épiceries, mais il faut éviter la contrefaçon et demander les paquets blancs et bleus portant le portrait de Kneipp et l'adresse du siège social, 66, Boulevard Sébastopol, à Paris.

Pur avec le lait, le **Malt Kneipp** forme le meilleur déjeuner du matin.

DOCTEUR X...

---

# LIBRAIRIE Vve R. LE GALL

12, Quai du Stéir, QUIMPER.

Grand Choix de Livres français et bretons pour Prix de Catéchisme

PAROISSIENS, depuis 0 fr. 15 cent.

Toutes les Publications nouvelles et importantes pour les Ecclésiastiques.

**ORNEMENTS & FLEURS D'ÉGLISE**

STATUES TERRE CUITE, CHEMINS DE CROIX. MISSELS. ENCENS. ETC.

**La Maison se charge de faire dorer et argenter les Vases sacrés, à TRÈS BON COMPTE.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# Importance de la Nutrition

Que faire pour rendre robuste un enfant délicat et ramener sa santé compromise par une cause quelconque, croissance, dentition, etc. ? Assurer son alimentation et la rétablir, si elle fait défaut. La lettre suivante nous en fournit une preuve de plus :

Paris, 4 Mars 1898.

Messieurs, ma fillette, âgée de six ans, atteinte d'une coqueluche très pénible, ne pouvant garder aucun aliment, était devenue d'une faiblesse extrême ; nous étions désespérés de la voir dans cet état.



Madeleine LANIER

Sur le conseil du Médecin, nous eûmes recours à l'Emulsion Scott, et, à notre grande joie, l'enfant, très difficile, la prit non seulement aisément, mais la réclamait même comme une friandise. Aussi, dès la première semaine, retour de l'appétit et des forces, disparition de la toux : notre fillette était sauvée ! L'amélioration continua progressivement et la santé est aujourd'hui parfaite.

Agréez, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée. (Signé) : Lanier, 44, rue de la Tour-d'Auvergne.

Trouvant la fillette sans appétit et très amaigrie, le Docteur songe de suite à rétablir la nutrition de l'enfant et, dans ce but, donne la préférence à l'Emulsion Scott. Cet exemple n'est pas isolé, car dans tous les pays du monde, les Médecins connaissent les précieuses qualités de ce médicament-aliment. Tous savent que c'est l'association, sous la forme la plus scientifique, la plus assimilable, de l'huile de foie de morue avec la glycérine et les hypophosphites de chaux et de soude, c'est-à-dire des éléments d'une nutrition complète. Ils savent encore que son goût agréable la fait accepter avec plaisir par les personnes les plus difficiles, les estomacs les plus délicats, sous tous les climats et en toutes saisons.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 27 Janvier 1899. N° 4.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvre recommandée ; Offices extraordinaires ; Service pour Mgr Valleau ; Condoléances ; Propagation de la Foi ; Pélerinage national à Lourdes ; Participation des Œuvres catholiques à l'Exposition de 1900 ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite) ; Un bon avis.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Lyon ; Savoie ; A l'étranger ; Intéressante statistique, etc.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 29 Janvier.* — Septuagésime. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.

*Lundi, 30.* — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

*Mardi, 31.* — Prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Jardin des Oliviers *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

*Mercredi, 1er Février.* — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

*Jeudi, 2.* — PURIFICATION DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. *(Fête de la Chandeleur)*. Double de 2e classe. Blanc.

*Vendredi, 3.* — Ste Geneviève de Paris, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Samedi, 4.* — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Camaret | 29, 30 et 31 Janvier. |
| Ploudalmézeau | 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Février. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Février 1899, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LE CLERGÉ DES PAROISSES.**

Dans chacune des innombrables paroisses où les fidèles de toute nation et de toute langue se groupent autour d'un même autel, se trouvent ou un plusieurs représentants de JÉSUS, du Bon Pasteur. Nous qui savons avec quelle sollicitude pleine d'amour JÉSUS veille sur chacune des âmes qu'il a rachetées, nous ne pouvons douter qu'il n'enveloppe d'une tendresse spéciale les prêtres, chargés par lui de tenir sa place auprès des fidèles. Recommander à la piété des chrétiens ces bien-aimés de son Cœur sacré, c'est assurément faire œuvre qui lui plaise ; et il ne demande qu'à exaucer de semblables prières.

Le prêtre, qui a reçu de JÉSUS-CHRIST, par l'intermédiaire de son évêque et du pape, la mission de mener au ciel une portion du troupeau confié à Pierre, mérite tout d'abord le respect de ses ouailles. La haute charge qu'il remplit l'élève au-dessus des représentants du pouvoir humain, des puissants et des riches. Le respecter, c'est respecter DIEU ; l'attaquer, le mépriser, faire peu de cas de lui, c'est s'en prendre à DIEU lui-même.

Le respect ne suffit pas envers celui qui répand tant de bienfaits, dans l'ordre spirituel et même temporel ; le prêtre est le père de la paroisse, et les enfants bien nés ne croient pas faire assez en respectant leur père ; ils l'aiment et ils sont heureux de lui témoigner leur affection reconnaissante.

Les catholiques aiment d'autant plus ce père, qu'il se dévoue pour eux, qu'il accepte pour eux une position, admirable assurément au point de vue de la foi, bien précaire souvent ou bien pénible au point de vue humain.

Le prêtre de campagne, isolé, perdu dans son village, le prêtre des villes, surchargé par un ministère écrasant, ne méritent-ils pas une affection vraiment filiale des chrétiens auxquels ils consacrent leur existence ?

La meilleure manière de prouver au père de la paroisse qu'on l'aime, sera de lui obéir et de lui venir en aide, quand il aura besoin de nous. Il devra, en effet, demander souvent notre appui, notre concours moral et même des secours temporels, surtout à notre époque où le poids de la plupart des Œuvres retombe sur le clergé : ne lui refusons pas notre aide, tant que cela dépendra de nous.

Mais il est un appui que tous nous devons et pouvons donner à notre pasteur, c'est celui de la prière, d'une prière filiale, pleine de reconnaissance et de foi, prière tout particulièrement agréable au Cœur de JÉSUS, au Cœur du prêtre par excellence.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**ŒUVRE RECOMMANDÉE** : PLOUDALMÉZEAU, du 1er au 10 Février, Adoration, prêchée par les RR. PP. Jésuites de la Résidence de Quimper.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi, Samedi et Dimanche, 27, 28 et 29 Janvier*, Triduum solennel en l'honneur de saint François de Sales. Exposition du Saint-Sacrement, après la première messe. Le soir, à 7 *h. 3/4*, chant des Complies ; sermon par M. Duval, professeur au Grand-Séminaire, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé.

**Œuvre de Saint-François de Sales.** — Dimanche prochain, 29 Janvier, jour de clôture du Triduum traditionnel, en l'église de Saint-Mathieu, fête patronale de l'*Œuvre de Saint-François de Sales.*

A 6 h. et à 7 h. 1/2, messes pour les Associés vivants et défunts.

Le soir, pendant le salut solennel du Très Saint-Sacrement, quête au profit de l'Œuvre.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

**Service de Mgr Valleau.** — Comme l'a annoncé le Mandement de MM. les Vicaires capitulaires, le service solennel, dit de quarantaine, pour le repos de l'âme de notre regretté Evêque sera célébré, le mardi 7 Février, à 10 heures.

Mgr Dubourg, Evêque de Moulins, qui doit assister, le 2 Février, à Rennes, au sacre de Mgr Guérard, a bien voulu accepter l'invitation qui lui a été adressée de chanter ce service.

On sait que, pour se conformer aux volontés du vénéré défunt, il n'y aura point d'oraison funèbre.

**Condoléances.** — On veut bien nous communiquer le procès-verbal de la dernière séance de la *Société archéologique* du Finistère. Après avoir adressé un souvenir ému aux autres membres décédés dans le courant de 1898, le Président, M. du Chatellier, a rendu cet hommage à la mémoire de Mgr Valleau, dont on venait de célébrer les obsèques :

« Enfin il est encore une mort qui, quoique prévue, n'en est pas moins douloureuse pour tous, c'est celle de notre vénéré président d'honneur, Monseigneur *Henri-Victor-Félix Valleau*, Evêque de Quimper et de Léon.

« Vous savez l'intérêt qu'il portait à notre société et avec quel plaisir

Archives diocésaines de Quimper et Léon



il s'entretenait de nos études, apportant dans la discussion l'esprit le plus libéral et le plus éclairé ; vous savez aussi que plusieurs travaux de lui portent la marque d'une érudition incontestable. Vous n'ignorez pas combien il aimait à se trouver au milieu de nous ; malheureusement ses devoirs épiscopaux ne le lui permirent pas aussi fréquemment qu'il l'eût voulu. Vous vous souvenez tous de l'affabilité avec laquelle il présida notre séance, l'an dernier à cette époque ; nous ne nous doutions pas alors qu'aujourd'hui nous aurions la douleur de le conduire à sa dernière demeure.

« Vous penserez avec moi, j'en suis certain, messieurs, que nous lui devons, comme dernier hommage, de lever la séance en signe de deuil. »

« M. du Chatellier et M. le chanoine Peyron font connaître qu'ils ont reçu des lettres de M. Trévédy et de M. le docteur Corre, nos anciens vice-présidents, qui leur expriment la part qu'ils prennent au chagrin que nous cause la mort de notre très regretté président d'honneur.

La proposition de M. du Chatellier est adoptée à l'unanimité et la séance est levée. »

---

Nous serions reconnaissant à nos confrères de nous envoyer, avant le 15 Février, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, pour que nous puissions en donner la liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure toujours, nous en avons l'assurance, quelques prières à l'œuvre d'évangélisation.

---

**Propagation de la Foi.** — Les « Annales » (n° de Janvier) vont être incessamment expédiées aux chef-lieux de cantons, où MM. les directeurs paroissiaux voudront bien les réclamer. Plusieurs remarqueront que le nombre d'exemplaires qui leur est envoyé n'est pas tout-à-fait le même. En effet, nous avons dû refondre les listes, en tenant compte plus exactement du chiffre d'aumônes recueillies *pendant les trois dernières années*. Bien qu'il ne soit attribué, en principe, qu'un exemplaire par dizaine, soit par 26 *fr.*, nous avons pu dépasser cette moyenne pour la plupart des paroisses, favorisant de préférence celles où les recettes prouvent un réel progrès de l'Œuvre. Nous avons également fait droit, dans la mesure du possible, à toutes les demandes qui nous sont parvenues en temps utile.

Quelques erreurs ont pu se glisser dans nos nouvelles listes d'expédition. Nous prions MM. les directeurs paroissiaux d'adresser leurs réclamations, s'il y a lieu, à *M. le chanoine Rospars*, seul.

---

**Pèlerinage national d'hommes à Lourdes.** — Pour préparer les manifestations de pénitence et de foi qui doivent clôturer religieusement le siècle, un Comité ayant



pour président d'honneur Mgr Billière, Evêque de Tarbes, et pour secrétaire chargé de la direction le R. P. Lémius, Supérieur du Vœu National, à Montmartre, organise un grand pèlerinage national à Lourdes.

Ce ne sera pas, comme le pèlerinage annuel, un émouvant cortège de malades, mais une armée d'hommes, allant demander à la Mère de Dieu, dans son sanctuaire privilégié, le salut de la France. On s'adresse aux hommes seuls, « parce que ce sont eux principalement qui sont responsables de ce mal moral dont nous souffrons, comme pères de famille et comme chefs de la société ; que ce sont eux, surtout, qu'il importe de guérir.

« Il serait à désirer que chaque paroisse, chaque œuvre envoyât au moins un représentant à ce pèlerinage, et que ceux qui ne peuvent y assister donnassent mandat à celui qui les représentera, de prier et de faire pénitence pour eux auprès de la Vierge Marie. »

Les femmes ne sont pas admises à faire partie du pèlerinage ; « mais elles ne sont pas exclues, cependant, puisqu'on leur demande de venir avec ce qu'elles ont de meilleur : avec leur cœur, avec leurs prières et leurs désirs, pour que le Ciel bénisse l'entreprise ; avec leurs aumônes, pour que l'on puisse couvrir les frais de propagande et d'organisation. »

Le pèlerinage aura lieu, dans la semaine du Bon-Pasteur, *du 18 au 21 Avril prochain*. Tous les trains devront être rendus à Lourdes, dans l'après-midi du Mardi 18 Avril, au plus tard, et repartiront dans la journée du Vendredi 21.

Le R. P. Lémius veut bien nous adresser un appel tout spécial. En nous annonçant sa prochaine arrivée à Quimper, il ajoute :

« Dès à présent, laissez-moi vous demander *instamment* vos bons Bretons, qui nous édifieront par leur piété. Il faut que nous soyons en nombre, pour pouvoir plonger la France dans la piscine.

« Je vous dis donc à bientôt et mettons-nous à l'œuvre, pour grandement glorifier Notre-Dame de Lourdes et sauver notre pauvre Patrie. »

Il est impossible que notre diocèse reste en dehors de ce grand mouvement. Il faut qu'il prenne part à ce pèlerinage national et qu'il soit dignement représenté, à Lourdes, par un groupe imposant d'hommes de toutes les classes. Aussi, avec l'autorisation et l'approbation de Messieurs les Vicaires Capitulaires, nous allons nous mettre en mesure immédiatement d'organiser un ou plusieurs trains de pèlerinage qui partiront pour Notre-Dame de Lourdes, le *Dimanche 16 Avril*. C.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Participation des Œuvres Catholiques à l'Exposition universelle de 1900.** — Les principaux représentants des œuvres catholiques, réunis récemment à l'Institut catholique de Paris, ont résolu, après un examen approfondi, que les œuvres par lesquelles se manifeste et s'excerce spécialement l'action intellectuelle, sociale et charitable des catholiques de France, seraient appelées à prendre part à l'Exposition universelle de 1900. Cette résolution a été approuvée par S. Em. le cardinal Richard. Un Comité a été formé pour la réaliser. Il se compose de catholiques notables, membres du clergé, des académies, du Parlement, des corps savants, de la grande industrie, etc.

Les membres de ce Comité, présidé par Mgr Péchenard, Recteur de l'Institut catholique, assisté de MM. le comte de Mun, député du Finistère, le vice-amiral Lafont, etc., devant l'appel général que les organisateurs de l'Exposition ont adressé à toutes les œuvres, à tous les dévouements qui ont pour objet « le développement intellectuel et moral de la classe ouvrière », sont d'avis que l'abstention des œuvres catholiques, en pareil cas, s'expliquerait difficilement. De là leur initiative, pour la gloire de l'Eglise et pour l'honneur de la France.

Ils invitent MM. les directeurs d'œuvres catholiques scolaires, économiques, ou de Missions, à adresser au plus tôt leur adhésion à M. Pierre Griffaton, secrétaire général, rue Coëtlogon, 7, Paris.

---

BIBLIOGRAPHIE. — Un Évêque assermenté (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)* (1).

En parlant de l'utilité qu'il y a à étudier l'histoire des hommes du dernier siècle, j'aurais dû ajouter que, outre l'utilité, on y trouve presque toujours l'intérêt d'une lecture attrayante : La biographie de Claude Le Coz est loin de faire exception : l'historien a du talent, de la méthode ; l'ordre règne si bien d'un bout du livre à l'autre, qu'on suit le héros pas à pas, ou pour mieux dire, jour par jour ; ce héros lui-même n'est pas sympathique, je l'ai déjà dit, mais il n'est point banal ; il prête constamment aux études psychologiques ; enfin, son histoire, du moins pour une grande partie, est l'histoire de la Basse et de la Haute-Bretagne, l'histoire de l'Eglise de France pendant la Révolution, double bénéfice pour celui qui est en même temps Breton patriote et catholique convaincu.

(1) *Un Évêque assermenté (1790-1802), Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine, métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire. — Un beau volume in-8° avec portrait, chez *P.* Le Thielleux, 10, rue Cassette, Paris. (Prix : 7 fr. 50.)



En donnant ici un abrégé très succinct de la vie de Claude Le Coz, nous n'entendons nullement satisfaire d'une manière complète la curiosité des lecteurs de la *Semaine ;* nous voudrions, au contraire, la piquer assez pour faire naître en eux le désir de recourir à un livre que ne peuvent évidemment remplacer de courts aperçus.

Nous avons laissé notre personnage au collège de Quimper. Pour plusieurs, chez nous, il y aura quelque plaisir à se le représenter dans les cours ou dans les vieux bâtiments qu'ils ont connu ; le vieux collège, avec son magnifique perron, sa belle façade, sa chapelle au fronton monumental, avait vraiment grand air ; mais quand on avait franchi le seuil, le palais (ou ce que vous aviez cru tel) offrait l'aspect de la plus maussade des prisons ; c'est dans ce cadre très sombre, que Le Coz présidait les fêtes patriotiques et enflammait ses élèves pour la liberté ; or, la vue seule des sombres murs était bien faite pour inspirer le goût de la nouvelle divinité ; cependant les écoliers, s'ils eurent cette impression, n'en abusèrent point, car les fêtes patriotiques se multipliant toujours, ils finirent par trouver que c'était vraiment excessif, et le 17 Octobre 1792, « les élèves citoyens se plaignirent au Conseil général de la multiplicité des congés et du peu de durée des classes » (1). Il est juste de remarquer que, à ce moment, Le Coz n'était plus Principal ; mais c'est de son temps qu'avait commencé cette étrange situation.

L'influence du Principal ne se faisait pas sentir seulement dans le collège ; le chanoine Grappin, auteur d'une notice biographique sur l'évêque dont il fut l'ami, dit qu'il était souvent appelé par les prêtres du voisinage à prêcher dans leurs églises ; c'est donc qu'il était très bien vu d'une partie du clergé ; en outre, « il travaillait sans cesse à rétablir la paix dans les familles et à réconcilier les ennemis. Investi par la confiance publique d'une magistrature dont les arrêts, pour n'avoir rien d'officiel, n'en étaient pas moins respectés, il empêchait les procès et servait d'arbitre entre les parties. »

Ceci se comprend : la bourgeoisie aisée de Quimper fournissait beaucoup d'élèves au collège de la ville ; la plupart des hommes jeunes de la cité avaient donc vécu sous l'autorité vraiment paternelle de Le Coz, et subissaient volontiers son ascendant ; celui-ci put donc remplir très utilement et très noblement ce beau rôle de conciliateur, grâce à sa haute situation, et aux qualités qu'on lui reconnaissait généralement.

Si nous nous plaisons à reconnaître en lui cet ascendant, en raison des conséquences nous ne pouvons que déplorer celui qu'il posséda sur ses professeurs ; sans doute, si Le Coz put les amener tous, un seul excepté, à prêter le serment

(1) *Histoire du Collège de Quimper*, par M. Ch. Fierville.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sacrilège et schismatique à la Constitution civile du clergé, c'est que ce prêtre savait exercer une sorte de fascination sur ceux qui vivaient dans son entourage habituel ; mais cette influence même montre bien qu'il n'était pas le premier venu ; il devait manier à son gré les intelligences et les volontés, prérogative bien funeste quand elle est exercée par quelqu'un dont le jugement est faux et opiniâtre.

A la mort de Le Coz, on trouva dans ses papiers un écrit intitulé par lui : « Une idée de ma vie ecclésiastique et civile, depuis 1788. » Cette idée la voici résumée par le R. P. Roussel : « A cette époque, prévoyant ce qui arriva depuis, il sollicita auprès de son évêque, M. de Saint-Luc, l'autorisation de se retirer sur le rocher de Sein, pour y passer le reste de sa vie à évangéliser les pêcheurs, depuis longtemps privés de tout secours religieux, mais il ne put l'obtenir. »

Plusieurs fois l'Evêque d'Ille-et-Vilaine reviendra sur cette idée ; il en parlera avec complaisance. Quand un prêtre a eu des ambitions si modestes et d'ailleurs si louables, il les garde dans le secret de son cœur, ou du moins n'en parle que dans l'intimité ; cette obstination de Le Coz à revenir sur ce rêve, me porte à croire qu'il a un peu cédé à la manie du temps, qui était d'affecter du goût pour les mœurs des paysans, des pêcheurs, des populations simples et primitives ; chez l'ancien professeur n'était-ce pas là, peut-être sans qu'il s'en doutât lui-même, un lieu commun de rhétorique ?

En 1790, *le civisme* de Le Coz le désigne au choix des ministres du Roi pour l'organisation du département du Finistère, et il est nommé procureur-syndic du district de Quimper. C'est en cette qualité qu'il publia ses *Observations sur la Constitution civile du Clergé*. Nos lecteurs, du moins les ecclésiastiques, savent ce qu'était ce projet, et n'ignorent pas davantage quels furent les épouvantables résultats de sa réalisation.

Avant d'être promulguée, la *Constitution* avait été discutée, article par article, à l'Assemblée nationale ; des évêques, plusieurs prêtres en avaient signalé l'illégalité, la nullité, dès lors qu'elle était faite en dehors de l'autorité de l'Eglise ; tout ce qui pouvait être dit contre cet acte fut dit et fort bien dit ; il fallait donc une étonnante hardiesse pour défendre une aussi mauvaise cause. Cependant le nouveau procureur-syndic n'hésita pas ; il fit dans son œuvre grand étalage d'érudition, mais ne put trouver un argument spécieux ; d'arguments solides nous ne lui en demandons pas, puisqu'ils faisaient défaut ; mais au moins aurait-il dû chercher quelque chose qui pût l'excuser de s'être trompé lui-même comme à plaisir. Il ne se demande même pas si l'Etat a tous les droits et si l'Eglise n'en a aucun ; pour lui, c'est l'évidence. Qu'un incrédule raisonne ainsi, cela se comprend dans une certaine mesure, et cependant cet incrédule soutient l'absurde ; mais qu'un prêtre base



sur ce principe toute sa politique et tout son droit canonique, voilà ce qu'il ne nous est pas possible de comprendre.

La brochure de Le Coz fut adressée par les Administrateurs du Finistère à tous les districts et municipalités du département, à chacun des quatre-vingt-deux autres départements, à l'Assemblée nationale et au Roi. *(A suivre.)*

---

**Un bon avis.** — La *Semaine religieuse* de Rodez appelle l'attention de ses lecteurs et de ses lectrices sur un article de l'*Ordo* ainsi conçu : « Nous demandons à Messieurs les curés » de nous signaler les religieuses ou les laïques, non autorisés » par nous, qui se permettent, au mépris de nos règlements, de » solliciter et de recueillir des honoraires de messes. au nom » de qui que ce soit. »

Il y a des personnes pieuses qui se font une spécialité de recueillir des honoraires de messes, pour les envoyer à tel sanctuaire, à tel couvent, à tel monastère ou à toute autre destination. Outre qu'elles désobéissent à l'autorité diocésaine, il arrive qu'elles ont à se repentir de leur zèle indiscret.

*(Semaine religieuse de Cambrai.)*

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Après avoir gardé la chambre, pendant quelques jours, par pure précaution sur l'avis de son médecin, Léon XIII complètement rétabli a reçu, le 21 Janvier, fête de sainte Agnès, selon l'antique coutume, les chanoines de Latran venus lui présenter l'offrande traditionnelle de deux agneaux blancs dont la laine sert à tisser les palliums.

On sait que ces agneaux sont gardés au monastère de Sainte-Cécile.

La réception de l'aristocratie romaine est fixée à aujourd'hui, jeudi.

---

**Paris.** — **Les conférences de Notre-Dame.** — *L'Année dominicaine* annonce que, cette année, le R. P. Etourneau étudiera, dans ses conférences de Notre-Dame, la question de la Providence. Voici la marche que suivra le distingué conférencier dominicain :

Première conférence : « La notion de la Providence ; ses bases dans la nature humaine. »

Deuxième et troisième conférences : « La notion de la Providence ; ses obstacles dans la nature humaine. »

Quatrième conférence : « L'idée rationnelle de la Providence. »

Cinquième conférence : « L'idée juive de la Providence. »

Sixième conférence : « L'idée chrétienne de la Providence. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



LYON. — **Conseils, Encouragements.** — Son Em. le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, a écrit à son clergé une lettre, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Après avoir parlé du péril de découragement, de la confiance qu'il faut mettre dans la prière, Son Eminence continue ainsi :

« Nous pouvons courir un autre danger : oublier la puissance divine des moyens de sanctification mis à notre disposition par le souverain Prêtre, et croire que nous devons les *remplacer*, remarquez le mot, par des industries nouvelles. Le zèle le plus ardent peut tomber dans cette illusion. Plusieurs fois, déjà nous avons touché cette question délicate. Il Nous semble utile d'y revenir, pour vous indiquer le chemin de la sagesse et de la vérité.....

« L'arsenal inépuisable et nécessaire du prêtre, à l'heure actuelle comme dans tous les temps, c'est la vie, ce sont les exemples, c'est la doctrine de N.-S. Jésus-Christ, c'est la sainteté personnelle, c'est le respect et l'obéissance à qui sont dus respect et obéissance, c'est la vie surnaturelle inspirant tous nos actes et toutes nos pensées : *Sine me nihil potestis facere!* Nous pouvons faire du bruit par l'éloquence, par une activité naturelle : ce bruit ne fait aucun bien et le vrai bien ne fait pas de bruit. »

Aux Religieuses enseignantes, le Cardinal tient ce langage :

« Qu'est-ce que Dieu vous demande, à l'heure présente ? En premier lieu, conservez avec un soin jaloux vos traditions et l'esprit de vos communautés. Cet héritage, richesse recueillie de vos origines mêmes, doit vous être sacré. La vérité et la vertu ne changent pas. Votre premier devoir est de donner à vos élèves, pour leur intelligence, toute la lumière des vérités de la foi, et d'inspirer à leurs cœurs les énergies de la vertu. Voilà les fondations solides sur lesquelles on peut établir la vie et la rendre utile pour le temps et méritoire pour l'éternité. Agir autrement, c'est bâtir sur le sable et préparer des ruines : l'expérience le proclame, chaque jour.

« Mais, quoi qu'il arrive, nos communautés nombreuses n'hésiteront pas à fortifier l'instruction dans leurs noviciats. Il leur sera facile, surtout dans les centres les plus importants, de trouver tous les moyens pratiques pour réaliser tous les progrès utiles. MM. les supérieurs et aumôniers ne cesseront point de se préoccuper de ce besoin. De plus en plus, nos institutions religieuses affronteront les épreuves d'examens que les circonstances leur imposent, et elles continueront d'y remporter assez de victoires, pour que personne ne puisse mettre en doute leur valeur intellectuelle ou pédagogique. Et en même temps, les noviciats dirigés avec soin, assureront ces âmes, condamnées à se parer de titres profanes, contre



tout affaiblissement de l'obéissance et de la simplicité, qui attirent les bénédictions divines. »

---

SAVOIE. — **Le traitement des chanoines.** — En 1884, la Chambre, en supprimant le traitement des chanoines, avait compris les chanoines de Savoie dans cette proscription.

Mais ces derniers, s'autorisant de la convention du 4 Octobre 1860, et du décret du 28 Décembre 1860, protestèrent devant le Conseil d'Etat. Jusqu'au 1er Janvier 1861, ils avaient été payés au moyen de titres de rente ou *cartelles* remis aux établissements ecclésiastiques. A partir de cette époque, ils avaient remis les *cartelles* au Trésor français, qui leur avait donné en échange un traitement.

Le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 8 Août 1896, reconnaissait le bien fondé de leurs réclamations, et condamnait l'Etat à rendre le traitement ou les *cartelles*.

Après bien des hésitations, le Gouvernement a dû s'exécuter. Aujourd'hui, il réclame au Parlement un crédit supplémentaire de 265,000 francs : 75,000 francs pour restituer les traitements non payés depuis 1885 ; 190,000 francs pour reconstituer les *cartelles*, à l'aide de rente 3 %.

---

A L'ÉTRANGER. — **Bel acte de foi.** — Le Congrès colombien a décrété, avant de se séparer, l'érection d'un monument à Jésus-Christ.

Article premier. — La République de Colombie, à la fin du siècle dans lequel commença sa vie de nation libre et souveraine, accomplit le devoir de reconnaître d'une manière catégorique l'autorité divine sociale de Jésus-Christ, et de le remercier de tous les bénéfices qu'elle a reçus de lui ; elle le fait par la présente loi.

Art. 2. — Comme témoignage de cette reconnaissance, comme symbole de la gratitude nationale et pour perpétuer la mémoire de cet acte du Congrès, par lequel se manifeste le sentiment le plus fort et le profond des peuples de Colombie, il sera élevé un monument qui, après accord pris avec l'autorité ecclésiastique, sera érigé dans l'église cathédrale de Bogota.

Art. 3. — Une copie de la présente loi sera présentée à S. Em. le délégué apostolique, et une autre sera envoyée à S. S. le Pape Léon XIII, par l'entremise de M. le Ministre de la République près le Vatican, comme gage d'adhésion des Colombiens au Vicaire du Christ.

Il est vraiment beau, cet acte d'un peuple qui affirme sa foi avec tant d'éclat.

---

Archives diocésain de Quimper et Léon



**Intéressante statistique.** — Ce qui navre par-dessus tout nos adversaires, c'est la stérilité de tout ce qu'ils ont fait, depuis vingt ans, pour anéantir l'Eglise. Dans le premier volume de ses *Origines de la France contemporaine*, Taine estime que notre pays comptait, sous l'ancien régime, 70,000 prêtres séculiers, 23,000 religieux et 37,000 religieuses, total, 130,000 personnes vouées au service de l'Eglise. Or, veut-on savoir quel est l'effectif actuel du clergé ? Un prêtre éminent, M. l'abbé Bertrin, professeur à l'Université catholique de Paris, a essayé de dégager des diverses statistiques un chiffre aussi approximatif que possible.

Voici le résultat auquel M. Bertrin est arrivé :

| | |
|---|---|
| Clergé séculier . . . . . | 72,440 |
| Religieux . . . . . | 30,000 |
| Religieuses . . . . . | 130,000 |
| Total général. . . . . | 232,440 |

Ainsi, les persécutions révolutionnaires, la Terreur, les décrets, le service militaire, etc., loin de tarir le recrutement du clergé, n'ont fait, pour ainsi dire, que lui donner un nouvel essor. Cent ans après la prise de la Bastille, notre pays compte cent mille Français de plus enrôlés sous la bannière de l'Eglise.

Ces chiffres devraient faire réfléchir les fanatiques et les sectaires.

M. l'abbé Bertrin a voulu savoir quel rang le clergé occupe dans notre patrie, au point de vue de la moralité générale. Un livre spécial, publié, chaque année, par le ministère de la justice sous le titre : *Comptes généraux de la justice criminelle*, fournit les éléments de cette enquête. Les hauts fonctionnaires qui dressent, tous les ans, ces *comptes rendus généraux* ne sauraient encourir la suspicion de cléricalisme. On les a choisis, depuis vingt ans, parmi les adversaires déclarés de l'Eglise. Eh bien ! voici les chiffres révélés sur les « comptes rendus officiels » par M. Bertrin, le nombre de 100,000 étant pris comme unité de comparaison :

MOYENNE DES CONDAMNATIONS CRIMINELLES

| | |
|---|---|
| Professeurs et instituteurs congréganistes. . | 7 70 |
| Professeurs et instituteurs laïques . . . . . | 19 21 |
| Clergé et Congrégations . . . . . | 4 26 |
| Avocats, notaires, avoués, huissiers . . . . . | 100 32 |
| Médecins, chirurgiens, pharmaciens, sages-femmes. . . . . | 25 64 |
| Artistes . . . . . | 33 50 |

Une telle statistique ne réfute-t-elle pas toutes les calomnies de la presse sectaire ? L'abbé Bertrin nous a rendu un précieux service, en tirant de la poussière les documents officiels qui établissent une telle supériorité morale. Hélas ! c'est



précisément cette supériorité qui gêne nos adversaires. Ne pouvant égaler de tels émules, ils prennent le parti de les supprimer.

---

**Les mauvais livres.** — Joseph de Maistre a écrit : « Un chrétien ne doit pas lire de mauvais livres, il perd son argent à se les procurer, son temps et son intelligence à les lire ; s'il en a, un devoir lui reste, de les jeter au feu. »

Mais c'est de l'intolérance, cela ! Oui, c'est l'intolérance intellectuelle, celle que tout esprit sensé doit professer vis-à-vis de l'erreur. Ne nous laissons pas terrifier par le fantôme de ce grand mot. L'intolérance n'est pas mauvaise en elle-même. C'est la loi de toute vie, car c'est la condition de toute lutte. Il n'y a d'intolérance coupable que celle qui lèse un droit. En dehors de ce cas, il faut être intolérant. Le patriotisme est intolérant : il ne souffre pas qu'on insulte le drapeau de son pays. L'homme est intolérant pour les animaux nuisibles, pour l'insecte qui ravage ses blés ou ses vignes, pour le loup qui attaquerait ses troupeaux, pour le tigre qui le dévorerait lui-même. Ces bêtes pourraient peut-être bien faire valoir leur droit à vivre. Mais l'erreur n'en a pas. Un livre mauvais n'a pas le droit d'exister. Il est dû au feu.

(R. P. COUBÉ.)

---

**Pensée.** — L'uniforme est, avec le froc, le seul habit sous lequel aujourd'hui puisse battre un cœur où vivent encore de saints enthousiasmes et de nobles mépris.....

— Tant qu'un peuple aime la guerre, il est au-dessus de la matière ; il comprend le dogme divin du sacrifice ; il échappe aux ténèbres de la fausse sagesse par la plus lumineuse de toutes les routes, celle où la gloire immortelle et la gloire de ce monde répandent en même temps leurs clartés.....

*(Vie du général de Sonis.)*

---

Voici la règle de notre obéissance écrite en grosses lettres : « Il faut tout faire par amour — et rien par force ; il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance. »

Saint François de SALES.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 20 Janvier 1899.*

I. Quinze années de la vie de Montalembert (1835-1850), par le P. G. LONGHAYE. — II. Les Conditions de notre protectorat en Orient, par le P. H. PRÉLOT. — III. La Question liguorienne (fin), par le P. X.-M. LE BACHELET. — IV. Races et nationalités (deuxième article), par le P. L. ROURE. — V. Figures

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de soldats ; Olivier de Clisson, par le P. H. CHÉROT. — VI. L'Antisémitisme et le moyen âge, par le P. J. BRUCKER. — VII. Livres. *R. P. Chapon ; P. Faberl ; Sainte Catherine de Gênes ; P. J. Coppin, SS. R. ; Mgr A. Curé ; Auteur des Paillettes d'or ; G. Rouquette ; P. Lambert ; A. Chollet ; E. Jac ; Dr J.-V. Laborde ; C. Albin ; P. Vial ; H. Bourgeois ; O. Bled ; Comtesse de Courson ; A. Rebière ; C. Paris ; J.-K. Huysmans ; E. Rod ; L. Cheikho, S. J.* — VIII. Evénements de la quinzaine.

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir[r] : *M. George Fonsegrive*

*Sommaire du N° du 16 Janvier 1899.*

*Lettre inédite au général Bedeau,* DUC D'AUMALE. — *Le voyage de Guillaume II et les intérêts protestants,* XXX. — *Notre Père qui êtes aux Cieux* (cinquième partie), Isabelle KAISER. — *La Question du latin, à la Renaissance et aujourd'hui,* C. THIAUCOURT. — *Le Comte de Falloux,* L. LACROIX. — *La France du travail à Rome,* V. DE CLERCQ. — *La France jugée par les Anglais,* B[on] J. ANGOT DES ROTOURS. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

**MANUEL DES FAMILLES CHRÉTIENNES consacrées à la Sainte Famille,** par le P. PHILIPPE FRANCOZ, S. J., *fondateur de l'Association*. Nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur et par le P. JOSEPH ZELLE, S. J. Rendue conforme aux règlements et statuts édictés par Léon XIII. — Vol. in-18 de XXV et 450 pages. Broché : **1** fr. **75** ; Relié : **2** francs.

Voici un excellent volume sur *l'Association des Familles consacrées à la Sainte Famille*. C'est le chef-d'œuvre du vénéré P. Francoz, fondateur de l'Association, à laquelle le Souverain Pontife Léon XIII a donné une extension universelle pour le plus grand bien de l'Eglise et de la société.

Cette publication de la *Société de Saint-Augustin* est destinée à un grand succès. C'est le livre des parents et des enfants, des prêtres et des laïques. Le P. Francoz et le P. Zelle, son collaborateur, ont rendu là un vrai service aux familles et à la religion.

*En vente à la* Société de Saint-Augustin, à Lille, *et dans toutes les librairies catholiques.*

On trouve également à la même librairie tous les genres d'images intéressant l'Association de la Sainte Famille, — chromos et autres — depuis **5** fr. jusqu'à **0** fr. **10** l'exemplaire.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**A CÉDER** pour cause de santé, un très beau et très ancien **Magasin de broderies, tapisseries et lingeries d'Eglise,** dans une grande ville de l'Ouest.

S'adresser à l'Administrateur du *Journal de Rennes*, à Rennes.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

**Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.**

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

**Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).**



# LIBRAIRIE Vve R. LE GALL

**12, Quai du Stéir, QUIMPER.**

**Grand Choix de Livres français et bretons pour Prix de Catéchisme**

PAROISSIENS, depuis **0** fr. **15** cent.

Toutes les Publications nouvelles et importantes pour les Ecclésiastiques.

**ORNEMENTS & FLEURS D'ÉGLISE**

STATUES TERRE CUITE, CHEMINS DE CROIX, MISSELS, ENCENS, ETC.

**La Maison se charge de faire dorer et argenter les Vases sacrés, à TRÈS BON COMPTE.**

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, **49,** rue de Rivoli, Paris.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : **3** FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : **4** FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, **164, BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# POURQUOI SOUFFRIR DE BRONCHITE ?
# LA GUÉRISON EST BIEN FACILE

Une bronchite aiguë qui avait résisté plusieurs années à de nombreux remèdes et guérie rapidement par l'Emulsion Scott, tel est le résumé de la lettre suivante, que nous vous prions de lire :

Marseille, le 12 Février 1898.

Messieurs, depuis plusieurs années déjà, j'étais atteinte d'une bronchite chronique dont je souffrais continuellement. Aussi est-ce avec une crainte trop justifiée que je vis, cette année, approcher les premiers froids, car je fus obligée de m'aliter, exténuée par une toux continuelle et des sueurs nocturnes ; sans appétit, je m'affaiblissais de jour en jour, sans savoir que faire, les nombreux remèdes déjà employés jusque-là ne m'ayant donné aucun soulagement.



Madame CHATEL

C'est à ce moment que j'essayai votre Emulsion Scott, dont je ne tardai pas à ressentir les bienfaisants effets.

Dès les premiers jours du traitement, l'appétit et les forces revinrent : aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer mon parfait rétablissement, grâce à l'emploi de votre excellente préparation. Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes sentiments de sincère reconnaissance. Signé : Mme Chatel, institutrice à l'Ecole de la rue Sainte-Sophie.

Beaucoup de malades atteints d'une affection chronique de la gorge ou des poumons suivront certainement l'exemple de notre aimable correspondante et béniront le jour où ils auront commencé l'usage de l'Emulsion Scott, car tous ceux qui ont employé cette préparation ne se lassent pas d'exalter les bienfaits qu'ils en ont retirés. L'Emulsion Scott est, à la fois, aliment, par l'huile de foie de morue et la glycérine et médicament par les hypophosphites de chaux et de soude qu'elle renferme. Son efficacité ne se borne pas au système respiratoire, elle s'étend encore à l'anémie, à la scrofule, au rachitisme, à tous les maux de faiblesse, aussi bien pour les enfants, que pour les adultes et les vieillards.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).


*L'Administrateur-Gérant* : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

14e Année. Vendredi 3 Février 1899. N° 5.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* L'Œuvre des Catéchismes.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvre recommandée ; Offices extraordinaires : Service pour Mgr Valleau ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Quimper ; Morlaix ; A propos de réclames et d'annonces ;

Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Rennes ; Retraite des marins au « Rocher », en St-Servan ; Lyon ; Valence ; Carthage.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 5 Février.* — Sexagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de Ste Agathe, Vierge, Martyre.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires : 1° du suivant, 2° de Ste Agathe, 3° de Ste Dorothée, Vierge, Martyre.

*Lundi, 6.* — S. Gildas, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 7.* — Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C. Double-majeur. Rouge.

*Mercredi, 8.* — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc. — *A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. Double-majeur. Rouge.*

*Jeudi, 9.* — S. Tite, Evêque. Double. Blanc.

*Vendredi, 10.* — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

*Samedi, 11.* — Les Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites, Confesseurs. Double. Blanc.

*Dimanche, 12.* — Quinquagésime.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ploudalmézeau..... 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Février.
Plouguer..... 8, 9, 10 et 11 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## L'Œuvre des Catéchismes.

Il n'y a pas d'œuvre plus utile, plus nécessaire aujourd'hui que celle des Catéchismes. Certes, le clergé y travaille avec un zèle au-dessus de tout éloge ; mais, d'une part, un grand nombre d'enfants échappent à son influence ; et, d'autre part, il lui est souvent impossible de donner à chaque enfant, en particulier, la préparation et les soins nécessaires. Dans les villes où un ou deux prêtres doivent donner l'instruction à 3 ou 400 enfants, l'interrogation ne peut se faire complètement. Elle donne, d'ailleurs, des résultats insuffisants, si les enfants ne savent pas d'avance la *lettre* du Catéchisme.

Autrefois, l'instruction religieuse se donnait dans les écoles, et mieux encore à la maison. Aujourd'hui, un grand nombre de familles ont laissé de côté toute pratique religieuse, et sont tombées dans une indifférence lamentable. Même dans les intérieurs chrétiens, on ne *fait plus la prière du soir* en commun ; on n'enseigne plus les éléments de la religion aux jeunes enfants, et beaucoup d'entre eux parviennent à la dixième année sans avoir ouvert un Catéchisme.

Les parents de ces malheureux petits ne sont pas toujours des sectaires ; on ne saurait croire à quelles tristes conséquences conduit l'indifférence, et cette espèce d'athéisme pratique, que la Franc-Maçonnerie est parvenue à inoculer aux masses, comme un virus délétère.

L'école chrétienne suppléait autrefois, en partie, à cette coupable négligence des parents ; aujourd'hui, il est défendu de parler de Dieu dans les écoles officielles, et malheureusement il est imposible d'avoir partout des écoles libres qui, de plus, ne réuniraient qu'une partie des enfants.

Cependant pouvons-nous nous désintéresser du sort de tant d'âmes ? De cette pensée est sortie l'Œuvre des Dames catéchistes, fondée à Paris, en 1886, par Son Em. le Cardinal Richard. Ces dames, qui appartiennent, pour la plupart, à la meilleure société parisienne, vont dans tous les faubourgs et les quartiers éloignés de Paris, catéchiser les enfants et leur faire apprendre les prières et la lettre, pendant au moins une heure avant les séances. A l'aide de petites récompenses et de menus présents, elles stimulent la bonne volonté des enfants, rendent visite aux parents, etc. Plus tard, elles placent ces enfants dans des patronages spéciaux.

Aujourd'hui, les dames sont 2,500 et les enfants 25,000. Vingt-six diocèses sont agrégés à l'œuvre. Dans la seule année qui vient de s'écouler, le nombre des dames s'est accru de 400 et celui des enfants de 3,500. L'Œuvre est d'ailleurs devenue plus vivante que jamais. Elle a permis d'enregistrer



un notable accroissement des retraites pascales et de nombreux retours des parents à la pratique des devoirs religieux.

En rappelant ces chiffres aux dames du monde qui se consacrent à ce magnifique apostolat, M. l'abbé de Gibergues, directeur de l'Œuvre, a terminé son discours par ce chaleureux appel :

« Votre entreprise se rattache directement, Mesdames, dit-il, à la mission même de l'Eglise : l'évangélisation du peuple. Malgré toute l'activité de vos efforts, combien de pauvres enfants, hélas ! croupissent encore, à Paris, dans le plus lamentable abandon au point de vue de l'instruction religieuse !

« Vous êtes 2,000 ; il faudrait que vous fussiez au moins 10,000. La France donne 46,000 missionnaires au monde ; n'en aurait-elle pas assez pour ses propres enfants ?

« Dieu le veut, grossissez vos rangs, faites sans cesse des recrues autour de vous, levez-vous en foule pour sauver les enfants de Paris ! »

Puisse cet appel être entendu ; puissent les apôtres de la vérité se multiplier ! Oui, nous avons lieu d'être fiers de ce chiffre de 46,000 missionnaires, donnés par la France aux pays à convertir ; mais il ne faut pas oublier que notre patrie, elle aussi, hélas ! a besoin de beaucoup de missionnaires.

Et c'est pourquoi nous ne saurions trop recommander cette œuvre éminemment sociale du Catéchisme, où la classe instruite exerce sur la classe populaire une si salutaire action.

Elle est bonne, d'ailleurs, à l'une comme à l'autre, par suite de cette vérité : qu'une œuvre fait autant de bien à ceux qui s'y consacrent qu'à ceux à qui elle est destinée.

Allez au peuple, répète-t-on après Sa Sainteté Léon XIII. Eh ! bien, voilà un moyen indiscutablement excellent d'y aller, de lui faire du bien, beaucoup de bien. Sur ce terrain du moins, tous les catholiques sont d'accord. Qu'ils agissent donc en conséquence !

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvre recommandée.** — PLOUDALMÉZEAU, du 1er au 10 Février, Adoration, prêchée par les RR. PP. Jésuites de la Résidence de Quimper.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche, 5 Février, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 6 Février, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — La réunion annuelle aura lieu, dimanche prochain, 5 Février, à 1 h. 1/2, dans la salle synodale de l'Evêché, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire capitulaire. On invite à y assister les Associés et toutes les personnes qui s'intéressent à l'Œuvre.

---

Le service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur Henri-Victor-Félix Valleau, Evêque de Quimper et de Léon, sera célébré, le Mardi 7 Février, à 10 heures, dans l'insigne Cathédrale de Saint-Corentin.

Messieurs les Vicaires capitulaires invitent le clergé et les fidèles à y assister.

Le service, comme nous l'avons annoncé, sera chanté par Mgr Dubourg, Evêque de Moulins. Nous croyons savoir que Mgr Potron, Evêque de Jéricho, assistera à la cérémonie, avec d'autres évêques peut-être ; car MM. les Vicaires capitulaires n'ont pas encore reçu de réponse à toutes les invitations qu'ils ont envoyées.

---

**Service pour Mgr Valleau.** — Nous lisons dans le *Bulletin religieux* du diocèse de La Rochelle et Saintes :

« Mgr Valleau a souvent répété que Saint-Pierre de Saintes ne lui avait pas fait oublier Saint-Martin de Pons, et que Quimper ne lui avait pas fait oublier Saint-Pierre de Saintes. Eh bien, Saint-Martin de Pons ne l'a pas oublié non plus, et il a prié pour lui dans un service solennel célébré sous la présidence de Monsieur l'Archiprêtre, curé de Saint-Pierre de Saintes, entouré de curés du doyenné, d'amis et d'anciens vicaires, à Pons, du vénéré défunt.

« L'église était toute tendue de noir ; le catafalque s'élevait grandiose et dégagé au milieu du chœur, surmonté des insignes épiscopaux, et orné des armes du prélat.

« Après l'Evangile, Monsieur le Curé de Saint-Martin, qui chantait la messe, a averti ses paroissiens que l'aumône qu'ils allaient faire en venant à l'offrande était destinée aux œuvres que Mgr Valleau avait fondées, connues, aimées, encouragées, soutenues, pendant qu'il était curé de Saint-Martin, et qu'il avait souvent bénies pendant son trop court épiscopat.

« Monsieur le Curé de Saint-Martin, respectant la volonté de son vénéré prédécesseur qu'on ne parlât pas à ses funérailles, ni par conséquent aux divers services qu'on pourrait célébrer pour le repos de son âme, s'est contenté d'inviter ses paroissiens à dire tout bas dans leur cœur, pendant le saint sacrifice de la messe, ce qu'on aurait été si heureux de dire tout haut, afin que Dieu entendît et récompensât, s'il ne l'avait déjà fait.



« Nous devons ajouter que Monsieur le Curé de Fléac, fort bien secondé par l'orgue, a donné aux chants liturgiques leur plus puissante et plus religieuse expression.

« Mlles G. et R. ont pieusement et habilement rendu le *Pie Jesu* de Faure.

« En un mot, rien n'a manqué au triste éclat de la funèbre cérémonie, encore moins l'assistance, malgré le temps épouvantable de jeudi. Saint-Martin de Pons a montré qu'il savait se souvenir. »

---

**Nécrologie.** — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de deux confrères, enlevés dans la force de l'âge et au début d'un ministère pastoral qui promettait d'être fécond, MM. Hamon, recteur de Trémaouézan, et Le Gall, recteur de Saint-Frégant.

I. M. HAMON (JEAN-MARIE), né à Saint-Jean-du-Doigt, en 1850, ordonné prêtre, le 19 Avril 1876, fut d'abord vicaire au Trévoux, puis à Briec (1878-95). Pendant 17 ans, il exerça le saint ministère dans cette grande paroisse, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Nommé, le 8 Juin 1895, recteur de Trémaouézan, il y était également bien apprécié ; il est mort d'une fièvre typhoïde, le 25 Janvier.

II. M. LE GALL (JOSEPH), né à Plougastel-Daoulas, en 1854, ordonné prêtre en 1879, fut successivement vicaire à Saint-Urbain, à Guilers (Brest), puis à Bodilis. Il était recteur de Saint-Frégant depuis le 23 Avril 1897 seulement. Frappé d'une congestion, le vendredi 27 Janvier, il est mort le même jour, après avoir pu recevoir les derniers sacrements.

R. I. P.

---

**Nominations dans le Clergé.** — Un décret de M. le Président de la République, en date du 14 Janvier, a agréé la nomination faite par Mgr Valleau, le 21 Décembre 1898, de M. Le Roy (Alfred), recteur de Plouyé, comme Curé de Châteaulin.

Par décision de MM. les Vicaires Capitulaires ont été nommés :

M. Le Bléis, vicaire à Scaër, recteur de Plouyé ;
M. André, vicaire du Trévoux, vicaire à Scaër ;
M. Le Stang, jeune prêtre, de Plouider, vicaire du Trévoux ;
M. Jaffrès, vicaire à Plouvien, recteur de Landudal ;
M. Abgrall, vicaire de Peumerit, vicaire à Plouvien ;
M. Cabioc'h, jeune prêtre, de Comanna, vicaire de Peumerit ;
M. Nicolas, jeune prêtre, de Ploudaniel, vicaire de Loc-Maria-Plouzané, en remplacement de M. Le Vern entré aux Oblats de Marie ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. Morvan, vicaire de Landéda, recteur de Trémaouézan ;
M. Le Roux, jeune prêtre, de Lesneven, vicaire de Landéda ;
M. Laviec, vicaire à Plounéour-Ménez, recteur de Saint-Frégant ;
M. Belbéoc'h, vicaire à Plouvorn, vicaire à Plounéour-Ménez ;
M. Lastennet, vicaire de Trégourez, vicaire à Plouvorn ;
M. Monot, jeune prêtre, de Gouesnou, vicaire de Trégourez ;
M. André, vicaire aux Carmes (Brest), aumônier des Carmélites, Morlaix ;
M. Kermarrec, vicaire de Tréflaouénan, vicaire aux Carmes (Brest) ;
M. David, jeune prêtre, de Quimper, vicaire de Tréflaouénan.

---

QUIMPER. — **Triduum et Fête de saint François de Sales, à Saint-Mathieu.** — Malgré la coïncidence de la Septuagésime, qui est venue, cette année, apporter sa note de pénitence et sa parure violette, la solennité de saint François de Sales a été célébrée, dimanche, avec éclat, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu de Quimper.

Dès le vendredi, le Très Saint-Sacrement exposé s'est vu entouré, toute la journée et les deux jours suivants, de nombreux adorateurs et, chaque soir, M. F. Duval, professeur au Grand-Séminaire, a charmé la belle assistance par l'élégante simplicité de sa diction et l'autorité de la Sainte-Ecriture, qu'il citait si à-propos pour chanter la divine Eucharistie et l'un de ses plus ardents défenseurs contre les protestants, saint François de Sales. Il a montré successivement Jésus-Hostie, épreuve et récompense de notre foi ; levier mystérieusement puissant de l'action catholique dans le monde ; enfin lien d'amour et de véritable égalité entre les enfants du Père qui est dans les cieux, au sacrifice de l'Autel comme à la Table eucharistique.

Pendant le Salut, des chœurs de chant et des duos, justement appréciés, ont, comme de coutume, porté toutes les âmes à déposer au pied de l'autel, resplendissant de lumières et de fleurs, l'hommage de leur foi, de leur espérance et de leur amour.

J. B.

---

MORLAIX. — **Un heureux essai.** — Tout le monde sait que les séances dramatiques sont la grande attraction, comme une des principales ressources, de nos cercles et œuvres de jeunes gens. M. Le Roux, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, directeur du Patronage, a eu l'heureuse idée de faire jouer par les enfants et apprentis une pièce en langue bretonne, *Istor ar Mab prodig*, en trois actes et en vers, œuvre d'un poëte délicat et fin celtisant, M. Brignou, recteur de Lanneuffret. Le succès a été très grand pour l'auteur comme pour les acteurs, qui ont rendu leurs rôles avec un naturel parfait.



Nous applaudissons de tout cœur à cet essai, doublement intéressant : il contribuera à remettre de plus en plus en honneur la langue bretonne, et il indique, pour les jeunes gens des campagnes, un agréable passe-temps et un excellent moyen de moralisation.

---

**A propos de réclames et d'annonces.** — Dans notre numéro du 4 Novembre 1898, nous avons reproduit l'entrefilet suivant, tiré de la *Semaine religieuse* de Rennes :

Nous appelons tout particulièrement l'attention de MM. les Ecclésiastiques du diocèse sur la *Semaine du Clergé* ou *Bibliothèque Universelle du Prêtre*, véritable Encyclopédie pratique, dont M. Caignard de Kermelec leur présentera un spécimen, et qui peut leur rendre de très utiles services dans les phases diverses de leur apostolat. Cet ouvrage nous paraît mériter toute confiance, et les conditions d'achat en sont faciles pour les membres du clergé.

Certes, la recommandation était bien discrète et l'éloge mesuré ; il paraît cependant que c'est encore au-dessus de ce que mérite l'ouvrage en question. Tel est, du moins, l'avis de ceux qui ont souscrit, sur la vue d'une « table des matières » pleine de promesses plutôt — nous aimons à le croire — que sur notre annonce. Nous serions désolé d'avoir été la cause même éloignée et très indirecte de leur déconvenue ; ce sera pour nous une raison d'être encore plus réservé à l'avenir, bien que, de l'avis de tous, les annonces et simples réclames, figurant aux « faits-divers », ne soient pas considérées comme engageant la responsabilité d'un journal.

Pour le cas qui nous occupe, nous croyons devoir ajouter, à titre de renseignements, les lignes suivantes, empruntées à *La Résistance* de Morlaix :

« La *Croix des Côtes-du-Nord* insérait récemment la note suivante :

Plusieurs membres de notre jeune clergé apprendront, sans doute, avec plaisir, qu'un groupement considérable de 50 prêtres s'est formé pour résister aux prétentions d'une Librairie anonyme dont ils croient avoir à se plaindre. Voilà une force avec laquelle il faudra compter.

« Nous apprenons, nous-mêmes, qu'un certain nombre de jeunes prêtres du Finistère sont dans le même cas que leurs confrères des Côtes-du-Nord.

« Il s'agirait, si nos informations sont exactes, de la publication, en plusieurs volumes, d'une prétendue Encyclopédie qui serait tout bonnement une vieille collection, d'ailleurs dépareillée, d'une ancienne revue de sciences religieuses dont on aurait ainsi trouvé un moyen ingénieux d'utiliser les numéros invendus.

« Les souscripteurs auraient donc été trompés et la marchandise livrée serait très différente de la marchandise offerte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« .....Dans ces conditions, et en attendant que cette affaire soit tirée au clair, les jeunes prêtres qui auraient été victimes de la tromperie que nous signalons feront bien de se concerter sur les mesures à prendre en commun, s'il y a lieu. Nous leur en faciliterons volontiers les moyens, en les mettant directement en relations les uns avec les autres. »

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

Pour l'honneur de la Cornouailles, où Le Coz prenait la tête du mouvement schismatique, il fallait qu'il trouvât un contradicteur capable d'exposer les principes orthodoxes, et autorisé par l'estime générale à réfuter le Principal du Collège. Cette consolation ne fut point refusée au clergé et aux fidèles du diocèse de Quimper. Outre les réfutations officielles des Vicaires Capitulaires et celles de M. Liscoat, supérieur du Grand-Séminaire, parut la première brochure du vaillant recteur de Saint-Mathieu de Quimper, M. Coroller, naguère vice-official du diocèse, examinateur des concours, docteur en théologie de la Faculté de Paris.

Né à Quimper en 1734, administrant sa paroisse depuis 1764, « il était d'une taille imposante, d'une figure vénérable », et son extérieur même portait comme le reflet de sa grande piété (1). Son opuscule avait pour titre : *Réponse à l'apologie de cinq articles de la Constitution civile du Clergé, par M. C., procureur-syndic du District de Quimper.* Ce ne devait pas être le dernier fruit des fortes études et de la logique serrée de ce vrai prêtre ; mais pour étouffer sa parole, Le Coz trouva un moyen plus puissant que toutes les répliques ; usant de sa qualité de procureur-syndic, il requit l'appui de l'autorité civile en faveur de ses propres écrits, et obtint la saisie et la suppression des brochures de M. Coroller. Si vous ne trouvez pas le procédé admirable, c'est que vous n'êtes pas arrivé à comprendre la beauté des principes révolutionnaires ; chez Le Coz, comme chez presque tous ceux qui encensaient la nouvelle idole, voilà ce que signifiait leur cri de « Vive la liberté ! » Ce trait seul suffirait pour faire connaître l'homme. Je m'en voudrais de ne pas citer son jugement sur l'article qui, dans la *Constitution*, supprimait les biens du clergé :

« Ah ! bénissons la Providence divine. Elle a permis que, pendant des siècles, l'Eglise amassât des biens immenses ; elle a, pendant des siècles, défendu ces biens contre des attaques de toute espèce ; et, le moment marqué par sa sagesse étant venu, elle les présente comme un moyen unique de

(1) *Histoire de la persécution religieuse*, par M. Téphany.



sauver l'Etat. Où en serions-nous, si cette précieuse ressource ne nous avait été ménagée par un Dieu qui veille si spécialement sur l'Empire français ? »

Personne n'ignore aujourd'hui que les biens ecclésiastiques n'étaient pas assez justement répartis, que certains évêchés étaient de grands fiefs, tandis que d'autres avaient à peine le nécessaire ; que les ressources de certains monastères enrichissaient un abbé commendataire, en laissant dans l'indigence les pauvres religieux ; mais on se demande si l'on doit s'indigner ou si l'on doit rire, en voyant un homme d'étude, d'âge et d'expérience, un prêtre occupant une haute situation, venir débiter de pareilles phrases, parce que les abbayes historiques, les prieurés célèbres, les maisons de bienfaisance et presque toutes les richesses artistiques du pays vont être vendues à vil prix et acquis par Messieurs les révolutionnaires, gens dont la richesse de l'Etat était le moindre souci, comme ils l'ont bien prouvé ; car s'ils ont su remplir leurs coffres, c'est qu'ils ont su vider celui de la Nation, tout autant que celui des *aristocrates*.

Disons, pour n'avoir pas à y revenir, que, toute sa vie, Le Coz restera fidèle à son admiration pour cette belle spoliation, et il défendra toujours énergiquement, opiniâtrément, les *acquéreurs des biens nationaux*, même quand il aura vu que, pour l'Etat, ce vol destiné à produire la richesse n'a procuré que la ruine.

Le 2 Novembre 1790, était appliquée pour la première fois la Constitution civile du clergé, en ce qui concerne l'élection des évêques. Le très orthodoxe, très bon et très pieux Mgr de Saint-Luc venait de mourir ; le Finistère dut donc recevoir un prétendu successeur de ce digne prélat. Les électeurs se réunirent à la Cathédrale, et ils élurent Expilly ; le lecteur aura peut-être remarqué que ce fait, équivalant à la naissance de l'Eglise constitutionnelle, est daté du jour des Morts. Un si grand événement ne pouvait manquer d'être célébré par les phrases ampoulées du Principal du Collège, qui se surpassa lui-même.

Nous n'avons encore examiné que le chapitre I[er] du livre du R. P. Roussel, et nous nous sommes beaucoup étendu ; c'est que nous y trouvons l'histoire de Le Coz sur son premier théâtre, dans notre propre pays, et c'est aussi parce que son caractère, sa tournure d'esprit, toutes ses tendances se dessinent surtout pendant cette période. Nous nous proposons de parler bien plus succinctement du reste de sa vie.

Les écrits de Le Coz n'avaient pas seulement inondé le Finistère, les autres départements de la *ci-devant Bretagne* (pour parler le langage imbécile de l'époque) et surtout l'Ille-et-Vilaine, en avaient reçu des exemplaires à profusion. Le citoyen Le Coz était donc connu dans la capitale de la vieille province, quand le moment fut venu, non seulement

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de donner un successeur à un évêque décédé, mais de constituer tout un nouveau corps épiscopal. Le 7 Février, avait lieu la prestation du serment à cette Constitution que, dans son admiration, le Principal du Collège appelait sérieusement « une sublime mécanique » ; comme je l'ai déjà dit, tous ses professeurs ( sauf M. Le Gac, lui aussi originaire de Plonévez-Porzay ) prêtèrent le serment schismatique ; vingt jours après, l'assemblée électorale d'Ille-et-Vilaine déposait M. de Girac, évêque de Rennes, coupable d'avoir refusé le serment ; le lendemain, elle lui choisissait un successeur, et nous savons déjà que c'était Claude Le Coz ; il avait alors cinquante ans.

Sa situation, comme celle des autres prélats qui furent nommés à cette époque, était encore plus délicate et plus difficile que celle d'Expilly dans le Finistère ; celui-ci, en effet, était bien un intrus sur le siège de saint Corentin, mais il n'avait pas en face de lui un titulaire légitime, exerçant et revendiquant ses droits, du moins en Cornouailles ; car le diocèse de Léon avait toujours à sa tête l'énergique et intelligent François de La Marche. Le Coz, lui, avait à s'aboucher avec M. de Girac, formalité qui ne laissait pas que d'être onéreuse. Voici ce qu'il trouva surtout à lui dire : « Un mot, M. l'Evêque, et ma joie, comme celle de beaucoup d'autres amis de la Religion et de la Patrie sera à son comble. » Cela voulait dire : « Prêtez le serment exigé par la sublime mécanique, et je me retire..... pour me pourvoir ailleurs. » Et sans attendre la réponse, il écrit à ses électeurs pour les inviter, non pas à revenir sur leur déposition sacrilège et nulle de l'évêque légitime, mais pour les inviter, *s'il en est temps encore,* à nommer à sa place quelque prêtre de Rennes *aussi bon patriote que lui.* Croyez, si vous voulez, que cette invitation était faite sérieusement et de bonne foi ; sachez, néanmoins, qu'il termine par un post-scriptum où il se déclare tout prêt à se conformer à la volonté des électeurs.

Le 7 Mars, M. de Girac répondit à Le Coz ; cette lettre est de tout point admirable (1) ; les principes y sont exposés avec une remarquable clarté ; et le ton y est d'une grande noblesse ; mais il nous faut bien dire cependant que si quelque chose pouvait fournir un argument spécieux à l'intrusion du prêtre constitutionnel, c'était le genre de vie qu'avait adopté l'évêque de Rennes.

Il serait puéril de nier que des abus fort graves ont contribué à amener la Révolution ; il y en avait beaucoup dans l'organisation de la société civile, il s'en était glissé dans la société ecclésiastique. Une de ces innovations particulièrement regrettables était que plusieurs évêques ne résidaient

(1) M. Téphany l'a reproduite dans son *Histoire de la Persécution ;* je regrette de ne pas la voir dans le livre du R. P. Roussel ; elle aurait été utile à quelques lecteurs.



plus, ou du moins ne résidaient guère dans leur diocèse. M. de Girac était de ce nombre ; il habitait, à Paris, un hôtel fastueux, y vivait d'une vie très honorable, mais qui aurait bien mieux convenu à un grand seigneur, qu'à un prélat responsable du salut d'un grand nombre d'âmes. Mgr de Saint-Luc, qui avait appartenu au clergé de Rennes avant de devenir évêque de Quimper, faisait pour lui les ordinations et les tournées pastorales. Rennes était donc un peu pour son évêque, un diocèse *in partibus.* N'était-ce pas le cas pour M. de Girac d'y revenir, de s'y montrer, et de revendiquer hautement ses droits ? On ne guillotinait pas encore pour refus de *serment,* et vraiment l'on s'étonne qu'à cette époque il n'y ait eu, comme actes de résistance aux empiétiments de l'autorité civile, que des écrits éloquents quelquefois, insuffisants toujours. L'Evêque dont nous nous occupons ici objectait bien que sa santé réclamait le séjour de Paris ; mais quand vint pour lui le temps de l'exil, il sut cependant s'acclimater à Bruxelles, à Vienne et à Saint-Pétersbourg ; on ne sache pas qu'alors la ville de Rennes fût plus que ces capitales un foyer de pestilence.

Quoi qu'il en soit, M. de Girac avait fort bien répondu, comme je l'ai dit. Le Coz lui répliqua, probablement de son mieux, mais jamais il n'avait adopté pareil style ; jugez plutôt : « Je connais ma religion ; mon devoir était de l'étudier : je l'ai fait. A cet égard, je ne crains pas de le dire, je puis *au moins* être à votre niveau. » Le R. P. Roussel dit ensuite : « Il ajoutait qu'il connaissait aussi la juridiction du Pape et ses limites, et qu'il était élémentaire qu'en France on n'avait nul besoin de son agrément pour accepter un évêché. » De pareilles affirmations révoltent aujourd'hui nos âmes catholiques ; reconnaissons toutefois qu'elles n'étaient que les conséquences du gallicanisme, c'est-à-dire d'une doctrine dont l'épanouissement devait être le schisme et l'hérésie ; mais le gallicanisme ne saurait excuser Le Coz d'une manière complète ; tout au plus peut-il expliquer sa conduite. Ils étaient gallicans aussi (qui ne l'était pas en France, à cette malheureuse époque?) les confesseurs de la foi qui, dans la pauvreté, dans la réclusion du jour, dans les courses apostoliques de la nuit, travaillaient au salut des âmes, en attendant de mourir sur l'échafaud, ou dans des prisons horribles, ou sur les pontons plus affreux encore ; mais ils ne poussèrent pas jusqu'au bout les conséquences de leurs erreurs gallicanes ; ils furent les hommes de l'Eglise, ses défenseurs et ses martyrs, n'en déplaise à notre Le Coz, qui ne vit jamais en eux que des rebelles et des insensés.

*(A suivre.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Comme nous l'avons annoncé, le Souverain Pontife a reçu, le 26 Janvier, les membres du Patriciat romain restés fidèles au Saint-Siège : ils étaient au nombre de 300 environ. Tous ont pu constater que Léon XIII est parfaitement remis de sa récente indisposition. Il est entré dans la salle du Consistoire, en chaise à porteurs ; il a pris place sur le trône et le prince Colonna a lu une courte adresse d'hommages se terminant par ce cri : « Avec le Pape et pour le Pape ! » Le Saint-Père a fait lire sa réponse par Mgr Misciatelli, un de ses camériers secrets. Dans ce discours, il insiste avec force sur la nécessité de la foi et sur l'obligation de conserver intact « le trésor des vérités révélées » comme celui de la pureté du cœur.

Cette partie officielle accomplie, quand les familles se sont approchées du trône, on a pu constater que la voix de Sa Sainteté avait toute son ampleur habituelle. Les rangs du Patriciat romain ne varient pas. On ne constate aucune défection.

Après l'aristocratie romaine, le Pape a reçu également quelques familles étrangères.

— Parmi les causes de canonisation, il en est une intéressant la France et qui promet aussi d'être bientôt terminée : c'est celle du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Les miracles proposés pour sa canonisation, déjà discutés en première et en deuxième instance, vont être l'objet du vote définitif, dans la séance générale que le Saint-Père présidera le 22 Février prochain.

---

RENNES. — Son Em. le Cardinal Archevêque de Rennes a écrit une Lettre circulaire à ses diocésains pour leur annoncer le sacre de Mgr Joseph Guérard, chanoine de la métropole, Evêque élu de Coutances. Voici en quels termes il parle de son diocésain, qu'il allait consacrer. Après avoir rappelé la pieuse enfance du nouvel évêque, Son Eminence continue :

« L'écolier s'était marqué brillamment sa place, aussi bien par une application consciencieuse que par le tour facile et judicieux de son esprit. Toujours à la tâche, il fut toujours à l'honneur. Le séminariste de Saint-Sulpice édifia ses condisciples par sa fidélité à la règle et sa vertu solide. Ses maîtres, si bons ouvriers et si bons juges de la formation d'une âme sacerdotale, si mesurés aussi dans leurs appréciations, ont fait de lui un plein éloge, dont la vie entière de Monseigneur Guérard a confirmé la justesse.

« Dans les diverses fonctions, où la confiance paternelle de Monseigneur Saint-Marc appela, sans attendre les années,



celui qu'il nommait son cher enfant de Saint-Vincent, le jeune prêtre se concilia les affections les plus fidèles. Aimable et doué d'un sûr discernement au milieu des enfants qu'il enseigne ; solide et net dans la doctrine devant son auditoire de séminaristes, il est, dans le ministère paroissial, tout aux âmes, que lui conquiert sans peine son zèle, sa charité toujours prête et la chaleur apostolique de sa parole où vibre l'accent d'une foi sans timidité et du devoir sans compromis. Aussi, lorsqu'il est attaché à l'administration diocésaine, on le voit, malgré sa jeunesse, en possession du crédit et de l'estime publique. Bientôt, la cordialité de son accueil, son aimable obligeance, la franchise de son amitié, lui attirent de toutes parts l'attachement de ses frères dans le sacerdoce. Ils le lui ont manifesté, lors de son élévation à l'Episcopat, dans un accord et une vivacité de sentiments qui furent sans réserve.

« Cette unanimité dans l'applaudissement avivera la peine de Monseigneur Guérard, de quitter ce pays où tant d'amitiés l'entouraient. Mais elle est, pour son nouveau diocèse, la meilleure et la plus désirable des garanties que lui apporte le Prélat ; celle-là même que demandait l'Eglise primitive, en procédant à l'élection de ses évêques, celle qui donna naissance à l'antique formule : La voix du peuple, c'est la voix de Dieu ! »

— **Retraite des marins, au « Rocher », en Saint-Servan.** — La retraite des marins, au Rocher, chez les dévouées Sœurs de la Charité, a eu lieu, cette année, du 17 au 21 Janvier.

Quel beau spectacle de voir ces nombreux marins (ils étaient 172) assister à tous les pieux exercices !

Il faut avoir été témoin du bien opéré par ces retraites fermées, pour en comprendre toute l'importance, surtout quand on pense que ces vaillants hommes de la mer sont pour la plupart partis tout jeunes et que, par suite, ils ont été privés des moyens de s'instruire dans notre sainte Religion.

Ils ont su profiter des instructions si pleines de cœur et de doctrine, données par M. Giraud, supérieur des Lazaristes de Rennes, et des catéchismes faits par M. l'abbé Verdier, directeur de la retraite, et par ses auxiliaires.

S. Em. le cardinal Labouré, Archevêque de Rennes, assisté de Mgr Collet, Curé de Saint-Servan, a conféré le sacrement de Confirmation à 41 des retraitants. Il y en avait de tous les âges, depuis le mousse de 12 ans jusqu'aux capitaines, patrons de pêche et vieux retraités plus que septuagénaires. Deux jeunes gens ont fait leur Première Communion.

Dans son allocution, Son Eminence a hautement témoigné sa sympathie pour les Œuvres de mer, pour les marins et pour ceux qui s'occupent de leur faire du bien, d'améliorer leur sort. « Les Œuvres de mer, a dit Son Eminence, méritent

Archives diocésaines de Quimper et Léon



bien toutes nos sympathies, parce qu'elles sont, avant tout, une œuvre decharité chrétienne. Aussi, comme premier pasteur de ce diocèse, je suis heureux de leur apporter, aujourd'hui, mes plus abondantes bénédictions et mes encouragements dans la personne de leurs représentants ici présents, du P. Yves, leur aumônier, qui travaille à cette retraite, de M. Le Maréchal, leur vice-président, et du capitaine Populaire, commandant du navire-hôpital le *Saint-Pierre*. »

Son Eminence a visité, dans l'après-midi, les deux navires hôpitaux, qui se préparent à recommencer bientôt leur mission toute de charité.

Le *Saint-Paul* partira, les premiers jours de Mars, et le *Saint-Pierre* les premiers jours d'Avril.

---

LYON. — Pendant trois jours, du 20 au 22 Janvier, la Primatiale de Lyon a été témoin d'imposantes cérémonies d'actions de grâces, à l'occasion de la récente décision du Saint-Siège, confirmant le culte rendu à un ancien archevêque de Lyon, appartenant à l'Ordre des Frères Prêcheurs, Pierre de Tarentaise, devenu ensuite le Pape Innocent V. Cette décision équivaut à l'inscription au rang des Bienheureux.

Le sermon de clôture des fêtes a été prononcé par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

---

VALENCE. — **Le centenaire de Pie VI.** — Mgr Cotton, le vénérable évêque de Valence, se propose de faire de grandes fêtes pour célébrer le centenaire de Pie VI (à l'anniversaire de sa mort à Valence, le 29 Août 1799), un des grands souvenirs du diocèse. Cette date coïncide avec celle du cinquantenaire sacerdotal de Mgr Cotton et avec son jubilé de 25 ans comme évêque.

Au jour de la réception du clergé à l'évêché pour le nouvel an, M. Didelot, curé de la Cathédrale, a parlé surtout de ce projet, et a émis la pensée que désormais cet anniversaire, qui était marqué chaque année par un service funèbre, soit célébré par des actions de grâce et des chants de triomphe comme la fête d'un martyr, et il a annoncé le dessein, fortement appuyé par Mgr Cotton, de proposer la cause de béatification du grand Pontife.

---

CARTHAGE. — **Monument du Cardinal Lavigerie.** — Dimanche, 29 Janvier, à 9 heures, a eu lieu, à Carthage, l'inauguration du monument élevé, dans la Cathédrale, à la mémoire du Cardinal Lavigerie. Mgr Combes, Archevêque de Carthage, officiait, en présence de plusieurs évêques et des principaux collaborateurs du Cardinal Lavigerie, parmi lesquels Mgr Charmetant, Directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient.



M. Millet, Résident général de France, les généraux Larchey et de Sermet, les chefs de service et les notabilités de la colonie assistaient à la cérémonie.

Le monument, qui a été élevé sur le côté gauche de la Cathédrale, se compose d'un tombeau sur lequel le Cardinal est à moitié étendu ; à gauche et à droite, des groupes de nègres ; devant, deux moines en marbre blanc, agenouillés, prient.

A la fin de la cérémonie, Son Em. le Cardinal Perraud a prononcé l'éloge du Cardinal défunt.

Dans son discours, on a surtout remarqué ce passage :

« Deux ans avant sa mort, Mgr Lavigerie disait qu'il semait la liberté et la vie.

« Ses paroles se sont réalisées, je suis heureux de le dire devant le Résident général de France, les fonctionnaires et les chefs de l'armée, en qui je salue le drapeau ; et je suis heureux de protester contre les outrages qui, depuis dix-huit mois, sont versés par des hommes sans patriotisme ni pudeur. »

« Le Pape écrivait au Cardinal Lavigerie :

« Vous êtes des hommes qui méritèrent le mieux de l'Eglise et de la civilisation. »

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Saint Dominique,** par Jean GUIRAUD. — Un vol. in-12, de la collection « Les Saints ». Prix : 2 fr. — Paris. Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.

La Collection « Les Saints » nous devait un Saint Dominique. C'est M. Jean Guiraud, ancien élève de l'Ecole Normale et de l'Ecole française de Rome, professeur d'histoire du moyen-âge à la Faculté des Lettres de Besançon, qui s'est chargé de ce travail. Fort au courant de l'époque de saint Dominique et fort ami de ses traditions, puisqu'il s'est fait récemment l'éditeur des archives du célèbre monastère de Prouille, rompu à toutes les méthodes d'une critique pénétrante et sensée, il a su tracer de la vie de son héros un tableau lumineux, chaud, véridique, respirant une sympathie profonde et la communiquant.

---

**Pour ma paroisse.** — Ce titre piquant est heureux, car il dit bien ce que l'auteur a voulu mettre dans son livre. « Sa paroisse » est l'Eglise, mère de tous les chrétiens, et le livre est une œuvre essentiellement catholique.

Pas de discussions, pas d'apologétique, mais de l'esprit, de l'imagination, de la verve, du cœur, au service d'une foi militante : tel est ce livre si bien intitulé : *Pour ma paroisse* (1). Il est composé de charmantes et spirituelles historiettes très joliment contées, aussi variées dans la forme que dans le sujet, touchant aux mœurs contemporaines, à la chronique du jour, même à la politique, et toujours d'une grâce d'esprit et d'une chaleur de cœur qui en font une œuvre jeune, vivante et profondément sympathique.

Il faut mettre au premier rang des livres ceux qui vous rendent meilleurs. A ce titre, ce petit volume, tout plein d'une aimable et forte morale, toute pénétrée d'âme catholique, mérite une place d'honneur, autant à cause du profit qu'on en peut tirer que du vif intérêt qu'il présente. A. LOTH.

(1) Paris, Tequi, 29, rue de Tournon. 1 vol. in-12, franco, 3 fr.

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# DENTITION ET CROISSANCE

Sans préambule ni commentaires de notre part, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la lettre suivante :

Lyon, 31 Mars 1898.

Messieurs, mon enfant, très éprouvé par la croissance et la dentition, était tombé dans un état de marasme des plus inquiétants.



Enfant NÉRAUD

Toujours triste, presque toujours pleurant, d'une maigreur effrayante, il ne nous laissait aucun repos ; ne pouvant lui faire absorber aucune nourriture nous ne savions plus que faire. Une Sage-femme de nos amies m'engagea à employer l'Emulsion Scott.

Après quelques jours de traitement, mon enfant, qui prenait votre excellente préparation avec le plus grand plaisir était beaucoup mieux, demandait à manger et commençait à jouer avec les enfants de son âge. Aujourd'hui il est méconnaissable, très bien portant, et je me fais un plaisir de vous envoyer sa photographie pour que vous voyiez ce qu'il est devenu, grâce à la bienfaisante Emulsion Scott.

Agréez l'expression de ma vive reconnaissance. (Signé) : M. Néraud, 40, quai Fulchiron.

Combien d'enfants endurent les mêmes souffrances que le gentil garçonnet dont il est question dans la lettre ci-dessus ! Bien que la cause de la maladie ne soit pas apparente dans cette période de la vie des enfants, les effets s'en manifestent par un état de déclin et de dépérissement et leur organisme affaibli perd graduellement ses forces vitales. Dans une pareille situation, on ne peut guère espérer qu'une nature affaiblie par une longue période de souffrances puisse reprendre le dessus ; mais c'est précisément à ce moment que l'Emulsion Scott révèle ses merveilleuses propriétés.

Si vous demandez à votre Médecin l'explication de ce fait, il vous dira que l'Emulsion Scott, d'un goût agréable et de digestion facile, composée d'huile de foie de morue, d'hypophosphites de chaux et soude et de glycérine, est à la fois aliment et remède souverain contre le dépérissement sous toutes les formes, amaigrissement, anémie, chlorose, lymphatisme, scrotule, rachitisme, etc.

Il vous dira en outre que l'Emulsion Scott est souveraine aussi bien chez les adultes que chez les enfants contre toutes les affections des voies respiratoires, toux, rhumes, bronchites, phtisie, alors même que tous les autres remèdes restent sans effet.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 10 Février 1899. N° 6.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les Quarante-Heures ; Le Mercredi des Cendres.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Service de quarantaine pour le repos de l'âme de Mgr Valleau ; Mandement du Carême : Dispositif ; Examen d'admission au Grand-Séminaire, 1899 ; Nécrologie ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Henvic ; Pèlerinage national d'hommes à Lourdes.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Voyages d'Evêques à Rome ; etc.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 12 Février.* — Quinquagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de la Bse Jeanne de Valois, Veuve *(au Supplément.)*

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de la Bse Jeanne de Valois.

*Lundi, 13.* — S. Cyrille d'Alexandrie, Évêque, Docteur *(du 9 Février)*. Double. Blanc.

*Mardi, 14.* — S. Raymond de Pennafort, Confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 15.* — Mercredi *des Cendres*. Office du jour ; simple. Violet.

*Jeudi, 16.* — S. François de Sales, Évêque, Docteur *(du 29 Janvier)*. Double. Blanc.

*Vendredi, 17.* — La Couronne d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

*Samedi, 18.* — Office du jour ; simple. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 19.* — 1er Dimanche du Carême.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Audierne | 12, 13 et 14 Février. |
| La Roche | 15, 16 et 17 Février. |
| Tréflaouénan | 18, 19 et 20 Février. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Les Quarante-Heures ; Le Mercredi des Cendres.

Voici venir ce que saint François de Sales appelait « les tristes jours du bon Dieu. » Le monde appelle cela le « Carnaval », mot qui sent la bête et annonce la licence.

C'est pourquoi l'Eglise, mère des âmes et des peuples, a voulu combattre le déplorable envahissement des plaisirs corrupteurs, des orgies, souvenirs du paganisme, par cette touchante dévotion des Quarante-Heures, qui appelle tous les bons chrétiens à réparer l'iniquité qui déborde et à faire surabonder la miséricorde divine sur notre terre si coupable. *Parce, Domine, parce populo tuo !* Le Dieu de l'Eucharistie est exposé aux adorations de ses fidèles serviteurs. Comment ceux-ci pourraient-ils être sourds au tendre appel de la divine Victime et aux pressantes exhortations de l'Eglise ?.....

Nous croyons inutile d'insister, nous contentant de rappeler les conditions de l'indulgence plénière, accordée à la dévotion des Quarante-Heures. Outre la confession et la communion, il faut « visiter dévotement le Saint-Sacrement, dans une des églises où il est exposé. » La durée de la visite, fixée d'abord à *une heure* entière d'adoration, a été réduite « au temps qu'on peut commodément passer dans l'église. » (P. Beringer.)

Que chacun, répéterons-nous, profite des moments qu'il peut avoir de libres, en ces jours, que tant d'autres donnent aux futilités !

***

Le Carême s'ouvre par la cérémonie des Cendres.

« Dans l'origine, dit Dom Guéranger, l'usage liturgique de la cendre, au Mercredi de la Quinquagésime, ne parait pas avoir été appliqué à tous les fidèles, mais seulement à ceux qui avaient commis quelqu'un de ces crimes, pour lesquels l'Eglise infligeait la pénitence publique. Avant la Messe de ce jour, les coupables se présentaient à l'église, où tout le peuple était rassemblé. Les prêtres recevaient l'aveu de leurs péchés, puis ils les couvraient de cilices et répandaient la cendre sur leurs têtes. Après cette cérémonie, le clergé et le peuple se prosternaient contre terre, et on récitait à haute voix les sept psaumes pénitentiaires. La procession avait lieu ensuite, à laquelle les pénitents marchaient nu-pieds. Au retour, ils étaient solennellement chassés de l'église par l'Evêque, qui leur disait : « Voici que nous vous chassons de l'enceinte de l'église, à cause de vos péchés et de vos crimes, comme Adam, le premier homme, fut chassé du Paradis à cause de sa transgression. » Le clergé chantait alors plusieurs répons tirés de la Genèse, dans lesquels étaient rappelées les paroles du Seigneur condamnant l'homme aux sueurs et au travail, sur cette terre désormais maudite. On fermait ensuite les portes de l'église, et



les pénitents n'en devaient plus franchir le seuil que pour venir recevoir solennellement l'absolution, le Jeudi-Saint.

« Après le XI[e] siècle, la pénitence publique commença à tomber en désuétude ; mais l'usage d'imposer les cendres à tous les fidèles, en ce jour, devint de plus en plus général, et il a pris place parmi les cérémonies essentielles de la Liturgie romaine. Autrefois, on s'approchait, nu-pieds, pour recevoir cet avertissement solennel du néant de l'homme, et, encore au XII[e] siècle le Pape lui-même, se rendant de l'église de Sainte-Anastasie à celle de Sainte-Sabine où est la station, faisait tout ce trajet sans chaussure, ainsi que les Cardinaux qui l'accompagnaient. »

L'Eglise s'est relâchée de cette rigueur extérieure ; mais elle n'en compte pas moins sur les sentiments qu'un rite aussi imposant doit produire en nous.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante-Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint-Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

*Lundi* et *Mardi*, bénédiction et exposition, à la première messe. A 9 heures, grand'messe ; à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

*Mercredi*, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres, et grand'messe.

***

— Église Saint-Mathieu. — *Dimanche, Lundi* et *Mardi*, exposition des XL heures. Le Saint-Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées, le dimanche, à 3 heures, et, les autres jours, à 4 heures. Apres les vêpres, bénédiction.

*Mercredi*, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à 8 h. 1/2.

# SERVICE DE QUARANTAINE

## pour le repos de l'âme de Monseigneur Valleau,

*Évêque de Quimper et de Léon.*

Ce que nous venons de voir et d'entendre est, à peu de chose près, ce que nous avons vu et entendu, au jour même des funérailles, le jeudi 29 Décembre : mêmes tentures, même décoration de deuil dans la Cathédrale ; mêmes chants liturgiques, exécutés par les séminaristes ou les enfants alternant avec un chœur immense ; mais cette fois, le Cardinal Archevêque de la Métropole de Rennes ne présidant pas la céré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



monie, le trône épiscopal reste vide, faisant ainsi mieux paraître le veuvage de l'Eglise de Quimper.

A 10 heures, les Prélats attendus font leur entrée ; ce sont :

Mgr Dubourg, évêque de Moulins, assisté par MM. Peyron, chanoine, archiviste de l'Evêché, et Kersimon, chanoine honoraire de Moulins, recteur de Ploumoguer ;

Mgr Potron, évêque de Jéricho, de l'Ordre de Saint-François, assisté de MM. Toulemont, chanoine, et Coat, chanoine, curé-archiprêtre de Saint-Corentin ;

Le Révérendissime Père Dom Léandre, prieur de Kerbénéat, Abbé Visiteur, de l'Ordre de Saint-Benoît, assisté du R. P. Dom Félix ;

Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la Maison du Pape.

Les stalles sont occupées par une trentaine de chanoines ; au Chapitre et aux chanoines honoraires du diocèse de Quimper se sont joints : M. Jégouzo, vicaire général de Mgr l'Evêque de Vannes ; le R. P. Gille, chanoine de Rennes, assistant du T. R. P. Supérieur général de la Congrégation de l'Immaculée Conception, et bien connu à Quimper, depuis quelques années, par la part active qu'il a prise à l'érection du Collège Saint-Yves ; M. Eveno, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, supérieur du Grand-Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien ; M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, portant la mozette et la croix de missionnaire apostolique. Sur les bancs disposés dans le chœur et au haut de la nef, se rangent environ deux cents prêtres et tous les séminaristes, à l'exception de ceux qui forment le chœur de chant, près des grandes orgues.

Devant le chœur est dressé le catafalque, décoré cette fois non seulement de torchères et de candélabres, mais de beaux palmiers.

Comme pour les funérailles, la famille ecclésiastique de Mgr Valleau : ses Vicaires généraux, ses Secrétaires sont à la tête du deuil. A côté de M. Porquier, maire de Quimper, se tiennent M. Ménard, secrétaire général, représentant M. le Préfet, et M. Gérin-Roze, conseiller de Préfecture, administrateur de la mense épiscopale, le siège vacant ; dans l'assistance se trouvent plusieurs officiers en uniforme, le général commandant la subdivision, retenu par son service, s'est excusé ; M. de Chamaillard, sénateur ; la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; les religieuses et religieux enseignants, et les catholiques marquants de la ville de Quimper.

L'office commence à 10 heures. Après le chant du *Nocturne de la IIe férie*, Mgr l'Evêque de Moulins quitte la chape pour prendre la chasuble, et, assisté de MM. Peyron et Quidelleur, il commence la messe de *Requiem*.

Pendant que, à son tour, Mgr Potron revêt les ornements pontificaux pour l'absoute, les séminaristes et les enfants de chœur chantent le si beau *De profundis*, tant remarqué au



jour des funérailles, et composé pour la circonstance par M. Bargilliat.

Les chanoines et les prélats se rangent autour du catafalque ; mais le *Libera* de l'absoute n'est pas le dernier chant et la dernière prière ; pendant que les dignitaires ecclésiastiques traversent le chœur pour rentrer à la sacristie, les séminaristes font entendre, comme une dernière parole d'espérance : *Corpora sanctorum in pace sepulta sunt et vivent nomina eorum.*

Oui, si cela est vrai des Saints que l'Église exalte, cela est vrai aussi de tous ceux qui ont vécu dans la charité du Christ et sont morts dans le baiser du Seigneur. Dormez donc votre dernier sommeil, ô vénéré seigneur et père ! Reposez dans la paix, à l'ombre des voûtes de cette belle Cathédrale, où nous aimions à vous voir présider les grandes solennités ; reposez dans la paix, non loin du Bras de saint Corentin ! Quand nous ferons le tour de notre vieille basilique, en saluant d'un souvenir et d'une prière ceux qui furent vos prédécesseurs en ces derniers temps, après nous être dit : « Voici celui qui reconstitua le diocèse, après la tourmente ; voici celui qui érigea les flèches de Saint-Corentin ; voici l'Evêque infatigable qui affermit chez nous la foi romaine, embellit cette église et en fit sortir du sol une centaine d'autres ; voici celui qui remit en honneur le Bras de saint Corentin ; voici celui qui couronna Notre-Dame du Folgoat, nous ajouterons : « Voici celui qui mit le diadème au front de Notre-Dame des Portes, qui donna, lui aussi, l'impulsion à la construction des églises, qui venait si volontiers les consacrer, qui, aimant à voir les vieux sanctuaires reprendre leur ancienne splendeur, salua les magnifiques restaurations de Loctudy, de Penmarc'h, de Locronan et de Pont-Croix, mais qui, par dessus tout, s'intéressa à l'instruction chrétienne de l'enfance. »

Ah ! ce n'est pas seulement devant cette tombe qu'il est juste de prier pour vous, mais partout où s'est élevée, en ces dernières années, une maison qui abrite des enfants ou des adolescents ; à l'école comme au patronage, que les maîtres et les directeurs demandent à leur petit troupeau une prière pour qu'il repose dans la paix, le bon Evêque qui, comme son Maître, aimait à voir venir à lui les petits enfants !

Voilà ce qu'il était juste de dire, en ce jour où l'Eglise de Quimper et de Léon scelle, en quelque sorte, le tombeau du Pasteur qu'elle a perdu ; maintenant il est juste aussi qu'elle témoigne sa gratitude aux deux pontifes qui sont nôtres par leur origine bretonne, et qui, n'ayant pu s'associer à notre deuil par leur présence, il y a quarante jours, sont venus rehausser la funèbre solennité d'aujourd'hui. Nul, chez nous, ne saurait oublier l'éloquent panégyrique de saint Pol, dans la vieille langue nationale, et nul n'ignore que le vénérable Evêque de Jéricho est toujours disposé à rendre au diocèse

Archives diocésaines de Quimper et Léon



tous les services qu'on réclame de son inépuisable complaisance.

Et pourrions-nous ne pas saluer respectueusement, après Mgr Dubourg et Mgr Potron, le Révérendissime Abbé qui dirige le prieuré de Kerbénéat et fait revivre, parmi nous, le souvenir de tout ce que notre pays doit au grand Ordre de saint Benoît ; puis, le Prélat dont la voix s'est fait entendre si souvent dans les principales églises de notre diocèse, à la plus grande joie comme à la plus grande édification des fidèles de nos villes, panégyriste, lui aussi, de saint Pol Aurélien, et (Quimper surtout ne saurait l'oublier) panégyriste de notre glorieux saint Corentin.

---

**Mandement du Carême.** — DISPOSITIF. — Nous publierons, dans notre prochain numéro, le Mandement de MM. les Vicaires capitulaires pour le Carême 1899 ; il a pour sujet : La Mort. Dès aujourd'hui, nous en donnons le dispositif.

*Article 1er.* — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

*Art. 2.* — En vertu d'un Indult Apostolique, en date du 18 Février 1897, nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas et les autres jours à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne, ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

*Art. 3.* — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage, pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

*Art. 4.* — MM. les Chanoines, Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne et de l'abstinence toute personne qui aurait des motifs légitimes.

*Art. 5.* — En vertu d'un Indult, en date du 18 Février 1897, nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

*Art. 6.* — En vertu d'un Indult du 18 Février 1897, nous dispensons de l'abstinence, le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

*Art. 7.* — Les personnes qui profiteront des dites dispenses



sont tenues en conscience de faire une aumône proportionnée à leurs facultés. Cette aumône pourra être remise à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers ou Confesseurs, ou déposée dans un tronc, et sera envoyée au Secrétariat de l'Evêché.

*Art. 8.* — Si MM. les Curés et Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal, le Dimanche de la Passion, et le fermer, le dimanche du Bon-Pasteur.

*Art. 9.* — Une quête sera faite pour les Lieux-Saints, le Vendredi-Saint.

---

**Examen d'admission au Grand-Séminaire, 1899.** — Nous croyons être utile à tous ceux qui préparent des élèves pour le Grand-Séminaire, en donnant le programme des examens d'admission pour la présente année, 1899.

I. COMPOSITIONS ÉCRITES. — Thème latin ; version latine ; dissertation française sur un sujet religieux ou historique ; questions de catéchisme, d'histoire et de géographie ; questions et problèmes de sciences, selon les programmes.

II. EXAMENS ORAUX. — *Catéchisme* du diocèse, expliqué.

*Histoire.* — Histoire romaine, depuis l'avènement de l'Empereur Auguste, jusqu'à la chûte de l'Empire. — *Histoire de France,* depuis l'avènement des Capétiens, jusqu'à 1789.

*Géographie.* — La France et ses colonies. — L'Afrique.

*Langue française.* — Analyse et explication des auteurs des classes de Seconde et de Rhétorique. — Histoire de la littérature française.

LANGUE LATINE. — Les auteurs des trois classes supérieures.

LANGUE GRECQUE. — Un auteur de la classe de Rhétorique.

SCIENCES. — Eléments d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de physique, de chimie et d'histoire naturelle. — Programme spécial et détaillé, dont un exemplaire est remis à chacun des candidats, sur sa demande.

Les compositions écrites auront lieu dans la seconde quinzaine de Juin.

---

**Nécrologie.** — M. LE GALL, *recteur d'Ergué-Armel.* — C'est avec un vif sentiment de tristesse que nous annonçons la mort de ce bon et excellent prêtre ; la nouvelle était hélas ! prévue, mais pas à si brève échéance. Depuis un mois, les nombreux amis de M. Le Gall remarquaient son air de souffrance et la rapide diminution de ses forces, mais se refusaient encore à croire à un dénouement fatal, surtout si proche, en retrouvant toujours en lui le confrère aimable et attentionné, à l'hospitalité si accueillante, qui par les saillies de son esprit original et sa conversation si piquante était la joie de nos réunions.... Le mal a fait des progrès foudroyants, surtout ces derniers jours, et M. Le Gall s'est éteint, dans la nuit du 7 au 8 Février ; il avait reçu, la veille, en pleine connaissance, les derniers sacrements.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Né à Audierne, le 3 Août 1836, M. Le Gall (Henri-Fortuné) fut ordonné prêtre, le 29 Juillet 1860 et nommé, le 14 Octobre de la même année, vicaire à Scaër. Il aimait à rappeler son ministère dans cette grande paroisse, dont le curé était alors M. Billon. Il la quitta, pendant quelques mois, pour devenir (du 28 Novembre 1870 jusqu'à la paix) aumônier militaire au camp de Conlie, où son entrain et son humeur joviale furent un grand soutien pour nos « mobilisés » bretons.

Le 10 Juin 1892, il fut nommé vicaire du Chapitre, à Quimper, puis, l'année suivante, aumônier des Ursulines, à Carhaix, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Au mois de Juillet 1878, il devint Recteur d'Ergué-Armel, qu'il n'a pas voulu quitter pour une paroisse plus considérable, avec titre curial. Il tenait à mourir au « Petit-Ergué ». L'église restaurée, ornée et parfaitement meublée; une école chrétienne de filles, fondée, grâce au concours d'une généreuse bienfaitrice ; une Mission, qui produisit les fruits les plus consolants, tels sont les principaux souvenirs du passage de M. Le Gall dans cette paroisse, à laquelle son nom restera longtemps attaché. Pour cela, rien ne lui aura manqué, pas même les déboires du dévouement méconnu, épreuve à laquelle sa nature si délicate le rendait particulièrement sensible.

Espérons qu'il a déjà reçu sa récompense ; mais continuons à prier pour le repos de son âme ; car, ainsi qu'il le disait quelques heures avant de mourir, il faut être si pur pour être admis à jouir de la présence de Dieu !

Les funérailles du regretté M. Le Gall ont lieu à Ergué-Armel, aujourd'hui vendredi, 10 Février.

R. I. P.

---

**Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — Dimanche, 5 Février, a eu lieu, dans la Salle synodale de l'Evêché, la réunion annuelle des associés de Notre-Dame de Salut, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire capitulaire, directeur de l'Œuvre dans le diocèse.

Nous sommes heureux de reproduire le rapport lu par la Secrétaire et écouté, comme toujours, avec le plus vif intérêt.

C'est le cœur profondément triste, que nous nous réunissons, cette année, dans cette salle de l'Evêché, que Sa Grandeur Mgr Valleau nous faisait si paternellement hospitalière et que sa présence illuminait pour nous d'une joie profonde et filiale. Qui de nous n'a encore présents à la pensée ces encouragements, ces éloges délicats, qui sont une excitation à mieux faire? Oui, nous sentions que notre vénéré et pieux Evêque nous aimait et qu'en acceptant de nous présider, il nous apportait le cœur d'un père suivant avec joie les progrès de notre belle Œuvre, dans son diocèse, et nous y aidant de sa protection efficace. Avec quelle bienveillance il nous avait ouvert les pages de la *Semaine religieuse*, afin que nous ayons une voix autorisée, pour atteindre jusqu'aux extrémités de son diocèse ! Comme il comprenait l'Œuvre de Notre-Dame de Salut ! « Vous êtes, nous disait-il, dans une de nos réunions, comme un général



en chef, placé sur une éminence et surveillant l'ensemble des forces, réparties entre toutes les œuvres, et quand vous voyez faiblir une aile de cette belle armée de la charité, vous vous portez en hâte de ce côté avec les secours nécessaires..... » Que d'autres comparaisons pleines d'à propos, de charme et de cœur, Sa Grandeur aimait à nous appliquer, pour nous attacher davantage à notre association et nous exciter à lui faire produire, chaque année, la plus grande somme de bien possible, en union avec celui que l'Œuvre accomplit dans toute la France.

Je lisais dans les *Annales*, que l'Œuvre de Notre-Dame de Salut publie chaque mois, le relevé d'un grand nombre de diocèses, et je voyais avec admiration le magnifique mouvement, suscité et soutenu par nos associés : ici, ce sont des commissions pour la bonne Presse, fondant et propageant les feuilles catholiques et les bons livres ; ailleurs, ce sont des œuvres de charité corporelle, fondations de fourneaux économiques, de caisses de famille, d'hôtelleries destinées aux jeunes apprentis éloignés de leur demeure ; des syndicats de l'aiguille, l'œuvre de la fermeture des magasins, le dimanche, etc., etc. Toutes ces œuvres sont érigées par des membres de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut ; mais c'est surtout la prière qu'on s'efforce de faire naître sur toutes les lèvres, jaillir de tous les cœurs. « La prière, dit le Père Lacordaire, est l'épée, le baume et l'encens de l'humanité ! » Faisons-la monter abondante vers le Ciel et tâchons d'imiter le zèle de beaucoup de nos associés, qui demandent et obtiennent la promesse de communions, de messes entendues ou offertes, de chapelets, de visites au Très Saint-Sacrement, de chemins de croix faits aux intentions de Notre-Dame de Salut, c'est-à-dire pour l'Eglise, les âmes et la France ; c'est la ligue de l'*Ave Maria*, fille de Notre-Dame de Salut.

Citons les résultats obtenus dans quelques diocèses : celui de Limoges donne 1,580 promesses ; celui de Chambéry, 2,300 ; celui de Meaux, 3,297, etc. A Quimper, nous avons eu plusieurs réunions, à la chapelle des Ursulines, et j'ai le regret d'être obligée de constater qu'elles n'étaient pas aussi nombreuses que le total de nos associés inscrits pouvait le faire désirer. J'espère que cela n'a été qu'accidentel et que l'avenir nous garde, sur ce point, de grandes consolations ; je ne doute pas que nos associés ne soient fidèles, chaque jour, au *Pater* et l'*Ave Maria*, suivis de l'invocation : « Notre-Dame de Salut, priez pour nous ! » qui leur permettent de gagner les indulgences attachées à l'Œuvre.

Notre nombre s'est accru, cette année : Pluguffan, Ergué-Gabéric ont fourni des dizaines, et nos ressources augmentées nous ont permis de distribuer des secours aux œuvres les plus nécessiteuses du diocèse, œuvres nombreuses ; car de nouveaux besoins naissent de la tristesse des temps. Nous avons remis aux écoles : de Pluguffan, 100 francs ; Patronage de Saint-Louis, à Brest, 100 francs ; Cercle de Morlaix, 50 francs ; Patronage de Plougastel-Daoulas, 100 francs ; Ecole de filles de Landeleau, 60 francs ; Ecole du Guilvinec, 50 francs ; Ecole de Plouhinec, 60 francs ; Ecole de Saint-Marc (Brest), 60 francs. De plus, le Comité central de Paris, sur l'avis du Comité de Quimper, a envoyé 100 francs à Audierne.

Ce tableau est encourageant, et nous savons que bien des mains se tendent vers nous, ayant hâte de vider notre caisse du produit de nos cotisations de cette année. Courage donc ! Si l'ennemi des âmes travaille à les arracher à Dieu (et l'affaiblissement de la foi lui rend la tâche facile), les chrétiens, que Notre-Seigneur a comblés de grâces de choix, se liguent partout et luttent pour la gloire de leur Dieu et le salut de leurs frères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Certes, il y a beaucoup d'œuvres et l'on demande toujours aux mêmes ; mais c'est quand un malade souffre, qu'il faut multiplier les remèdes, c'est aux amis, à ceux qui aiment, qu'on demande le secours. C'est une marque d'honneur et de confiance que Dieu nous donne, un moyen de salut, une source de bénédictions ! D'ailleurs, la charité n'appauvrit pas, et l'on pourrait citer maints foyers où l'abondance est entrée à la suite de la charité. Quel accueil n'attend pas, là-haut, l'âme qui aura su se dépenser pour Dieu et les œuvres !

Nous aimons à nommer, ici, l'une de nos associées, Marianne Le Corre, qui, dans une position modeste, a été le modèle des membres de Notre-Dame de Salut. Fidèle aux réunions, elle avait obtenu de nombreuses adhésions et, sur son lit de mort, elle faisait appeler Madame la Présidente, pour lui parler des intérêts de sa chère Œuvre. Elle avait compris, cette modeste servante, que la charité ne consiste pas seulement à verser une cotisation, mais à prier et à se dépenser pour tout ce qui touche aux intérêts des âmes ; sa vie humble reste, par l'abondance de ses bonnes œuvres, un souvenir d'édification pour ceux qui l'ont connue.

A Brest, le sous-comité se montre plein de ferveur et obtient de sérieux résultats ; l'Œuvre s'est étendue dans la paroisse de Saint-Martin, et plusieurs listes ont été formées dans cette partie de la ville, habitée par des ouvriers peu fortunés. Un autre groupe s'est formé à Saint-Marc et, depuis près d'un an, une messe est célébrée en l'église de Saint-Louis, le 3me vendredi de chaque mois. Avant la messe, la Présidente du sous-comité, si dévouée à toutes les bonnes œuvres, lit une amende honorable. Saint-Louis est le centre de l'Œuvre, à Brest ; mais c'est de la paroisse de Notre-Dame-des-Carmes, qui garde un si précieux souvenir de son ancien pasteur, et pour répondre à son désir, que des âmes dévouées ont pris l'initiative du mouvement qui s'étend aujourd'hui à toute la ville.

Ce résultat, nous le faisions espérer, ici, l'année dernière, et nous aurions été heureuse de le présenter à notre regretté et saint Evêque ; mais hélas ! nous ne le verrons plus parcourir nos rangs, après chaque réunion, adressant une parole aimable et paternelle à chaque associé ! Nos cœurs sentent encore l'appui de sa protection et, en sortant de cette salle, tout embaumée de son souvenir, nous nous rappellerons les leçons et les encouragements pratiques qu'il venait nous y apporter, et nous demanderons à Dieu de lui rendre en gloire tout le bien qu'il nous a fait, de nous accorder la grâce de répondre à ses désirs et à ses espérances, en devenant, ce qu'il aimait à nous voir : un secours efficace pour les Œuvres de son diocèse, par notre zèle à réunir de nombreuses adhésions : petits ruisseaux par la modicité des cotisations, fleuves par la réunion de leur multitude !

Et tout cela, Monsieur le Vicaire Capitulaire, nous sera facilité par l'appui fécond de votre direction et de votre zèle pour une Œuvre à laquelle Monseigneur ne pouvait donner une plus grande marque d'attachement, qu'en la remettant entre des mains telles que les vôtres. Nous sentons qu'aujourd'hui elle nous devient plus précieuse encore, étant comme un legs de sa piété et de son zèle ; nous savons que ce qu'il ne peut plus faire pour nous, vous le ferez ; et, en voyant l'Œuvre de Notre-Dame-de-Salut plus forte et plus féconde encore parmi nous, on admirera la suite généreuse donnée par vous à la haute impulsion qu'elle avait d'abord reçue.

Ensuite la Trésorière expose la situation financière de l'Œuvre — satisfaisante et en progrès, sans être encore, comme nous le



voudrions, au niveau des besoins et des demandes — ; puis M. le Vicaire capitulaire prend la parole. Après s'être associé, de nouveau, aux sentiments de regrets et de louange si méritée qu'on vient d'exprimer à la mémoire de Mgr Valleau, il remercie la zélée directrice de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, dans le diocèse, et ses aides si dévouées. Les offices de la Sexagésime, que nous venons de célébrer, lui fournissent la matière d'une charmante causerie, pleine d'à-propos : saint Paul, se louant de ses travaux, nous montre qu'il est permis quelquefois de faire valoir nos œuvres, quand c'est pour exalter Dieu qui les inspire et la Religion qui est la source, toujours féconde, de la générosité et du dévouement. Oui, nous devons nous dépenser pour les œuvres que nécessitent les besoins toujours croissants ; et ne nous laissons pas décourager, en voyant parfois nos efforts infructueux. Le divin Semeur, dont parle l'Evangile, voit une grande partie du grain qu'il répand rester stérile. La semence tombée dans la bonne terre, qui rapporte cent pour un, le console et le dédommage. Il en sera ainsi de ceux qui travaillent pour Dieu. Il ne demande pas le succès, mais l'effort généreux, et le récompensera plus qu'au centuple, en fruits « de salut » éternel.

La cérémonie s'est terminée par la prière ordinaire, à laquelle on a ajouté un *De profundis* pour le repos de l'âme du regretté Mgr Valleau.

---

Henvic. — Nous apprenons avec plaisir que les démarches commencées par M. Le Gall, actuellement curé de Fouesnant, et continuées par son successeur M. Le Jeune, en vue de la reconstruction de l'église paroissiale d'Henvic, viennent d'aboutir heureusement. L'adjudication des travaux de la nouvelle église, dont le devis monte à 52,176 francs, doit avoir lieu, au presbytère d'Henvic, mercredi prochain, 15 Février.

---

**Pèlerinage national d'hommes à Lourdes.** — Nous recevons les meilleures nouvelles du pèlerinage national d'hommes à Lourdes, qui s'organise sous la présidence de Mgr l'Evêque de Tarbes.

Les EE. Cardinaux de Paris, de Lyon, de Reims, de Bordeaux, et plus de trente Evêques de France ont béni et encouragé le projet. Des directeurs ont été nommés déjà dans trente-six diocèses et ont promis de travailler énergiquement à préparer cette manifestation de foi et de pénitence. Dès à présent, nous pouvons assurer que le Triduum, qui commencera à Lourdes le 18 Avril et se terminera le 21, sera suivi par au moins vingt mille hommes.

Les différents diocèses se succéderont, jour et nuit, aux pieds de la Très Sainte Vierge, à la Grotte, et devant le Très Saint Sacrement, dans la chapelle du Rosaire. Des prédications et des processions générales réuniront tous les pèlerins, quatre fois par jour. Les sermons, faits par d'éminents orateurs, traiteront uni-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



quement du Décalogue, de la dévotion au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge.

Le Triduum se terminera par une grande cérémonie où les hommes feront le serment de garder la loi de Dieu et se consacreront à Notre-Dame de Lourdes et au Sacré-Cœur.

Que tous ceux qui ont du zèle travaillent à assurer le succès du pèlerinage !

**On demande à acheter** de VIEUX VITRAUX, pour une église. — S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Mardi dernier, 7 Février, revenait l'anniversaire de la mort de Pie IX, de sainte mémoire. Une sorte de pèlerinage, plus nombreux chaque année, se fait, ce jour-là, à sa tombe, en l'église de Saint-Laurent hors les murs.

A la chapelle papale, la Sixtine, au Vatican, a eu lieu le service annuel pour le dernier Pape décédé : la messe a été célébrée pontificalement par S. E. le Cardinal Vincent Vanutelli ; Sa Sainteté Léon XIII a donné l'absoute.

**— Voyages d'Évêques à Rome.** — NN. SS. Isoard, Evêque d'Annecy ; Bardel, Evêque de Séez, se proposent de partir, dans les premiers jours de la semaine, pour accomplir leur visite aux « seuils des Apôtres ».

— Mercredi 4 Février, Mgr Laborde, Evêque de Blois, a quitté sa ville épiscopale, se rendant à Rome pour faire son voyage *ad limina*. Sa Grandeur est accompagnée de M. l'abbé Habusseau, vicaire général.

— On télégraphie de Rome une nouvelle qui, le cas échéant, intéresserait beaucoup notre diocèse : le Consistoire de Mars est renvoyé *sine die*, sans date.

**Une nomination d'Évêque.** — Le diocèse de la Basse-Terre (Guadeloupe) qui, depuis sept ans, était régi par un administrateur apostolique, voit son évêché rétabli..

Le nouvel Evêque nommé à ce siège est M. l'abbé Avon, vicaire général de Saint-Denis de la Réunion.

Avant d'aller à la Réunion, M. Avon était Curé de Saint-Charles, à Nîmes.

Il est né en 1847.

**Indulgences accordées à la lecture de l'Évangile.** — Sa Sainteté Léon XIII, dans l'audience du 13 Décembre 1898, au Cardinal soussigné, Préfet de la Congrégation des Indulgences



et des Reliques, accorde à tous les fidèles qui auront fait dans l'Evangile une lecture pieuse *d'au moins un quart d'heure, une indulgence de 300 jours* à gagner une fois par jour, pourvu que l'édition de l'Evangile ait été approuvée par l'autorité légitime.

De plus, le Souverain Pontife accorde *par mois une indulgence plénière*, à tous ceux qui auront fait cette lecture tous les jours du mois ; elle pourra être gagnée, le jour du mois où, s'étant confessés et ayant communié, ils feront les prières habituelles aux intentions du Saint-Siège. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Donné à Rome, le 13 Décembre 1898.

Cardinal Gotti, *Préfet*.

Ce bref a été accordé à la demande de M. l'abbé Garnier, dont on sait le zèle à propager la lecture de l'Evangile.

### Pensée.

Pendant la moitié de notre vie, nous dépensons la santé pour avoir la fortune. Pendant l'autre moitié, nous dépensons la fortune pour avoir la santé.

## BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dirr: *M. George Fonsegrive*

*Sommaire du N° du 1er Février 1899.*

*Fermiers généraux et partisans sous l'ancien régime*, Victor du Bled. — *De l'attitude intellectuelle et sociale des catholiques vis-à-vis des non-catholiques* Jean Brunhes. — *Notre Père qui êtes aux Cieux* (dernière partie), Isabelle Kaiser. — *L'organisation des chemins de fer en France.* Exploitation commerciale, Georges Guillaumot. — *Terre-Neuve et le French Shore*, Paul Thirion. — *Lettres à ma Cousine.* L'âme de nos poupées, Gabriel Aubray. — *Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.*

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus**

*Sommaire du numéro du 5 Février 1899.*

I. Les Etonnements d'un Anglais en France, par le P. H. Bremond. — II. Quinze années de la vie de Montalembert (1835-1850) (fin), par le P. G. Longhaye. — III. Le Recrutement du Clergé dans les classes supérieures de la société, par le P. J. Delbrel. — IV. Pèlerins d'antan et pèlerins fin de siècle, par le P. F. Prat. — V. Vieira : Sa vie, son éloquence (deuxième article), par le P. L Cabral. — VI. « Le Péril protestant, par le P. J. Burnichon. — VII. Bulletin d'histoire. Livres, par le P. H. Chérot. — VIII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

**Au delà du Tombeau**, par le R. P. Hamon, S. J. Un volume in-12 de VIII-327 pages. Prix : 3 fr. (Ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Consoler les pauvres et les déshérités d'ici-bas par l'espérance et la certitude des biens futurs, telle est la raison d'être de ce livre. S'inspirant du dogme fondamental de la Résurrection, l'auteur nous montre jusque dans la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



mort, objet de nos légitimes appréhensions, avec le triomphe de notre âme, la glorification même de notre corps.

La seconde partie nous initie au bonheur du Ciel, bonheur que toute âme droite soupçonne en présence des désenchantements nécessaires et semés à dessein par Dieu sur la route de l'exil ; bonheur entrevu par les saints, dans ces extases où ils sont comme ravis à eux-mêmes et élevés momentanément à la contemplation des réalités de l'au-delà. Ici, le P. Hamon se retrouve en communauté d'idées et de sentiments avec Mgr Méric, dont nous avons tous lu et médité le beau livre : *Les Elus se reconnaîtront au ciel.*

Le P. Hamon, en écrivant son livre, s'est rappelé cette parole de Notre-Seigneur à sainte-Thérèse : « Ma fille, rapporte aux hommes ce que tu as vu, dis-leur ce qu'ils perdent en perdant le ciel. »

Mgr Le Monnier.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**LIBRAIRIE Vve R. LE GALL**

12, Quai du Stéir, QUIMPER.

**Grand Choix de Livres français et bretons pour Prix de Catéchisme**

PAROISSIENS, depuis 0 fr. 15 cent.

Toutes les Publications nouvelles et importantes pour les Ecclésiastiques.

**ORNEMENTS & FLEURS D'ÉGLISE**

STATUES TERRE CUITE, CHEMINS DE CROIX, MISSELS, ENCENS, ETC.

La Maison se charge de faire dorer et argenter les Vases sacrés, à TRÈS BON COMPTE.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**

Qui nettoie la Tête — Enlève les Pellicules — Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

Le Flacon : 3 Fr. ; *franco*, Colis postal : 4 Fr.

Dépôt Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**COMPAGNIE LIEBIG**

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

L'**EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

Cet extrait se conserve indéfiniment.





**AUX GRANDS MAGASINS**

MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY - LABASTIRE**

53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38

SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**

Literie et Tentures diverses

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**

Draps et Tentures mortuaires

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Boîtes Saintes-Huiles

Services de Messe en argent et métal

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES**

Tapis d'autel, Nappes, Rabats, Barrettes, Ceintures

**RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Archives diocésain de Quimper et Léon

# Exemple à suivre.

Au risque de tomber sous des yeux indifférents nous ne pouvons manquer de publier la lettre suivante :

Bois-Colombes (Seine), le 24 Janvier 1898.

Messieurs, je considère comme un devoir d'adhérer à la liste déjà si longue des admirateurs de votre Emulsion Scott.



Adrien REISS

Par sa croissance rapide compliquée d'une crise de dentition, mon petit garçon, âgé de 22 mois, nous causait depuis le mois d'Octobre les plus vives inquiétudes.

Continuellement triste et maussade, avec des nuits sans sommeil, il refusait toute nourriture, et était si faible qu'il ne tenait plus sur ses jambes. Son corps s'était couvert de boutons, et malgré tous les traitements, aucune amélioration ne se manifestait dans son état ; il dépérissait de jour en jour.

C'est alors que j'eus le bonheur de lire dans un journal une lettre de remerciements qui vous était adressée, au sujet de votre Emulsion Scott et je résolus d'essayer sans retard cette préparation. Jugez de ma joie, Messieurs, lorsqu'après peu de jours nous vîmes notre cher enfant revenir à la vie : il était plus gai, demandait à manger et son sommeil était plus calme.

Cette amélioration s'accentua rapidement ; les boutons disparurent, et j'ai le bonheur de vous informer que mon enfant est devenu fort et bien portant, grâce à l'emploi de votre bienfaisante préparation. Je dois ajouter qu'il réclame encore par gourmandise « *son Emulsion Scott* ».

Je vous prie d'agréer, l'assurance de notre vive reconnaissance. (Signé) : Reiss, Instituteur.

Qu'ajouter à ce récit ? Et nous en avons de semblables par centaines.

Bornons-nous à rappeler que l'Emulsion Scott renferme de l'huile de foie de morue, de la glycérine et des hypophosphites de chaux et soude (c'est-à-dire un aliment complet) parfaitement émulsionnés et prêts à être assimilés. C'est le remède par excellence des faibles de tout âge, des enfants, des adultes et des vieillards. Facile à prendre pour tous, elle constitue une véritable friandise pour les enfants.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 17 Février 1899. N° 7.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Mandement de Messieurs les Vicaires Capitulaires du diocèse de Quimper et de Léon pour le Carême de l'année 1899 : La Mort.

*II. Chronique du diocese :* Offices extraordinaires ; Service pour Mgr Valleau ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Morlaix ; Le crime de Lille ; Odieux complot ; Pensée.

*III. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 19 Février.* — 1er Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du Dimanche, avec les Suffrages communs.
*Lundi, 20.* — Office de la férie ; simple. Violet. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.
*Mardi, 21.* — Office de la férie ; simple. Violet. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.
*Mercredi, 22.* — *Quatre-Temps.* — La Chaire de saint Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.
*Jeudi, 23.* — S. Pierre Damien, Évêque, Docteur. Double. Blanc.
*Vendredi, 24.* — *Quatre-Temps.* — S. MATHIAS, APÔTRE. — Double de 2e classe. Rouge.
*Samedi, 25.* — *Quatre-Temps.* — Office de la férie ; simple. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.
*Dimanche, 26.* — 2me Dimanche du Carême.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Tréflaouénan | 18, 19 et 20 Février. |
| Locquirec | 21, 22 et 23 Février. |
| Saint-Renan | 24, 25, 26, 27 et 28 Février. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# MANDEMENT

## DE MESSIEURS LES VICAIRES CAPITULAIRES

**du Diocèse de Quimper et de Léon**

LE SIÈGE VACANT

POUR LE CARÊME DE L'ANNÉE 1899

# LA MORT

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les Evêques, successeurs des Apôtres, ont reçu comme eux pour première mission d'enseigner les peuples : *docete omnes gentes.* Dans le principe, la prédication fut le devoir des Pontifes et leur privilège réservé ; et l'on remarque la distinction dont saint Jean Chrysostôme et saint Augustin furent l'objet pour porter la parole, au nom et à la place de leurs Evêques. Bientôt les premiers pasteurs, absorbés par des sollicitudes toujours plus nombreuses et plus étendues, furent contraints d'avoir habituellement recours à cette suppléance. Mais juges et gardiens de la doctrine, ils seront prêts à élever leurs voix par-dessus toutes les autres, et l'enseignement que, chaque année, à l'occasion du Carême, ils donnent aux fidèles de leurs diocèses, n'est que l'accomplissement solennel de la charge dont ils ont l'investiture et la responsabilité : *docete omnes gentes.*

La chaire épiscopale ne sera jamais muette ; en enlevant son Pontife à une Eglise Cathédrale, la mort n'enchaîne pas la parole de Dieu ; et dans ce sens aussi, on peut dire, avec saint Paul : *Verbum Dei non est alligatum* (II TIM., II, 9). La parole de Dieu n'est pas emprisonnée dans le tombeau qui a reçu la dépouille mortelle de l'Evêque. Les prêtres appelés temporairement à gouverner le diocèse suppléeront à ce silence ; et c'est ainsi que nous avons l'obligation de vous adresser, aujourd'hui, les enseignements, destinés à éclairer et à faciliter pour vous le devoir de la pénitence, pendant la sainte Quarantaine.

Les circonstances elles-mêmes ne nous imposent-elles pas notre sujet ? Monseigneur Valleau nous l'indique et nous y conduit par son Mandement de l'année dernière, sur *l'Emploi du temps,* où il est facile de voir un pressentiment, une préparation. « Il ne nous appartient pas, écrivait-il, de connaître les temps et les moments que Dieu tient en son pouvoir : *non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate...* (ACT. I, 7.) Que de fois le divin Sauveur insiste sur la fragilité de la vie, semblant nous dire : Souvenez-vous



que l'assurance de l'avenir est à Dieu seul. » La mort, en frappant notre Evêque bien-aimé d'un coup si subit, est venue donner comme une conclusion à ses paroles et nous montrer que les leçons de la fin dernière ont, pour nous, un caractère doublement saisissant d'actualité.

Toutefois, que pourrons-nous vous dire de nouveau et que vous n'ayez déjà entendu ? Heureux serons-nous, si en écartant les distractions, les légèretés, les insouciances du grand nombre, le parti-pris d'aveuglement de plusieurs, nous réussissons à vous rendre attentifs, d'une manière efficace pour votre salut, à cette voix de la mort, si peu écoutée, hélas ! qui ne cesse de retentir en nous et autour de nous.

Nous prendrons pour guide et points de repère des paroles empruntées à notre grand orateur du XIX^me^ siècle. Impuissants à les interpréter, comme elles le méritent, nous les livrons, du moins, dans leur frappante et substantielle vérité, aux méditations de votre foi. « Connaissez-vous, dit le Père Lacordaire, un nom, une idée, une réalité qui soit tout ensemble la plus haute manifestation de la justice qui frappe, de l'amour qui pardonne, de la liberté qui accepte la justice et adore l'amour ?..... Cette chose souveraine, incomparable..... qui est tout ensemble le glaive de la justice, le sourire de l'amour, le choix d'un cœur libre, baissez la tête et saluez-la ; c'est la Mort ! »

## I

Dans les desseins de Dieu, l'homme devait être exempt de mourir ; et le don de l'immortalité lui était gratuitement accordé, comme le couronnement et une dépendance de la justice originelle. Qu'il reste uni à Dieu par l'obéissance et la fidélité, et son âme restera unie à son corps, dans une vie dont le bonheur, déjà sans mélange ici-bas, ne sera que le passage et la préparation aux félicités de la vision béatifique et de l'éternelle union avec Dieu. Mais s'il désobéit et devient coupable, « *morte morieris* (GEN., II, 17), tu mourras de mort », lui dit le Seigneur. L'homme a péché, et tombe sous la peine qu'il s'est volontairement attirée à lui-même. Il a désobéi, il retournera dans la terre d'où il a été tiré, « parce que tu es poussière, tu retourneras en poussière, *quia pulvis es et in pulverem reverteris* » (GEN., III, 19). Ainsi « par le péché est venue la mort, dit saint Paul, *per peccatum mors* » (ROM., V, 12), « la mort est le salaire du péché, *stipendia peccati mors* » (ROM., VI, 23). *Stimulus mortis peccatum est* (I COR., XV, 56), le péché, maître impitoyable, pousse devant lui et aiguillonne la mort, son esclave.

Le glaive de la justice commence aussitôt son œuvre.

Le glaive pénètre, tranche et divise. La mort, sous les mille formes qu'elle revêt, en tout ce qui la précède ou la suit, est une séparation, un déchirement, une décomposition,

Archives diocésain[redacted]de [redacted]uimper et Léon



« *siccine separat amara mors* (Reg. xv, 32). C'est ainsi que sépare la mort amère. » Vous êtes attachés par les liens de la convoitise, de l'orgueil, de la jouissance, aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs de la terre ; vos cœurs, cœurs de pères, de mères et d'enfants, d'époux et d'amis, sont, suivant le mot expressif de la Sainte Ecriture, agglutinés les uns aux autres, « comme l'âme de Jonathas l'était à celle de David, *anima Jonathæ conglutinata est animæ David* » (Reg., xviii, 1). Rien n'attendrit la mort, ni les étreintes de l'amour, ni les supplications et les larmes de la douleur, elle sépare sans pitié, *siccine separat amara mors*. Elle est la justicière de Dieu, et son glaive a toute la trempe et la pointe effilée de la parole divine, « *pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus compagum quoque ac medullarum* (Heb., iv, 12). Il entre, il atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelles. » Pendant qu'il fouille jusqu'aux recoins mystérieux où l'âme et le corps s'enlacent et se compénètrent, à chacun de ses mouvements, de ses efforts, de ses secousses, c'est le frémissement de l'être tout entier, la crispation des membres, c'est la sueur froide, l'œil hagard et terne, ce sont les convulsions et les affres de l'agonie, *siccine separat amara mors*. Puis, voilà le cadavre, et ce quelque chose qui n'a plus de nom dans aucune langue; des débris humains, de la poussière dispersée aux quatre coins du monde.

Regardons le ciel par une nuit étoilée. Qu'il est beau, avec ses myriades d'astres qui, brillant d'une lumière inégale mais si pure, racontent la gloire de Dieu ! Abaissez vos regards et parcourez la terre; elle est constellée de cimetières et de tombeaux. Enfants et vieillards, jeunes gens et hommes mûrs, riches et pauvres, tous y sont dans les humiliantes égalités de la mort, et nous disent les rigueurs de la justice, les coups du glaive qui les a frappés. On raconte qu'après une épidémie qui fit dans Rome d'innombrables victimes, au-dessus d'une forteresse appelée depuis le château Saint-Ange, apparut un ange qui remettait son épée au fourreau. L'ange de la mort ne renfermera la sienne qu'au dernier des jours, alors seulement que le souverain Juge aura décidé que les larmes seront essuyées de tous les yeux, et que la mort ne sera plus désormais. « *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum et mors ultra non erit* » (Ap., xxi, 4). Jusque là, les hommes sont, et à tout instant, sous la menace du glaive de l'exécution. Le criminel, condamné par une sentence de mort irrévocable, s'éveille au moindre bruit. Le vent qui souffle, des pas qu'on entend à peine, le mouvement d'une porte, des voix qui s'approchent, et il se dresse : le moment est-il arrivé ? « Soyons prêts ainsi, parce que nous ne savons ni le jour ni l'heure : *Estote parati.* »

Tertullien, dans sa langue vive et forte, appelle les chrétiens la « race qui est dégagée pour mourir, *Expeditum mori*



*genus* ». *Expeditum,* rien n'embarrasse le corps, rien n'alourdit les bras de l'athlète ; et celui qui va se précipiter dans la course est comme en arrêt, de tous ses membres, tendu en avant, l'œil fixé sur le but et vers la palme, *expeditum*. N'est-ce pas l'attitude du chrétien se préparant à la mort par le détachement de toute chose humaine ? Le regard de la vigilance constamment fixé sur le terme, vers le ciel, l'heure venue, il attend que l'Eglise et ceux qui sont groupés et priant autour de son agonie lui donnent le signal : « Partez, âme chrétienne, *proficiscere, anima christiana.* »

## II

Dieu est bon de lui-même, *de suo bonus ;* il est la souveraine bonté ; il n'est sévère que parce que nous l'y contraignons, et les rigueurs de sa justice viennent de nous. La condamnation du coupable est à peine prononcée, que le Seigneur, ému de pitié, laisse voir sur son visage le sourire de la miséricorde, le sourire de l'amour qui pardonne. Comme un rayon de lumière, la promesse faite à Adam d'un libérateur perce ces ténèbres et ces désolations, lamentables suites du péché ; et l'homme emportera avec lui et lèguera de génération en génération cette espérance, comme le plus précieux des héritages. Si la terre, maudite à cause de lui, ne produit que des ronces et des épines, s'il doit manger son pain à la sueur de son front, si les peines, les maladies, les souffrances le torturent, si la mort l'épouvante, il s'unit de loin au Sauveur qui doit venir, et puise dans cette vue la force de travailler, de souffrir et de mourir. Au-dessus de la fumée des sacrifices, où il répand le sang pour détourner la colère de Dieu, il aperçoit la victime dont les expiations complètent et sanctifient les siennes, et dont le sang immaculé et divin suffit à apaiser la justice. Sur le Calvaire, sera conclue la paix, et c'est là que, du haut du ciel, descend sur la mort le sourire de l'amour qui pardonne. « Dieu, dit Bossuet, était opérant en Jésus-Christ la réconciliation du monde, ne leur imputant point leurs péchés ; en même temps qu'il frappait, il ouvrait les bras aux hommes ; il rejetait son fils et nous ouvrait ses bras ; il le regardait en colère et il jetait sur nous un regard de miséricorde ; sa colère se passait en se déchargeant. »

Notre-Seigneur Jésus-Christ a symbolisé ces grands et doux mystères de la réconciliation méritée pour nous sur la croix, dans une parabole, touchante entre toutes. Le père de l'enfant prodigue vient sur les hauteurs ; il aperçoit de loin son fils, *cum adhuc longè esset ;* oubliant le passé, touché de miséricorde, *motus misericordiâ*, il court, et avant que le pauvre égaré ait pu dire la première parole de la demande du pardon, son père se jette sur son cou, *cecidit super collum*

Archives diocésain de Quimper et Léon



*ejus*, et le couvre de ses tendresses. Au milieu des larmes et des baisers de l'un et de l'autre, s'épanouit le sourire de la réconciliation.

Le Père, c'est Dieu qui, du haut de la montagne du salut, de loin et à travers les longs siècles de l'attente, voit venir et appelle à lui l'homme déchu et coupable. C'est Dieu qui, dès les premiers jours de son enfance même, regarde avec compassion ce pécheur, dont les fautes s'entassent et se multiplient dans tous les âges de la vie, sans lasser la divine miséricorde. Au premier signe du malade et du moribond, Dieu accourt, comme s'il était aux ordres des âmes repentantes et, se penchant sur cet autre prodigue qui confesse et pleure ses égarements, il lui dit par l'absolution du prêtre la parole qui réconcilie, « *ego te absolvo*, je t'absous de tes péchés. » Prenez les huiles saintes, que toute trace de souillure disparaisse, rendez à cette âme, par la vertu des dernières onctions, la parure de sainteté qui lui fut donnée au jour de son baptême, « *citô proferte stolam primam et induite illum* (Luc, 15). Vite apportez la robe d'innocence et hâtez-vous de l'en revêtir. » Alors, entre Dieu et le mourant, c'est l'ineffable émotion du retour au foyer paternel. « Mon fils était perdu et il est retrouvé, il était mort pour moi et le voilà ressuscité. »

Ne troublons pas par nos sanglots, par nos désolations sans mesure, ceux que nous voyons ainsi mourir ; ne les obligeons pas à pleurer avec nous et laissons-les au bonheur intime de la réconciliation. Gardons-nous de ravir sur leurs lèvres, par un sacrilège larcin, et au profit d'une aveugle tendresse, ce dernier sourire qui appartient à Dieu, comme la réponse de l'amour qui se repent au sourire de l'amour qui pardonne.

## III

La parabole de l'enfant prodigue se termine par les exultations et les symphonies d'une fête, par un banquet. Ainsi terminerons-nous cette instruction par les victoires et les allégresses de la mort chrétienne et prédestinée. Cette mort est, en effet, le choix de la liberté qui accepte la justice et adore l'amour.

Y a-t-il place ici pour la liberté ? Nous sommes en face d'un décret absolu, *statutum est*, d'une nécessité à laquelle personne ne saurait se soustraire. Mais ce que je subis, ce qui m'est imposé peut, par ce côté, devenir libre pour moi, si je l'accepte. Les païens eux-mêmes avaient compris ceci, mais en l'exagérant. Non, le mal de la souffrance et de la mort n'est pas seulement un mot ; la volonté ne le supprime pas, mais elle le transfigure en l'acceptant, et lui donne la beauté et le mérite d'un libre choix.

Autant que notre faible raison peut pénétrer dans le mystère de la Rédemption, considérons le Fils de Dieu se faisant



homme pour mourir. Le Père éternel exige une immolation, une réparation proportionnée à la majesté de celui qui a reçu l'offense. Jésus-Christ fait sienne la volonté toute-puissante et dominatrice de son Père. Il mourra par un acte de sa liberté obéissante, et parce qu'il aura ainsi obéi, il sauvera le monde, « il sera exalté, et tout genou dans le ciel, sur la terre, aux enfers, fléchira devant lui » (Phil., II, 8 et 10). Concluons encore avec Bossuet. « Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ ; il n'y a rien de plus grand dans Jésus-Christ que son sacrifice, et il n'y a rien de plus grand dans son sacrifice que son dernier soupir et que le moment précieux qui sépare son âme très sainte de son corps adorable. »

Le chrétien ne peut être plus grand que lorsqu'il est aux prises avec la mort. O mort, tu m'abats, mais je me relève sous tes coups, de toute la hauteur de ma liberté. Tu es le mal, le fruit du mal, du péché ; et je ferai de toi le remède, l'expiation de mes fautes. Tu prétends m'anéantir, et tu seras pour moi un jour de naissance, *Dies natalis ;* la vie que tu me prends est changée en vie meilleure, *vita mutatur non tollitur (Préf. des morts)*. Tu me réduis à l'impuissance, et si, en te subissant, je t'offre à Dieu, tu me deviens un trésor de mérites, non seulement pour moi, mais pour tous ceux que j'aime, mes proches, ma patrie, l'Eglise, les âmes, et uni à Jésus-Christ mourant sur la croix, je participe aux fruits et aux gloires de la Rédemption. « Mort, où est la victoire ? *ubi est, mors, victoria tua ?* (I Cor., xv, 55.)

Quand nous apprenons, Nos Très Chers Frères, qu'un glorieux soldat est tombé sur le champ de bataille, la tête haute, l'arme au poing et bravant la mort, nous sommes fiers de lui et, s'il appartient à notre famille, nous gardons son souvenir et sa croix d'honneur comme une tradition de noblesse et un stimulant de courage. Et voici que, par une contradiction inexplicable, chaque jour, des hommes emploient toutes leurs industries à rapetisser, à avilir la mort de leurs parents et de leurs amis. Ils considèrent comme un succès d'avoir jusqu'au bout endormi les craintes d'un malade qui, grâce à eux, et heureusement, comme ils osent s'en féliciter, ne s'est pas vu mourir ; c'est-à-dire qu'ils l'ont amené au tombeau, ainsi qu'on y voit aller l'animal sans raison, qui lui non plus ne sait pas qu'il va mourir.

O Dieu, préservez-nous de ces tromperies et de ces lâchetés ; et donnez à ceux qui veilleront sur nos derniers moments la force de nous dire, et à temps, toute la vérité ! Ou plutôt venez vous-même encourager et réjouir notre départ. Dès maintenant, nous déclarons vouloir que notre porte soit ouverte à l'Eucharistie et au saint viatique, par qui nous viennent les délices et les triomphes de l'amour. Celui qui aime, peut-il plus que de donner sa vie ? Le dernier terme de l'adoration, c'est la charité qui se donne et se dévoue jusqu'à la mort.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Dans la communion avec Jésus, en Jésus, j'aime et je m'immole, j'offre à Dieu le sacrifice d'adoration qu'il agrée, et ma mort, libre choix de mon cœur, est le choix de la liberté qui adore l'amour.

Ah ! nous comprenons désormais cette soif de mourir qui consumait l'âme de Jésus, « *Baptismo habeo baptizari et quomodo coarctor usquedum perficiatur* » (S. Luc, xii, 50) ; on s'explique tant de soupirs enflammés : ceux de saint Paul désirant, pour aller au Christ, être délivré du corps qui le retient : « *desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* » (Philip., i, 23) : ceux des martyrs, qui meurent en voyant les cieux entr'ouverts pour les recevoir. Saint Ignace d'Antioche demande que son corps soit moulu par la dent des bêtes féroces, comme un pur froment qui fera un pain agréable à Dieu. Sainte Thérèse se meurt du regret de ne pouvoir mourir, et la princesse royale devenue Carmélite expire en disant : « Je n'aurais pas cru qu'il fût si doux de mourir ! »

Dans notre pays catholique et breton, ils sont fréquents, les radieux spectacles de morts édifiantes. La nappe blanche est étendue sur la table du repas domestique ; les cierges bénits sont allumés ; au milieu, le crucifix qui a présidé à la mort des pères et des aïeux ; là, le rameau et l'eau de l'aspersion : rien n'est oublié pour la visite de l'hôte du tabernacle. La clochette annonce son arrivée, les fronts s'inclinent devant le Dieu qui daigne entrer dans la chaumière du pauvre comme dans la maison du riche. Cette demeure est un sanctuaire, c'est le vestibule du Ciel. Dans un récit que nous avons entendu, celle qui va mourir est une mère. Quand elle a reçu son Dieu, elle est toute transfigurée par la reconnaissance et l'amour. D'une main, elle serre la main de celui dont elle fut la dévouée et fidèle compagne, de l'autre elle attire vers elle le fils qui sera prêtre bientôt et à qui elle demande, comme sainte Monique à saint Augustin, de se souvenir toujours de sa mère dans les saints sacrifices qu'il offrira ; tous les autres enfants, pour avoir leur part des dernières paroles et des bénédictions maternelles, se pressent et forment une couronne autour de ce lit qui est un autel. Les regards mouillés de larmes en se rencontrant se disent adieu, et, en s'élevant d'un même mouvement de foi et d'espérance, ils se disent le revoir de la réunion au Ciel, dans la possession et les joies de l'éternel amour.

Sous l'inspiration de ces salutaires pensées, Nos Très Chers Frères, vous considérerez les pénitences imposées par les lois de l'Eglise, comme l'expression des exigences de la justice de Dieu. Par le jeûne et l'abstinence, par les pratiques de la mortification chrétienne, par l'acceptation des peines et des souffrances de la vie, en mourant chaque jour à vous-mêmes, vous ferez de ces paiements successifs, comme autant d'avances à l'acquittement définitif de vos dettes et une continuelle préparation à la mort.



On ne vous entendra pas répéter les plaintes et les murmures de ces chrétiens relâchés, qui trouvent qu'on leur en demande toujours trop, et ont peine à se contenter des atténuations, accordées plus encore à la faiblesse de leur foi qu'aux défaillances et aux infirmités du tempérament et de la nature.

Au lieu de l'air chagrin, réprouvé par Notre-Seigneur, vous prendrez le visage qui s'épanouit sous l'impression de la miséricorde divine, et vous irez au tribunal de la Pénitence recevoir, dans la rémission de vos péchés, le sourire de l'amour qui pardonne au repentir.

L'âme, pour accomplir des actes méritoires devant Dieu, a besoin d'une volonté, d'une liberté éclairée par les lumières de la foi. Afin qu'elle ne reste pas au terre à terre des choses de ce monde, et qu'elle devienne grande dans ses aspirations et dans ses sacrifices, elle doit se retremper aux sources de la grâce. Vous viendrez entendre les prédications du saint temps du Carême ; vous prierez plus souvent et avec plus de ferveur ; et, sachant d'où viennent tous les courages et toutes les victoires, vous chercherez, dans la communion pascale, le secret qui fait trouver la joie dans la souffrance, la vie dans la mort. En chantant l'*Alleluia* de la résurrection de vos âmes, vous préluderez à l'*Alleluia* qui dira, dans le Ciel, tout le bonheur et le triomphe des âmes qui auront cru au Dieu de l'Eucharistie et répondu à son invitation : « *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam et ego ressuscitabo eum in novissimo die* (Joan., vi, 55), Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. »

(Nous avons publié le Dispositif, dans notre dernier numéro.)

Donné à Quimper, le 1er Février 1899, fête de saint Ignace, martyr.

ÉMILE FLÉITER,
*Vicaire capitulaire.*

Par Mandement :
QUEINNEC,
*Ch. hon., Secrétre de l'Évêché.*

FRANÇOIS-CORRIGOU,
*Vicaire capitulaire.*

Avis. — Messieurs les Curés et Recteurs auront à faire, dans leurs églises, le jour de l'Ascension, une quête pour l'Université catholique de Paris et les Ecoles chrétiennes du diocèse ;

Une seconde, le Dimanche du Rosaire, pour les œuvres du Patronage et des Cercles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — Dimanche (1er Dimanche du Carême), Vêpres à 2 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, ouverture de la Station quadragésimale, par le R. P. Marie-François, Franciscain.

Pendant le Carême, sermon français : le dimanche, après les Vêpres ; le mardi et le jeudi, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne : le dimanche, à 7 heures 1/2 du soir, par M. Balanant, aumônier du Noviciat des Frères ; le mercredi, à la même heure, par le clergé de la paroisse.

Tous les vendredis soir, Chemin de Croix, à 7 h. 1/2.

N. B. — Tous les vendredis du Carême, la Relique des Trois Gouttes de Sang sera exposée à la vénération des fidèles.

***

Paroisse de Saint-Mathieu. — Le prédicateur de la Station du Carême est le R. P. Archange, Capucin. Il y aura trois sermons français par semaine, les dimanches, mercredis et vendredis, à 7 h. 1/2 du soir.

Sermon breton, tous les jeudis, à la même heure.

***

**Paroisse de Kerfeunteun.** — Chapelle de la Mère de Dieu. — Tous les vendredis du Carême, 1re messe, à 6 h. 1/2 ; 2e messe, à 8 heures.

Après la messe, exercice du Chemin de la Croix et bénédiction de la vraie Croix.

Le Clergé est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les Vêpres sont chantées, à la Mère de Dieu, à 3 heures.

---

**Service pour Mgr Valleau.** — On écrit de Bourcefranc, le 4 Février, au *Bulletin religieux* de la Rochelle :

« Vendredi dernier, 3 Février, dans l'église de Bourcefranc, toute tendue de noir, se réunissait une foule compacte de fidèles.

« Ils venaient prier et assister au service solennel pour le repos de leur ancien et sympathique curé, Mgr Valleau, qui avait laissé dans la paroisse un souvenir de bonté toute paternelle.

« Tous se souvenaient, avec bonheur, d'une lettre écrite à notre curé, quelque temps avant sa mort : « Ni mes titres de « doyen de Saint-Martin de Pons et d'archidiacre de Saintes, « ni ma dignité d'Evêque ne m'ont fait oublier mes bien-« aimés marins de Bourcefranc. »

« Aussi les prières étaient-elles ferventes, et, en demandant à Dieu qu'il repose en paix, on ajoutait ce vœu bien cher à tous : Qu'il se souvienne au ciel de sa chère paroisse de Bourcefranc ! »

---

**Nécrologie.** — M. LE BARS, *recteur de Tréglonou*. — Nous avons la douleur d'enregistrer encore le décès d'un confrère,



brusquement enlevé après quelques mois seulement de rectorat, M. Le Bars, recteur de Tréglonou, mort le 12 Février, dans sa 46me année.

Né à Esquibien, le 2 Décembre 1853, M. Le Bars (Alain) fut ordonné prêtre, le 10 Août 1880, et nommé, le 4 Avril 1881, vicaire à Commana, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Recteur de Tréglonou depuis le 9 Juillet 1898 seulement, il continuait dans cette paroisse le bien qu'il avait fait à Commana, quand, dimanche dernier, en terminant son prône, il fut frappé d'une congestion, suivie d'une hémorragie très abondante. Transporté à son presbytère, M. Le Bars y est mort au bout de quelques heures, après avoir reçu les derniers sacrements.

R. I. P.

---

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Fléiter (Alexandre), ancien curé de Lanmeur, à qui sa santé permet désormais de reprendre le ministère paroissial, recteur d'Ergué-Armel ;

M. Moreau, jeune prêtre, de Poullan, vicaire à Saint-Pabu ;

M. Moal, jeune prêtre, de Saint-Pôl-de-Léon, vicaire à La Martyre, en remplacement de M. Loaëc, démissionnaire pour cause de santé.

---

## Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

Quimper. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : R. P. Marie-François, Franciscain, de la Maison de Rouen.

Station bretonne : M. Balanant, aumônier du Noviciat des Frères.

— *Eglise Saint-Mathieu.* — R. P. Archange, Capucin, du couvent du Mans.

Brest. — *Saint-Louis.* — Station française : R. P. Anselme, Capucin, Gardien du couvent de Blois.

Station bretonne : R. P. Siméon, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

— *Notre-Dame du Mont-Carmel.* — R. P. Blondel, Eudiste, de Granville.

— *Saint-Martin.* — Station française : les trois premières semaines, le clergé paroissial ; les trois dernières, M. le chanoine Rossi.

Station bretonne : M. Tanguy, recteur de Logonna-Daoulas.

— *Saint-Sauveur (Recouvrance).* — R. P. Verger, missionnaire de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

Carhaix. — Retraite pascale : R. P. Bruno, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

Chateaulin. — Retraite pascale : Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la maison de Sa Sainteté.

Concarneau. — R. P. Joly, missionnaire de l'Immaculée-Conception, de Nantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Douarnenez. — R. P. L'Hévéder, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

Landerneau. — R. P. Thomas, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

Le Faou. — M. Dagorn, recteur de Landévennec.

Lesneven. — R. P. Athanase, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

Plougastel-Daoulas. — R. P. Corentin, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

Plougoulm. — Professeurs du collège de Léon, et Vicaires de Saint-Pol.

Pont-l'Abbé. — Station française : R. P. H. de Régnon, Jésuite, de la Résidence de Poitiers.

Station bretonne : M. le Recteur et MM. les Vicaires de Combrit.

Quimperlé. — *Eglise Sainte-Croix.* — Les trois dernières semaines du Carême : M. l'abbé Barbot, du diocèse de Rennes, Missionnaire apostolique.

Saint-Pol-de-Léon. — R. P. Bourdoulous, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

***

Morlaix. — **Mission.** — A Morlaix, la station quadragésimale sera remplacée par une grande Mission, qui se donnera simultanément dans les trois paroisses de la ville.

La Mission bretonne, prêchée par des prêtres du diocèse, s'ouvrira, le 3e Dimanche du Carême : elle sera présidée, à Saint-Mathieu, par M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest ; à Saint-Melaine, par M. Kersimon, chanoine honoraire de Moulins, recteur de Ploumoguer, et, à Saint-Martin, par M. Kérébel, curé de Riec.

La Mission française s'ouvrira le 4e Dimanche du Carême, pour se clore le Dimanche de Pâques : elle sera prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes, d'Argentan.

Nos lecteurs, les communautés religieuses spécialement, voudront bien prier pour le succès de toutes ces prédications quadragésimales, afin que Dieu fasse fructifier la bonne semence de sa parole. Mais nous recommandons, d'une manière particulièrement instante, la Mission qui va se donner à Morlaix, et dont on comprendra l'exceptionnelle importance. Puissent tous les habitants répondre à l'appel de leurs zélés pasteurs, qui est aussi l'appel de Dieu !

---

**Le crime de Lille.** — Un crime affreux vient de jeter dans la ville de Lille et dans toute la France une émotion bien justifiée. Un enfant de 12 ans avait disparu, depuis le dimanche, 5 Février ; après deux jours de recherches opérées, sans résultat, dans l'école des Frères, où il avait passé la soirée, et aux environs, le cadavre fut trouvé, le mercredi matin, dans le parloir de l'établissement, avec un billet, écrit évidem-



ment pour égarer les investigations de la justice. Sur une similitude d'écriture et un trouble, bien naturel, devant le corps de son élève, un Frère fut arrêté, soumis à un interrogatoire et à une confrontation que des journaux peu suspects ont qualifiés de « torturants », puis mis au secret le plus absolu ; la maison a été fermée. Cependant l'inculpé nie énergiquement ; les dépositions des témoins interrogés jusqu'ici semblent établir un *alibi* en sa faveur ; une foule de circonstances montrent l'invraisemblance de l'accusation.....

La nouvelle, aussitôt connue, a été le signal de violences contre les établissements religieux, et même contre les individus, à Lille ; d'attaques inouïes contre le clergé et l'enseignement congréganiste, dans la presse. Des journaux, même soi-disant modérés, donnent comme chose avérée « le crime » du Frère, et rendent tous les religieux enseignants responsables de la faute — toujours possible — d'un seul. Est-il besoin de montrer, une fois de plus, le sophisme et l'injustice de cette façon de raisonner ? Si l'on applique partout cette règle de solidarité entre tous les membres d'une corporation, quelle est la catégorie de citoyens qui échappera à l'infamie ? Il faudrait alors voir de quel côté se trouve la plus forte proportion dans le nombre des attentats signalés : les statistiques officielles — on le rappelait ici dernièrement — ne sont pas contre les catholiques..... Mais il est plus injuste encore de prendre prétexte d'un fait isolé pour condamner une institution qui, depuis des siècles, inspire l'héroïsme de toutes les vertus et dont le membre indigne, doublement coupable, a commencé par fouler aux pieds les enseignements.

Pour le cas présent, rien n'est prouvé. Plusieurs journaux ont rappelé, à ce propos, le crime qui fut imputé au Frère Léotade, à Toulouse, à la veille de la Révolution de Février. En 1847, comme aujourd'hui, un cadavre fut trouvé à la porte d'une maison de Frères des Ecoles chrétiennes. Le Frère Léotade fut arrêté, malgré ses protestations, condamné au bagne, où il mourut. Quelque temps après sa mort, on eut la preuve de son innocence..... A une époque où l'on parle tant « d'erreurs judiciaires », de « révision » de procès, cela devrait faire réfléchir, comme l'extrait que nous donnons plus loin, emprunté à la *Semaine religieuse* de Perpignan.

Les âmes chrétiennes prieront pour que, dans l'affaire de Lille, la lumière se fasse, que le vrai coupable soit connu et surtout pour que le scandale, suscité par la presse impie, d'un bout du monde à l'autre, ne fasse point trop de victimes.

---

**Odieux complot.** — Une accusation infâme fut portée, il y a quelques mois, contre un prêtre du diocèse de Perpignan, M. l'abbé Tor, curé d'Err. Apprenant qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui, le digne prêtre, pour éviter la prison préventive, s'était

Archives diocésaines de Quimper et Léon



hâté de passer la frontière. Mais il avait écrit, en même temps, à M. le Procureur de la République de Prades, pour lui exposer le motif de sa fuite, protester de son innocence et déclarer qu'il s'engageait à rentrer en France et à se présenter devant ses juges, au jour qui lui serait désigné.

M. l'abbé Tor a tenu parole. Quelques jours avant le jugement, il était venu se constituer prisonnier, et il a comparu, mardi dernier, devant la Cour d'assises.

Inutile de dire que l'accusation portée contre lui était une pure calomnie, inventée de toutes pièces, sans aucun fondement.

Les dépositions des témoins à charge, pleines d'hésitations et de contradictions, suffisaient à démontrer l'insanité de l'accusation. Mais, dès qu'arrivent les témoins à décharge, c'est un véritable effondrement. Au cours même de l'audience, un premier témoin à charge est arrêté, sur les conclusions du ministère public. Un second témoin à charge est arrêté d'office par la Cour.

Les derniers incidents ont produit une preuve tellement évidente du caractère calomnieux des faits imputés à l'abbé Tor, que le défenseur renonce à l'audition des quinze témoins à décharge que l'on devait encore entendre, et, très loyalement et avec impartialité, M. le Procureur de la République déclare alors, qu'en son âme et conscience, il juge ne pouvoir plus soutenir l'accusation, n'ayant plus la conviction de la culpabilité.

Des applaudissements se font entendre, et quelques minutes après, conformément aux conclusions du ministère public, le jury rend un verdict d'acquittement.

Ainsi se terminent, pour ce malheureux si bassement accusé, les angoisses cruelles que lui imposèrent des accusateurs sans vergogne. *(Semaine de Perpignan.)*

## Pensée.

Personne ne juge plus vite que celui qui manque de jugement.

ANONYME.

On demande à acheter de VIEUX VITRAUX, pour une église. — S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**

*Souscription publique à 500.000 Obligations communales.*

Il va être procédé, le 21 Février, aux guichets du Crédit foncier de France, des Trésoreries générales, des Recettes particulières des Finances et autres correspondants de cette grande institution financière, à l'émission de 500 mille obligations communales de 500 fr.

Chacun des tirages auxquels ces obligations participent comporte **175,000** francs de lots, comprenant alternativement :



**1** lot de **150,000** fr. | **1** lot de **100,000** fr.
soit **175,000** fr. de lots par tirage.

Durant les vingt premières années, les tirages seront au nombre de six par an pour :

**1,050,000 francs de lots,**

dont 3 lots de **150,000** fr. et 3 lots de **100,000** fr. par an.

Durant les vingt-cinq années suivantes, les tirages seront au nombre de quatre par an, et enfin, pour les dernières années, ils seront au nombre de deux.

Les nouvelles obligations communales sont émises à 485 fr. Elles produisent un intérêt annuel de 13 fr. ; elles sont remboursables au pair de 500 fr. dans un délai maximum de 75 ans.

C'est la première fois que le Crédit foncier fait bénéficier ses obligataires de lots de 150,000 fr.

Ce n'est pas seulement l'attrait des lots qui déterminera le succès de l'émission. Ces obligations sont émises à 12 et 15 fr. au-dessous des cours côtés en Bourse sur les titres similaires du Crédit foncier.

Inutile d'insister sur la stabilité des obligations du Crédit foncier, qui rivalisent avec celle de la Ville, et qui sont insensibles aux fluctuations et aux crises de la Bourse.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

**GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.**
**BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.**
**NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION**
**ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF**
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
**DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE**

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon


## DANGEREUSE NÉGLIGENCE

La négligence est une des principales causes de maladie. Toute indisposition, si légère qu'elle soit, peut devenir sérieuse, si on n'y porte attention, et nous pouvons dire que cette terrible affection : la phtisie, a toujours son point de départ dans la négligence. La lettre suivante nous en fournit un exemple :

Frouard (Meurthe-et-Moselle, 18 mai 1898.

Messieurs, depuis longtemps déjà j'étais incommodé par une toux incessante que j'eus le tort de négliger lorsqu'à la suite d'un chaud et froid cette toux dégénéra en bronchite. Toussant nuit et jour, ayant perdu mes forces, mon appétit et mon sommeil, je consultai un Médecin qui me déclara atteint de tuberculose pulmonaire. Je ne savais plus à quel saint me vouer, lorsque j'eus un jour le bonheur de lire dans un journal une lettre de remerciements qui vous était adressée au sujet de votre Emulsion Scott.



Monsieur FRUSTIN

Je fis immédiatement l'essai de votre préparation et après quelques jours de traitement mes quintes de toux étaient moins fréquentes, j'avais meilleur appétit et je dormais mieux. Ravi de ce résultat inespéré je continuai à prendre très régulièrement votre bienfaisante Emulsion Scott à laquelle je dois la vie, car je suis aujourd'hui aussi fort et bien portant que si je n'avais jamais été malade.

Croyez, Messieurs, à mon éternelle reconnaissance. (Signé) : Frustin.

Pouvons-nous invoquer, en faveur de l'efficacité de l'Emulsion Scott, un meilleur témoignage que celui des personnes qui en ont fait usage ? Nous ne disons pas que l'Emulsion Scott fait l'impossible, nous laissons à ses nombreux amis le soin de vanter ses mérites, nous bornant à expliquer que l'Emulsion Scott réunit sous la forme la plus agréable et la plus efficace les merveilleuses propriétés de l'huile de foie de morue, des hypophosphites de chaux et de soude et de glycérine. Loin d'imposer aucune fatigue à l'estomac, elle facilite au contraire la digestion et réveille l'appétit. L'Emulsion Scott est certainement la manière la plus rationnelle de prendre l'huile de foie de morue.

En un mot, il suffit d'essayer la véritable Emulsion Scott pour être absolument convaincu de son efficacité.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



14e ANNÉE. Vendredi 24 Février 1899. N° 8.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Service funèbre pour M. Félix Faure ; Chanoine d'honneur ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Saint-Pol-de-Léon ; Châteaulin ; Morlaix ; Comité de préservation du Celtique Armoricain ; Union régionaliste bretonne ; Bibliographie : *Un Évêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique.*

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*


### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 26 Février.* — 2e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Mémoire de Ste Marguerite de Cortone, Pénitente.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire de Ste Marguerite de Cortone et Suffrages communs.

*Lundi, 27.* — Office de la férie ; simple. Violet. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 28.* — S. Ruellin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 1er Mars.* — S. Aubin, Évêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Jeudi, 2.* — S. Joévin, Évêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 3.* — S. Guénolé, Abbé *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 4.* — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Dimanche, 5.* — 3e Dimanche du Carême.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Saint-Renan | 24, 25, 26, 27 et 28 Février. |
| Saint-Hernin | 1, 2 et 3 Mars. |
| Goulven | 4, 5 et 6 Mars. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Mars 1899, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA SOUFFRANCE CHRÉTIENNE**

Il est rare de faire quelques pas dans la rue, sans entendre parler autour de soi de souffrances physiques ou morales, de ruines, de calamités de toute sorte ; en effet, les conversations les plus ordinaires entre les hommes roulent sur ces tristes sujets, car la souffrance nous visite tous.

Si l'homme n'avait qu'un corps et point d'âme raisonnable, comme les animaux, la douleur ne serait pour lui qu'un mal et un mal souvent intolérable; mais pour l'homme intelligent, pour le chrétien surtout, éclairé par la foi, ce mal physique devient la source d'un bien supérieur. Voilà ce qui fait la grandeur et même parfois la douceur de la souffrance chrétienne.

La souffrance chrétiennement supportée est une expiation de nos péchés, très agréable à DIEU et très efficace. Telle faute qui nous retiendrait peut-être des années en purgatoire dans le feu purifiant mais inévitable, sera probablement effacée par l'acceptation volontaire d'une souffrance bien moindre, sur cette terre.

Non seulement la douleur lave nos fautes passées, mais elle est un excellent préservatif contre les tentations présentes. Trop de joie, de bien-être, de plaisir amollissent l'âme ; l'épreuve la trempe et la rend plus vigoureuse. Les satisfactions de la terre nous attachent à la terre, les épines de la souffrance nous forcent de lever les yeux au ciel. Combien n'y a-t-il pas d'hommes qui ont oublié DIEU tant qu'ils ont eu tout à souhait, et qui marchaient, le sourire aux lèvres, sur la route qui mène à la damnation ! C'est la souffrance, la *bonne souffrance*, qui les a ramenés à leur Créateur.

La douleur nous rend aussi plus compatissants aux maux de nos frères, moins égoïstes, plus hommes, en un mot. Malheureux celui qui n'a point souffert : il n'a point appris.

Mais il y a plus encore que tout cela : la souffrance nous rend plus semblables à notre roi JÉSUS, dont la couronne est une couronne d'épines et qui a voulu nous tracer lui-même la voie royale de la sainte croix.

Aussi quand la douleur vient nous visiter, si le premier cri qui s'échappe de nos lèvres est un gémissement de la nature, que le second soit celui de l'acceptation chrétienne, généreuse et même reconnaissante : « Merci, mon DIEU ! »



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées** : I. Les stations quadragésimales ;
II. La Mission de Morlaix, du 3e Dimanche du Carême à Pâques.

**Service funèbre pour M. Félix Faure.** — M. Félix Faure, Président de la République, est mort presque subitement, le 16 Février, à 10 heures du soir. Le lendemain, dès la première heure, MM. les Vicaires capitulaires ont été informés de l'événement par une lettre personnelle de M. le Préfet du Finistère. Aussitôt le glas funèbre a été sonné à la Cathédrale, et le drapeau national en deuil arboré au grand portail, ainsi qu'à l'Evêché.

La lettre suivante a été adressée au clergé du diocèse :

*Quimper, le 18 Février 1899.*

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Un grand deuil atteint de nouveau la France. Monsieur FÉLIX FAURE, Président de la République, a succombé, jeudi soir, vers 10 heures, à une attaque d'apoplexie.

Le clergé et les fidèles du diocèse de Quimper s'associent, dans une sincère et religieuse émotion, à ces tristesses et à ces épreuves de la patrie.

Adorant les desseins impénétrables de Dieu, et nous confiant en sa miséricorde, nous nous acquitterons de nos devoirs envers le Chef du Gouvernement, par les prières que nous ferons pour son salut éternel, pour le repos de son âme. Nous demanderons en même temps à Dieu de répandre sur notre pays l'esprit de concorde et de paix qui console et rassure, dans les circonstances douloureuses de la vie des peuples comme de la vie des individus.

A ces intentions, un service solennel sera chanté, dans toutes les églises paroissiales du diocèse, autant que possible, le jour des funérailles, ou bien le jour et l'heure qui paraîtront par ailleurs convenables.

Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien donner avis des dispositions qu'ils auront prises aux autorités locales.

A la Cathédrale de Quimper, cette cérémonie funèbre aura lieu, le jour même des funérailles, jeudi, à 10 heures.

Archives diocésain de Quimper et Léon



Agréez bien, Messieurs et chers Confrères, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

ÉMILE FLÉITER,

*Vicaire capitulaire.*

FRANÇOIS CORRIGOU,

*Vicaire capitulaire.*

Aujourd'hui, jeudi, à l'heure où s'imprime la *Semaine religieuse*, a lieu, à la Cathédrale de Saint-Corentin, le service annoncé pour le repos de l'âme de M. Félix Faure. En réponse à l'invitation de MM. les Vicaires capitulaires, M. le Préfet a fait savoir qu'il assistera officiellement à la cérémonie, dont il a donné avis aux autorités et chefs de service de la ville de Quimper.

---

**Chanoine d'honneur.** — Nous avons appris tardivement la nouvelle distinction dont Mgr Dulong de Rosnay a été récemment l'objet. A son retour de Rome, où, comme nous l'avons dit, il accompagnait Mgr Bouvier, celui-ci l'invita à prêcher dans sa Cathédrale, le dimanche de l'Epiphanie et, à la suite de ce sermon, le nomma chanoine d'honneur de Tarentaise.

Nous présentons à notre éminent compatriote nos félicitations les plus sincères et les plus respectueuses pour cette haute distinction, dont nous sommes doublement heureux : car il nous est permis de croire que, dans la personne de l'ami, Mgr Bouvier a voulu honorer aussi notre diocèse dont, nous le savons, Sa Grandeur daigne conserver le meilleur souvenir.

---

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Messieurs les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Rannou, Yves, vicaire à Cléder, recteur de Tréglonou ;

M. de Roquefeuil, ancien vicaire à Porspoder, aumônier de la prison de Morlaix ;

M. Cavellat, vicaire à Plonéour-Lanvern, chapelain au château du Mur, en Plouigneau.

---

**Nécrologie.** — I. LE R. P. LE JACQ, *Missionnaire.* — On nous écrit :

« Veuillez avoir la bonté de recommander aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* l'âme du R. P. Le Jacq, Oblat de Marie Immaculée, décédé à New-Westminster, dans la Colombie Britannique (Amérique du Nord), le 23 Janvier dernier, à l'âge de 62 ans.

« Le R. P. Le Jacq (Jean-Marie) était originaire de Roscoff. Après avoir terminé ses études classiques à Saint-Pol-de-Léon, il entra au Grand-Séminaire de Quimper qu'il quitta, après deux ans, pour le noviciat des Oblats de Marie. Il partit pour les missions, en 1862, et y a passé près de 37 ans, comptant pour rien les peines, les travaux, les fatigues, pourvu qu'il pût faire du bien aux âmes. Jamais il n'a voulu revenir en France, disant toujours à ses parents qu'il ne les reverrait plus qu'au ciel..... Pour lui, il a déjà, sans doute, reçu la récompense promise par Notre Seigneur à ceux qui auront tout laissé pour la gloire de son nom; cependant ses amis et tous ses confrères voudront bien ne pas l'oublier devant Dieu. »



Mercredi dernier, 22 Février, un service funèbre a été célébré, à Roscoff, pour le repos de l'âme du R. P. Le Jacq.

II. M. LE ROY. — M. le chanoine Le Roy, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, vient d'avoir la douleur de perdre son vénérable père, décédé, dimanche dernier, dans sa 89e année, après quelques jours de maladie. Il avait conservé jusqu'à la fin sa pleine connaissance, et il est mort dans les sentiments de la plus vive piété.

L'enterrement a eu lieu, lundi, au milieu d'une grande affluence de fidèles et devant une assistance de plus de 50 prêtres, venus pour donner à M. le chanoine Le Roy cette marque de douloureuse sympathie et dire un dernier adieu à son père, ce bon vieillard, si discrètement aimable, qu'ils étaient habitués à trouver au presbytère de Saint-Mathieu et dont ils conserveront longtemps le souvenir.

R. I. P.

---

SAINT-POL-DE-LÉON. — **Service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le grand service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Messager, mort Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, aura lieu *le jeudi 9 Mars*, à 10 heures. Nos confrères voudront bien considérer le présent avis comme une invitation à la cérémonie.

---

CHATEAULIN. — Dimanche dernier, a eu lieu, à Châteaulin, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire capitulaire, l'installation du nouveau Curé-archiprêtre, M. Alfred Le Roy. L'église était remplie par la foule des fidèles ; dans le chœur, au moins cinquante prêtres, parmi lesquels on remarquait MM. les chanoines Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, Abgrall, aumônier; MM. les Curés de Crozon, de Concarneau, etc.

Après les cérémonies de « l'installation » proprement dite, le nouveau Curé est monté en chaire et a salué la population,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« à laquelle il promet de consacrer désormais entièrement ses soins. En plus de ce que tout prêtre a au cœur de dévouement pour les âmes, il se félicite d'avoir été, pendant plus de 12 ans, à une école où il a puisé une charité plus vive pour l'accomplissement de ses devoirs de pasteur : les Carmélites, en se sanctifiant elles-mêmes, n'ont-elles pas pour but, par leur vie de pénitence et de prière, de gagner des âmes à Dieu..... » Ensuite, s'exprimant en breton, M. Le Roy remercie ses paroissiens « de la sympathie qu'ils lui ont témoignée, dès la première heure : c'est un encouragement précieux, pour prendre la succession du prêtre éminent qui l'a précédé. Comme lui, il compte sur la bonne volonté de tous et particulièrement sur l'appui des œuvres, nombreuses et prospères à Châteaulin..... »

M. le Vicaire capitulaire prend alors la parole. « Sa joie d'installer le nouvel Archiprêtre serait sans mélange, s'il ne devait cet honneur à la mort de notre évêque regretté, Mgr Valleau, qui aurait été heureux de présenter à la paroisse de Châteaulin le Curé qu'il lui avait choisi, et dont la nomination a été un des derniers actes de son épiscopat. » M. Fléiter rappelle ensuite « ses titres personnels à présider cette fête : ancien professeur de M. Le Roy, son recteur à Lopérec, il a été l'ami des deux curés qui l'ont précédé, MM. Creignou et Quéré », dont il fait un éloge délicat. Puis, s'inspirant des paroles mêmes que M. Le Roy vient d'adresser à l'auditoire, il explique « le rôle d'un pasteur à la tête d'une paroisse, comment il pourra entretenir et développer la foi, gagner et convertir les cœurs et procurer, dans une vie de sacrifices et d'édification, la gloire de Dieu et le salut des âmes.....

« Le nouveau curé de Châteaulin a fait ses preuves, comme prédicateur et missionnaire ; sa parole, pieuse, aussi distinguée que nourrie de doctrine, sera appréciée dans sa paroisse, habituée à entendre un orateur que le diocèse tout entier admirait. » M. le Vicaire capitulaire n'a « aucune inquiétude à confier à M. Le Roy cette succession, si lourde qu'elle soit ; car outre les qualités qu'il connaît à son élève, il le voit soutenu par une force dont lui-même parlait tout-à-l'heure avec émotion : les prières des Carmélites, qui lui sont assurées et qui attireront sur son ministère des grâces fécondes en fruits de salut. Sainte Thérèse, « jalouse » des missionnaires appelés à prêcher la foi, a voulu que son Ordre fût, par la pénitence et les contemplations, l'auxiliaire de l'apostolat..... »

L'attention respectueuse des paroissiens écoutant ces paroles prouvait qu'elles étaient comprises : le nouveau Curé de Châteaulin peut compter sur la « bonne volonté » de sa population, comme celle-ci peut être assurée de l'entier dévouement de son nouveau pasteur. *Ad multos annos !*

---



Morlaix. — M. E. Gourvil, avocat, ancien conseiller général du canton d'Huelgoat, ancien député de la 2e circonscription de Châteaulin, vient de mourir. Comme homme politique, il avait généralement voté avec les ennemis de la Religion ; rentré dans la vie privée et atteint de la longue et terrible maladie qui devait le conduire au tombeau, M. Gourvil se rappela son enfance chrétienne, son éducation au Collège de Saint-Pol-de-Léon. Il renoua ses relations avec quelques-uns de ses anciens condisciples, aujourd'hui prêtres. Plusieurs semaines avant de mourir, il s'était réconcilié avec Dieu, et il s'est éteint dans les plus beaux sentiments de résignation chrétienne.

Puisse cette conversion et cette mort être un avertissement et un exemple !

---

**Comité de préservation du Celtique Armoricain.** — Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de publier, en la recommandant à l'attention bienveillante de nos lecteurs, amis du Breton.

« Saint-Brieuc, le 17 Février 1899.

« Monsieur le Directeur,

« Désireux d'établir une entente entre tous les celtisants de Bretagne en vue de travaux en commun sur notre langue bretonne, nous mettons notre récente publication « *Krenn-Lavariou Bro-Dreger*, de l'abbé Hingant » à la disposition de ceux de vos lecteurs qui voudraient bien nous promettre leur collaboration à un second recueil de proverbes et d'expressions bretonnes actuellement en préparation.

« 1° Les proverbes ou expressions bretonnes qu'on est prié de nous envoyer devront être pris dans l'usage et non remaniés ou fabriqués de toutes pièces.

« 2° On devra, autant que possible, donner l'indication de la région où on les aura recueillis.

« 3° Les adhésions devront nous parvenir dans la quinzaine et les manuscrits à la fin du mois prochain.

« Nous avons le plaisir d'annoncer à tous ceux qui s'intéressent au mouvement breton la publication, pour le mois prochain, du *Manuel du Frère Constantius* et d'un *Abécédaire* pour l'enseignement du français par le moyen du breton.....

« Pour le comité,

« *Le Secrétaire,*

« F. Vallée,

« Saint-Brieuc, 23, rue Saint-Benoît. »

---

**Union régionaliste Bretonne.** — On nous demande, d'autre part, d'insérer la note qui suit :

« L'Union régionaliste Bretonne tiendra ses assises à Van-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nes, dans le courant d'Août 1899. A cette occasion, la section de langue et de littérature bretonnes, avec l'approbation de M. A. Le Braz, directeur général, et celle du Bureau central, a décidé d'ouvrir un concours de chants et de poésies bretonnes, appelés *Gwerz* et *Sôn*, dans les trois dialectes bretons.

« Un beau prix sera attribué à la poésie ou au poème couronné en chaque genre.

« Pour les *Gwerziou*, ainsi que pour les *Sôniou*, il y aura un sujet imposé, et un autre laissé à la libre inspiration des concurrents.

« Les Bardes sont priés d'adresser leurs travaux : pour le dialecte de Vannes, à M. Buléon, vice-président de la Section de Langue, à Sainte-Anne d'Auray, et pour les dialectes de Léon et Tréguier, soit au Directeur général de l'Union, à Quimper ; soit à M. Vallée, président de Section de Langue, boulevard Charner, Saint-Brieuc ; soit à M. Jaffrennou, secrétaire de cette même Section, à Morlaix. »

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

Tout n'était pas rose dans la vie des pontifes de la nouvelle Eglise : écrire à un évêque en légitime possession de son siège l'équivalent de la formule « tire-toi de là que je m'y mette »; se présenter comme pasteur à des fidèles qui les repoussaient, indignés ; constater qu'en réalité dans le troupeau qui les suivait effectivement, il y avait beaucoup de boucs et pas une brebis ; trouver comme collaborateurs dans le clergé peu de prêtres honorables, beaucoup de douteux, et tous les hommes de scandale, n'était vraiment pas chose encourageante. Il me semble, cependant, que ce n'était pas là le plus difficile. Qu'on soit gallican tant qu'on voudra, il faut bien reconnaître que l'Eglise a un chef visible, et que pour appartenir à celle-là, il faut obéir à celui-ci. Le Coz écrivit donc au vénérable Pie VI une lettre latine, datée du 19 Mars, pour lui faire connaître l'intention où il était de demeurer en communion avec lui. Mais si une pareille démarche était embarrassante, Le Coz eut, vers cette même époque, quelque calmant pour ses soucis. Les administrateurs du district de Quimper écrivaient à leurs collègues d'Ille-et-Vilaine, pour les féliciter du choix qu'ils venaient de faire dans la personne de leur compatriote : « Vous acquérez, disaient-ils, un citoyen précieux et nous en perdons un dont les lumières et le rôle ont soutenu notre courage, et dont les vertus civiles et religieuses ont écarté de cette contrée le fanatisme qui brûlait d'y secouer ses torches enflammées..... Qu'il retrouve en vous des frères ; faites son bonheur, ce sera le nôtre : cette idée est



notre unique consolation, le seul moyen d'adoucir nos regrets. » Serait-ce un jugement téméraire de croire que le Jocrisse patriote qui écrivait ces lignes solennelles était ancien élève du collège de Quimper ? C'est bien le style de tout le monde, à l'époque, mais avec une exagération d'emphase, qui devait être propre aux élèves de M. le Principal. Or, pour en atténuer l'effet, presqu'au même moment il pouvait lire aussi une brochure adressée à lui-même et où, après lui avoir reproché ses vers d'antan au comte d'Artois (1), l'auteur ajoutait ces paroles, auxquelles j'ai déjà fait allusion : « Je conçois que lorsqu'on a donné, comme vous, près de quinze jours à l'étude de la théologie, on n'en est pas réduit à la foi du charbonnier; qu'on compte pour peu l'autorité de l'Eglise. » A la fin de sa brochure, l'auteur qualifie simplement Le Coz d'une épithète peu parlementaire, comme on dirait aujourd'hui, il l'appelle tout simplement « goujat de la Révolution ». Comme le R. P. Roussel le constate en toute vérité, les défenseurs de la cause catholique se laissent aller souvent, dans leurs polémiques contre les intrus, à des procédés de ce genre. « Aujourd'hui on s'étonne, dit-il, de voir que, le plus souvent, les insermentés se contentent d'avoir raison pour le fond et se donnent tort dans la forme, d'autant plus que leurs plaisanteries sont assez lourdes parfois. »

Ici encore, j'ai le regret de ne point partager l'avis du Révérend Père. Avec lui je reconnais la lourdeur de ces plaisanteries ; mais les prêtres avaient-ils à employer des arguments contre les assermentés ? Etait-il vraiment besoin de théologie, et quelques lignes de catéchisme mêlées à de virulents reproches n'étaient-elles pas suffisantes pour ceux qu'elles attaquaient, convaincantes pour les fidèles qui les lisaient ? Lorsqu'à l'hérésiarque Marcion, qui demandait à saint Polycarpe : « Me connais-tu ? » le disciple de l'Apôtre bien-aimé répondit : « Oui, je connais le premier né de Satan ! » il ne visait probablement pas à la politesse, mais il mettait efficacement en garde contre un infâme séducteur les âmes catholiques. Pour les dissidents de bonne foi, élevés dans l'erreur, nous ne saurions avoir trop de charité, mais pour les transfuges élevés dans la vérité et se faisant apôtres du mensonge, nous n'avons à offrir que le mépris, et non en le gardant dans le secret de nos cœurs ; il y a des cas où il faut le leur lancer au visage.

Pendant que le pauvre « goujat » savourait la douceur de ces injures, le district d'Ille-et-Vilaine adressait aux curés une circulaire, pour leur enjoindre de publier au prône l'élection du nouvel évêque, et de faire sonner, à cette occasion, les

---

(1) On sait que le futur roi Charles X, étant le meilleur, le plus chevaleresque et le plus noble des princes, avait l'honneur d'être particulièrement odieux aux citoyens révolutionnaires.

Archives diocésain de Quimper et Léon



cloches de toutes les paroisses et communautés du diocèse. Presque tous les curés refusèrent, même dans la ville de Rennes ; mais le refus des Ursulines de Hédé fut tout un événement. *Le secrétaire-greffier de la garde nationale* (inclinez-vous devant cette autorité !) vint sommer la Supérieure, Madame de Keruzec, de faire entendre les carillons de sa communauté ; sur son refus, le dit *secrétaire* délégua le *major* de la dite *garde nationale* à la communauté ; celui-ci « posta des sentinelles dans les corridors du monastère, pour empêcher les rebelles de quitter leurs cellules, et grimpa lui-même au clocher... Il eut beau mettre en branle la cloche incivique, elle resta muette. A force de fureter, on finit par trouver le battant ; on le rajusta, et la cloche lança dans les nues ses volées constitutionnelles. »

Permettez-moi d'interrompre le récit, pour poser ici une question que je me suis bien souvent adressée. Ces révolutionnaires étaient affreusement bêtes et horriblement méchants, c'est bien sûr ; mais étaient-ils plus méchants que bêtes, ou plus bêtes que méchants ? J'avoue que je change souvent d'avis. Quand je lis comment ils guillotinaient ou fusillaient des enfants de 16 et même de 10 ans, des vieillards de 80 ans, je me dis : « Oh les monstres ! » Puis, quand je vois Joseph Le Bon condamner à mort un perroquet qui avait crié « vive le Roi ! » et le gracier, à la prière de la citoyenne Le Bon, je me dis : « Décidément, c'est l'imbécillité qui domine. » Mais je m'aperçois que si cette question a des rapports au sujet, quand j'envisage l'époque, elle ne s'impose pas en ce qui concerne notre héros ; car Le Coz n'était pas méchant.

« Dans *la Constitution civile du clergé*, il était prescrit aux évêques de demander l'institution canonique au métropolitain ; quant au métropolitain lui-même, il devait la solliciter du plus ancien évêque de son *arrondissement*. Le Coz était métropolitain du *Nord-Ouest*, arrondissement qui comprenait l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, la Loire-Inférieure, la Sarthe, la Mayenne et un autre département qui s'appelait Mayenne-et-Loire. Le doyen des assermentés dans l'arrondissement et dans toute l'Eglise constitutionnelle était Expilly, évêque du Finistère, doyen tout neuf comme cette Eglise elle-même. L'institution canonique obtenue, Le Coz alla chercher la consécration épiscopale, non à Quimper, mais à Paris, et il la reçut de Massieu, évêque de Beauvais, dans l'église Saint-Roch, le 10 Avril 1791. Ses premiers actes sont signés « Le Coz, *évêque de Rennes* », et non d'Ille-et-Vilaine. Il trouvait donc lui-même que cette nouvelle manière de dire sonnait mal et ne craignait pas, pour encore, de recourir à une phraséologie quelque peu *ci-devant ;* bientôt, comme tous les autres assermentés, il usera du titre inventé par la Constitution ; mais, comme eux aussi, il s'en débarassera, de nouveau, quand la chose sera sans danger, et n'aura plus l'ennui d'avoir



juridiction sur deux rivières, au lieu de prétendre à un siège fixé, de temps immémorial, dans une ville illustre et profondément chrétienne.

Le 16 Avril, entrée solennelle à la suite d'un cortège, qui a fait près de trois lieues pour aller à la rencontre du nouveau prélat ; la voiture du *citoyen évêque* était escortée de dragons et de gendarmes ; à l'arrivée, félicitations des députés des corps administratifs et judiciaires, *de plusieurs ecclésiastiques et ci-devant religieux*. C'est dire que le corps sacerdotal brille à peu près par son absence, et qu'à Rennes l'église schismatique fait défaut. Bientôt nous le constaterons encore mieux.

*(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Lundi, 20 Février, il y a eu 21 ans que Léon XIII a été créé Pape. Il commence sa 22me année de Souverain Pontificat, plein de force et de santé, comme le prouvent les extraits suivants, empruntés à divers journaux catholiques.

Nous lisons dans la *Revue* du diocèse d'Annecy :

« Notre Saint-Père le Pape a reçu, le dimanche 12 Février, dans la matinée, Monseigneur l'Evêque d'Annecy.

Après s'être enquis de l'état d'esprit du Clergé et des peuples de notre diocèse, le Saint-Père a fait connaître à Monseigneur le sujet et l'analyse d'une Lettre qu'il doit adresser, cette semaine, à un Archevêque de l'autre côté de l'Atlantique, mais qui contiendra pour tous les Clergés de précieuses leçons. Sa Sainteté recommande par dessus tout de ne s'appliquer aux œuvres du ministère sacerdotal que sous la dépendance de ceux qui ont reçu une mission de Dieu, les Evêques. Le Pape a ensuite parlé de sa « volonté de consa-« crer, l'année prochaine, au Sacré-Cœur tous les diocèses, « toute l'Eglise, l'humanité. » Monseigneur a rappelé que cette dévotion avait pris naissance dans ce diocèse ; saint François de Sales parle plus de trois cents fois du Sacré-Cœur dans ses divers écrits. Le Pape a pris, de là, occasion de donner de grandes louanges à notre Saint qui « savait attirer les âmes ». Il a témoigné ensuite la grande satisfaction que lui cause le succès de l'édition définitive des Œuvres du grand Docteur et a, plusieurs fois, répété : « C'est vraiment bien fait. » Il a dit aussi quelle est son estime et son affection pour les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, dont Monseigneur est l'hôte à Rome et qui ont une Maison-Mère à La Roche.

Lorsque M. le Chancelier a été introduit, le Saint-Père a tenu le même langage qu'à Monseigneur : « Le bien ne se doit faire que dans la dépendance de l'Evêque. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« J'ai 90 ans, avait dit le Pape au début de l'audience ; « peu d'hommes arrivent à cet âge. Dieu m'a laissé cepen- « dant assez de facultés pour faire ce qui est à faire. »

Disons qu'on imaginerait difficilement la réunion, dans un même esprit, d'une si exacte appréciation des détails et de pensées si hautes, de vues si larges et si vastes. »

***

Voici d'autres faits qui prouvent cette lucidité d'esprit de Léon XIII et la prodigieuse activité de ce vieillard de 90 ans.

Le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, avait reçu, il y a quelque temps, le texte d'un *Motu proprio* du Pape, sanctionnant les statuts du collège Saint-Bède, fondé pour accueillir les convertis de l'Eglise anglicane et les préparer au rôle de missionnaires en Angleterre.

Le mardi 7 Février, le Saint-Père a reçu le recteur et dix élèves du nouveau collège. On sait tout le paternel intérêt de Léon XIII pour cette institution, à laquelle il a généreusement concouru. Aussi a-t-il fait le plus bienveillant accueil aux premiers élèves du collège Saint-Bède, les animant à se préparer, par de fortes études et de solides vertus, aux œuvres d'apostolat en faveur des dissidents.

Une autre œuvre, qui témoigne malheureusement des pénibles conditions où la cité pontificale se trouve réduite, est également l'objet des sollicitudes du Saint-Père : c'est l'œuvre de la préservation de la foi contre la propagande protestante. Celle-ci, en effet, devient de jour en jour plus audacieuse, grâce à la faveur dont elle jouit en haut lieu et aux moyens dont elle dispose. Le Saint-Père a voulu, pour y obvier, que l'Œuvre de la préservation de la foi fût canoniquement érigée à Rome, sous la présidence de Mgr Justin Adami, archevêque titulaire de Césarée-du-Pont, avec le concours de zélés collaborateurs ecclésiastiques et laïcs. L'un des plus dévoués apôtres de cette œuvre, le R. P. De Mandato, de la Compagnie de Jésus, vient de donner à cet effet une série de conférences qui promettent les meilleurs résultats. Mais combien n'est-il pas douloureux de constater que les conditions où se trouve actuellement la Ville Sainte, la font ressembler à un pays de mission, où la foi même a besoin d'être préservée contre les menées des sectes !

---

**Cause du B. Charles de Blois.** — On lit dans la *Semaine religieuse* de Blois :

« Monseigneur est heureusement arrivé à Rome, lundi dernier. Il a reçu, dans la journée, la visite de M. l'abbé Porcher, qui lui a donné les meilleures nouvelles sur la Cause du B. Charles de Blois, dont il s'occupe en ce moment près des Congrégations romaines. M. l'abbé Porcher espère une solution très prochaine. »

---



**La mort de M. Félix Faure.** — La mort de M. Félix Faure, Président de la République, a causé dans toute la France une émotion d'autant plus profonde qu'elle était moins attendue, et que l'événement emprunte aux circonstances un caractère particulier de gravité.

Il ne nous appartient pas de porter ici un jugement sur le Président défunt. Tous rendaient justice à ses qualités privées, à sa bonté, à sa charité généreuse ; il a montré, dans sa haute et difficile situation, du tact et une réelle dignité pour soutenir, dans plusieurs moments solennels, l'honneur et le prestige de la France. Les catholiques ont eu souvent à déplorer que, dans les cérémonies officielles, dans ses voyages, la Religion fût systématiquement écartée ; mais M. Félix Faure avait toujours été croyant, les personnes de son entourage intime sont pieuses. La messe était souvent dite à l'Élysée et le Président y assistait, respectueux et recueilli. Un de ses derniers entretiens fut avec Son Em. le Cardinal Richard, pour lequel il professait une affectueuse vénération.....

Quand il se sentit frappé à mort, il entendit sa pieuse fille lui suggérer des pensées surnaturelles ; il demanda des prières, « il n'y a que cela, » dit-il ; il pria lui-même. Bien plus, avec sa loyauté de Breton, M. Le Gall, secrétaire de la présidence, « affirme sur l'honneur qu'entre 7 h. 1/2 et 8 heures, alors que M. le Président de la République avait sa pleine connaissance, que sa parole était encore libre et claire, il s'est adressé à lui, à deux reprises différentes, demandant de faire appeler un prêtre ». On courut prévenir M. le Curé de la Madeleine, qui n'arriva qu'après la mort ; mais un prêtre, M. l'abbé Renault, professeur à la maîtrise de Notre-Dame, se trouve providentiellement aux abords de l'Elysée ; un brave garde municipal l'arrête et l'amène à temps pour donner l'absolution au Président, qui expirait cinq minutes après. Il était 10 heures du soir.

Sans doute, dit S. E. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, dans la lettre où il annonce à son clergé la mort du Président de la République, nous éprouvons « le regret profond que son âme si naturellement chrétienne n'ait pas eu le temps peut-être de jeter à Dieu un cri de foi sincère et éclairée, qui, nous le savons, était dans son cœur. Ce cri éploré dut retentir comme un sanglot, nous l'espérons, dans cette intimité du dernier moment, où Dieu se rapproche de l'âme et où l'âme frappée du coup terrible peut encore invoquer la bonté de Dieu, avant de compter avec sa justice. »

Les obsèques de M. Félix Faure ont lieu, aujourd'hui, à la métropole de Notre-Dame. Le corps sera inhumé dans une sépulture de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

---

**Le nouveau Président de la République.** — Samedi 18 Février, les deux Chambres, réunies en Congrès, à Versailles,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ont nommé Président de la République française M. Loubet, Président du Sénat.

Les catholiques, respectueux du représentant légitime de l'autorité, prieront, comme c'est leur devoir, pour celui qui est appelé à présider aux destinées de la France, afin qu'il soit à la hauteur de sa mission, si délicate, et qu'il puisse réaliser le programme d'apaisement qu'il indiquait lui-même en répondant aux premières félicitations de ses amis.

Pour nous, nous redirons encore : devant l'avenir incertain, menaçant, que tous les catholiques soient unis et ne perdent pas courage ! Que tous ceux qui ont quelque influence agissent, tous peuvent prier. Nous croyons à la Providence divine : nous savons qu'elle veut être sollicitée....

Prions Dieu pour la France !

---

PERPIGNAN. — **Mort de l'Évêque.** — Mgr Gaussail, évêque de Perpignan, est mort subitement, dans la nuit du 16 au 17 Février, à l'âge de 74 ans.

Se sentant mal, il a appelé M. le chanoine Rabaud, secrétaire général, et demandé les derniers sacrements. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur.

Mgr Noël-Mathieu Gaussail était né à Beaupuy (Tarn-et-Garonne), en 1825, le jour de Noël. Nommé à l'évêché d'Oran, le 10 Janvier 1884, il fut sacré le 1er Mai de la même année, dans l'église de Philippeville, dont il était Curé. Il fut transféré à Perpignan, le 2 Mars 1886, préconisé le 10 Juin et installé le 21 Juillet.

---

ALGER. — Mgr Oury, archevêque d'Alger, est arrivé dans sa ville épiscopale, le 15 Février. La population lui a fait un accueil des plus sympathiques.

Le lendemain, il a pris solennellement possession de son siège, et prononcé une allocution qui a été très goûtée. Cette réception cordiale présage un heureux épiscopat.

## BIBLIOGRAPHIE

**Un livre à lire pendant le Saint Temps du Carême :**

**Le Crucifix dans l'histoire, dans l'âme des Saints et dans notre vie,** par le P. J. HOPPENOT, S. J. — Paris, Maison de la Bonne Presse. 1 vol. in-8°. Prix : 2 francs.

Voici un livre très instructif à l'entrée du Carême, très agréable même à feuilleter — il est orné de 20 gravures — et écrit avec beaucoup de vie, d'intérêt, que nous voudrions voir dans toutes les mains. Il a sa place marquée dans un salon comme dans la modeste maison des champs ; petits et grands le liront avec jouissance, parce qu'il raconte l'histoire du Crucifix, le livre universel, l'abrégé du dogme catholique, le consolateur souverain qui parle à toute âme endolorie, la lumière qui montrait à saint Thomas les splendeurs de la vérité chrétienne, comme elle éclaire les cœurs des humbles qui cherchent leur voie.

Cependant, « ce Crucifix aimé, vénéré pendant tant de siècles, est aujourd'hui en butte, dit le P. Hoppenot, à une formidable levée de boucliers. Une *triple alliance* s'est formée contre lui, alliance des sectaires, des chrétiens fantaisistes et des dévots à piété mal éclairée. »



Rien, d'ailleurs, qui étonne dans ce combat qui lui est livré, puisqu'il doit être à jamais « le signal de contradiction ». Si cette hostilité venait uniquement de l'ignorance, elle se dissiperait sûrement à la lecture de ce beau travail.

L'auteur envisage le Crucifix dans l'histoire, dans l'art, dans l'âme des saints et dans notre vie. De là, les quatre livres qui composent l'ouvrage.

En vente à la Librairie J. SALAUN, Quimper.

---

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**LES NOUVELLES VOITURES A COULOIR sur le Chemin de fer d'Orléans.** — Les personnes qui ont voyagé entre *Paris* et *Bordeaux* dans les rapides du chemin de fer d'Orléans connaissent les confortables voitures à couloir qui entrent dans la composition de ces trains.

En vue d'étendre les avantages offerts au public par ce genre de voiture, la Compagnie d'Orléans vient d'en faire de nouvelles applications sur ses autres grandes lignes.

Les trains express auxquels cette mesure vient d'être appliquée sont au nombre de 10, savoir :

**2** express sur la ligne de **Paris** à **Nantes** ;
**2** — — de **Paris** à **Quimper** ;
**2** — — de **Paris** à **Limoges** ;
**2** — — de **Paris** à **Toulouse** ;
**2** — — de **Paris** à **Tours** ;

indépendamment des 2 rapides de la ligne de **Paris** à **Bordeaux**, déjà pourvus depuis plusieurs années.

Le couloir de chaque voiture, non seulement permet de circuler d'un compartiment à l'autre, mais encore donne accès à un cabinet de toilette avec water-closet. Ajoutons que la plupart de ces voitures sont déjà pourvues de l'éclairage électrique, dans les compartiments, couloirs et cabinets.

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**DAME** ou **DEMOISELLE** très honorable et bien considérée est demandée par maison de premier ordre pour le placement Huiles d'olive et Savons à la clientèle bourgeoise et religieuse. Bonnes remises. Ecrire à **M. Paul Réginaud**, Propriétaire fabricant, à SALON (PROVENCE).

**Ancienne Maison PIRIOU**

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »**, comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

Archives diocésain de Quimper et Léon


# Encore un cas de coqueluche !

Nous apprenons tous les jours de nouvelles guérisons ascomplies par l'Emulsion Scott, et c'est pour nous une grande satisfaction de pouvoir, par l'aimable permission de nos correspondants, mettre les faits relatés au sujet de cette bienfaisante préparation, sous les yeux do nos lecteurs, de façon à ce qu'ils puissent en faire leur profit. Aujourd'hui, c'est un cas de coqueluche, compliqué d'anémie, de dépérissement, de refus de nourriture, chez un petit garcon de 5 ans, dont la mère nous envoie le récit suivant :

Paris, le 17 Octobre 1897.

Messieurs, j'ai employé votre bienfaisante Emulsion Scott pour mon petit garçon âgé de 5 ans, atteint de coqueluche depuis plusieurs mois, exténué par de continuelles quintes de toux. Extrêmement anémié par la fièvre, sa faiblesse augmentait chajour et il refusait tous les aliments.



Maurice CARCHAN

Sur les conseils du Docteur, je lui fis prendre votre Emulsion Scott, et, au bout de quelques jours, la fièvre diminuait, la toux disparaissait, l'appétit revenait peu à peu, et avec lui les forces du malade. Aujourd'hui il est tout à fait remis et se porte à merveille.

Veuillez agréer, Messieurs, avec mes remerciements, l'expression de ma considération distinguée. (Signé) : Madame Carchan, institutrice, 29, rue Marcadet.

On sait que l'Emulsion Scott, est le remède spécifique de toutes les maladies de la gorge et des voies respiratoires ; mais dans le cas relaté ci-dessus, elle ne se contente pas de guérir la coqueluche, elle rétablit encore la nutrition de l'enfant, régularise sa digestion et fait cesser sa faiblesse. Ce fait prouve une fois de plus que ce précieux médicament-aliment est la providence des organismes affaiblis. Il ne s'agit pas ici de théories, mais bien de faits précis, publics et que chacun peut contrôler : la réputation de l'Emulsion Scott repose sur l'expérience de tous ceux qui en ont fait usage.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



14e ANNÉE. Vendredi 3 Mars 1899. N° 9.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Lettre du Souverain Pontife sur l'Américanisme *(à suivre).*

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Neuvaine de la grâce ; Ligue de defense sacerdotale ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Morlaix : La Mission bretonne à Saint-Martin ; Lesneven ; Quimper ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Nos Missionnaires : Lettre du Père Abgrall, de la Société des Missions étrangères.

*III. Bibliographie.*

*IV. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 5 Mars.* — 3me Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du dimanche, avec les Suffrages communs.

*Lundi, 6.* — Office de la férie ; simple. Violet. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 7.* — S. Thomas d'Aquin, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

*Mercredi, 8.* — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

*Jeudi, 9.* — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.

*Vendredi, 10.* — Les Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

*Samedi, 11.* — Office de la férie ; simple. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 12.* — 4me Dimanche du Carême.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Goulven | 4, 5 et 6 Mars. |
| Tréhou | 7, 8 et 9 Mars. |
| Meilars | 10, 11 et 12 Mars. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE
## sur l'Américanisme.

*A Notre Cher Fils Jacques Gibbons, cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie du Transtévère, archevêque de Baltimore,*

LÉON XIII, PAPE

Salut et bénédiction apostolique.

NOTRE TRÈS CHER FILS,

Nous vous adressons cette lettre en témoignage de Notre bienveillance, de cette bienveillance que, durant le cours déjà long de Notre pontificat, Nous n'avons jamais cessé de témoigner à vous et aux évêques vos collègues, ainsi qu'à tout le peuple américain, saisissant volontiers toutes les occasions que Nous offraient soit les heureux accroissements de votre Eglise, soit les utiles et sages entreprises par lesquelles vous vous efforciez de défendre et de promouvoir les intérêts catholiques. Bien plus, il Nous est arrivé souvent d'admirer et de louer le génie excellent de votre nation, toujours prêt aux nobles entreprises et à rechercher ce qui peut procurer le progrès de la civilisation et la prospérité du pays. — Or, bien que le but de la présente lettre ne soit pas de confirmer les éloges souvent répétés précédemment, mais plutôt de vous signaler certains points à éviter et à corriger, néanmoins comme elle Nous est dictée par la même charité apostolique que Nous avons eue pour vous et avec laquelle Nous vous avons toujours parlé, Nous Nous attendons à bon droit à ce que vous la considériez comme un nouveau témoignage de Notre amour. Nous avons d'autant plus la confiance qu'il en sera ainsi, que cette lettre a pour objet et pour occasion de mettre fin à certains dissentiments qui se sont récemment produits parmi vous, et qui troublent, au grave préjudice de la paix, non pas sans doute tous les esprits, mais certainement un grand nombre.

Vous n'ignorez pas, Notre cher Fils, que le livre de la *Vie d'Isaac-Thomas Hecker*, par le fait surtout de ceux qui l'ont traduit ou adapté en langue étrangère, a suscité de graves controverses, en raison de certaines opinions qu'il propageait relativement à la méthode de vie chrétienne. Quant à Nous, c'est en vertu de la charge suprême de Notre apostolat, pour sauvegarder l'intégrité de la foi et veiller au salut des fidèles, que Nous voulons vous écrire amplement sur toute cette question.

Le fondement de ces nouvelles opinions dont Nous venons de parler est, en général, celui-ci : pour ramener plus facilement à la vérité catholique les dissidents, il faut que l'Eglise se rapproche davantage de la civilisation d'un monde parvenu à l'âge mûr et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre conciliante à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes.



Or, ce principe, beaucoup l'étendent non seulement à la discipline, mais encore aux doctrines qui touchent au *dépôt de la foi.*

En effet, ils prétendent qu'il est opportun, afin de gagner les cœurs des dissidents, de passer sous silence ou de tempérer certaines affirmations doctrinales, soi-disant de moindre importance, et cela au point de ne plus leur donner le sens que l'Eglise y a toujours attaché.

Il n'est pas besoin de longs discours, Notre cher Fils, pour montrer combien ce dessein doit être réprouvé ; il suffit de rappeler quelle est la nature et l'origine de la doctrine qu'enseigne l'Eglise. Voici ce que dit à ce sujet le Concile du Vatican :

« La doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'est pas comme un système philosophique susceptible d'être perfectionné par l'esprit humain ; mais elle est confiée à l'Epouse du Christ comme un dépôt divin, qu'elle doit garder fidèlement et promulguer infailliblement..... Le sens que notre sainte mère l'Eglise a, une fois, déclaré être celui des dogmes sacrés, doit être perpétuellement conservé, et jamais il ne s'en faut écarter, sous le prétexte ou l'apparence d'en mieux pénétrer la profondeur » (CONST. *De Fide cath.*, c. IV).

Il ne faut pas croire non plus qu'il n'y ait aucune faute dans le fait de ce silence par lequel on omet, de parti-pris, et l'on laisse tomber dans l'oubli certains principes de la doctrine catholique. Car toutes ces vérités, quelles qu'elles soient, qui forment l'ensemble de la doctrine chrétienne, n'ont qu'un seul et même auteur et docteur, *le Fils unique qui est dans le sein du Père* (JOAN., I, 18). Ces vérités conviennent à toutes les époques et à toutes les nations ; cela résulte manifestement des paroles par lesquelles le Christ lui-même s'est adressé à ses Apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations..... leur apprenant à garder tout ce que je vous ai mandé ; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (MATH., XXVIII, 19). C'est pourquoi le même Concile du Vatican dit : « Il faut croire, de foi divine et catholique, tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou enseignée, et que l'Eglise nous propose comme devant être cru révélé de Dieu, soit par ses définitions solennelles, soit par son magistère ordinaire et universel » (CONST. *De Fide Cath.*, c. III).

Que l'on se garde donc de rien retrancher de la doctrine qui nous est divinement enseignée ou d'en rien omettre, pour quelque motif que ce soit ; car celui qui l'oserait faire tendrait

Archives diocésaines de Quimper et Léon



plutôt à séparer les catholiques de l'Eglise, qu'à ramener à l'Eglise les dissidents. Qu'ils reviennent, rien certes ne Nous tient plus à cœur, — qu'ils reviennent tous, ceux qui errent loin du bercail du Christ, mais non point par une autre voie que celle que le Christ lui-même a montrée.

Quant à la discipline d'après laquelle les catholiques doivent régler leur vie, elle n'est point telle qu'on n'y puisse apporter aucun tempérament, vu la diversité des temps et des lieux. — L'Eglise a reçu de son Fondateur un esprit clément et miséricordieux ; aussi, dès l'origine, elle a fait volontiers ce que l'apôtre saint Paul disait de lui-même : *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous* (I CORINTH., II, 22).

L'histoire de tous les siècles écoulés en donne le témoignage, ce Siège apostolique, qui n'a pas seulement la charge d'enseigner, mais aussi de gouverner souverainement toute l'Eglise, s'est toujours tenu constamment *au même dogme, dans le même sens, et la même formule* (Cons. du Vatican. Ibid, c. IV). En revanche, il a de tout temps réglé la discipline de façon que, sans toucher à ce qui est de droit divin, il fût tenu compte des mœurs et des exigences de tant de nations si différentes qu'elle réunit dans son sein. Qui peut douter qu'elle soit prête à faire de même encore aujourd'hui, si le salut des âmes le demande ? Mais ce n'est pas au gré des particuliers, faciles à se laisser prendre aux apparences du bien, que la question se doit résoudre : cela est du ressort de l'autorité de l'Eglise, et tous doivent y acquiescer, s'ils veulent éviter la censure portée par Pie VI, Notre prédécesseur.

Celui-ci, en effet, a noté comme « injurieuse pour l'Eglise et pour l'Esprit de Dieu qui la régit », la proposition LXXVIII^e^ du Synode de Pistoïe, « en tant qu'elle soumet à la discussion la discipline établie et approuvée par l'Eglise, comme si l'Eglise pouvait établir une discipline inutile et trop lourde pour la liberté qui convient aux chrétiens ».

Et pourtant, dans le sujet dont Nous vous entretenons, cher Fils, le projet des novateurs est encore plus dangereux et plus opposé à la doctrine et à la discipline catholiques. Ils croient qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, afin que, la puissance et la vigilance de l'autorité se trouvant en quelque façon amoindries, chaque fidèle ait la faculté de développer plus librement les ressources de son initiative et de son activité.

Car ils affirment que c'est là une transformation qui s'impose, à l'exemple des libertés modernes qui constituent presque exclusivement le droit et le fondement de la société laïque. — De cette liberté Nous avons parlé amplement, dans Nos Lettres aux évêques de tout l'univers sur la Constitution des Etats ; et même Nous montrâmes alors quelle différence il y avait entre l'Eglise, qui est de droit divin, et les autres sociétés, qui toutes sont de droit humain. Il importe donc,



aujourd'hui, de signaler plutôt une certaine maxime dont on fait un argument en faveur de cette liberté que l'on suggère aux catholiques de prendre. Ils disent, à propos du magistère infaillible du Pontife romain, qu'après la définition solennelle qui en a été faite par le Concile du Vatican, il n'y a plus d'inquiétude à avoir de ce côté ; c'est pourquoi, le magistère infaillible étant une fois sauvegardé, chacun peut à présent avoir plus libre champ pour penser et agir.

Etrange manière de raisonner, en vérité ; car s'il est une conséquence rigoureuse du magistère infaillible de l'Eglise, c'est certainement qu'on ne saurait vouloir s'en écarter, mais plutôt que tous s'appliquent à s'en inspirer intimement et à s'y soumettre, afin d'être préservés plus sûrement de toute erreur de leur sens propre. En outre, ceux qui raisonnent de la sorte vont au rebours des desseins de la Providence de Dieu ; c'est elle, en effet, qui a voulu que l'autorité du Siège Apostolique et son magistère fûssent affirmés par une définition solennelle, et l'a voulu précisément, afin de prémunir plus efficacement les âmes chrétiennes contre les périls du temps présent.

Cette licence, que l'on prend couramment pour la liberté ; cette manie de tout dire et de tout contredire ; ce pouvoir enfin de soutenir et de propager par la presse toutes les opinions, ont plongé les esprits dans de telles ténèbres, que l'utilité et la nécessité du magistère de l'Eglise sont plus grandes aujourd'hui qu'autrefois, pour retenir les fidèles dans les limites du devoir tracées par la conscience.

Il est loin assurément de Notre pensée de répudier indistinctement tout ce qu'a enfanté le génie contemporain ; bien plus, toute recherche de la vérité, tout effort vers le bien contribuant à accroître le patrimoine de la science et à reculer les limites de la félicité publique, Nous y applaudissons. Mais, pour que tout cela soit vraiment profitable, il ne faut, en aucune façon, le tenir en dehors de l'autorité et de la sagesse de l'Eglise.

Il Nous faut en venir, à présent, à ce que l'on peut considérer comme les corollaires des opinions dont Nous avons parlé ; ils ne sont pas mauvais, Nous le croyons, dans l'intention de ceux qui les professent, mais en eux-mêmes ils ne peuvent certainement pas demeurer exempts de suspicion. Tout d'abord, on rejette toute direction extérieure, comme superflue et même comme moins utile pour ceux qui s'appliquent à tendre à la perfection chrétienne ; l'Esprit-Saint, dit-on, répand aujourd'hui dans les âmes fidèles des dons plus étendus et plus abondants que dans les temps passés, et il les meut et les éclaire, sans intermédiaire, par une sorte de secret instinct. — Ce n'est pas assurément une petite témérité que de vouloir fixer des bornes au mode qu'il plaît à Dieu d'employer, pour se communiquer aux hommes ; cela, en effet,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dépend uniquement de son bon plaisir, et lui seul demeure le très libéral dispensateur de ses dons : *L'Esprit souffle où il veut* (JOAN., III, 8).

*La grâce nous a été donnée à chacun selon la mesure qu'il a plu au Christ de nous la donner* (EPH., IV, 1). Qui donc, en vérité, s'il se rapporte à l'histoire des Apôtres, à la foi de l'Eglise naissante, aux combats et aux hétacombes des plus héroïques martyrs, à la plupart enfin de ces vieux siècles si féconds en hommes de la plus haute sainteté, qui donc osera mettre en parallèle les temps anciens avec le présent, et affirmer que ceux-là furent moins favorisés de l'effusion de l'Esprit-Saint? Mais, cela dit, il n'est personne qui conteste que le Saint-Esprit, par une action mystérieuse au dedans des âmes justes, les meut et les excite par ses lumières et ses inspirations ; s'il n'en était pas ainsi, tout secours et tout magistère extérieur serait vain. « Si quelqu'un affirme que l'on peut retirer un fruit de salut de la prédication évangélique, sans l'illumination du Saint-Esprit qui donne à tous la suavité du consentement et de la croyance à la vérité, celui-là est séduit par l'esprit d'hérésie » (CONC. ARAUSIC. II, c. VII).

Mais, Nous le savons par expérience, ces avertissements et ces impulsions de l'Esprit-Saint ne sont, le plus souvent, perçus que grâce à un certain secours et comme par le moyen du magistère extérieur. « C'est le même, dit à ce sujet saint Augustin, qui coopère à la naissance du fruit dans le bon arbre, qui au dehors l'arrose et le cultive par un intermédiaire quel qu'il soit, et qui au dedans se réserve de lui donner l'accroissement » (*De gratia Christi*, c. XIX).

Ceci rentre dans la loi commune de la Providence de Dieu, qui a voulu que d'ordinaire les hommes fussent sauvés par le ministère des hommes, et que ceux qu'il appelle à un degré supérieur de sainteté y fussent aussi conduits par des hommes, « afin que, dit saint Chrysostome, nous soyons enseignés de Dieu par des hommes » (*Hom. I in inscrip. altaris*).

Nous trouvons, aux origines mêmes de l'Eglise, un exemple célèbre de cette loi ; en effet, bien que Saul, *respirant la menace et le carnage* (ACT. AP., cap. IX), eût entendu la voix même du Christ et lui eût demandé : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* c'est à Damas, vers Ananie, qu'il fut envoyé : *entre dans la ville, et là, ce que tu dois faire te sera dit.* Il faut ajouter encore que ceux qui tendent à la perfection, par le fait qu'ils marchent dans une voie ignorée du grand nombre, sont plus exposés à s'égarer, et, par conséquent, ont besoin plus que d'autres d'un maître et d'un guide.

Et, de fait, c'est ce que l'on a constamment pratiqué dans l'Eglise ; c'est la doctrine qu'ont professée, sans exception, tous ceux qui, dans le cours des siècles, ont brillé par leur science et leur sainteté, et ceux qui la rejettent ne le font assurément pas sans témérité ni péril. *(A suivre.)*



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées** : I. Les stations quadragésimales.
II. MORLAIX. Mission.
*Mission bretonne :* SAINT-MARTIN, du 26 Février au 12 Mars.
— SAINT-MATHIEU et SAINT-MELAINE, du 5 au 12 Mars.
*Mission française :* Dans les trois paroisses, du 12 Mars au 2 Avril.

**Neuvaine de la grâce.** — Nos lecteurs connaissent cette pratique de dévotion en l'honneur de saint François Xavier ; nous ne faisons qu'en rappeler la date.

Voici en quels termes l'apôtre des Indes la révéla lui-même à un de ses dévots serviteurs : il lui assura « que tous ceux qui, durant neuf jours, *du 4 au 12 Mars*, anniversaire de sa canonisation, imploreraient quotidiennement son assistance, se confesseraient et communieraient pendant la neuvaine, ressentiraient infailliblement les effets de son crédit, en obtenant de Dieu tout ce qu'ils demanderaient pour sa gloire et pour leur salut. »

**Ligue de défense sacerdotale.** — Le journal l'*Aurore* de Paris, dans son numéro du 2 Février, a publié sur la statue de Notre-Dame du Mur de Saint-Mathieu de Morlaix et le Curé, un article tellement ignoble, que l'on ne peut pas, pour l'honneur de la Très-Sainte Vierge, de M. le Curé, et des fidèles, le laisser passer sans une protestation efficace.

Nous renonçons, par respect pour les lecteurs de la *Semaine religieuse*, à mettre sous leurs yeux le texte même de ces abominations dégoûtantes.

Mais M. le Curé de Saint-Mathieu de Morlaix se fait un devoir de poursuivre devant les Assises prochaines, à Quimper, l'auteur responsable de cet article inqualifiable.

Nous ne doutons pas que Messieurs les Jurés ne le réprouvent et ne le condamnent, comme il le mérite.

Me Henri de Chamaillard, sénateur, a bien voulu accepter de soutenir cette affaire.

La *Ligue de défense sacerdotale* ne peut qu'approuver M. le Curé de Morlaix dans ces poursuites ; elle l'aidera de tous ses moyens, comme c'est son devoir. L. ROSSI.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Cognec, jeune prêtre de Quimperlé, vicaire à Plonéour-Lanvern ;

M. Kerloc'h, vicaire de Plobannalec, vicaire à Plonévez-du-Faou ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. Boulc'h, vicaire à Plonévez-du-Faou, vicaire à Cléder;
M. Tréguer, jeune prêtre de Plouvorn, vicaire auxiliaire à Lambert, vicaire à Plobannalec.

---

**Nécrologie.** — I. LE R. P. RIVALAIN, S. J. — Nous avons appris la mort de cet excellent religieux avec une surprise d'autant plus douloureuse, que généralement, chaque année à cette époque, il nous écrivait pour recommander les retraites préparatoires au devoir pascal, qu'il donnait aux Bretons de Paris. On sait qu'il y a 80.000 de nos compatriotes disséminés dans la capitale, groupés spécialement dans quelques centres de la ville ou de la banlieue, en proie à toutes les misères physiques et morales, et privés pour la plupart de tout secours religieux. Les rechercher, se faire connaître d'eux, pour leur venir en aide, les relever, leur parler de Dieu et de leurs destinées éternelles, telle est l'œuvre dont s'occupait, depuis 15 ans, le R. P. Rivalain et à laquelle il a donné tout son zèle d'apôtre, ses forces et, on peut le dire, sa vie même..... En effet, malade déjà, il tint à présider encore une réunion, annoncée pour le 1er Dimanche du Carême; le lendemain, il dut s'aliter et, le mercredi suivant, il rendait sa belle âme à Dieu, après avoir si bien rempli jusqu'au bout la mission que Notre-Seigneur lui-même revendiquait : évangéliser les pauvres et les délaissés.

Le R. P. Rivalain (Louis) était né à Quimperlé, le 5 Juin 1831; il entra (Septembre 1855), étant diacre, dans la Compagnie de Jésus, où il prononça ses vœux solennels, le 2 Février 1868.

II. MADAME POSTIC, *la centenaire.* — Il y a un an, nous rendions compte d'une fête « comme on en voit peu », célébrée à la Cathédrale de Quimper, le centième anniversaire de Mme Postic, née Le Rouge de Kersénan. Depuis cette époque, la vénérable jubilaire, qui avait conservé toute son intelligence, continuait à jouir d'une santé parfaite et semblait devoir vivre longtemps encore, quand, il y a un mois environ, elle fit une chûte, en revenant de l'église. Elle a succombé aux suites de cet accident, le 25 Février; au 4 Mars prochain, elle aurait accompli sa 101e année.

L'enterrement de la centenaire a eu lieu, lundi dernier, au milieu d'un concours nombreux de fidèles et de prêtres, venus donner à la vénérable Mme Postic ce dernier témoignage de pieux respect. R. I. P.

---

MORLAIX. — **La Mission bretonne à Saint-Martin.** — En annonçant la Mission qui va avoir lieu dans les trois paroisses de Morlaix, nous avons donné des renseignements si non inexacts, du moins incomplets en ce qui concerne Saint-Martin. Dans cette paroisse, la Mission bretonne dure



15 jours, du 26 Février au 12 Mars. Elle est présidée, la première semaine, par M. Kerébel, Curé de Riec, et, la deuxième, par M. Quiniou, Curé de Carhaix.

Ajoutons qu'il y a deux séries d'exercices : 1° à 5 heures du matin et à 8 heures du soir, pour ceux qui ne peuvent pas quitter leur travail; 2° pour les autres, libres dans la journée, les réunions ordinaires des Missions bretonnes. De cette façon, tous pourront profiter de la grâce de choix qui leur est offerte.

---

LESNEVEN. — **Retraite d'hommes,** *du 18 au 25 Février.* — 38 paroisses; 104 retraitants. — Guipavas, 11; Plounéour-Trez, 10; Plouguerneau, 7; Plouvien, 6; Bourg-Blanc, 5; Plouzévédé, 5; Le Drennec, 5; Plouider, 4; Ploudaniel, 4; Brélès, 4; Plounévez-Lochrist, 3; Plouzané, 3; Guissény, 3; Plourin, 3; Saint-Derrien, 2; Kerlouan, 2; Milizac, 2; Saint-Méen, 2; Le Folgoët, 2; Brest, 2; Gouesnou, 2; Lesneven, 1; Saint-Sauveur (Recouvrance), 1; Comanna, 1; Plouédern, 1; Saint-Thégonnec, 1; Saint-Vougay, 1; Lambézellec. 1; Plouguin, 1; Tréouergat, 1; Lanhouarneau, 1; Guipronvel, 1; Ploudiry, 1; Plougastel, 1; Saint-Thonan, 1; Gouézec, 1; Plabennec, 1; Loc-Maria-Plouzané, 1.

---

QUIMPER. — **Retraite bretonne pour les hommes.** — Dimanche, conformément à l'indication de l'*Ordo,* on a dû annoncer au prône la retraite qui s'ouvre pour les hommes, à Quimper, le Samedi 11 Mars. Nous prions nos confrères de le rappeler encore, d'insister, de faire, s'il le faut, des démarches personnelles pour que leurs paroissiens viennent nombreux à cette retraite; ils ne sauraient leur procurer une grâce plus précieuse.

---

**Œuvre de Saint-François de Sales.** — Le compte-rendu général de la situation de l'Œuvre de Saint-François de Sales nous assigne le 65e rang parmi les diocèses de France, avec près de 900 francs d'augmentation sur l'exercice précédent.

C'est la digne récompense de l'intérêt tout spécial que tous, pasteurs et fidèles, ont bien voulu porter à cette Association, de plus en plus appréciée, et pour cause, à mesure qu'on connaît mieux son action bienfaisante. C'est aussi un encouragement pour les zélateurs et zélatrices de persévérer dans cette voie du progrès, qui nous a permis, cette année, pour la première fois, d'offrir à l'Œuvre une somme supérieure aux dons que la Caisse centrale nous a accordés, en argent ou en objets pieux, selon la nature des demandes introduites pendant le cours de l'année.

Voici, du reste, le détail de ces allocations, que nous croyons utile de publier dans l'intérêt de l'Œuvre :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



| | | |
|---|---|---|
| A l'école libre des Frères de Carhaix. . . . . | 300 | fr. |
| Id. des Frères de Lannilis . . . . | 150 | |
| Id. des Frères de Quimper. . . . | 400 | |
| Ecole et asile des Sœurs d'Audierne . . . . . | 200 | |
| Id. de Comanna. . . . . | 100 | |
| Id. d'Elliant . . . . . | 200 | |
| Id. de l'île Molène . . . . . | 100 | |
| Id. de Saint-Yvi. . . . . | 100 | |
| Aux écoles libres de Plonéour-Lanvern . . . | 175 | |
| Id. de Pluguffan . . . . . | 200 | |
| Patronage de Saint-Sauveur de Brest . . . . | 150 | |
| Patronage des Filles de Landerneau. . . . . | 75 | |
| Œuvre militaire de Brest. . . . . | 200 | |
| Total. . . . . | 2,350 | fr. |

Soit 2,350 francs en argent.

Outre ces secours en argent, les différentes œuvres du diocèse ont reçu pour environ 800 francs de livres de bibliothèque, opuscules de propagande, objets de piété, etc.

Qu'on nous permette, en terminant, d'ajouter que, cette année, 22 d'entre les paroisses affiliées sont en progrès, et fort peu ont dû accuser une diminution accidentelle, facile à réparer.

Nous sommes aussi dépositaires de plusieurs promesses bien encourageantes : puissent-elles se réaliser prochainement ! J. B.

---

**Nos Missionnaires.** — Nous sommes heureux de publier la lettre suivante, signée d'un nom bien connu de nos lecteurs.

Elle nous fournit l'occasion de renouveler notre appel à tous ceux qui reçoivent de ces correspondances de missionnaires, souvent d'un grand intérêt et toujours édifiantes. Nous serions reconnaissant qu'on voulût bien nous les communiquer, soit pour la *Semaine religieuse*, soit pour les *Annales* bretonnes de la Propagation de la Foi. Traduites en breton — écrites parfois dans notre langue par le missionnaire lui-même — elles ont un double attrait pour les associés et sont de nature à faire du bien à l'Œuvre.

### Lettre du Père ABGRALL,

DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

DOUZE JOURS DE LA VIE D'UN MISSIONNAIRE AU TONKIN MÉRIDIONAL

*Vinh, le 15 Décembre 1898.*

Ma bien chère sœur,

Depuis quelque temps, mes lettres sont toujours écrites à la hâte et bien courtes; j'en suis honteux et je m'en trouve le premier puni. C'est pourquoi, cette fois, je me prends à temps et me propose de remplir ces



quatre grandes pages. Il faut que je parte à l'instant pour l'une de mes nouvelles chrétientés, appelée Trang-Canh et composée de quatre-vingts familles de pêcheurs. Une barque m'attend à la porte de mon jardin, qui donne sur un canal : six forts rameurs et marée descendante, on ne perdra pas de temps. Je descends, il est 9 heures du matin. Cette chrétienté est à l'entrée du grand fleuve qui forme comme le port de Vinh.

*Trang-Canh, 15 Décembre.* — Je suis arrivé à 3 heures, six heures de barque. Je t'ai déjà parlé de ces barques annamites ; c'est moins spacieux que nos lits clos bretons. Quand on y est assis, la tête touche le toit. Pendant ce trajet, j'ai jasé avec mes braves barquiers, dit mon bréviaire et dormi deux bonnes heures. Dans ce pays, le sommeil vient quand on y pense le moins et n'importe où ; on dormirait sur n'importe quoi, et la planche me paraît aussi moëlleuse que le meilleur lit de plume. On m'a reçu avec tambours, drapeaux et pétards ; il n'y a pas de joie sans ces trois choses. A 4 heures, dîner et souper en même temps, puis confessions, jusqu'à une heure assez tardive. A 10 heures, prières du soir en commun, à l'église. Bonsoir.

*16 Décembre.* — A 5 heures du matin, prière, petite instruction, messe, déjeûner. Examen des catéchumènes en vue du baptême, et des nouveaux chrétiens qui se confessent pour la première fois. Un examen préalable a été fait par les catéchistes, les jours précédents. J'examine spécialement ceux que les catéchistes trouvent un peu douteux sous le rapport de l'instruction. Cet examen prend toute la matinée. Vers midi, dîner. Je dis mon bréviaire ; puis quatre heures de confessions ; souper ; puis trente baptêmes d'adultes, très jolie illumination ; la cérémonie est très recueillie et ne dure pas moins de deux heures. C'est très fatigant, mais rien de plus consolant. Il est 10 heures, je dors en t'écrivant ; je m'étends sur une planche et je défie les moustiques de m'empêcher de dormir.

*17 Décembre.* — Toute la matinée s'est passée à examiner les catéchumènes en vue du baptême ; tout l'après-midi a été consacré à entendre les confessions. Il faut prendre un peu son temps avec ces braves gens, qui presque tous se confessent pour la première ou la deuxième fois. Après souper, nous avons quarante baptêmes d'adultes, la cérémonie dure deux heures et demie ; il était plus de 10 heures quand tout a été terminé ; j'ai encore du bréviaire à dire, à demain. Hélas ! je n'ai plus la même facilité que j'avais autrefois pour veiller ; une fois passé 10 heures, je n'y suis plus.

*18 Décembre, quatrième dimanche de l'Avent.* — Je dis la messe après la récitation des prières du dimanche, qui durent plus d'une heure, puis je fais le sermon. L'église est bondée ; il y a près de cent communions. Avant la communion, pendant que le prêtre dit la messe, un catéchiste récite les prières préparatoires à la communion, qui sont très belles ; après, il récite les prières d'action de grâces ; cela se fait pour toutes les communions. Puis je donne des chapelets et des scapulaires à tous les nouveaux baptisés, que j'inscris dans les confréries du Rosaire et de N.-D. du Mont-Carmel, et je leur adresse quelques mots d'instruction. Nos chrétiens portent toujours leurs scapulaires sur leur habit ; souvent, surtout quand ils vont à l'église, ils portent le chapelet autour du cou.

Après mon déjeûner, qui sert également de dîner, je vais visiter une autre nouvelle chrétienté de barquiers, tout près d'ici. Une barque vient au devant de moi : encore des tambours et des drapeaux, et grande joie. Pour commencer, je bénis quelques barques neuves. Un des barquiers, pour remercier Dieu d'avoir fait bonne pêche, cette année, offre à l'église

Archives diocésaines de Quimper et Léon



deux drapeaux et quelques autres objets ; le tout est porté processionnellement à l'église. Tous ces braves gens sont très généreux. Ensuite j'ai baptisé six enfants et une bonne vieille femme de plus de 80 ans ; la brave vieille, depuis trois ans qu'elle cherche à apprendre ses prières, n'en sait guère plus long que *Salaün ar foll*, mais sa simplicité ne l'empêchera pas d'aller en paradis. Les chrétiens viennent me remercier, avec quelques fruits qui font le bonheur des enfants. Je soupe et je vais descendre en barque pour rentrer chez moi.

*Vinh, 19 Décembre.* — Je suis parti, hier soir, vers 7 heures. Six forts rameurs nous entraînent ; on fait la prière du soir en commun sur la barque au milieu du grand fleuve, c'est très beau. Les prières annamites sont un vrai chant, et c'est une musique délicieuse, entendue la nuit sur le silence des grands fleuves. Je dors comme une souche jusqu'à ma porte, où l'on arrive vers 3 heures du matin. Toute ma journée est prise par des affaires arriérées, des lettres ; j'ai à peine le temps de dire mon bréviaire.

*20 Décembre.* — Après mon déjeûner, vers 8 heures, j'enfourche mon vieux bidet et je pars pour Phù Long. A mi-route, je visite une nouvelle chrétienté, et je passe par Mi Dû, pour voir la grande église en construction depuis deux ans. Elle avance, mais lentement, pour ne pas faire de dettes. J'espère qu'elle pourra être inaugurée le 15 Août. Elle est dédiée à la Sainte-Vierge, et je voudrais mettre à ce jour la bénédiction et la fête patronale ; ce sera vraiment une belle église pour ce pays.

J'arrive à Phù Long vers 5 heures, les chrétiens viennent me saluer, je dis mon bréviaire, je soupe et je pars à l'instant pour une autre chrétienté nouvelle, Duong Lieû, où j'administre les sacrements, pendant trois jours. Je rentre chaque jour ici pour mes repas. Phù Long est au centre de la plus importante des six nouvelles chrétientés établies, ces quatre dernières années, dans cette région autrefois entièrement païenne sur un rayon de deux à trois lieues. Il y a un très bel enclos, une très gentille église et une maison d'habitation convenable. Mon désir et mon ferme espoir est d'établir une nouvelle paroisse, composée uniquement de nouveaux chrétiens et dont le chef-lieu sera ici.

*21 Décembre.* — Hier soir, j'ai été reçu avec grande joie à Duong Lieû, charmante chrétienté baptisée depuis deux ans. J'ai eu une longue causerie avec les chrétiens, puis réunion pour étudier le catéchisme et prière du soir. Le matin, prière, instruction et messe. Ma matinée est prise par les chrétiens qui viennent me voir et causer un peu. Cet après-midi, j'ai un peu de temps libre et je vais sortir, pour prendre l'air et dire mon bréviaire.

*22 Décembre.* — Hier soir, comme la veille, je suis parti après souper de Duong Lieû. Cela me rappelle le mois de Marie auquel nous nous rendions, autrefois, après le repas du soir. A la place de mes frères et sœurs, j'ai avec moi mes deux petits servants, et ce n'est pas du tout la même chose ; mais le soir a le même charme, à part qu'il n'y a pas de parfums dans l'air ni de chants d'oiseaux dans les buissons ; ces choses si douces ne doivent exister que dans les pays chrétiens. Comme la veille, il y a réunion pour l'étude du catéchisme, et tout le monde y assiste. Aussi nos nouveaux chrétiens sont-ils plus instruits que la plupart des chrétiens de France. Ce matin, instruction et messe ; dans l'après-midi, confessions ; demain de même. Je t'ai déjà dit en quoi consistent les confessionnaux de ce pays : un grossier treillage en bambou à la porte ou à la fenêtre de n'importe quelle maison, séparant le confesseur, qui est à l'intérieur, du pénitent qui est à l'extérieur. Nos



chapelles de chrétientés ici ne coûtent pas ce que coûte le confessionnal le plus simple en France ; quant à nos confessionnaux, ils ne coûtent pas deux sous. Religion à bon marché ! mais les perles du bon Dieu n'y tombent pas moins sur les âmes.

Après trois années des angoisses les plus cruelles, je suis maintenant joyeux comme un pinson. Je vois clair devant moi et suis sûr de pouvoir mener à bonne fin les œuvres que j'ai entreprises, si le bon Dieu me laisse en vie ; et le granit de Bretagne est si dur !

*23 Décembre.* — Tout comme hier. Ce matin, la moitié de la chrétienté de Duong Lieû communie ; demain l'autre moitié ; personne ne fait défaut. Voilà qu'il tombe une pluie abondante, c'est une autre bénédiction. Cette année, nous avons eu une grande sécheresse, on craignait beaucoup qu'on ne pût piquer le riz, mais maintenant on va pouvoir le piquer, les rizières sont couvertes d'eau ; le riz pousse dans l'eau comme le jonc en France. Ces rizières sont comme nos marais et nos grenouillères ; il fait beau trotter là-dedans ; alors il faut voir « *comme ils sont beaux les pieds du Missionnaire* » !

*24 Décembre.* — Ce matin, messe de communion à Duong-Lieû. Les chrétiens me ramènent à Phù-Long avec tambours, grosse caisse, drapeaux et pétards ; cela m'ennuie, mais les amuse, il faut les laisser faire. Toute la matinée est employée à l'examen de 41 catéchumènes, qui étudient depuis quatre ans et seront baptisés ce soir. On a préparé une magnifique illumination : plus de cent grandes lanternes en papier transparent de toutes couleurs ; mais il pleut à verse et je crois qu'il faudra remettre l'illumination à une autre fois. Les bonnes gens en sont un peu tristes, mais se consolent en pensant à leur moisson de riz, que cette pluie favorise.

*25 Décembre, Fête de Noël.* — Les chrétiens, malgré la pluie, ont mis dehors toutes leurs lanternes en papier, et la pluie a cessé devant cette audace. J'ai compté : il y avait 112 lanternes de toutes formes, de toutes couleurs ; le coup d'œil était magnifique. A 7 heures 1/2, baptême de 41 grandes personnes ; il était 10 heures quand tout a été terminé, c'était une belle cérémonie. Après une heure de repos, on s'est de nouveau rendu à l'église. Lecture sur la fête, chant d'un Noël annamite, un petit mot d'édification, grand'messe avec musique annamite, tonnerre de pétards, à défaut d'orgue, communion générale des nouveaux baptisés. Il était 2 heures quand je suis rentré.

Ce matin, les lanternes sont remplacées par des drapeaux. Prière du matin, messe de l'aurore, suivie immédiatement de la grand'messe. Le temps s'est remis au beau et tout est à la joie. Après la messe, je fais la distribution de chapelets et de scapulaires à tous les nouveaux baptisés. Quand je rentre, les chrétiens apportent processionnellement des présents pour me remercier. Les hommes font des prostrations ; les femmes, assises comme les tailleurs, saluent en joignant les mains et en s'inclinant. C'est très solennel et très touchant ; l'émotion me gagne et j'ai bien de la peine à l'empêcher de s'échapper par mes yeux. A 11 heures je déjeûne, et sur ce je m'en vais faire un examen de catéchisme avec distribution de récompenses. Dans toutes les maisons, j'entends les chrétiens remémorer leur catéchisme à pleins poumons ; dans ce pays tout s'étudie à tue-tête. La grosse caisse annonce que l'heure est venue. Je commence pour toi en te posant la première question du catéchisme : « *Diû chuo troi là dâng orào ?* Qu'est-ce que Dieu ? » Réponds sur le même ton et tu auras le premier prix.

*26 Décembre,* 2 heures du soir. — Je viens de rentrer. Hier, tout l'après-midi s'est passé en examen ou plutôt en concours de catéchisme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



On commence par porter processionnellement les récompenses à l'église ; ce sont des croix, des chapelets, des scapulaires. Je préside ; les chefs de chrétientés s'assoient sur deux rangs, le catéchisme en main, comme juges de l'examen. Il faut voir comme ils sont graves. L'église est pleine de chrétiens, les portes et les fenêtres sont bondées de païens, qui regardent et écoutent avec le plus grand intérêt. L'examen est libre, mais on ne se laisse pas prier. Enfants, jeunes gens et gens mariés se font une gloire de pouvoir concourir. La liste établie, on appelle chacun à son tour. Le candidat tire au sort quatre questions, puis s'assied sur une natte au milieu de l'église. Un catéchiste pose les questions. A chaque réponse bien faite, il y a un grand roulement de grosse caisse, de tambours et de cymbales, ce sont les applaudissements. Si l'on fait une faute, un des juges frappe l'un contre l'autre deux bâtonnets d'un bois sonore ; ça fait un bruit sec qu'on appelle *trac* : c'est comme si on sifflait le pauvre candidat. C'est très émouvant. Pendant qu'on pose les questions ou que le candidat répond, il faut voir comme tout le monde est attentif. L'émotion du candidat est partagée par sa famille et par toute la chrétienté à laquelle il appartient. L'examen a duré cinq heures, puis on a distribué les récompenses. Ce matin, messe, puis 23 baptêmes d'enfants. Je suis parti après déjeûner, et me voilà de nouveau au logis.

*27 Décembre.* — Hier soir, deux confrères me sont arrivés ; ils ont pris un peu de mon temps, et tout le reste a été pris par les paperasses. J'ai trouvé plus de dix lettres sur ma table en rentrant ; ce sont des commissions à faire, des affaires à arranger dans les chrétientés. Tous ces jours, mon temps va être donné aux confrères qui viennent à la retraite annuelle, laquelle s'ouvre le 1er Janvier. Monseigneur va venir aussi pour souhaiter la bonne année au Résident de France. Puis j'ai mes comptes de fin d'année à terminer. Je n'aurai pas un instant à moi, c'est pourquoi je clos ma lettre aujourd'hui, pour qu'elle parte, demain, par le bateau. Je charge ce même bateau à couler bas de mes souhaits de bonne année et de mes tendresses pour ma mère et pour vous tous. Voilà une longue lettre, mais je vous aime bien plus long encore.

J.-F. ABGRALL,
*Missionnaire apostolique.*

## BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Février 1899.*

*Château-Robert*, Masson-Forestier. — *Le Coup d'État*, ***. — *Un voyage artistique sur les rives de l'Adriatique* (avec gravures), Emile Bertaux. — *Flaubert lyrique*, Camille Mauclair. — *Les Groupes sociaux*, Henri Joly. — *Grands Magasins*, Eugene Fournol. — *Notes campagnardes*. II. Le sort, Armand Barthe. — *Chronique litteraire*, Charles Urbain. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et litteraires*. — *Revue des Revues*. — *Notes Bibliographiques*.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

*Sommaire du numéro du 20 Février 1899.*

I. Progrès fin de siècle. — L'aliénation mentale, par le P. H. Martin. — II. Le Texte hébreu de l'Ecclésiastique et la critique sacrée, par le P. L. Méchineau. — III. Les Loges maçonniques et la liberté d'enseignement, par le P. E. Abt. — IV. Sur la frontière Nord de la terre promise, par le P. H. Lammens. — V. Vieira. — Sa vie, son éloquence (fin), par le P. L. Cabral. — VI. Correspondance des Missions. — Variétés chinoises. — Statistique, par le P. J. Brucker. — VII. Livres : Ascétisme : *P. Vignot ; Abbé Ansault ; N.-J. Camilli ; Chanoine Arnaud ; R. P. Anselme de Fontana, O. M. C. ; A. Saubin.* Education : *H. Joly ; H. Bérenger ; C. Barneaud.* Question juive : *E. Renault ; M.-J. Franck.* Hagiographie : *E. Horn ; E. de Bar ; Rr P. H. Coquoin ; F. T. D. ; P. E. Couet ; O. Bischoff, SS. R.* Archéologie : *Abbé Gouyet.* Littérature : *F. Isola ; A. Serre ; Pierre l'Ermite.* — VIII. Evenements de la quinzaine.



**L'Eucharistie** *d'après les prédicateurs contemporains*, avec préface et traits historiques, par M. l'abbé Pluot, directeur de l'Enseignement catholique. 1 vol. in-8°. Prix franco : 4 fr. (Ancienne maison Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Dans les trente sermons que contient ce volume, nous entendons les maîtres de la chaire contemporaine. Ils sont disposés de manière à nous présenter sous tous ses aspects le dogme de l'Eucharistie. On peut dire que pas un point de vue n'a été omis. Par conséquent, l'orateur sacré qui voudra parler de l'adorable mystère de nos autels n'a qu'à ouvrir le livre de M. Pluot, *véritable petite somme eucharistique*, pour y trouver les développements, les aperçus, les applications que comporte le Sacrement d'amour. Les traits historiques sont les traits classiques qu'il a pris soin de réunir et qui viennent ajouter au mérite de son livre. Mgr Le Monnier.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
**HORLOGERIE** — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

**Nouveau** candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »**, comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon


## MAUVAISES DIGESTIONS

D'un très estimé correspondant de Châlons-sur-Marne, nous arrive le récit du cas intéressant d'un petit enfant qui souffrait d'une maladie des organes digestifs et ne pouvait plus digérer ni assimiler la nourriture ; la condition de l'enfant et les détails de sa guérison sont indiqués dans la lettre suivante :

Châlons-sur-Marne, 16 Septembre 1897.

Messieurs, je tiens à vous exprimer tous mes sentiments de reconnaissance, car c'est à votre Emulsion Scott que je dois d'avoir conservé ma fillette.



Madeleine LAUNOY

A l'âge de quatre mois, cette enfant était atteinte d'une affection des voies digestives : les aliments ne faisaient que traverser son corps, sans profit pour elle et, outre sa constitution très débile, elle souffrait d'une bronchite des plus inquiétantes.

Nous lui fîmes prendre l'Emulsion Scott et, au bout de quelque temps, ma fillette digérait, assimilait parfaitement ses aliments, et sa bronchite avait complètement disparu.

Je ne saurais donc trop vous remercier, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. (Signé) : Launoy, Instituteur, 16, rue Saint-Jean, Châlons-sur-Marne.

Le défaut de digestion, chez les enfants, est une affection très commune et connue de presque toutes les mères et nourrices. Les drogues violentes ne peuvent être préconisées en ce cas et il ne reste d'autre ressource à la mère ou à la nourrice que d'employer l'Emulsion Scott, seul remède capable d'adoucir les organes de digestion et d'aider à la nutrition de l'enfant, de façon à lui faire acquérir force et vitalité.

Lorsque la santé est rétablie, les organes de digestion reprennent leur fonctionnement normal sans difficulté, et c'est précisément dans des cas comme celui que nous venons de relater que l'Emulsion Scott rend de si admirables services.

Cette préparation, d'un goût sucré qui en facilite l'administration, rétablit une saine digestion, lorsque tous les autres remèdes sont impuissants. En outre l'Emulsion Scott nourrit les enfants et les rend gras et robustes.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



14e ANNÉE. Vendredi 10 Mars 1899. N° 10.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Lettre du Souverain Pontife sur l'Américanisme *(fin)*.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Communications de l'Evêché ; Pèlerinage de Lourdes ; La santé de Notre Saint Père le Pape ; Nécrologie ; Morlaix ; Quimperlé ; Les Pâques des soldats ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Le péril protestant ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite) ; Liturgie.

*III. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 12 Mars.* — 4me Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du dimanche.

*Lundi, 13.* — S. Grégoire Ier, Pape, Docteur *(du 12 Mars)*. Double. Blanc.

*Mardi, 14.* — S. POL-AURÉLIEN, ÉVÊQUE DE LÉON, 2e patron du diocèse *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.

*Mercredi, 15.* — Office de la Férie ; simple. Violet. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 16.* — Office de la Férie ; simple. Violet. — Ou Office votif du T.-S. Sacrement ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 17.* — Fête du T. Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

*Samedi, 18.* — S. Gabriel, Archange. Double-majeur. Blanc.

*Dimanche, 19.* — Dimanche de la Passion.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

| | |
|---|---|
| Meilars | 10, 11 et 12 Mars. |
| Pleyben | 13, 14, 15, 16, 17 et 18 Mars. |
| Taulé | 19, 20, 21, 22 et 23 Mars. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

## sur l'Américanisme *(fin)*.

Si cependant on considère plus attentivement la question, on ne voit pas bien à quoi peut aboutir, dans le système des novateurs, une fois la direction extérieure supprimée, cette effusion plus abondante du Saint-Esprit, qu'ils exaltent si haut. Sans doute, le secours de l'Esprit-Saint est tout à fait nécessaire, surtout s'il s'agit de pratiquer les vertus ; mais ces amateurs de nouveautés, font plus de cas qu'il ne convient des vertus naturelles, comme si ces vertus étaient mieux appropriées aux mœurs et aux besoins de notre temps, et comme s'il importait de les posséder, en raison de ce qu'elles développent surtout chez l'homme l'activité et l'énergie.

On a peine à concevoir, il est vrai, comment des hommes qui sont imbus de la sagesse chrétienne peuvent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles, et leur attribuer une efficacité et une fécondité plus grandes.

Eh quoi ! la nature augmentée de la grâce, sera-t-elle plus faible que si elle était laissée à ses propres forces ?

Est-ce que les hommes très saints que l'Eglise vénère, et auxquels elle rend un culte public, se sont montrés faibles et incapables dans les choses de l'ordre naturel, parce qu'ils ont excellé dans les vertus chrétiennes ?

D'ailleurs, quoique de temps à autre il Nous soit donné d'admirer quelques actions éclatantes de vertus naturelles, combien y a-t-il d'hommes qui possèdent réellement l'habitude de ces vertus ? Où est-il, celui que ne troublent pas les orages violents des passions ? Or, pour les réprimer constamment, comme aussi pour observer toute entière la loi même purement naturelle, il faut absolument que l'homme soit aidé par un secours d'En-Haut. Quant aux actes particuliers de ces vertus que Nous avons indiqués plus haut, ils présentent souvent, si on les considère de près, l'apparence plutôt que la réalité de la vertu.

Mais accordons que ces hommes soient vraiment vertueux : celui qui ne veut pas *courir en vain* ni oublier la béatitude éternelle à laquelle nous destine la bonté de Dieu, à quoi lui serviraient, pour y atteindre, les vertus naturelles, si le don de la grâce divine et sa force ne s'y joignent point ? Saint Augustin l'a bien dit : « Grands efforts et course rapide, mais hors de la voie » (In Ps. XXXI, 4). En effet, de même que par le secours de la grâce, la nature humaine, qui était tombée dans la honte et le vice depuis la faute originelle, reprend une nouvelle noblesse qui l'élève et la fortifie ; ainsi, les vertus qui ne sont plus seulement pratiquées par les seules forces



de notre nature, mais avec le secours de la même grâce, deviennent fécondes pour la béatitude éternelle, et à la fois plus fortes et plus constantes.

A cette opinion sur les vertus naturelles s'en rattache une autre qui lui est connexe, et qui partage en deux classes toutes les vertus chrétiennes, qu'ils appellent les unes *passives*, les autres *actives ;* ajoutant que les premières convenaient mieux aux siècles passés, tandis que les secondes sont mieux adaptées au temps présent. Ce qu'il faut penser de cette division des vertus est évident ; car il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de vertu véritablement *passive.*

« La vertu, dit saint Thomas, implique une certaine perfection de la puissance ; or la fin de la puissance, c'est l'acte ; et l'acte de vertu n'est pas autre chose que le bon usage de notre libre arbitre » (I, II, a. 1.), aidé, s'entend, de la grâce de Dieu, s'il s'agit d'un acte surnaturel de vertu.

Quant à prétendre qu'il y ait des vertus chrétiennes, plus appropriées que d'autres à certaines époques de l'histoire, il faudrait, pour le soutenir, avoir oublié les paroles de l'Apôtre : *Ceux qu'il a connus par sa prescience, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils* (ROM., VIII, 29).

Le maître et le modèle de toute sainteté c'est le Christ, sur la règle de qui doivent nécessairement se façonner tous ceux qui aspirent à trouver place au nombre des bienheureux. Or, le Christ ne change pas, suivant le progrès des siècles, mais il est *le même hier et aujourd'hui et dans les siècles* (HEBR., XIII, 8). C'est donc aux hommes de tous les temps que s'adresse cette parole : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (MATH., XI, 29), et il n'est pas d'époque où le Christ ne se montre à nous, *devenu obéissant jusqu'à la mort* (PHILIP., II, 8) ; elle vaut aussi pour tous les siècles, la sentence de l'Apôtre : *Ceux qui sont du Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences* (GALAT., V, 24). Et plût à Dieu que ces vertus fussent pratiquées de nos jours par un plus grand nombre, comme elles l'ont été par les Saints des temps qui nous ont précédés ! Ceux-là par l'humilité de leur cœur, leur obéissance, leur abstinence, ont été *puissants* en *œuvres* et en *paroles*, et cela, non seulement pour le plus grand bien de la Religion, mais encore de la patrie et de l'Etat.

De cette espèce de mépris des vertus évangéliques, appelées à tort *passives*, on devait fatalement en venir à laisser pénétrer peu à peu dans les âmes une sorte de défaveur à l'égard de la vie religieuse. Que cela soit commun parmi les fauteurs des nouvelles opinions, Nous pouvons le déduire de certaines maximes touchant les vœux émis par les ordres religieux. Ils disent, en effet, que ces vœux sont tout à fait opposés au génie de notre temps, parce qu'ils restreignent les limites de l'humaine liberté, qu'ils conviennent plutôt aux âmes faibles qu'aux âmes fortes, et qu'ils ne sont pas du tout

Archives diocésaines de Quimper et Léon



favorables à la perfection chrétienne et au bien de la société humaine, mais plutôt qu'ils sont un obstacle et une entrave à l'une et à l'autre.

Mais la pratique et la doctrine de l'Eglise nous rend facilement évidente la fausseté de ce langage, car pour elle la vie religieuse a toujours été en haute estime. Et certes, ce n'est point à tort; car ceux qui, appelés de Dieu, embrassent spontanément ce genre de vie et qui, non contents des devoirs communs que leur imposent les préceptes, s'engagent à la pratique des conseils, ceux-là se montrent les soldats d'élite de l'armée du Christ. Croirons-nous que c'est là le fait d'âmes pusillanimes ? ou bien encore une pratique inutile ou nuisible à la perfection ? Ceux qui s'obligent ainsi par le lien des vœux sont si loin de perdre leur liberté, qu'ils jouissent, au contraire, d'une liberté beaucoup plus entière et plus haute, celle-là même *par laquelle le Christ nous a rendus libres* (GALAT., IV, 31).

Quant à ce qu'ils ajoutent, à savoir que la vie religieuse n'est que peu ou point utile à l'Eglise, outre que cela est offensant pour les ordres religieux, il n'est personne de ceux qui ont lu les annales de l'Eglise qui puisse être de cet avis. Vos cités confédérées elles-mêmes, n'est-ce pas à des membres des familles religieuses qu'elles doivent tout ensemble les germes de la foi et de la civilisation ? et c'est à l'un d'entre eux — ce qui vous fait grand honneur, — que vous avez décrété récemment d'ériger publiquement une statue. Et maintenant, en ce temps où nous sommes, quels services empressés, quelle abondante moisson les ordres religieux n'apportent-ils point à la cause catholique, partout où ils sont établis ! En quel nombre ne s'en vont-ils pas éclairer de l'Evangile les terres nouvelles et reculer les frontières de la civilisation ! et cela, au prix des plus grands efforts et des plus graves périls. C'est à eux, non moins qu'au clergé séculier, que le peuple chrétien doit d'avoir des prédicateurs de la parole de Dieu et des directeurs de conscience ; c'est à eux que la jeunesse doit ses instituteurs, l'Eglise, enfin, des types de tous les genres de sainteté. Et il n'y a pas lieu de louer diversement ceux qui embrassent la vie active ou ceux qui, amis de la solitude, s'adonnent à la contemplation et aux pénitences corporelles. Combien ceux-là ont mérité et méritent encore excellemment de la société humaine, on ne peut certes pas l'ignorer, si l'on sait la puissance, pour apaiser la colère de Dieu et se concilier ses faveurs, de *la prière perpétuelle de justice* (S. JAC., V, 16), surtout si elle est jointe aux macérations de la chair.

S'il en est cependant qui préfèrent se réunir en corps de société, sans être liés par aucun vœu, qu'ils agissent suivant leur choix ; un tel institut n'est ni nouveau ni désapprouvé dans l'Eglise. Qu'ils évitent cependant de le préconiser, au



détriment des ordres religieux ; tout au contraire, puisque de nos jours le genre humain est plus porté qu'autrefois à rechercher les plaisirs coupables, il faudrait un bien plus grand nombre de ceux qui, *ayant tout laissé, ont suivi le Christ.*

En dernier lieu, pour ne pas trop Nous étendre, on prétend qu'il faut abandonner la manière et la méthode dont les catholiques ont usé, jusqu'à ce jour, pour ramener les dissidents, afin de lui en substituer une autre, à l'avenir. Il Nous suffit d'observer sur ce sujet, Notre cher Fils, qu'il n'est pas prudent de négliger ce qui est éprouvé par une longue expérience et consacré, en outre, par des documents apostoliques. La parole de Dieu nous apprend (ECCL., XVII, 4) que tous ont le devoir de concourir au salut du prochain, selon l'ordre et le degré où chacun est placé. Les fidèles d'abord s'acquitteront très utilement de cet office, qui leur est assigné de Dieu, par l'intégrité de leurs mœurs, les œuvres de la charité chrétienne, une prière instante et assidue vers Dieu. Les clercs ensuite devront s'adonner à cette tâche par une saine prédication de l'Evangile, la gravité et la splendeur du culte, et surtout en réglant leur vie sur la doctrine que l'Apôtre enseignait à Tite et à Timothée.

Que si, entre les différentes manières de distribuer la parole de Dieu, celle-là semblait parfois la meilleure qui consiste à appeler les dissidents, non pas à l'église, mais dans un local privé et convenable, non pour discuter, mais pour converser amicalement, il n'y a rien là de répréhensible ; pourvu toutefois qu'à ce genre de mission ceux-là soient destinés par l'autorité des évêques qui leur ont donné précédemment des gages de leur science et de leur vertu. — Car Nous croyons qu'il en est beaucoup parmi vous qui sont écartés du catholicisme plutôt par ignorance que par malveillance, et que l'on amènerait peut-être plus facilement à l'unique bercail du Christ, si on leur proposait la vérité en un langage simple et familier.

De tout ce que Nous avons dit jusqu'à présent, il apparaît, cher Fils, que Nous ne pouvons approuver ces opinions, dont l'ensemble est désigné par plusieurs sous le nom d'*Américanisme.* — Que, par ce mot, on veuille signifier certains dons de l'esprit qui honorent les populations de l'Amérique, comme d'autres honorent d'autres nations, ou bien encore, que l'on désigne la Constitution de vos Etats, les lois et les mœurs en vigueur parmi vous, il n'y a rien là, assurément, qui puisse Nous le faire rejeter ; mais si l'on emploie ce mot, non seulement pour désigner les doctrines ci-dessus mentionnées, mais encore pour les rehausser, est-il permis de douter que Nos vénérables Frères les évêques d'Amérique seront les premiers, avant tous les autres, à le répudier et à le condamner, comme souverainement injurieux pour eux-mêmes et pour toute leur nation ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Cela fait supposer qu'il en est, chez vous, qui imaginent et désirent pour l'Amérique une Eglise autre que celle qui est répandue par toute la terre.

Il n'y a qu'une Eglise, par l'unité de la doctrine comme par l'unité de gouvernement, et c'est l'Eglise catholique ; et parce que Dieu a établi son centre et son fondement sur la chaire du bienheureux Pierre, elle est, à bon droit, appelée Romaine, car *là où est Pierre, là est l'Eglise.* C'est pourquoi quiconque veut être appelé catholique doit sincèrement s'appliquer les paroles de Jérôme à Damase :

« Pour moi, ne suivant d'autre chef que le Christ, je me tiens attaché à la communion de Votre Béatitude, c'est-à-dire à la chaire de Pierre ; je sais que sur cette pierre est bâtie l'Eglise ; quiconque n'amasse pas avec Nous, dissipe. »

Nous aurons soin, cher Fils, que ces lettres à vous personnellement adressées, en vertu du devoir de Notre charge, soient également communiquées aux autres évêques des cités confédérées, vous attestant de nouveau l'amour dont Nous embrassons toute votre nation, qui, si elle a fait beaucoup pour la Religion dans le passé, promet davantage encore dans l'avenir, avec la bénédiction de Dieu. Nous vous accordons avec amour, à vous et à tous les fidèles d'Amérique, la bénédiction apostolique, gage des faveurs divines.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22e jour de Janvier 1899, la 21e année de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées** : I. Les stations quadragésimales.

II. MORLAIX. — Mission française, prêchée dans les trois paroisses de la ville par les RR.-PP. Rédemptoristes, du 12 Mars au 2 Avril.

**Communication de l'Évêché.** — Messieurs les Vicaires capitulaires regrettent de ne pouvoir encore rien faire savoir de précis au sujet de la tournée de Confirmation. Après plusieurs demandes adressées à divers Evêques, ils ont aujourd'hui l'espoir que cette grave question sera prochainement réglée, à la satisfaction de toutes les paroisses intéressées.

**Pèlerinage de Lourdes.** — Nos abonnés trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, la circulaire relative au pèlerinage d'hommes, du 18 au 21 Avril, à Lourdes.

M. le Président du Comité prie nos confrères de porter le



plus tôt possible, cette circulaire à la connaissance de leurs paroissiens. Le temps presse et, pour la bonne organisation du pèlerinage, il importe que l'on n'attende pas les derniers jours pour s'inscrire.

**La santé de Notre Saint-Père le Pape.** — Au moment où il se préparait à célébrer le 90e anniversaire de la naissance et le 21e du couronnement de S. S. Léon XIII, l'univers catholique a appris que le Pape était gravement malade. Le Saint-Père souffrait d'un kyste à la hanche gauche, ancien déjà mais qui s'était subitement enflammé. Une opération était nécessaire, mais semblait bien dangereuse, vu le grand âge de l'illustre malade. Elle a été faite, le 1er Mars, par les docteurs Lapponi et Mazzoni, avec un plein succès. La fièvre a rapidement cédé et, aujourd'hui, toute inquiétude a disparu : le Pape, qui a montré un grand courage pendant la douloureuse opération (on ne l'avait pas endormi), est en pleine convalescence et a repris son humeur enjouée. Si, comme tout le fait espérer, l'amélioration continue, Léon XIII pourra reprendre ses occupations ordinaires, dans le courant de la semaine prochaine.

Dans cette force de résistance, si extraordinaire chez un vieillard de 90 ans, et dans ce rétablissement si prompt, nous devons voir une nouvelle marque de la protection divine sur ce pontificat extraordinaire. Les catholiques prieront pour que Dieu garde longtemps encore Léon XIII à la tête de son Eglise.

**Nécrologie.** — M. A. LARHER, *clerc tonsuré.* — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Alphonse Larher, clerc tonsuré, décédé dans sa famille, à Pont-l'Abbé, âgé de 21 ans et 11 mois.

Les lignes suivantes, qu'a bien voulu nous écrire un témoin de sa vie et de sa mort, montrent que le pieux séminariste a réalisé la parole de la Sainte-Ecriture : *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

« Alphonse Larher se fit remarquer, de bonne heure, par son intelligence plus qu'ordinaire, relevée par une candeur d'âme et des instincts de piété précoce, qui frappaient tous ceux qui le voyaient. Aussi, lorsque M. le chanoine Roull, alors principal à Lesneven, le prit dans son collège, au mois d'Octobre 1890, le jeune élève ne tarda pas à être regardé comme un modèle ; et il l'était, en effet, par son application au travail, sa bonté naturelle et son ardente dévotion envers la sainte Eucharistie, dont il avait le bonheur de s'approcher fréquemment.

« Ses brillants succès scolaires, dont les palmarès du collège font foi, n'étonnaient que lui-même, tant sa modestie était

Archives diocésaines de Quimper et Léon



grande ; et c'est cette modestie qui lui conquit, en tout temps, l'estime et l'affection de tous ses condisciples.

« Au mois d'Octobre 1896, Alphonse franchit le seuil du Grand Séminaire de Quimper, d'où il écrivait peu après : « Me voilà donc enfin au Grand Séminaire ! J'avais hâte d'y « arriver ; depuis bientôt six ans, c'était mon unique désir. Je « n'ai pas été déçu dans mes espérances, et j'ai trouvé ce que « j'attendais. Ici, les bruits du monde n'arrivent guère, et le « temps se partage convenablement entre la prière et l'é- « tude..... »

« Cependant un rhume, contracté la dernière année de son collège, et bientôt suivi de douleurs de poitrine, commençait à inquiéter ceux qui s'intéressaient à lui. Alphonse fut le seul à ne pas y attacher une grande importance, et il fallut que le mal fît de nouveaux progrès, pour lui faire comprendre la gravité de son état. Loin de s'en attrister, il fit son acte de résignation : « Mon état, écrit-il, a sensiblement empiré, depuis « mes vacances de Pâques ; la toux ne me laisse presque plus « de repos, et j'ai de fréquentes douleurs de poitrine..... J'ai « mis tout mon espoir en la Sainte Vierge, à qui je demande « tous les jours ma guérison. Ce n'est pas que je ne sois pas « résigné à la volonté de Dieu, mais je voudrais épargner aux « miens une épreuve bien cruelle. »

« Alphonse put terminer néanmoins ses études philosophiques ; mais l'année suivante, au mois de Mars 1898, il dut quitter son « cher Séminaire », à l'entrée du Carême, et rentrer dans sa famille, dont il ne devait plus se séparer.

« C'est là, sous les regards de ses pieux parents, qu'il a rendu sa belle âme à Dieu, le samedi, 4 Mars. »

R. I. P.

---

Morlaix. — Nous avons reçu les meilleures nouvelles de la Mission bretonne, qui s'est ouverte, à Saint-Martin, le 26 Février. Les exercices de la première semaine ont été bien suivis ; le soir surtout l'église était comble, aux sermons donnés par M. Kerjean, recteur de Lampaul-Guimiliau. L'affluence des fidèles sera certainement plus grande encore, cette semaine, et la population bretonne de Saint-Mathieu et de Saint-Melaine montrera le même empressement.

Dimanche prochain, commence la Mission française. Voici en quels termes les chefs des trois paroisses l'ont annoncée, par lettres individuelles, à chacun de leurs paroissiens :

« Monsieur et cher paroissien,

« Nous avons la joie de vous annoncer qu'une grande Mission, dirigée par les RR. PP. Rédemptoristes, se donnera dans les trois paroisses de Morlaix du dimanche 12 Mars, à 3 h. du soir, au dimanche de Pâques 2 avril.

« De très longue date, pareille faveur n'avait pas été accordée à notre ville.



« Nous osons espérer que vous voudrez bien profiter de la grâce insigne que Dieu vous offre et que vous viendrez à la Mission, vous, votre famille et les personnes employées à votre service.

« Il vous importe d'autant plus de répondre généreusement à notre appel que cette Mission, coïncidant avec le Temps pascal, vous permettra de remplir exactement et avec fruit le précepte de la communion annuelle, imposé à tout chrétien. On fera ses Pâques en même temps que sa Mission.

« Les chaises seront gratuites à tous les exercices de la Mission.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher paroissien, l'assurance de nos sentiments dévoués et sincères.

« Le Duc, curé-archiprêtre,
« Thépaut, recteur de St-Melaine,
« Martin, recteur de St-Martin. »

---

Quimperlé. — **Retraite d'hommes**, *du 18 au 25 Février ;* 12 paroisses, 42 retraitants. — Querrien, 17 ; Bannalec, 5 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 5 ; Moëlan, 4 ; Quimperlé, 3 ; Saint-Thurien, 2 ; Clohars-Carnoët, 1 ; Scaër, 1 ; Tréméven, 1 ; Kernével, 1 ; Le Trévoux, 1 ; Le Faouët (diocèse de Vannes), 1.

---

**Les Pâques des soldats.** — A cette époque de l'année, les curés et recteurs se préoccupent — et non sans raison — de l'accomplissement du devoir pascal par ceux de leurs jeunes paroissiens qui font actuellement leur service militaire. Plusieurs d'entre eux seront donc heureux d'apprendre qu'une retraite pascale sera prêchée, du dimanche 12 au dimanche 19 Mars, à l'Œuvre militaire paroissiale du Gros-Caillou, dont le siège est à Paris, passage Landrieu, n° 9. Bien des jeunes gens de notre diocèse sont en garnison dans la capitale ; ils suivraient avec profit les pieux exercices de cette retraite.

Ils sont assurés du meilleur accueil à l'Œuvre, qui est ouverte, tous les soirs de 5 h. à 10 h. et, le dimanche, toute la journée. Elle est à proximité des casernes des 39e, 117e, 130e de ligne ; du 1er et 2e cuirassiers ; des 20e et 22e sections d'ouvriers, et du 13e d'artillerie.

Adresser lettres et recommandations à M. l'abbé Le Camus, 9, Passage Landrieu, Paris.

---

**Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — Nous avons publié récemment le compte-rendu de l'Association de Notre-Dame de Salut dans notre diocèse, avec la liste des secours qu'elle a distribués, dans le courant de l'année. L'Œuvre ne demande que pour pouvoir donner plus largement encore et répondre aux besoins de plus en plus nombreux.

Dans ce but, elle organise, chaque année, à Paris, une vente de charité, vers la fin d'Avril. Elle reçoit avec reconnaissance les objets qu'on veut bien lui envoyer. Ces objets ou offrandes peuvent être adressés à Mme de la Rivaudière, 10, rue Le Normand, à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Le péril protestant.** — *Une brochure à répandre.* — Nous ne parlons pas de l'ouvrage si documenté et si instructif publié, sous ce titre, par M. Ernest Renauld, mais du danger très réel — déjà souvent signalé — que court, dans certaines régions surtout, la foi de nos populations bretonnes, par suite de la propagande active des protestants au moyen des écoles, des livres, brochures, tracts, almanachs, chansons, etc. Les catholiques ne peuvent pas rester inactifs et, pour combattre leurs adversaires, emploient les mêmes armes.

Nous avons déjà signalé plusieurs opuscules, publiés dans ce but ; nous sommes heureux de recommander aujourd'hui une brochure plus considérable, appelée à faire, croyons-nous, beaucoup de bien : **Ar Brotestanted kaset da skol ann Aviel ha da hini ar skiant-vad.**

Elle se compose des articles — quelques-uns corrigés et remaniés — parus séparément dans le *Kannad*, et réfute par l'Ecriture et le bon sens les principales théories et objections de Protestants. Quoi que l'on dise, ces objections arrivent de mille manières aux fidèles ; il est essentiel de leur mettre sous les yeux une réponse nette, claire et catégorique, pour que leur foi ne soit pas ébranlée et qu'ils soient à même, le cas échéant, de la justifier et de la défendre. Les prêtres eux-mêmes trouveront, selon nous, dans ces pages, des sujets de prônes utiles et intéressants.

Dans un but de propagande, la brochure qui renferme 40 pages de texte très compact se donne au prix de *0 fr. 10 l'exemplaire ; 8 fr. 50 les 100.* On la trouve à l'imprimerie de l'Evêché, à Quimper, et chez les libraires catholiques de la région.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

Nous avons vu le monde officiel et le pauvre petit clergé constitutionnel de Rennes se rendre au-devant de son évêque. Au moment où celui-ci allait faire son entrée solennelle, on venait de célébrer par toute la France un deuil officiel; ce fut par une allusion à cet événement que le maire, M. de Talhouet, commença son discours de réception : « Monsieur (on ne disait pas encore *citoyen)*, cette ville était hier dans le deuil ; nos larmes coulaient (1) à la voix des orateurs qui retraçaient l'étendue de la perte que vient de faire l'Empire français ; nous pleurions Mirabeau !..... Votre arrivée, M. l'Evêque, peut seule convertir nos gémissements en cris d'allégresse. » J'ignore si, en effet, l'allégresse leur fit pousser des

(1) Ce n'étaient pas des hommes, les gens de ce temps-là, c'étaient des fontaines.



cris, mais avouez que c'est drôle, un maire gentilhomme saluant un évêque en s'attendrissant sur la mort de Mirabeau. Il est bien vrai que le trop fameux orateur avait, depuis quelque temps déjà, mais trop tard, compris où aboutissaient les principes qu'il avait propagés ; il aurait voulu revenir en arrière, et ses derniers jours avaient été attristés par le remords ; cela n'empêchait pas Mirabeau d'être un objet de dégoût pour les honnêtes gens, en raison des turpitudes de sa vie privée. Un jour qu'à la tribune de l'Assemblée, il répondait à un discours de l'abbé Maury, il lui échappa de dire : « Je vais vous enfermer dans un cercle vicieux », le terrible abbé lui répliqua : « Est-ce que vous allez m'embrasser ? » Et c'est sur cet ennemi de l'Eglise, de l'ordre social et de toute honnêteté, que le magistrat municipal venait larmoyer en face de son prélat ! Que voulez-vous ? depuis ce temps-là, Louis Veuillot a écrit : « L'admiration pour Mirabeau est une marque de crétinisme ! » M. de Talhouet justifiait déjà cet énergique jugement.

Le lendemain de l'entrée de Le Coz était le dimanche des Rameaux, et c'est en ce jour si solennel que celui-ci fit son installation. Je ne lui ferai pas un reproche de n'avoir pas parlé, en cette circonstance, des mystères glorieux et douloureux qui nous rappellent le Sauveur entrant puis souffrant à Jérusalem ; on ne parlait plus guère de Jésus-Christ, alors, même dans la chaire catholique, qui était trop devenue une simple école de morale ; les hommes les plus hostiles au protestantisme et au jansénisme n'étaient pas sans avoir souffert du contact avec les tenants de ces deux hérésies ; pardonnons-lui donc son silence sur Celui qu'à notre époque saluerait tout d'abord l'homme qui vient pour le représenter près des fidèles. Voyons ce qu'il dira de la mission dont il se prétend investi : « Généreux citoyens de l'Ille-et-Vilaine, élu par vos représentants, appelé par les vœux particuliers de *plusieurs* d'entre vous, je viens, revêtu de l'institution canonique et *essentielle* de l'Eglise, me mettre à la tête de ce vaste diocèse..... » Puis il passe en revue toutes les opinions favorables ou défavorables que les chers diocésains ont pu avoir sur son compte, les uns le trouvant trop modeste, les autres craignant qu'il ne le fût point assez : « Je plains ceux-ci, dit-il, de ne pas croire à la franchise et d'avoir jugé si témérairement un cœur qu'ils ne connaissaient point encore. » Et il s'en remet au jugement de Dieu !!!

Là où son langage, sans être simple et apostolique, semble devenir plus sacerdotal, c'est quand s'adressant à la Très Sainte-Vierge, il lui dit en terminant : « Vous qui, dès mes premiers ans, avez été ma tendre Mère, je vous présente aujourd'hui et le troupeau et le pasteur de ce diocèse : *Ecce ego et filii quos dedisti mihi :* me voici avec les enfants que vous m'avez confiés..... Vous m'obtiendrez, Vierge sainte, de me les

Archives diocésaines de Quimper et Léon



attacher par les liens d'une estime et d'une confiance réciproque ; vous m'obtiendrez de les unir entre eux par les doux nœuds d'une fraternité chrétienne. C'est dans cet espoir, c'est sous vos heureux auspices, que je jure de veiller avec soin sur les fidèles de ce diocèse qui vient de m'être confié, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. » « A ces mots, Le Coz descendit au milieu d'une salve d'applaudissements. » Et ceci suffit pour nous prouver que ses auditeurs n'étaient pas ceux qui constituaient l'assistance ordinaire des offices de l'Eglise, pauvres arriérés qui ne pratiquaient pas « la claque ».

Le 24 et le 26 Avril, Mgr de Pressigny, évêque de Dol, et Mgr de Girac écrivent aux fidèles de leurs diocèses pour les mettre en garde contre l'intrus. Celui-ci n'avait rien à faire contre ces actes d'autorité, et il ne fit rien ; mais à peu près au même moment, toute la France apprenait comment le vénérable Pie VI accueillait la Constitution civile du clergé. « Le Pape constatait que sur cent trente et un évêques, cinq seulement étaient tombés dans le schisme... il déclarait *illicite, illégitime, sacrilège et contraire aux saints canons* la nomination des nouveaux évêques ». Il condamnait et annulait toutes les élections semblables qui pourraient être faites à l'avenir, quand même les postes à pourvoir seraient réellement vacants ; enfin, il déclarait suspens de leurs fonctions épiscopales ou sacerdotales les évêques et les curés constitutionnels. Il les invitait à résipiscence, sous peine *d'être frappés d'anathème, dénoncés à l'Eglise universelle comme schismatiques, retranchés de l'Eglise et privés de sa communion.*

Encore une fois, nous ne reprocherons pas trop à Le Coz d'avoir été gallican et par là même de n'avoir pas raisonné, comme il l'aurait pu et dû, sur l'obéissance que réclamait le Souverain Pontife ; mais au nom même de son Gallicanisme, il aurait dû reconnaître l'autorité de l'épiscopat français pris en masse ; car 145 évêques sur 150 s'étaient prononcés contre la Constitution civile du clergé : en conscience donc, pour être bon gallican, il lui fallait la réprouver. Eh bien, sur ce côté même de la question, il ne dira pas un mot pour expliquer sa conduite. Mais que dira-t-il sur l'acte pontifical ? — Il adresse à ses prétendus diocésains une très longue lettre pastorale ; nous y relèverons seulement les points suivants :

1° Il n'a accepté le fardeau de l'épiscopat que dans l'intérêt des âmes et malgré ses répugnances ;

2° La Constitution : « C'est une colonne qui s'avance, lumineuse pour les uns, ténébreuse pour les autres, à l'instar de celle qui, autrefois, guida les Hébreux à leur sortie d'Egypte, vers la conquête de la Terre Promise ; »

3° La condamnation pontificale : « Défiez-vous de ces brefs si multipliés, si différents les uns des autres, si évidemment



faux et apocryphes, de ces brefs dans lesquels on pousse l'impudeur jusqu'à prêter au Souverain Pontife les opinions, les sophismes, les erreurs et le langage les plus indignes du Père commun des fidèles. »

Et puis, des phrases sentimentales sur l'union, la charité, la paix, etc.

Joignant les actes à ces encouragements verbaux, il s'en va visiter l'hôpital des Incurables, où les malades ont quitté les salles s'ils l'ont pu, et détournent la tête s'ils ont dû garder le lit et subir ses allocutions ; sa bénédiction est refusée. Il se retire navré.

Que va-t-il faire, en voyant se manifester une telle répulsion ? — La disette règne dans la ville, Le Coz y remédie dans la plus large mesure possible ; les pauvres subissent ses aumônes, mais n'en restent pas moins fidèles à l'unité catholique. Alors, le pauvre évêque écrit à tous les curés de la ville, afin de mettre à leur disposition tel nombre de boisseaux de blé pour leurs paroissiens indigents ; il entre dans des détails précis sur la manière de secourir les plus misérables. Nous voulons bien croire qu'une réelle compatissance n'était pas étrangère à ces actes de générosité, mais tous les curés, y voyant aussi une tentation de marchandage des âmes, refusent d'être ses intermédiaires. Jugez de l'indignation du *sensible* prélat ! Une de ses phrases suffira pour montrer combien il était exaspéré : « La plume se refuse à retracer de pareilles horreurs, et nous ne pouvons que vouer à l'exécration et au mépris de tout le genre humain les monstres qui en ont été capables. » *(A suivre.)*

---

Liturgie. — La *Semaine de Marseille* communique à ses lecteurs une décision de la Sacrée Congrégation des Rites que vient de recevoir Mgr Robert.

A cette question, qui a été proposée à la Sacrée Congrégation des Rites : Peut-on, dans les messes chantées, accompagner avec l'orgue le chant de la Préface et de l'Oraison Dominicale ? La Sacrée Congrégation, sur le rapport du secrétaire soussigné, et après avoir pris l'avis de la commission liturgique, a répondu : le *Cérémonial des Evêques* s'y oppose (Lit. I, ch. 28, n° 9), *il faut observer cette défense.* C'est ainsi qu'elle a répondu le 27 Janvier 1899.

D. PANICI, *secrét.* C. card. MAZELLA, *préf.*

---

On demande à acheter de VIEUX VITRAUX, pour une église. — S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »**, comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

**SECRÉTAIRE**

POUR IMPRIMER SOI-MÊME

*Écriture, Plans, Dessins* ou avec Caractères

48 ANNÉES DE SUCCÈS

Médailles à toutes les Expositions

*Demander Spécimens et Prix*

RAGUENEAU, 11, R. des TOURNELLES, PARIS

**MONASTÈRE DE LA TRAPPE**

de N.-D. d'Aiguebelle.

Les fabricants peu délicats présentent journellement sous des étiquettes monastiques des liqueurs, chocolats, etc., qui ne sont point fabriqués **PAR DES RELIGIEUX.**

L'adoption d'une marque qu'emploieraient seules les RARES communautés qui fabriquent réellement, mettrait fin à cet abus.

Pour les chocolats, à titre de garantie d'origine, le **PÈRE PROCUREUR D'AIGUEBELLE** engage les personne soucieuses de leur santé et de celle de leurs enfants, à exiger sa signature sur l'enveloppe de toute tablette, et le mot « **AIGUEBELLE** » gravé dans le chocolat même.

N. B. — Un jour par semaine, les visiteurs du monastère d'Aiguebelle et les clients, sont admis à suivre, sous la direction d'un religieux, les différentes phases de la fabrication du chocolat d'Aiguebelle.





**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**FONDERIE DE CLOCHES** Procédés spéciaux pour rendre aux cloches fêlées leur sonorité et notes primitives. Garantie 15 ans, 50 % d'économie. Demander attestation.

**Alexandre CHAMBON Jeune,** à MONTARGIS (Loiret).




**CLOCHES D'ÉGLISES**

FONDERIE

CH. DROUOT & G. THURIN

à **DOUAI** (Nord)

Ecrire directement, ou à **M. F. ROUXEL**, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF**

— DU —

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

*SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# Forces retrouvées.

Il est souvent dangereux pour une jeune fille de s'astreindre à un travail acharné dont la vie dépend. L'air, le mouvement, l'exercice lui manquent le plus souvent et par suite, elle s'étiole, telle une plante privée d'air et de lumière. Enfin, l'anémie s'empare d'elle avec une rapidité que ceux qui l'entourent ne soupçonnent pas toujours. Les conséquences de l'anémie sont malheureusement bien connues. Le teint est pâle et blafard, les gencives et les lèvres se décolorent. On observe en même temps, des bouffées de chaleur avec palpitations et essoufflements, de fréquents maux de tête, des vertiges, des éblouissements, quelquefois des syncopes prolongées et des troubles digestifs. Il y a diminution de la quantité du sang contenu dans les vaisseaux et surtout diminution de sa densité et de la quantité des globules qu'il contient. Il ne faut pas hésiter un instant à réagir et à combattre un mal qui peut devenir mortel. Le véritable moyen est de reconstituer le sang dégénéré en employant les Pilules Pink, qui, jusqu'ici, ont agi victorieusement contre l'anémie.



Mlle Alice Gérard.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, Gablin, Pharmacien de 1re classe, 3, cité Trévise, Paris. 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Mlle Alice Gérard, âgée de 20 ans, tisserande à Clairegoutte, par Fraize (Vosges), a bien estimé leur valeur en les prenant avec confiance.

« Depuis plus de trois années, écrit-elle, atteinte d'une grande anémie, j'étais arrivée à un tel point de faiblesse qu'on me considérait comme à l'extrémité. Je ne pouvais plus me livrer à un travail qui est mon seul gagne-pain, j'avais peine à me traîner ; je ne dormais plus, l'appétit avait disparu, tout me dégoûtait, et si j'avais le malheur d'absorber la moindre nourriture, j'étais prise aussitôt de vomissements. Je souffrais de maux de tête et d'essoufflements et ressentais des troubles spéciaux à mon sexe. Enfin, j'étais accablée par un violent désespoir de ne plus pouvoir gagner ma vie et aider ma famille.



D'après une photographie.

Une personne qui s'intéressait à moi, m'apporta deux boîtes de Pilules Pink, qui me firent éprouver un si grand bien, que je me décidais à en faire venir trois autres boîtes. Le résultat fut extraordinaire. Depuis cette époque, je me porte à merveille et, grâce à vos excellentes Pilules, j'ai pu reprendre mon travail avec ardeur, j'ai un appétit dévorant et une mine superbe. Le calme est revenu et je suis pleine de courage en voyant mes forces retrouvées. »

Il est donc bien avéré, que c'est en reconstituant le sang, que les Pilules Pink guérissent les maladies qui proviennent de son affaiblissement, la chlorose, la débilité, l'anémie, la neurasthénie, la névrose et la scrofule sont de ce nombre.



*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.



14e Année. Vendredi 17 Mars 1899. N° 11.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Saint-Joseph.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Nécrologie ; Névez ; Œuvre de l'Hommage solennel ; L'Œuvre des Bretons, à Paris ; Ploërmel ; Quimper et Plomodiern.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris : Mort du Nonce ; Le drame de Lille.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 19 Mars.* — Dimanche de la Passion. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du dimanche.

*Lundi, 20.* — S. JOSEPH, Époux de la Très Sainte-Vierge, Patron de l'Eglise Universelle. *(Transféré de la veille.)* Double de 1re classe. Blanc.

*Mardi, 21.* — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

*Mercredi, 22.* — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur *(du 18 Mars).* Double. Blanc.

*Jeudi, 23.* — Office de la Férie ; simple. Violet.

*Vendredi, 24.* — Les Sept Douleurs de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 25.* — ANNONCIATION DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. Double de 1re classe. Blanc.

*Dimanche, 26.* — Dimanche des Rameaux.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Refuge de Brest | 19 et 20 Mars. |
| Providence de Saint-Pol-de-Léon | 21 et 22 Mars. |
| Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest | 23 et 24 Mars. |
| Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon | 25, 26 et 27 Mars. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## SAINT JOSEPH

**A** l'école du glorieux Patriarche... *Ite ad Joseph.* — Le culte de saint Joseph a pris, de nos jours, une extension pleine des plus consolantes espérances. C'est à l'initiative du Pape Pie IX, qui proclama, le 8 Décembre 1870, saint Joseph *Patron de l'Eglise universelle*, et aux solennels encouragements de Léon XIII, qu'il faut attribuer, en grande partie, ce merveilleux accroissement.

Les Souverains Pontifes, intelligents appréciateurs des aspirations et des nécessités de l'heure présente, ont compris quelle place toujours grandissante occupent dans notre société contemporaine les homme du travail; ils ont reconnu que, dans la question ouvrière, gît un problème dont se préoccupent, à bon droit, les puissances humaines, mais dont l'Eglise seule, à la lumière de l'Evangile, peut donner au monde la solution.

C'est pourquoi le Pape Léon XIII nous invite à lever les yeux vers le ciel, nous proposant Joseph ouvrier comme protecteur et comme modèle, bénissant avec une toute particulière effusion les cercles, les patronages, les œuvres ouvrières, encourageant tous les nobles efforts qui ont pour but d'améliorer le sort des ouvriers, rappelant enfin, avec l'autorité de sa parole apostolique, que la vraie manière de soulager efficacement les travailleurs, serait d'unir dans une égale sollicitude le soin de leurs intérêts temporels et de leurs intérêts éternels.

En dehors de là, Empereurs, Rois et Républiques pourront agiter cette redoutable question, réunir des congrès, émettre des vœux, faire plus ou moins de bruit : ils n'obtiendront aucun résultat pratique.

Loin de nous la pensée qu'il n'y a rien à faire pour répondre aux vœux de la classe ouvrière. Dans telle circonstance, il serait à souhaiter que la main-d'œuvre reçût un salaire plus élevé, lorsque les bénéfices du patron permettent cette augmentation ; il y aurait beaucoup à dire sur le paiement de certaines ouvrières, à peine suffisant pour leur assurer le pain de chaque jour.....

Mais quand on aura porté des règlements, fixé des tarifs, limité les heures de travail, sera-t-on beaucoup plus avancé ?

Il y a autre chose dans l'homme qu'une « bête humaine » et une machine de travail. Il y a une âme immortelle, rachetée par le Christ, ennoblie par le baptême, et qui a droit au respect et à la liberté. Et cette âme, il faut nécessairement en tenir compte, si l'on veut améliorer le sort de l'ouvrier.

Or, la principale cause de la misère des classes populaires réside, trop souvent, dans l'immoralité et le désordre, et la



source la plus pernicieuse du mal est dans la perversion organisée de l'enfance.

Combien d'ateliers, dépendant parfois d'un patron honnête et chrétien, sont, à son insu, de véritables apprentissages de débauche ! Le blasphème, les conversations grossières, les chansons obscènes deviennent le pain quotidien de pauvres petits apprentis de douze ans ! Chère et frêle plante, arrosée par les larmes d'une pieuse mère, cultivée à grand'peine dans nos écoles chrétiennes et dans les catéchismes paroissiaux, l'âme de l'enfant ouvrier est empoisonnée, dès l'aube de la vie, par le souffle d'impiété et de vice qui l'entoure. Il y a, dans cette fleur, un ver qui la souille, et elle en mourra !

En vérité, que peut-on attendre de ces générations flétries? Qu'y a-t-il à faire, quand il ne reste plus dans un cœur de vingt ans ni foi ni pudeur ? Quels pères de famille feront, un jour, ces adolescents sans Dieu, sans culte, sans honneur, ou plutôt qui blasphèment Dieu, qui se rient du culte et qui se glorifient aux yeux de leurs aînés des hontes dont ils devraient rougir ?

Là, dans l'atelier, est la vraie source du mal dont souffre aujourd'hui la classe ouvrière.

Organiser l'atelier chrétien, en bannir impitoyablement le blasphème et l'obscénité ; exercer sur les rapports de l'ouvrier et de l'apprenti une surveillance paternelle de tous les instants; favoriser la pratique des sacrements et la fréquentation des églises ; répandre les bons livres et les bons journaux ; rétablir, en un mot, le règne de Jésus-Christ dans l'atelier, comme on devrait s'efforcer de le rétablir dans l'école, telle devrait être, à cette heure, la plus chère ambition de tous ceux qui exercent sur la classe ouvrière, si digne d'intérêt, quelque autorité ou quelque influence.

Que saint Joseph suggère à tous les patrons chrétiens la résolution de travailler ainsi, par la moralisation chrétienne de l'atelier, à la régénération de la société, au salut des âmes et au relèvement de notre pays. X.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées** : I. Les stations du Carême et les Retraites pascales.

II. MORLAIX. — Mission française, prêchée dans les trois paroisses de la ville par les RR. PP. Rédemptoristes, du 12 Mars au 2 Avril.

### Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Mercredi, Jeudi* et *Vendredi, 15, 16* et *17 Mars*, Triduum préparatoire à la fête de saint Joseph : Instruction française, à 4 heures de l'après-midi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Lundi, Mardi, Jeudi* et *Vendredi, 20, 21, 23* et *24 Mars*, « Retraite paroissiale ». (Voir plus loin l'ordre et l'heure des exercices.)

***

CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 20 Mars*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2 : sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— *Jeudi 23 Mars*, en l'Octave de saint Joseph, Patron de l'Œuvre, à 7 h. 1/2, réunion des Associés de Notre-Dame de Salut. Messe ; instruction par le R. P. Marie-François, prédicateur de la station à la Cathédrale. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

---

Le tirage de la Loterie des Dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul aura lieu, *Lundi prochain 20 Mars*, à *1 h. 1/2*, dans la Salle synodale de l'Évêché. Les lots y seront exposés, toute la journée de dimanche et la matinée de lundi.

---

QUIMPER. — **Les prédications du Carême.** — Le moment n'est pas venu de donner un compte-rendu de la Station quadragésimale ; mais, au moment où elle touche à sa fin et que le Temps pascal va s'ouvrir, nous faisons encore appel à tous les chrétiens, pour qu'ils répondent par leur empressement et leur assiduité au zèle dévoué des prédicateurs.

A la Cathédrale de Saint-Corentin, le R. P. Marie-François, qui va terminer, demain, le triduum préparatoire à la fête de saint Joseph, donnera, la semaine prochaine, une « retraite paroissiale », dans laquelle il se propose d'exposer les grandes vérités de notre sainte Religion, les fins dernières de l'homme..... Instruction, lundi, mardi et jeudi (20, 21 et 23), à 7 h. 3/4 du soir.

Toute la journée de vendredi, 24, sera consacrée à l'Adoration réparatrice, en l'honneur de la sainte Eucharistie. Le T.-S. Sacrement sera exposé, après la 1re messe. L'après-midi, de 4 h. à 5 h., Heure sainte méditée ; le soir, à 7 h. 3/4, sermon et procession du T.-S. Sacrement. Le R. Père prédicateur, dont le zèle pour le salut des âmes est si grand, compte beaucoup sur cet acte de Réparation, pour obtenir du divin Cœur de Jésus la conversion des pécheurs. Nous aimons donc à espérer que Notre-Seigneur verra, à cette occasion, à ses pieds, de nombreux et fervents adorateurs.

---

**Nécrologie.** — LE FRÈRE HERVÉ, *Missionnaire*. — M. le Recteur de Lopérec a reçu de Mgr Augouard, Vicaire apostolique de l'Oubanghi (Congo français), une lettre lui annonçant la mort d'un jeune religieux originaire de sa paroisse, le Frère Hervé (Yves-Marie Le Pape), de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, décédé à l'âge de 27 ans, dont quatre passés aux missions.

« Ce bon Frère avait été envoyé dans la station de la



Sainte Famille, située à peu près au centre de l'Afrique, à 2,200 kilomètres de la côte. Il y travaillait avec courage et dévouement, quand il a été atteint de fièvres pernicieuses qui l'ont rapidement emporté, malgré les soins qui lui ont été donnés. Il a pu cependant recevoir tous les secours de la Religion et il est mort dans les meilleures dispositions.

« Il est mort, on peut le dire, martyr de son dévouement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

Le Frère Hervé était frère de M. Le Pape, vicaire de Saint-Louis de Brest, qui a célébré, le 6 Mars dernier, à Lopérec, un service solennel pour le repos de son âme.

R. I. P.

---

NÉVEZ. — Dimanche dernier, 12 Mars, a eu lieu la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Névez. La cérémonie, retardée par l'état de santé et la mort du regretté Mgr Valleau, qui avait à cœur de la présider lui-même, a été faite par M. Fléiter, Vicaire capitulaire. M. Orvoën, Curé de Concarneau, a chanté la messe, et M. Kerébel, Curé de Riec, a donné le sermon de circonstance.

L'église, construite sur les plans de M. Gassis, architecte à Châteaulin, promet d'être belle. Les travaux, commencés au mois de Septembre dernier, sont poussés activement et pourront être terminés, nous l'espérons, avant l'hiver prochain.

Nous ne voulons pas attendre à cette date, pour féliciter le sympathique Recteur de Névez de l'heureux succès de ses laborieuses démarches pour une œuvre, dont il n'est que juste de lui attribuer le principal mérite.

---

**Œuvre de l'Hommage solennel.** — *Pèlerinage spirituel aux Lieux Saints.* — Les catholiques ont déjà entendu et compris l'appel adressé par le Comité international, formé à Rome sous le haut patronage de S. S. Léon XIII, et par le Comité français présidé par Mgr Péchenard, pour consacrer au divin Rédempteur la fin du XIXe siècle et le commencement du XXe.

La première grande manifestation publique de l'Œuvre s'est accomplie aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, le 8 Décembre dernier. Nous en avons rendu compte, dans notre numéro du 23 Décembre dernier. D'autres pèlerinages se préparent, et tout d'abord le pèlerinage *d'hommes* à Lourdes, *du 18 au 21 Avril prochain*, auquel notre diocèse ne peut manquer d'être dignement représenté.

Enfin, en cette année 1899, le Comité français convie à deux pèlerinages aux Lieux Saints, qui auront lieu, le premier du 21 Avril au 2 Juin ; le deuxième en Septembre. — Pour tous renseignements s'adresser aux PP. de l'Assomption, 8, rue François Ier, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Pèlerinage spirituel.* — Cette fois encore, le plus grand nombre des fidèles ne pourront être que des pèlerins de désir : le pèlerinage effectif sera donc doublé d'un pèlerinage spirituel, dont voici les conditions :

1° Envoyer son nom et les noms des personnes vivantes ou défuntes que l'on veut recommander ; les initiales suffisent.

2° Joindre une offrande de 0 fr. 10 au moins par personne recommandée.

3° S'imposer, pendant la durée du pèlerinage, quelques actes quotidiens de mortification ou de piété, comme abstinence, assistance à la messe, chemin de croix, récitation du chapelet et de la prière suivante :

« Accordez-nous, Dieu très clément, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Immaculée, d'expier par nos larmes de repentir les fautes de ce siècle qui est à son déclin et de préparer les commencements du siècle qui va venir, de telle sorte qu'il soit voué tout entier à la gloire de votre saint Nom et au règne de Jésus-Christ votre Fils, afin que toutes les nations le servent dans une même foi et une parfaite charité. Ainsi soit-il. »

Les faveurs spirituelles sont les suivantes :

1° Indulgence de 100 jours applicable aux âmes du Purgatoire, à gagner une fois par jour seulement ; valable jusqu'à la fin de 1901 pour tous ceux qui réciteront la prière ci-dessus.

2° Participation à toutes les prières et bonnes œuvres publiques des pèlerinages.

3° Participation aux 100 messes pour les vivants et aux 100 messes pour les défunts recommandés, qui seront dites aux Lieux Saints par les soins du Comité national français.

4° En vertu de l'indult de N. S. P. le Pape Léon XIII, en date du 18 Avril 1896, indulgence plénière, qui pourra être gagnée au jour choisi par chacun, pendant la durée du pèlerinage.

On peut s'adresser au siège de l'Œuvre, 74, rue de Vaugirard, Paris, — ou au correspondant diocésain, à Quimper, M. le chanoine Rospars, qui tient des prospectus à la disposition des personnes qui en feront la demande. — N. B. Une note insérée dans la *Semaine religieuse* accuse réception des offrandes envoyées à M. Rospars.

— Reçu pour le pèlerinage spirituel à N.-D. de Lourdes, d'une Communauté de Morlaix : 10 fr.

---

**L'Œuvre des Bretons, à Paris.** — En annonçant, il y a quinze jours, la mort du regretté Père Rivalain, nous parlions du bien opéré par ce véritable apôtre, au milieu de nos compatriotes émigrés à Paris. Le R. P. Jean Kervennic, appelé à lui succéder comme directeur de l'Œuvre, y mettra, nous en sommes assuré, autant de zèle et de dévouement.

« La tâche est immense, nous écrit-il : plusieurs ouvriers



n'y suffiraient pas ; pour un seul, c'est comme un vaste Océan, où il ne peut que jeter le filet ça et là. Car, d'après l'évaluation de l'archevêché, se basant sur le dernier recensement, le nombre des émigrés bretons à Paris est de 90.000 » (et non 80.000 comme nous disions).

La grande difficulté, c'est de grouper ces malheureux — ils le sont, pour la plupart — pour entendre parler de Dieu. On a désigné quatre centres de réunions, dans l'ordre suivant : le 1er dimanche du mois, Notre-Dame de la Gare ; le 2e dimanche, Clichy ; le 3e dimanche, Saint-Lambert de Vaugirard ; le 4e dimanche, Saint-Paul-Saint-Louis. Les réunions sont annoncées par la *Semaine religieuse* de Paris.

On donne, chaque année, deux retraites préparatoires à l'accomplissement du devoir pascal : la première, dans la crypte de Vaugirard, du mercredi de la Semaine Sainte au dimanche de Pâques (instruction à 8 heures du soir) ; la seconde, du mercredi de Pâques à la Quasimodo, dans une chapelle attenante à l'église Saint-Paul-Saint-Louis (à 7 h. 1/2 du soir).

Nous espérons en reparler. Nous nous contentons aujourd'hui de donner ces simples indications, d'abord pour recommander l'Œuvre aux prières et permettre à nos confrères, dont les paroissiens émigrent à Paris ou y séjournent momentanément (Roscoff et Saint-Pol surtout), de les renseigner utilement à cet égard.

L'adresse du R. P. Kervennic est : 26, rue Lhomond, Paris.

---

PLOERMEL. — **Institut des Frères de l'Instruction chrétienne.** — Le 2 Février, a eu lieu une cérémonie de Vêture et de Profession, à la Maison-Mère des Frères de La Mennais. Voici les noms des nouveaux religieux qui appartiennent, par leur naissance, au diocèse de Quimper :

Couliou, Louis-Marie-Corentin, de Moëlan, *F. Albert-Louis.*
Pondaven, Yves-Marie, de Ploudaniel, *F. Amélien-Pierre.*
Guillerm, Yves-Michel, de Cléder, *F. Aurélius-Joseph.*
Evenou, Joseph-François, de Moëlan, *F. Basilien-François.*
Montfort, Jean-Marie, de Plouénan, *F. Engelbert-Joseph.*
Bourdonnec, Yves-Marie, *F. Eucharistе-Eugène.*
Cantina, Jean-Marie, de Ploudaniel, *F. Evariste.*
Pors, Jean-Marie, de Scrignac, *F. Léonice-Joseph.*
Le Bléis, Yves, de Combrit, *F. Marcellien-Joseph.*
Le Bail, François-Louis, de Moëlan, *F. Melaine.*
Jaouen, Yves-Alain, de Saint-Thois, *F. Yves-Raphaël.*

---

**Quimper et Plomodiern.** — En voyant ces deux noms associés, nos lecteurs devineront qu'il s'agit de notre Patron, le *glorieux* saint Corentin. A Quimper, il a été, dimanche dernier, l'objet d'un véritable triomphe, et quatre ou cinq jours

Archives diocésaines de Quimper et Léon



auparavant, il m'avait été donné de voir la chapelle qui s'élève au lieu sanctifié jadis par sa vie érémitique ; si vous le voulez bien, occupons-nous d'abord de Quimper.

Il y a un an, nous avons parlé des merveilleux *tableaux vivants*, que tous les catholiques de la ville étaient venus admirer, au Patronage Saint-Joseph, et qu'il avait fallu exhiber plusieurs fois, pour satisfaire la pieuse curiosité d'un très nombreux public. Tous les tableaux représentèrent des scènes évangéliques, sauf les trois dernières : la Pentecôte, la mort de la Très-Sainte Vierge et sa triomphante Assomption. Cette année, il fallait modifier le programme ou même le changer complètement ; c'est à ce dernier parti que s'est décidé M. André de Couësnongle ; mais il a tenu, néanmoins (et nous lui en savons gré), à emprunter encore plusieurs tableaux au saint Evangile ; sauf deux scènes, toutes les autres se passent sur le lac de Génézareth ; la vocation de saint Jacques et de saint Jean, la pêche miraculeuse, le sommeil du Sauveur et l'effroi des Apôtres pendant la tempête, Jésus et saint Pierre marchant sur les eaux. Pour un public qui connaît la mer, qui aime et apprécie les braves pêcheurs de nos côtes, cette représentation, si digne et si gracieuse des rapports du divin Maître avec les pêcheurs de Galilée, a eu un charme spécial ; seuls les jeunes gens du Patronage figuraient ici, et rien n'a manqué à la vérité et à la noblesse de leurs poses. On sait que cela n'arrive guère, quand il s'agit surtout de représenter Notre-Seigneur et les apôtres saint Pierre et saint Jean ; or, nous pouvons dire que ces rôles ont été remplis dans la perfection. Il en est de même du premier et du dernier tableau : les Noces de Cana, et le festin d'Hérode au moment où Salomé offre à Hérodiade la tête de saint Jean-Baptiste. Le même jeune homme qui, l'année dernière, figura la Vierge avec une grâce si parfaite, a repris cette fois le même rôle, pour demander à Jésus son premier miracle ; ce groupe du Sauveur et de sa Mère devant la table du banquet était d'une admirable beauté ; et le contraste a été parfait, à la dernière scène, quand parurent en même temps, toujours devant la table, les deux femmes meurtrières du Précurseur.

C'est après ce dernier tableau, que commence la représentation du Mystère de saint Corentin. Jusqu'à ce moment, la très nombreuse assistance était, on peut le dire, sous le charme ; mais désormais, la satisfaction très visible devient de l'enthousiasme. Le jeune homme qui figure saint Corentin est bien dans son rôle, car le saint était très jeune, quand il commença son rôle de prêtre prédicateur ; vraiment gracieux comme ermite ou comme moine, il ne manque pas de dignité quand il est revêtu des insignes de la dignité épiscopale, quand il bénit les enfants, ou quand il triomphe au ciel ; mais entrons dans le détail, en désignant les différentes scènes :

1° Saint Corentin prêchant. — Son auditoire est composé



des différentes classes de la société, mais ce sont les paysans qui dominent par le nombre, et surtout les très petits paysans et les petites paysannes ; il y a là, pour petits garçons et petites filles, tous les plus jolis costumes de Cornouailles : petite matrone en robe de drap rouge, dans le costume de Quimper ; petite fille de Scaër, avec les belles broderies qui tendent trop à disparaître ; charmante petite fille en blanc et bleu pâle, avec bonnet brodé sur transparent ; petit *glazik* en *chupen* bleu à côté d'un minuscule Quimperlois en *chupen* blanc. Nécessairement, tous ces indigènes de la *Gallia bracata* portent le *bragou-braz ;* beaucoup de ces enfants appartiennent aux familles les plus distinguées de Quimper, et c'est précisément en unissant dans ces fêtes du *Patronage* les enfants de condition plus modeste et les enfants des classes élevées, qu'on arrive non seulement à opérer une fusion chrétienne, mais à donner à nos tableaux vivants un caractère de richesse qu'ils n'auraient pas autrement ; tous ces charmants costumes sont appropriés à ceux qui les portent, et créés pour la circonstance, mais seraient trop *coûteux*, si l'Œuvre elle-même devait en faire les frais.

2° Visite de saint Corentin à saint Primel. — C'est une reproduction, aussi exacte que possible, de la belle peinture murale de M. Yan' Dargent, à la cathédrale : les deux Saints s'entretiennent des joies du ciel. Le groupe était parfaitement posé, et la scène était d'un aspect charmant avec ses arbustes, ses tapis de mousse, ses fougères et autres plantes rustiques qui donnaient l'illusion d'un vrai paysage. Le rideau tombe ; un instant après il se relève : saint Corentin a frappé la terre de son bâton, et saint Primel est à genoux pour remercier Dieu de la puissance miraculeuse qu'il vient de communiquer au jeune ermite : la fontaine jaillit en jet d'eau, du milieu des plantes, et désormais le vieillard infirme n'aura plus besoin de rapporter de bien loin la cruche que nous voyons à côté de lui.

3° Arrivée du roi Grallon à l'ermitage de saint Corentin. — Il s'est égaré en chassant ; sa suite est avec lui ; la reine Tigride l'accompagne ; leur fille Ahès est près de sa mère, charmante dans sa robe rose et sous sa belle chevelure blonde qui lui faisait, il y a un an, une si charmante tête d'enfant Jésus ; il y a des seigneurs, mais j'oubliais de signaler une autre présence : il y a le cheval du roi ; et sur son beau pur-sang, Grallon avait fort grand air, je vous l'assure ; d'ailleurs, il en est de même dans les autres scènes où il figure à pied, sous un très beau costume, fidèlement copié d'après un excellent vitrail de la cathédrale. Inutile d'ajouter que, dans ce tableau, saint Corentin offre au roi le poisson miraculeux.

4° Ecole monastique de saint Corentin. — Aux côtés du Saint apparaissent ceux qui seront désormais étroitement associés à sa vie : saint Guénolé et ses frères, puis saint Tudy,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



puis d'autres enfants plus jeunes, dont quelques-uns ont déjà reçu l'habit religieux. Saint Tudy est figuré très heureusement par un jeune apprenti du *Patronage ;* quant à saint Guénolé, nous l'avons vu l'année dernière avec les ailes et sous la grande chevelure blonde de l'archange Gabriel, mais s'il est très différent, il n'est pas moins beau sous la robe monastique, toute blanche d'après l'étymologie de son nom breton : *Guen-oll-e,* il est tout blanc.

5° Grallon, le roi barde, chante et joue des instruments de musique avec saint Corentin, saint Guénolé et les autres enfants du monastère de Plomodiern.

6° Saint Martin accueille, à Marmoutiers, saint Corentin, qui se présente à lui pour être sacré évêque de Quimper.

7° Saint Corentin, faisant à Quimper son entrée épiscopale, est reçu, par le roi Grallon, qui lui offre son palais, par la foule qui l'acclame, et par les enfants qu'il bénit.

8° Vocation de saint Guénaël. — Petits Cornouaillais et petites Cornouaillaises dansent une ronde, mais ils se sont arrêtés ; une petite damoiselle a également arrêté son cerceau ; quittant les autres enfants avec lesquels il jouait, un Quimpérois de 7 ans, Guénaël, a vu passer l'évêque et avec lui l'abbé de Landévénec ; attiré irrésistiblement par la bonté qu'il lit sur le visage de saint Guénolé, il s'élance vers lui, le saisit par son habit monastique et le supplie de l'emmener avec lui à l'abbaye ; Romélius et Lévénez, le père et la mère de l'enfant, sont à la porte de leur demeure et contemplent cette scène, en attendant le moment où saint Guénolé va leur demander de consentir au départ de l'enfant.

Le rôle de saint Guénaël est rempli par l'enfant qui tout à l'heure figurait la petite Ahès ; il est aussi charmant comme jeune seigneur qu'il l'était tout à l'heure comme princesse ; dans ce tableau, les deux principaux personnages, saint Guénolé et saint Guenaël, sont représentés par les deux frères.

9° Etablissement du culte de la Vierge, à Rumengol, par saint Corentin, saint Guénolé et le roi Grallon. — Cette scène est si non une reproduction exacte, du moins une imitation assez fidèle du très remarquable vitrail de Rumengol. Outre les personnages désignés plus haut, figurent, entre son père et sa mère, saint Guenaël, mais maintenant vêtu de l'habit monastique, une robe blanche comme celle de saint Guénolé ; puis un barde payen, qui pleure sur sa harpe, dont les cordes sont brisées ; une druidesse qui fuit, sur l'ordre de saint Guénolé, et les pèlerins bretons de l'avenir, qui viennent honorer la Vierge Mère.

10° Apothéose. — Du haut du ciel où il triomphe avec saint Guénolé, saint Tudy, saint Guénaël, le premier évêque de Quimper, toujours sensible à la fidélité du peuple qu'il évangélisa, étend sa main pour bénir les Cornouaillais ; au-dessous de lui, se voit la fontaine de son ermitage, à ses pieds deux



anges lui offrent la cathédrale que ses fils ont érigée en son honneur ; à la tête de tous ceux qui le vénèrent est son ami fidèle le bon roi Grallon qui, pour lui, fait encore résonner les cordes de la harpe celtique.

Saint Corentin est vraiment beau, dans sa grande chasuble verte aux plis gracieux, dans le cadre que lui forme ce cortège de moines, d'anges, de princes, de seigneurs et de paysans.

Avant chaque lever de rideau, M. de Couësnongle donnait lecture d'une notice explicative précisant le sens de chaque tableau, et au besoin les noms des personnages, puis un chœur de voix faisait entendre un chant : pour les scènes du lac de Génézareth, c'était le délicieux *Chant des pêcheurs* de Brizeux, mis en musique par M. l'abbé Durand, chanoine honoraire, professeur au petit-séminaire de Pont-Croix ; pour le *mystère* de saint Corentin, c'était le cantique relatant précisément les scènes à représenter ; enfin, par une très heureuse inspiration, le chant final, pour l'apothéose, a été le *Pange solemnes.*

Après M. de Couësnongle, si zélé pour le Patronage, possédant un goût si artistique et une si précieuse activité, nous ne saurions trop louer les excellentes dames qui ont travaillé, depuis des semaines, aux ornements royaux ou épiscopaux, comme aux habits monastiques et aux charmants costumes bretons du petit monde enfantin.

Dimanche 19 Mars, à 4 heures, le même spectacle sera donné. Nous engageons beaucoup les présidents et les prêtres directeurs des Patronages à venir voir, à Quimper, comment peuvent s'organiser des fêtes de ce genre, prédications muettes mais éloquentes, et, nous le croyons, fécondes en fruits précieux.

† † †

Et maintenant, le rapport qu'il y a entre Quimper et Plomodiern et que je signalais en commençant, c'est que la pauvre chapelle érigée au XV^e^ siècle, à l'endroit même où demeura saint Corentin, jeune ermite, a fait place à une nouvelle construction, non plus modeste cette fois, mais digne de de la Cornouailles, ou pour mieux dire, digne du diocèse de Quimper et de Léon. C'est en effet, le Léon qui a donné à Plomodiern le prêtre zélé qui a entrepris cette œuvre, non sans quelques contradictions, comme il s'en produisit lorsque Marie Madeleine répandit son parfum sur les pieds du Maître ; c'est au Léon que nous devons l'architecte qui a été si heureux d'utiliser pour saint Corentin son talent bien connu, et saint Corentin l'a inspiré ; le Recteur a voulu que la chapelle fût digne du Patron ; il a été compris et servi à souhait. Une *scala* couverte et vraiment monumentale servira aux offices des grandes solennités ; elle est surmontée d'une belle statue

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de saint Corentin, en pierre de kersanton (1). Les travaux de maçonnerie sont terminés, depuis quelques jours, et bientôt, nous l'espérons, le premier Patron du diocèse verra ses fidèles se réunir nombreux, au jour où la sainte Eglise lui dédiera cette nouvelle demeure.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le *Te Deum* solennel qui devait être chanté, le dimanche 5 Mars, a été chanté, dimanche dernier 12, à 5 h. 1/2 du soir, en la Basilique de Saint-Pierre, pour rendre grâce à Dieu non seulement pour l'heureux anniversaire du couronnement de Léon XIII, mais aussi de sa guérison récente.

Le cardinal Rampolla, en sa qualité d'archiprêtre de la Basilique, officiait, entouré du chapitre.

Les associations catholiques de Rome et une énorme foule (car il n'existait pas de places réservées), beaucoup de notabilités, le corps diplomatique, la prélature et le patriciat assistaient à la cérémonie. La cérémonie s'est terminée à 6 heures.

Le Saint-Père va bien et a repris ses occupations. Il a reçu, il y a quelques jours, S. Em. le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, qui a remis à Sa Sainteté une première somme de 100,000 francs, provenant de la souscription de l'association des journalistes catholiques belges en faveur du Saint-Siège.

Les pèlerinages à Rome qui avaient été suspendus, auront lieu aux époques primitivement fixées.

Pendant sa maladie, Léon XIII portait au cou une médaille de la Vierge, en or, qu'un fidèle de France lui avait envoyée récemment, après l'avoir trempée dans l'eau de Lourdes. Ce détail n'étonnera pas ceux qui connaissent la tendre dévotion du Saint-Père envers Notre-Dame de Lourdes, dont une statue, reproduisant exactement celle de la grotte Massabielle, est placée dans les jardins du Vatican.

---

PARIS. — **Mort du Nonce.** — Son Exc. Mgr Clari, Nonce apostolique à Paris, a succombé, le jeudi 9 Mars, à une hémorragie cérébrale dont il avait été frappé le mardi précédent. Encore bien portant la veille, il assistait à la troisième audition de l'oratorio de l'abbé Perosi, le jeune compositeur religieux, devenu si rapidement célèbre.

Mgr Eugène Clari était né à Sinigaglia, la patrie de Pie IX, le 9 Septembre 1836; il avait donc 62 ans et 6 mois. Il était, depuis 1893, évêque de Viterbe, quand Léon XIII, qui de

(1) Exécutée sur le chantier de M. J.-L. Naour, entrepreneur à Quimper.



longue date le connaissait et l'appréciait, le nomma, en 1896, Nonce à Paris, bien qu'il ne fût pas de la carrière diplomatique.

« Pendant les trois années de sa nonciature, dit Mgr Richard, Cardinal-Archevêque de Paris, en annonçant cette mort à ses diocésains, Mgr Clari s'était concilié la vénération et l'affection de tous ceux qui l'approchaient, par sa piété, sa bonté, son dévouement à l'Eglise de France, près de laquelle il était le digne représentant de l'autorité et de la bienveillance de Léon XIII.

« En offrant à Dieu nos prières pour le repos de l'âme du prélat que nous pleurons, nous voulons aussi apporter quelque consolation à la douleur du Saint-Père, qui honorait Mgr Clari d'une particulière affection. Les inquiétudes que nous a récemment données sa courte maladie, nous ont rendu plus cher encore notre grand et bien-aimé Pontife Léon XIII et, plus que jamais, ses joies sont nos joies, et ses douleurs sont nos douleurs. »

Les obsèques de Son Exc. le Nonce apostolique ont eu lieu, mardi dernier, en l'Eglise métropolitaine de Notre-Dame de Paris, présidées par Son Em. le Cardinal Richard, en présence de LL. EE. les cardinaux Langénieux, Lecot, de NN. SS. les Archevêques de Sens, de Toulouse, de Tours, de Bourges et de nombreux évêques et prélats. M. Loubet, Président de la République, y était représenté ; M. Delcassé, Ministre des affaires étrangères, y assistait en personne.

Le corps de Mgr Clari sera transporté à Sinigaglia, pour être inhumé dans un caveau de famille.

---

**Le drame de Lille.** — Il y a plus d'un mois que le crime a été commis et l'instruction ne semble pas plus avancée qu'au premier jour. Le Frère Flamidien est toujours en prison, où il est respecté de ses compagnons, escrocs, voleurs ou assassins ; il ne cesse de protester de son innocence qui, du reste, ne semble plus douteuse. Les autres Frères, après avoir été séquestrés dans leur maison, pendant trois semaines, sont libres, aujourd'hui ; mais leur école demeure fermée. Leurs ennemis mêmes avouent qu'on a usé à leur égard d'une partialité qui ne pouvait qu'encourager les pires diffamations et les plus odieuses calomnies.

La *Semaine religieuse* de Cambrai (qui s'imprime à Lille), après avoir précédemment flétri les mesures arbitraires prises et le traitement exceptionnel appliqué contre une classe de citoyens, dans un but facile à deviner, se contente de publier dans son dernier numéro la note suivante :

« Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit précédemment de la marche de l'instruction du crime, imputé si légèrement au Frère Flamidien, sinon que les passions anti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



religieuses en profitent de plus en plus, et que ceux qui leur ont donné essor, auront à rendre à Dieu un bien terrible compte. »

# BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1^er^ Mars 1899.*

*Graine errante*, (Perekati-Pole). Nouvelle. Anton Tchekhov. — *Allons-nous au monopole industriel*, Abbé Millot. — *Montalembert et Lamennais*, J.-C. Broussole. — *A propos de l'Américanisme*, Saint-Roman. — *Notes campagnardes*, Le Sonneur des Estournels ; La Mort de Guillaumette ; Armand Barthe. — *La Femme de demain*, Louis Dimier. — *Chronique dramatique*, Les Antibel ; La Noblesse de la terre ; Émile de Saint-Auban. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 5 Mars 1899.*

I. Idoles universitaires, par le P. A. Brou. — II. Sur la frontière Nord de la Terre promise (fin), par le P. H. Lammens. — III. Catholicisme et progrès, par le P. X.-M. Le Bachelet. — IV. Lettre du Souverain Pontife à Son Éminence le Cardinal Gibbons. — V. Un avertissement de Rome à quelques critiques et exégètes catholiques, par le P. L. Méchineau. — VI. Une explication, par le P. J. Brucker. — VII. Bulletin philosophique, par le P. L. Roure. — VIII. Livres : Ascétisme : *PP. P. Francoz* et *J. Zelle*, *S. J.* Théologie : *R. P. Ollivier, O P. ; C. Sauvé. S S. ; Bainvel, S. J. ; B. Gaudeau, S. J. ; D^r^ N. Gihr ; D^r^ J. Scheeben ; D^r^ J. Schultzer.* Ouvrages divers : *Ch. d'Egremont ; Mgr A. Ballandier ; Abbé J Tissier ; M^me^ Marie du Sacré-Cœur ; Abbé Julien ; P. de Rousiers ; L. Pastor ; A. Laveille ; A. Roussel ; E. Forgues.* — IX. Événements de la quinzaine.

**Vers l'Eternité**, un volume in-12 de 430 pages, précédé d'une lettre de Mgr l'Evêque du Mans et de Mgr l'Evêque de Sinope ; par M. l'abbé Poulin, second vicaire à Sainte-Clotilde. Prix : **3 fr. 50.** (X. Rondelet et C^ie^, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.)

Cet ouvrage, d'un beau mouvement et d'une consolante doctrine, s'adresse à tous les disciples de Notre-Seigneur, mais spécialement aux âmes endolories, angoissées, meurtries par la vie, à celles qui cheminent tristement, sans un rayon d'en-haut, sur les routes de l'exil, au milieu des déceptions, des amertumes, des cruelles souffrances d'ici-bas. C'est un combat d'espérance, une hymne à la vie éternelle, un cri de confiance vers Dieu bon et juste. La doctrine est sûre, les vues originales et puissantes.

**Au sortir du Séminaire**, *Causeries d'un vieux Curé avec un jeune Prêtre*, par l'abbé Perdrau, ancien curé de Saint-Etienne du Mont. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le titre du nouvel ouvrage de M. L'abbé Perdrau indique parfaitement sa nature et son but. Ce sont, en effet, d'aimables et judicieuses causeries, émaillées de spirituelles anecdotes, dans lesquelles un vieux curé plein d'expérience donne les plus précieux conseils à un jeune prêtre. Il le prend à son entrée dans le ministère, lui indique ses devoirs envers ses supérieurs ecclésiastiques et particulièrement envers son curé, lui dit comment il doit se conduire avec ses confrères les vicaires, avec ses paroissiens, dans son intérieur, à l'église.

On voit l'utilité de ce livre et combien il serait à souhaiter qu'il se trouvât, au sortir du séminaire, dans les mains de tout jeune prêtre. C'est d'ailleurs le sentiment d'un juge très autorisé dans la matière, M. l'abbé Branchereau, supérieur du grand séminaire d'Orléans, qui, dans une lettre très élogieuse à l'auteur, approuve entièrement son ouvrage.



## Causerie.

La consommation de l'Extrait de viande Liebig prend d'année en année une extension plus grande et sera bientôt universelle. Pas de maison où l'on ne trouve ce produit économique et succulent, précieux par conséquent aussi bien dans un petit ménage que dans un luxueux office. Il possède l'avantage de se conserver indéfiniment, d'être toujours prêt à sauver un dîner en retard, soit à consolider un jus, un bouillon, ou à relever le goût d'un potage, d'une sauce, d'un plat de légumes.

Il ne faut pas oublier que rien dans sa composition ne peut inquiéter la science du cordon-bleu : le Liebig est uniquement un pur jus concentré de la meilleure viande de bœuf. Rien d'étranger n'y est ajouté.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

# CORRESPONDANCE

Nous reproduisons la lettre suivante :

*Très fatigué et atteint d'anémie causée par les exigences de mon ministère, j'ai eu l'heureuse idée de prendre des gouttes concentrées de Fer Bravais. Depuis un mois j'ai retrouvé une partie de mes forces et une nouvelle santé.*

Onry, curé de Vernouillet (Seine-et-Oise).

Le FER BRAVAIS est infaillible contre l'Anémie, la Chlorose, les Pâles couleurs. Il est recommandé par tous les médecins dans les croissances difficiles, aux jeunes filles pâles et anémiques, aux personnes épuisées par les maladies, le surmenage, l'âge, etc. C'est le seul ferrugineux qui ne constipe pas et ne noircisse pas les dents. Il ne se vend ni en Vin ni en Elixir, mais seulement en gouttes concentrées dans toutes les Pharmacies.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE Frères** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

**GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.**
**BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.**
**NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION**
**ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF**
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
**DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE**

*N. B.* — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# Plantes Fragiles.

Les enfants sont comme les jeunes plantes qu'il faut soutenir par un tuteur, pour qu'elles poussent droites. Ici, le tuteur chargé de soutenir et de nourrir les os encore faibles, ce sont les hypophosphites de chaux et de soude, et c'est pour cela que l'Emulsion Scott, qui les renferme, est si précieuse pour prévenir ou pour redresser la courbure des os, si fréquente dans la croissance et rapidement incurable, si on n'y remédie pas de suite. Vous en trouverez un nouvel exemple dans la dans la lettre suivante .

Annonay, 17 janvier 1898.

Messieurs, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai fait prendre votre Emulsion Scott à mon enfant, sur les conseils du Médecin qui le traitait pour une courbature du dos. Cet enfant avait été jusque-là très difficile à soigner : il ne voulait prendre aucune nourriture, accepter aucun médicament, et sa faiblesse s'aggravait de jour en jour.



**Albert ASTIER**

A notre grande joie, il prit volontiers votre Emulsion Scott et, en quelques jours, l'appétit revint, l'enfant reprit ses belles couleurs d'autrefois, et à présent, grâce à votre merveilleuse préparation, il est tout-à-fait rétabli.

Veuillez agréer, Messieurs, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments distingués. Signé : Astier, 1, Place Champ de Mars.

Qui reconnaîtrait dans ce bel enfant, le malheureux petit être faible, voûté, dont parle la lettre de M. Astier, et sa photographie n'est-elle pas le témoignage le plus flatteur pour l'Emulsion Scott qui a fait un changement si merveilleux ?

Cette lettre met aussi dans tout son jour la facilité des enfants à accepter l'Emulsion Scott. Tous la prennent avec plaisir ; et songez que cette préparation, aux incomparables propriétés de l'huile de foie de morue, ajoute les avantages de la glycérine et ceux des hypophosphytes de chaux et de soude. Que de raisons pour l'adopter !

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 24 Mars 1899. N° 12.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* A Jésus crucifié.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Pèlerinage de Lourdes ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Morlaix : la Mission ; Quimper ; Nos Missionnaires (à suivre) ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Le nouveau Nonce à Paris ; L'Américanisme, etc.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche*, **26** *Mars.* — Dimanche des Rameaux. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du jour, sans aucun mémoire.
*Lundi*, **27.** — Lundi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.
*Mardi*. **28.** — Mardi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.
*Mercredi*, **29.** — Mercredi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.
*Jeudi*, **30.** — JEUDI-SAINT : Institution de la Très Sainte Eucharistie. Double de 1re classe. Blanc.
*Vendredi*, **31.** — VENDREDI-SAINT : Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 1re classe. Noir.
*Samedi*, **1er** *Avril.* — SAMEDI-SAINT. Double de 1re classe. Blanc.
*Dimanche*, **2.** — DIMANCHE DE PAQUES.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon .. 25, 26 et 27 Mars.
Hôpital de Quimper..... 28 et 29 Mars.
(Nulle exposition, les 30, 31 Mars et le 1er Avril.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# A JÉSUS CRUCIFIÉ

Un soir, aux pieds de son crucifix, dans les élans de sa foi et de son amour, sainte Thérèse écrivit à ce sujet une page que nous allons citer. En ce grand jour de la Passion, où l'Eglise en deuil expose à nos regards et propose à nos adorations le divin Crucifié, cette page sera lue non seulement avec fruit, mais encore avec admiration. C'est que cette page est vraiment belle, et, tout libre-penseur qu'il fût, Sainte-Beuve n'en trouvait pas de supérieure en littérature.

C'est à genoux que sainte Thérèse l'a écrite avec tout son génie et tout son cœur ; c'est à genoux et devant un crucifix qu'elle doit être lue ; mais pour en comprendre, pour en savourer la surhumaine beauté, il faudrait surtout aimer Jésus comme l'aimait Thérèse de Jésus.

« Est-ce que tu crois, ô Jésus, ô toi éternellement vivant, que je t'aime à cause des récompenses futures promises dans ton royaume ?

« Oh ! non ; moi, je t'aime parce que tu as été malheureux, parce que tu as passé par toutes les douleurs, supporté toutes les humiliations. Toi, Dieu chargé de fers ! Toi, Dieu conduit au supplice par les bourreaux !

« Moi, je t'aime parce que tu as été forcé de crier vers le Père : « *Pourquoi m'as-tu abandonné ?* »

« Moi, je t'aime plus à cause de ton agonie et de ta mort qu'à cause de ta résurrection ; car je m'imagine que Toi, ressuscité, remontant dans les espaces célestes, ayant ton univers à tes ordres, tu as moins besoin de ta servante !

« Mais, lorsque j'assiste à ton agonie, il me semble que je reviens dans les contrées déjà connues de moi ; il me semble que j'avais déjà contemplé jadis cette colline et cette croix, inondées de la pourpre de ton sang ; il me semble enfin que cette Madeleine, ta sainte, ta bien-aimée, qui gémit là-bas, c'était pour ainsi dire moi ! Car dans mon cœur, son cœur se lamente ; car toutes les larmes de ses yeux coulent dans mes paupières, et mon désespoir est si terrible, si profond, que deux semblables désespoirs ne peuvent pas exister !

« Non, ô mon Jésus, Madeleine ne t'aimait pas davantage ! Je sais qu'elle est une grande sainte, et moi une pauvre chétive dont les actions sont moins méritoires devant Toi ; mais elle ne t'aimait pas davantage !... Une seule fois dans sa vie elle s'est prosternée, tout en larmes, dans la poussière arrosée de ton sang sur le Golgotha ; une seule fois seulement ; et moi, combien de fois !

« Oui, presque chaque nuit, se renouvelle pour moi le supplice du Calvaire, et, après tant de siècles écoulés, se présente à mon âme, dans toute sa réalité, ce moment où, au milieu des ténèbres, mourut le Créateur en présence de toute la création. Et je dévore de mes regards la Croix de ton martyre, cette Croix sur laquelle se détache en blanc ton corps éclairé par la lumière de l'amour, tandis que le reste de ma cellule est plongé dans l'obscurité sépulcrale !



« Toi et moi, Seigneur ! personne de plus, nous seuls, si près l'un de l'autre et si séparés ! Car je me trouve bien bas sous tes pieds, et toi au-dessus de moi dans cette effrayante immensité, cloué avec du fer à ces poutres de cèdre !

« Je me suis prosternée à genoux, silencieuse ; mais tout mon cœur tressaille sous les tourments de ton corps ; les ronces de ton front s'enfoncent dans mes tempes ; les clous de tes mains déchirent mes mains ; la plaie de ton Cœur saigne dans mon cœur ! Et quoique je sois ici dans la poussière, je me confonds si bien avec mon Dieu, que je me sens là-haut crucifiée avec toi ! »

Quels accents ! Et quel amour ! Mais où, quand et comment s'est allumé dans le cœur de Thérèse cet incendie d'amour ? En présence d'un Ecce Homo et pendant la *Semaine sainte* de 1555. Depuis quatorze ans déjà, Thérèse luttait contre les assauts de l'Ami divin qui sollicitait son âme et l'appelait à une plus haute sainteté. Enfin le jour du triomphe se leva.

« Un jour, raconte la sainte elle-même, entrant dans un oratoire, je vis devant moi une statue de Notre-Seigneur, que l'on avait exposée pour une fête prochaine. Cette image représentait notre divin Sauveur, couvert de plaies et avec une expression si touchante, que j'en fus toute saisie. Je compris mieux que jamais ce que Notre-Seigneur a enduré pour nous, et en même temps je sentis si amèrement mon ingratitude, que mon cœur semblait prêt à se fendre.

« Je tombai alors à genoux aux pieds de mon divin Maître, le conjurant avec un déluge de larmes de me donner la force de ne plus l'offenser. J'appelai à mon secours sainte Madeleine, que j'ai toujours beaucoup aimée et dont j'honorais souvent la conversion... Elle me vint en aide. Sans me fier à mes bonnes résolutions, je mis uniquement ma confiance en Dieu. Je lui dis, s'il m'en souvient bien, que je ne me relèverais point avant qu'il m'eût accordé ce que je lui demandais, et je tiens pour certain qu'il daigna m'écouter ; car ce jour commença pour moi une véritable vie, et je ne cessai plus de faire de véritables progrès. »

A dater de ce jour, en effet, la vie de la séraphique Thérèse fut une ascension continue dans la voie de l'amour divin.

Certes, nous ne saurions prétendre à pareille faveur ; mais du moins nous pouvons imiter son respect et son amour pour Jésus en croix. A l'exemple de sainte Thérèse et à l'exemple de tous les saints, méditons fréquemment les mystères de la Passion du Sauveur ; et comme eux, nous en recueillerons de grands fruits de sainteté, mais tout spécialement celui de l'amour.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées** : I. Les prédications du Carême ; les Retraites pascales.

II. MORLAIX. — Mission française, prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes, dans les trois paroisses de la ville, du 12 Mars au 2 Avril.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi, 25 Mars,* fête de l'Annonciation de la Très-Sainte Vierge. Messes basses à *6 h.*, 7 *h.* et *8 h. Il n'y a pas de messe de 9 h.* A 10 h., grand'messe suivie des Vêpres. — A 2 h. 1/2, Complies.

*Semaine Sainte. — Dimanche des Rameaux :* La première messe est à 5 h. 1/2 ; la dernière messe basse à 8 h. 1/2 ; la bénédiction des Rameaux à 9 h. 1/2. — A l'issue des Vêpres, qui se chantent à 2 h. 1/2, instruction et bénédiction. — Le soir, à 8 heures, Passion en breton.

*Lundi, Mardi* et *Mercredi :* A 7 h. 3/4 du soir, instruction pour les hommes seuls.

*Mercredi, Jeudi* et *Vendredi :* A 4 h. du soir, office des Ténèbres.

*Jeudi :* A 7 h. 1/2, messe de communion, au grand chœur ; à 9 heures, grand'messe. — A 2 h. 1/2, Lavement des pieds. — Quête pour les Lieux Saints, toute la journée et pendant l'office du Vendredi.

**N. B.** — On prie les fidèles de vouloir bien contribuer à l'ornementation du reposoir du Jeudi-Saint, par des offrandes de fleurs et de bougies. On compte sur les membres de l'Adoration Réparatrice, pour entourer le Très Saint-Sacrement, toute la journée.

L'office du *Vendredi* commence à 9. h 1/2. — A 3 h., exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 h., sermon de la Passion et bénédiction de la Vraie Croix. — La nef sera réservée aux hommes.

*Samedi-Saint :* l'office commence à 8 h. 1/2.

***

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux :* La grand'messe à 10 h., comme les dimanches ordinaires, précédée de la bénédiction des Rameaux et de la procession. — Le soir, à 7 h. 3/4, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, Mardi, Mercredi* et *Vendredi :* Sermons français, à la même heure.

*Vendredi matin :* a 5 h. 1/2, sermon de la Passion, en breton. — A 3 h., exercice du Chemin de la Croix.

*Jeudi, Vendredi* et *Samedi :* L'office du jour, à 8 h. 1/2.

*Le Dimanche de Pâques,* l'*Angelus* sera sonné, le matin, à 5 h., et la 1re messe sera dite à 5 h. 1/2, la 2e à 7 h. Il en sera ainsi jusqu'à la Toussaint.

***

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Triduum préparatoire à la fête de Pâques : *Mercredi, Jeudi* et *Vendredi* de la Semaine-Sainte, à 8 h. du soir, instruction, suivie de la bénédiction de la Vraie Croix.

*Dimanche de Pâques,* à la messe, sermon par M. Rolland, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie.

***

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *L'Annonciation, 25 Mars,* fête principale de la Congrégation des Dames.

*Vendredi 24 Mars,* (veille de la fête), à 4 h., Vêpres de la Sainte Vierge, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

*Samedi 25 Mars,* à 7 h. 1/2, messe, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement ; à 4 h., sermon et Salut solennel.



**Avis de l'Évêché.** — I. Cette année, nos Saintes-Huiles devant venir de Vannes ne pourront être distribuées que le Jeudi-Saint après 6 heures du soir, ou dans la journée du Vendredi. La distribution se fera, cette année, au Grand-Séminaire.

II. La *Semaine religieuse* a déjà dit que Messieurs les Vicaires capitulaires avaient l'espoir d'une solution prochaine, relativement à la tournée de Confirmation. Désormais, ils peuvent indiquer l'époque où la Confirmation sera donnée dans le diocèse. Pour la tournée proprement dite, comprenant l'arrondissement de Morlaix, ce sera dans la seconde quinzaine de Juin et les premières semaines de Juillet. MM. les Curés et Recteurs recevront le tableau, en temps utile.

Pour Brest, la Confirmation aura lieu vers l'Ascension, entre le 7 et le 20 du mois de Mai ; le choix de la semaine dépendra de l'Evêque qui doit venir.

Nous avons de graves raisons pour mettre, une fois encore, nos lecteurs en garde contre certaines « Agences ecclésiastiques » qui proposent à leurs correspondants d'obtenir pour eux, à Rome, toutes sortes de pouvoirs et privilèges, *sans passer par l'Ordinaire...* Il suffit de rappeler que le *visa* de l'Ordinaire est toujours indispensable pour la validité des pouvoirs obtenus à Rome ; de plus, tout récemment, plusieurs *Semaines religieuses* signalaient le Directeur d'une de ces prétendues agences comme suspendu *a divinis.*

**Pèlerinage de Lourdes.** — Le registre des inscriptions est ouvert *depuis le 15 Mars.* Nous recommandons de nouveau très instamment de se hâter, afin que l'organisation des trains puisse se faire de bonne heure et plus facilement.

Les prêtres qui viendront à Quimper, pour prendre les Saintes-Huiles, pourront se charger de verser les souscriptions et de transmettre les billets aux intéressés.

Toutefois, nous conseillons de se faire inscrire directement plus tôt, s'il est possible ; car, de certaines paroisses, même peu importantes, on nous annonce déjà un nombre assez considérable de pèlerins.

Il est bien à souhaiter que MM. les Curés et Recteurs puissent retarder leurs retraites d'enfants jusqu'après le pèlerinage de Lourdes. Ce sera, sans doute, une gêne pour plusieurs d'entre eux. Mais en acceptant bénévolément cet embarras *pour une année,* ils contribueront certainement à assurer le succès du pèlerinage, et à procurer ainsi la gloire de Dieu et de sa Très Sainte Mère.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Féroc, vicaire à Lampaul-Guimiliau, recteur du Juch, en remplacement de M. L'Helgoualc'h, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Guirriec, vicaire à Mellac, recteur de Locmaria-Berrien, en remplacement de M. Kerlidou, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Calvarin, vicaire à Guilligomarc'h, vicaire à Lampaul-Guimiliau ;

M. Le Séac'h, jeune prêtre, de Lennon, vicaire à Guilligomarc'h ;

M. Bossennec, vicaire à Plounéventer, vicaire à Mellac ;

M. Pennors, vicaire à Plovan, vicaire à Plounéventer ;

M. Bernard, jeune prêtre, de Pont-Croix, vicaire à Plovan.

---

**Nécrologie.** — LE R. P. HERRY, *de Plouézoc'h.* — Nous lisons dans *La Résistance,* de Morlaix :

« Une nouvelle aussi douloureuse qu'imprévue vient de jeter la consternation parmi les habitants de Plouézoc'h, celle de la mort du R. P. Michel Herry, des Pères du Saint-Esprit, missionnaire au Sénégal.

« Il n'était parti que depuis cinq mois. Chacun avait encore présent à la mémoire le souvenir des adieux, si émouvants, qu'il fit à tous du haut de la chaire, dans l'église paroissiale. Et voici qu'on apprend qu'une fièvre terrible l'a terrassé, à peine arrivé au pays de ses rêves d'apôtre !

« Il est permis de penser que son ministère, au milieu des pauvres nègres, aurait été bien fécond. Mais Dieu, qui connaissait les intentions et les ardeurs si généreuses de son cœur, l'a trouvé déjà mûr et l'a cueilli pour son ciel. Il était si bon, si pieux, si humble, le Père Herry !

« Tous ceux qui pleurent peuvent se consoler. Nous ne doutons pas que sa mort doive être pour ses chers parents, pour sa mission qu'il aimait déjà tant, pour ses bienfaiteurs, pour sa paroisse natale, un gage certain de bénédictions abondantes. » R. I. P.

---

MORLAIX. — **La Mission.** — La Mission de Morlaix, visiblement bénie de Dieu, donne des résultats qui dépassent déjà, on peut le dire, l'attente des plus optimistes. Les bretons étaient venus en foule, avec la docilité et l'entrain qu'on trouve dans nos meilleures populations rurales : à Saint-Martin, où les exercices ont duré quinze jours, il y a eu plus de 2,000 communiants, dont au moins 800 hommes.

La Mission française, ouverte simultanément dans les trois paroisses, le 4e dimanche du Carême, a été suivie, dès le



début, avec un tel empressement — les hommes aussi nombreux que les femmes —, qu'il a fallu, à partir du mercredi, dédoubler les auditoires et multiplier les réunions. Les quinze missionnaires Rédemptoristes, admirables d'activité et de zèle, font tout ce qu'ils peuvent pour développer encore ce mouvement de foi et de piété. « Leur parole, écrit un témoin à *La Résistance,* sait se passer des effets de l'éloquence apprêtée, va droit au cœur et y fait entrer l'amour et le désir du bien. Impossible de résister à cette logique qui, élucidant les uns après les autres tous les problèmes de notre origine, de notre existence et de nos destinées, tire de tous les conclusions les plus capables de nous plier au devoir et de nous conduire au bonheur. »

La suite ne peut que répondre à un tel commencement. Nous demandons aux âmes fidèles de continuer à prier pour que, au jour de la clôture de la Mission, le Dimanche de Pâques, le triomphe de Notre-Seigneur soit complet.

---

QUIMPER. — **Retraite d'hommes,** *du 11 au 18 Mars.* — — Paroisses, 30 ; Retraitants, 77. — Ile de Sein, 11 ; Beuzec-Cap-Sizun, 9 ; Ergué-Armel, 5 ; Ploaré, 5 ; Plogonnec, 5 ; Goulien, 4 ; Quimper, 4 ; Briec, 3 ; Cléden-Cap-Sizun, 2 ; Combrit, 2 ; Dinéault, 2 ; Esquibien, 2 ; Gouesnac'h, 2 ; Plogoff, 2 ; Quéménéven, 2 ; Riec, 2 ; Saint-Thois, 2 ; Châteauneuf-du-Faou, 1 ; Crozon, 1 ; Douarnenez, 1 ; Guengat, 1 ; Landudec, 1 ; Laz, 1 ; Plobannalec, 1 ; Plonéis, 1 ; Pluguffan, 1 ; Poullan, 1 ; Pouldergat, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Saint-Yvi, 1.

---

**Nos Missionnaires.** — Plusieurs lecteurs nous ont témoigné leurs regrets de ne plus voir, dans la *Semaine religieuse,* de lettres du R. P. Moullec. C'est que le vaillant missionnaire est resté de longs mois sans pouvoir donner de ses nouvelles, par suite des événements tragiques dont l'Ouganda a été le théâtre. Enfin la lettre suivante, adressée à M. le Recteur de Moëlan, est venue le rassurer sur le sort de son frère, en expliquant le silence prolongé de celui-ci.

### LETTRE DU R. P. MOULLEC,

DES MISSIONNAIRES D'ALGER (PÈRES BLANCS), A SON FRÈRE

*Notre-Dame de la Garde, Bunyoro, le 14 Novembre 1898.*

BIEN CHER FRÈRE,

Ta lettre du 6 Juillet m'est arrivée depuis une vingtaine de jours ; un peu plus, elle restait pour toujours sans réponse. Asseyons-nous près de ton feu, et tu vas voir pourquoi.

Tu n'as pas encore oublié les attaques que ma chère Mission du Bunyoro eut à soutenir, dans les premiers mois de cette année, de la part des Baganda et des Banyoro révoltés contre tous les blancs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



De nombreuses bandes de rebelles, sorties de l'Ousagara, et composées surtout de Musulmans, se répandirent sur toute l'étendue de mon district, livrant au pillage et aux flammes tous les villages du Bwekula et du Bunyoro-Sud. Notre district ne se compose que de ces deux provinces ; mais il est égal, en superficie, à un département français, le Finistère par exemple.

Arrivés donc dans les environs de notre station, les Musulmans s'unirent aux Banyoro païens, soulevés par Rikukule, et résolurent d'attaquer notre poste, de l'incendier et de nous massacrer. C'était le vendredi, 11 Mars, vers les 10 heures du matin.

Dès que les chefs catholiques, rassemblés à Bukumi (nom indigène de notre Mission), eurent aperçu l'ennemi, tous à la tête de leurs hommes s'avancèrent bravement au-devant de lui, pour lui présenter la bataille, en rase campagne.

La rencontre eut lieu, à 20 minutes de la Mission. Les assaillants avaient un millier de fusils ; nos chrétiens n'en avaient que 300 ; mais la victoire ne fut pas un seul instant indécise. Après une fusillade effroyable, nos guerriers restèrent maîtres du champ de bataille. L'ennemi emporta plusieurs morts et de nombreux blessés ; les nôtres revinrent avec un cadavre et huit blessés, dont deux mortellement.

Deux fois déjà, auparavant, nous avions battu l'ennemi en le surprenant. Habitués à la victoire, grâce certainement à la protection de Notre-Dame de la Garde, nous devions continuer la série de nos exploits. Ces jours-ci, en effet, nous venons de remporter trois victoires successives, d'autant plus glorieuses pour nos chrétiens, qu'elles étaient plus difficiles.

***

Dans les premiers jours d'Octobre, le Père Achte m'écrivait de la capitale que « les Nubiens révoltés, réunis à tous les autres partisans de Mwanga, avaient passé le Nil et sortaient du Bukédi, pour venir porter la guerre dans l'Ouganda ». Quelques jours après, notre confrère nous avertissait « d'être sur nos gardes ; que l'ennemi prenait la direction du Bunyoro et qu'il pourrait bien nous faire une visite ». Puis, un peu plus tard, le bruit courut que quinze officiers anglais et un millier de Baganda avaient battu l'ennemi près du Rafo, à trois ou quatre journées de Bukumi et qu'ils le poursuivaient à outrance. Dans quelle direction ? Nous ne le savions pas.

Le soir de la Toussaint, les chefs de Rijungutte, du côté du Rafo, nous écrivent un petit billet : « Les rebelles, disent-ils, et tous les Nubiens révoltés sont à Ntuti. » La nuit, un autre billet de Camille Katorogo, dont le pays est près de Ntuti, nous confirme la nouvelle. Plus de doute, l'ennemi est à nos portes : de Bukumi à Ntuti, il n'y a que deux jours de marche.

Que faire ? Nous enfuir et abandonner nos chrétiens et surtout nos catéchumènes Banyoro, qui sont très nombreux, à la discrétion brutale de nos plus féroces ennemis ? Déjà, au mois de Mars, un chef païen, Miyingo, avait crevé les yeux à un jeune catéchumène parce qu'il *priait;* beaucoup d'autres avaient été pillés pour la même cause et battus de verges. D'autre part, si nous fuyons, l'ennemi prendra, dans nos murs bastionnés, une position formidable, dont on ne pourra le déloger qu'en versant des flots de sang.

Tout donc, l'intérêt de la Religion dont nous sommes les ministres, comme celui du gouvernement anglais qui nous protège, nous engage à résister jusqu'à la mort. Je tiens conseil avec mes deux confrères et, d'une voix unanime, nous formons la résolution de mourir plutôt que de fuir.



Je communique ensuite notre décision aux chefs catholiques, présents à Bukumi. « Nous sommes de votre avis, nous répondent-ils tous d'une seule voix ; la fuite pour les Baganda, sans qu'ils aient combattu, est une honte ; qu'on nous enterre tous avec nos prêtres, dans la même fosse, et qu'on appelle cette fosse la fosse des braves : *entana ya Bazira !* »

Puis, ils nous font une citation de la fable Riganda du Lion, du Buffle et du Crocodile. « Un jour, près de la rivière Naliyonzi, au pays du Buddu, un lion prit un buffle et le dévorait, près du bord. Survint un crocodile qui, saisissant le lion par la patte, l'entraîna avec sa proie dans la profondeur de l'eau. Quelqu'un vint à passer et trouva mortes les trois bêtes, le crocodile, lui aussi, ayant crevé d'indigestion. C'est ainsi, concluent-ils, que ceux du Buganda nous trouveront, à Bukumi, quand ils viendront à notre secours : tous morts, prêtres, chrétiens et .....Nubiens ! »

La résistance une fois décidée, je me hâte d'avertir le capitaine Fisher, qui commande le Fort du Bwekula. Le capitaine me répond aimablement : « Mon Père, quand vous verrez approcher le danger, écrivez-moi aussitôt ; serait-ce pendant la nuit, je volerai à votre secours. »

Le 2 Novembre, nous apprenons que les rebelles ont campé à Rijungutte. Aussitôt, nous chargeons deux chefs catholiques de surveiller tous les chemins, pour éviter une surprise.

Le 3, au matin, une lettre de Cyprien Lwekula, chef d'une des deux provinces de mon district, nous annonce le départ du capitaine anglais pour le Busagara, où soixante Nubiens réarmés occupaient divers forts, sous la conduite d'un Effendi soudanais. Le capitaine, en partant, laissait dans le Bwekula quarante soldats Baganda, répartis entre trois postes. Il laissait, de plus, vingt-trois caisses de cartouches sous la garde de son Effendi Muganda, Musa Muddu Agonda, petit chef catholique et l'homme le plus aimable que j'aie jamais rencontré dans l'Ouganda, depuis huit ans que j'y blanchis.

Le capitaine étant parti et le danger étant devenu imminent, il n'y avait plus rien à faire qu'à nous entendre avec Musa sur le plan de défense. Le temps pressait.

Le 4, de bonne heure, Musa arrive du Kiruma à Bukumi avec ses vingt soldats. « Je dois vous défendre jusqu'à la mort, nous dit-il, et « cela, à deux titres ; d'abord parce que je suis catholique et que tout « catholique doit savoir mourir pour la défense de ses prêtres ; ensuite, « parce que je suis soldat et que je suis chargé par le gouvernement du « Protectorat de vous donner toute l'assistance possible. »

Alors, Musa me demande conseil sur ce qu'il doit faire de ses soldats restés à Kaweri et à Rawanga. Je lui fais observer que le fort de Kaweri n'étant pas terminé, il ne pouvait pas y laisser ses soldats pas plus que ses munitions. Si les Nubiens révoltés pouvaient encore s'emparer de ces vingt-trois caisses de cartouches, quelle force pour eux ! « Quant à tes soldats de Rawanga, lui dis-je, tu feras bien de les laisser là-bas. Si l'ennemi s'en va de ce côté, ils aideront les chefs de ce pays et leur monde à fuir en bon ordre vers le Buddu. »

Musa se range de mon avis et envoie vite deux soldats à Kaweri pour chercher leurs compagnons et toutes les munitions. Pendant que notre brave Effendi concentre ses petites forces sur Bukumi, les autres chefs du Bwekula et du Bunyoro-Sud se replient aussi avec leur monde sur la Mission.

Le 5 Novembre, vers 9 heures du matin, un billet de Noli-Mujoga nous avertit en toute hâte de faire rentrer tout le monde dans nos murs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« L'ennemi approche, dit-il ; il vient en grand nombre. » Quelques instants après, Noli arrive lui-même avec tous ses fusils.

Au même moment, arrivaient les caisses de cartouches et les soldats de Kaweri. Un quart d'heure plus tard, ils seraient arrivés pendant la bataille et risquaient fort d'être pillés. Vive la Providence !

*(A suivre.)*

---

BIBLIOGRAPHIE. — Un Évêque assermenté (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest,* par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite).*

Cependant, le recrutement du clergé constitutionnel ne marchait pas tout seul; les assermentés se réunissaient parfois en *bandes joyeuses* et passaient leurs journées à vociférer les refrains patriotiques, alors à la mode. Le Coz avait beau tenir une conduite correcte et garder la dignité dans son attitude, son exemple était sans influence sur ses collaborateurs, que les patriotes s'obstinaient à voir préposés aux différentes paroisses; une chose surtout gênait les meneurs : la vie digne, correcte et pieuse des prêtres réfractaires était la meilleure condamnation de la vie des assermentés ; il fallait donc écarter ceux-ci, et c'est ce qu'ils demandèrent dès lors à grands cris.

Le 5 Juillet, nouveau factum épiscopal contre les brefs et bulles du Pape qui, pour lui, continuent d'être des pièces apocryphes. Le 6, il écrit qu'à Rennes on ne s'occupe que des préparatifs pour les fêtes de la Fédération, et il ajoute cette phrase que je livre à vos réflexions : « Aux grands applaudissements de la jeunesse *laborante,* nous avons manié les pioches et fait voir que nous avions de bons bras. »

Le 8 Juillet, toujours *laborant,* toujours *satageant,* il est à Saint-Malo ; en revenant, il passe par Dol, où il profane par son usurpation le siège de saint Samson, comme il l'a fait des sièges de saint Malo et de saint Amand. Le 14 Juillet, il prend part à la fête préparée en partie par la puissance de son bras.

Il est évident qu'au début du schisme, quelques fidèles peu instruits avaient dû préférer la fréquentation des églises, même desservies par des intrus, à la privation de tout culte public ; mais les événements marchant toujours, la lumière s'était faite jusque dans les esprits les plus simples ; les âmes droites avaient rompu tout lien avec le schisme, et quant aux protecteurs de la nouvelle Eglise, ayant laissé le chemin des temples qu'ils avaient suivi un instant, ils avaient repris exclusivement la route du club et du cabaret. Les prêtres fidèles, au contraire, voyaient assiégés par la foule des bons catholiques les galetas, les caves ou les granges où ils se réfugiaient pour célébrer les saints mystères, et c'est là un scandale que ne peut supporter l'âme si pieuse de l'Evêque d'Ille-et-Vilaine ; oyez plutôt : « On éloigne de nos temples les fidèles..., on les



exhorte à entendre la messe, dans des lieux où les canons de l'Eglise défendent de la dire..... Nous n'avons pas besoin de dire combien un oubli si criminel des mœurs et de la religion est contraire à l'esprit et aux lois de l'Eglise ; elle rejette avec horreur du nombre de ses ministres tous ceux qui se rendent coupables d'aussi monstrueux excès. »

Et dire que ces grands coupables, c'est-à-dire les vénérables prêtres confesseurs de la Foi, les fidèles héroïques qui leur portaient secours, les accueillaient, et assistaient à leur messe, dans de nouvelles catacombes, furent assez endurcis pour ne pas trop souffrir de l'excommunication de Le Coz !

Ce qui précède est la première expression des sentiments d'antipathie de cet homme pour les prêtres réfractaires (comme on les appelait dans son clan) ; il ne cessera jamais de manifester le même sentiment à leur égard. Même quand, dans sa conduite, il se montrera charitable, il laissera deviner qu'il ne leur pardonne pas d'être pour lui une vivante et visible condamnation.

Je ne puis tout dire ; je regrette d'avoir à passer sous silence les explosions de joie de Le Coz, quand Louis XVI, trompé par de faibles conseillers, accepte et promulgue la *Constitution civile du Clergé,* puis, quand lui-même, l'évêque d'Ille-et-Vilaine, est nommé président du collège électoral chargé de désigner les membres de la nouvelle *Assemblée ;* une meilleure fortune encore allait lui échoir : il fut député à l'Assemblée nationale et, à ce titre, il partit pour se fixer à Paris. Alors s'établit, entre ses vicaires généraux et lui, une active correspondance, consacrée surtout, d'un côté, à lui signaler les faits et gestes des insoumis, de l'autre, à réprimer, au nom de l'autorité prétendue épiscopale, « l'audace des rebelles et des fanatiques », c'est-à-dire le zèle des prêtres fidèles. « Il faut, dit-il, chercher les moyens d'arrêter tous les désordres qu'ils excitent, et c'est un point difficile. »

Je m'en voudrais de ne pas vous faire connaître ses vicaires généraux : l'un était le frère du fameux « patriote » Lanjuinais ; l'autre s'appelait Bazin qui, plus tard, apostasia, comme tant d'autres prêtres constitutionnels, et se maria avec une jeune religieuse, sa cousine. Les blanchisseuses de Rennes n'apprécièrent pas à sa valeur la poésie de cette charmante union ; un beau jour que le ci-devant grand-vicaire passait à côté de leur bateau-lavoir, « elles s'emparèrent de lui, le fustigèrent d'importance, en lui disant que si sa mère lui avait plus souvent donné le fouet, il n'eût point *juré ;* puis elles le plongèrent tout habillé dans la rivière. » Est-ce que ce fait, bien *peuple,* bien *nature,* ne vous repose pas de la mièvrerie, du faux et du convenu dans le langage et les actes de ce temps-là ? Même les braves gens dans la bonne société cédaient aux tendances générales ; c'est un soulagement de voir ceux qui sont au dernier degré de l'échelle sociale mon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



trer qu'il reste encore quelque chose de la droiture, de la simplicité et de l'énergie françaises.

Le sort malencontreux de ce pauvre Bazin ne doit pas nous faire oublier son prélat. L'évêque député écrit bientôt aux administrateurs du département : « On va s'occuper du décret contre ces prêtres perturbateurs qui désolent la religion et la nation », et il fait siennes les sinistres paroles d'un ancien député à l'Assemblée constituante : « Etre tolérant pour des hommes aussi intolérants, aussi enragés, perturbateurs de la tranquillité publique, c'est trahir les intérêts de la nation, c'est appeler l'anarchie et le despostisme. » Suit un appel à la sévérité des tribunaux, et un éloge, sur ce point, du tribunal de Rennes.

N'oublions pas, un seul instant, que les admirateurs de Le Coz lui ont fait grand mérite de sa modération à l'égard de quelques prêtres fidèles ; nous le verrons nous-mêmes en faire preuve, dans quelques circonstances particulières ; mais il n'en a pas moins montré, comme homme public, un odieux acharnement pour pousser contre eux à la répression, aux mesures vexatoires, et (peut-être inconsciemment, mais à coup sûr efficacement) aux condamnations les plus cruelles comme aux accusations les plus infamantes. C'est quand déjà ces pauvres prêtres étaient dépouillés de toute ressource, traqués de toute part et souvent condamnés, qu'il assimilait leur attitude à celle des émigrés. « Leur cause est donc commune, disait-il ; mais puisque leur délit est si semblable, pourquoi leur punition ne le serait-elle pas ? » *(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — On a, de nouveau, répandu les bruits les plus alarmants au sujet de la santé du Saint-Père ; on a parlé d'une faiblesse, qui augmentait chaque jour, et même d'une nouvelle opération reconnue comme indispensable par les médecins. Grâces à Dieu, les nouvelles sont aujourd'hui plus rassurantes. Mgr Turinaz, Evêque de Nancy, qui a été recu en audience, le 18 Mars, affirme que Léon XIII, bien que affaibli par l'opération qu'il a subie, se trouve dans de bonnes conditions physiques et intellectuelles. Pour lui, les craintes manifestées par l'entourage du Pape sont exagérées.

Toute la différence qu'on remarque dans les audiences, c'est qu'elles sont moins longues qu'autrefois ; ce qui est tout naturel.

Le dimanche 19, le Saint-Père a dit la messe dans sa chapelle privée, mais étant assis toutefois.



**Le nouveau Nonce à Paris.** — D'après *La Croix*, « il se confirme que Mgr Lorenzelli, le distingué Nonce de Munich, est nommé à Paris.

« Cette nouvelle nous vient de divers côtés et paraît certaine ; elle est heureuse.

« Mgr Lorenzelli, âgé de 45 ans, joint à des qualités éminentes de diplomate une grande dignité et distinction. Il est Nonce depuis cinq ans, et le *Gaulois* rapporte qu'il fut sur le point d'aller en Amérique, lorsque Mgr Satolli vint recevoir le chapeau en France et lorsque le Saint-Père envoya le T. R. P. Martinelli. »

---

**L'Américanisme.** — ACTES DE SOUMISSION. — Nous avons publié intégralement la Lettre de S. S. Léon XIII au Cardinal Gibbons, condamnant les doctrines dites Américanistes. « Cette Lettre, dit la *Revue* du diocèse d'Annecy, interprète sans doute de son Evêque revenant de Rome, s'adresse au moins autant à l'Europe et surtout à la France, qu'à l'Amérique. » Tel est aussi le sentiment de S. E. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, qui vient de communiquer officiellement au clergé de son diocèse le document pontifical.

En terminant, le vénérable prélat dit « combien il a été consolé, sans en être surpris, de voir ceux qui avaient pu être séduits par les nouveautés de l'*Américanisme* s'empresser d'adhérer à l'enseignement du Souverain Pontife, avec la plus entière et la plus filiale soumission. »

En effet, aussitôt la publication de la Lettre pontificale, Mgr Ireland a écrit à Sa Sainteté pour déclarer qu'il répudiait et condamnait, de toute l'énergie de son âme, les opinions condamnées par le Saint-Siège.

M. l'abbé Klein a fait parvenir la même déclaration, par l'intermédiaire du Cardinal Archevêque de Paris, ajoutant qu'il faisait retirer du commerce tous les exemplaires de sa *Vie du P. Hecker*.

Les Paulistes américains ont envoyé les mêmes protestations et donné les mêmes assurances.

Ajoutons que le Docteur Schell, professeur de théologie à Wursbourg, dont quatre ouvrages ont été récemment mis à l'*Index*, s'est « soumis en toute obéissance et avec un entier respect ».

Ces actes de noble soumission honorent leurs auteurs et, en affirmant de façon si éloquente l'unité de la doctrine catholique, ont été une grande consolation pour le Souverain Pontife.

---

**La priorité de la Confirmation.** — Tout le monde sait qu'en Italie et en Espagne l'usage a prévalu de donner la Confirmation aux enfants, bien avant leur première communion.

En France, au contraire, la Confirmation n'a lieu qu'après la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



première communion. Toutefois, bon nombre d'évêques et, en particulier, Mgr Robert, de Marseille, sont tout disposés à agir autrement.

Le nouvel évêque de Digne, Mgr Hazera, a plusieurs fois averti ses prêtres qu'il pouvaient sans crainte présenter à la réception de ce sacrement les enfants qui auraient été préparés à le recevoir.

## BIBLIOGRAPHIE

**Travaux de Mgr Puyol sur l' « Imitation ».** (Chez V. RETAUX, *82, Rue Bonaparte, Paris.* 5 fr. le vol.)

Mgr Puyol s'occupe depuis longtemps, avec la patience et la science d'un bénédictin, du petit livre connu sous le nom de *Imitatione Christi*. Il s'est plu à l'étudier dans le passé, en archéologue, en paléographe, en critique. Il a voulu en connaître tous les manuscrits (344) ainsi que les principales éditions, depuis celle de Zainer, à Augsbourg, en 1470, jusqu'à celle de Munster, du Dr Holscha, en 1887 : non pas seulement pour en relever les *Variantes* (1 vol.), pour en décrire la *Philologie* (1 vol ), mais encore pour en publier le texte, intégre d'abord (1 vol. in-4°), puis corrigé sur le fameux Codex *Aronensis* (1 vol.). Il ne s'est pas borné au rôle de recenseur et de critique : il a fait œuvre d'historien en traitant la question de savoir quel fut l'*Auteur de l'Imitation* (1 vol.), et œuvre de théologien en étudiant la *Doctrine* de ce manuel de piété chrétienne (1 vol.). Au total, une douzaine de volumes, après lesquels il semble permis de croire que le sujet est bien près d'être épuisé.

On doit à Mgr Puyol un sentiment de reconnaissance pour l'œuvre si érudite, si consciencieuse, si littéraire et si ecclésiastique qu'il vient de nous donner.

G. B.

(Bulletin de l'Institut catholique de Toulouse.)

**Au sortir de l'école : les Patronages.** *Deuxième édition*, revue et augmentée, par MAX TURMANN, professeur au collège libre des Sciences sociales, avec une lettre-préface de Son Em. le Cardinal LECOT. Un volume in-12. Prix : **3 fr. 50.** — Paris. Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.

Cet ouvrage, qui a été loué par les tenants de la pédagogie anticléricale eux-mêmes, avait été épuisé en moins d'une année.

La *seconde édition* vient de paraître : elle compte une centaine de pages nouvelles, dans lesquelles est exposé ce que fut, durant l'année écoulée, la « campagne post-scolaire » chez les catholiques et chez leurs concurrents. Enfin, dans la partie documentaire du livre, tenue au courant des progrès récents, une place importante est faite aux mutualités scolaires.

Ajoutons qu'à la partie historique, M. Max Turmann a joint une partie *pratique* qui fait de son livre « un Manuel très utile pour la formation et la direction des patronages ». C'est donc à un double titre que l'ouvrage de M. Max Turmann se recommande à l'attention de tous ceux qui se préoccupent de l'éducation de la jeunesse.

Librairie J. SALAUN, Quimper.

### Chemin de fer d'Orléans.

### BILLETS DE FAMILLE, A PRIX RÉDUITS, DE OU POUR PARIS A L'OCCASION DES VACANCES DE PAQUES

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, du 25 Mars au 3 Avril, des billets d'aller



et retour de famille en 1re, 2me et 3me classes au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 300 kilomètres au moins et *réciproquement*, aux conditions suivantes :

Réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtenant en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux ; l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Durée de validité d'un mois, non compris le jour du départ, sans que cette durée puisse dépasser le 30 Avril.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFEVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

SESSERP
POUR IMPRIMER SOI-MÊME
*Écriture, Plans, Dessins* ou avec *Caractères*
48 ANNEES DE SUCCÈS
Médailles à toutes les Expositions
*Demander Spécimens et Prix*
au Bureau des Fabricants de Presses
RAGUENEAU, 11, R. des TOURNELLES, PARIS
RIEN DES PATES OU PARCHEMINS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# BRONCHITE CHRONIQUE

L'aimable correspondant dont nous publions aujourd'hui la lettre et le portrait, souffrait d'une bronchite chronique, contre laquelle il avait tout essayé, sans aucun soulagement. En désespoir de cause, il s'adressa à l'Emulsion Scott, et c'est lui-même qui va nous indiquer le résultat de son expérience :

Paris, 18 Mai 1898.

Messieurs, depuis bien longtemps, j'étais atteint d'une grave bronchite qui m'inspirait les plus vives inquiétudes, nuit et jour je toussais continuellement et ne pouvais prendre aucun repos, mon appétit avait disparu, et mon état de faiblesse empirait de jour en jour.



Monsieur CHARRIER

J'avais essayé une quantité de remèdes qui n'avaient amené aucune amélioration dans mon état, lorsqu'une personne de ma connaissance qui avait employé votre Emulsion Scott avec grand succès, me conseilla d'en faire usage ; j'en achetai immédiatement, et après quelques jours de traitement, un mieux sensible s'était déjà produit, je toussais moins fréquemment, et mon appétit était meilleur.

Après avoir employé pendant quelque temps votre bienfaisante Emulsion Scott, je fus complètement débarrassé de ma bronchite, mon appétit et mes forces revinrent, et grâce à votre excellente préparation, je suis aujourd'hui en parfaite santé. Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. (Signé) : Charrier, 18, rue de la Jonquière.

Si les innombrables personnes qui voient pendant des années leur existence empoisonnée par une affection chronique de la gorge ou des poumons, avaient la sagesse de suivre le traitement indiqué dans cette lettre, nul doute qu'elles ne béniraient le jour où elles auraient essayé l'Emulsion Scott.

On ne saurait trop répéter les mérites de cette préparation dont chaque jour nous fait connaître de nouvelles et merveilleuses cures. Très agréable au goût, l'Emulsion Scott possède à la fois des propriétés nourrissantes et curatives qui en font le remède par excellence de toutes les maladies de dépérissement : bronchites, anémie, scrofule, rachitisme et la phtisie aussi bien chez les enfants, que chez les adultes et les vieillards.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

14e ANNÉE. Vendredi 31 Mars 1899. N° 13.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

*II.* De la confession pascale.

*III. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La Confirmation ; Le testament d'un prêtre ; Saint-Brieuc ; Lettre du R. P. Moullec (suite) ; De la réforme du chant liturgique, dans notre diocèse ; Une brochure à propager.

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Albi ; Nice.

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 2 Avril.* — PAQUES : RESURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

*Lundi, 3.* — LUNDI DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc.

*Mardi, 4.* — MARDI DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc.

*Mercredi, 5.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 6.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 7.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Samedi, 8.* — *In albis.* Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 9.* — Quasimodo.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Sacré-Cœur de Quimper | 2, 3, 4 Avril. |
| Hôpital de Plougastel-Daoulas | 5, 6 Avril. |
| Hôpital de Quimperlé | 7, 8 Avril. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :
LA PAUVRETÉ DES RELIGIEUSES EN ITALIE.

Les francs-maçons italiens, qui tiennent sous leur joug la malheureuse péninsule et le roi Humbert lui-même, ont vendu à l'encan la plupart des biens des religieuses vouées à la vie contemplative, et, en échange, ils donnent aux Sœurs déjà professes en 1870, mais à elles seules, une maigre pension. Il leur est interdit de recevoir des novices, et surtout des dots ; les communautés qui veulent se recruter quand même doivent nourrir les jeunes Sœurs sur la pension des anciennes, dont la mort diminue le nombre chaque jour. C'est le dénuement absolu ; mais, malgré des privations vraiment inouïes, ces saintes victimes restent courageusement fidèles à leur vocation.

S. S. Léon XIII a organisé un Comité de secours pour venir en aide aux 400 monastères d'Italie et empêcher leurs héroïques religieuses de mourir de faim. Le directeur du Comité est le P. Raphaël Ballerini, jésuite, rédacteur à la *Civittà cattolica*.

Cette œuvre est tout particulièrement chère à Sa Sainteté Léon XIII, qui a dit au R. P. Directeur du Comité : « Après le denier de Saint-Pierre, il n'y a pas d'aumône plus méritoire que celle-là. »

## La Confession pascale.

Malheureux qui chancelles sous le poids d'une conscience chargée de mauvais souvenirs, approche du prêtre, et dépose tout respect humain. Tu n'as pas à craindre d'inspirer l'horreur ou le dégoût à l'inconnu, à l'anonyme que tu vas prendre pour confident. D'ailleurs, pour garder ton secret, ses lèvres sont fermées par le sceau sacramentel. Celui qui t'écoute, dans cette logette, ne distingue même pas ton visage ; il ne te verra pas rougir. Parle ! Avoue-lui toutes tes hontes ! Il ne te répondra qu'avec une indulgence paternelle, ne te parlera que de miséricorde et de pardon. Il exigera, naturellement, que tu répares le mal que tu as fait ; mais, s'il est trop tard, si ce n'est plus possible, il se contentera, de ta part, d'une effusion du cœur, d'un sincère repentir. Alors, il t'imposera pour unique et doux châtiment de te parfumer l'âme avec de belles prières, il lèvera la main vers ton front, il prononcera quelques paroles latines, et tu t'éloigneras, consolé, absous, et te sentant une âme légère comme s'il lui poussait des ailes d'ange !



Mais, pour tout cela, me réponds-tu dans un cri de douleur, il ne faut pas douter de la vertu du sacrement, il faut croire !

Vieil enfant du monde civilisé, est-ce donc si difficile ? Ne sens-tu donc plus brûler en toi une seule goutte du sang chrétien qui, depuis tant de siècles, court dans les veines de ta race ? N'entends-tu pas toujours retentir la parole miraculeuse qui a guéri le monde antique de sa corruption et dompté la férocité des barbares ? N'as-tu donc pas lu et médité l'Evangile, le seul livre où il y ait une réponse pour toutes les angoisses de l'âme ?

Pauvre homme ! N'écoute pas ceux qui te disent que la foi est morte et que l'humanité s'est affranchie de tout son passé, il y a un siècle, c'est-à-dire hier. Pour promulguer la loi nouvelle — j'admets qu'elle soit un effort vers le mieux — il fallut couvrir la France d'échafauds, ensanglanter l'Europe par de longues guerres, sans que se soit apaisée, depuis lors, la plainte de ceux qui souffrent. Jésus-Christ, au contraire, pour faire triompher sa pensée divine, n'a donné que son sang, a voulu subir le supplice des criminels ; et son œuvre est intacte, après dix-neuf cents ans, et partout où tu rencontres des hommes moins méchants et moins malheureux, partout où palpite un peu de justice et de bonté, — regarde ! tu vois planer le souvenir que l'Homme-Dieu nous a laissé de son passage parmi nous, et surgir son gibet sacré !

J'ai été longtemps pareil à toi, pauvre pécheur à l'âme troublée, ô mon frère ! Pas plus que toi, sans doute, je n'étais un grand coupable. Mais, seul, l'hypocrite Pharisien a l'audace de dire : « Je suis pur ! » et Joseph de Maistre a raison, c'est encore quelque chose d'abominable que la conscience d'un honnête homme. Comme toi, j'étais donc très misérable et je cherchais, d'instinct, un confident plein de clémence et de tendresse. Je l'ai trouvé.

Fais comme moi. Rouvre ton Evangile et reviens vers la Croix. Dépouillé de tout orgueil, présente-toi devant le tribunal fondé par Jésus, où siège une miséricorde qui dépasse nos rêves les plus sublimes de justice. Hier encore, nous nous ébahissions devant l'acte de pitié de ces magistrats excusant une pauvre mère d'avoir dérobé un morceau de pain pour son enfant. Le ministre de Dieu, qui t'attend au confessionnal, ne te demande, lui, que quelques larmes pour laver toutes les souillures de ton âme ; car il tient son pouvoir du Maître de la bonté infinie, qui, sur le Calvaire, pardonnait au larron repenti et lui ouvrait, par surcroît, le splendide chemin du Paradis et de la vie éternelle.

François COPPÉE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques.* — Messe de communion pour les hommes, *à 7 heures ;* la nef leur sera réservée. Pour l'édification et le bien général, il est à souhaiter que le groupe des hommes soit le plus considérable possible ; en pareille circonstance, ils doivent avoir à cœur de prêcher d'exemple et sacrifier même la joie de se trouver à la Sainte Table avec leurs familles.

A la grand'messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires.

*A 2 h. 1/2.* chant des Vêpres ; Sermon. Pour clore la Station quadragésimale, le R. P. prédicateur donnera la Bénédiction papale à laquelle est attachée une indulgence plénière.

*Lundi et Mardi,* messes et offices comme les dimanches.

**La Confirmation.** — Nous sommes aujourd'hui en mesure de préciser les indications que nous avons déjà données au sujet de la Confirmation dans le diocèse, cette année.

Mgr Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, a bien voulu accepter l'invitation qui lui a été adressée. Il nous fera l'honneur et le plaisir de célébrer la messe pontificale, à Quimper, le jour de l'Ascension, 11 Mai; le lendemain, vendredi, il donnera la Confirmation, à Concarneau.

Le samedi, 13, Sa Grandeur se rendra à Brest, où Elle confirmera, dans les paroisses, aux jours ci-après indiqués : le dimanche, 14, à Lambézellec ; le lundi, à Saint-Martin ; le mardi, à Saint-Pierre-Quilbignon ; le mercredi, aux Carmes ; le jeudi, à Saint-Louis ; le vendredi, 19, à Saint-Sauveur.

Pour les communautés et établissements particuliers, les jours et les heures seront ultérieurement indiqués, suivant les dispositions prises par Mgr Le Roy et après entente avec les intéressés.

La « tournée de Confirmation » proprement dite (comprenant l'arrondissement de Morlaix), qui aura lieu dans la seconde quinzaine de Juin et les premières semaines de Juillet, sera faite par Mgr de Courmont, Evêque missionnaire appartenant également à la Congrégation du Saint-Esprit.

Nous nous faisons, dès aujourd'hui, l'interprète du diocèse tout entier, en exprimant notre reconnaissance aux deux prélats : ils trouveront chez nous l'accueil respectueux et empressé dû à leur caractère et à leurs travaux, avec une profonde sympathie pour leur Congrégation, à laquelle nous unissent des liens chers et nombreux.....

Pour être complet, nous devons ajouter que l'heureux résultat annoncé a été obtenu grâce à l'obligeante intervention d'un Père, connu de tous ici, comme un compatriote ardemment dévoué, le R. P. Limbour. Il nous permettra de lui adresser aussi nos remerciements.



**Le testament d'un prêtre.** — Nous avons annoncé, dans notre numéro du 13 Janvier, la mort de M. l'abbé Dijonneau, décédé à l'abbaye bénédictine d'En Calcat, Dourgne (Tarn) ; après avoir édifié les religieux pendant cinq ans qu'il a vécu au milieu d'eux, il « est allé, jeune encore, recevoir dans l'éternel repos, le prix de cruelles souffrances vaillamment supportées ; sans que jamais une plainte se soit échappée de ses lèvres, il a su garder toujours la même égalité d'âme et un égal empire sur lui-même. »

Nos lecteurs liront avec grande édification le testament spirituel (1) que l'on a trouvé dans ses papiers. Il porte la date de 1892. Il est donc antérieur, d'un an, à l'époque où il est venu frapper à la porte du monastère, pour y trouver le secret de souffrir plus obscurément et plus saintement mourir.

« Prosterné devant la Majesté de Dieu, confessant mon néant, j'accepte la mort en esprit de soumission à la volonté de Dieu et d'expiation pour mes innombrables péchés.

« Je meurs en fils soumis de la sainte Eglise catholique, dans laquelle j'ai eu l'immense bonheur de naître. Je crois tout ce qu'elle enseigne et je rejette tout ce qu'elle condamne.

« Je reconnais l'étendue des grâces que Dieu m'a prodiguées depuis ma naissance : rien ne m'a été refusé pour me pousser dans la voie du salut.

« L'expérience de la vie m'a appris que rien ne peut remplacer une éducation entièrement chrétienne. Il n'a fallu rien moins que la direction et les exemples de parents aussi chrétiens que l'étaient les nôtres, pour réparer les brèches dues aux camaraderies d'école, surtout du Lycée, où jamais un maître n'a eu un vrai souci de mon âme. Aussi dois-je remercier la Providence de ce que je n'ai fréquenté cette maison qu'aussi peu qu'il était possible et d'avoir victorieusement combattu son action par celle de ma famille. Les parents les meilleurs oublient trop facilement les dangers courus par leurs enfants dans des fréquentations ou des lieux qu'ils croient innocents.

« Quand l'âge est venu, j'ai su apprécier la vie exemplaire de mon vénéré père (2) ; je me suis souvent reproché de ne lui avoir pas assez témoigné de tendresse, quoique j'eusse pour lui une sorte d'admiration. De notre pauvre mère, que nous avons si peu connue, hélas ! j'ai gardé le souvenir d'une femme de sacrifice et de cœur, se trouvant payée de toutes ses peines par l'affection de son mari et de ses enfants. Je crois que j'aurais été meilleur, si la Providence avait permis qu'elle nous eût élevés complètement. . . . . .

« Sur ma route, j'ai rencontré quelques vrais amis. Leur fidélité m'a touché, et l'une de mes tristesses a été de ne pou-

(1) Nous le reproduisons d'après *L'Ange du Purgatoire,* que publient tous les deux mois les Pères de l'abbaye d'En Calcat. *N. R.*

(2) M. Dijonneau, père, appartenait à la marine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



voir pas souvent leur témoigner le cas que je faisais de leur affection. Dans bien des circonstances, je l'aurais souhaité ; mes misères me retenaient. Qu'ils donnent cette interprétation, qui est la vraie, à ce qu'ils ont pu prendre pour de la froideur et de l'indifférence. Si Dieu me donne place en son beau ciel, je ne les oublierai pas.

« Ma vie sacerdotale a été bien pâle. Ma vie s'est consumée à soupirer après un poste actif où j'eusse pu servir vraiment Dieu et les âmes. Il a été décidé autrement, Dieu soit béni ! mais cette impuissance a été la suprême épreuve de ma vie. J'avoue, du reste, sans peine, que la vocation ecclésiastique est la grâce des grâces, et que je n'étais pas digne d'être prêtre. J'ai longtemps pensé qu'en m'appelant à cet état privilégié, Dieu bénissait les vertus de mes parents, et je crois fermement que les prières de mes proches, de quelques-uns surtout, n'ont pas peu contribué à me préserver de la ruine, dans les occasions périlleuses où je me suis trouvé plus d'une fois. Je les en remercie, regrettant de ne pouvoir autrement leur témoigner ma reconnaissance . . . . . .

« Je ne crois pas tenir à la vie pour elle-même : la terre n'est qu'une vallée de larmes ; mais à la pensée de la mort, j'ai besoin, pour ne pas faiblir, de penser que mes saints patrons ne me délaisseront pas. Que mon bon Ange, que saint Edmond, saint Vincent-de-Paul, saint François d'Assise et surtout le grand saint Joseph et la douce Vierge Marie m'aident à franchir ce redoutable passage, et m'obtiennent grâce près du souverain Juge !

« Je ne veux sur mon cercueil ni fleurs, ni couronnes. C'est un usage païen contre lequel je veux protester. Il n'y a pas de fleurs capables de nous préserver de la pourriture du tombeau ; et la seule couronne que nous devions ambitionner est celle que Dieu réserve à ceux qui l'ont bien servi.

« En souvenir de mon agrégation au Tiers-Ordre de saint François, je veux être enterré les pieds nus. Je veux aussi un simple cercueil de bois..... *In pulverem reverteris.*

« Que mes funérailles soient très simples..... »

Elles n'ont pu l'être moins que dans ce monastère où il a voulu mourir et dormir son dernier sommeil.

Par des dispositions subséquentes, que la famille a religieusement respectées, il a manifesté le désir d'être enterré au milieu des moines.....

Pourrions-nous aussi ne pas mentionner cette clause, si pleine de foi religieuse et sacerdotale, d'un autre codicille à ce testament spirituel. Il a trait à quelques réserves bien légitimes que le pieux défunt avaient faites, en prévision des soins que réclamait son grave état de santé.

« Si j'avais été valide, dit-il, je n'aurais pas fait ces réserves : le prêtre ne doit pas thésauriser les fruits de l'autel. Il



est donc de toute justice que cet argent reçoive sa destination naturelle : il sera tout entier consacré à de bonnes œuvres. » Et il les spécifie.....

---

Saint-Brieuc. — Mgr Fallières écrit une lettre à ses diocésains pour leur annoncer qu'il célébrera dans sa ville épiscopale, « avec la solennité désormais traditionnelle », la fête de leur glorieux patron et père saint Brieuc.

Plusieurs évêques ont promis de prendre part à cette grande et religieuse manifestation, qui aura lieu le dimanche 16 Avril.

— **Mort de l'abbé Giblaine.** — La *Semaine religieuse* annonce la mort de M. Giblaine (François), prêtre habitué à Quintin, décédé le 18 Mars, à l'âge de 55 ans. M. Giblaine a fait, en grande partie, son séminaire à Quimper, où il a été ordonné prêtre, le 9 Août 1868. Rentré dans son diocèse d'origine, il fut successivement vicaire à Saint-Gouéno et à Saint-Brandan : en 1887, le mauvais état de sa santé le contraignit de quitter le ministère. Il se retira à Quintin, où il vient de mourir.

Ses confrères et spécialement ses condisciples de Quimper voudront bien prier pour le repos de son âme.

---

## LETTRE DU R. P. MOULLEC,

### des Missionnaires d'Alger (Pères Blancs), a son frère *(suite)*.

Cependant l'ennemi n'est pas encore entré sur le territoire de la Mission. Nous profitons des quelques minutes qui nous séparent du combat, pour enlever les ornements de l'Eglise et mettre en lieu sûr le Saint-Sacrement. Nous aurions dû peut-être, selon la prudence humaine, consommer les saintes Espèces ; mais nous nous souvenons de l'histoire de sainte Claire repoussant les Sarrasins en leur présentant la Sainte Eucharistie. N'est-ce pas le même Dieu caché, dont la protection ne sera pas moins efficace, au XIXe siècle, pour repousser des hordes barbares, qu'elle ne l'était au XIIIe ? Aussi plaçons-nous le tabernacle qui renferme Notre-Seigneur, devant une petite fenêtre, à couvert des balles, mais pourtant face à l'ennemi !...

Cependant l'ennemi approche ; chacun se hâte de prendre son poste de combat. Notre Mission étant à découvert à peu près de tous les côtés, excepté du côté du Nord-Est, nous prévoyons que l'attaque viendra principalement de ce point, par les bananeraies. Notre église en roseaux, toute neuve et bâtie en forme de croix, se dressant sur le fond même du poste, formera avec nos bastions de derrière une sorte de hure de sanglier dont les défenses porteront des coups terribles. Devant les trois portes de l'église nous entassons à la hâte des carrés de briques, pour mettre à couvert les hommes qui devront la défendre. Tout est prêt ! Attendons le moment suprême !

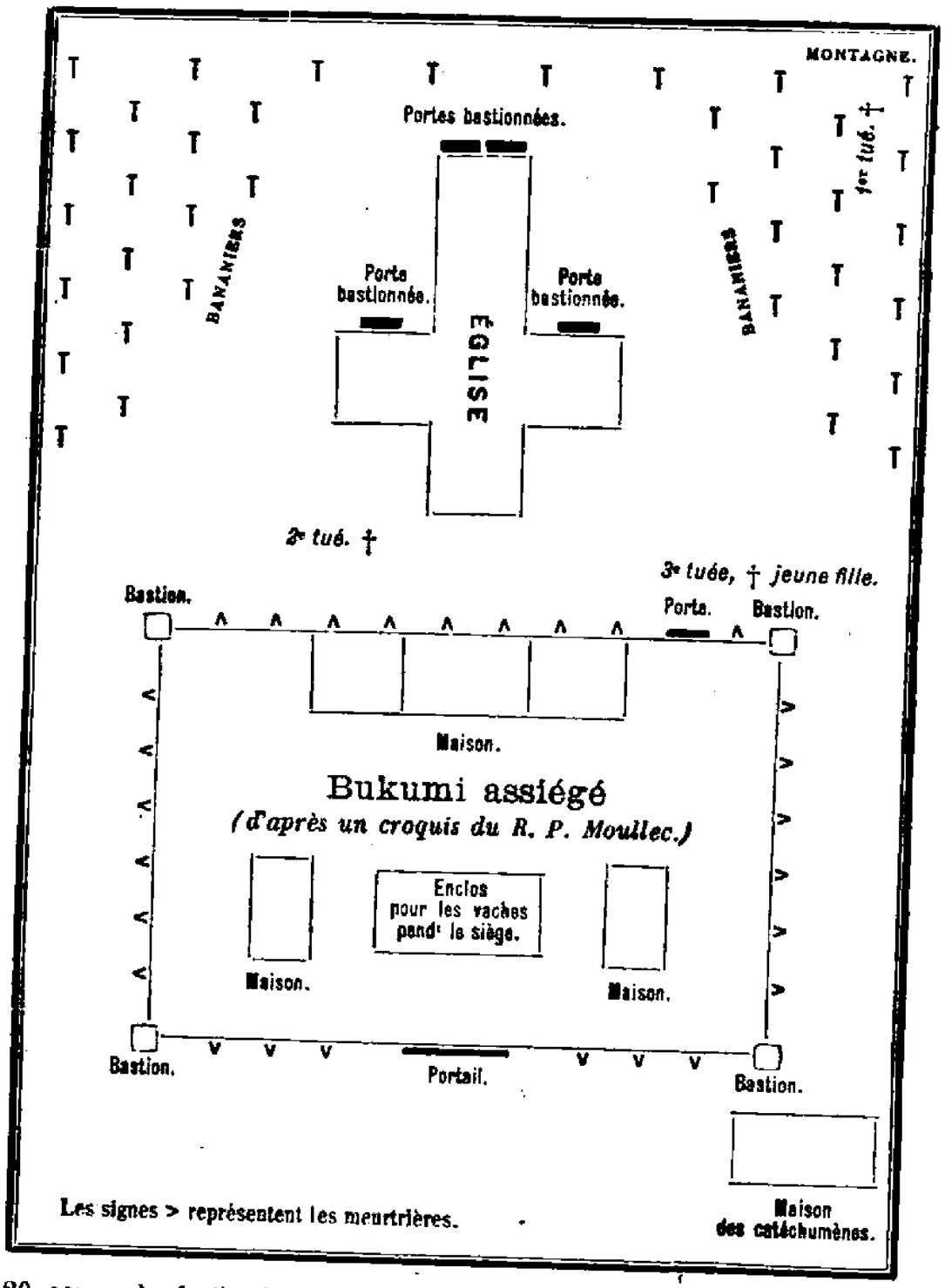
Vers 10 heures, nous apercevons les premières lignes ennemies escaladant la montagne qui domine notre poste, du côté de l'Est. Cette montagne n'est distante de nos murs que de 7 ou 800 mètres. Sans doute

Archives diocésaines de Quimper et Léon



que l'ennemi veut prendre position sur ces hauteurs, afin de faire pleuvoir une grêle de balles sur les femmes et les enfants, qui sont accroupis dans leurs huttes à l'intérieur de notre enceinte.

C'est l'ennemi qui ouvre le feu. Mais incontinent une salve rapide de




20 coups de fusil, tirée du bastion Est, le fait déguerpir au pas de course.

Chassés de cette position qu'ils croyaient inattaquable, les rebelles se dispersent dans toute la Mission, pour incendier les maisons des chrétiens et raser leurs bananeraies. Les soldats de l'Effendi montent alors



sur les toits de nos maisons et font cible de tous les individus qu'ils aperçoivent dans les alentours. Pendant quelques instants, nous n'entendons plus le tir des ennemis. Non pas qu'ils aient battu en retraite, mais parce qu'ils cherchent une position plus favorable, sur les revers de la montagne, pour nous faire du mal.

Afin de nous attirer dans une embuscade, ils envoient un détachement pour attaquer l'église et essayer de la brûler. Les chefs ne sont pas d'avis de faire une sortie, qui n'est encore nullement nécessaire ; mais les jeunes gens et tous les soldats n'écoutent que leur ardeur et se lancent, en bondissant, au-devant des assaillants. Nos soixante fusils, à peine sortis, sont sur le point d'être cernés. Heureusement, pendant qu'ils attaquent une partie des ennemis qui se sont placés sur un flanc de la montagne, les feux de nos bastions empêchent l'autre partie de prendre les nôtres par derrière. Une fusillade assourdissante éclate alors, au bas de la montagne, pendant plus de 20 minutes. Les balles sifflent de tous côtés et font jeter aux femmes de touchantes oraisons jaculatoires, comme celle-ci : « *Ai Maria, ai Jozefu, musaja mukuru, mukwate mundu za Baana* : O Marie, ô Joseph, le grand homme, prenez les fusils de vos enfants ! »

Malgré toute leur bravoure, nos combattants ne réussissent pas à faire reculer l'ennemi ; ils se rallient sur la Mission et continuent le feu par l'ouverture des meurtrières. Les derniers qui reviennent portent dans les bras un petit chef mortellement blessé, Elisée Mulongosa. Une balle lui a traversé la poitrine. Averti aussitôt, j'accours pour lui administrer les derniers sacrements. Pendant que je lui donne l'Extrême-Onction, le cher blessé rend son âme à Dieu, au milieu des pleurs et des sanglots de tous les siens. Un autre chrétien a été blessé au front, mais la balle n'a fait que l'effleurer légèrement.

Pendant toute la nuit, nos braves ne quittent pas les meurtrières. L'ennemi qui a campé tout près de la Mission, derrière la montagne, ne cesse d'envoyer, par tous les côtés, des hommes pour tenter de brûler notre église.

Les incendiaires se faufilent dans les ténèbres, en dissimulant leurs torches enflammées derrière leurs habits en écorce d'arbre. Mais les salves retentissantes, qui vomissent la mort de tous les bastions en face l'église, les empêchent d'approcher.

***

Vers minuit, une balle sortie de la Mission va frapper au bras une femme nubienne, qui cuisait des bananes au milieu du campement des assiégeants. Il n'en faut pas davantage pour éloigner l'ennemi. Pendant que les uns s'en vont construire leurs huttes sur une colline voisine, en dehors de la portée de notre tir, les autres retournent à Kijungutte avertir les amis de leur échec. Ne connaissant pas la présence des soldats du capitaine Fisher dans notre Mission, les rebelles avaient pensé que 2 ou 300 fusils auraient suffi, pour enlever d'assaut une petite station de missionnaires. Ils s'étaient trompés. Après une bataille qui n'a pas duré moins de neuf heures, ils n'ont réussi qu'à nous tuer un seul homme, et n'ont pas pu, un seul instant, s'approcher de nos murs.

Un tel échec, néanmoins, ne les décourage pas. Excités par l'appât du pillage et par l'espoir de trouver dans nos murs une position très forte, ils veulent nous en chasser à tout prix. Le dimanche, 6 Novembre, quelques soldats sortent en éclaireurs, dès le matin. Bientôt, ils reviennent en courant : « L'ennemi est là, disent-ils, il forme une colonne si nombreuse, que l'on n'en voit pas la fin. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Prompts comme la foudre, nous courons aux meurtrières, pendant que tous les tambours résonnent avec frénésie.

*At tuba terribili sonitu tarantara dixit !*

Les ennemis commencent, comme hier, par monter sur la montagne, non plus debout comme des inconscients, mais couchés et embusqués derrière des touffes de roseaux, des rochers, des pierres entassées à la hâte. De là, ils font pleuvoir sur la mission une grêle de plomb. Vains efforts ! les balles, dont les unes s'incrustent dans les murs et les autres vont se perdre au fond de la cour, n'atteignent personne et ne font qu'exciter les rires et les quolibets. Nos guerriers répondent par un feu non moins bien nourri et mieux dirigé qui frappe un homme en plein front. Cette expérience décide les rebelles à abandonner une position qui n'est plus tenable. Ils auraient dû le comprendre après l'expérience d'hier.

De nouveau, ils cherchent une autre tactique de combat. Pendant que le gros de leurs combattants vient se cacher dans les bananeraies qui entourent l'église, 200 Nubiens vont se blottir dans les herbes, derrière la maison des catéchumènes. Ils espéraient nous attirer au dehors et nous prendre entre deux feux. Mais personne ne pense encore à sortir. Debout devant leurs meurtrières, nos gens commencent une fusillade si stridente, si nourrie, que je ne vois pas comment une troupe indisciplinée puisse y faire face.

Pourtant un Nubien, une torche enflammée à la main, ose braver cette grêle de balles, et, courant sur l'église, il essaie d'y mettre le feu. Mais la palissade qui entoure l'édifice ne lui permet pas d'arriver jusqu'au toit, et malgré les coups de pied répétés dont il frappe les pieux pour les renverser, il est obligé de rebrousser chemin à toutes jambes, au milieu des quolibets des chrétiens qui défendent l'église et qui l'accablent de coups de fusil. Après ce premier choc qui n'obtient aucun succès, les assaillants cessent le feu et ont l'air de s'éloigner. Nous profitons de ce répit, pour faire une sortie et couper de l'herbe pour les bêtes qui n'ont pas mangé depuis deux jours.

*(A suivre.)*

---

**De la réforme du chant liturgique, dans notre diocèse.** — Nous vivons dans un temps où les innovations sont fréquentes ; dans le nombre, il en est plusieurs qui sont vraiment heureuses, et dont notre génération a le droit de se louer ; mais le mérite que l'on nous attribuera plus volontiers, dans l'avenir, sera peut-être notre retour aux traditions du passé, sur des points où elles étaient particulièrement négligées, et quelquefois même complètement ignorées. C'est ainsi que la première moitié du siècle a vu le retour aux procédés d'architecture du moyen-âge, la réorganisation de l'art et de l'industrie des peintres verriers, la création d'ateliers de statuaire pour les églises, etc. Un peu plus tard, c'était le retour à la liturgie romaine, et depuis quelques années, c'est la recherche consciencieuse des véritables règles du chant liturgique. En France, les abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Cécile, de Solesmes, avaient sérieusement provoqué l'attention, et le diocèse de Quimper comptait bien des prêtres qui, experts en plain-chant, avaient voulu entendre par eux-mêmes ces



mélodies grégoriennes dont on disait l'effet si puissant. Ils étaient revenus non seulement charmés, mais désireux de voir se répandre, se vulgariser cette méthode si ancienne en elle-même, si nouvelle pour nos oreilles, habituées à des chants traînants et agrémentés d'interminables finales. Lorsqu'ils faisaient part de leurs impressions et de leurs désirs de réforme, on les traitait de rêveurs, et l'on croyait bien avoir triomphé à tout jamais des tentatives possibles de la part de ces utopistes.

Puis voilà qu'un jour, quand déjà quelques essais assez heureux avaient été tentés dans plusieurs de nos paroisses, mais surtout au Grand-Séminaire, on apprit qu'avec l'autorisation de notre Evêque, Mgr Lamarche, un livre d'offices pour le diocèse était préparé par M. Bargilliat et M. Le Borgne, et allait bientôt paraître. Les *rêveurs* furent heureux ; les contradicteurs montrèrent une humeur assez maussade ; ils reconnaissaient désormais que le chant nouveau (ce qui veut dire le chant ancien) avait son mérite, mais qu'il était inexécutable, faute des éléments nécessaires dans la plupart des paroisses. A cela on répondit par beaucoup d'arguments ; mais le meilleur, à mon avis, était celui-ci, qui fut formulé par un prêtre de mes amis, et fit rapidement le tour du diocèse : « Même après que nous aurons adopté le plain-chant de Dom Pothier, on aura toujours, comme auparavant, le droit de chanter mal, et plusieurs en useront. » Il faut reconnaître que beaucoup ont justifié cette prophétie (particulièrement celui qui écrit ces lignes) ; mais il est non moins évident que notre livre d'offices et l'application des principes qu'il recommande ont donné des résultats plus complets et plus rapides qu'on n'aurait osé le prévoir.

Sous la direction de M. Mayet, le Petit-Séminaire rivalise avec le Grand-Séminaire, mais avec cette particularité que l'alternance des voix d'enfants avec les voix des jeunes gens donne au chant de Pont-Croix un charme que ne peut avoir celui de Quimper.

Dans la ville épiscopale, les séminaristes n'ont pas, d'ailleurs, le monopole du beau chant liturgique ; les Frères qui dirigent le Noviciat ont obtenu, avec le concours de M. G. Le Borgne, des résultats semblables à ceux dont avait bénéficié la maîtrise de la Cathédrale (1). Il y a quelques semaines, les novices s'associèrent aux élèves du Pensionnat Sainte-Marie, dans le chant d'un service solennel pour l'âme de Mgr Valleau ; je fus vivement frappé de leur manière d'interpréter le chant ; comme au Petit-Séminaire, il y avait aussi l'alternance des enfants et des adolescents. Impossible, me semble-t-il, de rien entendre de plus digne et de plus suave à la fois.

La semaine dernière, au jour de la fête de saint Joseph,

---

(1) On me passera ce mot *maîtrise*, bien qu'il ne soit pas exact.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



j'assistais à la grand'messe et aux vêpres du Pensionnat ; cette fois, les novices étaient restés chez eux ; je ne leur attribuerai donc pas la transformation complète qui s'est opérée dans la manière des élèves d'interpréter le chant.

Avant peu, nos *Likès* seront à la hauteur des petits Frères d'à côté, et ce ne sera pas un médiocre résultat ; pour y arriver, les Frères chargés de cette œuvre n'ont pas eu seulement à travailler avec zèle, mais à combattre des préjugés, et peut-être à y renoncer eux-mêmes.

Si l'on chante bien dans les deux communautés des Frères, on chante bien mélodieusement aussi chez les Religieuses de l'Adoration ; l'étude du plain-chant y était déjà en honneur, quand M. Bargilliat fut nommé aumônier, mais on comprend qu'avec ses conseils ce qui était bien soit devenu parfait.

Je n'ai parlé que de Quimper, et je n'ai pas tout dit, car j'allais oublier Saint-Yves. Au nouveau collège, les offices se célèbrent avec autant de solennité que le permet la chapelle provisoire ; les élèves apprennent le plain-chant et n'assistent pas comme des muets à la grand'messe et aux vêpres.

En dehors de la ville épiscopale, on a aussi beaucoup travaillé dans le même sens : il y a plus d'un an, à propos de la consécration de la belle chapelle du Carmel de Morlaix, j'avais occasion de dire, dans la *Semaine religieuse*, avec quel charme j'avais entendu les enfants de chœur réunis de Saint-Mathieu et de Saint-Melaine ; à Sainte-Croix de Quimperlé, à Concarneau, et non seulement dans les villes, mais dans des paroisses rurales assez modestes, comme Ergué-Armel et Kernével, il m'est arrivé d'entendre des voix bien cultivées, interprétant, de la manière la plus heureuse, des chants que des juges compétents jugeaient fort difficiles. Un journal religieux a parlé naguère des résultats peu ordinaires obtenus par un jeune prêtre, alors vicaire à Loctudy. Enfin, dans la plus grande ville du diocèse de Quimper, la principale paroisse, Saint-Louis, s'est mise à l'unisson, et nous croyons que, dans le voisinage, cet exemple sera imité ; d'ailleurs, pour les amateurs sérieux de chant liturgique dans le public brestois, la communauté des Oratoriennes de saint Philippe de Néri avait déjà montré toutes les ressources du chant grégorien pieusement et savamment interprété ; en effet, dans le mouvement dont nous parlons, il y a deux choses frappantes : la rapidité des progrès chez ceux qui se font entendre, la vive satisfaction chez ceux qui écoutent.

En constatant la complète approbation de ceux-ci, les détracteurs d'autrefois n'oseraient plus dire : « A quoi bon ? » Ils se sentiraient eux-mêmes ridicules !

Dans ce que je viens de dire il y a bien des lacunes ; beaucoup d'églises en Léon et en Tréguier, comme en Cornouailles, auraient le droit de revendiquer l'honneur d'avoir participé à l'initiative dès les premiers jours ; j'ai nommé celles



que je connais mieux, mais Dieu me garde de rien enlever au mérite des autres ! Les jeunes prêtres, au sortir du Séminaire, iront à leur tour répandre la bonne semence, renouer les bonnes traditions ; ils y mettront d'autant plus de zèle qu'ils auront maintenant l'appui de la majorité parmi les anciens du sacerdoce ; mais sur beaucoup de ceux-ci ils auront l'avantage de connaissances techniques plus complètes, un goût plus épuré par les bonnes auditions, surtout maintenant que leurs chants sont soutenus par l'accompagnement d'un orgue, véritable modèle du genre, et dont le Séminaire va désormais être bien fier à juste titre. Nous reconnaissons, néanmoins, que pour arriver à un résultat complet, il faut le concours de toutes les bonnes volontés, et c'est pourquoi nous souhaitons, pour les membres du clergé, la collaboration des jeunes gens qui, du Pensionnat Sainte-Marie, rentrent dans leurs paroisses, et (dans la mesure du possible) l'union des voix de tous les fidèles, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles qui, sortant des écoles ou des orphelinats, ont appris déjà comment on doit chanter les louanges du Bon Dieu, c'est-à-dire, ont déjà fait sur la terre l'apprentissage de ce qui sera la grande occupation du ciel.

---

**Ar Brotestantet kaset da skol ann Aviel ha da hini ar skiant-vad.** — Nous ne saurions trop recommander cette brochure, destinée à combattre les écrits de toutes sortes répandus dans nos campagnes par les Protestants ; elle réfute victorieusement leurs principales objections « par l'Evangile et le bon sens ».

Un excellent moyen de la propager, ce serait de la donner comme récompense de Catéchisme.

On la trouve à l'Imprimerie de l'Evêché, à Quimper, et dans les librairies catholiques de la région, au prix de 0 fr. 10 l'exemplaire ; 8 fr. 50 les 100.

---

**On demande,** comme Institutrice dans une famille, une jeune fille ayant les deux brevets et sachant l'anglais.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine religieuse*.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — La santé du Pape ne donne plus d'inquiétude à ses médecins ni à son entourage : il reprend toujours plus de forces et se nourrit bien. Son intelligence est toujours vive et prompte.

Il paraît que les Docteurs Lapponi et Mazzoni ont pu enfin

Archives diocésaines de Quimper et Léon



obtenir qu'il se fatiguât moins ; non sans peine toutefois, car Léon XIII n'aime pas l'inaction.

Le 25, fête de l'Annonciation, le Saint-Père a célébré la messe, sans avoir besoin d'aucun aide. On sait qu'il devait descendre et officier à Saint-Pierre, le 11 Avril, fête de saint Léon le Grand ; on croit que par mesure de prudence cette cérémonie sera retardée, mais qu'elle pourra avoir lieu, l'un des premiers dimanches après Pâques.

---

ALBI. — **Mort de l'Archevêque.** — Un nouveau vide vient de se produire dans l'épiscopat français. Mgr Fonteneau (Jean-Emile), Archevêque d'Albi, est mort, le 23 Mars, des suites d'une maladie qui le tenait éloigné de ses fonctions, depuis longtemps. Né le 14 Août 1825, à Bordeaux, Mgr Fonteneau était vicaire général du cardinal Donnet, quand il fut nommé évêque d'Agen, le 14 Novembre 1874. Le 22 Septembre 1884, il était élevé à l'archevêché d'Albi.

En raison des cérémonies de la semaine sainte, les obsèques de Mgr Fonteneau ont été devancées : elles ont eu lieu mardi, 28.

---

NICE. — **L'Œuvre des Séminaires.** — Mgr Chapon, évêque de Nice, vient de fonder dans son diocèse l'Œuvre des Vocations ecclésiastiques et des Séminaires, pour laquelle il avait demandé l'approbation du Souverain Pontife. Sa Sainteté a répondu par la lettre suivante, en faisant exprimer le désir qu'elle soit publiée dans toutes les *Semaines religieuses* de France.

« A notre vénérable Frère Henri, évêque de Nice.

« VÉNÉRABLE FRÈRE, *Salut et Bénédiction apostolique.*

« Vous déplorez, avec raison, que, par le malheur des temps, le nombre de ceux qui veulent entrer dans le clergé et recevoir le sacerdoce a beaucoup diminué dans votre diocèse. Plus, en effet, est restreint le nombre de ceux qui, par état, se consacrent à l'exercice des fonctions sacrées et à l'enseignement de la doctrine, plus aussi doit nécessairement s'obscurcir chez les fidèles la connaissance des choses divines et s'affaiblir la règle de la vie chrétienne. Aussi, estimons-Nous tout à fait excellent et digne de louange le projet que vous avez formé, d'établir une Association ayant pour but de venir en aide aux Séminaires et de secourir les jeunes gens que Dieu appelle aux fonctions sacerdotales. Nous prions, en outre, pour que la bonne volonté des fidèles réponde avec zèle à votre entreprise, ce que feront certainement tous ceux qui se rappelleront qu'un sacerdoce honoré et florissant n'est pas moins utile à la civilisation qu'à la religion. Afin d'encourager, pour notre part, cette bonne volonté, Nous accordons



de tout cœur, à vous, Vénérable Frère, et à tous ceux qui travaillent avec vous au succès de cette œuvre excellente, la bénédiction apostolique, témoignage de Notre bienveillance, et gage des faveurs divines.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 5me jour de Janvier de l'année MDCCCXCIX, la vingt-et-unième de Notre Pontificat.

« LÉON XIII, Pape. »

---

# BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Mars 1899.*

*Montalembert et Mgr Parisis*, d'après des documents inédits, Abbé L. FOLLIOLEY. — *L'Organisation des chemins de fer en France.* — Exploitation commerciale des voies ferrées, Georges GUILLAUMOT. — *Première Idylle*, A. PAUL-APPRAY. — *La Liberté de la presse depuis la Révolution*, Gustave LE POITTEVIN. — *Notes campagnardes.* — L'Enterrement de la tante, Armand BARTHE. — *Dimitri Mendeleef.* — La classification des corps simples, les nouveaux gaz de l'air et l'unité de la matière, Bernard BRUNHES. — *Critique musicale.* — La Résurrection du Christ. Scheherazade, Arthur COQUARD. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

---

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 20 Mars 1899.*

I. « L'Éducation nouvelle », par le P. J. BURNICHON. — II. Aliénation mentale et surmenage, par le P. H. MARTIN. — III. Esquisses contemporaines : Georges Rodenbach, par le P. C. DE BEAUPUY. — IV. La Foi et les Intellectuels, par le P. H. LEROY. — V. Figures de soldats : La Fayette, par le P. H. CHÉROT. — VI. Les Travaux de M. l'abbé Delmont sur Bossuet, par le P. R.-M. DE LA BROISE. — VII. Bulletin canonique, par le P. J. BESSON. — VIII. Livres. Eglises dissidentes : *J.-B. Baur ; M. Malatakis ; V. Ermoni ; S. Brandi, S. J. ; L. Duchesne.* Philosophie : *R. P. Schwalm.* Question juive : *F. Bournand.* Médecine : *Dr R.-H. Henri.* Voyages : *E. Roels ; A. Bordeaux ; P. d'Espagnat.* Romans : *M. Maryan ; J. Chartraine ; A. Géline ; Champol ; G. Mareschal de Bièvre ; Marquise de Brunoy.* — IX. Evénements de la quinzaine. — X. Tables du tome 78.

---

Librairie Victor LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, Paris.

**SAINT AMBROISE,** par le duc DE BROGLIE. — **SAINT BASILE,** par M. Paul ALLARD. — **SAINTE MATHILDE,** par Eugène HALLBERG. — Prix de chaque volume : 2 francs.

La librairie Lecoffre continue la publication si intéressante de la *Vie des Saints.* Les trois ouvrages qui viennent de paraître ont pour auteurs des hommes de talent et d'une science consommée. M. le duc de Broglie nous dépeint saint Ambroise comme un grand évêque, un grand moraliste et un grand politique. La jeunesse de Basile, ses luttes contre l'Arianisme, ses homélies et sa correspondance sont étudiées minutieusement par M. Allard. M. Hallberg, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Toulouse, nous fait connaître sainte Mathilde comme le modèle des épouses et des mères. Aussi le public ne peut manquer d'accueillir avec reconnaissance ces trois ouvrages que nous oserions presque appeler trois chefs-d'œuvre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# TOUJOURS LA DENTITION

Il est des sujets sur lesquels il faut revenir sans cesse, pour en tirer chaque fois de nouveaux enseignements. Lisez, par exemple, la lettre suivante qu'une aimable correspondante nous fait l'honneur de nous adresser :

**Alfortville** (Seine), ce 3 juillet 1898.

Messieurs, ma fillette que j'élevais au biberon vint très bien jusqu'au moment de la dentition. A cette époque, les digestions devinrent difficiles, la diarrhée s'en suivit, mon enfant eut des feux de dents et cette toux si fréquente au moment de la dentition.



Armande LÉPINE

J'étais désolée de la voir dépérir, malgré tous mes soins, lorsque j'eus l'idée d'essayer votre Emulsion Scott. Heureuse idée, car ma mignonne au bout de quelques jours retrouvait sa belle santé ; plus d'indigestions, ni de toux, ni de rougeurs. Toujours rieuse, à 13 mois elle trottait partout ; à 16 mois elle avait seize dents et cela, presque sans aucune souffrance.

Elle a aujourd'hui 18 mois et chacun s'étonne de sa force et de sa vigueur.

Je ne saurais trop, Messieurs, vous remercier ; votre Emulsion Scott est un remède précieux que toutes les mères devraient connaitre. (Signé) : Lépine, 50, rue Saint-Michel, Alfortville.

Voilà donc un exemple du proverbe : *Bel enfant jusqu'aux dents*, très heureusement accompli parce que la maman a eu l'idée de s'adresser à l'Emulsion Scott. Est-ce un cas isolé et faut-il crier au miracle ? — Non, car il en est *toujours* ainsi avec l'Emulsion Scott, et le fait s'explique tout naturellement. La dentition est, en effet, une évolution naturelle, qui ne devient douloureuse et dangereuse que lorsqu'elle ne trouve chez l'enfant ni la matière calcaire des dents, ni la force nerveuse pour résister à la crise : or, matière calcaire et force nerveuse, les enfants puisent les deux dans l'Emulsion Scott, composée d'huile de foie de morue et d'hypophosphites de chaux et de soude, soit qu'ils la boivent eux-mêmes, soit que la nourrice l'absorbe pour eux et donne ainsi à son lait, en abondance, toutes les qualités nutritives indispensables pour le développement régulier du bébé.

Aucune mère ou nourrice ne devrait être sans un flacon d'Emulsion Scott pendant que l'enfant fait ses dents ; nous leur conseillons également d'administrer l'Emulsion Scott à chaque période de la croissance si l'enfant ne paraît pas profiter régulièrement.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



14e ANNÉE. Vendredi 7 Avril 1899. N° 14.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Pâques, rénovation de vie surnaturelle. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La Station quadragésimale et les fêtes de Pâques ; Morlaix ; Nécrologie ; Œuvre des Bretons d'Angers ; Lettre du R. P. Moullec (fin) ; Bibliographie : *Un Évêque assermenté* (suite). *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Canonisation prochaine ; Les Religieuses enseignantes ; Vannes ; Autun ; Le clergé et la loi militaire. *IV. Bibliographie.* *V. Annonces et avis.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 9 Avril.* — Dimanche *In albis* (Quasimodo). Office du jour ; double. Blanc.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.

*Lundi, 10.* — S. Jean Damascène, Docteur *(transféré du 27 Mars).* Double. Blanc.

*Mardi, 11.* — S. Léon I, Pape, Docteur. Double. Blanc.

*Mercredi, 12.* — S. Isidore de Séville, Evêque. Docteur *(du 4 Avril).* Double. Blanc.

*Jeudi, 13.* — S. Herménégilde, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 14.* — S. Justin, Martyr. Double. Rouge.

*Samedi, 15.* — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 16.* — 2e Dimanche après Pâques. Office du jour.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Hôpital de Morlaix | 9, 10 Avril. |
| Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Morlaix | 11, 12 Avril. |
| Maison de la Miséricorde de Kernisy, Quimper | 13, 14 Avril. |
| Dames de la Retraite de Lézérazien | 15, 16 Avril. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Pâques, rénovation de vie surnaturelle.

L'Eglise prolonge pendant une semaine tout entière la fête de Pâques, pour nous bien montrer qu'elle la regarde comme la première de nos fêtes catholiques, la solennité par excellence, *festum festorum*.

La résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon la doctrine des Apôtres, donne à notre foi sa base inébranlable avec la preuve irrécusable de sa divinité. « Si le Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul, la prédication de l'Evangile est vaine, et vaine la croyance des fidèles. » Mais, en revanche, si Jésus est vraiment sorti vivant du tombeau, on ne peut mettre en doute que sa doctrine soit divine et qu'il soit lui-même, comme il l'a enseigné, le fils de Dieu. Voilà pourquoi ce fait divin a été entouré de tant de preuves évidentes que, au jour de la Pentecôte, il servit à établir la déchéance de la Synagogue et à justifier la prise de possession de l'Eglise chrétienne; et celle-ci, pour mieux marquer son triomphe, choisit la principale fête des Juifs pour en faire le perpétuel mémorial de la Résurrection du Christ, son divin fondateur.

Mais Pâques est plus encore qu'un simple souvenir du passé, plus qu'un monument, chargé de raconter aux générations chrétiennes de l'avenir la victoire gagnée par le Christ sur la mort et sur le péché. Pâques est la continuation vivante du mystère de la Résurrection. Chaque fois que la marche des jours ramène cette solennité, le Christ Jésus sort véritablement encore une fois du tombeau, non plus en son corps naturel, mais en son corps mystique, tant est grande la rénovation morale et religieuse qui se produit, à l'occasion de la communion pascale, dans les membres de l'Eglise.

Oh ! que de flots de vie jaillissent, chaque année, du Sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à l'époque de la fête de Pâques, sur l'assemblée des fidèles ! Que d'âmes, mortes depuis longtemps à la vie de la grâce, ressuscitent et triomphent du péché !

Se rend-on bien compte, dans le monde, de cette transformation morale produite, chaque année, pendant les fêtes de Pâques, dans l'âme de millions et de millions de chrétiens ? Comprend-on les avantages immenses qu'en retire la société ? Pendant les quarante jours du Carême, l'Eglise appelle tous ses enfants à la pénitence, c'est-à-dire au repentir de leurs fautes, au retour au bien, à la vertu ; elle les invite à réparer tous leurs torts, à oublier les haines, à se réconcilier avec leurs semblables, afin de pouvoir se réconcilier avec Dieu. Puis, au beau jour de Pâques, elle les revêt, à la sainte communion, de la vertu d'en-haut, de la force de Dieu lui-même,



pour les lancer ensuite dans l'arène du devoir, sur le grand champ de bataille de la vie, comme des athlètes prêts à combattre les bons combats de la justice et de la vérité.

Pâques, on le voit, est pour la société chrétienne un temps de renouvellement moral et religieux, et comme les membres qui constituent cette société forment, d'après la doctrine de l'Eglise, le corps mystique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est à juste titre que cette rénovation de vie chrétienne, qu'amène tous les ans la fête de Pâques, est regardée parmi nous, catholiques, comme une sorte de nouvelle résurrection de Notre-Seigneur. C'est son triomphe sur le péché qui se continue en chacun de nous, chrétiens, et qui nous prépare au triomphe qui sera le dernier, le triomphe sur la mort. *Novissima autem inimica destruetur mors.* (I, Cor., 26.)

Pour préparer et assurer, en ce qui le concerne, cette victoire définitive, chaque chrétien doit garder précieusement la vie nouvelle qu'il a reçue, au saint temps de Pâques, et la développer par la pratique des vertus, afin d'avoir part à la Résurrection bienheureuse, dont celle de Jésus est le gage infaillible.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite. — *Congrégation des Dames.* — Dimanche, 9 Avril, à 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**La Station quadragésimale et les fêtes de Pâques.** — Les solennités pascales ont montré, une fois de plus, combien nos populations en masse gardent leurs habitudes chrétiennes. Les nouvelles qui nous viennent de divers points du diocèse, et notamment des villes, sont bien de nature à démentir les affirmations décourageantes des pessimistes. Partout, d'innombrables communiants — parmi lesquels un bon nombre de prodigues — se sont approchés de la Sainte Table : c'est la meilleure preuve que les prédicateurs n'ont pas parlé dans le désert et que leur zèle a porté des fruits... Nous serons très heureux de publier les détails édifiants qu'on voudrait bien nous adresser ; nous nous bornons, aujourd'hui, à dire un mot de ce que nous avons pu nous-même voir et entendre.

A la Cathédrale, bien que l'absence d'un évêque enlevât aux offices une partie de leur solennité, les cérémonies ont été fort belles encore, grâce au clergé nombreux, aux séminaristes, et à l'excellente exécution des chants, ce qui est depuis longtemps, on le sait, de tradition à Saint-Corentin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Nous savons être l'interprète de tous, en rendant hommage au zèle vraiment apostolique du prédicateur de la Station, le R. P. Marie-François, que l'on a trouvé toujours prêt à multiplier les réunions, les conférences pour les différentes catégories de fidèles. A tous il a fait du bien, par l'exemple de sa piété comme par ses instructions, à la doctrine si élevée ; mais il laissera surtout comme souvenir de son passage à Quimper la dévotion au Crucifix qu'il aura contribué à répandre, en en montrant l'importance et la nécessité.

Aux instructions bretonnes l'auditoire était, chaque fois, très nombreux ; le dimanche surtout, il y avait foule pour entendre M. Balanant, qui est déjà connu comme un de nos missionnaires les plus justement appréciés.

A Saint-Mathieu, le R. P. Archange, Capucin, prêchait son premier Carême. Il en conservera, croyons-nous, un bon souvenir ; car il n'a eu qu'à se louer de l'assiduité et de l'empressement de ses auditeurs. Ceux-ci ont fort goûté les sermons dans lesquels le bon religieux, avec l'ardeur de la jeunesse, a traité les sujets les plus divers et les plus actuels, ne reculant pas devant les comparaisons et les mises en scène les plus familières, les applications les plus pratiques. Il a devant lui une longue carrière, au cours de laquelle il reviendra, nous l'espérons, se faire entendre de nouveau dans l'église de Saint-Mathieu, témoin de ses débuts.

---

Morlaix. — **Clôture de la Mission.** — Le succès de la Mission de Morlaix, dont nous avons déjà dit quelques mots, est allé encore croissant, pendant la dernière quinzaine : tous les exercices ont réuni une affluence recueillie et de plus en plus nombreuse.

Quelques cérémonies surtout ont été particulièrement belles et émouvantes : l'Amende honorable solennelle à Notre-Seigneur, le lundi de la Passion et, le Lundi-Saint, la Consécration à la Très Sainte-Vierge. Ces cérémonies avaient lieu simultanément dans les trois églises paroissiales, décorées et brillamment illuminées sous la direction des Pères Rédemptoristes, dont le zèle infatigable s'étend à tout.

La Mission s'est terminée, le dimanche de Pâques, par la bénédiction d'une croix commémorative, élevée devant le portail principal de l'église de Saint-Melaine, à la place d'un ancien calvaire démoli lors de la Révolution. La nouvelle croix a été portée triomphalement à travers les rues de la ville, précédée des processions réunies des trois paroisses. Cette manifestation a été magnifique ; nous espérons en avoir un compte-rendu complet et le donner dans notre prochain numéro.

---



**Nécrologie.** — Madame J. de JACQUELOT. — Une grande chrétienne, dévouée à toutes les œuvres de zèle et de charité, Madame J. de Jacquelot du Boisrouvray, née Le Borgne de Kermorvan, vient de mourir à Quimper, dans sa 75e année. Ceux qui l'ont connue savent ce qu'elle fut comme femme du monde, distinguée, aimable, attentionnée pour tous, s'oubliant elle-même pour ne penser qu'aux autres. Mère de famille, nous pouvons lui appliquer ce que la Sainte-Ecriture dit de la Femme forte : ses enfants qui ont si bien appris, à son école, à suivre le chemin du devoir et du dévouement aux nobles causes « proclament son éloge »..... Et les pauvres bénissent sa mémoire ; car, donnant largement, elle mettait surtout à ses pieuses générosités cette bonne grâce, cette discrétion, qui doublent le prix de l'aumône.

Telle on l'avait vue, telle était restée Madame de Jacquelot, jusqu'à ces derniers mois, toujours active, empressée à courir là où il y avait du bien à faire. Au commencement de 1899, ses forces la trahirent ; elle dut s'aliter, puis, son état s'aggravant, on la crut bientôt à ses derniers moments... Cependant, sa vie s'est prolongée d'une façon extraordinaire, étrange pour qui n'envisage les choses qu'au point de vue humain, mais où la foi nous montre une épreuve que Dieu envoie à quelques âmes plus fortement trempées, pour les épurer davantage, leur faire acquérir des mérites pour elles-mêmes et pour les autres, et leur assurer un plus haut degré de gloire... Depuis le premier jour du Carême, Madame de Jacquelot a vécu, sans rien prendre que quelques cuillerées d'eau de Lourdes. Elle avait le pressentiment qu'elle mourrait le samedi ; et, en effet, ayant conservé sa pleine et entière connaissance jusqu'au Vendredi-Saint, elle put encore, en ce jour, offrir ses souffrances en union avec celles du Sauveur, et elle s'éteignit, la veille de Pâques, à l'heure de Complies, au moment où de toutes les églises s'élevait le joyeux chant de l'*Alleluia* : elle était allée le chanter à jamais au Ciel.....

Mercredi, 5 Avril, a eu lieu en la Cathédrale de Saint-Corentin le service funèbre de Madame de Jacquelot ; ensuite, précédé d'un nombreux clergé, un long cortège de parents et d'amis l'ont pieusement conduite à sa dernière demeure. Les pauvres aussi étaient nombreux, payant ainsi leur dette de reconnaissance. Que Dieu exauce leurs prières en faveur de celle qui fut leur bienfaitrice, et pour la consolation de ceux que sa mort laisse dans le deuil !

---

**Œuvres des Bretons d'Angers.** — Notre sympathique confrère, M. F. Kervella, directeur-aumônier de l'*Œuvre des Bretons* (12, chemin du Haut-Pressoir, Angers), nous écrit en son nom et au nom de M. Prigent, aumônier à Trélazé, pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon



recommander aux prières des lecteurs, à celles des communautés religieuses spécialement, les retraites pascales qui vont être données aux Bretons émigrés à Angers, à partir du dimanche de Quasimodo.

Ces retraites dureront trois semaines. La première sera consacrée aux Bretons de Trélazé ; la seconde, aux Bretons de la Madeleine d'Angers et des paroisses environnantes ; la troisième aux Bretons de Saint-Serge. Elles seront prêchées par M. Guédès, recteur de Pleyber-Christ.

Nous demandons instamment, pendant ces jours, un souvenir devant Dieu pour nos compatriotes émigrés, dont les besoins sont si grands, afin qu'ils restent fidèles ou reviennent à la foi de leur Bretagne.

## LETTRE DU R. P. MOULLEC,

DES MISSIONNAIRES D'ALGER (PÈRES BLANCS), A SON FRÈRE *(fin)*.

Mais plusieurs coups de feu, tirés sur les fourrageurs, nous avertissent de la présence des ennemis, cachés et dispersés dans les bananiers. Cela nous décide à coucher bas, sur une grande étendue, tous les bananiers d'alentour. Mais comment s'y prendre ?

Pendant que tous les fusils font une sortie pour se mesurer de nouveau avec l'ennemi, comme hier soir, tous les hommes qui n'ont que des lances se jettent sur les bananiers pour les couper. Il est 3 heures du soir. Voyant sortir nos gens, les rebelles reviennent à la charge avec une nouvelle fureur. Une mêlée effroyable s'engage alors, dans toutes les bananeraies, pendant plus d'une demi-heure. Les chefs Baganda, avec tous leurs hommes, attaquent de front les lignes ennemies, tandis que Musa, à la tête de ses 33 soldats, les attaque par le flanc. L'ennemi ne s'attendait pas à cette manœuvre et, aveuglé par les feux de salve des soldats, il est forcé d'abandonner les bananeraies et de se disperser dans les hautes herbes. Nos guerriers reviennent avec un enthousiasme indescriptible. Ils ne rapportent qu'un homme blessé à mort et deux autres qui n'ont été frappés que très légèrement. Le Père Salles administre le baptême au pauvre mourant, tandis que je prends une vache de notre petit troupeau, pour la donner aux vainqueurs. Toute la journée, nous l'avions passée à jeun.

L'ennemi, mis en déroute, va se poster, au loin, près des fontaines, pour nous empêcher de puiser de l'eau. Heureusement les rebelles ne connaissent pas très bien tous les puits. Nos soldats, à la file, leurs calebasses suspendues à la ceinture, descendent vers une fontaine inconnue. D'autres se mettent à leur suite ; tous reviennent bientôt en tirant un coup de fusil du côté de l'ennemi, pour lui montrer que rien ne les a empêchés de puiser de l'eau.

A 7 heures du soir, croyant nous surprendre, tous les révoltés réunis font un dernier effort. Tous ensemble et poussant des cris furieux, ils se ruent sur l'église et sur les bastions couverts de paille. « *Wanga ! Wanga !* » crient les rebelles (c'est une abréviation de *Mwanga*, le roi révolté) ; « *Choua ! Choua !* » ripostent nos chrétiens (c'est le nom du petit roi régnant). Et au milieu de ces cris indescriptibles entremêlés de mordantes injures, nos meurtrières enflammées vomissent l'épouvante et



la mort. Quelle fusillade ! quel bruit ! nos oreilles en sont troublées, toute la nuit.

***

Jusqu'au matin, quelques coups de fusil, tirés de temps en temps, suffisent pour montrer à l'ennemi que nous l'attendons de pied ferme. Il n'apparait qu'au jour, et commence, comme toujours, par monter sur la montagne, où il se cache pour lancer ses balles sur notre porte de derrière. Une jeune fille munyoro, sortie pour chercher un peu de bois, est frappée à la tête et tombe à la renverse. Me trouvant tout près de la porte, j'aperçois encore en elle quelques signes de vie et je lui administre le sacrement qui ouvre le ciel. Une dernière fusillade retentit de nouveau. Trois hommes, couchés dans la brousse sur le haut de la montagne, s'enfuient en se baissant. L'ennemi cesse le feu et nous aussi, puis notre mission entre dans un de ces calmes plats qui suivent les gros orages, et qui soulagent tant soit peu les esprits, épouvantés par le fracas de la foudre. La pluie tombe par torrents, depuis 10 heures, et elle ne contribue pas peu à éloigner l'ennemi. Cette pluie battante transforme notre mission en une véritable mare d'eau bourbeuse, dans laquelle pataugent hommes et bêtes.

Nous n'avons pas encore eu, depuis samedi matin, un seul instant de répit pour nettoyer notre mission. Aussi s'en exhale-t-il une odeur si infecte, que, si cet état de choses avait duré, elle nous eût rendus tous malades. Si l'ennemi revient et continue à nous assiéger, la pluie, le froid (tout le monde couche à la belle étoile), la faim, la soif, la maladie nous feront beaucoup souffrir. Trois lettres consécutives sont parties pour l'Ouganda. Mais arriveront-elles ? Nous sommes loin de tout secours et nous ne pouvons pas prévoir encore le moment de notre délivrance. Nous prions instamment Notre-Dame de la Garde de ne pas nous oublier : *Virgo potens, auxilium christianorum, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus !*

Quand la pluie a cessé, vers 2 heures de l'après-midi, plusieurs transfuges se présentent devant nos portes. Ce sont de vrais squelettes ambulants. Leurs traits abattus, leur figure émaciée, leur marche chancelante, tout dénote chez eux une extrême faiblesse, conséquence inévitable de toutes les misères qu'ils ont eu à souffrir, depuis environ seize mois. Parmi ces transfuges, se trouve un petit chef catholique, surpris dans son village par les partisans de Mwanga et fait prisonnier. Pendant les trois jours de bataille devant nos murs, François, c'est son nom, s'est échappé, s'est caché dans les hautes herbes, et après le départ de l'ennemi, s'est sauvé chez nous. Il nous raconte que les rebelles voulaient à tout prix nous chasser de *notre fort*, afin de s'y établir et d'y attendre l'arrivée des officiers anglais. S'ils avaient réussi dans leur dessein, il aurait fallu une grande bataille pour les en chasser.

Au dire des transfuges, les rebelles réunis devant Bukumi avaient près de 2,000 fusils. Les révoltés venus du Bukedi en avaient 800, dont 330 Nubiens ; les autres, qui venaient du Bunyoro, en avaient à peu près le même nombre. Quant à nous, nous n'avions que 80 fusils perfectionnés et environ 160 fusils à piston dont la moitié manquaient de poudre. Tu vois par là, mon cher frère, combien la partie était inégale et que, si je suis encore de ce monde, c'est bien grâce à une protection spéciale de Dieu. Ou plutôt, n'est pas digne du martyre qui veut. *Donum Dei !*

Après avoir échoué devant notre mission, les révoltés s'en retournent à Kijungutte, d'où ils étaient venus et où ils construisent un fort, au milieu d'un bois et près d'une rivière. Pourquoi faut-il que les deux colon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nes de troupes qu'on avait envoyées à leur poursuite ne les aient pas poursuivis, l'épée dans les reins ?.....

Au moment où je trace ces lignes, nous sommes encore tous dans notre enceinte fortifiée : hommes, femmes, enfants, etc. Cependant, un capitaine catholique, qui commande le fort du Toro, à huit jours de marche d'ici, est déjà arrivé à notre secours avec 65 Nubiens fidèles. Grâce à lui, l'ennemi n'osera pas venir nous attaquer une seconde fois. Il attend l'arrivée d'autres forces, envoyées de l'Ouganda, pour attaquer les rebelles et, je pense, l'écraser une fois pour toutes.

Tu me pardonneras le décousu de ma narration. Je n'ai pu écrire ces lignes qu'au milieu de mille tracasseries. Une femme vient : « Père, mon enfant est malade, donne-moi du remède » ; une autre : « Père, je n'ai plus de chapelet. » Un homme arrive après : « Donne-moi un crayon et du papier pour écrire à mes amis ; » puis encore c'est un chef qui vient me raconter les nouvelles qu'il a entendues, etc., etc.

Du reste, je ne sais plus ni français, ni latin, ni breton, ni arabe, ni ruganda, ni runyoro ; ton pauvre Benjamin n'est plus qu'une vieille tour de Babel. Est-ce étonnant après quinze années de barbarie ? Bien à toi.

Ton frère qui t'aime,

S. MOULLEC,
*des Pères Blancs.*

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

A l'Assemblée, nous trouvons Le Coz remplissant un rôle vraiment honorable sur plus d'un point. Il demande et obtient de voir « rapporter » un décret injurieux à la majesté royale, et son intervention lui vaut des insultes et des menaces. Peu après, il fait révoquer un autre décret ordonnant l'impression d'un discours outrageant non seulement le trône, mais la religion catholique et le clergé. Le 6 Avril, il proteste énergiquement contre les représentants qui demandaient la suppression de toutes les congrégations religieuses, y compris celles qui desservaient les hôpitaux. Ce néfaste décret fut néanmoins promulgué.

J'arrive au point le plus délicat de la conduite du pauvre évêque : son attitude vis-à-vis des prêtres qu'on appelait alors les insermentés, les réfractaires, les non-conformistes, et que nous appelons, nous, les prêtres fidèles. Parlant de différentes calomnies lancées contre lui, Le Coz s'exprime comme il suit : « Il en est une, surtout, qui porte un caractère d'atrocité. Le biographe me fait parler à la tribune contre les prêtres insermentés. Il serait démenti par toute l'Assemblée, comme il l'est par les feuilles qui publiaient les discussions et les décrets. Il n'y a que ce biographe, sans doute trompé, qui puisse ne savoir pas que je fus constamment le plus ardent défenseur des prêtres insermentés ; que j'ai quelquefois exposé ma vie pour sauver la leur, et que je suis allé jusqu'à donner à quelques-uns d'eux des lettres de vicaire épiscopal, pour les soustraire à la fureur d'une horde impie qui les voulait tous exterminer. J'ignore s'il s'est trouvé témoin des horribles convulsions des 10 Août et 2 Septembre 1792, et s'il y déploya un



grand courage. Moi, j'y ai vu plusieurs fois des bâtons levés sur ma tête, des pistolets dirigés contre ma personne, des sabres nus et teints de sang placés sur ma poitrine. O vous, infortunées victimes que je tâchai de soustraire aux poignards de la fureur la plus aveugle et la plus barbare, un jour, au Tribunal de Celui qui juge les calomniateurs, vous rendrez témoignage à mes sentiments et à mes efforts ! »

C'est très bien, et je suis fort porté à croire que, dans cette apologie de sa conduite, il y a une bonne part de vérité ; je remarque, toutefois, que ces notes, reproduites par son ami Grappin, ont été rédigées après la Révolution, à une époque où les ex-bourreaux eux-mêmes faisaient les petits saints. Enfin, si, à la tribune, l'évêque d'Ille-et-Vilaine n'a réclamé aucune répression contre les prêtres fidèles, dans sa correspondance, dans ses conversations, il a parlé contre eux avec une véritable violence, à peine déguisée par les artifices de son style emphatique. Nous serons donc juste envers lui, en constatant qu'il se contredit fréquemment lui-même : l'évêque assermenté, le politique novateur a, depuis le début, et aura jusqu'à sa mort une antipathie peu raisonnée contre des prêtres dont la conduite condamne la sienne ; l'homme privé qui n'est pas sans une certaine bonté de cœur, l'orateur qui cherche les grands effets, le littérateur qui a toujours à admirer sa précieuse sensibilité et à la faire admirer à tous, saura se montrer humain, voire même généreux, au risque de manquer de logique et de se déjuger fréquemment. On devra se rappeler ce jugement, si l'on veut comprendre l'attitude de Le Coz, non seulement pendant la période révolutionnaire, mais quand, après le Concordat, il gouvernera le diocèse de Besançon.

Un fait que nous ne pouvons passer sous silence, c'est son intervention lorsque l'Assemblée législative voulut supprimer les communautés de femmes, puis les congrégations enseignantes. Voici ce qu'il dit lui-même : « J'excitai une sensibilité presque générale en faveur des pauvres religieuses que l'on voulait arracher de leurs cellules. Je défendis avec chaleur les corps enseignants. J'allais jusqu'à dire dans la tribune : Vous détruisez comme des conquérants dévastateurs, et quand songerez-vous à réédifier ?... Je ne crains pas de vous le dire, si vous continuez, les hommes sages, les vrais amis du bien public, ne pourront voir en vous qu'une horde de sauvages et de barbares. »

C'est à dessein que j'ai retranché de cette juste et violente apostrophe une phrase sur laquelle je voudrais attirer spécialement l'attention ; la voici : « Vous voulez anéantir ces associations antiques et respectables, à qui, *pour la plupart*, vous devez l'honneur de siéger dans cette enceinte. Ah ! foulez donc aux pieds l'un des sentiments les plus chers aux cœurs honnêtes, la gratitude ; mais, du moins, où sont vos moyens de remplacer ces bienfaiteurs ? » Vous le voyez, de l'aveu de Le Coz, les députés révolutionnaires sont « pour la plupart » d'anciens élèves des religieux ; comment cela peut-il s'expliquer, si non par la place que le paga-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nisme avait prise dans les études classiques ? les *maîtres* chrétiens, parlant en païens, n'ont formé que des païens. Autre remarque : par quels moyens remplacer les religieux enseignants ? On sait ce qui arriva : les établissements les plus florissants n'eurent bientôt ni maîtres ni élèves ; le collège de Quimper, si longtemps dirigé par Le Coz, devait subir plus que tout autre la crise dont mourait l'enseignement public ; après avoir végété, plusieurs années, sous les titres d'Ecole centrale, Ecole secondaire, il vit arriver le jour de la rentrée des classes en 1807 ; pas un écolier ne se présenta. Les faits de ce genre n'empêchent pas cependant certains historiens de nous montrer la Révolution préludant à l'instruction et inventant la lumière intellectuelle. Inutile de discuter avec ces gens-là ; ils veulent ignorer les faits ; ils les ignoreront toujours.

Tout en prenant ainsi la défense des Congrégations enseignantes, et même de tous les ordres religieux proprement dits, Le Coz refusait son appui aux congrégations séculières, c'est-à-dire à celles dont les membres ne faisaient point de vœux : prêtres de la Mission ou de Saint-Lazare, prêtres de l'Oratoire, société de Saint-Sulpice, etc. C'est qu'il trouvait, dans telle ou telle de ces vénérables compagnies, des hommes dont les fermes principes catholiques étaient la condamnation de ses idées personnelles.

En Avril 1792, un curé assermenté de Paris demande à l'Assemblée l'abolition de la Constitution civile du clergé, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, enfin la liberté absolue des cultes ; Le Coz protesta de toute son énergie.

A ce même moment, paraissait en France un bref que le Pape avait signé, le 19 Mars, pour inviter les assermentés à se rétracter et à obéir à leurs évêques légitimes. Louis XVI, aussitôt, rompt avec son confesseur, prêtre constitutionnel, et se met sous la direction du P. Hébert, supérieur général des Eudistes ; c'est un coup terrible pour ceux des assermentés qui voulaient rester fidèles à l'autorité royale ; comment parer un semblable coup ? — Mais comme ils ont déjà évité ceux du même genre : ils déclarent que le bref est apocryphe !

La marche des événements est rapide : la France est en guerre avec la Prusse ; en face de l'invasion étrangère, le 5 Juillet, l'Assemblée proclame que *la patrie est en danger ;* puis vient la trop fameuse journée du 10 Août ; le 21 Septembre, l'Assemblée législative se sépare, et Le Coz revient à Rennes. Son premier acte épiscopal, à cette époque, règle le port du costume ecclésiastique : les jureurs pourront porter la soutane en public, aussi bien que dans leurs églises et leurs presbytères ; les insermentés ne pourront la porter que pour célébrer la messe. Il reconnaît que *la gravité de l'habit long* est le symbole de celle du prêtre et sa garantie ; mais comme récemment des pluies excessives ont pu prédisposer à de nombreuses maladies, le prêtre risque d'être souvent appelé ; or, ne serait-il pas tyrannique de le contraindre à changer vingt fois, trente fois de costume par jour ?

C'est vers cette fin de 1792, que deux des pères de l'Eglise



constitutionnelle entreprennent une réforme, où ils ne se contenteront pas d'être des innovateurs en paroles, mais où ils voudront bien donner aussi l'exemple ; Lindet, évêque de l'Eure, et Torné, évêque du Cher, font campagne contre le célibat ecclésiastique. L'Evêque d'Ille-et-Vilaine ne pouvait voir sans effroi ce qui devait jeter dans le discrédit le plus absolu une secte déjà trop méprisée ; il poussa donc le cri d'alarme ; sa lettre à son collègue de l'Eure ne nous est point parvenue. Le R. P. Roussel reproduit la réponse de Lindet, il ne pouvait mieux montrer le degré d'abjection où était arrivé ce misérable ; Lindet parle le langage d'un goujat ; Le Coz ne manque pas de grandeur quand il lui réplique : « Si vous avez l'audace du vice, comptez que vous trouverez en moi le courage de la vertu, et l'apologiste des horribles journées des 2 et 3 Septembre recevra, au tribunal du public, la flétrissure qui lui est due. » *(A suivre).*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Toute inquiétude au sujet de la santé du Saint Père a disparu, au dire des pessimistes eux-mêmes : le jour de Pâques, il a célébré la messe à laquelle avaient été admises quelques personnes du dehors. Depuis, il a donné plusieurs audiences.

Une dépêche du 3 Avril ajoute : « Malgré les recommandations formelles des médecins, Léon XIII travaille plusieurs heures par jour. Son entourage et le Cardinal Rampolla évitent autant qu'ils peuvent de lui fournir l'occasion d'un travail, mais c'est lui-même qui le réclame. » — *Dominus conservet eum !*

---

**Canonisation prochaine.** — Les Frères des Ecoles chrétiennes, si cruellement éprouvés en ce moment par la haine anticléricale, reçoivent une consolation bien opportune, par les progrès de la Cause de Canonisation de leur fondateur. La Sacrée Congrégation des Rites a tenu au Vatican, sous la présidence du Souverain Pontife, la séance plénière pour le vote définitif sur l'authenticité des miracles attribués à l'intercession et proposés pour la Canonisation du Bienheureux J.-B. de la Salle.

A la suite de cette réunion, le Pape a invité le Cardinal Mazella, Préfet de la Congrégation des Rites, à préparer le décret d'approbation des trois miracles, afin de pouvoir donner à la Cause l'heureuse conclusion espérée.

On pense que le décret de canonisation sera promulgué solennellement, tôt après Pâques.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Les Religieuses enseignantes.** — Nous avons résumé (Numéro du 2 Septembre 1898) cette question, alors vivement controversée, à propos du livre de Sœur Marie du Sacré-Cœur et de son projet de fondation d'une Ecole normale supérieure pour les Religieuses enseignantes.

Le livre et le projet avaient reçu plusieurs approbations épiscopales; notre article, inspiré par le regretté Mgr Valleau, était — on se le rappelle peut-être — dans le sens des graves réserves faites par d'autres membres éminents de l'épiscopat, entre autres Mgr Turinaz, Evêque de Nancy.

Aujourd'hui la question est définitivement tranchée et, nous l'espérons, toutes les polémiques vont prendre fin, après la lettre suivante, approuvée par le Saint Père, qui vient d'être adressée aux Evêques de France.

SACRÉE CONGRÉGATION
DES ÉVÊQUES ET RÉGULIERS

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans la réunion plénière des Eminentissimes Pères de cette Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, tenue au Vatican le 17 Mars 1899, fut proposée la cause avignonnaise d'une Ecole normale, sous la forme de doutes proposés en ces termes :

1° Convient-il d'approuver le projet de créer une grande Ecole normale pour les religieuses enseignantes, tel qu'il a été proposé dans le livre de Sœur Marie du Sacré-Cœur?

Et en cas de réponse négative,

2° Convient-il d'adopter quelque mesure pour améliorer l'enseignement des femmes dans les instituts religieux?

Tous les éléments de la cause ayant été mûrement examinés, les Eminentissimes Pères ont décidé de répondre.

*Au premier doute:* Négativement, et le livre est digne de reproches.

*Au second doute :* Il n'y a pas lieu de prendre une mesure générale. Il sera pourvu, autant qu'il sera utile, aux cas particuliers : qu'il soit cependant notifié par les évêques de France aux Congrégations religieuses de femmes, auxquelles a été confiée par approbation apostolique la charge d'instruire les jeunes filles dans la piété et dans la science, qu'elles ont excellemment mérité de l'instruction et éducation chrétienne et civile des jeunes filles.

C'est pour cela que cette Sacrée Congrégation, en leur adressant des louanges qu'elles méritent justement, nourrit la ferme espérance qu'elles ne manqueront pas dans l'avenir à leur mandat; et que, dirigées et aidées comme cela doit être, par les évêques, elles prendront les moyens idoines qui leur permettront de répondre amplement aux désirs des familles chrétiennes, et d'élever les jeunes filles qui leur sont confiées à la culture qui convient à une femme chrétienne.

Rapport sur ce qui précède ayant été fait à S. S. Léon XIII, en audience accordée au soussigné Cardinal Préfet, le 24 Mars, Sa Sainteté a daigné ratifier et confirmer en tous les points la décision des Eminentissimes Cardinaux.

Ce qu'au nom de la Sacrée Congrégation, j'ai dû signifier à Votre Grandeur Révérendissime, à laquelle, avec l'hommage de mon respect, j'offre tous les vœux que je forme pour elle devant Dieu.

Rome, de la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 27 Mars 1899.



Nous sommes heureux des éloges accordés à nos Congrégations religieuses, si méritantes; en même temps, nous espérons que toutes les polémiques, sur cette question et d'autres récemment tranchées, sont désormais finies. Rome a parlé et nous admirerons, une fois de plus, le bienfait de la *vraie liberté* dans la discipline et l'obéissance, au sein de l'Eglise catholique.

---

VANNES. — **Le monument de Mgr Bécel.** — Le lundi de Pâques, a eu lieu, à la Cathédrale, l'inauguration du monument érigé, par souscription, à la mémoire de Mgr Bécel qui, pendant plus de trente et un ans, dirigea le diocèse de Vannes avec un dévouement qu'on n'oubliera jamais.

A 9 heures et demie, grand'messe pour le repos de l'âme du vénéré défunt. — Chant du *Libera*. — Allocution de Sa Grandeur Mgr Latieule. — Bénédiction du monument.

Son Eminence Mgr le Cardinal Archevêque de Rennes et Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, invités à cette cérémonie par Mgr l'Evêque de Vannes, ont exprimé leur vif regret de ne pouvoir pas y assister.

---

AUTUN. — Son Em. le cardinal Perraud, Évêque d'Autun, vient de faire une grave maladie qui a inspiré, un moment, des inquiétudes. En date du 29 Mars, l'illustre prélat, entré en convalescence, a adressé, par sa *Semaine religieuse*, une touchante lettre de remerciements à toutes « les personnes qui, soit dans le diocèse, soit ailleurs, lui ont exprimé leurs charitables sympathies et donné avec surabondance le secours de leurs prières ». Il termine ainsi :

« Je demanderai à Notre-Seigneur de prendre sur lui cette dette sacrée et de l'acquitter, en offrant à son Père « le calice du salut » tout rempli du sang versé par lui sur la croix.

« Si, comme je l'espère, il plaît à la divine Providence de me laisser bientôt remonter au saint autel, c'est le samedi 8 Avril que je célébrerai l'auguste sacrifice de la messe à l'intention de toutes les personnes qui m'ont été si secourables.

« Dès aujourd'hui, du plus profond de mon cœur, je supplie Notre-Seigneur de les bénir, et je les bénis en son nom. »

---

**Le clergé et la loi militaire.** — La *Semaine religieuse* d'Annecy annonce que Mgr Isoard se voit obligé de se séparer de son secrétaire particulier, M. l'abbé Dubois, parce que ce jeune ecclésiastique va atteindre sa 26e année, et qu'en vertu d'un avis du Conseil d'Etat et de circulaires ministérielles, il doit, à partir de cet âge, occuper un poste reconnu par l'Etat.

Ce fait est un nouvel exemple d'un abus très commun en France, qui consiste à attribuer aux avis du Conseil d'Etat et

Archives diocésaines de Quimper et Léon



aux décisions ministérielles une autorité égale à celle des lois elles-mêmes.

## BIBLIOGRAPHIE

**L'AMÉRICANISME ET LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE,** par M. l'Abbé Henri DELASSUS, Chanoine honoraire de Cambrai, directeur de la *Semaine religieuse* de ce diocèse. — In-12 Charpentier de XL-448 pages. — (Desclée, Edit^r, Lille.) — Prix : **3** fr. **50.**

La question si actuelle et si importante de l'*Américanisme* est étudiée à un point de vue entièrement nouveau dans ce livre. Les pages qui en avaient déjà été publiées ont été remarquées en Europe et en Amérique.

Il montre les liens logiques qui unissent l'Américanisme à la juiverie cosmopolite et à l'israélitisme humanitaire et libéral. Une fois de plus il apparait que toutes les grandes questions contemporaines se tiennent et qu'on ne peut les étudier isolément, si l'on veut en pénétrer le fond.

Le chapitre ANTICHRISTIANISME remet en son vrai jour la notion de ce qu'est la Révolution, notion trop oubliée d'un certain nombre de catholiques.

Cent cinquante pages de documents terminent le volume et forment une mine abondante pour l'étude de la controverse.

Ce livre arrive à son heure, il prend la question au point où la polémique l'a amenée, où la Lettre Apostolique en a fixé les grandes lignes en condamnant les erreurs de l'*Américanisme ;* il fera avancer la vérité en marche et dissipera des illusions et des préjugés encore vivaces.

**Pour entrer dans la vie,** par Henri Joly. — 1 vol. in-18, Prix : 0,75 franco. — Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

En publiant ce petit ouvrage, M. Henri Joly vient de rendre un vrai service a la jeunesse. Ces pages, dédiées aux jeunes gens des sociétés de patronage, sont destinées à servir de guide aux nombreux adolescents quittant l'école primaire avec une instruction trop sommaire pour s'intéresser à la lecture d'ouvrages sérieux, susceptibles de compléter leur éducation. On pourra mettre en leurs mains, à leur sortie de classe. ce petit volume d'une grande valeur morale et littéraire, qui, tout en les intéressant, leur donnera les avis et consolations dont ils ont besoin.

L'ouvrage se termine par l'indication des patronages ou œuvres charitables auxquelles peut s'adresser un adolescent.

**LES MERVEILLES DE LA SALETTE,** par l'abbé J. Bertier, M. S. Un volume in-12 de VIII-352 pages. Prix : **1** fr. **50.** (Paris, P. Téqui, 29, rue de Tournon )

Le P. Berthier n'a eu qu'à laisser parler son cœur pour nous offrir, avec les *imprimatur* de Paris et de Grenoble, le livre le plus documenté qui existe sur la Salette.

Cet ouvrage, avec ses descriptions des lieux, avec les gravures dont l'éditeur a enrichi le texte, est désormais le guide indispensable de quiconque visitera le sanctuaire.

En vente dans les Librairies catholiques.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**VANPOULLE** ORNEMENTS D'ÉGLISE à CAMBRAI (Nord)
CATALOGUE ILLUSTRÉ envoyé à réception d'une carte de visite.





**GRAINS, FARINES, ALCOOLS, HUILES**
Achat et vente sans couverture. — **A. Lhuillier & Cie,** Bourse du Commerce, PARIS.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

**SESSERP**
POUR IMPRIMER SOI-MÊME
*Écriture, Plans, Dessins* ou avec Caractères
48 ANNÉES DE SUCCÈS
Médailles à toutes les Expositions
*Demander Spécimens et Prix*
au Doyen des Fabricants de Presses
RAGUENEAU, 11, R. des TOURNELLES, PARIS

RIEN des PATES ou PARCHEMINS

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — OU — D^r ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**COMPAGNIE d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE**
Autorisée par Ordonnance Royale du 22 Décembre 1819.
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Rue de Richelieu, 87, à Paris.
**FONDS de GARANTIE** au 1er Janvier 1899 : **720 MILLIONS**
**ASSURANCES** en cours..... **750 MILLIONS**
**RENTES VIAGÈRES** payées annuellement : **36 MILLIONS**
*Envoi Gratuit de Tarifs et Notices.*
M. de Lanlay, 9, rue d'Algésiras, à *Brest ;* M. Roncray, fils, 16, rue Gambetta, à *Morlaix ;* M. Nouvel de la Flèche, 5, rue des Vendanges, à *Quimper.*




**CLOCHES D'ÉGLISES**
FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
à DOUAI (Nord)
Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# UN CAS DE PHTISIE

Bien instructive est la lettre suivante, pour prouver comment, à la suite de diverses maladies, un état de faiblesse ou d'anémie, peut dégénérer en une grave affection pulmonaire, si un traitement sauveur n'intervient à temps :

Toulon, le 12 Juin 1898.

Messieurs, il y a environ seize mois je souffrais de terribles maux d'estomac ; par suite de l'engorgement des bronches, je ne pouvais respirer qu'avec beaucoup de difficulté ; je n'avais aucun appétit et mes forces diminuant de jour en jour, je tombai dans un état d'anémie qui dégénéra rapidement en phtisie pulmonaire.

De nombreux remèdes employés n'avaient amené aucune amélioration dans mon état, et je ne savais plus que faire, lorsque j'eus le bonheur de lire une de vos publications relatant un cas de guérison remarquable obtenue par l'usage de l'Emulsion Scott.



Monsieur KERBIRIOU

J'essayai de suite votre préparation, et après quelques jours de traitement, l'appétit était déjà meilleur, je me sentais plus fort, mes maux d'estomac étaient moins fréquents et ma respiration plus facile.

Encouragé et ravi de ces résultats inespérés, je continuai très régulièrement l'emploi de votre Emulsion Scott et j'ai le plaisir de vous informer que je suis aujourd'hui fort et bien portant grâce à votre bienfaisante préparation. Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments. Signé : L. Kerbiriou, Canonier breveté à bord de *la Dévastation*.

Niera-t-on, après ce récit, la supériorité de l'Emulsion Scott, contre tous les états consomptifs ?

**Rappelons** que cette préparation associe l'huile de foie de morue à la glycérine et aux hypophosphites de chaux et de soude. Très agréable au goût, elle se digère en outre sans effort, la glycérine facilitant l'absorption de l'huile, qui passe de suite dans le sang, tandis que les hypophosphites réveillent la vitalité de tout le système nerveux et, en particulier, des organes digestifs.

L'Emulsion Scott est trois fois plus efficace que l'huile de foie de morue ordinaire et comme son goût la fait accepter de tous, on peut affirmer que l'Emulsion Scott est le remède par excellence de tous les cas de faiblesse et de misère physiologique, aussi bien chez les enfants que chez les adultes et les vieillards.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 14 Avril 1899. N° 15.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le pèlerinage national d'hommes à Lourdes. *II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Nantes : Retraite des Bretons ; Morlaix : Clôture de la Mission ; Saint-Brieuc ; Ligue de défense sacerdotale. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Aix ; Bonnes pensées. *IV. Bibliographie. V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 16 Avril.* — 2e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc. Mémoire de s. Patern, Evêque *(au Propre diocésain)*.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de s. Patern et de la Croix.

*Lundi, 17.* — S. Anicet, Pape, Martyr. Simple. Rouge. — ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 18.* — Office de la férie. — ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

*Mercredi, 19.* — Office de la férie. — ou Office votif de s. Joseph ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 20.* — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 21.* — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Samedi, 22.* — S. Soter et s. Caius, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Dimanche, 23.* — Patronage de saint Joseph.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Lampaul-Ploudalmézeau..... 16, 17 et 18 Avril.
Plouvorn..... 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Le pèlerinage national d'hommes à Lourdes.

I. Pèlerinage effectif. — Pour en rappeler le but et l'opportunité, nous ne pouvons mieux faire que de citer ces paroles du vénérable Mgr Fiard, Evêque de Montauban, à ses diocésains : « Dans un moment où le trouble et l'inquiétude se manifestent de toutes parts, où les plus fermes esprits ne peuvent dissimuler leurs tristes pressentiments et s'inquiètent du lendemain, comment les âmes chrétiennes n'éprouveraient-elles pas le besoin de recourir à la miséricorde de Dieu, par l'intercession de l'auguste Reine du Ciel ? La prière n'est-elle pas la suprême ressource que la Providence nous offre dans toutes les épreuves, dans toutes les peines, dans tous les dangers ?

Puisque c'est tout à la fois au nom de la Religion et au nom de la Patrie qu'on fait appel à notre dévouement, nous aurons à cœur de remplir fidèlement tous les devoirs que nous impose notre double titre de Catholiques et de Français.

La France et l'Eglise ! Oui, nous les aimerons toujours. C'est sous l'inspiration de cet amour que nous nous imposerons les sacrifices et les fatigues inséparables d'un tel voyage. Et lorsque nous nous trouverons réunis avec cette foule innombrable de vrais Chrétiens accourus de tous les points de la France, nous ranimerons tout ce qu'il peut y avoir dans nos âmes de ferveur et de confiance. D'un cœur unanime, nous ferons monter vers le trône de la Vierge Immaculée nos plus ardentes supplications. Nous la conjurerons de mettre un terme aux jours malheureux que nous traversons ; de faire cesser au milieu de nous ces divisions et ces luttes, qui affaiblissent et déshonorent notre Patrie ; en un mot, de faire rentrer la France dans les traditions de son passé, afin qu'elle puisse reprendre le cours de ses glorieuses destinées. »

II. Prière en union avec les pèlerins. — Toutes les personnes qui ne peuvent pas prendre part au pèlerinage sont invitées à faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, en récitant, chaque jour, du 16 au 24 Avril, la prière suivante :

« Nous, catholiques français, fidèles au souvenir de la consécration nationale faite, il y a trois siècles, à Marie reine de France ; profondément touchés des marques de tendresse qu'elle nous a prodiguées en ce dix-neuvième siècle, spécialement à Lourdes ; regrettant de ne pouvoir nous unir aux hommes de France qui doivent aller prier à Lourdes pour la Patrie, nous nous unissons à eux de tout notre cœur et nous voulons qu'ils nous représentent à ses pieds.

O Notre-Dame de Lourdes,

Nous nous consacrons à vous et nous vous consacrons la France.

Nous crions vers vous, au milieu de nos angoisses.

Nous vous supplions d'être encore et toujours notre avocate près de votre divin Fils. Ayez pitié de notre Patrie. O vous qui avez guéri tant de malades, sauvez-la !



Donnez, donnez la France, qui vous appartient à tant de titres, au Sacré-Cœur de Jésus, afin qu'elle reprenne ses traditions chrétiennes et accomplisse la mission providentielle que lui a confiée le Christ qui aime toujours les Francs !

O Notre-Dame de Lourdes, soyez notre salut !

O Sacré-Cœur de Jésus, régnez sur la France et sur le monde entier ! »

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées** : I. Pèlerinage national d'hommes à Lourdes ;
II. Retraites des Bretons : à Angers-Trélazé, du 9 au 30 Avril ;
— à Nantes, du 16 au 23 Avril ;
III. Les retraites de première communion.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 17,* à 7 h. 1/2, réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe, instruction et Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

**Pèlerinage de Lourdes.** — C'est dimanche prochain que part de Quimper et de Landerneau notre pèlerinage d'hommes. Nous pouvons donner, dès maintenant, les heures de départ et d'arrivée.

| STATIONS | | TRAIN de LANDERNEAU | TRAIN de QUIMPER |
|---|---|---|---|
| Landerneau | *16 Avril* | 6 h. 35 soir | » » |
| Dirinon | | 6 54 | » » |
| Daoulas | | 7 6 | » » |
| Hanvec | | 7 21 | » » |
| Quimerc'h | | 7 40 | » » |
| Pont-de-Buis | | 7 54 | » » |
| Châteaulin | | 8 6 | » » |
| Quéménéven | | 8 31 | *16 Avril.* |
| Quimper | | 8 55 | 7 h. 10 soir |
| Rosporden | | 9 37 | 7 41 |
| Bannalec | | 10 » | 8 » |
| Quimperlé | | 10 24 | 8 20 |
| Lorient | | 10 57 | 8 51 |
| | | *17 Avril.* | |
| Auray | *Arrivée* | 12 6 mat. | 9 41 |
| — | *Départ* | » » | 9 49 |
| Vannes | | 12 38 | 10 13 |
| Questembert | | » » | 10 53 |
| Redon | | 1 53 | 11 26 |
| | | | *17 Avril.* |
| Nantes | *Arrivée* | 3 55 | 1 27 mat. |
| — | *Départ* | 4 15 | 1 46 |
| Bordeaux | *Arrivée* | 4 1 soir | 12 44 soir |
| — | *Départ* | 4 11 | 12 54 |
| | | *18 Avril.* | |
| Lourdes | *Arrivée* | 12 5 mat. | 9 6 soir |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



On rappelle que MM. les Vicaires capitulaires ont bien voulu autoriser à réciter les prières de l'*Itinéraire, In viam pacis,* et à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement, dans toutes les paroisses, à l'occasion du départ des pèlerins. Il est bon que tous les fidèles du diocèse s'unissent de cœur et par la prière à ceux qui vont le représenter, aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

Nous avons lieu d'espérer que nos mille Bretons (1), *arrivant les premiers à Lourdes* (2), pourront avoir, *mardi matin,* une réunion particulière, soit à la Grotte, soit dans l'une des églises. On pourra le savoir, en lisant le tableau qui sera affiché à la porte de la Basilique et à celle du Rosaire.

Pendant le séjour à Lourdes, d'autres réunions particulières seront demandées aux Pères de la Grotte ; elles ne pourront guère être nombreuses, à cause de l'affluence extraordinaire de pèlerins. Sur l'esplanade du Rosaire, on placera une inscription pour chaque diocèse. C'est là que chaque Directeur retrouvera ses pèlerins et pourra leur donner ses avis.

Il y aura d'ailleurs, chaque jour, de grandes et belles manifestations générales, particulièrement les cérémonies de la *Profession de Foi,* de la *Réparation,* de la *Consécration* au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de Lourdes, et du *Renouvellement des vœux du Baptême.* Ces grandes manifestations réaliseront toutes les espérances et produiront dans les âmes de tous les pèlerins les plus saintes émotions et les plus grands fruits de salut.

De plus, une heure spéciale sera donnée à chaque groupe devant le Saint-Sacrement, qui sera exposé nuit et jour, dans l'église du Rosaire.

Nous avons le ferme espoir que nos Bretons se feront remarquer, à Lourdes, par leur bonne tenue, leur grand esprit de foi et leur piété. Tous s'approcheront de la Sainte-Table, plusieurs fois, et nos prêtres si zélés s'emploieront avec joie à entendre les confessions de leurs pèlerins bretons. Comme par le passé, un manuel et un insigne seront distribués, au départ, à chaque pèlerin.

C.

---

**Nécrologie.** — I. M. DANIÉLOU, *Recteur de Saint-Marc.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un de nos vénérables confrères, aimé de tous, M. Daniélou, Recteur de Saint-Marc, près Brest. Il était, depuis 26 ans, à la tête de cette paroisse qu'il a vue s'agrandir et où il a su, à mesure des besoins nouveaux, créer les œuvres nécessaires pour y répondre. Nous rappellerons ici spécialement les deux écoles chrétiennes qu'il a établies et qui demeureront comme un vivant souvenir de son zèle et de son dévouement au bien des âmes.

Né à Saint-Thégonnec, le 2 Août 1826, ordonné prêtre le 28 Juillet 1850, M. Daniélou (Pierre) fut d'abord précepteur, puis

(1) Le chiffre exact, au moment où nous écrivons, est 1047. N. R.
(2) Sur 53 trains annoncés, les nôtres arrivent les premiers.



vicaire successivement au Faou, à Plouescat et à Plougnerneau. Nommé recteur de Pencran, en 1865, il fut transféré, en 1873, à Saint-Marc, où il vient de mourir, après quelques jours de maladie.

Son enterrement a eu lieu, hier, jeudi, à 10 heures.

II. LE R. P. VITEL, *S. J.* — Au moment où paraissait notre dernier numéro, nous apprenions avec une douloureuse surprise la mort du R. P. Vitel, de la Compagnie de Jésus, décédé à Brest, dans sa 60e année.

Né à Pontrieux (Côtes-du-Nord), le 15 Février 1840, il avait passé dans notre diocèse une grande partie de sa jeunesse : à Morlaix, où sa tante la Révérende Mère Vitel, supérieure de l'Hospice, a laissé une mémoire toujours vénérée, et à Saint-Pol-de-Léon, où il fit ses études. Nous savons personnellement combien il était resté attaché à ce collège, et avec quel bonheur il avait accepté d'y prêcher la prochaine retraite aux élèves.....

Entré dans la Compagnie de Jésus, en 1859, le R. P. Vitel, par ses aptitudes spéciales, son entrain, son amour des jeunes gens, était désigné surtout pour les œuvres d'éducation. Après plusieurs années de stage dans diverses maisons de la Compagnie, il fut préfet des études à l'Ecole de Notre-Dame du Bon-Secours, à Brest, puis supérieur de Saint-François-Xavier, à Vannes, en 1881-82. Celui qui écrit ces lignes y fut son collaborateur, dans des circonstances particulièrement difficiles ; il ne sera démenti par aucun de ses collègues d'alors, en disant que le R. P. Vitel fut pour tous le plus paternel des supérieurs, ou mieux le plus attentionné des confrères.

Depuis le commencement de cette année scolaire, le R. P. Vitel était revenu à Brest, où ses anciens élèves le revoyaient avec bonheur et où les écoliers actuels avaient vite appris à l'aimer... Doué d'un réel talent de musicien, l'excellent religieux a composé plusieurs œuvres remarquables, entre autres une messe en *ut mineur,* qui a été exécutée, le dimanche de Pâques, à Saint-Louis..... C'est du haut du ciel, nous l'espérons, que le bon P. Vitel a entendu son œuvre. Emporté, en cinq jours, par une fièvre compliquée de pneumonie, il est mort pieusement, le Samedi-Saint, au matin, après avoir reçu, en pleine connaissance, les sacrements de l'Eglise et fait, à diverses reprises, devant ceux qui l'assistaient, le sacrifice de sa vie.

III. LA RÉVÉRENDE MÈRE DE LA GUIBOURGÈRE. — Les journaux nous apprennent la mort d'une religieuse du Sacré-Cœur, bien connue également dans notre ville et toute la région, la Révérende Mère Blanche de la Guibourgère. Elle a rempli pendant longtemps les importantes fonctions de maîtresse générale, dans plusieurs maisons de son ordre, notamment à Nantes, à Rennes et à Quimper, à la très grande satisfaction des familles et au très grand bien de ses élèves.

Il y a onze ans, elle sollicita la faveur de partir pour les mis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sions ; la Très Révérende Mère générale l'envoya d'abord à Buenos-Ayres, où elle resta près de dix ans et, en dernier lieu, à la maison très florissante de Chillan, au Chili. C'est là qu'elle est morte, le jour de l'Annonciation de la Très Sainte-Vierge, dans l'exercice de sa charge, laissant des leçons et des exemples qui porteront leurs fruits. R. I. P.

La vénérée défunte était la sœur unique de M. l'abbé de la Guibourgère, Curé de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, connu pour son dévouement aux œuvres et, en particulier, à l'Œuvre des Bretons émigrés dans la capitale.

---

Nantes. — **Retraite des Bretons.** — Comme les années précédentes, la *Semaine religieuse* de Nantes annonce, en français *et en breton*, la retraite donnée dans la chapelle des Religieuses de la Retraite, à nos compatriotes de Basse-Bretagne.

Cette retraite commence dimanche prochain, 16 Avril, à 3 heures. Les jours suivants, les exercices auront lieu à midi et demi et à 7 heures et demie du soir.

Les prédications seront faites par le R. P. Bourdoulous, Jésuite, de la résidence de Quimper. Nous recommandons d'une manière spéciale cette retraite aux prières de toutes les âmes pieuses.

---

Morlaix. — **Clôture de la Mission.** — Nous empruntons à *La Résistance* le beau et intéressant compte-rendu qu'elle a donné de « la journée du Dimanche, 2 Avril » :

« Le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ est maître ! » Telle était la pensée qui venait naturellement à l'esprit ; tel était le cri qui montait du cœur aux lèvres, dans la fête si belle que Morlaix a célébrée, dimanche, pour clôturer les exercices de sa grande Mission. Depuis les jours inoubliables du centenaire de Notre-Dame du Mur, il ne nous avait pas été donné d'assister à un spectacle plus magnifique et plus impressionnant. Un peuple entier était là, debout, pour témoigner de sa foi à Jésus-Christ ressuscité et Roi du monde, et de sa reconnaissance envers les excellents Pères Rédemptoristes, dont la parole apostolique avait remué tant d'âmes pour leur donner la vie...

Mais procédons avec ordre, et retraçons aussi fidèlement que possible le spectacle que nous avons eu sous les yeux, en ce saint jour de Pâques.

Dès le matin, les trois églises de la ville s'étaient emplies, à chaque heure, de la foule des fidèles avides de participer au banquet eucharistique. La cérémonie de la communion des hommes avait été réglée partout pour sept heures ; et rien ne fut plus édifiant, rien ne marqua plus visiblement les fruits obtenus par la Mission, que cette multitude de chrétiens appartenant à toutes les fortunes et à toutes les situations, venus pour remplir le devoir pascal, devoir que beaucoup parmi eux avaient peut-être négligé,



durant de nombreuses années. Nous en avons reconnu qui pleuraient de joie, de se voir redevenus les amis de Dieu et les convives du sacré festin. Première récompense de cette bonne volonté que le divin Maître accueille et bénit toujours, et à laquelle il promet de tenir ouvertes les routes du salut. Puissent nos braves Morlaisiens, qui ont fait leur Mission, ne s'en écarter plus jamais !

La journée du samedi s'était passée tout entière à préparer et à purifier ces hommes ; et, jusqu'après minuit, les zélés missionnaires étaient restés au confessional. Le chiffre élevé des communiants a prouvé combien ce travail avait été fructueux.

Nous ne dirons rien de la grand'messe, célébrée dans les trois églises littéralement combles, avec la pompe la plus solennelle. C'était au programme de l'après-midi et à la plantation de la Croix de Mission, que, d'avance, se portaient l'attention commune et les principaux préparatifs.

Le haut du perron de Saint-Melaine était devenu, depuis quelques jours, un chantier où s'étaient élevés, pièce par pièce, le piédestal, le fût et le chapiteau d'un beau Calvaire. Le Christ, d'un talent achevé, en granit de Kersanton, comme le reste, avait été placé dans l'église Saint-Melaine, debout, contre le pilier du chœur, du côté de l'Evangile. Là, durant deux jours, un défilé ininterrompu de fidèles était venu admirer l'œuvre du sculpteur breton si connu, M. Larhantec, et réciter des prières.

Après la grand'messe du dimanche de Pâques, le Christ fut déposé sur le brancard, orné de draperies rouges, de feuilles vertes et de bouquets, qui devait servir à le porter en procession ; et le tout fut mis sur une estrade, à l'entrée de la grande nef.

Les Vêpres se chantaient, à 2 heures. Mais l'office était à peine commencé, que déjà arrivaient prendre rang, pour la procession générale, les processions particulières de Saint-Matthieu et de Saint-Martin. Les rues étaient superbement décorées. La rue Saint-Melaine se distinguait entre toutes par ses guirlandes entrelacées, formant un dôme de verdure, pendant que les maisons disparaissaient sous des tentures parsemées de fleurs. Sur tous les points du parcours, aux fenêtres ou aux balcons, c'étaient des oriflammes et des festons ; et, si l'on tient compte du caractère improvisé de cette ornementation, du peu de temps qu'on avait eu pour la préparer, on doit reconnaître qu'à part certaines maisons dont la nudité faisait tache, et laisserait craindre qu'elles abritent des gens mécontents de la Mission, les habitants des quartiers, où a passé le Christ, avaient fait aussi bien, sinon mieux, les choses, qu'on ne les fait pour la Fête-Dieu.

La procession de Saint-Martin prit la tête du cortège, avec la longue file de ses croix, de ses bannières et de ses statues. Les clairons et les tambours de son patronage, auxquels s'étaient joints quelques instrumentistes du patronage de Saint-Melaine, précédaient son clergé.

Puis venaient les enfants de l'école des sœurs du Saint-Esprit, de la rue de Ploujean, les jeunes filles de la Persévérance et les

Archives diocésaines de Quimper et Léon



enfants de Marie de Saint-Melaine, suivies des garçons du catéchisme de M. Corvez et du groupe du Patronage.

Marchait ensuite toute la procession de Saint-Matthieu, comprenant l'école de Notre-Dame du Mur, la Congrégation de la Sainte-Vierge, le Syndicat de l'Aiguille, le Tiers-Ordre et les membres du Cercle ouvrier.

Une musique, composée d'artistes de bonne volonté, et dont il avait fallu hâter le groupement et la formation, pour parer à la défection de la musique municipale, sur le concours de laquelle on avait d'abord compté, s'avançait à cette place et jouait fort bien les morceaux de son répertoire, sous la direction du dévoué M. Mack.

Venaient alors, en un faisceau compact et imposant, les hommes qui devaient porter le Christ. Ils étaient soixante-douze au moins de chaque paroisse : d'abord, ceux de Saint-Martin et ceux de Saint-Matthieu, précédés de la Croix, et la poitrine ornée d'une médaille de N.-D. du Perpétuel Secours. Le drapeau national, en soie frangée d'or, avec l'image du Sacré-Cœur, était tenu par trois jeunes gens du Patronage de Saint-Melaine, immédiatement devant le Christ ; et celui-ci s'avançait lentement, encadré dans une haie d'honneur, ou fièrement soutenu par les soixante-douze porteurs de Saint-Melaine, ayant à la boutonnière une croix surmontée d'un nœud de couleur rouge, bleue ou jaune, suivant les différences de taille.

Il était entendu que tous les hommes devaient porter le Christ, sur le terrain de leurs paroisses respectives.

2 h. 1/2 sonnaient, quand le Christ fit sa sortie de l'église Saint-Melaine. Un nombreux clergé suivait sur deux rangs, et Mgr Dulong de Rosnay, en soutane violette et revêtu de la chape, présidait, ayant derrière lui une foule immense, en tête de laquelle un très grand nombre d'hommes.

La marche du cortège se fit lentement, au chant des cantiques, et au son des instruments de musique, par la rue Saint-Melaine, la place de Viarmes, la rue au Fil, la place des Jacobins, la rue d'Aiguillon, le Dossen, les Halles, la Grand'Rue, la place Emile-Souvestre, la place Thiers (du côté de Saint-Martin), le quai de Léon, jusqu'à l'extrémité de la place Cornic, et le quai de Tréguier, pour arriver au bas du perron de Saint-Melaine. Les abords du perron étaient gardés, et la place qui précède dégagée, autant que possible, par les soins des agents de la police, dont il faut louer les efforts et le bon vouloir dans la circonstance. C'est ainsi que la procession put défiler, sans trop d'encombre, jusqu'à l'arrêt du Christ au pied des marches.

Là, les ouvriers de M. Larhantec, aidés des hommes de la paroisse, lui firent gravir l'escalier, au chant du cantique : « Nous voulons Dieu », et l'on procéda à l'installation du Christ sur la colonne qui l'attendait.

Au bout d'un quart d'heure environ, Mgr Dulong de Rosnay pouvait bénir le nouveau calvaire. L'image de Jésus-Christ se



dressait, superbe et triomphante, sur ce trône que lui a élevé la piété morlaisienne, et elle étendait ses bras, non plus comme dit l'Ecriture, « vers un peuple incrédule et rebelle, » mais vers des rachetés, pleins de foi, de reconnaissance et d'amour.

Cette pensée fournit au R. P. Hossart, supérieur de la Mission, le thème d'une allocution très belle et tout émue, que sa voix retentissante porta bien loin dans la foule qui remplissait la place Thiers. On n'oubliera jamais le spectacle qui s'offrit aux yeux, en ce moment : la place était noire de monde ; des grappes de curieux se suspendaient le long de la venelle de la Roche, en face ; les employés du chemin de fer assistaient eux-mêmes à la scène, du haut du viaduc ; les fenêtres et les balcons, de tous côtés, étaient bondés ; du bas au haut de l'escalier qui conduit à l'église, et que décoraient des oriflammes, avaient pris place, sur la première plateforme, les musiciens ; de chaque côté et au sommet des degrés, les porteurs du Christ ; et au milieu, sur le troisième palier, Mgr Dulong de Rosnay, avec la croix à sa droite, le drapeau national à sa gauche, et le clergé tout autour. Du haut d'une petite chaire, ornée de draperies et appuyée contre la balustrade de granit qui borde l'escalier du côté du viaduc, le R. P. Hossard dit aux habitants de Morlaix, s'ils ne voulaient pas démentir un jour le triomphe qu'ils venaient de décerner à Jésus-Christ, ce qu'ils devaient demander au Christ de la Mission : les petits-enfants, une instruction chrétienne ; la jeunesse, la pureté et des habitudes honnêtes ; l'âge mûr, la force du bon exemple et la fidélité au devoir ; la vieillesse, une sainte mort. Puis, il termina en jetant, jusqu'à trois reprises, le cri de « Vive Jésus-Christ ! » que la foule répéta, chaque fois, avec une émotion et un enthousiasme indescriptibles. La musique entonna le cantique « Dieu le veut, soyons tous les amis de la Croix », auquel le peuple entier mêla sa voix, et les processions reprirent chacune le chemin de leurs églises.

Pas un cri discordant n'était venu troubler la majesté de cette cérémonie, ni altérer le bonheur et le ravissement qui se lisaient sur tous les visages.

Le soir, à 8 heures, les trois églises étaient trop petites pour contenir la multitude qui voulait voir, une dernière fois, les bons Pères Rédemptoristes, entendre leurs adieux et recevoir la bénédiction papale.

Ces dévoués missionnaires ont dû partir, dès le lendemain matin. Les cloches les ont accompagués de leurs plus belles sonneries, au moment où ils ont pris la route de la gare ; et là, au train de 11 heures, le concours d'une foule sympathique et émue leur a démontré que le bien qu'ils ont fait à Morlaix, pendant la Mission, n'est pas près d'être oublié ni perdu. Le Christ règne !..... Il le fera toujours en dépit de ses ennemis..... Puisse le nombre de ces derniers diminuer encore parmi nous ! Puisse le Christ, du haut de sa Croix, laisser tomber, aujourd'hui comme autrefois, en faveur des pauvres égarés ou obstinés, cette parole de miséricorde : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

UN TÉMOIN.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Saint-Brieuc. — **Profession religieuse.** — Le mercredi de Pâques, 5 Avril, a eu lieu, à la Maison principale des Filles du Saint-Esprit, une profession de 28 religieuses, sous la présidence de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc. Parmi les prêtres venus pour la cérémonie, on en remarquait plusieurs du diocèse de Quimper, entre autres M. Treussier, chanoine honoraire, directeur au Grand-Séminaire et M. le Curé de Douarnenez, qui assistaient Sa Grandeur pendant la sainte messe.

A la fin du repas qui réunit les témoins de cette fête, dans une des salles du nouveau noviciat, les nouvelles professes vinrent remercier Monseigneur, et « M. l'abbé Morelle, Archidiacre de Saint-Brieuc, supérieur ecclésiastique de la Congrégation, exprima en leur nom, à Sa Grandeur, leur joie profonde. Après avoir rendu hommage aux parents chrétiens, aux prêtres zélés du diocèse de Saint-Brieuc, de Quimper et de Vannes qui secondèrent l'action de l'Esprit-Saint sur les âmes de ces jeunes filles, il sut trouver de ces accents éloquents qui font vibrer les cœurs, en racontant le touchant pèlerinage de la Révérende Mère Générale au Sacré-Cœur de Montmartre. Elle venait au sanctuaire bâti en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la France pénitente et dévouée, déposer entre les mains du R. P. Lemius les médailles arrachées à l'admiration de l'Académie et du pouvoir par l'héroïsme des religieuses qui, dans les hôpitaux et au chevet des cholériques, affrontèrent mille fois la mort.

« Tandis que des applaudissements répétés saluaient ce magnifique mouvement oratoire, Monseigneur se leva pour dire aussi sa joie, en reprenant la phrase même par laquelle M. l'abbé Morelle avait commencé son allocution dans notre vieille langue celtique. Il y ajouta l'affirmation de son inaltérable dévouement à la cause de la justice et de la liberté, en déclarant par une sorte de serment solennel qu'il défendrait cette double et noble cause, en soutenant jusqu'à la mort ses Congrégations persécutées.

« Comme l'avait justement dit M. l'Archidiacre de Saint-Brieuc, ces persécutions excitent dans les âmes de nos jeunes filles de Bretagne une sainte et noble émulation et les porte à se consacrer, plus nombreuses que jamais, au service de la sainte Eglise.

« La fête du 5 Avril à la Maison principale des Filles du Saint-Esprit l'a encore prouvé avec une décisive éloquence. »

(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

Voici les noms des nouvelles Filles du Saint-Esprit appartenant à notre diocèse :

Sœur Pierre du Sacré-Cœur Rozec, de Saint-Méen ;
Sœur Hélène-Augustine Caër, de Plougourvest ;
Sœur Saint-Victorin Midy, de Poullan ;
Sœur Euphrasie-Hervé, de Melgven ;
Sœur Alain-Joseph Le Bars, d'Audierne ;
Sœur Marie de Saint-Germain Quéméneur, de Cléder ;
Sœur Saint-Ergat Gourlaouen, de Pouldergat ;



Sœur Saint-Guénal Bariou, de Pouldergat ;
Sœur Sainte-Françoise Branellec, de Morlaix.

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — Nos lecteurs savent que, à la suite d'un article outrageant sur la statue de Notre-Dame du Mur, patronne de Morlaix, paru dans l'*Aurore*, M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre, a poursuivi l'auteur de l'article et le gérant du journal.

L'affaire vient, aujourd'hui vendredi, devant la Cour d'assises du Finistère, et sera soutenue par Me de Chamaillard, sénateur.

La Ligue de défense sacerdotale du diocèse de Quimper a fait publier, à cette occasion, une *Notice sur la statue de Notre-Dame-du-Mur*, écrite par un de nos archéologues les plus compétents, avec deux photographies de la statue, fermée et ouverte.

Nos lecteurs aimeront à trouver ici cette notice intéressante et bien de circonstance.

La statue, vénérée à Morlaix sous le vocable de Notre-Dame-du-Mur, provient de la vieille église du Mur, fondée en 1275, dédiée en 1468, et démolie pendant la Révolution. Cet édifice portait cette dénomination d'église du Mur, parce qu'il était construit sur le rempart de la ville, presqu'au pied du château.

La statue est maintenant conservée dans une chapelle bâtie derrière le chevet de l'église paroissiale de Saint-Mathieu ; elle est l'objet d'une grande dévotion, et est considérée comme le palladium de la cité.

Cette image représente la Sainte-Vierge assise, allaitant l'Enfant-Jésus, qu'elle porte sur ses genoux. Comme facture artistique, elle est très remarquable par la noblesse des traits et de la pose, par le style et la souplesse des draperies, et, s'il est difficile de lui assigner une date exacte, le caractère de la sculpture semble indiquer qu'elle appartient à la fin du XIVe siècle, ou au commencement du XVe.

Cette statue offre une particularité que l'on retrouve en quelques autres de ce pays et en différentes contrées, particulièrement dans le Nord de l'Italie : elle est ouvrante, ou à armoire, c'est-à-dire que les draperies du buste et de tout le corps peuvent s'ouvrir à deux battants sur charnières, et présentent alors l'aspect d'un triptyque, renfermant, dans le panneau du milieu, une représentation sculptée de la Sainte-Trinité, et sur les volets ou panneaux latéraux, six scènes en peinture d'une extrême finesse.

Dans la Sainte-Trinité, le Père-Éternel est assis sur un trône, drapé d'une robe, à plis élégants et d'un ample manteau, tenant des deux mains son divin Fils crucifié, et ayant le Saint-Esprit sur la poitrine sous forme de colombe.

Les six tableaux, qui rappellent les finesses de Memling et des primitifs de l'Ombrie, représentent : 1° l'Annonciation ; 2° la Nativité ; 3° la Présentation au temple ; 4° la Flagellation ; 5° la Résurrection ; 6° la Descente de N.-S. aux limbes.

La figuration de la Sainte-Trinité dans cette statue s'explique par ce fait que, l'église collégiale du Mur devint le lieu de réunion de la confrérie de la Trinité, érigée par Hamon, vicomte de Léon, en 1110, dans l'église de Saint-Mathieu, et transférée au Mur, en 1295, par Jean II, duc de Bretagne. C'était à l'origine, comme une sorte de société de secours

Archives diocésaines de Quimper et Léon



mutuels, et plus tard elle devint comme une corporation ayant pour but la protection du commerce du fil et de la toile, objet d'un transit considérable, et source d'une véritable richesse pour la ville de Morlaix. Il n'est pas étonnant que cette confrérie de la Trinité ait voulu réunir et grouper, dans le même objet, la Vierge qu'elle honorait comme sa patronne, et le Mystère qu'elle vénérait, et dont elle avait pris le vocable.

Ces exemplaires de Vierges ouvrantes étaient plus fréquents autrefois ; nous en trouvons encore deux autres dans la région : un à l'église de Bannalec, datant du commencement du XVIIe siècle, et un second à Notre-Dame de Quelven, près de Pontivy, d'une époque plus ancienne et remontant, comme Notre-Dame-du-Mur, au XVe ou au XIVe siècle.

Dans la Vierge de Bannalec, les sujets représentés en sculpture sont le Crucifiement au milieu, et sur les panneaux latéraux quatre scènes de la Passion.

A Quelven, centre d'un important pèlerinage, on trouve, également, sur les panneaux de la statue, des scènes sculptées de la Passion et de la Résurrection du Sauveur, la résurrection des morts et le jugement dernier.

En tout cela on ne peut trouver rien d'inconvenant, rien que de conforme à des traditions et à des usages fort respectables.

A propos de l'article inconvenant et inexact du journal l'*Aurore*, en dehors du cas d'outrage au culte et au clergé, il y a d'autres considérations élevées et très graves que l'on ne peut passer sous silence (1).

Nos monuments d'architecture, de peinture et de sculpture forment un patrimoine artistique, et comme une propriété spéciale des habitants du pays ; il y a des lois et des règlements pour les protéger contre toute destruction et toute détérioration matérielle ; il y a des commissions, des sociétés spécialement chargées d'en avoir la garde. Or, il semble que la détérioration matérielle ne soit pas le seul dommage qu'on puisse infliger à ces œuvres. Une description fausse et fantaisiste, une interprétation mensongère de la représentation exécutée par nos anciens peintres et sculpteurs, constituent un travestissement, une dénaturation de cette œuvre, un véritable dommage infligé à cet objet.

Toute œuvre d'art, comme toute œuvre littéraire, peut être soumise à une appréciation honnête et intelligente. Mais si celle-ci, au lieu de rester dans ces justes limites, va jusqu'à la falsification, jusqu'à la charge inconvenante et malveillante, de même qu'un auteur et un éditeur peuvent réclamer et poursuivre, de même aussi, quand il s'agit de nos œuvres monumentales et artistiques, il n'est pas admissible qu'un touriste ou un reporter, qui ne connait pas le premier mot de l'histoire de l'art, puisse venir, à son aise, fausser et salir les notions qui ont cours dans le peuple, les données et théories soutenues et professées par les savants. Il peut donc être du droit et du devoir de la Commission des Monuments historiques, de la Société française d'Archéologie et de la Société Archéologique du Finistère, d'intervenir en l'affaire présente, et de réclamer des dommages et intérêts pour la dépréciation causée à un objet d'art monumental, commis à leur garde et à leur protection.

Lorsque, dans le courant de Juin 1896, la Société française d'Archéologie tint, dans la ville de Morlaix, la 63me session de ses Congrès annuels, les membres du Congrès visitèrent les différents monuments de la localité et les rues curieuses bordées de pittoresques maisons du

(1) Nous ne pouvons pas décemment reproduire ici l'article de *l'Aurore* du 2 Février. Il en sera donné lecture à ceux qui auront le devoir de juger, et de l'apprécier, en leur âme et conscience. L. R.



Moyen-Age. On se porta aussi à la chapelle du Mur, pour voir la vieille statue de Notre-Dame. Elle fut ouverte pour en faire admirer les sculptures et les peintures intérieures, et parmi les archéologues présents, pas un seul n'eut l'idée d'y rien voir d'irrespectueux ni d'inconvenant. Tous, au contraire, furent heureux de reconnaître là un spécimen précieux de l'art ancien, si bien exécuté et si bien conservé. Il faut, cependant, noter que, dans cette réunion d'une centaine de savants, se trouvaient représentées toutes les opinions politiques, sociales et confessionnelles, et malgré cette diversité de croyances, tous furent unanimes à exprimer leur admiration. J.-M. A.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — L'anniversaire du couronnement de Léon XIII n'ayant pu être fêté le 3 Mars, à cause de sa maladie, la célébration en a eu lieu le mardi, 11 Avril, fête de saint Léon le Grand.

A cette occasion, le Pape a reçu en audience solennelle les cardinaux et plusieurs évêques et prélats. Dans sa réponse au discours du Cardinal doyen, lue par un camérier secret, Léon XIII a remercié les membres du Sacré Collège : « Il voit, dit-il, dans la conservation de sa santé, l'œuvre de la Providence, qui le soutient d'une façon si extraordinaire ; les témoignages qui lui sont venus, pendant sa maladie, de toutes les parties de la chrétienté, l'ont vivement touché et consolé. » On a remarqué que le Pape a insisté sur cette assurance qu'étant complètement guéri, il a repris la direction de toutes les affaires de l'Eglise.

Sa Sainteté s'est entretenue d'une façon enjouée avec les cardinaux, puis elle a admis à lui baiser la main les personnes présentes, 200 environ, ayant un mot aimable pour chacune.

Tout promet pour dimanche, une grande et joyeuse solennité. On sait que, ce jour-là, le Pape doit descendre à la Basilique de Saint-Pierre ; 50.000 billets ont été distribués pour cette cérémonie, qui empruntera un caractère particulièrement touchant au souvenir de la récente maladie du Saint-Père.

---

Aix. — Monseigneur l'Archevêque d'Aix, dans son dispositif du Carême, a fait à son clergé une recommandation qu'il est bon de mettre sous les yeux des fidèles des autres diocèses :

« Nous avertissons MM. les Curés qu'ils ne doivent jamais admettre à la première communion les enfants qui ne remplissent pas les conditions exigées par le règlement : ils sont *seuls juges* de leur assiduité, pendant deux ans, aux catéchismes de la semaine et aux offices de la paroisse, de leur science suffisante et de leur bonne conduite : c'est pour eux et pour nous une question de conscience, sur laquelle nous ne pouvons céder.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Il vaut mieux ne pas faire la première communion, que de la mal faire : MM. les Curés doivent répéter souvent ce grave avertissement aux enfants et plus encore aux parents, qui ne se rendent pas compte de l'importance du plus grand acte de la vie.

« Ils n'auront aucun égard à la menace ordinaire : « *Mon enfant ne fera pas sa première communion.* » Ils rappelleront aussi aux pères et aux mères que le catéchisme n'étant plus appris dans les écoles communales laïques, c'est pour eux une obligation rigoureuse de conscience de l'enseigner à leurs enfants, et par conséquent de l'étudier eux-mêmes, s'ils l'ont oublié, ou s'ils ne le savent pas suffisamment. »

## Bonnes pensées.

— Comment ne pas tomber lorsqu'on ne tient qu'aux choses fragiles ?

— Dieu est amour ; quoi de plus doux que d'être à lui ?

— Prenez garde que ce n'est pas la mort, mais la surprise qu'il faut craindre. (*Fénelon.*)

**Ar Brotestantet kaset da skol ann Aviel ha da hini ar skiant-vad.** — Nous ne saurions trop recommander cette brochure, destinée à combattre les écrits de toutes sortes répandus dans nos campagnes par les Protestants ; elle réfute victorieusement leurs principales objections « par l'Evangile et le bon sens ».

Un excellent moyen de la propager, ce serait de la donner comme récompense de Catéchisme.

On la trouve à l'Imprimerie de l'Evêché, à Quimper, et dans les librairies catholiques de la région, au prix de **0 fr. 10 l'exemplaire ; 8 fr. 50 les 100.**

# BIBLIOGRAPHIE

### Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

*Sommaire du numéro du 5 Avril 1899.*

I. Bismark et la transformation de l'Allemagne : I. Les Préliminaires, par le P. H. Prélot. — II. Les Collèges chrétiens ; A propos de quelques critiques, par le P. J. Burnichon. — III. Les terres rares, par le P. J. de Joannis. — IV. La Poésie et les Poètes, par le P. V. Delaporte. — V. Madame de Maintenon : Le premier Editeur de ses Lettres. — Lettres inédites concernant le P. le Tellier, par le P. J. Brucker. — VI. Nécrologie. Le R. P. Charles Clair. — VII. Livres.

*Mgr Turinaz*, La Vie chrétienne ou la Vie divine dans l'homme. — *Dr G. Surbled*, Spiritualisme et Spiritisme. — *G. Bonneron*, Les Prisons de Paris. — *R. P. Bizeul*, Chinois et Missionnaires. — *M. Block ; A. Martin ; J. Cauvière ; Ed. Deiss ; J.-M. Charles et L. Schmitt.*

VIII. Evénements de la quinzaine.



**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N^o^ du 1^er^ Avril 1899.*

*La Vallée de la Moselle.* A la recherche des racines nationales, I, Maurice Barrès. — *Américanisme et Américains.* George Fonsegrive. — *Histoire d'une chaire de Littérature française (1843-1899)*, Louis Arnould. — *Notes campagnardes.* VI. Le Mariage de Sidone, Armand Barthe. — *L'Organisation des chemins de fer en France.* Exploitation commerciale des voies ferrées, Georges Guillaumot. — *Lettres à ma Cousine.* Petites Fées. Bonnes Vierges, Gabriel Aubray — *Chronique dramatique.* La Nouvelle Idole. Le Lis rouge, Emile de Saint-Auban. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

**LE CLERGÉ FRANÇAIS, annuaire ecclésiastique et des Congrégations religieuses pour 1899** (sixième année). 1 vol. in-8° de 1200 pages. Prix : 8 francs.

Cet Annuaire, édité les années précédentes à Paris, 19, rue Cassette, fait désormais partie des publications de la célèbre maison A. Mame et Fils, de Tours.

La nouvelle édition, revue et mise à jour avec le plus grand soin, donne, dans sa première partie, des renseignements d'intérêt général, tels que : la chronologie des papes, les noms latins des évêchés, le ministère des Cultes, la France catholique à Rome, le gouvernement de l'Eglise, les Sacrées Congrégations romaines, la liste des prêtres chargés des œuvres paroissiales militaires, etc., etc. Elle renferme ensuite, classés par diocèses, les documents les plus précis sur le haut clergé, le clergé paroissial (avec l'indication des bureaux de poste et des gares de chemin de fer), les aumôniers, les séminaires et les maisons religieuses d'éducation avec la liste des professeurs, les congrégations et les communautés avec une notice historique sur leurs origines, le but de chacune d'elles et les différents établissements qu'elles dirigent.

Dans une table spéciale placée à la fin du volume, les congrégations sont groupées par diocèses, à la suite des maisons mères dont elles dépendent.

**LA FEMME CHRÉTIENNE dans ses rapports avec Dieu, avec la société et avec elle-même**, par M. l'abbé Pioger, du clergé de Paris. Un volume in-12, **2** fr. **50**. (R. Haton, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.)

Dans les temps que nous traversons, la femme chrétienne a une mission à remplir. Elle doit être la sauvegarde de la famille, et doit s'occuper de l'éducation religieuse de l'enfance. En effet, seule, elle peut remplacer le prêtre qui n'a plus auprès de l'enfant la faculté de remplir son ministère, en dehors de quelques leçons de catéchisme. La mère chrétienne trouvera dans le livre de M. l'abbé Pioger, de quoi seconder ses efforts dans le rôle qu'elle doit remplir. Elle connaîtra mieux ses devoirs envers Dieu, envers la société et envers elle-même. Jamais ouvrage ne fut plus utile en ce moment où, de tous côtés, les associations font appel au zèle des femmes chrétiennes.

*Ouvrages nouveaux pour Bibliothèques paroissiales :*

**LE BON CHEMINEAU**, par M^me^ la Vicomtesse de Pitré, née de Ségur. Un fort volume in-12, **3** fr.

**LA DEVISE D'UN PÈRE**, par F. de Nocé. Un beau vol. in-12, **2** fr.

**ÉLISABETH**, par Lucie des Ages. Un beau volume in-12, **2** fr.

*En vente dans les Librairies catholiques.*

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# SUPÉRIEURE A L'HUILE DE FOIE DE MORUE

L'huile de foie de morue est certainement le roi des reconstituants, mais que faire quand l'estomac ne peut la supporter ? La lettre d'un aimable correspondant vous renseignera à ce sujet :

Saint-Hilarion (Seine-et-Oise), 27 Avril 1898.

Messieurs, l'année dernière à la suite d'une attaque de croup compliquée de bronchite et de stomatite aphteuse, ma fillette âgée de deux ans et demi se remettait difficilement. Elle toussait continuellement, n'avait pas d'appétit, était toujours triste, ses paupières étaient très fréquemment enflammées, et sa mine faisait peine à voir. Le médecin ordonna l'huile de foie de morue, mais il nous fut impossible d'en faire prendre à l'enfant qui avait pour ce remède une répugnance invincible. C'est alors que votre Emulsion Scott fut recommandée pour notre fillette qui ne manquait jamais de réclamer sa cuillerée quand par hasard nous oubliions de la lui donner.



Léone RISCH

Après quelque temps de traitement suivi d'une façon très régulière, l'appétit revint, la toux disparut, l'enfant était gaie et rieuse, et je suis heureux de pouvoir vous informer que, grâce à votre bienfaisante Emulsion Scott, ma fillette est actuellement en parfaite santé.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. (Signé) : Risch.

Que de fois, lorsque l'huile de foie de morue serait le plus nécessaire, on ne peut l'utiliser, soit à cause de son goût répugnant soit parce que l'estomac ne peut la digérer. Eh bien ! dans tous ces cas, l'Emulsion Scott est victorieuse, car l'Emulsion Scott n'est autre que l'huile de foie de morue présentée sous un goût agréable, légère à l'estomac et prête à l'absorption, grâce à son association avec les hypophosphites de chaux et de soude, qui remontent la vitalité nerveuse, et la glycérine qui sert de véhicule à l'huile et la fait de suite absorber par le sang. C'est ainsi que l'Emulsion Scott devient aliment par excellence et parfait instrument de la santé.

Autre fait qui a sa valeur : ceux même qui supportent et digèrent l'huile de foie de morue en nature, obtiendront de meilleurs résultats par l'usage de l'Emulsion Scott, véritable huile de foie de morue perfectionnée et complétée, et la préparation la plus pratique, la plus agréable et la plus efficace de ce précieux agent universel : l'huile de foie de morue.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.



14e Année. Vendredi 21 Avril 1899. N° 16.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.



**Sommaire.** — *I.* Contre l'alcoolisme.

*II. Chronique du diocèse :* Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Saint-Marc ; Ligue de défense sacerdotale : Ile-de-Sein ; Œuvre de l'Hommage solennel ; Avis aux communautés religieuses ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Cahors ; Deux poids, deux mesures ; Défendons-nous.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 23 Avril.* — 3e Dimanche après Pâques. Patronage de saint Joseph. Double de 2e classe. Mémoires du Dimanche et de s. Georges, Martyr.

Vêpres de s. Joseph, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de s. Georges.

*Lundi, 24.* — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.

*Mardi, 25.* — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. (Procession, comme aux jours des Rogations.) Violet.

*Mercredi, 26.* — S. Clet et s. Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Jeudi, 27.* — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 28.* — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 29.* — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

*Dimanche, 30.* — 4e Dimanche après Pâques. Ste Catherine de Sienne, Vierge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plouvorn..... 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 Avril.
Plozévet..... 26, 27, 28, 29 et 30 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Contre l'alcoolisme. — Le *Congrès international contre l'alcoolisme*, qui vient de se tenir à Paris, avait réuni plus de 500 adhérents venus de tous pays : l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et les Etats-Unis y étaient surtout largement représentés.

La présence simultanée au bureau de Mgr Turinaz, du pasteur Rochat et de M. Millerand prouve assez que les mesquins soucis de la politique avaient été laissés à la porte, et qu'on était décidé à faire œuvre efficace, par l'accord de toutes les compétences et de toutes les bonnes volontés.

Inutile de dire qu'orateurs et savants ont été unanimes, dans leurs discours et dans leurs rapports, à dénoncer la gravité et l'étendue du mal.

Oui, le mal existe, il est grand. La folie et la criminalité sont en croissance. Il faut combattre l'alcoolisme, porter un remède énergique à cette intoxication dont meurt la race ; il faut à tout prix, ainsi que le disait si éloquemment M. le docteur Legrain, dans son discours d'ouverture, « vaincre cet immense accès de « folie qui entraîne tout un peuple, dans la sérénité de son « inconscience, vers la submersion finale. »

Les conséquences néfastes de l'alcoolisme ont été dès longtemps signalées par les médecins, par les sociologues, et par les philosophes ; elles sont terribles pour les peuples comme pour les individus. De ce que l'alcoolisme atteint l'homme dans son intelligence, dans son corps, il s'ensuit que ses conceptions ainsi que ses œuvres souffrent de ces atteintes ; si, d'une part, il ne transmet à ses enfants qu'un sang vicié ou anémié, d'autre part son cerveau n'enfante plus que des projets diminués, incomplets ou extravagants.

Donc, dépopulation certaine ou génération atrophiée, diminution de la qualité et de la quantité du travail, voilà les résultats sociaux inévitables de l'alcoolisme. Si on y ajoute la misère au logis, les disputes quotidiennes, les rixes, les crimes mêmes, on comprend suffisamment que cette croisade contre l'abus des boissons alcooliques ait pu réunir, en tous pays et sous la même bannière, les personnalités les plus opposées en politique ou en religion.

Ainsi, nul ne songe à nier le mal. Les ravages occasionnés par le fléau sont incontestables, les ruines sont là, s'accumulant chaque jour.

Mais où est le remède ?

Les congressistes sont venus, en grand nombre, apporter leur tribut d'expériences, de pratique personnelle. Américains, anglais, allemands, suisses ont tour à tour exposé l'économie des diverses institutions par eux fondées pour combattre le mal.

Il est bien entendu qu'on s'est occupé surtout des moyens de prévention, plutôt que de guérison. C'est, en effet, le rôle de la Ligue et de toutes les sociétés de tempérance de prévenir le mal, la guérison appartenant plus particulièrement aux médecins. Parmi ces moyens de prévention, il en est de moraux et de matériels, et des premiers le plus puissant est, sans doute, l'instruction, l'éducation de la volonté individuelle.



C'est cette volonté qu'a saluée M. le docteur Legrain, comme l'élément essentiel de régénération de la race ; c'est par la volonté que des millions d'américains — Société des Bons Templiers — sont arrivés à s'abstenir complètement des boissons distillées et fermentées, c'est-à-dire d'alcool, de vin et de bière. L'instituteur vis-à-vis de ses élèves, l'officier à l'égard de ses soldats peuvent avoir également une utile influence ; qu'ils prêchent l'horreur de l'alcool, par l'enseignement, par l'exemple, par l'image même.

Tous les orateurs ont été d'accord pour préconiser ces moyens de lutte et de propagande.

L'éminent Evêque de Nancy, notamment, a provoqué d'unanimes applaudissements, lorsqu'en un discours éloquent il a rappelé quelle avait été, à travers les âges, la sollicitude de l'Eglise catholique pour le peuple et les efforts continuels de ses pasteurs pour l'arracher aux hontes dégradantes de l'ivrognerie.

Il est un moyen plus efficace encore, que les nombreux congressistes ont signalé, mais qu'en notre malheureux pays les gouvernements feignent d'ignorer : c'est de restaurer en l'âme du peuple les croyances ébranlées ou disparues. Vous répétez, tous les jours, à cet homme, à cet ouvrier, à cette mère de famille que le but de leur vie est la plus forte somme de bonheur et de jouissances, qu'après cette vie tout est fini. De quel droit venez-vous lui dire maintenant : « Ne bois pas, ne cherche pas à t'égayer ou « à t'étourdir avec cette liqueur de feu ; pense à tes enfants, à ton « pays, qui ont besoin de la clarté de ton intelligence, de la pureté « de ton sang, de la souplesse et de la vigueur de tes muscles. « Mets en réserve toutes ces forces, n'entre pas au cabaret. » — « Ne suis-je pas libre ? vous répondra le malheureux ; ce salaire « est bien à moi, j'ai peiné, toute une semaine, dans une atmosphère de feu, mes membres sont brisés, ma gorge sèche, je veux « boire, je veux m'étourdir, oublier que demain c'est le terme et « que, là-haut sous les toits, mes enfants meurent de faim. Partout, « sur mon chemin, au bureau de tabac, à l'épicerie, à tous les « coins de rue, l'alcool, sous toutes les couleurs et à tous les degrés « d'impureté, m'offre l'oubli tentateur. Pourquoi résisterais-je ? « C'est mon bonheur à moi, et le bonheur n'est-il pas le but dernier de la vie ? Jouissons donc le plus possible, puisqu'après il « n'y a plus rien. »

Il est d'autres moyens dont le législateur pourrait user contre l'alcoolisme. Tels seraient la réduction du nombre des cabarets, la suppression, ou tout au moins, une réglementation plus étroite du privilège des bouilleurs de crû.

Mais, ici, nous abordons le terrain électoral et, dame ! lorsqu'un député est amené à choisir entre sa réélection et le vote d'une réforme, même d'intérêt aussi grave, la réforme est fort compromise.

En résumé, la lutte contre l'alcoolisme doit unir en une commune collaboration le Gouvernement et l'initiative privée, les moyens matériels appartenant plus particulièrement à l'Etat, tandis que les moyens moraux seraient surtout laissés aux ligues de

Archives diocésain[illegible] d[illegible] Quimper et Léon



tempérance, aux instituteurs de tout ordre et de toute confession et aux ministres de la Religion.

C'est surtout par le sentiment de sa dignité, par la foi en ses destinées dernières, que l'homme s'éloignera d'habitudes qui le ravalent au niveau de la bête. *(Correspondance hebdomadaire.)*

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Pèlerinage de Lourdes.** — Nos 1072 pèlerins sont partis, dimanche soir, de Landerneau et de Quimper. Tout s'est passé avec le plus grand ordre. Mercredi, nous avons reçu la dépêche suivante, datée de Lourdes, 10 h. 30 du matin :

« Voyage heureusement effectué. Affluence énorme : demain, nous serons 40,000 pèlerins présents. Hier (mardi), malgré le mauvais temps, cérémonies magnifiques : spectacle grandiose et consolant. Les Bretons enthousiasmés prient pour l'Eglise, la France, le diocèse, et demandent vos prières. Aujourd'hui (mercredi), le temps se remet. « COAT. »

Quand ces lignes paraîtront, les pèlerins seront au moment de quitter le sanctuaire de l'Immaculée Conception, pour revenir en Bretagne nous faire part des grandes et belles choses dont ils auront été les témoins. Tous nos lecteurs aimeront à les accompagner par la pensée ; nous donnons ci-après les heures de départ et d'arrivée des deux trains de pèlerinage.

| STATIONS | | TRAIN de LANDERNEAU | TRAIN de QUIMPER |
|---|---|---|---|
| Lourdes..... | *21 Avril, Départ* | 9h.25mat. | 1h. » soir |
| Bordeaux ..... | *Arrivée* | 5 2 soir | 8 » |
| — ..... | *Départ* | 5 20 | 8 25 |
| | | *22 Avril.* | *22 Avril.* |
| Nantes..... | *Arrivée* | 4 19mat. | 6 53mat. |
| — ..... | *Départ* | 5 4 | 7 20 |
| Redon ..... | | 7 25 | 9 55 |
| Questembert..... | | » » | 10 44 |
| Vannes..... | | 8 37 | 11 23 |
| Auray..... | *Arrivée* | 10 3 | 11 52 |
| — ..... | *Départ* | » » | 12 37 soir |
| Lorient ..... | | 11 3 | 1 49 |
| Quimperlé..... | | 11 34 | 2 31 |
| Bannalec..... | | 11 54 | 3 5 |
| Rosporden ..... | | 1 25 soir | 3 29 |
| Quimper..... | | 2 15 | 3 56 soir |
| Quéménéven..... | | 2 45 | » » |
| Châteaulin..... | | 3 34 | » » |
| Pont-de-Buis..... | | 3 45 | » » |
| Quimerc'h..... | | 3 56 | » » |
| Hanvec..... | | 4 12 | » » |
| Daoulas..... | | 4 26 | » » |
| Dirinon ..... | | 4 39 | » » |
| Landerneau ..... | *Arrivée* | 4 58 soir | » » |



**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Guillerm, Professeur de Cinquième au Collège de Saint-Pol-de-Léon, décédé le 14 Avril, dans sa 51e année.

Né à Pleyber-Christ, le 25 Juillet 1848, ordonné prêtre le 10 Août 1873, M. Guillerm (Claude) fut nommé, la même année, Professeur au Collège de Saint-Pol où, durant 26 ans, il s'est dévoué à l'œuvre de l'éducation chrétienne. Depuis quelques semaines, il avait dû interrompre sa classe, par suite d'une indisposition qui paraissait légère ; puis son état s'est subitement aggravé et il est mort, le 14 Avril, à Roscoff, où il avait coutume de passer ses vacances. R. I. P.

**Nomination dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, M. Coat (Charles), Sous-Principal au Collège de Saint-Pol-de-Léon, a été nommé Recteur de Saint-Marc.

SAINT-MARC. — **Service de huitaine.** — On nous prie d'annoncer que le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Daniélou, mort Recteur de Saint-Marc, aura lieu dans l'église de cette paroisse, Mercredi prochain, 26 Avril.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Nous avons rappelé, dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, l'action que M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, avait intentée au journal l'*Aurore*, pour un article honteux, publié dans ses colonnes à la date du 2 Février, sur la statue de Notre-Dame-du-Mur, et les pratiques innommables auxquelles le Curé est dit se livrer sur la statue elle-même, *à la fête de l'Immaculée-Conception*.

Comme nous l'annoncions, cette affaire est venue vendredi dernier, 14 Avril, devant les Assises. M. le chanoine Le Duc s'est présenté à l'audience, assisté de Me de Chamaillard, sénateur, et accompagné de nombreux confrères et amis, dont plusieurs venus de Morlaix. Quant à nos adversaires, fidèles à leurs habitudes, et malgré leurs promesses de comparaître, ils ont brillé par leur absence. C'est une dérobade de plus, ajoutée à tant d'autres ; on ne les compte plus.

A l'audience, la Cour a soulevé un incident de procédure et déclaré que la citation, pour n'avoir point été faite dans les délais légaux, n'était point recevable.

Des gens, pressés de se défendre et de faire la lumière, auraient demandé d'eux-mêmes à la Cour de passer outre, et on aurait plaidé au fond. C'était trop simple. Nul ne les a vus, et ils chantent victoire !

Que nos amis se rassurent ! cette victoire sera de courte durée. L'affaire va être reprise, la prescription interrompue, et justice bientôt rendue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



A l'occasion de ce procès, chaque prêtre du diocèse va recevoir, sous bande, une circulaire. Nous prions de vouloir bien la lire avant de la jeter au panier, ce qui arrive ordinairement pour les circulaires, dont on ignore la provenance. L. R.

---

Ile de Sein. — **Une œuvre digne d'intérêt.** — Tout le monde connaît, au moins de réputation, l'île de Sein, ce triste rocher, rongé sans cesse par le courant du Raz et fréquemment sans communication possible avec le continent ; véritable sentinelle avancée, dans ces parages qui méritent si bien leur renom sinistre. Il devient banal de parler de l'intrépidité des marins de l'île et de leurs sauvetages sans nombre. Leur vie est rude, car ils n'ont d'autres ressources que le produit de leur pêche ; cependant, avec une admirable générosité inspirée par leur foi vive, ils prélèvent sur leur misère l'obole de la charité, et c'est avec attendrissement que nous voyons, chaque année, les habitants de l'île de Sein — eux qui manquent si souvent du nécessaire — tenir la première place au « Tableau d'honneur » de la Propagation de la Foi, dans notre diocèse.

Or, depuis longtemps, il leur manque une chose, dont le besoin devient chaque année plus pressant : l'église actuelle n'est qu'une masure, enfouie sous terre, trop étroite de moitié et, au surplus, menaçant ruine. Pour arriver à construire une église convenable, suffisante, les « iliens et iliennes » sont disposés à tous les sacrifices ; ils donnent le terrain, extraieront eux-mêmes la pierre et la transporteront jusqu'au chantier, à dos ou à bras ; car chevaux et charrettes sont choses inconnues dans l'île. Vu l'urgence d'une reconstruction qui s'impose et devant cette touchante bonne volonté, le Recteur ne pouvait pas hésiter à se mettre à l'œuvre ; mais les ressources sont bien modiques !...

Pour des raisons faciles à comprendre, la *Semaine religieuse* s'abstient généralement de recommander les œuvres locales, si intéressantes qu'elles soient ; on nous pardonnera de faire une exception en faveur des pauvres pêcheurs de l'île de Sein, incapables de faire face à la dépense d'une nouvelle église, malgré les sacrifices héroïques qu'ils s'imposent..... Le bon Recteur nous racontait, il y a quelques jours, ce trait, bien touchant dans sa simplicité. Il demandait sa souscription à un de ses paroissiens ; celui-ci reste un moment perplexe, puis soudain promet de verser 100 francs. Ce fut le tour du Recteur de se montrer inquiet, sceptique ; mais le brave marin le rassure, en lui disant : « Si je ne puis verser ma cotisation, au jour marqué, eh ! bien, je vendrai mon habit de noces ! »

Ceux de nos lecteurs qui voudraient bien contribuer à la bonne œuvre que nous leur signalons, peuvent envoyer leur offrande directement à M. le Recteur de l'Ile de Sein. Nous nous chargeons nous-même bien volontiers de lui transmettre les aumônes qui nous seraient adressées.

---



**Œuvre de l'Hommage solennel.** — Reçu d'une « tertiaire de saint François », au nom d'un groupe de 70 personnes, de Landerneau, pour le pèlerinage spirituel à N.-D. de Lourdes, 10 fr. ; pour le pèlerinage spirituel aux Lieux Saints, 20 fr. — De Sainte-Tréphine, près Saint-Nicolas du Pélem (Côtes-du-Nord), pour 30 personnes vivantes ou défuntes, 7 fr. 20.

---

**Avis aux Communautés religieuses.** — Nous croyons devoir signaler les agissements d'une dame, qui a fait déjà des dupes dans notre région. Bien mise, de bonnes manières, versant facilement des larmes, elle se dit appelée près d'un fils militaire malade — ou revenant de lui fermer les yeux —, manquant de l'argent nécessaire pour continuer son voyage, etc... Nous mettons en garde les Communautés, auxquelles cette personne s'adresse spécialement.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

En reproduisant les paroles de l'évêque, nous venons de rappeler une date sanglante ; bientôt on ne les comptera plus. A l'Assemblée a succédé la Convention ; elle se réunit, pour la première fois, le 21 Septembre ; le lendemain, la Royauté est déclarée abolie, en attendant le crime du 21 Janvier. Les rois de l'Europe, effrayés, envahissent la France à la tête de leurs armées ; la Convention décrète une levée de 300,000 hommes ; mais la Bretagne et la Vendée refusent d'obéir à une autorité qu'elles ne reconnaissent pas, et elles s'insurgent. Bien entendu, les patriotes n'ont rien fait pour amener l'insurrection ; pauvres agneaux, ils en sont bien incapables ; les vrais auteurs, ce sont les prêtres insermentés ! et les prêtres jureurs sont les plus acharnés à répéter cette monstrueuse ineptie ; ces malheureux n'en sont que plus méprisés par les gens qui ont quelque honnêteté ou quelque bon sens.

Mais voici que la Convention ne se contente plus d'exiger le serment schismatique, elle désire voir les constitutionnels livrer leurs lettres de prêtrise et contracter mariage ; les uns s'empressent d'obéir, d'autres y mettent plus de façons, mais finissent par s'exécuter ; en somme, la très grande majorité rejette le célibat, en prétendant répudier le sacerdoce ; même des évêques, comme nous l'avons vu, se couvrirent de ce ridicule et donnèrent avec éclat ce scandale. Notre Bretagne vit ce spectacle : Minée, évêque de la Loire-Inférieure, répudia ses fonctions et s'établit comme épicier à Paris, où il est mort en 1803.

Nous n'avons pas besoin de dire que Le Coz ne se comporta point de la même manière ; ne le saurait-on pas déjà, que des traits connus de son caractère on pourrait le conjecturer avec certitude. A ce moment même, il s'occupe de déterminer les prêtres qui lui restaient à porter publiquement le costume ecclésiastique :

Archives diocésair d Quimper et Léon



puis, comme on se sert de ceci même pour l'accuser d'*incivisme*, il adresse aux administrateurs du département sa propre défense, et la termine par ces mots : « Citoyens, vos sentiments me sont connus ; ils sont sages, ils sont zélés pour le maintien de l'ordre, ils sont amis du culte catholique. Je suis donc sans inquiétude sur la dénonciation dont on me parle. » N'est-ce pas d'une adorable naïveté, cette confiance dans de tels « amis du culte catholique? »

Bientôt, nous le trouvons protestant contre l'acte qui enlève au clergé les registres de l'état civil ; puis, par son intervention énergique, il arrache à la mort quelques prêtres fidèles, en particulier M. Saudrais, recteur d'Ercé, réfugié à Fougères. Comme il aime toujours à écrire, il publie, même en ce temps troublé, une brochure intitulée *Préservatif contre l'impiété* ; mais c'est surtout par une correspondance fréquente avec les administrateurs, qu'il donne un libre cours à ce qu'on appelait ironiquement sa *scriptomanie*. Dans les premiers jours du mois d'Août, il s'adresse à eux, et leur demande de vouloir bien « continuer les exemples publics de piété qu'ils avaient donnés jusqu'alors », en assistant à la procession le jour de l'Assomption. Cette invitation resta sans réponse, mais ce procédé dédaigneux ne l'empêcha point de récidiver.

Laissons-le subir ces légers ennuis ; maintenant nous allons le voir aux prises avec un véritable ennemi, ce sera pour lui le plus beau moment de sa carrière d'évêque assermenté, et pour nous l'occasion de penser que peut-être, en souvenir même de cette heure-là, le bon Dieu lui aura fait miséricorde.

Le sol de la malheureuse France était foulé par bien des monstres, en ce temps-là, mais il n'en était pas de plus hideux que celui qui allait laisser à Nantes de si affreux souvenirs, et qui passa par Rennes pour se rendre dans la ville où il inventerait bientôt les noyades et les bateaux à soupape, afin de suppléer à la lenteur et à l'insuffisance de la guillotine. Le Coz ne pouvait manquer d'être dénoncé à Carrier et à son compagnon et digne émule, Pochole. Il était accusé de fédéralisme, et, du moins à ce qu'il prétend lui-même, d'efforts pour sauver la famille royale. Carrier siégea dans l'ancien palais du Parlement de Bretagne ; il serait plus vrai de dire qu'il y trôna, dans un appareil qui n'avait rien d'égalitaire. Coiffé du bonnet phrygien, il était entouré des clubistes et des sans-culottes armés de la pique « citoyenne ». Le Coz s'avança au milieu d'un groupe d'hommes armés. Le proconsul lui demanda, dans les termes les plus grossiers, pourquoi il n'avait pas consenti à contracter mariage, à l'exemple de son collègue Lindet, puis il le somma de lui remettre ses lettres de prêtrise. Le Coz le fixa silencieusement, pendant quelques instants, puis lui adressa cette réponse :

> Abandonner un Dieu que l'on craint dans son cœur,
> C'est le crime d'un lâche et non pas une erreur ;
> C'est trahir à la fois, sous un masque hypocrite,
> Et le Dieu que l'on prend, et le Dieu que l'on quitte ;
> C'est mentir au ciel même, à l'univers, à soi. (1)

(1) Voltaire : *Zaire*.



Puis, dit M. du Chatellier, s'avançant d'un pas, il prend la main de Carrier et ajoute : « Regardez-moi bien, citoyen, et voyez si je vous parais capable de cette lâcheté. »

Il est impossible de ne pas accorder quelqu'estime à l'homme qui, sciemment, s'exposait ainsi à la mort, cela n'est pas douteux ; mais il est encore plus impossible de ne pas être agacé, énervé par ce nouveau genre de confesseurs de la foi. Pauvres martyrs de la primitive Eglise, Etienne et Laurent, Agnès et Cécile, devant les tribunaux vous n'aviez pas la sublime idée de faire étalage d'érudition classique ! Si Carrier l'avait condamné à la peine capitale, Le Coz eut accepté le martyre, je le crois ; mais je présume aussi qu'ayant le cou dans ce qu'on appelait la *lunette nationale*, il aurait encore déclamé.

D'abord mis aux arrêts, il fut bientôt conduit en prison. Il fut tiré du cachot, le 15 Octobre 1793, à minuit, et dut se mettre en route, à pied, pour le Mont-Saint-Michel. Ayant perdu l'usage de la marche pendant sa détention, il demanda qu'il lui fût permis de se servir de sa voiture ; mais on lui répondit : « L'égalité s'y oppose. » Cette pauvre voiture devait, bien des fois encore, être une cause de regrets, fort naturelle d'ailleurs, chez l'ancien principal qui l'avait acquise au collège de Quimper ; il l'aurait voulue maintenant comme moyen de locomotion pour un voyage long et pénible ; plus tard, dans différents moments de grande gêne pécuniaire, il voudrait bien la vendre, et même presqu'à vil prix, et la pauvre voiture sera toujours un obstacle à son bonheur. Saint Alphonse de Liguori disait : « Tout est vanité, excepté une voiture à Rome. » J'ignore ce que pensait Le Coz de tous les autres points de la morale de cet aimable saint Alphonse, fort peu en honneur auprès des Gallicans ; mais il aurait été d'accord avec le saint docteur sur l'utilité d'un carrosse, sinon dans les rues de Rome, du moins sur le chemin de Rennes au Mont-Saint-Michel. Vraiment le pauvre homme était digne de pitié, voire même de sympathie : non seulement il était contraint à la marche, mais il avait au cou une corde qui le liait à un jeune prêtre insermenté. Une centaine d'autres prêtres, également fidèles à l'Eglise, marchaient, avec lui sur deux lignes, par des chemins escarpés et boueux. Cinquante à soixante gardes nationaux de Rennes leur servaient d'escorte ; ces braves gens ne témoignaient aux condamnés que politesse et bienveillance, et ne dissimulaient pas l'indignation qu'ils éprouvaient en voyant leur malheureux sort.

Tout en marchant, Le Coz adoucissait ses souffrances et oubliait la fatigue, en composant des vers animés d'un souffle chrétien, et dont la facture est plus heureuse que celle de ses autres compositions poétiques (1):

Je ne puis me refuser le plaisir de citer les quelques lignes

(1) Je ne les cite pas ici, parce que j'ai l'intention, quand j'en aurai fini avec la vie de M. Le Coz par le R. P. Roussel, de présenter aux lecteurs de la *Semaine*, Le Coz comme poète, ou plutôt comme versificateur.

Archives diocésain d Quimper et Léon



suivantes du R. P. Roussel : « Le Coz emportait, cousus dans la doublure de son habit, vingt-cinq louis qu'il avait reçus en dépôt de son ami Corret de la Tour d'Auvergne, lorsque celui-ci était parti pour l'armée d'Espagne, où suivant son habitude, il devait accomplir des prodiges de bravoure. Cette somme était destinée à une nouvelle édition des *Antiquités gauloises*, car l'intrépide guerrier était doublé d'un érudit. Le long de la route, il fut question de fouiller les prisonniers, Le Coz aussi bien que les autres. L'escorte s'y opposa et c'est ainsi que l'évêque sauva cet or, auquel il refusa de toucher, malgré sa détresse, durant sa longue détention. Plus tard, lorsqu'il s'occupa de le rendre à La Tour d'Auvergne, rentré en France après avoir passé plusieurs années sur les pontons d'Angleterre, ce fut, entre les deux amis, une lutte de désintéressement et de générosité ; l'évêque voulant tout restituer, le soldat refusant de rien recevoir. A la fin, Le Coz consentit à garder la moitié de la somme qu'il s'empressa de distribuer aux pauvres, sans rien réserver pour son usage personnel, bien qu'il fût pauvre lui-même. » *(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Comme on l'avait annoncé, Léon XIII a tenu, Dimanche 16 Avril, chapelle papale à Saint-Pierre, pour le récent anniversaire de son couronnement. La cérémonie a été un triomphe pour le Saint-Père.

Une foule immense, évaluée à 70,000 personnes, dont beaucoup d'étrangers, se pressait dans la Basilique. A 10 h. 35, a commencé le défilé des prélats, évêques et cardinaux précédant le Pape, qui est descendu en chaise à porteurs, par l'escalier intérieur, dans la chapelle du Saint-Sacrement.

De là, il est entré dans la grande nef, ceint de la tiare, revêtu des ornements pontificaux et porté sur la Sedia, au milieu des flabelli. Des acclamations prolongées ont retenti, dominant la voix des chantres qui avaient entonné le *Tu es Petrus*, jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur le trône placé au fond de la basilique, sous l'autel de la Chaire, au milieu des stalles des cardinaux.

Le Souverain Pontife a été vivement acclamé à son arrivée et à son départ. Les assistants agitaient avec enthousiasme chapeaux, mouchoirs, cannes, parapluies; des cris de : « Vive le Pape-Roi ! » se faisaient entendre.

Léon XIII, visiblement ému, bénissait la foule d'une main tremblante. Il paraissait en bonne santé. Aussitôt descendu de la Sedia, il alla seul s'agenouiller devant l'autel et se releva sans être aidé. Il se rendit ensuite à pied, et sans être soutenu, jusqu'au trône pontifical.

Après avoir assisté, sur son trône, à la messe solennelle célébrée par le cardinal Mazella, à l'autel de la Confession, avec



accompagnement de chants, le Saint-Père a chanté, d'une voix forte, la bénédiction *urbi et orbi* devant la Confession.

Des acclamations enthousiastes ont salué le départ du Souverain Pontife, qui est rentré, à midi 25, dans ses appartements privés, par la chapelle du Saint-Sacrement.

Léon XIII semblait en aussi bonne santé qu'avant sa maladie; il ne paraissait nullement fatigué des deux longues heures qu'il avait passées dans la Basilique, déclarant à son entourage qu'il était très heureux et très satisfait de cette brillante fête.

« Je suis particulièrement heureux, a ajouté Léon XIII, d'avoir prouvé que je n'étais pas mort. »

---

Le Saint-Père qui avait autorisé les *Litanies du Sacré-Cœur* pour le diocèse de Paris et quelques autres diocèses, étend ce privilège au monde entier.

De plus, Sa Sainteté annonce que, dans un prochain avenir, elle se propose de consacrer l'Eglise entière au Sacré-Cœur, en faisant précéder cette consécration d'un *triduum* solennel.

C'est là une merveilleuse exaltation de cette dévotion qui est une gloire de la France. *(La Croix.)*

---

Cahors. — **Les fêtes du grand Pardon, à Rocamadour.** — Tout le monde connaît le célèbre pèlerinage de Rocamadour, la pittoresque situation de la sépulture de Zachée et l'incontestable antiquité des insignes Reliques, qu'on vénère dans ce nid d'aigle où l'on a construit l'église.

De grandes manifestations de piété et de foi se préparent, en ce lieu, pour l'été prochain, et Mgr Enard, évêque de Cahors, désireux de voir tous les fidèles de son diocèse s'associer aux fêtes qui auront lieu dans quelques mois, près du tombeau de saint Amadour, a fait sur ce sujet son Mandement de Carême.

Sa Lettre pastorale est une œuvre d'érudition qui résume, en quelques pages, l'histoire de l'évangélisation de l'Aquitaine, le récit des faits qui ont conduit Zachée dans la contrée, et groupe toutes les preuves sur lesquelles l'Eglise s'est appuyée pour autoriser son culte, qui existe depuis des siècles, dans le diocèse de Cahors.

La Lettre de Mgr Enard, qui a dû demander de minutieuses recherches, énumère les évêques, rois, princes, religieux, saints et hommes illustres qui sont venus en pèlerinage à Rocamadour, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Les Papes accordèrent à Rocamadour la faveur des grands Pardons, et ce grand Pardon a lieu, chaque fois que la Fête-Dieu coïncide avec la Saint-Jean-Baptiste, ce qui ne se produit guère qu'une fois par siècle.

Cette occurence se rencontra en 1886 ; on n'en profita pas ;

Archives diocésain de Quimper et Léon



mais ce qui est différé n'est pas perdu, Mgr Enard a obtenu de Sa Sainteté Léon XIII, la faveur du grand Pardon, pour 1899.

Ce grand Pardon consiste en l'indulgence plénière pour tous ceux qui, « contrits de cœur, visiteront et aumôneront la chapelle de Notre-Dame, y communieront et prieront aux intentions du Pape. »

Aux termes de la Lettre pontificale reçue par Monseigneur de Cahors, le temps de grâce sera ouvert, et l'indulgence gagnée, du 1er Mai au 1er Novembre prochain.

Deux retraites seront prêchées à Rocamadour, au cours desquelles aura lieu une grande ostension de toutes les Reliques de l'église de Cahors.

On compte pour ces fêtes, sur la présence de nombreux évêques.

---

**Deux poids et deux mesures.** — Après deux mois de fermeture, l'école de la Monnaie, de Lille, est autorisée à recevoir de nouveau ses élèves. Aucune mesure n'a été prise jusqu'ici au sujet de la fermeture de l'école normale de Clermont, où un élève a tué, devant témoins, un de ses condisciples. Cette différence de traitement, qui accuse une partialité révoltante à l'égard des écoles libres, n'empêchera pas les francs-maçons d'attribuer aux priviléges des cléricaux la mise en liberté du Frère Flamidien, le jour prochain où l'on se verra contraint de le relâcher, aucune charge n'étant relevée contre lui.

***

Une odieuse accusation lancée contre un vénérable prêtre de Trouville, M. l'abbé Lacroix, tourne à la confusion de ses auteurs, le juge d'instruction découvrant sans peine la perversité précoce des enfants désignés pour calomnier et salir l'honneur de cet ecclésiastique.

Tout cela n'arrêtera pas la campagne de calomnies organisée contre les ecclésiastiques et les religieux... « Mentez, mentez !... » selon la devise du maître.

---

**Défendons-nous.** — On nous signale, de divers côtés, la vente ou la distribution d'odieuses feuilles illustrées racontant l'affaire de Lille, avec ces titres en grosses lettres : *Crime abominable. Un Frère assassin. Horribles détails.*

Un *ancien magistrat* indique, d'une façon très précise, les moyens juridiques de poursuivre cette odieuse propagande. Nous reproduisons ses excellentes indications :

« En règle générale, TOUT CITOYEN a le droit de dénoncer au Procureur de la République ou à un officier de police judiciaire quelconque (les MAIRES ont ce titre), les crimes et délits dont il a connaissance.

« Ces dénonciations doivent être reçues par écrit, c'est-à-dire consignées dans un procès-verbal que le déclarant signe avec l'officier public. »



Si le colporteur n'a pas la permission qui convient, TOUT CITOYEN peut dénoncer à l'autorité cette contravention de simple police. Alors même que le colporteur aurait les autorisations nécessaires pour vendre des journaux et brochures sur le territoire où il se trouve, le factum du « Crime de Lille » contient certainement deux délits :

1° Un *délit de diffamation* contre un accusé, puisque sa culpabilité est affirmée dans ce texte, alors qu'il est seulement prévenu.

2° *Un délit d'outrage aux bonnes mœurs* en raison d'une annonce malpropre qui se trouve en 3e page.

Tout citoyen peut donc adresser au maire de sa commune, à défaut d'autre officier de police judiciaire, une note motivée pour lui demander de poursuivre les colporteurs et d'interdire leur commerce malpropre. Ces déclarations doivent être faites, bien entendu, avec la plus scrupuleuse exactitude : une dénonciation inexacte engagerait la responsabilité pécuniaire de celui qui l'aurait faite.

Nous engageons, en outre, nos amis à faire constater par témoins la vente du papier diffamatoire et à envoyer, avec ces renseignements, le nom et l'adresse du colporteur au Frère Viventien-Aimé, assistant du Supérieur général, 27, rue Oudinot, Paris, ou à Me Chesnelong, avocat à la Cour d'Appel de Lille. Des poursuites vont être prochainement intentées à tous les insulteurs et à leurs complices.

Plus que jamais il faut que les honnêtes gens se défendent avec fermeté et énergie.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**La Révolution sociale et l'Eucharistie.** — *Discours prononcé au Congrès Eucharistique de Bruxelles, le 15 Juillet 1898, dans l'église de Sainte-Gudule, par le R. P. COUBÉ, S. J.*

Nous sommes heureux qu'on ait eu la pensée d'imprimer à part ce magnifique discours, extrait du Compte-rendu des Travaux du XIe Congrès Eucharistique international, tenu à Bruxelles, en 1898. Nos lecteurs savent que le R. P. Coubé est un de nos orateurs les plus justement appréciés : on peut dire, sans ombre de flatterie, qu'il s'est surpassé en traitant ce sujet, si actuel : l'Eucharistie au point de vue social. Telle fut l'impression ressentie par l'imposante assemblée (on y remarquait deux Cardinaux, dix-huit Archevêques et Evêques) qui l'entendit à Sainte-Gudule, le 15 Juillet 1898 ; ce sera le sentiment de ceux qui liront le discours, où l'éloquent religieux démontre que « l'Eucharistie peut seule unir les classes sociales ; car elle peut seule tarir l'égoïsme, source de toutes les divisions, et diminuer ou transfigurer la souffrance, source de tous les mécontentements. »

La brochure de 30 pages grand in-8, se vend au profit d'une bonne œuvre ; **1 fr.** — *Librairie J. Salaün, Quimper.*

Archives diocésair de Quimper et Léon



**ŒUVRES MYSTIQUES DU BIENHEUREUX SUSO,** de l'Ordre des Frères Prêcheurs, traduction nouvelle par le P. G. THIRIOT, des Frères Prêcheurs. 2 vol. in-12. Prix : 6 fr. Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, Paris.

Malgré la haute valeur de ses écrits, le Bienheureux Suso est peu connu en France. Jusqu'ici, en effet, il n'existait aucune traduction exacte et correcte de ses Œuvres qui — surtout son *Livre de la Sagesse éternelle* — ont été aussi répandues et aussi goûtées, au Moyen-Age, que l'est aujourd'hui l'Imitation de Jésus-Christ. Nul doute que grâces à la traduction aussi exacte qu'élégante du R. P. Thiriot, elles ne retrouvent un grand succès, car la doctrine de Suso est sûre et essentiellement pratique : de plus elle est appuyée sur les autorités les plus solides, notamment sur celle de saint Thomas d'Aquin. On peut donc y trouver non seulement de quoi satisfaire sa piété, mais encore des conseils pour avancer dans la vertu et progresser dans la vie spirituelle.

---

I. **MOIS DE MARIE,** d'après l'Encyclique de Léon XIII sur le Rosaire, *approuvé par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris,* par l'abbé de BESSONIES, chapelain de N.-D. des Victoires. — Un vol. in-32. — (Ch. AMAT, 11, rue Cassette.)

II. **MOIS DE MARIE ET DU ROSAIRE,** par M. Ch. GARNIER, un vol. in-12, 1 fr. 50. (LETHIELLEUX, 10, rue Cassette.)

Ce livre est à la fois un récit de voyage, une étude historique et un ouvrage de spiritualité. Il nous donne l'historique de 31 sanctuaires des plus célèbres, avec quelques lignes sur bon nombre d'autres lieux connus de pèlerinage.

---

Publications de la Maison TÉQUI, 29, rue Tournon, Paris.

I. — **LES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES et l'éducation des jeunes filles.** *Conseils de direction pour la vie religieuse et l'éducation.* Joli vol. in-24 allongé. Prix broché : **1** fr.

Cet ouvrage n'est pas, comme son titre semble l'indiquer, une œuvre de polémique. L'auteur, le R. P. LIBERCIER, s'est simplement proposé, comme il dit, de venir en aide aux nombreuses et méritantes Congrégations de femmes, aux institutrices et aux maîtresses chrétiennes, de tout ordre et de tout rang.

Ce volume n'est que le résumé d'un ouvrage beaucoup plus considérable que prépare l'auteur sur le même sujet. Il se divise en deux parties : l'une traite de la VIE RELIGIEUSE appliquée à l'enseignement ; l'autre de L'ÉDUCATION intellectuelle, morale et religieuse des jeunes filles.

II. — **EN ENTRANT DANS LE MONDE. Conseils de vie chrétienne,** *avec une préface du R. P. Libercier, des Dominicains enseignants.* Joli vol. in-24 allongé, imprimé avec luxe, approuvé par S. G. Mgr l'Evêque de Versailles, honoré d'une lettre de S. G. Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa. Prix broché : **1** fr.

Ces *conseils* de vie chrétienne conviennent à tous, mais surtout aux jeunes filles qui achèvent leur éducation ou font leur entrée dans le monde, et aux jeunes femmes chrétiennes qui veulent, au milieu des exigences de la vie contemporaine, conserver irréductibles leur foi et leurs pratiques religieuses.

III. — **SUITE DES ENTRETIENS SPIRITUELS DU R. P. DE RAVIGNAN,** *recueillis par les Enfants de Marie,* etc. (Couvent du Sacré-Cœur, 1856 et 1857), *suivis de quelques passages de sa Correspondance.* Un vol. in-12 de 271 pages. Prix : **3** fr.

Les *Enfants de Marie* ont cédé enfin aux instances réitérées qui leur ont été faites. *Les entretiens spirituels du P. de Ravignan,* dont elles ont eu les prémices et qu'elles ont pris soin de recueillir avec une piété toute filiale, sont mis désormais à la portée de tous. Entretiens charmants, imprégnés de la foi la plus vive, de la piété la plus tendre, où il semble que le grand et pieux orateur de Notre-Dame se livre avec abandon et laisse voir toutes les richesses de grâce cachées dans son cœur d'apôtre et de père.

---




# LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

**BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

---

**ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES**

MICHEL QUÉINEC

**QUIMPER — 11, rue Kéréon, — QUIMPER**

(Près la Cathédrale).

**Chapeaux** castor de Lyon ; **Chapeaux** feutre et mérinos, pour l'été ; **Barrettes ; Rabats ; Faux Cols** en caoutchouc et en toile ; **Ceintures** romaines et mérinos avec frange soie et laine ; **Bas** de laine et de coton noirs ; **Caleçons** de tricot écrus *et de bains ;* **Mouchoirs ; Serviettes ; Gilets.** — **Couvertures** de laine vertes et blanches ; **Linge,** etc.

**ARTICLES DE VOYAGE : Malles ; Valises ; Sacs à main** en tous genres ; **Sacoches,** etc. — **Reparations de Chapeaux.**

**GRAND CHOIX DE PARAPLUIES.** — COSTUMES BRETONS, sur commande.

---

# FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES

*pour Eglises, Chapelles, etc.*

**BOURDONS, CARILLONS**

**Accords et tons garantis, Maison recommandée par la qualité supérieure de ses fournitures qui défient toute concurrence.**

*S'adresser à* **FERDINAND FARNIER AINÉ,** fondeur de cloches à **ROBÉCOURT,** *par Rozières-sur-Mouzon (Vosges).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# LE RACHITISME

Il ne faut jamais perdre de vue que, pendant la croissance, il est aussi important de nourrir l'enfant au point de vue de la formation des os que du développement de la chair et des muscles. L'oubli de cette règle peut avoir les plus désastreuses conséquences, surtout lorsqu'il y a tendance au rachitisme, comme dans le cas exposé dans la lettre suivante :

Paris, 19 Juin 1898.

Messieurs, je ne saurais jamais assez vous exprimer toute ma reconnaissance pour les merveilleux résultats que j'ai obtenu sur mon petit garçon par l'emploi de votre Emulsion Scott.

Au mois de Janvier dernier, je désespérais littéralement de sauver cet enfant alors âgé de 7 mois, car depuis plusieurs semaines il m'était impossible de l'alimenter ; il vomissait tout le lait que je lui faisais prendre, ses journées et ses nuits n'étaient qu'une longue suite de pleurs et de cris, son petit corps était devenu un véritable squelette et mon pauvre bébé tomba dans un état de rachitisme des plus inquiétants.



Pierre OLLIVIER

C'est à ce moment que je fis l'essai de la bienfaisante Emulsion Scott par l'échantillon que je vous demandai, et qu'à ma grande joie, l'enfant prit avec plaisir. Je lui fis donc continuer pendant quelque temps l'emploi de votre préparation et après seulement quelques jours de traitement, l'enfant acceptait le biberon avec avidité et ne vomissait plus du tout ; ses cris et ses pleurs avaient fait place à de charmants sourires. Il se porte maintenant à merveille, mange et boit comme un petit homme et, comme vous pouvez le voir par son portrait que je vous adresse, il fait honneur à son sauveur l'Emulsion Scott.

Croyez, Messieurs, en mon éternelle reconnaissance. (Signé) : Madame Olivier, 8, rue des Pavillons.

Comment ! c'est ce magnifique enfant qui est le pauvre bébé que nous dépeint la lettre ci-dessus ? Sans doute, et avouez que c'est là le plus charmant et le plus flatteur témoignage pour l'Emulsion Scott qui a, en si peu de temps, accompli ce merveilleux changement.

L'Emulsion Scott est à la fois l'aliment le plus complet et le plus parfait reconstituant ! C'est la panacée véritable de tous les enfants faibles et débiles, d'autant mieux que son goût agréable la fait accepter par eux comme une friandise. Tous la recherchent avec avidité et attendent avec impatience le moment de la prendre : quelle joie pour les parents, qui se rappellent les luttes pour faire prendre les autres médicaments !

Répétons-le : l'Emulsion Scott, cette merveilleuse association de l'huile de foie de morue et des hypophosphites de chaux et de soude avec la glycérine, est le salut des faibles, quel que soit leur âge : enfants, adultes et vieillards.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 28 Avril 1899. N° 17.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaotion :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

*II.* Le Mois de Marie.

*III. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La Confirmation ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Plourin-Morlaix ; Le diocèse de Quimper au pelerinage national d'hommes à Lourdes ; Retraite des Bretons de Nantes ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Pèlerinage à Jérusalem.

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

***Dimanche, 30 Avril.*** — 4e Dimanche après Pâques. Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoire de Ste Catherine de Sienne seulement.

***Lundi, 1er Mai.*** — S. PHILIPPE ET S. JACQUES, APÔTRES. Double de 2e classe. Rouge.

***Mardi, 2.*** — S. Athanase, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

***Mercredi, 3.*** — INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Double de 2e classe. Rouge.

***Jeudi, 4.*** — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

***Vendredi, 5.*** — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

***Samedi, 6.*** — Martyre de s. Jean devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

***Dimanche, 7.*** — 5e Dimanche après Pâques. Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Pol de Léon.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Plozévet | 26, 27, 28, 29 et 30 Avril. |
| Clohars-Carnoët | 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 Mai. |
| Carantec | 7, 8 et 9 Mai. |

Archives diocésain de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :
LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC

Jeanne d'Arc, la Pucelle, la Vierge guerrière ! Autrefois, ce nom glorieux n'était acclamé que dans le pays qu'elle avait reconquis à son roi. De nos jours, où son histoire mieux étudiée a mis en pleine lumière tous les détails de sa vie, on découvre de plus en plus que cette étrange jeune fille a été bien plus qu'une patriote ardente, une guerrière intrépide, un chef d'armée extraordinaire, qu'elle a été une sainte.

Dès lors, tous les peuples chrétiens se sont unis à ses compatriotes pour la célébrer et pour appeler de leurs vœux sa béatification, qui désormais ne semble plus éloignée. Il faut rendre cette justice aux catholiques anglais, qu'ils n'ont pas été les derniers à louer celle qui les combattit, autrefois, vigoureusement. Si nos frères d'Outre-Manche désarment avec tant de bonne grâce devant la Pucelle, depuis que son front apparaît nimbé de l'auréole de la sainteté, et se montrent tout disposés à fléchir les genoux devant elle, il ne saurait y avoir, parmi les catholiques de toute langue, la moindre hésitation à désirer sa béatification. Et, en effet, il ne s'agit pas ici d'une rivalité de races et de royaumes, il s'agit de glorifier une vierge qui a obéi avec une docilité d'enfant à l'ordre le plus extraordinaire, le plus périlleux qui ait été donné par DIEU à une jeune fille ; une vierge qui, au milieu de la corruption des camps et des séductions des cours, est demeurée pure, d'une pureté au-dessus de tout soupçon ; qui n'a eu qu'un but suprême, faire régner JÉSUS-CHRIST sur son pays, au-dessus de son roi ; qui n'a employé son influence et son autorité qu'à faire observer la loi divine et à bannir le péché des armées qu'elle commandait ; qui, au milieu de sa vie agitée et tumultueuse, avait le cœur toujours en haut, fortifiait sans cesse son âme par l'oraison et les sacrements : qui a accepté les souffrances d'une dure captivité et d'un procès humiliant, enfin la mort la plus cruelle, avec une patience de martyre.

Plus les haines ont essayé de ternir cette incomparable figure, plus elle a resplendi de l'éclat de sa candeur virginale, de sa foi sans défaillance, de son zèle d'apôtre. C'en est assez pour que les chrétiens du monde entier, unis à ceux de France, joignent leurs prières afin de hâter la béatification de Jeanne la Pucelle, que l'Eglise a déjà déclarée Vénérable.

Nos Associés auront en elle un admirable modèle de zèle apostolique et d'intrépidité à établir le règne de JÉSUS-CHRIST.



## Le Mois de Marie.

De tous les exercices de dévotion qui se pratiquent durant tout un mois, celui du « Mois de Marie » est le plus ancien et le plus répandu. Aussi, en offrant à l'auguste Mère de Dieu, chaque jour de Mai, des hommages particuliers, nous sommes assurés de nous trouver unis d'esprit et de cœur à des milliers et à des millions de fidèles ; et, avec tant de serviteurs dévoués de Marie, nous honorerons la glorieuse Vierge que Dieu a établie la dépositaire et la dispensatrice de toutes les grâces et de toutes les miséricordes : puissants motifs qui doivent nous exciter à accomplir avec ferveur les pieux exercices de ce beau mois.

Nous rappelons les indulgences attachées à cette dévotion salutaire :

1° *Trois cents jours,* chaque jour du mois, pour les fidèles qui honoreront la Très Sainte Vierge, en public ou en particulier, par des hommages respectueux, de pieuses prières ou d'autres actes de vertu. 2° *Indulgence plénière,* une fois dans le mois, au jour de leur choix, où, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prieront aux intentions du Souverain Pontife. Pie VII, après avoir accordé ces Indulgences pour dix ans (21 Mars 1815), les a confirmées à perpétuité, par rescrit de la S. Congrégation des Indulgences, du 18 Juin 1822.

Le Pape Pie IX a déclaré, par décret de la même Congrégation, du 8 Août 1859, que l'on pouvait gagner l'Indulgence plénière ci-dessus mentionnée, même le 1er jour de Juin. (R. P. BÉRINGER, I, 294.)

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 30 Avril,* à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois de Marie. Tous les jours, à la même heure, récitation du chapelet : le *Dimanche* et le *Jeudi,* instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement ; les autres jours, lecture pieuse.

N. B. — Voir plus haut l'énumération des Indulgences attachées à la pratique du Mois de Marie.

Le 3 Mai, fête de l'invention de la Sainte-Croix, Indulgence plénière pour les associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, aux conditions ordinaires.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — La réunion du Mois de Marie a lieu à 8 h. du soir, excepté le *Dimanche,* où elle se fait immédiatement après les Vêpres. Chaque *Mercredi* du mois, instruction ; les autres jours, lecture. — Bénédiction du Très Saint-Sacrement, les *Dimanches, Mercredis* et *Vendredis.*

Le *1er Vendredi* du mois, exposition du Très Saint-Sacrement, toute la journée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— L'Association des Mères chrétiennes de Quimper célébrera sa fête patronale, *le Jeudi 4 Mai*, dans l'église paroissiale de Saint-Mathieu. A 8 heures, la sainte messe. A 5 heures, le sermon donné par M. Kerisit, professeur de dogme au Grand-Séminaire, sera suivi du Salut solennel du T.-S. Sacrement.

M. le Directeur invite les associées à se réunir, *Dimanche prochain, 30 Avril, à 1 heure 1/2*, dans la *Salle synodale de l'Evêché*, pour diverses communications intéressant l'Œuvre.

---

**La Confirmation.** — L'itinéraire projeté de la tournée de Confirmation dans l'arrondissement de Morlaix vient d'être soumis à Mgr de Courmont ; nous le donnerons dans le prochain numéro de la *Semaine religieuse*.

Voici le programme de la première partie de la tournée :

Mgr Le Roy, Evêque d'Alinda, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, arrivera à Quimper, le Mercredi 10 Mai prochain ; le lendemain, fête de l'Ascension, il officiera pontificalement à la Cathédrale. Nous espérons même qu'il voudra bien adresser quelques paroles aux fidèles, à l'issue des Vêpres.

Sa Grandeur confirmera, le Vendredi matin 12, à Concarneau, puis partira, dans l'après-midi du Samedi, pour Brest, où la Confirmation aura lieu, dans l'ordre suivant :

| | *Matin.* | *Soir.* |
|---|---|---|
| Dimanche, 14. | Lambézellec ; Pension[t] des Frères... | Filles de la Croix. |
| Lundi, 15 .... | Saint-Martin ; Adoration..... | Collège de N.-D. du Bon-Secours. |
| Mardi, 16 .... | Saint-Pierre-Quilbignon..... | Pupilles de la Marine. |
| Mercredi, 17.. | N.-D.- du Mont-Carmel ; Hospice.... | Ecole des Mousses. |
| Jeudi, 18..... | Saint-Louis ; Retraite ..... | Lycée. |
| Vendredi, 19 . | Saint-Sauveur ; Refuge. | |

Sa Grandeur dira la sainte Messe dans chacune des communautés indiquées pour le matin. La cérémonie de Confirmation pour les paroisses aura lieu, vers 10 heures.

Mgr Le Roy repartira pour Paris, dans l'après-midi du Vendredi 19 Mai.

---

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs deux confrères, récemment décédés : M. Scour, vicaire à Plounévez-Lochrist, et M. Loaëc, ancien vicaire de La Martyre.

M. Scour (Jean-Louis), né à Plounéventer, le 13 Décembre 1860, fut ordonné prêtre, le 20 Décembre 1884, et nommé vicaire à Plouzévédé, et y exerça le saint ministère pendant cinq ans. Il était, depuis 1892, à Plounévez-Lochrist, où il est mort, le 22 Avril.

M. Loaëc (Jean-Marie) était né à Plouguerneau, en 1865 ; prêtre, en Décembre 1889, il fut d'abord vicaire à Bannalec, puis à La Martyre, en 1895. L'état de sa santé l'obligea à quitter le ministère (13 Février 1899) ; il se retira dans sa famille, à Plouguerneau, où il s'est doucement éteint, lundi dernier, 24 Avril.

R. I. P.

---



**Nomination dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, M. Colin (Ténénan), vicaire à Saint-Pol-de-Léon, a été nommé Sous-Principal du Collège de la même ville.

---

PLOURIN-MORLAIX. — **Service anniversaire.** — Jeudi prochain, 4 Mai, à 10 heures, un service anniversaire sera chanté, à Plourin-Morlaix, pour le repos de l'âme de M. Terrom, mort Recteur de cette paroisse.

---

## Le diocèse de Quimper au pèlerinage national d'hommes à Lourdes.

Nous ne voulons pas entreprendre de décrire ici les fêtes splendides de la semaine dernière, à N.-D. de Lourdes. Comment en faire le tableau ? Comment raconter toutes les choses dont nous venons d'être les heureux témoins ? Plusieurs numéros de la *Semaine* y suffiraient à peine. Force est donc de nous contenter de donner un bulletin sommaire des faits, que nous pouvons emprunter, en partie, au *Journal de la Grotte*, en attendant de pouvoir gratifier, comme nous l'espérons, chacun de nos pèlerins du beau compte-rendu qui sera bientôt publié par l'un de nos écrivains catholiques les plus appréciés. D'ailleurs, depuis quelques jours, les lecteurs de la *Semaine religieuse* ont pu lire, dans les journaux catholiques, — les autres affectent sur ce point un silence ridicule — le récit détaillé des grandes cérémonies de Lourdes.

† † †

Les pèlerins du diocèse de Quimper, partis le dimanche soir, 16 Avril, par les deux trains spéciaux, arrivaient à Lourdes, après un heureux voyage, au soir du 17. M. François Veuillot écrit gracieusement, à ce propos, les lignes suivantes que nous empruntons à l'*Univers* : « C'est ce soir, à la nuit tombée, que les premiers trains du grand pèlerinage entreront dans la gare de Lourdes. Ils conduiront à la Vierge des Pyrénées les robustes chrétiens bretons. On dirait que Sainte Anne a voulu offrir à Marie les prémices de la grandiose manifestation qui s'apprête, en lui envoyant, comme éclaireurs de la pieuse armée, ses dévots de Bretagne. Une mère a de ces attentions très délicates ; et Jésus, qui a créé le chef-d'œuvre infiniment précieux de l'amour maternel, ne pouvait lui contester un si doux privilège.

« Demain, avant l'aurore et jusqu'après la nuit, l'on verra de nouveaux trains se succéder sans cesse, amenant tout le jour de nouveaux bataillons. »

Mardi matin, malgré les fatigues du voyage, les pèlerins du Finistère étaient de bonne heure à la Grotte. La pluie empêchant d'y faire aucune cérémonie publique, la vaste église du Rosaire s'ouvrit pour donner asile aux enfants de la Bretagne, que l'on vit s'approcher de la Table sainte. Le but du pèlerinage leur fut

Archives diocésain de Quimper et Léon



expliqué brièvement, et ils se retirèrent en bon ordre, non sans avoir chanté, avec un admirable entrain, leurs cantiques si aimés.

A 2 h., sous la pluie qui ne peut les arrêter, ils se rendirent, en procession, par l'esplanade et la Croix des Bretons, à la Grotte. Là, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest, leur adressa une touchante allocution et dirigea les prières du chapelet, avec une ardeur qui n'étonnera personne.

Mais les grandes fêtes allaient commencer. A 3 h., tous les pèlerins viennent se masser devant l'Esplanade du Rosaire. L'ouverture officielle se fait, par une pluie torrentielle qui ne cesse de tomber depuis le matin. Grâce au *velum* qui abritait le parvis, elle a pu néanmoins se faire en plein air ; elle a été présidée par Mgr l'Evêque de Tarbes, qui confia à M. l'abbé Fontan le soin de lire, du haut de la chaire, le très beau discours qu'il avait préparé et l'*ordonnance* approuvant le pèlerinage national d'hommes seuls à N.-D. de Lourdes.

‡ ‡ ‡

Les journées du 19 et du 20 ont été favorisées d'un temps splendide, qui a permis aux quatre grandes manifestations annoncées, aux processions aux flambeaux et à toutes les cérémonies particulières, de se déployer en toute liberté, et d'avoir ainsi tout l'éclat, toute la magnificence, toute la solennité désirables. Plus de cent bannières ou drapeaux, le mercredi, cent cinquante, le jeudi, encadraient le parvis du Rosaire et son autel.

Le mercredi matin, après la messe, eut lieu la cérémonie de la *Profession de foi*, suivie de l'invocation des saints Patrons de la France. Auparavant, le R. P. Bouvier, de la Compagnie de Jésus, avait prononcé un superbe discours sur la Foi, que tous les chrétiens de France devraient méditer.

L'après-midi, la cérémonie de la *Promulgation de la Loi et de la Réparation* fut précédée d'un discours du R. P. Gaffre, Dominicain. La bannière de Patay, portée par le général de Charette, étant venue prendre sa place d'honneur en tête de tous les étendards, fut acclamée à diverses reprises. La procession générale du Très Saint Sacrement, contrairement à l'usage ordinaire, fit le tour de la ville, offrant un spectacle que Lourdes n'avait jamais connu. Ce soir-là, comme le lendemain, une immense procession aux flambeaux termina la fête de jour, pendant que, au Rosaire et à la Basilique, l'adoration nocturne préludait à la messe de minuit et aux centaines de messes célébrées, de minuit à midi, à chacun des cinquante autels de Massabielle. *(Journal de la Grotte.)*

Le jeudi, 20, à 5 h. 1/2, la messe de communion fut dite pour les Bretons, à la Basilique. Là, ils eurent l'agréable surprise d'entendre une charmante allocution, toute vibrante de foi bretonne et patriotique, de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, qui avait tenu à se joindre à nous, pendant ces jours, de même que l'illustre et sympathique député de Saint-Pol, M. le comte de Mun. L'impression de ce sermon sur l'auditoire a été en réalité très grande.



Ce jour du jeudi, 20, devait être le grand jour de Lourdes. Dès le matin, l'arrivée de 5,000 Basques mettait le pèlerinage au complet. D'après le rapport de M. le chef de gare de Lourdes, on peut évaluer à plus de 60,000 le nombre des pèlerins présents dans cette journée mémorable.

La messe du pèlerinage fut célébrée par Mgr l'Evêque de Bayonne, et la cérémonie de la *Consécration au Sacré-Cœur de Jésus et à Notre-Dame de Lourdes* fut précédée du magistral discours du R. P. Etourneau, prédicateur de Notre-Dame de Paris.

L'après-midi, le R. P. Marie-Bernard donna une très belle instruction, avant le *renouvellement des vœux du Baptême et des souvenirs de la Confirmation*. A la procession du Saint Sacrement prirent part uniquement, ce jour-là, les bannières et le clergé, précédant le dais. Au retour, le R. P. Lemius, directeur du Pèlerinage, adressa à tous les remerciments les plus chaleureux, et la bénédiction solennelle fut ensuite donnée à l'immense foule par Mgr l'Evêque de Tarbes, qui avait à ses côtés NN. SS. les Evêques de Montauban et de Tarentaise.

‡ ‡ ‡

Le vendredi, à 10 heures, M. l'abbé Garnier prononça le *discours des adieux*. Puis, le P. Lemius fit part aux pèlerins d'un épisode inattendu, la guérison d'un pèlerin de l'Aveyron. On n'avait demandé à Notre-Dame aucun miracle ; aussi cette bonne nouvelle surprit-elle l'assemblée. C'était, selon l'expression d'un pieux pèlerin, comme « la signature de la Vierge à la fin du pèlerinage », et la foule entonna le *Magnificat*. Puis la bénédiction papale fut suivie du *Te Deum* pour la guérison de Léon XIII. Les dernières acclamations, cent fois répétées, au cours de ces fêtes, furent redites une fois de plus, et l'on se sépara sur le cri de : « Vive Jésus-Christ, vive notre Roi ! » *(Journal de la Grotte.)*

‡ ‡ ‡

Cependant, dans cette même matinée du Vendredi, la Vierge de la Grotte voyait assemblés à ses pieds ses fidèles Bretons, venus pour entendre la messe de 5 h. 1/2, que M. le Directeur du pèlerinage de Quimper disait à leur intention. Celui-ci, en quelques paroles, tint à remercier bien sincèrement ses chers pèlerins dont il était si fier et, après les avoir suppliés de rester fidèles à leur résolution, il pria la Très Sainte-Vierge Marie de répandre sur eux, sur leurs familles et sur notre diocèse ses plus abondantes et ses plus douces bénédictions.

Mais il fallait quitter ces lieux bénis et dire *kenavo* à la Mère de Jésus. Ce fut M. le Curé de Saint-Martin qui fit les adieux, en langue bretonne, et il sut tirer de son cœur des accents de la meilleure éloquence. A la fin, s'adressant à la vaillante phalange des marins de Douarnenez, venus au nombre de 94, précédés de leur excellent maire, qui montrait avec orgueil le patron Le Du et ses énergiques sauveteurs, tant salués à Lourdes, l'orateur, leur

Archives diocésain de Quimper et Léon



ancien vicaire, leur rappelle les luttes passées, si pénibles et si longues, et la victoire remportée par leur foi. Et il les adjure, ainsi que tous les pèlerins, de rester, jusqu'à la mort, les fermes soutiens des vieilles et saintes croyances bretonnes : Catholiques et Bretons toujours !...

Quelques heures après, nous quittions Lourdes, l'âme tout émue, emportant dans nos cœurs l'impérissable souvenir de ces fêtes splendides et l'ardent désir de travailler, chacun dans notre sphère, à la gloire du Sacré-Cœur et de l'Immaculée Conception.

***

---

Voici le texte de la dépêche adressée au Saint-Père par Mgr l'Evêque de Tarbes au nom du pèlerinage, et qui a été acclamée par la foule des pèlerins :

« *A Sa Sainteté le Pape Léon XIII.*

« Quarante mille hommes, venus de tous les diocèses de France aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, pour accomplir leur premier pèlerinage national de prière et de pénitence, professer hautement leur foi catholique, proclamer leur soumission entière aux lois de Dieu et de l'Eglise, renouveler leurs vœux de chrétiens et de parfaits soldats de Jésus-Christ, se consacrer solennellement à Notre-Dame de Lourdes et au Sacré-Cœur de Jésus, seul espoir de la France, veulent se prosterner aux pieds de Votre Sainteté, pour affirmer leur obéissance absolue aux enseignements du Pape infaillible et aux directions du chef suprême de l'Eglise. Ils ne se sépareront pas sans ajouter aux prières quotidiennes, faites pour Votre Sainteté, un *Te Deum*, en reconnaissance de la guérison merveilleuse obtenue pour votre auguste personne.

« L'évêque de Tarbes est heureux de se faire l'interprète de ces sentiments, et sollicite de Sa Sainteté la bénédiction apostolique pour les quarante mille pèlerins, les directeurs diocésains, les membres du comité et les trois vaillants organisateurs, Père Jean-Baptiste Lemius, Henri Fontan, abbé Bonnaire, et les RR. Pères gardiens de la Grotte.

« Cette bénédiction apostolique sera pour tous le gage de leur fidélité au grand acte religieux et national qu'ils viennent accomplir.

« † Prosper-Marie, *Evêque de Tarbes.* »

Sa Grandeur a reçu, de Rome, la réponse suivante :

« *A Monseigneur l'Evêque de Tarbes, Lourdes.*

« Rome, 19 Avril.

« Le Saint-Père a beaucoup agréé l'hommage des nombreux pèlerins français. Il les remercie, par votre entremise, et envoie à tous sa bénédiction apostolique, gage de son affection, et ses souhaits de bonheur.

« M. Cardinal Rampolla. »



**Retraite des Bretons de Nantes.** — On sait que Nantes est une des villes où les émigrés bas-bretons sont les plus nombreux ; ils viennent principalement du rayon de Carhaix-Poullaouen, tant des Côtes-du-Nord que du Finistère. La plupart des nouveaux venus ne savent pas le français. Ils ne sont pas néanmoins privés des secours religieux : pendant quelque temps, ils eurent un aumônier de notre diocèse ; depuis plusieurs années, ce ministère est rempli par un prêtre de Nantes, M. Cormerais qui, par dévouement, a appris le breton. Le centre de l'Œuvre est, 1, rue d'Aguesseau, à la chapelle des Dames de la Retraite, dont plusieurs portent des noms bien connus et aimés chez nous, et parlent notre *brezonek*.

Comme nous l'avons annoncé, la retraite pascale habituelle a été prêchée, du 16 au 23 Avril, par le R. P. Bourdoulous S. J., de la Résidence de Quimper. L'auditoire, nombreux dès le premier jour, est allé croissant jusqu'à la fin de la semaine ; outre la parole sympathique du prédicateur, nos Bretons étaient attirés par le chant des cantiques, qui hors du pays, ont un charme particulier... La grâce de Dieu aidant, ces pieux exercices ont produit des fruits abondants : plusieurs retours d'enfants prodigues parmi les confessions nombreuses, pour lesquelles M. Cormerais et le P. Bourdoulous étaient aidés par deux autres Jésuites bretons, les RR. PP. Thomas et Le Dréau.

La retraite s'est terminée, Dimanche, fête du Patronage de Saint Joseph, par une belle procession dans l'enclos de la Retraite, suivie d'une large distribution de souvenirs et d'objets de piété, faite par les bonnes Religieuses...

En assistant à cette cérémonie de clôture, en voyant la variété des costumes, on se croirait à un « pardon » de Basse-Bretagne. Aussi, cette fête est particulièrement chère à nos compatriotes de Nantes, parce qu'elle est pour eux une occasion de se revoir, de se réunir. Ce sera également pour tous, nous l'espérons, un moyen de se maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux et de rester fidèles aux bonnes résolutions prises pendant la retraite de 1899.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

Prisonnier au Mont-Saint-Michel, Le Coz essaie une description de la merveilleuse abbaye. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais d'autres, en ce temps-là, n'y auraient pas mieux réussi que lui, et Fénelon n'aurait pas été si bon appréciateur, lui qui professait un si absolu mépris pour l'art gothique. Notre captif admire franchement ; quant à son ami Grappin, à qui nous devons d'avoir consigné les impressions de son évêque, il constate que « la curiosité et une dévotion assez mal entendue faisaient affluer, chaque année,

Archives diocésain de Quimper et Léon



au Mont-Saint-Michel, une prodigieuse multitude d'étrangers ». Pardon de mon ignorance, citoyen ministre du culte ; mais pourriez-vous me dire quels caractères doit avoir, à vos yeux, la dévotion pour être bien entendue ? Permettez-moi de trouver que vous êtes toujours très drôle, Grappin, mais jamais autant, néanmoins, que quand vous vous érigez en juge de la dévotion ! Le dit citoyen reconnaît, d'ailleurs, que cette affluence d'étrangers avait du bon ; les habitants du Mont en tiraient grand profit, et voici à quel propos il fait cette constatation. Un général vient d'arriver à Saint-Michel et il est dans le plus bel état d'ébriété, ses compagnons sont à l'unisson. L'officier supérieur voit les statues des saints qui ornent l'antique église abbatiale ; ayant horreur de tout culte (hormis celui de Bacchus), il s'écrie noblement : « A quoi bon ces signes de fanatisme ? Qu'on les fasse disparaître ! » Et, prenant un marteau, il se met à briser les images vénérées. Non seulement ceux qui sont venus avec lui, mais les habitants de la petite ville et les femmes mêmes s'empressent à l'aider dans son œuvre de vandale ; c'est alors que Le Coz intervient : « Général, un mot. — Que me veux-tu ? — Vous empêcher de ruiner ce pauvre peuple. — Eh ! comment ? Est-ce que ces pierres le nourrissent ? Viens-tu me prêcher ton idolâtrie ? — Jamais je ne prêcherai l'idolâtrie. Ecoutez-moi. — Parle ! »

C'est beau, n'est-ce pas ; c'est seulement dommage que Grappin n'ait pas mis cela en musique. Quoi qu'il en soit, Le Coz expliqua au général ce que cette brute ne comprenait pas par elle-même, que les chefs-d'œuvre de sculpture disparaissant, les étrangers n'auraient plus de raison de venir les visiter ; les aubergistes n'auraient qu'à fermer leurs établissements. Le malheureux se rendit à ce raisonnement ; les énergumènes et les mégères qui l'aidaient dans sa besogne s'arrêtèrent, et le Mont fut sauvé.

Je veux bien croire la chose possible et Le Coz capable d'avoir rendu à l'art et à la piété cet inappréciable service ; mais pour ceci comme pour les efforts tentés en faveur de la famille royale, et pour tant d'autres actes de courage et d'héroïsme, je voudrais bien mettre le grappin sur un témoignage autre que celui d'un panégyriste de parti pris.

Après cet épisode, nous trouvons Le Coz aidant les prêtres prisonniers à cacher leurs livres de piété ; il sauve même sa belle édition grecque d'Homère, bien qu'il ne l'ait pas cachée et que les officiers municipaux aient pris l'image du poète pour un *Saint*, et l'*Iliade* pour le bréviaire.

Suit une scène théâtrale pour arracher son crucifix à deux visiteurs révolutionnaires.

Enfin (toujours d'après Grappin), il écrit à Robespierre, pour lui peindre l'horreur de sa conduite et lui montrer quelles en seront les conséquences.

Cependant, l'abbaye du Mont était dans le même cas que les mille prisons improvisées et bien remplies depuis que, au nom de la liberté, on avait démoli la Bastille ; les captifs étaient si



nombreux partout, que la France n'avait plus de pain à leur donner. Le Coz écrivit à Clinchamp, membre du Directoire d'Ille-et-Vilaine, son ancien collègue, pour lui faire connaître sa situation et celle de ses compagnons : le département de La Manche refusait de nourrir des prisonniers qui ne lui appartenaient pas ; sans la bienfaisance du maire et du procureur de la commune du Mont, ils n'auraient tous eu qu'à mourir de faim. Naturellement, il se plaint de l'injustice de sa détention et affirme que si l'on voulait bien l'interroger, il prouverait facilement son innocence : « J'ai plus de vingt fois bravé la mort pour la République. Je saurai encore souffrir et mourir pour mes concitoyens. »

Ah ! cette fois, c'est trop fort ! Quand donc as-tu bravé la mort pour la République ? Où et comment l'aurais-tu fait ? Je sais que, dans ce temps, de nobles et vaillants soldats mouraient pour la République, sur le champ de bataille ; mais en dehors de là, on mourait pour Dieu et pour le Roi, ou pour ces deux causes réunies, et les monarchistes n'avaient rien à faire de ta précieuse vie, qu'ils n'ont même pas fait semblant de vouloir t'enlever ; tu n'es qu'un martyr de pacotille.

Toutefois, voici que le Mont est envahi par les Royalistes vendéens ; Le Coz fait encore semblant de croire qu'ils en voulaient à sa vie et qu'ils réclamaient *Le Coz le jureur :* « Il fut arrêté, entre eux, qu'on me conduirait au quartier-général de l'armée vendéenne, et que là on me brûlerait vif. » Ceci se passait à la fin de 1793, quand l'armée vendéenne était vraiment l'armée catholique et royale, ayant pour chefs, dans cette expédition, Stofflet ou Henri de la Rochejaquelein ; un temps considérable devait s'écouler avant que dût s'organiser la *fausse chouannerie*, ramassis de monstres sans croyances religieuses ou politiques, organisée pour commettre tous les crimes, en jetant l'odieux sur les défenseurs de l'autel et du trône ; c'est seulement après les exploits de ceux-ci que Le Coz a pu avoir l'idée du danger qu'il aurait couru d'être brûlé. N'y aurait-il que cette circonstance et l'affirmation de tout à l'heure pour me faire douter de sa bonne foi, mon opinion est toute faite : cet homme, en mille circonstances, a menti impudemment.

Le 22 Décembre, nouvelle lettre à Clinchamp : il se plaint de ne pouvoir plus dire la messe ; il réclame contre le scellé mis sur ses effets ; il voudrait au moins quelques-uns de ses livres : « Ces demandes, dit-il, ne me paraissent contrarier aucun principe de bien public. » Pour une fois, reconnaissons qu'il disait ici la vérité.

Au commencement de 1794, il écrit aux administrateurs d'Ille-et-Vilaine, pour réclamer la pension qui lui est due, car il est dans un réel dénuement ; sa captivité dure depuis quatre mois, et il lui faut tout payer à des prix exorbitants : « Quarante sols trois livres de pain ; six livres par mois un petit matelas, avec une mince couverture. » Hélas, l'argent ne vint pas, et le pauvre homme dut souffrir de bien rudes privations.

C'est en ce temps, aussi, que fut inaugurée la nouvelle religion inventée par Robespierre : le culte de la Déesse Raison. A Rennes,

Archives diocésain de Quimper et Léon



il eut pour temple l'église Saint-Sauveur, celle même que Le Coz avait choisie pour cathédrale provisoire. Désormais, la Révolution n'a nul besoin de son Eglise constitutionnelle ; aussi le clergé schismatique va-t-il suivre jusqu'au bout le chemin de l'apostasie ; c'est Mainguy, curé intrus de Toussaints, qui abdique ses fonctions : « Elles ont cessé d'être utiles et agréables à ses concitoyens ; » c'est Brasseur, curé de Vignoc, qui dit : « Je suis disposé à tout..., je suis vrai sans-culotte, j'aime l'égalité, la liberté et la fraternité. » C'est Martin, supérieur intrus du séminaire de Rennes, qui épouse une sœur converse de l'abbaye de Saint-Georges, la seule religieuse dont la défection ait nui à la gloire de cette illustre maison, etc., etc. ; enfin, c'est l'ami de Le Coz, Lancelot, curé de Retiers. Celui-ci met quelque pudeur dans sa défection : « Craignant que l'exercice de ses fonctions sacerdotales ne fût une occasion de trouble, il a déclaré les cesser, sans toutefois renoncer à la foi et à sa doctrine, et a dit qu'il ne restait dans la commune que pour cultiver ses champs et remplir les autres fonctions publiques auxquelles il a été appelé par la confiance de ses concitoyens. »

Ce dut être une cruelle souffrance pour le chef de ce clergé, que de voir toutes ces chutes lamentables ; nous aimons à croire qu'il souffrit dans sa foi ; il souffrait aussi dans son honneur, dans son orgueil : c'était son église, son entourage immédiat, il en avait été l'organisateur ; aussi veut-il, mais très inutilement, arrêter le mal. Il écrit, le Vendredi-Saint, aux complices de son serment, compagnons de sa captivité ; ceux-ci ne lisent même pas cet écrit, et plusieurs achètent la vie et la liberté par un mariage sacrilège.

*(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — **Actes pontificaux annoncés.** — Sa Sainteté promulguera solennellement, le 30 Avril, le décret d'approbation des miracles pour la canonisation du Bienheureux de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes.

Les amis de l'enseignement chrétien se réjouiront de cette décision, qui annonce la très prochaine canonisation du Bienheureux.

***

L'Encyclique prescrivant la consécration du monde entier à Jésus-Rédempteur sera publiée, le 11 Mai.

***

Mgr l'Evêque de Liège adresse à Mgr Rutten, son Vicaire général, une lettre relatant son dernier entretien avec le Souverain Pontife et où se trouve confirmée, en ces termes, une importante information récemment donnée par les journaux :

« Semblant se recueillir un instant et se redressant dans son



fauteuil, Léon XIII m'annonça, d'un ton pénétré et solennel, qu'il publierait incessamment une Encyclique prescrivant la consécration au Sacré-Cœur de Jésus, du genre humain tout entier, des nations catholiques et même de celles non éclairées de la foi chrétienne : un triduum, accompagné de prédications, les 9, 10 et 11 Juin, préparera les fidèles à ce grand acte, qu'il m'a recommandé d'accomplir avec une grande solennité à la cathédrale de Liège. « Je sais, m'a-t-il dit en terminant par des paroles enflammées sur ce sujet, que cet acte hâtera pour le monde l'arrivée des miséricordes que nous attendons. »

Paris. — Le *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul* d'Avril 1899 publie la lettre du Saint-Père à M. Antonin Pagès, Président, et autres membres du Conseil général de la Société, et par laquelle Sa Sainteté Léon XIII accuse réception du volume, qui résume les œuvres de cette Société, pendant l'avant-dernière année. Le Saint-Père félicite, encourage et bénit, une fois de plus, la pieuse Société de Saint-Vincent de Paul.

**Pèlerinages à Jérusalem.** — Le Pèlerinage de Pénitence, conduit par les Pères de l'Assomption, a quitté Marseille, le 21 Avril ; 65 diocèses de France — dont celui de Quimper — y sont représentés. Il y a 105 prêtres et plusieurs de nationalité étrangère.

Le Saint-Père a envoyé aux pèlerins la Bénédiction Apostolique, par une dépêche qui leur a été lue, à la messe célébrée, le jour du départ, au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde.

Il y aura, en outre, cette année, un *2e Pèlerinage de Vacances* aux Lieux-Saints, sous le patronage de saint Louis. Le succès de l'année dernière et de nombreuses nouvelles demandes ont décidé le Comité à renouveler, en 1899, la même pieuse entreprise. D'ailleurs, il répond par cette initiative au désir du Souverain Pontife, qui veut que la France participe, pour sa plus large part, au tribut du Solennel Hommage au Rédempteur. De plus, c'est le centenaire de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon. Il est bon que Messieurs les Professeurs et Etudiants puissent aller célébrer dignement cette date au tombeau du Christ, par une croisade toute pacifique de prières. Par surcroît, le prestige de la France aux Lieux-Saints ne fera qu'y gagner.

Le départ de Marseille aura lieu, le *17 Août*, et le retour, le *27 Septembre*.

Itinéraire : Marseille, Alexandrie, Le Caire, Matarieh, Héliopolis, les Pyramides, — Jérusalem, Bethléem, Nazareth, tous les Lieux-Saints, — Beyrouth, Smyrne, Ephèse, Constantinople, Athènes, Marseille. Les pèlerins pourront prolonger leur séjour en Terre-Sainte, sans perdre leur billet de retour.

Prix des Places : 1er groupe, 1re classe 960 fr.; 2e classe 730 fr.; 3e classe 472 fr. — 2me groupe, 1re classe 780 fr.; 2e classe 552 fr.; 3e classe 300 fr.

Archives diocésain de Quimper et Léon



On fera bien de s'inscrire le plus tôt possible, car la liste sera close dès que le nombre des pèlerins sera suffisant.

Les pèlerins prieront en commun, à Jérusalem, au Saint-Sépulcre et dans tous les sanctuaires de Terre-Sainte, pour les personnes qui voudront bien envoyer leurs recommandations à M. le Secrétaire du Pèlerinage, que leur lettre soit accompagnée ou non d'une offrande pour le Pèlerinage.

Pour toutes demandes de renseignements et envoi de souscriptions, prière de s'adresser à M. le Secrétaire du Pèlerinage de Vacances à Jérusalem, 25, rue Humboldt, à Paris.

On trouve aussi le programme chez M. Poupin, 79, rue de Rennes, à Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

### Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

*Sommaire du numéro du 20 Avril 1899.*

I. Racine à la fin du XIXe siècle, par le R. P. V. Delaporte. — II. Le Texte hébreu de l'Ecclésiastique et l'exégèse, par le P. L. Méchineau. — III. La neutralité de l'enseignement supérieur dans l'Université, par le P. P. Targile. — IV. L'Afrique française, par le P. H. Prélot. — V. Deux nouveaux écrits de saint Pierre Fourier, par le P. L. Carrez. — VI. Livres. Ascétisme et Mystique : *Abbé Sabouret ; O. Bischoff, SS. R. ; H. Nimal, SS. R. ; P. Duchaussoy, O. P. ; Lécuyer, O. P. ; J. Martin ; O. Coppin ; G. de Beugny d'Hagerue : J. Cuquel ; M. le Curé de Saint-Sulpice ; Brancati de Lauria.* — Le Clergé français, 1899. — Enseignement : *A. Bertrand ; P. Hoang, S. J.* — Bibliographie : *Vicomte de Meaux.* — Linguistique : *E. Deschanel ; A. Codard.* — Nouvelles : *N. Posniakoff.*

VII. Evénements de la quinzaine.

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^t^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Avril 1899.*

*Essai sur Taine :* Son œuvre et son influence. Victor Giraud. — *La Vallée de la Moselle :* A la recherche des racines nationales, II. Maurice Barrès. — *Les Idées de Dumas fils :* Mariage indissoluble et divorce. Gabriel Audiat. — *Le Mouvement démocratique chrétien en Italie.* Abbé Boyreau. — *Notes campagnardes :* VII, L'Assassin. Armand Barthe. — *Bienfaits ou méfaits de la grande industrie.* Urbain Guérin. — *Poésie :* Sonnet. Georges Rodenbach. — *Relique d'âme.* Georges Goyau. — *Critique musicale.* Arthur Coquard. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes Bibliographiques.*


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.





Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Nous recommandons à nos lecteurs les **Huiles d'olive supérieures,** sans goût de fruit et garanties pures du *Moulin de la Roque d'Antheron (Provence).* Mr M. Bédouin, propriétaire exploitant, accepterait des Représentants sérieux pouvant visiter la clientèle bourgeoise et religieuse. Bonnes remises.

Ecrire à Mr M. Bédouin, propriétaire exploitant du Moulin à Huiles d'olive de La Roque d'Antheron (Provence).

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spirat Bréguet,* etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, **PÊCHE Frères** 14, boulevard de l'Odet,

*QUIMPER* *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.

BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

*N. B.* — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# MALADIES DE POITRINE

**Souffrir** depuis longtemps d'une maladie chronique de la poitrine, avoir tout essayé sans soulagement et recouvrer enfin une santé parfaite en peu de temps par l'usage d'une merveilleuse préparation, tel est l'exemple offert dans la lettre ci-dessous, à tous ceux qui souffrent du même mal.

Paris, 10 Juillet 1898.

Messieurs, depuis longtemps déjà, je souffrais de terribles maux de tête, j'avais perdu tout appétit et tout sommeil, je toussais continuellement, j'éprouvais d'intolérables douleurs dans la poitrine, et mon état de faiblesse s'aggravant de jour en jour, je devins en outre complètement anémique et fus réduit à garder la chambre.



Monsieur MARTIN

Tous les spécifiques ordonnés n'avaient amené aucune amélioration dans mon état : je me sentais dépérir chaque jour lorsqu'un de mes amis me conseilla d'employer votre bienfaisante Emulsion Scott dont il avait lui-même obtenu les meilleurs résultats. Après avoir employé votre excellente préparation pendant quelque temps d'une façon régulière, mes forces revinrent peu à peu, mon appétit était meilleur, mes douleurs, moins aiguës d'abord, disparurent complètement, et, au bout d'un mois, j'étais radicalement guéri.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma vive reconnaissance. (Signé) : Paul Martin, 214, faubourg Saint-Antoine.

Loin d'être isolée, cette expérience est d'accord avec nombre de cas similaires venus à notre connaissance, car, pour adoucir les inflammations de la gorge et des poumons, et guérir radicalement les toux, rhumes, bronchites et autres maladies de la poitrine ainsi que l'anémie et les maladies de dépérissement, l'Emulsion Scott a une action qui semble tenir du prodige.

De toutes les formes de l'huile de foie de morue, la plus efficace, la plus agréable à prendre, la plus facile à digérer, c'est l'Emulsion Scott. Les estomacs qui ne peuvent retenir l'huile de foie de morue ordinaire, digèrent sans difficulté l'Emulsion Scott, et cette facilité d'absorption, obtenue par cette inimitable préparation, ajoute beaucoup à son efficacité.

Dans l'Emulsion Scott, en effet, la glycérine rend l'huile assimilable de suite et sans fatigue, pendant que les hypophosphites de soude et de chaux, stimulent de leur côté l'appareil digestif et le système nerveux.

L'Emulsion Scott ramène la santé, lorsque tous les autres traitements ont échoué.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).


*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 5 Mai 1899. N° 18.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

**Sommaire.** — *I.* Les Rogations.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; La Confirmation ; Tableau des Confirmations, pour 1899 ; Avis de l'Évêché ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Ligue de Défense sacerdotale ; Retraite à Lesneven ; Retraite des Bretons d'Angers ; Le P. Herry, missionnaire.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Angleterre ; Vannes ; *Histoire sainte ;* Avis utiles.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche*, 7 *Mai*. — 5e Dimanche après Pâques. Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Pol de Léon *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires de s. Stanislas, Evêque, Martyr, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de s. Stanislas et du Dimanche.

*Lundi, 8. — Rogations.* — Apparition de s. Michel, Archange. Double-majeur. Blanc.

*Mardi, 9. — Rogations.* — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Mercredi, 10. — Rogations.* — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

*Jeudi. 11.* — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

*Vendredi, 12.* — S. Nérée et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Samedi. 13.* — S. Brieuc, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Dimanche, 14.* — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Carantec..... 7, 8 et 9 Mai.
Gouesnou..... 10, 11, 12, 13 et 14 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## LES ROGATIONS

En l'an de grâce 469, la nuit de Pâques, le peuple de Vienne, en Dauphiné, était à l'église pour prier.

Soudain, le bruit circule qu'un incendie dévore la ville. La terreur est immense. Chacun se sent menacé et se précipite hors de l'église pour se mettre à l'abri. L'évêque seul, le grand saint Mamert, reste devant l'autel, y prie longtemps, célèbre la messe, offre à Dieu sa propre vie, et miraculeusement l'incendie s'éteint.

Avec quel cœur, au peuple revenu dans l'église, l'évêque parla alors de la prière et de la pénitence, ces deux grands remèdes à tous les maux ! C'est de ce jour que datent les prières solennelles instituées par l'Eglise, aux trois jours qui séparent le 5e dimanche après Pâques de la fête de l'Ascension.

Après l'institution de la fête, après les processions, le jeûne, la prière, on ne ressentit plus de tremblements de terre. Les loups, nombreux dans la contrée, disparurent. Le climat fut plus clément et moins dangereux, et moins brusques les changements de saison.

De Vienne, la pieuse et salutaire coutume s'étendit. Le Concile d'Orléans, tenu en 511, ordonnait qu'elle fût suivie dans toute la France. Elle fut bientôt celle de toute l'Eglise.

Hélas ! qu'elle est, aujourd'hui, peu observée ! On se plaint périodiquement tantôt de la sécheresse, tantôt des pluies persistantes, et l'on néglige ces « supplications publiques, » établies par l'Eglise spécialement pour écarter les fléaux. « Demandez et vous recevrez, » dit Notre-Seigneur : la prière demeure la condition de la grâce divine.

L'illustre Cardinal Pie, alors jeune vicaire, s'écriait, en 1841, dans la cathédrale de Chartres :

La sainte Eglise va, pendant ces trois jours de Rogations, invoquer le Dieu créateur pour qu'il abaisse son regard de bonté sur les œuvres de ses mains, et pour qu'il féconde, conserve et mûrisse les biens de la terre. Pendant trois jours, les campagnes vont retentir des chants sacrés ; la religion va porter ses bénédictions à la nature, et la prière va lutter contre les éléments de désordre.

Hélas ! mes T. C. F., disons-le, quoique avec regret : à part quelques humbles hameaux où la foi a conservé son empire, les Rogations n'existent plus guère pour nous qu'en souvenir, et que dans les belles et touchantes descriptions qui en ont été faites. Dans les plaines de notre riche pays, le laboureur philosophe rougirait de s'associer au cortège saint qui va prier autour de ses moissons en fleur ; et, dans nos villes, une insouciance que je ne sais trop à quoi attribuer, réduit à une cérémonie obscure, négligée et solitaire, ces grandes litanies et ces solennelles processions, qui ont, pendant plus de mille ans, émerveillé et en même temps édifié la cité et ses alentours. Oh ! que le genre humain se fait froid, et qu'il devient sec envers son Dieu, depuis qu'il n'a plus d'ardeur et d'empressement que pour la matière ! Et pourtant l'égoïsme, bien entendu, devrait savoir qu'il a besoin de Dieu, et que si sa main féconde vient à se fermer, toute richesse disparaîtra de la terre.



Le cœur de ce peuple, engraissé des bienfaits de Dieu, est devenu un cœur incrédule et rebelle. Ils se sont retirés et s'en sont allés loin de Dieu. Ils n'ont point dit en eux-mêmes : Craignons le Seigneur notre Dieu, qui nous donne à terme les premières et les dernières pluies, et qui nous garde, tous les ans, une riche et pleine moisson.

Parce que la science a constaté, dans ces derniers temps, quelques merveilles de plus parmi les œuvres du Très-Haut ; parce que l'observation et l'expérience des siècles passés ont amené quelques découvertes dans l'ordre des choses naturelles, l'homme se croit dispensé désormais de recourir à Celui qui est la cause première d'où procèdent toutes les autres causes.

.....N'agissons point ainsi, mes Frères ; reconnaissons que la religion n'a tort dans aucune de ses institutions ; reconnaissons que tout le culte catholique est admirable, que tout y tient aux idées les plus élevées et les plus solides. Les Rogations sont l'expression d'un dogme qui a été cru et d'une pratique qui a été observée universellement : le dogme de l'intervention de Dieu dans les choses naturelles, la pratique de prier Dieu pour éviter les fléaux et pour obtenir les biens même temporels. Hélas ! mes Frères, notre pays est-il moins malheureux qu'aux temps de saint Mamert, cet admirable évêque du Dauphiné, qui fut le promoteur de l'institution de ces trois journées de prières solennelles ? Le sol français est-il moins agité ? N'y a-t-il pas des monstres à figure humaine, plus horribles que les bêtes féroces, qui ravagent la morale de nos cités et de nos campagnes ? N'y a-t-il pas une peste pire que toutes les épidémies, la peste de l'impiété et de l'impudicité ?

Obéissons à l'Eglise en gardant fidèlement la pratique des Rogations, en prenant part, si c'est possible, aux processions, en priant Dieu de nous délivrer des fléaux qui menacent le corps, mais surtout de ceux, plus redoutables, qui menacent les âmes !

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Lundi, Mardi et Mercredi, 8, 9 et 10 Mai*, procession des Rogations : elle sort à 9 h. et se rend : le Lundi, à Saint-Mathieu ; le Mardi, à Kerfeunteun ; le Mercredi, à Loc-Maria. — *Il n'y a pas d'abstinence pendant ces trois jours.*

*Jeudi, 11*, fête de l'Ascension, offices aux heures ordinaires. A 10 heures, messe pontificale chantée par Mgr Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

Quête pour l'Université catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 7 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames : à 7 heures 1/2, sainte Messe, suivie d'une Instruction et de la bénédiction du T. S. Sacrement.

**La Confirmation.** — Comme nous l'avons annoncé, Mgr Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, donnera la Confirmation, le vendredi 12 Mai, à Concarneau. Il a bien voulu accepter de confirmer à Kerfeunteun, le lendemain 13, avant de partir pour Brest.

Archives diocésain de Quimper et Léon



Sa Grandeur sera accompagnée, dans cette ville, par M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché.

La Confirmation dans les paroisses de l'arrondissement de Morlaix sera donnée par Mgr de Courmont, de la Congrégation du Saint-Esprit. Voici l'itinéraire définitivement adopté :

## Tableau des Confirmations, pour 1899.

| MOIS | JOURS de la SEMAINE | DATES | PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN | PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR |
|---|---|---|---|---|
| JUIN | Dimanche. | 18 | Le Calvaire de Landerneau. . | Plounéventer. St-Derrien. |
| | Lundi . . . | 19 | Bodilis. Saint-Servais . . . . | Plougar. Lanhouarneau. |
| | Mardi . . . | 20 | Plouzévédé. Trézilidé . . . . | Saint-Vougay. |
| | Mercredi . | 21 | Plounévez-Lochrist . . . . . | Tréflez. |
| | Jeudi . . . | 22 | Plouescat. | |
| | Vendredi . | 23 | Cléder. Tréflaouénan . . . . . | Sibiril. |
| | Samedi . . | 24 | Plouvorn. Plougourvest . . . | Plouénan. Mespaul. |
| | Dimanche. | 25 | Saint-Pol. | |
| | Lundi . . . | 26 | Roscoff . . . . . | Ile-de-Batz. |
| | Mardi . . . | 27 | Plougoulm . . . . . | Santec. |
| | Mercredi . | 28 | Taule. Locquénolé. . . . . | Carantec. Henvic. |
| | Jeudi . . . | 29 | Morlaix : Saint-Mathieu. | College. |
| | Vendredi . | 30 | — St-Martin. Ste-Sève. | Plourin. Le Cloître-Plourin. |
| JUILLET | Samedi . . | 1 | — St-Melaine. . . . . | Garlan. |
| | Dimanche. | 2 | Ploujean . . . . . | Plouézoc'h. |
| | Lundi . . . | 3 | Plougasnou. St-Jean-du-Doigt | Guimaëc. Locquirec. |
| | Mardi . . | 4 | Lanmeur. Plouégat-Guerrand | Plouigneau. Plouégat-Moys. Le Ponthou. |
| | Mercredi . | 5 | Botsorhel . . . . . | Guerlesquin. |
| | Jeudi . . . | 6 | Scrignac. Bolazec . . . . . | Lannéanou. |
| | Vendredi . | 7 | Plougonven. Saint-Eutrope . | Pleyber-Christ. |
| | Samedi . . | 8 | Saint-Thégonnec. . . . . | Guimilliau. Loc-Eguiner. |
| | Dimanche. | 9 | Plounéour-Ménez . . . . . | Comanna. Saint-Sauveur. |
| | Lundi . . . | 10 | Sizun. Saint-Cadou. . . . . | Loc-Mélard. |
| | Mardi . . . | 11 | Landivisiau . . . . . | Ursulines de Carhaix. |

*Arrêté à Quimper, le 2 Mai 1899.*

**É. FLÉITER**, *Vicaire capitulaire.*
**F. CORRIGOU**, *Vicaire capitulaire.*

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; celles qui sont indiquées à la suite sont convoquées.

---

**Avis de l'Évêché.** — I. Nous rappelons la note, ajoutée au Mandement du Carême, par laquelle MM. les Vicaires capitulaires prescrivent, dans toutes les églises, *le jour de l'Ascension*, une quête pour l'Université catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse. Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien l'annoncer du haut de la chaire, *Dimanche prochain*.



Tous comprendront la nécessité de plus en plus urgente de soutenir l'enseignement chrétien à tous les degrés. C'est une œuvre de foi en même temps que de défense sociale.

II. Les deux retraites ecclésiastiques auront lieu, encore cette année, avant le 15 Août. Elles seront prêchées par le R. P. Renaud, des Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Nantes. La première commencera, le lundi 31 Juillet ; la seconde, le lundi 7 Août.

Les examens des jeunes prêtres auront lieu dans les conditions ordinaires.

III. Messieurs les Vicaires capitulaires renouvellent l'avis qui a déjà été donné au sujet des privilèges divers que plusieurs prêtres ont pris l'habitude de demander directement à Rome ; ils s'abstiendront désormais de viser les pouvoirs qui n'auront pas été demandés par l'intermédiaire de l'Evêché.

---

**Nécrologie.** — M. MENGANT, *Recteur de Telgruc.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort inopinée de M. Mengant, recteur de Telgruc. Frappé de congestion, dans la journée de vendredi 28 Avril, il s'est éteint, mardi, 2 Mai. Son corps a été inhumé, hier matin jeudi, à Lannilis. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

M. Mengant (Martin), né à Lannilis, le 19 Novembre 1839, fit de brillantes études au collège de Lesneven. Ordonné prêtre, le 19 Décembre 1863, il fut d'abord précepteur, puis vicaire à Ploaré et à Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest. Nommé recteur de Landunvez, en 1878, il fut transféré à Tréglonou, en 1886, puis à Telgruc, en 1889. R. I. P.

**Service d'Octave.** — Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Mengant sera célébré à Telgruc, mardi prochain, 9 Mai.

---

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Conm, recteur de Tréflévénez, recteur de Poullaouen, en remplacement de M. Le Roux, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Le Floc'h, vicaire de Saint-Hernin, recteur de Tréflévénez ;

M. Laouénan, vicaire à Briec, recteur de Tréogat, en remplacement de M. Le Her, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Le Gall, vicaire de Treffiagat, vicaire à Briec ;

M. Le Séac'h, ancien vicaire de Quéménéven, vicaire de Treffiagat ;

M. Quéré, jeune prêtre, de Lambézellec, vicaire de Saint-Hernin ;

M. Jaffrès, vicaire de Saint-Ségal, vicaire à Plounévez-Lochrist ;

M. Corre, vicaire de Plouézoc'h, vicaire de Saint-Ségal :

M. Cadiou, jeune prêtre, de Sibiril, vicaire de Plouézoc'h.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Ligue de défense sacerdotale.** — Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Semaine religieuse* qu'une session d'assises supplémentaire sera tenue, le lundi 29 Mai, à Quimper, pour juger l'action, que M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, a intentée au journal l'*Aurore*, pour son article inqualifiable du 2 Février, contre la si vénérée statue de Notre-Dame-du-Mur.

L. R.

---

LESNEVEN. — **Retraite bretonne pour les femmes**, *du 15 au 22 Avril.* — 55 paroisses ; 160 retraitantes. — Plouguerneau, 16 ; Ploudaniel, 13 ; Plouider, 11 ; Plouvien, 7 ; Loc-Maria-Plouzané, 6 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 6 ; Saint-Servais, 5 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Plounéventer, 4 ; Gouesnou, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Lesneven, 4 ; Plabennec, 4 ; Plouzévédé, 3 ; Brest, 3 ; Trémaouézan, 3 ; Guiclan, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Goulven, 3 ; Brélès, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Saint-Martin, de Brest, 3 ; Plouvorn, 2 ; Plougar, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Bourg-Blanc, 2 ; Lambézellec, 2 ; Kerlouan, 2 ; Milizac, 2 ; Guissény, 2 ; Plouguin, 2 ; Tréflez, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Lanildut, 2 ; Lannilis, 2 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Mespaul, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Hôpital de Morlaix, 1 ; Plougourvest, 1 ; Plouzané, 1 ; Kernilis, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Trégarantec, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Kernouës, 1 ; Guilers, 1 ; Guipavas, 1 ; Elliant, 1 ; Bohars, 1 ; Plouénan, 1.

---

**Retraite des Bretons d'Angers.** — On nous écrit de Trélazé, en date du 30 Avril :

« Monsieur le Chanoine,

« Nous vous remercions de tout cœur d'avoir bien voulu recommander nos deux retraites-sœurs, de Trélazé et d'Angers, aux bonnes prières de vos lecteurs. Il est juste que, en vous exprimant notre gratitude, nous vous disions les résultats consolants obtenus, à la fin de ces quelques jours bien fatigants pour notre excellent prédicateur, mais encore trop courts pour son zèle et le bien à faire.

« Depuis longtemps déjà, M. le Curé-archiprêtre de Morlaix avait promis de venir, cette année, prêcher la retraite pascale aux Bretons de Trélazé. Nul besoin de vous dire ce qui l'en a empêché, étant donnée l'époque de ces pieux exercices, c'est-à-dire du 9 au 16 Avril. Retenu, à cette date, par une affaire grave, il dut renoncer à son projet, à notre grand regret. Dans l'embarras où cette coïncidence fâcheuse nous mettait, un appel fut adressé au dévouement connu de M. le Recteur de Pleyber-Christ. Vingt-quatre heures après, une réponse affirmative nous rassurait, en annonçant que M. Guédès consentait à devancer de huit jours son départ pour Angers, ayant déjà promis à M. Kervella de prêcher la retraite de Sainte-Madeleine-du-Sacré-Cœur. Il ne s'est pas laissé arrêter par la perspective de ce surcroît de fatigues : nos compatriotes lui en



seront toujours reconnaissants. Notre-Seigneur aussi a eu certainement pour agréable cette abnégation, qui n'a pas peu contribué au succès de nos deux retraites.

« Le dimanche soir, 9 Avril, à 6 heures, s'ouvrait la retraite, à Trélazé, contrairement à la coutume qui était de la commencer le mercredi seulement. Les plus fervents de nos fidèles vinrent écouter cette première instruction, un peu moins nombreux peut-être à cause du mauvais temps. Ni la pluie, ni la fatigue de journées passées à 300 mètres sous terre, dans un dur labeur, ne les ont plus arrêtés, lorsqu'ils eurent entendu les auditeurs de la veille redire les belles choses qu'ils avaient entendues. Dès ce jour, le succès était assuré, et, dès le lendemain, plusieurs personnes vinrent se réconcilier avec Dieu, voire même sanctifier une union restée jusque là civile. Nous fûmes les témoins heureux de ces retours inespérés.

« L'auditoire augmentait, chaque soir, précieux encouragement pour celui qui se dépensait sans compter. Pour ma part, je ne regrette qu'une chose, c'est que la retraite n'ait pas duré huit jours de plus, pour nous permettre de voir revenir tous ceux qui disent si haut leur regret de n'y avoir point assisté dès le premier jour. Depuis, quelques-uns de ces retardataires, touchés par la grâce, ont su secouer leur torpeur, fouler aux pieds le respect humain, et se sont approchés des sacrements. Cela donne une idée du bien accompli par le prédicateur, et ce bien nous apparaîtra de plus en plus, à mesure que ceux qui ont eu le bonheur de suivre ses instructions et ses conférences, si claires et si nourries de doctrine, en feront profiter les autres.

« Ce qui a été si bien commencé à Trélazé, la première semaine, a été continué avec le meilleur entrain, la semaine suivante, à la Madeleine d'Angers. Tous les jours de ces deux retraites, on voyait un certain nombre de fidèles venir se préparer à l'accomplissement du devoir pascal. Ce fut surtout les derniers jours que les pénitents vinrent en grand nombre. A Trélazé, nous eûmes le bonheur d'avoir pour aider M. le prédicateur, avec le dévoué M. Kervella, un autre confesseur, breton d'Auray, le R. P. Le Gohébel, Oblat, qui, parlant le dialecte de Vannes, nous rendit un double service, en même temps qu'il fit grand plaisir et grand bien à ses chers compatriotes. A la Madeleine d'Angers, il y avait pour aider M. Guédès avec MM. les Aumôniers, les RR. PP. L'Hénoret et Abhervé-Guéguen, tous deux du diocèse de Quimper. La besogne ne manqua point, tant à la Madeleine qu'à Trélazé.

« On peut évaluer à 600 ou 700 le nombre des communions dans chacune de ces localités. Nous sommes en progrès, grâces à Dieu, et nous sommes heureux de le constater, en même temps que de remercier celui qui a été l'instrument si excellent du bien accompli.

« Les cérémonies de clôture ont été très belles et très touchantes, particulièrement à la Madeleine, où M. Kervella avait si bien organisé les choses. Les Vêpres, présidées par M. Guédès, entouré d'un

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nombreux clergé, furent chantées en plain-chant grégorien. Après un délicieux sermon sur la dévotion à la Sainte-Vierge et la grande confiance que nous devons avoir en elle, une magnifique procession se déroula dans cette splendide église du Sacré-Cœur. Le *Te Deum* et la bénédiction du T.-S. Sacrement terminèrent ces deux inoubliables retraites. Avant de nous séparer nous eûmes encore le plaisir de chanter avec entrain le nouveau cantique dû au talent si apprécié de M. Brignou, recteur de Lanneufret, qui l'a composé pour nos Bretons d'Angers et de Trélazé :

Ni zo christenien, ni 'zo Bretounet,
Da feiz on tud coz ni zalc'ho bepret.

« *** »

***

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire, à la suite de ce compte-rendu, les principaux passages d'un charmant article publié par la *Semaine religieuse* d'Angers, sur la cérémonie du dimanche 23 Avril, à la Madeleine :

« Ils étaient venus bien nombreux, ce matin, à la Table Sainte, empressés à remplir leur devoir pascal ; aussi bien, pendant la semaine de la retraite, de dévoués ouvriers, dévorés par le zèle de la maison du divin Maître, avaient travaillé avec une ardeur qui méritait d'être récompensée ; il était juste que la moisson fût grande. Loué soit le Seigneur !

« ..... L'église est remplie de coiffes bretonnes, venues de tous les cantons du pays bretonnant. En avant, sont les hommes en veston sombre ; derrière, en plus grand nombre, les femmes avec les petits enfants..... Toutes les figures respirent une joie calme, simple, celle que donne la paix, la paix avec soi-même, la paix avec Dieu. A ce moment, toutes les peines de leur pauvre vie souffreteuse sont oubliées ; ils sont au Paradis, les pauvres gens ! C'est comme une vision du pays natal. Ils se sentent si bien entre Bretons. A l'harmonium, est leur digne aumônier, M. Kervella, qui leur est dévoué à la vie et à la mort ; il dirige les chants, et, autour de lui, sont deux chœurs, celui des jeunes filles et celui des hommes et jeunes gens, chantant tour à tour les psaumes des Vêpres. Dans le sanctuaire, c'est encore un des leurs qui préside la cérémonie, M. Guédès, recteur de Pleyber-Christ, au diocèse de Quimper, un saint prédicateur de missions, qui en a déjà prêché plus de 150 et qui, depuis quinze jours, consacre à la colonie bretonne de l'Anjou sa longue expérience sacerdotale, l'ardeur de son zèle évangélique, tout le dévouement d'une âme vraiment apostolique ; à ses côtés, se tiennent tous les ouvriers de la retraite, un vénéré vieillard, bien connu des pauvres Bretons, le P. L'hénoret, un autre Breton, le P. Abhervé-Guéguen, maître des novices aux Oblats de Marie, et M. l'aumônier des Bretons de Trélazé ; puis les amis des Bretons, le vénérable curé de la paroisse, tout dévoué à ses chers paroissiens bretons, M. le Chanoine supérieur de Saint-Urbain, avec deux de ses professeurs, M. l'Aumônier de



la Retraite, M. Legeay, aumônier des hôpitaux de la ville, M. le Secrétaire général de l'Université catholique, le P. Le Vern, des Oblats de Marie.....

« Ils sont donc heureux, tous ces pauvres gens, suivant le chant des Vêpres sur leur livre de prières ou égrenant pieusement leur chapelet. Tous les souvenirs du pays natal se sont réveillés en eux ; il leur vient des pensées d'autrefois, des souvenirs de la vieille église du village et du vieux cimetière, où dorment là-bas ceux qu'ils ont connus : des parents chéris dont ils n'ont pu recueillir les dernières paroles... Mais, en ce moment, tous ces êtres chers qui ne sont plus, ils les revoient au ciel, où s'élèvent leurs regards, perdus dans une sorte d'extase et où se porte leur pensée, aux pieds du Père Céleste, dans le sein duquel ils ont été recueillis. Oui, ils sont là-haut, dans le Paradis, où les a conduits leur vieille foi de Bretons et où ils iront les rejoindre un jour, à la fin de leur pèlerinage ! car leur terre bretonne est bien loin, ils lui ont dit adieu, ils ne la reverront plus.

« Mais voici qu'après le *Magnificat*, un chant breton se fait entendre, un cantique à l'Esprit-Saint, et le prédicateur de la retraite pascale est en chaire, leur parlant dans la langue de leurs pères. C'est bien là le recteur qu'ils étaient accoutumés, autrefois, à entendre dans l'église de leur village : l'air est simple, le port de la tête vénérable, le geste sobre ; il parle avec une émotion contenue, mais réelle, sentant tout le poids de la mission sainte qui lui a été confiée ; aucun éclat de voix ; tout en lui annonce l'homme de Dieu. Le thème de ce dernier entretien est le culte de la Vierge Marie, de la Reine des cieux, dont la Bretagne, surtout la Bretagne bretonnante est le pays privilégié. Qui pourrait compter tous les sanctuaires que la piété des fidèles y a consacrés à Marie ? Nommons tout au moins les Vierges couronnées, de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp, de Rumengol, du Folgoat et des Portes, dans le Finistère. Ah ! c'est que la puissance de la Vierge est sans bornes, ses vertus lui ayant acquis un immense crédit sur le cœur de Dieu ; et, d'autre part, la miséricorde de notre Mère du ciel égale sa puissance... En terminant, la voix de l'orateur devient plus émue : il fait ses adieux à ce pauvre peuple des Bretons de la Madeleine qu'il a évangélisé pendant huit jours, comme il avait évangélisé, la semaine précédente, leurs frères de Trélazé et comme il évangélisera, la semaine prochaine, leurs frères plus abandonnés de Saint-Serge ; mais il ne veut pas descendre de chaire sans les adjurer une dernière fois de conserver au fond de leur cœur les enseignements qu'il leur a donnés, et surtout de les mettre en pratique : ce sera pour eux la meilleure source de bonheur en ce monde aussi bien que dans l'autre, où il leur donne rendez-vous pour l'éternité.

« Après lui, le vénérable pasteur de la paroisse, M. le chanoine Pessard, vient à son tour, en langue française cette fois, leur adresser une touchante exhortation ; il le fait avec toute son âme. Sa parole est un témoignage de la sollicitude que l'Eglise d'Anjou a pour ses pauvres Bretons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« La procession, en l'honneur de la Sainte-Vierge, s'organise ensuite. Derrière la jolie bannière de Notre-Dame de Bon-Secours, s'avance, portée par quatre jeunes Bretonnes en costume du pays natal, et accompagnée de quatre petites filles qui tiennent en mains des rameaux à feuilles d'or, la belle statue de la Vierge ; à la suite marche le clergé, les officiants revêtus des ornements des fêtes solennelles. La procession traverse toute l'église, tandis que les chœurs chantent un cantique breton, composé spécialement pour la colonie bretonne de l'Anjou, par le célèbre auteur du fameux *Mab prodig*, joué récemment à Morlaix, M. Brignou, curé de Lanneufret. C'est bien à ce moment un écho de la terre bretonne qui arrive à nos oreilles, chant de la brise dans les landes grises et ternes, où s'élèvent les vieux calvaires de pierre et que traversent les ombres des morts en quête de prières ; mélopée naïve et sans grandes variations, monotone, douce et plaintive, qui reporte la pensée au berceau de notre civilisation et laisse dans le cœur une émotion suave.

« Au retour, le *Te Deum* est entonné avec force par M. l'Aumônier et chanté avec un saint entrain par toute l'assistance ; puis le salut se poursuit.

« Après la bénédiction, on entend encore quelques strophes du dernier cantique breton ; puis, peu à peu, les cierges s'éteignent sur l'autel richement orné et on se disperse, un à un ou par petits groupes, lentement, bien lentement, comme à regret. Quelques femmes et jeunes filles s'attardent encore au pied de la statue de la Vierge, pour réciter leur chapelet.....

FIDES. »

---

**Le P. Herry**, *missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, décédé à Dakar (Sénégambie), le 25 Février 1899.* — Nous avons déjà annoncé (N° du 24 Mars) la mort de ce religieux, originaire de notre diocèse, si vite enlevé au début de sa carrière apostolique. On nous communique sur ses derniers moments les détails qui suivent ; nous nous empressons de les publier, en recommandant encore le jeune missionnaire aux prières, spécialement à celles de ses anciens condisciples.

Le P. Michel Herry venait de terminer sa philosophie au grand Séminaire de Quimper, lorsqu'il entra, muni d'excellents témoignages, au grand scolasticat de Langonnet (Novembre 1894). Né à Plouézoc'h le 24 Juillet 1875, il avait alors 19 ans ; sa santé seule donnait quelques inquiétudes, la poitrine chez lui paraissant assez faible.

Admis à la profession, le 2 Janvier 1898, il termina, cette même année, ses études théologiques ; et, le 5 Novembre, il s'embarquait avec joie pour la Sénégambie. Or, le jour même où il débarquait à Dakar, le P. Ferrérol, supérieur de la station de Carabane, en Casamance, venait d'y arriver pour se faire soigner les yeux. Le P. Wintz restait alors seul à Carabane. Mgr Barthet envoya donc le P. Herry pour l'aider, durant quelque temps ; ce



cher Père se mit à l'œuvre avec courage ; chargé des enfants de l'école, il s'appliquait en outre à l'étude du diola. Il travaillait ainsi, sans compter avec ses forces, quand, le 2 Février, deux mois juste après son arrivée, il fut brusquement arrêté par une forte hémorragie des poumons, qui lui fit perdre beaucoup de sang ; et le P. Wintz le fit aussitôt partir pour Dakar, afin de le faire soigner.

Le R. P. Herry, écrit Mgr Barthet, nous arriva de Carabane très fatigué, oppressé, mais non abattu. Son moral était excellent. « Mes crachements de sang m'ont épuisé, disait-il, mais lorsque mon appétit sera revenu, je serai vite remis. » Vers 6 heures, on lui apporta son souper, qu'il prit avec un très grand appétit.

Je l'avais fait conduire au dispensaire (1) ; et comme en ce moment il ne s'y trouvait personne que lui, j'envoyai le F. Cyprien y coucher aussi, non pour le veiller, car on ne voyait aucun danger, mais pour ne pas le laisser seul. Cependant, durant la nuit, l'oppression du cher Père ne tarda pas à augmenter ; et, vers minuit, elle devint une véritable suffocation, qui l'agitait d'une manière extraordinaire, à tel point que le Frère était obligé de le maintenir pour l'empêcher de se frapper la tête contre le mur ou contre le fer de son lit. Vers 3 heures du matin, il perdit connaissance, et une demi-heure après il expirait, sans avoir pu recevoir l'assistance du prêtre : le Frère n'avait pu le quitter un seul instant pour appeler l'un d'entre nous. Quelle ne fut pas notre consternation, quand nous apprîmes, le matin, la douloureuse nouvelle ! (Lettre du 28 Février 1899.)

Ce qui doit consoler, c'est que la mort n'a point surpris ce cher Père sans être préparé, parce qu'il était plein de piété, de zèle et de dévouement. En tête de ses notes de retraite, se trouve cette devise : « Faire l'œuvre de Dieu sans aucune satisfaction pour nous-mêmes, ni sensible, ni intellectuelle, ni morale, en ce monde. On aura le ciel pour se reposer et pour jouir. » Dieu a jugé, sans doute, sa belle âme mûre pour la récompense.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le décret approuvant les miracles pour la canonisation du Bienheureux de la Salle a été promulgué, le 30 Avril, devant le Pape, en présence des cardinaux Mazzella, préfet des Rites, et Parocchi, rapporteur de la cause de canonisation.

Une députation des Frères des Ecoles chrétiennes assistait à la cérémonie avec le procureur général, qui a adressé au Pape les remerciements de l'Institut.

Le Souverain Pontife a répondu par l'éloge du Bienheureux de la Salle.

---

(1) C'est en ce dispensaire qu'on envoie les Pères malades pour leur assurer tous les soins voulus. On y a disposé à cet effet quelques chambres à l'étage. La maison des Sœurs de l'Im. Conception, chargées du dispensaire, est en face ; mais la demeure des Pères est à dix minutes de là.

Archives diocésain de uimper et Léon



— Les évêques de l'Amérique du Sud, au nombre d'environ 50, vont ouvrir à Rome, le 28 mai, leur concile. Les séances se tiendront dans la vaste chapelle du collège Pio latin américain, aux Prati di Castello, sous la présidence de S. Em. le cardinal di Pietro, préfet de la Congrégation du Concile, qui sera le représentant du Pape. Les prélats, dans leurs réunions provinciales anté-préparatoires, ont déjà élaboré un programme qui ne comprend rien moins que onze cents articles relatifs au dogme, à la morale, à la liturgie et à la discipline. Un si vaste programme fait prévoir que le concile sera d'assez longue durée.

On annonce que le prochain Consistoire secret (où l'on préconise les évêques) est fixé au 29 Mai. Le Consistoire public n'aurait lieu que le 22 Juin.

---

Angleterre. — Le cardinal Vaughan confie aux Bénédictins de Solesmes le service de sa cathédrale de Westminster, où il désire donner aux cérémonies religieuses et aux chants liturgiques tout l'éclat possible.

C'est là pour les Bénédictins français une marque de très haute estime, qui honore la France entière.

---

Vannes. — Notre distingué confrère, M. le chanoine Nicol, rédacteur de la *Semaine religieuse* de Vannes, connu par ses remarquables ouvrages en prose et en vers, prépare en ce moment la vie de Mgr Bécel. Voici en quels termes il annonce lui-même son œuvre :

« Après avoir raconté les derniers jours si édifiants de notre ancien évêque, je me proposais de donner dans la *Semaine religieuse*, une esquisse de sa vie si pleine et si belle. Des voix amies et autorisées m'ayant fait remarquer qu'une biographie incomplète ne pourrait que défloror la *Vie* qui doit être publiée plus tard, j'ai attendu, pour faire plus — et mieux, je l'espère.

« Aujourd'hui, les matériaux sont en grande partie classés — ce qui ne m'empêche pas de demander encore tous les renseignements utiles : lettres, souvenirs, détails intimes, etc., qui seront accueillis avec reconnaissance.

« A moins d'obstacles imprévus, la *Vie* complète de *Mgr Bécel* paraîtra au commencement de 1900. »

— HISTOIRE SAINTE, ou les merveilles opérées par Dieu pour sauver le monde. — Vannes, librairie Lafolye. — 0 fr. 60 c. — Ce volume, orné de 90 gravures, a tout ce qu'il faut pour plaire aux enfants — et aux autres. L'auteur, M. J. Buléon, licencié ès-lettres, sous-supérieur du petit séminaire de Sainte-Anne, y a mis le soin minutieux dont il est coutumier et le remarquable talent qui le distingue.

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensons de cet ouvrage, qui a d'abord été composé en breton ; l'auteur vient de



l'écrire en français « et l'on peut être certain que cette *traduction* a toute la valeur d'une œuvre originale. D'ailleurs, cette *Histoire*, et c'est ce qui en prouve l'utilité, vient d'être publiée en plusieurs idiômes populaires, soit en France soit à l'étranger » (1).

Ajoutons que ce livre justifie bien son sous-titre ; il est bien *le récit des merveilles opérées par Dieu pour sauver le monde.*

A chaque page, l'enfant voit « se dresser devant lui ce *Sauveur*, — qui est attendu et figuré dans tout le cours de l'ancien Testament, et qui accomplit son œuvre dans le nouveau. Dans ce récit se déroule l'histoire de l'humanité entière ; c'est sa destinée qui s'y trouve en jeu, depuis le paradis fermé par le péché d'Adam jusqu'au paradis rouvert par la grâce de Jésus-Christ » (2).

---

**Avis utiles.** — L'Evêché du Puy adresse aux *Semaines religieuses* la note suivante :

« Pour la seconde fois depuis trois ans, une circulaire vient d'être envoyée en différents diocèses, relative à la prétendue construction d'une église nationale des Saints-Anges dans le diocèse du Puy. En réponse aux demandes de renseignements qui lui ont été adressées, l'administration diocésaine du Puy déclare qu'elle est absolument étrangère à la circulaire en question et au projet que l'on y émet. »

A la suite de cet avis, le *Bulletin* du diocèse de Reims dit :

« Nous profitons de cette circonstance pour mettre de nouveau nos lecteurs en garde contre les sollicitations dont ils sont l'objet de la part d'industriels sans scrupule et sans pudeur.

« Constructions d'églises, revues dites de piété, œuvres diverses, entreprises commerciales et industrielles mises sous le patronage d'un saint quelconque, sociétés de secours mutuels catholiques..., etc., telles sont quelques-unes des causes pour lesquelles d'innombrables prospectus s'adressent à la bourse des catholiques.

« *Qu'ils se méfient de toutes les œuvres qui ne portent pas une récente approbation épiscopale*, même de celles qui prétendent mensongèrement avoir reçu les bénédictions pontificales, même de celles qui se recommandent du nom d'un ecclésiastique sans autorité et sans mandat, d'une illustre personnalité catholique... défunte, ou d'un religieux espagnol plus ou moins authentique. »

Et la *Semaine religieuse* d'Evreux ajoute :

« Si les catholiques avaient réservé aux œuvres paroissiales et diocésaines les millions qu'ils ont jetés depuis trente ans dans des entreprises qui pouvaient être bonnes en elles-mêmes, mais qui, mal conçues et dirigées sans contrôle, ont fini par sombrer, quelle somme immense de bien se ferait aujourd'hui ! Que d'œuvres capitales, qui périclitent faute d'argent, seraient prospères !

---

(1) *Semaine religieuse* de Vannes. N° du 29 Avril 1899.
(2) Id.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Catholiques, en règle générale, réservez vos générosités pour les grandes œuvres de l'Eglise, proposées à votre charité par vos évêques. »

## BIBLIOGRAPHIE

*Vient de paraître :*

**Un Précurseur de la B. Marguerite-Marie, LE PÈRE JOSEPH et le Sacré-Cœur,** par l'Abbé Louis Dedouvres, docteur ès-lettres, professeur de littérature latine aux facultés catholiques de l'Ouest, aumônier du Calvaire d'Angers. Un vol. in-18 de 204 pages. — **Prix : 1** fr. **50.** (Librairie Germain et G. Grassin, Angers.)

Depuis quelques années, grâce aux excellents travaux de M. l'abbé Dedouvres, le P. Joseph est mieux connu. Placée à son vrai jour, la mâle figure de cet homme d'Etat, qui fut surtout un homme d'Eglise et un saint religieux, est apparue dans une auréole littéraire et mystique qu'on soupçonnait à peine. Jusqu'ici le gros public ne connaissait guère de l'*Eminence grise* que son mot farouche de « poule mouillée » appliqué à l'homme le moins timide de son temps.

Les pages que nous offre M. Dedouvres ont spécialement trait à la dévotion au Sacré-Cœur. C'est encore un détail ignoré, que le P. Joseph avait préparé les esprits au culte public de cette dévotion, quarante ans avant l'apparition du Sauveur à Paray-le-Monial.

« C'est en vue de faire aimer Dieu davantage, dit l'auteur du livre que nous présentons, que sont offertes ici aux âmes religieuses et dévotes d'aujourd'hui les plus belles pensées du P. Joseph sur le Sacré-Cœur. Je les ai cueillies ça et là dans ses *Exhortations*, et de ces pensées, ou plutôt de ces vraies fleurs du Calvaire, j'ai formé plusieurs corbeilles, toutes parfumées des vertus du divin Cœur de Jésus ouvert sur la croix. Puisse ce parfum se répandre dans les âmes ! E. Grimault, chanoine.

### Chemin de Fer d'Orléans.

**FÊTE DE L'ASCENSION, 11 MAI 1899.** — A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de la validité de ses billets Aller et Retour de la manière suivante :

1° Les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du mardi 9, au lundi 15 Mai inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 16 Mai.

2° Les billets dits de Bains de mer qui, aux termes du § 1er du Tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, seront délivrés du mardi 9 Mai inclus au dimanche 14 Mai inclus, savoir :

1° Pour les stations balnéaires de *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon* et *Quiberon.*

Au départ des gares de *Redon, Ploërmel, Pontivy* et *Lorient* ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2° Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy)* et *Douarnenez :*

Au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau,* ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 16 Mai.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.



**Ancienne Maison PIRIOU**

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

**AUX GRANDS MAGASINS**

MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY - LABASTIRE**

53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38

SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
Literie et Tentures diverses

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**
Draps et Tentures mortuaires

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**
Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Boîtes Saintes-Huiles
Services de Messe en argent et métal

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES**
Tapis d'autel, Nappes, Rabats, Barrettes, Ceintures

**RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

**Accroître les Revenus**

par des opérations fructueuses, mais mûrement étudiées et par des combinaisons nouvelles fort appréciées, tel est l'objectif poursuivi et atteint par

**LE CONSEILLER DU RENTIER**

*Journal financier hebdomadaire,* 64, Rue Taitbout, PARIS. — Abonnement : **4 fr. par An.**

*Envoi gratuit de ce Journal pendant un mois sur demande affranchie.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# BÉBÉ A LA COQUELUCHE

L'Emulsion Scott s'adapte admirablement aux maladies infantiles. Bébé vient-il à être malade, à la profonde inquiétude des parents, l'Emulsion Scott ramène bientôt la joie dans la maison avec la santé de l'enfant. Entre mille, nous nous bornerons à citer le cas suivant d'un enfant atteint de la coqueluche.

Aubervilliers (Seine), le 15 Juin 1898.

Messieurs, mon petit garçon âgé de 14 mois était atteint de la coqueluche. Il souffrait horriblement et aucun remède n'avait pu même le soulager ; les quintes de toux étaient terribles à entendre, et nous avions bien peur, au point où il en était, que des convulsions surviennent.



Paul HEILAUD

Après avoir suivi pendant quelque temps l'usage de votre Emulsion Scott, les quintes devinrent de plus en plus rares et moins violentes, l'enfant était plus gai et avait plus d'appétit. L'amélioration s'accentua très rapidement et aujourd'hui il est complètement guéri. De plus, notre cher enfant que cette maudite coqueluche fatiguait tant et avait considérablement amaigri, a maintenant doublé de corpulence ; il est frais et rose et d'une gaieté folle.

Je dois vous dire aussi qu'il est très friand de l'Emulsion Scott.

Recevez, Messieurs, avec tous mes remerciements, mes sincères salutations. Ad. Heilaud, 1, route de Flandre.

Après avoir partagé la joie de cette heureuse famille, nous retiendrons de cette lettre les deux points suivants : l'enfant aimait beaucoup l'Emulsion Scott, ce qui, naturellement, en rendait l'administration facile ; en second lieu, il s'est trouvé promptement débarrassé de sa toux. Ses chairs ont bientôt repris leur fermeté et le portrait vous dit mieux que des paroles la parfaite santé de ce charmant Bébé.

De toutes les formes de l'huile de foie de morue, on trouve toujours que l'Emulsion Scott est la meilleure et la plus efficace parce que, agréable au goût et facile à digérer, elle associe en outre à l'huile de foie de morue les hypophosphites de chaux et de soude et la glycérine.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 12 Mai 1899. N° 19.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Communication de l'Evêché ; Ordre des Confirmations pendant la semaine ; Quimper ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Vannes ; Sainte-Anne d'Auray ; Abbaye de Thymadeuc ; Le péril protestant ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*II. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Le prêtre ; Est-il vrai que le clergé ne payait pas d'impôts sous l'ancien régime ? Pieux usage.

*III. Variétés :* Un prince protestant à Lourdes.

*IV. Bibliographie.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 14 Mai.* — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave et de s. Boniface, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, de l'Octave et de s. Primel, Ermite *(au Propre diocésain)*.

*Lundi, 15.* — S. Isidore Laboureur, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

*Mardi, 16.* — S. Jean Népomucène, Martyr *(au Suppt)*. Double. Rouge.

*Mercredi, 17.* — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.

*Jeudi, 18.* — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

*Vendredi, 19.* — S. Yves, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Samedi, 20.* — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence)*. Office du jour ; semi-double. Rouge (à la messe).

*Dimanche, 21.* — Pentecôte.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Gouesnou | 10, 11, 12, 13 et 14 Mai. |
| Cast | 15, 16, 17 et 18 Mai. |
| Coray | 19, 20, 21 et 22 Mai. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Communication de l'Evêché.** — NEUVAINE PRÉPARATOIRE A LA PENTECÔTE. — Par Lettre Apostolique du 5 Mai 1895, Sa Sainteté Léon XIII conviait tous les fidèles à invoquer, d'une manière spéciale, l'Esprit-Saint, à l'époque de la Pentecôte. Le Pape marquait clairement ses intentions : c'est d'abord « l'union de tous les peuples chrétiens dans une même foi et une même piété », en d'autres termes, le retour à l'Eglise catholique des hérétiques et des schismatiques. C'est, en second lieu, « l'effusion de l'Esprit de charité dans le cœur de tous les catholiques, afin que, l'esprit d'erreur étant dissipé et l'esprit de malice réfréné, l'union et la communauté des esprits, qui conviennent aux enfants de l'Eglise, deviennent plus étroites et plus solides. »

Le 9 Mai 1897, le grand Pontife publiait l'Encyclique *Divinum*, « exposé doctrinal, aussi lumineux que complet sur le Saint-Esprit, et qui montre l'action de cette glorieuse Personne de la Sainte Trinité, dans la fondation de l'Eglise et sa conservation à travers les siècles » (1).

« Nous décrétons, ajoutait Léon XIII, et Nous ordonnons que, « dans tout le monde catholique, cette année *et toutes celles qui* « *suivront*, une neuvaine soit faite avant la Pentecôte, dans toutes « les églises paroissiales et, si l'Ordinaire le juge utile, dans les « autres églises et sanctuaires. »

Messieurs les Vicaires capitulaires, par l'organe de la *Semaine religieuse*, rappellent au clergé et aux fidèles les prescriptions du Souverain Pontife concernant la neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte; elle commencera, le samedi 13 Mai, pour se terminer, le dimanche 21. Les prières devront être faites, le matin, après la messe, ou, le soir, à l'exercice du Mois de Marie.

La neuvaine pourra être continuée, durant l'Octave de la Pentecôte, jusqu'au dimanche de la Trinité. On pourra réciter (ou chanter) le *Veni Creator*, le *Veni Sancte*, ou d'autres prières au Saint-Esprit, dites selon les intentions du Souverain Pontife.

MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers pourront donner aux réunions qu'ils jugeront convenable de faire, à cette occasion, une plus grande solennité, en y ajoutant la bénédiction du Saint-Sacrement. Ils devront rappeler les indulgences attachées par le Souverain Pontife à la pratique de cette neuvaine, à savoir :

(1) Mgr Valleau. *Lettre pastorale du 22 Mai 1897.*



Les fidèles qui assisteront aux exercices de la neuvaine pourront gagner, chaque jour, une indulgence de sept ans et sept quarantaines, et, le jour de la Pentecôte, ou l'un des jours de l'Octave, une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Ces mêmes indulgences sont accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de la neuvaine, adresseront, chaque jour, une prière à l'Esprit-Saint.

Ceux qui continueront ces prières en public ou en particulier, pendant l'Octave de la Pentecôte, jusqu'au dimanche de la Trinité inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénières et partielles.

Toutes ces indulgences sont applicables, par voie de suffrage, aux âmes du Purgatoire.

## Ordre des Confirmations, pendant la semaine.

| Mai. | *Matin.* | *Soir.* |
|---|---|---|
| Vendredi, 12 . . | Concarneau. | |
| Samedi, 13. . . . | Kerfeunteun. | |
| Dimanche, 14. . | Lambézellec ; Frères . | Filles de la Croix. |
| Lundi, 15 . . . . | St-Martin ; Adoration . | Collège de N.-D. du Bon-Secours. |
| Mardi, 16. . . . . | St-Pierre-Quilbignon. | Pupilles. |
| Mercredi, 17. . . | Carmes ; Hospice. . . . | Ecole des Mousses. |
| Jeudi, 18. . . . . | St-Louis ; Retraite. . . | Lycée. |
| Vendredi, 19 . . | St-Sauveur ; Refuge. | |

Mgr Le Roy sera accompagné, à Brest, de M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Évêché.

QUIMPER. — **Cathédrale de Saint-Corentin.** — La retraite des enfants s'ouvre, dimanche prochain, 14 Mai. La Communion a lieu, le jeudi 18.

Pour donner satisfaction aux demandes réitérées d'une grande partie de la population, cette année, le parcours de la *Procession de la Fête-Dieu* sera le suivant : rue de l'Evêché, boulevard de l'Odet, rue du Pont-Firmin (reposoir à la fontaine de Saint-Corentin) ; rue Neuve, rue Sainte-Catherine, rentrée à la Cathédrale.

**Œuvre de la Propagation de la Foi.** — Le dernier numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* publie le tableau général des recettes de l'Œuvre, pendant l'année 1898. Elles s'étaient élevées, en 1897, à 6,772,879 fr. 52 ; en 1898, elles ne sont plus que de 6,700,921 fr. 35. C'est donc, pour l'exercice actuel, une diminution de 71,957 fr. 17.

Grâces à Dieu, notre diocèse de Quimper et de Léon ne participe pas à cette baisse ; en effet, les aumônes recueillies chez nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon



montent au chiffre de 138,821 fr. 80, supérieur de 3,618 fr. 10, à celui de l'année précédente. Nous aurions dépassé 140,000 fr., si toutes les cotisations avaient été envoyées en temps utile pour figurer au présent exercice. On ne peut que remercier Dieu de ce magnifique résultat, dont le mérite revient aux zélés directeurs paroissiaux, qui ont su si bien stimuler la générosité des fidèles ; « mais, dit le compte-rendu présenté à MM. les Vicaires capitulaires, nous devons en attribuer aussi une part à la belle Lettre pastorale que notre regretté évêque, Mgr Valleau, écrivit en faveur de l'Œuvre, quelques semaines avant sa mort. Que sa mémoire en soit bénie ! Et puisse se réaliser son vœu, de voir « les pasteurs et « les fidèles du diocèse de Quimper se montrer dignes du passé, « en maintenant leurs aumônes toujours à la même hauteur en « faveur de la plus grande des Œuvres catholiques ! »

Le chiffre de nos recettes nous fait reprendre, cette année, le sixième rang parmi les diocèses de France, le huitième parmi les diocèses du monde catholique. Voici, par ordre d'importance des offrandes, les diocèses qui ont donné à l'Œuvre plus de 100,000 fr., en 1898 :

| | | |
|---|---|---|
| Lyon | 484.426 f. | 00 |
| Paris | 198.900 | 00 |
| Cambrai | 195.953 | 00 |
| *Metz* | 189.050 | 00 |
| *Strasbourg* | 164.681 | 00 |
| Nantes | 158.687 | 00 |
| Saint-Brieuc | 158.000 | 00 |
| Quimper | 138.821 | 80 |
| Rennes | 132.099 | 00 |
| Grenoble | 100.063 | 00 |

Le compte détaillé des aumônes par paroisses, avec la liste de celles qui ont donné la plus forte moyenne, proportionnellement à leur population, s'imprime en ce moment et sera envoyé aux associés, en même temps que les *Annales* du mois de Mai.

---

VANNES. — **Les sept saints de Bretagne.** — Les paroissiens d'Erdeven ont eu le bonheur d'assister à une cérémonie qui laissera dans leur mémoire un souvenir ineffaçable.

Dimanche, 30 Avril, une foule nombreuse sortait processionnellement de l'église pour se rendre dans un village où l'on devait bénir la première pierre d'une chapelle dédiée aux sept saints de Bretagne, c'est-à-dire saint Patern, saint Corentin, saint Brieuc, saint Tugdual, saint Paul Aurélien, saint Samson et saint Malo.....

Dans les temps passés, il existait au même endroit une chapelle sous le vocable des sept saints de Bretagne. On sait que du XII^e^ au XVI^e^ siècle le pèlerinage appelé *Tro-Breiz* rappelait, dans une importance moindre sans doute, les grands pèlerinages de Rome et de Compostelle.



Notre vieille chapelle d'Erdeven était-elle une de ces stations semées sur la route des pèlerins ? Je ne saurais me prononcer.

Toujours est-il que les paroissiens d'Erdeven ont conservé pour les sept grands pionniers du christianisme dans notre pays, un culte dont la popularité a survécu aux révolutions des siècles.

Tous les dimanches, des pèlerins viennent encore honorer les saints, dans l'endroit où fut jadis leur chapelle.

La nouvelle construction donnera un regain de popularité au culte des sept saints. (*Semaine religieuse* de Vannes.)

---

SAINTE-ANNE D'AURAY. — **Fêtes de la Pentecôte, 20, 21, 22 Mai.** — *Samedi 20 :* 5 h., Vêpres solennelles, sermon, et procession ; — 8 h., Chapelet et exercices divers dans le cloître, et à la Fontaine miraculeuse.

*Dimanche 21 :* 4 h., Première messe, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement ; 9 h., grand'messe ; — 2 h., Vêpres ; 8 h., Exercice du mois de Marie et chapelet.

*Lundi 22 :* Pèlerinages paroissiaux : Arzon, Plouharnel, Camors, Plumelin et la Chapelle-Neuve, Baud.

---

**Abbaye de Thymadeuc.** — Le jeudi 6 Juillet, sera consacrée la nouvelle église de ce monastère. La cérémonie doit être présidée par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes. Avec Mgr l'Evêque de Vannes, le vénéré diocésain, plusieurs autres prélats l'honoreront encore de leur présence : Mgr l'Archevêque de Hiéropolis, NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc, de Moulins et de Nantes, très probablement, Mgr l'Archevêque de Toulouse. Des Abbés de l'Ordre et d'autres dignitaires ecclésiastiques sont également attendus. Le prédicateur de la fête sera M. l'abbé Daniel, Curé-archiprêtre de Dinan. Les simples fidèles se proposent, paraît-il, de venir en grand nombre. Tout fait donc présager une belle journée, digne de la vieille foi bretonne.

On sait qu'à l'occasion de leur dédidace, les églises cisterciennes sont, pendant l'Octave, ouvertes à tous indistinctement. Nous devons toutefois faire observer que la clôture sera levée, seulement après la consécration proprement dite, vers les 3 heures de l'après-midi, pour les Vêpres et le discours de circonstance.

Un avis ultérieur indiquera l'heure précise de chaque cérémonie, ainsi que les diverses facilités que l'on espère obtenir des deux C^ies^ de l'Ouest et d'Orléans.

---

**Le péril protestant.** — UNE PAROLE A CITER. — Il se trouve en Bretagne des parents catholiques, peu nombreux heureusement, qui ne craignent pas de livrer leurs enfants aux protestants, sous prétexte qu'ils seront nourris et logés gratuitement. Les écoles protestantes du Huelgoat, dans le diocèse de Quimper, et de Trémel, dans le diocèse de Saint-Brieuc, en donnent une triste preuve.

Archives diocésaines de Q nper et Léon



En songeant avec quelle facilité ces pères et mères sacrifient la foi de leurs enfants, nous ne pouvons nous empêcher de songer à ce trait que nous lisions récemment :

C'était en Amérique. Un ministre protestant parcourait les quartiers pauvres d'une grande cité industrielle, désireux de gagner des auditeurs à son prêche... assez peu suivi. A défaut d'arguments convaincants, il avait beaucoup d'or.

Il rencontre une fillette, chétive, misérablement vêtue et apparemment abandonnée. La proie lui semble bonne et facile à saisir. Il l'aborde, en effet, et apprend bien vite qu'elle est catholique. « Ne voudriez-vous pas, lui dit-il, laisser cette religion et vous faire protestante ? Je vous aiderai à sortir de votre misère ! »

Et la fillette de répondre : « Que me donnerez-vous pour cela ? »

Il s'établit alors entre le ministre et l'enfant une sorte d'enchère sur le prix auquel sera portée l'apostasie proposée :

— 10 dollars (50 francs), offre timidement le séducteur !

— Oh ! c'est beaucoup trop peu... réplique la jeune fille.

— J'en ajoute 10, si vous consentez à embrasser la réforme.

Soit hésitation, soit malice, l'enfant fait graduellement monter la mise à prix, à 100 dolars, puis 500.

— Y pensez-vous, dit-elle, il s'agit de vendre et ma foi et mon âme !... Ce serait pour rien !...

Et le ministre de porter l'enchère jusqu'à 1,000 dollars, soit 5,000 francs.

L'enchère s'arrêta là ! « Renoncez, M. le Ministre, à votre trafic !... répartit la pauvrette ; vos ressources ne pourraient suffire à faire le prix de mon âme ! On m'a enseigné qu'elle valait plus que tout l'or du monde et que Dieu lui-même l'a payée de son sang. Gardez votre argent ; moi, je veux garder mon âme, avec la foi de mon baptême. » *(Semaine de Saint-Brieuc.)*

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest,* par le R. P. A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

Le Mont-Saint-Michel a changé de nom (le souvenir de l'Archange gênait les patriotes) ; l'îlot n'a pas cependant repris son vieux nom de Mont-Tombe ; n'étant plus qu'une prison, il s'appelle désormais le *Mont-Libre*. C'est ineffable !

Dans sa captivité du Mont-Libre, Le Coz va remplir un singulier ministère : le 7 Mai, la Convention a décrété que « le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre-Suprême, et l'immortalité de l'âme ». C'est fini pour la pauvre déesse Raison ; tant pis pour ses anciennes statues de chair humaine ! Mais au nouveau culte il faut une fête solennelle, au moins pour son inauguration ; comme ce culte n'a point de sacerdoce, l'agent de la commune du Mont-Libre est tout désigné pour pontifier et discourir ; mais la nécessité



de composer une harangue diminuait beaucoup pour ce brave homme la fierté naturelle à sa nouvelle situation ; il demanda un discours à Le Coz, et celui-ci lui remit un sermon dans lequel il démontrait qu'il est absurde et impie de soutenir que l'Etre suprême, c'est-à-dire un Dieu infiniment sage et infiniment bon, n'était que le spectateur oisif et indifférent des événements de ce monde. L'agent lut et fut applaudi.

Moins de trois mois après, le 9 Thermidor (27 Juillet), le créateur du nouveau culte était renversé ; c'était la fin de la « *Terreur* », si nous avons seulement égard au nom ; mais après une accalmie, il devait y avoir encore des jours terribles pour les catholiques et les simples honnêtes gens. Voici comment Grappin parle de l'exécution de Robespierre : « On apprit la mort de ce tigre qui, depuis si longtemps, semblait ne se nourrir que du sang des Français. » Pardon, Grappin, mais ce ne peut être là un ordinaire acceptable ; les Terroristes buvaient bien un verre de sang humain à l'occasion, et trouvaient charmant d'en faire boire aux aristocrates, mais il y avait un mets que Maximilien Robespierre préférait : aimant beaucoup les oranges, et surtout, sachant combien elles sont bonnes pour les gens à tempérament bilieux, il en faisait une prodigieuse consommation.

Tout le monde sait que la chute de Robespierre sauva de l'échafaud de nombreuses victimes qui allaient y monter, et même quelques-unes qui y figuraient déjà. A l'époque où j'étais élève du Petit-Séminaire de Pont-Croix, on pouvait souvent voir, marchant d'un pas lent dans les cloîtres, une vieille femme qui faillit être guillotinée pour avoir commis le crime d'être servante du recteur de Pleyben ; d'autres condamnés venaient d'avoir la tête tranchée, quand un courrier annonça le renversement et la mort du monstre, et la pauvre vieille fut sauvée. Elle aimait à dire que, probablement, en la voyant si près de sa dernière seconde, le Bon Dieu l'avait inscrite comme morte sur son registre des décès, que depuis ce temps il l'avait oubliée, qu'il n'y avait donc plus de raison pour qu'elle mourût.

Mais on n'échappait pas toujours à la prison comme on échappait à l'échafaud, et Le Coz continuait d'être captif au Mont-Libre.

Le 19 Août, est dressée une liste des prêtres assermentés d'Ille-et-Vilaine qui n'ont pas déposé leurs lettres de prêtrise. Y compris l'Evêque, ils ne sont plus que dix, dont un seul est son compagnon de captivité à Saint-Michel ; c'était un M. Duchesne, ex-vicaire. Du 9 Thermidor à son élargissement (14 Frimaire, 4 Décembre), quatre grands mois vont s'écouler ; c'est peu avant que la liberté ne lui soit rendue (mais il l'ignore), qu'il écrit à son cousin, M. Daniélou, alors receveur du district de Quimper, une lettre dans laquelle je relève quelques phrases qui montrent en lui le parent et l'ami capable de fortes affections, l'utopiste au jugement faux, l'ennemi irréconciliable et aveugle des prêtres fidèles :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Mont-Saint-Michel, IIIe année de la République, une et indivisible, 23 Vendémiaire.

« ... Mon cœur ne se détachera jamais de mes anciens concitoyens de Quimper et même du Finistère. Oh ! que je les voudrais tous heureux ! Que de vœux j'ai faits et je renouvelle, chaque jour, pour leur bonheur !...

« Grâce à mon régime frugal, ma santé s'est jusqu'ici assez bien soutenue ; et mon courage, grâce à la divine Providence, en qui je n'ai cessé d'espérer, ne m'a pas un moment abandonné. Tel que vous m'avez connu, tel je me sens toujours. Mes principes et mes sentiments sont exactement les mêmes ; patriote autant qu'homme en France, mais aussi chrétien au-dessus de toutes les menaces de l'impiété..... Les malheurs que l'Eglise de France éprouve, je les avais prévus ; mes premiers écrits le prouvent. Je n'ai cessé de les annoncer, de vive voix, dans mon diocèse. Ceux qui ont prétendu, par leur obstination, sauver notre sainte Religion, ont réellement travaillé à sa ruine. »

Et les hommes coupables d'avoir travaillé à la ruine de la religion, ce sont les victimes, ce sont les martyrs ! Encore une fois, voile-toi donc la face, malheureux, ou bien si tu es si fier de ta belle Eglise constitutionnelle, regarde les prêtres jureurs ; nous l'avons dit : il t'en reste neuf ; les autres, tu sais ce qu'ils sont devenus.

Comme le dit très bien le R. P. Roussel. Le Coz aurait cependant raison en un sens ; si les prêtres fidèles avaient apostasié, s'ils avaient par là même éteint la foi dans les âmes, la persécution n'aurait pas eu lieu, puisqu'il n'y aurait eu personne à supplicier.

C'est le représentant Boursault, *en mission* à Rennes, qui signa le décret d'élargissement de l'Evêque ; c'était une réponse aux pétitions du Conseil général de la commune de Rennes, de l'administration du district, du comité révolutionnaire, de la commission philantropique de la ville de Rennes, et de la commune du Mont-Michel *(sic)*. Parmi ses innombrables mérites, « le citoyen Claude Le Coz, depuis l'aurore de la Révolution, l'a servie avec un zèle, une activité et un dévouement exemplaires. Il a toujours propagé les vrais principes, et la plus cruelle persécution a été la récompense de ses services. *Il a marché aux frontières* contre les ennemis de la République. (Qu'y serait-il allé faire, Seigneur ? il ne lui manquait plus que cela !) Par un rafinement de persécution, il fut placé au milieu de trois cents prêtres réfractaires, dont les opinions et les principes lui présentaient journellement trois cents ennemis implacables..... Le temps des persécutions est passé, le triomphe de la justice et de l'humanité ne permet plus de laisser gémir des victimes de l'oppression, les vertus et les talents ne sont plus des titres de proscription. Les rapports de Le Coz ne peuvent qu'intéresser toutes les âmes sensibles, et sollicitent sa prompte mise en liberté pour le rendre à la société. »

Ames sensibles (s'il en existe encore !), réjouissez-vous donc, le voilà libre, le voilà rendu à la société. Son premier soin est de



travailler à faire entrer dans sa bergerie schismatique les prêtres fidèles qui subissent la persécution ; hélas, il n'a qu'à continuer à les plaindre de s'opiniâtrer dans leur égarement. Comme consolation, il reçoit un bon accueil dans les localités où il passe pour se rendre à sa ville épiscopale, et non seulement dans son *département,* mais même dans les communes de Normandie. A Saint-Aubin d'Aubigné, un brave homme d'aubergiste le reçoit avec une visible émotion, l'héberge honorablement, et refuse de recevoir même une obole, mais il met dans ses bagages un pain de six livres ; le pauvre prélat en est tout attendri. Aussi, à son cousin Daniélou, qui lui a donné le sage conseil de quitter sa situation, il répond, après avoir raconté le fait qui précède : « Et vous voulez que je quitte de tels hommes ! Ah, réservez de pareils conseils pour vos ennemis, ou pour ces hommes lâches et vils qui préfèrent au témoignage de leur conscience, un intérêt grossier ! Quant à moi, ne m'écrivez jamais sur ce ton. » Voici comment il termine cette curieuse lettre : « Adieu, bonne santé, bon courage, n'oubliez pas Celui par qui seul nous sommes forts ! Apprenez à vos enfants à connaître, à adorer et aimer ce Père par excellence qui pénètre dans les cachots, malgré toute l'infernale rigueur des comités de Robespierre, qui porte des secours et des consolations inconnus aux anthropophages et à leurs adhérents. Adieu, salut et amitié !

« † Le Coz, *évêque.* »

A son retour, il a retrouvé son évêché ; on le lui laisse en ferme ; sa chapelle n'a point été dégradée, mais son calice et ses ornements ont été enlevés, et en dehors de cette chapelle même, la demeure est dans un état déplorable ; ses meubles, ses livres, tous ses effets sont devenus propriété de la République ; la maison, qui a été occupée successivement par quatre cents soldats et par un atelier de *cordonniers pour la nation,* est dans un affreux état de malpropreté, et tout cela, dit Grappin, était bien moins sensible au prélat que l'état déplorable où il trouva la religion dans son diocèse. Aussi déploie-t-il beaucoup de zèle ; mais le même Boursault qui avait obtenu son élargissement, ne voit pas de bon œil cette activité et le menace de sa disgrâce ; Le Coz répond : « Je connais les cachots, et je ne redoute point la guillotine. » Puis il lui propose « de parcourir avec lui les communes du département, afin d'apaiser les troubles, qui venaient d'éclater sur plusieurs points, et de faire cesser le mécontentement général des populations, en ouvrant les églises au culte catholique. » Boursault répond par une violente colère, par des blasphèmes, et dit à ce *fanatique :* « N'allez pas croire au moins que je joue la comédie ! » Ce mot eut du moins un succès ; il excita le fou rire. Avant d'être proconsul, le personnage exerçait la profession de comédien. *(A suivre.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain Pontife continue à jouir d'une excellente santé ; le 5 Mai, les médecins lui ont fait le dernier pansement et se sont convaincus qu'il est complétement remis du mal qui avait nécessité une dangereuse opération.

— Contrairement à ce qui avait été annoncé d'abord, on assure aujourd'hui que le prochain Consistoire secret n'aura lieu que le 19 Juin.

— La Sacrée Congrégation des Rites a tenu, le 18 Avril, une séance particulière concernant la Béatification de 52 martyrs, qui confessèrent héroïquement la foi. Ils subirent la mort, de 1798 à 1857, en Cochinchine, au Tonkin et en Chine. Cette cause est désignée sous le nom des « vénérables martyrs de la Société des Missions étrangères, de Paris ».

A la tête de ces illustres athlètes de Jésus-Christ, se trouvent dix prêtres de la Société des Missions Etrangères, de Paris, à savoir : Jean-Isidore Gogelin, missionnaire apostolique et provicaire général de la Cochinchine, François Jaccard, Joseph Marchand, Pierre Dumoulin-Borie, Jean-Charles Cornay, Gilles Delamotte, Augustin Schœffer, Jean-Ludovic Bonnard, Jean-Gabriel Taurin-Dufresse, Auguste Chapdelaine ; et avec eux dix-huit missionnaires indigènes.

Avec eux aussi, douze vaillants catéchistes, imitateurs des premiers diacres, ont partagé le même sort. Enfin, douze autres chrétiens ont été également martyrisés.

L'opportunité providentielle de cette glorification éclate de soi, au milieu des événements qui mûrissent, et qui, s'il plaît à Dieu, ouvriront enfin à la civilisation chrétienné les contrées de l'Extrême-Orient arrosées du sang des martyrs.

---

**Le prêtre.** — M. François Coppée a publié, dans la *Revue Hebdomadaire*, sur la liberté d'enseignement, un article dont voici la conclusion :

« Si, dans la société moderne, le prêtre ou le religieux sent circuler autour de lui tant de colère et de haine, c'est parce que ses vertus dénoncent et accusent par le contraste nos vices de décadents.

« Il est volontairement pauvre, quand jamais n'a été plus lourde la tyrannie de l'or ; il est chaste, dans la buée de tant d'orgies ; surtout il se renonce lui-même et accepte une austère discipline, alors que triomphe un individualisme féroce, qui allume dans tous les désespérés l'ardente flamme de la révolte et du crime.

« Quel exemple, que la vie de cet homme devant nos cupidités, nos débauches, nos violentes et stériles querelles ! Pour les orgueilleux — c'est-à-dire pour le plus grand nombre — la leçon est insupportable ; et ils insultent le prêtre. Mais ils ont la rage dans le cœur, en songeant que leur outrage est impuissant, et que, tout à l'heure, le prêtre va prier pour eux et leur pardonner.

« Ils cherchent alors un meilleur moyen de le faire souffrir et ils le frappent à la place la plus sensible, dans son cœur, dans sa charité.

« Comme son divin Maître, le prêtre appelle à lui les petits enfants. On le chasse de l'école, pour qu'il n'ait plus la douceur de leur y enseigner la loi d'espérance et d'amour !

« Disciple de Celui qui évangélisait sur la montagne les petits et les humbles, il les aime et veut les consoler. Par des mensonges, on le rend odieux au peuple, on le calomnie auprès des malheureux, et il a la douleur de sentir qu'ils le haïssent, lui qui, après avoir consacré l'hostie, croit encore toucher Jésus-Christ dans la personne du pauvre ! »



---

**Est-il vrai que le clergé ne payait pas d'impôts sous l'ancien régime ?** — Nous trouvons la note suivante dans une étude sur Talleyrand, publiée par Auguste Marcade :

« Le clergé de France se réunissait en assemblée générale ordinaire, tous les cinq ans... Les rois de France profitaient de ces grandes assises du clergé pour l'imposer... L'impôt ainsi demandé par la royauté s'appelait par antiphrase « don gratuit ». Le « don gratuit » était souvent considérable. Pour ne prendre que les dernières années de la monarchie, il fut de 30 millions en 1780 ; dans l'assemblée ordinaire de 1782, convoquée à cause de la guerre d'Amérique, le clergé s'imposa à 15 millions et donna, en outre, un million pour les familles des matelots tombés dans les combats. En 1785, encore 18 millions ; — 64 millions en cinq ans.

« Pour mobiliser d'aussi fortes sommes, il ouvrait des emprunts qui, grâce à la solidité de son crédit, étaient promptement couverts. Puis il taxait tous les bénéfices du royaume pour en servir les intérêts ou pour les amortir.

« O dérision de la prévoyance humaine ! il avait des échéances de remboursements échelonnées jusqu'après 1810 ! »

---

**Pieux usage.** — Voici un passage du dispositif du mandement de Carême publié par S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes. Il y est fait allusion à un usage local qui pourrait s'étendre avec fruit à tous les diocèses :

« Dans plusieurs paroisses, les parents font réciter, à certains jours, une leçon de catéchisme à leurs enfants, même à ceux qui ne fréquentent plus le catéchisme de la paroisse, et cette pratique est particulièrement utile pour ces derniers. Nous voudrions voir se généraliser dans tout le diocèse cette salutaire coutume. Cette récitation, à laquelle prennent intérêt tous les membres de la famille, peut se faire dans la soirée et surtout le dimanche ; il est

Archives diocésaines de Quimper et Léon



à désirer que l'usage s'en continue même après le Carême. Nous engageons MM. les Curés et Recteurs à en faire l'objet de recommandations spéciales.

Si jusqu'à présent cet usage pouvait être considéré comme un simple conseil, il revêt aujourd'hui le caractère d'un devoir rigoureux pour les parents, en présence de la loi qui prive les écoles primaires communales de l'enseignement du catéchisme. »

## VARIÉTÉS

**Un prince protestant à Lourdes.** — On sait que le Roi de Suède vient de passer quelques semaines à Biarritz. Avant de quitter le midi et de regagner ses états, par Bordeaux, les bords de la Loire et Paris, Oscar II a voulu visiter notre célèbre sanctuaire pyrénéen.

Arrivé à Lourdes, le mardi 11 Avril, vers 1 heure, dans le plus strict incognito, il reçut en gare, à la descente du train, les hommages des personnages officiels venus au-devant de lui, et se rendit immédiatement, avec sa suite, à Massabielle.

Aussitôt à la Grotte, le Roi fit prévenir le Supérieur des Missionnaires, qui, depuis plusieurs jours déjà, avait été informé de son désir d'être reçu par les Pères. Le R. P. Fournou eut l'honneur de lui servir de cicérone pour la visite de la Grotte, du Rosaire, de la Crypte et de la Basilique.

Après avoir examiné attentivement la Grotte elle-même, l'auguste visiteur s'arrêta assez longuement devant la table de marbre qui porte, sommairement inscrites, les paroles de l'Apparition, questionnant son guide sur les origines et sur l'histoire du rocher avant les visions de Bernadette.

Dans le cours d'une visite minutieuse aux divers sanctuaires, le prince fit preuve de connaissances architecturales et musicales très étendues ; il s'est assis à l'orgue dont il a tiré des sons en artiste consommé. Parmi les personnes présentes, on s'accordait unanimement, tout en admirant la haute stature du Roi, son grand air et sa princière simplicité, à faire l'éloge de son attitude : « Voilà un visiteur, disait-on de divers côtés, qui, bien qu'appartenant à une religion différente de la nôtre, donne à plus d'un de nos catholiques une leçon de convenance et de respect religieux. »

Pendant que le Roi était au Panorama, son très distingué médecin, le *Docteur Flensburg* se rendit au *Bureau des Constatations*, dont le docteur Cox lui fit les honneurs. L'étude des photographies et des notices qui les accompagnent parut l'intéresser vivement ; il prit en outre un aperçu des procès-verbaux, et manifesta l'intention de poursuivre plus tard, à loisir, cette étude médicale. Il rejoignit son souverain chez le frère de Bernadette, Jean-Marie Soubirous, où celui-ci avait voulu acheter un certain nombre de souvenirs de Lourdes.

« L'exactitude est la politesse des rois. » A 4 heures précises, le Roi descendait à la Résidence. Les Pères de Lourdes l'attendaient au parloir. « Sire, — dit le R. P. Fournou en lui présentant ses religieux, — notre petite communauté vous remercie de l'honneur que Votre Majesté veut bien lui faire... Nous n'avons qu'une chose : la prière.... Nous lui promettons de l'offrir à Dieu pour le Roi, pour la famille royale, et pour ce royaume si cher à son cœur, le royaume de Suède... — et de Norvège, ajouta le prince ; — et de Norvège, reprit le Supérieur. » Oscar II, prenant dans ses mains la main du R. P. Fournou, et l'y gardant longuement, le remercia à son tour, ainsi que les autres Pères ; dit combien tout ce qu'il avait vu l'avait touché ; — et le ton de sa voix comme l'expression de son visage indiquaient une émotion réelle. « Je vous enverrai ma photographie », ajouta-t-il. Puis « Je suis impressionné..., très impressionné », répéta-t-il encore en terminant ; et, comme il se détournait, on vit des larmes mouiller ses yeux. Une émotion respectueusement sympathique nous gagnait tous à notre tour. Pour faire diversion : « Oh ! dit-il, voilà le portrait du Pape ! » Tout ce qui rappelait la personne de Léon XIII paraissait l'intéresser.

Il se fit alors remettre et remit lui-même au Père supérieur les souvenirs et objets de piété achetés chez Jean-Marie, en lui demandant de bien les faire toucher au rocher des apparitions.

Puis il entra au réfectoire, où le lunch était servi, et invita le R. P. Fournou à prendre place en face de lui. Pendant tout le repas, Oscar II, qui paraissait tout heureux de n'être assujetti à aucune servitude officielle, ne cessa de montrer la plus condescendante simplicité et l'aménité la plus exquise, faisant preuve des connaissances les plus variées et d'un grand esprit d'à-propos .....

Revenant une dernière fois sur sa visite à Massabielle, il la résuma de nouveau dans les mêmes termes : « J'ai été très impressionné. »

Un peu avant 5 heures, S. M. le Roi Oscar II reprenait le chemin de la gare, ayant conquis le cœur de tous ceux qui l'avaient approché, et nous laissant tous sous le charme d'une pénétrante sincérité d'émotion et d'une bonté vraiment royale.

*(Journal de la Grotte de Lourdes.)* Emile Ruin.

## BIBLIOGRAPHIE

### Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

*Sommaire du numéro du 5 Mai 1899.*

I. La Sainte Vierge et les livres sapientiaux, par le P. R.-M. de La Broise. — II. Aliénation mentale et alcoolisme, par le P. H. Martin. — III. Racine à la fin du XIXe siècle (deuxième article), par le P. V. Delaporte. — IV. La Neutralité de l'enseignement supérieur dans l'Université, par le P. P. Targile. — V. La Vie du dogme d'après un livre récent, par le P. J. Bainvel. — VI. Bulletin d'histoire. — Bossuet a-t-il été janséniste ? par le P. H. Chérot. — VII. Livres. — Théologie, Ascétisme : *Einig ; E. Minjard ; Planus ; Perdrau.* — Philosophie : *J. Martin ; C. Dunan ; C. Renouvier et L. Prat ; E. Goblot ; Kaufmann ; D. Mercier ; L. Ollé-Laprune ; Jacquinet ; F. Rauh ; F. Thomas ; L. Gérard-Varet ; F. Raymond et P. Janet ; L. Duprat ; Dr Surbled ; T. Pesch, S. J. ; A Gratry ; V. Vidal.* —

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mathématiques : *C. Méray.* — Musique : *R. P. Ligonnet, O. P.; C. Daux; M. Kaiser, SS. C..* — Biographie : *Petit; J. Adam, S. J..* — Linguistique : *L. Bayard.* — Belles Lettres : *D'Argyll, Thomas, de Saint-Aulaire.* VIII. Événements de la quinzaine.

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N^o^ du 1^er^ Mai 1899.*

*La Vallée de la Moselle :* A la recherche des racines nationales, III, Maurice BARRÈS. — *Le Triomphe de Lamartine,* Paul SOUDAY. — *La Liberté de la presse depuis la Révolution, II,* Gustave LE POITTEVIN. — *Le Carnet d'une vendeuse,* Dick MAY. — *La Situation présente et les catholiques :* I. L'Anarchie politique, ***. — *Chronique dramatique :* Les Truands, Plus que reine, Madame de Lavalette, Othello, Emile DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique,* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires; Revue des Revues; Notes Bibliographiques.*

**REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE,** dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la Revue : 77, rue Nationale, LILLE.

*Livraison d'Avril 1899.* — I. *La Question des fabriques :* Consultation de M. Jules Jamet; Adhésion du Comité des jurisconsultes catholiques de Paris; Projet de pétition à signer par les conseils de fabrique. — II. *Caractère et étendue du monopole des pompes funèbres.* — III. *Bulletin des travaux parlementaires concernant les questions religieuses.* — IV. *Questions choisies.*


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

**BONS DE PARTICIPATION DE 20 FRANCS**
de la SOCIETÉ ANONYME de l'EXPOSITION RELIGIEUSE INTERNATIONALE de 1900
*Garantis* remboursables à 40 francs *par Tirages trimestriels.*
Envoyer 20 francs par chaque Bon au COMPTOIR FINANCIER, INDUSTRIEL et COMMERCIAL, 64, Rue Taitbout, Paris, pour recevoir les Titres par retour du courrier.

**MAGGI** I. Tubes de Bouillon. II. Potages à la minute. III. Le Maggi pour corser. **5 C.**
Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis





*60 ANNÉES de SUCCÈS*

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

***CALME*** instantanément la ***SOIF*** et ***ASSAINIT L'EAU***

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDEMIES**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « **A la Montre de Genève** », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.




**CLOCHES D'ÉGLISES**

FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
à DOUAI (Nord)

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# BÉBÉ DÉPÉRIT

Bébé dépérit sans cause apparente, et il n'est pas de plus grande tristesse pour les parents. Certes la maladie est toujours un triste spectacle, mais quand elle aboutit à l'extrême amaigrissement de tout le corps, elle devient vraiment terrifiante. Et si l'on songe que ce dépérissement n'a d'autre cause que l'insuffisance des matériaux fournis par la digestion, et que son développement vient le plus souvent du manque de soins intelligents dès le début, le mot de *terrifiant* ne semblera pas trop fort.

Le dépérissement, si fréquent chez les enfants, peut être aisément prévenu ou guéri par un traitement approprié, en voici un exemple :

Coincourt (M. et M.), 17 février 1898.

Messieurs, j'ai employé votre Emulsion Scott pour ma petite fille âgée de 13 mois.

Bien qu'elle n'eût aucune maladie caractérisée, elle était chétive et faible (elle était venue au monde à 7 mois) et je craignais l'horrible rachitisme. Ayant lu de divers côtés que votre Emulsion donnait la force et la santé, je résolus d'en essayer et je dois dire que j'ai parfaitement réussi.



Lucie LEBŒUF

Ma fillette prit votre préparation avec plaisir, quant au changement, il fut radical. La pauvre petite était auparavant sans appétit et sans sommeil, maigre et grognon ; en peu de temps l'appétit augmenta, les couleurs revinrent et l'embonpoint s'en suivit très rapidement.

Il faudrait recommander votre bienfaisante Emulsion Scott à toutes les mères qui ont souci de la santé de leurs enfants.

Merci mille fois, Messieurs, et recevez l'assurance de mon dévouement sincère.

(Signé) : Lebœuf.

L'Emulsion Scott a un goût sucré agréable et plait aux enfants, qui la prennent même avec plaisir, circonstance bien précieuse, eu égard à leur aversion, bien connue, pour tous les médicaments.

De toutes les formes de l'huile de foie de morue, l'Emulsion Scott est la plus pratique et la plus facile à digérer. Outre cette huile, elle renferme de la glycérine et des hypophosphites de chaux et de soude, dans des proportions qui en font, au dire des Médecins les plus célèbres, l'Emulsion par excellence, l'Emulsion inimitable de l'huile de foie de morue. En corrigeant les dérangements digestifs des enfants, elle les soutient et les nourrit pendant la difficile période de l'allaitement et du sevrage, elle les mène en pleine santé jusqu'à l'âge viril. Excellente toujours, elle se montre particulièrement héroïque dans les cas de dépérissement général, aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



14e ANNÉE. Vendredi 19 Mai 1899. N° 20.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Pentecôte. Le *Veni Creator*. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nominations dans le clergé ; Quimper ; Mgr Le Roy à Quimper ; Ploaré ; Grand Pardon de Notre-Dame de Rumengol ; Saint-Brieuc ; Pardon de Notre-Dame d'Espérance ; Nos Missionnaires : Mgr Jolivet. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Les fêtes de Jeanne d'Arc ; Lyon ; Les Jésuites ; Le gouffre ; Avis. *IV. Bibliographie.* *V. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 21 Mai.* — FÊTE DE LA PENTECÔTE. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Rouge.

*Lundi, 22.* — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

*Mardi, 23.* — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

*Mercredi, 24.* — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

*Jeudi, 25.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

*Vendredi, 26.* — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

*Samedi, 27.* — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

*(Fin du Temps pascal.)*

*Dimanche, 28.* — Fête de la Sainte Trinité.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Coray | 19, 20, 21 et 22 Mai. |
| Guimaëc | 23, 24 et 25 Mai. |
| Plonéis | 26, 27 et 28 Mai. |

Archives diocésaines d Qu nper et Léon



## PENTECOTE. — LE *VENI CREATOR.*

C'est en France, que le *Veni Creator* a été composé, au IXe siècle ; c'est de la France qu'il est parti pour faire le tour du monde et s'introduire dans la liturgie de l'Eglise romaine. On l'attribue à Charlemagne, et il faut bien convenir qu'il y a dans ce cantique quelque chose de grandiose autant que de mystérieux, vraiment digne de l'empereur d'Occident. Grand roi, grand conquérant, grand législateur, Charlemagne a laissé partout l'empreinte de sa main ; les lettres et les arts, qu'il a cultivés, ont gardé le souvenir de ses bienfaits ; enfin, le nom qui lui est resté dans l'histoire atteste et résume toute la grandeur de son règne et de son siècle, qui fut la grandeur de l'univers entier. *Veni Creator* sied donc, même aujourd'hui, à des lèvres françaises. Il a présidé à la confection de nos lois, il a inauguré nos plus magnifiques entreprises, il a mené nos soldats dans les hasards les plus glorieux, il a ouvert à nos marins les chemins de toutes les mers. La France l'a répété sous tous les régimes, reconnaissant qu'au-dessus des dynasties et des républiques règne et gouverne, au plus haut des cieux, l'Esprit qui éclaire, qui pacifie et civilise les nations.

*Veni Creator spiritus...* — Qu'il descende donc et qu'il vienne jusqu'à nous, cet Esprit qui a créé la France parmi les autres peuples, pour connaître Dieu avec la pénétration d'une vive intelligence, pour l'aimer d'un grand cœur, pour le servir avec une inviolable fidélité, et pour rendre tous ses enfants dignes de la vie éternelle. Qu'il visite et qu'il régénère l'âme de la France ; qu'il remplisse de la grâce d'en haut tous les cœurs créés pour de si hautes destinées !.....

*Accende lumen sensibus...* — Redressez nos esprits qui s'égarent, réchauffez nos cœurs qui se refroidissent, ranimez nos corps amollis par les passions. Refaites-nous une France éclairée, généreuse, robuste, et que votre vertu permanente la raffermisse sur les antiques fondements de la foi, de la vaillance et de l'honneur.

*Hostem repellas longius...* — La France ne redoutera rien, ni au dehors ni au dedans, si vous éloignez d'elle l'ennemi de son bonheur, le péché ; mais hâtez-vous de lui donner la paix, et faites-nous éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu, nuire à autrui, et nous égarer nous-mêmes.

*Ductore sic te prævio...* — Ce qui déplairait à Dieu, ce serait de bannir de nos écoles son nom, son image, sa loi, la prière par laquelle on vous invoque, ô Saint-Esprit, pour ouvrir les jeunes intelligences en les appliquant au travail du jour. Ce qui nuirait à autrui, ce serait la pratique d'un égoïsme effronté, la délation dans les rapports des hommes entre eux, l'insulte anonyme, l'oubli de tous les droits, le mépris de tous les talents, la liberté de tous enchaînée, et les monstres du mal déchaînés de toutes parts,



avec la licence de tout oser, de tout dire et de tout faire. Ce qui nous égarerait à tout jamais, ce serait la guerre déclarée à nos croyances. En faisant des vœux pour la prospérité de la Religion, nous en faisons par là même pour la prospérité de l'Etat. Ceux qui combattent la Religion sont les pires ennemis de l'ordre public et travaillent à leur propre ruine. O Saint-Esprit, écartez ces fléaux, gardez la France et conservez-nous avec la droiture et la franchise de notre caractère, avec le respect des traditions chrétiennes, avec la pratique de toutes les vertus qui sont héréditaires dans la nation.

*Per te sciamus da Patrem...* — Révélez-nous, par les conquêtes de la science et de l'industrie, toute l'étendue de la puissance du Père et toutes les merveilles du Dieu Créateur. Faites-nous sentir tout l'amour du Fils et toutes les bontés dont le Dieu Rédempteur n'a cessé de nous prévenir, en faisant de la France la fille aînée de son Eglise. Et vous qui procédez du Père et du Fils, Dieu sanctificateur, lien mutuel de leur amour, Esprit-Saint, donnez-nous de croire, d'espérer et d'aimer toujours. Sauvez la France et demeurez à jamais son guide et son conseil ! Mgr Besson.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite. — Le *Lundi* de la Pentecôte, 22 *Mai*, deuxième fête de la Congrégation des Dames. Réunion à 7 h. 1/2 : messe, instruction et bénédiction du Très Saint Sacrement.

— La Congrégation des Dames aura son pèlerinage annuel à Notre-Dame de Locmaria, le *Jeudi 25 Mai*. A 7 heures moins un quart, récitation du chapelet ; à 7 heures, sainte messe, suivie d'une courte instruction et de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Cornic, recteur de Tréméoc, recteur de Telgruc ;

M. Kerbrat, vicaire de Ploumoguer, recteur de Tréméoc ;

M. Guével, prêtre auxiliaire à Ploumoguer, vicaire de la même paroisse ;

M. Renaot, vicaire du Conquet, vicaire à Saint-Pol-de-Léon ;

M. Kerouanton, vicaire à Elliant, vicaire du Conquet ;

M. Moré, vicaire de Laz, vicaire à Elliant ;

M. Grall, jeune prêtre de Loc-Eguiner-Ploudiry, vicaire à Laz.

M. Herry, diacre, est nommé professeur au Collège de Saint-Pol-de-Léon, en remplacement de M. Guillerm, décédé.

Quimper. — **Saint-Mathieu.** — Voici l'itinéraire que suivra la procession de Saint-Mathieu, le 2e Dimanche du Saint-Sacrement, 11 Juin :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Au sortir de l'église, rue Saint-Mathieu, bas de la Place Neuve, rue du Palais, Quai, rue de Pont-l'Abbé (reposoir dans la cour du Patronage des garçons) ; Grand-Séminaire (station) ; rue Bourg-les-Bourgs (reposoir dans la cour du Pensionnat du Sacré-Cœur) ; côté et bas de la Place Neuve, rue Saint-Mathieu ; rentrée à l'église.

---

**Mgr Le Roy à Quimper.** — Mgr Le Roy, Evêque titulaire d'Alinda, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, est arrivé à Quimper, le mercredi 10 Mai, accompagné d'un religieux de sa Congrégation, le R. P. Buléon, originaire du diocèse de Vannes ; il est descendu au Grand-Séminaire. Le lendemain, jour de l'Ascension, Sa Grandeur a officié pontificalement, à la Cathédrale, pour la messe et les vêpres ; puis, le soir, au Mois de Marie, Elle a bien voulu adresser la parole aux fidèles nombreux accourus pour l'entendre.

Mgr Le Roy, qui est avant tout un vaillant missionnaire, est connu comme savant explorateur et écrivain de talent ; il est aussi charmant causeur. Sa parole claire, simple sans aucune recherche en même temps que pleine de distinction, a été fort goûtée de tous les auditeurs. Il a emprunté son texte à l'Evangile du jour : « *Allez, enseignez toutes les nations ;* c'est le testament de Notre-Seigneur quittant la terre pour remonter au ciel..... Ce testament est-il complètement réalisé, après dix-huit siècles ? Non : là-bas, par delà les mers, il existe des millions d'âmes, pour lesquelles le sang de Jésus-Christ a également coulé et qui n'ont pas encore entendu son nom..... Tant qu'il en sera ainsi, le testament divin pèsera sur nos consciences, car il a été donné à tous : au Pape, aux Evêques, sans doute, mais aussi aux fidèles. Tous ont le devoir d'étendre les limites de la Rédemption et du Salut.....

« Les missionnaires donnent leurs fatigues, leurs sueurs, leur vie ; vous coopérez à leurs travaux, par les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, sans lesquelles l'apostolat dans les pays lointains serait impossible. Et que deviennent, là-bas, vos prières et vos aumônes ? Partout surgissent des chrétiens, qui sont les vôtres.....

« Pour parler spécialement de l'Afrique, il y a 50 ans, elle était, pour ainsi dire, complètement abandonnée. Un élu de Dieu, le vénérable P. Libermann, conçut la pensée de la tirer de son tombeau quarante fois séculaire. Le Pape, successeur de saint Pierre, lui donna ces immenses contrées à évangéliser, et il y envoya d'abord sept missionnaires. Six moururent, presque en arrivant, aussitôt remplacés par d'autres. Après deux ans, on reçut une lettre du septième missionnaire, cru mort également : il avait fondé une chrétienté, dans l'estuaire du Gabon, et il demandait des auxiliaires..... Aujourd'hui, partout jusqu'au centre de l'Afrique, au milieu de ses impénétrables forêts, on trouve des missionnaires et des chrétiens..... »

Nous aurions voulu résumer toute cette causerie du vaillant évêque, racontant la manière dont se fonde une station ; le missionnaire doit se prêter à tous les rôles, faire tous les métiers, maçon, charpentier, laboureur, etc. Il est puissamment secondé par les Frères coadjuteurs, les religieuses, et les catéchistes indigènes. Monseigneur, qui a passé vingt années en Afrique, se met rarement en scène lui-même ; c'est à peine s'il évoque quelques souvenirs personnels, comme ses 35 jours passés en forêt, sans presque voir le soleil, puis le tableau si pittoresque de la conversion du vieux sorcier, devenu apôtre à son tour. De tels résultats « où l'on sent, où l'on *touche* l'action immédiate de Dieu, dédommagent largement le missionnaire de ses fatigues, de ses privations et lui font affronter avec joie tous les dangers, au milieu de bêtes féroces et des hommes anthropophages, plus féroces encore. Heureux d'assister à ce travail magnifique de rédemption et de salut qui s'opère par lui, il en remercie Dieu et renvoie une grande part des fruits et du mérite aux prières et aux aumônes de la Propagation de la Foi. »



Après cet éloquent plaidoyer en faveur des missions et des missionnaires, Mgr Le Roy termina en récitant, dans la langue de Zanzibar, l'*Ave Maria*, « la prière que, chaque jour, les enfants chrétiens du Continent noir disent à la Sainte-Vierge pour leurs bienfaiteurs de France..... »

***

Après avoir donné la Confirmation, comme nous l'avons annoncé, le vendredi, à Concarneau et, le samedi, à Kerfeunteun, Mgr Le Roy est parti pour Brest, accompagné de M. le chanoine Quéinnec et du R. P. Buléon.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons quelques détails sur les cérémonies présidées par Sa Grandeur, dans les paroisses et communautés de la ville.

---

PLOARÉ. — On nous écrit :

« Une grand'messe en musique a été exécutée, le jeudi de l'Ascension, en l'église paroissiale de Ploaré.

« Cette fête, organisée, avec le concours d'un groupe de dames et de jeunes filles de Douarnenez, par une musicienne de talent dont on doit louer l'intelligente initiative, a paru fort bien réussie aux amateurs de bonne musique religieuse et aux nombreuses personnes qu'elle avait attirées.

« L'exécution des morceaux a été très bonne, malgré le peu de ressources qu'offre le pays au point de vue artistique ; et le vieil orgue de Ploaré, si souvent muet, a su, lui-même, retrouver de la voix pour accompagner les chœurs et les soli, et faire vibrer les voûtes de l'ancienne église, qui fut jadis la paroisse de Douarnenez.

« Nous espérons que cette solennité ne sera pas unique. »

***

---

**Grand Pardon de N.-D. de Rumengol,** *les 26, 27 et 28 Mai. — Le Vendredi 26,* à 3 h., ouverture du Pardon, par la bénédiction de deux nouvelles cloches ; premières Vêpres sui-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



vies de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 8 h., prières, récitation du chapelet, confessions.

*Le Samedi 27*, première Messe, à 4 h. ; messes d'heure en heure jusqu'à 10 h. A 10 h., Messe solennelle, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 3 h., Vêpres solennelles ; à 6 h., grande « Procession des Miracles ». A 8 h., prières, chapelet, confessions.

*Le Dimanche 28*, première Messe, à 3 h., à la chapelle du Couronnement. Les autres Messes, à l'église, d'heure en heure, jusqu'à la grand'messe. A 10 h. 1/2, Messe solennelle chantée, à la chapelle du Couronnement, par M. Fléiter, Vicaire capitulaire ; sermon par M. Le Bail, Curé-doyen de Plouzévédé. A 2 h. 1/2, Vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Le samedi et le Dimanche, tous les trains, les express exceptés, s'arrêteront à la halte de Rumengol, à 1,500 mètres du sanctuaire.

---

Saint-Brieuc. — **Pardon de Notre-Dame d'Espérance.** — Le Pardon de N.-D. d'Espérance aura lieu, cette année, les mardi, mercredi et jeudi, 30, 31 Mai et 1er Juin. Voici un extrait du programme des fêtes :

***Mardi 30 Mai***, à 4 heures, chant des 1res vêpres de N.-D. d'Espérance, puis translation solennelle de la relique du Voile de la Très Sainte-Vierge, de l'église à la crypte, sous la présidence de Mgr l'Archevêque d'Hiéropolis. A l'issue de cette cérémonie, on donnera la sainte relique à baiser aux fidèles. Cette relique restera exposée, dans la crypte, jusqu'au 1er Juin.

Le soir, à 8 heures, exercice du mois de Marie.

***Mercredi 31 Mai***, fête de N.-D. d'Espérance.

Messes de communion, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 h. 1/2 inclusivement.

A 9 h. 1/2, grand'messe en musique. A 2 heures, vêpres solennelles : sermon par Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

A 4 h. 1/2, réunion pour les pèlerins de la partie bretonne. Sermon breton par M. l'abbé Le Bescond, recteur de Pluzunet.

A 8 h. 1/2, procession solennelle aux flambeaux, présidée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, assisté de Mgr Carmené, archevêque d'Hiéropolis, et de Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la Maison de Sa Sainteté. Les pèlerins de la partie bretonne devront prendre rang dans le cortège, à la tête de la procession. Station sur la place de la Préfecture et bénédiction de NN. SS. les Evêques. Salut solennel.

L'église restera ouverte toute la nuit.

***Jeudi 1er Juin***, messes à minuit pour les pèlerins. Exposition du Très Saint-Sacrement pendant toute la journée, en union avec l'Œuvre de Montmartre.

Le soir, à 8 h., chant du *Te Deum* et Salut.



Pendant toute la durée du pèlerinage, des confesseurs français et bretons seront à la disposition des fidèles.

Les pèlerins peuvent gagner de nombreuses indulgences, à l'occasion du Pardon de N.-D. d'Espérance, entre autres une indulgence plénière en suivant — après s'être confessés et avoir communié — la procession du 31 Mai.

Le chemin de fer organisera des trains spéciaux, et les billets de pèlerinage jouiront d'une réduction de 40 %.

---

**Nos Missionnaires.** — Mgr JOLIVET : *cinquante ans d'apostolat*. — Nous empruntons aux *Petites Annales* des Missionnaires Oblats la relation suivante, adressée par le R. P. Le Texier au T. R. Père Général. Les lecteurs de la *Semaine religieuse* s'uniront certainement à nous pour adresser à l'illustre et vénéré jubilaire, Mgr Jolivet, l'expression de la respectueuse sympathie de ses compatriotes, en faisant des vœux pour qu'il continue longtemps encore, dans le Sud-Africain, son apostolat si fécond.

Durban, 15 Mars 1899.

Mon Très Révérend et bien aimé Père,

Vous aimerez, j'en suis sûr, à savoir ce qui s'est passé à Durban, le 10 Mars dernier. Nous avons célébré les noces d'or d'oblation de notre vénérable Evêque, et c'est dans l'intimité d'une fête de famille que nous avons fêté ce premier jubilé. Quelques jours auparavant, le R. P. Miller, notre Visiteur, écrivait de Johannesburg au R. Père Supérieur de Durban : « Je regrette infiniment de ne pouvoir prendre part à cette fête de famille : je serai avec vous d'esprit et de cœur ; j'unis mes meilleurs souhaits aux vœux que vous offrirez à Monseigneur. Comme Oblats, nous devons être fiers d'un Evêque qui a tant fait pour l'honneur de notre chère Congrégation. » Ces paroles sont bien celles de la Congrégation, et ces sentiments sont bien ceux de tous les Oblats du Sud de l'Afrique.

Dans tout ce pays, on célébrera, cette année, les vingt-cinq années d'épiscopat et les cinquante années de prêtrise et d'oblation religieuse de Mgr Jolivet. Ce sera dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres un chant de triomphe, un concert unanime de louanges et de reconnaissance. Le Cafre et le Zoulou chanteront dans leurs églises et aussi dans leurs fêtes de poupou et de djwala (bière cafre) le Seigneur des seigneurs, « l'inkosi lamakosi », qui leur a donné des missionnaires ; l'Anglais, le maître du pays, oubliant sa haine du catholicisme pour ne voir que les œuvres de l'Evêque catholique, ses écoles, ses hôpitaux et ses orphelinats, saluera en lui un bienfaiteur de l'humanité, l'un des grands pionniers de la civilisation dans la colonie de Natal ; les Irlandais catholiques qui, depuis longtemps, à cause de sa belle langue anglaise et de ses nombreuses années d'apostolat en Angleterre, regardent Mgr Jolivet comme un des leurs, viendront, avec leur foi enthousiaste et ardente, lui offrir leurs hommages respectueux et leurs remerciements sincères. Et, pendant que l'Evêque de Natal sera ainsi chanté et acclamé d'un bout à l'autre de son diocèse, nous, Oblats, nous redirons avec joie que le héros de toutes ces fêtes, l'objet de cette vénération et de cet amour est un des nôtres, un Oblat de Marie Immaculée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Déjà nous étions heureux, le 10 Mars, et Monseigneur l'était avec nous. Ce n'étaient pas encore les grandes manifestations qui attendent Sa Grandeur, en Mai et en Septembre ; mais c'était la fête intime, la fête du cœur.

Monseigneur, ce jour-là, était entouré de ses coopérateurs les plus dévoués et les plus chers, ses enfants de prédilection, les Oblats de Natal. Ils étaient venus de toutes les parties du vicariat. Maritzburg était représenté par les PP. Barret et Chauvin ; le district d'Escourt-Ladysmith, par le P. Saby. Les PP. Mathieu et Rousset étaient venus du Nord, et le P. Coupé, du Sud. Le travail de leur mission avait empêché plusieurs autres Pères de se rendre à Durban, et quelques-uns se sont réservés pour les fêtes de mai à Maritzburg. Malgré tout, nous étions douze Oblats réunis, et, en pays cafre, il est bien rare de se trouver douze missionnaires ensemble.

En tête, le P. Barret, venu de la capitale. C'est notre doyen d'âge et notre saint, un peu *laudator temporis acti*. Il est en Afrique depuis quarante-six ans, et, pendant vingt-cinq ans, il a été le bras droit, le conseiller de Mgr Jolivet. Maintenant, quand c'est fête pour l'un, c'est c'est bien un peu aussi fête pour l'autre. Le R. P. Barret, malgré ses cheveux blancs, est toujours Supérieur à Maritzburg : il a choisi de mourir dans cette paroisse qu'il a fondée, au milieu de ce troupeau qu'il aime et dont il est aimé : *In nidulo meo moriar*.

Le R. P. Mathieu est le rude travailleur, l'ouvrier infatigable. Sa belle mission, un vrai bijou, donne une idée de ce que peuvent faire, en moins de vingt ans, le zèle, la persévérance et la piété d'un missionnaire. Vous avez vu Oakford, il y a quelques années, mon Très Révérend Père. Les fruits ont dépassé de beaucoup la promesse des fleurs : les œuvres se sont multipliées, une église succursale a été bâtie, les écoles très prospères ont grandi, et les conversions de Cafres ont augmenté chaque année.

Le R. P. Rousset nous est arrivé aussi. Avec son air grave, ses longs cheveux, sa barbe plus longue encore, et son habit noir jauni par le soleil, on dirait un patriarche. C'est le patriarche des Zoulous. Et pour savoir comme il les aime, il n'y a qu'à l'entendre parler de ses chrétiens, de ses catéchumènes et de sa hutte. En voilà un qui ne quitterait pas ses Zoulous pour tout l'or du monde ! Après plusieurs mois de solitude au milieu de ses sauvages, il s'est enfin décidé à venir goûter un peu à Durban les douceurs de la civilisation. Il a quitté Emoyeni avec ses huit bœufs, il a traversé montagnes et rivières et nous est arrivé mourant de faim et n'en pouvant plus. Mais, à peine a-t-il été remis de ses fatigues, qu'il nous a avoué sincèrement qu'il aimait encore mieux ses Zoulous et qu'il avait hâte de retourner chez lui. Après trois ans de travail et de privations, il a un bon noyau de chrétiens ; son jardin se forme et le Fr. Boudon l'a accompagné pour continuer les bâtisses.

Le R. P. Saby n'est pas cafre. Il a été, depuis qu'il est en Afrique, aumônier de religieuses et aumônier militaire : c'est assez dire qu'il sait se faire tout à tous. C'est un de ceux qui prétendent que la joie est la règle fondamentale de toutes les communautés. Après avoir assisté aux débuts pénibles de la mission de Ladysmith, il exerce maintenant son ministère entre Dundee, Ladysmith et Escourt.

Le plus jeune de la bande est le P. Coupé, qui n'a encore qu'un an d'Afrique. A le juger par sa barbe, on lui donnerait bien davantage. Les Cafres du Bluff l'aiment beaucoup et demandent qu'on le leur laisse. D'ailleurs, le vieux Saturnino, autrefois le bras droit du missionnaire,



est aujourd'hui estropié et n'a plus longtemps à vivre. Sa fille aînée, Pascua, s'est mariée, il y a quelques semaines, et il y a eu grande fête en l'honneur du vieux serviteur de la mission. Saturnino est, je crois, le Cafre le plus intéressant et le plus dévoué que nous ayons eu dans le Sud de l'Afrique.

Tous ces Pères, à l'exception du P. Saby, sont donc des missionnaires cafres. Quand leurs chrétiens viennent en ville, afin de gagner un peu d'argent pour acheter leurs vaches et monter leur ménage, ils passent sous la houlette du R. P. Barthelemy, dont ils aiment les instructions et admirent la langue.

Les RR. PP. Gourlay et Chauvin ont beaucoup de traits de ressemblance. Ils ont tous deux dix ans d'Afrique et se sont occupés tous deux d'économat et d'œuvres indiennes. Chacun d'eux a bâti sa belle église, et à Durban et à Maritzburg ; les Indiens en sont fiers.

Réunissez tous ces Pères à l'excellent Fr. Tivenan et au bon Fr. Boudon, et vous aurez les Oblats africains qui se sont trouvés à Durban pour fêter la Congrégation dans la personne de l'un de ses Evêques les plus méritants. Cet heureux anniversaire a eu pour effet de nous rajeunir tous, pendant une journée. On a retrouvé ses années d'autrefois, son ancienne jeunesse, ces beaux jours passés en Europe et en France : on a réveillé dans les mémoires plusieurs intéressants souvenirs de la vie de missionnaire, tels que incidents de voyages, passages de rivières, chutes de cheval, frayeurs motivées ou imaginaires, dans la solitude, dans la nuit et dans les bois, etc. On a fait de la bonne histoire ancienne. Les jeunes ont écouté ce que les vieux disaient de l'âge héroïque de Natal ; on s'est entretenu du progrès sur le passé, des difficultés du présent, des espérances de l'avenir. C'était réellement une assemblée fraternelle, une agréable réunion de famille.

Mais, il y avait au milieu de nous quelqu'un qui racontait mieux et qui savait plus d'histoires que nous tous, quelqu'un qui avait voyagé plus que nous tous et qui connaissait toutes nos missions et d'autres encore. Aujourd'hui, ses missionnaires étaient venus prendre part à sa joie ; mais, souventes fois, le vieil Evêque avait dû partir pour leurs missions lointaines, partager leurs difficultés et leurs peines. Après des journées, des mois de voyage, en voiture, en charrette ou à cheval, le vieillard à cheveux blancs arrivait dans la pauvre mission qui ne marchait pas, malgré tous les efforts : le missionnaire était triste, presque découragé. Pendant un ou plusieurs jours, dans une misérable cabane, l'Evêque partageait avec le missionnaire son frugal repas : on causait, on cherchait les remèdes à la situation ; les difficultés s'aplanissaient peu à peu, l'horizon paraissait moins sombre, et le courage revenait au cœur du missionnaire. L'Evêque pouvait alors partir. En quittant la mission, il donnait l'aumône de la Propagation de la Foi et il laissait tomber de son cœur paternel, dans une dernière bénédiction, ces paroles encourageantes : « Ça ira bien désormais, n'est-ce pas ? »

Mgr Jolivet a passé ainsi dans tout le Sud de l'Afrique : *Pertransiit benefaciendo*. Si les colons ont trouvé à leur arrivée ici, aux diamants et aux mines d'or, un prêtre catholique et une église, ils le doivent à l'Evêque oblat. Si les Cafres, les Zoulous et les Basutos ont leurs missions, leurs églises et leurs écoles, ils en sont redevables à l'un de ces voyages pénibles en charrette à bœufs, où Monseigneur, avec son coup d'œil intelligent et la hardiesse de sa foi bretonne, disait à l'un de ses prêtres : « Voici un bon endroit pour une mission : bâtissez-y une hutte ; plus tard, vous y aurez église, école et presbytère. » Après que l'Evêque avait planté dans une bonne terre, le missionnaire labourait le

Archives diocésaines de Quimper et Léon



champ, l'arrosait de ses sueurs, et le Sud de l'Afrique s'est ainsi christianisé.

Mais d'où vient que cette semence a toujours été féconde? Les premiers chrétiens parlaient des conquêtes de saint Paul, le grand Apôtre ne parlait que de sa croix. Qu'est-ce qui a fait sortir de terre toutes ces merveilles — pas moins de quatre-vingt-douze constructions ? — Ce n'est pas la verge de Moïse, c'est la croix, la croix de l'Oblat. Dites-nous, Monseigneur, à nous vos jeunes frères, ce que vous avez trouvé de force, de lumières, d'énergie et d'amour dans le sacrifice, dans la croix, dans l'immolation au pied de l'autel ; dites-nous, avant que je parle de vos œuvres, ce qui s'est passé entre vous et la Congrégation, entre 1849 et 1899, pendant vos cinquante années de vie religieuse ?

Il y a cinquante ans, en effet, que le jeune chevalier de la Sainte-Vierge partait de France, sur l'ordre de ses supérieurs. Depuis lors, il a parcouru une longue et belle carrière ; il a creusé un sillon large et profond. Partout, sur son passage, il a laissé des œuvres qui lui survivront longtemps, des monuments que les siècles ne détruiront pas. Je ne veux pas parler de l'Angleterre, où le P. Jolivet a bâti l'église de Holy Croos, dont Liverpool est fière, ni de l'Amérique du Nord, où le Visiteur général, commençant son métier de missionnaire voyageur, a porté l'amour de la Congrégation ; je me borne à l'Afrique.

En 1875, l'Evêque de Belline venait à Natal commencer cette période de sa vie, qui a été pour lui et pour le Sud de l'Afrique l'âge d'or que nous couronnons aujourd'hui. Il succédait à Mgr Allard qui, quelques années après, rendait saintement son âme à Dieu dans une visite au Saint-Sacrement. Le vicariat de Natal s'étendait alors depuis le Zambèze jusqu'à la rivière Orange. Dans cet immense territoire, où l'hérésie protestante avait déjà ses forteresses et ses adeptes, l'Eglise catholique ne possédait que quelques chapelles bien éparses et bien pauvres et quelques écoles plus pauvres encore. A Durban, le P. Sabon, à Maritzburg, le P. Barret avaient leur petit troupeau ; mais rien n'était réellement prospère. Une poignée d'ouvriers apostoliques travaillaient aussi de l'autre côté du Drakensberg. Roma, en Basutoland, était fondée et venait de se former deux petites succursales. Kimberley et Bloemfontein avaient plusieurs années d'existence, sans être bien florissantes. Et c'était, en 1875, tout ce que nous possédions dans le Sud de l'Afrique.

La tâche était immense et les ressources bien médiocres ; les ouvriers vaillants, mais peu nombreux. Oh ! ils furent heureux, j'imagine, il y a vingt-cinq ans, ces ouvriers de la première heure qui avaient tant prié et tant souffert, en voyant arriver ce messager du ciel, qui devait, par la force de son génie et de sa foi, créer les œuvres que nous admirons aujourd'hui.

On ne fut pas longtemps avant de constater les effets de sa sage administration. Les anciennes missions se transforment rapidement, et de nouvelles se fondent régulièrement chaque année. On sent une nouvelle sève dans l'arbre de l'Eglise d'Afrique. Monseigneur visite son immense vicariat ; partout où il passe, il fait du nouveau et il fait du bien. C'est dans l'admiration de cette activité prodigieuse, de cet épanouissement d'œuvres, de ces fondations sans nombre, qu'un brave Irlandais appelait Mgr Jolivet : « *The mighty great little Bishop*, le grand et vaillant petit Evêque. » En effet, en quelques années, l'état des choses change tellement qu'il nécessite la création d'un nouveau vicariat et de deux nouvelles préfectures apostoliques. Le Free State, le Transwaal et le Basutoland sont détachés de Natal, que Monseigneur se réserve.



J'ai pensé que rien ne serait de nature à donner une idée plus complète et plus belle du travail accompli par Sa Grandeur, en ces vingt-cinq années, que la liste suivante des missions qu'Elle a dotées d'églises, d'écoles et de presbytères :

Dans le Transwaal, Prétoria ; dans le vicariat du Free State, Kimberley, Bloemfontein, Beaconsfield et Jagersfontein ; dans le Basutoland, Saint-Michel, Sainte-Monique, Montolivet, Gethsémani, Sion ; dans le Transkey, Cala, Untata, Kokstad, Mount-Frère, Saint-John'n river ; à Natal, Durban, Maritzburg, Oakford, Escourt, Ladysmith, Newcastle, Le Bluff, Unzinto, Dundee ; dans le Zoulouland, Emoyeni, Obanjeni, etc.

Toutes ces missions, sans compter celles qu'il a fondées chez les Trappistes, ont été visitées par Monseigneur en charrette à bœufs — quatre-vingt-une bâtisses ont été faites. — Une belle page a été écrite pour les annales de l'Eglise et pour celles de la Congrégation. Maintenant, si l'on photographiait, en mettant au milieu d'elles Stoly Cross de Liverpool, et Saint-Josep's de Durban, toutes les églises construites par Mgr Jolivet, quel beau groupe on formerait ! Et si l'on réunissait tous les enfants des écoles bâties par lui, on aurait un tableau magnifique, digne de l'Exposition de 1900. A Natal seulement, plus de six cents ouvriers apostoliques, appelés par Monseigneur, travaillent à l'évangélisation des pauvres ; chaque missionnaire a reçu de lui sa mission et son église, et chaque religieux, chaque religieuse sa maison et son école.

Dans bien des endroits, l'hérésie a dû s'avouer vaincue ou quitter ses temples pour venir à nos églises ; ses écoles sont désertes et les nôtres regorgent d'enfants. La victoire s'est prononcée pour le catholicisme. La vraie croix triomphe : elle est sur les églises, sur les écoles et sur les tombes. La devise de l'Evêque et de l'Oblat ont eu leur réalisation : les pauvres Africains ont été évangélisés et le salut leur est venu par la croix de l'Oblat : *In cruce salus. In hoc signo vinces.*

Le 10 Mars, un journal de Durban reproduisait ce glorieux passé, et le R. P. Mouginoux le faisait revivre devant nos yeux, dans un discours bien touchant. Que devions-nous rendre à Dieu pour tant de bienfaits ? A notre Messe, et à la Messe de Monseigneur nous avons pris en actions de grâces le calice du salut, et nous avons prié Dieu, avec une bonne partie de la population de Durban, de nous garder longtemps encore notre Evêque et notre Père. Qu'il vive pour ajouter encore quelques diamants à sa couronne déjà si riche !

Maintenant, mon Très Révérend Père, avouez que nous avons bien droit d'être fiers d'un Evêque dont la vie a été si pleine et dont les œuvres sont si belles. Et je n'ai pourtant parlé que de ce qu'ont vu les hommes ; je n'ai rien dit des conversions d'âmes, de tout ce que les Anges ont vu !

Veuillez agréer, mon Très Révérend Père, les sentiments les plus respectueux d'un Oblat africain qui aime sincèrement son Supérieur général et qui ne l'oublie pas dans ses prières.

J.-L. Le Texier, *O. M. I.*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le jour de l'Ascension, a été promulguée solennellement la « Bulle du Jubilé », ou « l'Indiction de l'Année sainte 1900 » ; nous en donnerons le texte complet, dans notre prochain numéro.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le Jubilé catholique, on le sait, est un temps de prière plus fervente, de grâces plus abondantes et de joie générale que l'Eglise célèbre avec solennité et pendant lequel les Souverains Pontifes accordent une indulgence plénière extraordinaire.

Cet usage fut d'abord attaché à la période séculaire. Mais bientôt, l'Eglise, ayant plus d'égard aux désirs des pieux fidèles qu'au retour régulier de la centième année, leur accorda cette faveur, tous les cinquante ans, puis tous les trente-trois ans, en mémoire de la vie terrestre du Sauveur. Enfin, pour que la grande majorité des chrétiens pût obtenir cette grâce de choix, une fois au moins en la vie, elle réduisit à vingt-cinq ans l'intervalle des jubilés ordinaires.

L'année sainte de 1900 reste l'année sainte par excellence, puisqu'elle est l'année séculaire.

La publication du Jubilé, avant d'être transmise à tous les fidèles du monde catholique, se fait d'abord, à Rome, le jour de l'Ascension, avec une grande solennité. Depuis le jubilé de Léon XII, l'ancien cérémonial n'a pu être observé ; cette fois, le Pape a voulu le suivre, dans la mesure du possible. A 10 heures du matin, dans la Salle du Trône, Léon XIII entouré de la Cour pontificale, a remis la Bulle à Mgr dell' Aquila Visconti, Abréviateur de la Curie qui, accompagné des prélats et officiers de la Chambre Apostolique et du substitut des brefs, Mgr Marini, s'est rendu à Saint-Pierre. Il est monté sur une petite estrade érigée sous le portique, et a donné lecture de la Bulle. Aussitôt après la lecture, on a sonné les cloches de la Basilique.

Les mêmes personnages se sont rendus ensuite à Saint-Paul-hors-les-Murs, où l'on a aussi lu la Bulle. Dans l'après-midi, la lecture en a été faite, à Saint-Jean de Latran et à Sainte-Marie-Majeure.

L'inauguration elle-même de l'Année sainte se fait par une cérémonie très imposante, accomplie d'ordinaire par le Souverain Pontife en personne, aux premières Vêpres de Noël, l'ouverture de la Porte Sainte ou Porte du Jubilé (à l'église de Saint-Pierre) qui reste murée dans l'intervalle.

Léon XIII se propose — il en a déjà manifesté l'intention — de faire lui-même cette cérémonie. Tout fait espérer qu'il pourra réaliser son désir : en effet, il y a quelques jours, écrit-on de Rome, un prélat étant en audience chez le cardinal Rampolla, lui entendait dire : « Le Pape semble plus vigoureux qu'avant sa maladie : il veut tout voir, tout faire, marche avec plus de vivacité qu'avant l'opération, en un mot se trouve mieux qu'il n'était il y a trois mois. »

---

Paris. — **Le nouveau Nonce.** — Mgr Lorenzelli, présentement Nonce à Munich, est nommé aux mêmes fonctions à Paris.

Ce choix sera certainement accueilli avec la plus grande faveur par les catholiques de France, qui n'ignorent pas les rares qualités dont a fait preuve Mgr Lorenzelli, soit à Munich et précédemment



à La Haye, comme représentant du Saint-Siège, soit, avant sa carrière diplomatique, dans le haut enseignement. En effet, après avoir terminé ses études au collège romain, où il eut pour professeur Mgr Satolli, aujourd'hui cardinal, Mgr Lorenzelli professa brillamment à son tour au collège Apollinaire, où il enseigna pendant plusieurs années la philosophie.

Il y a six ans que Mgr Lorenzelli était nommé internonce à La Haye. Il fut transféré à Munich, au mois de Décembre 1896.

Né à Badi, dans le diocèse de Bologne, le 11 Mai 1853, il est âgé de 46 ans.

---

**Les fêtes de Jeanne d'Arc.** — Pendant ce mois, tous les bons Français aiment à se réunir pour fêter la mémoire de l'héroïne qui a jadis délivré la France trahie et vendue à l'étranger. La franc-maçonnerie a beau mettre hors la loi Jeanne d'Arc, dont le souvenir n'est, dit-elle, qu'une légende religieuse, cette proscription ne fait que réveiller le zèle et le patriotisme des catholiques, en qui l'amour de Dieu et l'amour de la France sont étroitement unis, comme ils l'étaient dans le cœur de Jeanne.

On sait avec quelle solennité la ville d'Orléans célèbre annuellement, le 8 Mai, l'anniversaire de sa délivrance par la Pucelle. L'orateur de la fête était, cette année, un célèbre et éloquent évêque américain, Mgr Ireland...

Beaucoup d'autres villes ont eu, avec une égale pompe, leur fête en l'honneur de Jeanne d'Arc. A la Cathédrale de Nantes, le panégyrique a été prononcé par le R. P. Etourneau, Dominicain, prédicateur de Notre-Dame de Paris. A Notre-Dame de Paris, la cérémonie, qui a eu lieu dimanche 14, était présidée par Son Em. le Cardinal Richard ; le R. P. Coubé a prononcé un discours magnifique, « que l'on eût ardemment applaudi, si la sainteté du lieu n'avait retenu l'immense auditoire. » Un critique, peu suspect d'indulgence, juge que « rarement le P. Coubé fut mieux inspiré dans son éloquence, dans son patriotisme et dans sa foi ».

Après le discours, a eu lieu la procession traditionnelle, avec, en tête, l'étendard fleurdelisé rappelant celui de Jeanne d'Arc, et portant comme lui les noms de Jhesus-Maria.

La cérémonie a continué par le chant d'un hymne à l'étendard de Jeanne d'Arc, du plus imposant effet ; puis les chants du salut et la bénédiction solennelle ont clos cette belle fête.

De retour à la sacristie, Son Em. le Cardinal Richard a embrassé avec effusion le R. P. Coubé, qu'il a vivement félicité d'avoir si éloquemment parlé de Jeanne d'Arc et si admirablement dit ce que doit être la politique chrétienne.

***

A cette occasion, nous rappelons que le Comité de Jeanne d'Arc (35, rue de Grenelle, Paris), pour populariser le souvenir de l'héroïne, publie son portrait colorié, œuvre remarquable de M. Lionel Roger.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Jeanne est à cheval, tenant son étendard, et marchant à la voix de l'archange saint Michel. Cette peinture est digne de notre héroïne et devrait trouver place dans toutes les maisons et chaumières de France.

Le portrait (0.50 × 36) se vend 50 centimes l'exemplaire, 30 francs le cent, 200 francs le mille.

---

Lyon. — L'Association catholique de la Jeunesse française a organisé un Congrès, en vue de préparer les moyens de défendre la liberté d'enseignement et de discuter les réformes de l'Enseignement secondaire. Ce Congrès se tiendra, à Lyon, les 23, 24 et 25 Mai prochain, sous la présidence d'honneur de S. E. le Cardinal Coullié, Primat des Gaules, et la présidence effective de M. le Comte A. de Mun, député du Finistère.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs ce Congrès où l'on doit traiter des questions si importantes et si actuelles ; car jamais peut-être cette liberté d'Enseignement, si justement chère par dessus toutes aux catholiques, n'a été aussi sérieusement — aussi insidieusement — menacée.

---

**Les Jésuites.** — De Francisque Sarcey (qui vient de mourir) :

« A supposer qu'il y ait des Jésuites, et beaucoup, dans notre pays, est-ce qu'ils vous gênent ? Ils font apparemment leurs affaires, et nous faisons les nôtres ; nous vendons notre vin, notre blé, nos étoffes et notre prose, sans qu'ils se mêlent de tous ces trafics. Quelle raison pourrions-nous bien avoir d'intervenir chez eux et de les tracasser ?

« Ils élèvent nos enfants !... La belle raison ! ils n'élèvent, j'imagine, que ceux qu'on leur confie. Vous ne voulez point d'eux pour instituteurs ; ils ne viennent pas prendre vos fils de force, ils n'agissent après tout que par persuasion. C'est à vous à ne pas vous laisser persuader, et si votre voisin est endoctriné par eux, c'est lui tout seul que la chose regarde.

« Il faut de la tolérance pour tout le monde, même pour les Jésuites. »

---

**Le gouffre.** — Vous connaissez ce fleuve de l'Amérique, qui roule ses ondes à travers les déserts, les villes, les lacs, les forêts, et puis tout à coup, se précipitant avec un irrésistible élan et d'une hauteur effroyable, forme la cataracte la plus effroyable du monde, la chute de Niagara. Malheur à ceux qui sont embarqués sur ce fleuve et qui ne s'arrêtent pas à temps, pour aborder au rivage ou pour remonter le courant ; ils sont engloutis !

Eh bien, Messieurs, malheur à nous ! car nous sommes embarqués sur un fleuve semblable, et il ne faut pas prêter une oreille bien attentive, pour entendre de loin les mugissements de la cataracte qui doit nous engloutir tous. Nous serons engloutis, si nous



n'abordons pas au rivage, ou si nous ne remontons pas d'un bras vigoureux le courant du rationalisme et de la démagogie.

Or, nous ne le remonterons qu'avec le secours de l'Église.

Montalembert.

---

**Avis.** — L'administration des Eaux de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif leur sera accordée pour tout le traitement thermal qu'ils auront à suivre dans cet établissement.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**NEUVAINE AU SAINT-ESPRIT d'après l'Encyclique « Divinum illud munus » de S. S. Léon XIII,** *par le R. P. Dom B.-M. Mareschaux.*

Nous apprenons avec joie que le très sympathique auteur de la *Neuvaine au Saint-Esprit* vient de recevoir de Sa Sainteté Léon XIII, par l'entremise du Cardinal Rampolla, une approbation des plus élogieuses et la bénédiction apostolique.

En outre, le vénérable Cardinal Parocchi a adressé au R. P. Mareschaux une lettre où il déclare que ce livre « comptera entre les meilleurs du genre ».

C'est pour nous un réel plaisir d'avoir recommandé un petit volume présenté sous d'aussi augustes patronages.

Nous rappelons qu'il est publié par l'ancienne Maison Gaume et Cie, X. Rondelet et Cie, successeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

---

**LE CLERGÉ ET LE PEUPLE** *(Le Mal, les Causes, le Remède, le Passé, le Présent, l'Avenir)*, par le T. R. P. Marie-Antoine. — Un vol. in-12 (Librairie religieuse H. Oudin, Paris et Poitiers), **50** centimes.

Sous ce titre le T. R. P. Marie-Antoine vient de publier un livre palpitant d'intérêt et d'actualité.

Il deviendra certainement le *manuel* et le *vade-mecum* du clergé et, en particulier, des grands séminaristes.

Rien de plus clair, de plus lumineux et en même temps de plus substantiel et de plus pratique ne pouvait être dit sur une question si capitale et si décisive.

« **Prenez et lisez** » *et faites lire.*

Le prix si modique auquel il est vendu le met à la portée de tous.

---

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE RICQLÈS seul Alcool de Menthe véritable.

de CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

Archives diocésaines de Quimper et Léon


## BÉBÉ A L'ESTOMAC DÉLICAT

L'Emulsion Scott est si facile à digérer, qu'elle est parfaitement supportée même par l'estomac si délicat d'un bébé du premier âge, comme le prouve tous les jours l'exemple de milliers de mères et de nourrices qui s'en servent pour venir en aide à l'extrême faiblesse de digestion de leurs enfants. Lisez par exemple la lettre suivante.

Voiron (Isère), 26 Mars 1898.

Messieurs, je me fais un devoir de vous faire connaître les excellents effets que votre bienfaisante Emulsion Scott a produit sur mon bébé âgé d'un an.

Devenu très délicat à la suite de la dentition et du sevrage, cet enfant souffrait d'une extrême difficulté de digestion car il vomissait tout ce que nous lui faisions absorber, et ce manque de nutrition eut pour conséquence fatale un rapide dépérissement qui nous causait les plus vives inquiétudes. C'est à ce moment que j'eus l'heureuse idée d'essayer votre bienfaisante Emulsion Scott ; que ne l'ai-je fait plus tôt ?



Auguste FILLION

Après seulement quelques jours de traitement, mon cher enfant semblait renaître, il ne vomissait plus ses aliments, était plus gai et ses nuits étaient calmes.

Aujourd'hui, grâce à votre Emulsion Scott, il est en parfaite santé ; encore une fois merci. Puisse votre excellente préparation être dans toutes les maisons, car elle est le sauveur des bébés. Signé : Fillion, 1, rue Sermorens.

Voici donc un enfant qui ne pouvait digérer sa nourriture ordinaire et qui absorba sans fatigue et avec un profit complet l'Emulsion Scott, résultat qui s'explique par ce fait que dans l'Emulsion Scott, l'huile de foie de morue associée avec les hypophosphites de chaux et de soude et la glycérine dans des proportions approuvées par tout le corps médical, se trouve pour ainsi dire digérée à l'avance. Elle ne fait que traverser l'estomac, pour passer dans l'intestin où elle est de suite absorbée dans le sang, et comme, en outre, elle est d'un goût agréable, les enfants les plus difficiles la prennent avec plaisir. Ne cherchez pas ailleurs le secret du succès de la véritable Emulsion Scott chez les enfants, ainsi que chez les adultes et les vieillards.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés : à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.



14e ANNÉE. Vendredi 26 Mai 1899. N° 21.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.



SOMMAIRE — *I.* Les Litanies du Sacré-Cœur.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Communication de l'Evêché ; Ligue de défense sacerdotale ; Brest : la Confirmation ; Une rectification ; Bibliographie : *Saint Yves, Avocat, Justicier, Ami des faibles et des petits ;* Les *Litanies du Sacré-Cœur.*

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Chine : la liberté de la Religion catholique proclamée ; Curé arbitre.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 28 Mai.* — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ. Double de 2me classe. Blanc. Mémoires de s. Augustin de Cantorbéry, Evêque, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoire du suivant, de s. Augustin et du Dimanche.

*Lundi, 29.* — Notre-Dame Auxiliatrice *(du 24 Mai, au Supplément).* Double-majeur. Blanc.

*Mardi, 30.* — S. Félix, Martyr. Simple. — Ou Office votif des saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

*Mercredi, 31.* — Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.

*Jeudi, 1er Juin.* — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu).* Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

*Vendredi, 2.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Samedi, 3.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 4.* — 2e Dimanche après la Pentecôte. *Solennité du T. Saint Sacrement.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Plonéis | 26, 27 et 28 Mai. |
| Trégarantec | 29, 30 et 31 Mai. |
| Loc-Maria-Berrien | 1er, 2 et 3 Juin. |
| Cléder | 4, 5, 6, 7, 8 et 9 Juin. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

Nous avons déjà annoncé que le Saint-Père, par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 2 Avril dernier, avait étendu au monde entier l'autorisation, précédemment accordée à quelques diocèses, de réciter ou chanter en public les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, en les enrichissant de trois cents jours d'indulgences. Le texte de ces Litanies a été revisé par le Saint-Père lui-même, qui y a ajouté quelques invocations, pour en porter le nombre à 33, en mémoire des 33 années de la vie mortelle de Notre-Seigneur.

Voici d'abord le décret « *Urbis et Orbis* », de la Congrégation romaine :

POUR ROME ET L'UNIVERS

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, par un décret de la S. C. des Rites, en date du 27 Juin de l'an dernier, a approuvé les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus et daigné en autoriser la récitation ou le chant, en public, dans les églises et oratoires des diocèses de Marseille et d'Autun et de l'Ordre de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. Dès ce moment, les Evêques, les Congrégations religieuses et les associations pieuses ont fait parvenir au Saint-Siège des demandes en très grand nombre. Ils manifestaient bien ainsi le désir général de voir se répandre partout l'usage de ces saintes invocations, afin de procurer plus de gloire et de louange au Cœur adorable, et d'accroître en même temps la piété des fidèles, de même que le saint Nom de Jésus est glorifié dans tout le monde catholique, en une commune et publique louange, par l'usage de Litanies particulières insérées dans le Rituel Romain. En outre, Notre très Saint-Père, dans sa tendre dévotion envers le Cœur très aimant de Jésus et son désir ardent de porter remède aux maux qui nous accablent de plus en plus, se propose de consacrer le monde entier à ce Cœur adorable. Pour donner plus de solennité à cette consécration, Il a résolu de prescrire très prochainement un triduum de prières, dont feront partie ces pieuses invocations. Pour cela, Sa Sainteté a daigné autoriser à perpétuité dans le monde entier l'usage, tant en public qu'en particulier, de la récitation et du chant des Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, déjà approuvées et enrichies de trois cents jours d'indulgences. Nonobstant toutes choses contraires. Le 2 Avril 1899.

CAMILLE, Evêque de Palestrina, Card. MAZELLA,
Préfet de la S. C. des Rites.

Place du Sceau.

DIOMÈDE PANICI, Secrétaire de la S. C. des Rites.

Son Eminence le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, en publiant officiellement ce Décret, dans une Lettre datée du jour



de l'Ascension, fait connaître à ses diocésains que « Léon XIII, par une attention paternelle qui l'a vivement touché, lui a fait remettre directement *mille* exemplaires du Décret de la Sacrée Congrégation imprimés au Vatican ». Son Eminence ajoute :

Le Souverain Pontife ne s'est pas borné à autoriser et approuver les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus par le Décret du 2 Avril : nous y lisons ces paroles qui produiront une douce et profonde émotion dans les âmes chrétiennes : « *Notre Très Saint-Père le Pape, dans sa tendre dévotion envers le Cœur très aimant de Jésus et son ardent désir de porter remède aux maux qui nous accablent chaque jour davantage, se propose de consacrer le monde entier à ce Cœur adorable. Pour donner plus de solennité à cette consécration, Il a résolu de prescrire très prochainement un triduum de prières avec la récitation des Litanies approuvées par Lui.* »

Dans une lettre particulière que le Saint-Père a daigné me faire écrire, Il ajoute qu'il compte plus que jamais sur l'élan et le dévouement de la France, qui a contracté des liens particuliers avec le Sacré-Cœur, en accomplissant son Vœu national par l'érection de la basilique de Montmartre. Aussi, Il nous engage à faire tous nos efforts pour que l'acte de consécration qu'Il se propose de prescrire prochainement s'accomplisse en France avec la plus grande solennité.

Qui de nous, ne serait profondément touché de l'appel de notre grand et bien-aimé Pape Léon XIII et de la confiance qu'Il nous témoigne ?

Pour moi, je le suis d'autant plus, que cette année nous allons achever le dôme de la basilique du Vœu National, en y plaçant la croix qui apparaîtra à tous les regards, dans cette grande Capitale de la France, comme le témoignage de la foi séculaire de la nation fille aînée de l'Eglise. Il nous semble apercevoir un dessein manifeste de la Providence dans cette coïncidence de l'hommage rendu au Cœur adorable de Jésus par le successeur de Pierre, avec l'achèvement de l'église du Vœu National. La France chrétienne y reconnaîtra l'action de la Sagesse qui dispose tous les événements avec force et douceur ; elle y puisera une nouvelle confiance dans la miséricorde divine. Aussi nous ne négligerons rien pour répondre au désir du Souverain Pontife.....

Nous invitons les fidèles à sanctifier le mois de Juin, soit en public soit en particulier, par les pieux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Puissions-nous voir l'acte de la Consécration du monde entier au Sacré-Cœur s'accomplir, avec la joie et la paix de tous les cœurs unis dans une éclatante manifestation de foi et de charité ! Ainsi se révélera de plus en plus la vérité de la parole prononcée, au début de l'Œuvre du Vœu National, par le vénérable Cardinal Guibert : « La pacification sociale est au terme de l'Œuvre dont nous poursuivons la réalisation. »

### Litanies du Sacré-Cœur de Jésus

Approuvées par S. S. Léon XIII (1).

| | |
|---|---|
| Kyrie, eleison. | Seigneur, ayez pitié de nous. |
| Christe, eleison. | Jésus-Christ, ayez pitié de nous. |
| Kyrie, eleison. | Seigneur, ayez pitié de nous. |
| Christe, audi nos. | Jésus-Christ, écoutez-nous. |
| Christe, exaudi nos. | Jésus-Christ, exaucez-nous. |

(1) La traduction française est empruntée à la Lettre de Mgr Richard, que Son Eminence a communiquée à NN. SS. les Evêques de France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
Esprit Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.

1. Cœur de Jésus, Fils du Père éternel, ayez pitié de nous.
2. Cœur de Jésus, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie,
3. Cœur de Jésus, uni substantiellement au Verbe de Dieu,
4. Cœur de Jésus, d'une infinie majesté,
5. Cœur de Jésus, temple saint du Seigneur,
6. Cœur de Jésus, tabernacle du Très-Haut,
7. Cœur de Jésus, maison de Dieu et porte du Ciel,
8. Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité,
9. Cœur de Jésus, sanctuaire de la justice et de l'amour,
10. Cœur de Jésus, plein d'amour et de bonté,
11. Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus,
12. Cœur de Jésus, très digne de toutes les louanges,
13. Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs,
14. Cœur de Jésus, dans lequel sont tous les trésors de la sagesse et de la science,
15. Cœur de Jésus, dans lequel réside toute la plénitude de la divinité,
16. Cœur de Jésus, objet des complaisances du Père céleste,
17. Cœur de Jésus, dont la plénitude se répand sur nous,
18. Cœur de Jésus, le désiré des collines éternelles,
19. Cœur de Jésus, patient et très miséricordieux,
20. Cœur de Jésus, libéral pour tous ceux qui vous invoquent,
21. Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté,
22. Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés,
23. Cœur de Jésus, rassasié d'opprobres,

Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili, Redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Spiritus Sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.

1. Cor Jesu Filii Patris æterni, miserere nobis.
2. Cor Jesu, in sinu Virginis Matris a Spiritu Sancto formatum,
3. Cor Jesu, Verbo Dei substantialiter unitum,
4. Cor Jesu, Majestatis infinitæ,
5. Cor Jesu, Templum Dei sanctum,
6. Cor Jesu, Tabernaculum Altissimi,
7. Cor Jesu, Domus Dei et Porta cœli,
8. Cor Jesu, fornax ardens caritatis,
9. Cor Jesu, justitiæ et amoris receptaculum,
10. Cor Jesu, bonitate et amore plenum,
11. Cor Jesu, virtutum omnium abyssus,
12. Cor Jesu, omni laude dignissimum,
13. Cor Jesu, rex et centrum omnium cordium,
14. Cor Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ,
15. Cor Jesu, in quo habitat omnis plenitudo divinitatis,
16. Cor Jesu, in quo Pater sibi bene complacuit,
17. Cor Jesu, de cujus plenitudine omnes nos accepimus,
18. Cor Jesu, desiderium collium æternorum,
19. Cor Jesu, patiens et multæ misericordiæ,
20. Cor Jesu, dives in omnes qui invocant Te,
21. Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis,
22. Cor Jesu, propitiatio pro peccatis nostris,
23. Cor Jesu, saturatum opprobriis,



24. Cor Jesu, attritum propter scelera nostra, miserere nobis.
25. Cor Jesu, usque ad mortem obediens factum,
26. Cor Jesu, lanceâ perforatum,
27. Cor Jesu, fons totius consolationis,
28. Cor Jesu, vita et resurrectio nostra,
29. Cor Jesu, pax et reconciliatio nostra,
30. Cor Jesu, victima peccatorum,
31. Cor Jesu, salus in Te sperantium,
32. Cor Jesu, spes in Te morientium,
33. Cor Jesu, deliciæ Sanctorum omnium, miserere nobis.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

℣. Jesu mitis et humilis corde,
℟. Fac cor nostrum secundum Cor tuum.

**OREMUS**

Omnipotens sempiterne Deus, respice in Cor dilectissimi Filii tui et in laudes et satisfactiones, quas in nomine peccatorum tibi persolvit iisque misericordiam tuam petentibus, tu veniam concede placatus in nomine ejusdem Filii tui Jesu Christi qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti Deus. Per omnia sæcula sæculorum. Amen.

24. Cœur de Jésus, broyé à cause de nos péchés, ayez pitié de nous.
25. Cœur de Jésus, obéissant jusqu'à la mort,
26. Cœur de Jésus, percé par la lance.
27. Cœur de Jésus, source de toute consolation,
28. Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection,
29. Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation,
30. Cœur de Jésus, victime des pécheurs,
31. Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous,
32. Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent dans votre amour,
33. Cœur de Jésus, délices de tous les saints, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.

℣. Jésus, doux et humble de cœur,
℟. Rendez notre cœur semblable au vôtre.

**ORAISON**

Dieu tout-puissant et éternel, regardez le Cœur de votre Fils bien-aimé ; soyez attentif aux louanges et aux satisfactions qu'il vous rend au nom des pécheurs. Apaisé par ces divins hommages, pardonnez à ceux qui implorent votre miséricorde, au nom de ce même Jésus-Christ votre Fils, qui vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Conforme à l'original approuvé par la S. C. des Rites, le 27 Juin 1898.

En foi de quoi, etc.

Donné dans la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Rites, ce jour 2 Avril 1899.

D. Panici, *Secrétaire de la S. C. des Rites.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — *Mercredi 31 Mai.* — Clôture du Mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria.

La procession de Saint-Corentin sortira de la Cathédrale, à 7 heures 3/4. A la suite de la bannière paroissiale marcheront : 1° la Congrégation des Demoiselles, avec bannière et statue ; 2° la Congrégation des Dames, avec sa bannière ; les différentes Confréries de la ville, Tiers-Ordre de Saint-François, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration Réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du Clergé et prendre place dans le chœur de l'église de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques.

Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée des processions.

La cérémonie consistera : 1° à saluer Notre-Dame par un cantique, à l'arrivée ; 2° allocution par M. le Chanoine Rossi ; 3° Salut solennel du Très Saint-Sacrement, pendant lequel on fera une quête ; 4° dernier cantique à la Reine du Ciel.

On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation.

Nous rappelons que, Dimanche prochain, *4e du Mois de Mai*, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, moyennant que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent l'église de N.-D. de Loc-Maria et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

**Communication de l'Évêché.** — Messieurs les Vicaires capitulaires demandent instamment que les lettres d'affaires, suppliques pour dispenses, questions de Fabrique, etc., ne soient pas envoyées à l'adresse personnelle de l'un ou de l'autre d'entre eux, mais à l'adresse de *Messieurs les Vicaires capitulaires* ou *Monsieur le Vicaire capitulaire*. La même observation vaut pour Messieurs les Secrétaires. Les adresses nominatives ont été et peuvent être encore la cause de retards fâcheux. L'administration diocésaine est toujours représentée à l'Evêché ; mais l'un de ces Messieurs en particulier peut être momentanément absent.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* n'ont pas oublié le procès que M. le Chanoine Le Duc, Curé-Archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, a intenté au journal *l'Aurore*, de Paris, pour l'article indigne qu'il a publié, dans ses colonnes du 2 Février dernier, contre la statue si vénérée de Notre-Dame-du-Mur, et dans lequel il accusait le Curé des plus inqualifiables pratiques sur la statue elle-même, en pleines fonctions publiques.

Ce procès, appelé aux Assises dernières, dans la session du 14 Avril, n'a point été jugé, l'action intentée n'ayant point été



admise par la Cour siégeant ce jour-là, à cause d'un défaut de procédure : les délais légaux n'avaient pas été observés dans toute leur rigueur.

L'affaire ne pouvait en rester là ; grâce à des démarches pressantes pour obtenir une session supplémentaire, nous sommes heureux de rappeler aux membres de la Ligue et aux lecteurs de la *Semaine religieuse* que l'action de M. le Curé contre l'*Aurore* sera appelée, lundi prochain, 29, devant la Cour d'Assises siégeant exceptionnellement ce jour-là.

M. le Curé y sera avec les mêmes témoins que la dernière fois.

Pouvons-nous en espérer autant de l'auteur de l'article poursuivi ? Fidèles à leur tactique bien connue, les rédacteurs de l'*Aurore* feront-ils défaut ou chercheront-ils à se réfugier, une fois de plus, dans le « maquis de la procédure » ?

C'est ce que nous verrons, lundi prochain. L. R.

BREST. — **La Confirmation.** — Comme nous l'avons dit, la Confirmation a été donnée, dans les paroisses et communautés de Brest, par Mgr Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, du 14 au 19 Mai. Durant ces jours, le bon Evêque a charmé tout le monde par son amabilité, sa condescendance et son empressement à se conformer aux désirs qu'on lui exprimait, ne demandant qu'à faire plaisir.

Le samedi soir, 13, en arrivant à Saint-Louis, où il est descendu, Monseigneur accepta de prêcher au Mois de Marie. On y comptait bien, sans doute ; car plus de 3.000 personnes se pressaient dans l'église, avides d'entendre l'Evêque missionnaire, qui a parlé de l'Apostolat et en particulier de ses œuvres d'Afrique, avec le même succès que, l'avant-veille, à la Cathédrale de Quimper.

Le lendemain, commençait la série des Confirmations. Les cérémonies, dans les différentes paroisses, se ressemblent forcément ; nous n'en donnerons pas le compte-rendu, qui ne serait qu'une sèche énumération. Disons que, partout, les enfants étaient bien préparés, se présentaient dans le meilleur ordre et se retiraient sans confusion : aussi la cérémonie s'accomplissait rapidement. Il le fallait ; car le programme était assez chargé, puisque la moyenne des Confirmations données était de 1.000 par jour, au moins : pour ne citer que les principaux chiffres, 950 à Lambézellec, 1.100 à Saint-Martin, 700 à Saint-Pierre-Quilbignon, 320 aux Carmes, 850 à Saint-Louis ; 60 à l'établissement des Frères, à Kérinou (Lambézellec), 120 à la chapelle de la Marine (mousses et élèves-mécaniciens), 150 aux Pupilles, 160 au Lycée, 40 à la Retraite, 30 à l'Hospice civil, etc. Partout Monseigneur adressait aux confirmands et à l'assistance quelques paroles bien senties, appropriées aux besoins particuliers des auditeurs : au Lycée, dans sa réponse très heureuse au compliment lu par un élève, il rappela que lui-même avait été dans l'enseignement, Supérieur d'un collège à Pondichéry.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Inutile de dire que le pieux Evêque se fit un devoir et un plaisir de visiter la plupart des nombreuses communautés de Brest, soit pour y donner la Confirmation, comme dans les maisons déjà citées, et en plus chez les Filles de la Croix, à l'Adoration, au Collège de N.-D. du Bon-Secours, au Refuge, etc., soit pour bénir les dignes religieuses et leur adresser quelques paroles d'édification, comme à l'Hôpital maritime, où il donna le Salut, et à la Communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Recouvrance, où il tint à célébrer la sainte messe, le mardi matin. On comprendra facilement la cause de la délicate attention du prélat missionnaire : les religieuses de cette Congrégation se dévouent nombreuses aux missions, et spécialement dans les pays évangélisés par les Pères du Saint-Esprit.

En quittant la communauté des « Sœurs Bleues », à Recouvrance, pour se rendre à Saint-Pierre, M. le chanoine Quéinnec eut soin de suivre le chemin de la grève, d'où l'on embrasse le coup-d'œil de la rade. Monseigneur fut émerveillé de ce spectacle, mais il a été ensuite surtout touché de l'accueil qu'il trouva près des autorités maritimes. A la préfecture, où M. l'amiral Barréra donna un dîner en son honneur, à l'établissement des Pupilles, en rade à bord de la *Bretagne* et du *Borda*, partout il fut reçu non seulement avec cette courtoisie pleine de distinction qui est de tradition dans notre Marine, mais encore avec cette déférente cordialité dont on entoure quelqu'un qu'on revoit avec bonheur. En effet, il existe tant de liens entre nos marins et les missionnaires ! ils se sont trouvés sur les plages lointaines, ils ont appris à se connaître, à s'apprécier par des services mutuellement rendus, et il est si doux de rappeler ces souvenirs, au sein de la patrie ! Mgr Le Roy éprouva cette joie, en retrouvant à Brest plusieurs officiers qu'il avait connus en Afrique et qui paraissaient aussi heureux de le rencontrer.

Le vendredi 20, Sa Grandeur quitta Brest, à 2 h. 43, laissant à tous ceux qui l'ont approchée, pendant son séjour, le souvenir de son aimable bonté. Nous lui devons d'autant plus de reconnaissance, qu'Elle a tenu à remplir jusqu'au bout le programme tracé, malgré des dépêches pressantes qui l'appelaient à Paris, dès le jeudi, pour une réunion de la Société anti-esclavagiste, présidée par Son Em. le Cardinal Perraud. Avec nos remerciements nous envoyons à Mgr Le Roy l'assurance que son passage dans le diocèse de Quimper, en augmentant, comme il le demandait, notre sympathie pour les missions et les missionnaires, aura resserré encore les liens, déjà si nombreux, qui nous attachent à la Congrégation du Saint-Esprit.

Quant au R. P. Buléon, qui accompagnait son vénéré Supérieur général, il est presque des nôtres ; il porte un nom trop avantageusement connu chez nous, pour qu'il n'y trouvât pas un accueil particulièrement sympathique. Il a bien voulu prêcher, à Saint-Martin de Brest, pour la fête de la Sainte-Enfance, et il a vivement intéressé ses auditeurs, petits et... grands surtout. Il raconte si



bien et de si touchantes histoires de ses quatorze années de missions en Afrique ! Que le bon Dieu lui donne les forces nécessaires pour continuer, longtemps encore, son apostolat déjà si fécond !

---

**Une rectification.** — En donnant, dans notre numéro du 12 Mai, la liste des diocèses qui ont versé, en 1898, plus de 100,000 francs à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, nous avons omis de mentionner Autun, dont les offrandes se sont élevées à 153,401 fr.

Nous nous félicitons de réparer cet oubli. Au tableau d'honneur que nous avons publié Autun prend donc le sixième rang ; Quimper ne vient qu'au septième rang parmi les diocèses de France, et au neuvième, en comptant ceux de Metz et de Strasbourg, restés français de cœur.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Saint Yves, Avocat, Justicier, Ami des faibles et des petits** *(d'après les documents originaux)*, par Paul Henry, Professeur à la Faculté de Droit (Angers, imprimerie Lachèse, 4, Chaussée Saint-Pierre).

Nous ne nous le dissimulons pas : le titre est bien un peu long, surtout pour une simple plaquette de 37 pages in-8° ; mais comment l'éviter ? L'auteur n'a considéré saint Yves qu'à un seul point de vue, il a laissé de côté l'étudiant pur, pieux, infatigable au travail, le prêtre fervent, l'administrateur de paroisse, modèle achevé du recteur breton, et il ne s'est occupé que de l'ami des pauvres, soit dans ses fonctions de justicier, soit dans l'exercice de toutes les œuvres de miséricorde. Présentant ainsi le portrait de l'homme d'Eglise, en même temps homme de loi, il fallait le dire tout d'abord. C'est avec un réel plaisir que nous entretenons nos lecteurs de la très remarquable et très belle conférence de M. Henry, sur un Saint à la gloire duquel nous avons voulu travailler particulièrement en publiant naguère, d'après le procès de sa canonisation, le récit de ses actes, ses miracles dans les différentes localités qui appartiennent aujourd'hui au diocèse de Quimper et de Léon. Mais il faut l'avouer, ces récits, toujours identiques ou du moins ressemblants pour le fond, avaient bien leur côté ennuyeux ; l'étude de M. Paul Henry laisse bien à saint Yves sa physionomie, et la manière dont il nous la présente la fait vivre devant nous ; ce n'est pas seulement l'homme de loi qui nous présente le patron de sa corporation (et de la Faculté qui a la bonne fortune de l'avoir parmi ses professeurs), c'est aussi le Breton qui aime passionnément la Bretagne et préconise toutes ses gloires. Lisez plutôt cette page charmante :

« Nous avons tous, dans la commune patrie, un pays qui est plus particulièrement le nôtre. Les liens les plus sacrés nous y rattachent. C'est là que se retrouvent ces souvenirs d'enfance, dont le charme ne fait que croître avec les années ; c'est là que reposent les restes de ceux à qui, après Dieu, nous devons tout, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dont rien ne peut remplacer l'affection et le dévouement. Or, cette petite patrie dans la grande, c'est pour nous le pays de saint Yves, c'est-à-dire le pays de Tréguier. Un humble village du pays trécorrois nous est tout particulièrement cher. Là, pour ainsi dire, rien n'a changé, depuis le temps de Saint Yves. Toujours la même côte rocheuse, taillée dans le granit et le phorphyre, baignée par une mer splendide, dont les plus rudes tempêtes, — comme il en souffle sur la Manche, — ne peuvent jamais ternir la limpidité de cristal : nature primitive, dont l'austère beauté, demeurée telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, n'a pas encore été gâtée par la main de l'homme. Qu'on n'aille pas y chercher ni les casinos, ni les mesquins enjolivements de nos stations balnéaires. Toujours aussi, la même population, vaillante et forte, compatissante et généreuse, demeurée fidèle, en dépit de nos révolutions et de nos transformations sociales, à la foi qui soutient et qui console, — comme pour prouver que cette fille du ciel est de tous les temps et de tous les régimes.

« Pour beaucoup, c'est le seul héritage qu'ils tiennent de leurs pères, dont tout leur rappelle le souvenir : et le culte des morts, et la prière qui se fait sur les tombes, dans le cimetière annexe de l'église ; et jusqu'à ce glas du soir qui, selon la belle image de Dante, semble pleurer le jour près de mourir.

« Mais la foi leur tient lieu de tout le reste. En les voyant de près, les plus sceptiques eux-mêmes comprendraient cette maxime de Vauvenargues que « la foi est la consolation des misérables et la terreur des heureux » ; et, s'ils ont quelque pitié pour les malheureux, la pensée de s'unir à ceux qui travaillent à la leur ravir leur ferait horreur.

« L'élévation de sentiments qu'elle leur inspire nous explique la familiarité dont usait envers les pauvres le bon saint Yves, qui en faisait les hôtes préférés de son manoir de Kermartin.

« C'est dans cet humble cortège que nous présenterons tout d'abord celui qui, comme nous l'avons appelé dans le titre même du travail que nous lui consacrons, fut, avant tout, l'ami des faibles et des petits. »

M. Paul Henry, jusqu'au début de son étude, se demande si saint Yves a pu être en même temps official (c'est-à-dire juge ecclésiastique) et avocat, et avec son érudition dans l'histoire du droit ancien, il établit que ces deux choses étaient compatibles, le juge n'ayant juridiction qu'à son propre tribunal, et l'avocat ne plaidant que devant des cours autres que la sienne.

Plusieurs se sont aussi demandé comment notre saint Yves peut être avocat des pauvres, étant donné que les conciles défendaient en principe l'exercice de la profession d'avocat aux ecclésiastiques à partir du sous-diaconat, et même aux simples clercs munis de bénéfices suffisants pour pourvoir à leurs besoins.

Voici comment M. Henry établit que saint Yves fut, de fait, avocat sans être en révolte contre les décisions conciliaires : 1° l'interdiction dont il s'agit ne concernait que les justices laïques ; 2° même



devant ces juridictions, toute liberté était laissée aux hommes d'Eglise de se faire, par charité, les avocats de ceux qui, impuissants à se défendre eux-mêmes, se recommandaient par leur faiblesse et leur malheur à la pitié de tous.

En parlant des procès les plus célèbres où saint Yves se fit le défenseur des petits, son éloquent panégyriste insiste sur son rôle dans un procès entre Richard Le Roux, pauvre gentilhomme de Trédrez, et l'abbé de Notre-Dame du Relec, et il a soin de relever qu'ici il défendit non seulement le droit contre d'injustes prétentions, la faiblesse contre la puissance, mais le laïque contre le grand seigneur ecclésiastique ; l'esprit d'élévation et de justice qui était en lui, lui aurait fait regarder comme une tendance abominable de voir inévitablement le bon droit du côté des clercs.

Nous ne parlerons pas de la seconde partie, où M. Paul Henry nous montre en saint Yves, après l'avocat, le justicier ; nous y signalerons seulement ce que l'auteur nous apprend de l'intervention du Bienheureux en faveur de ceux qui l'invoquent contre l'injustice ou l'oppression, soit pour eux-mêmes, soit en faveur de ceux qui leur ont confié de graves intérêts : « Tel avoué que nous pourrions nommer, quand il est embarrassé pour prouver le bon droit de ses clients, invoque saint Yves avec confiance, bien convaincu de devoir à son intercession le succès de causes pour ainsi dire désespérées. »

Il faudrait citer toute la troisième partie : « Saint Yves, ami des pauvres » ; là, nous verrions le bon et doux seigneur donner tout ce qu'il avait et se donner lui-même, en se faisant tout à tous. A ce point de vue, il ressemble singulièrement à saint Vincent de Paul ; il est vrai qu'il ne couvre pas de ses aumônes un grand pays comme la France, et jusqu'à une armée en campagne ; les ressources ne viennent pas de toutes parts affluer en ses mains, mais il possède une certaine fortune, et il vit comme le plus pauvre de ceux qu'il assiste, il se dépouille pour donner encore et donner toujours. Or, à ce grand homme, à ce grand saint, quelques-uns enlèvent ce qui chez nous devrait perpétuer son souvenir : on efface son nom, on supprime ses vieilles images.

Pour le nom, c'est M. Henry qui le constate, à Pontrieux, il y avait une place *Saint-Yves,* on l'a débaptisée pour en faire la place de la *Liberté.*

Ce n'est pas le cas de dire, comme Madame Roland : « Oh ! liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » Contentons-nous, pour cette fois, de dire aux conseillers municipaux descendants de Joseph Prud'homme : « Oh ! pauvre liberté, là où tu n'as rien à voir, que de choses bêtes on accomplit en ton nom ! »

Je me console moins facilement de la disparition des vénérables et curieuses statues qui s'en vont, et surtout des groupes représentant saint Yves entre le *riche* et le *pauvre.* Déjà, notre *Semaine* a parlé de ces destructions ou de ces ventes presque sacrilèges, qui continuent toujours. Il serait à désirer, pour sauver ce qui reste, qu'une nomenclature fût dressée. Quelques-uns des groupes sont

Archives diocésaines de Quimper et Léon



désormais incomplets. Dans celui que je regarde comme le plus ancien pour notre diocèse de Quimper (chapelle de la Trinité, à Melgven), le *pauvre* fait défaut ; le *riche* est habillé en robe longue comme les bourgeois opulents du Moyen-âge ; à Plonéis, le *pauvre* est le type le plus original de la misère à son dernier degré ; au Folgoat, les trois personnages existent, à l'extérieur de l'admirable église, mais ils sont séparés et placés dans des niches qui ne leur appartenaient point ; saint Yves seul y aurait droit. Nous ne voulions parler que du beau travail de M. Henry sur « l'Ami des faibles et des petits », et voilà que nous nous sommes encore laissé aller à protester contre le vandalisme. Pour la gloire de son Saint, l'éminent professeur nous le pardonnera.

---

Les **Litanies du Sacré-Cœur**, dont nous donnons, plus haut, le texte authentique approuvé par le Saint-Père, munies du *visa* de M. le Vicaire Capitulaire, viennent d'être imprimées en trois formats différents : grand in-4° (texte français seul) pour être affichées dans les églises et chapelles ; petit in-4° (texte latin seul) et petit in-16 (texte latin et français ou latin et breton) pour livres d'offices.

On les trouve à l'imprimerie de l'Evêché, à Quimper, et dans les librairies catholiques du diocèse.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père, dont la santé se maintient de façon si merveilleuse, continue à vaquer à ses multiples occupations.

Le dimanche, 14 Mai, il a reçu en audience particulière S. G. Mgr Robert, évêque de Marseille. Sa Sainteté l'a longtemps et très affablement entretenu, lui parlant surtout avec le plus vif intérêt de l'acte prochain de consécration de tout le monde catholique au Sacré-Cœur de Jésus, en le félicitant de la part toute spéciale que le diocèse de Marseille a prise à la préparation de cet acte si consolant.

---

Chine. — **La liberté de la Religion catholique proclamée.** — Le Gouvernement impérial de Chine a porté, d'accord avec l'ambassade de France, un décret qui donne aux évêques missionnaires, le rang de vice-roi, aux prêtres le titre de mandarins, et garantit la liberté de notre Religion dans tout l'Empire. Cet événement capital ouvrira une ère nouvelle pour les missions, si la nouvelle loi est loyalement appliquée. Le protectorat de la France sur tout le clergé catholique, est officiellement reconnu, ou plutôt sanctionné de nouveau.

C'est là un événement considérable au point de vue religieux ; on peut y voir l'aurore du jour, si désiré, de la conversion de la Chine. Au point de vue national, nous devons aussi nous en réjouir ;



car en Extrême-Orient, comme partout ailleurs, Catholique et Français, c'est tout un.

On ne saurait oublier que l'Œuvre de la Propagation de la Foi a, après Dieu, la plus grande part dans ce résultat ; mais la situation nouvelle qui va être établie exigera des sacrifices nouveaux ; il est bon que les fidèles y songent et redoublent de zèle pour cette grande œuvre, qui doit être si chère à tout cœur catholique. Songeons à ce que feraient les protestants anglais ou autres, s'ils se trouvaient en présence d'un tel état de choses, et agissons comme ils le feraient eux-mêmes.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a fait célébrer, à Saint-Sulpice, une messe d'actions de grâces à l'occasion de la reconnaissance officielle de la Religion catholique en Chine.

---

Curé arbitre. — Il s'est passé, ces jours derniers, à Argenteuil, raconte la *Libre Parole*, un fait qui mérite d'être signalé :

Les ouvriers d'une usine, excités par des meneurs, s'étaient mis en grève.

L'affaire, portée devant le juge de paix, s'envenima, — d'autant plus que la politique s'en mêla.

Un brave homme proposa aux ouvriers de prendre le curé comme arbitre entre eux et le patron.

Les ouvriers acceptèrent, le patron aussi.

A la satisfaction des deux partis, le curé rendit sa sentence, et le travail reprit aussitôt.

Que dans ces sortes de conflits les ouvriers aient recours aux bons offices de leurs curés, ils s'en trouveront mieux que d'écouter les politiciens qui vivent de l'exploitation de leur misère.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**PIEUSE EXPOSITION DES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR,** par le P. Deidier, missionnaire du S.-C.

Nous avons donné, plus haut, le texte des Litanies du Sacré-Cœur approuvées par Rome. Pour être goûtées par les fidèles, elles avaient besoin d'une explication claire, concise et théologique. Le commentaire qu'en donne le R. P. Deidier remplit admirablement ces conditions. On pourra s'en servir avec fruit, pendant le mois du Sacré-Cœur.

Il forme un petit volume in-32 de 112 pages et se vend 0 fr. 30, chez les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun (Indre), et dans les librairies catholiques.

---

**LA VIE CHRÉTIENNE ou la vie divine dans l'homme,** par Mgr Turinaz, Evêque de Nancy et de Toul. Un volume in-8° de 368 pages. Prix : 5 francs. (A Nancy, Librairie Etienne Drioton ; à Paris, Roger et Chervoviz, 7, rue des Grands-Augustins.)

Le sujet si important, si élevé et si pratique de la *Vie chrétienne* est étudié, dans cet ouvrage, non pas à quelques points de vue secondaires qui peuvent prêter à de pieuses considérations, mais en lui-même, dans ce qu'il a de plus profond et de plus essentiel et à la lumière de la théologie.

Un caractère remarquable de cette étude, c'est qu'elle s'appuie souvent, lorsqu'elle combat les erreurs, examine les périls et discute les problèmes de notre temps, sur les aveux et les témoignages des adversaires de notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon



foi et des écrivains contemporains, tels que Maine de Biran, Jules Simon, Taine, Jouffroy, Michelet, Renan, Littré, Guizot, Paul Janet, etc.

Examiné en lui-même, cet ouvrage de l'éminent Evêque de Nancy, est d'abord un exposé de la doctrine catholique sur la notion et la nécessité de la vie chrétienne, sur son caractère surnaturel ou divin, sur la loi de la vie chrétienne, sur ses progrès et sa perfection et enfin sur la vie éternelle qui en est la consommation et le couronnement.

Cet ouvrage, où l'orateur traduit en un style vivant, imagé et brillant, les pensées exactes, lumineuses et fortes du docteur en théologie, sera utile aux prêtres chargés de l'instruction religieuse à tous les degrés et sous toutes les formes, et de la direction des âmes. Il sera utile aux chrétiens de toutes les conditions qui veulent acquérir une foi éclairée et vaillante, aux personnes consacrées à Dieu dans la vie religieuse et aux personnes pieuses qui vivent dans le monde.

---

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^: *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N^o^ du 16 Mai 1899.*

*La Vallée de la Moselle.* — A la recherche des racines nationales, IV, Maurice Barrès. — *Montalembert et Mgr Parisis*, d'après des documents inédits, Abbé L. Follioley. — *Le Prêtre et la formation littéraire des enfants*, R. P. Bremond, de la Compagnie de Jésus. — *La Situation présente et les catholiques.* — II. La politique catholique, ***. — *La Peinture au salon des artistes français*, Louis Flandrin. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

---

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus**

*Sommaire du numéro du 20 Mai 1899.*

I. Bismark et la transformation de l'Allemagne. II. Les trois guerres, par le P. H. Prélot. — II. La Vie et l'Œuvre de Madame Julie Lavergne, par le P. H. Bremond. — III. Comment lire saint Paul, par le P. F. Prat. — IV. Les Idées d'un professeur en Sorbonne sur l'enseignement congréganiste, par le P. P. Brucker. — V. Le Cardinal de Bouillon, d'après de nouvelles publications, par le P. J. Le Génissel. — VI. Bulletin littéraire — Mouvement d'idées dans le roman et au théâtre, par le P. C. de Beaupuy. — VII. Livres. — Eglises orientales : *N. Nilles, S. J. ; Dom Guépin ; S. M. Brandi, S. J. ; Ch. Dupuis ; L. Dupuy-Péyou ; A. de La Barre de Nanteuil.* — Apologétique : *B. Caudeau, S. J. ; G. Fonsegrive.* — Musique : *A. Dechevrens, S. J.* — Voyages : *F. Rouvier, S. J. ; H. Brenier.* — Biographie : *A.-M. Meynard.*
VIII. Evénements de la quinzaine.

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.




**CLOCHES D'ÉGLISES**

FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
à DOUAI (Nord)

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.



60 ANNÉES de SUCCÈS
ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.
*CALME* instantanément la *SOIF* et *ASSAINIT l'EAU*
DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

**Demander le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*
GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

*N. B.* — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

CONTRE LA **CONSTIPATION** *et ses conséquences.*
**PURGATIFS, DEPURATIFS** *ANTISEPTIQUES*
EXIGER les VÉRITABLES
avec l'*Etiquette* ci-jointe en *4 couleurs*
et le NOM du DOCTEUR **FRANCK**
1'50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
C'EST LE REMÈDE LE PLUS ÉCONOMIQUE
*Notice dans chaque Boîte.* — TOUTES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# ENCORE L'ANÉMIE

Parmi les applications aussi nombreuses que variées de l'Emulsion Scott, une mention particulière est due aux services qu'elle rend aux femmes ayant une tendance à l'anémie, et auprès de qui elle est du reste très en faveur.

Ce n'est plus un secret pour personne que l'anémie n'est pas en elle-même une maladie, mais un état d'appauvrissement du sang, qui laisse ses victimes exposées à toutes les mauvaises influences. De là, le caractère très sérieux de l'anémie, et c'est pourquoi nous attirons votre attention sur la lettre suivante :

Toulon, le 1er Juin 1898.

Messieurs, depuis longtemps déjà je souffrais de terribles maux de tête et d'estomac ; mon appétit avait complètement disparu et je maigrissais d'une façon inquiétante ; je ne pouvais entreprendre aucun travail sans être immédiatement harassée de fatigue ; bref, j'étais dans un état d'anémie des plus prononcés.



Madame BENEDETTI

Aucun des nombreux remèdes employés ne m'avait procuré le moindre soulagement, et je ne savais plus que faire, lorsque j'eus la bienheureuse idée d'essayer l'Emulsion Scott.

Dès les premiers flacons, je sentis une amélioration dans mon état, j'avais meilleur appétit et j'étais plus forte. Je continuai donc à prendre l'Emulsion Scott très régulièrement, et j'ai le plaisir de vous informer que grâce à l'emploi de votre bienfaisante préparation, je suis aujourd'hui en parfaite santé.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués. (Signé) : Madame Benedetti, 12, rue Vincent Cordouan.

Si l'Emulsion Scott est un si parfait remède de l'anémie, c'est parce qu'elle présente l'huile de foie de morue sous un état qui ne demande aucun effort de digestion pour être absorbée immédiatement. Nul n'ignore que l'huile de foie de morue est le remède le plus efficace de l'anémie à tous les degrés, mais sous sa forme naturelle, elle rend les digestions lourdes ; les estomacs faibles ne l'assimilent même pas du tout, et son effet est nul. Dans l'Emulsion Scott, d'abord rendue agréable au goût, elle est, en outre, mise en état d'être absorbée de suite, de sorte que les organes digestifs n'ont pour cela aucun travail à faire.

Voilà tout le secret du succès de l'Emulsion Scott que personne jusqu'à présent n'a pu parvenir à imiter. On ne connaît rien de capable de la remplacer, toutes les fois qu'il y a tendance au dépérissement.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 2 Juin 1899. N° 22.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE — *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre de Messieurs les Vicaires capitulaires, portant communication de l'Encyclique « *Annum sacrum* » ; Lettre encyclique de N. T. S. P. Léon XIII : « De la consécration du genre humain au Très Sacré-Cœur de Jésus » ; Formule de consécration ; Nécrologie ; Ligue de défense sacerdotale ; Morlaix ; Rumengol ; La question de la Langue bretonne.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Congrès catholique de Lyon ; Saint-Brieuc.

*IV. Bibliographie.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 4 Juin.* — 2me Dimanche après la Pentecôte. S. François Caracciolo, Confesseur. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de l'Octave, à la messe.
Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires du précédent, du Dimanche et de l'Octave.
*Au chœur, Solennité du T. Saint-Sacrement, avec mémoires de S. François C., et du Dimanche.*
*Lundi, 5.* — S. Boniface, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
*Mardi, 6.* — S. Norbert, Evêque. Double. Blanc.
*Mercredi, 7.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
*Jeudi, 8.* — Octave du T. Saint-Sacrement. Double. Blanc.
*Vendredi, 9.* — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. — Double de 1re classe. Blanc.
*Samedi, 10.* — Ste Marguerite d'Ecosse, Veuve. Semi-double. Blanc.
*Dimanche, 11.* — *Solennité du Sacré-Cœur.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Cléder ..... 4, 5, 6, 7, 8 et 9 Juin.
Cloître-Morlaix ..... 10 et 11 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juin 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape:

LA DIFFUSION DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Quelques années à peine après l'Ascension, saint Paul rappelait en ces termes aux premiers fidèles l'un des plus grands devoirs du christianisme : « Je vous conjure surtout de faire adresser à Dieu des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes... Car c'est une chose bonne et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés. Jésus-Christ, Dieu et homme, s'est livré lui-même pour le salut de tous. »

Depuis saint Paul, la scène s'est agrandie. Il ne s'agit plus de convertir l'empire romain et quelques contrées voisines, cent millions d'hommes au plus ; il est question de sauver tout le monde infidèle, ouvert à l'Evangile par le glaive ou par la science, un milliard d'hommes au moins ; il ne s'agit plus de conserver la foi à un ou deux millions de catholiques, persécutés par les proconsuls romains ; il est question de maintenir dans la vérité deux cent cinquante millions de catholiques, menacés par l'indifférence ou l'athéisme.

L'Apostolat de la Prière propose aux chrétiens du dix-neuvième siècle le même but que saint Paul indiquait aux premiers chrétiens. Le salut de tous les hommes, la propagation de la foi dans le monde infidèle, la régénération du vieux monde chrétien, en un mot, le complet avènement du règne de Dieu par les intercessions du Cœur de Jésus, tel est le but de l'Apostolat. Empruntant les idées et presque le langage de l'Apôtre des Gentils, il recommande aux Associés d'offrir à Dieu, en union avec le divin Cœur, pour le salut du monde, toutes leurs prières, toutes leurs actions, toutes leurs souffrances ; il les engage en même temps à recourir à la reine, à la patronne, au modèle des apôtres, la Bienheureuse Vierge Marie, et aussi à faire, dans le même but, de fréquentes communions réparatrices.

Saint Paul, pour exciter la ferveur des fidèles, leur montre Jésus-Christ mourant sur la croix pour le rachat du monde. L'Apostolat découvre à ses membres le Cœur sacré d'où a coulé le sang, rançon de nos âmes ; il veut que nous unissions nos prières à ses divines intercessions. Ainsi, à dix-neuf siècles de distance, l'Apostolat répète la loi du Maître et le commentaire du disciple ; il n'est que l'écho de la doctrine de Jésus-Christ et du grand apôtre.

Pratiquons donc nous-mêmes cette Œuvre éminemment apostolique et travaillons à la répandre de plus en plus.



# CHRONIQUE DU DIOCESE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, 2 Juin,* ouverture du Mois du Sacré-Cœur. Tous les jours, durant le mois, une messe réparatrice se dit, à l'autel du Sacré-Cœur, à 5 h. 1/2. Tous les Vendredis, à 7 h. 3/4 du soir, il y a une cérémonie réparatrice, qui consiste dans la récitation du chapelet, des Litanies du Sacré-Cœur, des actes de foi, d'amour et de réparation, et se termine par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

*Dimanche, 4 Juin,* solennité de la Fête-Dieu. La dernière messe basse se dit à *8 h. 1/2.* A *9 h.*, grand'messe. Des places gratuites sont réservées aux hommes, au haut de la nef ; à la procession, ils devront se grouper derrière le dais.

A l'issue de la messe, procession suivant le parcours précédemment indiqué et dans l'ordre accoutumé. On fait appel, d'une manière toute spéciale, aux hommes pour escorter le T. S. Sacrement.

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe jusqu'aux Vêpres, qui se chantent à *4 h.*, et sont suivies de la bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à *9 heures.*

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche.* messes basses à *5 h. 1/2, 7 h.* et *8 h.* A *9 h.*, grand'messe, après laquelle on se rendra à la Cathédrale pour la procession. A *3 h.*, Vêpres, suivies de la procession du T. Saint-Sacrement, dans l'intérieur de l'église.

Pendant l'Octave, le Saint-Sacrement sera exposé après la première messe. Le soir, à *8 h.*, chant des Complies et Salut solennel.

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Pendant l'Octave du Saint-Sacrement, bénédiction solennelle, tous les soirs, à *8 h. 1/2.*

# LETTRE

## DE MESSIEURS LES VICAIRES CAPITULAIRES

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Le Souverain Pontife, dans une Encyclique, datée du 25 Mai, prescrit la consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus, non seulement de l'Eglise catholique, mais du genre humain tout entier. Vous trouverez à la suite de la Lettre pontificale, que nous vous adressons, la formule de Consécration qui devra être lue publiquement, le jour de la solennité du Sacré-Cœur, le dimanche 11 Juin.

A partir du vendredi 9, sera célébré un Triduum préparatoire, que vous annoncerez, au prône, dimanche prochain. Le Saint-Père n'ordonne, pendant ces jours, de prières spéciales que les Litanies du Sacré-Cœur, récemment approuvées par Lui. Vous pourrez, en vous conformant aux règles de la liturgie, y joindre les invocations et chants qui répondent le mieux à la circonstance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le diocèse de Quimper s'associera, avec l'empressement et toute la ferveur de sa foi traditionnelle, à ces hommages et supplications qui, de toutes les parties du monde, à l'appel de Léon XIII, vont s'élever vers le divin Cœur de « Jésus-Christ Rédempteur ».

Recevez, Messieurs et chers Confrères, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués en N.-S.

É. FLÉITER, *Vicaire capitulaire.*
F. CORRIGOU, *Vicaire capitulaire.*

*Quimper, 31 Mai 1899.*

---

# LETTRE ENCYCLIQUE

## DE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

**Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique.**

## DE LA CONSÉCRATION DU GENRE HUMAIN

**Au Très Sacré-Cœur de Jésus.**

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Nous avons naguère, comme vous le savez, ordonné par Lettres apostoliques qu'un jubilé serait célébré prochainement dans cette ville sacrée, suivant la coutume et la règle établies par les anciens. Aujourd'hui, dans l'espoir et dans l'intention d'accroître la piété dont sera empreinte cette solennité religieuse, Nous avons projeté et Nous conseillons une manifestation éclatante. Pourvu que tous les fidèles Nous obéissent de cœur et avec une bonne volonté unanime et généreuse, Nous attendons de cet acte, et non sans raison, des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne et ensuite pour le genre humain tout entier.

Maintes fois, Nous Nous sommes efforcé d'entretenir et de mettre de plus en plus en lumière cette forme excellente de piété qui consiste à honorer le Très Sacré Cœur de Jésus. Nous suivions en cela l'exemple de Nos prédécesseurs Innocent XII, Benoît XIII, Clément XIII, Pie VI, Pie VII et Pie IX. Tel était notamment le but de Notre décret publié le 28 Juin de l'année 1889, et par lequel Nous avons élevé au rite de première classe la fête du Sacré-Cœur.

Mais maintenant Nous songeons à une forme de vénération plus imposante encore, qui puisse être en quelque sorte la plénitude et la perfection de tous les hommages que l'on a coutume de rendre au Cœur très sacré. Nous avons confiance que cette manifestation de piété sera très agréable à Jésus-Christ, Rédempteur.



D'ailleurs, ce n'est pas pour la première fois que le projet dont Nous parlons est mis en question. En effet, il y a environ vingt-cinq ans, à l'approche des solennités du deuxième centenaire du jour où la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque avait reçu de Dieu l'ordre de propager le culte du divin Cœur, des lettres pressantes émanant non seulement de particuliers, mais encore d'évêques, furent envoyées en grand nombre et de tous côtés à Pie IX. Elles tendaient à obtenir que le Souverain Pontife voulût bien consacrer au très saint Cœur de Jésus l'ensemble du genre humain. On jugea bon de différer, afin que la décision fût mûrie davantage. En attendant, les villes reçurent l'autorisation de se consacrer séparément, si cela leur agréait, et une formule de consécration fut prescrite. Maintenant, de nouveaux motifs étant survenus, Nous pensons que l'heure est arrivée de mener à bien ce projet.

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à Jésus-Christ, car Il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui, ayant reçu régulièrement le saint Baptême, se rattachent en droit à l'Eglise, quoiqu'ils en soient séparés par des opinions erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de Jésus. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que Lui et qui « est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance » (HEB., I, 3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père ; Il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même, par la bouche du prophète : « Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine » (Ps. II).

Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance, soit sur toute l'Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde, jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles : « Tu es mon fils. » Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance ; de là ces paroles : « Je te donnerai les nations pour ton héritage. » A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul : « Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses » (HEB., I, 2).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait : « Tu es donc roi ? » il répondit sans aucune hésitation : « Tu le dis, je suis roi » (S. JEAN, XVIII, 37). La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre » (S. MATHIEU, XXVIII, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être, de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu'il voie le ciel et la terre lui obéir.

Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le Baptême du salut, afin de leur imposer des lois que personne ne pût méconnaître, sans mettre en péril son salut éternel.

Mais ce n'est pas tout. Jésus-Christ commande, non seulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car « il nous a arrachés de la puissance des ténèbres » (COLOS., I, 13), et en outre, il s'est livré lui-même pour la rédemption de tous » (I TIM., II, 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour lui « un peuple conquis » (I PET., II, 9). Aussi, saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : « Vous cherchez ce que Jésus-Christ a acheté ? voyez ce qu'Il a donné et vous saurez ce qu'Il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur ? Lequel, si ce n'est le monde entier ? Lequel, si ce n'est toutes les nations ? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix » *(Tract. 20 in Joan.)*.

Pourquoi les infidèles eux-mêmes sont-ils soumis au pouvoir de Jésus-Christ ? Saint Thomas nous en expose longuement la raison. En effet, après avoir demandé si le pouvoir judiciaire de Jésus-Christ s'étend à tous les hommes et avoir affirmé que « l'autorité judiciaire découle de l'autorité royale », il conclut nettement : « Tout est soumis au Christ quant à la puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance » (3ª. P. Q. 59, A. 4). Ce pouvoir du Christ et cet empire sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité.

Mais à cette double base de sa puissance et de sa domination, Jésus-Christ nous permet, dans sa bienveillance, d'ajouter, si nous y consentons de notre côté, la consécration volontaire. Dieu et Rédempteur à la fois, il possède pleinement et d'une façon parfaite tout ce qui existe. Nous, au contraire, nous sommes si pauvres et dénués, que nous n'avons rien qui nous appartienne et dont nous puissions lui faire présent. Cependant, dans sa bonté et sa charité souveraines, il ne refuse nullement que nous lui donnions et que nous lui consacrions ce qui lui appartient, comme si nous en étions les possesseurs. Non seulement il ne refuse pas cette offrande, mais il la désire et il la demande : « Mon fils, donne-moi ton cœur. » Nous pouvons donc lui être pleinement agréables par notre bonne volonté et l'affection de notre âme. En nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son empire ouvertement et avec joie, mais encore nous témoignons réellement que si ce que nous donnons nous appartenait, nous l'offririons de tout notre cœur ; nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes, qui lui appartiennent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit, tel est le sens de nos paroles.



Puisque le Sacré-Cœur est le symbole et l'image sensible de la charité infinie de Jésus-Christ, charité qui nous anime à nous aimer les uns les autres, il est naturel de nous consacrer à ce Cœur très saint. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à Jésus-Christ, car les hommages, les marques de soumission et de piété que l'on offre au divin Cœur se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même.

C'est pourquoi Nous engageons et Nous exhortons à accomplir avec ardeur cet acte de piété tous les fidèles qui connaissent et aiment le divin Cœur. Nous désirerions vivement qu'ils se livrassent à cette manifestation, le même jour, afin que les sentiments et les vœux communs de tant de milliers de fidèles fussent portés en même temps au temple céleste.

Mais oublierons-nous une quantité innombrable d'hommes, pour lesquels n'a pas encore brillé la vérité chrétienne ? Nous tenons la place de Celui qui est venu sauver ce qui était perdu et qui a donné son sang pour le salut du genre humain tout entier. Aussi Nous songeons avec assiduité à ramener vers la véritable vie ceux mêmes qui gisent dans les ténèbres de la mort ; Nous avons envoyé de tous côtés pour les instruire des messagers du Christ. Et maintenant, déplorant leur sort, Nous les recommandons de toute Notre âme et Nous les consacrons, autant qu'il est en Nous, au Cœur très sacré de Jésus.

De cette manière, l'acte de piété que Nous conseillons à tous sera profitable à tous. Après l'avoir accompli, ceux qui connaissent et aiment Jésus-Christ sentiront croître leur foi et leur amour. Ceux qui connaissant le Christ négligent cependant sa loi et ses préceptes pourront puiser dans son Sacré-Cœur la flamme de la charité. Enfin, nous implorerons tous d'un élan unanime le secours céleste pour les infortunés qui souffrent dans les ténèbres de la superstition. Nous demanderons que Jésus-Christ, auquel ils sont soumis « quant à la puissance », les soumette, un jour, « quant à l'exercice de cette puissance ». Et cela,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



non seulement « dans un siècle à venir, quand il accomplira sa volonté sur tous les êtres en récompensant les uns et en châtiant les autres » (S. THOMAS, *loc. cit.)*, mais encore dès cette vie mortelle, en leur donnant la foi et la sainteté. Puissent-ils honorer Dieu par la pratique de la vertu, comme il convient, et chercher à obtenir la félicité céleste et éternelle !

Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espoir d'une situation meilleure, car cet acte de piété peut établir ou raffermir les liens qui unissent naturellement les affaires publiques à Dieu. Dans ces derniers temps surtout, on a fait en sorte qu'un mur s'élevât, pour ainsi dire, entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des Etats, on compte pour rien l'autorité de la juridiction sacrée et divine, et l'on cherche à obtenir que la Religion n'ait aucun rôle dans la vie publique. Cette attitude aboutit presque à enlever au peuple la foi chrétienne ; si c'était possible, on chasserait de la terre Dieu lui-même. Les esprits étant en proie à un si insolent orgueil, est-il étonnant que la plus grande partie du genre humain soit livrée à des troubles profonds et battue par des flots qui ne laissent personne à l'abri de la crainte et du péril ? Il arrive fatalement, que les fondements les plus solides du salut public s'écroulent, lorsqu'on laisse de côté la Religion. Dieu, pour faire subir à ses ennemis le châtiment qu'ils avaient mérité, les a livrés à leurs penchants, de sorte qu'ils s'abandonnent à leurs passions et s'épuisent dans une licence excessive.

De là, cette abondance de maux qui depuis longtemps sévissent sur le monde, et qui nous obligent à demander le secours de Celui qui seul peut les écarter. Or, qui est celui-là, sinon Jésus-Christ, fils unique de Dieu ? « car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés » (ACT., IV, 12). Il faut donc recourir à Celui qui est « la voie, la vérité et la vie ». L'homme a erré, qu'il revienne dans la route droite ; les ténèbres ont envahi les âmes, que cette obscurité soit dissipée par la lumière de la vérité ; la mort s'est emparée de nous, conquérons la vie. Il nous sera enfin permis de guérir tant de blessures, on verra renaître avec toute justice l'espoir en l'antique autorité ; les splendeurs de la foi reparaîtront, les glaives tomberont et les armes s'échapperont des mains, lorsque tous les hommes accepteront l'empire du Christ et s'y soumettront avec joie, et quand « toute langue confessera que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père » (PHIL. II, 11).

A l'époque où l'Eglise, toute proche encore de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Cœur très sacré de Jésus, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui nous devons



placer toutes nos espérances ; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes.

Enfin, Nous ne voulons point passer sous silence un motif particulier, il est vrai, mais légitime et sérieux, qui Nous pousse à entreprendre cette manifestation. C'est que Dieu, auteur de tous les biens, Nous a naguère sauvé d'une maladie dangereuse. Nous voulons évoquer le souvenir d'un tel bienfait et en témoigner publiquement Notre reconnaissance par l'accroissement des hommages rendus au très saint Cœur.

Nous décidons en conséquence que le 9, le 10 et le 11 du mois de Juin prochain, dans l'église de chaque localité et dans l'église principale de chaque ville, des prières déterminées seront dites. Chacun de ces jours-là, les litanies du Sacré-Cœur, approuvées par Notre autorité, seront jointes aux autres invocations. Le dernier jour, on récitera la formule de consécration que Nous vous envoyons, Vénérables Frères, en même temps que cette Lettre.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et au peuple que vous dirigez.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 Mai de l'année 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, PAPE.

---

## FORMULE DE CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard favorable sur nous, qui très humblement sommes prosternés au pied de votre autel. Nous sommes et nous voulons être vôtres ; mais pour que nous puissions vous être unis par des liens plus solides, voici qu'en ce jour chacun de nous se consacre spontanément à votre très sacré Cœur.

Beaucoup d'hommes ne vous ont jamais connu, beaucoup vous ont méprisé en transgressant vos ordres ; ayez pitié des uns et des autres, ô très bon Jésus, et entraînez-les tous vers votre saint Cœur. Soyez, ô Seigneur, le roi non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous abandonnèrent. Faites que ceux-ci regagnent vite la maison paternelle, pour ne pas périr de misère et de faim.

Soyez le roi de ceux que des opinions erronées ont trompés ou qui sont séparés de l'Eglise à la suite d'un désaccord ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin qu'il n'y ait bientôt qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Soyez enfin le roi de tous ceux qui sont plongés dans les antiques superstitions des gentils, et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres, pour les ramener dans la lumière et le règne de Dieu. Donnez, Seigneur, à votre Eglise le salut, le calme et la liberté. Accordez à toutes les nations la paix et l'ordre, et faites que, d'une extrémité à l'autre de la terre, résonne une seule parole : Louange au divin Cœur qui nous a donné le salut ; à Lui soit honneur et gloire dans tous les siècles ! Ainsi soit-il.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Nécrologie.** — M. NICOLAS, *Recteur de Plomodiern.* — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Nicolas, Recteur de Plomodiern, qui a rendu son âme à Dieu samedi 27 Mai. C'est une grande perte, non seulement pour sa paroisse mais pour le diocèse, auquel ce prêtre éminent semblait appelé à rendre encore de longs et précieux services : il est mort prématurément, victime de son zèle et de son ardeur au travail.

Très recherché dans nos Missions bretonnes pour ses conférences pleines de doctrine, M. Nicolas acceptait toutes les demandes, sans compter avec ses forces et sa santé, qui fut toujours plutôt délicate. S'il parlait admirablement le breton, il l'écrivait avec autant d'élégance que de pureté ; chargé, pendant plusieurs années (jusqu'à la fin de 1896), de traduire les Mandements épiscopaux, il laisse en outre plusieurs ouvrages : une édition revisée de la *Vie des Saints* de M. le chanoine G. Morvan, *An Aviel,* résumé des Evangiles des dimanches avec méditations, plusieurs opuscules de piété, comme *Hent ar groaz, Levrig-dourn an Abostolaj,* sans compter de nombreux articles dans le *Kannad,* édition bretonne du *Messager du Sacré-Cœur*. Quand il sentit les premières atteintes du mal qui vient de l'emporter, il venait de commencer une *Histoire Sainte,* à l'usage des écoles et catéchismes de nos paroisses rurales : cet ouvrage, dont il a écrit les premières feuilles, portera son nom avec celui du prêtre, son ami et compatriote, que lui-même désigna pour terminer l'œuvre ébauchée.

Malgré ces nombreux travaux, M. Nicolas était loin de négliger le soin de sa paroisse, où l'on gardera longtemps le souvenir de son trop court mais fructueux ministère. Il y laisse des œuvres florissantes, la curieuse église de Notre-Dame du Menez-Hom parfaitement restaurée, et surtout la magnifique chapelle qu'il entreprit d'élever, au lieu où le Patron de notre diocèse, saint Corentin, fit jadis son ermitage. Quand la construction de ce sanctuaire fut décidée, il s'y dévoua corps et âme. Tous ses travaux, ses prédications à l'extérieur avaient pour objet de procurer des ressources à l'œuvre. Ce fut, durant les derniers mois de sa vie, sa préoccupation constante ; et ces soucis incessants ont contribué à hâter sa fin..... Il craignait d'avoir trop entrepris, d'échouer au moment d'entrer au port.

Aujourd'hui, la chapelle de saint Corentin s'achève ; mais M. Nicolas n'en verra l'inauguration que du haut du ciel. Une première syncope qu'il eut, il y a dix jours environ, avertit son entourage de le veiller de près ; le mardi de la Pentecôte, il dit encore la messe et parut heureux de la visite de deux amis. Dans la soirée, il eut une seconde attaque et reçut les derniers sacrements ; il reprit cependant sa pleine connaissance, et la garda jusqu'à sa mort, qui survint dans la nuit de samedi à dimanche. « Je ne suis plus bon à rien sur la terre, répétait-il ; que le bon Dieu me prenne au plus vite dans son paradis ! »

Les obsèques de M. Nicolas ont été célébrées, lundi 29 Mai, à Plomodiern, devant une assistance de 50 prêtres, au milieu d'une grande affluence de fidèles ; l'inhumation a eu lieu, le lendemain, à Plouguerneau, paroisse natale du regretté défunt.

M. Nicolas (Jean), né à Plouguerneau, le 23 Décembre 1849, ordonné prêtre, le 4 Avril 1874, fut d'abord vicaire à Kerfeunteun, puis à la Cathédrale de Quimper. Nommé vicaire du Chapitre en 1880, il devint recteur de Lanriec en 1888, et fut transféré à Plomodiern, le 30 Avril 1891.

R. I. P.



On nous prie d'annoncer qu'un service pour le repos de l'âme de M. Nicolas sera célébré à Plomodiern, le mardi 6 Juin, et un autre, le mardi 13 Juin, à Plouguerneau.

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — Lundi dernier, l'action intentée au journal *l'Aurore,* pour son article du 2 Février, par M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, a été appelée devant la Cour d'Assises, siégeant à Quimper dans une session supplémentaire et spéciale.

Nos prévisions, insérées dans le dernier numéro de la *Semaine,* se sont pleinement réalisées. Nos adversaires, fidèles en cela à leur pratique constante, se sont dérobés dans « le maquis de la procédure », d'où nous arriverons bien, coûte que coûte, à les faire sortir.

M. Buffé, conseiller à la Cour de Rennes, présidait, assisté des mêmes magistrats qu'à la session ordinaire d'Avril.

Notre avocat, Me de Chamaillard, et Me Morel, notre avoué, étaient au banc de la défense, à côté de Me Albert Clémenceau, du barreau de Paris, et de M. Lhermite, auteur de l'article incriminé. Me Alavoine, à qui le tribunal avait imposé, par un arrêt spécial, l'obligation de les assister, était près d'eux. M. Lefrançais, gérant de *l'Aurore,* retenu à Paris, plus par ses 75 ans que par la maladie, faisait défaut.

Nos témoins, venus pour la seconde fois de Morlaix, étaient au grand complet, et Messieurs les jurés, répondant successivement à l'appel de leurs noms, attendaient le moment du tirage qui désignerait les douze membres appelés à siéger et à juger.

M. le Président déclare la session ouverte. Me Clémenceau se lève et, d'une voix douce et claire, lit des conclusions toutes prêtes, préparées par un avoué absent, auquel Me Alavoine doit se substituer. Ces conclusions déclarent en substance que, le journal *l'Aurore* s'imprimant à Paris, c'est à Paris que le journal doit être poursuivi, et que, dans ces conditions, il plaise à la Cour de se déclarer incompétente. Tout cela est étayé d'une foule de décisions, dont les dates seules sont citées, ce qui dispense de les contrôler et de les comprendre.

Me de Chamaillard répond, en fort bons termes, que le journal, en effet, s'imprime à Paris, mais qu'il se publie à Quimper par la vente, qui s'en fait tous les jours. Et à l'appui de ce qu'il dit, il donne lecture d'une attestation de trois marchands de journaux

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de la ville, qui déclarent, sous leur signature authentiquée par M. le Maire de Quimper, qu'ils reçoivent tous les jours des numéros de *l'Aurore* pour être vendus, et qu'ils en ont vendu notamment, ce jour-là, 2 Février. Et ce qui se passe à Quimper se reproduit manifestement dans tous les autres centres, plus ou moins importants, du Finistère.

Au reste, cela est de jurisprudence constante et de simple bon sens : un crime en matière de presse est perpétré, non pas seulement là où il est imprimé, mais partout où il est répandu et divulgué, et principalement au lieu où il atteint les personnes que l'on a visées dans des attaques criminelles. C'est ainsi, ajoute notre avocat, que les auteurs imprudents de la liste erronée des 104 panamistes ont pu être poursuivis et condamnés devant plus de 40 Cours d'Assises, alors qu'elle avait été publiée à Paris seulement.

Me Morel donne alors lecture des conclusions par lesquelles la Cour est priée de se déclarer compétente et de passer outre. La Cour se retire pour délibérer : quelques courts instants après, elle revient et se déclare compétente, ce qui ne surprend personne, pas même nos adversaires ; car M. le Procureur de la République ayant conclu dans le même sens, Me Clémenceau, à qui les petits papiers, bien préparés d'avance, ne manquent jamais, se lève pour demander à la Cour une suspension de séance afin de donner à son client M. Lhermite, le temps d'aller au greffe signer son pourvoi en cassation.

Au bout d'un temps qui semble long, M. Lhermite réapparait, et la séance reprend, pour entendre Me Clémenceau dire qu'il y avait deux motifs, pour lesquels il croyait devoir agir ainsi : le premier était d'ordre particulier, sur lequel il ne croyait pas devoir s'expliquer, dans le moment : mais il y en avait un autre qui était celui-ci, et que nous donnons aussi textuellement que possible :

« Nous espérons que d'ici la prochaine session de la Cour d'Assises, M. le chanoine Le Duc aura mis ses actes d'accord avec ses principes, avec les enseignements de Jésus-Christ. » Et, là-dessus, il cite deux passages de l'Evangile de saint Mathieu, qui ordonnent de pardonner pour être pardonné, d'aimer ses ennemis et de leur faire du bien.

Personne ne s'attendait à une pareille sortie ; toute la salle fut prise d'un fou rire qu'elle comprima, par respect pour la Cour.

Me de Chamaillard trouva la réponse juste, la note gouailleuse qui convenait : la voici : « Hier, j'ai entendu un prône. C'était dimanche : aujourd'hui j'en entends un second, mais c'est lundi, c'est trop pour ma dévotion. »

Et il se rassit.

Me Clémenceau fit une petite grimace, en riant jaune.

Et ce fut tout.

Quelles seront les suites de cette affaire ?

La Cour de Cassation, chambre criminelle, va donc être saisie du pourvoi contre l'arrêt de compétence de la Cour d'Assises de Quimper.



Légalement elle devrait rendre sa décision dans la durée d'un mois, mais l'encombrement des affaires lui permet rarement de les évoquer dans un temps aussi restreint.

Nous n'osons pas espérer que son arrêt soit rendu d'ici un mois. Mais le fût-il, que nous ne pourrions pas voir cette affaire venir à la session des Assises du 3 Juillet, puisqu'il faut 24 jours de délais légaux entre l'assignation lancée et le jour de comparution. C'est donc seulement au mois d'Octobre que cette affaire pourra être appelée.

Nous patienterons d'ici-là, et nous tiendrons les lecteurs de la *Semaine* au courant de tout ce qui se passera.

Les prêtres bretons, Dieu merci, ont la tête dure ; ils n'attaquent jamais, mais attaqués ils se défendent, dans la plénitude de leurs droits et au grand jour ; ils ne lâchent jamais. L. R.

---

Morlaix. — **Une réparation.** — Le « Pardon » annuel de N.-D. du Mur se célébrait à Morlaix, le dimanche de la Trinité, veille de la session des Assises. Cette coïncidence a provoqué de la part des habitants, comme protestation contre les outrages sans nom lancés contre la Patronne séculaire de la ville, une manifestation touchante de foi et de piété.

Le samedi soir, presque toutes les maisons étaient illuminées, en l'honneur de N.-D. du Mur ; les visites à la statue vénérée ont été beaucoup plus nombreuses que les années précédentes ; plus ferventes aussi les prières adressées à la Vierge Immaculée... Qu'Elle daigne accepter, comme réparation d'abominables blasphèmes, ces pieux hommages de son peuple et continuer à étendre sur la ville de Morlaix sa protection tutélaire !

---

Rumengol. — **Le grand « Pardon ».** — On nous écrit :

« Devant les belles manifestations du récent pèlerinage d'hommes à Lourdes, un orateur s'écriait, dans la plus intime conviction de son âme : « Vive Dieu ! la France est ressuscitée ! » Au retour des fêtes de Rumengol, nous disons avec non moins d'assurance : « Vive la Vierge Marie ! la Bretagne vit encore ! » La sève puissante de la foi coule dans ses veines, aussi pure, aussi vigoureuse qu'au temps jadis. Malgré les défaillances des temps présents, les Bretons n'ont point dégénéré. Si nous en avions le loisir et l'espace, nous pourrions le prouver par les scènes de foi dont nous venons d'être les heureux témoins.

« Le « Pardon » s'est ouvert, le vendredi, à 11 heures du matin, par le baptême de deux nouvelles cloches, au milieu d'un concours nombreux de prêtres et de fidèles. Après le chant du *Te Deum*, M. le chanoine Cariou, Curé de Landivisiau, à qui était revenu l'honneur de faire cette bénédiction, a pris la parole et, dans une allocution tout embaumée de poésie, nous a donné le touchant

Archives diocésaines de Quimper et Léon



symbolisme des rites qui venaient de s'accomplir sous nos yeux. Puis les nouvelles baptisées « Marie-Jeanne » et « Marie-Françoise », accompagnées de leur sœur aînée, lancent dans les airs leur mélodieux carillon et donnent leur premier concert en l'honneur de leur maîtresse, la Reine des Anges et des Saints. Dans le lointain, et faisant écho à leurs voix, on entend le chant des pèlerins qui accourent de tous les points de la région au sanctuaire de Notre-Dame. Jusqu'au soir, l'Arvor et l'Arc'hoat déversent des flots de pieux visiteurs aux pieds de la Vierge bénie.

« L'église reste comble, toute la nuit. Exténués par les fatigues du chemin, les pèlerins courageux veulent se reposer aux pieds de Marie : il fait si bon de dormir sous le regard de sa mère !..... Les autres, qui doivent repartir dès le lendemain matin, restent toute la nuit en prières ; est-ce vraiment trop d'une nuit, pour dire à sa mère tout ce que l'on a dans le cœur ? C'est là surtout, dans ces pieuses et touchantes confidences, que nous avons pu admirer la ferveur et la piété des pèlerins. C'est une jeune mère qui présente son enfant à la Madone vénérée, la priant de veiller sur lui et de le garder toujours pur et toujours bon ; c'est une femme en pleurs qui prie, le front dans la poussière ; un gros chagrin, sans doute, lui pèse au cœur, et c'est à la Mère des affligés qu'elle vient demander aide et courage. Et ce jeune marin, que la France appelle dans les pays lointains, il est venu se mettre sous la protection de la Reine du Ciel et la prier de le ramener, sain et sauf, au foyer domestique... Sur tous les visages on sent une confiance sans bornes en la puissance de la bonne Mère. Mais l'amour de Marie ne va pas sans l'amour de Jésus ; le pèlerin breton le sait bien. Aussi, dès l'aurore, le voit-on s'approcher de la sainte Table, pour recevoir son Dieu. Oh ! il faut le voir, à cette heure solennelle où le divin hôte va descendre en son cœur ! Qu'il est pieux ! Qu'il est recueilli ! Les chants de joie et d'allégresse éclatent de toutes parts. Nous ne sommes plus sur terre, nous sommes au Ciel.....

« *Samedi*. — Le soleil se lève radieux, car Marie a voulu qu'il fût de la fête. Et, pendant que les cloches saluent la Reine du Ciel de leur voix argentine et que d'ardentes prières s'échappent de tous les cœurs, de nouveaux pèlerins continuent à affluer aux pieds de Marie. La petite cité de Notre-Dame devra bientôt élargir son enceinte, pour donner place aux pieux visiteurs.

« A 9 heures, à la chapelle, grand'messe chantée par M. le Curé de Plouzévédé. Au cours de la messe, M. Braouézec, recteur de l'Hôpital-Camfrout, monte en chaire, et dans un commentaire très simple mais bien senti de l'*Ave Maria*, montre la puissance de la Mère de Dieu et la confiance sans mesure que l'on doit témoigner en sa bienveillante protection.

« A 6 heures du soir, la Procession « des miracles ». En tête, croix et bannières déployées, puis le reliquaire porté par quatre séminaristes en surplis ; ensuite le clergé et la longue chaîne de pèlerins, portant en main des cierges allumés et chantant les



louanges de la Reine du Ciel. Spectacle grandiose qui n'a de comparable que les mystérieuses théories des Saints au Ciel, défilant devant le Roi des Rois en chantant l'éternel Hosanna.

« *Dimanche*. — L'affluence des pèlerins est au comble ; le pieux sanctuaire de Rumengol serait incapable d'en contenir le quart ; aussi la grand'messe est-elle chantée en plein air, à l'autel élevé dans le champ du Couronnement, en face de la chapelle. Le célébrant est M. Fléiter, Vicaire capitulaire ; à l'Evangile, M. Le Bail, Curé de Plouzévédé, dominant son immense auditoire de sa voix puissante et sonore, démontre dans un sermon où l'éloquence s'unit au charme du langage, la réalisation pleine et entière de ces paroles du Christ à ses disciples, avant de monter au Ciel : « *Non relinquam vos orphanos.* » Notre Père, c'est le Souverain Pontife, établi par le Fils de Dieu pour être le pasteur des peuples ; notre Mère, c'est la Vierge Marie que Jésus nous légua en mourant sur la croix et qui n'a jamais failli à ses devoirs de Mère.....

« La fête se termina par les Vêpres solennelles, la procession autour du champ de la Vierge et le Salut du Saint-Sacrement..... Avant de se munir de son bâton écorcé en serpentin et de reprendre le chemin du village, le pieux pèlerin vient dire une dernière prière devant l'image vénérée et la contempler une dernière fois. Puis, portant au cœur le Roi des Rois, et les insignes de Marie sur la poitrine, il s'en retourne, le cantique aux lèvres, faire part à sa famille des bénédictions dont il a été comblé, en ces jours de fête et de bonheur, passés sous le regard de la douce Patronne.

« J. C. »

---

**La question de la Langue bretonne.** — I. La Réunion de Landerneau. — Nous avons parlé, à diverses reprises, des associations formées depuis quelques années, à Saint-Brieuc et à Vannes, pour conserver et améliorer la langue bretonne. Notre département du Finistère ne restait pas étranger à ce mouvement ; mais nous manquions d'un centre, groupant les bonnes volontés et réunissant pour une action commune les efforts isolés.

Pour combler cette lacune, le R. P. Dom Corentin Le Guen, du monastère de Kerbénéat, a pris l'initiative d'une réunion, qui a été tenue à Landerneau, le jeudi 25 Mai. On y a d'abord déterminé le but qu'on se propose ; le nom adopté l'indique suffisamment : *Société pour la préservation et la diffusion de la langue bretonne.* Elle aura pour objet : 1° de favoriser l'introduction dans les écoles de l'étude du breton concurremment avec celle du français, selon la méthode du Frère Constantius ; 2° de répandre les livres, brochures et tracts écrits en breton, d'en composer de nouveaux et rééditer les anciens, reconnus utiles.....

Pour étudier les moyens pratiques d'arriver à ces résultats, on a nommé un Comité, qui a pour président M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix. A ce Comité, dont feront partie des hommes compétents choisis dans les diverses régions du départe-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ment, il appartiendra de préparer les questions à soumettre aux deux réunions générales annuelles, qui se tiendront, pour la facilité des communications, l'une à Landerneau et l'autre à Châteaulin.

Par les soins du R. P. Corentin, nommé secrétaire général, une circulaire détaillée sera incessamment adressée aux prêtres du diocèse et aux personnes qu'on voudrait bien signaler comme susceptibles de s'intéresser à l'Œuvre. Nous prions nos lecteurs de faire bon accueil à cette lettre et de la communiquer, afin de provoquer de nombreuses adhésions. Quand les ressources seront assurées, on créerait un *Bulletin*, pour mettre en relation les membres de la Société et rendre compte des travaux.

Nous espérons que l'appel sera entendu ; car on ne saurait méconnaître l'importance de cette question, au point de vue social, et surtout au point de vue religieux : conserver à notre pays ses usages et sa langue, c'est le meilleur moyen de lui garder sa foi.

II. Manuel breton-français. — Le temps et l'espace nous manquent pour parler, comme nous l'aurions désiré, d'une brochure récemment publiée, à Saint-Brieuc (1), par les soins du « Comité de préservation du breton-armoricain » ; c'est l'*Abrégé de la méthode d'enseignement du français par le breton*, que le Ch. Frère Constantius, le distingué directeur de l'école de Landivisiau emploie, depuis plus de 25 ans, avec un plein succès, et qui devrait être entre les mains de tous les instituteurs et institutrices de notre pays.

Ce Manuel se compose d'une série d'exercices habilement gradués, que le modeste religieux avait rédigés pour les besoins de son enseignement et qu'il améliorait sans cesse ; il avait bien voulu nous communiquer « ses cahiers », et nous nous félicitons de les avoir signalés au Congrès de Lorient, en 1897. Nous sommes reconnaissants à l'Institut du Bienheureux de la Salle d'avoir consenti à faire bénéficier le public du fruit du travail et de l'expérience du bon Frère Constantius, et nous remercions le Comité de Saint-Brieuc d'avoir assuré l'impression de son remarquable ouvrage.

Ce livre, outre qu'il sera très utile aux maîtres qui enseignent le français, dans nos écoles, peut servir aussi de Manuel pratique aux français qui apprennent le breton, et répond ainsi au désideratum exprimé, il y a quelques mois, par un de nos honorables correspondants.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Congrès catholique de Lyon.** — Le Congrès pour la liberté de l'enseignement, que nous avions annoncé, s'est tenu à Lyon du 23 au 25 Mai : il a réuni un grand nombre de catholiques marquants, accourus de la France entière.

(1) Imprimerie-librairie R. Prud'homme.



A la messe d'ouverture, qu'il a célébrée dans l'église Saint-Martin d'Ainay, Son Em. le Cardinal Coullié a remercié les congressistes, en les exhortant au courage et à la confiance, dans cette lutte qu'ils ont entreprise pour défendre une liberté, conquise jadis aux prix des plus nobles efforts. Léon XIII a daigné bénir leurs travaux, Dieu saura bien les féconder quand il lui plaira ; « et, ajoute Son Eminence, quel que doive être, à l'heure actuelle, le résultat des agitations soulevées, nous aurons du moins fait entendre à la génération présente les revendications motivées et calmes de la liberté. »

Les séances du soir ont réuni jusqu'à 4,000 personnes. Les orateurs, Mgr de Cabrières, Evêque de Montpellier, MM. Jacquier, Lerolle, de Bellomayre, Reverdy ont revendiqué avec une éloquente énergie les droits des catholiques et la liberté d'enseignement. M. le comte de Mun surtout a prononcé un admirable discours, qui a produit sur l'auditoire une profonde émotion et qui ne peut manquer d'avoir, dans le pays, un profond retentissement. « Le comte Albert de Mun, dit l'*Echo de Fourvières*, est bien toujours le même puissant orateur, faisant, comme au temps où il portait l'uniforme d'officier de cavalerie, passer le frisson dans l'âme de ses auditeurs. C'est la même parole enchanteresse, la même distinction, le même geste d'une noblesse sans égale, la même ardeur chevaleresque. Mais c'est, en surplus, la maturité du talent, c'est l'expérience acquise des hommes et des choses, c'est la consécration même par l'épreuve noblement supportée, ensemble achevé faisant de l'éminent académicien et député du Finistère (nous pouvons le dire sans risque de froisser personne), l'incomparable orateur de nos revendications et de nos libertés. »

A la fin de son discours, l'orateur fait appel aux parents chrétiens : « Que l'exemple des bretonnes serve à toutes les mères ; elles filèrent, autrefois, des quenouilles pour la délivrance du brave Duguesclin ; que les chrétiennes d'aujourd'hui filent aussi des quenouilles pour la rançon de leurs fils »..... Puis il s'adresse aux jeunes gens pour mener la lutte sainte : « Nous sommes, dit-il, une génération de vaincus, nous avons combattu le bon combat. Ce qui nous soutient tous, c'est de voir se lever une jeunesse comme des pousses verdoyantes au milieu d'une forêt dévastée par la tempête. » Enfin, il adjure tous les Evêques de France de se lever contre la menace qui se dresse contre l'âme de l'enfant ; il ne s'agit pas ici de questions politique ou constitutionnelle ; c'est la liberté de l'Eglise qui est en jeu, c'est aussi l'avenir de la France chrétienne !

Ailleurs, M. le comte de Mun a dit cette parole profondément vraie et qui mérite d'être pesée : « Je doute que les catholiques se rendent compte du péril actuel ; c'est à nous à faire naître le mouvement de résistance. » Comme remarquait Mgr Péchenard, « les Congrès sont souvent inutiles, parce qu'ils ne sont pas suivis d'une action persévérante. Il faut que celui-ci aboutisse à une action inlassable jusqu'à la victoire ».

Archives diocésaine de Quimper et Léon



Pour cela on se propose de faire signer dans toute la France, la pétition suivante, adoptée à l'unanimité par le Congrès de Lyon :

« Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

« Vous êtes saisis de trois projets de loi que vous ne pourriez adopter sans trahir un grand nombre d'électeurs qui vous ont donné leur confiance.

« Ces lois porteraient une grave atteinte à la liberté de l'enseignement de tous les degrés et nous dépouilleraient de l'éducation de notre choix, pour imposer à nos enfants celle de l'Etat.

« Payant l'impôt du sang et l'impôt sur nos biens, soumis à toutes les charges publiques, nous, citoyens français, persuadés que la liberté ne doit pas être une vaine parole inscrite sur les murs, nous venons vous demander de nous garantir la plus chère et la plus sacrée de toutes, celle que possède le père de famille d'élever ses enfants, suivant sa conscience, dans la pleine jouissance du droit commun. »

Parmi les vœux formulés au Congrès, notons celui de Mgr de Cabrières de ne plus voir s'engager de polémiques entre catholiques et de ne jamais soupçonner la bonne foi de ceux dont on n'admet pas toutes les idées.

Sur la proposition de M. de Bellomayre, le Congrès a chargé l'*Association catholique de la Jeunesse française* « d'organiser, avec le concours de tous les catholiques, un comité central et des comités locaux, chargés de l'exécution des mesures de défense et en faisant appel aux amis sincères de la liberté ». A l'œuvre donc et sans perdre de temps ! « Avec une prompte organisation, dit M. le comte de Mun, les efforts accomplis pourront influencer la nation et le Parlement. »

---

Saint-Brieuc. — Le mercredi 21 Juin sera consacrée la chapelle du petit-séminaire de Tréguier.

Avec Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, le petit-séminaire recevra à cette occasion Mgr l'archevêque d'Hiérapolis, Mgr l'évêque de Moulins, le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc, et on espère Dom Guépin, Abbé du monastère de Silos.

La cérémonie de la consécration sera faite par Mgr de Moulins.

Un avis ultérieur indiquera l'heure précise de la cérémonie.

(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

## BIBLIOGRAPHIE

**PRO PATRIA.** — C'est le 1er Juin qu'a paru à la librairie Retaux, 82, rue Bonaparte, le panégyrique de Jeanne d'Arc, que le R. P. Coubé a donné, le 14 Mai, à Notre-Dame : **Double Mission de Jeanne d'Arc**, brochure grand in-18. Prix : 0 fr. 50.

La même librairie vient de publier deux autres brochures du P. Coubé, **La Guerre à la Guerre**, discours prononcé pour la Croix Rouge, à Versailles, le 12 Avril, et **L'Ame du Soldat**, allocution prononcée à la Madeleine le 9 Avril, pour la grande promotion de Saint-Cyr. Prix : 0 fr. 50.

A cette époque où la conférence de La Haye ne suffit pas à écarter les craintes que font naître les armements de l'Europe depuis quelques années, *La Guerre à la Guerre* rappelle avec une éloquente actualité les vrais sentiments de l'Eglise sur ce grand fléau et le rôle qu'y doit remplir la charité.

*L'Ame du Soldat* montre dans la foi chrétienne les sources du patriotisme et de l'honneur, ces deux vertus du soldat : on y trouvera des pages émues et trop actuelles, hélas ! à l'heure où l'on attaque si violemment la patrie à travers la religion. Nous ne voyons pas de meilleur cadeau à faire à un officier ou à un jeune soldat : *L'Ame du Soldat* devrait être leur bréviaire.

*La Double Mission de Jeanne d'Arc* ne présente pas seulement l'idéal *le plus magnifique* du soldat ; on y remarquera la grande thèse de la mission chevaleresque de la France dans l'exposition du *programme de Jeanne d'Arc*.

Tout le monde devra lire cette *trilogie* à la fois si patriotique et si chrétienne et qui répond si bien aux besoins comme aux aspirations de notre temps.

*On trouve ces ouvrages à la librairie SALAUN, Quimper.*



---

**DOMREMY ET LE MONUMENT NATIONAL DE JEANNE D'ARC**, par l'Abbé V. Mourot. — Un volume in-12 de 526 pages, orné de 18 vignettes, hors texte et de 22 vignettes dans le texte. (Crépin-Leblond, éditeur, Passage du Casino, Nancy.) Prix : 2 fr. 50.

Mgr Dupanloup s'écriait, en commençant son premier panégyrique de Jeanne d'Arc : « J'aurais voulu visiter ces lieux, voir cette pauvre maison, ces rives de la Meuse, cette vallée d'où Orléans et la France ont reçu le secours de Dieu. »

Nul ouvrage, mieux que celui de M. l'abbé Mourot, ne donne une description plus complète et détaillée du pays *originaire* de Jeanne d'Arc. Dans un style vivant et imagé, avec une émotion communicative et les sentiments d'une pieuse vénération, l'auteur nous fait parcourir le village de Domremy et le Bois-Chenu. Il fait ensuite l'intéressant historique des pèlerinages de Domremy et nous en redit les patriotiques et religieux échos.

Aujourd'hui que l'Église et la France attendent avec impatience l'heure où la Pucelle sera béatifiée, il n'est pas un homme de cœur, pas un Français, qui ne désire connaître ce coin de la vallée de la Meuse où vit encore, dans toute sa fraîcheur, le souvenir de la Vierge inopinément suscitée de Dieu pour le salut de la France.

---


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Recommandé aux Membres du Clergé,

**ENCENS DE LA CATHOLICITÉ**

*(Marque déposée).*

Seule Maison pour la Vente en Gros et Détail : **Vve CHAVET, Prosper,** *Entreprise de Peinture,* **6, rue Royale, Quimper.**

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO*, Colis postal : 4 Fr.

Qui nettoie la Tête Enlève les Pellicules Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

**Dépôt Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS




CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE

CH. DROUOT & G. THURIN

à DOUAI (Nord)

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

COMPAGNIE d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE

Autorisée par Ordonnance Royale du 22 Décembre 1819.

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Rue de Richelieu, 87, à Paris.

FONDS de GARANTIE au 1er Janvier 1899 : 720 MILLIONS

ASSURANCES en cours..... 750 MILLIONS

RENTES VIAGÈRES payées annuellement : 36 MILLIONS

*Envoi Gratuit de Tarifs et Notices.*

M. DE LANLAY, 9, rue d'Algésiras, à *Brest* ; M. RONCERAY, fils, 16, rue Gambetta, à *Morlaix* ; M. NOUVEL DE LA FLÈCHE, 5, rue des Vendanges, à *Quimper*.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

MAGGI

I. Tubes de Bouillon.

II. Potages à la minute.

III. Le Maggi pour corser.

5 c.

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 9 Juin 1899. N° 23.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Directions pontificales ; L'ère du Sacré-Cœur.

*II. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Quimper : Clôture du Mois de Marie, La Fête-Dieu ; Pèlerinage à Rome ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Toulouse ; Vannes ; Pèlerinage des vacances à la Salette.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 11 Juin.* — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Barnabé, Apôtre. Double - majeur. Rouge. Mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Barnabé, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des Saints Martyrs Basilide et ses compagnons.

*Au chœur, Solennité du Sacré-Cœur, avec mémoires de S. Barnabé et du Dimanche.*

*Lundi, 12.* — S. Jean de Saint-Facond, Confesseur. Double. Blanc.

*Mardi, 13.* — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 14.* — S. Basile le Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Jeudi, 15.* — Office votif du Très Saint - Sacrement ; semi - double. Blanc.

*Vendredi, 16.* — S. Jean-François Régis, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 17.* — S. Hervé, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Dimanche, 18.* — 4e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Cloître-Morlaix | 10 et 11 Juin. |
| Ploudiry | 12, 13, 14, 15 et 16 Juin. |
| Le Trévoux | 17 et 18 Juin. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## DIRECTIONS PONTIFICALES.

Mgr Servonnet, Archevêque de Bourges, a communiqué aux journaux la lettre suivante que le Souverain Pontife vient de lui adresser. « En nous transmettant ce grave document, dit Sa Grandeur, S. E. le Cardinal Rampolla veut bien nous faire connaître d'une manière expresse qu'il est « *destiné à la publicité* », et exprime l'espoir « que la parole auguste de Sa Sainteté aura pour effet de calmer les esprits et d'enlever toute cause de trouble »....

« Nous croirions, ajoute l'Archevêque, manquer gravement au respect dont nous sommes pénétré pour tout ce qui sort de la bouche de Pierre, en ajoutant à cette Lettre le moindre commentaire. »

*A Notre Vénérable Frère PIERRE, Archevêque de Bourges,*

LÉON XIII, PAPE.

*Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.*

Nous n'avons pas appris sans une grande tristesse que, de certains actes récemment émanés du Siège Apostolique, quelques-uns prenaient, tout à fait à tort, occasion pour déclarer publiquement que Nous avons modifié Nos vues relativement à la conduite des Catholiques de France en matière politique et sociale, conduite que, dès le début, Nous avons Nous-même tracée, et sur laquelle, depuis, Nous n'avons cessé d'insister, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Nous avons déploré d'autant plus ces agissements, qu'il sont de nature à jeter l'incertitude dans les âmes et à détourner du droit chemin les esprits bouleversés, qu'ils infligent même une flétrissure à ceux de vos concitoyens qui de toutes parts s'efforcent d'obéir scrupuleusement à Nos exhortations, et, prenant pour règle de leur vie ces mêmes exhortations, se dévouent à la religion et à la patrie.

La vérité est que ces documents, que Nous avons récemment publiés, se rapportent uniquement, soit au dogme, soit à la discipline chrétienne, et ne regardent en aucune façon les prescriptions qui, Nous l'avons dit, concernent les Catholiques de votre pays et sont clairement contenues dans la Lettre aux Français du mois de Février 1892, et dans l'Encyclique *Rerum Novarum*.

En cette matière, que rien absolument n'ait été changé et que plutôt tout persiste dans sa vigueur intégrale, il est facile de le comprendre. Car il ne serait pas digne de la sagesse du Siège Apostolique d'abandonner les décisions qu'il a prises après des considérations si mûries et qu'il a inculquées avec un zèle si soutenu ; de sorte que celui qui serait d'un autre sentiment, devrait être considéré comme Nous infligeant arbitrairement une grave injure.



Voilà, Vénérable Frère, ce que, dans l'amour dont Nous sommes pénétré pour votre nation, Nous avons cru devoir déclarer de nouveau. Ces instructions et ces avis que Nous avons si souvent donnés en vue du bien général, et qu'aujourd'hui Nous désirons renouveler avec les plus vives instances, une fois de plus et de toutes Nos forces Nous exhortons les Catholiques de France à les suivre de point en point, et, dans un parfait accord de pensées et d'actions, à prendre à cœur en toute circonstance de se laisser par eux diriger, mouvoir, grouper en corps compact.

Pour que Nos vœux à cet égard se réalisent, en témoignage de Notre bienveillance et comme gage des faveurs divines, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à votre Diocèse, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 Mai de l'année 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, PAPE.

**L'ère du Sacré-Cœur.** — L'acte de la consécration du monde au Sacré-Cœur, qui doit avoir lieu le 11 Juin, est un événement d'une gravité exceptionnelle. Depuis saint Pierre arborant, au jour de la Pentecôte, l'étendard de Jésus de Nazareth crucifié, sous lequel l'Eglise marche depuis dix-neuf siècles, il n'est pas d'acte plus important que celui de Léon XIII arborant l'étendard du Sacré-Cœur, sous lequel les chrétiens devront marcher durant les derniers siècles. Le monde a été converti une première fois par la Croix ; il doit être converti une seconde fois par la dévotion au Sacré-Cœur. « Le Cœur de Jésus, dit la Bienheureuse Marguerite-Marie, est comme un second médiateur pour sauver encore une fois le monde. La dévotion à ce divin Cœur est le dernier effort de l'amour divin pour appliquer aux hommes les fruits de la Rédemption. »

Pendant les quinze premiers siècles de l'Eglise, on peut dire que toute la religion chrétienne était la religion de la Croix. Tout se faisait au nom de la Croix ; les fidèles la portaient sur leurs poitrines ; ils commençaient et finissaient leurs actions par le signe de la croix. Les familles la plaçaient avec honneur au foyer domestique. La Croix apparaissait sur les étendards de toutes les nations chrétiennes ; et, dans les guerres de religion, les soldats en faisaient leur signe de ralliement. Toute la liturgie catholique se concentrait autour de la Croix ; la Croix avait ses fêtes : l'Invention de la Croix, l'Exaltation de la Croix, etc. ; elle dominait toutes les églises et tous les édifices religieux. Nulle part on ne voyait un autel avec une statue de Notre-Seigneur, mais sur tous apparaissait la Croix. L'Eucharistie elle-même semblait n'occuper qu'un rang secondaire : on ne lui donnait pas l'autel principal, il était réservé à la Croix.

Vers le quinzième siècle, le Protestantisme déclare la guerre

Archives diocésaines de Quimper et Léon



à la Croix et cherche à la faire disparaître. Les Jansénistes, sans la proscrire, la défigurent, en rétrécissant les bras du divin Crucifié, qui semble ne plus vouloir embrasser le monde entier dans sa miséricorde. Les catholiques eux-mêmes, subissant l'influence de ces attaques, sentent leur amour et leur zèle pour la Croix diminuer. Le respect humain la fait disparaître des étendards nationaux, des édifices publics et même du foyer domestique, ou si on la conserve au sein de la famille, on ne lui donne plus la place d'honneur, mais on la relègue dans les appartements retirés, comme une sorte d'objet prohibé.

Que va faire Notre-Seigneur ? Va-t-il armer son bras vengeur et frapper les ingrats ? Non, il change de tactique : voyant que la Croix sanglante, avec ses austères leçons, semble effrayer les hommes, il leur présente son Cœur, sous les salutaires et irrésistibles attraits de son amour. La Croix ne sera pas détrônée, car elle apparaîtra comme plantée dans le Cœur, mais elle sera montrée aux hommes tout environnée des flammes de la divine charité.

Le divin Maître dit à la Bienheureuse Marguerite-Marie, en lui montrant son Cœur : « C'est par mon Cœur que je veux régner sur les individus, sur les familles, sur les nations et dans l'Eglise. Que les fidèles portent l'image de mon Cœur sur leur poitrine ; que les familles l'exposent avec honneur au foyer domestique ; que les nations la placent sur leurs étendards et lui érigent des temples, et que l'Eglise célèbre une fête en son honneur. »

Prévoyant les grands obstacles que cette innovation allait susciter, Notre-Seigneur prémunit sa servante contre le découragement et lui annonce la guerre que l'enfer va déclarer à la dévotion envers le Sacré-Cœur. « Satan, lui dit le Sauveur, cherche à te nuire en toutes manières, car il redoute la dévotion en mon divin Cœur, parce que beaucoup d'âmes qu'il croyait tenir vont lui échapper par ce moyen ; mais aie confiance ! Je régnerai malgré Satan et tous ses adhérents, et j'arrêterai au passage ceux qui s'opposeront à mon règne. Satan sera confus. »

Pour attirer les hommes à la Croix, au commencement, Notre-Seigneur avait donné à ses apôtres le don des miracles ; pour attirer les hommes à son divin Cœur, Notre-Seigneur fit des promesses, promesses merveilleuses et vraiment séduisantes.

La Bienheureuse Marguerite-Marie se mit donc à l'œuvre ; — elle parla aux fidèles ; elle parla aux familles ; elle parla aux nations dans la personne de Louis XIV ; elle parla à l'Eglise, en demandant une fête.

Sa voix fut accueillie partout par un refus et souvent par une guerre acharnée ; on alla jusqu'à la regarder comme obsédée du démon, et même à lui faire subir les exorcismes réservés aux possédés de l'esprit mauvais. Satan enrageait. La servante de Dieu tint ferme ; aussi eut-elle la joie de voir peu à peu les oppositions individuelles tomber et les familles ainsi que les communautés ouvrir leurs portes à la nouvelle dévotion.

Mais il n'en fut pas de même des nations : aucune ne s'ébranla pour faire un acte officiel et social.



L'Eglise elle-même, sans repousser la dévotion au Sacré-Cœur, attendit ; loin d'exciter l'élan des fidèles vers la dévotion naissante, elle s'appliqua à la diriger et même à la modérer. Toutes les faveurs, pourtant si nombreuses, accordées par l'Eglise à la dévotion au Sacré-Cœur, ont été, en quelque sorte, arrachées à l'Eglise par les instances réitérées des fidèles, des communautés, des diocèses et des rois. Ce n'est qu'après de longues résistances que Rome autorisa la fête du Sacré-Cœur, et encore voulut-elle que chaque diocèse lui en fît la demande. Ce n'est qu'à la suite d'une requête signée par tous les évêques français, réunis à Paris, sous l'Empire, pour le baptême du Prince impérial, que cette fête fut étendue à tout l'univers et seulement sous le rite double-majeur. Il fallut une nouvelle pétition des mêmes évêques, rédigée à la suite du Congrès Eucharistique de Paris, en 1889, et signée par beaucoup d'autres évêques, pour que Léon XIII élevât cette fête au rite double de première classe.

La consécration au Sacré-Cœur que Pie IX prescrivit à toute l'Eglise, pour le 16 Juin 1875, ne fut obtenue que sur les pétitions innombrables qui affluèrent à Rome, pendant le Concile du Vatican, et cette consécration ne fut pas précisément un acte officiel accompli par le Vicaire de Jésus-Christ, au nom de toute l'Eglise, mais un acte commandé par lui.

Pendant les premières années de son Pontificat, Léon XIII sembla ne donner qu'une attention secondaire à la dévotion au Sacré-Cœur. Préoccupé par les maux effrayants qui affligent présentement toutes les nations et font chanceler la société, il multiplia les encycliques, attaqua toutes les erreurs, condamna les sociétés secrètes, ces associations de suppôts de l'enfer dont parlait la Bienheureuse Marguerite-Marie, recommanda l'étude des écrits de saint Thomas, véritable marteau de l'erreur ; il invita les fidèles à s'enrôler dans le Tiers-Ordre, et surtout il recommanda la récitation du Rosaire. Pour terminer le dix-neuvième siècle, il prescrivit un hommage universel au Christ Rédempteur. Durant ces vingt années, il n'avait pris l'initiative d'aucun acte en l'honneur du Cœur de Jésus : il se contentait de répondre favorablement aux requêtes relatives au culte de ce divin Cœur. Tout semblait faire croire que c'était à son successeur qu'était réservée la grande mission de faire un acte officiel, au nom de l'Eglise, en l'honneur du Cœur de Jésus.

Mais, le 25 Mars dernier, en sortant d'une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau, une inspiration soudaine vint au grand et saint Pontife : Il faut consacrer le monde entier au Sacré-Cœur. C'était l'appel divin. Le Vicaire de Jésus-Christ le comprit et cet acte s'accomplira, le jour de la fête du Sacré-Cœur.

« Je sais, a-t-il dit, je sais que ce sera le commencement des grandes miséricordes divines que nous attendons. »

En effet, on peut dire que par cet acte va s'ouvrir officiellement l'*Ère du Sacré-Cœur*. Toutes les merveilles accomplies dans le monde par la Croix vont se renouveler par la dévotion au Sacré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Cœur, si nous nous empressons de répondre à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ ou plutôt à l'appel du Sacré-Cœur lui-même. « Oui ! il règnera ce divin Cœur, aimait à répéter la Bienheureuse Marguerite-Marie ! Il règnera ! Il me l'a dit ! Ce mot me transporte de joie ! et Satan sera confus. *In hoc signo vinces, fiat ! fiat ! Amen.* »

*(Bulletin du Vœu national.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Missions recommandées** : CAST, du 11 au 24 Juin. Président, la 1re semaine, M. le Chanoine Iliou, Curé de Plougastel-Daoulas ;

LANDUNVEZ, du 11 au 24 Juin. Président, la 1re semaine, M. le Chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le Triduum de prières ordonné par le Souverain Pontife en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, les 9, 10 et 11 Juin, aura lieu, à la Cathédrale, le Vendredi et le Samedi, à 7 h. 3/4 du soir, et, le Dimanche, apres la procession. Ce jour-là, on récitera la formule de Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, formule envoyée par le Pape lui-même. On prie les fidèles de se rendre très nombreux à ce Triduum, dont le Saint-Père attend de grandes grâces pour le salut du monde.

*Dimanche, 11 Juin*, Vêpres à 3 heures. A l'issue des Vêpres, procession du T. Saint-Sacrement dans l'intérieur de la Cathédrale ; station à l'autel du Sacré-Cœur. Consecration. Salut solennel du Saint-Sacrement.

EGLISE SAINT-MATHIEU. — La procession du T. Saint-Sacrement sortira de l'église à l'issue des Vêpres, qui sont chantées à *3 heures*, et suivra le parcours déjà indiqué, avec stations au Patronage des garçons, au Grand-Séminaire et au Sacré-Cœur. — A la rentrée à l'église, consécration au Sacré-Cœur et Bénédiction.

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 11 Juin*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Messieurs les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Péron, recteur de Saint-Jean-Trolimon, recteur de Plomodiern ;

M. Grall, vicaire à Spézet, recteur de Saint-Jean-Trolimon ;

M. Bervas, vicaire de Logonna-Daoulas, vicaire à Spézet ;

M. Sparfel, jeune prêtre de Plounévez-Lochrist, vicaire à Logonna-Daoulas.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Milin, ancien recteur de Beuzec-Cap-Sizun, décédé à l'âge de 81 ans.

QUIMPER. — **Clôture du Mois de Marie.** — Le 31 Mai, a eu lieu la procession traditionnelle au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria. C'est toujours un spectacle plein de charme et



d'édification, que celui de cette foule se déroulant le long des allées qui portent aussi le nom de la Patronne de Quimper, en chantant des cantiques ou récitant le chapelet. On remarque quelques ouvriers en tenue de travail ; après une journée fatigante, et avant de prendre leur repas, sans doute, ils viennent prier la Madone, qui a dû leur sourire avec une particulière tendresse.

A Loc-Maria, M. le chanoine Rossi a parlé avec une émotion communicative de la Sainte Vierge : « Si notre mère de la terre mérite notre reconnaissance et notre affection par les preuves de dévouement qu'elle nous a prodiguées, Marie, notre mère du Ciel, mérite plus encore notre amour confiant par son infatigable bonté à nous protéger, à nous bénir, à implorer notre pardon.... »

Après le chant du cantique *Nous voulons Dieu* et les *Adieux à Marie*, la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— **La Fête-Dieu.** — Dimanche, ce n'est plus la Sainte Vierge qu'on va prier dans un de ses sanctuaires vénérés, c'est Notre-Seigneur lui-même qui sort de son tabernacle et de son temple, et que les fidèles escortent dans sa visite à travers la ville. Une fois de plus, la population de Quimper, fidèle à ses traditions, a affirmé publiquement son amour et sa foi au Dieu de l'Eucharistie. Sur le parcours de la procession, la foule est pieuse et recueillie ; la grande majorité s'agenouille au passage du Saint-Sacrement, l'attitude de tous est respectueuse. C'est à peine si quelques petits jeunes gens affectent de rester couverts. Un homme peu suspect de dévotion exagérée, Sarcey, mort récemment, appelait cette façon d'agir, en pareille circonstance, « de son vrai nom, une goujaterie. » N'y attachons pas plus d'importance.....

Le cortège se déploie, dans l'ordre accoutumé : d'abord les écoles, puis les différentes confréries avec leurs bannières. On remarque les apprentis du Patronage qui portent, à tour de rôle, le drapeau national orné de l'image du Sacré-Cœur ; ils sont fiers, avec raison, de leur rôle et s'en acquittent crânement. A la bonne heure ! voilà qui est chrétien et français !

A la suite marche la musique du Pensionnat Sainte-Marie, qui veut bien encore prêter son concours aussi précieux qu'apprécié ; puis viennent les séminaristes, formant deux chœurs qui alternent et se répondent pour les chants liturgiques ; enfin des diacres en dalmatiques, les prêtres en chasubles, les chanoines en chapes, précédant le Saint-Sacrement porté par M. Téphany, doyen du Chapitre. Derrière le dais, un nombreux cortège, que nous sommes heureux de voir plus nombreux que jamais, formé d'hommes de toutes les conditions, confondus dans la vraie fraternité, l'union d'une même foi.

Sur le parcours, les rues sont jonchées de fleurs, toutes les maisons sont tendues, plusieurs ornées d'oriflammes et d'emblèmes ; l'évêché principalement et quelques maisons du boulevard de l'Odet et de la rue du Pont-Firmin se font remarquer par la richesse et le bon goût de leur décoration.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



A la fontaine de Saint-Corentin, s'élève un reposoir monumental, qui fait honneur à celui qui en a donné le plan, comme aux mains pieuses qui l'ont orné avec profusion d'arbustes verts et de fleurs ; un tapis de mousse, véritable œuvre de patience, couvre les marches et toute l'estrade.

En quittant le reposoir, la procession suit la Rue Neuve qui, on le sait, est loin aujourd'hui de mériter son nom. On y voit peu de maisons riches ; elles sont décorées avec une réelle magnificence. Quant aux pauvres, nombreux dans ce quartier, ils ont su reconnaître l'honneur qui leur était fait, pour la première fois depuis plus d'un siècle probablement ; tentures de toutes sortes, guirlandes, statues et images saintes entourées de fleurs sont prodiguées en l'honneur du Dieu qui vient les visiter. Chacun a fait de son mieux, et Notre-Seigneur a dû bénir avec prédilection ces humbles demeures où l'on souffre, mais où l'on prie...

***

Dans toutes les paroisses dont nous recevons des nouvelles, la procession de Dimanche a été belle et édifiante. A Morlaix, foule compacte et surtout recueillie.

A Brest, où ces pieuses manifestations sont interdites sur la voie publique, les processions ont eu lieu dans l'intérieur des églises. « A Saint-Louis, lisons-nous dans *La Croix*, M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire de Quimper, officiait, entouré d'un nombreux clergé, dont plusieurs aumôniers de la marine.

« Précédée de la bannière de Saint-Louis, des enfants des écoles, et suivie d'une grande foule dans laquelle on remarquait de nombreux officiers des armées de terre et de mer, la procession a fait le tour de l'église.

« Dans chaque commune suburbaine, les processions ont parcouru les principales rues, au milieu d'une foule immense massée sur leur passage.

« Le soir, à 7 h. 1/2, une nouvelle procession a eu lieu dans l'église Saint-Sauveur de Recouvrance, au milieu d'une grande affluence, composée en majorité d'ouvriers.

« Le clergé a fait trois fois le tour de l'église.

« M. Le Guen, ancien sénateur, Le Bras, président du tribunal de commerce, et deux officiers de marine en retraite portaient des flambeaux près du dais, sous lequel M. le chanoine Troussel portait le Saint-Sacrement. »

***

Dimanche prochain, la même cérémonie va se renouveler dans la plupart des paroisses : elle aura, cette année, un caractère tout particulier, par l'acte solennel qui la terminera : la Consécration du genre humain au divin Cœur de Jésus.

Nous sommes assuré que partout on aura à cœur de répondre aux vœux si formels de Léon XIII et que pas un vrai chrétien ne se privera volontairement des grâces attachées, pour les familles



comme pour les individus, au grand acte de foi et d'amour prescrit par le Vicaire de Jésus-Christ.

---

Pèlerinage à Rome. — La « France du Travail » aura encore, cette année, son pèlerinage à Rome ; mais il est remis au mois d'Octobre, la Compagnie P.-L.-M. ne pouvant fournir le matériel nécessaire, pendant la dernière moitié de Septembre.

Le départ du train de Paris (bleu), qui doit réunir les pèlerins de la réunion de l'Ouest, aura lieu, le 10 Octobre, le retour, le 19.

Pour rejoindre le train de pèlerinage, la Compagnie de Paris-Orléans accorde une réduction de 50 0/0 aux pèlerins isolés, la Compagnie de l'Ouest, 50 0/0 par groupe de 10 pèlerins, et 40 0/0 aux isolés.

Il y a deux catégories de logements :

1° *Commission Romaine.* — Les pèlerins mènent la vie commune, couchant dans des dortoirs, mangeant dans un réfectoire (petit déjeuner le matin et deux grands repas), voitures à l'arrivée et au départ et durant le séjour (4 par voiture), sauf la journée consacrée à l'audience et au Vatican.

Un certain nombre de chambres à un ou deux lits sont mises à notre disposition, moyennant 1 fr. 50 par nuit, que le pèlerin paiera au logeur. Un billet de logement numéroté, envoyé par la Direction, assurera la chambre.

2° *Hôtels avec voitures.* — Des rapports suivis sont entretenus entre les deux groupes ; aux deux jours les plus importants, les pèlerins d'hôtel prennent leur repas principal dans l'immense réfectoire du Vatican.

Les prix de Paris sont :

1re catégorie. — Commission romaine : 132 fr. en 3e classe ; 163 fr. en 2e classe.

2e catégorie. — Hôtels : 185 fr. en 3e classe ; 216 fr. en 2e classe.

Ceux qui désirent voyager en 1re classe, devront s'entendre avec la Direction.

Ces prix comprennent : le billet de chemin de fer — Paris-Rome — aller et retour (huit au lieu de dix par compartiment) ; la nourriture en route, à l'aller à partir de la frontière italienne, au retour jusqu'à Paris, exclusivement ; logement et nourriture à Rome durant cinq jours.

Pour conserver au pèlerinage son caractère professionnel, MM. les ecclésiastiques sont priés de recruter chacun deux laïques. Ils doivent se munir d'un *celebret*.

Un certain nombre de places sont réservées aux dames, soit à la Commission Romaine, soit à l'hôtel.

Le correspondant pour notre diocèse est M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper. C'est à lui qu'on doit s'adresser pour les inscriptions et le paiement du prix des places.

Archives diocésaires de Quimper et Léon



**BIBLIOGRAPHIE. — Un Évêque assermenté** (1790-1802). LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest,* par le R. P. A. ROUSSEL, de l'Oratoire *(suite).*

Nous avons laissé notre pauvre prélat dans son évêché recouvré après la Terreur, mais il commet le crime de célébrer la messe dans sa chapelle ; Boursault l'apprend et le chasse de la demeure dont il payait cependant la location. Ces hommes de la Révolution sont vraiment ineffables ; on ne saurait trop le répéter ; forcé par l'évidence, Le Coz lui-même s'est laissé aller à le reconnaître, une fois ou deux : « Jamais intendants, commandants de province n'ont montré la morgue qu'ont affichée les agents de la République, toutes les fois que je les ai vus. » Encore, s'ils n'avaient eu que de la morgue ! mais les odieuses cruautés subies par les pauvres Bretons, sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, n'étaient que jeux d'enfants auprès des atrocités quotidiennes de l'époque qui nous occupe.

On comprend qu'avec l'activité qui était dans sa nature, et que nous appellerions du zèle, si le principe et le but en avaient été autres, Le Coz, rentré dans son diocèse, eût un besoin absolu d'un véhicule pour la visite des paroisses ; or, la voiture de l'ancien principal est toujours à Quimper ; il écrit donc à son cousin Daniélou : « N'oubliez pas ma voiture ; elle vaudrait aujourd'hui plus de trois mille livres. Que celui qui a eu l'impudeur de s'en servir pendant un an, et pour faire égorger ses concitoyens, paye les dommages qu'il a causés »..... Et la voiture ne vint pas !

Pour se consoler, il récrimine contre les chouans, contre les prêtres insermentés, contre ses prêtres mariés et apostats ; puis, il écrit à son célèbre collègue, le conventionnel Grégoire, évêque du Loir-et-Cher : « Votre morale, mon cher frère, est pure, édifiante, évangélique ; cependant, je crois y avoir observé une tache qui me fait peine, c'est une espèce d'affectation de publier votre haine contre les rois, et spécialement contre le dernier mort. Je ne suis certainement pas royaliste ; mais je crois que, dans notre bouche, les déclamations de ce genre ne peuvent que mal édifier. Vous en sentez vous-même la raison. »

Non, c'est vrai, tu n'étais pas royaliste, et nous ne t'en faisons pas un reproche, mais bientôt la France aura un maître, et alors, oubliant ton républicanisme si convaincu de la veille, tu acclameras « le nouveau *sauveur* revenant de l'Egypte » ; puis, après avoir poussé l'adulation et la flagornerie auprès de l'empereur jusqu'à produire l'écœurement, tu seras d'abord effrayé par le retour des Bourbons ; mais ayant pris le temps de te remettre, tu oublieras que tu as léché les bottes de Napoléon ; il n'est plus pour toi que *Buonaparte,* tandis que Louis XVIII est à tes yeux « le nouvel Henri IV », et M. de Montesquiou « le nouveau Sully » (1).

(1) Si Le Coz peut avoir ici une excuse, c'est que loin d'être seul à chanter ainsi la palinodie, il ne faisait guère que se conformer à une attitude presque universelle.



Pardonnez, si j'ai anticipé de vingt ans ; vous ne comprendrez pas bien notre Le Coz de l'an III (1795), si vous ne connaissez déjà un peu celui de 1815.

Le 22 Mars, il écrit une *lettre aux citoyens ecclésiastiques non assermentés qui résident dans le département d'Ille-et-Vilaine.* Son but est de proclamer la nécessité de l'union ; il oublie qu'il n'y avait qu'un moyen de la procurer, cette union si désirable : lui et les siens étaient sortis de l'Eglise *une,* à laquelle les insermentés n'avaient cessé d'appartenir ; ceux-ci n'avaient qu'à y rester ; lui et les siens n'avaient qu'à y rentrer, et il ose dire à ces hommes, dont beaucoup sont de savants théologiens, qui possèdent tous des notions précises sur ce qui constitue l'unité : « Il ne vous est pas *démontré* que nous avons tort ; il ne vous est pas *démontré* que vous avez raison. »

Nous l'avons vu tout à l'heure écrivant à son collègue Grégoire ; cette correspondance va devenir très active et régulière ; elle nous apprendra une foule de choses curieuses sur l'Eglise constitutionnelle et sur la situation de ses chefs : par exemple, nous voyons qu'on veut réduire à quarante centimes par jour, le traitement arriéré de l'évêque d'Ille-et-Vilaine ; or, la livre de pain lui coûte précisément quarante centimes, et cependant « j'ai été, dit-il, victime innocente de la tyrannie...., cette loi ne doit et ne peut regarder que les prêtres suspects par leur refus de prêter le serment à la République. »

La crainte de manquer du nécessaire n'était peut-être pas le plus pénible tourment du malheureux évêque ; l'abbé Tresvaux, cité par le R. P. Roussel, expose ainsi une situation qui commençait à cette époque : « Irrités contre les prêtres constitutionnels qui avaient été les persécuteurs des ministres fidèles... et dont quelques-uns, disait-on, se livraient à l'espionnage, les Royalistes allaient, la nuit, par petits détachements, les arrêter dans leurs maisons, leur accordaient quelques instants pour recommander leur âme à Dieu, et les fusillaient ensuite. Presque tous les intrus d'un canton du département des Côtes-du-Nord disparurent de cette manière. Ces exécutions étaient criminelles. »

Ceci se passait au commencement du printemps de cette année 1795 ; or, même avant d'être incarcéré au Mont Saint-Michel, Le Coz affectait d'avoir peur d'être assassiné par les Chouans ; nous avons dit ce qu'il fallait penser de ces terreurs enfantines, vraies ou prétendues ; maintenant le danger est réel ; l'épouvante doit donc atteindre au paroxysme.

Le 25 Mars, trois jours après que le Coz avait écrit sa lettre aux prêtres insermentés résidant dans son prétendu diocèse, fut publié un autre document, dont le titre, au moins, était fort étrange, eu égard à l'autorité dont il émanait : quand les Souverains Pontifes écrivent des lettres destinées à leurs vénérables frères les Cardinaux, Patriarches, Métropolitains, Evêques et autres Prélats, en communion avec le Saint-Siège apostolique, ces lettres s'appellent *Encycliques,* et voilà que Grégoire, évêque du

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Loir-et-Cher, et quelques autres évêques constitutionnels (qui se feront désormais appeler les *évêques réunis*, — n'oublions pas cette dénomination —) adressent une *Encyclique* à tous leurs collègues schismatiques, au sujet de la réorganisation de leur Eglise et de l'union des deux clergés. En donnant son adhésion à l'*Encyclique*, Le Coz adjurait Grégoire et ses fauteurs d'y supprimer tout ce qui sentait le jansénisme et pouvait par suite « fournir des armes à la calomnie ».

Il y a une autre chose qu'il blâme dans la lettre des schismatiques : c'est l'abolition du casuel et des honoraires de messe. Claude Le Coz était loin d'être un homme cupide ; toute sa vie le prouve, mais malgré ses goûts très simples, sa frugalité, il savait que le pain de chaque jour est nécessaire, et il parlait volontiers des difficultés de la vie matérielle dans la triste époque où il vivait ; à des observations justes, en tout temps, il joint celles-ci qui sont de circonstance :

« Toutes les choses essentielles pour la célébration du saint sacrifice sont ici tellement chères qu'elles reviennent, pour chaque messe, à six ou sept sous. Comment voulez-vous qu'un prêtre, à qui son modeste traitement suffit à peine pour se procurer du pain, fasse cette dépense journalière ? »

Le 7 Mai, dans une autre lettre à Grégoire, il revient sur les mêmes idées et s'indigne, une fois de plus, contre les prêtres insermentés ; un de ses principaux griefs contre eux, c'est qu'ils damnent tous les acheteurs de biens nationaux. Sur ce point, il ne variera jamais : pour lui, c'est un crime d'inquiéter les braves gens qui se sont enrichis en achetant à vil prix des biens volés ; quant aux profanateurs des églises et des abbayes acquises pour un paquet d'assignats, quant aux voleurs des biens enlevés à des particuliers leurs propriétaires légitimes, jamais il n'aura pour eux un mot de flétrissure ; il a un cœur trop sensible pour blâmer même intérieurement ces âmes délicates. *(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Concile plénier des évêques de l'Amérique latine (centre et Sud) a été ouvert solennellement, le dimanche de la Trinité. Les évêques présents sont au nombre de 53 sur 104 convoqués ; chacun des absents a donné à un collègue mission de le représenter.

Les séances se tiennent au collège latin-américain.

Le cardinal di Pietro, en qualité de Préfet de la Congrégation du Concile, est venu au nom du Pape, présider l'inauguration. Il a prononcé une allocution et confirmé l'élection du président des travaux conciliaires, Mgr Casanova, archevêque de Santiago-du-Chili.

Ensuite, tous les évêques, portant le pluvial et la mitre, sont



allés processionnellement, en chantant le *Veni Creator*, à la chapelle du collège richement ornée, où Mgr Thomé da Silva, archevêque de Bahia (Brésil), a célébré la messe solennelle pontificale, exécutée par les chanteurs de la chapelle Sixtine, sous la direction du maestro Perosi.

Après la messe, on a entonné les prières spéciales prescrites par le Rituel pour l'ouverture des conciles, puis le préfet des cérémonies pontificales, Mgr Riggi, a prononcé l'*extra omnes* invitant toutes les personnes étrangères à se retirer. Dans des tribunes spéciales se trouvaient les représentants des gouvernements de l'Amérique du Sud qui, tous, se sont retirés en même temps que les autres invités.

Les prélats étant restés seuls avec le représentant du Pape, Mgr Saler, archevêque de Montevideo, a lu en latin le discours d'inauguration ; ensuite, tous les Pères du Concile ont fait la profession de foi avec le serment d'usage de maintenir le secret sur les actes conciliaires. Après ces formalités, le cardinal di Pietro a prononcé la formule officielle de l'ouverture du Concile.

Les travaux du Concile comprennent outre 1,100 articles sur des questions de doctrine, de discipline ou de liturgie, un plan d'organisation catholique selon le programme élaboré d'avance dans les assemblées synodales que les évêques ont tenues dans leurs Etats respectifs.

On prévoit que le Concile durera un mois environ.

Sa Sainteté Léon XIII, dont la santé se maintient merveilleusement, se propose de recevoir en particulier chacun des Evêques américains venus à Rome pour le Concile. La série de ces audiences a commencé, dès l'arrivée des premiers prélats.

— Dom Albertario, rédacteur de l'*Osservatore cattolico*, de Milan, condamné à la prison par le gouvernement italien, pour avoir soutenu les droits de l'Eglise, vient d'être mis en liberté. Son Em. le Cardinal Rampolla a écrit au vaillant prêtre pour lui annoncer que Sa Sainteté le recevra avec plaisir, quand il se rendra à Rome, et lui envoie sa bénédiction apostolique.

---

Toulouse. — Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse, nommé par un *motu proprio* du Saint-Père Cardinal de Curie, vient de partir pour Rome, afin d'assister aux Consistoires des 19 et 22 Juin, et y recevoir la barrette de la main du Pape.

En annonçant officiellement cette nouvelle à son clergé, Mgr Mathieu ajoute :

« Il serait prématuré de vous exposer les conséquences que mes nouvelles fonctions entraîneront pour le diocèse, et j'espère que le moment de la séparation définitive est encore éloigné. »

Dans le prochain Consistoire, il ne sera donc procédé à aucune nomination intéressant le siège de Toulouse, qui demeure sous l'administration directe de Mgr Mathieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



VANNES. — **M. le comte Guyot de Salins.** — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. le comte V. Guyot de Salins, décédé à Auray, dans sa 85me année. Il exerça longtemps la profession d'avocat à Lorient ; chrétien de vieille roche, plein d'une foi vive et agissante, il faisait marcher de pair ses travaux professionnels et les bonnes œuvres. Depuis plusieurs années, l'*Union catholique*, qu'il avait fondée, absorbait complètement sa vie. Avec une persévérance, que les difficultés ne déconcertèrent jamais, il la propagea, il en parla dans les congrès, il alla partout, il écrivit, semant son idée, exposant son programme et se dépensant de toutes manières pour grouper les hommes de bonne volonté.

Si le succès ne récompensait pas toujours ses généreux efforts, M. de Salins recommençait ses démarches et continuait avec une même confiance, faite d'une conviction ardente et d'une grande humilité. On peut dire qu'il est mort sur la brèche, gardant au cœur cette belle confiance et se livrant, dans le monde, à la tâche qu'il regardait comme un apostolat.

Pour récompenser le catholique zélé, dont le dévouement pour le Saint-Siège était aussi respectueux que filial, Léon XIII lui conféra la dignité de comte romain à titre héréditaire, flatteuse distinction qu'il n'avait ni désirée, ni demandée, mais qui, venant de si haut, lui causa une grande joie.....

Après une vie consacrée au bien, M. le comte Guyot de Salins est mort pieusement, réconforté par les sacrements de l'Eglise et laissant aux siens, qui marchent vaillamment sur ses traces, le fortifiant exemple de sa foi et de ses œuvres.

---

**PÈLERINAGE DES VACANCES A LA SALETTE.** — *Le Pèlerinage des Vacances à La Salette*, avec stations à **Ars**, à **Notre-Dame de Fourvière** et aux **grands sanctuaires de Lyon**, à **la Grotte de Lourdes de Saint-Joseph de Rivière**, au Désert **et au Couvent de la Grande Chartreuse**, enfin au **Sanctuaire des apparitions du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial**, aura lieu cette année du *Mercredi 23 Août au Vendredi 1er Septembre.*

Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits à la **Sainte Montagne** ; le reste du temps sera employé aux diverses stations et au voyage bien combiné à travers des sites merveilleux.

PRIX, *tous frais compris*, chemin de fer, voitures, logements, repas. — 1re classe : *188 fr.* — 2e classe : *163 fr.* — 3e classe : *145 fr.*

On garantit le confortable des logements et des repas.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis PETIT, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, Maison Saint-Vincent-de-Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard.

*Demander, à l'adresse ci-dessus, le programme détaillé.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

Une revue tout à fait pratique et remplie de détails intéressant les hommes d'œuvres, c'est la revue : « *Le Clergé et les Œuvres* », éditée chez M. Bossanne, 19, rue Ronchaux, Besançon. — 3 francs par an, paraît tous les mois.



Elle s'occupe et traite de toutes les œuvres utiles à l'époque où nous vivons. Elle initie à ces œuvres et indique surtout les moyens pratiques pour les faire réussir et prospérer.

Elle se recommande à tous les hommes d'œuvres et surtout à MM. les Curés et Vicaires des paroisses des villes ou de la campagne.

Envoyer les abonnements (3 francs par an), à M. l'abbé Pierre ou à M. Bossanne, administrateur, 19, rue Ronchaux, à Besançon (Doubs).

---

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 5 Juin 1899.*

I. Pour la liberté, par le P. A. BELANGER. — II. Figures de soldats: III. Un capitaine de grenadiers au XVIIIe siècle : La Tour d'Auvergne (1743-1800), par le P. H. CHÉROT. — III. Une nouvelle école de spiritualité, par le P. H. WATRIGANT. — IV. La Vie et l'Œuvre de Madame Julie Lavergne (fin), par le P. H. BREMOND. — V. Bulle pour la promulgation du Jubilé universel en l'année sainte 1900. — VI. Etudes d'ancienne littérature chrétienne, par le P. L. DE GRANDMAISON. — VII. Un nouveau livre sur saint François de Sales, par le P. J. BRUCKER. — VIII. Bulletin canonique. Actes du Saint-Siège, par le P. J. BESSON. — IX. Livres : Ecriture sainte, *Raboisson ; S.-L. Gondal.* — Théologie, *J. Didiot ; Dubosc de Pesquidoux ; Saint François de Sales ; Ph. Bold ; J. Marbeuf ; A. Petit ; P. de Ravignan ; Toublan.* — Philosophie, *V. Basch ; T. Pesch.* — Droit, *L. Michon ; J. de Revigny ; Van Wetter ; Baron de Rolland.* — Sciences, *F. Tisserand.* — Histoire, *Camus ; Marcellin de Civezza ; M. Jullien ; A. Durand ; J. de Narfon ; S. Denis ; Hervouet.* — Littérature, *V. Giraud ; Lepitre ; J. Spillmann ; Kadenole.* Théâtre de Jeunesse. — X. Evénements de la quinzaine.

---

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1er Juin :*

*Louis Veuillot.* Ses débuts dans le journalisme, Eugène VEUILLOT. — *La Vallée de la Moselle.* A la recherche des racines nationales, V, Maurice BARRÈS. — *Un auteur et un critique.* Henri Becque et Francisque Sarcey, Paul SOUDAY. — *Le Fondement du droit d'association*, George FONSEGRIVE. — *Les Salons de 1899* (suite), Louis FLANDRIN. — *Notes campagnardes.* L'Oncle Polyte, Armand BARTHE. — *Quelques Livres*, Camille VERGNIOL. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

---

Les vacances approchent et dès maintenant beaucoup se posent la question suivante : Où irai-je ? C'est donc le moment de signaler les *Itinéraires illustrés de Miriam* dus à l'intelligente initiative de la Section Lozère et Causses du Club Alpin français. Conçus sur un plan entièrement nouveau, ces guides montrent la route au voyageur, et, par des cartes habilement tracées des villes à parcourir, donnent l'itinéraire à suivre pour la visiter par le plus court chemin, et par là même économiquement : *Les Causses et Canons du Tarn.* — *Les Pays Normands.* — *Le Centre et les Stations thermales.* — *Le Briançonnais.* — *Les Pyrénées.* — Soit cinq volumes du prix de 5 fr. chaque, mais qui font faire chacun au voyageur plus de 50 fr. d'économie, grâce à la précision des conseils qu'ils contiennent. Disons, en outre, qu'ils sont très illustrés et permettent de se rendre compte de l'aspect général des pays que l'on veut traverser. (Ancienne Maison Gaume et Cie, X. Rondelet et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Chemin de fer d'Orléans.

**CONCOURS HIPPIQUE DE BREST, Juin 1899.** — A l'occasion du Concours hippique qui aura lieu à Brest du 14 au 18 Juin courant, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, rendra valables jusqu'aux derniers trains du Lundi 19 Juin, les coupons retour des billets aller et retour, à prix réduits, qui, d'après le § 2 du tarif commun G. V. n° 102, auront été délivrés pour Brest, aux gares de la section de Lorient inclus à Dirinon inclus, pendant la période du Mardi 13 au Dimanche 18 Juin.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Madame Veuve BOSCHET a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER*.

*Mme Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la lingerie, draps, serviettes, etc.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

**GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.**
**BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.**
**NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION**
**ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF**
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
**DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE**

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

*60 ANNÉES de SUCCÈS*

**ALCOOL de MENTHE RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

***CALME*** instantanément la ***SOIF*** et ***ASSAINIT l'EAU***

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

**Excellent aussi pour la Toilette et les Dents**

**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES**. Exiger le nom de **RICQLÈS**



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



14e ANNÉE. Vendredi 16 Juin 1899. N° 24.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.



SOMMAIRE — *I.* Bulle de S. S. Léon XIII publiant la promulgation du Jubilé universel de l'Année Sainte 1900. *II. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Tableau des Confirmations pendant la semaine ; Nécrologie ; Quimper ; Ploaré ; Retraites de Quimper et de Lesneven ; L'Association bretonne et l'Enseignement breton. *III. Nouvelles du monde catholique :* La Consécration au Sacré-Cœur ; Lyon ; Vannes ; Choses... prévues. *IV. Bibliographie.* *V. Annonces et avis.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 18 Juin.* — 4e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoires des Saints Martyrs Marc et Marcellien.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, et de s. Gervais et s. Protais, Martyrs.
*Lundi, 19.* — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge, Double. Blanc.
*Mardi, 20.* — S. Silvère, Pape, Martyr, Simple. — Ou office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.
*Mercredi, 21.* — S. Louis de Gonzague, Confesseur, Double. Blanc.
*Jeudi*, 22. — Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.
*Vendredi*, 23. — Vigile de s. Jean Baptiste. Violet. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.
*Samedi, 24.* — NATIVITE DE S. JEAN BAPTISTE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
*Dimanche*, 25. — 5e Dimanche après la Pentecôte. S. Guillaume, Abbé.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Le Trévoux ..... 17 et 18 Juin.
Plouguerneau ..... 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# BULLE DE S. S. LÉON XIII

Publiant la Promulgation

## DU JUBILÉ UNIVERSEL DE L'ANNÉE SAINTE 1900

LÉON, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU,

A TOUS LES FIDÈLES DU CHRIST,

QUI VERRONT CES PRÉSENTES LETTRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Le siècle approche de sa fin, et Dieu a permis que Notre vie le mesurât presque tout entier. Et Nous avons voulu, suivant la tradition de Nos prédécesseurs, décréter une solennité qui soit pour le peuple chrétien une source de salut, et en même temps comme la preuve suprême des sollicitudes qui furent constamment les Nôtres, pendant la gestion de Notre suprême Pontificat. — Nous voulons parler d'un **Grand Jubilé**, qui, depuis longtemps, fait partie des coutumes chrétiennes et est sanctionné par la prévoyance de Nos prédécesseurs. Cette coutume transmise par nos pères a été appelée par eux *l'Année sainte*, soit parce que les cérémonies saintes y sont plus nombreuses, soit parce qu'elle fournit une plus grande abondance de moyens de corriger les mœurs, en excitant les âmes à se renouveler et à croître dans la sainteté.

Nous avons été témoin, au temps de Notre adolescence, de quel secours fut pour le salut le dernier Jubilé solennel, décrété sous le Pontificat de Léon XII. En ce temps-là, Rome était pour les actes publics de la religion un théâtre grandiose et très sûr. Notre mémoire Nous rappelle et il Nous semble presque avoir encore sous les yeux l'affluence des pèlerins et la multitude circulant en procession autour des temples les plus augustes, les missionnaires apostoliques prêchant en public, les plus célèbres endroits de la Ville Eternelle retentissant des louanges de Dieu, et le Souverain Pontife, entouré d'un grand nombre de cardinaux, donnant, sous les regards de tous, de nombreux exemples de piété et de charité.

Le souvenir de ce temps rend, aujourd'hui, plus amer à Notre esprit la situation actuelle. En effet, toutes ces démonstrations dont Nous venons de parler et qui, quand elles se déroulent sans aucun obstacle, au plein jour de la cité, ont coutume d'alimenter et d'exciter à merveille la piété populaire, sont, maintenant que l'état de Rome est changé, devenues impossibles ou dépendent d'une volonté étrangère.

Et pourtant, malgré tout, Nous avons confiance que Dieu, protecteur des desseins salutaires, accordera un cours prospère et sans obstacle à la résolution que Nous avons prise en



vue de sa grâce et de sa gloire. Que désirons-Nous, en effet, que voulons-Nous ? Cela seulement, que, par Nos efforts, le plus grand nombre possible d'hommes s'élèvent à la jouissance du salut éternel, et, pour cela, mettre à la portée des âmes malades les remèdes que Jésus-Christ a voulu mettre en Notre pouvoir. Et cela ne Nous paraît pas réclamé seulement par Notre charge apostolique, mais encore, et clairement, par les circonstances du temps où Nous sommes. Non pas que le siècle soit stérile en bonnes actions et en œuvres dignes de louanges ; au contraire, grâce à Dieu, les très bons exemples abondent, et il n'y a aucun genre de vertu si élevé et si ardu, dans lequel on ne puisse voir exceller un grand nombre d'âmes ; c'est que la religion chrétienne a, de source divine, la force intérieure, qui, perpétuellement et sans s'épuiser, crée et alimente les vertus. Mais si Nous jetons les yeux d'autre part, quelles ténèbres ! que d'erreurs ! quelle immense multitude d'âmes se ruant vers la mort éternelle ! Une particulière angoisse Nous étreint, toutes les fois que Nous vient à l'esprit le grand nombre de chrétiens qui, séduits par la licence de penser et de juger, et s'abreuvant du venin des mauvaises doctrines, corrompent chaque jour en eux le grand bienfait de la foi divine. De là, le dégoût de la vie chrétienne et la vaste diffusion des mauvaises mœurs ; de là, cette convoitise très ardente et jamais assouvie de tout ce qui excite les sens ; de là, toutes ces pensées qui éloignent de Dieu et s'attachent à la terre. A peine peut-on dire combien de fléaux ont découlé de cette source si malsaine et compromis les principes mêmes qui sont les fondements des Etats. Car les esprits en révolte, le soulèvement confus des passions populaires, les périls imprévus, les crimes tragiques, ne sont pas autre chose, si l'on veut bien en examiner les causes, qu'une lutte illégale et sans frein, pour la conquête et la jouissance des choses périssables.

Il importe donc aux intérêts de la vie publique comme à ceux de la vie privée, d'avertir les hommes de leur devoir, de réveiller leurs cœurs assoupis dans l'oubli, de rappeler au soin de leur salut tous ceux qui, presque à chaque heure, courent témérairement au péril mortel et s'exposent, par indifférence ou par orgueil, à perdre les biens célestes et immuables, pour lesquels, seuls, nous sommes nés. Or, c'est à cela que tend souverainement l'Année Sainte. Pendant tout ce temps, en effet, l'Eglise, comme une Mère qui ne se souvient que de sa douceur et de sa miséricorde, s'applique de tout son zèle et de tout son pouvoir à améliorer les dispositions humaines et à inviter quiconque a péché à expier ses fautes par la pénitence qui est la correctrice de la vie. Et, dans ce but, l'Eglise multiplie ses supplications, augmente ses insistances, s'efforce d'apaiser la majesté outragée de Dieu et d'obtenir du ciel l'abondance des présents divins. Elle ouvre largement le

Archives diocésain d Quimper et Léon



trésor des grâces dont elle est la dispensatrice, elle invite à l'espoir du pardon l'ensemble des chrétiens et s'attache pardessus tout à vaincre les volontés obstinées dans leurs résistances, en redoublant envers elles d'indulgence et d'amour. De toutes ces choses, comment n'attendrions-Nous pas des fruits abondants et adaptés, s'il plaît à Dieu, au temps présent?

Ce qui accroît l'opportunité de la chose, ce sont certaines cérémonies extraordinaires et solennelles dont la nouvelle est déjà assez répandue, solennités qui doivent, en quelque sorte, consacrer la fin du XIXe siècle et le commencement du XXe. Nous voulons parler des honneurs qui doivent être rendus par toute la terre, à cette époque, à Jésus-Christ Rédempteur. Nous avons, à cet égard, loué et approuvé volontiers ce qui a été imaginé, dans ce but, par la piété particulière. Que peut-il y avoir, en effet, de plus saint et de plus salutaire ? Tout ce que le genre humain désire, tout ce qu'il aime, tout ce qu'il espère, tout ce qu'il cherche se trouve dans le Fils unique de Dieu. Il est, en effet, *notre salut, notre vie, notre résurrection.* Et vouloir s'écarter de lui, c'est vouloir absolument périr. — C'est pourquoi, malgré que l'adoration, la louange, l'honneur, l'action de grâces dus à Notre-Seigneur Jésus-Christ ne se taisent jamais, mais, au contraire, soient partout en vigueur, cependant, aucun honneur, aucunes actions de grâces ne peuvent être si grands, qu'on ne lui en doive de plus grands et de plus nombreux encore. Et, au surplus, sont-ils en petit nombre, les hommes de ce siècle, au cœur oublieux et ingrat, qui ont coutume de rendre à leur Sauveur des mépris pour son amour et des injures pour ses bienfaits? Et certainement, la vie d'un grand nombre, contraire à ses commandements et à ses lois, est la preuve d'une volonté ingrate et mauvaise. Et que dire quand on songe qu'on a vu plus d'une fois, en notre âge, se renouveler le crime d'Arius touchant la divinité même de Jésus ? Courage donc, vous tous, tant que vous soyez, qui avez offert une excitation à la piété populaire par ce louable et très beau projet. Et il faut le réaliser de telle sorte que rien ne vienne mettre obstacle au cours de ce Jubilé et à celui des solennités établies.

Cette manifestation prochaine de la foi et de la piété des catholiques aura, de plus, pour objet d'exprimer l'horreur qu'ils ont de toutes les impiétés proférées et commises de nos jours et aussi de satisfaire publiquement pour les injures et surtout pour les injures publiques adressées à la très Auguste Majesté de Jésus-Christ. Maintenant, si Nous y réfléchissons, Nous verrons que la manière de satisfaction la plus désirable, la plus sûre, la plus claire, celle qui porte les signes de la vérité, consiste à se repentir de ses fautes et, après avoir imploré de Dieu le pardon et la paix, à remplir avec plus de soin les devoirs imposés par la vertu, ou à revenir à la pratique des devoirs abandonnés. Et puisque, pour cette fin,



l'Année Sainte offre les si grandes facilités dont Nous avons parlé en commençant, il s'ensuit de nouveau, qu'il faut, qu'il est nécessaire que le peuple chrétien s'y applique avec courage et espérance.

Et c'est pourquoi, les yeux levés au ciel, et après avoir imploré avec insistance le Dieu riche en miséricordes qu'il veuille bien, en sa bienveillance, se montrer favorable à Nos vœux et à Nos entreprises, éclairer par sa vertu les esprits des hommes et émouvoir leurs cœurs par sa bonté ; suivant les traces des Pontifes romains, Nos prédécesseurs, et du consentement de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, et en vertu de ces Lettres, Nous ordonnons, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous promulguons et Nous voulons que l'on regarde, dès à présent, comme ordonné et promulgué le Jubilé solennel et universel qui commencera, dans cette Ville Sacrée, aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur l'an 1899, pour finir aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur l'an 1900. Puisse-t-il avoir d'heureux résultats pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et la prospérité de l'Eglise !

Et durant cette année du Jubilé, Nous accordons et attribuons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés à tous les fidèles du Christ de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment repentants, confessés et communiés, visiteront pieusement les basiliques romaines des bienheureux Pierre et Paul, celles de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure, au moins une fois par jour pendant vingt jours successifs ou interrompus, soit naturels, soit ecclésiastiques — à compter des premières vêpres de chaque jour jusqu'au crépuscule vespéral complet du jour suivant — si ces fidèles ont un domicile fixe à Rome, qu'ils soient ou non citoyens de Rome. S'ils sont étrangers et venus en pèlerins, ils devront visiter les mêmes basiliques, pendant au moins dix jours comptés comme il vient d'être dit : les uns et les autres devront adresser au Seigneur de ferventes prières pour l'exaltation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies, pour la concorde des princes catholiques et le salut du peuple chrétien.

Et, parce qu'il peut arriver que beaucoup, malgré qu'ils en aient l'extrême désir, ne puissent pas du tout accomplir, ou ne puissent remplir qu'une partie des prescriptions sus-indiquées, parce qu'ils en seront empêchés, à Rome ou durant le voyage, par la maladie ou par toute autre cause légitime, Nous leur accordons, — à cause de leur bonne volonté et autant que Nous le pouvons, — dans le Seigneur que, étant vraiment repentants, purifiés par la confession et fortifiés par la communion, ils participent à l'indulgence et à la rémission de leurs péchés, ainsi qu'il est dit plus haut, comme s'ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon



avaient réellement visité les Basiliques que Nous avons désignées et aux jours que Nous avons indiqués.

Rome donc, ô mes Fils bien-aimés, vous invite avec amour à venir à elle, tous tant que vous êtes et où que vous soyez et à qui il est possible de la visiter. Mais il convient que, dans ce temps sacré, un catholique, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne séjourne à Rome qu'avec la foi chrétienne pour compagne. Il faut qu'il renonce au spectacle intempestif des choses légères et profanes, pour diriger plutôt son esprit vers ce qui peut inspirer la religion et la piété. Et ce qui pourra surtout lui inspirer ces sentiments, ce sera de considérer le caractère spécial de cette cité et la marque divine qui lui a été imprimée, si bien qu'elle ne peut être modifiée par aucune entreprise humaine ni par aucune violence. Entre toutes les villes de la terre, Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, a choisi la seule ville de Rome pour une mission plus élevée et plus qu'humaine, et il se l'est consacrée. C'est là qu'il a établi, après une longue et mystérieuse préparation, le siège de son empire ; c'est là qu'il a ordonné que s'éléverait, durant la perpétuité des temps, le trône de son Vicaire ; c'est là qu'il a voulu que soit gardée, inviolable et sans subir la moindre atteinte, la lumière de la céleste doctrine ; et c'est de là que, comme de son principe et de sa source très auguste, cette lumière s'est répandue au loin sur toute la terre, de telle sorte que quiconque se sépare de la foi romaine se sépare du Christ lui-même. — D'autres éléments ajoutent encore à la sainteté de Rome : ses antiques monuments religieux, l'extraordinaire majesté de ses temples, les tombeaux des princes des Apôtres et les catacombes des héroïques martyrs. Et quiconque saura bien entendre la voix de tous ces monuments sentira qu'il n'est pas à Rome comme un voyageur dans une ville étrangère, mais, au contraire, qu'il y est dans son propre pays ; et, avec l'aide de Dieu, il s'en éloignera meilleur qu'il n'y était venu.

Afin que ces Lettres parviennent plus facilement à la connaissance de tous les fidèles, Nous voulons qu'à leurs copies, même imprimées, signées cependant d'un notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, la même créance soit accordée, qui le serait aux présentes Lettres elles-mêmes si elles étaient exhibées ou montrées. Qu'il ne soit donc permis à personne d'altérer les termes de cette indiction, de cette promulgation, de cette concession de faveurs et de cette expression de Notre volonté ; qu'il ne soit permis à personne de s'y opposer avec une témérité coupable. Et si quelqu'un avait l'audace d'un pareil attentat, qu'il sache bien qu'il encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul !

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf de l'Incarnation de Notre-Seigneur, le



cinquième jour des Ides de Mai, de Notre Pontificat, l'année vingt-deuxième.

C. Card. ALOISI MASELLA, *Pro-dataire.* — A. Card. MACCHI.

*Vu* : A la Curie. G. DELL'AQUILA VISCONTI.

Place ✠ du sceau.

Enregistré au Secrétariat des Brefs.

J. CUGNONI.

L'an de la Nativité de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le onze Mai, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la vingt-deuxième année du Pontificat de Notre Très Saint-Père dans le Christ, et de Notre Seigneur Léon XIII, Pape par la miséricorde divine, j'ai lu et solennellement promulgué les présentes Lettres apostoliques, devant le peuple, dans le portique de la très sainte basilique du Vatican de Rome.

Moi, Joseph DELL'AQUILLA VISCONTI,
*Abréviateur de la Curie.*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Missions recommandées** : CAST, du 11 au 24 Juin. Président, la 2e semaine, M. Godec, Curé-doyen d'Elliant ;

LANDUNVEZ, du 11 au 24 Juin. Président, la 2e semaine, M. le Chanoine Billant, Curé de Saint-Martin, de Brest ;

BÉNODET, du 25 juin au 2 Juillet, Adoration prêchée par les RR. PP. Félix et Siméon, de Kerbénéat.

## Tableau des Confirmations pendant la semaine.

| Juin. | *Matin.* | *Soir.* |
|---|---|---|
| Dimanche, 18. | Calvaire de Landerneau . . | Plounéventer. St-Derrien. |
| Lundi, 19. . . | Bodilis. Saint-Servais . . . | Plougar. Lanhouarneau. |
| Mardi, 20. . . | Plouzévédé. Trézilidé . . . | Saint-Vougay. |
| Mercredi, 21 . | Plounévez-Lochrist . . . . | Tréflez. |
| Jeudi, 22 . . . | Plouescat. | |
| Vendredi, 23 . | Cléder. Tréflaouénan . . . | Sibiril. |
| Samedi, 24 . . | Plouvorn. Plougourvest . . | Plouénan. Mespaul. |
| Dimanche, 25. | Saint-Pol. | |

M. Fléiter, Vicaire capitulaire, accompagnera Mgr de Courmont dans cette première partie de la tournée de Confirmation. Sa Grandeur aura aussi avec elle un religieux de la Congrégation.

**Nécrologie.** — LA SŒUR PELLERIN. — La communauté de l'Adoration perpétuelle, de Quimper, vient de perdre une de ses religieuses les plus vénérées, la Sœur Marie de la Conception,

Archives diocésain
Quimper et Léon



décédée, le 7 Juin, à l'âge de 87 ans, dont 46 de vie religieuse (1).

Le souvenir de son grand dévouement aux intérêts de sa Congrégation vivra longtemps parmi ses Sœurs. Elle était bien connue dans tout le diocèse où, pendant de longues années, elle a exercé la mission, parfois si pénible, de quêteuse; son infatigable ardeur, son expressive éloquence à plaider la cause des chères orphelines et à remercier les bienfaiteurs, comme aussi sa sérénité parfaite devant un refus, lui avaient gagné l'estime et la sympathie de tous. Ses manières, empreintes d'une touchante humilité qui n'excluait pas une fine bonhomie ont, plus d'une fois, changé les dispositions premières des personnes dont elle sollicitait la charité.

L'excellente religieuse se faisait encore remarquer par son extrême obligeance et son empressement à rendre service à tous. Commissions diverses, démarches à faire, on la trouvait prête à tout accepter, oubliant la fatigue et sans tenir compte des difficultés ou des ennuis.

A la communauté, dans l'intervalle de ses voyages comme pendant les six dernières années de sa vie, lorsqu'elle dut, à son grand regret, renoncer à ces courses désormais au-dessus de ses forces, elle se montra la plus assidue au travail, cherchant jusqu'à la fin à se rendre utile, en même temps qu'elle édifiait tout le monde par son grand esprit de foi et sa dévotion extraordinaire envers la Sainte-Vierge. Quand on la rencontrait, on la surprenait toujours égrenant son Rosaire : dans combien de sentiers, de bois et de grands chemins elle a semé d'innombrables *Ave Maria,* seul son bon Ange pourrait le dire.....

Les obsèques de Sœur Marie de la Conception ont eu lieu, le 9 Juin, dans la chapelle de l'Adoration, devant une nombreuse assistance de prêtres et de personnes de la ville ou des environs qui, en venant prier pour la vénérée défunte, ont voulu donner cette marque de sympathie à sa si honorable famille ainsi qu'à ses sœurs en religion.

R. I. P.

•••

Quimper. — **La Fête-Dieu.** — Que d'hommages rendus à Notre-Seigneur dans les jours qui viennent de s'écouler : le jeudi 1er Juin, processions dans le *bois* du Séminaire, et dans les jardins du Pensionnat Sainte-Marie ; offices solennels à la communauté l'Adoration ; le dimanche 4, la procession générale dont nous avons déjà parlé ; le jeudi 8, procession à l'*Ecole Saint-Yves* ; le vendredi 9, procession au Noviciat des Frères ; fête patronale aux communautés du Sacré-Cœur et de la Retraite du Cœur de Jésus ; tous les soirs de l'Octave, affluence au Saint dans les églises de paroisse, dans les différentes chapelles, mais surtout à Locmaria, au Grand-Séminaire et à l'Hospice. Pendant les jours ainsi pieusement clôturés, dans une foule de maisons on travaille à préparer

(1) On l'appelait plus communément Sœur Pellerin, de son nom de famille, illustré, on le sait, par les œuvres et les vertus de son frère, le saint et vaillant évêque missionnaire dont la mémoire demeure en vénération parmi nous.



tout ce qui est nécessaire pour décorer les façades sur le passage du Saint-Sacrement ; ailleurs, on s'occupe des reposoirs, et cela depuis des semaines. S'il y a des anges mathématiciens, ils ont dû calculer la somme d'heures de travail, d'actes de piété, d'élans de dévotions que tous ces préparatifs ont produits. En voyant tout cela, faut-il s'émouvoir parce qu'il y a quelques notes discordantes ?

Le dimanche 11 Juin, jour indiqué par Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII pour la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, est le jour traditionnel de la procession à Locmaria et à Saint-Mathieu. A 1 heure 1/2, c'est-à-dire au fort de la chaleur, le Saint-Sacrement sort de notre vieux sanctuaire de Notre-Dame ; il est porté au gracieux reposoir dressé dans la cour de la fabrique de M. Henriot, puis la procession, longeant la rivière, arrive à la chapelle du château de Poulguinan. La musique du Pensionnat Sainte-Marie est de la fête, et à peine s'est-elle acquittée de son rôle à Locmaria, qu'elle est toute prête à recommencer à Saint-Mathieu. Même à la fin de cette fatigante journée, les jeunes exécutants joueront avec une facilité et une vigueur qui ne laisseront rien deviner de leur lassitude.

Pendant que dans la « petite cathédrale » se chante le *Magnificat,* le cortège des petites filles et des différentes congrégations de la Sainte-Vierge, les rangs des petits garçons et des jeunes gens du Patronage se forment en très bon ordre. Comme au dimanche précédent, c'est à ces derniers qu'est confié le drapeau national portant l'image du Sacré-Cœur, et cet honneur-là, on voit qu'ils l'apprécient. Des séminaristes forment le chœur de chant ; d'autres sont revêtus de tuniques, de dalmatiques et de chapes, ou accomplissent les différentes fonctions de la liturgie ; enfin, plusieurs prêtres en chasubles et en chapes précèdent le dais, sous lequel le Saint-Sacrement est porté par M. Toulemont, chanoine titulaire.

La place et la rue Saint-Mathieu, les quelques maisons particulières de la place Neuve, la rue du Palais présentent des décorations très gracieuses, très variées, surtout pleines de fraîcheur, et que, pour notre part, nous préférons de beaucoup au décor uniforme et tant vanté de la grande ville de Nantes. A chaque pas, chez nous, il y a une surprise.

Le parcours du Quai est particulièrement gracieux : elles sont si belles, à cette heure, les allées de Locmaria, la montagne, et aussi la rivière avec ses navires pavoisés, et il est si gracieux, le fond de tableau formé par les sinuosités de l'Odet, qui va se perdre à travers les bois !

Depuis l'endroit que les vieux Quimpérois appellent le *Bout-du-Pont,* et auquel la jeunesse donne le nom de *Cap-Horn,* il y a mélange de maisons opulentes et de très modestes demeures ; mais partout il y a eu égale bonne volonté, et quelquefois même résultat aussi heureux pour le coup d'œil.

Nous voici au Patronage Saint-Joseph : à l'entrée, d'abord deux drapeaux de Bretagne, puis deux mâts vénitiens portant des dra-

Archives diocésain de Quimper et Léon



peaux tricolores où se voit le Sacré-Cœur, et d'autres mâts et d'autres drapeaux à profusion ; ces mâts, deux par deux, se relient au moyen de séries de drapeaux très petits de toutes les nuances, et comme il y a une brise légère, ils font entendre un léger bruissement qui n'est pas sans charme. Devant le reposoir, un très beau massif de plantes encadré d'une jolie bordure. Il y a ici un bouquet d'ormeaux très élevés, très élancés et du plus gracieux effet. Cette place s'impose pour la construction du reposoir, et M. André de Couësnongle a eu bien raison de ne pas s'écarter de cette règle. Sous ces grands arbres est dressé simplement un dolmen, et à côté une croix, imitant parfaitement le granit fruste. On accède à l'autel druidique par un escalier élevé, au pied duquel s'élèvent deux tertres de verdure ; de l'un émergent des fleurs rouges, et il porte une statue de Notre-Seigneur montrant son Cœur ; sur l'autre, s'épanouissent des fleurs blanches, et il sert de piédestal à une statue de Notre-Dame. Du pied de l'escalier jusqu'à la plate-forme du dolmen, des genêts en fleurs ; sous le dolmen une splendide fougère, et sur le dolmen lui-même, rien que le rayonnant ostensoir entre deux simples candélabres. Surtout en ce lieu, où naguère un public nombreux et choisi est venu voir représenter le *mystère* de saint Corentin, le symbolisme de cet autel a été bien compris.

Nous sortons de l'enclos du Patronage, et presqu'aussitôt nous apparaissent les verdoyantes ondulations des bois du Séminaire ; le long des murs du Séminaire même, de la ferme voisine et du jardin des Sœurs, les séminaristes en surplis sont agenouillés quand s'approche le Saint-Sacrement ; quant aux murs mêmes, ils disparaissent sous des tentures blanches à lambrequins frangés d'or ou portant des inscriptions et des ornements très variés. Devant la porte de l'ancienne chapelle, se dresse une grande statue, « le Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous » ; à ses pieds on lit sur une banderole : « Que votre règne arrive ! » Quand le clergé pénètre dans la chapelle, toutes les bannières figurant à la procession sont groupées au haut de l'escalier qui se voit sous les tilleuls ; seul le drapeau national entre avec le Saint-Sacrement. C'est d'un effet charmant. L'autel est orné avec le goût très heureux et très sobre qui tend à devenir une tradition chez les séminaristes, depuis qu'ils ont leur belle chapelle. Toute la rue de Pont-l'Abbé et de Bourlibou rivalise d'élégance et de richesse avec celles dont j'ai déjà parlé. Mais nous voici près de l'enclos du Sacré-Cœur, et il est impossible de ne pas entrer dans quelques détails : inscriptions en lettres rouges sur banderoles blanches ; elles sont tirées de l'office du Saint-Sacrement, puis inscriptions en lettres découpées dans des papiers légers, bleu, or, vert pale, et donnant les litanies du Sacré-Cœur ; décorations bleu de ciel aux fenêtres et aux tentures de l'aile donnant sur la rue ; au rez-de-chaussée tous les saints protecteurs de la communauté sont venus acclamer le triomphe du Maître qui passe ; saint Joseph, sainte Anne, saint Antoine de Padoue, sainte Agnès, sainte Cécile, sainte Philomène semblent



dire avec les enfants de la communauté : « Hosanna sur la terre, Hosanna dans les cieux ! »

Il n'y a pas de ville comme Quimper pour être remplie d'arbres ; c'est à la lisière d'un bois charmant qu'est adossé le reposoir du Sacré-Cœur ; un grand monument gothique, dont l'architecture légère, faite de bois découpé, est tout revêtue de grandes pâquerettes artificielles ; entre les deux rampes aboutissant à la plate-forme qui porte l'autel est un vaste parterre rempli d'une profusion de vraies pâquerettes en fleur ; rien ne pourra donner l'idée d'une pareille fraîcheur ; sur chaque degré des deux escaliers une élève en robe blanche et voile blanc ; quelques-unes tiennent des oriflammes rouges ; le long de la légère balustrade qui relie les deux rampes, d'autres enfants attendent le Saint-Sacrement ; quand Notre-Seigneur arrive, toutes lancent à pleines mains des roses effeuillées, puis, dès que l'ostensoir est sur l'autel, elles chantent. Après la bénédiction, quand le cortège va se mettre en marche, du lieu élevé où je me trouve, je revois la ville dans toute sa beauté, sous ce brillant soleil d'un soir d'été ; la rivière se cache, mais les mâts de navires dominent les arbres des jardins et des promenades, et les flèches de la cathédrale pénètrent le ciel.

Encore des chants : tout à l'heure, c'était le *Te Deum*, maintenant ce sont les litanies du Sacré-Cœur ; on les chante, au moment même où nous passons devant la communauté, aujourd'hui sécularisée, qui abrita jadis la martyre du Cœur de Jésus, Mme Victoire de Saint-Luc.

Et nous voici à Saint-Mathieu ; ce matin même, M. le Recteur faisait prier ses paroissiens pour les personnes qui avaient travaillé pour organiser cette admirable fête du Saint-Sacrement, et aussi « pour celles qui, toute l'année, décorent l'église et les autels avec autant de zèle que de bon goût » ; et en effet, aujourd'hui encore le bon goût se manifeste ici sur tous les autels et près de l'image du Sacré-Cœur. L'acte de consécration est prononcé du haut de la chaire, écouté avec un profond recueillement ; le *Tantum ergo* est redit une dernière fois, et quand la foule a reçu une dernière bénédiction, l'Hostie tant adorée depuis huit jours, tant acclamée aujourd'hui, est déposée dans le silence et la paix du Tabernacle.

---

PLOARÉ. — Dimanche dernier, comme on l'espérait, une seconde audition de messe en musique a eu lieu en l'église de Ploaré, sous la même habile direction.

La messe, de Gounod, était celle exécutée le jour de l'Ascension ; mais les morceaux facultatifs étaient changés. On a surtout remarqué un bel *Ave verum*, à 4 voix, de Saint-Saëns, rendu avec une grande perfection.

Outre l'éclat qu'ont ajouté aux cérémonies du culte ces deux tentatives artistiques, elles ont eu un heureux résultat pour la paroisse de Ploaré, qui peut remercier les dames organisatrices et exécutantes de Douarnenez de l'accroissement des ressources de ses œuvres, pour lesquelles des quêtes fructueuses ont été faites.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Quimper. — **Retraite de femmes**, *du 27 Mai au 2 Juin.* — 27 paroisses, 111 retraitantes. — Douarnenez, 19 ; Ile de Sein, 14 ; Plouhinec, 8 ; Elliant, 7 ; Ergué-Armel, 7 ; Goulien, 7 ; Quimper, 6 ; Benzec-Cap-Sizun, 5 ; Ploaré, 5 ; Saint-Jean-Trolimon, 5 ; Saint-Nic, 4 ; Plogonnec, 3 ; Cléden-Cap-Sizun, 2 ; Esquibien, 2 ; Landudec, 2 ; Plogoff, 2 ; Pont-l'Abbé, 2 ; Tréboul, 2 ; Brasparts, 1 ; Dinéault, 1 ; Ergué-Gabéric, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Kerlaz, 1 ; Landrévarzec, 1 ; Peumerit, 1 ; Treffiagat, 1.

---

Lesneven. — **Retraite d'hommes**, *du 27 Mai au 3 Juin.* — 40 paroisses ; 78 retraitants. — Plouzané, 6 ; Saint-Vougay, 4 ; Plouider, 4 ; Ploudaniel, 4 ; Plabennec, 4 ; Plouguerneau, 3 ; Lesneven, 3 ; Guipavas, 3 ; Plouvien, 3 ; Saint-Pol-de-Léon, 3 ; Saint-Martin, Brest, 2 ; Bodilis, 2 ; Plouvorn, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Brélès, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Kerlouan, 2 ; Milizac, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Bourg-Blanc, 2 ; Lambézellec, 1 ; Trézilidé, 1 ; Roscoff, 1 ; Bohars, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Plouescat, 1 ; Lambert, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Gouézec, 1 ; Le Drennec, 1 ; Tréflez, 1 ; Lannilis, 1 ; Le Relecq, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Guissény, 1 ; Plouguin, 1 ; Kernilis, 1 ; Le Folgoët, 1.

---

**L'Association bretonne et l'Enseignement breton.** — On nous communique la note suivante, que nous insérons avec plaisir :

L'Association bretonne, dans le but d'encourager l'enseignement du français par le breton, propose aux écoles les sujets de composition suivants :

Ecole de garçons. — *An teil*, le fumier.
Ecole de filles. — *Ar c'houez*, la lessive.

Les copies devront être adressées à M. Raison du Cleuziou, Président du Syndicat agricole de Châteaulin, avant le 1er Juillet.

Comme l'année dernière, des récompenses ou diplômes seront décernés aux meilleures copies.

On demande aux écoles d'envoyer également quelques uns des travaux bretons faits pendant l'année.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La Consécration au Sacré-Cœur.** — Rome. — Le grand événement des jours derniers pour les catholiques, c'est la Consécration solennelle du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, ordonnée par le Souverain Pontife.

A Rome, le Pape lui-même a inauguré le Triduum préparatoire, le 9 Juin, à la chapelle Pauline, en y célébrant la messe ; il a assisté également à la récitation des prières, le lendemain. Dimanche, le Saint-Père a tenu à lire la formule de la Consécration au



Sacré-Cœur. L'aspect de la bonne santé de Léon XIII émerveillait toute l'assistance. *Dominus conservet eum et vivificet eum !...*

— France. — Le grand acte prescrit par le Souverain Pontife a suscité, partout en France, un magnifique élan de prières.

A Paris, dimanche, pendant que la multitude se portait aux courses de Longchamps, une autre foule, humble celle-là et non bruyante, se rendait à la vieille Basilique de Notre-Dame pour y assister à la Consécration du monde au Sacré-Cœur : la vaste nef de la Cathédrale était comble. A l'issue des Vêpres, une procession solennelle s'est déroulée dans les bas-côtés ; puis Son Em. le Cardinal Richard, du haut de la chaire, prononça, au nom de son peuple, l'acte de Consécration.

Des cérémonies analogues ont eu lieu dans toutes les églises de Paris, et y ont attiré des foules immenses.

A Paray-le-Monial, la ville du Sacré-Cœur, Son Em. le Cardinal Perraud a présidé tous les offices à la Basilique comme à la chapelle de la Visitation, et y a lu la Consécration ordonnée par Léon XIII.....

Puisse, en retour, le divin Cœur de Jésus avoir pitié de la France !

---

Lyon. — **Le Congrès de l'enseignement.** — S. E. le cardinal Coullié, en réponse à la lettre qu'il avait envoyée au Saint-Père pour lui rendre compte du Congrès de l'Enseignement, tenu à Lyon, du 23 au 25 Mai, vient de recevoir du cardinal Rampolla une lettre où il est dit :

« Les renseignements sur le Congrès, récemment tenu à Lyon, ont été très agréables à Sa Sainteté, laquelle, en manifestant sa vive satisfaction, tant pour la manière dont la susdite réunion a été conduite que pour les discours qui y ont été prononcés, a exprimé la ferme confiance qu'Elle nourrit de voir couronner des meilleurs succès les délibérations adoptées et se continuer, de plus en plus, l'action salutaire que Votre Eminence estime, avec raison, nécessaire dans l'intérêt de la cause catholique.

« Sa Sainteté a de plus déclaré qu'à cet effet jamais ne viendront à manquer les encouragements du Saint-Siège, et qu'Elle se plait à renouveler, avec la plus grande affection, sa bénédiction à Votre Eminence et à tous ceux qui ont pris part audit Congrès. »

---

Vannes. — **Manifestation catholique à Lorient.** — Nos lecteurs savent que, depuis l'année dernière, les processions sont interdites dans cette ville. Il y a quelques jours, le maire, s'obstinant à maintenir son arrêté, vient de repousser une pétition couverte de 13,800 signatures. La population lorientaise a répondu à l'arbitraire par un splendide acte de foi.

Le dimanche 4 Juin, solennité de la Fête-Dieu, la grand'messe est finie à 10 heures. C'est le moment. L'arrêté du maire sera respecté, il n'y aura pas de procession ; mais un pèlerinage encha-

Archives diocésain de Quimper et Léon



ristique s'organise, la foule se met en marche et se dirige vers la chapelle de la Congrégation, à travers les rues accoutumées.

M. le chanoine Duparc, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, et M. du Bouëtiez de Kerorguen, président de la Fabrique, s'avancent en tête, suivis d'un groupe de cinq cents hommes, des prêtres sans habits de chœur et d'environ quatre mille personnes, marchant lentement, en silence.

Après un salut solennel donné par M. le Curé-Archiprêtre, dans la chapelle richement ornée, au milieu de chants enthousiastes qui retentissent jusque dans la rue, le cortège retourne à l'église paroissiale.

L'enthousiasme a gagné la foule. Le cantique « *Nous voulons Dieu* » remplit la rue des Fontaines et la place Bisson ; le grand orgue l'accompagne, à la rentrée dans l'église, pendant que les milliers de manifestants pacifiques essaient de trouver place dans la nef.

Le chœur est littéralement envahi par les hommes, dont les rangs serrés laissent à peine place au clergé sur les degrés de l'autel.

Alors, dans une éloquente allocution, dont nous empruntons le résumé au *Morbihannais*, M. le Curé affirme et revendique, de nouveau, les droits de Dieu et la liberté des catholiques : « Nous avons la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté du vote, et l'on nous dit : que voulez-vous de plus ? Nous sommes libres, c'est entendu ; mais notre Dieu, lui, l'est-il ? Un vieux républicain, Etienne Lamy, s'écrie l'orateur, disait : « On nous « accorde toutes les libertés qui donnent la fièvre, et celle qui « pourrait pacifier, élever les âmes, unir les cœurs, la liberté la « plus bienfaisante de toutes, la liberté religieuse, on la restreindra, on la mutilera... » Or, c'est cette liberté qu'il faut revendiquer et que nous finirons par obtenir complète, par les voies légales, si nous sommes persévérants et si nous ne permettons pas au temps d'éteindre la flamme d'enthousiasme qui s'est allumée dans nos cœurs.

« L'Eglise peut renoncer à des prérogatives temporelles, elle peut sacrifier des privilèges, mais elle ne peut rien abandonner des droits de la conscience et de sa liberté. C'est la gloire de la France d'avoir défendu la civilisation contre la barbarie, l'indépendance contre la tyrannie. Nous aussi, par nos actes comme catholiques, et comme citoyens, nous rendrons à notre Dieu la liberté complète dans la ville libre de Lorient. »

Cette belle allocution a été suivie d'un salut, et le soir, autour de l'église, sous les voûtes enguirlandées, la procession s'est déroulée avec éclat, devant la plus grande partie de la foule qui avait voulu venir faire un acte de foi, après avoir montré, le matin, qu'elle se souvient, qu'elle est indépendante et libre.

*(Semaine religieuse de Vannes.)*



**Choses... prévues.** — Voici un emprunt aux œuvres de Louis Veuillot, qui correspond bien à la situation présente :

Un temps vient qu'il faudra plus que baisser le front,
Si Dieu ne nous donne aide en ces ignominies,
L'avenir sera plein de hontes infinies ;
Je vois l'apostasie à l'effronté maintien
Trahir le nom français apres le nom chrétien.
Qui renia l'autel reniera la patrie.
Dans Paris violé, notre langue flétrie
Traduira les décrets de maîtres étrangers,
Et nous nous vengerons... par des propos légers.

LOUIS VEUILLOT.

(ŒUVRES POÉTIQUES : *Cotin et Voltaire.)*

## BIBLIOGRAPHIE

**LOUIS VEUILLOT,** par Eugène VEUILLOT. — Un fort volume in-8° de 550 pages, orné d'un portrait d'apres J.-E. Lafon. — Paris, *Victor Retaux*, 82, rue Bonaparte. — Prix : 7 fr. 50. — Quimper, Librairie J. Salaün.

La vie de *Louis Veuillot*, si impatiemment désirée, paraît enfin. M. Eugène Veuillot vient d'en publier le premier volume à la librairie Retaux.

Ce volume, après avoir pris, naturellement, l'illustre écrivain catholique à sa naissance, en 1813, le conduit jusqu'à son mariage, en 1845. Il contient, de *Louis Veuillot*, toute la jeunesse, avant et après la conversion. On le retrouve enfant à Boynes et à Bercy, dans l'atelier laborieux de son père. A treize ans, petit clerc chez Me Delavigne ; à dix-sept ans, lancé dans la presse, à Rouen d'abord, à Périgueux ensuite, enfin à Paris, comme rédacteur en vue de journaux conservateurs.

A vingt-quatre ans, on le suit à Rome, où il se convertit, et lorsque, sept ans après, on le quitte, au lendemain de son mariage, il a déjà su prendre un des premiers rangs parmi les écrivains et les militants catholiques. Il a publié près de dix volumes ; il a fait de l'*Univers*, qu'il dirige, un organe actif, écouté, vigoureux, brillant ; il a mené la bataille en faveur de l'enseignement libre ; il a souffert l'amende et la prison pour sa cause.

Le récit de ces luttes et de ces travaux, écrit par le confident le plus intime et le témoin le plus constant de *Louis Veuillot*, en reçoit un attrait de plus. Il fait pénétrer plus avant dans la vie privée ; il joint à l'intérêt de la biographie le charme des mémoires.

Enfin, à ce charme et à cet intérêt, ce volume ajoute aussi la haute utilité de l'histoire. En écrivant la vie de son frère, M. Eugène Veuillot expose en effet toute l'action du parti catholique en France. En racontant les combats d'hier, il fournit un exemple et des armes à ceux qui soutiendront les combats de demain.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

60 ANNÉES de SUCCÈS
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS seul Alcool de Menthe véritable.
CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

Archives diocésain de Quimper et Léon



# Ne vous fiez pas à l'apparence.

L'anémie est un mal tellement fréquent de nos jours et qui trouble la santé de tant de jeunes filles, qu'on ne saurait trop se préoccuper de la combattre dès le début.

Une mère vigilante et soucieuse de la santé de son enfant, ne s'y trompera pas et reconnaitra facilement les symptômes du mal. Les lèvres et les gencives se décolorent, le visage devient pâle, des bourdonnements d'oreilles et des vertiges se succèdent de plus en plus fréquents. Viennent aussi les palpitations de cœur, les points de côté, la perte de l'appétit et du sommeil. Une faiblesse générale anéantit le malade. Il reste cependant quelquefois une apparence de vigueur qui fait que l'on se trompe sur la véritable cause du mal.

Tel fut le cas spécial de Mlle Charlotte Joly, brodeuse à la Rochère, par Passavant (Haute-Saône). Elle a 17 ans 1/2, et depuis plus d'un an, elle avait vu s'aggraver le mal qui la consumait.



d'après une photographie

« J'avais perdu forces et courage, écrit-elle, mes lèvres et mes gencives étaient devenues blêmes, mon teint jaune, et mes yeux s'étaient presque éteints. Mes oreilles bourdonnaient continuellement et, à chaque instant, prise de vertige, je croyais tomber. Je souffrais, en outre, de violentes palpitations et de points de côté douloureux. Tout travail m'était devenu impossible, mon sommeil et mon appétit avaient disparu et malgré tout, j'avais un air de bonne santé. Aussi ne croyait-on pas à mon mal, pendant que moi, je me sentais de plus en plus affaiblie. C'est à ce moment que je me décidai à employer les Pilules Pink qui m'ont donné un résultat inespéré. Mes forces, mes couleurs et mon appétit sont revenus et je suis plus vaillante que jamais. Aussi je conseille toujours les Pilules Pink à mes amies atteintes comme moi d'anémie. »

Le sang avait perdu sa force, les globules rouges avaient diminué dans des proportions telles qu'il était presque épuisé. En employant les Pilules Pink qui sont un puissant régénérateur du sang, on lui rend sa vigueur, sa belle couleur et les forces reviennent rapidement. Toutes les maladies provenant de l'affaiblissement du sang seront combattues avec succès. La chlorose, la débilité générale, les pâles couleurs, la danse de Saint-Guy, les rhumatismes sont de ce nombre.

En vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt général Gablin, Pharmacien de 1re classe, 3, Cité Trévise, Paris. 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 23 Juin 1899. N° 25.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Directions pontificales.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Tableau des Confirmations pendant la semaine ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Plougar ; N.-D. de Rumengol ; Œuvre des « Vieux-Papiers » ; Primelin ; La Tromenie en 1899 ; Quimperlé ; Nos Missionnaires ; Vannes ; Congrégation des Filles du Saint-Esprit ; Guingamp ; Sainte-Anne d'Auray.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome, Paris, etc.

*IV. Bibliographie.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 25 Juin.* — 5e Dimanche après la Pentecôte. S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de l'Octave de S. Jean. Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Guillaume, du Dimanche et de l'Octave.

*Lundi, 26.* — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

*Mardi, 27.* — S. Irénée Evêque, Martyr *(au supplément)*. Double. Rouge.

*Mercredi, 28.* — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 29.* — S. PIERRE ET S. PAUL, APOTRES. Double de 1re classe, avec Octave. Rouge.

*Vendredi, 30.* — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

*Samedi, 1er Juillet.* — *Jeûne.* — Octave de S. Jean Baptiste. Double. Blanc.

*Dimanche, 2.* — Solennité de S. Pierre et de S. Paul.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

| | |
|---|---|
| Plouguerneau ..... | 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Juin. |
| Saint-Goazec ..... | 27 et 28 Juin. |
| Bénodet ..... | 29 et 30 Juin. |
| Telgruc ..... | 1, 2, 3 et 4 Juillet. |

Archives diocésain de Quimper et Léon



## Directions pontificales.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'adresser à S. Em. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, la Lettre suivante :

MONSIEUR LE CARDINAL,

Après les nombreux témoignages de bienveillance que Nous avons donnés à la France durant tout Notre pontificat, il Nous avait été particulièrement agréable d'apprendre que les catholiques français s'étaient unis plus étroitement, dans le Congrès national catholique de Paris, en 1897, pour travailler de concert au bien de la Religion et de la Patrie.

Mais le résultat n'a pas répondu pleinement aux communes espérances. Aussi, cédant aux instances d'un grand nombre de catholiques français, et sans examiner les causes multiples de la situation présente, Nous voulons attirer votre attention sur l'action efficace exercée par les œuvres et les groupes catholiques.

Ceux-ci, tout en conservant l'autonomie dans la sphère d'action qui leur est propre, doivent se donner la main pour travailler d'un commun accord à ce qui intéresse tous les bons citoyens, le bien suprême de la patrie française.

Ce bonheur de la nation, comme Nous l'avons répété plusieurs fois, les catholiques ont le devoir de le procurer à leur pays, et il n'est personne qui soit mieux à même de le lui donner.

Qu'ils se placent donc résolument sur le terrain des institutions existantes que la France s'est données, pour y travailler à l'intérêt commun de la Religion et de la Patrie, avec cet esprit d'unanimité et de concorde dont tout bon catholique doit être animé.

Tel a toujours été, dans tous les siècles, le rôle des vrais fils de la nation très chrétienne, et telle sera, Nous en avons la ferme confiance, leur mission dans l'avenir.

C'est dans cet espoir, qu'implorant pour vous les faveurs du Ciel, Nous vous accordons, de grand cœur, à vous, au clergé et aux fidèles de votre diocèse, la bénédiction apostolique.

LEO P. P. XIII.

La *Semaine religieuse* de Paris, en publiant la Lettre du Souverain Pontife, la fait précéder d'une Communication de Son Em. le Cardinal Richard, ainsi conçue :

« Durant Notre dernier séjour à Rome, au commencement de l'année, le Saint-Père Nous avait entretenu avec bienveillance de son affection pour notre nation, du désir qu'il avait de voir tous ceux qui ont le double amour de l'Eglise et de la France s'unir en suivant sa direction et ses conseils, pour



travailler au bien de la patrie française. Sa Sainteté a daigné Nous adresser, à la fin du mois de Mai, une Lettre que Nous publions aujourd'hui dans la *Semaine religieuse*, avec l'espérance que les paroles de Léon XIII seront accueillies par tous avec une respectueuse reconnaissance et une filiale soumission.

« † FRANÇOIS, Cardinal RICHARD,
« *Archevêque de Paris.* »

***

Les journaux ajoutent que la Lettre pontificale a été d'abord communiquée aux chefs des divers groupes compris dans la « Fédération » catholique, fondée au Congrès national de Paris, en 1897. Ces groupes, au nombre de sept, ont comme lien essentiel l'adhésion formelle à tous les enseignements politiques et sociaux du Saint-Siège, mais, d'autre part, se distinguent entre eux par certaines divergences dans l'interprétation de ces enseignements. De là quelques désaccords, qui ont motivé la Lettre du Souverain Pontife. Puisse l'union se faire à la voix du Père commun, qui vient de rappeler, une fois de plus, aux catholiques de France leur devoir, au milieu de la situation troublée où notre pays se débat !

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées** : BÉNODET, du 25 juin au 2 Juillet, Adoration prêchée par les RR. PP. Félix et Siméon, Bénédictins du Monastère de Kerbénéat ;

SAINT-GOAZEC, du 25 au 1er Juillet, Adoration prêchée en forme de retour de Mission. Présidents : M. Cozic, Curé de Lesneven, et M. Poulhazan, Curé de Briec.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 26 Juin*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

## Tableau des Confirmations pendant la semaine.

| Juin. | *Matin.* | *Soir.* |
|---|---|---|
| Dimanche, 25.. | Saint-Pol. | |
| Lundi, 26 ..... | Roscoff..... | Ile-de-Batz. |
| Mardi, 27..... | Plougoulm..... | Santec. |
| Mercredi, 28... | Taulé, Locquénolé..... | Carantec, Henvic. |
| Jeudi, 29..... | Morlaix : Saint-Mathieu ..... | Collège. |
| Vendredi, 30... | — St-Martin, Ste-Sève. | Plourin, Le Cloître-Plourin. |
| **Juillet.** | | |
| Samedi, 1er.... | — Saint-Melaine..... | Garlan. |
| Dimanche, 2... | Ploujean ..... | Plouézoc'h. |

M. Fléiter, Vicaire capitulaire, rentre à Quimper, dimanche. Il est remplacé, pour la suite de la tournée de Confirmation, par M. le chanoine Peyron, Chancelier-archiviste de l'Evêché.

Archives diocésain de Quimper et Léon



**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Person, ancien vicaire de Guiclan, vicaire à Lanildut, en remplacement de M. Prigent, démissionnaire pour cause de santé;

M. Quéré, vicaire à Plouégat-Moysan, vicaire à Beuzec-Conq, en remplacement de M. Le Gall ;

M. L'Her, jeune prêtre de Lannilis, vicaire à Plouégat-Moysan.

---

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Orvoën, clerc tonsuré, décédé à Moëlan, le 15 Juin. Au cours de son année de service militaire, dont sa santé délicate semblait devoir le faire exempter, il fut renvoyé dans sa famille. Après trois mois de souffrances, le jeune séminariste y est mort dans d'admirables sentiments de foi et de résignation qui sont, pour ses pieux parents, la consolation dans leur cruelle épreuve.

R. I. P.

---

PLOUGAR. — **Service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. Colléoc, mort Recteur de Plougar, sera célébré dans cette paroisse, le jeudi 6 Juillet, à 10 heures.

---

NOTRE-DAME DE RUMENGOL. — **Pèlerinage projeté.** — Nous sommes heureux d'annoncer que, *dans le courant du mois d'Août*, un pèlerinage aura lieu à N.-D. de Rumengol, pour les Patronages de garçons du diocèse. MM. les Directeurs de ces Œuvres sont invités à se mettre, sans retard, en rapport avec M. le chanoine Treussier, Professeur au Grand-Séminaire de Quimper, pour fixer la date et régler tous les détails de cette pieuse manifestation.

---

**Œuvre des « Vieux papiers ».** — Les personnes qui veulent bien s'intéresser à l'œuvre des « Vieux papiers », précédemment dirigée par la regrettée Madame de Jacquelot, mère, sont priées d'adresser désormais leurs envois à l'*Ecole Saint-Yves*, Quimper.

---

PRIMELIN. — On nous écrit :

« Rien de plus beau, de plus pieux que le pardon de Saint-Tujan. Je note surtout le caractère de piété, qui s'accentue d'année en année. L'impulsion donnée, à cet égard, par le bon M. Bourvon, est très heureusement continuée par M. le Recteur actuel de Primelin.

« Dimanche dernier, la chapelle de Saint-Tujan, depuis 5 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, n'a pas désempli de pèlerins, accourus d'un peu partout : du Cap, des environs de Pont-l'Abbé, de Quimper, et jusque du Faouët. C'était merveille de voir avec quel zèle tout ce monde assistait aux messes, chantait, faisait bénir menus objets tels que clefs, médailles, chapelets, gâteaux.



« D'autre part, jamais autant de confessions et de communions que cette année. A 11 h. 1/2, je confessais une bonne femme de Plogonnec qui avait fait le pèlerinage à pied, et à jeûn, pour communier à Saint-Tujan. La bonne vieille foi bretonne !.....

« Vers 9 heures, les processions de toutes les paroisses du Cap sont venues à la chapelle, et c'était on ne peut plus pittoresque et émouvant, ce mouvement de concentration opéré par les processions, arrivant des quatre points cardinaux, croix et bannières en tête, à travers la plaine blonde, devant la mer bleue ; hommes et femmes chantant de tout cœur l'*Ave maris stella* et autres admirables cantiques.

« La grand'messe a été chantée par M. le chanoine Téphany, Curé de Pont-Croix. M. Dagorn nous a édifiés sur la nécessité de bien savoir les vérités de la foi.

« La grand'messe n'était pas achevée, que la pluie commençait à tomber, pour durer toute la journée. Impossible la procession jusqu'à la grève, où M. Bourvon a fait ériger une croix.

« Après vêpres, la foule des pèlerins s'est lentement écoulée pour regagner le logis. Ce qui m'a charmé, au retour, c'est la bonne humeur des pèlerins, sous cette pluie battante. Aussi bien, ce serait triste, si nous ne pouvions plus supporter une contrariété pour le bon Dieu ! En somme, excellente journée et très beau pardon de Saint-Tujan. »

***

---

**La Troménie en 1899.** — Le 12 Mars 1887, notre *Semaine religieuse*, qui ne comptait pas encore six mois d'existence, parlait pour la première fois à ses lecteurs de la prochaine grande fête sexennale en l'honneur de saint Ronan. Jamais encore, avant cette date, notre grande procession, d'une physionomie si bretonne, n'avait occupé la presse ; à peine les journaux religieux en avaient-ils dit quelques mots. M. le Recteur de Locronan, désirant vivement faire connaître la *Troménie* dans toute la région, me pria de préparer la prochaine fête par quelques articles sur saint Ronan et son pèlerinage, et c'est avec bonheur que je publiai dans la *Semaine* une étude : 1° sur la vie du bienheureux évêque irlandais émigré chez nous, 2° sur son culte et plus particulièrement sur sa procession traditionnelle ; j'y ajoutai le cérémonial de la *Troménie* avec quelques explications.

L'attention publique ayant été ainsi fixée sur notre prochaine fête, les organes religieux des diocèses voisins en parlèrent à leur tour, et pour la première fois, la Troménie vit, au milieu de ses innombrables pèlerins paysans ou pêcheurs, beaucoup de gens des villes ; parmi ceux-ci il en était qui appartenaient aux classes les plus élevées ; les prêtres aussi vinrent plus nombreux qu'on ne les avait jamais vus.

Quand j'eus été témoin de cette fête dont on ne saurait se faire une idée si on ne l'a vue de ses yeux dans l'admirable église et les merveilleux paysages où elle se déploie, j'en donnai la description

Archives diocésain de Quimper et Léon



qui, comme les articles précédents, fut publiée en brochure (1).

En 1893, il y avait encore *Grande Troménie* à Locronan ; notre *Semaine* l'annonça, mais cette fois elle n'était plus seule : en ces six années, plusieurs publications périodiques avaient vu le jour en Bretagne ou dans les provinces voisines, et travaillaient très efficacement à faire connaître nos vieilles coutumes, à en faire goûter toute la poétique saveur. L'*Hermine* ne se contenta point de reproduire quelque article glané au loin ; son éminent et très sympathique directeur, M. Tiercelin, vint voir lui-même, et publia une description aussi exacte que gracieuse.

Désormais la *Troménie* attire plus que jamais ceux qui sont exclusivement pèlerins, mais elle fait venir aussi vers saint Ronan beaucoup de voyageurs, sur lesquels s'exerce principalement l'attrait de ces coutumes bretonnes dont je parlais tout à l'heure. Non seulement nous n'avons ni le droit ni la possibilité de les exclure, mais nous sommes heureux de les voir se joindre à nous ; si la piété n'est pas leur principal mobile, elle n'est pas nécessairement exclue de leur programme, et quand ils seront arrivés, quand ils verront la foi de nos braves paysans et de nos marins, ils prieront peut-être avec une égale ferveur.

Pour les curieux, les touristes, etc., il y aura, en 1899, un charme qui ne pouvait exister en 1887 et en 1893 ; la belle église leur apparaîtra encore bien dénudée ; il faudrait d'immenses ressources pour lui donner la splendeur qu'elle comporte, mais du moins ses nobles murailles ne sont plus souillées par un affreux badigeon et par les traces gluantes et verdâtres de l'humidité. Je n'oublie pas qu'à l'annonce de la restauration annoncée, il y a six ans, de prétendus amateurs de pittoresque déploraient le travail qui allait s'effectuer et déclaraient fièrement leur sympathie artistique pour les couches de poussière et les tentures de toiles d'araignée ; eh bien ! qu'ils viennent aussi, ces antiquaires ; ils ne verront plus la crasse accumulée depuis la Restauration ou le règne de Louis-Philippe, mais ils verront, dans sa belle et vieille teinte grise, le granit que travaillaient les ouvriers artistes du XV^e^ siècle.

En raison même de cette restauration dont je parle, l'église de Locronan ne peut se revêtir d'ornements d'emprunt, comme elle l'a fait en d'autres circonstances ; les couleurs des oriflammes et des écussons héraldiques étaient précieuses pour dissimuler quelque peu la lèpre du badigeon ; maintenant, elle n'a qu'à se montrer dans sa beauté et sa simplicité, relevée seulement de quelques vertes guirlandes.

Disons en terminant que cette beauté recouvrée, elle la doit à la générosité et à la piété des paroissiens de Locronan, au zèle de son ancien recteur, M. l'abbé H. Rouzot, et de son recteur actuel, M. l'abbé F.-M. Goasven, à la munificence de l'Etat et du Départe-

(1) Ces deux publications ont été rééditées, et les pèlerins les trouveront à la sacristie de Locronan ; elle se vendent au profit de l'église.



ment, et au remarquable talent de M. Gout, l'architecte auquel nous devons, en outre, les restaurations de Loctudy, de Pont-Croix, de Penmarc'h, de Loc-Maria et de la chapelle du Lycée de Quimper.

### Programme pour le Pardon de la Grande Troménie

*Samedi, 8 Juillet*, à 6 heures du soir, premières Vêpres. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

*Dimanche, 9 Juillet*, à 4 heures du matin, première messe, à l'église paroissiale ; à 5 heures, messe à Plaç-ar-C'horn ; à 6 heures 1/2 et 7 heures 1/2, messe à l'église de la paroisse ; à 9 heures, cinquième messe ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. Gadon, chanoine honoraire, supérieur du Grand-Séminaire. Sermon par M. Queinnec, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché. Après la messe, on donnera les reliques de saint Ronan à baiser.

A 2 heures du soir, procession dite de la Troménie, présidée par M. Gadon ; à Plaç-ar-C'horn, sermon par M. Le Coz, recteur de Plonéour-Lanvern. Vêpres vers la fin de la procession, suivant l'antique cérémonial ; bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

*Dimanche, 16 Juillet*, même ordre de cérémonies. La grand'messe sera chantée par M. Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin, qui présidera la procession de la Troménie. Le sermon sera donné, à la grand'messe, par M. Le Goff, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Guingamp (diocèse de Saint-Brieuc). M. Eveno, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, supérieur du Grand-Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien, prêchera à Plaç-ar-C'horn.

*Chaque jour de la semaine du Pardon*, première messe, à 5 heures, à Plaç-ar-C'horn ; deuxième messe, à l'église, à 6 heures 1/2 ; au tombeau de saint Ronan, à 9 heures, messe. A 5 heures du soir, Vêpres, instruction.

Beaucoup de personnes font en particulier le pèlerinage de la Troménie, soit le dimanche, aux heures qui leur conviennent, soit les autres jours, où il n'y a pas de procession organisée. Elles peuvent, comme les personnes qui prennent part à la procession solennelle, gagner une indulgence plénière aux conditions suivantes : s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie (il n'est pas nécessaire que ce soit à Locronan), prier aux intentions du Souverain Pontife, au tombeau de saint Ronan, ou dans l'église de Locronan.

Ceux-là aussi qui, vieux ou infirmes, ne pourraient pas faire la Troménie, gagneraient une indulgence plénière, après confession et communion, en priant aux intentions de Notre Saint-Père le Pape, dans l'église ou au tombeau de saint Ronan.

Dès la veille de la fête, et chaque jour de la semaine du Pardon, les pèlerins trouveront à Locronan, à partir de 4 heures du matin, des prêtres disposés à entendre leurs confessions.

— Les pèlerins et voyageurs, partant le matin de Quimper, ou devant passer par cette ville en se rendant à la Troménie, peuvent prendre à 6 heures 50 le train pour Guengat. De la gare de Guengat à Locronan, par Plogonnec, ils auront à faire à peine 6 kilomètres à pied. Le soir, ils pourront rentrer à Quimper par le train de 3 heures 37 ou celui de 7 heures 34.

— Les pèlerins trouveront à Locronan : 1° le cantique breton en l'honneur de saint Ronan ; 2° la *Vie* de saint Ronan, en breton ; 3° une brochure en français : *Saint Ronan et la Troménie*, par l'abbé Alexan-

Archives diocésain Quimper et Léon



dre Thomas, chanoine honoraire, aumônier du Lycée de Quimper, officier d'Académie ; 4° une seconde brochure française : *La Grande Troménie en 1887*, par le même auteur. — Ces deux brochures sont également en vente, à la Librairie Salaun, à Quimper.

---

Quimperlé. — **Retraite de femmes**, *du 27 Mai au 3 Juin.* — 11 paroisses ; 33 retraitantes. — Querrien, 11 ; Clohars-Carnoët, 3 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 3 ; Bannalec, 3 ; Tréméven, 2 ; Quimperlé, 2 ; Douarnenez, 2 ; Moëlan, 2 ; Rédéné, 1 ; Kernével, 1 ; Langonnet (diocèse de Vannes), 1.

---

## Nos Missionnaires.

Lettre du P. Abgrall, de la Congrégation des Missions étrangères,
Missionnaire au Tonkin méridional

La quinzaine que je viens de passer a été bonne, très bonne : 1° la dernière des trois épines que j'avais dans le pied depuis si longtemps et qui n'était encore sortie qu'à moitié, vient d'être enfin arrachée complètement. Au village de Yen-Thài, où je luttais depuis trois ans, afin d'avoir un terrain pour m'établir, justice m'a enfin été accordée. Nulle part la lutte n'a été aussi acharnée. Le terrain importait peu aux païens, mais ils ne voulaient pour rien au monde que le christianisme s'établit chez eux ; d'où refus absolu de terrain et défense d'en vendre, sans parler des accusations calomnieuses et persécutions en vue de décourager les pauvres catéchumènes. L'un des chefs de nouveaux chrétiens est mort en prison, l'autre en exil, un autre a eu trois ans de prison, quatre autres six mois, plus des frais ruineux. Une autre fois, sept d'entre eux ont eu quatre mois de prison préventive, et ce n'est qu'après ce laps de temps qu'on a reconnu leur innocence, qui était cependant bien manifeste ; mais les mandarins, de connivence avec les païens, voulaient les décourager. Enfin, j'ai mon terrain et je vais y faire une petite maison de prière et ça marchera. Dieu soit loué !

2° Une de mes nouvelles chrétientés, datant de cinq ans, quoique assez nombreuse, ne pouvait prospérer faute de chefs sérieux, ce qui m'affligeait et m'aurait obligé à y maintenir indéfiniment un catéchiste. Je priais Dieu de toucher le cœur de quelques païens intelligents et un peu lettrés, pour pouvoir organiser solidement cette pauvre chrétienté. Enfin, ça y est. La semaine dernière, les deux familles les plus influentes du village ont demandé à se convertir avec six autres familles. Voilà la chrétienté affermie et son avenir assuré. Le bon Dieu est si bon pour moi en ce monde, que je crains quelquefois qu'il ne me reste rien pour l'autre.

J'ai bien eu un petit ennui, il y a quelques jours. Après deux ans de lutte, j'avais pu acquérir, pour une autre de mes chrétientés



nouvelles, un terrain assez important et toute difficulté semblait avoir disparu, les chrétiens ayant cultivé ce terrain sans contestation, quand, la moisson étant mûre, les païens, au nombre de trois cents, sont venus la piller en grande partie. Puis deux maisons, dont une me servait de pied-à-terre, ont été brûlées. J'ai été inquiet pendant quelque temps, mais je vois maintenant que l'affaire prend bonne tournure.

J'ai oublié de dire que, pour terminer l'affaire de Yen-Thài, il a fallu que le Résident de France et le Gouverneur annamite se portent sur les lieux. Le terrain ne vaut pas 30 francs, et pour ne pas le céder, les païens ont dépensé plus de 1,000 francs, tant était grand leur acharnement à empêcher le christianisme de s'implanter dans leur village. Enfin, le diable est terrassé, et il n'y a pas de merle, dans les vergers de Bretagne, à siffler aussi joyeusement que le pauvre petit missionnaire duTonkin.

Je remercie les bonnes religieuses et les bonnes âmes qui prient pour moi au pays breton ; c'est à leurs prières que j'attribue les faveurs que le bon Dieu me dispense si largement.

J.-F. ABGRALL,
*Missionnaire apostolique.*

---

Vannes. — **Un nouvel Evêque morbihannais.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Vannes, du 17 Juin :

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec une joie bien vive que le R. P. Buléon, de la Congrégation du Saint-Esprit, vient d'être nommé par le Souverain Pontife évêque titulaire de Chrysopolis et vicaire apostolique de la Sénégambie.

« Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer cette heureuse nouvelle. Né à Plumergat, à une petite distance de Sainte-Anne, où il a fait ses études, Mgr Buléon est *nôtre*, et son élévation est un honneur pour notre diocèse, qui a déjà donné bien des Pontifes à la sainte Eglise.

« Le nouvel évêque aura sa résidence à Dakar, ville bien connue depuis que les intérêts de cette terre africaine sont intimement mêlés à ceux de notre patrie.

« Son vicariat apostolique est deux fois grand comme la France, et il n'a, pour l'aider, que 46 missionnaires. Tous nos lecteurs voudront bien prier, avec nous, pour lui. Il a 36 ans. Avec la grâce de Dieu, sa haute et vive intelligence, son zèle d'apôtre lui assurent un épiscopat fécond.

« Qu'il vive longtemps, pour le bonheur des populations dont il va devenir le père ! Sainte Anne, qu'il aime tant et qu'il a fait connaître sur cette terre lointaine, le gardera, le bénira, le protégera.

« C'est le vœu que forme, pour l'élu du Pape et de la France (1), notre respectueuse affection. « M. N. »

(1) Sa nomination est la dernière qu'ait signée M. Félix Faure. (Note de la *Semaine* de Vannes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mgr Buléon n'est pas un inconnu pour le diocèse de Quimper où il accompagnait, il y a quelques semaines, le Supérieur général de sa Congrégation, Mgr Le Roy. On parlait déjà de son élévation à l'épiscopat, charge et honneur auxquels le désignaient ses précédents travaux en Afrique.

La nouvelle de sa promotion sera accueillie, chez nous, avec bonheur, particulièrement de ceux qui ont pu apprécier sa simplicité aimable et toute cordiale. En leur nom, comme au nôtre, nous adressons au nouvel évêque breton nos respectueuses félicitations, avec nos vœux les plus sincères pour un long et fructueux apostolat.

L. R.

---

**Congrégations des Filles du Saint-Esprit.** — Deux Dates, 8 Décembre et 21 Décembre 1898 : *Récits et Souvenirs*. — Sous ce titre, la librairie R. Prud'homme, à Saint-Brieuc, vient de publier un gracieux volume, orné de photogravures, qui sera accueilli avec empressement surtout dans le milieu si nombreux où vivent et se dévouent nos bonnes « Sœurs Blanches ». Il renferme des documents variés concernant la Congrégation et montrant les progrès accomplis par l'Œuvre, depuis la date de sa fondation en 1706, et reproduit dans tous ses détails le compte-rendu des deux fêtes qui ont eu lieu à la Maison principale, les 8 et 21 Décembre 1898, et dont nous avons parlé assez longuement à cette époque.

« La portée de ce volume qui paraîtra souvent dans nos écoles chrétiennes sur l'estrade de la distribution des prix, dit la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, se résume en ces quelques lignes :

« Des journées comme celles qu'il rappelle sont pour une Congrégation une grande grâce du bon Dieu. Elles avivent la foi, elles affermissent l'espérance, elles enflamment la charité et raniment la ferveur. Autour de la mère, gracieuse apparition de l'autorité divine au sein de la famille religieuse, elles groupent plus étroitement les volontés et les cœurs pour le plus grand profit de la sainte obéissance et du dévouement généreux. Elles donnent à la Congrégation tout entière le sentiment de sa vitalité et de sa fécondité. »

---

Guingamp. — **Pèlerinage à N.-D. de Bon-Secours.** — La fête traditionnelle de Notre-Dame de Bon-Secours se célèbre, cette année, le *Samedi, 1er Juillet*.

Comme les années dernières nous adressons un appel aux prêtres et aux fidèles de tous les diocèses bretons. Qu'ils viennent en foule apporter aux pieds de la vénérée Madone l'hommage de leur foi et de leur piété ! Plus que jamais la Bretagne a besoin de sa protection.

La fête sera présidée par M. le chanoine Chatton, doyen du Chapitre, vicaire général honoraire et ancien curé de Guingamp, délégué de Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Y. M. Le Goff, *Curé-archiprêtre*.



P. S. — Des affiches et des annonces feront bientôt connaître le programme de la fête, ainsi que les heures des trains et les prix des billets. Aucune modification importante ne sera apportée aux usages établis depuis plusieurs années.

---

Sainte-Anne-d'Auray. — Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray vont devenir particulièrement nombreux, nous croyons rendre service à nos lecteurs. en leur recommandant l'Hôtel du Lion d'or *(ancien Hôtel Névo)*, tenu par une de nos compatriotes, Mademoiselle Lotte.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — **Au Consistoire** secret tenu, comme on l'avait annoncé, le lundi 19 Juin, le Pape a créé 11 cardinaux, parmi lesquels Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse ; puis il a préconisé 4 archevêques et 9 évêques diocésains ou titulaires.

L'accord n'ayant pu se faire à temps entre le Gouvernement français et le Saint-Siège pour les candidats présentés, aucune préconisation n'a eu lieu pour la France, où le nombre de sièges à pourvoir — y compris Rouen et Toulouse — est actuellement de six.

Le Saint-Père était en très bonne santé.

Le Consistoire public a lieu, aujourd'hui, jeudi.

---

Paris. — Dimanche dernier, 18 Juin, une splendide manifestation, « qui fera date dans l'histoire du relèvement de la France, » a eu lieu dans la Basilique du Vœu national ; Son Em. le Cardinal Richard, entouré de ses Vicaires généraux, des délégations du clergé et de toutes les Congrégations, a renouvelé, au nom de Paris et de la France, la Consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

D'abord le R. P. Coubé, en termes d'une incomparable éloquence débordant de foi et de patriotisme, a montré le Sacré-Cœur salut de l'Eglise, salut de la France. L'auditoire était haletant et, n'eût été la sainteté du lieu, ses cris et ses applaudissements auraient répondu, sur l'heure, aux paroles de l'orateur s'écriant :

« Donc, hommes de France, au nom de nos pères qui en tressailleront dans leurs tombes ; au nom de la France d'en haut, de Geneviève, et de Clotilde, de Jeanne d'Arc et de Marguerite-Marie penchées du haut du ciel pour nous entendre ; au nom de la France du passé, de la France de l'avenir, que nous avons bien le droit d'engager dans un tel honneur ; en votre nom à tous, de toute mon âme et réunissant toutes vos âmes dans la mienne, je le jette ce cri, aux voûtes de cette église, comme je voudrais le jeter à tous les échos de la patrie : « Vive, vive à jamais le Christ qui aime les Francs ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Après la procession du Saint-Sacrement — où l'on voyait aux premiers rangs l'amiral de Cuverville, chef d'état-major général de la marine et le général de Charette avec le drapeau de Loigny, — le R. P. Lémius, du haut de la chaire, a fait redire à la foule les acclamations de foi aux articles du Symbole, comme au dernier pèlerinage d'hommes à Lourdes.

---

ROUEN. — **Mort de Son Em. le Cardinal Sourrieu.** — Épuisé par la maladie dont il souffrait depuis longtemps, Mgr Sourrieu, Archevêque de Rouen, est mort, vendredi 16 Juin, à minuit cinq minutes, « à l'heure exacte, dit M. l'abbé Pasquet, son secrétaire particulier, où depuis trois semaines il recevait chaque jour la sainte communion. » Jusqu'à la veille au soir, il avait conservé sa parfaite lucidité d'esprit et l'usage de la parole. Mais déjà on pressentait la fin : on lui avait administré, le matin même, l'extrême-onction, et jeudi matin, le Chapitre, en corps, s'était rendu à l'archevêché, où le prélat l'a béni une dernière fois ; quelques instants après, c'était le personnel du palais archiépiscopal qui, en larmes, venait lui faire ses adieux.

Mgr Sourrieu a succombé à une maladie de cœur dont il souffrait de longue date, et qui était aggravée par une tumeur. L'énergie avait seule pu dompter son mal ; mais le soir du Jeudi-Saint, jour où il officia pontificalement à la Cathédrale, il fut contraint de s'aliter. Son Eminence ne devait plus se relever.

Mgr Sourrieu était né à Aspet (Haute-Garonne), le 29 Février 1825. Ordonné prêtre à Toulouse, le 17 Octobre 1847, il se consacra plus particulièrement aux missions et à la prédication.

C'est au cours de ces fonctions apostoliques, le 20 Septembre 1882, qu'il fut nommé évêque de Chalons. Douze ans plus tard, le 15 Mars 1894, Monseigneur Sourrieu était nommé archevêque de Rouen, et créé cardinal-prêtre du titre Saint-Clément, le 19 Avril 1897. Il a donc occupé pendant cinq ans le siège de Rouen, où il a fait apprécier l'aménité de son caractère et son zèle particulier pour le développement et la prospérité des séminaires, en vue de la multiplication des vocations sacerdotales.

Les obsèques ont eu lieu, mercredi, présidées par S. E. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims.

---

MOULINS. — *La Semaine religieuse* de Moulins annonce que Mgr Dubourg a quitté, le 12 Juin, sa ville épiscopale, se rendant en Bretagne, auprès de sa vénérée mère, pour y prendre quelques jours de repos après la laborieuse période de ses visites pastorales. Ce séjour reposant sera, du reste, entrecoupé de plusieurs cérémonies, dont trois consécrations d'église.

---

LUÇON. — **La Cause des martyrs vendéens.** — Mgr l'Evêque de Luçon vient, dit la *Semaine religieuse*, de rappeler à ses prêtres le désir qu'il leur avait exprimé déjà de les voir rechercher avec soin « tous les titres de gloire de sa chère Eglise de Luçon », Sa Grandeur leur demande de vouloir bien lui adresser les renseignements qu'ils auront pu recueillir sur les habitants de leur paroisse qui ont subi la mort en haine de la foi, durant la Révolution de la fin du siècle dernier.

« L'accueil si favorable qui a été fait, en Cour de Rome, à la cause des Carmélites de Compiègne, ajoute le prélat, Nous autorise à croire que le même honneur pourrait être accordé un jour à nos héroïques martyrs vendéens. »



---

**Congrès Eucharistique.** — Le 12e Congrès Eucharistique international se tiendra à Lourdes, du lundi 7 au vendredi 11 Août prochain.

Mgr l'Evêque de Liège, Directeur de l'Œuvre, a reçu du Souverain Pontife, à ce sujet, un Bref d'approbation et d'encouragement que Sa Sainteté, par une délicate attention, a voulu dater du 11 Février, jour anniversaire de la première apparition de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous.

Par une autre Lettre, datée du 18 Mai, Léon XIII a désigné pour présider le Congrès, en son nom, S. E. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, « que plus d'un titre désigne à cet honneur. En effet, dit Sa Sainteté, d'un côté, votre nom reste glorieusement attaché au Congrès Eucharistique tenu à Jérusalem ; d'un autre côté, lorsque vous étiez évêque de Tarbes, vous avez, en un court espace de temps, donné de multiples témoignages de votre dévotion envers la Vierge de Lourdes. Appelez donc, en Notre nom, les faveurs du ciel sur le prochain Congrès. »

---

## BIBLIOGRAPHIE

**CORRESPONDANCE DE MONSEIGNEUR GAY** (1). — Nous ne pourrions mieux faire connaître cette correspondance qu'en reproduisant quelques courts extraits de la belle Préface de Mgr Baunard :

« On ne devait bien connaître Mgr Gay que par sa Correspondance. Qui donc a dit qu'écrire une lettre c'est livrer son portrait ?

« Ce portrait qu'on trouvera, dans ce recueil de près de quatre cents lettres, est assurément celui d'une des plus dignes figures ecclésiastiques qui soient apparues à notre âge : figure de prêtre, d'évêque, de théologien et de docteur, d'écrivain et d'orateur, de directeur d'âmes et d'ascète ; mais aussi figure d'ami, de fils, de frère, figure d'artiste et de poète ; figure d'homme de Dieu par-desssus tout le reste.

. . . . . .

« Sans doute, livres et lettres avaient été vécus par leur pieux auteur, avant que d'être écrits Mais combien plus d'abandon, de simplicité, de spontanéité, et conséquemment combien plus de poésie réelle et d'éloquence naturelle dans la lettre que dans le livre !

« Ce n'est pas, croyons-nous, surfaire le mérite de ces lettre que de leur attribuer une place entre celles de Fénelon et de saint François de Sales. Elles ont des unes l'élévation dans la lumière, elles ont des autres la grâce aimable et miséricordieuse. Le surnaturel y coule à pleins bords, comme un fleuve profond dont la source se perd dans des hauteurs célestes. »

(1) 2 vol. in-8°, 12 fr., à la Librairie Oudin, 10, rue de Mézières, à Paris et à Poitiers, et chez tous les libraires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

## BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

*Chamblet-Néris* (Néris), Évaux-les-Bains, *Moulins* (Bourbon-L'Archambault), La Bourboule, Le Mont-Dore, Royat, *Rocamadour* (Miers), *Saint-Eloy* (Châteauneuf-les-Bains), Vic-sur-Cère.

**Réduction de 50 o/o** pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant supplément.

## LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

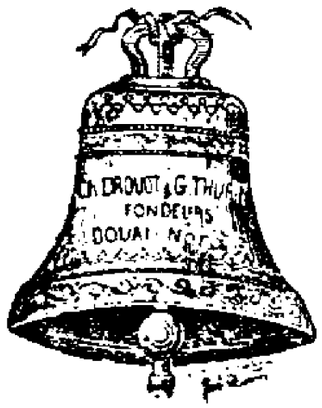
92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**Madame Veuve BOSCHET** a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER.*

*Mme Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la lingerie, draps, serviettes, etc.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.




## CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE

## CH. DROUOT & G. THURIN

**à DOUAI (Nord)**

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.





*60 ANNÉES de SUCCÈS*

ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

***CALME*** instantanément la ***SOIF*** et ***ASSAINIT l'EAU***

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Mlle E. NÉDÉLEC
Suc^r de Mlle LÉON
Fournisr du Gd Séminaire
Quimper
*6, Quai du Steir, 6.*

## Spécialité de Vêtements & Articles

**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**

*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc, à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D'ROFF**
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**MAGGI**
I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le Maggi pour corser.
5 c
Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

CONTRE LA **CONSTIPATION**
*et ses conséquences.*
**PURGATIFS, DÉPURATIFS**
*ANTISEPTIQUES*
EXIGER les VÉRITABLES
avec l'*Etiquette* ci-jointe en *4 couleurs*
et le NOM du DOCTEUR FRANCK
1'50 la 1/2 Boîte (56 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
C'EST LE REMÈDE LE PLUS ECONOMIQUE
*Notice dans chaque Boîte* — TOUTES PHARMACIES.
VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

**COMPAGNIE LIEBIG**
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
Cet extrait se conserve indéfiniment.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 30 Juin 1899. N° 26.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie [illegible], rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Office nouveau ; Tableau des Confirmations pendant la semaine ; Nécrologie ; Cast ; Kerfeunteun ; *Notice historique sur les Séminaires de Quimper et de Léon ;* Abbaye de N.-D. de Thymadeuc ; *Un Evêque assermenté* (suite) ; Pèlerinage à Rome.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Lutte contre la Franc-Maçonnerie ; Pèlerinage à Jérusalem.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 2 Juillet.* — 6e Dimanche après la Pentecôte. VISITATION DE LA T. S^te VIERGE. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires du Dimanche, et de s. Processus et s. Martinien, Martyrs.

Vêpres de la Visitation, avec mémoire du suivant.

*Au chœur, solennité de s. Pierre et s. Paul, Apôtres, avec mémoires de la Visitation et du Dimanche.*

*Lundi, 3.* — FÊTE DU T. PRÉCIEUX SANG DE N.-S. JÉSUS-CHRIST *(du 1er Dimanche de Juillet).* Double de 2e classe. Rouge.

*Mardi, 4.* — Office de l'Octave des SS. Apôtres ; semi-double. Rouge.

*Mercredi, 5.* — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double. Blanc.

*Jeudi, 6.* — Octave de s. Pierre et s. Paul, Apôtres. Double. Rouge.

*Vendredi, 7.* — S^te Pulchérie, Vierge. Double. Blanc.

*Samedi, 8.* — S^te Elisabeth de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

*Dimanche, 9.* — 7e Dimanche après la Pentecôte. S. Goulven, Evêque.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Telgruc | 1, 2, 3 et 4 Juillet. |
| Lampaul-Plouarzel | 5, 6 et 7 Juillet. |
| Guerlesquin | 8, 9 et 10 Juillet. |

Archives diocésain de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Juillet 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape:**

**L'APOSTOLAT DANS LES RELATIONS DE CHAQUE JOUR**

Tout Associé de notre sainte Ligue doit être apôtre : apôtre par la prière tout d'abord, puis par une coopération active et désintéressée aux diverses œuvres catholiques ; mais il est une autre sorte d'apostolat auquel nul bon chrétien ne doit rester étranger, l'*apostolat dans les relations de chaque jour*.

Chaque jour, nous nous trouvons en contact avec un nombre plus ou moins considérable de personnes, relations de famille, d'amitié, de voisinage, d'affaires, etc... Sur toutes ces personnes, nous pouvons exercer un apostolat discret, mais efficace ; à toutes ces personnes, il nous est possible, si nous voulons nous en donner la peine, de faire un peu de bien.

D'abord — et ceci est absolument indispensable — nous avons à leur procurer ce bien, négatif assurément, mais très appréciable, de ne pas leur causer de préjudice ou de scandale ; et cela peut être une sorte d'apostolat. On vous connait comme personnes pieuses, fréquentant l'église, adonnées aux bonnes œuvres ; on s'attend donc à trouver en vous des vertus supérieures à celles des chrétiens vulgaires. Si vous entremêlez à ces actes de piété des paroles brusques, médisantes, peu franches, des manières respirant la vanité, la susceptibilité et ces petites passions mesquines qui ternissent chacune de nos journées, on dira : « Comment donc peut-on joindre de pareils défauts à l'exercice de la dévotion ! » et l'on se scandalisera. Tâchons d'être sans reproche, pour ne pas donner aux hommes l'occasion de mal parler de la Religion.

Mais il faut faire plus que cela. Dans nos rapports de chaque jour, visons à faire du bien. Il ne sera pas toujours nécessaire, pour obtenir ce résultat, de distribuer autour de nous des conseils de piété ; quelquefois ce moyen produirait l'effet opposé. Le plus souvent, un mot jeté avec discrétion, avec bonne grâce, avec esprit même, si on le peut, mot de résignation, de charité, d'intérêt compatissant, fera plus et mieux qu'un petit sermon. Un service rendu à propos sera d'ordinaire encore plus efficace, surtout si le service est de ceux qui nous coûtent un peu.

Les deux instruments principaux de cet apostolat quotidien semblent être la charité et l'humilité, dont l'union mettra autour de notre front ce suave rayonnement de la *bonté* chrétienne, si douce, si attrayante, si bienfaisante, si apostolique.

Quand même nous n'aurions pas fait autre chose dans notre vie que de semer ainsi sur notre passage de bonnes paroles et de bonnes actions, nous n'aurions pas perdu notre temps ; nous aurions ressemblé à Notre-Seigneur, dont l'Evangile a dit : « Il passa en faisant le bien. »



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Office nouveau.** — On sait que la fête de saint Antoine-Marie Zaccaria, qui désormais est obligatoire pour toute l'Eglise, doit se célébrer, pour la première fois, *le 5 Juillet (mercredi) prochain*. MM. les ecclésiastiques qui n'ont pas l'office et la messe de cette fête, peuvent se les procurer chez M. Salaün et chez Mme Le Gall, libraires à Quimper.

## Tableau des Confirmations pendant la semaine.

| Juillet. | *Matin.* | *Soir.* |
|---|---|---|
| Dimanche, 2... | Ploujean..... | Plouézoc'h. |
| Lundi, 3..... | Plougasnou. St-Jean-du-Doigt. | Guimaëc. Locquirec. |
| Mardi, 4..... | Lanmeur. Plouégat-Guerrand. | Plouigneau. Plouégat-Moys. Le Ponthou. |
| Mercredi, 5 ... | Botsorhel..... | Guerlesquin. |
| Jeudi, 6..... | Scrignac. Bolazec ..... | Lannéanou. |
| Vendredi, 7... | Plougonven. Saint-Eutrope... | Pleyber-Christ. |
| Samedi, 8..... | Saint-Thégonnec..... | Guimiliau. Loc-Eguiner. |
| Dimanche, 9... | Plounéour-Ménez ..... | Comanna. Saint-Sauveur. |

M. le chanoine Peyron sera remplacé, à partir de cette semaine, par M. Corrigou, Vicaire capitulaire, qui accompagnera Mgr de Courmont dans la dernière partie de la tournée.

La première partie de la tournée de Confirmation (du 18 au 25 Juin) s'est accomplie, dans les conditions les plus satisfaisantes à tous les points de vue. Les premiers jours ont été, il est vrai, contrariés par quelques averses ; mais cette pluie était trop désirée pour qu'on s'en plaigne et, du reste, elle n'a point empêché — au contraire — nos populations de montrer leur esprit de foi, dont Mgr de Courmont a été grandement édifié : partout, sans se soucier de l'eau du ciel et de la boue des chemins, nos braves Bretons se jetaient à genoux pour saluer l'Evêque et recevoir sa bénédiction.

Les réceptions, dans les paroisses, ont été les mêmes, aussi solennelles, que pour l'Evêque diocésain : dans toutes, on peut le dire, les autorités municipales avec les conseillers de Fabrique sont venus offrir leurs hommages à celui qui venait, au nom de l'Eglise, apporter à leurs enfants les grâces et les bénédictions du Ciel ; partout grand concours de fidèles, cortèges nombreux de voitures et de cavaliers, églises admirablement parées, et multitude innombrable d'enfants à bénir..... Le pieux Evêque missionnaire, qui vient de passer au milieu des peuplades de l'Afrique tant d'années de laborieux apostolat, éprouvait une joie particulière à se voir entouré de ces manifestations, à la fois si spontanées et si respectueuses.

Archives diocésain de Quimper et Léon



Hâtons-nous de dire que, si les réceptions ont eu ce caractère de cordiale simplicité, le bon Evêque y a largement contribué par son amabilité partout et envers tous, par l'à-propos et la grâce de ses paroles, dont particulièrement le Calvaire de Landerneau, le Collège, la communauté des Ursulines et la paroisse de Saint-Pol-de-Léon conserveront le plus précieux souvenir.

C'est dans la seconde ville épiscopale du diocèse que s'est terminée la première partie de la tournée, dont nous ne donnons qu'un court aperçu. Saint-Pol a fait les choses comme on s'y attendait d'ailleurs. Le samedi, à son arrivée, l'Evêque trouvait une belle escorte de ces jeunes cavaliers de fière mine, qui manient si bien leurs magnifiques chevaux et que nous avons admirés, aux fêtes récentes de la Translation des Reliques ; Mgr de Courmont aussi les remarqua et, du seuil de la Cathédrale, les remercia et les bénit....

Le lendemain, après avoir confirmé à la paroisse et au Collège, l'Evêque assista à la grand'messe, chantée par son compagnon, le R. P. Franck, puis il fut conduit processionnellement au presbytère. Là, Sa Grandeur, visiblement impressionnée par ce beau spectacle et ayant, sans doute, présent à l'esprit le souvenir des chères missions où s'est dépensé son dévouement, adressa à la foule quelques paroles émues, félicitant les chrétiens de Saint-Pol de rester fidèles aux enseignements de leur glorieux Patron et de réaliser son dernier vœu, en restant inébranlables dans leur foi...

*(A suivre.)*

---

Nécrologie. — I. M. BERTHOU, *Recteur de Spézet*. — Nous avons le regret d'annoncer, cette semaine, la mort de plusieurs de nos confrères. C'est d'abord M. Berthou, Recteur de Spézet, décédé à l'âge de 62 ans.

M. Berthou (Pierre-Marie), né à Landerneau, le 12 Juin 1837, ordonné prêtre, le 21 Décembre 1861, fut vicaire à Spézet, puis (1864) à Saint-Martin de Brest. Nommé d'abord recteur de Mespaul (en 1875), il était, depuis 1879, à Spézet, où il avait débuté dans le ministère paroissial et où il laisse le souvenir d'un prêtre bon et affable. Souffrant depuis plusieurs années, M. Berthou a succombé à une attaque d'apoplexie, le 21 Juin.

II. M. KERLIDOU, *Recteur démissionnaire*. — Un jour plus tard, le 22 Juin, mourait, à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, M. Kerlidou, ancien Recteur de Loc-Maria-Berrien. — Né à Tréflez, en 1850, ordonné prêtre le 10 Août 1877, M. Kerlidou (Jean) fut successivement vicaire à Camaret, à Telgruc, à Quémenéven et à Milizac. Nommé, en Novembre 1897, Recteur de Loc-Maria-Berrien, il démissionna pour cause de santé, le 17 Mars 1899.

III. M. LE HER, *Recteur démissionnaire*. — M. Le Her, ancien Recteur de Tréogat, est également décédé, dans le courant de la semaine dernière. — Né à Plounévez-Lochrist, en 1851, prêtre



du 10 Août 1877, M. Le Her (Guillaume) exerça le saint ministère, comme vicaire, d'abord à Lennon, puis à Loquéffret et à La Roche-Maurice. Nommé Recteur de Tréogat, le 11 Novembre 1896, il dut démissionner, pour raison de santé, au mois de Mai dernier, et se retira dans sa famille.

IV. M. ROUILLY, *Curé de Dornecy (Nièvre)*. — Nous recommandons encore aux prières, spécialement à celles de ses amis et condisciples, M. Rouilly, décédé, le 1er Juin, à Dornecy (diocèse de Nevers), à l'âge de 54 ans.

M. Rouilly (Paul) était né à Brest. Jeune homme, il sentit les germes de la vocation ecclésiastique et, après des études secondaires un peu hâtées, il entra, en 1866, au Grand-Séminaire de Quimper, où il se signala par sa piété et sa soumission à la règle. Ordonné prêtre en 1870, il fut vicaire d'abord à Locmélard, puis à Quéménéven, où une extrême difficulté à parler le breton l'empêcha de faire tout le bien que désirait son zèle. C'est ce qui le décida à demander son incorporation au diocèse de Nevers, où il vient de mourir. R. I. P.

---

KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Grand Pardon, le dimanche, 2 Juillet.

Samedi, 1er. — 1res Vêpres, à 5 heures.

Dimanche. — Messes basses, à 6 heures, 7 heures et 8 heures.

A 10 heures, Messe solennelle. — A 3 heures, Vêpres suivies de la procession.

Le jour du Pardon et pendant l'Octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Chaque jour, pendant l'Octave, 1re messe à 6 heures, 2e messe à 7 heures et demie.

Des prêtres seront à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

---

CAST. — **La Mission.** — Ainsi que la *Semaine religieuse* avait bien voulu l'annoncer en demandant pour l'œuvre les prières des âmes pieuses, le 11 Juin, s'ouvrait, à Cast, une Mission de quinze jours. C'est la seconde fois que le bon recteur, M. Riou, au cours d'un ministère de vingt-quatre ans, procurait cette grâce de choix à ses paroissiens ; l'empressement que ceux-ci ont mis à en profiter a été pour le digne prêtre la plus douce récompense.

La Mission de 1884, dont le souvenir est encore vivant à Cast, avait été fort belle ; celle qui vient de se terminer, samedi dernier, a été, de l'avis de tous, plus admirable encore d'entrain, de foi et de piété. Aussi bien, rien n'avait été épargné pour en assurer le succès.

Elle était présidée, la première semaine, par M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas, la seconde, par M. Godec, curé-doyen d'Elliant, appréciés à si juste titre dans le diocèse, ayant comme collaborateurs des missionnaires dont le talent égale le

Archives diocésaines de Quimper et Léon



zèle. Tous se plaisent à rendre le plus édifiant témoignage de l'empressement, de l'assiduité et de l'attention recueillie de leurs auditeurs. Dès le premier jour, malgré les distances et les travaux de la saison, l'église était comble, à tous les exercices. On y remarquait, mêlés à la population de Cast, de nombreux fidèles venus des paroisses voisines, ce qui explique ce chiffre de 2,070 communiants, que l'on a comptés, à la fin de cette belle Mission.

Il est bien entendu que les petits enfants n'ont pas été oubliés. Conduits par leurs pieuses mères, ils étaient venus nombreux à une réunion spéciale organisée pour eux ; après une explication de « tableaux » à leur portée, tous se confessèrent et reçurent de leur bon recteur de pieuses médailles, comme souvenir de la Mission de 1899...

Daigne le divin Cœur de Jésus récompenser abondamment les prêtres qui ont évangélisé la paroisse de Cast avec le plus admirable dévouement, et accorder la persévérance aux âmes qu'ils ont eu la consolation de raffermir dans la voie du salut !

UN TÉMOIN.

---

**Notice historique sur les Séminaires de Quimper et de Léon**, par M. l'Abbé P. PEYRON, Chanoine, Chancelier-Archiviste de l'Evêché de Quimper, Vice-Président de la Société archéologique du Finistère. Un vol. in-12 de 216 p. — 2 fr. 50.

Nous nous faisons une joie d'annoncer ce nouvel ouvrage de notre cher et savant collaborateur, M. le Chanoine Peyron, à qui nous devons déjà tant de travaux intéressants sur l'histoire du diocèse (1). Le livre qui vient de paraître est divisé en trois parties. La première, après un exposé succinct de la manière dont se recrutait et se formait le clergé avant l'établissement des séminaires, contient l'histoire du Séminaire de Quimper, depuis sa fondation, en 1669, jusqu'à la Révolution, avec l'état du personnel au moment de l'expulsion, en 1791.

Dans la deuxième partie, l'auteur fait le même travail pour le

(1) Outre deux volumes de *Documents pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution*, M. Peyron a publié : *La Peste à Quimper en 1639 ; Notre-Dame de Bonne-Voyage, L'Eglise Saint-Mathieu de Quimper ; Procès pour faits de sorcellerie au XVII^e siècle ; Notice sur la Chapelle Ty-Mam-Doue ; Notre-Dame du Mur et la Confrérie de la Trinité à Morlaix ; Abrégé de la Vie de Marie-Amice Picart ; Recherches sur le Culte de saint Michel dans le diocèse de Quimper ; Deux Recteurs bretons méconnus ; Testaments et Fondations anciennes* (Etudes sur les mœurs et coutumes du temps passé) ; *Expulsion des Ursulines et des Hospitalières de Carhaix ; Eloge de la Bretagne et de saint Yves* (Document du XV^e siècle) ; *Fondation de l'Abbaye de Kerlot ; Penmarc'h et les barons du Pont ; La Martyre et sa foire ; L'incendie de l'Evêche de Quimper en 1595 ; Fin de l'Eglise constitutionnelle mort d'Andrein ; Alain Nédélec ou la Révolte de Fouesnant ; L'Abbaye de Daoulas.*

Ces opuscules, tirés à 100 exemplaires, sont en vente chez M. Salaün, libraire à Quimper.



Séminaire de Léon, depuis son établissement, en 1676, jusqu'à sa suppression en même temps que celle de l'Evêché.

Au Concordat, le département du Finistère ne formant plus qu'un seul diocèse n'eut qu'un Séminaire, qui se reconstitua en 1803, occupant successivement divers locaux, jusqu'à son établissement définitif dans la maison dite du Calvaire, cédée à l'Evêque en échange de l'ancien Séminaire, devenu hospice civil. Ces faits remplissent la troisième partie du livre, qui se termine par la liste des supérieurs et professeurs du Séminaire, depuis le Concordat ; puis la statistique des ordinations à la prêtrise, à partir de 1803, avec le nombre des prêtres fournis par chaque paroisse du diocèse, dans le cours du XIX^e siècle.

Ce rapide aperçu suffit pour montrer le vif intérêt de cet ouvrage, que tous nos confrères voudront certainement lire et posséder dans leur bibliothèque. Tous aussi s'uniront à nous pour exprimer le vœu que, l'histoire de notre Séminaire terminée, M. Peyron reprenne, dans les colonnes de la *Semaine religieuse*, la suite de ses articles, si appréciés, sur la « Restauration du Culte dans le diocèse de Quimper », et nous fasse connaître le grand Evêque que fut Mgr Dombideau de Crouseilhe, et qui attend encore son historien.

---

**Abbaye de N.-D. de Thymadeuc.** — Nous avons déjà annoncé la consécration de la nouvelle église de ce monastère, qui sera faite, le 6 Juillet prochain, par S. E. le Cardinal-Archevêque de Rennes, assisté de plusieurs autres évêques et prélats. Pour compléter ces premiers renseignements, on nous adresse la note suivante que nous nous empressons d'insérer :

La cérémonie commencera à 7 heures. Le soir, à 3 heures, seront chantées les Vêpres, suivies du sermon et de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

MM. les Ecclésiastiques, qui n'auraient pas reçu d'invitation personnelle, n'en seront pas moins accueillis avec bonheur. Ils sont toutefois priés de vouloir bien, à l'avance, informer de leur venue.

Les simples fidèles pénétreront dans la clôture, seulement pour les Vêpres. La visite du monastère leur sera permise, pendant l'Octave, de 8 heures à 10 heures 1/2 du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

Notre Saint-Père le Pape daigne accorder, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière à toutes les personnes qui visiteront l'église du monastère, le jour même de sa consécration et pendant toute l'Octave.

***

Ces faveurs spirituelles, les belles fêtes qui se préparent et qui fournissent une occasion unique de pénétrer dans ce monastère de la Trappe, dont la porte reste toujours close

Archives diocésain de Quimper et Léon



devant la foule, vont attirer à Thymadeuc un grand nombre de visiteurs. A tous nous conseillons de se procurer préalablement un petit volume, qui vient de paraître chez M. Prud'homme, libraire à Saint-Brieuc : *Notre-Dame de Thymadeuc* (1). Il raconte la fondation de l'abbaye, au milieu des landes de Bréhan-Loudéac, et montre les merveilles opérées par le travail des moines, dans ces régions jadis désertes ; en même temps, il fait connaître tous les détails de la vie des religieux, et donne la solution de ce problème, qu'on se pose souvent, dans le monde : « Qu'y a-t-il à la Trappe ? » — « Des saints », disent les uns ; « des fous », diront les autres ; « je ne sais trop », répondent plusieurs..... (2).

Après avoir parcouru ces pages, on comprendra mieux la vérité de cette parole inscrite sur les murailles :

S'il est dur de vivre ici,
Il est bien doux d'y mourir.

La règle est austère, mais non point inhumaine. « Pour entrer à la Trappe, il n'est pas absolument requis d'avoir tué père et mère, d'être résolu à des austérités effroyables qui égalent la grandeur des crimes passés, d'enlever chaque jour une pelletée de terre d'une fosse, où l'on ne descendra jamais trop tôt. » On se convaincra également que la profession de Trappiste n'exclut, chez un écrivain, ni le talent ni la verve ; car on trouve amplement l'un et l'autre dans le livre que nous venons de présenter à nos lecteurs.

---

BIBLIOGRAPHIE. — Un Évêque assermenté (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par le R. P. A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

L'année 1795 vit naître bien des espérances, chez ceux qui aspiraient à la liberté religieuse. Le 21 Février, la Convention décrétait la liberté des cultes ; le 30 Mai, elle rendait aux communes le libre usage des églises non aliénées et non occupées par le clergé constitutionnel, à la condition que les prêtres insermentés déclareraient, devant les municipalités locales, « qu'ils se soumettaient aux lois de la République. » Le 17 Juin, une circulaire rappelait ce principe « que la loi entendait assurer et favoriser de plus en plus la liberté des cultes ». Le prêtre qui avait gardé sur tout le clergé de France l'influence la plus grande et la mieux justifiée, le vénéré M. Emery, supérieur de la Société de Saint-Sulpice, était d'avis que tous les prêtres pouvaient en conscience signer la déclaration précitée ; il les engageait à le faire ; mais plusieurs ecclésiastiques de marque, en particulier l'abbé Maury, furent d'un avis différent ; toutefois, il y eut des signataires, mais

(1) In-12 de 188 p., illustré. Prix, 1,50 ; franco par la poste, 1,85.
(2) Préambule de l'ouvrage.



même en faisant au gouvernement de fait une concession qui devait leur coûter beaucoup, ils eurent soin d'affirmer un principe essentiel ; ils disaient : « La déclaration de soumission aux lois civiles ne concerne que les objets civils. Il n'en pourra résulter aucune nécessité de communiquer spirituellement ni d'avoir des temples communs avec les prêtres qui ont adopté la ci-devant Constitution civile du clergé, que je persiste à regarder comme séparés de ma communion. » Le premier à signer cette ferme et très orthodoxe *déclaration*, fut M. de Romilley, chanoine et archidiacre de Rennes ; soixante-dix autres prêtres fidèles signèrent après lui, et cette pièce fut agréée et apostillée par les administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine ; or, M. de Romilley n'avait pu prendre une si grave détermination sans avoir pris l'avis de son évêque légitime, et en effet, le R. P. Roussel a trouvé, à la bibliothèque nationale, une lettre où M. de Girac débute ainsi : « Vous me demandez mon avis sur la soumission aux lois qu'on exige des prêtres. Je pense, mon cher ami, qu'ils peuvent et qu'ils doivent la faire. » Ce langage ne fut pas compris de tous, ce conseil ne fut pas suivi, le chiffre de soixante-sept signataires est bien inférieur au nombre de prêtres fidèles que comptait alors le diocèse de Rennes ; néanmoins, ce résultat incomplet troubla Le Coz ; qu'allait devenir sa pauvre bande d'assermentés, dépourvus de considération et d'estime, en face de ces hommes vénérables reprenant enfin leurs fonctions ? Voici le bel argument qu'il leur sert, parce qu'ils ne veulent pas communiquer *in divinis* avec lui et avec les siens : « Vous affichez, dans tous les coins de rue, que nous sommes séparés de la communion de l'Eglise, et des femmes et des citoyens crédules, que vous égarez, semblent nous dire : « Je vous abhorre, parce que vous ne pensez pas comme moi. » Souvenez-vous donc que le poison de la piété, c'est la haine, et qu'eussiez-vous une foi assez forte pour transporter les montagnes, si vous n'avez la charité, si vous n'aimez vos frères, vous n'êtes rien ! »

Le R. P. Roussel ajoute ici très judicieusement : « Le pauvre évêque avait beau parler et écrire en faveur de la fusion des deux clergés, c'était tenter l'alliage de deux métaux inconciliables. Cette scission continuera jusqu'à la fin, elle se prolongera même au delà du Concordat de 1801. Aux yeux des prêtres constamment restés orthodoxes, aux yeux mêmes des populations, les anciens assermentés demeurèrent frappés d'une tare indélébile, et l'épithète flétrissante de *jureurs* devint inséparable de leurs noms. »

Pour la première fois, le 21 Août, Le Coz, écrivant à son ami Grégoire, approuve l'idée qu'a eue celui-ci de réunir un Concile national, c'est-à-dire un conciliabule des évêques et des prêtres schismatiques ; il revient sur un conseil qu'il lui a déjà donné : écrire lui-même au Pape, car Pie VI *semble* ignorer la situation de l'Eglise de France ; entre Sa Sainteté et les assermentés il n'y a qu'un simple malentendu. Comme intermédiaire près du Souverain Pontife, il lui indique Maury, sur lequel il porte ce très juste

Archives diocésaines de Quimper et Léon



jugement : « Cet homme, ou je me trompe, a beaucoup de vanité; l'idée de jouer un nouveau rôle, de devenir le pacificateur de la France, pourrait-elle ne point flatter cette vanité? De grâce, conférez de cela avec nos dignes frères, vos collaborateurs. » Mais le moment n'était pas favorable pour une tentative de rapprochement, la Convention avant de disparaître allait revenir sur les mesures pacificatrices des premiers mois de 1795. Ce fut cependant alors que les *évêques réunis* publièrent leur lettre de convocation pour le *synode national;* trente-cinq prélats intrus y adhérèrent ; pour la dernière fois les évêques de l'Eglise constitutionnelle y prirent comme titre le nom de leur département ; désormais, ils devaient se parer du nom de la ville où ils avaient usurpé leur siège ; Le Coz ne sera donc plus évêque d'Ille-et-Vilaine ; sa juridiction, au lieu de flotter sur deux rivières, prétendra s'exercer sur la ville et le diocèse de Rennes.

Le 18 Février 1796, il écrit à Grégoire une lettre découragée ; il conseille de retarder le Concile jusqu'à l'époque de la paix générale. Deux jours après, nouvelle lettre, toujours à l'évêque de Blois, pour lui signaler l'imminence d'un nouvel orage ; il craignait « quelque désertion de la cause sainte ». Cela veut dire tout simplement qu'il s'attend à de nouvelles rétractations de prêtres assermentés. Puis il raconte les récentes vengeances exercées par les Chouans, entre autres le meurtre du *vénérable* curé de Rimou, dont les cheveux blancs n'avaient pas trouvé grâce devant ces bourreaux. Ce *vénérable* échantillon des martyrs constitutionnels était un fougueux dénonciateur des prêtres et des catholiques fidèles, c'est-à-dire un pourvoyeur de la guillotine.

Le 5 Juillet 1796, Pie VI adressait un *Bref à tous les fidèles catholiques de France.* Il rappelait la doctrine de l'Eglise sur la soumission due aux puissances établies, et l'obligation pour tous d'obéir avec promptitude et empressement à ceux qui leur commandaient, sans ajouter aucunement foi à ceux qui répandaient une doctrine contraire, comme émanée du Siège apostolique.

C'était une réponse directe aux bruits répandus par les évêques émigrés en Angleterre, et d'après lesquels le Pape interdisait toute soumission au gouvernement républicain. M. Thiberge, autrefois grand vicaire de Mgr de Saint-Luc, avait formulé cette idée dans un Mémoire qui circula par tout le diocèse de Quimper, et passa de chez nous dans le reste de la Bretagne ; M. Thiberge, qui était resté courageusement au pays pendant la tourmente, était dans le vrai en attribuant ses sentiments aux évêques de l'émigration ; ils étaient ceux de l'immense majorité du clergé français, et le fruit très naturel du gallicanisme,

Cependant, pour le pauvre Le Coz, l'année 1796 touche à sa fin ; elle se termine bien tristement : ses plus fidèles l'abandonnent ; le vieux curé de Louvigné, Charles Gobil, meurt « en rétractant solennellement tous les actes schismatiques par lesquels il avait adhéré à l'évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine ». L'évêque est navré ; et les peines morales ne sont pas tout : son cousin Daniélou



lui a fait parvenir quinze cents livres en assignats ; en numéraire, cette somme valait de quarante-cinq à soixante livres ; il ne lui reste plus que huit livres, et cependant, il aurait eu alors grand besoin d'argent pour lui et pour les siens ; il écrit à Grégoire : « Le froid devient ici très âpre, la misère y est aussi extrême. Les pauvres prêtres manquent de bois et même de pain. Qu'est devenu ce décret qui ordonnait de leur payer au moins un quart de leur pension en numéraire ? Législateurs inhumains, que ne portez-vous franchement l'arrêt de mort ? Adieu ! Puissiez-vous être plus heureux que nous le sommes ! »

Hélas, pauvre prélat ! les législateurs inhumains sont les libérateurs que tu appelais jadis ; jouis donc de la liberté, de l'égalité et de la fraternité qu'ils procurent à toi et à tant d'autres, et faisleur des prosopopées. *(A suivre.)*

---

**Pèlerinage à Rome.** — Nous avons annoncé, dans notre numéro du 9 Juin, le Pèlerinage de la « France du Travail » à Rome, *du 10 au 19 Octobre.* Une note de la Direction nous apprend que cette date est changée. Sur les nombreuses réclamations qui ont été faites pour que le Pèlerinage ait lieu pendant les vacances, la Compagnie P.-L.-M. a bien voulu se rendre gracieusement aux désirs exprimés. Le départ du train de Paris (bleu), qui doit réunir les pèlerins de la région de l'Ouest, est fixé au 20 Septembre (retour le 29).

Les conditions de prix, de voyage et de logements à Rome restent les mêmes. — Le correspondant pour notre diocèse est M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper. C'est à lui qu'on doit s'adresser pour les inscriptions et le paiement du prix des places.

---

Sainte-Anne-d'Auray. — Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray vont devenir particulièrement nombreux, nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur recommandant **l'Hôtel du Lion d'or** *(ancien Hôtel Névo),* tenu par une de nos compatriotes, Mademoiselle Lotte.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Consistoire public solennel du 22 Juin a été tenu, pour la première fois, dans la salle de la *Loggia* dite des Béatifications, au-dessus du portique de Saint-Pierre, choisie à cause de ses vastes proportions. Il y avait, en effet, plus de 2,000 assistants, parmi lesquels les membres du corps diplomatique et les évêques de l'Amérique latine, réunis, en ce moment, à Rome.

Le Pape est entré et sorti sur la *sedia,* portant la tiare, salué par des acclamations prolongées. On a remarqué l'expression de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



joie qui s'est répandue sur ses traits, en bénissant, à diverses reprises, un groupe qui criait : « Vive le Pape-Roi ! »

Léon XIII a célébré, sans apparence de fatigue, toute la cérémonie, malgré sa longueur, et sa voix était forte et claire en donnant la dernière bénédiction. Rentré dans ses appartements, il a encore reçu les nouveaux cardinaux.

A ce même consistoire, a été présentée la demande de béatification du Vénérable Frère Gabriel de l'Addolorata, religieux Passionniste, mort à l'âge de 23 ou 24 ans. Jeune homme d'abord léger et mondain, il se convertit, fut un novice fervent et devint, en trois ou quatre ans, un saint au tombeau duquel les miracles se multiplient, depuis 20 ans environ qu'il est mort.....

Dimanche dernier, le Saint-Père a encore admis plusieurs personnes à sa messe, preuve qu'il est en bonne santé.

---

**Lutte contre la Franc-Maçonnerie.** — Mgr Baptifolier, Evêque de Mende, à la suite d'une conférence tenue dans sa ville épiscopale, le 4 Juin, par des francs-maçons étrangers, qui ont parlé en termes abominables de Dieu et de son Eglise, et en raison de la campagne maçonnique qui a suivi et se continue dans tout le diocèse, envoie à son clergé un mandement spécial.

Le prélat exhorte ses prêtres à préserver leurs fidèles des dangers des Sociétés secrètes, en les leur faisant connaître d'après les enseignements pontificaux et en leur indiquant les peines dont l'Eglise frappe leurs adeptes.

Tous les membres du clergé ont reçu, à la suite de ce mandement, une brochure où sont consignés, sous forme de catéchisme, les faits et gestes de la secte.

***

Pendant de longues années, les catholiques ont seuls dénoncé le péril. Beaucoup de gens souriaient alors de nos critiques. Aujourd'hui, on rend justice à notre perspicacité. Le mois dernier, la *Revue des Deux-Mondes* publiait une étude approfondie sur la secte. Pendant ce temps-là, un académicien, étranger à la plupart de nos doctrines, M. Jules Lemaître, indigné des prérogatives dont jouit la Franc-Maçonnerie, dirigeait contre le « Temple » une attaque pleine d'entrain. Bientôt, non content de flétrir, dans ses articles très documentés, la « Société » secrète qui s'est assigné pour but la déchristianisation de la France, M. Jules Lemaître prenait l'initiative d'un vaste pétitionnement contre la Franc-Maçonnerie.

Voici le texte de la pétition adressée à Messieurs les Membres de la Chambre des Députés :

« Les soussignés,

« Considérant que les sociétés secrètes sont interdites par la loi ;

« Que l'association dite Franc-Maçonnerie est en fait, par ses statuts, et de son propre aveu, une société secrète ;

« Que ce caractère secret, délictueux en lui-même, emprunte



une gravité particulière à ce fait que la Franc-Maçonnerie affecte de donner des ordres au gouvernement, d'imposer aux législateurs le vote de projets de loi élaborés par elle, et que son dessein paraît être l'accaparement des pouvoirs publics ;

« Qu'elle entretient avec les Franc-Maçonneries étrangères des relations occultes, et, à ce seul titre, suspectes ;

« Que la loi doit être égale pour tous ;

« Que la conscience publique ne saurait admettre qu'une Société politique et secrète bénéficie d'un régime de tolérance, alors que la loi est appliquée à des associations qui agissent à ciel ouvert ;

« Prient respectueusement Messieurs les Députés d'enjoindre à M. le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, de sanctionner le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, en appliquant aux membres de la société secrète, dite Franc-Maçonnerie, l'article 13 du décret-loi des 28 Juillet et 2 Août 1848, maintenu par la loi du 30 Juin 1881. »

Nous ne saurions trop engager nos amis à faire circuler cette pétition. On peut demander des feuilles au Secrétaire du Comité, M. Leret, 21, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris. C'est à lui également qu'on doit adresser les listes de signatures *légalisées*.

***

A ce propos, il est bon de rappeler que le Souverain Pontife engage les catholiques à joindre aux autres moyens de lutte, qu'il approuve, l'arme de la prière. Par rescrit du 11 Août 1898, il a accordé 100 jours d'indulgences (applicables aux âmes du Purgatoire) à ceux qui récitent la prière suivante pour la conversion des francs-maçons :

Seigneur Jésus-Christ, qui vous plaisez à faire éclater votre toute-puissance, principalement en pardonnant aux pécheurs ; Vous qui avez dit : « Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, » nous implorons la clémence de votre Cœur Sacré pour des âmes créées à l'image de Dieu qui ont été misérablement trompées par les séductions perfides de la Franc-Maçonnerie et se précipitent dans la voie de leur perte éternelle. Ne permettez pas, nous vous en conjurons, que l'Eglise, votre sainte épouse, soit opprimée par eux plus longtemps ; mais apaisé par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, et par les prières des justes, daignez vous souvenir de votre miséricorde infinie. Oubliez leur perversité et faites que, revenant à vous, ils consolent l'Eglise par une éclatante pénitence et obtiennent la gloire éternelle. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

---

**Pèlerinage d'Hommage Solennel à Jésus Rédempteur.** — XIXe Pèlerinage de pénitence a Jérusalem. — *Départ de Marseille, le vendredi 18 Août ; retour à Marseille, le vendredi 29 Septembre.* — Ce pèlerinage des vacances offrira aux professeurs, aux étudiants, aux familles catholiques le grand bien que procure au point de vue de la sanctification et de l'étude la visite des Lieux Saints.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Il a pour but d'aller accomplir à Jérusalem l'acte de l'hommage solennel de la fin du siècle à Jésus Rédempteur et de fêter le huitième centenaire de la prise de Jérusalem par les Croisés.

Ce pèlerinage, comme les précédents, fera la traversée sur la nef de *Notre-Dame-de-Salut*, et sera dirigé par les Pères de l'Assomption.

Il visitera Rome, Jérusalem et la Terre Sainte, Constantinople et Athènes.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR (*tous frais compris*). — 1re classe, 650 fr. ; 2e classe, 480 fr. ; 3e classe, 415 fr. A ces sommes, il faut ajouter pour frais accessoires pendant tout le voyage : 275 fr. en 1re classe ; 250 fr. en 2e classe, et 230 fr. en 3e classe.

Demander le programme détaillé et s'inscrire 8, rue François Ier, Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

**Librairie de Victor RETAUX, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.**

**Monseigneur Henri VERJUS**, évêque titulaire de Limyre, de la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur, premier apôtre de la Nouvelle-Guinée, **Sa vie**, par le R. P. Jean VAUDON, de la même Société. — Un beau volume in-8° cavalier, illustré d'un portrait et de deux cartes en couleur. Prix : 6 francs.

Ce nouveau livre, a dit Mgr l'archevêque de Bourges, est à tous égards digne de ses aînés. Il est de ceux qui émeuvent et captivent.

Aussi cette œuvre est-elle autre chose qu'un éloge compassé et monotone de la vie du saint Missionnaire.

C'est cette vie, rendue présente et agissante par une sorte d'évocation ; cette vie, surprise dans des notes et des correspondances qui nous livrent, jour par jour, ce qui en fit le secret ; ses pensées, ses sentiments, ses joies, ses aspirations, ses espoirs, ses enthousiasmes, ses élans de piété, et aussi — car les natures d'élite n'ont point le privilège d'y échapper — ses peines d'esprit et de cœur, ses craintes, ses luttes, ses abattements, ses souffrances ; cette vie, enfin, replacée par une merveilleuse reconstitution de scènes, naïves ou touchantes, gracieuses ou austères, familières ou poignantes, sur les théâtres divers où elle s'est formée, développée, dévouée et finalement sacrifiée.

Plus d'un lecteur ajoutera que vous avez fait aussi œuvre de savant et vous saura gré de la très inédite et large contribution que votre livre apporte à l'étude d'une vaste contrée, à peine mentionnée jusqu'ici sur les cartes du monde.

## CHEMIN DE FER D'ORLEANS

*A partir du* 1er Juillet prochain, *la Cie d'Orléans doit réaliser les améliorations suivantes dans la marche des trains qui desservent notre région :*

**LIGNE DE NANTES A LANDERNEAU.** — Le train express qui a circulé l'été dernier entre Nantes et Quimper sera rétabli ; en outre, il est prolongé jusqu'à Landerneau. Il partira de Nantes à 6 h. 1 matin après l'arrivée du train venant de Paris (gare d'Orléans), arrivera à Vannes à 8 h. 51, à Lorient à 10 h. 3 matin, à Quimper à 11 h. 33 et à Landerneau à 2 h. 7 soir.

Un nouveau train sera créé entre Landerneau et Quimper. Il partira de Landerneau à 6 h. 50 matin après l'arrivée des trains de l'Ouest venant de Brest et de Morlaix et arrivera à Quimper à 9 h. 7 matin.



Un nouveau train partira de Questembert à 3 h. 55 du soir après l'arrivée du train venant de Ploërmel et arrivera à Vannes à 4 h. 42 soir.

**LIGNE D'AURAY A QUIBERON.** — Les deux trains légers créés l'année dernière pendant l'été entre Auray et Quiberon seront rétablis ; le premier partant d'Auray à 7 h. 45 matin arrivera à Quiberon à 8 h. 26 matin ; le deuxième partant de Quiberon à 9 h. du matin correspondra à Auray avec les trains se dirigeant sur Nantes et Landerneau.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Madame Veuve **BOSCHET** a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue **Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER.***

*Mme Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne **la lingerie, draps, serviettes**, etc.

**TRAVAIL** religieux à établir chez soi, facile, agréable, pouvant rapporter de 3 à 4 fr. par jour selon aptitude. — Ecrire M. Poisson, 3, rue Cadet, Paris.

**Mlle E. NÉDÉLEC**
Sœur de Mlle LÉON
Fournisse du Gd Séminaire
Quimper
*6, Quai du Steir, 6.*

**Spécialité de Vêtements & Articles**
**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

Ancienne Maison PIRIOU
*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

**TRIPLE-SEC** COINTREAU d'Angers.
*EXIGER le Flacon carré.*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon



60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS Seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la choléri

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS



CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE

CH. DROUOT & G. THURIN

à DOUAI (Nord)

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Qui nettoie la Tête

Enlève les Pellicules

Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Metcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

MAGGI

I. Tubes de Bouillon.

II. Potages à la minute.

III. Le Maggi pour corser.

5 c

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 7 Juillet 1899. N° 27.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 8.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'Eglise invincible.

*II. Chronique du diocèse :* Tableau des Confirmations pendant la semaine ; Nominations dans le clergé ; Leuhan ; Brest ; *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique ;* Union régionaliste bretonne.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Autun ; Saint-Brieuc ; Congrès eucharistique ; Justice-Egalité ; Etats-Unis ; Avis au clergé.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 9 Juillet.* — 7e Dimanche après la Pentecôte. S. Goulven, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vêpres de s. Goulven, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 10.* — Les Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Mardi, 11.* — S. Thurien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 12.* — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

*Jeudi, 13.* — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 14.* — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Samedi, 15.* — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Dimanche, 16.* — 8e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame du Mont-Carmel.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Guerlesquin | 8, 9 et 10 Juillet. |
| Saint-Sauveur (Sizun) | 11, 12 et 13 Juillet. |
| Plogoff | 14, 15, 16 et 17 Juillet. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## L'ÉGLISE INVINCIBLE

Au lendemain de la solennité des saints Apôtres Pierre et Paul, ces deux colonnes de l'Eglise, il nous plaît de reproduire les lignes suivantes. Ecrites en 1797, elles ont bientôt un siècle de date ; elles n'en semblent pas moins écrites pour notre époque. Il y a, en effet, bien des analogies entre l'état d'alors et l'état d'aujourd'hui, et les leçons que donne Joseph de Maistre sont bonnes à donner encore. L'Eglise est aux prises aujourd'hui, comme alors, avec l'esprit de révolution et d'impiété ; il s'appelait alors le philosophisme, il se nomme aujourd'hui l'athéisme et la libre-pensée ; au fond, c'est toujours l'esprit de Satan.

Qui donc l'emportera, de Dieu ou de Satan ? Le passé nous répond de l'avenir. Ecoutons Joseph de Maistre :

« La génération présente est témoin de l'un des plus grands spectacles qui jamais aient occupé l'œil humain : c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme. La lice est ouverte, les deux ennemis sont aux prises, et l'univers regarde.....

« Pour l'homme prévenu, et dont le cœur a convaincu la tête, les événements ne prouvent rien ; le parti étant pris irrévocablement en oui ou en non, l'observation et le raisonnement sont également inutiles.

« Mais vous tous, hommes de bonne foi, qui niez ou qui doutez, peut-être que cette grande époque du christianisme fixera vos irrésolutions. Depuis dix-huit siècles, il règne sur une grande partie du monde, et particulièrement sur la portion la plus éclairée du globe. Cette religion ne s'arrête pas même à cette époque antique ; arrivée à son fondateur, elle se noue à un autre ordre de choses, à une religion typique qui l'a précédée. L'une ne peut être vraie sans que l'autre le soit ; l'une se vante de promettre ce que l'autre se vante de tenir ; en sorte que celle-ci, par un enchaînement qui est un fait visible, remonte à l'origine du monde.

« Elle naquit, le jour que naquirent les jours.

« Il n'y a pas d'exemple d'une telle durée ; et, à s'en tenir même au christianisme, aucune institution, dans l'univers, ne peut lui être opposée. Qu'on nous montre une autre religion fondée sur des faits miraculeux et révélant les dogmes incompréhensibles, crue pendant dix-huit siècles par une grande partie du genre humain, et défendue d'âge en âge par les premiers hommes du temps, depuis Origène jusqu'à Pascal, malgré les derniers efforts d'une secte ennemie qui n'a cessé de rugir, depuis Celse jusqu'à Condorcet.

« Chose admirable ! lorsqu'on réfléchit sur cette grande



institution, l'hypothèse la plus naturelle, celle que toutes les vraisemblances environnent, c'est celle d'un établissement divin ; si l'œuvre est humaine, il n'y a plus moyen d'en expliquer le succès : en excluant le prodige, on le ramène.

« Le christianisme a été prêché par des ignorants et cru par des savants, c'est en quoi il ne ressemble à rien de connu.

« De plus, il s'est tiré de toutes les épreuves. On dit que la persécution est un vent qui nourrit et propage la flamme du fanatisme : soit ! Dioclétien favorisa le christianisme ; mais dans cette supposition, Constantin devait l'étouffer, et c'est ce qui n'est pas arrivé. Il a résisté à tout, à la paix, à la guerre, aux échafauds, aux triomphes, aux poignards, aux délices, à l'orgueil, à l'humiliation, à la pauvreté, à l'opulence, à la nuit du Moyen-Age et au grand jour des siècles de Léon X et de Louis XIV.

« Un empereur tout-puissant, et maître de la plus grande partie du monde connu, épuisa jadis contre lui toutes les ressources de son génie ; il n'oublia rien pour relever les dogmes anciens, cachant la rage qui l'animait sous le masque d'une tolérance purement extérieure, il employa contre le culte ennemi les armes auxquelles nul ouvrage humain n'a résisté ; il le livra au ridicule ; il appauvrit le sacerdoce pour le faire mépriser ; il le priva de tous les appuis que l'homme peut donner à ses œuvres : diffamations, cabales, injustice, oppression, ridicule, force et adresse, tout fut inutile ; le *Galiléen* l'emporta sur Julien le *philosophe*.

« Aujourd'hui, enfin, l'expérience se répète avec des circonstances encore plus favorables : rien n'y manque de tout ce qui peut la rendre décisive. Soyez donc bien attentifs, vous tous que l'histoire n'a point assez instruits.

« Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare ; eh bien ! il n'y a plus de sceptre dans la grande arène ; il est brisé, et les morceaux sont jetés dans la boue.

« Vous ne saviez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce riche et puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait : je ne crois pas trop qu'il y ait une puissance de faire croire ; mais passons. Il n'y a plus de prêtres, on les a chassés, égorgés, avilis ; on les a dépouillés, et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux bûchers, aux poignards, aux fusillades, aux noyades, à la déportation, reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient jadis.

« Vous craigniez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination : il n'y a plus rien de tout cela ; il n'y a plus de coutume ; il n'y a plus de maître : l'esprit de chaque homme est à lui. La philosophie ayant rongé le ciment qui unissait les hommes, il n'y a plus d'agrégations morales.

« L'autorité civile, favorisant de toutes ses forces le renversement du système ancien, donne aux ennemis du chris-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



tianisme tout l'appui qu'elle lui accordait jadis : l'esprit humain prend toutes les formes imaginables pour combattre l'ancienne religion nationale. Ces efforts sont applaudis et payés, et les efforts contraires sont des crimes.....

« Le philosophisme n'a donc plus de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur ; on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ;* mais enfin il aura vaincu : il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée.

« Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible, plus pur et plus vigoureux ; si Hercule, fort de sa seule force, soulève le *fils de la terre*, et l'étouffe dans ses bras, — *patuit deus*, « il s'est montré divin ». — Français ! faites place au Roi des rois ; relevez son drapeau vainqueur, et que son Evangile, voyageant encore d'un pôle à l'autre, porte de toutes parts la devise triomphale : *Le Christ commande, il règne, il est vainqueur.*

« Joseph de Maistre. »

(*Considérations sur la France*, ch. v.)

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Tableau des Confirmations pendant la semaine.

| Juillet. | *Matin.* | *Soir.* |
|---|---|---|
| Dimanche, 9..... | Plounéour-Ménez..... | Comanna. Saint-Sauveur. |
| Lundi, 10..... | Sizun. Saint-Cadou..... | Loc-Mélard. |
| Mardi, 11..... | Landivisiau..... | Ursulines de Carhaix. |

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Bodilis, recteur de Lopérec, recteur de Spézet ;

M. Cariou, aumônier des Frères, à Landerneau, recteur de Lopérec ;

M. Henry, vicaire à Saint-Corentin, à Quimper, aumônier des Frères, à Landerneau.

Leuhan. — **Pardon de Notre-Dame de Lourdes,** *le 3e Dimanche de Juillet.*

*Samedi, 15.* — Le matin, messes à *5 h., 6 h., 8 h.* et *9 h.* — Le soir, à *7 h. 1/2*, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle. — Vêpres.

*A 9 heures*, procession aux flambeaux ; sermon, à la croix du champ, par M. Hunault, recteur de Coray. Prières du soir ; Bénédiction du Très Saint-Sacrement.



Des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles, toute la journée et toute la nuit.

*Dimanche, 16 Juillet.* — Messes basses à *2 h., 5 h., 7 h.* et *8 h.* — *A 10 heures,* grand'messe, célébrée par M. Thomas, chanoine honoraire, aumônier du Lycée de Quimper ; sermon par M. Caradec, curé-doyen de Scaër.

L'après-midi, à *2 h. 1/2*, chapelet pour les malades ; — à *3 h.*, Vêpres solennelles ; Procession ; Bénédiction du Très Saint-Sacrement. — Confessions.

*Lundi, 17.* — Messes basses, à *5 h., 6 h.* et *9 h.* ; Bénédiction du Saint-Sacrement ; bénédiction des croix, chapelets, médailles, scapulaires ; réception dans les Confréries.

N. B. — Ces trois jours, les fidèles qui visitent la chapelle de N.-D. de Lourdes et y prient aux intentions du Souverain Pontife, moyennant qu'ils réunissent les conditions ordinaires de la confession et de la communion (qui peut être faite ailleurs qu'à Leuhan), peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

Le maître-autel est privilégié.

Brest. — **Belle vie et mort édifiante.** — M. le docteur Allanic, médecin en chef de la marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, vient de mourir à Brest, où il laisse d'unanimes regrets. Pour l'édification de nos lecteurs, nous reproduisons les lignes suivantes que lui consacre l'*Écho paroissial :*

« Le docteur Allanic fut, dans la plus large acception du mot, un homme de bien. Il s'oubliait facilement lui-même pour se donner aux autres, surtout quand il s'agissait des humbles et des pauvres. Médecin distingué, ayant une nombreuse clientèle dans la société, il aurait pu, sans manquer à la charité, répondre moins souvent à l'appel des miséreux. Mais son cœur ne sut jamais résister au cri de la souffrance, quand il partait d'une humble mansarde où tout manquait.

« L'hiver dernier, il s'en allait, un matin, visiter un pauvre de la rue Kéravel. Le froid était excessif et le docteur paraissait en souffrir. Un de ses amis, le rencontrant, lui adressa bien doucement une parole de reproche. Il se contenta de répondre avec un bon sourire : « Ne me plaignez pas, je grossis mes gains. »

« Oui, il grossissait ses gains devant Dieu, en multipliant ses bonnes œuvres, et comme il connaissait la parole du Sauveur, « Ce que vous ferez aux plus petits de mes frères, c'est à moi que « vous le ferez, » il aimait à donner ses soins aux pauvres.

« Les pauvres le pleureront. J'en ai aperçu plusieurs, ce matin, dans le nombreux cortège qui suivait la dépouille mortelle du docteur. Une vieille femme m'a plus particulièrement frappé. Vêtue d'habits bien usés, elle égrenait pieusement son chapelet, sans paraître rien entendre des conversations qui se tenaient autour d'elle. Pauvre vieille ! Le docteur Allanic a, pendant de longs mois, soigné sa fille. Quand elle s'attristait de n'avoir rien à lui donner, il la reprenait en lui disant : « Bonne grand'-mère, vous me don- « nez vos prières. Je trouve que c'est beaucoup. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Les pauvres, en le pleurant, continueront à prier pour lui. Ils n'oublieront pas non plus celle qu'ils ont vue si souvent auprès d'eux, toujours douce et bonne, toujours généreuse, s'oubliant, elle aussi, pour ne penser qu'aux souffrances de ses chers malades. Elle a besoin d'être soutenue dans la cruelle épreuve qui s'est soudainement abattue sur elle. Les pauvres, par leurs prières, l'aideront à porter sa croix et à redire, au milieu de ses déchirements intérieurs, la parole du Sauveur : « Que votre volonté soit faite! »

« Cette parole de soumission chrétienne, elle l'a entendue répéter bien des fois à son mari, pendant sa longue et douloureuse agonie. Il trouvait dans sa foi le courage de la dire, même au moment où le prêtre lui administrait les derniers sacrements. Quitter la vie si brusquement, en laissant après lui une femme aimée et un vieillard de quatre-vingt-quinze ans, qui allait être privé de ses soins si assidus, c'était un pénible sacrifice. Il l'a fait néanmoins, en confiant à Dieu ces deux êtres si chers à son cœur et en le priant de les lui rendre au Ciel. « A. »

M. le docteur Allanic était né à Saint-Pol-de-Léon, le 12 Septembre 1834.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique**, par Fr. Albert Le Grand, de Morlaix, Religieux, Prêtre, de l'Ordre des Frères Prédicateurs, Profès du Couvent de Rennes.

Dans toute la Bretagne, il n'est pas un seul libraire catholique qui n'ait eu à répondre par des refus aux demandes réitérées adressées, non seulement par les Bretons eux-mêmes, mais par de nombreux étrangers. Depuis trente ans bientôt, ils étaient fort rares en librairie, les exemplaires du livre d'Albert Le Grand avec « les notes et observations historiques et critiques par M. Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, avocat et docteur en droit, revues par M. Graveran, chanoine honoraire, curé de Brest ». Et cependant l'admiration pour le chef-d'œuvre du bon dominicain de Morlaix va progressant toujours, comme aussi la dévotion pour les Saints du pays se montre bien plus vive et plus universelle.

Aussi, n'est-ce pas d'aujourd'hui que M. J. Salaün, libraire à Quimper, a eu la pensée d'entreprendre une réédition des *Vies des Saints de la Bretagne* ; mais cette entreprise ne laissait pas que de donner lieu à de réelles difficultés. Depuis le temps du Père Albert, il s'est écoulé deux siècles et demi ; beaucoup de choses, très claires à son époque, ont cessé de l'être ; certains faits, alors universellement connus, certaines idées communément admises sont tombées dans l'oubli ; des notes sont donc nécessaires. Si M. Miorcec de Kerdanet avait été encore de ce monde, à lui seul il appartenait de les rééditer ; ou bien encore, si les personnes qui ont l'honneur de porter son nom avaient jugé à propos de revendiquer pour elles ou de céder à d'autres le résultat du travail de cet estimable érudit, la pensée ne serait venue à qui que ce soit de séparer



d'Albert Le Grand son annotateur de 1837. Puisque les héritiers de celui-ci n'ont pas cru devoir adhérer aux demandes qui leur ont été faites dans ce sens, l'édition dont M. J. Salaün entreprend la publication paraîtra avec des annotations nouvelles. Nous espérons que les lecteurs n'auront pas à le regretter. Depuis 1837, la critique historique a fait de considérables progrès ; l'archéologie, qui était alors à ses débuts, nous vaut, chaque jour, de véritables révélations ; grâce à l'étude de nos monuments, ce qui n'était qu'hypothèse devient certitude ; or, si cela est vrai d'une manière générale, nous pouvons dire que, chez nous, cette vérité est plus évidente que partout ailleurs, parce que nous sommes riches en monuments, et que nos savants les étudient avec une remarquable compétence, avec conscience et avec amour.

Enfin, l'heure est particulièrement favorable, car l'apparition d'une *Histoire de Bretagne* vraiment digne de ce nom permettra, si toutefois M. de La Borderie veut bien nous y autoriser, de fixer les points de chronologie et de topographie qui présenteraient quelque difficulté. Dans les deux volumes qu'il a déjà publiés, l'illustre membre de l'Institut a consacré aux Saints du pays d'admirables pages où il nous montre avec leurs vraies physionomies ces hommes qui, pour la plupart, ont su remplir dans l'ordre social un rôle très grand et très utile ; or, c'est là un point que le légendaire laisse dans l'ombre, et que l'historien devra éclairer.

Autres considérations : ce que les Saints nous ont laissé de plus précieux, ce sont leurs reliques ; or, la tourmente révolutionnaire avait relégué dans l'oubli les quelques débris des ossements sacrés qui n'avaient pas péri dans les profanations des terroristes : d'autre part, les influences jansénistes avaient diminué sensiblement la dévotion aux reliques des bienheureux ; de là, dans l'œuvre de M. de Kerdanet, un silence presqu'absolu sur ces objets si vénérables. Maintenant, au contraire, comme nous avons eu bien des fois occasion de le redire dans la *Semaine religieuse*, les reliques des Saints de Bretagne sont entourées d'honneur, comme aux meilleures époques, et parmi les différentes formes de ces hommages, l'étude consciencieuse, minutieuse des translations qui en furent faites occupe le premier rang.

Le livre d'Albert Le Grand ne contient pas seulement des *Vies* de Saints : il résume aussi les catalogues des évêques qui ont occupé les neufs sièges de Bretagne ; ce ne sont pas de simples nomenclatures de noms propres, ce sont des séries de notices très courtes, mais quelquefois fort curieuses et intéressantes. Ces catalogues sont à compléter pour les deux siècles et demi qui se sont écoulés depuis qu'ils furent publiés pour la première fois ; M. de Kerdanet les avait laissés de côté, nous ne croyons pas devoir faire comme lui à cet égard, et M. Peyron, chanoine, chancelier archiviste de l'Evêché, dont on connaît l'érudition en ce qui concerne l'histoire religieuse de notre pays au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, se chargera, ici, des additions nécessaires et des éclaircissements désirables. La partie archéologique et descriptive sera l'œuvre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. Abgrall, chanoine honoraire, membre correspondant de la Commission des Monuments historiques.

Quant à la partie purement hagiographique, je ne l'entreprends qu'avec l'espérance d'être secondé par tous ceux, prêtres ou laïques, qui vivent dans les lieux mêmes où ont vécu nos Saints.

Lorsque j'ai publié des études spéciales sur saint Corentin, saint Guénolé, saint Guénaël, saint Pol-Aurélien, saint Goulven, saint Gouesnou, saint Ténénan, saint Ronan, saint Jean Discalcéat, saint Maurice, j'ai trouvé le plus aimable et le plus bienveillant concours, chez tous ceux à qui je me suis adressé ; ce même concours ne saurait me faire défaut, quand je m'associe à une œuvre beaucoup plus importante. Quant aux Saints bretons qui n'appartiennent au diocèse de Quimper ni par leur naissance ni par leur vie, je suppléerai à l'insuffisance de mes connaissances par l'étude des documents publiés par Dom Plaine, les *Analecta Bollandiana*, ou autres savantes revues ; et je compte bien que plusieurs prêtres de la Haute et de la Basse-Bretagne mettront à mon service une science à laquelle je fais appel, mais avec l'intention de n'en point abuser. En effet, le principal reproche que, avec beaucoup de lecteurs, je ferai à l'édition de M. de Kerdanet, c'est que les notes au bas des pages sont trop longues et trop multipliées ; il y a fatigue pour l'esprit à laisser, à chaque instant, le texte pour les notes et les notes pour le texte, et je suis convaincu qu'ici la sobriété est une qualité essentielle. Malgré ce désir de ne point surcharger cette nouvelle édition, il y a cependant un ajouté que M. P. Peyron et moi croyons devoir y introduire : c'est un catalogue général et aussi complet que possible des Saints de la Bretagne-Armorique ; ce catalogue présenterait plusieurs colonnes : le nom (ou les noms) de chaque Saint, l'époque connue ou probable de sa vie, les principales églises ou chapelles où il est honoré, les auteurs qui ont publié son histoire, etc. Même avec tout cela, l'œuvre ne sera pas complète ; aucun de nos hagiographes bretons ne saurait suffire, et en réunissant leurs œuvres, une bibliothèque resterait insuffisante ; mais grâce au catalogue dont je parle, les prédicateurs sauront où trouver la vie qu'ils voudraient étudier ; les prêtres chargés du saint ministère dans une paroisse pourront connaître l'histoire des Saints Patrons et la faire connaître autour d'eux.

Et maintenant, puisqu'il y va de leur gloire, à eux, les Pères de la patrie bretonne et à notre puissante Mère sainte Anne d'appeler la bénédiction de Dieu sur cette œuvre.

Quimper, le 29 Juin, fête des saints Apôtres Pierre et Paul, 1899.

AL.-M. THOMAS,
Chanoine honoraire,
Aumônier du Lycée de Quimper, Officier d'Académie.

---



**Union régionaliste bretonne.** — CONCOURS DE POÉSIE. — A l'occasion des fêtes et du congrès de Vannes, un concours en langue bretonne est ouvert pour les poètes des « quatre cantons » de Bretagne.

Des *hermines d'or et d'argent* seront décernées, par l'UNION RÉGIONALISTE, aux meilleurs poètes sur les sujets suivants.

I. **Gwerz** *(genre complainte : élégie ou récit).* — Le chanteur déplore de voir abandonner la langue, la poésie, les mélodies des ancêtres. On pourra développer ce thème sous forme d'élégie, ou bien dans un récit allégorique, ou encore comme une parabole, en s'inspirant de quelque légende nationale.

Le Comité, sans vouloir imposer aucun récit, propose aux poètes *La légende des Francs qui avaient épousé des Bretonnes.* (Les Francs firent couper la langue de leurs femmes, pour que les enfants ne pussent jamais entendre parler l'idiôme maternel, ni par conséquent l'apprendre.)

Le poème ne devra pas dépasser 100 vers.

II. **Sône** *(chanson de danse ou de marche).* — Retour d'un soldat *ou* d'un marin breton au pays natal. Il fait l'éloge de la France, qui est le premier pays du monde, et l'éloge du soldat *ou* du marin breton, qui est le meilleur défenseur de la France.

III. — En plus de ces deux sujets, les poètes pourront présenter un essai de **chant national breton,** sur le modèle de l'hymne gallois : *Vieux pays de mes peres.....* Mais comme les poésies de ce genre ne supporteraient pas la médiocrité, l'UNION RÉGIONALISTE ne s'engage à récompenser, cette année, les essais de chant national, que s'ils se distinguaient par des qualités sérieuses.

1° Les poètes choisiront eux-mêmes le rythme et la mélodie de leurs compositions. Le Comité désire seulement que l'on choisisse des airs bretons originaux, et autant que possible inédits. Le *Gwerz* et les *Sônes* couronnés au concours seront chantés aux fêtes de Vannes.

2° L'UNION RÉGIONALISTE attribue deux prix pour les *Gwerz*, deux pour les *Sônes*, et s'il y a lieu, un prix d'honneur pour le chant national.

3° Les prix seront décernés d'après l'avis d'un Comité spécial composé de littérateurs et de musiciens.

4° Les pièces du dialecte de Vannes devront être adressées à M. BULÉON *(Sainte-Anne d'Auray)*, et les pièces des autres dialectes à M. VALLÉE (27, boulevard Charner, Saint-Brieuc), pour le 12 Août, au plus tard.

---

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray vont devenir particulièrement nombreux, nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur recommandant l'Hôtel du Lion d'or *(ancien Hôtel Névo)*, tenu par une de nos compatriotes, Mademoiselle LOTTE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Suivant sa pieuse coutume, le Saint-Père est allé prier au tombeau des Saints Apôtres, en la vigile de leur fête.

Le Pape, accompagné de sa cour, est descendu en chaise à porteurs dans la basilique de Saint-Pierre. Arrivé devant la *Confession*, le Saint-Père a mis pied à terre et, à genoux, a prié pendant une demi-heure, tandis qu'un des chapelains récitait le rosaire. L'église était déjà fermée et parée pour la grande cérémonie du lendemain, la Saint-Pierre. Le Pontife a descendu, sans être soutenu, les degrés qui mènent à la *Confession*, et on a remarqué que le timbre de sa voix était aussi clair que d'habitude. Malgré la chaleur déjà forte de ces jours, malgré les longues réceptions qu'il a dû donner et qui auraient fatigué un homme moins âgé, Léon XIII ne paraissait pas fatigué.

Le lendemain et les jours suivants, le Saint-Père a célébré la messe dans sa chapelle réservée et y a admis plusieurs étrangers.

Lundi 3 Juillet, dans la salle du Trône, en présence des Cardinaux, des Prélats appartenant à la congrégation des Rites et des Postulateurs des Causes respectives, le Pape a promulgué solennellement d'abord le décret *Tuto procedi posse* proclamant qu'on peut procéder sûrement à la Canonisation du Bienheureux J.-B. de la Salle, puis le décret pour la Béatification de 52 Martyrs en Chine, au Tonkin et en Cochinchine, dont plusieurs appartiennent à la Société des Missions étrangères de Paris.

— Nous avons déjà dit que le Pape avait lui-même témoigné le désir de voir le prêtre journaliste don Albertario, qui a subi plusieurs mois d'emprisonnement pour la bonne cause. On aimera à lire quelques détails sur la réception qui lui a été faite par Léon XIII.

Dès qu'il a vu entrer don Albertario, le Saint-Père le laissant à peine à genoux et le relevant lui-même avec affection, lui a dit : « Je tiens à ce que l'on sache qu'à votre sortie de la prison, le Pape vous a appelé au Vatican pour vous dire qu'il est content de vous, parce que vous avez combattu et vous avez été condamné pour la justice, pour le droit, pour l'Eglise et pour le Pape, aussi bien que pour la cause de la société et de la patrie. »

Don Albertario, tout ému de ce magnifique éloge, en a vivement remercié le Souverain Pontife comme d'une consolation de beaucoup supérieure à toutes les épreuves endurées pour la cause du Pape. Sa Sainteté a encouragé alors le directeur de l'*Osservatore cattolico* à reprendre sa noble mission de publiciste catholique, avec d'autant plus d'ardeur qu'il lui a été donné de partager en quelque sorte la condition du Chef de l'Eglise.

L'auguste captif du Vatican a eu à ce propos des paroles très expressives pour déplorer l'indigne condition qui lui est faite. Il



en a exprimé sa douleur aussi pour l'Italie, dont la vraie liberté et le réel bien-être souffrent profondément du conflit avec la papauté.

---

AUTUN. — De grandes fêtes ont eu lieu, du 27 au 29 Juin, à l'occasion du 13e centenaire de la collation du *Pallium* (1) au siège d'Autun, en 599. Ce siège était alors occupé par saint Syagrius, qui avait reçu dans sa ville épiscopale et entouré de tous les soins de la plus délicate hospitalité le moine Augustin et ses compagnons d'apostolat, envoyés par saint Grégoire à la Grande-Bretagne, pour lui porter la lumière de l'Evangile. C'est en reconnaissance de cette charitable coopération à l'accomplissement de ses desseins, qu'en l'année 599 ce grand pape décerna l'honneur du Pallium à saint Syagrius, ainsi qu'à tous ses futurs successeurs, en ajoutant à cette distinction le droit, qui s'est conservé intact jusqu'à nos jours, d'avoir la préséance sur tous les autres évêques suffragants de la province de Lyon.

Le Pallium des Evêques d'Autun est donc le mémorial d'un des événements que Bossuet estime être un des plus considérables de l'histoire de l'Eglise, à savoir la conversion de la nation anglaise à la foi catholique.

Le diocèse, en célébrant ce mémorable événement, a solennisé en même temps le Jubilé épiscopal de son illustre Evêque, S. Em. le Cardinal Perraud. Il y a eu, en effet, vingt-cinq ans, le 29 Juin, que Mgr Perraud a été sacré, à Saint-Sulpice, par Mgr Guibert. Aux fêtes, présidées par S. Em. le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, assistaient huit Evêques, parmi lesquels Mgr Bourne, Evêque de Southwark (Angleterre), diocèse dont dépend Cantorbery.

Son Em. le Cardinal Vaughan, Archevêque de Westminster, empêché par son état de santé de se rendre à Autun, a adressé au Cardinal Perraud une très belle lettre où il rend hommage à la France catholique, si féconde en œuvres de dévouement et de charité, et demande des prières pour la « moisson qui mûrit en Angleterre. » De plus, Mgr Vaughan a fait don d'une belle statue de saint Grégoire-le-Grand pour la Cathédrale d'Autun.

---

SAINT-BRIEUC. — Mercredi, 21 Juin, a été faite par Mgr Dubourg, Evêque de Moulins, la consécration de la chapelle du Petit-Sémi-

(1) Le *Pallium* est une sorte d'huméral, tissé avec la laine des agneaux que le Souverain Pontife bénit, chaque année, le 21 Janvier, au jour de la fête de sainte Agnès. Sur les bandes de laine blanche dont les extrémités descendent l'une sur la poitrine, l'autre entre les épaules, sont adaptées six croix de taffetas noir. De droit commun, le *Pallium* est le signe d'une juridiction supérieure, et il n'est donné par le Pape qu'aux patriarches, aux primats et aux métropolitains. C'est donc seulement par exception qu'il est accordé à de simples évêques. En France, par concession apostolique, le *Pallium* est accordé à quatre sièges : *Autun*, depuis 599 ; *Le Puy*, en 1050 ; *Marseille*, en 1851 ; *Clermont*, en vertu d'un Bref du 28 Janvier 1894. Il est quelquefois accordé, par privilège personnel, à quelques évêques, comme il l'avait été au regretté Mgr Bécel, évêque de Vannes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



naire de Tréguier. Commencée à sept heures, la cérémonie était terminée à 11 h. 1/2. M. le curé de la Cathédrale de Tréguier a célébré la sainte messe. Etaient présents : Mgr Fallières, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et le R^me^ Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc, Dom Bernard. Mgr Carmené a été empêché d'assister à cette belle solennité.

Après la cérémonie, le dîner a été servi, au Petit-Séminaire, et a réuni, autour de la table de Leurs Grandeurs, plus de 400 convives. Les anciens élèves avaient leur réunion annuelle, ce même jour. Mgr Dubourg était l'orateur naturellement désigné pour prendre la parole dans cette fête de famille ; car, dit la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, « il fut et il reste la joie, l'honneur et la gloire du Petit Séminaire de Tréguier, qui l'a compté parmi ses lauréats, parmi ses professeurs les plus distingués et les plus attrayants et qui le compte encore aujourd'hui parmi ses meilleurs amis, ses bienfaiteurs les plus généreux et les plus dévoués. »

---

Congrès eucharistique. — Monseigneur l'Evêque de Liège, Président du Comité des Congrès eucharistiques, adresse ses pressantes invitations au Congrès dans la lettre-circulaire suivante, dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire qu'une partie :

« De concert avec Mgr l'Evêque de Tarbes, nous avons l'honneur de vous inviter au Congrès eucharistique international qui se tiendra à Lourdes, du lundi soir 7 au vendredi 11 Août prochain.

« Nous ne saurions nous le dissimuler, un état physiologique, autrefois peu connu, l'anémie, fait aujourd'hui partout de rapides et incessants progrès. Un sang appauvri circule à peine dans les veines des générations actuelles ; les tempéraments s'énervent et s'étiolent.

« Les mêmes phénomènes s'observent, et peut-être avec plus d'évidence encore, dans notre état moral ; le caractère et l'énergie deviennent de plus en plus rares ; on les dirait concentrés dans la poursuite des biens et des jouissances matérielles. On ne sait même plus vouloir... la velléité a remplacé la volonté. C'est une véritable anémie morale.

« Saint Paul nous en donne la cause : *Si vous vivez selon la chair, vous mourrez* (1).

« La parole du Maître nous en donne le remède : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous* (2).

« Or, le plus grand nombre des hommes ne communient plus ou communient peu. De là l'anémie morale, et parmi les plus graves de ses conséquences, la question sociale, avant tout question morale ; de là la dégénérescence, à tous les degrés, de notre pauvre humanité et la mort à bref délai, si l'on ne revient à se nourrir du *Pain de vie*.

« C'est pour conjurer l'imminence d'un tel cataclysme social, que l'Immaculée Mère de Dieu apparut, il y a près de cinquante ans, à Bernadette, aux roches de Massabielle. C'est par elle, tout l'annonce, que nous allons être ramenés à lui. Oui, de même que l'Immaculée Conception de Marie fut, il y a dix-neuf siècles, l'aurore de la Rédemption,

(1) Rom., VIII, 13.
(2) Saint Jean, VI, 54.



c'est elle encore qui, dans sa triple manifestation (à Paris, en 1830, par la médaille miraculeuse ; à Rome, en 1854, par la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, et à Lourdes, en 1858, par son apparition), aura été l'aurore de ce XX^e^ siècle qui, malgré les tressaillements de l'enfer, les plus rassurants pronostics nous l'indiquent, sera un siècle de triomphe pour le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« La voie que l'Immaculée Mère de Dieu daigne nous tracer à Lourdes nous a conduits directement à l'œuvre des Congrès eucharistiques.....

« Par suite d'une de ces harmonies du plan de la miséricorde divine, dont la Providence a le secret, le double appel fait à Lourdes, en 1858, par l'auguste Mère de Dieu en faveur de la Pénitence et de l'Eucharistie, devint, en 1881, le mot d'ordre des Congrès eucharistiques. Leur double but est, en effet, de hâter l'avènement du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en le faisant de plus en plus connaître, aimer et servir dans le sacrement de son amour, et d'éloigner de nous les foudres de la justice divine par de solennelles et internationales réparations et amendes honorables à son Cœur eucharistique.

« Les onze premiers Congrès eucharistiques internationaux, secondés par de non moins nombreux Congrès eucharistiques nationaux, ont redit cet appel sauveur dans les deux hémisphères. N'était-il pas juste et opportun que le siècle de l'Immaculée-Conception, qui va finir, l'entendît répéter une dernière fois et avec la même universalité à Lourdes, d'où il est parti, en ce lieu béni où, depuis son apparition, l'Immaculée-Conception n'a cessé de préparer, par une suite ininterrompue de prodiges et de merveilles, le jour du salut, l'avènement du règne social de son Fils, le Christ rédempteur ?

« Nous l'avons pensé, et Notre Très Saint Père le Pape, auquel nous avions préalablement soumis le projet, l'a pensé avec nous ; car, c'est avec ses encouragements et la plus paternelle de ses bénédictions que le XII^e^ Congrès eucharistique international va se tenir à Lourdes, du 7 au 11 Août prochain. Il s'y tiendra avec le concours de tous les amis de Jésus et de Marie, et, permettez-nous de l'ajouter, avec le vôtre en particulier.....

« Si cependant il vous était impossible d'offrir à l'Immaculée Mère de Dieu votre assistance personnelle au Congrès, nous vous prierions de vouloir bien y suppléer, par une offrande qui servirait à la glorification de son Fils, et par la plus fervente des communions, en union avec vos frères et vos sœurs à Lourdes.

« Au nom du Comité permanent :

« DE PÈLERIN,
« *ancien magistrat,*
« Secrétaire général.

« † VICTOR-JOSEPH,
« *Évêque de Liège,*
« Président. »

On peut adresser les offrandes et demander le programme, avec tous les renseignements utiles : à M. de Pèlerin, Secrétaire général du Comité, 5, rue Bayard, Paris, ou au R. P. Supérieur des Pères de la Grotte, Lourdes.

---

Justice-Égalité. — Le Conseil municipal de Toulon vient de prendre, quoique radical, une excellente mesure.

Cette Assemblée a décidé, en effet, à une forte majorité, que les secours en nature seraient désormais accordés indistinctement aux élèves de toutes les écoles de la ville, municipales ou libres.

Archives diocésain de Quimper et Léon



Ce vote est tout à l'honneur de ceux qui l'ont rendu. Ils se sont montrés, ce jour-là, sincèrement libéraux.

Mais il est intéressant de constater combien fait de progrès la revendication qui vient de triompher au Conseil municipal de Toulon.

Après Bordeaux, après Angers, après Aix, après d'autres villes encore, voilà une grande cité nullement « cléricale », hélas ! qui accorde à la justice et à l'égalité cette satisfaction.

Que partout, et vigoureusement, continue la campagne. On obtiendra d'autres succès, et dans les villes mêmes où le succès paraît aujourd'hui le plus difficile.

---

ÉTATS-UNIS. — Un juge de New-York vient de rendre une décision qui peut servir de leçon à quelques catholiques.

On sait que, dans les mariages mixtes, la partie protestante s'engage par écrit à faire élever les enfants dans la religion catholique. Un cas de ce genre a été porté devant la Cour : la partie protestante voulait, malgré la parole donnée, malgré l'engagement écrit, faire élever les enfants dans le protestantisme : la Cour a décidé que ce contrat était obligatoire.

---

**Avis au Clergé.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Montpellier, du 17 Juin 1899, la note suivante :

« L'Administration diocésaine déclare qu'aucun ecclésiastique » du nom de *Turié* n'est inscrit dans le *Personnel du clergé de* » *Montpellier*. Elle rappelle, à cette occasion, qu'elle n'accorde son » approbation à aucune œuvre de vins de messe. »

*(Communiqué de l'Evêché.)*

Cet avis, venant après tant d'autres, prouve combien on doit se tenir en garde contre les *prétendues œuvres de vins de messe*, portant le nom d'Abbaye, de Monastère, ou de quelque Saint. Nous pourrions citer les noms de quatre protestants qui ont fait fortune dans ce commerce. Deux francs-maçons du Midi ont su exploiter de même le clergé des autres régions. *(La Croix.)*

---

# BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N^o^ du 16 Juin :*

*La bataille de Chantilly*, XXX. — *Le Catholicisme social.* — IV. L'Organisation professionnelle, MAX TURMANN. — *Louis XVIII et le Comte d'Artois*, Henri WELSCHINGER. — *Les Idées de Dumas fils.* — Mariage indissoluble et divorce, Gabriel AUDIAT. — *Poésies.* — La Grand' Salle. — La Pendule, François FABIÉ. — *Les grands sanctuaires de la Sainte Vierge en France*, M. D. — *Critique musicale*, Arthur COQUARD. — *Chronique dramatique*, Emile DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

---



ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 5 Juin 1899.*

I. Le Baccalauréat, par le P. L. TRÉGARD. — II. Marie de Valernod. — Une page d'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur, par le P. F. TOURNIER. — III. La lettre au cardinal Gibbons, par le P. G. DESJARDINS. — IV. Bismark et la transformation de l'Allemagne. — III. La guerre franco-allemande, par le P. H. PÉLOT. — V. Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape sur la consécration du genre humain au Sacré Cœur. — VI. Bulletin de physique. — Expériences récentes de télégraphie sans fils, par le P. J. DE JOANNIS. — VII. Une réplique de M. Aulard. — VIII. Livres. — Théologie : *J. Souben ; H. Delassus.* — Philosophie : A. Comte ; *J. Stuart Mill ; G. d'Eichthal.* — Le duc d'Aumale, prince, soldat. — *Dransart*, Ernest Delloye. — *Randanne*, Mes souvenirs d'ambulance. — *R. Doumic*, Etudes sur la littérature française. — *E. Rod*, Nouvelles études sur le dix-neuvième siècle. — *R. Bazin*, La terre qui meurt. — *P. Aucler*, Les villes antiques, restaurations archéologiques. — IX. Evénements de la quinzaine. — X. Tables du tome 79.

---

**Saint HYACINTHE et ses compagnons,** XIII^e^ siècle, par la comtesse DE FLAVIGNY. — Un volume in-12. Prix : **2** fr. **50**. — Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, Paris.

La vie de saint Hyacinthe est peu connue, et cependant peu de saints ont exercé sur leur temps une aussi grande influence que l'apôtre de la Pologne et des régions du Nord. Avec l'habit du Frère Prêcheur il reçut, par l'intercession de saint Dominique, le don des miracles ; aussi les prodigua-t-il pendant tout le cours de sa longue existence. Bientôt des légendes s'établirent à son sujet et les quelques biographies de ce saint qui ont été écrites sont souvent un tissu de faits merveilleux.

Le savant auteur s'est donc efforcé, par une critique sévère, de séparer la légende de l'histoire. Grâce à l'obligeante intervention d'éminents bibliothécaires, il a eu à sa disposition des sources précieuses d'informations, inconnues des précédents biographes.

Mais pour être une étude sincère et véridique, le livre n'en est pas moins d'une lecture facile et attrayante. Il pourra être lu par tout le monde. Tous y trouveront de grands exemples et y puiseront un profond amour pour Dieu qui donne à chaque siècle ses apôtres et ses martyrs.

---

**Le Prêtre,** par M. l'abbé PLANUS, vicaire général d'Autun, chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon. In-18 jésus broché.

| | |
|---|---|
| I. UNE RETRAITE PASTORALE . . . . . | **3** fr. |
| II. SECONDE RETRAITE PASTORALE . . . . . | **3** fr. |
| III. CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES . . . . . | **3** fr. |

*(Paris. Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15.)*

Nous avons déjà annoncé les deux premiers volumes publiés par M. l'abbé Planus sous ce titre : *Le Prêtre.*

Le premier est une étude de la vocation sacerdotale, de ce qu'elle est dans le dessein de Dieu et de ce qu'il faut faire pour y répondre. Dans le second l'auteur pénétré de la doctrine de Thomassin a pris comme sujet le sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, considéré dans ses manifestations diverses et sous différents aspects.

Le troisième, qui vient de paraître, se compose, ainsi que son titre l'indique, d'entretiens plus familiers sur les obligations professionnelles du prêtre. Par l'analyse et le contrôle de la vie ecclésiastique prise sur le fait, dans chacune des habitudes où elle est engagée et des œuvres où elle se dépense, l'auteur signale les écarts entre l'idéal et la réalité.

Ce qui est à remarquer dans ces trois volumes, c'est que M. l'abbé Planus a su, sans se répéter, traiter trois fois, avec un intérêt toujours croissant, ce grand sujet du sacerdoce et donner à son travail une réelle unité, en un style élégant, harmonieux et clair.

En vente dans les Librairies catholiques.

Archives diocésain




LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

Madame Veuve BOSCHET a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER*.

*Mme Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la lingerie, draps, serviettes, etc.

LA PETITE GRAMMAIRE DE LA BOURSE

est adressée gratuitement sur demande.

MILLIAUD, 21, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS.

Mlle E. NÉDÉLEC
Suc^r de Mlle LÉON
Fourniss^r du G^d Séminaire
Quimper
*6, Quai du Steïr, 6.*

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

MAGGI
I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le Maggi pour corser.
5 c
Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.


Quimper et Léon


14e ANNÉE. Vendredi 14 Juillet 1899. N° 28.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Fête de N.-D. du Mont-Carmel : Le Saint Scapulaire.

*II. Chronique du diocèse :* Avis de l'Evêché ; La tournée de Confirmation ; Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel ; Succès aux examens ; Vannes ; La grande Tromenie en 1899.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; L'affaire de Lille ; Paris ; Distinction méritée ; Pélerinage national ; Lourdes ; Toulouse ; V^e Congrès du Tiers-Ordre.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 16.* — 8e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe. Vêpres de la Sainte Vierge, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 17.* — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 18.* — S. Camille de Lellis. Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 19.* — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

*Jeudi, 20.* — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

*Vendredi, 21.* — S. Ténénan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Samedi, 22.* — Ste Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 23.* — 9e Dimanche après la Pentecôte. S. Apolinaire, Evêque, Martyr.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Plogoff | 14, 15, 16 et 17 Juillet. |
| Quéménéven | 18, 19 et 20 Juillet. |
| La Feuillée | 21, 22 et 23 Juillet. |

Archives diocésain de Quimper et Léon



## FÊTE DE N.-D. DU MONT-CARMEL

**Le Saint Scapulaire.** — La vraie dévotion à la Sainte-Vierge a été, de tout temps, regardée comme une marque de prédestination. Les saints Pères, les Docteurs de l'Eglise, les théologiens, les maîtres de la vie spirituelle s'expliquent tous là-dessus, dans les termes les plus forts. De son côté l'Eglise, gardienne vigilante et infaillible de nos dogmes sacrés, ne néglige rien pour inspirer et entretenir à cet égard la grande confiance des fidèles.

Cette confiance est, on ne peut mieux, fondée. Possédant toutes les vertus à un degré sublime, Marie se plaît à se montrer reconnaissante ; elle aime de préférence ceux qui l'aiment ; elle protège d'une manière spéciale ceux qui se consacrent à son service. D'un autre côté, comme elle est grandement chérie de Dieu, elle devient, par là même, toute-puissante dans ses prières. Le Seigneur lui accorde tout ce qu'elle demande pour ses serviteurs ; il met en ses mains sa toute-puissance contre les démons, ces éternels ennemis de la race d'Adam. « C'est assez, dit saint Bernard, que, pour apaiser le courroux de son Divin Fils, elle lui montre le sein qui l'a porté et qui l'a nourri ; c'est assez qu'elle fasse entendre sa voix, pour que les légions infernales se dispersent et voient renversés leurs sinistres desseins. »

Il faut donc, puisque Marie est si bonne et si puissante, se procurer et s'assurer sa protection ; et pour avoir cette heureuse assurance, le meilleur moyen est de se revêtir de sa livrée, c'est-à-dire du saint Scapulaire. Dieu me garde d'affaiblir la confiance que vous pouvez avoir en d'autres pieuses pratiques. Dès le moment que l'Eglise les approuve, elles sont très avantageuses ; elles sont très agréables à la Mère de Dieu, et elle les récompense par d'abondantes bénédictions. Mais, parmi toutes ces bonnes pratiques, aucune n'est efficace comme celle qui consiste à porter sur soi le saint Scapulaire. Ecoutez ce que Marie a dit à son zélé serviteur le B. Simon, supérieur général de l'ordre des Carmes : « *Quiconque mourra avec ce saint habit, ne souffrira point les flammes de l'enfer.* »

Ce jour-là, la toute-puissante Mère de Dieu a pris cet engagement solennel, et elle n'a mis à l'accomplissement de sa promesse qu'une seule condition, savoir que celui qui se revêtira de son saint habit sera fidèle à le porter jusqu'à son dernier soupir. Déjà tous les saints nous avaient dit, comme saint Bernard : « Le serviteur de Marie ne périra jamais. » Ils ne pouvaient nous inspirer plus de confiance ; mais l'assurance que leur langage produit en l'âme des serviteurs de Marie, n'est après tout qu'une assurance morale, obtenant généralement son effet. Mais ici, c'est-à-dire à l'égard du saint Scapulaire, c'est Marie elle-même qui parle. Et elle a très bien su ce qu'elle disait ; elle savait très bien ce qu'elle est capable de faire, quelle est la puissance de sa propre miséricorde, jusqu'à quel point Dieu lui a permis de l'exercer.



Aussi, à peine ces paroles furent-elles connues, que tous les fidèles, les princes et les grands de leur cour, aussi bien que les plus obscurs de leurs sujets, accoururent en foule demander aux religieux Carmes la grande faveur d'être revêtus de la livrée de Marie. Et comme dans l'Eglise, toute pratique, quelque fondée qu'elle paraisse, a besoin d'être approuvée par qui de droit, Marie eut soin de procurer à ses paroles la sanction du Vicaire de Jésus-Christ. Elle apparut au Pape Jean XXII et le pressa d'apposer le sceau de sa suprême autorité à la dévotion qu'elle venait de révéler et de proposer au monde. Ce grand Pape s'empressa de satisfaire les pieux désirs de la Mère de miséricorde, et dans la suite sept autres papes ont confirmé la bulle publiée par Jean XXII.

D'un autre côté, le ciel lui-même se déclara pour cette dévotion par la voix puissante des miracles.....

Les esprits raisonneurs — et il s'en trouve en tout temps et en tout lieu — ne manquent pas de dire : « La Sainte-Vierge ne peut pas introduire dans le ciel une âme souillée de péchés, une âme qui s'obstine à vivre dans le crime. » Ce n'est pas du tout ce qu'elle a promis ; la Mère de toute pureté ne pouvait faire une pareille promesse. Mais elle s'est engagée, remarquez-le bien, *à ne pas permettre que celui qui porte son scapulaire et persévère à le porter jusqu'à la mort, tombe dans les flammes de l'enfer.*

Et que fait-elle en conséquence ? Elle change le cœur du pécheur qui est revêtu de son scapulaire ; elle lui inspire du dégoût pour les plaisirs criminels ; elle fait entrer en son âme la componction et le repentir ; au moment où ce pauvre pécheur y pense le moins, un rayon de lumière éclaire son âme ; il ouvre les yeux sur son triste état, il en a horreur, et, la grâce venant à son aide, il brise les chaînes du péché et se réconcilie avec Dieu.

Cependant, si le pécheur portant le scapulaire s'obstine à vivre dans le crime, s'il a l'âme assez mal faite pour vouloir vivre et même mourir dans son péché, il y mourra ; mais il ne mourra pas avec le scapulaire, il s'en dépouillera auparavant lui-même de ses propres mains.

Puisqu'il en est ainsi du précieux habit de la Sainte-Vierge, il faudrait être bien peu soucieux du salut de son âme pour ne pas s'empresser de s'en revêtir. R. P. DE LA COLOMBIÈRE (1).

***

— « Oh ! si l'on savait que ceux qui portent le scapulaire ne vont jamais en enfer, disait une femme du peuple, tout le monde voudrait l'avoir ; mais personne ne sait cela ! » C'est aux parents

(1) Le R. P. de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, naquit près de Lyon en 1641 et mourut en 1682. Son nom figure parmi les grands orateurs du dix-septième siècle ; mais il est connu surtout comme auteur ascétique. On sait la part qu'il prit, sur la désignation de Notre-Seigneur lui-même, à l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur, révélée à la B. Marguerite-Marie. — Ajoutons que, depuis quelques années, on instruit la Cause de Béatification du P. de la Colombière. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



chrétiens, c'est aux prêtres surtout à le rappeler le plus souvent possible, comme par exemple en la fête de dimanche prochain ; puis à multiplier les occasions de donner le saint Scapulaire : confessions d'enfants, premières communions, mois du Rosaire, clôture de missions ou retraites ; visites aux malades..... Il faut s'assurer s'ils portent la « livrée de la Sainte-Vierge » : on vient de le voir, c'est un des plus sûrs moyens de leur procurer une bonne mort.

Il est bon de rappeler ici les conditions requises pour jouir des privilèges attachés au scapulaire : 1° L'étoffe doit être de laine *tissée*, de couleur brune ou noire ; la forme carrée ou rectangulaire est seule admise. 2° Il faut le recevoir d'un prêtre qui a le pouvoir de l'imposer. La bénédiction n'est requise que pour le premier scapulaire ; si une personne a négligé de le porter, pourvu qu'elle n'ait point formellement renoncé à faire partie de l'Association, il lui suffit de le reprendre ou de s'en procurer un autre. 3° Le scapulaire doit être porté jour et nuit, de manière que les deux morceaux d'étoffe tombent, l'un sur la poitrine, l'autre sur les épaules — et non en écharpe. — 4° L'inscription sur les registres de l'Association est indispensable.

Quant au pouvoir de bénir et de donner le scapulaire, les prêtres peuvent l'obtenir facilement, en priant l'Evêché de la demander pour eux à qui de droit.

N. B. — Les pouvoirs obtenus directement à Rome sont toujours soumis au visa de l'Ordinaire.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Avis de l'Évêché.** — I. Comme la *Semaine religieuse* l'a déjà annoncé, les deux retraites ecclésiastiques seront prêchées, cette année, par le R. P. Renaud, des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, de Nantes.

La première s'ouvrira le lundi, 31 Juillet, au soir. Les prêtres ordonnés en 1893, 1894, 1895 y sont convoqués et devront être rendus au Grand-Séminaire le 30 Juillet, pour subir, le lendemain, leur examen.

La seconde retraite commencera le 7 Août. Les prêtres ordonnés en 1896, 1897 et 1898 devront la suivre et arriver, le dimanche soir, 6 Août, au Séminaire pour l'examen du lendemain.

Les prêtres qui doivent prendre part aux retraites sont priés d'envoyer au plus tôt leurs noms à M. l'Econome du Grand-Séminaire.

II. L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier



1889, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, aura lieu au Grand-Séminaire le mardi, 26 Septembre. L'examen écrit commencera à 8 heures du matin.

La tournée de Confirmation dans les archiprêtrés de Saint-Pol et de Morlaix vient de se terminer. Nous n'en donnerons pas un compte-rendu détaillé, et, ne pouvant nommer toutes les paroisses, nous n'en nommerons aucune, nous contentant de répéter ce que nous avons déjà dit : tous ont fait de leur mieux, partout les réceptions ont eu le même caractère de respectueux empressement du côté des fidèles et de délicate aménité de la part de l'Evêque. Se prêtant avec une inépuisable complaisance à ce qu'on lui demandait, ne regardant pas à sa peine pour faire plaisir à tous, Mgr de Courmont ne pouvait oublier les communautés religieuses, les écoles libres. Il a tenu à les visiter toutes, quand il en avait le loisir, disant partout un mot pieux et aimable, racontant avec beaucoup de charme quelques souvenirs de ses missions, récits toujours écoutés avec bonheur.

Sa Grandeur a admiré les sites si pittoresques et si variés de notre Basse-Bretagne, nos belles églises, nos richesses artistiques ; Elle a été touchée surtout de l'esprit de foi des populations, agenouillées sur son passage, de la bonne tenue des enfants, du recueillement dans les églises ; mais Elle conservera, croyons-nous, un souvenir particulièrement ému de cet épisode, que nous trouvons bien touchant dans sa simplicité. C'était dimanche dernier, 9 Juillet ; la voiture épiscopale, en se rendant de Plounéour-Ménez à Comanna, passait près de Roc'h-Trévézel, un des plus hauts sommets des montagnes d'Arrée : Monseigneur fit arrêter et, revêtu du rochet et de la mosette, gravit le rocher d'où, avec émotion, il bénit le diocèse de Quimper et de Léon, dont les différentes contrées se déroulaient devant lui.....

Le diocèse de Quimper n'oubliera pas, non plus, le bon et pieux évêque missionnaire qui, du reste, aura bientôt un nouveau titre à notre sympathique respect et à notre reconnaissance : car Mgr de Courmont a bien voulu encore accepter de faire la prochaine ordination générale du 25 Juillet.

**Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.** — A l'occasion de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui va se célébrer, le dimanche 16 Juillet, nous rappelons aux pieux fidèles des villes où se trouvent une chapelle de Carmélites la précieuse indulgence accordée par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, en date du 16 Mai 1892. Comme pour la fête de la Portioncule, les fidèles gagnent une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, *chaque fois* qu'ils visitent la chapelle du Carmel, depuis les premières Vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil, le 16 Juillet.

Archives diocésain de Quimper et Léon



**Succès aux examens.** — Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé Laurent, professeur de septième au Collège de Lesneven, vient de subir avec succès devant la Faculté de Rennes, les épreuves de la licence ès-lettres.

---

VANNES. — **Consécration de l'église abbatiale de Thymadeuc.** — S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, assisté de NN. SS. les évêques de Vannes, de Nantes, du Puy, de Moulins, de neuf abbés mitrés et d'environ trois cents prêtres, a présidé, le jeudi, 6 Juillet, à la consécration de la nouvelle église de Thymadeuc.

Nous espérons donner, la semaine prochaine, quelques détails sur cette belle cérémonie à laquelle notre diocèse était représenté par M. Fléiter, Vicaire capitulaire, MM. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand Séminaire, Péron, Curé-archiprêtre de Quimperlé, Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, et Abgrall, aumônier de l'Hospice à Quimper.

---

## La Grande Troménie en 1899.

*Jeudi, 6 Juillet.* — Il y a quelques jours, en annonçant que les dimanches 9 et 16 de ce mois, allait revenir le grand pèlerinage sexennal en l'honneur de saint Ronan, je parlais de l'influence qu'avaient exercé sur la Troménie de 1899 les différentes publications périodiques de la Bretagne et des provinces de l'Ouest ; je n'ai rien dit encore d'un livre où M. Anatole Le Braz a consacré un long chapitre au Saint et à la fête qui nous occupent. Ce livre : *Au Pays des Pardons* comprend un avant-propos et quatre études sur les pardons qui ont réellement le mieux conservé leur physionomie toute bretonne, et nous nous rangeons volontiers à l'avis de l'auteur, qui ne s'est occupé ni de Sainte-Anne d'Auray, ni de Notre-Dame de Bon-Secours, de Guingamp, parce que leurs fêtes « ont revêtu, depuis quelque temps, un caractère de cosmopolitisme religieux ». M. A. Le Braz n'a donc traité que les sujets suivants :

I. Saint Yves. — *Le Pardon des Paurres.*
II. Rumengol. — *Le Pardon des Chanteurs.*
III. La Troménie de saint Ronan. — *Le Pardon de la Montagne.*
IV. Sainte-Anne de la Palude. — *Le Pardon de la Mer.*

Naturellement, nous ne nous occuperons ici que du troisième chapitre. Commençons par dire que ce livre a eu un succès presqu'égal à celui de *Pâques d'Islande*, et que ce succès-là est parfaitement justifié par le charme exquis des pages où est décrite la merveilleuse contrée dans laquelle se déroule la Troménie ; le caractère même de cette procession unique est aussi rendu avec une très heureuse fidélité. Et pourtant, il nous faut faire une réserve : l'auteur commence par citer cette page de Renan :



« Entre tous les saints de Bretagne, il n'y en a pas de plus original. On m'a raconté deux ou trois fois sa vie, et toujours avec des circonstances plus extraordinaires les unes que les autres. Il habitait la Cornouaille, près de la petite ville qui porte son nom (Saint-Renan). C'était un esprit de la terre plus qu'un saint. Sa puissance sur les éléments était effrayante. Son caractère était violent et un peu bizarre ; on ne savait jamais d'avance ce qu'il ferait, ce qu'il voudrait. On le respectait ; mais cette obstination à marcher seul dans sa voie inspirait une certaine crainte ; si bien que, le jour où on le trouva mort sur le sol de sa cabane, la terreur fut grande alentour. Le premier qui, en passant, regarda par la fenêtre ouverte et le vit étendu par terre, s'enfuit à toutes jambes. Pendant sa vie, il avait été si volontaire, si particulier, que nul ne se flattait de pouvoir deviner ce qu'il désirait que l'on fît de son corps. Si l'on ne tombait pas juste, on craignait une peste, quelque engloutissement de ville, un pays tout entier changé en marais, tel ou tel de ces fléaux dont il disposait de son vivant. Le mener à l'église de tout le monde eût été chose peu sûre. Il semblait parfois l'avoir en aversion. Il eût été capable de se révolter, de faire un scandale. Tous les chefs étaient assemblés dans la cellule autour du grand corps noir, gisant à terre, quand l'un d'eux ouvrit un sage avis : « De son vivant nous n'avons jamais pu le comprendre ; « il était plus facile de dessiner la voie de l'hirondelle au ciel que « de suivre la trace de ses pensées ; mort, qu'il fasse encore à « sa tête. Abattons quelques arbres ; faisons un chariot, où nous « attellerons quatre bœufs. Il saura bien les conduire à l'endroit « où il veut qu'on l'enterre. » Tous approuvèrent. On ajusta les poutres, on fit les roues avec des tambours pleins, sciés dans l'épaisseur des gros chênes, et on posa le Saint dessus.

« Les bœufs, conduits par la main invisible de Ronan, marchèrent droit devant eux au plus épais de la forêt. Les arbres s'inclinaient ou se brisaient sous leurs pas avec des craquements effroyables. Arrivé enfin au centre de la forêt, à l'endroit où étaient les plus grands chênes, le chariot s'arrêta. On comprit ; on enterra le saint et on bâtit son église en ce lieu. »

Dans un livre dont le but est de décrire les manifestations de la foi bretonne, même en envisageant surtout celles-ci sous leur côté extérieur et pittoresque, n'est-il pas fâcheux de faire appel à l'autorité de Renan ? Ce nom sonne si mal aux oreilles de tous ceux qui aiment et adorent Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Mais il y a autre chose : l'homme qui a dénaturé le saint Evangile, faussé en maint endroit le texte sacré avec la mauvaise foi la plus écœurante, pouvait-il parler d'un Saint, même d'un Saint breton, sans dénaturer aussi son histoire ou sa légende ? ..... Vous venez de lire la page de ce Renan sur le Saint dont sa famille portait le nom ; si vous connaissez la légende populaire qu'a publiée et traduite M. de La Villemarqué, vous êtes suffisamment édifiés : la légende telle que la donne Renan est une odieuse caricature, et je m'étonne quand je lis ces lignes de M. A. Le Braz : « Qui n'a présente à la mémoire

Archives diocésain de Quimper et Léon



la jolie page, d'une si charmante bonhomie, que l'auteur des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* a consacrée à l'humoristique saint Ronan, ancêtre patronymique du clan des Renan dans la Bretagne armoricaine ? »

Non certes, je ne trouve pas cette page jolie, je n'y découvre aucune trace de bonhomie ou de charme, et je ne vois rien qui ait pu valoir à saint Ronan d'être qualifié d' « humoristique ». Jamais l'apostat n'a entendu raconter la vie de saint Ronan comme il a l'impertinence de la donner ; quelle que soit l'effronterie avec laquelle il ment toujours, on pourrait l'en croire, à la rigueur, s'il s'agissait d'un Saint moins connu ; mais l'histoire de saint Ronan se raconte à tous les foyers de Cornouailles ; pour ma part, avant d'avoir six ans, je la savais par cœur ; lors donc qu'il vient faire de l'homme le plus doux, le plus humble, le plus accessible au pardon, un homme « d'un caractère violent et bizarre, dont on ne savait jamais d'avance ce qu'il ferait et ce qu'il voudrait....., qui semblait avoir pris en aversion l'église de tout le monde....., que de son vivant on n'avait jamais pu comprendre », on a le droit de lui dire, à lui Renan : « Pour vous, nous vous comprenons très bien. Une fois de plus vous obéissez à votre monomanie d'impiété haineuse. Admettons que votre style soit joli ; que nous importe ? nous avons vu souvent sur de belles feuilles et sur d'admirables fleurs de longues traînées brillantes et irisées ; et cependant, loin d'admirer, nous avons été pris d'écœurement devant la bave de la limace. Si saint Ronan était ce que vous dites, ce n'était pas un saint, c'était un maniaque, un être antipathique, et nous qui l'honorons nous sommes des insensés. »

Soyons juste : malgré la répugnance que nous inspire cette page, nous croyons que ses lecteurs auront savouré, comme nous, l'étude si gracieuse dont elle n'est que le début, et beaucoup auront conçu le désir de contempler dans la réalité ce qu'ils ont déjà entrevu dans un tableau si richement peint et si exactement dessiné. Quant à la légende de saint Ronan, telle que la donne M. A. Le Braz, après avoir reproduit la parodie citée plus haut, elle est à peu près ce que nous trouvons dans le *chant populaire* et dans Albert Le Grand, aussi concorde-t-elle, dans les grandes lignes, avec le récit que j'en ai donné moi-même. Je crois devoir, cependant, signaler un point où nous ne serions point d'accord ; j'ai interrogé plusieurs personnes de Locronan et du voisinage, quelques prêtres bien au courant des traditions locales, et d'après eux, nul dans le pays n'a entendu dire que la *kazec-wenn* ou *kazec-mean*, c'est-à-dire la curieuse pierre appelée « la jument blanche » ou « la jument de pierre », passe pour avoir servi de monture ou d'embarcation à saint Ronan ; on dit seulement qu'elle lui servait de siège, et que du point où elle se trouve, il aimait à contempler la baie avec les collines qui l'entourent.

Pour les saints de Léon et de Cornouailles, cette légende de l'auge ou de la barque de pierre appartient d'une manière spéciale



à saint Houardon (1), et dans une mesure restreinte à saint Conogan, mais pour celui-ci elle n'existe que dans la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun, où il a une chapelle au bord de la mer, et parmi les rochers du voisinage il en est un qui affecte d'une manière frappante la conformation d'une barque dont le saint n'a eu d'ailleurs nul besoin, puisqu'il n'a pas eu à venir de la Grande dans la Petite-Bretagne, vu qu'il est né à la Palue de Landerneau. Puisque M. A. Le Braz donne « la jument » ou « la barque de pierre » comme ayant servi à saint Ronan, c'est que quelqu'un lui a fait ce récit, mais son narrateur n'aurait pu dire que ce fût là une croyance commune. J'aurais tort d'insister ; je ferai mieux d'emprunter moi-même ici, pour la satisfaction des lecteurs de la *Semaine*, quelques-unes des pages où la Troménie apparaît dans toute sa grâce rustique. Commencerai-je par la description de Locronan ? Je le voudrais, mais il faut me borner ; lisez plutôt ceci : « A mesure que je m'élève, il semble que je pénètre dans une atmosphère d'infini silence ; on respire dans l'air ce je ne sais quoi de religieux qui enveloppe partout les sommets et qui les fit vénérer de nos ancêtres aryens. La brise, qui souffle par lentes bouffées, est chargée de parfums d'une essence rare, de la fine senteur des herbes aromatiques... Les sons d'une clochette ont retenti. Une voix psalmodie en breton : « Passant, donnez une obole !... Pour l'amour de saint Thégonnec, donnez ! »

« Au fond d'une hutte façonnée, comme jadis celle de Ronan, de branchages entrelacés et recouverte d'un drap en guise de toiture, un homme est accroupi sur une escabelle, un *glazik* en veste neuve bordée d'un large galon jaune (2). Devant lui est une table parée à l'instar d'un autel, et, sur la table, une statuette de saint, noire, enfumée, une de ces images barbares particulièrement chères aux Armoricains, à cause de leur antiquité même. Un plat de cuivre, à demi plein de gros sous, est disposé auprès de l'icône pour recevoir les offrandes. C'est là une espèce de péage mystique établi de place en place sur tout le parcours de la Troménie. On en compte jusqu'à soixante et soixante-dix, de ces logettes éparses aux flancs du mont » (3).

Et maintenant, si vous le voulez, conduits par le même guide, faisons la Troménie en compagnie de la plus charmante des souveraines :

« Dès le douzième siècle, la Troménie prenait rang parmi les grandes assemblées religieuses de la Bretagne. On s'y rendait par clans des points les plus éloignés. Saint Yves y figura, accompa-

(1) Le remarquable tableau peint par Yan 'Dargent et qu'on peut voir dans l'église de Landerneau, a beaucoup contribué à la diffusion de cette légende déjà fort répandue.

(2) Au nom du bon goût dans le pays *glazik*, qui est mon pays, je constate que la bordure est formée non par un galon, mais par une vraie broderie à deux nuances, jaune et orangé.

(3) Le chiffre ne dépasse guère quarante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



gné de son inséparable Jehan de Kergos. Une année, la fête revêtit un éclat particulier. De beaux seigneurs aux costumes somptueux, montés sur des chevaux richement caparaçonnés, débouchèrent devers Plogonnec, suivis d'une multitude de gens d'armes et précédés d'un escadron de trompettes sonnant à pleins poumons. Ils escortaient un carrosse d'où l'on vit descendre une mignonnette jeune femme en coiffe du temps, juste comme la procession traversait la place. Elle était gente et accorte, avec des yeux clairs, très doux, et un joli front têtu de Bretonne. Quand les porteurs de reliques eurent défilé, elle se vint joindre pieusement à un groupe de fermières qui, habillées d'étoffes rouges aux chamarrures d'argent et d'or, formaient une garde d'honneur à la statue de sainte Anne. Elle marchait difficilement dans ses petits brodequins peu habitués à fouler les cailloux des chemins creux ou les aspérités broussailleuses des landes, et l'on devinait de suite en elle quelque *pennhèrès* de la ville, mais brave, résolue, « ne plaignant point sa route ». Penchée sur le livre d'heures d'une de ses voisines, elle entonna le cantique à l'unisson des autres voix. Et tout le long de la Troménie, elle chanta : on eût dit qu'un rossignol mélodieux s'égosillait entre ses lèvres, tant elle savait donner d'onction et de grâce aux rudes syllabes des versets armoricains. Les gars préposés aux bannières se détournaient sans cesse pour la regarder. Ils apprirent au retour qu'elle avait nom « la duchesse Anne » et qu'elle était mariée au roi de France.

« Bonne et chère Duchesse, j'ai souvent consulté à ton sujet les populations de l'armor trégorrois. Tu n'es déjà plus pour elles qu'un symbole. Mais en ce canton de Cornouailles ta mémoire vit, et presque ta personne. Dans une hutte, sous des hêtres — derniers vestiges de la forêt de Névet —, des sabotiers m'ont parlé de toi comme s'ils t'avaient connue. Ils dépeignaient ton visage velouté ainsi qu'un beau fruit ; ils célébraient ta chevelure, ton sourire, ton charme, se souvenaient du timbre de ta voix. Pour un peu ils eussent juré qu'ils étaient présents à cette Troménie où tu assistas. Qui oserait, après cela, contester la magique influence de Ronan ? »

Après cette rapide vision de la « Bonne Duchesse » parcourant pieusement les petits chemins de la Troménie, puis escaladant le flanc abrupt de la montagne, voici un tout autre tableau : « La lutte pour les bannières dégénéra plus d'une fois en combat sanglant. Il y eut des poitrines enfoncées, des crânes fendus. Le clergé jugea nécessaire de faire intervenir la force publique. Mais la présence de la maréchaussée, loin d'en imposer à la population, l'exaspéra. Chacun y vit une atteinte aux libertés locales, bien plus, une sorte de profanation de la fête. Les Bretons entourent leurs Saints d'un culte jaloux. Un vent de révolte traversa les cerveaux surexcités. Lors de la Troménie qui fut célébrée le 14 Juillet 1737, éclata une véritable émeute. Les gendarmes furent pourchassés à coups de pierres et ne durent leur salut qu'à la vitesse



de leurs chevaux. « Dao ! Dao ! » hurlaient les pèlerins. Les choses se passent aujourd'hui d'une façon plus civile... »

Si j'ai fait cette citation c'est pour corriger une erreur que j'ai commise dans mes précédentes publications sur la Troménie ; d'après les archives de Locronan j'avais dit, de la meilleure foi du monde, que les désordres étaient chose inouïe au pèlerinage sexennal en l'honneur de saint Ronan. Le procès-verbal relatant les incidents de 1737 a été brièvement résumé par M. A. Le Bras, mais il a été donné intégralement et commenté dans une brochure de M. Parfouru, architecte d'Ille-et-Vilaine ; ce curieux document émanait de « Messire Armand Le Bigot de Kerjégu, conseiller du Roy, subdélégué de Mgr l'intendant de cette paroisse de Bretagne dans le département de Châteaulin ». Ce magistrat, appelé à juger entre « Missire Philippe Perraut, recteur de Locornan, et Dugas, brigadier de la maréchaussée, les renvoie, comme on dit, dos à dos, en leur attribuant « un simple deffaut de jugement ». Le recteur « avait fait à la manière accoutumée, la marche de sa procession, avec trente à quarante jeunes garçons, armés de bâtons, touts habillés de blanc, avec des bonnets de même, garnis de rubans, qui paroissoient la plupart épris de vin, pour renger le peuple, il ne devoit pas exposer cinq hommes à cheval dans une foule de peuple, où il y avait quinze mil personnes au moins.

« Et de la part du brigadier (le défaut de jugement est) de s'estre présenté dans cette meslée avec ses quattre cavalliers à cheval, le sabre à la main. »

†
† †

*Mardi, 11 Juillet.* — Qu'il y a loin des rixes de 1737 à l'édifiant spectacle de la Troménie en 1899 ! Comme il y a douze ans, comme il y a six ans, dès la veille la circulation des étrangers commence dans la petite ville. Ils visitent en détail la belle et vénérable église, examinent surtout les curieux bas-reliefs dans lesquels ils trouvent, se déroulant autour de la chaire, les principaux événements de la vie de saint Ronan ; ils viennent prier près du saint tombeau ; je vois un groupe de petits enfants rieurs qui se font une fête d'embrasser avec effusion les six anges de pierre supportant la statue couchée de saint Ronan ; pendant ces allées et venues des premiers pèlerins, les autels reçoivent une décoration toute de feuillage et de fleurs, mais les murs écartent tout ornement, car ils ont bien assez de leur propre beauté ; cependant, on peut regretter que, dans plusieurs parties, le granit ait repris une teinte verdâtre ; il serait à souhaiter que l'architecte succédant à l'éminent M. Goût conjurât ces nouveaux envahissements de l'humidité.

A minuit, toutes les cloches qu'abrite la grande tour carrée font entendre leurs notes graves, tandis que leurs petites sœurs du milieu de l'église et de la chapelle du Pénity babillent d'une voix grêle ; aussitôt, la Troménie commence pour les pèlerins qui la font isolément. A 4 heures, vers le moment où commence la

Archives diocésain. de Quimper et Léon



première messe, commencent aussi les hommages des pèlerins, qui viennent faire par trois fois le tour du tombeau vénéré ; mais c'est seulement vers 8 heures que leur défilé est ininterrompu ; ce que je remarque, c'est que les enfants sont bien plus nombreux qu'aux Troménies précédentes. A 10 heures, le chœur est occupé par une vingtaine de prêtres, sans compter le célébrant et ses ministres ; la procession à l'extérieur précède la grand'messe ; c'est à cette procession du matin que se fait la très simple et très touchante réception des processions venues des paroisses voisines ; croix et bannières se donnent le baiser de paix. Le célébrant est celui qui, préposé à la direction des clercs du diocèse, a voulu mettre sous les yeux de ses séminaristes, dans des verrières artistiques, les images de nos principaux saints de Bretagne, et en particulier celle de saint Ronan. Après l'Evangile, M. J.-M. Quéinnec, chanoine honoraire, secrétaire de l'Evêché, montre l'action apostolique de saint Ronan s'exerçant autour de lui ; l'immense auditoire l'écoute avec une profonde attention.

Après la messe, les reliques, c'est-à-dire deux des côtes de saint Ronan sont présentées à la vénération des fidèles, et le défilé est très long et très édifiant.

A 2 heures, la procession commence au chant du *Veni Creator* ; en tête marche la vieille bannière de saint Ronan ; elle n'est ni plus belle ni plus laide que celles qui l'entourent ; il faut avouer que c'est une bien pauvre exhibition, mais voici que les jeunes filles portent une toute nouvelle et fraîche bannière de Notre-Dame, puis devant le clergé paraît une autre bannière neuve aussi, les deux faces sont en velours rouge avec riches broderies d'or ; l'une présente l'image de saint Ronan, l'autre celle de saint Eutrope (1).

Nous n'allons pas décrire une fois de plus cette procession incomparable, unique ! Disons seulement qu'elle a été favorisée par un temps admirable ; il y avait quelque fraîcheur dans l'air, bien que le ciel fût à peu près sans nuage ; mais pour la première fois, seul le bruit des tambours alternait avec les chants du vieux cérémonial. Plus de fifres ! et je ne suis pas le seul à les regretter. Encore un vieil usage disparu !

Nous sommes partis à 2 heures ; il est 5 heures 1/2 quand nous sommes parvenus à *Plaç-ar-C'horn*, le sommet de la montagne. Après une demi-heure de repos, les pèlerins se groupent autour de la chaire monumentale, et M. Le Coz, recteur de Plonéour-Lanvern, fait le panégyrique de saint Ronan ; l'ancien vicaire de Saint-Corentin peut voir dans son auditoire beaucoup de visages connus, car les Quimpérois sont innombrables.

Déjà le soleil descend vers l'horizon, quand la procession se remet en marche ; lorsqu'elle arrive à Locronan beaucoup de *Tro-*

(1) Comme la très riche bannière de Rosporden, la nouvelle bannière de Locronan a été commandée à une maison de Lyon, par l'intermédiaire de Mme veuve Le Gall, quai du Stéir, à Quimper.



*ménieurs* ne marchent qu'avec peine ; leur défilé semble presqu'interminable ; malgré la fatigue évidente, malgré la poussière qui couvre les vêtements, on voit que la joie règne dans cette foule, et le *Te Deum* qui, longtemps après 7 heures, vient terminer la fête, est bien ici l'expression du sentiment universel.

Pendant que nous vénérions ainsi saint Ronan au pays où il vécut et où il revint après sa mort, se rappelait-on, en Irlande, que c'était le jour de son grand triomphe en Bretagne ? Je ne sais, mais ce que je n'ai pas le droit d'oublier, ce que je dois apprendre aux pèlerins de la Troménie, c'est que la *verte Erin* n'a pas oublié le Saint qui est né sur son sol et qu'elle nous a donné. Il y a deux ans, Monseigneur l'Archevêque de Dublin parcourait les grands sanctuaires de Bretagne, et à la suite de ce long et intéressant pèlerinage, Sa Grâce me faisait l'honneur de m'écrire :

« Un des incidents les plus agréables de mon voyage en Bretagne, l'été dernier, a été de me trouver un instant dans le pays même adopté jadis et sanctifié par notre saint Irlandais saint Ronan. Tout ce qui touche à la vie de notre saint compatriote et à l'honneur qui lui est rendu par nos bons cousins de Bretagne-Armorique, est naturellement pour nous du plus vif intérêt.

« † GUILLAUME,
« Archevêque de Dublin, Primat de l'Irlande. »

J'ai tout dit, et cependant je crains de n'avoir pas su exprimer ce que j'ai vu et ce que j'ai ressenti. Ni ma plume, ni celle de l'écrivain que j'ai longuement cité ne sauraient rendre la physionomie de cette fête non plus que la beauté du pays où elle se célèbre. Le peintre qui manie la plume aussi bien que le pinceau, Jules Breton, a peint et décrit la baie de Douarnenez et ses contours ; ses deux plus beaux tableaux sont des représentations des Pardons de cette contrée ; mais il n'a ni décrit ni peint la Troménie ; c'est qu'il ne l'a point vue ! autrement, la littérature et l'art nous auraient donné deux chefs-d'œuvres de plus.

† † †

Nos lecteurs auront remarqué que les pages qui précèdent ne constituent pas un *compte-rendu* spécial de la Troménie de cette année ; nous aurions nécessairement répété ce que nous avons dit il y a six ans et il y a douze ans. Le journal l'*Union agricole*, de Quimperlé, a donné, par la plume de M. Louis Beaufrère, un article historique et un article descriptif d'un grand charme littéraire et d'une remarquable exactitude.

---

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray vont devenir particulièrement nombreux, nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur recommandant l'**Hôtel du Lion d'or** *(ancien Hôtel Névo)*, tenu par une de nos compatriotes, Mademoiselle LOTTE.

Archives diocésain de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Concile américain a terminé ses séances ; la clôture en a eu lieu, dimanche 9 Juillet, dans la chapelle du collège américo-latin. A l'issue de la messe, célébrée par Mgr l'Archevêque de Lima, ont été promulguées les dernières décisions. Dans l'après-midi, le Cardinal di Pietro a approuvé, au nom du Pape, les décrets du Concile et a assisté au *Te Deum* d'actions de grâces.

Les journaux et les conversations privées font ressortir la grande union qui a constamment régné entre tous les Pères, et on espère que ce Concile produira de grands fruits.

Le Saint-Père continue à se bien porter et a repris ses promenades dans les jardins du Vatican.

— Il se confirme que Léon XIII va incessamment adresser une Lettre pontificale à l'épiscopat français sur la situation de l'Eglise en France.

---

**L'affaire de Lille.** — Une nouvelle, depuis longtemps attendue, nous est arrivée de Lille, mardi. A la suite d'une double instruction et sur un arrêt rendu par deux chambres réunies, le Frère Flamidien, indignement accusé d'un crime doublement odieux, a été mis en liberté. Il est sorti de sa prison, après cinq mois de souffrances, qu'il a supportées avec une force d'âme et une sérénité extraordinaires.

Ainsi se termine, à la confusion de ses auteurs, cet abominable complot où tout a été mis en œuvre pour perdre un innocent afin de déconsidérer l'enseignement congréganiste.

Le premier mot du Frère en apprenant la fin de sa captivité de 152 jours, a été : « Gloire à Dieu ! » Il a déjà pardonné, il priera pour ses calomniateurs..... Ceux-ci auront-ils la simple loyauté de reconnaître leur erreur, de démentir leurs accusations ?.....

---

Paris. — Un mouvement se produit, en ce moment, parmi les catholiques pour hâter l'achèvement de la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Le but des initiateurs de la nouvelle souscription est de permettre de terminer le grand dôme, avant l'ouverture de l'Exposition.

Des offrandes très considérables ont été remises au journal *La Croix*, qui s'est fait l'organe de ce mouvement. Un don anonyme de 20.000 francs et beaucoup d'autres de 1.000 francs, ont figuré dans ses colonnes à côté d'offrandes moins importantes. D'autres dons ont été remis directement à la basilique du Sacré-Cœur.

Le total des sommes offertes, pour répondre à l'appel publié il y a quelques jours, dépasse 250.000 francs. Il faudrait obtenir 400.000 francs pour pouvoir terminer le dôme au moment voulu.



— Les médecins des hôpitaux de Paris ont tenu récemment une sorte d'assemblée générale. A la quasi-unanimité (soit les 9/10), ils se sont prononcés pour la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux.

---

**Distinction méritée.** — En tête de la liste des récompenses accordées, cette année, par la Société nationale d'acclimatation de France, nous sommes heureux de trouver le nom du R. Fr. Abel, supérieur général des Frères de Ploërmel.

La grande médaille de la Société a été décernée au R. Fr. Abel pour ses remarquables travaux sur l'agriculture, la pomologie, l'entomologie, etc.

---

**Pèlerinage national.** — Le Pèlerinage national de Notre-Dame de Salut à Lourdes, avec arrêts et visites à divers autres sanctuaires, aura lieu, cette année, du jeudi 17 au jeudi 24 Août. Il s'annonce plus magnifique encore que les précédents.

Depuis les débuts de l'Œuvre, 19.786 malades ont été transportés et 1.526.728 fr. dépensés. Et que de guérisons, que de grâces obtenues !...

Les âmes pieuses, en particulier tous les associés de Notre-Dame de Salut sont invités à s'unir au Pèlerinage, par une première neuvaine, dite *des malades*, qui commence le 7 Août pour se terminer le jour de l'Assomption, et surtout en prenant part à la Neuvaine générale, qui dure tout le temps du Pèlerinage, du jeudi 17 au Vendredi 25 Août.

Adresser les aumônes et toutes demandes de renseignements au *Secrétariat du Pèlerinage national*, 8, rue François 1er, Paris.

---

Lourdes. — Le R. P. Duboë, Supérieur général des Missionnaires de Lourdes, vient de mourir pieusement, à l'âge de 71 ans, après quelques jours de maladie admirablement supportée. Les obsèques ont eu lieu, lundi dernier, dans l'église du Rosaire.

Religieux depuis de longues années, il avait assisté à tous les développements de la Congrégation. Orateur remarquable, ses travaux apostoliques ne l'empêchèrent pas de contribuer pour une large part dans l'administration religieuse. Il fut le compagnon intelligent et dévoué du R. P. Sempé, et depuis la mort de ce grand ouvrier des œuvres de Lourdes, il avait continué avec amour et avec succès les traditions de zèle et de charité que tous les pèlerins sont heureux de rencontrer à Notre-Dame de Lourdes.

---

Toulouse. — A son retour de Rome où, comme on sait, il vient de recevoir la pourpre cardinalice, Mgr Mathieu, Archevêque de Toulouse, a reçu les membres du clergé venus le féliciter.

En exprimant son regret de quitter, dans un avenir plus ou moins éloigné, ce beau diocèse auquel il est attaché de cœur, S. Em. le Cardinal a ajouté :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Je vous resterai le plus possible, je suis votre archevêque, prêt, il est vrai, à remettre ma démission. Mais l'heure n'a pas encore sonné ; de quelque temps, il n'y aura pas de Consistoire. Continuez-moi votre collaboration si précieuse, votre archevêque compte sur vous comme vous pouvez compter sur lui. »

---

**V^e^ Congrès du Tiers-Ordre.** — Ce Congrès se tiendra à Toulouse, du 16 au 20 Août, par les soins des Frères Mineurs Capucins, sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal Matthieu et la direction du R^me^ Père général des Frères Mineurs Capucins. En véritables enfants de saint François, l'*homme catholique*, les organisateurs du Congrès ont d'abord déposé leur programme aux pieds de S. S. Léon XIII, qui, en date du 11 Avril dernier, a envoyé la bénédiction apostolique demandée.

Tous les Tertiaires de France et de l'étranger, à quelque obédience qu'ils appartiennent, sont invités au Congrès.

Les congressistes s'annoncent nombreux de tous les points de la France et de l'étranger.

Le programme sera envoyé, à titre gracieux, à tous ceux qui le demanderont au *Commissaire général du Tiers-Ordre, couvent des Capucins, Côte-Pavée, Toulouse.*

A cette même adresse doivent être demandés tous les renseignements intéressant le Congrès.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1^er^ Juillet :*

*L'Education sociale du peuple* : Les « petits cercles » des patronages, Marc SANGNIER-LACHAUD. — *La Bataille de Chantilly* (fin), XXX. — *Le Vicomte E.-M. de Vogüé*, Michel SALOMON. — *L'Institution nationale des jeunes aveugles de Paris*, Victor GLACHANT. — *La liberté de la presse depuis la Révolution*, III, Gustave LE POITTEVIN. — *La lutte contre l'alcoolisme*, Paul BAUGAS. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

---

**ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS**

*Sommaire du numéro du 5 Juillet 1899.*

I. Le VII^e^ Congrès international contre l'alcoolisme, par le P. H. MARTIN. — II. Encore les francs-maçons. Récents et impudents mensonges, par le P. E. ABT. — III. La liberté d'enseignement et le Congrès de Lyon, par le P. J. BURNICHON. — IV. Saint François de Sales et la prédication au XVII^e^ siècle, par le P. H. CHÉROT. — V. Les projets pour 1900 : « Un siècle, » par le P. J. DUTEL. — VI. Lettre de l'évêque de Chartres à Louis XIV (1697), par le P. J. BRUCKER. — VII. Livres et bibliothèques, par le P. L ROURE. — VIII. Livres. — Apologétique : *D. Lodiel ; M. Rutten ; Th. Ortolan.* — Catéchétique : *J. Charruau ; J. Hamon ; Poulin ; L.-M. Pioger ; E. Beau de Verdeney ; S. Léonard de Port-Maurice ; Guérard.* — Philosophie sociale : *A. Cappart.* — Histoire : *H. Lesêtre ; E. Hallberg ; H. Gismondi ; E. Marin ; Chatlon* (Souvenirs de Plouguernével) ; *P. Peeters ; F. Rey ; J. Rousse ; P. Triaire.* — IX. Événements de la quinzaine.

---



**Saint François de Sales,** par M. AMÉDÉE DE MARGERIE. 1 vol. in-12 de 216 pages de la collection les « Saints ». Prix : 2 fr. Librairie VICTOR LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris.

M. Amédée de Margerie, le savant doyen de la Faculté catholique des Lettres de Lille, a bien voulu donner à la collection des « Saints » la *Vie* très attendue de saint François de Sales. Les publications antérieures ne manquaient pas sur l'aimable auteur de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*. M. de Margerie a pu profiter lui-même, dans une large mesure, de ce que la grande édition d'Annecy, qui a déjà fait paraître dix volumes, nous a donné de nouveau. Ce qui était désiré, c'était un travail tout à la fois court et complet, mettant en égale lumière tous les aspects de cette belle figure. Lettré autant que philosophe, aussi profondément versé dans les questions de théologie et de piété que dans les problèmes de métaphysique, M. de Margerie a parfaitement réussi à nous donner un tel livre. On y trouvera la vie de saint François de Sales, résumée de la façon la plus intéressante, puis expliquée par le caractère particulier de sa sainteté. A cette explication très fine et très sûre se rattachent des chapitres non moins attrayants sur la doctrine, sur le talent d'écrivain, sur la prédication, sur l'esprit de création et de direction du grand évêque.

---

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**TRANSPORT A DEMI-TARIF des Ouvriers agricoles allant faire la moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.** — A partir du 1^er^ Juillet 1899, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3^me^ classe au Tarif général sera accordée aux *Ouvriers agricoles* se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après : *Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Anneau à Étampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.*

Cette réduction est subordonnée à la condition que les Ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 100 kilom. au minimum (soit 200 kilom. aller et retour), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1^er^ Juillet au 1^er^ Septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**TRIPLE-SEC** COINTREAU d'Angers. *EXIGER le Flacon carré.*

Archives diocésain de Quimper et Léon



60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

**CALME** instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT l'EAU**

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

Madame Veuve BOSCHET a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER.*

*Mme Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la lingerie, draps, serviettes, etc.

**LA PETITE GRAMMAIRE DE LA BOURSE**

est adressée gratuitement sur demande.

MILLIAUD, 21, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS.

Mlle E. NÉDÉLEC
Suc^r de Mlle LÉON
Fournis^r du G^d Séminaire
Quimper
*6, Quai du Stéir, 6.*

**Spécialité de Vêtements & Articles**
**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**COMPAGNIE LIEBIG**
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**



# RETOUR AU TRAVAIL DES CHAMPS

La santé de la jeune fille qui atteint l'âge de 17 ans est, comme la fleur qui vient d'éclore, d'une sensibilité telle que le moindre souffle de vent peut l'étioler et que seuls une rosée bienfaisante et un chaud rayon de soleil peuvent la ranimer. De même la jeune fille, qu'un accident quelconque a pu affaiblir, dont le sang s'est appauvri et dont les forces se sont épuisées, a besoin pour revivre d'un régénérateur puissant qui sera pour elle le rayon de soleil. Ce tonique devra lui rendre ses forces et ses fraîches couleurs, fera disparaître les maux de tête dont elle souffre, permettra à son estomac de digérer des aliments qu'il repoussait, supprimera les douleurs violentes, les points de côté qui la brisent et lui permettra de passer des nuits tranquilles et des jours sans souffrance.



(d'après une photographie)

Celles qui ont peine à franchir ce pas difficile trouveront une guérison certaine par l'emploi des Pilules Pink, le meilleur reconstituant du sang et le plus grand tonique des nerfs. Elles ont produit des merveilles dans les cas d'anémie, de chlorose, de neurasthénie et d'épuisement général si fréquents chez les jeunes filles et les jeunes gens dont la formation s'est faite trop rapidement. Mlle Marguerite Bordas, de Candillac, par Lalinde (Dordogne) a été depuis l'âge de 17 ans, cruellement éprouvée ; elle a aujourd'hui 23 ans et ce sont les Pilules Pink seules qui ont pu lui rendre une santé qui pendant cinq années a été tellement ébranlée, qu'elle ne pouvait se livrer à aucune espèce de travail des champs, ses occupations habituelles.

« Depuis de longues années, écrit-elle, je souffrais affreusement dans toutes parties du corps, maux de tête, étourdissements, points de côté, tout cela m'accablait à un tel point que je ne pouvais plus ni dormir ni manger. J'étais d'une telle faiblesse que mes jambes refusaient de me porter. Aucun traitement ne parvenait à me fortifier et c'est par le seul usage des Pilules Pink que j'ai vu ma santé se rétablir, mes forces revenir et ma guérison complète s'effectuer rapidement. Depuis longtemps déjà, j'ai pu reprendre mon travail de culture que j'accomplis quotidiennement sans fatigue. Je sens au contraire mes forces décupler. »

Cette lettre est une preuve nouvelle de l'efficacité des Pilules Pink et un encouragement sérieux pour ceux qui n'en ont pas encore fait l'essai. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt Principal, Gablin, pharmacien de 1re classe, 3, Cité Trévise, Paris, 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Forte remise sur tous les Catalogues.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc, à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
**La Chute des Cheveux**
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
**Qui nettoie la Tête Enlève les Pellicules Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser**
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**MAGGI**
I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le Maggi pour corser.
5 c.
Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis




**CLOCHES D'ÉGLISES**
FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
à DOUAI (Nord)
Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

14e ANNÉE. Vendredi 21 Juillet 1899. N° 29.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Sainte Anne, patronne de la Bretagne.

*II. Chronique du diocèse :* L'Ordination ; Pont-Croix ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; La Grande Tromélie (fin) ; Châteaulin ; Pardon de Notre-Dame de Lourdes, à Leuhan ; Retraites à Lesneven ; Consécration de l'église abbatiale de Thymadeuc ; Pèlerinage national de la Bretagne à Sainte-Anne-d'Auray ; Rennes : Institution Saint-Vincent-de-Paul.

*III. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 23 Juillet.* — 9e Dimanche après la Pentecôte. S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de s. Apollinaire, du Dimanche et de ste Christine, Vierge, Martyre.

*Lundi, 24.* — S. Cyrille et s. Méthode, Evêques *(du 5 Juillet)*. Double. Blanc.

*Mardi, 25.* — S. JACQUES, APOTRE. Double de 2e classe. Rouge.

*Mercredi, 26.* — Ste ANNE, Mère de la Très Sainte-Vierge Marie *(Office au Propre diocésain)*. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

*Jeudi, 27.* — S. Samson, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 28.* — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Samedi, 29.* — Ste Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

*Dimanche, 30.* — 10e Dimanche après la Pentecôte. Solennité de ste Anne.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

La Feuillée ..... 21, 22 et 23 Juillet.
Bodilis ..... 24, 25, 26, 27 et 28 Juillet.
Pleuven ..... 29, 30 et 31 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Sainte Anne, patronne de la Bretagne.

Je le sais, la terre dans laquelle notre vieille race est plantée n'a pas été sans influence sur sa formation. Son sol rebelle lui a imposé un travail opiniâtre. Ses landes silencieuses et nues lui ont inspiré une mélancolie grave et rêveuse. Sa mer immense lui a parlé de l'infini. Ses rocs vainqueurs des flots et ses chênes vainqueurs des tempêtes lui ont enseigné la résistance et le courage. Mais, outre que, en créant l'Armorique, en soulevant ses montagnes, en creusant ses vallées, en dessinant ses rivages, en l'entourant de falaises colossales, Dieu songeait à celle qui en devait être la reine, et voulait lui préparer un royaume digne d'elle, une image visible de ses vertus, c'est sainte Anne qui a fait le travail surnaturel, nécessaire à l'éducation chrétienne de ce peuple breton, que devaient distinguer tant de hautes et rares qualités.

Il y a plus de mille ans que la Bretagne est, je ne dirai pas seulement sous le regard de sainte Anne, mais entre ses bras, sur son cœur. Est-il possible qu'un pareil contact, si intime et si prolongé, ait été inefficace ? Un enfant qui vit avec sa mère, l'entend et la voit tous les jours, s'éclaire de la lumière de ses yeux, se nourrit de sa parole, se réchauffe au souffle de sa tendresse, reçoit, comme infailliblement, l'empreinte de sa physionomie, celle de son âme surtout. Selon que le dit Tertullien, dans le fils, on reconnait la mère : « *In filio mater recognoscitur.* »

Il en devait être ainsi du peuple breton. Il a pris la ressemblance de sa patronne. En lui on reconnait une vivante image de sainte Anne : « *In filio mater recognoscitur.* »

Sainte Anne est la femme forte esquissée dans le livre des Proverbes : grave, digne, laborieuse, vigilante, sage, courageuse, persévérante, « la femme de foi antique, fidèle aux mœurs et aux traditions des ancêtres, israélite de l'ancienne marque, ne s'écartant pas d'une ligne des exemples des Patriarches ses pères, inébranlable dans ses convictions et dans ses espérances » (1).

Voilà sainte Anne, et voilà aussi, n'est-ce pas, le peuple breton : la race obstinée et fière, fidèle, loyale, respectueuse du passé, calme, intrépide, profondément chrétienne, contre laquelle ont échoué tous les efforts du schisme, de l'hérésie et de l'impiété : « *In filio mater recognoscitur.* »

Ce n'est pas assez dire. Dans le peuple breton, tel que l'a façonné sainte Anne, on ne reconnait pas seulement l'influence d'une mère. La physionomie morale de notre race, l'austérité de

(1) Mgr Freppel.



ses mœurs, sa sérénité, sa noble simplicité, son détachement de ce qui passe, sa passion pour le surnaturel et le divin attestent la calme et patiente action d'une aïeule. Je dis bien : la patiente action. Sainte Anne ne s'est pas bornée à laisser le parfum de son âme et de sa vie imprégner la Bretagne : à l'œuvre de notre formation, elle a appliqué un travail plus de dix fois séculaire.

Qu'elle ait prié, qu'elle ait multiplié ses toutes-puissantes supplications, vous le pensez bien. Mais elle ne s'en est pas contentée. A la souveraine efficacité de son intervention, elle a ajouté une vigilance qui ne s'est jamais endormie, et les sollicitudes d'un amour que rien ne pouvait attiédir.

C'est elle qui, en faisant à la Bretagne la triple sauvegarde de sa langue, de ses traditions et de ses croyances, l'a préservée des corruptions maudites, qui ont dévasté tant de peuples.

C'est elle qui, pour la tremper plus vigoureusement, l'a presque exclusivement appliquée aux mâles et durs labeurs de l'agriculture, de la navigation et de la guerre.

C'est elle qui lui a donné pour éducateurs secondaires les héros et les saints qui ont gravé, dans le granit de son âme, leur impérissable souvenir.

C'est elle qui a allumé dans son cœur l'inextinguible flamme du dévouement et du sacrifice.

C'est elle, enfin, qui a protégé le foyer domestique.

Le foyer domestique est le moule vivant des âmes. Quand il est honnête, chaste, religieux, sagement ordonné, les âmes qu'il produit sont croyantes, pures, vaillantes, respectueuses et soumises. C'est du vrai foyer domestique, du foyer où Dieu est roi et maître, que sont issues toutes les nobles races, tous les véritables grands hommes, et surtout les héros chargés par Dieu de sauver leur pays.

Sainte Anne connaissait cette merveilleuse fécondité du foyer édifié par les Saints. Aussi est-ce à parfaire celui de ses Bretons qu'elle s'est principalement adonnée. Elle l'a fondé sur le respect et l'obéissance, cimenté avec les sueurs sacrées du travail, paré de justice et d'honneur. Elle lui a apporté, avec le parfum de son propre foyer et du foyer plus saint encore de Nazareth, les bénédictions des Patriarches, ses ancêtres. Elle s'y est assise auprès de tous les berceaux, et agenouillée devant tous les tombeaux. Pas une génération n'y a passé qu'elle ne lui ait infusé son esprit et sa vertu. Et comme elle l'a gardé ! Avec quelle persévérante énergie elle en a écarté tout ce qui énerve et corrompt la famille !

CHANOINE PERGELINE (1).

(1) *A la jeunesse catholique : Retraites pascales et Allocutions du Dimanche*, par M. l'abbé Pergeline, supérieur honoraire de l'Externat des Enfants-Nantais.

Archives diocésain Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**L'ordination.** — Comme nous l'avons annoncé, l'ordination générale de fin d'année sera faite, mardi 25 Juillet, par Mgr de Courmont. Elle comprendra 41 prêtres, 17 diacres, 40 sous-diacres et 42 minorés.

L'ordination aura lieu à la Cathédrale et commencera à 7 h. La veille au soir, à 5 h. 1/4, dans la chapelle du Séminaire, Monseigneur donnera la tonsure à environ 55 séminaristes qui viennent de terminer leur cours de philosophie.

Nous recommandons très instamment aux prières de nos lecteurs et de toutes les âmes pieuses les ordinands qui font en ce moment leur retraite préparatoire, prêchée par le R. P. Gille, de l'Immaculée Conception de Rennes.

---

Pont-Croix. — La distribution solennelle des prix aux élèves du Petit-Séminaire aura lieu, le Jeudi 27 Juillet, à huit heures et demie du matin, et sera présidée par M. le chanoine Fléiter, Vicaire capitulaire.

---

**Nécrologie.** — M. QUÉMÉNEUR, *Recteur de Plouvorn.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Quéméneur, Recteur de Plouvorn, décédé à l'âge de 57 ans. Bien que sa santé fût déjà fort ébranlée, rien ne faisait prévoir une fin aussi prompte. Dans la nuit du mercredi, 12 Juillet, au moment de se coucher, M. Quéméneur se sentit frappé d'une attaque ; il put cependant se traîner à la porte de sa chambre pour appeler du secours. Ses vicaires, accourus aussitôt, voulurent le rassurer ; mais lui : « Je vais mourir, dit-il : hâtez-vous de me donner les derniers sacrements. » Il les reçut en pleine connaissance, et expira une heure après.

M. Quéméneur (Augustin) était né à Milizac, en 1842, et fut ordonné prêtre en 1866. Vicaire à Landunvez, puis à Landivisiau, il fut d'abord Recteur de Redené. Il était, depuis 1888, à Plouvorn, où il laisse, entre autres souvenirs de son ministère, une école libre de Frères, fondée grâce au concours d'un généreux bienfaiteur. Il a passé dans cet établissement le dernier jour de sa vie, présidant des examens de fin d'année.

Le corps de M. Quéméneur a été transporté à Milizac, sa paroisse natale, où l'inhumation a eu lieu, vendredi 14 Juillet.

Un service d'octave pour le repos de son âme sera chanté, jeudi prochain, 27, à Plouvorn.

R. I. P.

---



**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Gargadennec, vicaire à Saint-Marc, vicaire à Saint-Corentin, Quimper ;

M. Fleiter, jeune prêtre, vicaire à Saint-Marc ;

M. Calvez, vicaire à Plougonven, vicaire à Saint-Louis de Brest, en remplacement de M. Crec'hmine, qui est entré dans la Congrégation des PP. Eudistes ;

M. Laurent (François), jeune prêtre, vicaire à Plougonven.

---

**La Grande Troménie** *(fin).* — Suivant l'usage, la Troménie s'est continuée durant la semaine du 9 au 16 Juillet ; chaque jour, les pèlerins étaient nombreux, plusieurs faisant le pieux parcours jusqu'à trois et quatre fois. Dimanche, dès minuit, les groupes se succédaient sans interruption, jusqu'à la procession de l'après-midi, qui a clos le « Pardon ».

Cette fête a été le digne couronnement de celles qui l'ont précédée : même affluence de fidèles, assistance plus nombreuse d'ecclésiastiques, parmi lesquels nous avons été heureux de voir des confrères de Saint-Brieuc et de Rennes, des professeurs et plusieurs élèves du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien, accompagnant leur Supérieur.

A la grand'messe, chantée par M. Le Roy, Curé-Archiprêtre de Châteaulin, qui présida également la procession, M. Le Goff, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, Curé de Guingamp, a fait un beau sermon sur l'amour de Dieu, la plus essentielle des vertus, que saint Ronan a prêchée dans ce pays, après en avoir été lui-même un parfait modèle.

A *Plac-ar-C'horn*, l'orateur était M. le chanoine Eveno, Supérieur de Saint-Jacques. *Vigilate, state in fide,* tel est le texte qu'il a développé, avec l'ardente conviction qui est la caractéristique de la vraie éloquence. « Devant le sublime spectacle, dont il est le témoin ému, comment ne pas s'indigner contre ceux qui voudraient ravir à ce peuple son plus précieux trésor, la foi ! N'est-elle pas, ici-bas, la garantie de l'ordre et de la vraie liberté, en même temps qu'elle montre aux hommes le seul chemin du bonheur ?.... Nous venons de gravir la montagne, rude, escarpée ; mais devant nous marchait la croix, suivie des images et des reliques de nos saints : au milieu des épreuves de la vie, nous avons pour nous guider et nous soutenir la bannière de la foi, les enseignements du Sauveur, les exemples des saints et aussi les traditions de nos pères, qui ont été fidèles jusqu'à répandre leur sang. Soyons leurs dignes fils, et arrière les félons, traîtres à Dieu, les lâches qui rougissent de leur baptême !... »

Malgré la fatigue, les auditeurs écoutaient avidement cette parole, véritablement vibrante.... Il était 5 h. 1/2 environ, quand la procession se remit en marche ; à 7 heures, elle rentrait à l'église, où la cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Archives diocésain de Quimper et Léon



Les fêtes de la grande Troménie sont finies et ne reviendront que dans six ans. Qu'on nous permette de remercier ici et de féliciter tous ceux qui les ont préparées et en ont assuré le succès : en première ligne, notre cher ami et précieux collaborateur, M. le chanoine Thomas, qui a déjà tant fait et qui se prépare à faire plus encore pour remettre en honneur le culte de nos Saints bretons ; puis M. Goasven, recteur de Locronan, qui, comme ses prédécesseurs, n'a rien épargné pour donner aux fêtes de 1899 l'éclat de celles de 1887 et 1893 ; enfin, les prêtres et tous les paroissiens de Locronan, si dévots à leur glorieux Patron, dont ils sont si justement fiers. A tous nous dirons, comme les quêteurs des petites chapelles disséminées sur le parcours de la procession : « Que Dieu et saint Ronan vous le rendent ! »

---

Chateaulin. — Il y a, dans la paroisse de Châteaulin, en un site ravissant sur les bords de l'Aulne, une chapelle dédiée à la Mère de Dieu, sous le vocable de N.-D. de Kerluan.

Rien de plus naïf et de plus gracieux que la légende de cette chapelle.

Un jour, la Sainte Vierge voulut visiter la terre de Bretagne. Elle descendit dans la paroisse de Saint-Coulitz. Mais les habitants ne l'accueillirent pas respectueusement ; alors, sur un signe de leur reine, des angelots vinrent en grand nombre, du fond du ciel bleu, lui offrir leurs services. Ils la transportèrent sur leurs ailes, au delà des flots limpides de l'Aulne.

Les Châteaulinois furent très obséquieux. Et Marie, pour les récompenser, laissa tomber de sa main une boule d'or, pour indiquer l'endroit où elle avait reposé ses pieds bénis.

Dans cet endroit, on éleva, plus tard, une chapelle, qui fut construite au XI^e^ ou XII^e^ siècle.

Depuis, des générations successives sont venues là, prier et se recommander à la Mère de Dieu. Beaucoup de femmes, surtout, sont venues recommander leur maternité. Au jour du grand Pardon, les paroissiens de Lothey, de Saint-Coulitz, de Saint-Ségal et de Pleyben y venaient toujours en procession. Mais, pendant la Révolution, la chapelle fut incendiée ; la dévotion suivit la chapelle dans sa ruine.

Cependant, quand le calme revint, les enfants firent ce qu'avaient fait leurs parents : ils allèrent encore prier à Kerluan. La chapelle fut relevée. Tous les ans, depuis, à l'époque du Pardon, on voyait autour de la statue de la Vierge une foule de mères qui offraient leurs enfants à Marie.

A son arrivée à Châteaulin, M. Le Roy voulut relever cette dévotion. Il jugea qu'il ne pouvait mieux commencer son ministère, dans l'importante paroisse confiée à ses soins, que d'en donner les prémices à la Mère du Sauveur. Il fit, donc, restaurer la chapelle et y convoqua, pour le Pardon, les paroisses de Saint-Coulitz et de Lothey.



Les invités furent exacts au rendez-vous. A 9 h. 1/2, la cloche sonne à toute volée. Ce sont les Lotheyens qui arrivent, conduits par leur pasteur. Ils sont bien au nombre de cinq cents.

Puis, du côté de l'Aulne, des chants retentissent. Ce sont les paroissiens de Saint-Coulitz qui traversent la rivière, sur des chalands, sous la conduite de leur bon recteur et qui, bannières au vent, chantent à Marie :

Messaïl hor bagik vihan.

. . . . . .

La procession de Châteaulin s'organise et va au-devant des pèlerins. Les croix et les bannières donnent l'accolade aux croix et bannières étrangères. Et l'on entre dans la chapelle, en chantant le cantique de N.-D. de Kerluan, que M. Brignou a composé pour la circonstance.

La grand'messe a été chantée par M. Billant, recteur de Lothey : la chapelle était trop petite pour contenir tous ceux qui voulaient y assister. A l'Evangile, M. Quillévéré, recteur de Saint-Coulitz, a prêché un sermon des plus touchants en l'honneur de N.-D. de Kerluan.

La journée a été gaie et heureuse pour tous. Et après la bénédiction du Saint-Sacrement, chacun s'est retiré, emportant dans son âme la bénédiction de Jésus et celle de Marie et conservant dans son cœur le souvenir d'une journée agréable et très réconfortante. X.

---

Pardon de Notre-Dame de Lourdes, à Leuhan. — Je ne l'ignore pas : il n'y a rien de fatigant comme les superlatifs répétés ; et cependant, comment faire ? Quand je me rappelle les lignes écrites, ces jours derniers, par moi-même ou par les autres pèlerins ou touristes qui ont décrit la Troménie, je constate que le pays de Locronan y est proclamé « merveilleux, incomparable » ; ce sont les termes les plus forts de notre langue pour exprimer l'admiration, et combien insuffisants les trouve néanmoins celui qui les emploie ! Aujourd'hui encore, après avoir vu pour la première fois le pays de Leuhan et son pardon de la Vierge Immaculée, je ne puis trouver un mot pour rendre l'enchantement que m'a produit cette immensité comprise entre les collines bleuâtres qui se voient au delà de Quimper, et les pics dénudés des montagnes de Laz et de Châteauneuf. Cela doit être beau toujours, mais dans ce moment où tout ce qui verdoie vient d'être rafraîchi par une pluie bienfaisante, où les blés sont prêts à tomber sous la faucille, où le foin sur les prairies envoie bien au loin son arôme pénétrant, en ce pays où tout se mêle : prés et moissons, montagnes boisées et rochers abrupts, frais ruisseaux et vallons paisibles, on oublie que la mer manque à ce splendide tableau. Et c'est dans toute cette magnificence que je vais voir un nouveau triomphe pour la Mère de Dieu, une nouvelle explosion de la foi des bons Cornouaillais.

Archives diocésain Quimper et Léon



C'est le samedi soir, il est 8 heures, à peine la lumière du jour a commencé à pâlir. Une dizaine de prêtres et quelques fidèles sont réunis dans l'église de la paroisse, église modeste, un peu trop basse, mais pleine de statues originales et non sans mérite, et plusieurs représentent nos saints nationaux : saint Cadoc, saint Gurloës (qui, comme à Ergué-Armel s'appelle ici saint *Urlou),* saint Yves, entre *le Riche et le Pauvre,* enfin et surtout le patron de l'endroit, le bon saint Théleau, majestueusement campé sur son cerf. Il y a huit jours, je le rencontrais encore dans sa très gracieuse chapelle de Plogonnec, qui vient d'être si bien restaurée (1) ! Mais ce n'est pas à nos vieux Saints que nous faisons visite ce soir ; nous les honorons par un salut rapide ; et au chant des litanies de Lorette, nous partons pour la chapelle. Les bannières sont fraîches et gracieuses, mais n'offrent aucun intérêt particulier. Parmi les croix il en est une très grande, toute en argent, mais précieuse surtout par l'art admirable avec lequel elle a été travaillée. Dans un pays aussi riche que le nôtre en chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, celui-ci est à coup sûr des plus curieux et des plus beaux. En ce moment, il ne brille pas cependant, comme il étincellera demain au grand soleil ; le jour baisse, et du côté de Trégourez le ciel s'empourpre.

Au départ de l'église, les pèlerins étaient peu nombreux, mais à chaque pas nous en rencontrons de nouveaux ; agenouillés sur notre passage, ils se lèvent et allument un cierge, puis prennent place dans la foule : ceux et celles qui ont fait des vœux cheminent pieds nus, n'ayant pour *chupen* ou pour corsage qu'une chemise de grosse toile ; ils précèdent le clergé, les autres le suivent. Des quantités d'enfants sont portés dans les bras de leurs parents.

Nous arrivons à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Il y a peu d'années, l'endroit où nous sommes n'était qu'une vaste lande traversée par une grande route ; au bord du chemin une simple croix de granit portant la date de 1716, et c'était tout. Un jour, un prêtre érigea ici une statue de la Vierge Immaculée, un peu plus tard il l'abrita sous un édicule ouvert ; à sa suite, ses paroissiens vinrent s'agenouiller fréquemment devant la sainte image ; on parla de grâces précieuses obtenues, et de tout le voisinage on fréquenta le nouvel oratoire. Le recteur de Leuhan, M. Cabioc'h, était connu de tout le diocèse pour son originalité de bon aloi, ses façons de paysan du Danube, son accent barbare, ses reparties très fines avec des allures de naïveté ; on prononçait peu son nom, mais on était fort bien compris quand on parlait de *l'homme du Nord.* C'était un ecclésiastique de grande foi, d'une solide piété, mais rien ne faisait soupçonner en lui le mysticisme ; et cependant, c'est lui que Dieu et Notre-Dame ont visiblement choisi pour préparer le seul pèlerinage nouveau de notre diocèse. Je dis « pré-

(1) Cette restauration est à proposer en exemple : M. le Recteur de Plogonnec l'a faite avec des dépenses relativement minimes ; les habitants du quartier où est la chapelle se sont improvisés piqueurs de pierres ; ils ont opéré très habilement le travail délicat du débadigeonnage et de rejointoiement.



parer » et, en effet, il ne vit pas, ne soupçonna même point l'extension que devait prendre son œuvre.

Son successeur, M. Charles Péron, aujourd'hui curé-doyen de Châteauneuf, considéra la dévotion naissante comme une marque de la volonté divine, et à quelques pas du premier oratoire toujours debout, il érigea une vaste et belle chapelle. Ce n'était pas seulement une œuvre de piété, c'était une preuve de confiance et un acte hardi ; les timides, ceux qui ne font jamais rien, disaient même que c'était une entreprise téméraire ; elle n'était pas plus téméraire toutefois que les œuvres du bon paysan Yves Nicolazic et du vénéré curé Peymarale. La Très Sainte Vierge ayant daigné désigner le lieu auquel elle avait attaché ses prédilections sur notre sol de France, la nouvelle chapelle de Leuhan fut placée sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes ; l'abside se termine par une immense baie ogivale surmontant l'autel et ouvrant sur une très belle et très fidèle imitation de la grotte où *l'Immaculée Conception* se manifesta dix-huit fois. La statue, qui est remarquable en elle-même, est très heureusement et très ingénieusement éclairée, le jour par la lumière du ciel, la nuit par une lampe puissante.

C'est dans cette lumière artificielle que je la contemple, lorsque je pénètre avec la procession ; d'autres flammes très discrètes, diversements nuancées, apparaissent aux parois de la grotte et aux extrémités de l'autel. Les tentures, les nombreux étendards et les guirlandes qui servent à décorer toute la chapelle ont été admirablement composés et depuis quelques jours des mains pieuses et habiles les ont disposés avec un goût remarquable ; j'ai très rarement rencontré quelque chose d'aussi frais, d'aussi gracieux et d'aussi artistique, et je n'aurais guère cru qu'avec du blanc, du bleu pâle et des feuillages on put obtenir un effet aussi charmant. La disposition du luminaire est aussi très heureuse.

Vers 8 heures 1/2, nous chantons les vêpres, puis la procession se reforme. Maintenant il fait tout à fait nuit, mais par la porte grande ouverte j'aperçois une foule qui, depuis tout à l'heure s'est accrue au delà de toute imagination, et où chacun porte à la main un cierge allumé. Je sors, et maintenant c'est la façade de la chapelle qui verse sur nous la lueur d'innombrables feux. La lune au ciel couvre tout cela de sa clarté. Pendant qu'autour de moi se chantent les Litanies, j'oublie les titres gracieux qu'elles appliquent à la Vierge puissante, à la Vierge clémente, à la Vierge fidèle, etc. ; je ne puis que me redire ce que le diacre chantait autrefois en la nuit de la Résurrection : « *Et nox sicut dies illuminabitur, et nox illuminatio mea in deliciis meis.* Et la nuit brillera maintenant comme le jour, et c'est la nuit qui, en m'éclairant, me plongera dans les délices. » Nuit délicieuse, en effet !

Après avoir fait le tour de l'oratoire primitif, tous les pèlerins se groupent autour de la vieille croix illuminée elle aussi, et M. Hunault, recteur de Coray, en gravit les degrés, puis d'une voix forte, vibrante, émue, il établit un parallèle entre Judith, la

Archives diocésain Quimper et Léon



femme belle, chaste, intrépide qui décapita l'ennemi de son peuple, et la Vierge Mère qui, dans son Immaculée Conception, écrasa la tête du serpent infernal. Les rangs de la procession se reforment ; au chant latin de la liturgie succèdent les cantiques bretons ; le chœur des jeunes filles de Leuhan chante bien et n'a rien de la mièvrerie ni du ton nasillard trop en honneur dans nos campagnes ; c'est pur et vigoureux.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement clot la journée ; il est 9 heures 1/2 ; la veillée commence. Pendant que des groupes paisibles se forment autour de la chapelle, sous les jeunes pins, au pied des fossés, pendant que les chapelets succèdent aux cantiques et les cantiques aux chapelets, cinq prêtres, dans la chapelle, entendent les confessions. A 2 heures, avec la première messe, les communions commencent ; il y en aura environ huit cents aujourd'hui ; celles de la veille et du lendemain compléteront le millier, et pourtant, parmi les pèlerins du jour, beaucoup auront communié dans leur paroisse avant de se mettre en chemin.

A 10 heures, la grand'messe. La chapelle ne contient pas la moitié de l'assistance ; autour des arbres et des mâts qui portent des oriflammes, des familles entières prient en union avec le prêtre et l'assistance ; après l'Evangile, M. Caradec, curé-doyen de Scaër, dit les droits de la Reine des anges et des hommes aux hommages et à l'amour du ciel et de la terre.

Quand nous revenons pour les vêpres, nous retrouvons à peu près tous nos pèlerins du matin ; c'est encore un coup d'œil charmant ; tous les costumes se mélangent ; si les *glaziks* dominent comme à Locronan, Scaër, Rosporden, Bannalec, et jusqu'à Trégunc et Lanriec sont représentés ; Châteaulin et Châteauneuf, Gourin et Pleyben le sont aussi. Après les vêpres, une dernière procession ; même piété dans l'attitude générale, même enthousiasme dans les chants.

Pourquoi faut-il que des coups de feu réitérés soient venus contrarier ceux qui, dans un pardon, voudraient voir régner le calme, au moins pendant les offices ? Tandis que nous priions, un industriel d'un nouveau genre promettait des primes aux badauds qui viendraient décharger un fusil sur de pauvres lapins domestiques. Il serait à souhaiter que la société protectrice des animaux demandât et obtînt la suppression de cet amusement sauvage. Il y a huit jours, le journal l'*Union agricole* exprimait le regret de voir la Troménie et nos pardons en général envahis par les mendiants et les exhibitions foraines ; il n'y a pas toujours moyen d'écarter les premiers et d'empêcher celles-ci ; mais les autorités municipales, les propriétaires des terrains voisins des églises ou chapelles pourraient, dans certains cas, établir des règlements, et même formuler des défenses qui empêcheraient les abus de se multiplier et de se perpétuer. L'envahissement des forains est un danger réel pour le maintien de nos fêtes religieuses, si pleines de charmes, que tous les étrangers nous les envient.

J'ajouterai encore un mot : il n'est pas rare d'entendre les



curieux qui assistent à ces mêmes fêtes avec respect et sympathie, reprocher au clergé d'en détourner les fidèles pour les pousser vers les pèlerinages modernes étrangers à la Bretagne. Si cette accusation était fondée je m'y associerais franchement ; mais soyez certains, ô gens craintifs, que Lourdes ne fait aucune concurrence à nos sanctuaires cachés sous les bois ou perdus parmi les grèves. La foi s'est réveillée, la piété revit ; nous en avons assez, pour aller en donner bien loin le spectacle réconfortant à ceux qui ne croient plus ou ne croient guère, et aussi pour faire éclater chez nous spontanément la dévotion à nos Saints et à la Vierge honorée sous les vieux titres que nous aimons. Si à un certain moment quelques statues anciennes ont fait place à des représentations plus modernes, nous n'avons pas attendu les touristes pour nous faire la leçon ; d'autres prêtres et moi avons protesté et protesterons encore, s'il le faut ; mais le clergé, pris en masse, tient aux vieilles dévotions, et les encourage très efficacement. Il n'y a donc lieu qu'à louer ceux qui, comme l'excellent Recteur actuellement placé à la tête de la paroisse de Leuhan, et comme ses deux prédécesseurs immédiats, font leur possible pour donner à une dévotion nouvelle, à un pèlerinage nouveau le caractère de nos anciennes fêtes, et y réussissent au delà de toute attente. Nous savons bien que les formes archaïques, que le côté pittoresque ne sont qu'un accessoire ; mais nous y tenons cependant, en n'oubliant pas que la piété doit être ici, comme partout, l'élément principal.

---

Lesneven. — **Retraite de femmes**, *du 1er au 8 Juillet.* — 58 paroisses ; 134 retraitantes. — Guipavas, 6 ; Plouider, 6 ; Lannilis, 6 ; Roscoff, 6 ; Guissény, 5 ; Lambézellec, 5 ; Plougastel-Daoulas, 4 ; Plouénan, 4 ; Lesneven, 4 ; Plougar, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Saint-Frégant, 4 ; Ile de Sein, 3 ; Plouarzel, 3 ; Recouvrance, 3 ; Tréouergat, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Landivisiau, 3 ; Plouvien, 3 ; Ile d'Ouessant, 2 ; Plouédern, 2 ; Plouguin, 2 ; Tréglonou, 2 ; Kerlouan, 2 ; Crozon, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Goulven, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; La Forêt-Landerneau, 2 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 2 ; Le Drennec, 2 ; Plourin, 2 ; Brélès, 2 ; Lanneufret, 2 ; Plounéour-Trez, 1 ; Landerneau, 1 ; Plouzané, 1 ; Plougourvest, 1 ; Plouvorn, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Sibiril, 1 ; Plouescat, 1 : Saint-Thégonnec, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Saint-Martin de Brest, 1 ; La Feuillée, 1 ; Landéda, 1 ; Kernilis, 1 ; Bourg-Blanc, 1 ; Saint-Martin-de-Morlaix, 1 ; Guilers, 1 ; Gouesnou, 1 ; Loc-Brévalaire, 1.

— Une retraite pour les dames et les jeunes filles doit commencer, le 29 Juillet, à 6 heures du soir, dans la Communauté des Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur, à Lesneven. Elle sera prêchée par le Révérend Père L'Hévéder, religieux de la Compagnie de Jésus, de la résidence de Quimper.

Nous n'avons pas à faire l'éloge du prédicateur, déjà si connu

Archives diocésain Quimper et Léon



et si apprécié dans le diocèse, par l'éloquence de sa parole et son dévouement tout apostolique.

La retraite est un des plus grands moyens de sanctification pour les âmes. « Tout est sauvé, disait un jour le vénérable Cardinal Guibert, si les chrétiens veulent donner trois jours seulement aux vérités éternelles. » Saint Ignace, ce grand maître de la vie spirituelle, fait dans les lignes suivantes, l'éloge de ces jours de retraite. « On fera dans la vie spirituelle des progrès d'autant plus rapides, qu'on s'éloignera davantage, d'esprit et de corps, de ses connaissances, de ses amis, du train des nouvelles et du tracas des affaires. »

Il est à désirer que cette retraite spéciale soit, comme les précédentes, suivie par le plus grand nombre de personnes possible. En conséquence, nous prions Messieurs les Curés de vouloir bien l'annoncer au prône de leur messe paroissiale.

Le vaste établissement des Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur de Lesneven, réunit les conditions voulues pour favoriser les dispositions nécessaires pour faire une bonne retraite. Sa situation exceptionnelle, ses vastes jardins, disposent l'âme au recueillement et permettent aux personnes qui s'y retirent pour une retraite, de jouir des avantages physiques favorables au repos du corps, en même temps que l'âme se nourrit des vérités éternelles.

---

**Consécration de l'église abbatiale de Thymadeuc.** — Nous empruntons à l'excellente *Semaine religieuse* de Vannes les détails suivants sur la consécration de la nouvelle église de Thymadeuc, en regrettant de ne pouvoir reproduire in-extenso son intéressant compte-rendu.

« Dans la vaste cour, entre l'hôtellerie et la communauté, le clergé attend les prélats arrivés la veille, en considérant l'église dont la blanche parure de granit éclate au soleil, vainqueur enfin de la brume. Elle est vraiment belle, cette maison de Dieu dédiée à Notre-Dame de l'Assomption dans l'abbaye de Thymadeuc. Elle est belle, cette église de style roman aux lignes pures, aux harmonieuses proportions, avec sa magnifique ceinture de 24 autels, où s'épanouit l'histoire de l'ordre cistercien. Elle est belle avec son sanctuaire plein de clarté ; avec les vitraux qui, dans le transept, représentent les divers symboles de l'Eucharistie ; avec son chemin de croix monumental, chef-d'œuvre d'un berger devenu artiste ; avec ses stalles à clochetons sculptés dans le chêne, au milieu de la nef, et avec ses colonnes légères dont les chapiteaux portent en vif relief une floraison artistique et pourtant sobre. Le plan a été dessiné par M. Le Guérannic, architecte, et exécuté par M. Canivet, entrepreneur ; l'un et l'autre ont le droit d'être fiers. L'auteur du chemin de croix, d'origine bretonne si je ne me trompe, fut M. Bouriché, d'Angers. Bien belle, ce jour-là, la jeune église pavoisée aux couleurs pontificales et ornée des bannières de France ; mais plus belle encore sera-t-elle, quand les moines y



feront résonner, de jour et de nuit, les graves accents de la prière et de l'office divin.

En attendant sa consécration, elle semblait sourire à ses religieux, qu'elle voyait entourés d'un si splendide concours de fidèles d'élite, de prêtres et de chanoines, de prélats et de pontifes.....

Nos Seigneurs les évêques sont précédés par dix abbés cisterciens, venus de tous les coins de la France.

Il y avait des absences très vivement regrettées : celle d'abord du T. R. P. Sébastien, abbé général, retenu par la maladie, et celle ensuite de Mgr l'Archevêque de Toulouse, vieil ami de Thymadeuc que sa jeunesse visita plusieurs fois ; mais comment se plaindre et s'attrister de ne pas l'avoir revu en cette circonstance, puisque le Souverain Pontife venait, pour honorer l'Eglise de France, d'appeler Mgr Mathieu à la dignité cardinalice?

La cérémonie liturgique commença vers 7 h. 1/2. Comme le nombre des laïques avait été limité par des convenances monastiques, elle manqua peut-être de l'entrain qui s'excite au milieu des pieuses multitudes. En revanche, chacun goûta davantage la paix du recueillement qui s'accorde si bien avec les rites austères des fonctions sacrées. A Monseigneur de Vannes appartenait de droit le long et fatigant honneur de la dédicace proprement dite, pendant que Son Eminence la présidait de son trône. Les autres évêques s'étaient chargés, avec un gracieux empressement, de consacrer chacun un autel. Les lecteurs de la *Semaine* ne nous demanderont pas de redire ici les multiples et féconds enseignements des prières, des encensements et des onctions qui sanctifient la pierre, où chaque messe fera descendre N.-S. J.-C. Je veux pourtant louer, par une mention particulièrement méritée, les intrépides et excellents chanteurs du Grand-Séminaire de Vannes : merci à la vaillante *schola* qui, malgré les fatigues d'un voyage de nuit, a si parfaitement rempli sa mission.

Aux agapes fraternelles qui réunirent, dans les salles et le cloître, les prélats avec de nombreux invités, régna la plus cordiale charité. Le R. P. Bernard, abbé de Thymadeuc, le constata au dessert dans un langage digne de son saint patron : preuve nouvelle que le silence habituel est le meilleur maître de l'éloquence véritable. « On reproche, dit-il, à notre temps le défaut d'union entre les bons ; ce n'est point injuste. L'union est-elle donc impossible ou même difficile? Non, puisque je la vois réalisée ici, sans la moindre peine, entre les évêques, entre les fidèles, avec les religieux des neuf congrégations d'hommes du diocèse de Vannes, que Mgr Latieule a qualifiées les neuf chœurs de ses anges. De cette union fraternelle se forme indissoluble l'union avec le Pape et l'Eglise. » Et l'abbé remercie Son Eminence et chaque évêque.

Le Cardinal se lève et dit : « Ce sont les RR. Pères Trappistes qui font cette union par les exemples de leur vie, vie héroïque, vie tout entière consacrée au travail, à la pénitence, à la prière surtout. Sur un champ de bataille, Philippe-Auguste voyant faiblir le courage de ses chevaliers, s'écria : N'ayez point peur, c'est

Archives diocésain de Quimper et Léon



l'heure où se disent matines à Cîteaux. — On prie toujours à Cîteaux, c'est-à-dire à Thymadeuc et dans toutes vos Trappes, mes RR. Pères ; jour et nuit, l'on prie pour l'Eglise et la France ; donc n'ayons pas peur mais confiance, et restons unis. »

Monseigneur de Vannes à son tour remercia Son Eminence, les évêques et les abbés d'être venus dans son diocèse.....

Trois heures sonnent. C'est le moment impatiemment attendu par la foule qui assiège la porte du monastère, et que ne parviennent plus à retenir ni les marchands d'objets de piété ni les offres de rafraîchissements habituels à toute assemblée bretonne. Déjà par la porte se précipite un ouragan ; heureux les premiers qui gagneront de vitesse une petite place dans l'église.

Les vêpres sont chantées par les religieux. A la suite apparaît dans l'une des deux chaires, car deux ambons ferment le chœur, M. le chanoine Daniel, curé-archiprêtre de Saint-Sauveur à Dinan. Son éloquence, bien connue, développe cette simple définition : nous sommes chez des religieux cisterciens de Notre-Dame de la Trappe, à Thymadeuc.

Ce sont des moines. Ce nom, si sottement raillé par les méchants, met en fureur les ennemis de Dieu et de l'Eglise. Nous, avec l'Eglise, nous les saluons comme l'élite de l'humanité ; *laudemus viros gloriosos,* louons ces fils de saint Benoît et de saint Bernard ; ils le méritent, comme leurs pères. Car le moine, c'est la solitude et l'action, c'est la pénitence et l'amour passionné de Jésus-Christ. Saint Benoît voulut créer, et il a créé, une race héroïque, *fortissimum genus,* et des soldats du Christ, *milites Christi.*

Ce sont des moines cisterciens. En attendant l'éclosion des milices offensives de saint François et de saint Dominique, plus tard de saint Ignace, de saint Jean de Dieu, de saint Vincent de Paul, un vigoureux rameau se détacha du vieux tronc bénédictin, avec le P. abbé de Solesmes, saint Robert, quand il s'enfonça dans la forêt sauvage de Cîteaux : il était suivi de 21 religieux (1096). Après une épreuve de quinze ans, pendant laquelle aucun novice n'osa embrasser leur genre de vie, leur troisième abbé, saint Etienne, se découragea presque. Un jour, il pria un de ses moines mourant de demander à Dieu s'il agréait la pénitence de Cîteaux. Le lendemain de sa mort, le moine lui apparut : « Oui, dit-il, Dieu a pour agréable votre pénitence ; consolez-vous. » — La consolation fut l'arrivée de saint Bernard avec 30 gentilshommes. Au bout de deux ans, Cîteaux se dilate, comme une ruche trop pleine qui essaime. Saint Bernard fonde Clairvaux, qui bientôt renferme 700 moines. Avant sa mort, le saint voit fleurir 72 abbayes cisterciennes, sans parler de 100 abbayes bénédictines qui lui ont demandé l'adoption. L'histoire compta jusqu'à 800 abbayes cisterciennes, issues de Cîteaux et de Clairvaux.

Ce sont des Cisterciens de Notre-Dame. Avant la naissance de Cîteaux, la sainte Vierge avait choisi pour époux l'ordre cistercien, en présentant elle-même l'anneau des fiançailles à la mère du fondateur et pour lui. Saint Robert l'accepta et dédia sa première chapelle à Marie. Toutes les abbayes l'imitèrent. — Son successeur, le bienheureux Albéric, reçut des mains mêmes de Marie la coule blanche que désormais les Cisterciens portèrent sous le scapulaire noir des Bénédictins.



Ce sont des Cisterciens de Notre-Dame de la Trappe. Au retour de la première croisade, un preux bâtit sur les confins de la forêt du Perche, dans le vallon de la Trappe, le monastère de la Maison-Dieu (1120), qui s'unit à Cîteaux, presque dès sa fondation. De grandes destinées l'attendaient. En 1662, il avait pour abbé Le Bouthillier de Rancé, prêtre mondain d'abord, puis converti et enfin réformateur puissant de son ordre. Il eut partout des imitateurs et les Cisterciens de Notre-Dame devinrent tous les fils de la Trappe, et leurs abbayes des Trappes.

La Trappe de Thymadeuc fut le dixième monastère que fondèrent les Trappistes, revenus les premiers en France après la Révolution. Elle a 58 ans de vie et l'on peut, avec toute raison, dire en parlant de ses moines : *laudemus viros gloriosos.* Car dans ses trois abbés nous avons revu saint Bernard, avec toute son âme et toutes ses œuvres.

Après ce beau discours, le salut du très Saint-Sacrement fut donné par Mgr l'Evêque de Vannes, et les chants exécutés en musique par le chœur des séminaristes vannetais, accompagnés sur l'harmonium par M. Decker, dont le talent renouvelle sans cesse des chefs-d'œuvre. Ensuite, au chant du *Te Deum,* la procession reconduisit solennellement les prélats à l'hôtellerie, au milieu des rangs pressés des fidèles.....

Aussitôt les fidèles se répandirent dans le monastère, pénétrant partout, visitant tout, même les cellules ouvertes. La pieuse curiosité de tous n'était point encore satisfaite, lorsque à 6 heures il fallut fermer les portes. Mais l'octave ne faisait que commencer. Dès le lendemain, en effet, s'organisaient des pèlerinages qui feront de la semaine entière une fête continuelle. Le matin sont convoquées pour la grand'messe des religieux les paroisses les plus rapprochées ; le soir celles qui viendront d'un peu plus loin pour les vêpres et le salut.

.....Quand on a le bonheur d'assister à de pareils spectacles, on sent que la Bretagne n'est pas morte, qu'elle aime toujours d'un ardent amour son Dieu et les serviteurs de Dieu.

E.-J. D. »

---

**Pèlerinage national de la Bretagne à Sainte-Anne-d'Auray,** la dernière année du siècle de l'Immaculée-Conception. — *Hommage solennel des Bretons à Notre Dame Sainte Anne, leur patronne, et la mère de la Vierge Immaculée.* — Le pèlerinage national aura lieu, le 25 et le 26 Juillet, sous la présidence de Mgr Germain, Evêque de Rodez, assisté de NN. SS. Fallières, Evêque de Saint-Brieuc, Latieule, Evêque de Vannes, Morice, Evêque des Gonaïves, Buléon, Evêque élu de Cariopolis, et du R^me^ P. Bernard, Abbé de Tymadeuc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Les Bretons de Rennes feront leur pèlerinage, le Dimanche 23 Juillet ; les Bretons de Paris viendront le 1er Août.

PROGRAMME DE LA FÊTE. — *25 Juillet* : 10 h., pèlerinage de Belz ; — 4 h. 1/2, vêpres pontificales à la *Scala Sancta*, sermon par Mgr Germain, bénédiction ; 8 h., chapelet, chants, exercices divers à la *Scala Sancta*.

*26 Juillet* : 3 h. 1/2, première messe, suivie de la bénédiction ; 9 h., messe pontificale ; 11 h., dernière messe ; — 2 h., vêpres pontificales et procession ; 8 h., chapelet, chants et vénération des reliques de Sainte Anne.

Les pèlerins qui visiteront la basilique de Sainte-Anne le 25 et le 26 Juillet, pourront gagner de nombreuses indulgences plénières, toutes applicables aux défunts.

*Dieu veut que je sois honorée ici.* (Paroles authentiques de sainte Anne à Nicolazic ; le 25 Juillet 1625.)

---

RENNES. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse de Rennes* :

**Institution Saint-Vincent-de-Paul.** — Le *Journal Officiel* vient de publier la liste des sous-admissibles pour le concours de Saint-Cyr de 1899. Sur cette liste nous sommes heureux de relever les noms de *dix-neuf* élèves de l'Institution Saint-Vincent-de-Paul, à Rennes.

Le cours de Saint-Cyr à Saint-Vincent est divisé en deux années. La première année, qui comprend les plus jeunes élèves compte six candidats heureux. Quant à la seconde année, qui comprenait quatorze élèves, elle compte treize sous-admissibles.

Toutes nos félicitations pour ce brillant résultat qui continue la série des succès précédents.

---

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray vont devenir particulièrement nombreux, nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur recommandant l'Hôtel du Lion d'or *(ancien Hôtel Névo)*, tenu par une de nos compatriotes, Mademoiselle LOTTE.

---

60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

---

*L'Administrateur-Gérant* : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 28 Juillet 1899. N° 30.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

---

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Ordination du 25 Juillet 1899 ; Distribution des Prix à l'École Saint-Yves ; Nécrologie ; Bodilis ; Nos Missionnaires ; Rennes ; Saint-Brieuc ; *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique.*

*III. Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Le Jubilé de 1900 ; Paris ; Le Dôme de Montmartre ; Mort de M. Chesnelong ; Vannes ; Défendons-nous ; Russie ; Canonisation.

*III. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 30.* — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. Guillaume, Evêque de Saint-Brieuc *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche, de l'Octave et des saints Martyrs Abdon et Sennen.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Guillaume, du Dimanche et de l'Octave.

*Au chœur, solennité de Ste Anne, avec mémoires de S. Guillaume et du Dimanche.*

*Lundi, 31.* — S. Ignace de Loyola, Confesseur, Double. Blanc.

*Mardi, 1er Août.* — S. Pierre ès-liens. Double-majeur. Blanc.

*Mercredi, 2.* — Octave de Ste Anne. Double. Blanc.

*Jeudi, 3.* — Découverte du corps de S. Etienne, 1er Martyr. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 4.* — S. Dominique. Confesseur. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 5.* — Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

*Dimanche, 6.* — 11e Dimanche après la Pentecôte. Transfiguration de N.-S. Jésus-Christ.

---

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Pleuven | 29, 30 et 31 Juillet. |
| Port-Launay | 1, 2 et 3 Août. |
| Retraite de Quimper | 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 Août. |

Archives diocésain de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Août 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :**

**LA CONFIANCE DANS LE TRIOMPHE DE LA PAPAUTÉ**
(A l'occasion du centenaire de la mort de Pie VI.)

Le 29 Août 1799, mourait en captivité, à Valence, le saint pontife Pie VI, que la révolution avait chassé de Rome et jeté en prison.

La rage des sectaires qui terrorisaient la France, depuis dix ans, ne s'était pas contentée de renverser le trône des rois, elle s'était attaquée à la plus auguste majesté du monde ; ils espéraient, ces fanatiques démolisseurs, avoir raison de cette autorité comme de toutes les autres qu'ils avaient renversées. Mais ils ne savaient pas ou ils avaient oublié que le vieillard qui régnait à Rome avait pour sa dynastie des promesses divines : les puissances de l'enfer ne sauraient prévaloir contre elle.

Pie VI meurt exilé, en prison ; il semble, humainement, qu'il doive être le dernier de la liste des papes. En effet, l'impiété révolutionnaire est maîtresse de presque toute l'Europe ; en France, les églises sont fermées, les prêtres et les évêques qui ont échappé à la mort errent proscrits, laissant les troupeaux sans pasteur ; les cardinaux sont dispersés et ne peuvent se réunir à Rome pour élire le successeur du Pape mort en captivité. Mais DIEU veille sur son œuvre : le conclave peut enfin se réunir à Venise, Pie VII est élu, et rentre bientôt triomphant dans la capitale du monde chrétien.

Ce grand centenaire a plus de portée que les anniversaires insignifiants dont sont encombrés, chaque matin, nos journaux ; il est un enseignement lumineux et une espérance. Les épreuves de la Papauté aujourd'hui semblent moins violentes, mais leur durée est plus longue ; la menace reste perpétuellement suspendue sur la tête du Pontife, captif dans son propre palais. Tout en réclamant hautement la cessation de cette injustice, ne nous décourageons pas, ne nous effrayons pas, quand même les événements seraient encore plus sombres ; la chaire suprême est bâtie sur la pierre que les efforts de l'enfer ne sauraient briser. Prions pour notre Père qui est à Rome — c'est notre devoir — mais ne faisons pas à DIEU l'injure de trembler pour notre Eglise ; elle ne peut pas périr.

**PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS**

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur Immaculée de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que vous rendiez au Souverain Pontife la pleine liberté due à son ministère suprême.

*Résolution apostolique :* Prier pour le Pape et contribuer au denier de Saint-Pierre.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Pendant l'Octave de sainte Anne, les Reliques sont offertes à la vénération des fidèles.

Dimanche prochain, solennité de sainte Anne, on célèbre la fête corporative des ouvriers qui travaillent le bois : charpentiers, menuisiers, etc. On convoque à la grand'messe toutes les familles de la corporation. Il y aura distribution de pain bénit.

CHAPELLE DES URSULINES, — Lundi 31 Juillet, réunion des mères chrétiennes, à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction, benédiction du T. S. Sacrement.

**Ordination du 25 Juillet 1899.** — Mgr de Courmont, de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, Evêque titulaire de Bodona, arrivé à Quimper, lundi, à 11 h. 1/2, accompagné du R. P. Franck, sous-maître des novices, à Grignon, a donné, le même jour, dans la chapelle du Grand-Séminaire, la tonsure à 55 séminaristes qui viennent d'achever leur année de philosophie.

Mardi, fête de saint Jacques, Apôtre, a eu lieu, à la Cathédrale, l'ordination des minorés (au nombre de 40), des sous-diacres, diacres et prêtres. Elle a commencé à 7 heures, devant une foule considérable de parents et d'amis des ordinands et un grand nombre de prêtres — on en a compté 175 à l'imposition des mains — venus de toutes les parties du diocèse.

Il était 11 heures 1/2, quand Monseigneur a entonné le *Te Deum* final. Malgré la fatigue de cette longue cérémonie, Sa Grandeur, reconduite processionnellement à l'évêché, a adressé aux ecclésiastiques une allocution pleine de piété, en rappelant quelques paroles de la messe du jour, dont il a fait une application des plus heureuses à ceux qu'il venait d'ordonner. Ceux-ci, comme le diocèse de Quimper et de Léon tout entier, dont nous sommes l'interprète sincère, conserveront un précieux souvenir du vénérable Evêque missionnaire auquel tant de liens nous attachent désormais, et prieront Dieu pour la conservation de sa personne et le succès de ses œuvres.

Voici les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT

L'Haridon, Alain, du Relecq,
Affret, Pierre-Marie, de Plouider,
Louvière, Arthur-Louis-Marie, d'Elliant,
Moal, Jean-Marie, de Lampaul-Guimiliau,
Quévarec, Désiré-Pierre-Marie, de N.-D., de Quimperlé,
Andro, Louis, de Douarnenez,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Arzel, Raymond-Jean, de Plougonvelin,
Barvet, Jean-Marie, de Plougasnou,
Bastard, Jean-François, de Plouzévédé,
Bonizec, Jean-Guillaume, de N.-D. du Carmel, Brest,
Cabioc'h, Jean-François, de Roscoff,
Capitaine, Hippolyte-Louis, de Saint-Sauveur, Brest,
Capitaine, Jacques-Marie, de Cast,
Cloarec, Christophe-Yves-Marie, de Bodilis,
Cloâtre, François, de Ploumoguer,
Colloc, François-Marie, de Lesneven,
Cotonnec, René, de Saint-Thurien,
Cozan, Martin, de l'Ile-d'Ouessant,
Cusin, Maxime-Auguste, de Crozon,
Danzé, Jean-Marie, de Primelin,
Eliès, François-Marie, de Plouarzel,
Guéguen, Jean-René, de Locronan,
Hubert, François-Louis, de Guilvinec,
Jaouen, Louis-François-Marie, de Plouvorn,
Kerdilès, Jean-Louis, de Plouvorn,
Le Mel, Jean-Baptiste, de Plougasnou,
Le Meur, Jean-Louis, de Pluguffan,
Le Page, Corentin-Rolland, de Pleyben,
Le Saout, Louis-Marie, de Guiclan,
Le Scao, Jean, de Briec,
Le Tréis, François-Marie, de Langolen,
Merrien, Joseph, de Lannilis,
Mével, Nicolas, de La Feuillée,
Normant, Raphaël-Marie, de Plozévet,
Pouliquen, Yves-Marie, de Guimiliau,
Reffay, Emmanuel-Désiré, de Locquirec,
Saillour, Charles, de Saint-Pol-de-Léon,
Salaün, Jean-Marie, de Briec,
Sergent, Pierre-Mathurin, de Pleuven.

### Diaconat

Bouard, Pierre-Marie, de Cléden-Poher,
Auffret, Ferdinand-Pierre, de Concarneau,
Gélébart, Prigent-Marie, de Landunvez,
Grall, Paul-François-Marie, de Saint-Louis, Brest,
Jézégou, Jean-Louis, de Saint-Servais,
Milliner, Stanislas-Noël-Marie, de l'Ile-de-Sein,
Quentel, Joseph, de Lambézellec,
Arhan, Clet-Yves, de Cléden-Cap-Sizun,
Boulic, Louis-Joseph, de Riec,
Caugant, Yves, d'Edern,
Gouchen, Michel, de Saint-Pierre-Quilbignon,
Guermeur, Charles, d'Irvillac,
Lagathu, Joseph-Marie, de Plougastel-Daoulas,
Léon, Michel, de Lannilis,



Le Vasseur, Jean-Joseph-Marie, de Logonna-Daoulas,
Pouliquen, François-Louis, de Landivisiau,
Saluden, Louis-Hervé, de Landerneau.

### Prêtrise

Hily, Jean-François, de Plouédern,
Le Jollec, Joseph-Pierre-Marie, de Lothey-Landremel,
Bodeur, Yves-Marie, de Plougasnou,
Bossennec, Louis-Joseph, de Douarnenez,
Bossennec, René, de Douarnenez,
Conseil, Joseph-Marie, de Cléder,
Cozic, Jean-Yves, de Scrignac,
Le Berre, Jean-Louis-Marie, de Lanmeur,
Cardaliaguet, René-Claude-Mie, de St-Corentin, Quimper,
Caugant, Joseph-Germain-Marie, de Pont-Croix,
Laz, François-Marie, de Kernével,
Le Pemp, Jean-Louis, de Penmarc'h,
Talec, Jean-Marie, de Plouguerneau,
Vigouroux, Claude, de Plougastel-Daoulas,
Abgrall, Jean-Marie-Nicolas, de Landivisiau,
Bellec, Olivier, de Cléder,
Bernard, François-Pierre, de Scaër,
Canan, François-Louis-Marie, de Carhaix,
Canivet, Louis-Marie, de Sainte-Croix, Quimperlé,
Cocaign, Jean-Paul-Marie, de Plouénan,
Cuillandre, Jean-Marie-Ambroise, de l'Ile-Molène,
Dantec, Joseph-Marie, de Bodilis,
Gérot, Jean-François-Marie, de Clohars-Carnoët,
Gloux, Pélage-Paul, de Concarneau,
Guérec, Hamon-Marie, de Ploumoguer,
Guillerm, Guillaume-Marie, de Plabennec,
Guillou, Yves, de Kersaint-Plabennec,
Joncqueur, Joachim, de Ploumoguer,
Kervella, Nicolas-Marie, de Plougastel-Daoulas,
Le Berre, Noël, de Pouldreuzic,
Mao, Joseph-Yves-François, de Ploaré,
Pellé, André, de Cléden-Cap-Sizun,
Pellicant, Ténénan, de Kersaint-Plabennec,
Pérez, Jean-Marie, d'Ergué-Armel,
Péron, Joseph, de Saint-Pol-de-Léon,
Quillivic, Henri-Guillaume-Marie, d'Audierne,
Rosec, Jean-François, de Plonévez-Porzay,
Simon, Paul-Marie, de Bodilis,
Tilly, Jean, de Ploujean,
Vicaire, Joseph, de Landerneau,
Villard, Denis-Auguste, de Concarneau,
Morvan, Yves-Marie, de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Distribution des prix à l'École Saint-Yves.** — C'est le moment des distributions de prix : elles ont eu lieu, cette semaine, dans la plupart de nos écoles libres. Nous voudrions, comme marque d'intérêt, pouvoir rendre compte de chacune de ces fêtes ; nous dirons, du moins, quelques mots de la cérémonie à l'école Saint-Yves, dirigée par les Pères de l'Immaculée-Conception de Rennes. L'établissement, qui n'a encore qu'un an d'existence, est déjà prospère ; c'est dire qu'il a pleinement répondu, sous tous les rapports, à l'attente des familles.

La distribution des prix a eu lieu, mardi, à 2 heures, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire capitulaire, assisté de nombreux prêtres, devant une réunion choisie de parents et d'amis.

Nous nous faisons un plaisir de citer ici les noms des principaux lauréats :

*10e Classe :* Alexandre Chenet, de Vannes (6 prix) ; Pierre Le Goyat, de Quimper (5 prix).

*9e Classe :* Auguste Chenet, de Vannes (7 prix) ; René Le Gall, de Brest (6 prix) ; Paul Manière, de Plozévet (5 prix).

*8e Classe :* Félix Giffo, de Quimper (14 prix) ; Louis Crenn, de Lopérec (8 prix) ; Armand Cannevet, de Pont-Aven (5 prix).

*7e Classe :* René Bernard, d'Audierne, Charles Piriou, de Quimper (8 prix) ; Gustave Mauduit, de Quimper, Alexandre Queinnec, du Faou (6 prix) ; Bernard de Pennanros, de Concarneau (5 prix).

*6e Classe :* Joseph Nouvel de la Flèche, de Vitré (13 prix) ; Pierre Le Corre, de Brasparts (7 prix) ; Henri Favennec, de Quimper (5 prix).

*5e Classe :* Corentin Lozac'hmeur, de Ploaré (13 prix) ; René Balanant, de Roscoff (10 prix) ; Louis de Chabre, de Quimper, Corentin Marzin, de Cahors (5 prix).

---

**Nécrologie.** — Nous apprenons la mort du R. P. André (Guillou, Ferdinand), de l'Ordre de Saint-Benoît, mort au monastère de Belloc (Basses-Pyrénées), le 19 Juillet. Le vénéré défunt était né à Landivisiau, en 1840 ; en 1865, il entra, étant diacre, dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Ordonné prêtre, en 1867, il partit pour l'île de Ceylan, où il fut missionnaire pendant 14 ans. En 1884, il entra au Noviciat des Bénédictins de Belloc, où il fit profession, en 1886.

R. I. P.

**Bodilis.** — Nous lisons dans l'*Etoile de la Mer :*

« M. Jean Quentric, maire de Bodilis, est décédé la semaine dernière. Agé de 84 ans, M. Quentric était conseiller municipal de cette commune, depuis plus de 50 ans, et maire, depuis 36 ans. Sa bonté et sa loyauté à l'égard de chacun lui avaient attiré la sympathie et l'affection générales. C'est le témoignage qu'ont



rendu les nombreux habitants de Bodilis, accourus à l'enterrement.

« Bien qu'affaibli par l'âge, M. Quentric ne manquait jamais aux offices des dimanches et fêtes, et c'était un spectacle édifiant de le voir, voûté et cassé par l'âge et les rudes travaux de la campagne, marcher à la tête des processions. Sans crainte d'exagérer son éloge, on peut dire qu'il était un vivant exemple pour tous. Puisse son successeur suivre ses traces. »

---

**Nos Missionnaires.** — Nous apprenons avec joie que notre compatriote, le R. P. Abgrall, de la Congrégation des Missions étrangères, missionnaire à Vinho (Tonkin méridional), dans le vicariat apostolique de Mgr Pinault, vient d'être nommé Provicaire de cette mission, au bout de douze années passées dans le pays.

Ce titre confère des pouvoirs et surtout une grande responsabilité, au cas d'une longue absence du Vicaire apostolique ; mais la vigoureuse santé de Mgr Pinault, après trente-trois ans de mission, fait présager qu'il sera encore longtemps fort et valide, pour le plus grand bien de ses administrés et pour le progrès de la foi dans cette contrée.

---

**Rennes.** — **Pèlerinage à la Salette, avec visite à Saint-Martin et la Sainte-Face (Tours), Paray, Ars, la Grande-Chartreuse, N.-D. du Laus et Fourvière.** — On passera au moins une matinée à chaque sanctuaire et un jour franc à la Salette, *et pas de nuit en chemin de fer.*

Départ de Rennes, le lundi 4 Septembre, à 8 h. 54 du matin, et du Mans, à 4 h. 50 du soir. — Retour au Mans, le vendredi, 15, à 10 h. 50 du soir, et à Rennes, le samedi, 16, à 3 h. du soir.

*Prix des places* comprenant seulement le prix de tout le parcours en chemin de fer et en voitures, du Mans au Mans, point initial et final du pèlerinage : 1re classe : **125** fr. ; 2e classe : **85** fr. ; 3e classe : **63** fr.

Pour joindre Le Mans, les pèlerins de Bretagne et de Normandie recevront, sur présentation de leur billet de pèlerinage, à leur gare de départ, des aller et retour valables pendant 14 jours, avec 40 % de réduction, pourvu qu'ils préviennent l'organisateur du pèlerinage, au moins 7 jours avant le départ.

Pour les renseignements, s'adresser à M. Perdrigeon, 7, place du Palais, à Rennes.

---

**Saint-Brieuc.** — **Pèlerinage diocésain à N.-D. de Lourdes.** — Le départ de Saint-Brieuc aura lieu, le 11 Septembre, et le retour, le samedi 16, vers 5 heures. Les billets porteront l'heure exacte du départ de Saint-Brieuc. Le voyage se fera par Rennes, Châteaubriant, Angers, Bordeaux et Pau. Le retour aura lieu, le vendredi 15, par Tarbes, Bordeaux, Angers et Rennes.

Archives diocésain de Quimper et Léon



*Prix des places.* — 1re classe : 95 fr. ; 2e classe : 63 fr. ; 4e classe : 42 fr. Sur présentation du billet de pèlerinage, la Compagnie de l'Ouest accordera une réduction de 40 °/₀ pour rejoindre le train de pèlerinage et retourner au point de départ. Cette concession aura valeur, du 9 au 18 Septembre inclusivement ; mais en demandant les billets, il est important de faire connaître la station où l'on prendra le chemin de fer pour rejoindre le pèlerinage.

Pour demandes de billets et de renseignements, s'adresser à M. l'abbé Guillo Lohan, chanoine honoraire, Directeur de Notre-Dame d'Espérance, à Saint-Brieuc.

---

En souscription, à la Librairie catholique J. SALAUN, Quimper : LES VIES DES SAINTS DE LA BRETAGNE-ARMORIQUE, par Fr. Albert Le Grand, de Morlaix. Nouvelle édition avec notes et compléments inédits par MM. les chanoines Thomas, Peyron et Abgrall.

Le plan de l'ouvrage a été exposé dans le numéro de la *Semaine religieuse* du 7 Juillet. Ajoutons qu'il formera un beau volume in-4° et sera imprimé chez M. Valar, à Rennes.

Le prix est fixé à 12 fr. pour les souscripteurs ; il sera porté à 16 francs, une fois la souscription terminée.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La semaine dernière, une violente secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Rome. Le Pape était dans ses appartements, faisant sa sieste. Il a aussitôt envoyé voir s'il ne s'était pas produit de dégâts aux chambres de Raphaël et à la chapelle Sixtine. Le monde artistique peut être rassuré : aucune détérioration n'a été constatée.

Le Saint-Père a fait demander des nouvelles à son Observatoire et s'est enquis avec sollicitude s'il était survenu de graves accidents en ville. Nouvelle marque du soin attentif avec lequel il s'occupe des moindres détails.

— On annonce de Rome, le 22 Juillet, que le médecin du Pape, le docteur Lapponi, a obtenu un congé de quelques semaines, preuve que Léon XIII jouit d'une excellente santé. Il ne cesse, d'ailleurs, de vaquer aux affaires et de donner des audiences.

Parmi ces audiences, il faut noter celle accordée à Mgr Dabert, évêque de Périgueux, le vénérable doyen de l'épiscopat français, qui est allé en plein mois de Juillet, avec ses 88 ans, à Rome pour accomplir son voyage *ad limina*. Le Pape, dit la *Semaine religieuse* de Périgueux, a fait une « réception admirable » à Mgr Dabert, qui est revenu dans son diocèse touché des attentions personnelles de Sa Sainteté et comblé de bénédictions pour son peuple.



— **Le jubilé de 1900.** — Bien que la lettre du Souverain Pontife ne parlât que des Romains ou des pèlerins de Rome, on avait cru que, cette fois, l'indulgence du Jubilé pourrait être gagnée en l'an 1900 dans le monde entier.

Il paraît que réellement elle ne sera applicable, en dehors de Rome, que durant l'année 1901. L'*Ami du Clergé*, numéro du 22 Juin, répond dans ce sens à une question qui lui a été posée. Il a dû s'enquérir avant de répondre.

---

Paris. — Mgr Lorenzelli, le nouveau Nonce apostolique, arrivé depuis quelques jours à Paris, a été reçu, le 21 Juillet, par M. Loubet, Président de la République, pour la remise de ses lettres de créance. L'audience, à laquelle assistait M. le Ministre des Affaires étrangères, a été des plus cordiales. Le Nonce a renouvelé, au nom du Souverain Pontife, « les assurances de toute son affection paternelle pour la France, et attesté une idée très nette et très haute des destinées de cette noble nation. »

M. Loubet constate la sagesse et haute prévoyance du Pape, promet l'affermissement des liens qui rattachent la France au Saint-Siège, parle du désir d'entente, se montre touché de l'inébranlable affection du Souverain Pontife à la nation française.

Le Nonce avait affirmé les prérogatives, les positions acquises de la France *dont l'importance devient de jour en jour plus évidente*. Le Président, en répondant que ces prérogatives sont la consécration des services rendus par le pays aux intérêts religieux, promet implicitement de maintenir et de développer ce rôle. Puissent ces paroles être suivies d'effets !

On a beaucoup remarqué la noble aisance de Mgr Lorenzelli, comme aussi la pureté et la facilité avec laquelle il parle notre langue. On ajoute qu'il possède, au plus haut degré, les qualités du cœur et de l'esprit, nécessaires pour assurer le succès d'une mission que les événements rendent particulièrement délicate.

— **Le Dôme de Montmartre.** — La souscription ouverte pour procurer les 400,000 francs nécessaires pour l'achèvement du Dôme Basilique du Vœu National, a dépassé un million. Comme dit *La Croix*, à qui revient le principal honneur de l'initiative et du succès, « de tels résultats n'ont pas à être commentés, ils commandent l'espérance et l'action de grâce. » Léon XIII aime à le répéter : la dévotion de la France au Sacré-Cœur sera son gage de salut. *Fiat !*

---

**Mort de M. Chesnelong.** — Nous avons à enregistrer encore une perte bien sensible pour les catholiques : M. Chesnelong, sénateur inamovible, est mort, à Orthez (Basses-Pyrénées), le 22 Juillet, dans sa 80e année.

D'origine modeste, « petit marchand drapier » à ses débuts, M. Chesnelong était devenu un orateur de premier ordre. Pendant

Archives diocésain de Quimper et Léon



40 ans, dans nos assemblées législatives comme dans les Congrès, sa voix éloquente s'est fait entendre pour l'Eglise, pour les droits des pères de famille en matière d'enseignement à tous les degrés, comme pour ceux des Congrégations religieuses.

Affaibli par l'âge, il n'avait rien perdu de son énergie ; il voulait parler encore au prochain Congrès eucharistique de Lourdes, ou du moins y assister... Dieu a rappelé à Lui son serviteur et lui a, déjà, sans doute, donné la récompense de son dévouement... Au retour de son voyage à Rome, le Cardinal Richard lui avait apporté récemment cette exclamation de Léon XIII : « Dites à Chesnelong que je l'aime bien !... »

On sait que les enfants du grand orateur catholique continuent ses traditions : un de ses fils vient d'attacher son nom à la défense du calomnié de Lille, le Frère Flamidien ; un autre est membre distingué du clergé de Paris.

---

Vannes. — Mgr Latieule, évêque de Vannes, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une « Lettre pastorale relative au premier anniversaire de sa consécration épiscopale et à quelques enseignements suggérés par sa première visite pastorale. »

Au sujet des reconstructions partielles ou totales des églises, il « supplie les pasteurs et les paroisses de ne pas reculer devant l'œuvre reconnue nécessaire pour la plus grande gloire de Dieu et la décence du culte catholique », puis il fait ces sages recommandations :

« Quand une paroisse est au moment de bâtir une église, ou de réaliser une réparation considérable, on doit toujours soumettre à l'évêché le plan tracé par un architecte compétent et obtenir de nous une autorisation préalable. Faute de se soumettre à cette mesure si sage, des églises ont été reconstruites en dehors de toutes les règles de l'art ; d'aucunes, qui n'étaient pas sans quelque mérite, ont été dénaturées par des additions qui sont en complet désaccord avec ce qui existait auparavant. C'est pour remédier à cet inconvénient, souvent irréparable, que nous avons formé une commission dite des monuments diocésains (églises, clochers, presbytères), à laquelle on devra soumettre tous les plans avant leur exécution.

« Les lois nouvelles sur les accidents de travail pouvant engager gravement la responsabilité des recteurs et des fabriques, nous défendons expressément qu'il soit rien commencé sans des conventions légales avec un architecte et un entrepreneur qui les mettent complètement à couvert.

« Nous n'ignorons pas, Nos très chers Frères, que toutes ces entraves administratives occasionnent souvent des dépenses et un retard regrettables. Mais encore vaut-il mieux les subir, et ne pas s'exposer à élever un monument défectueux et à encourir des revendications ruineuses et inévitables. »



— Défendons-nous. — Le tribunal correctionnel de Pontivy a rendu, il y a quelques jours, son jugement dans l'affaire des 94 curés de l'arrondissement contre le *Pontivyen*.

Le tribunal, admettant les conclusions du Procureur de la République, a écarté le chef de diffamation et condamné le *Pontivyen* à 3 francs de dommages-intérêts envers chacun des 94 curés poursuivants, dont la plainte avait été soutenue éloquemment par M. de Lamarzelle.

---

Russie. — La semaine dernière, est mort le grand-duc Georges Alexandrovitch, frère du czar Nicolas, empereur de Russie.

Voici en quels termes l'empereur notifie la triste nouvelle à ses sujets :

« Le 28 Juin (10 Juillet), est décédé à Abbas-Touman notre frère bien-aimé, le grand-duc héritier Georges Alexandrovitch.

« La maladie dont le grand-duc était affligé pouvait peut-être, semblait-il, céder à la cure commencée sous l'influence du climat méridional. Mais Dieu en a résolu autrement et, nous soumettant sans murmurer à la Providence divine, nous invitons tous nos fidèles sujets à partager notre sincère douleur et nos ferventes prières pour le repos de l'âme de notre frère décédé.

« Donné à Péterhof, le 29 Juin (11 Juillet 1899), la cinquième année de notre règne. « Nicolas. »

Quand entendrons-nous nos gouvernants tenir ce religieux langage ?

---

**La Canonisation du Bienheureux de la Salle.** — Voici la traduction du « Décret rouennais de Canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes. »

**Sur cette question :**

*Peut-on, vu la preuve de deux miracles, procéder en toute sécurité à la Canonisation solennelle de ce Bienheureux ?*

Comme un champ ensemencé par la main vigilante et industrieuse de son maître, l'Eglise de Jésus-Christ produit des fleurs de plus d'un genre. Cette Eglise est encore comparée à une reine qui « se dresse dans un vêtement brodé d'or et entouré d'ornements divers ». En effet, bien que la loi soit contenue en entier dans le précepte d'une double charité, les manifestations de cette charité prennent des formes multiples, en raison des conditions diverses de la vie humaine et de l'opportunité des circonstances.

C'est pourquoi Dieu, qui suscite des prodiges de cette vertu adaptés à chaque époque, fit surgir, vers la fin du XVIIe siècle, un homme qui, répondant aux besoins de ce temps-là, entreprit de procurer une pieuse instruction aux enfants de la classe indigente.

Cet illustre éducateur, qui mérita si bien de l'Eglise et de la société civile, ce fut Jean-Baptiste de la Salle.

Ayant parcouru, au séminaire parisien de Saint-Sulpice, le cours de

Archives diocésair. de Quimper et Léon



ses études sacrées, il fut élevé au sacerdoce. Dans ses fonctions, sa gravité et son intelligence brillèrent d'un tel éclat, qu'il fut mis immédiatement à la tête des prêtres ayant pour mission de rassembler les fidèles en un groupe choisi pour multiplier les fruits de vertu.

Mais Jean était réservé à une œuvre des plus salutaires, à savoir la pieuse éducation des enfants pauvres. Cette œuvre, il y parut porté comme à son insu, par une sorte d'élection divine. D'abord, en effet, grâce à Roland, qui le dirigeait dans la piété, il fut mis à la tête des Sœurs de l'Enfant Jésus, chargées d'instruire convenablement les jeunes filles indigentes. Les écoles de cet Institut devinrent rapidement si prospères, que cela fit naître chez tous le désir de voir procurer aux garçons d'une manière semblable l'instruction et le salut. Les commencements furent modestes. Ils consistèrent dans une école annexée à la cure de Saint-Maurice : mais bientôt ni le diocèse de Reims, ni les frontières mêmes de la France ne suffirent plus à contenir l'œuvre nouvelle, qui s'étendit si largement et si loin que, en l'année 1725, six ans environ après la mort de ce saint personnage, son institut, désormais très florissant, fut inscrit au nombre des pieuses Congrégations par la bulle du Souverain Pontife Benoît XIII, *In Apostolicæ dignitatis solio.*

Dans ce ministère, il est merveilleux de voir avec quel mérite se déploya la charité de Jean-Baptiste. Il n'hésita pas, en effet, pour acquérir à Jésus-Christ les enfants du peuple, à renoncer à tous les honneurs, à sacrifier son patrimoine, à s'exposer aux mépris, à souffrir d'excessifs outrages, œuvre de la haine d'un grand nombre, principalement de ceux qui favorisaient la secte de Jansenius, et sa conduite à l'égard de ceux qui le haïssaient fut vraiment magnanime.

A ces vertus, qui éclataient dans sa mission publique d'éducateur, il joignit les plus belles vertus privées. En effet, tant qu'il vécut, il donna d'admirables exemples d'humilité et d'obéissance ; l'ardeur de sa piété était vraiment brûlante, sa chasteté sans égale, sa prudence insigne, sa frugalité et son austérité remarquables.

Ces mérites et le bruit des grandes choses qu'il réalisa attirèrent vers lui tous les esprits et tous les regards. Et comme à ses vertus vint s'ajouter le témoignage de miracles régulièrement prouvés, le Souverain Pontife Léon XIII attribua à J.-B. de la Salle les honneurs de la Béatification. Bientôt la cause fut de nouveau étudiée, et la procédure sur les deux miracles ayant été engagée, le Souverain Pontife, la veille des calendes de Mai de cette année, décréta solennellement que l'un et l'autre étaient établis.

D'après les règles de ce tribunal sacré, il restait seulement à rechercher si les honneurs de la sainteté pouvaient être, en toute sécurité, décernés au Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Aussi, dans l'assemblée générale de cette Sacrée Congrégation, tenue en présence de Notre Très Saint-Père le Pape, le troisième jour des calendes de Juin de l'année courante, le Rme Cardinal Lucido Maria Parocchi, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, Rapporteur de cette cause, proposa à la discussion la question suivante : « Si, la preuve des deux miracles subsistant, il peut être procédé en toute sécurité à la solennelle Canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle ? » Tous les assistants, tant les Rmes Pères cardinaux, que les Pères consulteurs de cette Congrégation des Rites sacrés, déposèrent leurs suffrages. Mais Sa Sainteté, voulant implorer davantage les lumières de la céleste Sagesse, différa de faire connaître son jugement.

Or, aujourd'hui, VIe dimanche après la Pentecôte, jour où l'on célèbre solennellement la fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie,



assistant très pieusement au saint sacrifice de la messe dans ce palais du Vatican, Sa Sainteté, assise au trône pontifical, fit mander les Rmes Cardinaux Camille Mazella, évêque de Palestrina, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Lucido Maria Parocchi, évêque vicaire de Rome, ainsi que Jean-Baptiste Lugari, Promoteur de la foi, et moi secrétaire soussigné. Et en notre présence, le Souverain Pontife prononça solennellement : « Il peut être procédé en toute sécurité à la canonisation solennelle du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. »

Il ordonna en outre, le sixième jour des nones de Juillet 1899, que ce décret devînt de droit public, fût classé parmi les actes de la Sacrée Congrégation des Rites, et qu'une Lettre apostolique scellée fut préparée au sujet de la cérémonie solennelle de Canonisation, qui doit être célébrée un jour dans la Basilique patriarcale du Vatican.

C., *Evêque de Palestrina*, Cardinal MAZZELLA,
*Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.*

Place † du sceau.

Diomède PANICI, *Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.*

A la séance de promulgation de ce décret, faite, comme nous l'avons dit, le 2 Juillet, les Frères des Ecoles chrétiennes étaient représentés par une députation nombreuse que présidait le T. H. F. Gabriel-Marie, Supérieur général. Celui-ci, dans ses remerciements, a dit :

« Très Saint-Père, on vous appelle le Pape des ouvriers, il vous appartenait donc de décerner les honneurs suprêmes au Bienheureux de la Salle, qui a tant fait pour les fils des ouvriers. » Le Saint-Père a souri et répondu : « Je suis fier, en effet, d'être appelé le Pape des ouvriers. » Là-dessus, il a béni avec affection tous les assistants.

La Canonisation solennelle du Bienheureux de la Salle aura lieu dans le courant de l'année prochaine.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A partir du 1er Août, la Cie d'Orléans doit réaliser les améliorations suivantes dans la marche des trains qui desservent notre région.

**LIGNE DE QUIMPER A DOUARNENEZ.** — Les trains qui ont circulé l'été dernier, du 1er Août au 1er Octobre, entre Quimper et Douarnenez seront rétablis :

*A l'aller.* — Départ de Douarnenez à 5 h. 10 matin et arrivée à Quimper à 6 h. 17 matin pour correspondre avec les trains sur Landerneau et sur Nantes.

*Au retour.* — Départ de Quimper à 8 h. 45 soir après l'arrivée du train venant de Landerneau.

**LIGNE DE ROSPORDEN A CONCARNEAU.** — Un train créé dans chaque sens circulera entre Rosporden et Concarneau, les dimanches et jours de fêtes, dans la période du 1er Août au 1er Octobre :

*A l'aller.* — Départ de Concarneau à 8 h. 30 soir et arrivée à Rosporden à 9 h. 2 pour correspondre avec le train sur Lorient.

*Au retour.* — Départ de Rosporden à 10 h. 23 du soir après l'arrivée du train de Lorient, et arrivée à Concarneau à 11 h. 9 du soir.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Madame Veuve **BOSCHET** a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER*.

*Mme Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la lingerie, draps, serviettes, etc.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE Frères** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

**GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.**
**BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.**
**NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION**
**ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF**
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
**DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE**

*N. B.* — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc, à des prix excessivement réduits.**
**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).



*60 ANNÉES de SUCCÈS*

ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

***CALME*** instantanément la ***SOIF*** et ***ASSAINIT L'EAU***

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Mlle E. NÉDÉLEC
Suc. de Mlle LÉON
Fournisr du Gd Séminaire
Quimper
*6, Quai du Stéir 6.*

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

# PRIME A NOS LECTEURS

On sait les profits considérables réalisés depuis quelque temps par la hausse des bonnes valeurs industrielles. — Aussi, pensons-nous être agréables en même temps qu'utiles à nos lecteurs en leur offrant aujourd'hui en **Prime gratuite** le **JOURNAL DES VALEURS INDUSTRIELLES,** organe des mieux renseignés et renfermant, avec un **Tableau de tous les Tirages financiers,** une **Cote Hebdomadaire des Cours de la Bourse de Paris.**

*Tout lecteur désirant recevoir ce journal devra remplir le* **Bon-Prime** ci-dessous, le détacher et l'envoyer à Monsieur le Directeur du **Journal des Valeurs Industrielles,** 25, rue Vivienne, à Paris (1).

## BON-PRIME

du journal **LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER**

*M*.....

*demeurant* .....

*prie M. le Directeur du* **Journal des Valeurs Industrielles,** *25, rue Vivienne, à Paris, de lui faire* **gratuitement** *le service du* **Journal des Valeurs Industrielles.**

(1) Nos abonnés qui ne voudront pas détériorer leur journal, n'ont qu'à nous demander la Prime par carte postale ; nous ferons le nécessaire.

**TRIPLE-SEC** COINTREAU d'Angers.
*EXIGER le Flacon carré.*

**MAGGI**
I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le *Maggi* pour corser.
5 c.
Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.




**CLOCHES D'ÉGLISES**

FONDERIE

CH. DROUOT & G. THURIN

**à DOUAI (Nord)**

Écrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D' ROFF**

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcer, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 4 Août 1899. N° 31.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les vacances : conseils pratiques aux parents chrétiens.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Retraites ecclésiastiques ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Morlaix ; Brest ; Pèlerinage diocésain des Patronages à N.-D. de Rumengol ; Pèlerinage à Rome ; Les Bretons à Paris ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite) ; Bonne pensée.

*III. Bibliographie.*

*IV. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 6 Août.* — 11e Dimanche après la Pentecôte. Transfiguration de N.-S. Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche et des saints Martyrs Xyste et ses compagnons.

Vêpres de la Transfiguration, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de s. Donat, Evêque, Martyr.

*Lundi, 7.* — S. Cajétan (ou Gaétan), Confesseur. Double. Blanc.

*Mardi, 8.* — S. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Mercredi, 9.* — Vigile de s. Laurent. S. Germain d'Auxerre, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 10.* — S. LAURENT, MARTYR. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

*Vendredi, 11.* — S. Alphonse de Liguori, Evêque, Docteur *(du 2 Août)*. Double. Blanc.

*Samedi, 12.* — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

*Dimanche, 13.* — 12e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Retraite de Quimper..... | 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 Août. |
| Saint-Martin-Morlaix ..... | 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 Août. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LES VACANCES

## CONSEILS PRATIQUES AUX PARENTS CHRÉTIENS

Les vacances viennent de ramener l'enfant dans sa famille. Un mois, deux mois lui sont donnés pour réparer ses forces, après lesquels il reviendra reprendre ses études. Ce temps de repos a une grande importance, et c'est le cas pour les parents de s'employer à affermir l'éducation religieuse que le jeune homme ou la jeune fille reçoivent au collège, au pensionnat ou simplement à l'école. Les réflexions qui suivent ne seront pas sans utilité pour conserver, dans le cœur des enfants, les fruits précieux acquis pendant l'année scolaire. Elles se réduisent à quatre recommandations principales : la moralité, le travail, les devoirs religieux et l'esprit de famille.

Les dangers pour la moralité se trouvent : dans la fréquentation des mauvais camarades, dans les conversations qu'ils entendent, dans les livres qu'on leur laisse lire, dans les images, les photographies qu'on expose sous leurs yeux, dans une vie où la mollesse et la gourmandise ont une trop grande part.

Le devoir des parents, touchant la moralité de leurs enfants, se résume en un seul mot : vigilance, vigilance minutieuse, vigilance continuelle et sans répit.

Quant au travail, il ne faut pas oublier que, pour être un temps de repos, les vacances ne sont pas et ne doivent pas être un temps d'oisiveté.

Le repos n'est pas l'absence complète de tout travail, de toute action ; jamais notre âme n'est complètement inactive ; l'oisiveté est l'absence de toute occupation volontaire, et comme une sorte de demi-sommeil, pendant lequel l'âme ne s'applique à rien.

Mais quand l'âme ne s'occupe pas, ne s'applique pas, il y a quelque chose qui l'occupe, qui l'applique et parfois à son insu : c'est l'instinct, c'est la passion, c'est la tentation. N'étant point comprimée, point dirigée, l'activité suit sa pente naturelle, comme l'eau qui, un instant arrêtée, reprend son cours, dès que l'obstacle disparaît ; et la pente naturelle de l'âme, dans notre état de nature corrompue, c'est la corruption ! Ne laissez donc jamais vos enfants oisifs ; qu'ils aient, chaque jour, quelques heures de vrai travail ; et quand ils n'étudient pas, qu'ils fassent autre chose, qu'ils causent avec vous, qu'ils jouent à quelque jeu, capable de fixer leur attention. Mais, de grâce, pas un instant d'oisiveté ! Elle est si vraie cette parole : « L'oisiveté est la mère de tous les vices ! »

Et puis, l'homme est naturellement paresseux ; moins il travaille, moins il veut travailler : l'enfant qui aura passé oisif le temps des vacances aura d'autant plus de peine à se remettre à des études sérieuses.



Néanmoins, le travail ne suffirait pas à maintenir l'enfance dans la vertu, et sa moralité courrait bien des risques, si aux moyens de préservation signalés plus haut ne s'ajoutait l'élément surnaturel. Les parents chrétiens veilleront donc à ce que leurs enfants soient fidèles au grand devoir de la prière. L'expérience prouve que la prière du matin est la plus facilement négligée : l'enfant a hâte de courir à ses jeux, et il oubliera d'ordinaire, si on n'y prend garde, d'offrir sa journée au bon Dieu. Les parents qui ont à cœur la persévérance de leurs enfants useront aussi de leur influence pour les faire approcher des sacrements, deux ou trois fois, au moins, pendant le temps si périlleux des vacances.

Au collège chrétien, au pensionnat, à l'école, la discipline de la maison, l'atmosphère de piété qui l'y enveloppe, l'exemple des condisciples, les pieuses exhortations des maîtres, tout porte l'enfant à l'observation régulière de ces graves devoirs. En vacances, il est souvent tenté de s'en relâcher ; il faut que ses parents, par leurs conseils et surtout par *leur exemple,* conjurent ce funeste attiédissement !...

Enfin, on ne saurait trop recommander l'esprit de famille, qui s'en va, dit-on. Ce qui le détruit, c'est l'abus des soirées, des visites, des voyages ; c'est l'excès des distractions et de la vie extérieure, c'est une sorte de besoin de n'être jamais seul avec soi-même ou avec les siens. Le devoir des parents est donc de retenir l'enfant, le plus possible, au foyer paternel et de lui en rendre le séjour attrayant. Qu'il l'aime, qu'il soit forcé de l'aimer, cette si aimable maison paternelle ; procurez-lui des plaisirs ; qu'il ait des jeux, des livres intéressants dont il se plaise à vous lire, à vous raconter quelques récits ; qu'il fasse *avec vous,* comme il dit, « de bonnes parties. »

Soyez de moitié dans toutes ses joies ; autant que votre profession vous le permet, soyez de moitié dans ses jeux ; que ses distractions lui paraissent plus agréable, parce que vous êtes là, fades, par contre, quand vous n'y êtes pas. Que la vie dans la famille soit un *cœur à cœur* des parents avec leurs enfants, et que les parents sachent provoquer non seulement l'affection, mais encore les confidences, les épanchements du cœur de leurs enfants, car pour pouvoir bien élever une âme, « il faut qu'elle s'ouvre et qu'elle reste habituellement ouverte. »

Sans doute, tous ces devoirs exigent, de la part des parents, des efforts et de la vertu ; mais quel père, quelle mère hésiteraient devant ces efforts, lorsqu'il s'agit d'obtenir le bonheur temporel et éternel de leurs enfants ? C'est votre tâche, parents chrétiens ; elle est difficile, pénible, parce qu'elle réclame des soins minutieux, incessants. Mais Dieu vous l'impose ; vous n'avez pas le droit de décliner cette mission ; pour la remplir vous êtes obligés à tous les sacrifices. Ne l'oubliez pas ; Dieu, un jour, vous jugera devant vos enfants et, avant ce suprême jugement, vos enfants vous jugeront eux-mêmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 6 Août*, réunion de la Congrégation des Dames : à 7 h. 1/2, sainte Messe, Instruction et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**Retraites ecclésiastiques.** — Au moment où nous écrivons, la première retraite ecclésiastique se continue, au Grand-Séminaire, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire capitulaire; 205 prêtres y prennent part. D'autres, en nombre au moins égal, viendront, la semaine prochaine, suivre les mêmes saints exercices, prêchés par le R. P. Renaud, religieux plein de zèle et d'expérience, se retremper dans la ferveur, dans l'amour de Dieu et des âmes.....

En attendant que nous reparlions plus longuement de ce sujet, nous voulons encore, aujourd'hui, recommander aux prières des fidèles ces retraites, où les pasteurs, en se sanctifiant eux-mêmes, se préparent à travailler plus efficacement au salut de leurs troupeaux.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Guédès, recteur de Pleyber-Christ, recteur de Plouvorn ;

M. Guillou, recteur de Saint-Servais, recteur de Pleyber-Christ ;

M. Guivarc'h, vicaire à Plonéour-Lanvern, recteur de Saint-Servais ;

M. Le Bihan, vicaire de Plonéis, vicaire à Plonéour-Lanvern ;

M. Pouliquen, jeune prêtre, de Plounéour-Ménez, vicaire de Plonéis.

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'apprendre la mort du R. P. Madec, de la Congrégation du Saint-Esprit, décédé à l'âge de 27 ans.

Le R. P. Madec (Yves) était né à Lampaul-Guimiliau, en 1872. Après son année de service militaire (1893-94), il entra au noviciat de Chevilly et y fut ordonné prêtre, il y a un an. Arrivé à la Mission de Kayes, le 6 Décembre 1898, il y est mort d'une fièvre typhoïde, le 22 Juin. Le regretté défunt était le frère de M. Madec, vicaire de Plouguin. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs et spécialement à celles de ses condisciples.

R. I. P.

**Petit-Séminaire de Pont-Croix.** — La distribution solennelle des prix aux élèves du Petit-Séminaire, présidée par



M. Fléiter, Vicaire capitulaire, a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, le jeudi 27 Juillet.

Selon l'usage, la distribution a été précédée d'une représentation, donnée par les élèves de Rhétorique. *Joseph en Egypte*, drame lyrique, avec musique de Méhul, telle était la pièce choisie, cette année. Malgré les difficultés de la mise en scène, de l'interprétation et surtout des chants, elle a été fort bien réussie. Aussi la nombreuse assistance n'a pas ménagé ses applaudissements aux acteurs,... comme ensuite aux lauréats des différentes classes.

Nous donnons ici les noms des élèves qui ont été proclamés le plus souvent pour des prix :

Huitième : Jean Mérour, de Trégarvan ; Gabriel Boucher, de Plounéventer.

Septième : Jean-Marie Le Brusq, de Pont-Croix ; Albert Lozac'hmeur, de Tréboul ; Clet Poulhazan, de Primelin.

Sixième : *Section A* : Jean-Marie Le Lay, de Pluguffan ; Yves Croq, de Poullan ; René Bourhis, de Trégonrez.

*Section B* : Ambroise Hervé, de Trégunc ; Guillaume Le Roux, de Dinéault ; Laurent Tromeur, de Brasparts.

Cinquième : *Section A* : Paul Moal, de Saint-Ségal ; Corentin Suignard, de Lopérec.

*Section B* : Jean-Pierre Fily, de Plogoff ; François Saliou, du Relecq-Kerhuon ; Yves Fily, de Mahalon.

Quatrième : *Section A* : Augustin Le Roux, de Lannilis ; Gustave Lagathu, d'Audierne ; Henri Hervé, de Saint-Evarzec.

*Section B* : Pierre Urien, de Saint-Marc ; Joseph Le Bris, de Concarneau ; Jacques Thomas, de Plomodiern ; Charles Le Roux, de Brest.

Troisième : *Section A* : Maurice Le Goc, de Mellac ; Guillaume Kerisit, de Douarnenez ; Sébastien Le Pemp, de Plomeur.

*Section B* : Jean Bescond, de Cast ; René Louboutin, de Plonévez-Porzay ; François Saccadas, de Gouézec ; Yves Chaussy, de Lennon.

Seconde : *Section A* : Pierre Philippon, de Moëlan ; François Ruppe, de Spézet ; Hyacinthe de Coataudon, de Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).

*Section B* : Jean Bédéric, de Quimper ; Étienne Le Nouy, de Tréboul ; Louis Guyard, d'Audierne.

Rhétorique : Prosper Colin, de Plabennec ; Jean-François Guéguen, de Guipavas ; Isidore Drézen, de Treffiagat ; Joseph Cuillandre, de l'Ile-Molène ; André Marzin, de Landudec ; Joseph Nizi, de Brest.

Le *Prix d'honneur* (discours français) a été remporté par Jean-François Guéguen.

La rentrée des classes est fixée au Mardi, 3 Octobre.

Morlaix. — **Jubilé sacerdotal.** — Dimanche dernier, il y avait fête à l'église Saint-Melaine. Le vénérable M. L'Hostis, ancien recteur de Saint-Evarzec, célébrait son cinquantième anni-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



versaire de prêtrise. Assisté de M. Le Saout, ancien aumônier militaire, et de M. Duclos, aumônier des Ursulines, le jubilaire célèbre la sainte messe.

M. le Recteur de Saint-Melaine, dans une charmante instruction, fait l'apologie du sacerdoce et retrace aux fidèles leurs devoirs envers le prêtre : obéissance, respect et reconnaissance.

Les orgues étaient tenues par M. l'abbé Penndu, le musicien si connu : il était accompagné de M. G. Mack, le violoniste distingué, qui dirige la société chorale la *Sainte-Cécile*.

A l'issue de la messe, un *Te Deum* d'actions de grâces a été chanté.

*(Etoile de la Mer.)*

---

Brest. — **Bénédiction d'un vaisseau.** — Le Mardi, 25 Juillet, a eu lieu, au port de Brest, devant une foule immense attirée par ce spectacle toujours émouvant, le lancement d'un superbe cuirassé d'escadre, le *Suffren*.

La bénédiction solennelle du nouveau navire a été faite par Mgr Oury, Archevêque d'Alger, assisté de M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre de Saint-Louis, des Aumôniers de marine et de plusieurs membres du clergé de Brest. Le prélat a prononcé un éloquent discours, dans lequel il a d'abord rappelé « le principal rôle de l'Eglise », qui « est de bénir. Elle bénit les berceaux, les mariages, les cercueils, les usines, la terre, la mer, pour que les pêcheurs y trouvent le pain quotidien et pour que les flots en soient propices aux navigateurs... »

Après avoir envisagé la carrière possible du nouveau cuirassé, l'Archevêque a fait l'éloge des officiers de marine, qu'il connaît bien parce qu'il a vécu parmi eux. Il a pleine confiance en leur savoir, mais cela ne le rassure pas complétement ; la victoire n'appartient pas toujours aux gros bataillons : la victoire est donnée par Dieu. C'est pour cela qu'il va bénir le cuirassé ; c'est là un acte de religion et un acte de patriotisme vrai. On est justement fier en se disant que nous faisons aussi vite et aussi bien — sinon mieux — que nos rivaux. Mais, ajoute Sa Grandeur, « à un dernier point de vue, mon patriotisme est encore satisfait. Tous les jours, en effet, nous disons et nos voisins répètent que c'en est fait des vieilles chansons qui nous ont bercés, que nous sommes devenus impies, incrédules, athées sceptiques, et que nous donnons au monde le triste spectacle d'un peuple dont le divorce d'avec Dieu est à jamais consommé. Quand donc cesserons-nous de nous déchirer ? Et quand comprendrons-nous que nos rivaux diraient un peu plus de bien de nous, si nous-mêmes nous en disions un peu moins de mal ?

« Non, cela n'est pas, nous ne sommes pas si mauvais. Et si je n'en avais d'autres preuves que le spectacle de cette cérémonie sainte, cela suffirait à me convaincre. O France, que si ton esprit parfois oublie Dieu, jamais ton cœur n'a cessé de l'adorer ni de l'aimer.

« Nous allons donc bénir ce vaisseau.



« Tout autre l'aurait fait avec foi, piété, ferveur. Mais, nous ne pensons pas être téméraire en affirmant que nous le ferons nous-même avec plus d'ardeur que qui que ce soit, parce que nous connaissons mieux les périls qu'il rencontrera, les missions importantes qu'il devra remplir, et les difficultés qu'il trouvera sur son chemin. C'est pourquoi, me tournant vers le Dieu qui aime les Francs, je lui dis avec mon âme de français, d'archevêque et de marin : « O Dieu, bénissez vous-même ce vaisseau, conduisez-le « à travers les flots, sur les océans profonds ! O Dieu, protégez-le « contre le gros temps, sauvez-le du naufrage et toujours ramenez-le doucement au port. Faites que, comme le bailli de Suffren, « dont il portera le nom, dans la mer des Indes ou ailleurs, il « ajoute à la gloire de la France et en défende la grandeur. » Et, ne séparant pas de ce géant les équipages et les états-majors qu'il renfermera dans ses flancs, du même cœur je dis encore : « O « Dieu, tenez-les en votre sainte garde ; conservez-les toujours « dans le droit chemin, et faites que, dans les plis de leur pavillon, « qu'ils n'amèneront jamais, ils conservent intacts, avec le bon « renom de la France, son patrimoine de religion, de liberté, de « justice et d'honneur ! »

Ensuite, l'Archevêque a aspergé d'eau bénite le cuirassé, et il a entonné les prières liturgiques ; puis le clergé a fait processionnellement le tour du navire, en chantant le *Te Deum* et le *Magnificat*.

Les amiraux, les généraux et les officiers des états-majors suivaient nu-tête. Les musiques des équipages ont chanté ensuite le *Domine salvam fac Rempublicam*, que les musiciens ont repris en chœur.

A 4 heures 1/2, quand la cérémonie religieuse a été terminée, l'Archevêque et les ecclésiastiques ont pris place dans la tribune officielle, puis le lancement s'est opéré, avec un plein succès, aux acclamations de la foule.....

— **Mgr de Courmont à Brest.** — En quittant Quimper, où il venait de faire l'ordination, Mgr de Courmont s'est rendu à Brest et y a présidé, le lendemain 26 Juillet, la distribution des prix chez les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny, à Recouvrance.

« Dans une courte, mais vibrante allocution, dit l'*Etoile de la Mer*, Monseigneur a rappelé à l'assistance émue les bienfaits que ne cessent de répandre partout ces dévouées religieuses, principalement sur les côtes du Zanzibar.

« Il les a montrées portant chez les peuplades sauvages les bienfaits de la civilisation, se prodiguant auprès des malades, sans trêve ni repos. En venant présider cette distribution de prix, Sa Grandeur a voulu donner aux braves religieuses de Saint-Joseph de Cluny une marque de sa bien vive sympathie pour leur dévouement, dont il a, tant de fois, apprécié la valeur dans les colonies. Aux applaudissements de l'assistance, il était facile de voir combien Monseigneur avait été compris. »

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Pèlerinage diocésain des Patronages à N.-D. de Rumengol.** — Le pèlerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol aura lieu, le Dimanche, 10 Septembre. L'horaire et le détail des cérémonies seront fixés ultérieurement.

Nous espérons que tous les Patronages du diocèse prendront part à ce pèlerinage, au moins par une délégation importante. Ils auront la bonne fortune d'y entendre la parole éloquente de M. Marc-Sangnier, ancien officier de marine, qui, à l'exemple de l'illustre comte de Mun, a renoncé à une brillante carrière, pour se faire l'apôtre des œuvres sociales, et particulièrement des œuvres de jeunesse.

Il va sans dire que nous comptons sur le concours des fanfares des Patronages. Pour le choix des divers morceaux à exécuter, nous prions les directeurs de s'entendre avec M. l'abbé Floc'h, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

T.

---

**Pèlerinage à Rome.** — Nous rappelons à nos lecteurs que le « Pèlerinage de la France du Travail » à Rome aura lieu, cette année, du *20 au 29 Septembre*. Pour répondre au désir formel du Saint-Père, on voudrait donner à cette pieuse manifestation un éclat particulier. Notre diocèse aura certainement à cœur d'y participer largement ; nous comptons sur les prêtres, pour recruter des pèlerins, de manière que toutes les conditions soient représentées aux pieds de Léon XIII.

Comme nous l'avons déjà dit, les prix du voyage, à partir de Paris, sont pour les deux catégories :

1° Commission romaine : 132 fr. en 3e classe ; 163 fr. en 2e cl.
2° Hôtels : 185 fr. en 3e classe ; 216 fr. en 2e classe.

Ces prix comprennent : le billet de chemin de fer — Paris-Rome — aller et retour (huit au lieu de dix par compartiment) ; la nourriture en route, à l'aller à partir de la frontière italienne, au retour jusqu'à Paris, exclusivement ; logement et nourriture à Rome durant cinq jours.

Un certain nombre de places sont réservées aux dames, soit à la Commission Romaine, soit à l'hôtel.

Une réduction de 50 % et de 40 % est accordée aux pèlerins, sur les lignes d'Orléans et de l'Ouest, pour rejoindre Paris.

Le correspondant pour notre diocèse est M. G. Mauduit, 5, rue Verdelet, Quimper. C'est à lui qu'on doit s'adresser pour les inscriptions et le paiement du prix des places.

---

**Les Bretons à Paris.** — Nous aimons à donner ici, chaque fois que l'occasion s'en présente, un souvenir à nos compatriotes de Basse-Bretagne qui forment des groupes nombreux, on le sait, principalement à Paris, au Hâvre, à Angers, à Nantes. Notre but n'est pas de favoriser le mouvement d'émigration ; bien au contraire ! Car la situation des Bretons là-bas est fort malheureuse, sous tous les rapports, malgré les œuvres établies pour leur venir en aide.



Parmi celles-ci, nous avons déjà parlé de la Société « La Bretagne », fondée à Paris sous le haut patronage de Son Em. le Cardinal Richard et sous les auspices d'un Comité, composé de personnes dont les familles sont originaires de Bretagne, et dont l'union a été provoquée par la bienveillante sollicitude de M. le comte de Châteaubriant. Le R. P. Jean Kervennic, S. J., digne successeur du regretté Père Rivalain à la tête de l'Œuvre, nous adresse les détails suivants qu'on lira certainement avec intérêt :

« ..... J'ai lieu de bénir la Providence d'avoir inspiré à M. le baron de Kertanguy l'idée d'assurer à notre œuvre de bienfaisance le concours des Sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Bien que nous n'ayons encore qu'une seule religieuse en activité, elle me rend un service inappréciable. Les réunions bretonnes de Notre-Dame de la Gare, théâtre de son zèle, se sont augmentées notablement. Je ne crois pas exagérer, en les disant quatre fois plus nombreuses qu'auparavant. Les fronts de mes pauvres Bretons ne sont plus aussi sombres ; la présence de la Sœur est là pour les rassurer, dans leurs besoins et dans leurs maladies. Aussi, soupiré-je après le jour où les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, répondant à nos pressantes sollicitations, seront à même de nous fournir les quatre religieuses demandées pour mes quatre centres de réunion. Je ne pourrais que par elles poursuivre fructueusement mes explorations et étendre l'exercice de mon ministère.

« Nos Bretons changent si souvent de domicile et restent si insouciants de tout ce qu'on peut faire pour leur salut, qu'on est obligé d'aller jusqu'à leurs demeures ; sans quoi, adieu pratiques religieuses et souvent éducation chrétienne pour les enfants ! Ah ! s'il m'était donné d'aller dans toutes les paroisses du Finistère, qui fournissent le principal contingent à notre émigration bretonne de Paris, comme je prierais et supplierais les prêtres et les autres personnes influentes, d'empêcher surtout le départ des jeunes gens et des jeunes filles et d'arrêter même, autant que possible, l'expatriation des familles ! Au bout de quelques semaines ou de quelques mois, la licence et l'indifférence de Paris ont raison de leur foi pratique et de leurs bonnes mœurs. Presque tous suivent le courant du siècle, sans qu'il soit possible de les atteindre et de les retenir. A peine peut-on les voir et leur faire accepter la parole de Dieu !...

« Le Dimanche, 23 Juillet, il m'a été donné de célébrer notre bonne patronne, sainte Anne, en la nouvelle église, bâtie en la banlieue connue sous le nom de la Maison-Blanche. Les Bretons y sont venus, au nombre de 400 à 500. La procession a été belle. La Société « La Bretagne » y comptait un certain nombre de ses représentants les plus distingués, quoique les vacances en aient éloigné plusieurs de Paris. C'était à se faire illusion. On se serait cru, un moment, transporté au pays d'Arvor, en entendant les chants bretons, et en contemplant la piété des assistants. La procession

Archives diocésaines de Quimper et Léon



est sortie de l'église et a parcouru le terrain enclos pour servir d'emplacement aux bras de croix et au chœur, qui restent encore à construire. Quoiqu'on fût en vue, et qu'il y eût bon nombre de curieux à nous regarder, il n'y a pas eu la moindre manifestation de moquerie ou d'irréligion, ni à l'église, ni aux alentours.

« Bien plus, dans ce beau sanctuaire (avec une statue colossale entre les deux tours) que lui élève le zélé curé, au cœur vraiment breton, notre bonne mère sainte Anne attire déjà les fidèles des paroisses voisines, qui y viennent tour à tour en pèlerinage. A plus forte raison attire-t-elle nos Bretons, pour lesquels elle semble avoir voulu ériger, en dépit de la pauvreté du quartier, comme une succursale de la Basilique de Sainte-Anne d'Auray. »

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par le R. P. A. ROUSSEL, de l'Oratoire *(suite)*.

Les armées de la République sont en guerre avec le Souverain Pontife. Le Coz va-t-il prendre des moyens dilatoires, pour n'avoir ni à condamner, ni à louer ? Vous le connaissez mal, si vous le jugez ainsi. Lisez plutôt : « Nos jeunes compatriotes, écrit-il, sont à peine revêtus de l'uniforme républicain, que, presque partout, ils se sont montrés comme autant de héros. »

Admettez-le ! on peut se battre fort bravement, même pour une mauvaise cause ; mais notre prélat n'admet nullement que cette cause soit mauvaise, et peu s'en faut qu'il ne la proclame sainte : « Une guerre de religion, quel blasphème ! Et quel est l'objet de cette guerre ? Grand Dieu ! De maintenir quelques abus, de conserver quelques privilèges temporels, de reconquérir quelques possessions territoriales ! Eh ! depuis quand donc le royaume de Jésus-Christ *est-il de ce monde ?* »

Plus tard, lorsque Napoléon confisquera les Etats pontificaux, Le Coz, alors archevêque de Besançon, soutiendra que « ce qu'un César donna, un autre César a le droit de le reprendre » (1).

Le 22 Juin 1797, parut une nouvelle encyclique par laquelle les évêques *réunis* invitaient les prélats constitutionnels au concile national, qui devait se tenir à Paris, le mois d'Août suivant. On leur conseillait de se faire accompagner de théologiens ; les *presbytères* (2) des églises veuves de leurs évêques étaient également convoqués. Cette lettre dut croiser celle que Le Coz écrivait à son ami Grégoire pour lui exposer les difficultés et les dangers qu'il prévoyait, pour réclamer qu'on écartât du concile, jusqu'à l'ombre du jansénisme, enfin pour demander quelque indulgence en faveur des *lapsi*, c'est-à-dire des prêtres qui avaient abdiqué publiquement leurs fonctions sacerdotales et leur caractère.

(1) R. P. Roussel.

(2) Le *presbytère*, dans l'Église constitutionnelle, était la réunion des prêtres desservant l'église cathédrale et composant le conseil épiscopal.



L'Evêque de Loir-et-Cher traitait ces apostats avec la dernière rigueur. Quant aux plans de réformes, dont on parlait beaucoup (et certes ce n'était pas sans raisons), Le Coz les jugeait prématurés ; « *Bonum bene :* voilà ma devise, » proclamait-il, c'est-à-dire : Qu'on fasse le bien, mais qu'on le fasse bien. Toujours de la réthorique.

Le 6 Juillet, nouvelle lettre ; il désire savoir si les *dissidents*, c'est-à-dire les évêques et les prêtres non assermentés, seront convoqués au concile ; il dit dans un style au moins singulier : « Je suis touché que vous n'ayez pas songé à résoudre cet effrayant problème. »

Le concile s'ouvrit, le 15 Août (28 Thermidor, an V), à Notre-Dame. L'organe du schisme, les *Annales de la Religion*, publia un bulletin du concile. Il dit que l'ouverture se fit au milieu d'une affluence prodigieuse de fidèles : « Tout-à-coup, l'orgue fait entendre sa mélodie religieuse ; deux longues files de prêtres et de pontifes, la plupart vénérables par leur grand âge et leurs cheveux blanchis sous les étendards de Jésus-Christ, s'avancent, précédés de sa croix, dans le silence et le recueillement ; alors une sainte joie, mêlée d'attendrissement et d'admiration, fait éclater de modestes transports... »

O lecteur, admirez les modestes transports !

« On reconnaît une partie de ces respectables vieillards, qu'on a vus arriver par petits pelotons, confondus dans la foule. »

O lecteur, admirez les petits pelotons confondus ! ! et sachez que de ces respectables vieillards le plus âgé n'avait pas soixante ans ! !

« On croit les voir encore, à peine sortis de ces cachots de la persécution, couverts de cicatrices glorieuses, de ces fers qu'ils ont si longtemps portés pour la foi, braver pour elle de nouveaux dangers, entreprendre une route si longue et si pénible, accourir enfin des extrémités de la République... »

Le Coz fut nommé président provisoire de l'assemblée ; trois décrets furent promulgués, en cette première session ; voici la teneur du premier : Le Coz du haut de la chaire dit : « Révérendissimes évêques et vénérables frères, vous plait-il de déclarer que le concile national est constitué, au nom de la Très Sainte Trinité, pour la plus grande gloire de Dieu, et pour le salut des âmes qui nous sont confiées ? » Tous ont répondu : « Il nous plait. »

Le président alors décréta qu'ils étaient constitués en concile national.

Le second décret était une invitation aux évêques et aux prêtres résidents en France à se rendre au présent concile, pour des motifs de paix et d'union.

Le troisième décret instituait des prières solennelles qui se renouvelleraient, chaque année, le jour de l'Assomption, pour la conservation de la Religion catholique en France et pour la prospérité de la République.

« On décida aussi d'informer le Pape de l'ouverture du concile,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



puis l'un des métropolitains lut à haute voix la profession de foi du concile de Trente, et chacun des *Pères*, la main sur le livre des Evangiles, en jura l'observation.

« Au baiser de paix, lorsque les Pères se jetèrent dans les bras les uns des autres, tous les cœurs furent fortement émus. »

C'est en cette première journée du concile, comme l'observe le R. P. Roussel, que se rencontrèrent pour la première fois Le Coz et celui qui devait devenir son ami, son confident, son biographe, Grappin, que nous avons déjà cité bien souvent.

La lettre au Pape fut écrite le 25 Août ; nous regrettons de ne pouvoir l'analyser ici.

La présidence du concile ne pouvait demeurer plus longtemps provisoire ; ce fut Le Coz qui devint président définitif. Le choix de ses collègues indique suffisamment qu'il était le personnage le plus marquant, le plus estimé et le plus estimable de l'Eglise constitutionnelle.

Il profita de son séjour à Paris, à l'occasion du concile, pour renouer quelques rapports avec différents personnages politiques de son parti ; c'était sous le *Directoire*, et parmi les membres de ce gouvernement était le citoyen Carnot, que, dans le langage oratoire, on appelait « l'organisateur de la Victoire », ou « le grand Carnot », et dans le style familier « *le Père la Victoire* ». A la lettre que lui écrivit Le Coz, il répondit :

« Directoire exécutif, 7 Fructidor an V.

« Rien, mon cher collègue, ne pouvait m'être plus agréable que votre bienveillant souvenir ; ce sera avec la plus vive satisfaction que je reverrai un citoyen qui s'est montré aussi invariable dans sa conduite ainsi que dans ses principes de modération, et qui s'est toujours attaché à gagner les cœurs par la persuasion, plutôt que par la contrainte. Je vous invite, mon cher ancien collègue, à venir manger la soupe à la maison, toutes les fois que vous n'aurez rien de mieux à faire. On se met à table entre quatre heures et quatre heures et demie, et jamais je ne mange dehors. Salut et Fraternité.

« CARNOT. »

Le 18 Fructidor, c'est-à-dire onze jours après la réception de cette lettre, Carnot était proscrit ; Le Coz ne put donc guère faire honneur à sa soupe.

Le concile tint sa sixième et dernière session, le 11 Novembre. Le président y prononça le discours de clôture, puis le concile *pousse des acclamations* à l'adresse de l'Eglise, du Pape, des frères dissidents, des persécuteurs de la Religion, des frères morts pour sa défense et celle de la patrie, du concile lui-même, des citoyens et de l'Eglise de Paris, des autorités constituées, des défenseurs de la patrie, de la République, et enfin de toutes les nations de la terre.

*Les Annales de la Religion*, dans un article intitulé : « Coup d'œil sur les opérations du concile national, » débutaient ainsi :



« Toutes les grandes réunions d'hommes voient naître et mourir différentes réputations. Tel s'y présente comme un géant, qui est bientôt réduit à la taille moyenne, tel autre grandit de jour en jour et de nain qu'il avait paru d'abord, devient un colosse. »

Vous me demanderez, peut-être, s'il y a là une personnalité. Voici qui vous renseignera : comme il était déjà question de réunir un second synode, dix-huit mois plus tard, les journalistes s'expriment ainsi : « Le nouveau concile sentira, sans doute, l'inconvénient de se donner un président perpétuel qui, tout modéré qu'il paraisse d'abord, finit toujours par être une espèce de dictateur ; tant il est vrai que l'autorité la plus faible et la plus bornée dans son principe se laisse emporter rapidement par l'arbitraire et le despotisme, lorsqu'elle repose toujours dans les mêmes mains. Enfin, l'expérience lui apprendra à mettre plus de soin dans le choix et la surveillance de ses officiers, et à se donner des secrétaires qui sachent écrire. »

Le géant réduit à la taille moyenne, c'était donc le président.

Ce pauvre concile ne laissa pas que de galvaniser quelque peu l'Eglise constitutionnelle, et il fut pourvu à la vacance de quelques évêchés privés de titulaire. Le Finistère donna un successeur à Expilly, naguère guillotiné à Brest. Ce successeur fut Audrein, membre régicide de la Convention. Le Coz était fort désireux d'aller lui donner la consécration épiscopale, et probablement aussi de revoir cette ville de Quimper où il avait passé les meilleures années de sa vie ; mais en ce temps-là, un voyage était fort dispendieux ; heureusement l'excellent cousin Daniélou avança les fonds nécessaires.

Le sacre eut lieu dans la Cathédrale de Quimper, le dimanche 22 Juillet. Le Coz était assisté de Jacob, des Côtes-du-Nord, et de Le Masle, du Morbihan. D'après *les prêtres vicaires* de Quimper, Sérandour, Le Gac et J. Le Coz, écrivant dans les *Annales de la Religion*, le Métropolitain parla en termes magnifiques des grandes et redoutables obligations de l'épiscopat ; à vêpres, Audrein prêcha « avec ce zèle qui le caractérise et que la France connaît » ; quant à Jacob et à Le Masle, disaient les prêtres vicaires, « ils ne nous ont point fait entendre leurs voix, mais ils ont tonné par leur exemple. »

Que dites-vous de ce tonnerre ?

Le Coz écrit lui-même à son cousin les principaux incidents de son retour ; je n'en signalerai qu'un : « Le dimanche, dit-il, j'officiai dans la belle cathédrale de Vannes. J'y administrai la première communion et la confirmation à beaucoup de jeunes patriotes. Dès le samedi soir, M. Duchesne avait fait une instruction aux enfants de la première communion (1) et il les avait tellement émus que, plus d'une heure après, ils pleuraient encore. Le matin, je renouvelai leurs douces larmes et même celles de quelques grandes personnes. »

*(A suivre.)*

(1) Du moins, la retraite ne péchait pas par excès de longueur.

Archives diocésaines Quimper et Léon



## Bonne pensée.

Ne disons jamais, quelle que soit la situation défavorable, cette parole découragée : « Il n'y a rien à faire ! » Mais disons plutôt avec confiance, à l'exemple de Jeanne d'Arc, qui nous a tracé la voie, en un temps plus terrible encore que le nôtre :

« Nous bataillerons, et Dieu nous donnera la victoire. »

---

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne-d'Auray vont devenir particulièrement nombreux, nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur recommandant l'Hôtel du Lion d'or *(ancien Hôtel Névo)*, tenu par une de nos compatriotes, Mademoiselle LOTTE.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**LE SACRIFICE ET LE SACREMENT,** par J. JAFFRÉ. Un volume grand in-8° de 416 pages, publié à la librairie Lafolye, à Vannes, en vente chez M. Salaün, libraire, rue Kéréon, Quimper. Prix net : **4 fr. 50.**

M. Jaffré, mort, il y a quelques années, recteur de Guidel, ancien député du Morbihan à l'Assemblée nationale, est surtout connu, dans son diocèse — et chez nous —, comme ancien Supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray. C'est dans cet établissement qu'il donna les remarquables conférences qui viennent de paraître sous ce titre : *Le Sacrifice et le Sacrement*. L'ouvrage tient tout entier dans l'idée unique dont la préface donne la formule : « Jésus-Christ est l'unique Médiateur ; il est tout entier dans sa médiation ; sa médiation est tout entière dans le sacrifice et dans le sacrement. La vie chrétienne est la réalisation individuelle du sacrifice et du sacrement, et l'Eglise en est la réalisation sociale. »

Ce cours est une excellente apologie de la Religion chrétienne et une invincible démonstration de notre destinée surnaturelle, réfutant ainsi la grande erreur de notre temps, le Naturalisme.

Un éminent Bénédictin, après lecture du manuscrit de M. Jaffré, écrivait : « Il y a là de vraies richesses. Le style est large et fort, avec des éclairs. On sent une intelligence absolument supérieure. »... C'est le jugement que nous avons entendu exprimer à tous ceux qui ont connu l'ancien recteur de Guidel, et auquel souscriront les lecteurs de son cours de conférences de 1857-1861 à Sainte-Anne d'Auray.

L. R.

---

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Juillet :*

*De l'avenir des peuples catholiques*, Aristide PRAT. — *L'Afrique du Nord :* IV. Le Maroc, Paul THIRION. — *Fiancés* (Etude) : I, Paul RENAUDIN. — *Les Idées de Dumas fils :* Mariage indissoluble et divorce, Gabriel AUDIAT. — *Notes campagnardes :* IX. Le Chemin de fer, Armand BARTHE. — *Recherches démographiques sur le siècle de la vaccine en France* (partie artistique), J. LEFÈVRE. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*

Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Institutions catholiques : **20** fr. — Prix de la livraison : **1** fr. **50.**

---



## ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 20 Juillet 1899.*

I. Le Droit de posséder dans les associations religieuses, par le P. H. PRÉLOT. — II. Madame de Staël, par le P. G. LONGHAYE. — III. Encore les francs-maçons : Récents et impudents mensonges (2^e^ article), par le P. E. ABT. — IV. La Liberté d'enseignement et l'unité nationale, par le P. J. BURNICHON. — V. Deux princesses de la maison de France : la duchesse de Bourgogne, la vén. Madame Louise, par le P. V. DELAPORTE. — VI. Qu'est-ce que l'art ? A propos de l'ouvrage du comte Léon Tolstoï, par le P. C. DE BEAUPUY. — VII. Livres. — Théologie : *Ch. Denis ; W. Wilmers ; Prunier ; H. Freddi ; D. Hiron-Coudray ; A. Blanc de Saint-Bonet.* Education : *Salva.* Histoire : *L. Garreau ; R. Parisot ; E. Marbot ; L. Marcel ; P. de la Gorce ; E. Soullier ; A. Tolaire ; L. Cosnier ; L. Crouslé.* Romans et Nouvelles : *L. Nemours-Godré ; E. Schuré ; Reepmaker ; H. Warnery ; L. Donel ; P. Dubost ; P. Renaudin ; E. Dupré ; Champol ; E. Coz ; M. Luguet ; G. Pradel.* — VIII. Evénements de la quinzaine.

---

**Marie-Françoise Gérard,** sœur MARIE DE SAINT-JEAN, de la Congrégation du Saint Nom de Jésus (1872-1898). — Paris, JOSSE, 1899. In-8 et in-12, pp. 98. Prix : **1 fr. 50 et 1 fr.**

Cette courte notice est simple, comme la vie de sœur Marie de Saint-Jean, dont elle résume les vertus. Il n'y faut point chercher de grands événements : c'est le portrait aussi fidèle que possible, d'une âme généreuse, conduite dans la vie de tous les jours par l'esprit de Dieu. A s'en tenir au titre, on pourrait croire ce livre exclusivement destiné aux communautés religieuses. Sans nul doute, elles y trouveront matière abondante à imitation ; mais ce serait se tromper que de borner à l'intérieur du cloître l'action de ce volume. Il est appelé à faire un grand bien parmi les jeunes filles, surtout dans les pensionnats et les ouvroirs. Dans le monde aussi, les personnes qui s'adonnent à une piété solide, pénétrant sous la lettre des faits l'esprit qui en fut le mobile chez sœur Marie de Saint-Jean, retireront de cette lecture un sérieux profit spirituel. Nous ne saurions donc trop recommander la diffusion de ce précieux petit livre.

ALEXANDRE V., S. J.

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Madame Veuve BOSCHET a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER.*

*M^me^ Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la lingerie, draps, serviettes, etc.

**MAGGI** I. Tubes de Bouillon. II. Potages à la minute. III. Le Maggi pour corser. 5 c.

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

Archives diocésaines Quimper et Léon



60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

**CALME** instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT l'EAU**

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

**Excellent aussi pour la Toilette et les Dents**

**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

Mlle E. NÉDÉLEC
Succ de Mlle LÉON
Fournisse du Gd Séminaire
Quimper
*6, Quai du Steir 6.*

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc, à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

14e ANNÉE. Vendredi 11 Août 1899. N° 32.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE — *I.* L'Assomption de la Très Sainte Vierge.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Les retraites ecclésiastiques ; Nécrologie ; Enseignement ecclésiastique et congréganiste ; Vente de charité au profit des Œuvres de mer ; Saint-Pol-de-Léon ; Pèlerinage à Rome ; Les Œuvres catholiques à l'Exposition universelle, etc.

*III. Nouvelles du monde catholique :* La dévotion au Sacré-Cœur, etc.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 13 Août.* — 12e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Rouge (à cause de l'Octave). Mémoires de l'Octave de S. Laurent et des saints Martyrs Hippolyte et Cassien.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires de l'Octave et de S. Eusèbe, Confesseur.

*Lundi, 14.* — Vigile de l'Assomption. — *Jeûne.* — Office de l'Octave de S. Laurent ; semi-double. Rouge.

*Mardi, 15.* — ASSOMPTION DE LA Bte VIERGE MARIE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoire du suivant.

*Mercredi, 16.* — S. Roch, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

*Jeudi 17.* — Octave de S. Laurent, Martyr. Double. Rouge.

*Vendredi, 18.* — S. Hyacinthe, Confesseur *(du 18 Août)*. Double. Blanc.

*Samedi, 19.* — Office de l'Octave de l'Assomption ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 20.* — 13e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, Confesseur.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Saint-Martin-Morlaix ..... 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 Août.
Carmélites de Brest..... 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Août.

Archives diocésain d Quimper et Léon



## L'Assomption de la Très Sainte Vierge.

« Aujourd'hui la vierge Marie est montée aux cieux ; réjouissez-vous, car elle règne avec le Christ à jamais » (1). Ainsi l'Eglise conclura les chants de cette journée glorieuse ; suave antienne, où se résument l'objet de la fête et l'esprit dans lequel elle doit être célébrée.

Il n'est point de solennité qui respire à la fois, comme celle-ci, le triomphe et la paix, qui réponde mieux à l'enthousiasme des peuples et à la sérénité des âmes consommées dans l'amour.....

Dans la mort de Marie, nulle impression qui ne soit toute de paix ; nulle cause de cette mort que l'amour. Simple créature, elle ne s'arrache point par elle-même aux liens de l'antique ennemie ; mais, de cette tombe où il ne reste que des fleurs, voyons-la s'élever *inondée de délices, appuyée sur son bien-aimé* (2). Aux acclamations des filles de Sion qui ne cesseront plus « de la dire bienheureuse, elle monte entourée des esprits célestes formant des chœurs, louant à l'envi le Fils de Dieu » (3). Plus rien qui, comme au pays des ombres, vienne tempérer l'ineffable éclat de la plus belle des filles d'Eve ; et c'est sans conteste que par delà les inflexibles Trônes, les Chérubins éblouissants, les Séraphins tout de flammes, elle passe enivrant de parfums la cité bienheureuse. Elle ne s'arrête qu'aux confins mêmes de la Divinité, près du siège d'honneur où le Roi des siècles, son Fils, règne dans la justice et la toute-puissance : c'est là qu'elle aussi est proclamée Reine ; c'est de là qu'elle exercera jusqu'aux siècles sans fin l'universel empire de la clémence et de la bonté.....

Entre les fêtes des Saints, c'est ici la solennité des solennités. Donc, « qu'aujourd'hui s'unissent les habitants des cieux et ceux de la terre, qu'une soit la joie de l'ange et de l'homme, que toute langue tressaille et chante *Je vous salue* à la Mère de Dieu » (3).

Nous aussi, faisons honneur au don de Dieu ; soyons reconnaissants à l'Eglise de ce que la glorieuse Assomption n'a pas subi chez nous le sort de tant d'autres fêtes, au commencement de ce siècle, et nous trouve toujours unis à nos frères de la terre comme à ceux du ciel pour chanter Marie.....

Aujourd'hui, dans toutes les églises de France, a lieu la procession solennelle instituée en souvenir et confirmation du vœu par lequel Louis XIII dédia le royaume très chrétien à la Bienheureuse Vierge. Par lettres données à Saint-Germain-en-Laye, le 10 Février 1638, le pieux roi déclarait consacrer à Marie sa personne, son état, sa couronne, ses sujets..... « Nous enjoignons, disait-il ensuite, qu'après les Vêpres du jour de l'Assomption il soit

(1) Antienne de *Magnificat*, aux 2es Vêpres.
(2) CANT. VIII, 5. — (3) Office du jour.
(3) S. André de Crète (7e siècle).



fait une procession, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions les plus solennelles..... Nous exhortons les Archevêques et Evêques..... d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que sous une si puissante patronne notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis ; qu'il jouisse longuement d'une bonne paix ; que Dieu y soit servi et révéré si saintement, que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons été créés. »

O Marie, qui, selon l'expression de votre dévot serviteur, Jean Damascène, avez rendu la mort bienheureuse et joyeuse, détachez-nous de cette terre où rien ne saurait plus nous retenir. Nous vous avons accompagnée de nos vœux ; nous vous avons suivie du regard de l'âme, aussi loin que l'ont permis les bornes de notre mortalité : et maintenant, nos yeux pourront-ils jamais se reporter sur ce monde de ténèbres ? Vierge bénie, pour sanctifier l'exil, pour nous aider à vous rejoindre, assurez-nous le secours des vertus dont le vol sublime vous a portée à ces hauteurs. En nous aussi, il faut qu'elles règnent ; en nous aussi, il faut qu'elles brisent la tête du serpent maudit, pour qu'un jour, en nous aussi, elles triomphent.

DOM GUÉRANGER. (*Le Temps après la Pentecôte*, IV.)

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Mardi, 15 Août, fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge. Les messes basses, aux heures ordinaires. A 10 heures, grand'messe. Quête pour les Séminaires.

A 2 *h.* 1/2, Vêpres ; sermon par M. l'abbé Cogneau, professeur au Grand-Séminaire. Ensuite a lieu la procession traditionnelle au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria.

Au retour, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

***

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le jour de l'Assomption, les messes et offices sont aux heures ordinaires. A la grand'messe, sermon.

A l'issue des Vêpres, procession du Vœu de Louis XIII.

***

— NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Mardi, 15 Août, fête patronale. A 6 h. 1/2, messe basse. A 10 heures, grand'messe, célébrée par M. le chanoine Gadon, Supérieur du Séminaire ; sermon par M. le chanoine Le Roy, recteur de Saint-Mathieu.

A 2 heures, Vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria, par S. S. Pie IX (Indult du 16 Novembre 1857) :

Archives diocésain d Quimper et Léon



*Indulgence plénière :* 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent ;
2° *Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave ;*
3° Le 4e dimanche du mois de Mai.
*Conditions :* 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'église de Loc-Maria, 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.
N. B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.
*Indulgence partielle* de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.
Ces indulgences sont applicables aux défunts.

---

**Les retraites ecclésiastiques.** — Cette semaine, a lieu la seconde retraite ecclésiastique, sous la présidence de M. Corrigou, Vicaire capitulaire. Elle est plus nombreuse encore que la première : 233 prêtres y prennent part.

Nous ne décrirons pas, une fois de plus, le spectacle édifiant qu'offre le Séminaire, pendant ces jours où les prêtres d'un diocèse, sans distinction d'âge et de dignité, viennent, selon l'expression d'un pieux évêque, en « respirant l'air natal de leur sacerdoce », se retremper dans la vie surnaturelle, afin de travailler avec une nouvelle ardeur dans le champ de l'Église. Ils prient, ils méditent en silence et ils entendent, à leur tour, prêcher la parole de Dieu. Le R. P. Renaud, missionnaire de l'Immaculée Conception, de Nantes, à qui était confiée cette charge, s'en est acquitté à la satisfaction et surtout à la grande édification de tous. Qu'il soit remercié du bien qu'il a fait par ses instructions, si pleines de doctrine et d'onction apostolique, sur la sainteté sacerdotale, sur les moyens d'y arriver et de s'y perfectionner.

Nous savons être aussi l'interprète des retraitants, en exprimant leur reconnaissance à Messieurs les Vicaires capitulaires : ceux qui désiraient les entretenir en particulier trouvaient près d'eux l'accueil le plus empressé ; tous ont écouté avec autant d'intérêt que de fruit les sages conseils de leur expérience, en appréciant la charité si délicate et vraiment fraternelle avec laquelle ces avis étaient donnés.....

Durant ces jours, les grâces d'en-haut sont descendues abondantes, il faut l'espérer, sur les prêtres de ce diocèse. Puissent-ils, rentrés dans leurs paroisses, répandre autour d'eux ces dons célestes dont ils ont été remplis ; qu'ils restent toujours fervents eux-mêmes, pour assurer la sanctification des âmes qui leur sont confiées !

---

**Nécrologie.** — I. M. BÉGOT, *Recteur de Loqueffret.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Bégot, Recteur de Loqueffret, décédé, le 4 Août, à l'âge de 48 ans.

Né à La Roche-Maurice, le 12 Janvier 1851, M. Bégot (Pierre) fut ordonné prêtre, le 18 Décembre 1875, et nommé d'abord vicaire à Sibiril, puis (1877) à Commana, où il a laissé les meilleurs souvenirs d'un ministère de quinze ans. Devenu, en 1892, Recteur de Loqueffret, il y a travaillé avec zèle au bien des âmes : ses paroissiens se rappelleront surtout la mission qu'il fit



donner, l'année dernière, et dont les fruits, nous l'espérons, dureront longtemps encore.

II. M. PRIGENT, *ancien vicaire.* — Nous recommandons également aux prières M. Prigent, ancien vicaire de Lanildut, dont nous avons appris tardivement la mort.

M. Prigent (Joseph-Marie), né à Saint-Pol-de-Léon, le 15 Août 1863, ordonné prêtre, le 10 Août 1887, fut successivement vicaire à Langolen, à Plouhinec (1890), à la Forêt-Fouesnant (1894) et à Lanildut (1895). Sa mauvaise santé, qui avait toujours été un obstacle à son zèle, le contraignit de donner sa démission, le 7 Juin dernier ; retiré dans sa famille, à Saint-Pol-de-Léon, il y est pieusement décédé, le 19 Juillet.

R. I. P.

---

**Enseignement ecclésiastique et congréganiste.** — Nous exprimions, il y a quelque temps, nos regrets de ne pouvoir rendre compte de la distribution des prix dans chacune de nos écoles chrétiennes. Nous regrettons plus vivement encore de ne point mentionner, en détail, les succès obtenus par les élèves de ces établissements aux divers examens qu'ils viennent de subir. Nous sommes heureux de constater du moins d'une manière générale que les résultats obtenus ont été, cette année, aussi beaux, si non plus brillants encore, que les années précédentes.

Pour le baccalauréat classique, les deux tiers des élèves du Finistère admissibles et définitivement admis sortent des collèges de Saint-Pol-de-Léon, de Lesneven et de Notre-Dame de Bon-Secours à Brest.

Aux examens d'admission à l'école des mécaniciens de la marine, les résultats sont plus remarquables encore : sur 122 candidats reçus pour toute la France, les établissements du Finistère sont représentés par *42* élèves, sur les quels 33 — plus du quart de la promotion — appartiennent aux écoles libres : 15 au Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, 10 au Pensionnat de Lambézellec, 5 à l'Ecole Saint-Joseph, de Brest, et 3 au Pensionnat de Landerneau.

Nous voudrions dire aussi quelques mots sur les concours d'agriculture, de langue bretonne, qui ont eu lieu dans plusieurs écoles ; rien n'est plus utile, plus pratique, ni plus digne d'encouragement. On ne saurait non plus trop multiplier les commissions d'inspection et d'examens de fin d'année pour les écoles libres : ce sont d'excellents moyens pour encourager les maîtres, stimuler l'ardeur des élèves et montrer, de plus en plus, que nos écoles libres répondent bien aux sacrifices qu'on s'impose pour les établir et les développer.

***

Nous nous faisons un bonheur de mentionner le magnifique succès obtenu, dans un autre ordre d'études, par un jeune homme

Archives diocésain d Quimper et Léon



de Quimper, M. Alexandre Thomas, qui vient de remporter le premier grand prix d'orgue au concours de musique religieuse de l'école Niedermeyer, à Paris. Nous adressons nos sincères et chaleureuses félicitations au lauréat comme à celui qui a été son premier professeur, et qui n'est autre que son père, M. E. Thomas, le distingué et sympathique organiste de la Cathédrale de Saint-Corentin.

---

**Vente de charité au profit des Œuvres de Mer.** — Nous avons parlé, à diverses reprises, de la Société des Œuvres de Mer. Fondée en 1894, reconnue d'utilité publique par décret du 7 Décembre 1898, elle a pour but, comme on sait, de secourir nos marins-pêcheurs, en leur donnant l'assistance matérielle, morale et religieuse sous toutes les formes que nécessitent les besoins ou qu'indiqueront les circonstances. L'attention des charitables fondateurs se porta d'abord sur les marins des « grandes pêches », particulièrement délaissés puisqu'ils vivent, durant six et huit mois consécutifs, sur les bancs de Terre-Neuve ou dans la mer d'Islande, sous un climat toujours rigoureux, au milieu des brumes épaisses et glacées, exposés à de fréquentes tempêtes, privés de tous moyens de correspondre avec leurs familles et, en cas de maladie, sans secours d'aucune sorte. C'est pour venir en aide à ces malheureux, dont la détresse, les angoisses poignantes et les souffrances dépassent parfois toute imagination, que furent construits et équipés les navires-hôpitaux le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul*, dont la mission est de visiter les pêcheurs sur les Bancs, de leur porter, avec des nouvelles du pays, les soins d'un médecin et les consolations d'un prêtre. Avec quelle joie est accueillie la venue de ces bateaux ! Et quel bien ils ont accompli, pendant leurs trop courtes croisières ! Dans la seule campagne de 1898, le *Saint-Pierre* a visité 282 navires, distribué ou reçu 5,929 lettres, hospitalisé 57 malades, recueilli 14 naufragés.

Malheureusement les tempêtes polaires ont durement éprouvé la Société, qui a perdu coup sur coup le *Saint-Pierre n° 1* et le *Saint-Paul*. Ces désastres ont prouvé qu'il est indispensable, pour atteindre le but poursuivi, de remplacer les bâtiments hospitaliers à voiles par des navires à vapeur. On y travaille activement, et c'est pour procurer les ressources nécessaires que le Comité des Œuvres de Mer fait appel à la charité chrétienne et française.

Mais la mission de ces œuvres ne se borne pas à secourir les marins dispersés sur l'Océan ; à terre, ils sont exposés à d'autres dangers terribles, dans les cabarets et autres endroits mal famés, faute d'un lieu de réunion honnête. Pour leur procurer cet asile hospitalier, où, pendant leurs jours de repos et de désœuvrement, ils trouvent des jeux, des livres, le moyen de correspondre avec leur famille et, par dessus tout, le cœur d'un ami dans l'aumônier qui les reçoit, les réconforte, ravive leur foi, on a ouvert les « maisons de marins », dont les résultats encore, dès le début, ont



dépassé toutes les espérances : à Terre-Neuve, la maison de famille de Saint-Pierre a compté, en un mois, 7,975 visiteurs.

Ajoutons, pour répondre à une objection souvent faite, chez nous, que les Œuvres de Mer n'oublient pas les marins du « cabotage » ou de la « petite pêche », à laquelle notre région est spécialement intéressée.

Déjà des « maisons de famille » sont fondées dans les ports où se recrutent principalement les matelots du commerce, à Bordeaux, Nantes, Dunkerque, etc. On se propose d'en établir dans nos grands centres de pêche. Enfin, nous pouvons compter sur l'appui efficace de la Société pour créer ou développer les associations de prévoyance pour les pêcheurs, d'assistance en faveur des veuves et orphelins, caisse d'assurance contre les accidents, et autres institutions dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Pour réaliser ces beaux et utiles projets, la Société des Œuvres de Mer ne compte que sur la générosité chrétienne ; mais celle-ci est inépuisable comme le dévouement des zélatrices, dont l'ingénieuse charité se multiplie en faveur de toutes les nobles causes, et qui sollicitent, aujourd'hui, une aumône pour nos braves marins : c'est demander aussi pour Dieu et pour la France !

Nous voulons parler, en la recommandant à nos lecteurs, de la vente au profit des Œuvres de Mer, organisée par Mme l'Amirale du Frétay, Présidente du Comité de Quimper, avec le concours d'autres personnes charitables. Ces dames seront reconnaissantes de la moindre offrande qu'on voudrait bien leur adresser, ou d'une visite à leurs comptoirs, le mercredi 16 et le jeudi 17 Août, de 1 heure à 6 heures, Hôtel du Frétay, rue de la Mairie, à Quimper.

---

Saint-Pol-de-Léon. — **Fête commémorative des Reliques de saint Pol, fixée par Mgr Valleau au 1er Dimanche de Septembre.** — *Dimanche 3 Septembre, fête patronale.*

I. Le vendredi, 1er Septembre et le lendemain samedi, confessions à la Cathédrale, toute la journée, pour gagner l'indulgence plénière, accordée à l'occasion de la fête patronale de saint Pol. Les confessions, avec l'indulgence, continuent le dimanche matin et le matin des trois jours suivants, avec des messes à l'autel des Reliques.

II. Le samedi, 2 Septembre, les premières vêpres à 4 heures et, le soir, à 8 heures, procession aux flambeaux à travers les rues de la ville, dont les maisons seront illuminées, décorées, pavoisées.

III. Le dimanche, 3 Septembre, messes toutes les demi-heures, à l'autel des Reliques. — A 10 heures, à la Cathédrale, grand'messe pontificale célébrée par Mgr Morice, évêque du Cap-Haïtien, qui viendra présider les fêtes de saint Pol. Panégyrique breton du saint patron, à la grand'messe, par M. le chanoine Eveno, Supérieur du Séminaire de Lézérazien.

De 1 h. 1/2 à 3 heures, au chœur, baiser du doigt de saint Pol et audition de la cloche miraculeuse. A 3 heures, vêpres et grande

Archives diocésain d Quimper et Léon



procession en ville. Au retour, à la Cathédrale, Panégyrique français de saint Pol Aurélien, par M. le chanoine de Montigny, de Bordeaux.

IV. Le lundi, 4 Septembre, sont spécialement invités à assister au grand service, à 10 heures, pour les prêtres Saint-Politains décédés et les anciens curés défunts, les 58 prêtres actuellement vivants, de Saint-Pol-de-Léon, que l'on verrait pareillement avec plaisir assister à toute la fête patronale.

LE GOFF, *Chanoine,*
*Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.*

---

**Pèlerinage à Rome.** — La semaine dernière, des lettres ont été adressées à tous les Evêques de France pour leur demander de provoquer un courant de sympathie et de soulever même l'enthousiasme en faveur de ce pèlerinage.

Dans notre diocèse, les adhésions arrivent déjà en certain nombre, et nous avons l'assurance que la plus active propagande sera faite pour les multiplier.

A Rome, l'année dernière, et à Lourdes, au mois de Mai de cette année, le diocèse de Quimper tenait le premier rang. Il faut bien qu'au prochain pèlerinage nous ayons encore cette place d'honneur.

Comme nous l'avons dit, les prix du voyage, à partir de Paris, sont pour les deux catégories :

Commission romaine : 132 fr. en 3e classe ; 163 fr. en 2e classe.
Hôtels : 185 fr. en 3e classe ; 216 fr. en 2e classe.

S'adresser pour les inscriptions et le paiement du prix des places à M. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

---

**Les Œuvres catholiques à l'Exposition universelle.** — Nos lecteurs savent que les catholiques sont *officiellement* invités à faire participer leurs œuvres à l'Exposition universelle de 1900.

Pour assurer le succès de cette participation, un Comité a été constitué sous le patronage de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris.

Le correspondant diocésain de ce Comité est M. le chanoine Treussier, qui est chargé de centraliser les renseignements sur toutes les œuvres du diocèse.

Nous prions donc nos lecteurs d'adresser, sans retard, au Grand-Séminaire de courts rapports sur les Œuvres qu'ils dirigent : Patronages, Œuvres d'apprentissage et de protection ouvrière, Confréries d'hommes et de jeunes gens, Cercles, Réunions d'études sociales, Syndicats, Caisses rurales, Sociétés de secours mutuels, Caisses de familles et autres Œuvres sociales.

Le rapport sur chaque Œuvre sera rédigé sur feuilles spéciales et d'assez grand format ; il devra indiquer l'origine, le but, le fonctionnement de l'Œuvre, et surtout les résultats obtenus.



Il serait bon de joindre aux rapports, notamment aux rapports sur les Patronages, des vues photographiques des locaux, et aussi des fêtes qui y auraient été données. Le Comité de Paris réunirait des photographies, pour en former des albums instructifs et intéressants.

---

**Congrès de « l'Association bretonne ».** — L'Association bretonne tiendra son Congrès d'Agriculture et d'Archéologie à Guérande, du 28 Août au 2 Septembre 1899.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer le programme des questions qui doivent être traitées, spécialement dans la section d'Archéologie et d'Histoire. La plupart de ces questions se rapportent au pays de Guérande ; plusieurs ont cependant un intérêt plus général : nous signalons spécialement les articles 25, 26, 27 et 28 : « Etat des publications en langue bretonne pendant l'année 1898-1899 ; — Résultats de la campagne organisée par l'Association bretonne en faveur de l'emploi du celtique armoricain dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire ; — Avantages de la fusion de l'enseignement agricole avec l'enseignement breton dans les écoles ; — De la supériorité, au point de vue du français, des enfants initiés à la langue nationale par l'emploi méthodique et rationnel de la langue provinciale. »

La messe du Saint-Esprit sera célébrée, le 28 Août, à 9 heures.

La Classe d'Archéologie tiendra deux séances par jour. En dehors du Programme indiqué, toute question concernant la Bretagne, son histoire, sa langue, ses monuments, peut être traitée au Congrès, *avec l'autorisation préalable du Bureau.*

On sait que le Directeur général de l'Association bretonne est M. Audren de Kerdrel, Sénateur, et le Directeur de la Classe d'Archéologie et d'Histoire, M. A. de la Borderie, Membre de l'Institut.

---

LE HAVRE. — Au dernier moment, nous recevons une intéressante lettre relative à l'Œuvre des Bretons du Hâvre. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802).
LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest,* par le R. P. A. ROUSSEL, de l'Oratoire *(suite).*

Notre prélat *scribomane,* comme l'appelait M. de Boulogne, fit encore paraître deux brochures au commencement de 1799. L'une traitait de la sanctification du dimanche, et par conséquent blâmait franchement l'institution de la décade et le repos du décadi. Fallait-il du courage pour cela ? — Peut-être, mais de l'héroïsme ? — Non, à coup sûr. Nous avons donc le droit de rire une fois encore aux dépens de Grappin lorsqu'il vient nous dire que les amis de l'évêque tremblèrent pour lui et croyaient le voir sur la

Archives diocésair. d' Quimper et Léon



route de l'échafaud. Il ajoute : « Le Coz lui-même était persuadé qu'il venait de jouer sa tête, ce qui ne l'empêcha point d'en adresser un exemplaire (1) au Directoire. Puis, dans la pensée que sa mort ou tout au moins son exil était proche, il rédigea de nouveau son testament. »

Dans cet acte je relèverai le préambule :

« 1° J'ai toujours vécu et j'espère mourir dans la Religion catholique, apostolique et romaine : je reconnais le Pape pour le premier vicaire de Jésus-Christ. »

S'il en est « le premier vicaire », c'est donc qu'il n'en est pas le vicaire unique. Ce petit mot, qui paraît très inoffensif, est la négation du caractère monarchique de l'Eglise. Mais, passons.

« 2° Je suis loin de regretter de m'être soumis à la loi et au serment de 1790. Je suis encore entièrement convaincu que c'était le seul moyen digne de notre religion de douceur et de paix, d'empêcher le triomphe de l'impiété et les malheurs horribles qui l'ont suivi. Je n'en pardonne pas moins de tout mon cœur aux ecclésiastiques qui ont cru devoir se refuser à ce serment ; ils ont pour la plupart été trompés. »

Après avoir cité ces lignes, le R. P. Roussel ajoute avec une charité que je ne puis partager : « Un homme qui parle ainsi, lorsqu'il se croit, pour ainsi dire, à l'article de la mort, à moins qu'il ne soit du dernier cynisme, ne peut-être que de bonne foi. »

Eh bien, il y a autre chose que ces deux hypothèses. Et d'abord, se croyait-il sérieusement menacé ? Il aimait à jouer à ses propres yeux la petite comédie du brave qui s'expose à tous les dangers, du croyant qui court après le martyre ; à ce jeu il était arrivé à se faire une conviction sur ses propres mérites, mais ce genre de conviction ne s'appelle pas la *bonne foi* et ne conduit pas au ciel, peut-être même pas au purgatoire. En tout cas, le martyre ne vint point ; mais si Le Coz n'eut pas à être guillotiné, il dut comparaître devant le juge de paix de Rennes, Louis Le Hénaff, citoyen fort débonnaire, qui l'interrogea sommairement et lui fit ses excuses pour l'avoir ainsi dérangé.

L'Eglise constitutionnelle n'en ayant pas encore assez de ses continuelles difficultés, veut en créer une nouvelle : l'introduction de la langue vulgaire dans les prières liturgiques. Le Coz déclare aussitôt que le projet de Sacramentaire français lui paraît funeste : « Il tendait à rompre le fil sacré de la tradition, si nécessaire au maintien du Catholicisme ; à rendre impossibles les relations des diverses Eglises entre elles ; à fermer aux ministres de la Religion les vraies sources de l'érudition chrétienne. »

Le 2 Mars 1800, les évêques *réunis* publient la lettre d'indiction du second concile national ; le 14 Mars, Pie VII est élu à la place de Pie VI, qui vient de mourir exilé et captif.

Le 27 Juin, Malo Corret de la Tour d'Auvergne, *le premier grenadier de France*, le vieil et fidèle ami de Le Coz depuis le

(1) Un exemplaire non pas de la tête, mais de la brochure.



temps éloigné où tous deux étaient élèves du collège de Quimper, mourait frappé au cœur par la lance d'un uhlan autrichien ; cette mort dut être bien cruelle pour le pauvre prélat, très fidèle à ses anciennes affections.

Voici qu'une nouvelle phase s'annonce : Bonaparte est en Italie, et il déclare publiquement que, dans tous les temps et par tous les moyens, il défendra la Religion, seule capable de procurer un bonheur véritable à une société bien ordonnée, et d'affermir les bases d'un bon gouvernement. Il ajoutait que, instruit par l'expérience, notre pays avait enfin ouvert les yeux et reconnu dans le catholicisme l'ancre qui pouvait seule le fixer dans ses agitations et le sauver des efforts de la tempête.

C'est le 5 Juin que le premier Consul prononçait ces paroles ; le 14 il remportait la victoire de Marengo, et le 18 il assistait en grande cérémonie au *Te Deum* chanté dans la cathédrale de Milan.

C'est peu après cet acte, qui annonçait l'aurore de la liberté religieuse et de la publicité rendue au culte catholique, que Le Coz est invité, par ses amis les évêques *réunis*, à convoquer un synode comme préparation à un second concile national ; mais il ne se soucie ni du synode, ni du concile. « Si mes curés quittaient leurs paroisses, dit-il, les *insoumis* (1), qui n'en attendent que le moment, s'empareraient de leurs églises et de leurs presbytères. Les maires et adjoints, presque tous ci-devant chouans, secondent les vues de leurs compagnons d'armes. » Il ne pouvait avouer plus naïvement que son église était méprisée et rejetée des populations.

Quant au concile, il déclarait à son ami Grégoire qu'il n'en augurait rien de bon, s'il n'était précédé de la réunion. Or, voici comment il entendait la réalisation de cette réunion : « Que les anciens évêques donnent leur démission au Pape, avec l'espérance d'une pension de la part du gouvernement français, et que le Pape, sans parler du passé, adresse une bulle pour ramener à l'union tous les catholiques de France ; voilà, à mon gré, le vrai moyen de sortir de cette crise. »

C'était, en effet, un des moyens que le Souverain Pontife allait employer, mais il ne devait pas seulement demander leur démission aux évêques légitimes, il allait traiter les constitutionnels comme de simples usurpateurs, sans même les inviter à quitter des sièges qu'ils n'avaient jamais eu le droit d'occuper.

Le 5 Frimaire an IX (26 Novembre), il écrit à Grégoire pour lui annoncer comment Audrein vient d'être assassiné par les chouans, à la butte Saint-Hervé ; il laisse voir qu'il redoute pour lui-même une mort semblable : « Si, comme je l'espère, un successeur est bientôt donné à mon respectacle ami, dussé-je m'y rendre à pied, j'irai encore le consacrer dans la cathédrale de Quimper. Que la mort me vienne par un fusil, par un poignard ou par une maladie, que m'importe ? »

(1) Il appelle ainsi désormais les prêtres fidèles qui se sont refusés à prêter le serment.

Archives diocésain d Quimper et Léon



Il est à remarquer que, dans toutes ses appréciations posthumes (1) sur le malheureux évêque du Finistère, Le Coz n'a que la note élogieuse. Pas une allusion au régicide ! La victime des chouans est pour lui une victime du devoir. Un de ses neveux hérita de sa vénération pour la mémoire du second évêque constitutionnel du Finistère. La tombe d'Audrein, au cimetière Saint-Marc, à Quimper, est couverte d'une dalle de granit sur laquelle est sculptée une mitre ; presque chaque année, cette mitre était peinte et repeinte *en tricolore* ; c'était la manière qu'avait trouvée M. *** pour perpétuer le souvenir de son héros. Depuis longtemps, la peinture tricolore a disparu, mais les fleurs ont pris maintenant possession de la tombe, et des gens simples y viennent prier un prétendu martyr. Il importe que les vrais fidèles soient mis en garde contre ce culte inacceptable. Le malheureux qui est enseveli là est mort victime d'un attentat ; mais si ses meurtriers n'avaient pas le droit de le frapper, il n'en avait pas moins mérité la mort ; de plus, il était fauteur du schisme, évêque intrus, et il a succombé sans avoir donné aucune marque de repentir. Ces traits ne sont pas précisément ceux qui caractérisent les saints.

*(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**La dévotion au Sacré-Cœur.** — La Congrégation des Rites vient d'adresser à NN. SS. les Evêques une lettre exprimant la grande joie éprouvée par le Souverain Pontife, en raison de l'élan unanime avec lequel a été faite partout la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur.

La Sacrée Congrégation recommande les exercices du mois du Sacré-Cœur, les pieuses pratiques du premier vendredi du mois.

Elle désire que les adolescents des collèges entrent dans les associations du Sacré-Cœur, et les adultes dans les sociétés catholiques.

Sa Sainteté laisse d'ailleurs aux évêques le soin de fixer les détails de ces œuvres.

Elle désire surtout que le culte du Sacré-Cœur prenne dans le monde entier de grands développements.

Nous donnerons la traduction de cette lettre.

**La liberté de l'enseignement.** — Les projets de loi qui menaçaient la liberté de l'enseignement secondaire subissent, en ce moment, un temps d'arrêt, qui permet à l'opinion publique de les juger avec maturité.

Au Sénat, la discussion sur le projet Combes, qui supprimait le

(1) Du vivant d'Audrein, il avait beaucoup blâmé celui-ci à propos d'un service solennel célébré à Quimper pour un prêtre apostat.



baccalauréat pour les élèves des lycées et le maintenait pour les élèves des collèges libres, a été ajournée, à la demande du Ministre de l'Instruction publique, qui ne lui est pas favorable.

A la Chambre, la Commission, présidée par M. Ribot, s'est prononcée, en principe, pour la liberté ; mais elle a décidé de donner à l'Etat un droit d'inspection effectif, s'exerçant sur tous les établissements. On pouvait prévoir ce résultat. Car l'idée de l'inspection était chère à M. Ribot ; il la proposait à tous les membres de l'enseignement libre qui venaient déposer devant lui, et en général elle n'était pas repoussée. M. Keller a été presque seul à demander que l'inspection fût maintenue dans les limites de la loi de 1850. La Commission a réservé la question de la préparation aux écoles de l'Etat, Saint-Cyr et l'école Polytechnique. Mais il est encore permis d'espérer qu'elle n'épousera pas les farouches colères des journalistes et des francs-maçons qui, pour distraire le pays du crime d'un traître, lui signalent un affreux et abominable complot ourdi par les catholiques, et spécialement par les pères de famille qui tiennent à faire élever chrétiennement leurs fils. Personne ne sera assez simple pour croire à ce monstre imaginaire.

Du moment qu'on parle de liberté d'enseignement, les écoles de l'Etat doivent être ouvertes à tous les jeunes gens qui s'y sont préparés dans leurs familles ou dans un collège, quel qu'il soit, et qui satisfont aux conditions du concours. Une fois reçus, ils passeront deux ans sous la main de l'Etat, qui pourra tout à l'aise exciter leur patriotisme, les rompre à la discipline et leur donner l'esprit militaire. On ne peut pas exclure de ces écoles la moitié de la jeunesse française, qui est élevée dans des établissements libres, ni frapper, par là même, de suspicion les milliers d'officiers qui en sont sortis.

Les mesures tyranniques et violentes peuvent se prendre dans un jour de colère ou de folie ; elles ne supportent pas un long examen. Mais il faut que les catholiques utilisent le temps qui leur est laissé pour discuter à fond la question devant le pays. Il faut que les infamies des mauvais journaux ne restent pas sans réponse, que la lumière se fasse par la presse et par les conférences, que les comités diocésains prennent partout la défense de la liberté menacée.

Pour agir, il ne faut pas attendre que les lois que l'on redoute soient votées dans les deux Chambres, promulguées à l'*Officiel*, et que nous en soyons, encore une fois, réduits à de stériles protestations. Les francs-maçons ne resteront pas inactifs. Ils remueront ciel et terre pour faire triompher les résolutions du Convent de 1898, et ils se vantent d'avoir toujours réussi dans leurs entreprises depuis plus de vingt ans. Instruits par leur exemple, ne saurons-nous pas, une bonne fois, nous unir, non dans l'inertie et la résignation, mais pour lutter et pour vaincre ?

Il faudrait qu'une immense protestation, par voie de pétitionnement, soit apportée, à la rentrée, devant les Chambres. Sur différents points de la France on s'est mis à l'œuvre avec ardeur ; des

Archives diocésain d Quimper et Léon



Comités d'action sont fondés et fonctionnent activement. Les feuilles de pétition pour la liberté d'enseignement se répandent. Qu'elles soient rapidement couvertes de signatures, et qu'elles reviennent en nombre imposant au Comité central, pour la fin d'Octobre ou le commencement de Novembre au plus tard.

Avec l'union et l'aide du ciel nous triompherons ; ou du moins, si Dieu ne nous donne pas de voir encore l'aurore de la victoire, nous aurons la conscience d'avoir fait notre devoir.

N. B. — Adresser les demandes de renseignements, de formules de pétitions et renvoyer les feuilles signées à M. H. Fortin, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1[er] Août :*

***Un mystique au XIX[e] siècle.*** L. LABERTHONNIÈRE, de l'Oratoire. — ***Le Drame d'Alexandre Dumas.*** CH.-M. DES GRANGES. — ***Fiancés*** (Etude), II. Paul RENAUDIN. — ***Sous les Décombres (1870 1873).*** Gabriel SYVETON. — ***Le Vingt-Quatre Mai.*** J. BUISSON, ancien député de l'Aude à l'Assemblée nationale. — ***De l'Emigration française aux colonies.*** Quels sont ceux qui doivent y émigrer ? J.-B. PIOLET, S. J. — ***Recherches démographiques sur le siècle de la vaccine en France,*** II. (Partie critique). J. LEFÈVRE. — ***Chronique politique.*** X. — ***Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.***

**ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS**

***Sommaire du numéro du 5 Août 1899.***

I. La Jeunesse de Louis Veuillot, par le P. G. LONGHAYE. — II. La Crise ritualiste en Angleterre, par le P. X.-M. LE BACHELET. — III. Encore les francs-maçons : Récents et impudents mensonges (3[e] article), par le P. E. ABT. — IV. Figures de soldats. IV. Un volontaire algérien : le général Fleury (1815-1884), par le P. H. CHÉROT. — V. Nécrologie : le R. P. Gabriel Desjardins, par le P. H. Martin. — VI. Histoire et critique littéraire : Ouvrages récents, par le P. V. DELAPORTE. — VII. Livres. — Théologie : *H. Legnani ; J. Thomas ; R. Duval ; B. Duballet ; L. Cleissen* et *H. Valeur ; Bondon.* — Questions sociales : *P. Fesch ; L. Poinsard ; Congrès de la Jeunesse catholique.* — Sciences et Arts : *J. Le Bele ; E. Borel ; E. Ductaux ; E. Fierz.* — Histoire : *P. Allard ; J. Guiraud ; Comtesse de Flavigny ; Mgr Gay, V. Delaporte.* — Belles Lettres : *A. Gasté ; A. Filon.* — VIII. Événements de la quinzaine.

**AUX MÈRES**

**CAUSERIES SUR L'ÉDUCATION,** par le P. CHARRUAU, S. J., auteur de « **Mes Parents** ». Un volume in-18 jésus (Victor RETAUX, Editeur), **3** francs.

Voici un livre que goûteront médiocrement les *dilettanti* de l'éducation tant universitaire qu'exotique ou fin de siècle. En revanche, nous le recommandons hardiment *aux Mères.* Il leur suffira d'être françaises, chrétiennes et sérieuses pour se plaire à la lecture ou mieux encore à la méditation de ces pages dont un grand nombre sont exquises. L'auteur n'avait, pour venir sans peine à bout de ce nouveau et encore très aimable travail, qu'à consulter son expérience personnelle et les souvenirs du *home* familial. Il a d'abord



fait bénéficier un bon nombre de jeunes gens du système qu'employèrent non sans bonheur ***Mes Parents.*** Après la pratique successivement subie et appliquée, il nous donne aujourd'hui la théorie commune ***aux parents*** et au fils. Nous tenons pour assuré qu'aucune de celles qu'avait en vue l'auteur ne voudra rien diminuer des éloges que nous exprimons, ni de ceux plus grands encore que méritent cette théorie et ce livre, éloges que comprendront et amplifieront, je pense, les seules lectrices dont le suffrage a du prix aux yeux du très distingué et très pieux écrivain.

J. M.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**FÊTE DE L'ASSOMPTION, 15 Août 1899.** — A l'occasion de la *Fête de l'Assomption,* la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets dits de ***Bains de mer*** qui, aux termes du § 1[er] du Tarif spécial G. V. n° **6**, ne sont délivrés que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront délivrés du Mercredi 9 Août inclus au Jeudi 17 Août inclus, savoir :

1° Pour les stations balnéaires de *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon* et *Quiberon* : Au départ des gares de *Redon, Ploermel, Pontivy* et *Lorient,* ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ;

2° Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé* (Langoz, Loctudy) et *Douarnenez* : Au départ des gares de *Lorient* et de ***Landerneau,*** ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Lundi 21 Août.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

60 ANNÉES de SUCCÈS
ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.
**CALME** instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT l'EAU**
DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de **RICQLÈS**

**TRIPLE-SEC** COINTREAU d'Angers.
*EXIGER le Flacon carré.*

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **D[r] ROFF** — DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO,* COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésain. Quimper et Léon



## POURQUOI DANSE DE SAINT-GUY ?

L'origine de cette dénomination vient de ce qu'aux XIVe et XVe siècles, des convulsionnaires dansaient en implorant saint Guy. Par extension, on a donné ce nom à la chorée dont les caractères donnent cette allure à ceux qui en sont atteints. C'est une névrose caractérisée par une incoordination très marquée des mouvements volontaires et par des contractions involontaires des membres. Elle s'observe surtout chez les anémiques, les chlorotiques et les rhumatisants. La faiblesse du sang et des nerfs donne principalement prise à cette maladie qu'il faut combattre dès le début par le remède le plus efficace.

Lorsque dans une famille vient s'abattre une calamité de ce genre, c'est le désespoir. Aussi peut-on considérer comme un acte d'humanité de faire connaître le moyen de guérir la danse de Saint-Guy. Les Pilules Pink ont donné de merveilleux résultats. Nous ne pouvons mieux faire que de publier la lettre écrite par M. Joseph Bagard de Provenchères, près Saint-Dié (Vosges), elle est concluante :

« Ma fille âgée de 12 ans, écrit-il, était atteinte dans toute sa force de la danse de Saint-Guy. Elle avait une paralysie du bras gauche et une grande difficulté pour marcher. De plus, elle éprouvait une énorme gêne pour parler, ce qui l'affligeait beaucoup. Elle avait complètement perdu l'appétit, ne trouvait de goût pour aucune espèce de nourriture; aussi était-elle devenue d'une maigreur excessive. Elle n'avait pas une minute de tranquillité, c'était un mouvement perpétuel de tous ses membres. Dans notre désespoir et ne sachant plus quel moyen employer pour tout au moins la soulager, nous fîmes usage des Pilules Pink qu'on nous conseillait. C'est un véritable miracle qui s'est opéré. Peu à peu, nous avons vu notre enfant se remettre et reprendre ses forces et c'est avec un bonheur complet que nous pouvons vous annoncer sa guérison radicale, qu'elle ne doit à coup sûr qu'aux effets des Pilules Pink. Notre reconnaissance est sans bornes. »

Cette guérison est donc un fait bien établi par l'attestation qu'on vient de lire et l'explosion de reconnaissance de cette famille. Par quel phénomène physique cette cure s'est-elle opérée? Simplement parce que les Pilules Pink ont tonifié les nerfs trop affaiblis de l'enfant et ont reconstitué un sang appauvri. Le même effet se produira dans les maladies provenant de causes identiques, telles que l'anémie, la débilité générale, la chlorose et la neurasthénie. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gablin, Pharmacien de 1re classe, 3, Cité Trévise, à Paris. 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50, par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 18 Août 1899. N° 33.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Dimanche dans l'Octave de l'Assomption : Saint Joachim, père de la Très Sainte-Vierge.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Nomination dans le clergé ; Les Bretons au Hâvre ; Château-neuf-du-Faou ; Pelerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol ; Pèlerinage à Rome ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Lourdes ; Béatification des Missionnaires martyrs.

*IV. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 20 Août.* — 13e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Joachim, avec mémoires du suivant et du dimanche.

*Lundi, 21.* — Ste Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

*Mardi, 22.* — Octave de l'Assomption de la T. Ste Vierge. Double. Blanc.

*Mercredi, 23.* — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

*Jeudi, 24.* — S. BARTHÉLEMY, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

*Vendredi, 25.* — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 26.* — S. Bernard, Abbé, Docteur *(du 20 Août)*. Double. Blanc.

*Dimanche, 27.* — 14e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Immaculé de la Très Sainte Vierge.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Brest..... 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Août.
Carmélites de Morlaix..... 27, 28, 29, 30 et 31 Août.

Archives diocésain d Quimper et Léon



DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASSOMPTION

## Saint Joachim, père de la Très Sainte-Vierge.

Depuis longtemps, les patriarches souhaitaient la venue du Sauveur ; ils l'avaient sollicitée par de ferventes prières. Abraham et David avaient mérité qu'il naquît de leur race et de leur famille, et hâté par leurs vœux l'accomplissement de ce grand ouvrage. Joachim a mérité qu'il s'accomplît de son temps ; aux oraisons des Isaac, des Abraham et des Jacob, est venue se joindre sa prière, et le ciel s'est ouvert, il a donné le Rédempteur.

Qu'elle dut être fervente pour obtenir un pareil miracle ! Représentez-vous ce saint vieillard, bien plus préoccupé des intérêts de l'humanité que de ses propres intérêts. Il ne se perd pas en récriminations contre la Providence, qui lui a refusé la plus grande des joies d'un chef de famille ; il ne se renferme pas dans un étroit égoïsme qui l'empêche de songer au bien et au salut des autres. Non. Sa vie est un acte de résignation continuelle ; c'est un acte de piété, c'est un sacrifice généreux.

Ah ! si les hommes de notre temps savaient tout ce qu'ils peuvent, dans la famille et dans la société, par leur religion, par leur soumission aux desseins de Dieu, par leur activité et leur dévouement, avec quel zèle et quelle générosité ils s'élanceraient sur la voie tracée par saint Joachim ! Alors on les verrait bien plus empressés à acquérir les biens éternels qu'à se livrer aux misérables calculs inspirés par les biens périssables de la terre ; on les verrait se donner de tout cœur aux causes sacrées de la Patrie et de la Religion.

On ne saurait imaginer un plus sûr moyen de régénération et de salut.

Mais ce n'est pas seulement sous ce rapport que saint Joachim mérite nos hommages et nos louanges. Après avoir obtenu du Ciel, par sa ferveur, la naissance de Marie, par les soins dont il l'entoura, il la prépara à devenir la mère du Sauveur.

Sans doute, le Très Haut, par sa grâce et par ses miracles, avait rendu la Sainte-Vierge digne de son incomparable mission. Toutefois, il faut avouer que saint Joachim a largement contribué à disposer Marie au glorieux privilège de la maternité divine, par la sainte éducation qu'il lui a donnée et par la liberté qu'il lui a laissée de se consacrer au Seigneur, dès l'âge le plus tendre.

N'est-ce pas parce qu'elle était habituée à l'obéissance, que Marie a répondu à l'ange : *Je suis la servante du Seigneur ?* N'est-ce pas parce qu'elle était humble, qu'elle a attiré sur elle les regards du Tout-Puissant ? N'est-ce pas parce qu'elle était sainte, que le Dieu de toute sainteté a daigné habiter en elle ?

Or, qui a contribué à rendre soumise, docile, l'auguste Marie ? Qui a conservé tout son éclat à son innocence ? Qui a orné son sœur des plus sublimes vertus ? C'est son bienheureux père : par ces leçons, par ses exemples, il exerça sur elle une influence incontestable. Ah ! s'il est vrai de dire que les enfants sont les images des pères, quelle ne fut pas la vertu de celui dont les traits magnifiques se retrouvent dans la Reine des anges et des hommes !



Pères de famille, vos fils sont vos images ; c'est sur votre modèle qu'ils se forment. N'est-ce pas assez pour vous engager à vous montrer à eux toujours irréprochables, toujours dignes d'être imités ? Souvenez-vous que votre vie est répercutée, en quelque sorte, dans l'âme de vos enfants ; qu'elle soit donc toujours noble et honorable.

Mais ces fils sont tous appelés à remplir une mission sur la terre, tous destinés au bonheur du ciel. En vue de la mission réservée à Marie, mission que le ciel lui avait probablement révélée, saint Joachim la conduit par la main vers les hauteurs où Dieu l'appelle. Il la mène au temple, il la consacre aux autels, au pied desquels elle peut acquérir la piété qui lui convient ; il ne se plaint pas de la séparation. Le sacrifice est rude ; peu lui importe, dès que Dieu et le bien de son enfant l'exigent.

Est-ce ainsi que vous agissez envers vos enfants, parents chrétiens ? Je vous entends volontiers répéter ces paroles qui témoignent de votre sollicitude : « Que deviendront-ils ? Il faut songer à leur faire obtenir telle ou telle position dans le monde. » C'est bien ! Mais songez-vous assez à consulter le Seigneur et à le prier de vous faire connaître sa volonté sur les enfants qu'il vous a confiés ? Avez-vous toujours le courage de faire les sacrifices qu'il vous impose à cause d'eux ? Vous sentez-vous la force de les conduire vous-mêmes vers les hauteurs de la vertu où Dieu les appelle avec vous ? Et pourtant, ce n'est qu'à cette condition que vous les verrez heureux, dans le temps et dans l'éternité.

*(Semaine religieuse d'Angers.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Le Jeudi 24 Août*, la messe de 8 heures sera dite pour l'Eglise et pour la France. On y quêtera pour les Ecoles chrétiennes.

**Nominaton dans le clergé.** — Par décision de Messieurs les Vicaires capitulaires, M. Corbel, ancien Recteur de Saint-Yvi, est nommé Recteur de Loquefiret.

Archives diocésain de Quimper et Léon



**Les Bretons du Havre.** — Voici l'intéressante lettre, relative à l'Œuvre des Bretons du Havre, que nous annoncions dans notre dernier numéro :

« 8 Août 1899.

« Pour me conformer à la promesse que je vous ai faite, je viens vous communiquer, afin que vous les insériez dans la *Semaine religieuse,* si vous le jugez à propos, quelques détails sur le « Pardon » de sainte Anne que nous avons célébré, à l'église de Saint-François du Havre, le dimanche 30 Juillet.

« Quand je dis *Pardon,* je dois ajouter que, pour nous, ce mot n'a pas tout à fait le sens qu'on lui donne généralement en Bretagne : il signifie tout simplement une réunion que l'on tient à 6 heures du soir, comme les autres réunions des Bretons, mais à laquelle on donne plus de solennité.

« Cette année, la cérémonie en l'honneur de sainte Anne, de l'aveu de la plupart des personnes qui y ont assisté, a été plus belle que les années précédentes. Car, outre les quelques membres du clergé du Havre qui, à pareil jour, ont coutume de venir nous témoigner leur sympathie en s'associant à nous pour honorer notre Patronne bien aimée, nous avons eu, le 30 Juillet dernier, le plaisir et l'honneur de voir assister à notre fête patronale trois prêtres du diocèse de Quimper. Ce sont : M. le Curé-doyen de Châteauneuf, M. le Recteur de Kerfeunteun et M. le Recteur de Ploaré. Ces messieurs arrivaient au Havre, à l'improviste, quelques heures seulement avant la cérémonie dont il est question ; mais jamais arrivée inattendue ne vint plus à propos et ne fit plus de plaisir.

« Les Bretons avaient été convoqués au pardon de sainte Anne, par une circulaire imprimée en breton et distribuée dans tous les quartiers de la ville. Dès 5 heures et demie, l'église de Saint-François s'emplissait déjà de monde. A 6 heures, toutes les chaises étaient occupées, et une cinquantaine de personnes, arrivées un peu en retard, furent obligées de rester debout durant toute la cérémonie.

« Selon l'usage, nous avons commencé par les prières, chantées en breton. Les prières terminées, M. Péron, Curé de Châteauneuf, est monté en chaire. Il avait bien voulu accepter cette mission de prêcher, pour décharger l'aumônier des Bretons. Le sermon a dû forcément être improvisé ; M. le Curé de Châteauneuf a parlé *ex abundantiâ cordis.* Ses paroles coulaient de source, mais d'une source abondante et bien bonne, puisqu'elles étaient si belles et si appropriées à l'auditoire. J'aime à espérer qu'elles sont tombées en bonne terre, et qu'elles porteront des fruits abondants.

« Après le sermon, la procession. Nous voulons, en effet, dans la mesure du possible, conserver les bonnes traditions de la Bretagne, où l'on n'a jamais vu un pardon sans procession. Mais, comme au Havre on n'autorise, dans les rues, que les processions avec lesquelles la Religion n'a rien de commun, nous fûmes contraints de faire la nôtre à l'intérieur de l'église. Deux croix et deux bannières, portées par des hommes ; 12 oriflammes dont six pour les petits garçons, et six pour les petites filles ; la statue de la Sainte-Vierge, portée par huit jeunes filles revêtues du voile blanc des enfants de Marie ; la statue de sainte Anne, portée par 12 mères de famille, toutes en costume breton, tels étaient les insignes derrière lesquels marchait le clergé. Dans cet ordre, nous avons fait trois fois le tour de l'église, en chantant les Litanies de la Sainte-Vierge.



« Après la procession, la bénédiction du Très Saint-Sacrement a été donnée par M. Jossin, Recteur de Ploaré.

« M. le chanoine Agasse, Curé de Saint-François, monte ensuite en chaire, et, dans une allocution où l'on sent vibrer tout son cœur, félicite les Bretons présents à la cérémonie d'être restés fidèles à la Religion de leurs pères, et les engage à venir toujours aussi nombreux aux réunions qui ont lieu spécialement pour eux, tous les dimanches au soir, à l'église de Saint-François.

« La cérémonie se termine par le chant du beau cantique : *D'hor Mamm Santez Anna.....!* Tout le monde connaît et chante ce refrain. Maintenant l'entrain et l'enthousiasme sont à leur comble, et montrent visiblement la foi de ces braves émigrés Bretons.

« Pendant la cérémonie, M. Ch. Péron, Recteur de Kerfeunteun, a été aperçu par des personnes de sa paroisse et de Ploneévez-Porzay, où il était autrefois vicaire. Au sortir de l'église, ces personnes entourent le bon Recteur. C'est un spectacle inattendu, mais attendrissant. Le pasteur a reconnu ses brebis, et les brebis ont reconnu leur pasteur. Ceci est de bon augure, et prouve que ces brebis, quoique dépaysées, ne sont pas perdues.....

« En faisant ce compte-rendu de la fête de sainte Anne, je ne montre que le beau côté de notre médaille. Ai-je besoin de dire qu'elle a aussi son revers ? Non, car tout le monde doit le deviner. Si parmi les Bretons du Havre, il est encore un certain nombre de braves chrétiens, restés fidèles à leurs devoirs de Religion, je dois à la vérité de reconnaître que ce nombre est hélas ! bien faible, en comparaison de celui des indifférents et des abstentionnistes. Il faudrait donc dire aux Bretons qui seraient tentés de quitter notre chère Bretagne, pour venir au Havre : « Restez chez vous ! »

***

---

Châteauneuf-du-Faou. — **Pardon de N.-D. des Portes.** — *Samedi 26 Août.* — Messes à 6 h., 7 h. et 10 h. — Le soir, à 5 h., Procession partant de l'église paroissiale pour la Chapelle. Chant des Vêpres.

A 8 h. 1/2, Procession aux flambeaux.

N. B. — La chapelle et l'église paroissiale resteront ouvertes toute la nuit, et les prêtres seront à la disposition des fidèles pour les confessions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Dimanche 27 Août.* — Les messes commenceront à 3 h. et se succéderont d'heure en heure jusqu'à 8 h. inclusivement.

A 10 h. 1/2, grand'Messe, chantée par M. Le Roux, Principal du Collège de Saint-Pol-de-Léon ; Sermon par M. le Chanoine Le Goff, Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.

A 3 h., Vêpres. Retour de la Procession à l'église paroissiale et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

*Lundi 28 Août.* — A 6 h., Messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

---

**Pèlerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, ce pèlerinage aura lieu le dimanche, 10 Septembre. Voici l'ordre et l'horaire des cérémonies :

Réception des pèlerins au chant du cantique breton de N.-D. de Rumengol ;

A 8 h. 1/2, messe de communion ;

A 10 heures, grand'messe ; sermon du R. P. Griffaton, de la Compagnie de Jésus ;

A 1 heure, conférence par M. Marc-Sangnier ;

A 2 heures, vêpres, suivies de la procession ; consécration à la Sainte-Vierge ;

Ensuite, exposition du T. S. Sacrement, pendant laquelle auront lieu les cérémonies du renouvellement des vœux du Baptême et de la consécration au Sacré-Cœur ;

Le pèlerinage se clôturera par le chant du cantique breton de N.-D. de Rumengol.

**N. B.** — I. Les cérémonies terminées, MM. les directeurs et les confrères des patronages se réuniront, sous la présidence de M. Marc-Sangnier, pour échanger leurs vues sur la direction et le fonctionnement de leurs œuvres.

II. Ceux qui désirent prendre part au banquet, qui aura lieu au presbytère, après la grand'messe, sont priés d'en donner avis à M. le recteur de Rumengol, huit jours avant le pèlerinage.

---

**Pèlerinage à Rome.** — Nous continuons à recevoir les meilleures nouvelles au sujet du prochain pèlerinage à Rome. De tous côtés, des correspondants dévoués, actifs, nous écrivent des lettres réconfortantes de promesses, et de saint enthousiasme pour le Pape Léon XIII. Ils ont commencé à jeter l'appel, l'appel qui va à l'âme, décide, transforme en apôtre. Et ils s'évertuent à trouver les combinaisons, à imaginer les pieuses industries, qui permettront d'envoyer à Rome des ouvriers chrétiens, hors d'état de faire les frais du voyage.

Quelques-uns ont déjà recueilli, *conquis* par des démarches pressantes, que la *flamme* rend éloquentes en victorieuses, les billets de quelques travailleurs.

Il est vivement à souhaiter que cet exemple soit imité partout. Chaque doyenné ou canton ne devrait-il pas être représenté, au prochain pèlerinage, par un ouvrier ou un paysan ? Nul doute



qu'une souscription ouverte dans ce but par M. le Doyen ne réunisse, en quelques jours, la somme nécessaire.

A l'œuvre donc ! notre passé nous oblige. Nous avons la légitime ambition d'aller, cette année, plus nombreux que jamais recevoir la bénédiction du grand vieillard vêtu de blanc, qui préside aux destinées des âmes et des peuples, et qui aime notre chère France d'un amour de prédilection.

Nous avons déjà indiqué, à diverses reprises, les prix du voyage. — S'adresser, pour inscriptions et tous renseignements, à M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper — ou à M. le chanoine Treussier, Professeur au Grand Séminaire.

---

**BIBLIOGRAPHIE. — Un Évêque assermenté (1790-1802).**
LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest,* par le R. P. A. ROUSSEL, de l'Oratoire *(suite)*.

C'est l'année du *Concordat* qui commence. Un *Te Deum* vient encore d'être chanté, cette fois c'est pour la paix avec l'Allemagne ; le traité a été signé à Lunéville ; voyez comme notre prélat célèbre la puissance et la gloire du premier Consul : « O mon Dieu, que votre sagesse est profonde ! Que votre puissance est admirable ! Que votre tendresse pour nous est infinie ! Vous qui autrefois rappelâtes de l'Egypte votre Fils très aimé qu'un despote soupçonneux et cruel se flattait d'avoir immolé et qui, lorsque le moment fut arrivé, le déclarâtes le *Sauveur des nations,* vous avez aussi fait venir de l'Egypte un homme que vous aviez formé dans les *jours* de votre miséricorde, et qu'une politique étrange y avait relégué. »

Nous nous sommes déjà étonné de voir Le Coz acclamer Bonaparte comme un nouveau Cyrus, à qui les croyants doivent la liberté. Que dire en voyant le même homme le comparer à Jésus-Christ lui-même ! La seule excuse, c'est que, hélas ! il ne fut pas le seul ; ces répugnantes flagorneries furent communes dans l'Eglise constitutionnelle, c'est-à-dire chez les hommes qui avaient tant préconisé l'égalité, tant condamné la flatterie quand elle s'adressait aux princes et aux grands de *l'ancien régime.*

Continuez, citoyens, mettez-vous à plat ventre, c'est votre manière de vous élever.

Le 8 Mars, les évêques *réunis* adressèrent aux *autres églises catholiques* de la République une lettre d'indiction pour la réunion à Paris d'un deuxième synode national. L'ouverture en était fixée *au jour de la Saint-Pierre.* Dans leur pensée, ce devait être le complément du concile tenu en 1797 « qui, traduit en diverses langues, disaient-ils, a tellement conquis les suffrages, que jusqu'à présent, nos adversaires les plus déterminés n'ont osé en attaquer les canons et les décrets. »

Les adversaires avaient pour cela d'excellentes raisons ; quel

Archives diocésain d Quimper et Léon



motif auraient-ils eu d'attaquer ces canons et ces décrets, puisque le Concile était par lui-même nul de plein droit ?

Le 1er Mai, Le Coz répond à la lettre d'indiction ; c'est peut-être l'affirmation la plus énergique qu'il ait jamais proférée de sa volonté arrêtée ; il a vécu et il mourra dans le schisme, et cependant il voit que c'en est fini de sa pauvre église : « A moins d'un miracle, je doute que notre défense soit possible ; nous sommes dans un vaisseau qui s'enfonce sans cesse dans les flots, et qui, au moment que nous y pensons le moins, disparaîtra tout-à-fait dans l'abîme. »

Il laisse voir ensuite qu'il n'espère rien du futur concile, et que cette réunion lui paraît même devoir être bien plus dangereuse qu'utile.

A la même époque, dans une lettre à son cousin Daniélou, nous voyons reparaître ses préoccupations pour son carrosse : « Madame Daniel m'a demandé ma voiture à 100 livres, une voiture qui m'en a coûté deux mille quatre cents et qui ne m'a point servi six fois ! Cela est criant ; faites cependant ce que vous jugerez bon à faire. »

Le 18 Juin, le synode préparatoire pour le concile s'ouvre à Rennes ; il n'est pas seulement diocésain, il réunit les prélats ou les représentants des diocèses de l'Ouest, dont l'évêque d'Ille-et-Vilaine est métropolitain, et pour ce motif ils appellent leur assemblée « synode métropolitain ». Nous ne donnnerons pas les décisions de cette réunion, sauf sur quelques points : prohibition du culte pour toute relique douteuse et pour toute statue indécente ; défense de chercher l'avenir et les choses cachées dans l'arrangement des cartes ; vœu de *voir adopter insensiblement* dans tous les diocèses de France la même liturgie et le même catéchisme ; virulents reproches aux instituteurs et institutrices coupables de tiédeur lorsqu'il s'agissait d'inculquer à leurs élèves l'amour de la patrie » (lisez *patrie* et prononcez *gouvernement*).

Le synode avait écrit aux prêtres insermentés pour les inviter à l'union ; plusieurs avaient renvoyé la lettre sans l'ouvrir, et le promoteur Lanjuinais déposa tristement sur le bureau les paquets ainsi renvoyés ; Le Coz eut pour unique consolation de faire ici une belle phrase : « il invita ses vénérables frères à implorer, en faveur des égarés, l'Esprit de Dieu qui rend à la vie les corps ensevelis dans la poussière des tombeaux. »

A la séance de clôture, on annonça au peuple qu'avant de se séparer l'assemblée avait écrit à Sa Sainteté le Pape Pie VII.

Le 29 Juin, le second concile national est ouvert à Notre-Dame : les évêques sont au nombre de trente-sept, et il y a autant de députés des églises. Le Coz est encore désigné comme président provisoire. Dès le second jour, l'insubordination des prêtres se manifeste hautement. Le 2 Juillet, la présidence provisoire de Le Coz devient définitive. Le dimanche, 5 Juillet, le concile amalgame, dans une même déclaration, les sentiments qui sont dus à l'autorité spirituelle et à la Constitution de la République. Le député de Coutances voudrait qu'on invitât le Pape à s'expliquer



« sur les contestations qui déchirent l'Eglise de France. » Grégoire objecte que « cette démarche serait déplacée dans le moment actuel, où l'on sait que le gouvernement suit, avec le Saint-Père, des négociations dont il est naturel d'attendre le résultat ».

Le mercredi 8, Le Coz est désigné pour faire partie de la commission chargée de discuter « l'origine, la nature, les preuves et le détail des libertés gallicanes ».

Le dimanche 12, il monte en chaire pendant le chant des vêpres, et demande aux *Pères* s'il leur plaît de chômer le 14 Juillet, *fête de la liberté et de la paix*. Tous répondent : « *Il nous plaît.* » Il les interroge ensuite pour savoir s'il leur *plaisait* aussi de manifester leur attachement au *Saint-Siège*, centre de l'unité catholique. Les Pères se sont levés et ont répondu : « *Il nous plaît.* » Le Coz observe que c'est la meilleure réponse à leurs adversaires qui les accusent de schisme.

Est-il bien sérieux ? Pour n'être pas schismatique, il ne suffit pas de parler d'attachement ; il faut obéir. Admirez aussi ces hommes qui, le 14 Juillet, anniversaire de trahison et de massacre, célèbrent la liberté et la paix. Naturellement, en ce beau jour, il y a grand'messe et *Te Deum*.

Voici maintenant un fait tel qu'on n'en a point vu dans les conciles, même œcuméniques : « *Jeudi 16*. Le citoyen Clérambourg, maître apothicaire, rue Saint-Honoré, offre, par l'organe du président, de donner gratuitement les remèdes *et secours de son art* aux Pères du concile qui tomberaient malades. » On lui vote des remerciements. Et nous aussi, si nous avons l'âme sensible, votons des applaudissements au charitable et ingénieux Clérembourg, apothicaire du deuxième concile national.

Le mardi 4 Août, Le Coz est réélu comme président. Il remercie ses *frères*, tout en regrettant *sincèrement* qu'ils ne l'aient pas relevé de cette fonction.

Le 14 Août, l'Evêque de Rodez rend compte à l'assemblée de l'entretien que les Evêques de Rennes, de Lyon, de Blois, de Clermont et lui-même viennent d'avoir avec Fouché, ministre de la police. Celui-ci leur a dit « que le gouvernement ayant reçu de Sa Sainteté une Bulle pour la pacification des troubles religieux en France, il attendait des dispositions patriotiques et religieuses du concile, qu'il concourrait de tous ses moyens à ces si importantes opérations, et que vraisemblablement il aviserait, dans sa sagesse, à une prompte séparation, afin d'ôter tout prétexte à la malveillance. »

Il n'y avait donc qu'à partir, mais ce ne fut pas sans avoir entendu un discours où Le Coz dit, en terminant : « Nos vœux sont remplis, le schisme va finir. » S'il y avait eu là des insermentés, quelqu'un d'entre eux lui aurait sans doute demandé : « Comment reconnaissez-vous qu'il y a schisme, puisque vous vous refusez à reconnaître qu'il y a des schismatiques ? » Mais il se serait probablement obstiné à prouver qu'il peut y avoir des civets sans lièvres.

Archives diocésain d Quimper et Léon



Même après « ce discours énergique et touchant qui électrisa tous les cœurs », il fallut tenir encore deux séances ; elles eurent lieu, le 15 Août, fête de l'Assomption, et le 16, qui tombait un dimanche. On y *acclama* beaucoup, en particulier « l'Eglise gallicane et les Eglises qui ont pris part à ses maux ». Je ne ferai pas tort à votre perspicacité en supposant que vous ne soupçonnez même pas quelles pouvaient bien être ces églises. En réalité, il n'y en eut pas une seule à jouer ce rôle ; mais comme le général Bonaparte avait guerroyé en Italie, ses victoires lui avaient valu les sympathies de quelques membres du clergé qui étaient venus admirer de près la liberté dont on jouissait alors en France ; les recrues de ces *rastaquouères*, comme on dirait aujourd'hui, avaient grisé les pauvres assermentés, aux yeux desquels ces aventuriers prenaient des proportions de grands personnages.

Avant de reprendre le chemin de *leurs* diocèses, les évêques du concile décidèrent que quelques-uns d'entre eux se fixeraient provisoirement à Paris, afin de suivre de près les événements qui allaient se produire et de travailler dans l'intérêt de leur Eglise. Le Coz fut du nombre ; écrivant à son cousin Daniélou, il déclare n'avoir qu'à se louer du Gouvernement, mais il ajoute : « J'attends le *grand jour* (1) pour bien apprécier ses sentiments. Il nous promet la liberté extérieure du culte, le rétablissement du costume et, peut-être, du calendrier. » Or, ce grand jour qu'il attendait était venu ; c'était le 15 Août même que Pie VII signait la bulle *Ecclesia Christi*, où se trouve la formule du serment qui devrait être prêté désormais par tout membre du clergé appelé à promettre obéissance ou fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République française.

Nombreux furent les prêtres qui, à l'invitation du Pape, prêtèrent ce serment ; pour beaucoup, cela ne put se faire sans de pénibles répugnances, mais ils surent sacrifier au bien commun leurs préférences politiques. Pendant qu'il était à Paris, attendant ainsi les événements, le pauvre Le Coz était à bout de ressources. M. Daniélou fut chargé de vendre, et cette fois n'importe à quel prix, le reste du mobilier de l'ancien principal du collège. L'opération fut faite, mais non pas au mieux des intérêts du prélat, car le 4 Septembre, écrivant à son parent pour le remercier, il revient sur l'objet qui l'a si souvent occupé : « Ma voiture m'avait coûté cent louis, je ne m'en étais servi que deux fois. On l'a réduite à ne valoir que deux cents francs ! Je vous sais gré d'en avoir tiré ce prix. » Il n'écrivait pas seulement des lettres, mais il publiait, ou bien il adressait au gouvernement des thèses morales : Traité contre le divorce, observations sur les mariages entre cousins-germains, etc.

Cependant, par un bref daté du même jour que la bulle *Ecclesia Christi*, le Pape informait son envoyé, Mgr Spina, de ses dispositions à l'égard des évêques constitutionnels. Il les invitait à revenir à l'unité, leur promettant le pardon. Il voulait croire qu'ils obéiraient, en quittant les sièges qu'ils occupaient sans institution canonique. Par l'intermédiaire de Mgr Spina, il les priait de lui envoyer par écrit leur acte de soumission au Saint-Siège.

*(A suivre.)*

(1) C'est lui-même qui souligne cette expression.



## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père continue à jouir d'une santé excellente, quoique certains journaux aient, encore une fois, inventé la nouvelle d'une indisposition. Léon XIII, lorsque le temps le lui permet, descend au jardin pour y passer quelques heures. Mais il ne cesse aussi de travailler et met la dernière main à une encyclique, qui paraîtra probablement dans le courant de Septembre.

Sa Sainteté se préoccupe spécialement des préparatifs pour le Jubilé et désire que l'année sainte soit vraiment une année de sanctification pour les âmes. Voulant, avant tout, que le clergé donne l'exemple, le Pape a ordonné une série de retraites dans les principales maisons religieuses de la ville ; ces retraites sont exclusivement destinées au clergé, et tous les prêtres de Rome devront y prendre part, à tour de rôle.

Lourdes. — **Le Congrès eucharistique.** — Le Congrès eucharistique, dont nous avons donné en partie le programme, s'est tenu à Lourdes, du 7 au 11 Août.

On y remarquait quinze archevêques ou évêques : NN. SS. de Reims, d'Avignon, d'Aire, de Liège, de Cahors, de Bayonne, de Birmingham, d'Arras, du Puy, de Tarbes, de Tripoli, et plusieurs évêques de l'Amérique du Sud ; plus de 500 prêtres et religieux, les hommes d'œuvres les plus connus.

S. Em. le cardinal Langénieux, président d'honneur du Congrès et légat du Pape, auquel, à son arrivée à Lourdes, la municipalité avait présenté ses hommages, a été reçu solennellement dans la Basilique du Rosaire, où se sont tenues les séances du Congrès.

Nous n'essayons même pas de donner une idée de ces réunions, où l'on a entendu les hommes les plus compétents exposer les besoins de notre temps et discuter les moyens d'y répondre, tous arrivant à conclure, avec le Cardinal Langénieux que « Marie et l'Eucharistie seuls sauveront la France et les nations chrétiennes ». Or, le culte de Marie, à Lourdes, n'a pour but que de conduire les chrétiens à Jésus-Hostie : six millions de communions sont distribuées à Lourdes par an, les processions du Saint Sacrement dépassent en splendeur toutes les autres manifestations et — c'est un fait constaté par le Dr Boissarie — les guérisons miraculeuses sont obtenues, dans la proportion de 60 pour 100, sur le passage de l'Eucharistie.

Archives diocésain. de Quimper et Léon



Chaque soir, pendant le Congrès, avaient lieu de splendides processions : celle du dernier jour a été absolûment unique. Le Saint-Sacrement, tenu par Son Em. le Cardinal légat, était porté sur un char magnifique attelé de quatre chevaux, et a parcouru, au milieu des manifestations de foi et de respect, les rues de la ville richement décorées.... A la rentrée à l'église, des acclamations enthousiastes ont retenti, puis on a lu une amende honorable et la consécration du genre humain au « Sacré-Cœur de Jésus, Roi des peuples »....

Nous n'avons pas parlé des orateurs qui se sont fait entendre : qu'il nous suffise de nommer, à la suite des éminents prélats cités plus haut, le R. P. Lemius, de Montmartre, le R. P. Tesnières, l'éloquent Père Coubé, etc...

Et maintenant le Congrès est fini ; il a été beau, par ses manifestations qui ont été un triomphe pour le Sacré-Cœur et une joie pour Marie Immaculée ; il aura été surtout, nous l'espérons, un foyer d'activité pour les Œuvres catholiques, en les rattachant de plus en plus à leur unique centre : le Cœur eucharistique de Notre-Seigneur. Puisse-t-il unir pour une action commune et féconde tous ceux qui veulent le salut de la société et de la patrie!

***

Le Cardinal légat a annoncé une grande nouvelle qui a ravi tous les cœurs. Pendant la grand'messe du Congrès, a été signé un acte qui met fin à des difficultés, depuis longtemps pendantes à Lourdes : la construction de l'église paroissiale va être enfin reprise. « Dans dix-huit mois, a ajouté M. le Curé de Lourdes, présent, cette construction sera achevée. »

— Le Dr Boissarie, qui travaille avec tant de dévouement à la gloire de la Sainte Vierge, a eu la consolation d'assister, à Lourdes, à l'ordination de son fils, qui a reçu la prêtrise des mains de Mgr Doutreloux.

M. l'abbé Boissarie a chanté sa première messe, le jour de l'Assomption, à la Basilique.

---

**Béatification de Missionnaires martyrs.** — Le 2 Juillet 1899, en même temps que le décret de Canonisation du Bienheureux de la Salle, que nous avons publié, Léon XIII promulgua un décret, déclarant martyrs : Jean-Gabriel Taurin Dufresse, Evêque de Tabarca et Vicaire apostolique du Su-Tchuen ; Pierre Dumoulin-Borie, Evêque élu ; François-Isidore Gagelin, Missionnaire apostolique et Pro-Vicaire général de Cochinchine, et leurs compagnons, mis à mort par les idolâtres en haine de la foi.

On aimera à trouver ici le texte de ce décret.

SUR CETTE QUESTION :

*Y-a-t-il réellement martyre, cause de martyre, et signes ou miracles dans le cas et à l'effet dont il s'agit ?*



L'Eglise, sortie du côté du Christ et, dans la suite, continuellement empourprée du sang des martyrs, montre, par ce prodige même de courageux amour, sa divine origine. Si, comme l'écrit Tertullien, « le sang des martyrs est une semence de chrétiens », il est permis à l'Eglise de se glorifier de ce que cette semence, jusqu'à nos jours, n'a cessé de se répandre avec abondance sur le champ du Seigneur pour le féconder.

Mais, à quel point il est opportun de rappeler les exemples des hommes courageux, surtout les exemples les plus récents et qui tombent presque sous nos yeux, c'est ce qu'il est facile de comprendre, si l'on considère de quelle inconstance et de quelle mollesse fait preuve notre siècle, depuis qu'il a commencé à se détacher de la soumission qu'on doit à la foi et à se laisser entraîner à tout vent de doctrine. Aujourd'hui, parmi les plus récents athlètes du Christ, il faut compter Jean-Gabriel Taurin Dufresse et ses compagnons, au nombre de quarante-neuf, dont les noms suivent :

Augustin Chapdelaine, Augustin Tchao, Paul Lieou ou Liou, Joseph Yenu ou Yen, Thaddée Lieou, Pierre Lieou ou Ouen Yen, Pierre Ou, Joachim Ho, Laurent Pe-Man, Agnes Tsao-Kouy, *en Chine*.

Pierre Dumoulin-Borie, Jean-Charles Cornay, Augustin Schœffler, Pierre Khoa, Vincent Diem, Pierre Tuy, Jacques Nam. Joseph Nghi, Paul Ngan, Martin Thinh, Paul Khoan, Pierre Thi, André Dung ou Lac, Jean Dat, Luc Loan, Pierre Tu, François-Xavier Can, Paul Mi, Pierre Duong, Pierre Truat, Jean-Baptiste Thanh, Pierre Hieu, Antoine Dich, Michel Mi, Martin Tho, Jean-Baptiste Con, Jean-Louis de Gonzague Ponnard, *au Tonkin*.

François-Isidore Gagelin, François Jaccard, Joseph Marchand, Emmanuel Trieu, Philippe Minh, André Trong, Thomas Thien, Paul Doi Buong, Antoine Quinh Nam, Simon Hoa, Mathieu Gam, *en Cochinchine*.

Dans l'empire chinois, au Tonkin et en Cochinchine, ces hommes, rivalisant avec les chrétiens antiques, n'hésitèrent pas à souffrir les supplices les plus affreux, soit pour conserver la foi chrétienne, qui était alors, en ces pays, proscrite par les tyrans, soit pour la répandre parmi les barbares. Enfin les uns furent attachés à un poteau et étranglés ; les autres mis en croix ; la plupart eurent la tête tranchée, et tous ainsi rendirent au Christ le témoignage suprême.

Ce témoignage ne fut pas limité aux seuls hommes revêtus des ordres sacrés et dont la gloire rejaillit principalement sur la Société des Missions Etrangères, qui, jusqu'à ce jour, a si magnifiquement contribué à la diffusion de la Religion. D'autres martyrs sortirent des rangs du peuple, et parmi eux un jeune soldat qui donna l'exemple d'une constance admirable, André Trong, bien digne du courage de sa mère. Celle-ci imita la Mère de Dieu plongée dans la douleur ; elle assista au supplice de son fils, réclama sa tête tranchée au tyran et la reçut sur sa poitrine.

Le récit de leur martyre s'étant répandu de tous côtés, et les preuves ayant été pesées suivant les règles, le Souverain Pontife Léon XIII, par un décret rendu le 22 Novembre de l'année 1897, accorda dans sa bienveillance que le doute sur le martyre lui-même, sur sa cause et sur ses signes, pût être discuté dans une assemblée particulière de la Sacrée Congrégation des Rites, avec vote des prélats officiers.

Cette réunion fut tenue, le 18 Avril de cette année, au palais du Vatican, et le Rme Cardinal Gaëtan Aloisi-Masella, ponent de la cause, proposa le doute suivant : *Si le martyre, la cause du martyre et les signes ou miracles sont établis dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ?* Chacun des Rmes Pères Cardinaux et des prélats officiers émit

Archives diocésain. Quimper et Léon



son vote. Mais Sa Sainteté, après avoir entendu la relation de la cause par le Rme Cardinal Camille Mazzella, Evêque de Palestrina, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, différa de faire connaître son jugement.

Or, aujourd'hui, sixième dimanche après la Pentecôte, jour où l'on fête la Visitation de Marie, le Saint-Sacrifice ayant été célébré selon les rites, Sa Sainteté manda les susdits Cardinaux Camille Mazzella et Gaëtan Aloisi-Masella, avec le R. P. Jean-Baptiste Lugari, promoteur de la Sainte Foi, et moi, secrétaire soussigné. En notre présence, le Souverain Pontife confirma par un décret solennel : *que le martyre, la cause du martyre et les signes ou miracles sont établis dans le cas et pour l'effet dont il s'agit, en ce qui concerne quarante-sept de ces chrétiens. Quant aux vénérables serviteurs de Dieu, Mathieu Gam et Jean-Louis Bonnard, bien que les signes ou miracles ne soient pas établis, cependant, comme le martyre et la cause du martyre sont certains, il peut être procédé aux actes ultérieurs dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.*

Le Saint-Père a ordonné, ce même jour de juillet 1899, que ce décret fût publié et rangé parmi les actes de la Sacrée Congrégation des Rites.

C. *Evêque de Palestrina, Cardinal* Mazzella,
*préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.*

Place ✝ du sceau.

*Diomède* Panici,
*Secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites.*


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**Mlle E. NÉDÉLEC**
Suc[r] de Mlle LÉON
Fourniss[r] du G[d] Séminaire
**Quimper**
*6, Quai du Steir 6.*

**Spécialité de Vêtements & Articles**
**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

Ancienne Maison PIRIOU
*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.
Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.
ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1[er] choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.
Forte remise sur tous les Catalogues.





60 ANNÉES de SUCCÈS
ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.
**CALME** instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT l'EAU**
DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

**COMPAGNIE d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE**
Autorisée par Ordonnance Royale du 22 Décembre 1819.
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Rue de Richelieu, 87, à Paris.
**FONDS de GARANTIE** au 1[er] Janvier 1899 : **720 MILLIONS**
**ASSURANCES** en cours..... **750 MILLIONS**
**RENTES VIAGÈRES** payées annuellement: **36 MILLIONS**
*Envoi Gratuit de Tarifs et Notices.*
M. de Lanlay, 9, rue d'Algésiras, à *Brest* ; M. Ronceray, fils, 16, rue Gambetta, à *Morlaix* ; M. Nouvel de la Flèche, 5, rue des Vendanges, à *Quimper*.




**CLOCHES D'ÉGLISES**
FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
à DOUAI (Nord)
Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK
CONTRE LA **CONSTIPATION** *et ses conséquences.*
**PURGATIFS, DÉPURATIFS** *ANTISEPTIQUES*
EXIGER les VÉRITABLES avec l'*Etiquette* ci-jointe en *4 couleurs* et le NOM du DOCTEUR **FRANCK**
1f50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
C'EST LE REMÈDE LE PLUS ÉCONOMIQUE
*Notice dans chaque Boîte.* — TOUTES PHARMACIES.
VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

Archives diocésain. de Quimper et Léon



ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, QUIMPER

*Aux prix les plus modérés :*

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

**FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES**

*pour Eglises, Chapelles, etc.*

**BOURDONS, CARILLONS**

**Accords et tons garantis, Maison recommandée par la qualité supérieure de ses fournitures qui défient toute concurrence.**

*S'adresser à* **FERDINAND FARNIER AINÉ, fondeur de cloches à ROBÉCOURT,** *par Rozières-sur-Mouzon (Vosges).*

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF**

— DU —

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**MAGGI**

I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le Maggi pour corser.

5 c.

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

14e ANNÉE. Vendredi 25 Août 1899. N° 34.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre de la Sacrée Congrégation des Rites à NN. SS. les Evêques, sur le développement à donner au culte du Sacré-Cœur de Jésus ; Le premier vendredi du mois.

*II. Chronique du diocèse :* Nécrologie ; Pèlerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol ; Pèlerinage à Rome ; Les Œuvres catholiques à l'Exposition ; St-Brieuc ; La souscription aux Vies des Saints de la Bretagne-Armorique, par Albert le Grand.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Léon XIII et la France ; Paris ; etc.

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 27 Août.* — 14e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur immaculé de la Très Sainte-Vierge Marie *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de s. Joseph de Calazanz, Confesseur.

Vêpres de la fête, avec mémoires 1° du suivant, 2° de s. Joseph de Calazanz, 3° du Dimanche, 4° de s. Hermès, Martyr.

*Lundi, 28.* — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Mardi, 29.* — Décollation de s. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

*Mercredi, 30.* — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

*Jeudi, 31* — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

*Vendredi, 1er Septembre.* — S. Gilles, Abbé. Simple. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

*Samedi, 2.* — S. Etienne, Roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Dimanche, 3.* — 15e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Carmélites de Morlaix..... 27, 28, 29, 30 et 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé..... 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Archives diocésain de Quimper et Léon



# LETTRE DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES

## A NN. SS. LES ÉVÊQUES

## SUR LE DÉVELOPPEMENT A DONNER

## AU CULTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Révérendissime Seigneur,

Il m'a toujours été agréable d'exécuter les ordres du Pasteur suprême de l'Eglise en communiquant aux évêques ses volontés. Mais aujourd'hui, c'est avec la plus vive satisfaction que je viens faire connaître à chacun d'eux la jouissance très douce causée à S. S. le Pape Léon XIII par la promulgation de sa dernière Encyclique, où il a pris l'initiative de consacrer par un acte solennel le genre humain tout entier au Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il sait, en effet, quel favorable accueil firent unanimement à cette lettre et pasteurs et troupeaux, et l'empressement et le zèle que l'on mit partout à s'y conformer.

Le Souverain Pontife lui-même donna l'exemple, et ayant fait faire en son Palais du Vatican, à la chapelle Pauline, des prières publiques et solennelles, il offrit et consacra tout l'univers au divin Cœur de Jésus.

Le peuple romain, suivant son exemple, se porta en foule dans les basiliques patriarcales et dans les basiliques mineures, dans toutes les paroisses et presque dans tous les lieux consacrés au culte ; il y renouvela la formule solennelle de consécration, et ce fut comme d'une seule voix qu'il en ratifia les engagements.

Bientôt sont arrivés et arrivent encore, chaque jour, de toutes parts, des lettres annonçant que cette même cérémonie de consécration s'est accomplie avec le même élan et la même piété dans chaque diocèse et presque dans chaque église. Ces nouvelles ne viennent pas seulement de l'Italie et de l'Europe, mais encore des régions les plus lointaines. De cette unanimité de tout le peuple catholique à répondre aux désirs et à la volonté du Père commun des fidèles, l'honneur revient surtout aux évêques qui, en cette occasion, ont donné l'impulsion et la direction à leurs troupeaux. Aussi, pour répondre au désir du Souverain Pontife, dois-je vous adresser en son nom de vives félicitations et des remerciements, ainsi qu'à tous ceux qui, sous votre autorité, travaillent au salut des âmes.

En effet, comme le proclame le Saint-Père dans cette même Encyclique, des fruits abondants et très consolants, non seulement pour chaque fidèle en particulier, mais pour toute la famille chrétienne et même pour le genre humain tout entier, doivent résulter de cette Consécration solennelle ; il en a la confiance et nous la partageons avec lui. Car — tous en ont le sentiment intime — combien n'est-il pas nécessaire que la foi trop languissante se ravive, que s'allument les flammes d'une charité sincère, qu'un frein soit mis à la fougue des passions, et qu'un remède soit apporté à la corruption des mœurs, qui s'accentue de jour en jour ?



Tous doivent désirer que la société humaine se soumette à l'empire très doux de Jésus-Christ, et que les pouvoirs civils eux-mêmes connaissent et révèrent la puissance royale qui lui a été donnée d'En-Haut sur toutes les nations. Ainsi se développera de plus en plus l'Eglise de Jésus-Christ, qui est son royaume ; ainsi jouira-t-elle de cette liberté paisible qui lui est absolument nécessaire pour aller à de nouveaux triomphes. Enfin, tous nous devons nous efforcer, par nos œuvres de piété, d'offrir à la divine Majesté des compensations et des réparations pour les outrages très graves et sans nombre qu'elle reçoit, chaque jour, de l'ingratitude des hommes.

Mais, pour que les espérances que nous concevons prennent de jour en jour plus de consistance, pour que la bonne semence dont nous parlons produise une riche germination et une moisson encore plus abondante, il est nécessaire que le renouveau de piété qui s'est manifestée envers le Sacré Cœur, non seulement se maintienne avec persévérance, mais se développe continuellement. Car la persévérance constante dans la prière fera, pour ainsi dire, violence au très doux Cœur de Jésus, pour qu'il nous ouvre ces sources de grâces, qu'il désire très ardemment répandre sur nous, comme il l'a manifesté plus d'une fois à sa bien-aimée servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Aussi le Souverain Pontife, usant de mon intermédiaire pour vous faire connaître sa volonté, exhorte vivement Votre Grandeur et les évêques de tout le monde catholique à poursuivre avec ardeur ce que vous avez commencé, à aviser aux moyens qui, selon la diversité des temps et des lieux, vous paraîtront le plus propres à atteindre le but si désiré, et à établir ce qui vous semblera de nature à amener ce résultat.

Le Saint-Père donne la plus large approbation à la coutume, déjà établie dans plusieurs églises, d'offrir publiquement, pendant tout le mois de Juin, au Sacré-Cœur divers hommages de piété. Pour encourager cette pratique, ouvrant les trésors de l'Eglise, il accorde aux fidèles une indulgence de 300 jours, toutes les fois qu'ils assisteront à ces pieux exercices ; à ceux qui y assisteront au moins dix fois, dans le mois, il accorde une indulgence plénière.

Sa Sainteté a aussi très à cœur de voir se propager au loin la pratique, hautement recommandée et déjà en usage en

Archives diocésain de Quimper et Léon



plusieurs endroits, de faire, le premier vendredi de chaque mois, quelques exercices en l'honneur du Sacré Cœur. On y récite les Litanies récemment approuvées par lui et on y répète la formule de consécration composée par lui. Si cette pratique gagne dans le peuple chrétien et y passe comme en coutume, elle sera comme une fréquente et perpétuelle affirmation du droit royal et divin que le Christ a reçu de son Père sur tout le genre humain et qu'il s'est acquis par l'effusion de son sang. Apaisé par ces hommages, Jésus-Christ lui-même, lui qui est riche en miséricorde et merveilleusement porté à combler les hommes de ses bienfaits, oubliera leur malice et leur tendra les bras, non seulement comme à ses fidèles sujets, mais comme à ses amis et ses enfants très chéris.

De plus, le Saint-Père désire vivement que les jeunes gens, surtout ceux qui s'adonnent à l'étude des lettres et des sciences, s'enrôlent dans les Sociétés dites « pieuses assemblées » ou « Confréries du Sacré Cœur ». Elles sont formées par la réunion de jeunes gens choisis qui, après y avoir donné spontanément leur nom, se réunissent, chaque semaine, à jour et à heure fixes, dans des oratoires, des églises ou même dans les chapelles des collèges, et, sous la direction d'un prêtre, y accomplissent dévotement de pieux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Si tout hommage de piété, venant des fidèles, plaît au divin Rédempteur et en est favorablement accueilli, il a surtout pour agréable celui qui est formé par de jeunes cœurs. Sans compter que nous ne saurions dire tous les avantages que peut en tirer la jeunesse. Car il n'est pas possible que la contemplation assidue du divin Cœur, la pénétration plus intime de ses vertus et la connaissance de son amour ineffable ne domptent les passions de la jeunesse, et ne lui soient de puissants stimulants à la pratique de la vertu.

Pour les adultes, des réunions de même genre pourront être formées et elles seront fréquentées par les divers groupes connus sous le nom de « Sociétés catholiques ».

Du reste, les différents exercices que nous venons de rappeler ne sont nullement prescrits par le Saint-Père, mais il s'en remet, pour tout cela, à la prudence et à la sagacité des évêques, au zèle et à la bonne volonté desquels il a pleine confiance. Son unique désir est que, chez les peuples chrétiens, la dévotion au Cœur Sacré de Jésus ne cesse de fleurir et de se développer.

En attendant, je souhaite sincèrement à Votre Grandeur, une longue félicité.

De votre Grandeur, le Frère,

Card. MAZELLA, *év. de Préneste, préfet.*
D. PANICI, *secrétaire.*

A Rome, Secrétariat de la Sacrée Congrégation des Rites, le 21 Juillet 1899.



**Le premier Vendredi du mois.** — Cette Lettre contribuera certainement à développer la dévotion du premier Vendredi du mois, déjà bien répandue dans notre diocèse, où elle produit les meilleurs fruits.

Le désir du Souverain Pontife est qu'on donne aux réunions plus de solennité encore ; lui-même détermine certaines prières qu'on devra y réciter, à savoir : les Litanies du Sacré-Cœur approuvées et la formule de Consécration composée par lui (1).

C'est le moment de rappeler qu'un décret de la S. Congrégation des Rites, du 28 Juin 1889, permet de dire la *Messe votive du Sacré-Cœur de Jésus,* tous les premiers vendredis du mois, dans les églises et chapelles où se font dans la matinée des exercices de dévotion en l'honneur du divin Cœur, avec l'autorisation de l'Ordinaire. Ne sont exceptés que les premiers vendredis du mois, où se rencontre une fête de Notre-Seigneur ou un double de première classe, ou l'une des féries, vigiles ou octaves privilégiées (*Acta* S. SEDIS, XXI, 694).

La messe qui, par concession du Souverain Pontife Léon XIII, peut être dite le premier vendredi de chaque mois est privilégiée, comme le sont les messes votives solennelles pour une cause publique de l'Eglise. Or, ces messes n'admettent aucune commémoraison ; par conséquent la messe votive du Sacré-Cœur, chantée ou accompagnée de chants, n'en doit pas admettre non plus. Nous disons *aucune*, même de celles qui ne sont jamais omises ; parce qu'il s'agit ici d'une messe qui est en dehors de l'ordre de l'office et n'a aucune relation avec lui (*Ephemerides liturgicæ,* Février 1899).

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Nécrologie.** — M. LE SAOUT, *sous-diacre.* — Au moment où paraissait le dernier numéro de la *Semaine religieuse,* nous avons appris la fin tragique d'un séminariste de Guiclan, M. Le Saout, sous-diacre, mort victime d'un accident. Le 10 Août, il se baignait, à la grève de Cléder, en compagnie de quelques amis, quand il se sentit emporté par le courant. M. Caër, vicaire à Guiclan, voulut lui porter secours en s'exposant lui-même, mais inutilement. Le corps du malheureux séminariste, retrouvé seulement quelques heures après, a été inhumé à Guiclan, où cette mort a causé une vive émotion.

M. Le Saout (Louis-Marie) était âgé de 23 ans ; il venait de terminer sa troisième année de Séminaire et avait été ordonné sous-diacre, le 25 Juillet dernier.

R. I. P.

(1) On trouve, à l'Imprimerie de l'Evêché, à Quimper, et dans les librairies catholiques du diocèse, les Litanies du Sacré-Cœur, texte latin et français de divers formats, ainsi que la traduction bretonne des Litanies et de l'Acte de Consécration.

Archives diocésain de Quimper et Léon



**Pèlerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol.** — Nous rappelons à MM. les Directeurs de ces Œuvres qu'ils peuvent obtenir des Compagnies de chemins de fer une forte réduction du prix des places, et, peut-être, un arrêt du train, à l'aller comme au retour, à la halte de Rumengol. Qu'ils fassent donc sans retard, près des chefs de gare, les démarches nécessaires.

On nous a demandé, de divers côtés, si les jeunes gens qui n'appartiennent à aucun Patronage pourraient prendre part à notre fête du 10 Septembre. Nous nous sommes empressés de répondre que nous donnions rendez-vous, aux pieds de N.-D. de Rumengol, à tous les jeunes gens sans distinction.

Nous saisissons même l'occasion pour leur adresser ici un pressant appel en faveur de ce pèlerinage, qui doit être une manifestation imposante de la jeunesse catholique du diocèse.

---

**Pèlerinage à Rome.** — Quatre semaines seulement nous séparent de la date fixée pour le départ de ce pèlerinage. Nous entrons dans la période d'action la plus soutenue et la plus énergique. Nous faisons appel au dévouement de tous. C'est l'heure des démarches pressantes, réitérées, qui triomphent de toutes les hésitations.

Nous rappelons à MM. les ecclésiastiques, qui se font inscrire pour le pèlerinage, qu'ils *doivent recruter chacun un ou deux laïques*. Quelques-uns paraissent n'avoir pas fait attention à cette recommandation de la circulaire. Nous croyons devoir les prévenir que, faute d'en tenir compte, *ils s'exposent à voir leur demande rejetée*, au dernier moment, par le Comité central.

Les nouvelles pour notre diocèse continuent d'être bonnes. Nous avons reçu de la même paroisse cinq adhésions, avec la promesse de quelques autres.

Notre appel en faveur d'une souscription cantonale, pour l'envoi à Rome d'un ouvrier ou d'un paysan qui représente le canton, a été également entendu.

Tout va donc pour le mieux. Il suffira que la propagande se généralise et devienne encore plus active et plus entraînante, pendant ces dernières semaines, pour que le diocèse de Quimper tienne, au prochain pèlerinage, le rang d'honneur qu'il a toujours eu, dans de semblables manifestations.

---

**Les Œuvres catholiques à l'Exposition.** — Nos lecteurs se rappellent que nous leur avons demandé des rapports sur les œuvres qu'ils dirigent, en vue de la participation à l'Exposition universelle de 1900.

Le Comité, constitué à Paris pour assurer le succès de cette manifestation des œuvres catholiques, vient d'adresser à tous les directeurs d'œuvres un *questionnaire*, qui leur rendra extrêmement facile le travail que nous leur avons demandé.



Nous les prions donc *très instamment* de répondre, sans retard, à ce *questionnaire*. Chacun doit avoir à cœur de contribuer de tout son pouvoir à rendre la manifestation des œuvres catholiques aussi grandiose que la cause de l'Eglise le demande.

Nous insistons de nouveau sur la nécessité de *répondre, sur une feuille spéciale* pour chaque œuvre. Si quelques directeurs n'avaient pas reçu le *questionnaire*, ou n'en avaient reçu qu'un nombre d'exemplaires insuffisant, nous les prions de s'adresser à M. le chanoine Treussier.

Le *questionnaire* rempli devra être retourné, soit à M. Griffaton, 7, rue Coëtlogon, Paris, soit à M. Treussier, au Grand-Séminaire, Quimper.

---

Saint-Brieuc. — **Profession religieuse au Saint-Esprit.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.

« Le samedi, 12 Août, Monseigneur l'Evêque a présidé une profession solennelle à la Maison Principale des Filles du Saint-Esprit. La cérémonie a eu lieu, pour la dernière fois, dans la grande salle transformée en chapelle.

« Après la messe, célébrée par Sa Grandeur, M. le curé de Saint-Sauveur de Rennes a prononcé le discours d'usage avec une paternelle autorité et des accents de vraie et profonde piété. Dans le chœur se pressait un nombreux clergé, dans lequel nous avons remarqué des prêtres distingués des diocèses de Quimper et de Vannes. »

Voici les noms des nouvelles professes qui appartiennent par leur naissance à notre diocèse :

Sœur Jeanne de Saint-Pierre Cadiou, de Quimper ; sœur Saint-Cyprien Thomas, de Carhaix ; sœur Arsène Le Clec'h, de Plonévez-du-Faou ; sœur Gabrielle de Saint-Joseph Hascoët, de Plonévez-Porzay ; sœur Angèle-Joseph Rannou, de Saint-Sauveur ; sœur Isabelle-Marie Roquinarc'h, de la Roche-Maurice ; sœur Edmond de Jésus Gourlan, de Plomodiern ; sœur Jean de l'Ascension Kérandel, de Ploudalmézeau ; sœur Sainte-Elodie Le Roux, de Plomodiern ; sœur François-de-la-Croix Faujour, de Ploudaniel ; sœur Alain-Emmanuel Guennégan, de Saint-Vougay ; sœur Marie-Alexis Le Deuff, d'Elliant ; sœur Guénolé-de-Jésus Mévellec, de Coray ; sœur Jean-de-la-Résurrection Guillerm, de Plouvorn ; sœur Angèle-Marie Ferellec, de Lennon ; sœur Anne-de-Saint-Maurice Le Bars, de Poullan.

---

**La souscription aux VIES DES SAINTS DE LA BRETAGNE-ARMORIQUE, par Albert le Grand.** — Elle est annoncée depuis un mois et demi, ouverte depuis un mois à peine, et, en ce temps très restreint, elle a obtenu un succès complet. Nous en étions certain, d'avance, puisque, comme nous l'avions dit, la réédition de l'ouvrage était vivement désirée ;

Archives diocésain de Quimper et Léon



toutefois, nous ne comptions pas sur tant d'adhésions et sur les encouragements précieux qui nous sont venus de très haut. C'est cependant un appel aux retardataires que nous lançons aujourd'hui. Avant que l'on imprime la première feuille, il est désirable que l'éditeur soit fixé sur le nombre d'exemplaires auquel il devra s'arrêter ; le moment est donc proche où il faudra déclarer close la souscription. Nous rappelons à nos lecteurs que le paiement de l'ouvrage n'est pas à effectuer maintenant, mais seulement après réception du volume par le souscripteur, c'est-à-dire, suivant nos prévisions, dans le courant de l'été de 1900.

Les adhésions que nous avons reçues viennent en grand nombre du clergé des cinq diocèses de Bretagne, des châteaux, des membres des sociétés savantes, et en particulier de la Société archéologique du Finistère, etc. Les Evêques bretons par leur origine ou par le siège qu'ils occupent ont bien voulu, non seulement s'inscrire eux-mêmes, mais nous dire tout l'intérêt qu'ils prennent à notre œuvre. Son Eminence le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, daignait nous écrire, le 28 Juillet : « ...Vous m'avez rappelé des études qui me furent chères. Permettez-moi de vous adresser mon « Etude sur la légende liturgique de saint Clair, premier évêque de Nantes »... Je me suis oublié en vous écrivant ces trois pages, ce qui vous prouve que mes vieilles études ont toujours grand attrait pour moi. »

Mgr Dubourg, Evêque de Moulins, nous écrivait, le 27 Juillet : « C'est une heureuse inspiration que vous avez eue tous les trois, MM. Peyron, Abgrall et vous, et pour ma part j'y applaudis des deux mains. Je bénis donc avec bonheur votre œuvre qui, j'en suis sûr d'avance, sera complète et admirablement réussie, chacun de vous y apportant son talent d'un caractère spécial et d'une nature diverse. »

Le 29 Juillet, Mgr Guillois, Evêque du Puy, nous adressait les lignes suivantes : « Je m'empresse de vous féliciter d'avoir entrepris ce travail d'un si grand intérêt pour notre chère Bretagne... Daigne le Seigneur bénir votre entreprise, et vous bénir aussi, cher Monsieur le Chanoine, ainsi que vos collaborateurs. »

Dans la lettre circulaire annonçant la réédition, je m'exprimais ainsi : « L'apparition d'une *Histoire de Bretagne* vraiment digne de ce nom permettra, si toutefois M. de la Borderie veut bien nous y autoriser, de fixer les points de chronologie et de topographie qui présenteraient quelque difficulté. Dans les deux volumes qu'il a déjà publiés, l'illustre membre de l'Institut a consacré aux Saints du pays d'admirables pages où il nous montre avec leurs vraies physionomies ces hommes qui, pour la plupart, ont su remplir dans l'ordre social un rôle très grand et très utile ; or, c'est là un point que le légendaire laisse dans l'ombre et que l'historien devra éclairer. »

A cette demande, voici ce que M. de la Borderie a bien voulu répondre, dans une lettre dont la bienveillance nous a profondément touché : « Je commence par vous dire tout de suite que vous



pouvez prendre dans mon *Histoire de Bretagne* tout ce qui vous sera utile et agréable, que je vous donne à cet égard *liberté complète*, et que, plus vous prendrez, plus j'en serai heureux — puisque cela prouvera que mes gros bouquins sont bons à quelque chose. »

Dans une autre lettre, le savant historien a bien voulu nous dire qu'il pense souvent à notre entreprise et qu'il s'y intéresse vivement ; il le prouve d'ailleurs surabondamment par les conseils excellents, très clairs et très précis dont il a bien voulu nous honorer, conseils qui seront d'autant mieux suivis qu'ils viennent d'un auteur particulièrement expérimenté. Il ne faudrait pas cependant conclure de ceci que notre édition présentera aux lecteurs un Albert le Grand tout nouveau, transformé en critique moderne, et dont le texte et les notes seront en lutte perpétuelle. Il convient que notre vieux légendaire reste lui-même.

A.-M. THOMAS, *chanoine honoraire*.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome**. — Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de son Patron saint Joachim, le Souverain Pontife a reçu, dans sa bibliothèque privée, les Cardinaux présents à Rome, plusieurs prélats et notabilités catholiques, en tout trois cents personnes environ.

Pendant l'audience, qui a duré une heure, le Saint-Père a fait allusion avec douleur aux efforts des protestants anglais et allemands, à Rome et ailleurs, pour accaparer les enfants, sous prétexte de les instruire, et leur faire abandonner le catholicisme.

Léon XIII s'est plu à constater qu'il célébrait le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa fête, et a exprimé l'espoir de pouvoir ouvrir et fermer la porte de l'année sainte. A ce propos, le Saint-Père a fait remarquer que, parmi les présents, il était le seul ayant assisté à l'ouverture de la dernière année sainte, qui eut lieu en 1825.

« Ah ! non, a ajouté Sa Sainteté en se reprenant, il y a aussi le cardinal Mocenni ; mais il n'avait que cinq ans ! »

Le Pape a adressé quelques paroles bienveillantes à chacun des assistants, à mesure qu'ils défilaient devant son trône. Tous ont été émerveillés de son aspect gai et bien portant..... Puissent les prières des fidèles obtenir pour le Père commun que, selon la formule liturgique, « Dieu le conserve, le fortifie, le fasse heureux sur la terre, et le protège contre ses ennemis » ! Lui qui, cette année même, a tant travaillé pour la paix, malgré le mauvais vouloir des puissances qui ont repoussé « le don de Dieu », puisse-t-il voir le triomphe de la paix assuré par le règne de la justice et de la vérité !

Archives diocésair. de Quimper et Léon



La Sacrée Congrégation des Rites a décidé de faire instance auprès du Souverain Pontife, afin que soit promulgué le décret portant extension de l'office et de la messe en l'honneur de saint Bède, dit le Vénérable, à l'Eglise universelle, avec adjonction du titre de Docteur. La collation de ce titre, aussi rare qu'importante, a été préalablement l'objet d'une procédure spéciale, avec examen approfondi de tous les écrits de saint Bède le Vénérable et de l'utilité qui en est résultée pour l'Eglise, comme aussi avec objections du promoteur de la foi et réponses de l'avocat défenseur.

Le Vénérable Bède a donné 57 leçons au Bréviaire, dix de plus que saint Bernard, qui n'en a fourni que 47.

Saint Augustin en a donné 363 ; saint Grégoire-le-Grand, 220 ; saint Ambroise, 180 ; saint Jérôme, 119 ; saint Jean Chrysostome, 117 ; saint Léon-le-Grand, 88 ; viennent alors le V. Bède et saint Bernard ; après eux, il n'y a plus que saint Hilaire, 36 ; saint Cyprien de Carthage et saint Maxime de Turin, 15 ; et saint Basile, 13, qui dépassent la dizaine.

---

**Léon XIII et la France.** — A son retour de Rome, Mgr Dabert, évêque de Périgueux, a publié une lettre sur sa huitième visite *ad limina*.

Nous y trouvons un nouveau témoignage de l'affection de S. S. Léon XIII pour la France et de sa confiance en son avenir. Voici en quels termes le vénéré prélat le rapporte :

Léon XIII ne reçoit pas un évêque français, qu'il ne lui parle de la France. Les épreuves de notre patrie bien-aimée lui sont connues ; il les déplore amèrement. Mais l'amour qu'il lui porte n'en souffre aucune atteinte : elle lui est toujours la fille ainée de l'Eglise.

« La France prie, nous a-t-il ajouté : la Providence ne l'abandonnera pas. »

Et alors, cédant à un élan qui nous a profondément ému : « Lourdes et Montmartre, s'est-il écrié ! Lourdes, dont la Vierge immaculée a sanctifié par sa présence le sol français, et le sanctifie continuellement par ses bienfaits ; Montmartre, cette grande basilique que la France *pénitente et dévouée* a édifiée de ses aumônes et qu'elle remplit de ses continuelles supplications au Cœur Sacré de Jésus... »

« Lourdes et Montmartre, ces deux grands sanctuaires où la prière est en permanence ! Il faut croire à la puissance de la prière. Nous voulons même espérer que, le calme revenu, la France revivra les jours de son glorieux passé. »

De telles paroles font du bien à entendre, dans des circonstances comme celles que nous traversons... Nous n'avons pas à raconter les évènements des derniers jours, qui semblent nous ramener aux époques les plus sinistres de notre histoire : pendant qu'une « affaire », néfaste entre toutes, absorbe l'attention en divisant le pays, à Paris, dimanche dernier, un couvent est attaqué, une église profanée, saccagée et pillée ; 400 personnes sont blessées, plusieurs grièvement... Ce n'est que le premier résultat des appels à l'anarchie, des excitations au meurtre, des cris de haine contre



tout ce qui est respectable, poussés impunément par les journaux comme dans les réunions...

Devant de tels faits succédant aux menaces, l'autorité est aveugle, ou désarmée et impuissante. Dieu seul peut nous sauver. Mais, comme nous y invite l'auguste Léon XIII, croyons à la puissance de la prière ; et que tous s'unissent aux pèlerins qui sont, en ce moment, à Lourdes ou en route pour Jérusalem, pour demander au Sacré-Cœur de Jésus, par l'intercession de la Vierge immaculée, de venir à notre secours, de « nous sauver ; car nous périssons » !

---

**Paris.** — Un avis du Conseil d'Etat change les conditions de la lutte du fisc contre les Congrégations, en autorisant l'Etat à rompre le faisceau de ces Congrégations.

Le Ministre pourra, en effet, dispenser de lui-même de la loi d'abonnement toutes les communautés qui s'occupent des pauvres, partout où les poursuites sont odieuses, et réserver ainsi son action contre les autres.

On sait que l'ensemble des communautés hospitalières avait refusé de demander la dispense, pour ne point abandonner les Ordres contemplatifs ou enseignants.

---

**Neutralité douteuse.** — La *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc (numéro du 12 Août) dénonce en ces termes les attaques dirigées contre la Religion catholique par M. Buchenaud, professeur agrégé de seconde au Lycée, dans son discours à la distribution des prix :

« Sous des formes élégantes, avec des phrases harmonieuses et des expressions vagues, il a cherché à déguiser ses propositions, afin de ne pas effrayer, par des formules trop précises, un auditoire qui croit peut-être à la neutralité bienveillante de l'Université pour la religion chrétienne ; mais le vêtement vaporeux de sa pensée ne saurait dissimuler l'audacieuse impiété de ses affirmations. Elles ont d'autant plus de portée, qu'elles ont subi, suivant l'usage, la censure officielle de l'Académie de Rennes, suivie d'un contrôle insuffisant à Saint-Brieuc.

« Nous n'hésitons donc pas à porter contre M. Buchenaud l'accusation très grave d'avoir attaqué la religion chrétienne, dans son discours du 29 Juillet 1899.

« Des auditeurs, séduits par le charme de la diction et du style, ne lui ont pas ménagé des applaudissements qu'ils lui auraient refusés sans hésiter, s'ils avaient eu le loisir d'écarter les voiles de la phrase.

« Ces habiletés ne doivent point éviter à l'orateur les protestations indignées de la conscience catholique. »

Après quelques citations, trop significatives, du discours incriminé, notre confrère conclut :

« Nous plaignons les malheureux Lycéens qui, écoutant les

Archives diocésaines de Quimper et Léon



conseils de leur professeur, croiront devenir des hommes, en cessant d'être chrétiens. Si la carrière d'homme n'est pas encombrée, cherchons-en la cause manifeste dans l'affaiblissement de l'esprit religieux.

« Des discours comme celui de M. Buchenaud ne mettront pas fin à la crise de l'Université, et n'ajouteront pas à la médiocre confiance des parents chrétiens. Si de pareilles paroles passent à la censure et retentissent sur le théâtre de la distribution des prix, n'avons-nous pas le droit de supposer que, dans l'intimité de la classe, le professeur, dépouillant tous les artifices du langage, a pu parler fort librement à ses élèves de l'Eglise, de son dogme et de son culte? Ce jugement mériterait-il le qualificatif de téméraire? »

---

**Œuvres post-scolaires laïques.** — L'*Officiel* a publié un immense rapport (il ne tient pas moins de 15 pages) de M. Edouard Petit, au Ministre de l'Instruction publique, sur les œuvres post-scolaires laïques en 1898-1899. Voici les chiffres qui le résument :

34,987 cours d'adolescents ou d'adultes, professés dans les écoles publiques, et environ 5,000 cours professés dans les Sociétés d'instruction populaire, Chambres syndicales, etc.

116,822 conférences ont été faites, avec ou sans projections.

871 Sociétés de mutualités scolaires fonctionnent, englobant 400,000 enfants ; 200 sont à l'approbation ; 150 en formation.

3,761 associations d'anciennes et d'anciens élèves sont constituées ; 500 sont en formation.

986 patronages sont ouverts ; 100 sont à la veille d'ouvrir.

Il y a donc plus de 5,000 groupements de jeunes gens formés autour des écoles laïques, sans compter 1,500 réunions environ de jeunes filles.

450,000 jeunes gens des deux sexes ont fréquenté assidûment l'école du soir.

46,386 institutrices et instituteurs ont tenu les cours d'adultes, sans compter environ 6,000 lecteurs et conférenciers, directeurs de mutualités, associations, patronages, etc.

L'initiative privée a contribué à la dépense pour près de 1,500,000 francs (dons, quêtes, cotisations aux Sociétés, parts de membres honoraires aux mutualités, etc.)

Les municipalités et les Conseils généraux ont versé environ 1,600,000 francs.

L'Etat fournit une subvention de 180,000 francs.

Ces chiffres doivent être pour les amis des œuvres catholiques un encouragement et un exemple à redoubler d'efforts et de sacrifices.

On sait, en effet, que la Ligue (maçonnique) de l'Enseignement a été l'une des principales inspiratrices de ces œuvres post-scolaires soi-disant neutres, et ce patronage, plusieurs fois rappelé dans le rapport, n'est pas de nature à rassurer les consciences catholiques. Car il est indéniable que la Ligue en question a pour



but, sinon de déchristianiser la jeunesse, au moins, ce qui n'est pas aussi brutal, mais doit fatalement produire le même résultat, de la déshabituer de la Religion.

Les catholiques ont été jusqu'ici capables d'efforts, de dévouement : ils le sont encore. Plus la lutte est grave, plus elle doit exciter tout ensemble notre intelligence, notre courage et l'union qui assure le succès.

---

**Deux rapports sur les Patronages paroissiaux.** — Ces deux rapports, extraits de la *Chronique* des Frères de Ploërmel, viennent d'être publiés en une brochure in-octavo de 20 pages. Ils contiennent des détails intéressants sur les Patronages paroissiaux, les moyens pratiques de les fonder et de les diriger.

En vente à la Procure Générale des Frères, à Ploërmel (Morbihan). L'exemplaire, 0 fr. 25, *franco*, 0 fr. 30. — Remises pour les demandes en nombre.

---

AUTUN. — A l'occasion des grèves qui se sont produites récemment dans plusieurs centres ouvriers de Saône-et-Loire, des attentats sacrilèges ont été commis. Son Em. le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, a prescrit des prières d'expiation, pour le dimanche 13 Août, par une éloquente Lettre, dont nous voulons citer quelques passages particulièrement instructifs :

A la bonne harmonie qui, depuis longtemps, réglait chez nous les relations des patrons et des ouvriers, a tout d'un coup succédé un antagonisme qui sera funeste à leurs intérêts réciproques et dont bénéficieront seuls les concurrents de notre industrie nationale.

Tandis que la France traverse une crise périlleuse, et lorsque tant de causes, hélas ! sèment la division parmi ses enfants et entretiennent un malaise général, des personnages appartenant au monde de la politique ou à la presse sont venus employer leur influence, leur action, leur parole, non pas à dissiper, au moyen de démarches pacifiantes, les malentendus qui pouvaient exister entre les compagnies industrielles et les travailleurs ; mais, tout au contraire, à les envenimer par leurs déclamations emphatiques. Ils ont fait appel aux plus mauvaises passions et creusé davantage encore la séparation entre ceux dont l'entente mutuelle est une des conditions indispensables de la prospérité des affaires.....

Evêque et pasteur, comment nous tairions-nous en présence des attentats contre la religion qui, dès le commencement de cette crise, et presque partout, ont accompagné la cessation du travail ?

Exploités par les sectaires qui ont juré de ruiner dans les âmes tout sentiment de foi et ne reculent devant aucun moyen pour assurer le triomphe de ce hideux athéisme qui est la honte et le châtiment des sociétés en décadence, les troubles de nos centres industriels ont immédiatement dégénéré en manifestations antichrétiennes. Non seulement de grossières injures ont été fréquemment adressées à nos prêtres, à nos religieuses, même à celles qui, avec un si admirable dévouement, se consacrent à soigner chez eux les ouvriers malades et à pourvoir aux besoins de leurs familles ; mais, en diverses circonstances, avec le concours particulièrement affligeant d'enfants ou de jeunes filles, enrôlés sans pudeur

Archives diocésain de Quimper et Léon



par les organisateurs du mouvement, et que, nulle part, l'intervention tutélaire des autorités chargées de veiller au maintien de l'ordre n'a protégés contre les entraînements de leur inexpérience, des parodies sacrilèges de nos cérémonies les plus augustes ont pu se produire en toute liberté, circuler durant des heures entières à travers nos cités ouvrières, et jeter à la face de notre Christ bien-aimé et de sa sainte Mère d'immondes blasphèmes.

Notre plume se refuse à retracer ces propos blasphématoires et orduriers, aussi bien que les détails répugnants des scènes dont, plus d'une fois, ces manifestations antireligieuses ont été accompagnées.

Pour un grand nombre de ceux et de celles qui ont eu le malheur d'y prendre part, nous répétons la prière de Notre-Seigneur en croix. Nous voulons espérer que, dans ces heures de vertige et d'enivrement, ils ne se sont pas rendu compte de l'odieuse gravité des actes dont ils ont été les complices, et nous supplions Dieu de leur pardonner : *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt.*

Nous ne pourrions, sans trahir nos devoirs envers la vérité, couvrir de la même indulgence les fauteurs et les organisateurs de ces publics outrages à la Religion.

Ceux-là savaient très bien ce qu'ils faisaient, et nous sommes effrayé de la responsabilité redoutable qu'ils ont assumée et qui pèsera sur eux d'une façon terrible, s'ils n'ont pas désavoué leur criminelle conduite avant d'être cités par la mort à comparaître devant le souverain Juge.

Obéissant toutefois aux inspirations de la charité chrétienne et nous souvenant que la miséricorde de Dieu l'emporte encore sur sa justice, nous n'exclurons pas ces malheureux des instances que nous adresserons à Dieu. Nous lui demanderons de les faire rougir de leurs égarements et de leur en inspirer un sincère repentir.

Et maintenant, N. T. C. F., n'oublions pas que, dans une famille, tous les membres sont solidaires les uns des autres, soit pour l'honneur, soit pour l'humiliation. Nous venons donc vous convier à vous unir à nous et à prendre votre part des prières d'expiation et de réparation que nous avons résolu d'offrir à Dieu afin, tout à la fois, de compenser les outrages infligés à son cœur paternel par ces démonstrations impies, et de détourner de notre pays les fléaux qui en pourraient être la conséquence et le châtiment.

Suit le dispositif.

---

**Une nouvelle église catholique à Saint-Pétersbourg.** — A Saint-Pétersbourg, le nombre des catholiques étrangers, d'origine française surtout, s'est beaucoup accru depuis quelques années.

La construction du pont de la Trinité, l'accroissement du nombre de professeurs de langue, institutrices, bonnes, domestiques, ont nécessité la construction d'une église plus vaste que celle de Sainte-Catherine, la seule autorisée jusqu'ici en dehors des chapelles privées. Or, cette église sert à la fois de lieu de réunion aux catholiques polonais et allemands, assez nombreux dans la capitale russe ; ainsi, l'insuffisance de l'église Sainte-Catherine, surtout le dimanche et jours de fêtes catholiques, est démontrée.

L'ambassadeur français, M. de Montebello, s'est préoccupé de cette question, et il a adressé à la Douma (conseil municipal de Saint-Pétersbourg), une pétition motivée pour en obtenir la cession d'un terrain de 5 à 600 mètres carrés, afin d'y construire une nouvelle église catholique.



La Douma a donné une réponse favorable ; mais il faut l'autorisation, bien autrement difficile à obtenir, des autorités orthodoxes russes.

La liberté religieuse est encore à l'état de désir dans l'empire russe, et toutes nos démonstrations d'amitié n'ont pu vaincre les préjugés enracinés depuis des siècles contre le catholicisme romain.

« Ajoutons, dit très bien le *Messager spirituel* de Saint-Pétersbourg, que les rapports du gouvernement de la troisième République avec l'Eglise, sont de telle nature qu'il y a fort à craindre que la pétition de l'ambassadeur français pour la construction d'une église catholique reste sans résultat. »

---

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir[t] : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Août :*

*La chanson de Roland*, Georges DUMESNIL. — *Fiancés* (Etude), fin, Paul RENAUDIN. — *L'Afrique du Nord :* IV, le Maroc, Paul THIRION. — *Un programme d'études*, Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. — *Deux statues :* Joseph et Xavier de Maistre, François DESCOTES. — *Notes campagnardes :* X, l'enfant ; XI, la languine, Armand BARTHE. — *La liberté de la charité*, B[on] J. ANGOT DES ROTOURS. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 20 Août 1899.*

I. L'Autorité humaine des Livres saints et le « Concessionisme », par le P. L. MÉCHINEAU. — II. Madame de Staël (2e article), par le P. G. LONGHAYE. — III. Les Nosairis, par le P. H. LAMMENS. — IV. La Crise ritualiste en Angleterre (fin), par le P. X.-M. LE BACHELET. — V. A propos d'un congrès récent sur le droit d'association, par le P. J. FORBES. — VI. Un épisode de l'histoire contemporaine des Eglises d'Orient, par F. RONZEVALLE. — VII. Bulletin de l'enseignement et de l'éducation, par le P. J. BURNICHON. — VIII. Livres. — Théologie, Ascétisme : *T. Pègues, O. P. ; A. Weber ; J. Berthier ; Villard ; C. Quiévreux ; Pluot ; P. de Ravignan, S. J. ; Libercier, O. P. ; H. Perreyve ; Cardinal Labouré ; P.-M. Dagnaud ; Dassé ; J.-B. Lagarde ; Vandepille ; P. Jean, O. M. C. ; Marquise de Rambures ; F. Gibon.* — Histoire : *Marquis d'Elbée ; E. de Saint-Auban ; J. Michelet.* — Economie sociale : *P. Hoang.* — Littérature, Beaux-Arts : *W. Möhler ; G. Lafenestre ; J. Pravieux. J. d'Antuzan.* — Mathématiques : *Nassé.*

IX. Evénements de la quinzaine.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Mlle E. NÉDÉLEC
Succr de Mlle LÉON
Fournisr du Gd Séminaire
Quimper
*6, Quai du Steir 6.*

**Spécialité de Vêtements & Articles**
**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la choléra

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — E. SAUVAGE, Sr — rue Kéréon, 3

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF — DU —

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

MAGGI

I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le Maggi pour corser.

5 c

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 1er Septembre 1899. N° 35.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à Mr DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Nomination dans le clergé ; Mespaul ; Notre-Dame du Folgoët ; Ergué-Gabéric ; Pelerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol ; Pèlerinage à Rome ; Nos missionnaires.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Pèlerinages ; Laval ; Evreux ; Condamnation d'un livre ; Dieu bénit le Drapeau ; Aveu.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 3 Septembre.* — 15e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de s. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain)*.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de s. Fiacre, et les Suffrages communs.

*Lundi, 4.* — Office de la Férie. — Ou Office votif des saints Anges ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 5.* — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 6.* — Office de la Férie. — Ou Office votif de s. Joseph ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 7.* — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 8.* — NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc.

*Samedi, 9.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 10.* — 16e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Augustines de Pont-l'Abbé..... 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.
Daoulas..... 9, 10 et 11 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Septembre 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape:

LA LUTTE CONTRE LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

L'heure semble bien choisie pour pousser le cri de guerre contre ces associations malfaisantes, où s'élaborent avec une habileté infernale les plus infâmes projets contre l'Eglise. En France notamment, nous assistons à une recrudescence satanique de haine et d'audace des sectaires qui ont juré de détruire la Religion. Nous savons qu'ils ne réussiront pas à ébranler la pierre fondamentale de l'édifice construit par JÉSUS-CHRIST, mais ils ne réussissent que trop à perdre des âmes, et en grand nombre.

Il faut que tous les chrétiens unissent ensemble leurs prières et leurs efforts, pour déjouer cette immense et universelle conspiration contre DIEU. Les prières d'abord et avant tout, car nous ne devons pas oublier que DIEU est toujours maître de museler le monstre infernal, mais que souvent il attend nos supplications pour le réduire à l'impuissance. Elevons donc tous la voix, chers Associés de la grande Ligue de prière, qui nous comptons par millions sur toutes les plages du globe, et redisons ensemble la prière que Léon XIII a ordonné à tous les prêtres de réciter chaque jour après la messe ; demandons à l'archange, chef des milices célestes, de nous défendre contre les piéges de l'ennemi et de le précipiter encore une fois dans son cachot de flammes. Prions notamment pour les deux grandes causes que les sectes s'efforcent de ruiner à cette heure : la liberté d'association pour les religieux et la liberté d'enseignement.

Mais à la prière joignons l'appui de nos œuvres.

D'abord, faisons tous nos efforts pour empêcher que les sectaires n'enrôlent de nouvelles recrues. Veillons avec soin sur les jeunes gens ; instruisons-les des dangers qui les attendent dans ces Sociétés, qui se présentent à eux sous des dehors inoffensifs et qui ne veulent que les entraîner dans l'armée du mal.

Ensuite, tâchons d'ouvrir les yeux aux quelques honnêtes gens qui restent encore égarés par ignorance dans cette coalition impie. Le nombre de ces naïfs diminue sensiblement, car les projets des Loges sont maintenant imprimés en toutes lettres dans les journaux, et il faut être d'un aveuglement étrange pour croire encore à la neutralité maçonnique.

Enfin, usons de toutes les armes permises envers les sectaires qui veulent perdre les âmes. Celle qui les atteindra le mieux sera de les exclure impitoyablement du nombre de nos fournisseurs, de nos employés, de nos serviteurs. Il est affligeant de voir des catholiques, des prêtres et même des communautés religieuses acheter



couramment chez les juifs et les francs-maçons, et leur fournir ainsi l'argent avec lequel ils font la guerre à l'Eglise. Cette arme est une des rares que nous ayons entre les mains ; ne craignons pas de la saisir. Si on enlevait à certains grands industriels sectaires leur clientèle catholique, ils ne pourraient continuer longtemps leur vilaine besogne. Défendons-nous !

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Congrégation des Dames.* — La réunion du mois de Septembre ne pourra avoir lieu que le *Dimanche 10*, A 7 h. 1/2, sainte Messe, Instruction et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

***

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 4 Septembre*, à 7 h. 1/2, réunion des Mères chrétiennes. Messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

***

— CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, 8 Septembre*, fête de la Nativité de la Très Sainte-Vierge. Messes et offices comme les Dimanches.

**Cause du Vénérable Michel Le Nobletz.** — Nos lecteurs apprendront avec joie que l'on vient de clore et d'expédier à la Sacrée Congrégation des Rites le Procès apostolique « sur la réputation de sainteté » du Vénérable Serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz. On espère obtenir bientôt le décret qui permettra d'achever le Procès apostolique « sur les vertus et les miracles ».

**Nomination dans le clergé.** — Par décision de Messieurs les Vicaires capitulaires, M. L'Helgoualc'h, jeune prêtre de Plomodiern, est nommé vicaire à Lannilis, en remplacement de M. Carré, entré dans la Congrégation des Oblats de Marie.

MESPAUL. — **Bénédiction de la première pierre de l'église.** — On nous écrit :

« Le dimanche 6 Août, la paroisse de Mespaul était le théâtre d'une bien belle cérémonie. A l'issue de la grand'messe, M. le chanoine Milin, Curé-doyen de Lambézellec, enfant du pays, a bénit la première pierre de la nouvelle église due aux plans de M. Le Guerrannic, l'architecte bien connu dans notre diocèse. Un nombreux clergé avait répondu à l'invitation du bon Recteur et, dans l'assistance, nous avons remarqué M. le baron Salaün de Kertanguy, Directeur des Assurances générales, maire de Mespaul, et son jeune fils, M. le comte de Mun, député, M. Louis de Kervenoaël, M. Roy, adjoint au maire de Saint-Pol ; M. le comte de Guébriant, insigne bienfaiteur de l'œuvre, s'est trouvé, à son grand regret, empêché d'assister à la fête.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Avant de procéder à la bénédiction, M. le Curé de Lambézellec, dans un langage rempli de poésie et d'élévation, a expliqué le sens des cérémonies qui allaient se passer sous nos yeux, les raisons qui avaient amené la population à bâtir l'église à l'endroit où nous étions ; il a adressé un hommage délicat aux familles généreuses du pays, près desquelles le Recteur de la paroisse a trouvé de si dévoués concours.

« Après la cérémonie, de fraternelles agapes réunissaient les invités à la communauté de Saint-Anastase, sous les charmants ombrages de Coatudavel. M. le Recteur, dans un toast final, empreint de l'émotion la plus communicative, a laissé couler les sentiments qui débordaient de son cœur, sentiments d'actions de grâces à Dieu, de reconnaissance aux chrétiens qui l'avaient aidé, avec tant de zèle, dans sa pénible tâche.

« M. de Kerlanguy et M. le comte de Mun, en deux charmantes improvisations pleines de cœur, résumèrent les impressions douces et réconfortantes que de pareilles fêtes laissent dans l'esprit de ceux qui en ont été les heureux témoins.

« Honneur à la vaillante population de Mespaul ! L'œuvre commencée sera menée à bien et, sans tarder, la flèche ajourée de son église prendra sa place dans l'auréole que les clochers du Léon forment au vieux Creïsker, leur modèle et leur roi. »

---

Notre-Dame du Folgoet. — **Grand Pardon, le jeudi 7 et le vendredi 8 Septembre.** — *Jeudi :* Le matin, à 10 heures, grand'messe à l'église paroissiale. Le soir, à 4 heures, Vêpres au champ du Couronnement ; sermon, procession « des miracles ». A 8 heures, procession aux flambeaux suivie de l'Heure sainte. L'église reste ouverte, toute la nuit.

*Vendredi :* La première messe, à 2 heures. Les messes se suivront d'heure en heure jusqu'à 8 heures inclusivement. A 9 heures, arrivée des processions ; à 10 heures, grand'messe, au champ du Couronnement ; sermon.

A 2 heures, les processions se rendront au champ du Couronnement pour les Vêpres, qui seront chantées à 2 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement ; défilé des processions devant la Statue couronnée. *Te Deum.*

A partir du jeudi, des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions, bénir les objets de piété, etc.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'excellente musique des Frères de Lesneven a bien voulu promettre son concours pour la journée du 8 Septembre.

D'autre part, la Compagnie des chemins de fer départementaux accorde plusieurs trains supplémentaires, tant pour l'aller que pour le retour, correspondant avec les trains de Brest, Quimper et Morlaix.

---



Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot,** *le Samedi 9 et le Dimanche 10 Septembre.*

*Le Samedi*, à 4 heures du soir, vêpres solennelles, suivies de la procession. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Avant et après vêpres, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, jusqu'à 6 heures.

*Le Dimanche, 10 Septembre,* dès 4 heures du matin, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe.

A 10 heures, procession « des miracles », suivie de la grand'messe. Sermon.

A 2 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Cette année, les pèlerins remarqueront de nouveaux embellissements au sanctuaire de N.-D. de Kerdévot : deux magnifiques vitraux, récemment placés dans les chapelles latérales et représentant, l'un N.-D. de Pitié, l'autre la Nativité de saint Jean Baptiste. Ces vitraux, d'une exécution fort soignée, sortent des ateliers de la maison Lobin, de Tours.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée — aux conditions ordinaires — par les pèlerins de Kerdévot :

1° Les jours de pardon, c'est-à-dire le dimanche de *Quasimodo* et le 2me dimanche de Septembre ;

2° Tous les vendredis de Carême. Ces jours-là, le clergé paroissial se tient, à la chapelle, pour confesser les pèlerins et distribuer la sainte communion.

---

**Pèlerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol.** — Ce pèlerinage, comme on le sait, est fixé au Dimanche 10 Septembre.

Nous rappelons aux pèlerins qui désireraient prendre part au repas, préparé au presbytère, qu'ils doivent en donner avis à M. le Recteur de Rumengol, huit jours avant le pèlerinage.

---

**Pèlerinage à Rome.** — Le succès de ce pèlerinage, dans notre diocèse, paraît assuré. Nous sommes heureux d'en pouvoir donner, dès aujourd'hui, la réconfortante espérance.

Nous avons d'ailleurs la certitude que cette bonne nouvelle n'aura pas d'autre effet que d'enflammer le zèle de nos lecteurs pour le recrutement des pèlerins. Ne sont-ils pas de ceux qui *savent*, selon le mot de saint Vincent de Paul, *aimer le Pape à la sueur de leur front ?*

Nulle part, assurément, on ne comprend mieux l'importance du pèlerinage à Rome, au point de vue religieux et social. Le Pape est, sur la terre, la présence visible de Jésus. On veut aller voir le Pape, surtout dans la personne de Léon XIII, cet homme incomparable, qui a une intuition merveilleuse des choses de son temps, et qui a l'intelligence la plus ouverte sur l'avenir, qu'il prépare avec un courage et une hardiesse de génie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Nous ajouterons que cette manifestation est le moyen nécessaire pour maintenir notre influence au centre de la chrétienté, où d'autres nations voudraient prendre notre place. L'intérêt patriotique se joint donc aux autres raisons, déjà si graves, pour nous faire un devoir d'agir avec entrain, avec enthousiasme.

N'oublions pas que la propagande des dernières semaines est d'ordinaire la plus féconde en résultats. Qu'on nous permette d'insister sur l'idée d'une souscription cantonale, pour envoyer à Rome un ouvrier ou un paysan.

Nous continuerons à recevoir les adhésions jusqu'aux derniers jours.

A l'œuvre donc, pour le Pape et pour la France !

Nous rappelons, une dernière fois, les prix des places, à partir de Paris :

Commission romaine : 3e classe, 132 fr ; 2e classe, 163 fr.
Hôtels : 3e classe, 185 fr ; 2e classe, 216 fr ; 1re classe, 300 fr. Des réductions sont accordées pour rejoindre le train de Pèlerinage.
Le train partira de Paris, le 20 Septembre, à 2 h. 25 du soir, et y sera de retour, le 29, vers 5 heures du matin.

N. B. — On trouvera, dans le Livret de renseignements généraux, les indications les plus minutieuses sur tout ce qui se rapporte au pèlerinage. Ce livret est remis gratuitement à celui qui en fera la demande au correspondant local. — S'adresser, à Quimper, à M. G. Mauduit, rue Verdelet 6, — ou à M. le chanoine Treussier, au Grand-Séminaire.

---

**Nos missionnaires.** — FÊTES JUBILAIRES DE Mgr JOLIVET. — Sachant faire plaisir à nos lecteurs, en les édifiant, nous reproduisons *in extenso*, d'après les *Petites Annales* des Missionnaires Oblats de Marie, le récit suivant, qui complète la relation publiée dans notre numéro du 19 Mai dernier. En même temps, au nom de son diocèse d'origine qui ne l'oublie pas et auquel, nous le savons, lui aussi reste si attaché de cœur, nous renouvelons au vénéré prélat missionnaire l'expression de notre profond respect et religieuse admiration, en lui redisant encore : *Ad multos annos !*

Rarement il est donné aux fidèles d'un diocèse de contempler au front de leur Evêque trois couronnes jubilaires, au cours de la même année. Les catholiques de Natal viennent d'avoir ce privilège : il y a, en effet, un demi siècle que Mgr Charles Jolivet, leur bien-aimé Vicaire Apostolique, prononçait ses vœux de religion dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et recevait le sacerdoce. De plus, vingt-cinq ans se sont écoulés depuis sa consécration épiscopale par le vénéré Cardinal Guibert dans la chapelle de la rue de Saint-Pétersbourg, à Paris.

Pour fêter ces heureux anniversaires, deux évêques, Mgr Gaughran, O. M. I., Vicaire Apostolique de l'Etat Libre d'Orange, et Mgr Mac-Sherry, Vicaire Apostolique du district oriental du Cap de Bonne-Espérance, le T. R. P. Amandus, abbé des Trappistes de Marianhill et



une trentaine de missionnaires se trouvaient réunis à Pietermaritzburg, le dimanche 14 Mai. La Cathédrale, d'ordinaire si modeste, semblait toute fière sous sa parure de vertes guirlandes et d'oriflammes aux gaies couleurs. Autour des armes du Pontife jubilaire rayonnaient les blasons de toutes les familles religieuses qui, sous sa houlette, travaillent à la vigne du Seigneur : Oblats, Trappistes, Sœurs de la Sainte-Famille, de Sainte-Croix, de Nazareth, Augustines, Dominicains et Filles de Jésus de Kermaria.

Au passage du cortège pour la messe solennelle, tous se prosternaient, et la main de l'Evêque qui tant de fois avait béni ce peuple, se levait encore et retombait avec amour sur ces têtes inclinées. Le saint sacrifice commence, et la puissante harmonie de la Messe impériale de Haydn monte et remplit l'édifice sacré... La messe de Haydn, au Sud de l'Afrique ?... Oui, rien moins que ce chef-d'œuvre musical, exécuté à merveille par un chœur mixte. A l'heure des vêpres, la Cathédrale se remplit de nouveau. Mgr Gaughran monte en chaire. De son discours, si religieusement écouté, signalons ce passage. Rappelant que les chiffres sont parfois éloquents, l'orateur compare l'état des Missions de Natal en 1874 et en 1899. Ecoutons ce que la main de Dieu a pu faire par le zèle d'un apôtre : Le nombre des missionnaires évangélisant le vaste vicariat confié à Mgr Jolivet, il y a 25 ans, et qui comprenait, outre la Cafrerie, le Basutoland, le Transvaal et l'Etat Libre d'Orange, s'est élevé de 6 à 114 ; celui des Frères convers de 3 à 284 ; celui des religieuses de 8 à 867 ; 5 églises existaient alors, on en compte aujourd'hui 81 ; on a bâti, de plus, 92 chapelles et 14 couvents ; 46 internats et 26 externats catholiques se sont ouverts à la jeunesse studieuse... Sans doute, ce progrès n'est pas l'œuvre exclusive de l'Evêque Oblat, mais tout est né de l'impulsion qu'il a su imprimer à l'Eglise au Sud de l'Afrique... On comprend dès lors que le Vicaire du Christ ait tenu à lui dire, en ce jour mémorable : *Euge, serve bone !* dans une lettre signée de sa main, et, dans un télégramme récemment venu de Rome : *Papa te benedicit peramanter occasione jubilæi.* — A l'occasion de votre jubilé, le Pape vous accorde ses plus affectueuses bénédictions.

Un mot résumera l'impression que les fêtes de Pietermaritzburg ont laissée dans les âmes. Une dame protestante, enracinée dans ses préjugés et qui ne manquait aucune occasion d'attaquer « les abominations romaines », avait eu la curiosité de voir les cérémonies catholiques et avait pu se procurer une place à l'Eglise... Elle ne laissa échapper aucun détail, et par ses yeux entrèrent les rayons de la lumière qui commencèrent à dissiper ses ténèbres. Rencontrant une de ses amies catholiques, après la bénédiction du soir, elle se jette à son cou et s'écrie tout en larmes : « Oui, je le sens, il y a quelque chose, il y a quelqu'un, il y a un Dieu dans cette église, dans cet ostensoir ; une cour si majestueuse n'est pas un vain apparat, le Maître est là, et le culte catholique n'est pas ce que j'imaginais. »

A leur tour, les chrétiens indigènes devaient prendre part aux solennités jubilaires ; ne forment-ils pas une intéressante portion du troupeau confié au Vicaire apostolique de Natal ? Aussi, le 16 Mai, Mgr Jolivet fut-il tout entier à ses chers noirs. Le R. P. Delalle, à qui nous devons les détails cités plus haut, nous envoie une intéressante relation de la visite du vénérable Evêque à la chrétienté cafre la plus rapprochée de sa ville épiscopale.

« Maryvale, écrit le jeune missionnaire, est un gracieux petit village qui s'étend le long de la rivière *Darp Spruit* à deux ou trois milles de Pietermaritzburg : le terrain appartient à la Mission et, sur ce terrain, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon



missionnaire a fait ou laissé bâtir de jolies maisonnettes où ses Zoulous commencent à goûter les bienfaits de la civilisation par la croix et la charité du Christ : elles s'allongent, ces maisonnettes, sur trois ou quatre lignes, coquettes et fières sous l'ombrage de leurs verandas vertes et fleuries de plantes grimpantes : la rue principale conduit à l'église où, dans l'intervalle, la sœur Marie-Lucie enseigne à ses noirs, mais bien chers marmots, les éléments du calcul, de l'anglais, de la couture, etc... Sur le faîte de l'église, se balance une petite cloche qui retentit dans la vallée, comme un son doux de voix divine pour rappeler aux noirs où se trouve leur vrai et seul bon Maître, et pour élever leurs cœurs vers Lui.

Maryvale n'est qu'une succursale de la Mission cafre établie au chef-lieu, car tous ses habitants travaillent en ville, et tous se rendent à l'église principale pour les offices du dimanche ; mais Maryvale est le jardin choisi, le cœur de la Mission, le « Benoni » du bon P. Mayr, le petit prêtre tyrolien chargé des Zoulous à Maritzburg. Il prend plaisir à embellir son village, et c'est avec un œil de père, vigilant et aimant, qu'il veille à ce qu'aucun loup ne s'introduise au milieu de ses fidèles ouailles.

Or ce jour-là, 16 Mai, la petite cloche de la Vallée de Marie (c'est la traduction française du beau nom de ce gentil village), la petite cloche sonnait à toute volée ; ses coups se pressaient, se précipitaient, comme si elle eût voulu centupler sa frêle voix et redire à tous, au loin, là-bas, sous les toits de chaume des huttes païennes, son jour de gloire et de triomphe : Songez donc, trois évêques, un abbé mitré, une douzaine de prêtres, venant visiter son village, son église, sa Mission... Mais il faudrait trois cloches, il faudrait un carillon complet pour annoncer dignement de tels visiteurs, pour chanter tant de joie et tant de bonheur !... Sois tranquille, petite messagère de joyeuses nouvelles, nous te comprenons et te remercions de la bienvenue que nous chantent tes ardentes envolées !...

Tous attendaient à l'église décorée pour la circonstance : les enfants au milieu, les hommes et les femmes sur les côtés, tous ouvrant de grands yeux pour contempler les « grands seigneurs » de la Religion. Dès que Monseigneur a pris place au chœur, le cher P. Mayr se met à l'harmonium et un puissant « Bayete ! (Salut !) » éclate : c'est l'Hymne du Jubilé ; les voix un peu rudes, mais parfaitement justes des enfants, s'élèvent en différentes parties et en jolis accords. Il n'y a point de chef d'orchestre, mais tous sentent la mesure et la suivent. Les chants se succèdent, chants latins, chants zoulous, chants anglais, et le tout se termine par un charmant solo : c'est une petite cafre qui chante, et sa voix plus douce que celle de ses compagnes a aussi plus de souplesse : les yeux baissés et les mains jointes sur le pupitre, elle nous donne un joli cantique anglais.

Alors, Jacob Mlaba se lève, s'avance de quelques pas... Jacob, c'est un ancien chef converti : il a de l'intelligence et de la fierté dans le regard, il n'est pas ému, mais il a conscience de la solennité de la fête... Il lève la main droite à la hauteur du front d'un geste majestueux, et sa voix, forte comme aux jours où il commandait à ses Zoulous, jette le cri de salut à l'assemblée : « Bayete ! » Alors il parle et, dans son langage imagé, prononce un petit discours, composé sans aide d'aucune sorte, pour complimenter le premier Pasteur. Voici la traduction aussi fidèle que possible de ses paroles :

« Salut à tous ! Tigre des princes, nous nous réjouissons et remercions le Chef du Ciel de ta longue vie et de ce long règne dont nous



entendons parler, mais que nous ne pouvons comprendre (1). Que ta Grande Maison (ton nom) reste debout toujours, qu'elle s'étende jusqu'aux coins du monde, car c'est grâce à toi que nous sommes ce que nous sommes ! Nous sommes tes orphelins (tes enfants) protégés par ta main, mais nous te causons de la peine par la dureté de nos cœurs, ô bon, ô bien-aimé Père ; cependant ne soit pas fatigué de nous. Voici un petit de chèvre (un présent) que nous avons apporté devant la face de ta Grande Maison, et pour lequel nous demandons excuse (de ce que le présent soit si insignifiant). Salut ! tigre des princes, nous remercions encore le Tout-Puissant qui t'a protégé ainsi que nous jusqu'à ce jour si grand pour toi, Père très honoré ! salut.

Les personnes (les Zoulous) de la Congrégation catholique de la « Maison de l'Eléphant » (Maritzburg), à leur grand Evêque. »

Ainsi parla Jacob, et lorsqu'il fit mention du « petit de la chèvre », son bras s'allongea vers le mur, où était suspendue une photographie grandeur naturelle, de Mgr Jolivet ; au-dessous se trouvaient un joli calice et une bourse : c'était là le chevreau... Car il faut savoir que tout présent, tout cadeau, en zoulou, prend le nom d'un animal : d'un bœuf par exemple, si le cadeau est important ; d'un chevreau, si le cadeau est peu de chose... En vérité, les pauvres Noirs eussent bien pu parler de bœufs, car l'ensemble de tout ce qu'ils offraient montait à la valeur d'environ 50 livres (1,250 fr.), et quand l'on sait combien peu leur travail est rétribué, on est dans l'admiration. Monseigneur remercia ; puis, après lui, NN. SS. les Evêques, le P. Mayr se faisant l'interprète, et chaque discours fut salué imperturbablement par l'infatigable Jacob, dans un retentissant : Bayete !

La séance se termina par l'examen des travaux exécutés par les enfants sous la direction de la Sœur : couture, objets d'ornement, crochet, tout était un beau et un digne résultat des efforts des deux missionnaires, du missionnaire de l'église et du missionnaire de l'école... Nous reprîmes bientôt le chemin de la ville, mais plus d'un se sentait ému, car la pensée se reportait invinciblement des heureux Noirs que nous venions de visiter, heureux de connaître Dieu, et rayonnant de joie dans leurs modestes habits, à ces autres Noirs, hélas ! si nombreux que l'hérésie a saisis dans ses filets, à ces autres plus nombreux encore qui, à peine vêtus, les reins ceints d'un pagne, vivent sous leurs huttes, dans leurs kraals, ignorants de Dieu, oublieux de leur âme, esclaves du démon... Oui, plus d'un se sentait ému, et plus d'un dont la Mission est parmi les Blancs, *ad domesticos fidei*, éprouvait un serrement de cœur de ne pouvoir se donner à cette œuvre si belle d'annoncer l'Evangile aux pauvres Noirs... Folie ! dira quelqu'un, mais folie qui vient d'en haut, écho de la sagesse divine qui pour le monde est incompréhensible, folie qui fit les Pierre, les Paul, les Xavier, les Claver ! »

**A VENDRE** un petit **ORGUE-HARMONIUM.**
*S'adresser, pour tous renseignements, 32, quai de l'Odet, au 2e étage, Quimper.*

(1) Les Zoulous ne savent pas compter les années, et par conséquent ne peuvent savoir ce qu'est un jubilé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — La fatigue des réceptions de la Saint-Joachim n'a pas interrompu les audiences au Vatican ; c'est dire que le Pape continue à jouir d'une bonne santé. Il met, en ce moment, la dernière main à un nouveau document pontifical qui paraîtra, croit-on, sous peu de jours.

On parle du prochain Consistoire comme devant avoir lieu en Décembre.

La Canonisation du Bienheureux de la Salle est fixée au mois de Mai 1900.

Mardi, 29 Août, un service solennel a été célébré à Saint-Pierre pour le centenaire de Pie VI, mort, on le sait, en exil, dans la citadelle de Valence, il y a cent ans à pareil jour.

Pour honorer la mémoire du Pape martyr, des fêtes religieuses ont été célébrées dans la ville de Valence ; huit archevêques et évêques y assistaient. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a prononcé un éloquent discours.

---

**Paris.** — Nous avons dit un mot, dans notre dernier numéro, des odieuses profanations dont l'église Saint-Joseph, à Paris, a été le théâtre, le 20 Août. En apprenant ces faits abominables, Son Em. le Cardinal-Archevêque, qui prenait quelques jours de repos, en Vendée, est aussitôt rentré à Paris et a adressé à son peuple une touchante Lettre pastorale, ordonnant des prières et une amende honorable en réparation des actes sacrilèges commis.

Les cérémonies expiatoires ont eu lieu, dimanche dernier, dans toutes les églises et chapelles du diocèse. Son Eminence présidait elle-même la cérémonie à Notre-Dame.

Partout l'affluence était considérable, mais on ne sera pas surpris d'apprendre qu'à Saint-Joseph, surtout, l'empressement des fidèles s'est manifesté avec plus d'ardeur.

Visiblement le concours du peuple, en la circonstance, était sa fière et chrétienne réponse à ceux qui seraient tentés de croire que si l'église Saint-Joseph a été choisie par les énergumènes de l'émeute pour l'essai de leurs criminelles tentatives, c'est qu'ils comptaient opérer là dans un milieu plus favorable.

Grâce à Dieu, il n'en est rien, et le caractère de la cérémonie de réparation, marqué là, peut-être plus qu'ailleurs, d'un sentiment plus profond de douleur, puisque les traces étaient encore visibles de l'horrible attentat, ce caractère proclame bien haut le sentiment de réprobation générale qui vibrait au cœur des paroissiens de Saint-Joseph.

Puisse cette réparation solennelle, en sollicitant la miséricorde divine, valoir au peuple de Paris une protection spéciale contre l'invasion, de jour en jour plus audacieuse, des bandits de toute sorte, acharnés à la destruction de la foi dans les âmes !



L'attentat sacrilège dirigé contre Saint-Joseph ne sera-t-il qu'un prélude ? Les mots suivants d'un journal socialiste, organe de M. Millerand, un des ministres actuellement au pouvoir, sont bien tristement significatifs : « C'est dans les églises et autour des églises que se livrera la bataille suprême. » Aux catholiques de suivre le conseil du divin Maître : « Veillez et priez ; » puis, qu'ils « aient confiance : Jésus a vaincu le monde. »

---

**Pèlerinages.** — Un autre motif de confiance, une autre source de grâces salutaires, ce sont les pèlerinages à Jérusalem et à Lourdes, etc. Deux groupes de pèlerins conduits, l'un par les Pères de l'Assomption, l'autre par M. l'abbé Potard — un prêtre de notre diocèse fait partie de ce groupe —, sont allés porter en Terre Sainte l'affirmation de l'attachement inébranlable de la France à Jésus-Christ Rédempteur.

La semaine dernière, a eu lieu le Pèlerinage national de N.-D. de Salut à Lourdes, incomparable manifestation annuelle, dont une quantité de malades font l'émouvante particularité. Ils étaient, cette année, au nombre de 1,200 ; autour d'eux, la prière a été ardente et souvent récompensée par de nombreuses faveurs. Quarante médecins, divisés en plusieurs bureaux, ne pouvaient suffire à constater les guérisons ou améliorations.

L'affluence des pèlerins venus de toutes parts était grande : on les évalue à 40,000, et la présence de nombreux évêques étrangers a donné aux cérémonies un éclat extraordinaire.

De pareilles manifestations de foi obtiendront grâce, nous l'espérons, pour les horribles profanations commises dans l'église Saint-Joseph, et pour les blasphèmes que lance, chaque jour, la presse impie.

---

**Laval.** — **Notre-Dame de Pontmain.** — Tous nos lecteurs connaissent la merveilleuse apparition de la Sainte-Vierge à quatre enfants de Pontmain, au diocèse de Laval, le 17 Janvier 1871. De ce jour, l'invasion allemande s'arrêta, et la Bretagne fut préservée des effroyables malheurs qu'elle entraînait à sa suite.

Ce fait de protection visible impose à la Bretagne un devoir de reconnaissance envers Notre-Dame de Pontmain. Lors d'un récent pèlerinage, le R. P. Loire, Missionnaire de l'Immaculée Conception de Nantes, a fait valoir ces considérations que nous résumons ici : elles sont également applicables aux autres diocèses de Bretagne.

« Assurément, dit-il en substance, tous les sanctuaires dans lesquels la Mère du Christ a daigné manifester sa gloire et sa clémence sont dignes de la sollicitude empressée des chrétiens. Mais les lieux où nous avons été plus spécialement et plus directement l'objet de sa protection ne méritent-ils pas une place de choix dans les préoccupations et les efforts de notre zèle ? Or, n'est-ce pas précisément le cas pour Pontmain ? Souvenons-nous que sa prodigieuse apparition vint marquer la fin de nos malheurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



rendre la paix à la France agonisante et meurtrie, préserver des douleurs et des effroyables calamités de l'invasion toute notre vaste région de l'Ouest, dans laquelle sont compris Nantes et le pays nantais. C'est donc un motif supérieur de justice et de reconnaissance qui doit guider nos pas vers la Vierge libératrice, pour aller l'honorer et la remercier, dans le lieu même d'où elle a épanché sur nous la miséricorde et le salut. Sans doute, ajoute le pieux orateur, le nom de Notre-Dame de Lourdes doit rayonner plus loin et plus haut que tout autre, pour attirer les multitudes chrétiennes, parce que c'est elle qui le veut ainsi et que, sur les bords du Gave pyrénéen, elle s'est manifestée pour le monde entier. Moi-même, combien je me félicite d'avoir pu lui conduire souvent et par milliers les religieux habitants de nos cités et de nos campagnes ! Mais il n'en est pas moins vrai que les catholiques français, et ceux de la Bretagne surtout, sont redevables à Notre-Dame de Pontmain d'un spécial hommage de gratitude dont rien ne saurait les dispenser ; et mon bonheur sera de les encourager, de les décider, s'il m'est possible, à payer largement une dette aussi sacrée (1) ».

---

Évreux. — On lit dans la *Semaine religieuse* de ce diocèse :

« M. Collot, supérieur du grand séminaire d'Evreux, est nommé supérieur du séminaire qui se fonde à Paris pour les prêtres et les élèves ecclésiastiques qui suivent les cours de l'Institut catholique. Pendant les trois années qu'il a passées à Evreux, M. Collot a donné une vive impulsion aux études ecclésiastiques, et le grand ascendant qu'il avait conquis sur les élèves confiés à ses soins lui avait rendu facile de les porter à la piété, plus nécessaire que jamais aux prêtres de nos jours.

« Vrai fils de saint Vincent de Paul, le supérieur du grand séminaire était l'adversaire résolu des nouveautés dangereuses que l'on cherche à répandre dans le jeune clergé ; mais, esprit large, ouvert à tous les progrès, il admettait volontiers tous ceux qui sont compatibles avec le véritable esprit ecclésiastique.

« Les éminentes qualités de M. Collot le faisaient hautement apprécier, et il emporte les respectueuses sympathies et la profonde estime de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. »

M. Collot a prêché, il y a quelques années, une retraite ecclésiastique à Quimper, où tous ont conservé le meilleur souvenir de son zèle et de son talent.

---

Autun. — **Condamnation d'un livre.** — Le Cardinal d'Autun condamne solennellement : *Sermon pour la Toussaint en l'an 2000, étude scientifique et religieuse*, par l'abbé Néon, en opposition avec les enseignements de l'Eglise pour l'interprétation de l'Ecriture, l'Incarnation et les fins dernières.

---

(1) *Semaine religieuse* de Nantes.



**Dieu bénit le drapeau.** — L'autre jour, dans une petite ville de l'Ouest que nous ne désignerons pas plus clairement, le..... régiment d'infanterie de ligne revenait du champ de manœuvres, musique en tête, lorsque vint à passer un prêtre portant le saint Viatique.

Dans nos campagnes, le Christ-Roi n'en est pas réduit à être porté en cachette comme le produit d'un larcin ; mais il est précédé de deux choristes dont l'un porte la sonnette d'avertissement et l'autre un fanal allumé. Il est suivi par une compagnie d'âmes pieuses.

Le colonel commandant le régiment, voyant le cortège de Dieu venant à sa rencontre, fit faire halte :

« Par le flanc gauche, commanda-t-il, baïonnette au canon, portez, présentez armes ! »

Et la musique sonna aux champs la fanfare du général en chef.

Le prêtre, très ému, bénit en passant le drapeau du régiment, et chacun rentra dans la caserne, ému de ce spectacle admirable, trop rare en France pour n'être pas signalé. *(La Croix.)*

---

**Aveu.** — L'instituteur congréganiste est un ami simple et prévoyant. Il a un idéal, cet éducateur, et le pauvre pion n'a qu'une pensée : quitter le collège où on le martyrise.

Clémenceau.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Publications de la Librairie DOUNIOL (TÉQUI, successeur), 29, rue de Tournon, Paris. — J. Salaün, libraire à Quimper.*

**Liberté d'enseignement.** *Les Débats de la Commission de 1849, discussion parlementaire et loi de 1850,* par H. de Lacombe. In-12 de VII-344 pages. Prix : **2** fr.

Aujourd'hui que les questions d'enseignement reviennent à l'ordre du jour, combien de gens parlent de la loi de 1850 sans la connaître à fond et sans s'être pénétrés de son esprit.

Ce livre, en rappelant les luttes pour la liberté soutenues, il y a un demi-siècle, trace aux catholiques d'aujourd'hui le programme de leurs revendications et leur donne l'exemple d'une invincible énergie.

Dr **SURBLED. — La mémoire,** 1 vol. in-12 de 129 pages. 2e édition. Prix : **1** fr.

Cette étude de la *mémoire,* dont la première édition a été enlevée en quelques mois, a l'avantage d'être accessible aux gens du monde sans perdre son caractère scientifique : elle se présente avec de nouveaux développements et résume l'état de nos connaissances sur la faculté psycho-sensible.

L'abbé **PERREYVE. — Souvenirs de Première Communion.** Un vol. in-18. Prix : **1** fr.; relié toile, **1** fr. **50**; chagrin, **2** fr. **50.**

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




**Mlle E. NÉDÉLEC**
Suc[r] de Mlle LÉON
Fournis[r] du G[d] Séminaire
Quimper
*6, Quai du Steir 6.*

**Spécialité de Vêtements & Articles**
**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

**Madame Veuve BOSCHET** a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, rue Kerfeunteun, 4, à *QUIMPER.*

*Mme Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la lingerie, draps, serviettes, etc.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*
**GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.**
**BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.**
**NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION**
**ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF**
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
**DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE**

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1[er] choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

**Forte remise sur tous les Catalogues.**





**AUX GRANDS MAGASINS**
MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY - LABASTIRE**
53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38
SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES**
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

**RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

**COMPAGNIE d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE**
Autorisée par Ordonnance Royale du 22 Décembre 1819.
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Rue de Richelieu, 87, à Paris.

**FONDS de GARANTIE** au 1[er] Janvier 1899 : **720 MILLIONS**
**ASSURANCES** en cours..... **750 MILLIONS**
**RENTES VIAGÈRES** payées annuellement : **36 MILLIONS**
***Envoi Gratuit de Tarifs et Notices.***

M. DE LANLAY, 9, rue d'Algésiras, à *Brest* ; M. RONCERAY, fils, 16, rue Gambetta, à *Morlaix* ; M. NOUVEL DE LA FLÈCHE, 5, rue des Vendanges, à *Quimper.*

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

**CALME** instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT l'EAU**

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES**. Exiger le nom de **RICQLÈS**




**CLOCHES D'ÉGLISES**

FONDERIE

CH. DROUOT & G. THURIN

à DOUAI (Nord)

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

CONTRE LA **CONSTIPATION** *et ses conséquences.*

**PURGATIFS, DÉPURATIFS** *ANTISEPTIQUES*

EXIGER les VÉRITABLES avec l'*Etiquette* ci-jointe en *4 couleurs* et le NOM du DOCTEUR **FRANCK**

1'50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).

C'EST LE REMEDE LE PLUS ECONOMIQUE

*Notice dans chaque Boîte.* — TOUTES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE — DU — **Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**MAGGI**

I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le *Maggi* pour corser.

5 c

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

14e ANNÉE. **Vendredi 8 Septembre 1899.** N° 36.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Leçons de l'histoire.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nomination dans le clergé ; Œuvres de Mer ; Pèlerinage à N.-D. de Rumengol ; Pelerinage à Rome ; Henvic ; Brest ; Vannes ; Le Lieutenant-colonel Jullian.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Paris ; Tarbes ; Grenoble ; Le colonel Crépeaux ; Les vrais coupables ; Puissance du mensonge ; La réponse de l'écho ; Un prince, prêtre.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 10 Septembre* — 16e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. Mémoires de S. Nicolas de Tolentino, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires de S. Nicolas de Tolentino, du Dim. et des Ste Martyrs Prote et Hyacinthe.

*Lundi, 11.* — Office de l'Octave de la Nativité de la Très Sainte-Vierge ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 12.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Mercredi, 13.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 14.* — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

*Vendredi, 15.* — Octave de la Nativité de la Très Sainte-Vierge. Double. Blanc.

*Samedi, 16.* — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Dimanche, 17.* — 17e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame des Sept-Douleurs.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Daoulas | 9, 10 et 11 Septembre. |
| Landivisiau | 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Septembre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## LEÇONS DE L'HISTOIRE

*Non prævalebunt.*

Dans notre dernier numéro, nous avons dit un mot seulement des grandes fêtes religieuses qui viennent d'être célébrées à Valence, à l'occasion du centième anniversaire de la mort du Pape Pie VI, dans cette ville (29 Août 1799). Nous y revenons aujourd'hui, non pour décrire les solennités commémoratives, mais pour rappeler les événements qui y ont donné lieu. Rien de plus émouvant et, en même temps, de plus instructif.....

Pie VI, qui occupait depuis vingt-trois ans le trône pontifical, était octogénaire, quand il fut enlevé de Rome, par ordre du Directoire (20 Février 1798). On le garda trois mois à Sienne, dix mois à la Chartreuse de Florence, puis on le dirigea sur la France. Le voyage dura quatre semaines, par le froid et la neige ; partout, malgré la brutalité et les menaces des gardes, les fidèles se portaient en foule au-devant du Saint-Père, pour recevoir sa bénédiction..... Enfin, le 30 Avril 1799, le vénérable prisonnier arriva à Briançon et, après divers arrêts, le 24 Juillet, à Valence qui devait être le terme de son martyre.

Dans la Lettre pastorale où il annonce les fêtes commémoratives, Mgr Cotton, évêque de Valence, raconte en ces termes touchants les derniers moments du saint Pontife, victime de la Révolution :

« Cependant l'armée austro-russe s'avançait rapidement vers la frontière française, et le Directoire, craignant de se voir ravir l'illustre prisonnier, décréta le transfert du Pape de Valence à Dijon.

« Il arrivera ce qu'il plaira à Dieu, dit alors le Saint-Père. « J'espérais, cependant, qu'ils me permettraient de mourir ici. « Que sa volonté soit faite ! »

« Mais par suite de l'état du Saint-Père, le départ dut être ajourné, et la Providence ne permit pas qu'il pût en être question de nouveau.

« La santé de Pie VI allait s'affaiblissant de jour en jour. Il ne se faisait aucune illusion sur sa mort prochaine, mais il l'attendait sans trouble et sans crainte, et se préparait à la bien recevoir. Si son esprit était préoccupé, ce n'était point pour sa personne et de sa vie ; ses pensées s'élevaient plus haut et s'étendaient plus loin. « Mes souffrances sont grandes, sans doute, disait-il, mais les « peines de mon cœur le sont bien davantage : les cardinaux, les « évêques dispersés, Rome, mon peuple, l'Eglise, l'Eglise ! Voilà « ce qui, nuit et jour, me tourmente ; en quel état vais-je les « laisser ? »

« Non loin de l'appartement qu'il occupait, se trouvait une petite chapelle où la sainte Eucharistie était conservée : c'est là qu'il allait porter ses sollicitudes et puiser la consolation. Tant



que ses forces le lui permirent, il s'y fit conduire, chaque matin, pour y entendre deux messes, et la plus grande partie de la journée était consacrée à la prière. Quand vinrent les derniers jours de sa vie, sa prière était continuelle, et plus d'une fois, son confesseur dut modérer une ferveur à laquelle ses forces ne pouvaient plus suffire. Pendant la nuit même, on l'entendait converser avec Dieu et lui adresser d'ardentes supplications.

« Malgré l'affaiblissement qui s'accentuait d'heure en heure, il voulut faire, avec les prélats et les personnes de sa suite, la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption.

« Le 27, sentant ses forces épuisées, il se confessa et se prépara à recevoir le saint viatique. Il se fit revêtir de son rochet, de sa mozette et de son étole, et à la vue du Très Saint-Sacrement, il s'inclina profondément et adora en silence son Sauveur et son Dieu. Pendant qu'on lisait, à côté de lui, la profession de foi de Pie IV, il la récitait tout bas donnant, à chaque phrase, des signes d'assentiment. Puis, à la fin, il étendit sa main sur le livre des Evangiles et prononça distinctement les paroles liturgiques : « Ainsi Dieu me vienne en aide et les saints Evangiles de Dieu. »

« Au moment où Mgr Spina élevait la sainte hostie, on l'entendit prier. Voici sa prière telle que nous l'a conservée Modari, l'un des historiens de sa captivité :

« Seigneur Jésus-Christ, vous voyez devant vous le pasteur du « troupeau catholique, il est exilé et il va mourir. Père très clé« ment, doux Sauveur, donnez le plus ample pardon à tous ses « ennemis et à tous ses persécuteurs. Rétablissez à Rome la chaire « et le trône de saint Pierre ; rendez la paix à l'Europe, mais sur« tout la Religion à la France, qui m'est si chère, et qui a tou« jours si bien mérité de l'Eglise. »

« Le moment solennel approche, et, le 28 Août, on propose à l'auguste malade de recevoir l'Extrême-Onction. Il accueille cette nouvelle avec un doux sourire ; c'est pour lui l'annonce de la délivrance. Mgr Spina, dans son émotion, commence avec quelque hâte la récitation des dernières prières. Le Saint Père lui fait signe de la main de les réciter plus lentement, afin de pouvoir mieux s'y associer et de ne rien perdre des sanctifiantes pensées qu'elles expriment.

« La cérémonie terminée, il s'appuie sur l'épaule du serviteur le plus rapproché de lui, comme pour se soulever, serre affectueusement et fortement la main de tous ceux qui lui ont témoigné un dévouement si constamment fidèle dans le malheur et leur donne sa triple bénédiction. Tous fondaient en larmes : c'était le dernier adieu d'un père aimé qui va quitter ses enfants.

« Après cette scène émouvante, Pie VI tourna son âme vers Dieu et ne songea plus qu'à se préparer à paraître devant Lui. Il garda constamment dans ses mains le crucifix, qu'il approchait souvent de ses lèvres et baisait avec amour ; ou bien il reposait son regard plein de confiance sur l'image du Christ couronné d'épines, qu'une main pieuse avait placé près de son lit. Il répétait

Archives diocésaines de Quimper et Léon



fréquemment les paroles de la Sainte Ecriture qui répondaient le mieux à ses sentiments d'humilité, de componction, d'abandon et de confiance. « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon l'étendue de « votre miséricorde infinie. » — « Des profondeurs de ma misère « j'ai crié vers vous, Seigneur; Seigneur, écoutez ma prière. » — « Purifiez-moi de mes fautes, ô mon Dieu, même de celles que je « ne connais pas. » — « J'ai espéré en vous, Seigneur, mon espoir « ne sera pas trompé. » Son confesseur, afin de provoquer, de sa part, un nouveau témoignage de cette charité qui nous rend semblables au divin Sauveur, et qui nous assure la miséricorde divine, crut devoir lui demander s'il pardonnait à ses persécuteurs.

« — Oh! oui, répondit-il, je leur pardonne de tout mon cœur. » Un instant après, il dit à Mgr Spina : « Recommandez bien à mon « successeur de pardonner à mes persécuteurs, et à la France, « comme je leur pardonne moi-même. »

« Ainsi se passa la journée du 28. Cependant, l'oppression s'était notamment aggravée et avait enlevé au Saint-Père l'usage de la parole. Son cœur, néanmoins, priait toujours. Un spasme violent, pendant lequel ses mains raidies laissèrent échapper le crucifix, fit croire à son entourage que tout était fini. Mais le médecin put constater que le sang circulait et que le cœur battait encore. Peu de temps après, il se produisit une légère secousse : c'était le dernier effort de l'âme pour briser les liens qui l'attachaient à son corps. Elle venait de s'envoler libre et joyeuse vers les régions de la pleine lumière et de l'éternelle paix.....

« Partez, âme d'un saint Pontife, montez, montez vers le trône de Celui qui a promis le royaume du Ciel à ceux qui ont souffert persécution pour la justice! Partez, Père tendre et secourable, et recevez les dons de la miséricorde réservés à ceux qui ont été miséricordieux! Vous qui avez eu faim et soif de la justice et qui avez donné votre vie pour elle, désaltérez votre cœur au torrent inépuisable des pures voluptés, rassasiez votre âme dans la contemplation de la vérité éternelle et sans voiles. Mais n'oubliez pas ceux qui subissent encore la dure captivité du vice et de l'erreur. Obtenez de Dieu pour l'Eglise et pour la France, qui vous furent si chères, la délivrance des maux qui les accablent et la sainte liberté des enfants de Dieu. »

Pie VI mort, la Révolution crut bien que c'en était fait de la Papauté. Cependant le Conclave se réunit à Venise et proclama Pie VII. Lui aussi fut enlevé de Rome, par ordre de Napoléon Ier qui se croyait tout-puissant, et emmené en France, où il subit une dure captivité (1809-1814) ; mais il revint triomphant dans la Ville éternelle « d'où, comme dit Louis Veuillot, il vit Dieu appliquer la peine du talion : pour les cinq années de Savone et de Fontainebleau, les cinq années de Sainte-Hélène. Or Fontainebleau ne fut qu'une prison ; Sainte-Hélène fut une tombe ! »

Mots profonds, leçon éloquente qui devrait faire réfléchir les ennemis de l'Eglise. *Non prævalebunt.*



# CHRONIQUE DU DIOCESE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 10 Septembre,* à 7 h. 1/2, réunion de la Congrégation des Dames. Sainte messe, instruction et bénédiction du T. Saint Sacrement.

— Chapelle des Ursulines. — *Mardi 12 Septembre,* à 7 heures, messe pour les membres défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut et ceux des familles des associés.

**Nomination dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, M. Perret, jeune prêtre, de Quimper, est nommé vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, en remplacement de M. Ollivier, démissionnaire pour cause de santé.

**Œuvres de Mer.** — La vente de charité, au profit des Œuvres de Mer, organisée en son hôtel par Madame l'Amirale du Frétay, Présidente du Comité de Quimper, avec le concours des dames de la société, a réussi au delà de toute espérance : elle a produit 10,200 francs. Les frais — grâce au zèle généreux de la Présidente et des dames patronesses — ne s'élevant qu'à 700 fr., on a pu verser au Trésorier de l'Œuvre, à Paris, la somme de 9,500 francs. Rien n'est éloquent, dit-on, comme un chiffre ; celui-ci nous dispense de tout commentaire. Mais nous remplissons un devoir bien doux, en transmettant aux dames vendeuses, aux acheteurs et à tous ceux qui ont contribué à obtenir un tel résultat, les remerciements du Conseil central, au nom des pauvres marins que cette belle aumône permettra de secourir.

En même temps, nous sommes heureux de confirmer aux bienfaiteurs des Œuvres de Mer notre espérance de voir, sous peu, une partie des ressources recueillies revenir aux pêcheurs de nos côtes, sous une forme qui, nous le croyons, satisfera tous ceux qui s'intéressent au bien matériel et moral de nos chers marins.

**Pèlerinage à N.-D. de Rumengol.** — Nous n'avons pas obtenu l'arrêt du train, à la halte de Rumengol.

Ce contretemps nous oblige à retarder la messe de communion, à cause des pèlerins venant de la direction de Quimper. Cette messe sera dite à 9 heures.

Les pèlerins auront ainsi une bonne heure pour se rendre de la station de Quimerc'h à N.-D. de Rumengol. Nous pensons que c'est plus que suffisant pour de jeunes marcheurs, qui, sans doute, ce jour-là se sentiront encore plus alertes que jamais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Pèlerinage à Rome.** — Dans une audience accordée récemment à un Français, le Souverain Pontife Léon XIII exprimait vivement sa pensée au sujet du prochain Pèlerinage.

« La plus grande joie que puissent lui procurer ses enfants de la France, disait-il, c'est d'organiser un Pèlerinage populaire qui lui permette d'être en contact avec les travailleurs, afin d'atteindre, par ceux qui viendront jusqu'à lui, les masses ouvrières, dont la cause se lie essentiellement avec celle de la Papauté. »

Notre diocèse répondra avec sa traditionnelle générosité à cet appel de Léon XIII. Le nombre des pèlerins déjà inscrits dépasse notablement celui de l'année dernière, et nous avons le ferme espoir que la propagande active des derniers jours doublera le nombre des adhésions.

Que tous se mettent au travail ! Pourrions-nous hésiter, quand notre bien-aimé Léon XIII nous le demande ?

Quelques-uns des ecclésiastiques, qui s'étaient inscrits sans avoir recruté des pèlerins laïques, ainsi que le demande la circulaire, ont tenu compte de notre observation. Ils se sont mis à l'œuvre, et, il va sans dire, avec succès. Nous signalons leur exemple à ceux de nos confrères qui ne sont pas encore en règle sur ce point.

Il est nécessaire, si nous voulons réussir, que nous nous disions que les obstacles n'existent pas. Il peut y avoir des difficultés ; mais quand une chose est nécessaire, Dieu lui-même prend le soin de la faciliter dans la mesure de sa nécessité.

D'ailleurs, l'expérience de notre vie ne nous a-t-elle pas prouvé que les obstacles ne résident, le plus souvent, que dans notre imagination ?

C'est le manque de foi qui fait échouer, et c'est la foi qui renverse les montagnes. Notre pèlerinage doit être une œuvre de foi.

Quelques jeunes gens, qui font en ce moment leurs 28 jours, n'ont pas voulu s'inscrire, pensant qu'ils ne seraient pas libérés à temps pour prendre part au pèlerinage. On nous dit qu'ils se sont trompés et qu'ils pourront, s'ils le veulent, donner satisfaction à leur pieux désir.

---

HENVIC. — **Bénédiction de la première pierre de l'église.** — On nous écrit :

« Le dimanche 27 Août, a eu lieu, à Henvic, une belle cérémonie : la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église, qui s'élève sur les plans de M. Serrurier, architecte à Morlaix.

« M. Le Gall, Curé-doyen de Fouesnant, précédemment Recteur de Henvic qui lui doit la reconstruction de son église, officiait ; M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, a donné, avec le talent qu'on lui connaît, un sermon de circonstance, plein de doctrine. Les chants ont été parfaitement exécutés, sous l'habile direction de MM. Lazennec, Recteur de Carantec, et Gadon, vicaire à Saint-Pol-de-Léon.

« Dans les rangs du nombreux clergé, on distinguait M. le chanoine Eveno, Vicaire général d'Haïti et Supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien, M. le chanoine Guillauma, Curé-doyen de Taulé, M. Pouliquen, ancien Recteur, qui a fait construire le beau presbytère de Henvic, etc. Parmi les assistants, nous avons remarqué : M. de Grainville, maire de Henvic, et son fils ; M. Cazin d'Honincthun, maire de Taulé, conseiller général du canton ; M. de Pasco, etc. M. le comte de Mun, député, appelé à Paris pour une affaire urgente, s'est trouvé, à son grand regret, empêché d'assister à la fête.



« Au dîner, qui suivit la bénédiction, M. Le Jeune, Recteur de la paroisse, remercia chaleureusement ses invités d'être venus, si nombreux, rehausser par leur présence l'éclat de la cérémonie ; il exprima sa reconnaissance à tous ceux qui, par leur influence, leurs démarches et leurs généreuses offrandes, ont contribué au succès de l'entreprise. « Merci à vous tous, dit-il, généreux bienfaiteurs, parmi lesquels je me fais un devoir de citer : M. de Grainville, notre excellent maire, M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, M. Drouillard, M. le comte de Mun, M. Cazin, puis le vénérable M. Pouliquen, ancien Recteur de Henvic, ainsi que les prêtres originaires de la paroisse et particulièrement M. Goasguen, Curé-doyen de Plouescat, qui m'exprime tous ses regrets d'être retenu aujourd'hui loin de nous... »

« M. le Recteur n'eut garde d'oublier, dans ses remerciements, ses chers paroissiens qui montrent tant de bonne volonté, et il finit en appelant de tous ses vœux le jour où il verra terminée cette église néo-gothique, qui s'annonce très belle et promet de faire honneur à son habile architecte.

« UN TÉMOIN. »

---

BREST. — **Les exploits du fisc.** — Sous ce titre, nous lisons dans l'*Etoile de la Mer* du samedi 2 Septembre :

« Jeudi dernier, 31 Août, à la requête du Directeur de l'Enregistrement de Quimper, une saisie immobilière a été pratiquée sur une maison et dépendances appartenant aux religieuses de l'Adoration perpétuelle, dont le dévouement entretient, rue Coat-ar-Guéven, à Brest, un asile de vieillards (1) et de jeunes orphelines. Il s'agit du recouvrement d'une somme de 2,750 fr. 80, montant de condamnations prononcées en exécution de la loi de 1895, sur les iniques impôts d'accroissement ou d'abonnement.

« En l'espèce, il ne s'agit même pas de résistance à une injuste loi : les religieuses de Coat-ar-Guéven ne pourraient rassembler la somme exigée par le fisc, qu'en prenant sur le pain des malheureux dont elles ont pris la charge.

« Et voilà un spécimen des odieuses extrémités auxquelles mène fatalement cette loi funeste. Elles sont tellement tangibles

(1) Les Sœurs de l'Adoration perpétuelle n'ont point, croyons-nous, d'asile de vieillards ; leur œuvre n'en est pas moins méritoire et digne d'intérêt. La maison de Brest élève 200 orphelines. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et révoltent tellement la conscience, que tous les huissiers de Brest se sont refusés à instrumenter volontairement au nom du fisc. Le président du tribunal a dû en commettre un d'office — c'est Me Holley qui a eu cet honneur qu'il n'enviait sans doute pas — pour pratiquer la saisie.

« La vente suivra, dans un délai de deux mois, et sans doute vieillards et orphelins seront mis sur le pavé, si la charité catholique ne leur vient en aide. »

---

VANNES. — Mardi 29 Août, a eu lieu, au tribunal de Pontivy, la vente de 18 hectares 21 ares de terrain appartenant aux religieuses de Kermaria.

Au premier feu, personne ne met d'enchère ; au second M. Delord, avoué, renchérit de 100 francs. Personne n'ayant intervenu sur cette enchère, à l'extinction du troisième feu, M. Delord déclare acquérir la propriété en question au nom de deux prêtres qui sont ses clients.

On a su rendre hommage à la vaillance des religieuses.

*(L'Arvor.)*

---

**Le Lieutenant-colonel Jullian.** — M. Jullian, précédemment Lieutenant-colonel au 19e et au 118e de ligne, à Brest et à Quimper, vient de mourir au Prytanée militaire de La Flèche, qu'il commandait, depuis dix mois à peine. L'Aumônier de l'école, M. l'abbé Morancé, lui a consacré, dans le dernier numéro de la *Semaine du fidèle*, du Mans, un article ému, dont nous reproduisons quelques passages :

« La nouvelle de la mort de M. le colonel Jullian a produit à La Flèche, au Mans, dans toute l'armée, une impression de tristesse profonde. Il a succombé à une maladie de quelques jours, due, c'est probable, à un excès de fatigue.

« Les examens de Saint-Cyr ont, en effet, suivi de très près, cette année, l'Inspection générale qui précède la distribution ; et l'excellent chef qui avait pris, le 3 Décembre 1898, le commandement de l'école, n'était pas homme à comprendre son devoir à demi. C'est dire que depuis le commencement de Juillet, et cela après une année scolaire au cours de laquelle il s'était dépensé sans compter, il n'avait pas eu un instant de repos.

« Depuis que les examinateurs pour l'admission à Saint-Cyr étaient arrivés, il n'avait pas cessé de vivre au milieu de ses chers candidats, de se tenir le plus qu'il pouvait au courant de la valeur de leurs examens, de leur témoigner par sa présence de l'intérêt qu'il leur portait, du prix qu'il attachait à leur succès.

« Le lundi, ils le voyaient encore au milieu d'eux, réconfortés et soutenus par ses bonnes paroles ; le mardi, il s'alitait ; et pendant la nuit du samedi, en pleine force de l'âge, ayant devant lui le plus brillant avenir, il était arraché à la tendresse de la chère compagne de sa vie, de ses bien-aimés enfants, à l'affection du personnel à la tête duquel il était placé, et qui pleure aujourd'hui ce chef si aimé, si digne du commandement dont il était investi.....

« L'homme valait le soldat, le soldat qui, jeune encore, avait l'hon-



neur de tirer les derniers coups de fusil de l'armée du Rhin. Sa bienveillance et son aménité ne se trouvaient jamais en défaut. Tous ceux qui ont servi sous ses ordres lui ont rendu cette justice et, dans leur attachement, persistera le souvenir d'un chef affectueux qui savait concilier les exigences du service avec les justes égards qui leur sont dus. Dans ses rapports avec le commandement, même correction doublée de cette respectueuse déférence dont il avait puisé le principe dans le sentiment de la discipline envisagée dans sa conception la plus élevée.

« Placé depuis quelques mois à peine, nous l'avons dit, à la tête du Prytanée militaire, il avait su de suite conquérir toutes les sympathies par la droiture de son caractère, par cette amabilité, cette délicatesse exquise de procédés qui réchauffent le zèle et suscitent les dévouements. Son âme si bonne, si généreuse, si aimante se reflétait sur sa belle figure, et quand il vous tendait sa main loyale, on éprouvait un irrésistible besoin de la presser fortement, et de goûter près de lui le repos et la paix que son cœur savait si bien vous communiquer. Ce qui explique pourquoi, sans y être préparé par sa vie antérieure, il avait instinctivement trouvé le secret et le moyen *infaillible* de réussir dans l'œuvre si importante de l'éducation.

« De leur côté, les élèves lui rendaient bien son affection : eux aussi aimaient profondément leur colonel. Nous avons pu en juger par l'effet qu'a produit la nouvelle de sa mort parmi les candidats qui se trouvaient encore au Prytanée et qui ont tenu à donner un dernier témoignage de leur attachement à leur chef, avant d'aller se reposer d'une longue année de labeurs et de fatigues. Pendant deux jours et deux nuits, je les ai vus, l'arme au bras, entourant son cercueil sur lequel se penchait tristement le drapeau de l'Ecole, cravaté de deuil.....

« Animé d'une conviction profonde, d'une foi ardente dans la valeur des principes qui font les armées disciplinées et victorieuses, il s'efforçait de les répandre autour de lui et y parvenait par ses attentions envers les jeunes gens, par les conseils qu'il leur prodiguait sans compter, et surtout par le noble exemple d'une vie irréprochable et l'accomplissement constant du devoir.....

« Le colonel Jullian était chrétien, non pas seulement de sentiments, mais de paroles et d'action, sans provocation, sans jactance, mais sans déguisement et sans faiblesse.

« Avec la simplicité d'un enfant, il priait, il se confessait, il communiait : il était de ceux qui pensent que croire et ne point pratiquer est indigne d'un grand caractère, et il agissait en conséquence.....

« Il avait choisi une compagne digne de lui par son intelligence et sa piété, elle l'avait apprécié pour ses grandes qualités. Tous deux élevaient leurs cinq enfants dans les principes qui les guidaient eux-mêmes, et s'efforçaient d'en faire des femmes vertueuses et des hommes vaillants serviteurs de la Patrie. Dieu qui vient de les éprouver si cruellement leur donnera la force de marcher sur ses traces ; ils recueillent de lui le plus bel héritage qu'un père puisse laisser à ses enfants, l'exemple d'une vie sans tache..... »

---

**A VENDRE** un petit **ORGUE-HARMONIUM.**
*S'adresser, pour tous renseignements, 32, quai de l'Odet, au 2e étage, Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Nous lisons dans le *Bulletin de l'Œuvre du Vœu national* :

« La commission des travaux de l'église du Vœu national a considéré que l'abondance des ressources, si merveilleusement mises à sa disposition, était un ordre de Notre-Seigneur de hâter de son mieux l'exécution du Vœu. Elle a donc engagé toutes les rentrées, et le travail entier du gros œuvre du dôme est commandé. Les maçons travaillent aux divers contrepoids, mais il sera impossible de poser le lanternon avant le mois de septembre, bien que les pierres qui doivent servir à sa construction soient à pied d'œuvre, toutes taillées et sculptées ; d'autre part, les sculpteurs s'efforcent d'achever les sculptures des parties hautes du dôme, afin que l'on puisse enlever, avant l'hiver, certains des échafaudages supérieurs qui fatiguent les charpentes basses. Nous espérons bien, d'ailleurs, que les rentrées d'août nous permettront de commander les sculptures de l'intérieur du dôme, ce qui nous mettrait à même de l'achever complètement.

« Nous ne devons pas oublier que des sommes importantes nous ont été confiées pour activer les travaux dans le reste de l'édifice, et qu'il nous en faudra entreprendre d'autres dont la nécessité ne saurait échapper à personne, notamment l'achèvement de la chapelle de la Sainte Vierge, qui est encore couverte de planches ; mais, de même que nous ne nous croyons pas le droit d'employer ailleurs les offrandes faites pour le dôme, de même, nous nous estimons obligés d'employer les dons faits pour des travaux déterminés à la destination affectée par leurs souscripteurs. »

---

TARBES. — **Mort de l'Evêque.** — Mgr Billère, Evêque de Tarbes, est mort, le 29 Août, à Lourdes où il s'était rendu, espérant pouvoir assister au Congrès eucharistique. Il était âgé de 82 ans.

Né à Bertren (Hautes-Pyrénées), le 10 août 1817, Mgr Billère fit ses études au lycée de Toulouse et sa théologie au grand séminaire de Tarbes, où il fut ordonné prêtre en 1841. Après avoir débuté comme professeur au petit séminaire de Saint-Pé de Bigorre, il vint à Paris où il donna des sermons de retraite. Rentré dans le diocèse de Tarbes, il fut nommé curé-doyen de Labarthe, puis curé-archiprêtre de Bagnères-de-Bigorre.

Il occupait ce poste, quand il fut appelé à l'évêché de Tarbes par décret du 20 septembre 1882. Il fut préconisé, le 25 du même mois, et sacré, le 30 novembre de la même année, en l'église de la Nativité, à Tarbes.

Mgr Billère était un lettré. Ses lettres pastorales et ses discours étaient écrits d'un style fortement imagé. On a pu l'observer,



dernièrement encore, dans le discours qu'il ne put prononcer, mais qu'il fit lire à l'ouverture du Congrès eucharistique.

Une des dernières joies du vénérable Evêque fut d'apposer son sceau sur l'acte définitif et officiel qui permet de reprendre et de terminer les travaux de l'église paroissiale de Lourdes, depuis si longtemps interrompus ; il est mort, plein d'années, à l'ombre du sanctuaire où, tant de fois, sa parole éloquente avait célébré les gloires de la Vierge Immaculée.

---

GRENOBLE. — **Le centenaire de Pie VI.** — Le même jour où commençaient à Valence les cérémonies commémoratives de la mort de Pie VI, dont nous avons parlé, à Grenoble, une messe a été célébrée, dans l'appartement que le Pape Pie VI exilé occupa pendant quelques jours, il y a un siècle, dans l'hôtel de Volserre, place Lavalette.

Durant toute la journée, de très nombreux visiteurs se sont succédé dans cette maison, qui eut l'insigne honneur d'abriter le Vicaire du Christ chassé de Rome par la Révolution.

Le soir, à l'issue des vêpres, devant Mgr Fava, entouré de ses vicaires généraux, des membres du Chapitre et d'un certain nombre de prêtres, Mgr Bellet, protonotaire apostolique, a prononcé un magistral discours sur la divinité de l'Eglise, prouvée par les événements dont nous commémorons le centième anniversaire.

---

**Le colonel Crépeaux.** — Le colonel Crépeaux qui, à l'âge de 45 ans, déposa l'épée et ses épaulettes, il y a deux ans, après des adieux touchants, pour achever dans la retraite les études théologiques commencées sous le drapeau, vient de célébrer sa première messe près du tombeau de sa sainte épouse, dans l'intimité la plus stricte. Puis il s'est rendu à Antibes près de sa vieille mère et de sa nombreuse famille.

---

**Les vrais coupables.** — Une émeute a été maîtresse, pendant plusieurs heures, d'un quartier de Paris. Une église paroissiale, celle de Saint-Joseph, a été profanée, dévastée, saccagée. Une quarantaine de jeunes gens commettaient ces crimes dans l'église, sur les autels ; une centaine d'autres dansaient autour d'un bûcher où l'on jetait une partie du mobilier de l'église, où on lançait le grand crucifix du Maître-Autel.

Une vingtaine de ces misérables ont été arrêtés et auront probablement de la prison.

Sont-ils les seuls coupables ? Non.

Sont-ils les plus coupables ? Non.

Les vrais coupables sont les hommes qui, tous les jours, écrivent ou disent : Détruisez la Religion ! tuez les Prêtres, les Religieuses, si une bonne occasion se présente ! Si cette occasion manque — chassez-les de partout ! calomniez-les, étouffez-les dans la boue, si vous ne pouvez pas les noyer dans le sang.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Les coupables sont ceux qui écrivent ces choses, tous les jours, qui les disent, toutes les fois qu'ils peuvent ouvrir la bouche en public.

Mais qui sont ces hommes ?

Ce sont des décorés de la Légion d'honneur ou des palmes universitaires. Ce sont des Journalistes, des Sénateurs, des Députés, des hommes qui ont été Ministres deux, trois fois, qui le seront encore. — Ce sont des Directeurs d'écoles normales nommés et protégés par ces hommes-là. — Ce sont des Instituteurs et des Institutrices sortis de ces écoles ; les uns témoignent par leur conduite personnelle qu'ils dédaignent la Religion ; les autres, quand ils l'osent, outragent à tout propos, devant leurs élèves, ce qu'il y a de plus saint.

Voilà les coupables. — Ils auront de l'avancement, ils s'en donneront à eux-mêmes, s'ils sont placés tout-à-fait en haut.

Les autres, ceux qui les auront écoutés, iront en prison.

(*Revue du diocèse d'Annecy.*)

---

**Puissance du mensonge.** — Une des choses les plus tristes de ce monde est celle-ci : l'impossibilité de détruire un mensonge.

Un journaliste que Louis Veuillot appelait, en 1871, le « coquin pur », écrivait, il y a peu de temps, dans son journal : *Les biens des diverses Congrégations religieuses s'élèvent comme on sait au chiffre formidable de dix milliards,* — c'est-à-dire dix fois cent millions.

Voilà le mensonge. Il est énorme : car le ministre Brisson, l'un des plus grands ennemis des Congrégations et de la Religion, disait à la Chambre des Députés, il y a trois ans, que la valeur des biens des Communautés s'élevait à un demi-milliard, soit cinq cents millions. Le « coquin pur » ajoutait donc neuf fois et demi ce qui est la vérité. Ce mensonge est absolument criminel : car déjà, l'année dernière, le même journal avait commis ce mensonge et on lui avait prouvé qu'il mentait impudemment.

Maintenant essayez de rétablir la vérité. Dix milliards ! — ce chiffre est dans la tête des lecteurs. Il y reste. Cependant, ce même journal descendait, la semaine suivante, de dix milliards à un milliard et demi, c'était encore un au-dessus de la vérité. Mais qui fait attention aux rectifications ?

La puissance du mensonge est effrayante : combien sont coupables ceux qui le commettent !

---

## La réponse de l'écho.

Rôdant triste et solitaire
Dans la forêt du mystère,
J'ai crié, le cœur très las :
« La vie est triste ici-bas ! »
L'écho m'a répondu : *Bah !*



Puis, d'une voix si touchante :
« Echo ! la vie est méchante ! »
L'écho m'a répondu : *Chante !*

« Echo ! écho des grands bois !
« Lourde, trop lourde est ma croix ! »
L'écho m'a répondu : *Crois !*

« La haine en moi va germer :
« Dois-je rire ou blasphémer ? »
Et l'écho m'a dit : *Aimer !*

Comme l'écho des grands bois
Me conseilla de le faire,
J'aime, je chante et je crois.
...Et je suis heureux sur terre !

Théodore Botrel.

---

**Un prince, prêtre.** — Au Pèlerinage National de Lourdes, on a beaucoup remarqué la piété d'un jeune prêtre de haute stature, qui voulait échapper aux hommages.

C'était le prince Max de Saxe qui, renonçant à ses droits éventuels à la couronne, a reçu la prêtrise et a refusé, depuis, toute dignité ecclésiastique. Il avait voulu venir à Lourdes en vrai pèlerin, et était parti de Toulouse à pied, malgré une chaleur telle, que son serviteur ne put le suivre.

Il a vu les miracles, puis il est venu comme les malades à Paris et, le lendemain, dimanche, il montait célébrer sa messe à Montmartre. Là, le prince a prêché aux miséreux sur le mépris des richesses et des grandeurs, par la parole et l'exemple.

Un Chapelain de Montmartre qui l'accompagnait écrit dans l'*Univers :*

Nul doute que nos chers miséreux n'aient été touchés profondément. Ils avaient sous les yeux un exemple autrement persuasif que tous les raisonnements des utopistes et des socialistes.

Aussi bien, ne se lassent-ils pas de regarder celui qui leur parle du ciel comme de l'unique bien désirable. Il a une physionomie si douce, si sympathique et si expressive, qu'on éprouve un irrésistible attrait pour sa personne.

A l'issue de cette cérémonie, le prince Max de Saxe veut bien nous remercier avec effusion du vrai bonheur que lui a procuré ce spectacle des pauvres de Paris. « Que ne suis-je Chapelain de Montmartre, ajoute-t-il, ce serait mon œuvre de prédilection ! »

Dans cette journée du dimanche 27 Août, une autre joie était réservée à notre hôte.

A vrai dire, nous étions fiers, en notre qualité de Français, de prouver à un étranger que notre cher pays n'est pas, comme on veut bien le dire au-delà des frontières, un pays sans religion, une nation athée.

On sait, en effet, que nous avons ici, les derniers dimanches du mois, la réunion plénière des adorateurs. Fidèles au rendez-vous, ils accourent des paroisses de Paris, se groupent autour des drapeaux du Sacré-Cœur et professent hautement leur foi et leur amour au Christ Jésus.

Ce jour-là, toute la nef s'emplit d'hommes ; le chœur est occupé par

Archives diocésaines de Quimper et Léon



les zélateurs portant chacun son étendard : il y a des jeunes gens, des vieillards, des maîtres et des serviteurs, des chrétiens appartenant à toutes les catégories de l'échelle sociale : le coup d'œil est superbe.

C'est vous dire l'étonnement, la stupéfaction de Son Altesse Royale qui préside. Habitué jusqu'ici à vivre en contact avec les protestants, dans les placides régions du Nord, le prince de Saxe est loin de s'attendre à une démonstration de ce genre.

Il a peine à en croire ses yeux et ses oreilles. Aux notes vibrantes de la fanfare succèdent les chants, répétés par toutes les poitrines humaines ; puis retentissent les acclamations en l'honneur du Très Saint-Sacrement, que tous les échos répercutent. L'émotion gagne de proche en proche et le célébrant ne saurait retenir ses larmes...

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 5 Septembre 1899.*

I. La Confession : Nouvelles attaques et nouvelle défense, par le P. S. HARENT. — II. Figures de soldats : Canrobert (1809-1895), par le P. H. CHÉROT. — III. Nos vieilles maîtrises, par le P. A. BROU. — IV. Bourdaloue inédit, par le P. E. GRISELLE. — V. Une œuvre sociale : la lutte contre la tuberculose par les sanatoria populaires, par le P. P. FRISTOT. — VI. Bulletin canonique, par le P. J. BESSON. — VII. Livres. — VIII. Evénements de la quinzaine.

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1[er] Septembre :*

*La répression de l'hérésie au Moyen Age*, Jean GUIRAUD. — *Pèlerinages d'autrefois*, P. PISANI. — *Le Docteur Verny* (première partie), Victor DE MAROLLES. — *Le Catholicisme social* : v. L'intervention des pouvoirs publics, MAX TURMANN. — *Saint Antoine d'après un manuscrit du XV[e] siècle*, Alexandre HARMEL. — *Un Richelieu inconnu*, C. CALVET. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Bains de mer de l'Océan.** — BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS, VALABLES PENDANT 33 JOURS. — Aux termes du § 2 (2° du titre A) de son tarif spécial G. V. n° 6, la Compagnie d'Orléans délivre, de la veille des Rameaux au 31 Octobre, des billets de bains de mer, valables 33 jours, et comportant une réduction de 20 °/₀ sur les prix du tarif général, à toute gare de son réseau, située dans un rayon de moins de 250 kilomètres des stations balnéaires des côtes Sud de la Bretagne, sans que les prix de ces billets puissent être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

La Compagnie d'Orléans, en vue d'étendre ces facilités, vient de soumettre à l'administration supérieure le projet de réduire de 125 à 60 kilomètres le minimum de parcours donnant droit à la délivrance des dits billets.

Madame Veuve **BOSCHET** a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'ouvrir **Un ATELIER pour CONFECTION de SOUTANES et AUTRES VÊTEMENTS** à leur usage, **rue Kerfeunteun, 4**, à *QUIMPER.*

*M[me] Boschet* fournit également, dans les meilleures conditions, tout ce qui concerne la **lingerie, draps, serviettes,** etc.



**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**M[lle] E. NÉDÉLEC**
Suc[r] de M[lle] LÉON
Fourniss[r] du G[d] Séminaire
**Quimper**
*6, Quai du Steïr 6.*

**Spécialité de Vêtements & Articles**
**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*

Ancienne Maison PIRIOU
*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, S[R]** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc, à des prix excessivement réduits.**
**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1[er] choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **M[me] V[ve] LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).




**CLOCHES D'ÉGLISES**
FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
à **DOUAI** (Nord)
Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



60 ANNÉES de SUCCÈS

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

**CALME** instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT l'EAU**

DISSIPE les Maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dyssenterie, la cholérine

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES. Exiger le nom de RICQLÈS

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — OU — D^r ROFF**

Qui nettoie la Tête. Enlève les Pellicules. Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Metcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**VALS-BÉATRIX** est la meilleure eau minérale naturelle de Vals. — Elle est souveraine contre la GOUTTE, le DIABETE, les maladies du FOIE et de l'ESTOMAC.

20 fr. la caisse de 50 litres. } en Gare de VALS. — *Adresser demandes et mandat-poste à*

10.50 — 25 litres. } M. FULACHIER, à Vals-les-Bains (Ardèche).

*Remise de 20 0/0 à MM. les Membres du Clergé et des Communautés religieuses.*

**TRIPLE-SEC** COINTREAU d'Angers.

*EXIGER le Flacon carré.*

**MAGGI**

I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le Maggi pour corser.

5 c.

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 15 Septembre 1899. N° 37.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les découragés.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Avis ; Nécrologie : Nomination dans le clergé ; Saint-Pol-de-Léon ; N.-D. du Folgoët ; Coray ; Morlaix ; Pèlerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol ; La propagande protestante en Bretagne.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Autun ; Valence ; Angoulême : Neutralité douteuse ; Utilité morale de la confession ; Bonne pensée.

*IV. Bibliographie.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 17 Septembre.* — 17e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame des Sept Douleurs. Double-majeur. Blanc. A la Messe, mémoires des Stigmates de s. François d'Assise et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, des Stigmates de s. François et du Dimanche.

*Lundi, 18.* — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

*Mardi, 19.* — S. Janvier et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

*Mercredi, 20.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Eustache et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

*Jeudi, 21.* — S. MATHIEU, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge.

*Vendredi, 22.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

*Samedi, 23.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Dimanche, 24.* — 18e Dimanche après la Pentecôte. N.-D. de la Merci.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Landivisiau..... | 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Septembre. |
| Kernével..... | 18, 19, 20, 21 et 22 Septembre. |
| Landeleau..... ..... | 23 et 24 Septembre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## LES DÉCOURAGÉS

Beaucoup de braves gens croient tout perdu, parce qu'ils assistent à la marche progressive des idées contraires aux leurs, et qu'ils constatent, avec plus de chagrin que de courage, le péril grandissant des opinions subversives. On étonnerait beaucoup les citoyens paisibles et larmoyants, si on leur disait que le péril est moins dans l'action des hommes de désordre que dans l'inaction des hommes d'ordre.

Trembler pour sa fortune et sa liberté, pour sa patrie et pour sa foi, est un moyen insuffisant de les préserver des violations qui les menacent. La possession des biens qu'on ne défend pas est toujours précaire, et gémir sur des droits méconnus n'a jamais servi à rien.

Les dangers dont on est responsable méritent-ils d'attirer la commisération sur ceux qui ne s'efforcent pas de les conjurer ?

Sur dix Français, il y en a neuf qui refuseraient d'attenter au droit d'autrui ; qui, croyants ou non, respectent la liberté de croire, et reconnaissent non seulement ce que le sentiment religieux a d'élevé et de légitime, mais ce qu'il a d'utile et de bienfaisant ; ces neuf Français préfèrent assurément l'ordre au désordre, la justice à l'injustice, la liberté des consciences à leur oppression, la gestion honnête de la fortune publique au gaspillage et au parasitisme des politiciens. Pourquoi est-ce le plus souvent le dixième que l'on entend ?

N'est-il pas vrai que ce dixième fait, à lui seul, plus de propagande que les neuf autres ? N'est-ce pas sa voix qui s'élève dans les réunions publiques, ses doctrines qui s'étalent dans les journaux ? Comparez la publicité des feuilles socialistes, radicales, sectaires et de celles qui se consacrent à la défense de la liberté et à la conquête de la paix sociale : l'action des premières est infiniment plus générale, plus active, plus ardente que celle des secondes. Neuf ne font pas autant qu'un, et un fait plus que dix.

Pourquoi cela ? parce que, dira-t-on, les neuf qui n'agissent pas sont des sages. Oui, sagesse du déserteur, qui craint la fatigue de l'effort et le péril du combat.

Certes, il y a en France des hommes de cœur qui n'hésitent pas à sacrifier leurs forces et leur fortune à l'œuvre du relèvement de notre pays ; les résultats obtenus par leurs efforts prouvent que leur initiative n'est pas inefficace ; leur action serait décisive, si elle obtenait le concours de tous ceux qui se contentent de les regarder, sans les aider.

P. N.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 18 Septembre,* à 7 h. 1/2, réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe, instruction, bénédiction du T.-S. Sacrement.

**Mission recommandée** : PORSPODER, du 10 au 24 Septembre.
Président, la 1re semaine : M. le chanoine Morgant, Curé de Guipavas ;
La 2e semaine, M. Godec, Curé-doyen d'Elliant.

**Avis.** — Il s'est glissé dans l'*Ordo* (p. LXXVI) une erreur, que nous prions Messieurs les Curés et Recteurs de corriger : la retraite bretonne du 7 Octobre, à annoncer dimanche prochain, a lieu *à Quimperlé* et non à Lesneven.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* trois prêtres du diocèse, dont nous avons le regret d'enregistrer, aujourd'hui, la mort :

I. M. KERYELL, *ancien vicaire du Drennec.* — Né à Guiclan, en 1873, M. Keryell (Pierre) fut ordonné prêtre, le 18 Décembre 1897, et nommé vicaire au Drennec. Il n'exerça le saint ministère que pendant dix mois, au bout desquels sa mauvaise santé le contraignit à demander son admission à la maison de retraite, à Saint-Pol-de-Léon, où il s'est pieusement éteint, le 4 Septembre.

II. M. LE TOURNOIS, *ancien Aumônier.* — C'est également à la Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, que vient de mourir un de nos doyens d'âge, M. Le Tournois, ancien Aumônier de Poul-ar-Bachet.

Né à Saint-Louis de Brest, le 10 Janvier 1824, M. Le Tournois (Gustave), ordonné prêtre, le 21 Décembre 1848, fut successivement vicaire à Saint-Vougay, à Guilers-Brest, au Conquet, à Dirinon, puis recteur à La Forêt-Fouesnant, de 1863 à 1866. Il fut aumônier de l'asile de Poul-ar-Bachet, du mois d'Octobre 1878 à Décembre 1898, époque à laquelle il se retira à Saint-Pol, où il vient de mourir, le 5 Septembre courant.

III. M. SAILLOUR, *vicaire de Camaret.* — Une autre mort, plus imprévue, a été celle de M. Saillour, vicaire à Camaret, enlevé, samedi dernier, 9 Septembre, par une fièvre typhoïde, à l'âge de 39 ans.

M. Saillour (Alain), était né à Plouzévédé, le 25 Mars 1860. Ordonné prêtre, le 13 Avril 1884, il fut vicaire à Plobannalec, puis, pendant quelques mois seulement, à Edern. Il était, depuis 1896, à Camaret, où sa mort cause les plus vifs regrets.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Nomination dans le clergé.** — Par décision de Messieurs les Vicaires capitulaires, M. Guirriec, ancien vicaire de Saint-Renan, est nommé vicaire de Camaret.

M. Guillou, jeune prêtre de Kersaint-Plabennec, entre incessamment au Séminaire des Missions Etrangères, à Paris.

---

Saint-Pol-de-Léon. — **Les fêtes patronales.** — Nous avons publié le programme de la fête commémorative des Reliques de saint Pol ; nous en empruntons le compte-rendu à la *Résistance (Croix de Morlaix)*.

« Le premier dimanche de Septembre, la paroisse de Saint-Pol célébrait sa fête patronale. Et certes, la ville si chrétienne qui s'honore du nom de son premier pasteur lui a payé le tribut de l'hommage solennel. Cet hommage n'a pas été seulement extérieur ; ce peuple ne priait pas du bout des lèvres ; il avait ouvert son cœur, et c'est de cœur qu'il priait et chantait. Plus de trois mille communions en ces jours d'indulgences en sont le témoignage.

« Les fêtes étaient présidées par Mgr Morice, Evêque des Cayes. A 4 heures, le samedi, l'Evêque missionnaire ouvre la série des offices par les Vêpres solennelles.

« A 8 heures du soir, a lieu la procession aux flambeaux. A travers les rues de la ville, illuminée et pavoisée, scintille un double cordon de cierges et, de tous côtés, éclatent les chants les plus divers ; c'est la louange du glorieux Patron du Léon, résonnant au centre de ce *Minihy*, qui reçut sa bénédiction, gage de tant de faveurs et objet de si douce reconnaissance.

« Le dimanche, à la messe pontificale, chantée par Mgr Morice, assistaient soixante ecclésiastiques. M. le chanoine Eveno, Supérieur du Grand-Séminaire Haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien, a développé en notre belle langue bretonne, dont il possède toutes les délicatesses, cette grande pensée : Vous êtes mes témoins, *Vos estis testes mei*.

« Au dîner, dans une réunion intime, M. Le Goff, Chanoine, Archiprêtre, a porté un toast de la plus courtoise discrétion. Il a remercié Mgr Morice d'être venu, pendant le veuvage de l'Eglise de Quimper et de Léon, faire revivre la splendeur des offices pontificaux que le regretté Mgr Valleau aimait tant à présider. « Je « suis heureux, a-t-il dit, en remerciant Votre Grandeur, d'appe- « ler les bénédictions de Dieu sur vos travaux surhumains en « Haïti, et de m'associer d'avance aux acclamations de votre peu- « ple recevant à son retour un des Pères de ce concile de l'Amé- « rique du Sud, que le Pape a si hautement loué, en appelant la « plus grande œuvre de son pontificat. » Personne n'a été oublié ; M. l'Archiprêtre a salué en M. de Mun, l'académicien distingué et le député, défenseur irréductible des droits sacrés de l'Eglise dans la soumission au Pape ; puis M. de Guébriant, le maire si chrétien de Saint-Pol, l'administrateur prudent et dévoué dont les œuvres



sont un bienfait, non seulement pour sa commune, mais pour tout le canton, dont il représente et défend si bien les intérêts au Conseil général ; Mgr Dulong de Rosnay ; M. le chanoine de Montigny ; M. Eveno, etc., etc.

« En quelques mots émus, Mgr des Cayes a remercié M. l'Archiprêtre. « Je suis heureux, a dit Sa Grandeur, comme évêque « breton, d'assister aux solennités de la foi bretonne et de sus- « pendre par ma présence le deuil des grandes cérémonies dans « la cathédrale du Léon. Puisse ce deuil du diocèse cesser « bientôt ! »

« Que dire de la magnifique procession des Vêpres ? En louer l'ordre, la beauté, serait peu ; disons qu'elle décelait une conviction et un touchant sentiment de foi.

« Le soir, à 6 heures, M. de Montigny prononçait le panégyrique français de saint Pol. « Consultez les jours antiques, interrogez vos pères, » tel est le thème où l'orateur nous montre le choix de Dieu dans saint Pol, et la magnifique expansion de fleurs et de fruits de sainteté que ce choix merveilleux a déterminée, depuis quinze siècles, au milieu de son peuple.

« Rendons, en terminant, un juste hommage à l'excellente musique des Frères de Landerneau. Elle a donné beaucoup d'entrain à nos fêtes, par le choix et la bonne exécution de ses morceaux.

« P. L'H. »

---

Notre-Dame du Folgoët. — **Grand Pardon de 1899.** — On nous écrit :

« Salaün, le fou du bois, s'en allait répétant la même prière, toujours aussi suave. Nous ne pouvons, au sujet du grand Pardon du Folgoët, que répéter la même chose et retracer le même spectacle, toujours aussi émouvant.

« Dès la veille, à la grand'messe, chantée par M. Pilven, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, on remarque un nombre considérable de pèlerins, dont quelques-uns venus de la Cornouaille..... On rapporte que, dans certaines régions de l'Italie, les habitants prodiguent des prières à la madone du quartier et des insultes à celle du quartier voisin. Cornouaillais et Léonards, malgré certaines différences de caractère, ont les mêmes sentiments de piété filiale à l'égard de Marie.

« Nous ne dirons rien de la procession aux flambeaux, ni de l'Heure sainte, sinon que tout s'est passé avec ordre et recueillement. Nombreuses ont été les communions faites et les messes célébrées depuis 2 heures.

« A 9 heures, arrivent non plus des pèlerins isolés, mais des processions organisées et si nombreuses que, suivant le vœu du chantre de Notre-Dame, il ne doit pas rester « un brin d'herbe sur les routes qui mènent à son sanctuaire ». La grand'messe est chantée par M. Gadon, chanoine, Supérieur du Grand-Séminaire. Le spectacle est vraiment touchant. Au témoignage de plusieurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



l'affluence n'a jamais été aussi considérable, depuis le couronnement.

« A l'Evangile, M. Stéphan, Recteur de Plounéour-Trez, prononce le sermon d'usage et fait ressortir le caractère de la solennité, en même temps qu'il rappelle quelles doivent être les qualités de la véritable dévotion à Marie. On ne saurait aimer Marie, si l'on n'aime point Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Evangile, son Eglise, à plus forte raison si l'on met sa conduite en opposition avec l'Evangile et l'Eglise.

« Aux vêpres, l'assistance est peut-être encore plus nombreuse. Les psaumes, chantés à deux chœurs par les fidèles, sont entremêlés d'airs de cantiques, exécutés avec beaucoup d'entrain par la musique du Patronage de Lesneven, qu'on avait déjà si bien appréciée, à la grand'messe. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les processions se reforment, saluent une dernière fois la Statue couronnée et reprennent le chemin de leurs paroisses.....

« Suivant un trait, emprunté à la vie du Père Maunoir et rappelé par le prédicateur, le Vénérable voyait les anges des paroisses voisines venir au Folgoët puiser dans le trésor des grâces célestes et s'en aller ensuite, pour les répandre sur les paroisses dont ils ont la garde..... En ce moment, sans doute, le Père Maunoir, du haut du ciel, a eu, une fois de plus, la même vision.....»

***

Coray. — **Bénédiction d'une école libre.** — Les fidèles de cette paroisse ont donné à Dieu une église neuve, bien finie désormais, et, s'il est permis d'ajouter les petites choses aux grandes, une croix de cimetière qui est un véritable calvaire et dont les figures sont pleines de touchante expression : il y a là surtout un *Ecce homo* dont le regard trahit une douleur, profonde comme l'infini, douce et belle comme l'amour..... Eh ! bien, je dis donc que ces braves gens ont traité leur Dieu avec délicatesse et générosité, et voici que le Bon Dieu leur donne, par un généreux retour, une belle école chrétienne pour leurs filles.

N'en déplaise aux esprits forts, la femme chrétienne, c'est-à-dire la femme au cœur pur et attachant, à l'esprit droit et sérieux avec cette modestie exquise qui lui donne tant de grâce, est, malgré son apparente faiblesse, la pierre fondamentale du foyer : personne n'édifiera hors d'elle une construction heureuse. Cette vérité était bien exprimée dans le discours de M. le chanoine Rospars, à la grand'messe : « Dans cette école, dit-il, vous trouverez, comme ailleurs, la science dont vous êtes capables, mais une science qui ne fera qu'affermir en vous les croyances religieuses ; car cette science, vous l'acquerrez, sous le regard béni du Christ : c'est Lui qui inspirera et soutiendra le dévouement des maîtresses, dans ce labeur, rude entre tous ; c'est Lui, chères enfants, qui créera autour de vos âmes une atmosphère féconde pour tous les fruits du cœur et de l'esprit. Une école chrétienne, c'est donc un bienfait d'ordre supérieur, le plus utile au bien-être moral des



individus et des familles, au bon ordre de la société et au salut final. »

Ce discours, très mesuré de ton, mais clair et limpide, a été écouté avec une religieuse attention.

L'école est bâtie sur une petite éminence, au pied de laquelle jaillit une source qui, à elle seule, alimente la population du bourg : c'est l'image de cette nouvelle école où les mêmes habitants viendront puiser, comme la Samaritaine, l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle.

Dans la fondation de cette maison, dirigée par les humbles religieuses de Kermaria, une bonne part de reconnaissance est due à M. Jaouen, Recteur de Guiclan, originaire de Coray : ce n'est pas la première fois qu'il témoigne ainsi de son zèle pour l'éducation chrétienne de l'enfance. A son défaut, c'est un autre prêtre de Coray, M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, qui a fait la bénédiction de l'école, dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, avec toute la solennité que commande le nouveau Rituel. Le clergé était nombreux et toute la population, malgré le pardon de Kerdévot, était là, tout émue et tout heureuse.....

L'école, ouverte depuis huit jours, compte déjà une cinquantaine d'élèves. Courage, enfants et maîtresses, l'avenir est à Dieu et à vous !

J. D.

Morlaix. — **Création d'un Externat secondaire.** — Nous sommes heureux d'apprendre qu'un Externat pour les premières classes de l'enseignement secondaire — jusqu'à la cinquième inclusivement — va s'ouvrir à Morlaix, le mardi, 3 Octobre prochain. M. l'abbé Le Guen, Professeur au collège de Lesneven, a accepté la direction du nouvel établissement, qui s'appellera Externat Saint-Joseph.

Nous lui souhaitons, de tout cœur, succès et prospérité.

**Pèlerinage des Patronages à N.-D. de Rumengol.** — Cette fête, comme on devait s'y attendre, a obtenu un plein succès. La plupart des Patronages du diocèse ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

Dimanche, dès le point du jour, une grande animation régnait au port de commerce, à Brest. Les jeunes gens de Saint-Louis, des Carmes, de Saint-Sauveur, de Saint-Pierre-Quilbignon, en bataillons serrés et pleins d'entrain, s'élançaient joyeusement sur les ponts des vapeurs qui devaient, moins de deux heures après, les débarquer au Faou, d'où ils gagnèrent à pied, musique en tête, le sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol.

Après le nombreux contingent de Brest — un millier de jeunes gens environ —, on voit arriver successivement Pleyben, Châteaulin, Quimper, Douarnenez. Et enfin, à 9 heures, au son entraînant d'une marche guerrière, défile, drapeau tricolore en tête, le Patronage de Landerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Morlaix, ne se laissant point arrêter par la distance, a tenu aussi à se faire représenter par une vaillante députation.

Les Patronages sont reçus, à l'église, au chant du cantique breton de N.-D. de Rumengol ; et les pèlerins qui ont cru pouvoir faire le voyage à jeun vont à la Sainte Table. Nous en avons remarqué de tout jeunes, et qui tombaient presque d'inanition. N.-D. de Rumengol, bénissez-les !

A 10 heures, au moment où M. le chanoine Treussier monte à l'autel pour la grand'messe, chantée, au Champ du Couronnement, se pressait, au premier rang, une masse compacte de jeunes gens, qu'on peut évaluer à quinze cents. Ils étaient entourés par une foule considérable de pèlerins, que l'intérêt et la sympathie, qu'inspirent les œuvres de jeunesse, avaient attirés de tous côtés.

Sous la direction de M. l'abbé Le Berre, le chant est merveilleusement exécuté par les enfants de chœur de Saint-Louis. Après l'Evangile, le R. P. Griffaton, de la Compagnie de Jésus, parle en apôtre, de la Foi, dont il faut arborer fièrement le drapeau, et de la Charité fraternelle, qui doit unir étroitement les jeunes gens catholiques. L'auditoire est visiblement impressionné par l'allocution chaleureuse du prédicateur.

A l'Offertoire, et après la Consécration, l'excellente musique de Saint-Pierre-Quilbignon fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

La messe terminée, un banquet intime réunit, au presbytère, les organisateurs de la fête, les directeurs et quelques amis dévoués des œuvres, parmi lesquels nous avons remarqué M. Boucher fils, fondateur du Patronage de Landerneau, et M. Mauduit, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Quimper. Pendant ce temps, s'organisent, de tous côtés, des dîners champêtres, où chaque convive fournit son écot. Autour de l'église et dans le Champ du Couronnement, ce sont partout des groupes charmants, gais, vivants et pleins d'entrain. La bonne aubaine pour les amateurs d'*instantanés !*

A 1 h. 1/2, tous les Patronages se groupent de nouveau devant l'oratoire, pour entendre la conférence de M. Marc-Sangnier. L'orateur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien officier du Génie, a renoncé à une brillante carrière, pour se faire l'apôtre des œuvres sociales, et particulièrement des œuvres de jeunesse. Agé de 26 ans à peine, il s'est déjà fait connaître, comme écrivain, par des études, où la richesse et la solidité du fond s'allient admirablement à la souplesse et à l'éclat de la forme. Ces études ont paru dans diverses Revues, très appréciées : le *Sillon,* fondé par M. Marc-Sangnier lui-même, et la *Quinzaine,* dont il est l'un des collaborateurs.

Eh ! bien, l'orateur n'est pas inférieur à l'écrivain. La voix est forte, le geste expressif ; la phrase, toujours claire, est ample, et se déploie souvent en une belle période, que fait vibrer une ardente conviction et qui soulève de frénétiques applaudissements.



Nous aurions voulu pouvoir reproduire les parties principales de ce beau discours, que nous avons entendu, dimanche. Mais force nous est de nous en tenir à une courte et pâle analyse, qui n'en donnera certainement pas une juste idée.

L'orateur commence par évoquer un souvenir : « Il y a quelques semaines, dit-il en substance, des voix françaises s'élevaient vers Dieu comme aujourd'hui. La messe se disait aussi sous un beau ciel d'azur, et sa pensée se reporte instinctivement vers ces jours d'émotions. Il était alors en Terre-Sainte. Il voyait là la France, servant encore, en Orient, la cause du Christ. Et il se disait : pourquoi ce que les Français font en Orient, ne le font-ils pas en France ?..... Mais aujourd'hui, il voit autour de lui, sur le sol même de la Patrie, des Français servant la cause du Christ. Et il nous remercie de ce spectacle.

« S'il y a ici, dit-il, un orateur qui parle et des auditeurs qui écoutent, c'est vous qui parlez à notre âme. Merci ; votre souvenir me soutiendra, et votre exemple fera du bien à d'autres qu'à moi ; car ce que je vois ici, je le redirai à Paris, et ceux qui travaillent là-bas à la même noble cause s'en réjouiront avec moi. »

L'orateur salue ensuite, en des termes empreints de la piété la plus touchante, Notre-Dame de Rumengol. Puis il développe la thèse qui fait le sujet de son discours : « Nous sommes des chevaliers de la France et les chevaliers de l'Eglise !.... Quels sont nos devoirs à ce double titre ?

« La France a au cœur un immense désir de paix, d'amour, de liberté, d'égalité et de progrès. Mais tous ces mots sont tombés des lèvres du Christ. Le Christ seul peut nous procurer ces biens. Ne l'oublions pas.

« N'oublions pas, non plus, que nous sommes les fils de l'Eglise et que, à ce titre, nous la représentons : l'Eglise apparaîtra telle que nous serons nous-mêmes. De là, notre responsabilité. Ceux qui médisent du Christianisme, qui le déclarent une religion surannée, ne répondant plus aux besoins actuels, ont les yeux sur nous : nos fautes, ils les imputeront au catholicisme. »

L'orateur, dont la parole est coupée, à tous moments, par les applaudissements de l'auditoire, termine son discours par une pressante invitation à l'étude et à l'action.....

Après les vêpres, chantées, à 2 heures 1/2, la procession s'organise.

La magnifique bannière de Notre-Dame de Rumengol ouvre la marche. Puis viennent les Patronages, chacun groupé autour de sa bannière ou de son drapeau tricolore. En tête est le Patronage de Saint-Pierre, avec sa musique et ses clairons ; puis, ce sont les Patronages de Saint-Louis, des Carmes et de Recouvrance. Viennent ensuite ceux de Douarnenez, de Châteaulin, de Pleyben, de Morlaix et de Quimper. Enfin, le patronage de Landerneau, avec sa musique, précède immédiatement le clergé.

Pendant que la procession se déploie dans le Champ du Cou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ronnement, nous avons sous les yeux un spectacle ravissant. « C'est un petit Lourdes », a fait remarquer un ecclésiastique. Rien de plus vrai. Qu'on se représente, dans un cadre tel que celui de Rumengol, quinze cents jeunes gens, chantant à pleines poitrines, les uns le cantique breton de Notre-Dame, les autres le cantique français : « Nous voulons Dieu, » pendant que les clairons et les fanfares jettent à tous les échos leurs notes retentissantes et joyeuses. En ce moment, l'enthousiasme est à son comble ; et la foule, témoin de ce spectacle, paraît profondément émue.

Du Champ du Couronnement, la procession se rend à l'église, où allaient avoir lieu trois cérémonies importantes : la consécration à la Sainte Vierge, la consécration au Sacré-Cœur et la cérémonie de la profession de foi.

Le Père Griffaton monte en chaire et invite son jeune auditoire à se consacrer à Marie. « Un fils dit-il, doit imiter sa mère. Or qu'a-t-elle fait, Marie? De ses lèvres sont sortis ces mots : « Je suis « la servante du Seigneur. » Soyez aussi les serviteurs de Dieu. Ses yeux se sont fermés à tout regard imprudent, ses oreilles à toute parole malsaine..... imitez en cela votre mère. »

Puis un jeune homme, du Patronage de Saint-Pierre, récite à haute voix l'acte de consécration à Notre-Dame de Rumengol. On expose alors le Saint-Sacrement. Le prédicateur prend de nouveau la parole, cette fois, pour parler du Sacré-Cœur. Dans son allocution, le R. Père cite l'exemple des Patronages de Paris, faisant, au nom de la France, la garde de nuit, au pied du Saint-Sacrement, à Montmartre. M. Le Directeur du Pèlerinage monte alors en chaire, et lit l'acte de consécration au Sacré-Cœur.

Pour la cérémonie de la profession de foi, il invite toute l'assistance à répéter avec lui, à haute voix, quelques invocations à Notre-Seigneur exposé sur l'autel :

« Seigneur, nous vous adorons.
« Seigneur, nous espérons en vous.
« Seigneur, nous vous aimons. »

Ces invocations se terminent par le chant de l'*Adoremus*, trois fois répété. Viennent ensuite les invocations pour demander pardon de nos infidélités et de nos ingratitudes, et l'on chante trois fois le *Parce*.

Enfin, ce sont des invocations pour demander à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère d'établir leur règne en nous et sur notre pays. Elles sont suivies du chant, trois fois répété, de la strophe : *Monstra te esse matrem*.

L'émotion est profonde dans toute l'assistance, et c'est avec une foi plus vive et un amour plus ardent que l'on tombe à genoux, pour recevoir la bénédiction du Dieu de l'Eucharistie.

La fête est terminée, et l'on ne peut se défendre d'une certaine tristesse. Elles sont si rares, les bonnes heures, dans la vie ! Pour adoucir cette peine, M. le Directeur nous fait part de son intention de nous convoquer, chaque année, à pareille époque, aux pieds de



Notre-Dame de Rumengol. Puis, il remercie, au nom de tous les pèlerins, le R. P. Griffaton et M. Marc-Sangnier, l'apôtre « qui a donné son cœur à la jeunesse ».

Pour terminer, il résume les enseignements de la journée dans ce trait : Il y a près d'un demi-siècle, des Canadiens traversaient le Midi de la France ; ils allaient porter au Pape le secours de leurs armes et de leur inébranlable fidélité. Sur leur bannière, on lisait ces mots : « *Aime Dieu et va ton chemin.* » Que ce soit aussi la devise et le cri de ralliement de tous les jeunes gens chrétiens !

Aussitôt après les cérémonies, M. le Directeur du Pèlerinage, conformément au programme, a réuni dans une petite conférence intime les ecclésiastiques, les confrères des Patronages et leurs amis. M. Marc-Sangnier nous a exposé ses idées sur le but et la direction des Patronages.

« Le Patronage ne doit pas être seulement une œuvre de préservation, mais une œuvre de préservation et de formation à la fois. C'est même ce second but que nous devons viser principalement.

« Pour mener à bien ce travail de formation, il faut créer dans les Patronages, des cercles d'études, où les jeunes gens pourront se mettre au courant des questions de tous genres, qui préoccupent aujourd'hui les esprits, et acquérir les convictions raisonnées qui font les chrétiens solides. »

X.

---

**La propagande protestante en Bretagne.** — On écrit, de Saint-Brieuc, à *La Croix* :

« Les protestants envahissent de plus en plus notre région. On signale à Loudéac l'apparition d'un petit journal ayant pour titre l'*Universel* et pour direction des évangélistes.

« A Jugon, à la dernière foire, des pasteurs distribuaient à profusion des bibles et des feuilles volantes de propagande. A Lannion, une librairie anticléricale prépare, pour une Société biblique, des milliers de brochures destinées à la propagande protestante.

« Ces mêmes protestants ont acheté dernièrement, à Plounérin, une chapelle privée et y ont inauguré leur culte, dès le dimanche suivant. »

Nous avons nous-même entre les mains un numéro de la feuille signalée l'*Universel*, pleine de fiel et de mauvaise foi, qu'on distribuait à profusion, les mois derniers, à Quimper.

Que les catholiques ne s'endorment pas !

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — La santé du Saint-Père continue à se maintenir merveilleusement : depuis le commencement de Septembre, il est descendu, plusieurs fois, dans les jardins du Vatican. Au retour d'une de ses promenades, Léon XIII a visité le nouveau local

Archives diocésaines de Quimper et Léon



installé dans les jardins, sous le nom d'atelier électrique *Alessandro Volta,* où sont disposées les grandes machines dynamiques pour l'éclairage à l'électricité de tout le Vatican. Sa Sainteté y a été reçue par M. le chevalier Manucci, qui lui a fourni toutes les explications désirables.

Le 8 Septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, le Pape a admis à sa messe, dans sa chapelle privée, plusieurs personnages.

L'Encyclique pontificale sur le Concile américain s'imprime en ce moment. Presque en même temps, sera publiée par la Congrégation des Indulgences, au nom du Pape, la Constitution, déjà annoncée, sur le Rosaire. Cette Constitution résume tous les privilèges et indulgences accordées en différentes Encycliques de Léon XIII et recommande encore la dévotion du Rosaire.

---

Autun. — Son Em. le Cardinal Perraud a adressé à Léon XIII une magnifique lettre, remerciant Sa Sainteté de tout ce qu'Elle vient de faire pour la diffusion du culte du Sacré-Cœur. L'éminent prélat termine en disant qu'il voit dans ces actes la préparation à la canonisation prochaine de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, sollicitée avec tant d'ardeur par l'univers catholique. Léon XIII a ordonné que la lettre du Cardinal fût reproduite dans les journaux catholiques de Rome.

---

Valence. — **Le monument de Pie VI.** — Pour couronner les fêtes qui viennent d'avoir lieu, à Valence, en l'honneur du centenaire de la mort de Pie VI, Mgr Cotton a pris l'initiative d'une souscription pour élever un monument au Pape à qui la France donna l'hospitalité.

Mgr Cotton, dans une lettre destinée à la publicité, dit « qu'il importe que le monument soit digne du Pontife qui aima la France et qui fixa la doctrine du Sacré-Cœur ».

L'évêque de Valence s'est inscrit pour une somme de 1,000 fr.

---

Angoulême. — **Mort de l'Évêque.** — Un nouveau vide vient de se produire dans l'épiscopat français : Mgr Frérot, évêque d'Angoulême, est mort d'une pneumonie, le 7 Septembre. L'avant-veille, en présence du Chapitre et de plusieurs prêtres de sa ville épiscopale, le vénéré prélat avait reçu les derniers sacrements, avec une piété et une foi qui ont fait l'édification de tous les assistants.

Mgr Frérot (Jean-Baptiste) était né, en 1830, à Buncey-sur-Seine, au diocèse de Dijon. Il fut, pendant quelques années, professeur dans un établissement du diocèse, puis nommé archiprêtre de Châtillon-sur-Seine.

C'est là que Mgr Lecot, aujourd'hui archevêque de Bordeaux, et alors évêque de Dijon, l'alla chercher pour en faire son vicaire général. M. l'abbé Frérot conserva cette situation, sous l'épiscopat de Mgr Oury, jusqu'en 1892, où il fut élevé à l'épiscopat. Il fut



préconisé au Consistoire de Juillet de cette même année, et sacré à Dijon, le 24 Août suivant.

Mgr Frérot était un esprit très cultivé, causeur charmant, très aimable, très distingué. Il s'était acquis très vite les sympathies générales de tout le diocèse qui le pleure.

Les obsèques de Mgr Frérot, présidées par Son Em. le cardinal Lecot, ont eu lieu lundi.

---

**Neutralité douteuse.** — La *Semaine religieuse* de Toulouse signalait, il y a peu de temps, les assertions malheureuses d'un professeur de lycée, à propos de l'éducation religieuse. Un de ses collègues, du même établissement, ne se contente pas d'enseigner *à côté* de l'Eglise, il enseigne *contre* l'Eglise et, ce qui nous paraît plus grave, ce n'est pas dans des conférences faites en présence d'auditeurs libres et hors du lycée, mais au lycée même, en présence de ses jeunes élèves.

Voici, pour préciser le fait autant qu'il peut être nécessaire, un passage d'une lettre qui nous est adressée à ce sujet :

« Nous sommes plusieurs mères de famille justement alarmées de voir nos enfants de treize à quinze ans obligés d'écouter ce jeune savant, qui s'attaque effrontément et sans motif aux croyances que nous nous efforçons de leur inculquer et de leur conserver. Rien ne reste debout devant sa science, ni le culte de la vraie Croix, ni le culte des Saints, ni le culte de la Sainte-Vierge en particulier, lequel, d'après lui, ne remonterait qu'au cinquième siècle. Les chrétiens, pour imiter le paganisme, auraient introduit dans leur religion un personnage qui rappelât un peu les déesses de la mythologie. »

Nous n'avons pas à faire justice ici des opinions fantaisistes du prétendu « jeune savant », il suffit de constater que, dans la circonstance, il joint à la légèreté d'un enseignement qu'il n'a pas à donner une attitude incorrecte et déloyale.

Nous comprenons l'inquiétude des parents et leurs hésitations à confier leurs enfants à des maîtres qui, sous le couvert d'une neutralité aussi douteuse, peuvent se permettre de pareils écarts.

---

**Utilité morale de la confession.** — M. Aurélien Scholl, écrivain très peu chrétien, a écrit dans le *Matin* les souvenirs de sa jeunesse.

A partir de sept ans, sa bonne mère l'avait envoyé à confesse. « Mon directeur, mort depuis bien des années, dit le journaliste, je le vois encore ; il s'appelait l'abbé Dudouble, et il était curé de la cathédrale Saint-André, à Bordeaux.

« Or, je le déclare hautement, je n'ai jamais rencontré de plus honnête homme. Je me rapelle parfois ses conseils, quand il s'asseyait dans un coin de la sacristie où il écoutait ma confession, et il me vient des regrets de ne les avoir pas suivis à la lettre. Oh ! le jour où j'avouai que j'avais lu les *Contes de Voltaire,* quel pli

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sur son front, quelle douleur dans son regard ! « Mon enfant, me dit-il, ne salissez pas si tôt votre mémoire. Quand l'obscurité s'établit dans un jeune cerveau frêle, impressionnable, elle n'en sort plus. Il est hanté de visions impures ; elles l'obsèdent et il ne peut plus les chasser. L'esprit s'abaisse, s'avilit. A l'âge où l'enfant doit être un homme, il n'est devenu qu'une bête brute. »

Combien d'hommes, après M. Scholl, ont pu souvent vérifier la justesse des appréciations du vieux prêtre, et regretté à bon droit de n'avoir pas suivi les conseils de la religion de leur enfance !

## Bonne pensée.

Appliquez-vous à donner aux autres de petits commandements et de grands exemples. *S. François de Sales.*


**A VENDRE** un petit **ORGUE-HARMONIUM.** *S'adresser, pour tous renseignements, 32, quai de l'Odet, au 2e étage, Quimper.*


## BIBLIOGRAPHIE

*Librairie BLOUD et BARRAL, 4, rue Madame, Paris.*

**LE BUT DE LA VIE,** par J. CLARAZ, 1 vol. de 440 p. : **3 fr. 50.** — La **Question** de tous les temps ; — La **Question** de tous les pays ; — La **Question** de tous les hommes ; — La **Question** de tous les âges ; — La **Question** *unique nécessaire ;* — La **Question** inévitable ; — La **Question** reine de toutes les questions.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.





# Condamnée et sauvée.

Quand on voit défiler sous ses yeux les noms seuls des maladies qui menacent la jeune fille, on est véritablement épouvanté. Anémie, chlorose, pâles couleurs, faiblesse générale, neurasthénie, etc., telles sont les ennemies qui guettent leur proie et qui malheureusement parviennent souvent à la terrasser. A certain moment, en effet, on voit tout à coup une enfant jusqu'alors bien portante, gaie, fraîche et rose, pâlir, s'étioler, tomber dans une extrême faiblesse, perdre l'appétit et le sommeil, devenir triste et morose, pleurer même souvent sans raison. Si on n'enraye pas aussitôt ce mal qui la mine, de graves complications peuvent survenir. La fièvre s'empare de ce jeune corps affaibli, des maux de tête violents, des étourdissements, des points de côté, des douleurs dans les reins ne lui laissent aucun répit, et malheureusement la phtisie, mal implacable, est la conséquence fatale de cet état d'affaiblissement.



(D'après une photographie.)

Mlle Justine Pitot, de la Chassagne, commune de Saint-Just (Cantal), aujourd'hui en service à l'Hôtel de la Poste, à Saint-Flour, a failli être la victime de cette période difficile.

« Pendant plus d'une année, écrit-elle, j'ai été gravement atteinte de chlorose et d'anémie, rien de ce qu'entraînent à leur suite ces maladies ne m'a été épargné. Je souffrais continuellement et par tout le corps. Moi, qui jusqu'alors avait toujours eu le rire sur les lèvres, je fus hantée subitement par des idées noires, je pâlissais à vue d'œil et pleurais du matin au soir ; ma pauvre mère était désespérée me croyant perdue, j'étais au bord de la tombe.

« Les médecins me condamnaient comme poitrinaire et je ne pouvais plus supporter que le lait comme aliment. C'est alors qu'on me décida à prendre des Pilules Pink, comme étant un puissant régénérateur du sang. Dès le début du traitement j'éprouvai un sensible soulagement, et après en avoir pris une petite quantité de boîtes, je me considérai comme entièrement guérie. Depuis dix mois, je suis en place, et malgré les fatigues du service, je me porte admirablement bien, mes joues sont fraîches, mes lèvres roses, et je suis redevenue gaie comme autrefois. »

Quelle jeune fille atteinte d'anémie, de chlorose ou de neurasthénie ne s'empressera de suivre un traitement si efficace ? Quelle mère, voyant son enfant affaibli, avec les pâles couleurs, souffrant de l'affaiblissement du sang, ne voudra employer les pilules Pink ?

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gablin, Pharmacien de 1re classe, 3, Cité Trévise, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50, par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CROISSANCE TROP RAPIDE

Que de fois un enfant grandit trop vite, et au delà de ses forces ! Il s'étiole alors, perd ses couleurs et devient anémique. En voici un nouvel exemple qui nous indique, en même temps, le moyen de prévenir le mal.

Riverenert (Ariège), 3 Juin 1898.

Messieurs, mon enfant, actuellement âgé de 12 ans, trop grand pour son âge, était très maigre, n'avait pas de forces ; il s'était développé d'une façon anormale et la croissance l'avait d'autant plus affaibli que, depuis sa naissance, il avait toujours été anémique.

Nous avions combattu cette faiblesse extrême par tous les moyens en notre pouvoir, sans obtenir le moindre résultat et cette année nous étions fort anxieux.



Justin PIQUEMAL

On nous parla de l'Emulsion Scott dont nous fîmes l'essai qui fut des plus heureux, mon enfant a pris votre excellente préparation durant une bonne partie de l'hiver, avec le plus grand plaisir et il s'en est trouvé on ne peut mieux.

Il est devenu gras, fort, et ses joues qui n'avaient jamais connu qu'une pâleur cadavérique se sont elles-mêmes remplies et colorées.

Je me fais donc un plaisir de vous adresser ici mes plus vifs remerciements, ainsi que mes félicitations pour votre bienfaisante Emulsion Scott, appelée à mon avis à rendre d'inappréciables services. Signé : Piquemal, instituteur.

Les attestations toutes spontanées que nous publions, n'exagèrent rien. Dans tous les cas de dépérissement organique, quelle qu'en soit la la cause : croissance trop rapide, bronchite, coqueluche, rougeole, scrofule, fièvres graves ou même la phtisie, l'Emulsion Scott est souveraine. Par sa composition, elle rétablit de suite toutes les branches de la nutrition générale. Elle contient l'huile de foie de morue associée à la glycérine et aux hypophosphites de chaux et de soude dans des conditions approuvées par tout le corps médical, et qui en font un aliment complet et parfait, aussi agréable au goût que facile à digérer.

Elle fournit aux enfants les phosphates calcaires nécessaires à la formation de leur charpente osseuse ; ils grandissent sans s'affaiblir, leurs os poussent droits et forts, leurs muscles sont vigoureux, leurs chairs fermes respirent la santé, tout danger de dépérissement est ainsi éloigné.

Essayez l'Emulsion Scott, vous apprécierez bientôt ses bienfaisantes propriétés.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

14e Année. Vendredi 22 Septembre 1899. N° 38.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

*I.* Lettre Encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux Archevêques, Evêques et au Clergé de France.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Avis de l'Evêché ; Nécrologie ; Saint-Ségal ; Les retraites de soldats ; Pèlerinage à Rome ; Ex-voto de la Bretagne à Notre-Dame de Lourdes ; Vannes ; Causes françaises de Béatification ; Bonne Pensée.

*III. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 24 Septembre.* — 18e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 25.* — Office de la Férie. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 26.* — S. Cyprien et Ste Justine, Martyrs. Simple. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

*Mercredi, 27.* — S. Cosme et S. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Jeudi, 28.* — S. Wenceslas, Martyr ; semi-double. Rouge.

*Vendredi, 29.* — S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

*Samedi, 30.* — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

*Dimanche, 1er Octobre.* — 19e Dimanche après la Pentecôte. Solennité du saint Rosaire.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

| | |
|---|---|
| Landeleau | 23 et 24 Septembre. |
| Guilers-Quimper | 25 et 26 Septembre. |
| Landunvez | 27, 28, 29 et 30 Septembre. |
| Tréflévénez | 1er et 2 Octobre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE ENCYCLIQUE

## DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

### *AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AU CLERGÉ DE FRANCE*

*A Nos Vénérables Frères les Archevêques, Évêques et au Clergé de France.*

VÉNÉRABLES FRÈRES,
TRÈS CHERS FILS,

Depuis le jour où Nous avons été élevé à la Chaire pontificale, la France a été constamment l'objet de Notre sollicitude et de Notre affection toute particulière. C'est chez elle, en effet, que, dans le cours des siècles, mû par les insondables desseins de sa miséricorde sur le monde, Dieu a choisi de préférence les hommes apostoliques destinés à prêcher la vraie foi jusqu'aux confins du globe, et à porter la lumière de l'Evangile aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il l'a prédestinée à être le défenseur de son Eglise et l'instrument de ses grandes œuvres : *Gesta Dei per Francos.*

A une si haute mission correspondent, évidemment, de nombreux et graves devoirs. Désireux, comme Nos prédécesseurs, de voir la France accomplir fidèlement le glorieux mandat dont elle a été chargée, Nous lui avons, plusieurs fois déjà, durant Notre long pontificat, adressé Nos conseils, Nos encouragements, Nos exhortations. Nous l'avons fait tout spécialement dans Notre Lettre Encyclique du 8 Février 1884, *Nobilissima Gallorum gens,* et dans Notre Lettre du 16 Février 1892, publiée dans l'idiome de la France et qui commence par ces mots : *Au milieu des sollicitudes,* Nos paroles ne sont pas demeurées infructueuses, et Nous savons par vous, Vénérables Frères, qu'une grande partie du peuple français tient toujours en honneur la foi de ses ancêtres et remplit avec fidélité les devoirs qu'elle impose. D'autre part, Nous ne saurions ignorer que les ennemis de cette foi sainte ne sont pas demeurés inactifs, et qu'ils sont parvenus à bannir tout principe de religion d'un grand nombre de familles, qui, par suite, vivent dans une lamentable ignorance de la vérité révélée, et dans une complète indifférence pour tout ce qui touche à leurs intérêts spirituels et au salut de leurs âmes.

Si donc, et à bon droit, Nous félicitons la France d'être pour les nations infidèles un foyer d'apostolat, Nous devons encourager aussi les efforts de ceux de ses fils qui, enrôlés dans le sacerdoce de Jésus-Christ, travaillent à évangéliser leurs compatriotes, à les prémunir contre l'envahissement du naturalisme et de l'incrédulité avec leurs funestes et inévitables conséquences. Appelés par la volonté de Dieu à être les sauveurs du monde, les prêtres doivent toujours, et avant tout, se rappeler qu'ils sont, de par l'institution même de Jésus-Christ, « le sel de la terre » (MATTH., v, 13.), d'où saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, conclut avec raison « qu'ils doivent être l'exemple « des fidèles dans leurs paroles et dans leurs rapports avec le « prochain, par leur charité, leur foi et leur pureté.» (I TIM., IV, 12.)



Qu'il en soit ainsi du clergé de France pris dans son ensemble, ce Nous est toujours, Vénérables Frères, une grande consolation de l'apprendre, soit par les relations quadriennales que vous Nous envoyez sur l'état de vos diocèses, conformément à la Constitution de Sixte-Quint, soit par les communications orales que Nous recevons de vous, lorsque Nous avons la joie de Nous entretenir avec vous et de recevoir vos confidences. Oui, la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie : telles sont les traditionnelles et précieuses qualités du clergé français, auxquelles Nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un public et paternel témoignage.

Toutefois, en raison même de la tendre et profonde affection que Nous lui portons ; tout à la fois pour satisfaire au devoir de Notre ministère apostolique, et pour répondre à Notre vif désir de le voir demeurer toujours à la hauteur de sa grande mission, Nous avons résolu, Vénérables Frères, de traiter, dans la présente Lettre, quelques points que les circonstances actuelles recommandent de la façon la plus instante à la consciencieuse attention des premiers pasteurs de l'Eglise de France et des prêtres qui travaillent sous leur autorité.

C'est d'abord chose évidente que, plus un office est relevé, complexe, difficile, plus longue et plus soignée doit être la préparation de ceux qui sont appelés à le remplir. Or, existe-t-il sur la terre une dignité plus haute que celle du sacerdoce, et un ministère imposant une plus lourde responsabilité que celui qui a pour objet la sanctification de tous les actes libres de l'homme? N'est-ce pas du gouvernement des âmes que les Pères ont dit, avec raison, que c'est « l'art des arts », c'est-à-dire le plus important et le plus délicat de tous les labeurs auxquels un homme puisse être appliqué au profit de ses semblables *ars artium regimen animarum?* (S. GREG., M. Lib. *Regulæ Past.* P. I, c. I.) Rien donc ne devra être négligé pour préparer à remplir dignement et fructueusement une telle mission ceux qu'une vocation divine y appelle.

Avant toute chose, il convient de discerner, parmi les jeunes enfants, ceux en qui le Très-Haut a déposé le germe d'une semblable vocation. Nous savons que, dans un certain nombre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



diocèses de France, grâce à vos sages recommandations, les prêtres des paroisses, surtout dans les campagnes, s'appliquent avec un zèle et une abnégation que Nous ne saurions trop louer, à commencer eux-mêmes les études élémentaires des enfants dans lesquels ils ont remarqué des dispositions sérieuses à la piété et des aptitudes au travail intellectuel. Les écoles presbytérales sont ainsi comme le premier degré de cette échelle ascendante qui, d'abord par les Petits, puis par les Grands Séminaires, fera monter jusqu'au sacerdoce les jeunes gens auxquels le Sauveur a répété l'appel adressé à Pierre et à André, à Jean et à Jacques : Laissez vos filets ; « suivez-moi ; je veux faire de vous des pêcheurs d'hommes » (MATTH., IV, 19).

Quant aux Petits Séminaires, cette très salutaire institution a été souvent et justement comparée à ces pépinières, où sont mises à part les plantes qui réclament des soins plus spéciaux et plus assidus, moyennant lesquels seuls elles peuvent porter des fruits et dédommager de leurs peines ceux qui s'appliquent à les cultiver. Nous renouvelons à cet égard la recommandation que, dans son Encyclique du 8 Décembre 1849, notre prédécesseur Pie IX adressait aux Evêques. Elle se référait elle-même à une des plus importantes décisions des Pères du saint Concile de Trente. C'est la gloire de l'Eglise de France, dans le siècle présent, d'en avoir tenu le plus grand compte, puisqu'il n'est pas un seul des 94 diocèses dont elle se compose, qui ne soit doté d'un ou de plusieurs Petits Séminaires.

Nous savons, Vénérables Frères, de quelle sollicitude vous entourez ces institutions si justement chères à votre zèle pastoral, et Nous vous en félicitons. Les prêtres qui, sous votre haute direction, travaillent à la formation de la jeunesse appelée à s'enrôler plus tard dans les rangs de la milice sacerdotale, ne sauraient trop souvent méditer devant Dieu l'importance exceptionnelle de la mission que vous leur confiez. Il ne s'agit pas pour eux, comme pour le commun des maîtres, d'enseigner simplement à ces enfants les éléments des lettres et des sciences humaines. Ce n'est là que la moindre partie de leur tâche. Il faut que leur attention, leur zèle, leur dévouement soient sans cesse en éveil et en action : d'une part, pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels ; de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse de leurs jeunes disciples, à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre toutes les influences funestes soit du dehors, soit du dedans. Ils ont donc à remplir un ministère humble, laborieux, délicat, qui exige une constante abnégation. Afin de soutenir leur courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils auront soin de le retremper aux sources les plus pures de l'esprit de foi. Ils ne perdront jamais de vue qu'ils n'ont point à préparer pour des fonctions terrestres, si légitimes et honorables soient-elles, les enfants dont ils forment l'intelligence, le cœur, le caractère. L'Eglise les leur confie pour qu'ils deviennent capables un jour d'être des prêtres, c'est-à-dire des missionnaires de l'Evangile, des continuateurs de l'œuvre de Jésus-Christ, des distributeurs de sa grâce et de ses sacrements. Que cette considération toute surnaturelle se mêle incessamment à leur double action de professeurs et d'éducateurs, et soit comme ce levain qu'il faut mélanger au meilleur froment, suivant la parabole évangélique, pour le transformer en pain savoureux et substantiel. (MATTH. XIII, 33.)



Si la préoccupation constante d'une première et indispensable formation à l'esprit et aux vertus du sacerdoce doit inspirer les maîtres de vos petits séminaires dans leurs relations avec leurs élèves, c'est à cette même idée principale et directrice que se rapporteront le plan des études et toute l'économie de la discipline. Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que, dans une certaine mesure, vous êtes obligés de compter avec les programmes de l'Etat et les conditions mises par lui à l'obtention des grades universitaires, puisque, dans un certain nombre de cas, ces grades sont exigés des prêtres employés soit à la direction des collèges libres, placés sous la tutelle des Evêques ou des Congrégations religieuses, soit à l'enseignement supérieur dans les Facultés catholiques, que vous avez si louablement fondées. Il est d'ailleurs d'un intérêt souverain, pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et ses Universités.

Toutefois, et après avoir fait à cette exigence des programmes la part qu'imposent les circonstances, il faut que les études des aspirants au sacerdoce demeurent fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés. Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Pétau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'Aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne. Or, c'est l'étude des belles-lettres qui a puissamment aidé ces hommes à devenir de très vaillants et utiles ouvriers au service de l'Eglise, et les a rendus capables de composer des ouvrages vraiment dignes de passer à la postérité, et qui contribuent encore de nos jours à la défense et à la diffusion de la vérité révélée. En effet, c'est le propre des belles-lettres, quand elles sont enseignées par des maîtres chrétiens et habiles, de développer rapidement dans l'âme des jeunes gens tous les germes de vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur, et au langage de l'élégance et de la distinction.

Cette considération acquiert une importance spéciale quand il s'agit des littératures grecque et latine, dépositaires des chefs-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



d'œuvre de science sacrée que l'Eglise compte à bon droit parmi ses plus précieux trésors. Il y a un demi-siècle, pendant cette période trop courte de véritable liberté, durant laquelle les évêques de France pouvaient se réunir et concerter les mesures qu'ils estimaient les plus propres à favoriser les progrès de la Religion et, du même coup, les plus profitables à la paix publique, plusieurs de vos Conciles provinciaux, Vénérables Frères, recommandèrent de la façon la plus expresse la culture de la langue et de la littérature latines. Vos collègues d'alors déploraient déjà que, dans votre pays, la connaissance du latin tendît à décroître. *Porro linguam latinam apud nos obsolescere nec quisquam est qui nesciat, et viri prudentes conqueruntur. Discitur tardissime, celerrime didiscitur. (Litt. Synod. Patrum Conc. Paris. ad clericos et fideles,* an. 1849. in *Collectio Lacensis,* Tom. IV, Col. 86.)

Si, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de la langue latine et suppriment des exercices de prose et de poésie, que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations, inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et, avec l'Apôtre, Nous vous dirions, Vénérables Frères, « Gardez-en le dépôt, » (*I* TIM., VI, 20) avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des autres écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur, quand les mauvais jours seraient passés (II MACH., I, 19-23).

Une fois en possession de la langue latine, qui est comme la clef de la science sacrée, et les facultés de l'esprit suffisamment développées par l'étude des belles-lettres, les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce passent du Petit au Grand Séminaire. Ils s'y prépareront, par la piété et l'exercice des vertus cléricales, à la réception des saints Ordres, en même temps qu'ils s'y livreront à l'étude de la philosophie et de la théologie.

Nous le disions dans Notre Encyclique *Æterni Patris,* dont Nous recommandons de nouveau la lecture attentive à vos séminaristes et à leurs maîtres, et Nous le disions, en Nous appuyant sur l'autorité de saint Paul : C'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam* (*Col.*, II, 8), que l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hom-



mes. Nous ajoutions, et les événements accomplis depuis vingt ans ont bien tristement confirmé les réflexions et les appréhensions que Nous exprimions alors : « Si l'on fait attention aux « conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse « par la pensée l'état des affaires tant publiques que privées, on « découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci que « des opinions erronées sur toutes choses, divines et humaines, « des écoles des philosophes se sont peu à peu glissées dans tous « les rangs de la société et sont arrivées à se faire accepter d'un « grand nombre d'esprits » (Encyclique : *Æterni Patris*).

Nous réprouvons de nouveau ces doctrines, qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion. Ce Nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objective du monde extérieur. Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celle du langage. Nous savons, Vénérables Frères, à quel point vous partagez là-dessus Nos justes préoccupations, et Nous comptons que vous redoublerez de sollicitude et de vigilance pour écarter de l'enseignement de vos Séminaires cette fallacieuse et dangereuse philosophie, mettant plus que jamais en honneur les méthodes que Nous recommandions dans Notre Encyclique précitée du 4 Août 1879.

Moins que jamais à notre époque, les élèves de vos Petits et de vos Grands Séminaires ne sauraient demeurer étrangers à l'étude des sciences physiques et naturelles. Il convient donc qu'ils y soient appliqués, mais avec mesure et dans de sages proportions. Il n'est donc nullement nécessaire que, dans les cours de sciences, annexés à l'étude de la philosophie, les professeurs se croient obligés d'exposer en détail les applications presque innombrables des sciences physiques et naturelles aux diverses branches de l'industrie humaine. Il suffit que leurs élèves en connaissent avec précision les grands principes et les conclusions sommaires, afin d'être en état de résoudre les objections que les incrédules tirent de ces sciences contre les enseignements de la Révélation.

Par dessus tout, il importe que, durant deux ans au moins,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



les élèves des Grands Séminaires étudient avec un soin assidu la philosophie *rationnelle*, laquelle, disait un savant Bénédictin, l'honneur de son Ordre et de la France, D. Mabillon, leur sera d'un si grand secours, non seulement pour leur apprendre à bien raisonner et à porter de justes jugements, mais pour les mettre à même de défendre la foi orthodoxe contre les arguments captieux et souvent sophistiqués des adversaires (*De Studiis Monasticis Part.* II, c. 9).

Viennent ensuite les sciences sacrées proprement dites, à savoir la Théologie dogmatique et la Théologie morale, l'Ecriture Sainte, l'Histoire ecclésiastique et le Droit canon. Ce sont là les sciences propres au prêtre. Il en reçoit une première initiation pendant son séjour au Grand Séminaire ; il devra en poursuivre l'étude, tout le reste de sa vie.

La théologie, c'est la science des choses de la foi. Elle s'alimente, nous dit le Pape Sixte-Quint, à ces sources toujours jaillissantes qui sont les Saintes Ecritures, les décisions des Papes, les décrets des Conciles. (*Const. Apost.* « *Triumphantis Jerusalem* ».)

Appelée positive et spéculative, ou scolastique, suivant la méthode qu'on emploie pour l'étudier, la théologie ne se borne pas à proposer les vérités à croire ; elle en scrute le fond intime, elle en montre les rapports avec la raison humaine, et, à l'aide de ressources que lui fournit la vraie philosophie, elle les explique, les développe, et les adapte exactement à tous les besoins de la défense et de la propagation de la foi. A l'instar de Béléséel, à qui le Seigneur avait donné son esprit de sagesse, d'intelligence et de science, en lui confiant la mission de bâtir son temple, le théologien « taille les pierres précieuses des divins « dogmes, les assortit avec art, et par l'encadrement dans lequel « il les place, en fait ressortir l'éclat, le charme et la beauté ». (*S. Vinc. Lir. Commonit. c. 2.*)

C'est donc avec raison que le même Sixte-Quint appelle cette théologie (et il parle spécialement ici de la théologie scolastique) un don du Ciel et demande qu'elle soit maintenue dans les écoles et cultivée avec une grande ardeur, comme étant ce qu'il y a de plus fructueux pour l'Eglise. (Même Constitution.)

Est-il besoin d'ajouter que le livre par excellence où les élèves pourront étudier avec plus de profit la théologie scolastique, est la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin ? Nous voulons donc que les professeurs aient soin d'en expliquer à tous leurs élèves la méthode, ainsi que les principaux articles relatifs à la foi catholique.

Nous recommandons également que tous les séminaristes aient entre les mains et relisent souvent le livre d'or, connu sous le nom de Catéchisme du saint Concile de Trente ou Catéchisme romain, dédié à tous les prêtres investis de la charge pastorale (*Catechismus ad parochos*). Remarquable à la fois par la richesse et l'exactitude de la doctrine et par l'élégance du



style, ce catéchisme est un précieux abrégé de toute la théologie dogmatique et morale. Qui le posséderait à fond aurait toujours à sa disposition les ressources à l'aide desquelles un prêtre peut prêcher avec fruit, s'acquitter dignement de l'important ministère de la confession et de la direction des âmes, et être en état de réfuter victorieusement les objections des incrédules.

Au sujet de l'étude des Saintes Ecritures, Nous appelons de nouveau votre attention, Vénérables Frères, sur les enseignements que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Providentissimus Deus* (18 Nov. 1893), dont Nous désirons que les professeurs donnent connaissance à leurs disciples, en y ajoutant les explications nécessaires. Ils les mettront spécialement en garde contre des tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible, et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres Saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé, de leurs propres mains, à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre. Dans Notre Encyclique précitée, ainsi que dans un autre document (*Genus interpretandi audax atque immodice liberum*. Lettre au Ministre général des Frères mineurs, 25 Nov. 1898), Nous avons fait justice de ces dangereuses témérités. Tout en encourageant nos exégètes à se tenir au courant des progrès de la critique, Nous avons fermement maintenu les principes sanctionnés en cette matière par l'autorité traditionnelle des Pères et des Conciles et renouvelée, de nos jours, par le Concile du Vatican.

L'histoire de l'Eglise est comme un miroir où resplendit la vie de l'Eglise à travers les siècles. Bien plus encore que l'histoire civile et profane, elle démontre la souveraine liberté de Dieu et son action providentielle sur la marche des événements. Ceux qui l'étudient ne doivent jamais perdre de vue qu'elle renferme un ensemble de faits dogmatiques, qui s'imposent à la foi et qu'il n'est permis à personne de révoquer en doute. Cette idée directrice et surnaturelle qui préside aux destinées de l'Eglise est en même temps le flambeau dont la lumière éclaire son histoire. Toutefois, et parce que l'Eglise, qui continue parmi les hommes la vie du Verbe incarné, se compose d'un élément divin et d'un élément humain, ce dernier doit être exposé par les maîtres et étudié par les élèves avec une grande probité. Comme il est dit au livre de Job, « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges », *Numquid Deus indiget vestro mendacio ?* (JOB., XIII, 77). L'historien de l'Eglise sera d'autant plus fort pour faire ressortir son origine divine, supérieure à tout concept d'ordre purement terrestre et naturel, qu'il aura été plus loyal à ne rien dissimuler

Archives diocésair. de Quimper et Léon



des épreuves que les fautes de ses enfants, et parfois même de ses ministres, ont fait subir à cette Epouse du Christ dans le cours des siècles. Etudiée de cette façon, l'histoire de l'Eglise, à elle toute seule, constitue une magnifique et concluante démonstration de la vérité et de la divinité du christianisme.

Enfin, pour achever le cycle des études par lesquelles les candidats au sacerdoce doivent se préparer à leur futur ministère, il faut mentionner le Droit canonique, ou science des lois et de la jurisprudence de l'Eglise. Cette science se rattache par des liens très intimes et très logiques à celle de la théologie, dont elle montre les applications pratiques à tout ce qui concerne le gouvernement de l'Eglise, la dispensation des choses saintes, les droits et les devoirs de ses ministres, l'usage des biens temporels, dont elle a besoin pour l'accomplissement de sa mission. « Sans « la connaissance du droit canonique » (disaient fort bien les Pères d'un de vos Conciles provinciaux) « la théologie est imparfaite, incomplète, semblable à un homme qui serait privé d'un « bras. C'est l'ignorance du Droit canon qui a favorisé la naissance et la diffusion de nombreuses erreurs sur les droits des « Pontifes Romains, sur ceux des Evêques, et sur la puissance « que l'Eglise tient de sa propre constitution, dont elle proportionne l'exercice aux circonstances » *(Conc. prov. Bitur. a. 1863).*

Nous résumons tout ce que Nous venons de dire sur vos Petits et vos Grands Séminaires par cette parole de saint Paul, que Nous recommandons à la fréquente méditation des maîtres et des élèves de vos athénées ecclésiastiques : « O Timothée, « gardez avec soin le dépôt qui vous a été confié. Fuyez les profanes nouveautés de paroles et les objections qui se couvrent « du faux nom de science ; car tous ceux qui en ont fait profession ont erré au sujet de la foi » (I TIM., VI, 20-21).

*(A suivre.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

QUIMPER. — PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 24 Septembre,* fête patronale. A 10 heures, grand'messe ; à 2 h. 1/2, Vêpres, suivies du sermon par M. le chanoine Rossi. Bénédiction solennelle du T. Saint Sacrement.

— *Vendredi, 29 Septembre,* à 8 heures, messe pour l'Eglise et pour la France.

Dimanche prochain, 24 Septembre, la messe de 9 heures sera dite, à la Cathédrale et à Saint-Mathieu, pour l'Œuvre du repos du Dimanche dans la ville de Quimper.

**Mission recommandée** : LA FEUILLÉE, du 1er au 15 Octobre.
Président, la 1re semaine : M. Colin, Curé-doyen de Saint-Thégonnec.



**Avis de l'Evêché.** — I. Messieurs les Vicaires Capitulaires maintiennent la quête pour les œuvres des Patronages et des Cercles, prescrite par le regretté Mgr Valleau, à la suite de son Mandement du Carême 1898. Elle doit être faite, le Dimanche du Rosaire.

En annonçant cette quête, *au prône de Dimanche prochain,* MM. les Curés et Recteurs voudront bien faire ressortir, en quelques mots, l'importance des œuvres de préservation pour les enfants et les jeunes apprentis, comme pour les militaires dans les villes de garnison.

Le produit de la quête devra être envoyé à l'Evêché.

II. Aucune instruction nouvelle ne nous étant encore parvenue à ce sujet, on devra annoncer, *Dimanche prochain,* les exercices du mois du Rosaire, qui auront lieu dans les mêmes conditions que les années précédentes.

**Nécrologie.** — M. J. MAGUER, *diacre.* — C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris la mort de M. l'abbé Maguer (Joseph-Pierre-Marie), de Quimper, si brusquement enlevé, dans sa 23e année.

A la fin de ses études au Grand Séminaire, il y a un an, il avait été envoyé à l'Institut catholique de Paris, pour préparer la licence ès-sciences physiques et naturelles : par ses aptitudes spéciales et son ardeur au travail il donnait les plus belles espérances... maintenant évanouies.

Au retour d'un voyage au Val-des-Bois, le 4 Septembre, M. Maguer arriva, déjà souffrant, à Paris, où les soins lui furent prodigués, au Séminaire des Carmes, puis à l'hôpital Saint-Joseph qui dépend, on le sait, de l'Institut catholique. Le Dimanche 10, son état ayant été reconnu grave (la méningite s'était déclarée), la famille fut prévenue. M. Gadon, Supérieur du Séminaire, se rendit à Paris, où arrivaient en même temps deux amis de l'abbé Maguer. Le malade les reconnut, leur parla, ainsi qu'à sa sœur, accourue à la première nouvelle... hélas ! pour recevoir le dernier soupir de son frère.

Il s'est éteint, le jeudi 14 Septembre, dans l'après-midi, quelques heures après avoir reçu l'Extrême-Onction, en s'associant, dans son demi-délire, aux prières que l'on récitait, en redisant les invocations qu'on lui suggérait et en baisant le crucifix..... Au début de sa maladie, il s'était confessé et avait reçu la sainte Communion, en pleine connaissance, le 8, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge.

Le corps a été ramené à Quimper, où il a été enterré, samedi matin, devant une assistance d'environ 70 ecclésiastiques, parmi lesquels on remarquait Messieurs les Vicaires Capitulaires.

Puissent ces marques de regrets et ces témoignages de sympa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



thie alléger la douleur de ceux que la mort du jeune diacre laisse dans le deuil : son excellent père, si admirable de résignation chrétienne, et sa sœur, si pieusement dévouée !

---

Saint-Ségal. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Miorsec, mort Recteur de Saint-Ségal, aura lieu, dans cette paroisse, mardi prochain 26 Septembre, à 10 heures.

---

**Les retraites de soldats.** — Le moment approche où vont se donner les retraites de soldats et conscrits ; il est temps de les annoncer et de recueillir les adhésions.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ces retraites ; tout le monde aujourd'hui convient que rien ne prépare mieux, ne prépare aussi bien les jeunes gens à affronter les dangers de la caserne, ou à reprendre, dans leurs foyers, une vie sérieusement chrétienne. On l'a compris, chez nous ; la meilleure preuve en est le nombre toujours croissant de conscrits et soldats libérés qui sont venus prendre part à ces salutaires exercices.

Il faut que ce nombre augmente encore et, pour cela, nous faisons appel aux familles, comme nous comptons sur le zèle des prêtres. Qu'ils ne se contentent pas d'annoncer, en chaire, les retraites ; mais qu'ils invitent individuellement, à domicile, les soldats et conscrits de leurs paroisses, en leur faisant comprendre les avantages qu'il y a, à tous les points de vue, même au point de vue militaire, à y assister. Ce soin regarde surtout les jeunes prêtres, nombreux déjà, qui ont passé par la caserne et qui peuvent en parler en connaissance de cause.

A l'œuvre donc ! stimulons les uns, encourageons les autres... Soyons généreux de notre temps, de notre peine, de notre argent au besoin, en songeant que c'est pour Dieu, pour les âmes et pour la France.

Voici les dates des retraites dans le diocèse : A Quimper, la première retraite, à laquelle sont convoqués les cantons de : Fouesnant, Concarneau, Elliant, Briec, Châteaulin, Pleyben, Châteauneuf, etc., aura lieu *du 17 au 21 Octobre* ; la deuxième, pour les cantons de : Quimper, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Pont-Croix..., *du 24 au 28 Octobre*. Ces retraites s'ouvriront *à 5 heures du soir*.

A Lesneven, les retraites auront lieu également, la première *du 17 Octobre au 21*, et la seconde *du 24 au 28 Octobre*. A la première sont convoqués les jeunes gens des cantons de : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis et Lesneven ; à la seconde, ceux des cantons de : Landerneau, Daoulas, Sizun, Ploudiry, Landivisiau, Plouzévédé, Plouescat. Les retraitants doivent être rendus, le mardi soir, jour de l'ouverture, *à 4 heures précises*.

A Morlaix (Salette), la retraite du retour (pour les soldats



libérés) s'ouvrira, *le 18 Octobre*, à 5 heures du soir, pour se terminer, *le Dimanche 22*, à 8 heures du matin. La retraite de départ (pour les conscrits) commencera, *le 25 Octobre*, à 3 heures du soir, pour finir, le dimanche suivant, par un pèlerinage à la Salette, auquel sont convoquées spécialement les familles des conscrits.

A Quimperlé, la retraite, pour les conscrits et jeunes soldats de l'archiprêtré et paroisses limitrophes du diocèse de Vannes, aura lieu du *Lundi 23 Octobre* au *Samedi 28*.

---

**Pèlerinage à Rome.** — Le pèlerinage de « la France du Travail » à Rome est parti de Paris, mercredi 20 Septembre.

M. Léon Harmel, arrivé à Rome, depuis huit jours, pour prendre les dernières dispositions, a trouvé au Vatican le meilleur accueil et télégraphie que « le Souverain Pontife réserve aux pèlerins français ses faveurs de choix ». Ils seront reçus, croit-on, par le Saint-Père, samedi prochain, 23.

Les pèlerins qui représenteront, ce jour-là, Quimper et Léon aux pieds de Léon XIII seront au nombre de 57. Que tous les fidèles du diocèse s'unissent à eux, dans une fervente prière pour l'Eglise et la France, afin de participer à la spéciale bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ pour notre pays.

---

**Ex-voto de la Bretagne à Notre-Dame de Lourdes.** — Ceux de nos compatriotes qui ont eu le bonheur de faire le pèlerinage de Lourdes ont, sans doute, remarqué une petite croix en pierre blanche, située à l'extrémité de la prairie qui s'étend devant l'église du Rosaire. Sans doute aussi, ils ont déploré la pauvreté et l'état de délabrement de ce monument ; peut-être même ont-ils été humiliés, quand ils ont appris que ce modeste calvaire portait le nom populaire de *Croix des Bretons*. De l'avis de tous, ce monument n'était plus digne de notre catholique province, si dévouée au culte de Marie ; il n'était plus le symbole de la foi robuste de notre pays et le témoignage de notre filiale reconnaissance envers l'auguste mère de Dieu. Car enfin, (soit dit sans faire injure à qui que ce soit) est-il une seule contrée que Notre-Dame ait favorisée et protégée autant que la Bretagne, si bien nommée : *le fief de Marie ?* Depuis trente ans, nous recueillons, à la Grotte de Massabielle, d'innombrables preuves de sa prédilection.

Les organisateurs des pèlerinages des cinq diocèses de la Bretagne ont résolu d'offrir à Notre-Dame de Lourdes, en la dernière année du siècle de l'Immaculée-Conception et des Apparitions, un magnifique calvaire de granit. Ce projet a reçu l'approbation de S. E. le Cardinal-archevêque de Rennes, de NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc, Nantes et Vannes, auxquels s'unira, sans nul doute, l'Evêque que la Providence réserve à l'Eglise de Quimper.

Mais qu'y a-t-il de plus *breton* que ce granit dont la dureté est l'image de la fermeté de nos croyances ? L'*ex-voto* de la Bretagne

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sera donc un beau calvaire, haut de 12 mètres, en granit de Kersanton. L'exécution en a été confiée au sculpteur lannionais, bien connu, M. Hernot, qui « aura à cœur, comme il l'écrivait, de faire une œuvre digne de notre chère Bretagne et du lieu saint où le calvaire sera érigé.... »

La base quadrangulaire supportera quatre statues de 1 m. 80 de hauteur, qui représenteront, d'après Bouriché, le célèbre artiste angevin, la Très Sainte Vierge, saint Jean, sainte Marie-Madeleine et saint Longin. Sur la face principale du socle sera gravée l'inscription suivante : *Don de la Bretagne à Notre-Dame de Lourdes.* L'un des côtés de la base portera le nom des cinq diocèses souscripteurs, avec l'écusson de la province et la devise : *Potius mori quam fœdari* ; un autre présentera la belle prière : *O crux, ave, spes unica,* qui sera reproduite en langue bretonne.

Une banderole, entourant l'arbre de la croix, proclamera la royauté de Jésus-Christ : *Christus vincit, regnat, imperat.*

Le monument entier formera un ensemble imposant. Il ne faudra pas moins de huit wagons pour transporter de Lannion à Lourdes les diverses pièces, dont le poids total dépassera 65.000 kilogrammes.

Les Pères de Lourdes ont accueilli avec joie l'annonce de ce projet et réservent au Calvaire breton une place d'honneur ; ils ont décidé de l'élever au centre du rond-point autour duquel se déroulent les processions du soir, c'est-à-dire entre la Vierge du Couronnement et la statue de saint-Michel.

L'érection aura lieu en 1900 et, on l'espère, en présence des pèlerinages réunis des cinq diocèses bretons.

La dépense totale s'élèvera à 15.000 francs ; chaque diocèse de Bretagne y participera pour un cinquième. Le Comité de Quimper, le premier, a souscrit pour 3.000 francs, sachant qu'il peut compter sur le concours empressé des pèlerins de Lourdes et de tous les fidèles. Tous, pauvres, comme riches, auront à cœur de donner leur offrande.

Nous nous contentons, aujourd'hui, d'annoncer le projet ; nous indiquerons plus tard les moyens pratiques de le réaliser, de façon que le calvaire de Lourdes soit véritablement le don de la Bretagne à la Vierge Immaculée.

---

Vannes. — **Le pardon de N.-D. de Joie, à Pontivy.** — Le mieux, dit-on parfois, est ennemi du bien. Certes, ce proverbe n'a pas trouvé son application, dimanche 10 Septembre, au Pardon de N.-D. de Joie. L'an passé, les fêtes rehaussées par la présence du premier pasteur du diocèse furent magnifiques, sans doute ; cette année, elles l'ont encore emporté en beauté. Jamais peut-être Pontivy n'exprima mieux sa reconnaissance à Celle qui, il y a 303 ans, le délivrait d'un fléau terrible. L'église, si heureusement restaurée, il y a quelques années, par les soins de notre vénéré pasteur, avait revêtu pour la circonstance un éclat inaccoutumé.



Ce n'était pas une de ces décorations sans goût et faites à la hâte, mais bien le fruit d'un long et patient travail, dû à quelques personnes qui, pour mieux honorer Marie, n'ont compté ni avec leur temps, ni avec leur peine, ni avec leur générosité. Les guirlandes s'entrecroisant et parcourant la nef, les suspensions, les étendards aux couleurs de la Vierge produisaient, de l'aveu de tous, le plus splendide effet. Et Marie reposait sur un trône dans le sanctuaire, au milieu des cierges et des fleurs, souriant à ses enfants, comme pour les remercier.

M. le Curé de Saint-Pol de Léon avait bien voulu répondre à l'aimable invitation qui lui avait été adressée, et venir présider nos fêtes. Sans doute, il n'était plus en face des grandes et imposantes solennités dont il est l'heureux témoin, là-bas, chaque année ; néanmoins, il a pu constater que les Bretons du pays de Vannes n'ont pas encore dégénéré, et qu'ils ressemblent à ceux de Cornouaille par leur foi et leur amour pour Marie. A la grand'messe, dans quelques mots bien sentis, mais trop courts, hélas ! M. le Curé de Pontivy nous a expliqué le sens de la fête, nous la montrant comme une fête de gratitude et une fête de joie.

A l'issue des vêpres, la procession s'est déroulée dans un ordre parfait, au milieu d'un grand concours de fidèles, venus de tous côtés pour honorer la Mère de Dieu. Contrairement aux autres années, la plupart des maisons sont pavoisées ; c'est un hommage de plus rendu à la Mère de Dieu qui traverse ainsi sa ville en véritable souveraine. Les Frères, toujours heureux de seconder le clergé paroissial, s'étaient chargés de recruter quelques élèves, et avaient organisé une musique ; toutes nos félicitations à ces jeunes artistes et à leur chef si distingué.

Mais en Bretagne, il n'est pas de pardon sans feu de joie ; ce feu de joie, nous l'avons eu aussi à Pontivy ; et, pendant que la flamme s'élevait dans les airs, un *Te Deum* vibrant, suivi du *Magnificat,* sortait de toutes les poitrines pour remercier Dieu des grâces de la journée, et demander à Marie de nous continuer encore sa puissante protection. *(Semaine religieuse de Vannes.)*

---

**Causes françaises de Béatification.** — Paris. — La Congrégation des Rites fait faire, en ce moment, les premières procédures relatives à la Cause de béatification du P. Raphaël Captier et de ses compagnons, des Frères Prêcheurs, mis à mort, en haine de la foi, pendant les sanglantes journées de la Commune, en 1871.

En conséquence, un Mandement du Cardinal Richard prescrit la recherche des écrits de ces serviteurs de Dieu et leur communication à la chancellerie de l'archevêché.

— La cause de béatification du vénérable M. Olier, fondateur du Séminaire Saint-Sulpice, vient de faire un pas nouveau.

La Congrégation des Rites a déclaré, après examen des ouvrages

Archives diocésaines de Quimper et Léon



du Vénérable, qu'ils ne contiennent rien qui soit contraire à la foi et aux mœurs. Toutefois, suivant les règles de la procédure en pareil cas, elle réserve le droit du Promoteur de la foi de donner son avis. Ce n'est qu'après cet avis donné et discuté que la Congrégation, s'il y a lieu, mettra à l'étude la question des vertus et des miracles du vénérable M. Olier.

— Cambrai. — Mgr l'Archevêque de Cambrai vient de publier une ordonnance relative à la recherche des écrits des onze Ursulines de Valenciennes qui, en 1791, périrent sur l'échafaud, et sur la vie et les vertus desquelles une enquête a été ouverte, il y a quelques mois.

Belley. — **Cause du Vénérable Vianney.** — Aux fêtes d'Ars, Mgr l'Evêque de Belley a donné aux fidèles des nouvelles de la cause de béatification du Vénérable Vianney. Elles ne sont pas aussi bonnes que les désirerait la légitime impatience du premier pasteur du diocèse. La cause subit un temps d'arrêt, à raison des autres causes de canonisation, plus anciennes, que le Saint-Père veut voir aboutir en la prochaine année jubilaire ; mais de nouvelles démarches vont être faites, pour que le retard soit le moins long possible. S. E. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, unira ses instances à celles de l'Evêque de Belley et usera de son influence à Rome, pour que le procès de béatification du Curé d'Ars, très agréable à Léon XIII, soit mené à bon terme dans un avenir rapproché.

## Bonne pensée.

Dieu, qui nous a créés faibles, nous a donné deux forces : la prière et le temps.

**A VENDRE** un petit **ORGUE-HARMONIUM**. *S'adresser, pour tous renseignements, 32, quai de l'Odet, au 2e étage, Quimper.*

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter la rentrée des vacances, la Compagnie d'Orléans organisera tous les jours, à partir du lundi 25 Septembre courant et jusqu'au mardi 10 Octobre prochain inclus, un train supplémentaire entre Quimper et Nantes.

Ce train supplémentaire partira de Quimper à 4 heures 11 soir et arrivera à Nantes à 11 heures 23 soir pour correspondre avec le train express qui en part à 11 heures 50 soir et arrive à Paris à 7 heures 15 matin en 1re classe et à 8 heures matin en toutes classes.

Les points d'arrêts et horaires de ce train supplémentaire, ainsi que les conditions relatives à l'admission des voyageurs sont indiqués par une affiche spéciale placardée dans les gares et localités de la ligne de Quimper à Nantes.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 29 Septembre 1899. N° 39.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Bouchers, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

*II.* Lettre Encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux Archevêques, Evêques et au Clergé de France (fin).

*III. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Mois du Rosaire ; Le « Pardon » du Rosaire ; Avis de services anniversaires ; Nécrologie ; Ligue de défense sacerdotale ; Pelerinage à Rome ; Lesneven.

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rennes ; Noble langage ; Œuvres de Mer ; Russie.

*V. Bibliographie.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

***Dimanche, 1er Octobre.*** — 19e Dimanche après la Pentecôte. Solennité du Saint Rosaire. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche. Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

***Lundi, 2.*** — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

***Mardi, 3.*** — Saint Meloire, Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

***Mercredi, 4.*** — S. François d'Assise, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

***Jeudi, 5.*** — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

***Vendredi, 6.*** — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

***Samedi, 7.*** — S. Remi, Evêque *(du 1er Octobre)*. Double-majeur. Blanc.

***Dimanche, 8.*** — 20e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la Très Sainte-Vierge.

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

| | |
|---|---|
| Tréflévénez | 1er et 2 Octobre. |
| Plouarzel | 3, 4, 5 et 6 Octobre. |
| Gouesnac'h | 7 et 8 Octobre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Octobre 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :**

**Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul**

Nous sommes heureux de recommander, aujourd'hui, au zèle et à la piété de nos Associés une des plus belles et des plus fécondes œuvres de ce siècle, d'où sont issues même la plupart des autres institutions charitables qui se sont fondées depuis cinquante ans : la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette Société, née, en 1835, de l'initiative d'Ozanam et de quelques étudiants de Paris, a pour but principal le culte de Notre-Seigneur dans la personne des pauvres. Il était naturel qu'elle prit pour patron l'un des saints qui ont le plus largement pratiqué la charité chrétienne, saint Vincent de Paul. Cette institution répondait à un besoin si immédiat, alors que les grandes confréries charitables des siècles précédents avaient été détruites par la Révolution, qu'elle se développa avec une rapidité extraordinaire.

Actuellement, il n'est pas de ville un peu importante, non seulement en France, mais en Europe et jusqu'en Amérique, qui ne possède une ou plusieurs conférences, et les pauvres visités, chaque semaine, par ces chrétiens d'élite se comptent, dans le monde entier, par millions. Que d'aumônes et surtout que de bonnes paroles, que d'avis salutaires, que de conseils encourageants distribués ainsi ! que de corps soulagés et d'âmes consolées ! Voilà la vraie charité, par laquelle le chrétien ne se contente pas de donner son argent, mais se donne lui-même ou plutôt donne encore mieux, car il fait connaître Dieu à ceux qui l'ignorent ou l'ont oublié.

A côté des Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul pour les hommes, les réunions des Dames de Charité fournissent aux femmes chrétiennes les mêmes occasions de faire du bien.

Ce que nous demandons, ce mois-ci, à nos Associés, et ce qui — nous en sommes certains — sera très agréable au Cœur de Notre-Seigneur, qui aimait tant les pauvres, c'est : 1° de prier pour le développement de cette grande œuvre ; 2° de lui recruter des adhérents.

Tout associé de l'Apostolat de la Prière devrait donner son nom à cette œuvre, si elle existe dans sa paroisse, ou sinon s'efforcer de l'y établir. Qu'on ne prétexte pas les occupations, la pauvreté ou du moins la gêne ; tous, même les plus occupés, même les moins fortunés, peuvent donner, chaque semaine, quelque temps et quelque argent à leurs frères malheureux. Ils en retireront d'ailleurs encore plus d'avantages qu'ils n'en procureront aux autres, car l'aumône fait autant et plus de bien à celui qui la donne qu'à celui qui la reçoit, surtout quand elle est distribuée dans l'esprit tout évangélique de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.



# LETTRE ENCYCLIQUE

## DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

*AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AU CLERGÉ DE FRANCE* (Fin)

C'est à vous maintenant, Très Chers Fils, qui, ordonnés prêtres, êtes devenus les coopérateurs de vos Evêques, c'est à vous que Nous voulons adresser la parole. Nous connaissons, et le monde entier connaît comme nous, les qualités qui vous distinguent. Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez ou les inspirateurs ou les apôtres. Dociles aux conseils que Nous avons donnés dans notre Encyclique *Rerum Novarum,* vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser et à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des congrès ; vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire les réformes dans l'ordre économique et social, et pour un si difficile labeur vous n'hésitez pas à faire de notables sacrifices de temps et d'argent. C'est encore pour cela que vous écrivez des livres ou des articles dans les journaux ou les revues périodiques. Toutes ces choses, en elles-mêmes, sont très louables, et vous y donnez des preuves non équivoques de bon vouloir, d'intelligent et généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes.

Toutefois, Très Chers Fils, Nous croyons devoir appeler paternellement votre attention sur quelques principes fondamentaux, auxquels vous ne manquerez pas de vous conformer, si vous voulez que votre action soit réellement fructueuse et féconde.

Souvenez-vous avant toute chose que, pour être profitable au bien et digne d'être loué, le zèle doit être « accompagné de discrétion, de rectitude et de pureté ». Ainsi s'exprime le grave et judicieux Thomas a Kempis, *Zelus animarum laudandus est si sit discretus, rectus et purus.* Avant lui, saint Bernard, la gloire de votre pays au XII[e] siècle, cet apôtre infatigable de toutes les grandes causes qui touchaient à l'honneur de Dieu, aux droits de l'Eglise, au bien des âmes, n'avait pas craint de dire que « séparé de la science et de l'esprit de discernement ou de discrétion, le zèle est insupportable..., que plus le zèle est ardent, « plus il est nécessaire qu'il soit accompagné de cette discrétion « qui met l'ordre dans l'exercice de la charité et sans laquelle « la vertu elle-même peut devenir un défaut et un principe de « désordre ». (S. Bern., Serm. xlix, in Cant. n° 5.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mais la discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir est d'autant plus indispensable, que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. Tel acte, telle mesure, telle pratique de zèle pourront être excellents en eux-mêmes, lesquels, vu les circonstances, ne produiront que des résultats fâcheux. Les prêtres éviteront cet inconvénient et ce malheur, si, avant d'agir et dans l'action, ils ont soin de se conformer à l'ordre établi et aux règles de la discipline. Or, la discipline ecclésiastique exige l'union entre les divers membres de la hiérarchie, le respect et l'obéissance des inférieurs à l'égard des supérieurs. Nous le disions naguère dans Nos lettres à l'Archevêque de Tours. « L'édifice « de l'Eglise, dont Dieu lui-même est l'architecte, repose sur un « très visible fondement, d'abord sur l'autorité de Pierre et de « ses successeurs, mais aussi sur les Apôtres, et les successeurs « des Apôtres, qui sont les Evêques ; de telle sorte que, écouter « leur voix ou la mépriser, équivaut à écouter ou à mépriser « Jésus-Christ lui-même. » *(Epist. ad Arch. Turon.)*

Ecoutez donc les paroles adressées par le grand martyr d'Antioche, saint Ignace, au clergé de l'Eglise primitive : « Que « tous obéissent à leur Evêque comme Jésus-Christ a obéi à son « Père. Ne faites en dehors de votre Evêque rien de ce qui tou- « che au service de l'Eglise, et de même que Notre-Seigneur n'a « rien fait que dans une étroite union avec son Père, vous, prê- « tres, ne faites rien sans votre Evêque. Que tous les membres « du corps presbytéral lui soient unis, de même que sont unies « à la harpe toutes les cordes de l'instrument. » (S. Ign. Ant. Ep.)

Si, au contraire, vous agissiez, comme prêtres, en dehors de cette soumission et de cette union à vos Evêques, Nous vous répéterions ce que disait Notre prédécesseur Grégoire XVI, à savoir que, « autant qu'il dépend de votre pouvoir, vous détrui- « sez de fond en comble l'ordre établi avec une si sage pré- « voyance par Dieu autour de l'Eglise ». (Greg. XVI, Epist. Encycl. 15 Aug. 1832.)

Souvenez-vous encore, Nos Chers Fils, que l'Eglise est avec raison comparée à une armée rangée en bataille, *sicut castrorum acies ordinata (Cant.*, VI, 3), parce qu'elle a pour mission de combattre les ennemis visibles et invisibles de Dieu et des âmes. Voilà pourquoi saint Paul recommandait à Timothée de se comporter « comme un bon soldat du Christ Jésus ». (II Tim., II, 3.) Or, ce qui fait la force d'une armée et contribue le plus à la victoire, c'est la discipline, c'est l'obéissance exacte et rigoureuse de tous, à ceux qui ont la charge de commander.

C'est bien ici que le zèle intempestif et sans discrétion peut aisément devenir la cause de véritables désastres. Rappelez-vous un des faits les plus mémorables de l'Histoire sainte. Assurément, ils ne manquaient ni de courage, ni de bon vouloir, ni de dévouement à la cause sacrée de la Religion, ces prêtres, qui s'étaient groupés autour de Judas Machabée pour combattre avec lui les



ennemis du vrai Dieu, les profanateurs du temple, les oppresseurs de leur nation. Toutefois, ayant voulu s'affranchir des règles de la discipline, ils s'engagèrent témérairement dans un combat où ils furent vaincus. L'Esprit-Saint nous dit d'eux « qu'ils n'étaient pas de la race de ceux qui pouvaient sauver Israël ». — Pourquoi ? parce qu'ils avaient voulu n'obéir qu'à leurs propres inspirations et s'étaient jetés en avant sans attendre les ordres de leurs chefs. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prælium. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israel.* (Mach., V, 67, 62.)

A cet égard, nos ennemis peuvent nous servir d'exemple. Ils savent très bien que l'union fait la force, *vis unita fortior ;* aussi, ne manquent-ils pas de s'unir étroitement, dès qu'il s'agit de combattre la Sainte Eglise de Jésus-Christ.

Si donc, Nos Chers Fils, comme tel est certainement votre cas, vous désirez que, dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'une absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble, en grand ordre et en exacte discipline, sous le commandement de vos chefs hiérarchiques. N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur et sèment la division dans son Eglise en attaquant, et souvent même en calomniant les Evêques « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu » *(Act.*, XX, 28). Ne lisez ni leurs brochures, ni leurs journaux. Un bon prêtre ne doit autoriser en aucune manière ni leurs idées, ni la licence de leur langage. Pourrait-il jamais oublier que, le jour de son ordination, il a solennellement promis à son Evêque, en face des saints autels, *obedientiam et reverentiam ?*

Par dessus tout, Nos Chers Fils, rappelez-vous que la condition indispensable du vrai zèle sacerdotal et le meilleur gage de succès dans les œuvres auxquelles l'obéissance hiérarchique vous consacre, c'est la pureté et la sainteté de la vie. « Jésus a commencé par faire, avant d'enseigner. » *(Act.*, I, 1.) Comme lui, c'est par la prédication de l'exemple que le prêtre doit préluder à la prédication de la parole. « Séparés du siècle et de ses affaires, » (disent les Pères du saint Concile de Trente), « les clercs « ont été placés à une hauteur qui les met en évidence, et les « fidèles regardent dans leur vie comme dans un miroir, pour « savoir ce qu'ils doivent imiter. C'est pourquoi les clercs, et « tous ceux que Dieu a spécialement appelés à son service, doi- « vent si bien régler leurs actions et leurs mœurs que, dans leur « manière d'être, leurs mouvements, leurs démarches, leurs « paroles et tous les autres détails de leur vie, il n'y ait rien qui « ne soit grave, modeste, profondément empreint de religion. « Ils éviteront avec soin les fautes qui, légères chez les autres, « seraient très graves pour eux, afin qu'il n'y ait pas un seul de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« leurs actes qui n'inspire à tous le respect. » *(S. Conc. Trid.*, Sess. XXII de Reform., c. 1.)

A ces recommandations du saint Concile, que Nous voudrions, Nos Chers Fils, graver dans tous vos cœurs, manqueraient assurément les prêtres qui adopteraient, dans leurs prédications, un langage peu en harmonie avec la dignité de leur sacerdoce et la sainteté de la parole de Dieu ; qui assisteraient à des réunions populaires où leur présence ne servirait qu'à exciter les passions des impies et des ennemis de l'Eglise, et les exposerait eux-mêmes aux plus grossières injures, sans profit pour personne, et au grand étonnement, sinon au scandale, des pieux fidèles ; qui prendraient les habitudes, les manières d'être et d'agir, et l'esprit des séculiers.

Assurément, le sel a besoin d'être mélangé à la masse qu'il doit préserver de la corruption, en même temps que lui-même se défend contre elle, sous peine de perdre toute saveur et de n'être plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds. (MATTH., V, 13.) De même, le prêtre, sel de la terre, dans son contact obligé avec la société qui l'entoure, doit-il conserver la modestie, la gravité, la sainteté dans son maintien, ses actes, ses paroles et ne pas se laisser envahir par la légèreté, la dissipation, la vanité des gens du monde. Il faut, au contraire, qu'au milieu des hommes il conserve son âme si unie à Dieu, qu'il n'y perde rien de l'esprit de son saint état et ne soit pas contraint de faire devant Dieu et devant sa conscience ce triste et humiliant aveu : « Toutes les fois que j'ai été parmi les laïques, j'en suis revenu moins prêtre. »

Ne serait-ce pas pour avoir, par un zèle présomptueux, mis de côté ces règles traditionnelles de la discrétion, de la modestie, de la prudence sacerdotales, que certains prêtres traitent de surannées, d'incompatibles avec les besoins du ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du grand séminaire ? On les voit aller, comme d'instinct, au devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. Plusieurs, hélas ! engagés témérairement sur des pentes glissantes où, par eux-mêmes, ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens et plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles. Saint Augustin nous le dit : « Plus on « marche avec force et rapidité, quand on est en dehors du bon « chemin, et plus on s'égare. » *(Enarr. in Ps.* XXXI, n. 4.)

Assurément, il y a des nouveautés avantageuses, propres à faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et dans la société. Mais, nous dit le saint Evangile (MATTH., XIII, 52), c'est au *Père de famille*, et non aux enfants, ou aux serviteurs, qu'il appartient de les examiner et, s'il le juge à propos, de leur



donner droit de cité, à côté des usages anciens et vénérables qui composent l'autre partie de son trésor.

Lorsque, naguère, Nous remplissions le devoir apostolique de mettre les catholiques de l'Amérique du Nord en garde contre des innovations tendant, entre autres choses, à substituer aux principes de perfection consacrés par l'enseignement des docteurs ou par la pratique des saints, des maximes ou des règles de vie morale plus ou moins imprégnées de ce naturalisme qui, de nos jours, tend à pénétrer partout, Nous avons hautement proclamé que, loin de répudier et de rejeter en bloc les progrès accomplis dans les temps présents, Nous voulions accueillir très volontiers tout ce qui peut augmenter le patrimoine de la science ou généraliser les conditions de la prospérité publique. Mais Nous avions soin d'ajouter que ces progrès ne pouvaient servir efficacement la cause du bien, si l'on mettait de côté la sage autorité de l'Eglise. *(Epist. ad S. R. E. Presbyt. Card. Gibbons, Archiep. Baltimor., die 22 Jan. 1899.)*

En terminant ces lettres, il Nous plaît d'appliquer au clergé de France ce que Nous écrivions jadis aux prêtres de Notre diocèse de Pérouse. Nous reproduisons ici une partie de la Lettre pastorale que Nous leur adressions, le 19 Juillet 1866 :

« Nous demandons aux ecclésiastiques de notre diocèse de « réfléchir sérieusement sur leurs sublimes obligations, sur les « circonstances difficiles que nous traversons, et de faire en « sorte que leur conduite soit en harmonie avec leurs devoirs et « toujours conforme aux règles d'un zèle éclairé et prudent. « Ainsi ceux-là même qui sont nos ennemis chercheront en vain « des motifs de reproche et de blâme : *qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* (TIT., II, 8).

« Bien que les difficultés et les périls se multiplient de jour « en jour, le prêtre pieux et fervent ne doit pas pour cela se « décourager, il ne doit pas abandonner ses devoirs, ni même « s'arrêter dans l'accomplissement de la mission spirituelle qu'il « a reçue pour le bien, pour le salut de l'humanité et pour le « maintien de cette auguste Religion dont il est le héraut et le « ministre. Car c'est surtout dans les difficultés, dans les épreu« ves, que sa vertu s'affirme et se fortifie : c'est dans les plus « grands malheurs, au milieu des transformations politiques et « des bouleversements sociaux, que l'action bienfaisante et civi« lisatrice de son ministère se manifeste avec plus d'éclat.

..... « Pour en venir à la pratique, nous trouvons un ensei« gnement parfaitement adapté aux circonstances dans les quatre « maximes que le grand apôtre saint Paul donnait à son disciple « Tite : En toutes choses, donnez le bon exemple par vos œuvres, « par votre doctrine, par l'intégrité de votre vie, par la gravité « de votre conduite, en ne faisant usage que de paroles saintes « et irrépréhensibles (TIT., II, 7-8). Nous voudrions que chacun « des membres de notre clergé méditât ces maximes et y con« formât sa conduite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.* En « toutes choses, donnez l'exemple des bonnes œuvres, c'est-à- « dire d'une vie exemplaire et active, animée d'un véritable « esprit de charité et guidée par les maximes de la prudence « évangélique ; d'une vie de sacrifice et de travail, consacrée à « faire du bien au prochain, non pas dans des vues terrestres « et pour une récompense périssable, mais dans un but surna- « turel. Donnez l'exemple de ce langage à la fois simple, noble « et élevé, de cette parole saine et irrépréhensible, qui confond « toute opposition humaine, apaise l'antique haine que nous a « vouée le monde, et nous concilie le respect, l'estime même des « ennemis de la Religion. Quiconque s'est voué au service du « sanctuaire a été obligé de se montrer un vivant modèle, un « exemplaire parfait de toutes les vertus ; mais cette obligation « est beaucoup plus grande, lorsque, par suite des bouleverse- « ments sociaux, on marche sur un terrain difficile et incertain, « où l'on peut trouver à chaque pas des embûches et des pré- « textes d'attaque.....

.....« *In doctrinâ.* En présence des efforts combinés de l'in- « crédulité et de l'hérésie pour consommer la ruine de la foi « catholique, ce serait un vrai crime pour le clergé de rester « hésitant et inactif. Au milieu d'un si grand débordement d'er- « reurs, d'un tel conflit d'opinions, il ne peut faillir à sa mission, « qui est de défendre le dogme attaqué, la morale travestie et la « justice si souvent méconnue. C'est à lui qu'il appartient de « s'opposer comme une barrière à l'erreur envahissante et à « l'hérésie qui se dissimule ; à lui de surveiller les agissements « des fauteurs d'impiété qui s'attaquent à la foi et à l'honneur « de cette contrée catholique ; à lui de démasquer leurs ruses et « de signaler leurs embûches ; à lui de prémunir les simples, de « fortifier les timides, d'ouvrir les yeux aux aveugles. Une éru- « dition superficielle, une science vulgaire ne suffisent point « pour cela : il faut des études solides, approfondies et conti- « nuelles, en un mot, un ensemble de connaissances doctrinales « capables de lutter avec la subtilité et la singulière astuce de « nos modernes contradicteurs.....

.....« *In integritate.* Rien ne prouve tant l'importance de ce « conseil que la triste expérience de ce qui se passe autour de « nous. Ne voyons-nous pas, en effet, que la vie relâchée de cer- « tains ecclésiastiques discrédite et fait mépriser leur ministère « et occasionne des scandales. Si des hommes, doués d'un esprit « aussi brillant que remarquable, désertent parfois les rangs de « la sainte milice et se mettent en révolte contre l'Eglise, cette « mère qui, dans son affectueuse tendresse, les avait préposés « au gouvernement et au salut des âmes, leur défection et leurs « égarements n'ont, le plus souvent, pour origine que leur indis- « cipline, ou leurs mauvaises mœurs.....

....« *In gravitate.* Par gravité, il faut entendre cette conduite « sérieuse, pleine de jugement et de tact, qui doit être propre au « ministre fidèle et prudent que Dieu a choisi pour le gouverne- « ment de sa famille. Celui-ci, en effet, tout en remerciant Dieu « d'avoir daigné l'élever à cet honneur, doit se montrer fidèle à « toutes ses obligations, en même temps que mesuré et prudent « dans tous ses actes ; il ne doit point se laisser dominer par de « viles passions, ni emporter en paroles violentes et excessives ; « il doit compatir avec bonté aux malheurs et aux faiblesses « d'autrui, faire à chacun tout le bien qu'il peut, d'une manière « désintéressée, sans ostentation, en maintenant toujours intact « l'honneur de son caractère et de sa sublime dignité. »

. . . . . .



Nous revenons maintenant à vous, Nos Chers Fils du clergé français, et Nous avons la ferme confiance que Nos prescriptions et Nos conseils, uniquement inspirés par Notre affection paternelle, seront compris et reçus par vous, selon le sens et la portée que Nous avons voulu leur donner en vous adressant ces Lettres.

Nous attendons beaucoup de vous, parce que Dieu vous a richement pourvus de tous les dons et de toutes les qualités nécessaires pour opérer de grandes et saintes choses à l'avantage de l'Eglise et de la société. Nous voudrions que pas un seul d'entre vous ne se laissât entamer par ces imperfections qui diminuent la splendeur du caractère sacerdotal et nuisent à son efficacité.

Les temps actuels sont tristes ; l'avenir est encore plus sombre et plus menaçant ; il semble annoncer l'approche d'une crise redoutable de bouleversements sociaux. Il faut donc, comme Nous l'avons dit en diverses circonstances, que nous mettions en honneur les principes salutaires de la Religion, ainsi que ceux de la justice, de la charité, du respect et du devoir. C'est à nous d'en pénétrer profondément les âmes, particulièrement celles qui sont captives de l'incrédulité ou agitées par de funestes passions ; de faire régner la grâce et la paix de notre divin Rédempteur, qui est la Lumière, la Résurrection, la Vie, et de réunir en lui tous les hommes, malgré les inévitables distinctions sociales qui les séparent.

Oui, plus que jamais, les jours où nous sommes réclament le concours et le dévouement de prêtres exemplaires, pleins de foi, de discrétion, de zèle, qui s'inspirant de la douceur et de l'énergie de Jésus-Christ, dont ils sont les véritables ambassadeurs, *pro Christo legatione fungimur* (II Cor., v, 20), annoncent avec une courageuse et indéfectible patience les vérités éternelles, lesquelles sont pour les âmes les semences fécondes des vertus.

Leur ministère sera laborieux, souvent même pénible, spécialement dans les pays où les populations, absorbées par les intérêts terrestres, vivent dans l'oubli de Dieu et de sa sainte Religion. Mais l'action éclairée, charitable, infatigable du prêtre, fortifiée par la grâce divine, opèrera, comme elle l'a fait en tous les temps, d'incroyables prodiges de résurrection.

Nous saluons de tous Nos vœux et avec une joie ineffable

Archives diocésaines de Quimper et Léon



cette consolante perspective, tandis que, dans toute l'affection de Notre cœur, Nous accordons à vous, Vénérables Frères, au clergé et à tous les catholiques de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 Septembre de l'année 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

LEO PP. XIII

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Missions recommandées** : LOC-EGUINER-SAINT-THEGONNEC : du 24 Septembre au 7 Octobre.
Président, la 1re semaine, M. Kerébel, Curé-doyen de Riec ;
La 2e semaine, M. le chanoine Hiou, Curé de Plougastel-Daoulas.

LA FEUILLÉE, du 1er au 15 Octobre.
Président, la 2e semaine : M. Quiniou, Curé-doyen de Carhaix.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 1er Octobre*, Solennité du Rosaire. Offices aux heures ordinaires. A l'issue des Vêpres, ouverture du Mois du Rosaire : Exposition du Très Saint-Sacrement, chapelet, Prière à saint Joseph, chant des Litanies de la Sainte-Vierge ; Bénédiction.

Les mêmes prières se feront, tous les jours du mois, *à 7 h. 3/4 du soir*. — Le *Jeudi* et le *Dimanche*, l'exercice commence par la procession.

***

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — Pendant le mois d'Octobre, les exercices du Rosaire auront lieu, chaque soir, *à 7 h. 3/4*, excepté les *Dimanches*, où ils suivront immédiatement les Vêpres. Exposition du Saint-Sacrement, chapelet, Litanies, Prière à Saint-Joseph et Bénédiction.

*Lundi, 2 Octobre*, fête des Saints Anges, on célèbre, à la Cathédrale, la fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. — *A 9 h. 1/2*, Messe, courte instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

On convoque à cette cérémonie les membres de la Confrérie, les enfants de toutes les écoles de la ville et leurs parents.

**Mois du Rosaire.** — Nous reproduisons aujourd'hui les prescriptions des précédents Mandements relatifs au mois du Rosaire, qui devront être encore suivies, cette année :

*Article 1er*. — Le Dimanche 1er Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

*Art. 2*. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge et la Prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.



*Art. 3*. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

*Art. 4*. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

*Art. 5*. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

*Art. 6*. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion, et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

***

**Le « Pardon » du Rosaire.** — Nous croyons devoir rappeler encore, cette année, à nos lecteurs une faveur bien précieuse — et ignorée de plusieurs —, appelée communément le « Pardon » du Rosaire. C'est une indulgence plénière, accordée d'abord par saint Pie V à l'un des principaux héros de la bataille de Lépante, Don Luis de Requesens, et étendue aujourd'hui à tous les fidèles — lors même qu'ils ne sont pas membres de la Confrérie du Rosaire —, moyennant qu'ils remplissent les conditions indiquées : 1° la confession ; 2° la communion (qu'on peut recevoir dans l'église qu'on veut ; il n'est pas nécessaire que ce soit dans l'église de la Confrérie) ; 3° visite à la chapelle ou à l'autel du Rosaire, dans une église où la Confrérie est érigée, en priant aux intentions du Souverain Pontife, pour les besoins de l'Eglise.

Comme toutes les autres indulgences de la Confrérie du Rosaire, elle peut être appliquée, par manière de suffrage, aux âmes du Purgatoire.

Elle peut être gagnée *totiès quotiès*, c'est-à-dire aussi souvent que la visite de l'église est renouvelée. Il suffit de sortir réellement de l'église et d'y entrer de nouveau, « après un instant. » L'indulgence a cours depuis les premières Vêpres de la Solennité du Rosaire, c'est-à-dire depuis 2 heures environ, le samedi, jusqu'au coucher du soleil, le dimanche du Rosaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Avis de services anniversaires.** — I. LE TRÉVOUX. — Lundi prochain, 2 Octobre, à 10 heures, on célébrera, dans l'église du Trévoux, un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Gadon, mort Recteur de cette paroisse.

II. CHATEAULIN. — Le service anniversaire de M. le chanoine Quéré, mort Curé-Archiprêtre de Châteaulin, sera célébré dans l'église de cette paroisse, le mardi 10 Octobre, à 10 heures précises.

---

**Nécrologie.** — I. M. HUET, *Recteur de Tréouergat.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Huet, Recteur de Tréouergat, décédé le 24 Septembre, à l'âge de 44 ans.

Né à Saint-Thégonnec, le 2 Mai 1855, M. Huet (Pierre-Marie) fut ordonné prêtre, le 10 Août 1879, et nommé d'abord vicaire à Plozévet. Transféré, en Juin 1882, à Lambézellec, il a exercé le saint ministère, pendant près de quinze ans, dans cette grande paroisse, où il a laissé les meilleurs souvenirs. En Mai 1897, déjà souffrant, il devint chapelain de Sainte-Anne du Portzic ; mais sa mauvaise santé l'obligea à démissionner (16 Mars 1898). Après dix mois de repos, il crut pouvoir reprendre le ministère, et fut nommé Recteur de Tréouergat (10 Janvier 1899) ; ses forces ont trahi son courage, et il est mort pieusement, dimanche dernier.

II. LE R. P. MADEC, *de la Congrégation du Saint-Esprit, mort au Soudan.* — Nous avons annoncé, dans notre numéro du 4 Août, la mort de ce jeune missionnaire, né à Lampaul-Guimiliau, en 1872. On veut bien nous communiquer, sur sa fin prématurée si édifiante, quelques détails adressés par le R. P. Tranquilli, Supérieur de la Mission de Kayes, à Mgr Le Roy, Supérieur général de la Congrégation.

« Kayes, 13 Août 1899.

« Un événement bien triste pour nous, c'est la mort du regretté Père Madec. Ce confrère n'avait jamais réussi à s'acclimater parfaitement. On ne peut pas dire que, pendant les huit mois qu'il a passés au Soudan, il se soit parfaitement porté. Aussi, lorsque s'est déclarée la fièvre typhoïde qui l'a enlevé, le Père Madec s'est trouvé dans un état de faiblesse qui ne lui a pas permis de prendre le dessus.

« C'est le 22 Juillet qu'a eu lieu le dénouement fatal. Le cher confrère s'est éteint doucement, vers une heure de l'après-midi, après avoir pieusement reçu tous les Sacrements de l'Eglise et prononcé, entre mes mains, de tout son cœur, ses vœux perpétuels de religion.

« L'enterrement a eu lieu, le dimanche matin 28 Juillet. Malgré un temps affreux, un certain nombre d'officiers et de militaires ont tenu à accompagner la dépouille mortelle jusqu'au cimetière, et à leur tête, le colonel Vimart, Lieutenant-Gouverneur. Le chef de la colonie avait tenu (il nous l'a dit après la cérémonie,)



à donner à la Mission cette marque de sympathie, en bravant les intempéries, devant lesquelles bien d'autres avaient reculé.

« Le Père Madec a laissé parmi nous le souvenir d'un confrère à la piété solide et au caractère plein d'aménité ; si la mort ne nous l'avait pas enlevé aussi prématurément, il aurait pu rendre bien des services à cette pauvre Mission du Soudan, si éprouvée dans son personnel. Il nous aidera du moins du ciel, en priant pour ceux qui restent à la tâche. »

R. I. P.

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* n'ont pas oublié qu'au mois d'Avril dernier, l'affaire de M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, contre le journal l'*Aurore*, avait été appelée à la session supplémentaire des Assises. A la suite des incidents d'audience que nous n'avons pas à redire aujourd'hui, Me Clémenceau, avocat du journal, avait plaidé l'incompétence de la Cour, et interjeté appel au jugement par lequel celle-ci affirmait sa compétence.

Cet appel vient d'être rejeté par la Cour de Cassation, et l'affaire est renvoyée à la prochaine session des Assises, qui se tiendra à Quimper, le jeudi 26 Octobre prochain. L. R.

---

**Pèlerinage à Rome.** — L'audience accordée aux pèlerins français par Notre Saint Père le Pape a eu lieu au Vatican, dans la salle des Cartes géographiques, lundi 25 Septembre ; commencée à 10 heures 1/2, elle a duré jusqu'à 11 heures 1/4.

M. Harmel a rappelé, dans son discours, ce que Léon XIII a fait pour le bien moral et matériel des travailleurs, en l'assurant de leur reconnaissance et de leur filiale soumission à la « parole libératrice » du « Docteur infaillible et du pilote des nations ».

Le Souverain Pontife a fait lire, par Mgr de Croy, une émouvante réponse : nous la reproduirons dans notre prochain numéro, avec quelques détails (nous l'espérons) sur la réception de nos pèlerins, qui ont été présentés par groupes. Vu la grande chaleur, le Dr Lapponi a fait abréger la cérémonie, bien que le Pape soit en parfaite santé..... On l'a vu, quand, debout et radieux, il a donné, d'une voix forte, la bénédiction à l'assistance agenouillée.

---

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de Tertiaires,** *du 9 au 16 Septembre.* — 73 paroisses ; 298 retraitantes. — Plougastel-Daoulas, 16 ; Plabennec, 16 ; Lesneven, 13 ; Plounévez-Lochrist, 12 ; Lannilis, 10 ; Plouguerneau, 10 ; Plouider, 10 ; Saint-Thégonnec, 9 ; Plounéour-Trez, 8 ; Landivisiau, 8 ; Guiclan, 8 ; Plouvorn, 8 ; Loc-Maria-Plouzané, 8 ; Plougar, 7 ; Ouessant, 6 ; Saint-Vougay, 6 ; Bodilis, 6 ; Treflez, 6 ; Brest, 5 ; Landerneau, 5 ; Roscoff, 5 ; Trégarantec, 5 ; Saint-Renan, 5 ; Milizac, 5 ; Ploué-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dern, 5 ; Ploudaniel, 5 ; Lampaul-Guimiliau, 4 ; Goulven, 4 ; Bourg-Blanc, 4 ; Plouézoc'h, 4 ; Lambézellec, 3 ; Comanna, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Crozon, 3 ; Saint-Pol-de-Léon, 3 ; Landéda, 3 ; Ploudiry, 2 ; Plouarzel, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Le Conquet, 2 ; Saint-Marc, 2 ; Saint-Sauveur, 2 ; Saint-Ségal, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Tréglonou, 2 ; Plonescat, 2 ; Kernouès, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Plounéventer, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plouguin, 2 ; Dirinon, 2 ; Morlaix (Saint-François), 2 ; Brest (Recouvrance), 1 ; Plogastel-Saint-Germain, 1 ; Landudec, 1 ; Guipavas, 1 ; Guilers, 1 ; Locmélard, 1 ; Lennon, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Kerlouan, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Châteaulin, 1 ; Santec, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Plourin-Morlaix, 1 ; Morlaix (Saint-Martin), 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Plouvien, 1 ; Trémaouézan, 1.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rennes. — **Petites Sœurs des Pauvres.** — Le 10 et le 11 Septembre, s'est tenu, à la Tour Saint-Joseph, près Saint-Pern (Ille-et-Vilaine), sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Labouré, Archevêque de Rennes, délégué du Saint-Siège, le Chapitre général de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, pour l'élection de la Supérieure générale et de ses assistantes.

La R. Mère Thérèse de la Conception a été élue Supérieure générale, et la Bonne Mère Augustine de Saint-André maintenue dans ses fonctions de première Assistante, Vicaire générale de l'Institut.

« Le Chapitre des Petites Sœurs ne pouvait, dit la *Semaine religieuse* de Rennes, faire de meilleurs et plus dignes choix. »

**Noble langage.** — Le Général Brault, chef d'état-major général de l'armée, vient de mourir dans les sentiments de foi chrétienne qu'il avait professés toute sa vie. Sur la tombe, le général de Gallifet, ministre de la Guerre, a prononcé ces belles et simples paroles qui font oublier bien des défaillances :

« Messieurs, Brault a été notre compagnon partout où la France a porté ses armes. Il fut souvent mon collaborateur, toujours mon ami.

« Dieu nous a enlevé cet homme de bien qui a sacrifié au service de la patrie, son repos, sa santé et sa vie !

« Consolons-nous en pensant que ce soldat chrétien a reçu sa récompense dans un monde meilleur. »

**Œuvres de Mer.** — Quatrième croisière du navire-hopital le « Saint-Pierre ». — Le *Saint-Pierre* vient de terminer sa quatrième croisière. Elle a duré du 24 Juillet au 14 Août, avec 17 jours de croisière effective. La brume et le mauvais temps nous



ont encore assez souvent visités, sur les Bancs, et nous avons payé notre tribut au coup de vent du 5 au 6 Août, par la perte de notre ancre et une assez longue dérive. Ce sort a été celui de beaucoup de navires banquiers, et plusieurs ont eu à déplorer des pertes et des accidents plus graves. — 87 navires ont été visités, 8 malades ramenés à Saint-Pierre, 43 consultations données, la plupart accompagnées de remèdes et de pansements. 4 hommes sur 7 ont été remis à leurs navires sur les lieux de pêche, 2,392 lettres ont été distribuées et 890 prises pour la France. Mentionnons encore à l'actif du service postal plus d'un millier de journaux procurés par les soins de l'Œuvre ou adressés par les familles à des particuliers.

En dehors du service ordinaire du bord et des secours religieux aux malades et passagers, le Père Aumônier a entendu plusieurs confessions et donné des consolations chrétiennes à quelques capitaines et patrons de pêche ; ils étaient malheureux et avaient grand besoin d'entendre une voix amie leur parler du bon Dieu et de sa Providence trop souvent méconnue ou oubliée par eux.

Russie. — **Le Calendrier grégorien adopté.** — On annonce la prochaine réforme du Calendrier russe ; à partir du 1er Janvier 1901, le Calendrier julien sera abandonné et remplacé par le Calendrier grégorien de l'Eglise catholique, qu'une opposition religieuse empêchait, depuis trois siècles d'adopter.

L'Allemagne protestante, la Suisse, la Hollande, et le Danemark ont résisté 118 ans, de 1582 à 1700, et c'est aussi à un changement de siècle qu'on a décidé la réforme.

L'Angleterre consentit en 1752, après 170 ans, et la Suède céda l'année suivante, en 1753.

Pour la Russie, ce qui faisait douter, dit *La Croix*, que la bonne volonté du czar pût aboutir, c'était la nécessité d'avoir le consentement de l'Eglise orthodoxe, laquelle est liée au Phanar de Constantinople. Bien que cette juridiction du Phanar soit purement nominale, c'est cependant sur la fiction d'un Pape à Constantinople et d'un centre de la liturgie en cette ville qu'on reste séparé de Rome. En pareil cas, prendre un calendrier romain paraissait donc impossible ; c'était, en effet, célébrer Pâques et toutes les fêtes mobiles aux mêmes jours que l'Eglise romaine. N'était-ce pas reconnaître la prépondérance à l'Eglise rivale ?

Eh ! bien, il parait que cet inconvénient est vaincu, et, en tout cas, il le sera, car la décision de la Russie étant ferme, le Phanar ne résistera pas longtemps.

Et dès lors, la difficulté à l'union avec les Eglises dissidentes s'aplanit dans tout l'Orient et jusqu'en Abyssinie, puisqu'en ce moment, quand un schismatique veut revenir à l'Eglise romaine, il peut et doit conserver son rite, mais il doit perdre le calendrier.

Il y aura unité à ce point de vue entre Orientaux unis et schismatiques ; c'est un rapprochement extérieur, ayant grande importance pour les populations.

Archi ésair de Quimper et Léon



## BIBLIOGRAPHIE

**NOUVEAU MOIS DU ROSAIRE**, d'après les Encycliques de N. S. Père le Pape Léon XIII, par l'abbé J. KŒNIG. — Ouvrage approuvé par Mgr l'Evêque de Clermont. In-18 raisin de 280 pages, prix 2 francs. (H. OUDIN, éditeur, Paris, 10, rue de Mézières.)

Dans une première partie, cet ouvrage retrace, d'après l'enseignement de Sa Sainteté Léon XIII, l'origine, l'excellence du Rosaire, son influence sur l'âme, sur la famille, sur la société, sur l'Eglise. Dans une deuxième partie, il présente, d'après la sainte Ecriture, les quinze mystères du Rosaire et les leçons qui en découlent. Un appendice contient des notions sur les indulgences du Rosaire, un tableau de ces indulgences, très commode à consulter, la Constitution apostolique de Sa Sainteté Léon XIII sur la confrérie du Rosaire et enfin le formulaire du Rosaire.

### ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 20 Septembre 1899.*

I. Le Droit de posséder dans les Associations religieuses (deuxième article), par le P. H. PRÉLOT. — II. Figures de soldats : Canrobert (1809-1895) (fin), par le P. H. CHÉROT. — III. L'Autorité humaine des Livres saints et le « Concessionisme » (fin), par le P. L. MÉCHINEAU. — IV. L'Exploration de la haute atmosphère, les Ballons-sondes, par le P. J. DE JOANNIS. — V. Esprit nouveau et neutralité, par le P. P. TARGILE. — VI. Bulletin des sciences biologiques, par le P. H. MARTIN. — VII. Livres. — Théologie, Ascétisme, controverse : *B. Tepe, S. J.; Une religieuse de la Visitation; Bouzonié, S. J.; J. de Galliffet, S. J.; J. Croiset, S. J.; De Franciosi, S. J; J.-P. Marybert.* Education : *J. Rocafort.* Histoire : *E. Revillout; C. Robert; A. Roussel; H. Texier.* Géographie, Voyages : *P. Mille; Th. Benizon; Baron Gostkowski; E. Aubin; P. de Rousiers; E. Deiss.* — *C. Albin*, La Poésie du Bréviaire, t. I. — VIII. Événements de la quinzaine. — IX. Tables du tome 80.

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r: *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Septembre :*

*L'Idée de l'Eglise* (Essai de théologie historique), J.-V. BAINVEL, S. J. — *La Note secrète de 1818 et la Libération du Territoire*, Henri WELSCHINGER. — *Le Docteur Verny* (deuxième partie), Victor de MAROLLES. — *La jeunesse de Louis Veuillot, racontée par son frère*, L'Abbé L. FOLLIOLEY. — *Le Sens social*, George FONSEGRIVE. — *La Fête annuelle de Jeanne d'Arc*. Emmanuel des ESSARTS — *Poésie :* Au commandant Marchand, Emmanuel des ESSARTS. — *Lettres à ma cousine :* Les vraies vierges fortes, Gabriel AUBRAY. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**M^lle E. NÉDÉLEC**
Suc^r de M^lle LÉON
Fournis^r du G^d Séminaire
**Quimper**
*6, Quai du Steir 6.*

**Spécialité de Vêtements & Articles**
**POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES**
*Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.*


14^e ANNÉE. Vendredi 6 Octobre 1899. N° 40.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* La Patrie, au sens catholique.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Les indulgences du Saint Rosaire ; Nominations dans le clergé ; Grand-Seminaire. Guimiliau ; Pour une bonne œuvre ; Guengat ; Pèlerinage à Rome ; Quimper ; Lesneven ; Angers ; Les Orphelinats agricoles en Bretagne.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Saint-Brieuc ; Vannes ; Cambrai ; Bonnes pensées.

*IV. Annonces et avis divers.*


### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 8 Octobre.* — 20^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S^te Brigitte, Veuve, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S^te Brigitte et du Dimanche.

*Lundi, 9.* — S. Denis et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

*Mardi, 10.* — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 11.* — Office de la Férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 12.* — Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 13.* — S. Edouard, roi d'Angleterre. Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 14.* — S. Callixte I, Pape, Martyr. Double. Rouge.

*Dimanche, 15.* — 21^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la Très Sainte-Vierge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Gouesnac'h | 7 et 8 Octobre. |
| Cléden-Poher | 9, 10 et 11 Octobre. |
| Plougourvest | 12, 13 et 14 Octobre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## La Patrie, au sens catholique.

Je voudrais qu'à l'instruction chrétienne du foyer familial vinssent se joindre quelques notions élémentaires de l'enseignement patriotique. Je voudrais qu'en parlant à leur fils ou à leur fille de leurs obligations envers Dieu, le père et la mère leur apprissent aussi, en même temps, leurs devoirs envers leur pays.

Jamais, peut-être, à aucune époque de notre histoire nationale, le besoin de cet enseignement ne se fit aussi impérieusement sentir que de nos jours.

A mesure que les croyances religieuses s'amoindrissent dans les cœurs, on constate aussi une décroissance progressive de l'amour du pays natal. L'idée de *Patrie* s'est obscurcie et la conception de cette grande chose n'a plus sa netteté et sa clarté primitives. Sous le prétexte fallacieux d'une solidarité universelle, des fauteurs de désordre aspirent à tout niveler dans la société, à supprimer toutes les limites et toutes les frontières, à fusionner tous les peuples en une seule et immense nation, qui changerait la face du monde. Cette utopie folle et dangereuse pénètre de plus en plus dans les masses, et nous voyons, dans nos cités industrielles surtout, grandir la race sinistre de ces *cosmopolites* qu'on appelle avec raison des *Sans-Patrie*.

Que les parents réagissent donc contre cette tendance funeste, qu'ils fassent comprendre de bonne heure à leurs enfants le sens, la signification et la portée de ce mot de *Patrie*, l'un des plus beaux qui existent dans la langue humaine. La Patrie, c'est le sol béni où Dieu a placé notre berceau, c'est le foyer où notre âme s'est épanouie à la lumière, sous les caresses et les embrassements de notre mère, c'est le coin de terre qui a abrité notre enfance et dont le souvenir est encore pour nous plein de charme, quand par la pensée nous revenons, comme disait Lacordaire, « *aux riants rivages de notre jeunesse* ». La Patrie, c'est l'église de la paroisse, l'église de notre baptême et de notre première communion, l'église où bien des fois nous avons suivi, au son du glas funèbre, au milieu des larmes et des chants de deuil de la liturgie catholique, la dépouille mortelle de parents et d'amis qui venaient de nous dire le dernier adieu. La Patrie, c'est le clocher du village du haut duquel descendent, aux jours de fête, des voix harmonieuses qui font battre nos cœurs d'un saint enthousiasme. La Patrie, c'est l'humble cimetière où dorment, à l'ombre de la croix et dans l'attente de la résurrection générale, les cendres refroidies de nos aïeux, et où notre place est aussi marquée auprès de ceux dont les corps reposent sous la pierre du sépulcre, mais dont les âmes sont transportées dans cet *au delà* mystérieux de l'Eternité. La Patrie, ce sont ces campagnes, avec leurs grands bois, leurs prairies verdoyantes, leurs vallées ombreuses, leurs rivières aux méandres capricieux et leurs larges horizons, pleins de saveur et



de poésie. La Patrie, enfin, c'est la France, la France non point telle qu'ont essayé de la façonner le déisme impie et le rire moqueur du dernier siècle, mais la France croyante et chrétienne, la France rayonnante des clartés de son baptême de Reims, fille aînée de l'Eglise et soldat de Dieu, la France de Clovis et de saint Louis, avec ses traditions de loyauté et d'honneur, avec ses triomphes et ses gloires, mais aussi avec ses épreuves et ses revers, la France avec ses missionnaires, qui s'en vont, pionniers de la civilisation, porter sa langue et son nom, en même temps que la croix du Christ, jusqu'aux extrémités du monde, la France avec ses rudes marins brisés à toutes les fatigues et prêts à toutes les luttes, la France avec son armée, « *la grande muette,* » impassible et fière sous le flot de ces injures venimeuses qui ne sauraient l'atteindre.

Oui, voilà ce qu'est pour nous la *Patrie*.

Oh ! pères et mères, inculquez donc, dès le bas-âge, cet amour, j'allais dire cette *religion*, au cœur de vos enfants et faites-leur vraiment, selon la belle expression de Bossuet, « *une âme française* ». Apprenez à vos fils qu'un jour cette Patrie aura besoin du secours de leurs bras, qu'ils auront à répondre avec empressement et joie à son appel maternel, qu'ils doivent considérer comme un honneur de la servir sous les plis glorieux de son drapeau et que, s'il le faut, ils doivent être prêts à lui faire un rempart de leur poitrine et à verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Apprenez à vos filles que cette même Patrie a été sauvée jadis par l'une de leurs sœurs, par une femme qui était, en même temps, une héroïne et une sainte, par Jeanne d'Arc, personnification noble et pure du patriotisme français, et qu'elles aussi, elles ont un moyen de la servir utilement, en s'intéressant à ses luttes, à ses succès et à ses victoires, en travaillant sur le champ de bataille de la charité, en priant le *Dieu des armées* pour leurs grands frères qui sont là-bas, aux avant-postes de la défense nationale.

Je lisais dernièrement ces paroles expressives, dans une lettre écrite par le père de ce capitaine Marchand, dont l'héroïsme vient d'arracher à tous les hommes de cœur un long cri d'admiration : « Mon fils a appris, dès l'enfance, par sa mère, la fidélité et le « dévouement à deux nobles causes qu'il ne sépare pas et ne « séparera jamais : Dieu et la France. »

Que telle soit aussi, parents chrétiens, votre ambition dans ce rôle sauveur de l'éducation du foyer domestique ! Votre devoir d'éducateurs sera alors rempli dans son intégrité et dans toute son étendue, si, par vos soins, l'âme de vos enfants palpite de ces deux amours qui s'allient et se complètent dans un harmonieux accord : l'*Eglise et la Patrie, Dieu et la France* ; si, grâce à vos conseils et à vos leçons, vos fils et vos filles marchent dans la vie avec cette devise, ce mot d'ordre et ce cri de ralliement, dont rien ne surpasse la beauté : *Pro Deo et pro Patria*. Et un jour, vous aurez le droit d'être légitimement fiers de votre œuvre devant le ciel et devant la terre, devant les anges et devant les hommes, si en montrant du doigt ces enfants élevés par vous, on peut leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon



appliquer, en toute vérité, les paroles vibrantes et superbes du cantique populaire : CATHOLIQUES ET FRANÇAIS..... TOUJOURS !.....

MGR DUBOURG, *Evêque de Moulins.*

(Lettre pastorale pour le Carême de 1899.)

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées. — I. MISSIONS :**

DAOULAS, du 8 au 22 Octobre.
Président, la 1re semaine, M. Cozic, Curé-doyen de Lesneven.
KERNILIS, du 8 au 22 Octobre.
Président, la 1re semaine, M. le chanoine Morgant, Curé de Guipavas.

II. — RETRAITES DE SOLDATS :

1re retraite : QUIMPER et LESNEVEN, du 17 au 21 Octobre ;
MORLAIX *(La Salette)*, du 18 au 22 —

**Offices extraordinaires.** — QUIMPER. CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 9 Octobre*, réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte Messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

**Les indulgences du Saint Rosaire.** — A l'approche du mois d'Octobre, le Saint-Père a voulu, encore cette année, rendre son hommage accoutumé à Notre-Dame du Rosaire, en offrant aux fidèles, comme un stimulant de leur piété envers Elle et comme une image des récompenses célestes, les trésors d'indulgences dont la dévotion du Rosaire est enrichie.

Dès l'année dernière, dans la Constitution apostolique du 13 Octobre (1), Léon XIII avait annoncé qu'une Liste complète et authentique serait dressée, aussi bien des indulgences qui concernent les Confréries proprement dites du Rosaire, que de celles accordées, en général, à tous les fidèles pour la récitation du chapelet.

C'est ce qui a été fait et promulgué par la S. Congrégation des Indulgences, dont le Préfet, Son Em. le Cardinal Gotti, vient d'adresser à tous les évêques du monde catholique une Lettre circulaire les invitant, au nom du Souverain Pontife, à porter à la connaissance de leurs fidèles les privilèges insignes accordés par le Saint-Siège à la dévotion du Rosaire : « C'est, dit la Lettre, comme le couronnement de cette œuvre, si persévéramment instituée ; et c'est ainsi que le T. Saint Père se montre fidèle à sa promesse et confirme, avec une abondante richesse, tout ce qu'Il a fait jusqu'ici pour étendre et développer la dévotion du Rosaire. »

Cette Liste d'indulgences, publiée par ordre du Souverain Pontife, sera transmise incessamment par Messieurs les Vicaires capitulaires aux membres du clergé paroissial et aux aumôniers des communautés religieuses du diocèse, en même temps que l'Encyclique du 8 Septembre.

(1) Publiée dans le n° de la *Semaine religieuse* du 16 Décembre 1898.



**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Messieurs les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Henry, vicaire à Saint-Goazec, vicaire à Beuzec-Conq, en remplacement de M. Le Hir, qui devient professeur à l'Externat Saint-Joseph, à Morlaix ;

M. Quillivic, jeune prêtre d'Audierne, vicaire à Saint-Goazec ;

M. Olu, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest, recteur de Pouldavid, en remplacement de M. Le Roux, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Larvor, recteur de Guilers-Brest, sur sa demande, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres ;

M. Duclos, aumônier des Ursulines de Morlaix, recteur de Guilers-Brest ;

M. Bodériou, vicaire à Crozon, aumônier des Ursulines de Morlaix ;

M. Hily, jeune prêtre de Plouédern, vicaire à Crozon ;

M. Gloux, jeune prêtre de Concarneau, vicaire à Guilers-Brest, en remplacement de M. Bouzéloc, démissionnaire ;

M. Jaouen, vicaire à Pont-Aven, recteur de Tréouergat ;

M. Jaouen, vicaire à Mahalon, vicaire à Pont-Aven ;

M. Simon, jeune prêtre de Bodilis, vicaire à Mahalon.

M. Horellou, ancien précepteur, devient surveillant général au Collège de Lesneven ;

M. Donnart, professeur de Septième au Petit-Séminaire de Pont-Croix, est nommé professeur de Mathématiques, en remplacement de M. Malgorn, qui entre au noviciat des Bénédictins de Solesmes ;

M. Bossus, professeur de Huitième, devient professeur de Septième, et M. Salaün, diacre, est nommé professeur de Huitième ;

M. Le Jollec, jeune prêtre de Lothey, est entré au Noviciat de la Compagnie de Jésus.

**Grand-Séminaire.** — La rentrée au Grand-Séminaire diocésain a eu lieu, mardi dernier, 3 Octobre ; elle ne diffère pas sensiblement, pour le chiffre total, de celle de 1898 : 276, au lieu de 278, l'an dernier. Les nouveaux (élèves de Philosophie), sont plus nombreux : 88 au lieu de 72. Ajoutons que sur les 276 séminaristes présents actuellement, 40 reviennent du régiment, après avoir accompli leur année de service militaire.

La retraite de rentrée leur est prêchée, en ce moment, par M. Guibert, Supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris.

Nous recommandons aux prières des âmes pieuses, en particulier, des communautés, tous nos séminaristes qui vont continuer leurs études et, spécialement, ceux qui — au nombre de 21, dont 5 de première année — doivent affronter les dangers de la caserne.

GUIMILIAU. — **Laïcisation.** — Nous avons le regret d'apprendre que, à la suite de la mort d'une des institutrices congréganistes, l'école de Guimiliau, dirigée depuis 43 ans par les Sœurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de l'Immaculée Conception, de Saint-Méen, vient d'être laïcisée. Par les soins du zélé Recteur de la paroisse, une souscription a été ouverte aussitôt pour bâtir une école libre ; car les habitants de Guimiliau ne veulent pas laisser partir leurs religieuses dont ils ont appris, de longue date, à apprécier le dévouement.

---

**Pour une bonne œuvre : LES RETRAITES DE SOLDATS.** — Nous rappelons, plus haut, la date de la première série de retraites militaires, qui vont se donner dans le diocèse.

Il est inutile, croyons-nous, d'insister encore sur le bien qu'elles ont produit ; on l'a constaté depuis le moment où elles ont été organisées, et l'on regrettait d'autant plus qu'une grande partie du diocèse, toute la région de Morlaix, en fût privée, faute d'un local.....

Le zèle est industrieux et, avec l'aide de la charité, il réalise l'impossible. Grâce à l'initiative de M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, et au dévouement des Religieuses Hospitalières de Saint-François, on inaugura, l'an dernier, les retraites de la Salette, auxquelles prirent part 226 conscrits et soldats libérés. Des améliorations importantes ont été faites depuis et permettront de recevoir, cette année, un plus grand nombre de jeunes gens ; mais c'est encore insuffisant et c'est toujours le provisoire.

En effet, les Religieuses ne peuvent pas sacrifier leurs œuvres primordiales : l'Hôtel-Dieu et le pensionnat. Avec une générosité d'autant plus admirable qu'elles viennent d'être dépossédées d'une notable partie de leur immeuble, elles mettent gracieusement à la disposition du comité le terrain nécessaire. Il s'agit d'y bâtir une salle et un dortoir pour les retraitants ; et c'est pour réunir la somme nécessaire à cette construction, que M. le Curé-archiprêtre de Morlaix a recours à la charité des fidèles.

L'appel du prêtre zélé, du vaillant missionnaire que l'on trouve toujours prêt, sera entendu. Il est vrai, les besoins nombreux multiplient les œuvres ; mais celle-ci offre un intérêt tout particulier et, nous ne saurions trop le redire, c'est pour Dieu, pour les âmes et pour la France.

On peut adresser les offrandes à M. le Curé-archiprêtre de Morlaix, ou à M. Castel, aumônier de Saint-François. Le Directeur de la *Semaine religieuse* se fera également un plaisir de recueillir les aumônes et de les faire parvenir à destination.

---

GUENGAT. — **Noces d'or.** — On nous écrit :

« Mardi, 3 Octobre, la paroisse de Guengat était en fête. Deux vieillards des plus vénérables, Pierre Goaër et Marie-Anne Cornec, célébraient leurs noces d'or et venaient témoigner à Dieu leur amour et leur reconnaissance pour les bénédictions qu'Il a daigné répandre sur leur union. Il y a cinquante et un ans, le prêtre qui les unissait leur disait avec l'Eglise : « Que Dieu vous accorde lon-« gue vie sur la terre, qu'Il bénisse votre union et qu'Il vous



« donne la joie de voir ici-bas les enfants de vos enfants jusqu'à « la troisième et la quatrième génération. »

« Ces bénédictions se sont réalisées. Huit enfants, heureux et fiers, accompagnaient leur père et leur mère aux pieds des autels. Ils n'étaient pas seuls. Les petits-enfants, au nombre de quarante, assistaient à cette fête, pendant que vingt-cinq la contemplaient du haut des cieux.

« Cette famille si nombreuse est, en même temps, une des plus chrétiennes de Guengat.

« Celui qui a assisté à une cérémonie religieuse dans cette bonne paroisse, a pu voir au lutrin un vieillard de soixante-quinze ans, dont la voix mâle et sûre dirige vaillamment le chant. Depuis 1845, jusqu'aujourd'hui, il n'a pas quitté son poste.

« Que le bon Dieu nous garde encore longtemps ces respectables vieillards, dont la vie édifiante peut servir de modèle à tous et qu'Il donne à cette population si chrétienne la joie de voir souvent de si douces fêtes ! » ***

---

**Pèlerinage à Rome.** — Les pèlerins de la « France du Travail », auxquels s'étaient joints les pèlerins de Jérusalem conduits par les Pères de l'Assomption, ont été reçus, comme nous l'avons dit, par le Saint Père, au Vatican, dans la salle des Cartes géographiques, qui est plutôt une longue galerie, assez étroite.

Les pèlerins, rangés sur deux lignes de chaque côté, ont acclamé le Pape, pendant qu'il passait lentement au milieu d'eux, en chaise à porteurs, bénissant à droite et à gauche. On remarquait, près du trône où Sa Sainteté a pris place, au fond de la salle, six cardinaux, le chargé d'affaires de France et plusieurs prélats.

Nous avons résumé, dans notre dernier numéro, l'adresse de M. L. Harmel ; selon notre promesse, nous donnons aujourd'hui la réponse du Pape, lue par Mgr de Croy :

TRÈS CHERS FILS,

C'est pour Nous une grande joie de vous revoir une fois encore, ramenés ici par l'élan spontané de votre filial amour, et de trouver dans vos rangs des pèlerins de la pénitence, qui reviennent de Jérusalem, et se sont joints à vous pour Nous rendre hommage, après avoir vénéré, sous la conduite des si distingués Pères de l'Assomption, les terres sanctifiées par la vie et la mort du Rédempteur.

Notre joie s'est encore accrue en entendant les paroles que vous venez de Nous adresser. Celui qui parlait en votre nom offre aux patrons chrétiens un rare exemple de bonté et de sagesse. Depuis de longues années, vous saluez en lui, plus qu'en nul autre, l'ami vigilant, soucieux de tous vos véritables intérêts.

En fils tendrement dévoués, après avoir témoigné à Dieu votre reconnaissance de Nous avoir, dans sa bonté, prolongé le bienfait de la vie, vous revenez sur ce que Notre paternelle sollicitude Nous a inspiré pour relever, suivant les règles de justice et de charité, la condition morale et matérielle des ouvriers. Notre plus grand désir, en effet, c'est de bien

Archives diocésaines de Quimper et Léon



faire voir que dans l'Eglise, véritable mère des peuples, son affection n'a point de limites. Elle guide les âmes vers le Ciel par le chemin de la foi et de la vertu ; mais, en même temps, elle se garde de dédaigner sur cette terre les intérêts du temps. Elle les sanctifie, lorsqu'elle ennoblit le travail des humbles, et qu'elle incline à faire du bien la puissance des plus élevés. S'il s'agit de maintenir l'ordre social, dans la diversité des classes, seule elle a le secret d'assurer, même ici-bas, autant qu'il est possible, la félicité de tous.

Continuez donc, très chers fils. Montrez un empressement tout spécial à rester fidèles aux exhortations, aux conseils, aux prescriptions que Nous ne Nous lassons point d'adresser à la noble France, qui sont la preuve de Notre affection particulière pour elle et que, ces jours derniers, Nous venons de confirmer, dans une nouvelle Encyclique à votre clergé.

Unissez-vous étroitement sur le terrain religieux et social, dans l'obéissance à vos évêques. Soyez pleins de confiance à l'égard de vos patrons chrétiens, et travaillez tous d'accord au bien général, à la paix et à l'harmonie entre toutes les classes, conditions essentielles du bonheur des peuples et de la prospérité des nations.

Pour être dignes de votre titre de vrais ouvriers catholiques, usez de la puissance de l'exemple et de la parole, pour ramener à Jésus-Christ ceux qui, dans votre cher pays, se sont pour leur malheur éloignés du Maitre adorable.

C'est ainsi que vous pourrez consoler Notre vieillesse ; c'est ainsi que vous pourrez, en ce qui vous concerne, concourir à détourner les calamités sociales qui menacent l'avenir.

Et maintenant, portez une fois de plus à vos compatriotes le souvenir du Père commun des fidèles. Portez-leur l'assurance de Notre constant amour, et comme gage des grâces de choix, recevez la bénédiction que Nous vous accordons de tout cœur à vous tous ici présents, à vos familles, à vos amis et à la France.

Ce discours a été souvent interrompu par les applaudissements et des cris de « Vive le Pape ! » Quand ils eurent cessé, Léon XIII se leva et sur l'assistance agenouillée prononça les paroles de la bénédiction, d'une voix forte qui se faisait entendre dans toute la longueur de la salle.

Alors eut lieu la présentation, faite par M. Harmel, des directeurs du pèlerinage et d'un certain nombre de pèlerins. Les deux privilégiés du groupe breton ont été MM. Galéron et A. Chancerelle. Au premier, qui porte le costume si pittoresque de Plougastel-Daoulas, le Pape demande s'il est maire de son village..... puis il le bénit avec un sourire paternel ; M. Chancerelle, un de nos industriels catholiques bien connus, sollicite une bénédiction spéciale pour les ouvriers de ses usines, ce que le Saint-Père accorde avec la même délicate bonté.....

Mais, vu la grande chaleur, le Dr Lapponi et les Cardinaux font abréger la présentation, et le Pape retourne dans ses appartements, aussi vivement acclamé qu'à l'arrivée. Avant de quitter la salle, il se retourne sur la *sedia* et, en souriant, regarde les assistants, qu'il bénit encore une fois. Tous les pèlerins ont constaté l'air de force et de santé de Léon XIII, et surtout l'expression



de contentement, de joie radieuse répandue sur sa figure, pendant cette audience qu'il aurait voulu, on le sentait, prolonger davantage.....

Au repas, qui fut ensuite servi, au Vatican, nos pèlerins furent encore comblés d'attentions, nous dirions volontiers de gâteries, de la part du Saint-Père. Son Em. le Cardinal Ferrata, qui présidait, a prononcé un discours, faisant l'éloge de la « vraie France », si dévote à la Sainte-Vierge et au Cœur adorable de Jésus ; si généreuse, si féconde en œuvres de zèle et de charité. Aussi, « malgré tous les efforts du mal et les nuages qui obscurcissent momentanément l'horizon », il entrevoit encore pour notre pays « des jours meilleurs de paix, de prospérité et de grandeur. » Le vénérable Cardinal termine ainsi :

Aujourd'hui, un nouveau motif de force et d'espoir, c'est votre présence à Rome ; aujourd'hui, vous êtes autour du Souverain Pontife, étranger aux disputes de ce monde ; notre grand Léon XIII a l'intelligence des besoins des peuples ; vous allez, comme lui, chercher la solution du problème social dans la doctrine du Divin Rédempteur, le premier ouvrier du monde.

Vaillants ouvriers, vous opposez aux séductions du socialisme votre fermeté et votre sagesse. Vous restez profondément attachés aux deux nobles causes de la Religion et de la Patrie. Aussi mon espoir s'accroit et je ne puis plus douter de la régénération morale de la France, et donc de son brillant et glorieux avenir. L'Eglise et la France ont vogué, pendant seize siècles, sur l'océan des âges ; elles naviguent de concert, évitant les écueils, bravant les tempêtes, et pour votre pays l'union avec l'Eglise est la garantie indispensable de sa prospérité et de son influence dans le monde. En me séparant de vous, je prie Dieu que votre pèlerinage soit fécond. Pour cela, soyez toujours des ouvriers vraiment chrétiens, car la caractéristique d'une démocratie, son élément indispensable de fondation et de prospérité, c'est la vertu. C'est votre Montesquieu qui l'a dit. Que la grâce de Jésus-Christ soit toujours avec vous et qu'elle assure pour toujours votre bonheur personnel, le bonheur de vos chères familles et celui de la fille aînée de l'Eglise, la France !

Les pèlerins sont revenus, ravis de l'accueil qui leur a été ménagé à Rome, comblés des attentions paternelles du Souverain Pontife et des gages de la bienveillance des membres du Sacré Collège ; ils rapportent, avec les meilleurs souvenirs de la Ville éternelle, un plus grand amour pour l'Eglise et pour son chef visible, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

---

QUIMPER. — **Retraite de Femmes**, *du 23 au 30 Septembre.* — Paroisses, 29 ; Retraitantes, 79. — Ergué-Armel, 8 ; Ile de Sein, 8 ; Plouhinec, 7 ; Quimper, 7 ; Cléden-Cap-Sizun, 4 ; Goulien, 4 ; Beuzec-Cap-Sizun, 3 ; Douarnenez, 3 ; Plogonnec, 3 ; Saint-Nic, 3 ; Saint-Yvi, 3 ; Crozon, 2 ; Dinéault, 2 ; Edern, 2 ; Elliant, 2 ; Esquibien, 2 ; Gouesnac'h, 2 ; Peumerit, 2 ; Ploaré, 2 ; Audierne, 1 ; Argol, 1 ; Briec, 1 ; Châteauneuf, 1 ; Combrit, 1 ; Kerlaz, 1 ; Pleuven, 1 ; Primelin, 1 ; Quéménéven, 1 ; Trégunc, 1.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 23 au 30 Septembre.* — 407 retraitantes. — Plougastel-Daoulas, 36 ; Plouider, 29 ; Guipavas, 20 ; Plabennec, 19 ; Guiclan, 19 ; Bourg-Blanc, 18 ; Plounévez-Lochrist, 17 ; Ile-d'Ouessant, 12 ; Lanhouarneau, 12 ; Plouzané, 12 ; Plouvien, 11 ; Plounéventer, 10 ; Le Relecq, 10 ; Lesneven, 10 ; Ploudaniel, 10 ; Plouguin, 8 ; Brélès, 8 ; La Forêt, 8 ; Milizac, 8 ; Plouescat, 7 ; Plouguerneau, 7 ; Roscoff, 6 ; Plouzévédé, 6 ; Henvic, 6 ; Le Folgoët, 5 ; Saint-Derrien, 5 ; Saint-Vougay, 5 ; Plouédern, 5 ; Saint-Thonan, 5 ; Plourin, 5 ; Lambézellec, 4 ; Santec, 4 ; Le Drennec, 4 ; Saint-Louis, Brest, 3 ; Plougar, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Lannilis, 3 ; Coat-Méal, 3 ; Landerneau, 3 ; Ploudalmézeau, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Guilers, 2 ; Goulven, 2 ; Saint-Martin, Brest, 2 ; Bodilis, 2 ; Sibiril, 2 ; Cléder, 2 ; Cléden-Cap-Sizun, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Rosnoën, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Saint-Pol, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Gouesnou, 1 ; Trégarantec, 1 ; Guissény, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Tréglonou, 1 ; Kernouès, 1 ; Bohars, 1 ; Guimiliau, 1 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Plouénan, 1.

---

ANGERS. — **Saint-Brieuc au Sacré-Cœur de la Madeleine.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* du diocèse d'Angers :

« Le samedi 16 Septembre, pendant que les hommes qui avaient représenté l'Anjou à Lourdes revenaient joyeux des roches de Massabielle, les bretons de Saint-Brieuc, avec qui ils avaient fraternisé aux pieds de la Vierge immaculée, venaient, avant de rentrer chez eux, prier le Sacré-Cœur et demander au Fils les grâces qu'Il s'était réservé d'accorder. Ils avaient précédé chez lui M. le Curé de la Madeleine qu'ils avaient rencontré là-bas. Certes, tous nous aurions souhaité avoir la présence de M. l'abbé Pessard, il reçoit si bien les étrangers et il aurait si bien reçu les bretons ; mais M. Kervella les a si bien accueillis, que vraiment, en déplorant l'absence de l'un, on se réjouit de la présence de l'autre. Ceux qui ont vu M. l'Aumônier des bretons de la Madeleine à l'œuvre, savent quel est son zèle. Libre dès 5 heures, il avait tout prévu, disposé des chaises pour les malades, leur faire préparer tout ce dont ils pouvaient avoir besoin, si bien qu'à 5 heures 1/2, quand ils arrivèrent, les 1,200 pèlerins n'avaient qu'à prendre place dans l'église. Hélas ! combien furent nombreux ceux qui restèrent debout ! Ils étaient les uns sur les autres, et je connais quelqu'un qui aurait bien voulu pouvoir reculer les murs de l'édifice, pour mettre tout ce monde un peu plus à l'aise. Mais la foi est grande en Bretagne, et quand on a la foi, on peut beaucoup. Aussi, malgré les fatigues du voyage et de la nuit, il y eut près de 600 communions, pendant les 2 heures qu'ils furent au Sacré-Cœur. Une première messe fut célébrée, à 5 heures 3/4, on commença à y distribuer la Sainte Communion que donnèrent deux prêtres, pendant près de 3/4 d'heure. A la suite de cette



messe, M. l'abbé Kervella donna deux sermons : l'un en français, l'autre en breton. Il y eut ensuite un salut solennel du Très Saint Sacrement. Enfin on célébra une seconde messe, on chanta un dernier cantique et tout fut terminé.

« Ceux qui ont vu cette petite fête, que le peu de temps dont les pèlerins pouvaient disposer a empêché de rendre plus solennelle encore, ont dû éprouver en eux-mêmes ce sentiment de joie que l'on a en contemplant cette foule pieuse qui aime à venir prier au pied de nos autels. La Bretagne connaît encore ces belles manifestations que lui suggère sa foi. Puisse-t-elle longtemps les conserver chez elle et venir de temps à autre chez nous, nous montrer que son peuple d'aujourd'hui vaut celui d'autrefois et que les Bretons de nos jours sont aussi les fils des saints ! F. J. »

---

**Les Orphelinats agricoles en Bretagne.** — Dans la Loire-Inférieure, trois orphelinats agricoles sont florissants : Bethléem, La Moëre et La Ducheraie. Bethléem, à 2 kilomètres de Nantes, est une œuvre complète dont la fondation remonte à M. l'abbé Baudus, en 1857. Elle est dirigée par 2 prêtres et 60 religieuses du Tiers-Ordre du Carmel. Elle abrite 140 garçons, dont la moitié au-dessus de l'âge scolaire travaille aux métiers agricoles. Dans un bâtiment isolé, une centaine de jeunes filles s'occupent de la laiterie, du ménage et de la couture. La plupart des pupilles de Bethléem sont fidèles à l'agriculture. La Moëre est une annexe de Bethléem, un établissement de grande culture, qui ne reçoit les enfants qu'entre 12 et 13 ans, moyennant une somme de 250 francs une fois donnée et les garde jusqu'à 18 ans, où ils reçoivent un trousseau et un petit pécule. A La Ducheraie, ce sont des religieuses de saint Dominique qui s'occupent de l'éducation de 59 orphelins ; ceux de moins de 13 ans allant en classe et les autres travaillant à toutes les branches de l'exploitation d'un domaine rural ; le pain même est fait par eux. Ils reçoivent aussi un petit pécule, à leur sortie de l'établissement.

Le département du Morbihan renferme les orphelinats de Kerbot et Kerhars, l'orphelinat de Saint-Michel-en-Priziac, et celui de Rosnarho, sur la rivière d'Auray.

Obligés de nous restreindre, nous parlerons seulement de Kerhars-Kerbot, que le rapporteur appelle un établissement modèle, tandis que M. l'Inspecteur d'Académie a publiquement reconnu, en 1898, que l'école de Kerhars occupait le premier rang dans l'enseignement libre du Morbihan.

A Kerhars, les orphelins d'âge scolaire, sous la direction des Sœurs de saint Vincent-de-Paul, reçoivent, avec une éducation religieuse franche et éclairée, une bonne instruction primaire et l'initiation progressive aux petits métiers agricoles. A 200 mètres de Kerhars, on trouve, derrière une sapinière, les bâtiments de Kerbot où, après l'âge scolaire, les orphelins passent sous la direc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



tion des Frères de saint François-Régis, pour faire, jusqu'à 18 ans, un sérieux apprentissage théorique et pratique sur toutes les matières agricoles, en particulier sur la viticulture et le jardinage. Au point de vue intellectuel, l'éducation de Kerhars-Kerbot dépasse de beaucoup celle que l'on donne aux enfants du pays, et les Frères et leur bienfaiteur, M. de Gouvello, ne négligent rien pour que, plus tard, leurs élèves ne désertent pas les champs.

Deux établissements, l'asile Massé à Quimper, et l'asile de Nazareth, près de Brest, sont signalés pour le Finistère. — A l'asile Massé, les Sœurs de la Sagesse élèvent jusqu'à 13 ans une quarantaine d'orphelins et enfants pauvres du département, et les placent ensuite dans des familles rurales sûres. La fondation de l'asile Massé est due à la générosité d'un honorable propriétaire du pays.

A Nazareth, sous la direction de l'excellente fondatrice, fille de l'ancien commissaire général de la marine, à Brest, 44 orphelins sont soignés et instruits par un personnel laïque chrétien, et prennent part à la culture d'un petit domaine de 4 hectares. A 13 ans, ils sont placés chez des agriculteurs.

Les Côtes-du-Nord présentent la célèbre colonie agricole de Saint-Ilan.

Saint-Ilan, fondée en 1843 par le comte du Clésieux, et remis par lui aux Pères du Saint-Esprit, réunit un orphelinat agricole modèle et une colonie de réforme modèle. L'orphelinat compte 80 pupilles et la colonie de réforme 250 colons ; 4 Pères et 35 Frères composent un personnel dirigeant expérimenté. On cultive, outre l'agriculture, les métiers industriels qui s'y rattachent : le charronnage, la sellerie, la plomberie, l'ajustage, la forge, la serrurerie. Les pupilles sont placés, à 18 ou 21 ans, par les soins des Pères.

Comte DE VILLOUTREYS.

*(Bulletin des Agriculteurs de France.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

SAINT-BRIEUC. — Samedi 30 Septembre, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a quitté sa ville épiscopale pour se rendre à Rome, où il va accomplir sa visite *ad limina Apostolorum*.

Sa Grandeur est accompagnée de M. le vicaire général Morelle, archidiacre de Saint-Brieuc. *(Semaine religieuse.)*

VANNES. — **Le 2me centenaire de Notre-Dame du Vœu, à Hennebont.** — La ville d'Hennebont vient d'être le théâtre de fêtes magnifiques, célébrées en souvenir du vœu solennel, fait pendant la peste de 1699. Vaincu par la prière de tout un peuple et par la puissance de Notre-Dame, le fléau disparut, et la ville entière, clergé, noblesse, magistrats, bourgeois, ouvriers — tout le peuple — s'unit, dans une commune action de grâces, pour faire monter vers Marie le chant de sa reconnaissance.



Le dimanche, 24 Septembre dernier, toute la ville unie comme au temps ancien, fêtait le deuxième centenaire de ce fait mémorable. Au premier centenaire, il y a cent ans, la France catholique était encore en deuil, et, en dehors des églises, qui n'étaient pas rouvertes, la reconnaissance des Hennebontais ne put se traduire que dans l'intimité des familles croyantes — qui n'avaient pas oublié.

Cette année, la manifestation de leur gratitude a été merveilleuse d'enthousiasme et de foi. Les fêtes étaient présidées par Mgr Latieule, évêque de Vannes, entouré de plusieurs prélats : Mgr Morice, évêque des Cayes (Haïti), Mgr Buléon, évêque élu de Chariopolis, Vicaire apostolique de Sénégambie, du Rme Père Dom Bernard, abbé de la Trappe de Thymadeuc, et d'un grand nombre d'ecclésiastiques.

M. le chanoine Duparc, Curé-archiprêtre de Lorient, dont le beau talent est bien connu et apprécié chez nous, a prononcé un magnifique discours de circonstance, dont nous sommes heureux de pouvoir donner un extrait (1). Après avoir rappelé les gloires de la cité hennebontaise, au point de vue militaire et religieux, l'orateur fait le tableau de la peste qui envahit la contrée, au mois de Septembre 1699, puis il en tire cette leçon éloquente :

Pourquoi ce coup terrible ?

Mes frères, j'aime mieux compatir aux douleurs que je rencontre que sonder les secrets de Dieu. Dieu trouvera toujours en nous de quoi corriger et punir avec justice. Mais nous savons aussi que sa sagesse aime à éprouver parfois les meilleurs parmi les croyants, pour raviver les vertus attiédies et rendre la foi plus active dans les âmes.

A quoi bon d'ailleurs sonder plus profondément ses secrets ? Je rappellerai simplement ce qui arriva. Vous conclurez vous-mêmes.

Rien ne rapproche les cœurs comme un malheur commun. Et rien ne touche le Ciel comme la démarche collective et l'hommage public d'un peuple. Dieu met cette condition à l'obtention des grâces temporelles, que vous sollicitez pour la patrie ou pour la ville natale. Ce qu'il réclame le plus, ce qu'il obtient le moins, c'est cette reconnaissance officielle de sa souveraineté, c'est la prière en masse, faite par la nation en corps, avec ses chefs et ses délégués. — Les nations sont comme les individus, elles ont une âme. Et la parole de cette âme au Dieu qui a créé les sociétés est nécessaire pour dire, avec une autorité suffisante, vos remerciements, votre espérance, ou votre détresse, dans les *Miserere* et les *Te Deum* solennels.

Vos magistrats comprirent ce devoir. Chaque citoyen avait déjà prié, mais tous n'avaient pas encore prié ensemble. Le Ciel était resté sourd, comme la science et la sagesse humaine étaient demeurées impuissantes. Les administrateurs de la cité résolurent de tenter un suprême effort auprès de Dieu. Ils firent appel à la population. Les âmes s'émurent. Elles se préparèrent religieusement et se purifièrent pour mieux implorer la bonté divine. Alors le Syndic réunit les membres de la communauté

(1) Nous l'empruntons au journal *Le Morbihannais*, de Lorient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de ville. Au milieu de la foule, ils s'avancèrent tête nue, cierge en main, au son des cloches, précédés des juges, escortés de la milice, suivis du peuple.

Moi, mes Frères, ce que j'admire dans cette scène, vieille de deux siècles, et que je m'en voudrais de n'avoir pas racontée aujourd'hui encore au peuple d'Hennebont qui l'entend pour la 200e fois, c'est l'accord de toutes les classes de la société dans cet acte de Foi et d'Espérance. Le deuil est allé les prendre dans leurs ateliers, dans leurs hôtels, dans les campagnes voisines, dans leurs boutiques. Peut-être ils s'entendaient peu : l'humanité fut toujours la même. Peut-être ils étaient jaloux les uns des autres. Ils avaient leurs griefs et leurs ressentiments. Ils avaient leurs intérêts opposés, leurs soupçons, leur envie, leur rancune. — L'Angoisse commune les réconcilie. La bonne souffrance a broyé en un seul tous ces cœurs. La douleur est un missionnaire puissant. L'année douloureuse est devenue l'année de la grâce, pour plusieurs peut-être l'année de la conversion, pour tous l'année virile et sainte. Et les voilà en prière.

..... Les magistrats étaient en tête de la foule suppliante ; ils firent un vœu à la Vierge protectrice, ils lui promirent une statue d'argent et, peu à peu, la peste disparut.... Les pères ont gardé l'alliance contractée avec « la Mère de Dieu qui est aussi la Mère du peuple » ; que la vieille cité rajeunie y reste fidèle ; qu'elle comprenne les leçons de ce grand jour, en luttant avec énergie contre les contagions intellectuelles et morales, plus terribles que les fléaux qui tuent le corps !.....

Une magnifique procession a eu lieu après Vêpres. Le soir, une illumination splendide de toute la ville termina cette radieuse journée, qui a scellé pour toujours l'alliance conclue, ou plutôt renouvelée, il y a deux siècles, entre la cité hennebontaise et la Vierge Marie (1).

---

Cambrai. — L'assemblée générale annuelle des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais aura lieu, à Lille, du 13 au 20 Novembre prochain, sous les auspices de NN. SS. les Evêques de la province ecclésiastique de Cambrai.

Le programme vient d'être publié. Les questions posées sont celles qui ont toujours attiré l'attention des catholiques pour la défense ou la revendication de leurs droits, et celles qui tirent des circonstances actuelles une importance spéciale. Elles sont nombreuses et diverses. Il n'en est pas une qui ne puisse inspirer un rapport utile, une communication verbale intéressante et donner lieu à de féconds échanges d'idées.

Le Congrès national qui, depuis deux années, avait lieu à Paris, au mois de Novembre, après celui de Lille, ne se réunira pas cette année. Il est renvoyé à l'époque de l'Exposition, et on se propose de lui donner plus d'ampleur encore que par le passé.

Le Comité d'organisation du Congrès de Lille fait donc appel à ceux qui, depuis tant d'années lui sont fidèles, à la jeunesse laïque

(1) *Semaine religieuse* de Vannes, *passim*.



et ecclésiastique de la région, qui montre une ardeur si généreuse, et à ceux que leur dévouement à la cause catholique appelait à Paris de toutes les parties de la France.

S'adresser pour les adhésions, travaux, demandes de renseignements, à M. V. Canet, secrétaire général, 29, rue d'Antin, Lille.

---

## Bonnes pensées.

— Jésus-Christ, seul, a rendu tous les siècles tributaires envers lui d'un amour qui ne s'éteint pas. Roi des intelligences, il est aussi le roi des cœurs. Lacordaire.

— La vanité nous coûte plus que la faim, la soif et le froid.

— L'ingratitude ne révolte que l'orgueil, elle ne lasse pas la générosité. Mme de Saint-Chamond.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**DAME OU DEMOISELLE** très honorable et bien considérée est demandée par maison de premier ordre pour le placement **Huiles d'Olive** et **Savons** à la clientele bourgeoise et religieuse. Bonnes remises. — Ecrire à M. Paul REGINAUD, propriétaire-fabricant, Salon (Provence).

**AUX GRANDS MAGASINS**
MAISON DE CONFIANCE
**ÉLY - LABASTIRE**
53, RUE DE LA RAMPE — **BREST** — RUE DE SIAM, 38
SUCCURSALE : **A QUIMPER** — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
Literie et Tentures diverses

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**
Draps et Tentures mortuaires

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**
Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Boites Saintes-Huiles
Services de Messe en argent et métal

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES**
Tapis d'autel, Nappes, Rabats, Barrettes, Ceintures

**RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour presenter à domicile les échantillons et albums divers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Forte remise sur tous les Catalogues.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marche et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entierement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Établissement d'Horticulture

**Vve CHESNAIS-LE BERRE**

*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).

Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre.

*Grand choix de Plants fruitiers.*

Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

**GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.**
**BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.**
**NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION**
**ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF**
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
**DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE**

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complete de dessins pour présenter à domicile.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. **Vendredi 13 Octobre 1899.** N° 41.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 1.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Le salut par le culte du Sacré-Cœur de Jesus.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Nominations dans le clergé ; Morlaix ; Brasparts ; Pouldergat ; Quimperlé ; Retraites de soldats ; Institut des Frères de l'Instruction chrétienne ; La Cause de l'abbé J. de la Mennais, etc.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Cercles catholiques d'étudiants ; Avis.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 15 Octobre.* — 21e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Thérèse, Vierge, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de Ste Thérèse et du Dimanche.

*Lundi, 16.* — S. Conogan, Évêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

*Mardi, 17.* — La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, Vierge *(au Supplément)*. Double. Blanc.

*Mercredi, 18.* — S. LUC, ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge.

*Jeudi, 19.* — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

*Vendredi, 20.* — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 21.* — Ste Ursule et ses compagnes, Vierges, Martyres. Double. Rouge.

*Dimanche, 22.* — 22e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Guengat | 15, 16 et 17 Octobre. |
| Plouégat-Guerrand | 18, 19, 20 et 21 Octobre. |
| Lothey | 22 et 23 Octobre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Le salut par le culte du Sacré-Cœur de Jésus.

Pour répondre à l'invitation récemment faite par le Souverain Pontife d'établir partout le culte du Sacré-Cœur, le R. P. Lemius, Supérieur du sanctuaire de Montmartre, a adressé, par l'intermédiaire de Messieurs les Curés-Doyens, une lettre aux membres du clergé paroissial de France. Nous tenons à reproduire intégralement cette lettre, en recommandant à l'attention de tous les moyens de régénération spirituelle et de salut qu'elle signale, pour les paroisses comme pour les fidèles.

En qualité de Directeur de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, à Montmartre, je prends la liberté de vous soumettre un certain nombre d'idées qui pourront vous paraître conformes à l'invitation récemment formulée dans un langage pressant par Sa Sainteté Léon XIII.

« L'unique désir » du Saint-Père, en effet, selon l'expression du Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, « est que, chez les peuples chrétiens, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ne cesse de fleurir et de se développer. »

NN. SS. les Evêques, « à la prudence et à la sagacité, au zèle et à la bonne volonté desquels le Souverain Pontife a pleine confiance, » ne manqueront pas de vous exhorter à travailler de tout votre pouvoir à répandre autour de vous la grande dévotion actuelle, la dévotion du salut.

Or, le Souverain Pontife a recommandé, outre *la célébration du mois du Sacré-Cœur et de pieux exercices à l'occasion du premier Vendredi* du mois, la formation de **Confréries**, dédiées, d'une façon particulière, à ce Cœur divin.

C'est là ce qui m'engage à placer sous vos yeux le plan d'organisation que nous avons suivi, à Montmartre, et que le Sacré-Cœur a visiblement béni. Adopté en tout ou en partie, dans certains diocèses, il y a produit les fruits les plus encourageants.

Les Statuts de notre Archiconfrérie comportent trois degrés : 1° la prière. — une prière quotidienne très courte en faveur de l'Eglise et de la Patrie ; 2° l'adoration du Sacré-Cœur, et 3° l'apostolat.

En se conformant à ces Statuts, il serait bien facile de fonder les Confréries que le Saint-Père désire expressément voir établir dans **tous les établissements scolaires, dans toutes les œuvres de jeunes gens**. En effet, tous les enfants, tous les adolescents pourraient être enrôlés dans le premier degré ; il suffirait d'ajouter à leur prière commune, du soir ou du matin, la courte invocation de l'Archiconfrérie. Au deuxième degré appartiendraient les plus fervents : rien de plus facile, à ceux-ci, que de tenir, ainsi que le Pape en montre la pensée, des réunions hebdomadaires et d'accomplir, au moins une fois par mois, un exercice spécial d'adoration. Parmi ces derniers, enfin, quelques-uns, promus au troisième degré, seraient nommés zélateurs, et



auraient pour mission d'entretenir, au milieu de leurs camarades, la ferveur et la dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus.

Le Souverain Pontife a exprimé le vœu que cette dévotion pour le Sacré-Cœur imprégnât tout le peuple. Aussi avons-nous organisé des associations pour les femmes et d'autres pour les hommes.

Nous invitons les femmes chrétiennes, qui désirent vraiment honorer le divin Cœur, à lui consacrer une heure d'adoration par semaine, ou tout au moins par mois, soit que, d'heure en heure, elles se succèdent au pied du Très Saint-Sacrement, soit que, dirigées par un prêtre, elles offrent en commun ce témoignage de leur foi. A ce pieux exercice, hautement loué par le Pape, est attachée une indulgence plénière. A Paris, des milliers de dames ont pris cette œuvre à cœur et, de plus en plus y apportant leur zèle, en ont tiré des grâces très précieuses. Hors de Paris, dans plusieurs diocèses, on a pu, grâce aux comités, à l'intérieur des villes, et aux zélatrices, à travers les campagnes, implanter la sainte coutume en beaucoup de paroisses où elle devient de plus en plus florissante. Ah ! qu'il serait donc beau de voir les diocèses de France unis dans la même adoration, attirer sur la patrie les bénédictions promises par le Cœur Sacré de Jésus ! Que de grâces un tel faisceau de supplications ne ferait-il pas pleuvoir sur le ministère pastoral, en faveur de la conversion des pécheurs ! Si, chaque année, l'association des femmes chrétiennes, établie à cet effet, pouvait, dans un pèlerinage diocésain, célébrer sa fête générale, au milieu de cérémonies grandioses où seraient représentés tous les groupes avec leurs bannières, il en jaillirait, à coup sûr, un mouvement de piété qui s'accenturait rapidement.

Mais le Souverain Pontife semble désirer particulièrement que **les hommes surtout viennent se ranger autour du drapeau du Sacré-Cœur**. Or, qu'il me soit permis de le dire, à Montmartre, la dévotion envers ce Cœur très-saint paraît gagner spécialement les hommes ; elle a pour effet de les tremper fortement dans l'amour de leurs devoirs chrétiens et d'exciter en eux un zèle et des vertus qui vont parfois jusqu'à l'héroïsme. Un élan d'irrésistible piété vers ce divin Cœur a toujours marqué nos réunions d'hommes ; et, d'un autre côté, n'est-il pas permis de voir, en cette adoration nocturne, accomplie perpétuellement, depuis dix-huit années, par des hommes, un témoignage éclatant de la volonté qu'a le Sacré-Cœur de concentrer autour de lui cette partie de la Nation, afin de s'en servir pour établir son règne au milieu de nous !

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Richard, nous avons donc institué récemment *les groupes d'hommes de France au Sacré-Cœur*. Aux chrétiens, désireux de se rassembler sous l'étendard du Cœur Sacré de Jésus, de former autour de Notre-Seigneur une garde d'honneur et de préparer la consécration officielle de la France au Sacré-Cœur, nous demandons quelques prières quotidiennes et la manifestation de leur foi dans toutes les circonstances où le Curé de leur paroisse adresse un appel spécial aux hommes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



En même temps, nous invitons les groupes paroissiaux qu'ils constituent, à se faire représenter dans les pèlerinages diocésains d'hommes, et par leurs drapeaux et par leurs délégués.

Ces groupes, étant dirigés par un comité diocésain et par des sous-comités cantonaux et paroissiaux, formeraient promptement la pacifique armée des vrais chrétiens de notre époque. Et, d'ailleurs, est-il un autre moyen d'aboutir à la véritable union tant désirée de tous les bons Français ? Ce moyen, le Saint-Père le préconisait un jour, dans une lettre à l'Archevêque de Paris, quand il exprimait l'espoir que l'union qui s'était manifestée, parmi nous, pour la construction de la Basilique nationale, achèverait de se former dans le Sacré-Cœur de Jésus, pour la défense de la Religion.

Je crois bon d'ajouter ici, que les indulgences et les privilèges attribués à notre Archiconfrérie sont des plus précieux. Sans parler de la communication des indulgences appartenant à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur établie à Rome, elle a reçu de S. S. Léon XIII un grand nombre d'autres indulgences plénières.

Les chapelains de Montmartre étant chargés très spécialement de développer la dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus, seront heureux de se mettre à la disposition de MM. les curés et directeurs d'établissements scolaires, afin de donner à qui voudra tous les renseignements désirables et même, au besoin, un concours personnel.

Nous enverrons à ceux qui nous en feront la demande : 1° les Statuts complets de l'Archiconfrérie et 2° les formalités à remplir pour l'érection et l'agrégation des Confréries dans les paroisses.

Nous nous permettons de recommander à tous la diffusion de l'Image-Sauvegarde. Remplissons la France des images du Sacré-Cœur de Jésus. Léon XIII, dans un passage admirable de son Encyclique, nous donne l'image du Sacré-Cœur comme le *Labarum* des temps nouveaux. Méditons ces lignes :

« A l'époque où l'Eglise, toute proche encore de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix, qui annonça et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. *Voici qu'aujourd'hui paraît à nos regards le nouveau signe de salut, signe très divin et de suprême espérance : c'est le Cœur très sacré de Jésus, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat, au milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes nos espérances, nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes.* »

C'est avec une profonde émotion que nous avons lu, tout récemment, la lettre où le Pape assure que notre bien-aimée France est unie étroitement au Cœur Sacré de Jésus, — *necessitudine quâdam singulari cum Sacratissimo Corde Jesu conjuncta Gallia tenetur* — et que « notre patrie trouvera, dans la dévotion au Sacré-Cœur, par ce fait même, un gage très précieux de salut ».

J.-B. LEMIUS,
*Supérieur des Chapelains, 31, rue de la Barre, Paris.*



P. S. — Permettez-moi de solliciter instamment votre adhésion à l'*Adoration perpétuelle et universelle*, l'une des plus belles œuvres du Sanctuaire de Montmartre, et aussi l'une des plus faciles. Elle a *pour but de demander le règne du Sacré-Cœur* dans le monde. En vous y associant, vous travaillerez, d'une façon efficace, par la prière, à réaliser le vœu émis par le Souverain Pontife, dans son Encyclique *Annum Sacrum*. La seule condition, c'est de faire, chaque année, à un jour déterminé, en union avec l'adoration perpétuelle de Montmartre, au moins douze heures d'adoration devant le Saint Sacrement exposé. Déjà, des diverses parties du monde, l'association a reçu 162 approbations épiscopales et 6772 demandes d'affiliation d'églises ; chaque semaine, de nouvelles adhésions nous arrivent. Vienne bientôt le jour, où de toutes les églises du monde, unies dans une immense et solennelle adoration, s'élèvera vers le trône eucharistique du Sacré-Cœur, le chant de l'*adveniat regnum tuum !* Comment ce divin Cœur pourrait-il résister alors à cet appel d'amour de ses enfants ? Je vous conjure donc, Monsieur le Curé, de nous aider à réaliser ce projet. Je puis vous assurer que votre adhésion à cette œuvre sera pour votre paroisse une source d'abondantes bénédictions et un principe de renouvellement de vie chrétienne. Votre ministère laborieux sera soutenu par les prières qui se font continuellement à Montmartre devant le Saint-Sacrement, perpétuellement exposé depuis dix-huit ans, et par celles qui se font dans les milliers d'églises affiliées.

Au jour choisi pour faire son adoration, chaque église renouvelle la consécration du genre humain, demandée par Sa Sainteté Léon XIII et sa consécration particulière.

Pour encourager cette grande union de prière et d'adoration, le Souverain Pontife a accordé à toutes les églises affiliées le privilège de célébrer la messe votive du Sacré-Cœur, le jour de l'adoration, excepté à quelques fêtes solennelles. De plus, en ce jour, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, à la condition de se confesser, de communier et de faire une demi-heure d'adoration devant le Saint Sacrement exposé. Cette indulgence peut se gagner quatre fois par année.

Permettez-moi aussi de recommander instamment à votre piété un ouvrage, préparé pendant vingt ans, près du sanctuaire de Montmartre. Il a pour titre : *Le Règne du Cœur de Jésus ou la Doctrine complète de la bienheureuse Marguerite-Marie* sur la dévotion au Sacré-Cœur. Son véritable auteur, c'est la Bienheureuse ; c'est elle qui rapporte les enseignements divins qu'elle a reçus ; c'est elle qui indique ce qu'est le Sacré-Cœur, ce qu'il demande et ce qu'il promet. Il vient de recevoir l'approbation de Son Eminence Monseigneur le Cardinal Richard et celle de Monseigneur Doutreloux, évêque de Liège. Pour en faciliter la diffusion, il est laissé à un prix de propagande des plus faibles. (S'adresser au bureau du Sanctuaire.) J.-B. L. Sup.

---

**Avis aux abonnés.** — *Les souscripteurs dont l'abonnement a pris fin le 1er Octobre 1899, et qui n'auraient pas encore fait parvenir à la* Semaine *les 6 francs du renouvellement sont priés, afin d'éviter des complications, de suspendre tout envoi d'argent à partir du 15 courant.*

*A ce moment, en effet, il sera procédé au recouvrement par la poste avec majoration de 50 centimes pour les frais.*

*Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées.** — I. Missions :

**DAOULAS**, du 8 au 22 Octobre.
Président, la 2e semaine, M. le chanoine Péron, Curé-Archiprêtre de Quimperlé.

**KERNILIS**, du 8 au 22 Octobre.
Président, la 2e semaine, M. Creignou, Curé-Doyen de Bannalec.

II. — Retraites de Soldats :

**QUIMPER.** — 1re retraite, du *17 au 21 Octobre* (pour les cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Briec, Châteaulin, Pleyben, Châteauneuf, etc.).
2e retraite, du *24 au 28 Octobre*.

**LESNEVEN.** — 1re retraite, du *17 au 21 Octobre* (cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven).
2e retraite, *du 24 au 28 Octobre*.

**MORLAIX** *(La Salette)*. — 1re retraite (pour les soldats libérés), du *18 au 22 Octobre*.
2e retraite (pour les conscrits), du *25 au 29 Octobre*.

**QUIMPERLÉ.** — Retraite du *23 au 28 Octobre*.

**Offices extraordinaires.** — QUIMPER. Église de Saint-Mathieu. — *Lundi 16 Octobre*, à 8 heures, Messe pour l'Eglise et pour la France.

**Nominations dans le clergé.** — M. Bossennec (René), précédemment Surveillant général, et M. Vicaire, jeune prêtre de Landerneau, sont nommés professeurs au collège de Lesneven, en remplacement de M. Kerboul, démissionnaire, et M. Le Guen, devenu Directeur de l'Externat Saint-Joseph, à Morlaix.

Ces deux nominations ont été agréées par l'autorité académique.

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que M. Malgorn, professeur de Mathématiques au Petit Séminaire de Pont-Croix, entrait « au Noviciat des Bénédictins de Solesmes ». Ces mots peuvent prêter à une équivoque que nous nous empressons de dissiper. M. Malgorn est entré au Monastère de Sainte-Anne de Kergonan, près Plouharnel (Morbihan), fondé il y a peu de temps par les Bénédictins de Solesmes, mais ayant son autonomice propre et son Noviciat.

Morlaix. — **Patronage de jeunes filles.** — Il y a vingt-sept ans, une personne dévouée recueillait chez elle, les jours de fête et de dimanche, en dehors des heures des offices, une enfant de modeste condition livrée à elle-même, afin de la préserver des dangers de la rue.

Depuis, la ruche a grandi : une centaine de jeunes filles fréquentent assidûment le patronage créé à Saint-Martin et dirigé par de charitables dames.



Les anciens locaux étant devenus trop exigus, un établissement aussi confortable que spacieux vient d'être construit ; son inauguration a eu lieu, dimanche.

En dehors des patronnées et de leurs directrices, un certain nombre d'ecclésiastiques assistaient à cette cérémonie ; nous avons remarqué notamment Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la maison du Pape, M. le chanoine Le Duc, Curé de Morlaix, et MM. les Recteurs de Saint-Melaine et de Saint-Martin.

Après la lecture d'un rapport sur les débuts de l'œuvre et sur sa marche progressive, Mgr Dulong a pris la parole et, dans une éloquente improvisation, a fait ressortir le but des patronages et l'ardente charité des personnes qui s'y dévouent, afin de faire demeurer dans le droit chemin de faibles enfants qui, sans elles, seraient exposées à faillir.

Cette allocution a été très goûtée par l'assistance. La fête s'est terminée vers 5 heures. L'on ne peut que louer et encourager ces œuvres et souhaiter qu'elles se généralisent de plus en plus, afin que les jeunes filles conservent toujours les principes chrétiens qui sont la sauvegarde de l'honneur. *(Etoile de la Mer.)*

Brasparts. — La paroisse de Brasparts vient d'être dotée d'une école chrétienne de garçons, due en grande partie à la générosité de M. le comte de Bourbon, qui continue dans le pays les traditions de bienfaisance de son regretté beau-père, M. le vicomte de Kerret. La bénédiction solennelle du nouvel établissement, qui est dirigé par les Frères de l'Instruction chrétienne, de Ploërmel, a été faite, dimanche dernier, en présence de toute la population accourue en masse. La cérémonie, à laquelle assistaient les prêtres des paroisses voisines, était présidée par M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, qui a prononcé une belle instruction sur les devoirs des parents en ce qui concerne l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Pouldergat. — Nous recevons, au dernier moment, trop tard pour l'insérer aujourd'hui, une très intéressante lettre de Pouldergat. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

Quimperlé. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 7 Octobre 1899*. — 12 paroisses, 41 retraitantes : Moëlan, 12 ; Clohars-Carnoët, 10 ; Querrien, 4 ; Bannalec, 3 ; Melgven, 2 ; Riec, 2 ; Baye, 2 ; Guiscriff (Morbihan), 2 ; Saint-Michel de Quimperlé, 1 ; Rédéné, 1 ; Trévoux, 1 ; Gestel (Morbihan), 1.

**Retraites de soldats.** — Son Em. le Cardinal Rampolla vient d'envoyer une dépêche à M. le chanoine Chaplain, le directeur si dévoué des œuvres militaires dans le diocèse d'Angers, annonçant que le Souverain Pontife « bénit de tout cœur les aumôniers des retraites, les bienfaiteurs, les instructeurs et les conscrits. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



C'est un précieux encouragement pour tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre si importante. Nous la recommandons instamment aux prières et à la générosité des fidèles.

Nous rappelons, plus haut, la date des diverses retraites militaires qui vont se donner dans le diocèse. Nos confrères voudront bien les annoncer encore du haut de la chaire, et continuer leurs démarches personnelles près des jeunes gens, pour les décider à venir en grand nombre à ces retraites, auxquelles plusieurs se feront, sans doute, un plaisir de conduire eux-mêmes leurs paroissiens, comme nous l'avons vu, les années précédentes.

---

**Institut des Frères de l'Instruction chrétienne.** — Le 8 Septembre, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, 88 postulants de l'Institut des Frères de la Mennais, des maisons de Ploërmel et d'Hennebont, ont revêtu l'habit religieux. Nous donnons, comme d'habitude, les noms de ceux qui appartiennent à notre diocèse :

Coulloc'h Joseph-Pierre, de Douarnenez, *F. Boniface-Joseph.*
Lidouren Jean-Marie, de Huelgoat, *F. Conan-Joseph.*
Valois Gabriel, de Morlaix, *F. Paul-Charles.*
Poupon Jean-Marie, de Briec, *F. Robert-Eugène.*
Lapous Jean-Marie, de Saint-Hernin, *F. Basilée-Marie.*
Kerrien René-Marie, de Plouénan, *F. Emile-René.*
Le Tollec Joseph-Marie, de Clohars-Carnoët, *F. Ermin-Joseph.*
Pennarun René, de Briec, *F. Eusèbe-René.*
Joncour Jean-Marie, de Guimiliau, *F. Séricien-Marie.*
Corbel François-Marie, de Guiclan, *F. Théodore-Pierre.*

— **La Cause de l'abbé J. de la Mennais.** — Samedi 7 Octobre, à onze heures, à la chapelle de la Maison principale de l'Institut, à Ploërmel, Mgr Latieule, Evêque de Vannes, a présidé à la constitution du Tribunal chargé de faire le procès de l'Ordinaire pour l'ouverture de l'introduction de la Cause de la Béatification et de Canonisation de l'abbé Jean de la Mennais, fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne.

Nous sommes heureux d'annoncer cette nouvelle, qu'accueilleront avec joie tous ceux qui apprécient les services rendus à l'instruction chrétienne par les fils si dévoués du vénéré fondateur.

---

**La langue bretonne à l'école.** — Nous avons parlé, à diverses reprises, des travaux du Frère Constantius, Directeur de l'école de Landivisiau, et de sa *Méthode d'enseignement du Français par le Breton*. L'enseignement, dans nos écoles primaires, est actuellement basé sur l'exclusion absolue du Breton : l'enfant qui arrive, ne sachant pas un mot de Français, doit apprendre cette langue de vive force. Or, au lieu d'user ainsi l'effort des enfants sur des mots qu'ils ne comprennent qu'imparfaitement, n'est-il pas plus rationnel de procéder du connu à l'inconnu, d'ouvrir peu à peu leur esprit en les faisant passer graduellement, par des



exercices raisonnés et au moyen du Breton qu'ils savent, à la connaissance du Français qu'ils doivent apprendre ?

C'est ce que le Frère Constantius a pratiqué avec succès, pendant de longues années, et que pourront faire facilement, désormais, nos instituteurs et nos institutrices, grâce au livre que le bon religieux, encouragé par les hommes les plus compétents et pour répondre à de nombreuses demandes, vient de publier, sous ce titre : Kenteliou brezounek *da drei e gallek* (1). Ce n'est encore que le livre de l'élève, *tout en Breton*. Le livre du maître (breton-français) est en préparation.

Le Cours élémentaire que nous annonçons contient 200 thèmes bretons à traduire en français ; on y a réuni les noms les plus usuels classés par catégories, des exercices variés sur le genre, le nombre ; puis sur les adjectifs, les pronoms, les verbes, dont plus de 700 sont conjugués en tout ou en partie. Enfin les 200 exercices sont suivis d'un Lexique donnant la signification des mots les plus difficiles et les moins connus en diverses localités.

Nous recommandons à nos lecteurs ce livre, dont (on peut le dire ici sans hyperbole) le besoin se faisait vivement sentir. Il est appelé à rendre de grands services dans nos écoles, non point — on ne saurait trop le redire — en enseignant le Breton aux enfants, mais en les aidant à apprendre plus vite et mieux le Français.

Ajoutons que le livre du maître, quand il aura paru, sera en même temps une excellente méthode pour apprendre le Breton par le moyen du Français, comblant ainsi une lacune que des correspondants de la *Semaine religieuse* ont souvent signalée en la déplorant.

***

Nous recommandons également une élégante petite brochure : Soudarded ha martoloded kristen, *Historiou a skuer vad*, comprenant des récits extraits principalement de l'ancien *Feiz ha Breiz* et des poésies composées pour nos conscrits par le R. P. Bourdoulous, S. J.

Cet ouvrage, destiné à la propagande, se trouve en vente chez les principaux libraires catholiques du diocèse et dans les maisons où se donnent les retraites de soldats.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par le R. P. A. Roussel, de l'Oratoire *(suite)*.

Après vous avoir quelque peu malmené pendant l'année scolaire, nous vous avons généreusement accordé deux mois de vacances. Maintenant, Claude Le Coz, paraissez de nouveau devant

---

(1) Un vol. in-12 de 216 pages, broché. Prix : 1 fr. — Le dépôt général est au Noviciat des Frères, à Quimper. — On trouve encore l'ouvrage chez Mme Le Gall, libraire à Quimper, et chez M. Tourmen, 35, rue de la Mairie, à Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



les lecteurs de la *Semaine* ; naguère ils vous ont vu présider les conciles de l'Eglise dont vous étiez le plus grand personnage ; qu'ils puissent vous juger à un des moments critiques de votre histoire et de l'histoire de l'Eglise de France ; ils verront combien, alors et toujours, vous avez été étranger à l'esprit catholique, et peu soucieux de la véritable Unité.

Par un bref daté du 15 Août, comme la bulle *Ecclesia Christi*, le Pape informait son envoyé, Mgr Spina, de ses dispositions à l'égard des évêques constitutionnels. Il les invitait à revenir à l'Unité, leur promettant le pardon. Il voulait croire qu'ils obéiraient, en quittant les sièges qu'ils occupaient sans institution canonique. Par l'intermédiaire de Mgr Spina, il les priait de lui envoyer, par écrit, leur acte de soumission au Saint-Siège.

L'envoyé pontifical adressa copie de ce bref aux évêques assermentés ; ce fut pour eux un coup terrible. Ils jouèrent leur ordinaire comédie : ils prétendirent que le bref était supposé, et plusieurs le renvoyèrent au nonce ou ne répondirent pas à la lettre personnelle dont celui-ci avait accompagné le bref pontifical. Les prélats étaient particulièrement mécontents de ce que Sa Sainteté ne parlait qu'à Mgr Spina, sans un mot direct à leur adresse. Mais je n'écris pas ici une histoire générale, voyons donc ce que fit Le Coz : il écrivit à Mgr Spina : « Monseigneur, vous êtes archevêque de Corinthe, je le suis de Rennes. Je respecte votre titre, quoiqu'il ne soit qu'*in partibus* et sans fonction. Pourquoi affectez-vous de méconnaître le mien, reconnu de la France, du gouvernement, de l'Eglise, du Pontife même au nom duquel vous êtes censé m'écrire? » (1).

Il continue sur ce ton d'insupportable orgueil et d'incroyable insolence, prétendant que les brefs de Pie VI se contredisaient les uns les autres, niant la nécessité de toute bulle pontificale pour l'institution canonique, puisque non seulement les grands évêques docteurs des premiers siècles s'en sont passés, mais que l'Eglise romaine n'en a point fait usage à cet effet, pendant 1,300 ans. Pie VII l'invite à profiter du *beneficium reconciliationis*, c'est-à-dire de *l'absolution*. Certainement, les grâces du Saint-Père sont précieuses à ses yeux, pas assez cependant, pour qu'il les accepte au prix de sa conscience et de son honneur. En adhérant à la Constitution civile du clergé, il estime qu'il n'a fait que son devoir, puisque c'était l'unique moyen de sauvegarder alors les intérêts de la Religion ; il déclare que si c'était à recommencer, il recommencerait.

Enfin, voici la conclusion et la partie essentielle de cette lettre : « Quant à ma démission, elle est toute prête, et je n'ai différé jusqu'ici de la donner que parce que le gouvernement a paru le désirer ainsi. Cette démarche pourrait-elle coûter à un évêque

(1) Il doit entendre par là, j'imagine, que le Pape, en lui faisant écrire, reconnaît par là même son titre : la réponse est bien simple, Pie VII lui reconnaît le pouvoir d'ordre, mais lui dénie toute juridiction.



qui, en apprenant son élection en 1791, se jeta au pied de son crucifix et de là écrivit à son prédécesseur une lettre arrosée de ses larmes, pour le conjurer de ne pas s'éloigner de son troupeau, et qui, depuis ce moment, n'a pas cessé de demander la paix de l'Eglise, même au prix de ses jours?

« Le Coz, évêque métropolitain de Rennes. »

Nous savons par cœur toutes ces rapsodies ; mais enfin la démission est donnée, elle est datée du 6 Octobre 1801 ; elle ne précède que de six jours celle de son ami Grégoire ; peu après, les *Annales* enregistrent « la démission pure et simple, mais volontaire, libre et spontanée » de tous les évêques *réunis*. Ils ne la donnent pas cependant sans récriminations ; reconnaissant que le Pape agissait dans la plénitude de son droit, ils ajoutaient qu'Il n'eût pu les déposer qu'aux conditions suivantes : *Si ces évêques se sont rendus incapables d'exercer en France ; s'ils ont abandonné leurs églises ; si l'Assemblée nationale a solennellement proclamé la vacance de leurs sièges ; s'ils ont eux-mêmes opéré cette vacance par l'émigration ; s'ils ont subi une sentence d'exil perpétuel ; s'ils ont cessé de résider et quitté leurs troupeaux depuis plus de dix ans ; si, etc., etc., etc. (sic).*

Cette énumération des torts qu'ils ne se reconnaissent pas est, tout simplement, un grossier réquisitoire contre les évêques légitimes qui avaient refusé le serment. On sait comment près de la moitié de ces prélats respectables, aveuglés par les préjugés gallicans, refusèrent d'obéir à Pie VII. M. de Girac, évêque de Rennes, fut du nombre des obéissants, mais il employa un faux-fuyant assez curieux : au lieu d'accomplir simplement un acte de soumission en renonçant à son siège, il supplia Sa Sainteté de daigner accepter sa démission « à cause de l'affaiblissement de ses forces, de ses longues et douloureuses maladies ».

Nous voici en 1802 ; l'œuvre du rétablissement officiel de la Religion catholique en France va être enfin accomplie ; on sait que le gouvernement ne laissa pas que d'introduire bien des difficultés dans la conclusion du *Concordat ;* une des mesures les plus malheureuses fut l'exigence par laquelle il obligea le Souverain Pontife à introduire, dans le nouveau corps épiscopal français, douze des évêques ayant appartenu au schisme.

Le 9 Avril, Claude Le Coz recevait le billet suivant :

« *Conseil d'Etat, chargé de toutes les affaires concernant les cultes,*
*au citoyen Le Coz.*

« Le premier Consul me charge, citoyen, de vous annoncer que vous êtes nommé à l'archevêché de Besançon, et que votre nomination est définitivement arrêtée. Il m'autorise à vous dire qu'il vous sera délivré une somme de quinze mille francs pour les frais de votre établissement ; cette mesure ne doit être connue que de vous seul.

« J'ai l'honneur de vous saluer, Portalis.

« Vous êtes prié d'accuser réception de la présente lettre. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Pour bien approfondir l'état d'âme du prélat, au moment où il passe officiellement du schisme à l'unité, il faudrait citer ici toute la partie du journal où Grappin a recueilli toutes les paroles tombées de la bouche ou de la plume de Le Coz.

Le 10 Avril, les anciens constitutionnels nommés aux nouveaux évêchés sont réunis chez le ministre des relations extérieures ; le cardinal Caprara, légat du Pape, y est aussi, et les constitutionnels demandent « qu'on ne leur proposera à signer rien de contraire aux sentiments qu'ils ont professés ».

Le 13, chez Portalis, on rédige une formule que Grappin estime convenable ; c'est dire qu'elle devait être bien vague ; aussi, le 15, chez le cardinal, Le Coz et cinq autres prélats de son groupe sont invités à signer une formule indécente (toujours d'après Grappin) ; cela signifie évidemment que le représentant du vénérable Pie VII réclamait d'eux un aveu de repentir. Ils répondent : « *Non possumus*. A la Guyane plutôt ! » C'est sublime, mais ils savaient fort bien qu'on ne les y enverrait pas ; aussi, vont-ils se plaindre du cardinal à Portalis, qui s'indigne ; on rédige donc une nouvelle formule, et ils prennent eux-mêmes part à cette rédaction ; Caprara l'adopte et les anciens intrus la signent. Comme conséquence, il leur propose l'absolution, c'est-à-dire la levée de l'excommunication et de toutes les censures qu'ils ont encourues. Tous la rejettent. La formule d'absolution canonique avait été transcrite, pour être remise à chacun des intéressés. Le Coz dit ici : « L'exemplaire qui m'était destiné disparut ; on ne put le retrouver sur le bureau de M. Portalis. Je témoignai à MM. Portalis et Bernier ma crainte qu'on ne consignât cette infâme pièce sur les registres du légat. L'un me donna sa parole de conseiller d'état, l'autre sa parole d'évêque (1), qu'il n'en serait rien et que cette pièce allait tomber dans un profond oubli. A cette condition seule, je consentis à ne pas porter mes plaintes plus loin, et à ne pas protester contre ce procédé honteux et profanateur des choses saintes. » Préalablement, il avait déjà dit à Portalis, en parlant de cette même absolution offerte par le Pape : « On me couperait plutôt les deux bras que de me la faire signer. » Nous l'avons déjà vu : il était toujours prêt à se faire couper la tête, les bras, etc., ce que personne ne lui demandait ; c'est un peu comme certains catholiques qui, à notre époque, parlent constamment de partir pour la croisade. Le Coz garda sa tête et ses bras, et nos croisés contemporains gardent tranquillement le coin de leur feu.

Nous qui vivons à la fin du XIX^e^ siècle, nous trouvons que les temps sont difficiles, et nous avons raison ; mais quand nous comparons les difficultés de l'heure actuelle à celles d'il y a cent ans, si nous connaissons un peu l'histoire de l'Eglise et l'histoire de France à cette époque, nous devons renoncer à des appréhensions exagérées. Ce qui doit, plus que tout le reste, nous faire espérer, c'est l'étroite union des pasteurs et des fidèles avec le Chef de

(1) Bernier venait d'être nommé à l'évêché d'Orléans.



l'Eglise ; Dieu merci, parmi les croyants, le Gallicanisme n'est plus qu'un souvenir ; il est vrai que, pour certains représentants de l'autorité, il est toujours bon à conserver comme une arme de guerre, mais l'arme est bien rouillée. En 1802, au contraire, les nouveaux évêques de France, qu'ils eussent été choisis parmi les prélats et les prêtres demeurés fidèles, ou qu'ils eussent été glanés dans les rangs des intrus, étaient (à une exception près) des défenseurs opiniâtres des prétendues libertés gallicanes que Joseph de Maistre appelait si bien des « servitudes ».

Les pauvres constitutionnels payèrent bien cher l'acceptation de leurs sièges ; on leur reprocha d'avoir sacrifié l'un des principes fondamentaux du Gallicanisme à l'ambition de conserver la dignité épiscopale, et c'était bien la vérité. En supprimant la hiérarchie et en la rétablissant sur de nouvelles bases, dans l'Eglise de France, le Souverain Pontife se mettait au-dessus des canons et usait de sa suprême autorité comme jamais Pape ne l'avait fait jusqu'alors, et nous pouvons voir, aujourd'hui, que ce fut là, précisément, une blessure terrible pour le Gallicanisme ; il n'en mourut pas sur le champ, mais il ne s'en guérit jamais.

Aux reproches qu'on lui adressait, Le Coz répondit par un opuscule intitulé : « Observations relatives à l'adhésion donnée par les évêques français à la convention entre notre gouvernement et le pape. » Bien entendu, les anciens évêques schismatiques, qui n'avaient tout d'abord accepté l'épiscopat que par esprit de religion et de charité, ont obéi au même mobile en donnant leur démission ; ils n'ont nullement eu en vue la faveur du gouvernement ou celle du pape. D'ailleurs, « les articles de discipline extérieure et locale doivent être *modifiés*, quelquefois même *abandonnés*, lorsque le bien des âmes le demande. » On ne saurait mieux dire, mais cette doctrine est tout ultramontaine.

*(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père continue à jouir d'une excellente santé ; c'est ainsi que, dimanche dernier, il est encore descendu dans les jardins du Vatican.

La veille, il avait reçu en audience particulière Mgr Geay, évêque de Laval.

Mgr Fallières, Evêque de Saint-Brieuc, est arrivé à Rome.

— Le Congrès des orientalistes a lieu sans la participation des savants, prêtres ou religieux, le Congrès ayant mis à l'ordre du jour l' « Etude des religions comparées ».

— Nous avons eu occasion de parler, il y a quelques années, du juif Carducci, qui, dans une hymne blasphématoire à Satan, prétendait glorifier le « grand révolté » d'avoir vaincu le *Jéhovah*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



des prêtres. Le malheureux vient d'être frappé d'une attaque qui le prive de l'usage de la langue et du bras droit.

A ce propos, un écrivain anticlérical français, ne croyant pas si bien dire, laisse échapper cette réflexion fort juste : « Poëte, te voilà bien empêché pour écrire ou dicter un pendant à ton *hymne à Satan.* »

---

PARIS. — Une nouvelle qui est de nature à consoler les catholiques, au milieu des blasphèmes triomphants, c'est que le mardi 17 Octobre, fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, Son Em. le Cardinal Richard scellera la croix au sommet du dôme du Sacré-Cœur, à Montmartre. *Christus vincit !...*

Dans la Basilique, à 3 heures, on chantera un *Te Deum* solennel et l'on renouvellera la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur.

---

**Cercles catholiques d'étudiants.** — I. PARIS. — Nous croyons devoir rappeler aux familles, à cette époque de l'année, le Cercle catholique des étudiants de Paris (cercle du Luxembourg), 18, rue du Luxembourg.

Ce cercle est établi principalement pour les étudiants inscrits aux facultés de l'Etat ou de l'Institut catholique, et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des ressources pour leurs études et pour leurs délassements, en même temps que les moyens de contracter de bonnes relations et assurer ainsi la conservation de leurs principes religieux.

Une bibliothèque, des salons de travail, de lecture, de billard, d'escrime et de conservation, un atelier de peinture et de sculpture, un oratoire, sont ouverts dès le matin, jusqu'à onze heures du soir, à tous les membres du Cercle.

Des conférences, *absolument gratuites,* de droit, de médecine, de littérature, de science et de philosophie, ont lieu chaque semaine. Des leçons de peinture, de sculpture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chant, sont données à des prix exceptionnels, aux membres du Cercle, qui trouvent des réductions avantageuses chez un grand nombre de fournisseurs attitrés.

La cotisation très modeste de ce Cercle le met à la portée de tous les étudiants qui ne peuvent disposer que d'un faible budget et réalise pour eux une réelle économie. L'aumônier du Cercle, M. l'abbé Fonssagrives, se tient à la disposition des parents, pour leur donner tous les renseignements nécessaires à la bonne organisation d'une vie d'étudiant à Paris.

Le Cercle qui, depuis sa fondation, compte chaque année un nombre plus important de membres, vient de prendre encore une plus grande extension avec la récente nomination, comme présinent, par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, de M. Gabriel Dufaure, ancien député.

Le Cercle a vu en outre son Comité de haut patronage s'aug-



menter, soit comme membres, soit comme adhérents, de la majorité de NN. SS. les Evêques et des plus hautes personnalités catholiques de France.

Les membres du Cercle ont le droit d'assister aux soirées du dimanche, consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques qui se donnent dans les salons de leur Association.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une association qui, tant par la situation unique qu'elle a su se créer, que par les avantages supérieurs à tous ceux offerts par les associations analogues, a depuis longtemps fait ses preuves et donne aux parents toute garantie, en même temps qu'elle offre aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'étude. — Ajoutons qu'une œuvre du dimanche, pour les lycéens internes, existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

II. RENNES. — **L'Œuvre Saint-Yves.** — Tous les ans, à la sortie des collèges, un grand nombre de jeunes gens viennent à Rennes continuer leurs études.

Nous croyons leur rendre un véritable service, en leur désignant une Association prospère où ils trouveront, avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié, des moyens sérieux d'étude.

L'Aumônier de l'Œuvre, M. le chanoine Henry, secrétaire général de l'Archevêché, se tient à la disposition des parents pour leur fournir tous les renseignements qu'ils désireront connaître.

M. Le Couturier, 6, rue de La Fayette, veut bien se charger de donner toutes les indications qui concernent le logement et la pension des Etudiants.

---

**Avis.** — Un soi-disant religieux Barnabite quête un peu partout pour une cause de béatification qui n'existe pas (V. Diego Martinez). On nous prie de déclarer qu'il n'est sous la dépendance d'aucun ordre religieux, et qu'il n'est autorisé par personne à quêter pour cette œuvre prétendue.

C'est frauduleusement qu'il se fait adresser les réponses à une église illustre, à laquelle il n'est nullement attaché.

*(Bulletin du diocèse de Reims.)*

---

## BIBLIOGRAPHIE

### ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 5 Octobre 1899.*

I. Lettre encyclique de S. S. Léon XIII aux archevêques, évêques et au clergé de France. — II. Etudes dramatiques, par le P. C. DE BEAUPUY. — III. Figures de soldats : Bourbaki (1816-1897), par le P. H. CHÉROT. — IV. Esprit nouveau et neutralité (fin), par le P. P. TARGIE. — V. L'exploration de la haute atmosphère : Les Ballons-sondes (fin), par le P. J. DE JOANNIS. — VI. Villes antiques, par le P. A. BROU. — VII. Bulletin d'économie

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sociale, par le P. C. ANTOINE. — VIII. Livres. — Théologie : *P. Gontier ; Le Clanche ; J. Jaffré ; L. Moreau ; F. Risi.* — Philosophie : *J. Joergensen.* — Sciences politiques : *Marquis Chappuis de Maubou ; E. Martin ; P. Lapeyre ; A. Fayet.* — Médecine : *Dr H. Vigouroux.* — Sciences mathématiques : *H. Poincaré.* — Histoire et Géographie : *A. de Margerie ; Comte de Barthélemy ; Joleaud-Barral ; M. Monnier ; S. Chevalier, S. J.* — Nouvelle : *Mlle Rousseau.* — IX. Evénements de la quinzaine.

---

**REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE**, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la Revue : 77, rue Nationale, LILLE.

*Livraison de Septembre 1899.*

I. La mission du clergé en France. — II. Les trésoriers de fabrique et les procédés abusifs de l'administration. — III. Remise d'amende. — IV. Les legs de bienfaisance avec clause de distribution des revenus par la fabrique ou par le curé — V. Jugement de Saint-Omer contre le fisc. — VI. Minute du compte et timbre de dimension. — VII. Les conditions du travail dans les marchés des communes et des établissements de bienfaisance. — VIII. Questions choisies.

La **Revue administrative du Culte catholique** paraît tous les mois. Le prix est de **8 francs par an.**

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

---

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1^er^ Octobre :*

*Une poignée de braves gens* (nouvelle), MASSON-FORESTIER. — *Le Romantisme français et l'influence anglaise*, Henri POTEZ. — *Le Catholicisme social :* VI. La Propriété. Max TURMANN. — *Le Docteur Verny* (troisième partie). Victor de MAROLLES. — *L'accord commercial franco-italien.* XXX. — *L'Idée de l'Eglise :* Essai de théologie historique (fin). J.-V. BAINVEL, S. J. — *Lettres à ma cousine :* Les vraies vierges fortes (deuxième partie). Gabriel AUBRAY. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*

Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : **20** fr.; prix de la livraison : **1** fr. **50.**

---

La *Librairie JOSSE*, 31, rue de Sèvres, à Paris, publie en ce moment avec un grand succès un roman chrétien, **Le peintre Gabriel,** de M. DE POISEUX, dont le dernier livre, *La petite chapelle*, a obtenu la médaille d'honneur de la Société d'encouragement au bien. **Le peintre Gabriel** se distingue par les mêmes qualités d'intérêt et d'émotion : c'est l'histoire très dramatique d'un pauvre enfant trouvé, élevé dans la religion calviniste, qui parvient à la réputation par son talent, et à la vérité grâce aux exemples et aux prières de ceux qui lui sont chers.

Les chapitres qui concernent Rome, Léon XIII et l'avenir de la papauté sont frappants de logique et de vérité.

---

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

---

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 20 Octobre 1899. N° 42.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les Indulgences du S. Rosaire (à suivre). *II. Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Lettre de Messieurs les Vicaires capitulaires ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Nos missionnaires : Pouldergat ; Kerfeunteun ; Les Œuvres catholiques à l'Exposition universelle ; Leçons élémentaires de *Grammaire bretonne ;* Société de préservation et de diffusion de la langue bretonne ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite). *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris, etc. *IV. Bibliographie. V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche*, 22 *Octobre.* — 22e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour : semi-double. Vert. A la messe, mémoire de Ste Edwige, Veuve *(au 17 Octobre)*.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de Ste Edwige.

*Lundi*, 23. — Fête du T. Saint Rédempteur *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

*Mardi*, 24. — S. Raphaël, Archange *(au Supplément)* Double-majeur. Blanc.

*Mercredi*, 25. — S. Gouesnou, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Jeudi*, 26 — S. Alor, Evêque *(au Propre diocesain)*. Double. Blanc.

*Vendredi*, 27. — S. Magloire, Evêque *(au Propre diocesain)*. Semi-double. Blanc.

*Samedi*, 28. — S. SIMON ET S. JUDE, APÔTRES. Double de 2me classe. Rouge.

*Dimanche*, 29. — 23e Dimanche apres la Pentecôte. Office du jour.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Lothey | 22 et 23 Octobre. |
| Hôpital-Camfrout | 24, 25 et 26 Octobre. |
| Lababan | 27 et 28 Octobre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LES INDULGENCES DU SAINT ROSAIRE

## LETTRE DU CARDINAL GOTTI

### AUX ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE

RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Dans la Lettre que le Souverain Pontife Léon XIII publia, en 1898, sur les confréries du Rosaire de Marie, on lit entre autres choses :

« Nous confions au zèle du Ministre général de l'Ordre des Frères Prêcheurs le soin d'établir, le plus tôt possible, le catalogue définitif et complet de toutes les indulgences accordées par les Souverains Pontifes à la confrérie du Très Saint Rosaire et aux autres fidèles qui le récitent pieusement, et de soumettre ensuite ce recueil à la revision de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Reliques et à l'approbation de l'Autorité apostolique. »

Cet ordre vient de recevoir enfin sa pleine exécution, et le Très Saint-Père, en approuvant ce catalogue, que nous avons dressé avec le plus grand soin, nous a confié la charge bien douce de l'expédier à tous les évêques et autres personnes intéressées.

Nous accomplissons la volonté du Saint-Père avec humilité, et nous ne doutons pas que Votre Grandeur n'admire et ne regarde comme émanant de Dieu ce soin constant avec lequel, depuis des années déjà, le Pontife suprême exhorte tous les fidèles à recourir à l'auguste Mère de Dieu par l'exercice du Rosaire.

Au commencement de Septembre 1883, il publiait sa Lettre Encyclique *Supremi Apostolatus*. Après un aperçu des bienfaits obtenus au nom chrétien par l'exercice du Rosaire, il y exprimait sa conviction que cette même forme de supplication devait être encore efficace, en nos temps si difficiles pour l'Eglise, contre les progrès immenses de l'erreur, le débordement des mœurs corrompues et les puissants efforts de l'ennemi. En conséquence, il enrichissait l'exercice du Rosaire de nouvelles indulgences, et il le prescrivait aux catholiques de l'univers pour tous les jours d'Octobre en l'honneur de la Mère de Dieu.

Depuis, le Très Saint-Père n'a guère laissé passer d'années sans exciter les peuples chrétiens à persévérer dans la dévotion au Saint Rosaire, afin d'assurer à l'Eglise le secours puissant de la Mère de Dieu. Et, pour réchauffer le zèle des fidèles, sa haute sagesse s'est plu à éditer dans des Lettres Encycliques tout ce qui pouvait recommander la dignité du Rosaire de Marie, tantôt expliquant la nature de cette prière, tantôt relevant sa puissance merveilleuse pour favoriser les vertus chrétiennes, tantôt enfin démontrant avec science et avec amour combien la Vierge est portée à nous secourir dans sa maternelle bonté.

Le catalogue des indulgences que nous vous adressons est, en quelque sorte, le couronnement de cette œuvre. En effet, il réalise une promesse du Saint-Père, et il scelle admirablement tout ce que Sa Sainteté a fait jusqu'ici pour promouvoir la dévotion du Rosaire.

Ce catalogue est divisé en deux parties : la première contient les indulgences concédées aux confrères du Saint Rosaire seulement ; la seconde, celles qui sont communes à tous les fidèles.

Votre Grandeur voudra bien porter ces présents de la bienveillance apostolique à la connaissance et à l'estime du peuple qui lui est confié.



Le Saint-Père a la confiance que vous saisirez cette occasion pour exciter plus efficacement que jamais les fidèles à conserver avec soin et avec piété la coutume renaissante du Rosaire, soit en s'inscrivant dans la confrérie, soit en consacrant le mois d'Octobre à la Reine du Rosaire, soit aussi en récitant quotidiennement, chacun chez soi et dans sa famille, le saint office du Rosaire.

Touchée par ces supplications persévérantes, la glorieuse Reine du Ciel écoutera favorablement les malheureux enfants d'Eve et les exaucera ; elle déversera sûrement avec abondance le secours que nous implorons pour les intérêts de l'Eglise persécutée.

Nous souhaitons de tout cœur à Votre Grandeur la félicité éternelle.

De Votre Grandeur, le frère très affectionné,

*L.* † *S.* Fr. J.-M. Card. GOTTI,
*Préfet de la S. C. des Indulgences et des Reliques.*
† A. SABATUCCI, *arch. d'Antinoë, secr.*

### PREMIÈRE PARTIE

### Indulgences particulières à la Confrérie.

#### I. — POUR CEUX QUI SE FONT INSCRIRE

1. Indulgence plénière si, s'étant confessés et ayant communié, ils sont reçus dans la confrérie. (GRÉGOIRE XIII, *Gloriosi*, 15 Juillet 1579.)

2. Indulgence plénière si, inscrits selon les règles et confessés, ils reçoivent la sainte communion dans l'église ou la chapelle de la confrérie, récitent un chapelet et prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 Septembre 1569.)

NOTA. — Ceux qui se font inscrire dans la confrérie peuvent gagner ces indulgences soit le jour même de l'inscription, soit le dimanche ou le jour de fête le plus proche. (S. C. des Indulgences, 25 Février 1848.)

#### II. — POUR CEUX QUI RÉCITENT LE ROSAIRE

##### A. *A une époque quelconque de l'année.*

3. Indulgence plénière, une fois dans la vie, pour les confrères qui récitent le Rosaire chaque semaine, suivant les statuts de la confrérie. (INNOCENT VIII, 15 Octobre 1484.)

4. S'ils récitent le Rosaire en entier, ils gagnent toutes les indulgences accordées en Espagne à la récitation de la couronne de la B. V. Marie. (CLÉMENT IX, *Exponi nobis*, 22 Février 1668.)

5. Indulgence de cinquante ans, une fois le jour, s'ils récitent le chapelet dans la chapelle du Rosaire ou dans une partie de l'église d'où l'on puisse apercevoir l'autel de cette chapelle ; ou bien dans tout autre église ou oratoire public, s'ils habitent hors de la ville dans laquelle est érigée la confrérie. (ADRIEN VI, *Illius qui*, 1er Avril 1523.)

6. Indulgence de dix ans et dix quarantaines, chaque fois qu'ils récitent le Rosaire, à condition de le réciter trois fois par semaine. (LÉON X, *Pastoris æterni*, 6 Octobre 1520.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



7. Indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour chaque semaine où ils auront récité tout le Rosaire. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 Septembre 1569.)

8. Indulgence de cinq ans et cinq quarantaines, chaque fois que, en récitant le Rosaire, ils prononcent dévotement le nom de Jésus qui se trouve dans l'*Ave Maria*. (PIE IX, décret de la S. C. des Indulgences, 14 Avril 1856.)

9. Indulgence de deux ans pour chacun des trois jours de la semaine où ils réciteront le chapelet, pourvu que, dans le cours de la même semaine, ils aient récité le Rosaire entier. (CLÉMENT VII, *Etsi temporalium*, 8 Mai 1534.)

10. Indulgence de trois cents jours, chaque fois qu'ils récitent le chapelet. (LÉON XIII, 29 Août 1899.)

11. Indulgence de cent jours, chaque fois qu'ils font réciter un chapelet à d'autres personnes. (LÉON XIII, 29 Août 1899.)

12. Indulgence de trois cents jours, applicable une seule fois par jour, si, les dimanches ou les jours de fêtes, ils assistent, dans une église de Frères Prêcheurs, à l'exercice qui consiste à réciter ou chanter en procession chacune des dizaines du Rosaire devant chacun des mystères, représentés en peinture soit sur le mur soit en des tableaux. (S. C. des Indulgences, 21 Mai 1892.)

B. *A certains jours ou fêtes de l'année.*

13. Indulgence plénière à la fête de l'Annonciation si, confessés et communiés, ils récitent le Rosaire. (S. PIE V, *Injunctum nobis*, 14 Juin 1566.)

14. Indulgence de dix ans et dix quarantaines, aux fêtes de la Purification, de l'Assomption et de la Nativité, s'ils récitent le Rosaire. (S. PIE V, *loc. cit.*)

15. Indulgence de dix ans et dix quarantaines, aux fêtes de la Résurrection, de l'Annonciation et de l'Assomption, s'ils récitent le chapelet. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 Septembre 1569.)

16. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, aux autres fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge qui rappellent des mystères du Rosaire (savoir : les fêtes de la Visitation, de la Nativité de Notre-Seigneur, de la Purification, de la Compassion, — vendredi après le dimanche de la Passion, — de l'Ascension, de la Pentecôte et de tous les Saints), s'ils récitent au moins un chapelet. (S. PIE V, *loc. cit.*)

17. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, aux fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, de l'Annonciation et de l'Assomption, s'ils récitent tout le Rosaire durant la semaine, suivant les statuts de la confrérie. (SIXTE IV, *Pastoris æterni*, 30 Mai 1478; LÉON X, *Pastoris æterni*, 6 Octobre 1520.)

18. Indulgence de cent jours aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de la Visitation, de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte Vierge. (LÉON X, *loc. cit.*)



III. — POUR CEUX QUI PRENNENT PART A LA PROCESSION DU ROSAIRE

19. Indulgence plénière pour les confrères qui, confessés et communiés, assistent à la procession le premier dimanche du mois, y prient aux intentions du Souverain Pontife et en outre visitent la chapelle du Rosaire. (GRÉGOIRE XIII, *Ad augendam*, 24 Octobre 1577.)

NOTA. — Cette indulgence peut être gagnée par les confrères qui son en voyage, qui naviguent ou qui sont au service d'autrui (les soldats occupés au moment de la procession sont assimilés à ces derniers), à condition de réciter tout le Rosaire ; les malades ou ceux qui sont légitimement empêchés doivent réciter un chapelet. (GRÉGOIRE XIII, *Cupientes*, 24 Décembre 1583.)

20. Indulgence plénière s'ils assistent à la procession aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de la Visitation, de l'Assomption, de la Nativité de la Sainte Vierge, de la Présentation et de l'Immaculée Conception (PIE IV, *Dum præclara*, 28 Février 1561), ou un jour de l'octave de ces fêtes. (S. C. des Indulgences, 25 Février 1848.)

21. Indulgence de cinq ans lorsque, par des aumônes, ils dotent pour le mariage des jeunes filles de la confrérie, à condition d'assister à la procession. (GRÉGOIRE XIII, *Desiderantes*, 22 Mars 1580.)

22. Indulgence de cent jours, s'ils assistent à la procession faite aux jours indiqués. (GRÉGOIRE XIII, *Cum sicut*, 3 Janvier 1579.)

23. Indulgence de soixante jours, chaque fois qu'ils assistent soit aux processions ordinaires de la confrérie, soit à toute autre procession célébrée avec l'autorisation de l'Ordinaire, même à celle du Saint Sacrement porté aux infirmes. (GRÉGOIRE XIII, *Gloriosi*, 15 Juillet 1579.) *(A suivre.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Œuvres recommandées.** — RETRAITES DE SOLDATS :

**QUIMPER.** — 2me retraite, du *24 au 28 Octobre* (pour les cantons de Quimper, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Pont-Croix, etc.).

**LESNEVEN.** — 2me retraite, du *24 au 28 Octobre* (pour les cantons de Landerneau, Daoulas, Sizun, Ploudiry, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé).

**MORLAIX *(La Salette)*.** — 2me retraite (pour les conscrits), du *25 au 29 Octobre*. Cette retraite se termine par un pèlerinage à La Salette, auquel sont convoquées spécialement les familles des conscrits.

**QUIMPERLÉ.** — Retraite du *23 au 28 Octobre* (pour les conscrits et jeunes soldats de l'archiprêtré et des paroisses limitrophes du diocese de Vannes).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE DE MESSIEURS LES VICAIRES CAPITULAIRES

*Le Siège vacant,*

PORTANT COMMUNICATION DE

## L'ENCYCLIQUE DE S. S. LE PAPE LÉON XIII

**Aux Évêques et au Clergé de France.**

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Nous remplissons avec bonheur le devoir de vous communiquer l'Encyclique du 8 Septembre dernier ; et nous y ajoutons l'Index des indulgences du saint Rosaire.

Dans sa docilité entière et connue au Souverain Pontife, sous l'impression d'une filiale reconnaissance, le clergé du diocèse de Quimper, nous le disons pour nous comme pour vous, s'empressera de méditer ces graves et opportunes leçons et d'en pénétrer sa vie sacerdotale.

Tous, et particulièrement ceux qui sont préposés à l'enseignement dans les Séminaires, puiseront un stimulant et une direction dans ces conseils, où le représentant du Verbe éternel sur la terre, le Pasteur des pasteurs, nous montre et la nécessité et la manière de remplir toujours mieux notre principale mission : *docete,* enseignez. Là, nous trouvons, avec le programme essentiel des études ecclésiastiques, ce que doit apprendre le prêtre, aujourd'hui plus que jamais, pour garder dans la société moderne sa place d'honneur, au point de vue du savoir, pour être en état de démasquer, de combattre l'erreur sous les formes nouvelles qu'elle revêt, et de lui opposer les armes victorieuses d'une science d'autant plus sûre d'elle-même qu'au travail et aux conquêtes de la raison, elle joint les lumières et les garanties de la foi. Si l'accent d'autorité de cette parole révèle le maître infaillible qui prescrit, on sent les plus touchantes sollicitudes du père dans les règles tracées à notre sanctification, dans les encouragements donnés à nos épreuves. Le bien d'abord procuré à nos âmes, les progrès de notre sanctification personnelle, iront se répandre sur les fidèles, en fruits abondants de dévouement plus généreux, de zèle plus éclairé et d'édification plus touchante. Convaincus, suivant la parole de l'apôtre, qu'il nous revient d'être la forme, le modèle du troupeau, *forma gregis,* nous voudrons regarder, étudier, pour nous l'appliquer à nous-mêmes, le portrait que Léon XIII fait du véritable prêtre.

Le monde a été converti par les saints. Dieu, fidèle aux lois de la justice aussi bien qu'à celles de l'amour et de la bonté, attache encore à la sainteté et aux vertus de ses ministres la conservation et les accroissements de la foi.

Veuillez bien agréer, Messieurs et chers Confrères, l'assu-



rance de nos sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

ÉMILE FLÉITER,
*Vicaire capitulaire,*

FRANÇOIS CORRIGOU,
*Vicaire capitulaire.*

*Quimper, le 12 Octobre 1899.*

En même temps que l'Encyclique, que la *Semaine religieuse* a donnée dans les numéros du 22 et du 29 Septembre, on a expédié à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, le Catalogue des indulgences du Rosaire, dont nous commençons aujourd'hui la publication.

---

**Nécrologie.** — M. GUIBAND, *Vicaire à Guipavas.* — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Guiband, vicaire à Guipavas, décédé, mardi soir 17 Octobre, à l'âge de 31 ans. Rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide. Dimanche dernier, il avait encore dit la messe, à la chapelle de Saint-Yves ; à son retour, il se sentit pris d'un refroidissement général qui amena la congestion pulmonaire à laquelle il a succombé.

Né à Quimper, le 21 Janvier 1868, M. Guiband (Pierre-Marie) fut ordonné prêtre le 11 Juin 1892 et nommé vicaire de Guimiliau. Depuis le 6 Août 1896, il était à Guipavas, où, selon le témoignage que lui rend la voix la plus autorisée dans la circonstance, « il laisse le souvenir d'une vie tout empreinte de bonté généreuse et de vraie piété. »

L'enterrement de M. Guiband a lieu, aujourd'hui jeudi, à Guipavas. Le grand service d'Octave y sera célébré, jeudi prochain, 26 Octobre, à 10 heures. R. I. P.

---

**Nominations dans le clergé.** — M. Rohan, professeur de Sixième au collège de Saint-Pol-de-Léon, est nommé professeur de Cinquième, en remplacement de M. Guillerm, décédé ;

M. Berthou, professeur de Septième, professeur de Sixième ;

M. Henry, diacre, a été nommé professeur de Septième.

(Ces nominations ont été agréées par l'autorité académique.)

---

**Nos missionnaires.** — Dans la dernière liste de « départ de missionnaires » publiée par les *Missions catholiques,* nous relevons le nom du R. P. Morvan (Yves), de notre diocèse, qui s'est embarqué le 6 Septembre, à Lisbonne, pour le Bas-Congo.

---

POULDERGAT. — Nous avons reçu de cette paroisse la lettre qui suit, datée du 10 Octobre, et dont nous avons dû remettre la publication au présent numéro :

« Il est bon, il est honorable, nous dit la Sainte-Écriture, de révéler et de publier les œuvres de Dieu, celles qu'il fait par lui-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



même et celles qu'il opère par ses saints. Ces paroles m'ont inspiré la pensée de vous écrire ces quelques lignes, que je vous prie d'insérer dans la *Semaine religieuse*, si vous croyez qu'elles peuvent intéresser vos lecteurs.

« Tous connaissent, assurément, saint Guénal ou Guinal ; par ici, le peuple l'appelle saint Vendal. Mais ce que beaucoup ignorent probablement, c'est que ce grand Saint, qui fut le disciple bien aimé de saint Guennolé et son très digne successeur à Landévennec, a, dans la paroisse de Pouldergat, une chapelle où son culte est vivant et où il se plaît à accorder de grandes et nombreuses grâces, j'oserai même dire, à faire de vrais miracles.

« Dimanche dernier, second d'Octobre, nous célébrions le grand « Pardon » de cette chapelle (un premier Pardon a lieu le 4me dimanche d'Avril). Favorisée par le temps, la fête a été très belle, par le nombre et la piété des pèlerins qui sont venus, quelques-uns de fort loin, de tout le pays qui s'étend, d'un côté depuis Châteaulin, Quéménéven, jusqu'à la Pointe-du-Raz, et, de l'autre, jusqu'à Pont-l'Abbé.

« Beaucoup de ces pèlerins venaient remercier saint Guénal de grâces reçues, de guérisons obtenues. On prie le Saint spécialement pour les douleurs rhumatismales et pour tous les maux qui gênent ou empêchent la marche. Dieu, sans doute, lui a conféré le privilège de guérir de ces maux, en récompense de la terrible mortification qu'il pratiquait, selon qu'il est rapporté dans son histoire : tous les soirs, pendant les plus grands froids de l'hiver, au lieu d'aller prendre son repos comme les autres religieux, il descendait dans l'eau de l'étang du monastère, revêtu seulement de son cilice, pour réciter les sept psaumes de la Pénitence.....

« Plusieurs personnes, dignes de foi, m'avaient déjà assuré avoir été guéries par l'intercession de saint Guénal et, un jour que j'en parlais à un prêtre, il me dit : « Mais j'ai été moi-même, « dans mon enfance, guéri d'une grave infirmité par ce bon saint. » Me rappelant ce que j'avais entendu de notre glorieux Patron, j'eus la pensée, le jour du Pardon, d'interroger les pèlerins qui venaient apporter leurs offrandes, et j'ai entendu des choses surprenantes.

« Le premier qui se présente est Jean Christian, de Pouldreuzic : « J'ai souffert, dit-il, pendant sept mois, de très fortes dou- « leurs ; je me suis recommandé à saint Vendal (c'est ainsi qu'ils « nomment tous le Saint) et, deux heures après, j'étais complète- « ment guéri. Cela se passait le 30 Décembre dernier ; depuis, je « me porte parfaitement. Voici mon offrande, je la donne de grand « cœur et je désire, pour l'honneur du Saint, que vous publiiez « la grâce qu'il m'a faite. »

« Après lui, P. Creignou, de Lababan, déclare avoir été plusieurs fois secouru par saint Vendal : « Vers l'âge de 18 ans, dit-il, « je fus saisi par de violentes douleurs ; une nuit je m'endormis « et, à mon réveil, je fus étonné de ne plus sentir mon mal : mon « père m'avait, à mon insu, recommandé à saint Vendal, j'étais « guéri. Depuis, j'ai ressenti, plusieurs fois, les mêmes douleurs,



« mais je connais le remède, je me recommande à saint Vendal « et, chaque fois, je suis grandement soulagé. »

« Germain Golchen, de Quéménéven, est resté dix mois étendu sur son lit de douleur, a dû porter béquilles pendant six ans, s'est recommandé à saint Guénal, se trouve aujourd'hui très bien, donne une chemise au Saint à qui il attribue sa guérison.

« Il m'est impossible de relater tout ce que j'ai entendu, et encore je n'ai pu interroger que quelques pèlerins. Il y a cependant deux cas que je ne puis passer sous silence. Le premier est celui d'une jeune fille de 13 ou 14 ans, qui était fortement menacée de devenir infirme ; déjà les jambes étaient prises, le buste lui-même commençait à prendre une tournure inquiétante. Elle a été recommandée à saint Guénal et, dimanche, elle est venue le remercier de sa guérison.

« Le second cas est celui d'une femme de Landudec, qui fut torturée par les douleurs, à un tel point qu'elle ne pouvait rien faire et était obligée de se servir de deux béquilles pour marcher. Dimanche, les pèlerins ont été fort édifiés en la voyant faire sur les genoux le tour de la chapelle. Elle est guérie et accomplissait le vœu qu'elle avait fait à saint Guénal.

« Ainsi, comme le disait une bonne femme de Ploaré, venue apporter l'offrande d'un voisin guéri de ses rhumatismes, « Mon- « sieur saint Vendal fait beaucoup de bien dans le pays. »

« Ces faits sont assez éloquents par eux-mêmes. Ils montrent combien la dévotion à l'angélique Guénal est vivante et profonde, dans ce coin de la Cornouaille, qu'il a, autrefois, illustré par ses héroïques vertus et ses miracles, et comment le Saint répond par de nombreuses et grandes grâces à la confiance et à l'amour de nos chrétiennes populations. Ici, point d'aliment pour la curiosité, point d'attractions mondaines, point de jeux profanes, aucun entraînement par conséquent, si ce n'est celui de la piété, de la dévotion, de la confiance et de la reconnaissance. La chapelle, très simple, semble se cacher derrière son petit bois, à l'abri de la colline sur le flanc de laquelle elle s'appuie. L'endroit est charmant mais solitaire, et tout-à-fait propre à la prière et au recueillement. Modeste et caché, voilà le lieu béni et choisi par l'humble saint Guénal pour y manifester sa beauté et sa puissance.....

« Si quelque lecteur désire savoir plus exactement où se trouve cette chapelle de saint Guénal, je lui dirai qu'elle a été bâtie, du moins telle qu'elle existe aujourd'hui, en 1591-1597, sur le flanc d'une colline escarpée qui regarde la grand'route de Douarnenez à Pont-Croix, à environ deux kilomètres de Pouldavid. Elle est séparée de la grand'route par une prairie et un petit cours d'eau qui va se jeter dans l'anse de Pouldavid. De là ce couplet du cantique du Saint :

E kichennik Pouldahu, e parrez Pouldregat,
E veler eur chapelik, en henor d'an abad ;
D'an eil sul a viz Here, e vez pardoun enni,
Da glask remed eus ar guentr, a hep tu e teuer di.

•••

Archives diocésaines de Quimper et Léon



KERFEUNTEUN. — **Noces d'or.** — Mardi, 17 Octobre, avait lieu, à Kerfeunteun, une pieuse et touchante cérémonie. Corentin Le Moal et Marie-Jeanne-Catherine Mazéas, cultivateurs au moulin de Stang-Vian, célébraient leur cinquantaine de mariage..

Accompagnés de leurs neuf enfants et de leurs petits-enfants au nombre de trente-sept, entourés de parents et d'amis, les deux vénérés jubilaires se sont rendus, pieux et recueillis, à l'église paroissiale, à 10 heures. Ce qui ajoutait au charme de cette fête, c'était la présence du plus jeune des enfants qui venait s'agenouiller près de son père et de sa mère, pour recevoir lui-même la bénédiction nuptiale.

Il serait inutile d'ajouter que ces deux vieillards sont d'excellents chrétiens, qui ont travaillé à faire marcher leurs enfants sur leurs traces. Que le bon Dieu multiplie ces familles patriarcales, qui sont la bénédiction d'une paroisse ! X...

---

**Les Œuvres catholiques à l'Exposition universelle.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelques semaines, des circulaires ont été envoyées aux Directeurs d'Œuvres pour leur demander des renseignements, en vue de la participation des catholiques à l'Exposition universelle.

Nous venons d'apprendre que, ces jours derniers, un nouvel appel leur a été adressé, par lettres particulières cette fois.

Ayant à cœur de contribuer au succès de la manifestation projetée, et désirant vivement que notre diocèse y tienne une place honorable, nous prions de nouveau, et *très instamment*, MM. les Directeurs de fournir sans retard les renseignements demandés.

Ils voudront bien les adresser à M. Treussier, qui se chargera de les faire parvenir au Comité, constitué sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris.

Nous répétons que notre appel concerne toutes les œuvres catholiques, sans exception. On peut s'en convaincre par l'énumération ci-après, que nous empruntons à la circulaire du Comité :

Catéchismes (de préparation ou de persévérance). Réunion d'enfants de chœur, réunion d'enfants à l'église pour la prière avant ou après l'école. Leçons de chants religieux, congrégations, associations de piété, de zèle ou de charité. — Promenades, jeux de boules, patronages de vacances, patronages et œuvres de jeunesse avec local, ouvroirs, petits cercles, grands cercles, cercles d'ouvriers, cercles d'employés, cercles d'études sociales ou autres, sociétés musicales, de tir, de gymnastique, de sport, corporations ouvrières, syndicat, secours mutuels, associations économiques. Bibliothèques, etc.

On le voit donc, notre demande de renseignements s'adresse à tous nos confrères, qui doivent tenir à honneur de faire participer leurs paroisses à la grande manifestation catholique de l'an prochain. — Ceux qui n'auraient pas reçu de questionnaire peuvent en demander à M. le chanoine Treussier, au Grand-Séminaire.

---



LEÇONS ÉLÉMENTAIRES DE **Grammaire bretonne.** — Sous ce titre, un des hommes qui travaillent avec le plus de zèle et de succès à remettre en honneur notre idiome national, publie un exposé de la grammaire bretonne, très élémentaire et très pratique, permettant d'apprendre, en même temps que les règles principales, les mots usuels et les formes de la conversation.

La première partie, qui vient de paraître, traite des « Mutations » (changements des consonnes initiales des mots), qui forment pour les commençants, on le sait, une des principales difficultés de notre langue. Une série de tableaux, aussi simples que possible, indique la théorie des mutations principales, que des formules mnémoniques fixent ensuite facilement dans la mémoire.

Cette brochure se vend 0 fr. 25 au profit de l'œuvre de la publication des gwerz et cantiques bretons (Bureaux de la *Croix des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc).

---

**Société de préservation et de diffusion de la langue bretonne.** — La plupart de nos lecteurs ont reçu du Comité de cette Association une Circulaire, sur laquelle nous nous permettons d'attirer encore leur bienveillante attention. En même temps, nous réparons une omission qu'on nous y signale : les adhésions comme le montant des souscriptions doivent être adressées au Secrétaire général le R. P. Corentin Le Guen, au monastère de Kerbénéat, par Landivisiau.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802).

LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par le R. P. A. ROUSSEL, de l'Oratoire *(suite)*.

Après sa promotion à l'archevêché de Besançon, Le Coz écrivit à son cousin Daniélou la lettre qui suit :

« Paris, 23 Avril 1802 (3 Floréal an X).

« Depuis près de huit jours, mon bon ami, que mon âme est agitée ! le Premier Consul m'a nommé à l'archevêché de Besançon. J'ai fait des représentations, j'ai été jusqu'à demander préférablement un simple évêché. Le Consul ne l'a point voulu. Hier à midi, je lui fus présenté avec MM. de Cicé (1), de Boisgelin (2), de Roquelaure (3) et un autre archevêque. Il me dit les choses les plus honnêtes et me témoigna un grand désir que j'aille à Besançon. J'y vais donc, mais hélas ! qu'il en coûte à mon cœur de m'éloigner ainsi de mes amis de Rennes et de Quimper. . . »

Il disait en *post-scriptum :*

« J'ai rendez-vous aujourd'hui avec le cardinal pour l'institution canonique, qui n'est qu'une petite forme que l'on a cru devoir

---

(1) Transféré de Bordeaux à Aix.
(2) Transféré d'Aix à Tours.
(3) Transféré de Senlis à Malines.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



accorder pour la paix. » Tout habitués que nous sommes à le voir dire des choses étonnantes, pouvons-nous ne pas trouver celle-ci inqualifiable ? Et cependant, l'expression n'a pas dépassé sa pensée, c'est là, et ce sera jusqu'à son dernier soupir, sa manière de voir : sa juridiction épiscopale, à Besançon comme à Rennes, il ne reconnaîtra jamais la tenir du Pape ; aussi écrira-t-il à un ami : « Si certains hommes s'obstinent à dire que j'ai fait quelque rétractation, déclaration ou signature *(sic)* contraires aux principes que j'ai professés, dites hautement qu'ils en imposent. »

Quant à la petite comédie pour demander un simple évêché de préférence à un archevêché, c'est simplement puéril ; tout le monde sait que, depuis longtemps, les prérogatives propres aux archevêques se réduisent à bien peu. Nous croyons mieux à sa franchise, quand il déplore l'éloignement de Rennes et de Quimper, car nous l'avons toujours vu aimant bien son pays, et tendrement attaché à ses amis.

Je m'en voudrais de ne pas citer quelques mots de la dernière lettre qu'il écrivit, avant de partir pour sa nouvelle ville épiscopale : « Je suis forcé d'acheter une nouvelle voiture qui va me coûter bien de l'argent. Dieu veuille qu'il n'en soit pas de celle-ci, comme de celle vendue deux cents livres ! »

Dans la voiture neuve, il n'y avait pas seulement l'Archevêque, il y avait aussi son vicaire général Demandre, ancien évêque assermenté du Doubs, c'est-à-dire de Besançon même. Ce choix n'était pas seulement une insigne maladresse, c'était la plus grossière injure aux prêtres et aux fidèles ennemis du schisme. C'est Le Coz qui rédigea le procès-verbal de sa réception dans la ville épiscopale ; il dit modestement qu'il répondit au maire « avec l'expression des vertus pieuses qui le caractérisent ». N'est-ce pas une perle ?

Le 22 Prairial (11 Juin), Le Coz adressa une lettre pastorale à ses diocésains. Nous y cueillerons l'éloge du Premier Consul : « Qui de nous oserait dire que Bonaparte n'a point été destiné par le souverain Maître des nations, pour accomplir ses décrets sur la nation française ? Ainsi, plus de deux cents ans d'avance, Cyrus fut nominalement désigné par le Seigneur..... » Et comme le remarque judicieusement le R. P. Roussel, « il n'oubliait pas non plus les auxiliaires du grand homme, les planètes de ce nouveau soleil. »

« Ce n'est pas tout, ô mon Dieu. Cet homme extraordinaire, vous l'avez environné d'hommes dignes de lui, d'hommes capables de s'élever à la hauteur de ses conceptions et propres à seconder ses vues sublimes. Ainsi, après avoir formé l'astre majestueux dont les rayons purs et vivifiants éclairent et animent la nature, votre admirable munificence sema autour de lui ces astres secondaires, destinés à concourir avec lui à l'harmonie et à l'utilité générale de l'univers. Puissent, de même, *l'homme de votre droite* et les hommes qui, de concert avec lui, veillent sur nos destinées, ne cesser d'être heureux, en travaillant à notre bonheur. » Dans



ces écœurantes flagorneries, Le Coz a eu une excuse, je l'ai déjà dit plus d'une fois : le langage qu'il tient, les autres évêques le tiennent aussi ; on le trouvera non seulement sous la plume des anciens constitutionels, mais jusque dans les lettres pastorales des prélats que le nouveau régime vient d'emprunter à l'ancien. Il me semble que cela s'explique très facilement par deux causes : 1° les habitudes gallicanes : on prodiguait à Napoléon les vieilles formules dont on avait tant abusé pour Louis XIV et Louis XV ; 2° l'admiration nullement feinte qu'inspirait aux hommes religieux le restaurateur du culte catholique en France ; mais si c'est là une sérieuse excuse, elle ne supprime pas le ridicule des hyperboles de Le Coz et consorts.

Je crois maintenant devoir citer ces quelques lignes du R. P. Roussel ; elles résument avec vérité l'épiscopat de notre trop célèbre compatriote : « Le Coz s'occupa, sans tarder, de réorganiser son vaste diocèse, qui comprenait trois départements, le Doubs, le Jura et la Haute-Saône, c'est-à-dire l'ancienne province de Franche-Comté. Il s'appliqua, chaque jour, à effacer quelques traces des anciennes discordes, ce qui n'était point besogne facile ; aussi devait-il y consumer les treize années qui lui restaient encore à vivre. Si le succès ne couronna pas toujours ses efforts, du moins ne plaignit-il pas sa peine..... » *(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Comme à l'ordinaire, les Congrégations romaines ont pris leurs vacances, à partir de la Saint-Michel ; par conséquent, les affaires sont en suspens et les principaux prélats et employés se reposent à la campagne. Cependant on a remarqué que, dans le monde de la haute prélature, on ne s'est guère absenté, cette année, et même les cardinaux sont restés en bon nombre à Rome. Plusieurs autres vont rentrer ; car le Saint-Père a prescrit, pour cette semaine, une série de prédications et de pieux exercices qui auront lieu, à la chapelle Pauline, pour se préparer saintement à l'année du Jubilé. Le Pape, les cardinaux, les dignitaires ecclésiastiques de la Cour pontificale prendront part à ces exercices spirituels.

Le Saint-Père a reçu, il y a quelques jours, dans la salle Clémentine, au Vatican, deux cents pèlerins de Sicile venus à Rome pour protester, par cette démonstration de leur foi catholique, contre les fêtes anti-religieuses célébrées à Palerme en l'honneur de Crispi. Les catholiques Siciliens ont été charmés et émus de l'accueil bienveillant du Pape, qui les a félicités d'avoir mis leur pèlerinage sous la protection du Sacré-Cœur et de Notre-Dame du Rosaire, dont il a spécialement recommandé la dévotion.

Cette semaine, arrivent 150 pèlerins anglais, qui auront aussi leur audience particulière. Une belle-sœur de Léon XIII, la com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



tesse Salina Pecci, vient de mourir ; Sa Sainteté a été vivement affectée de cette mort ; mais, selon l'étiquette, le Pape et sa Cour ne portent le deuil pour personne.

---

PARIS. — **Bénédiction de la croix du Dôme de Montmartre.** — Mardi dernier, jour de la fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, le scellement et la bénédiction de la croix qui surmonte la basilique du Sacré-Cœur.

La cérémonie a été d'une émouvante simplicité. Le Cardinal Richard, reçu, à son arrivée, par les chapelains et les membres du comité de l'Œuvre du Vœu national, est monté au sommet du dôme, où il a assisté à la pose de la croix, qu'il a ensuite bénite. Plusieurs discours ont été prononcés ; le vénéré Cardinal, très ému, a rendu hommage à tous ceux qui ont conçu le projet du monument et contribué à son heureux achèvement.

Dans l'assistance, on remarquait le général de Charette avec sa bannière.

Au salut donné, dans la Basilique, par Son Em. le Cardinal Richard, on remarquait, dans le chœur, les ouvriers en costume de travail. Sur le dôme, flottait le drapeau tricolore...

Espérons, avec le vénérable Archevêque, que le monument si heureusement terminé, du Vœu national au Sacré-Cœur, « sera, malgré les épreuves passées et toutes les craintes actuelles, un gage de salut pour notre pays. » Notre-Seigneur ne l'a-t-il pas lui-même promis : « Je prépare à la France un déluge de grâces, lorsqu'elle se sera consacrée à mon divin Cœur ! »

---

GRENOBLE. — **Mort de l'Evêque.** — Mgr Fava, évêque de Grenoble, est mort subitement, dans la nuit du 16 au 17 Octobre. Lundi, il avait visité et béni les nouveaux locaux de la *Croix de l'Isère* ; il avait terminé son allocution par ces mots : « Soyez unis dans le Sacré-Cœur, le *sint unum* du Sauveur ! » Le lendemain, il a été trouvé mort au pied de son lit. Il était âgé de 73 ans.

Né dans le diocèse d'Arras, le 10 Février 1826, Mgr Joseph-Amand Fava fut d'abord Evêque de Saint-Pierre, à la Martinique (1871), puis transféré (1875) à Grenoble, où il laisse des fruits nombreux d'un fécond épiscopat de 24 ans.

Il a surtout lutté avec vigueur et éclat contre la Franc-Maçonnerie, dont il dénonça, dans des livres justement appréciés, les projets abominables. En 1879, Mgr Fava fut poursuivi, comme d'abus, pour avoir érigé en basilique l'église de la Salette en vertu d'une Bulle pontificale non enregistrée par le Conseil d'Etat.

La mort de Mgr l'Evêque de Grenoble porte à neuf le nombre de sièges actuellement vacants en France.

---

VANNES. — **Cause de Mlle C. de Francheville.** — Jeudi, 12 Octobre, à 10 heures, une réunion solennelle a eu lieu, dans



la chapelle de l'Evêché, pour l'introduction de la Cause de béatification de Mlle Catherine de Francheville, fondatrice de la Congrégation des Filles de la Vierge, religieuses de la Retraite.

C'est à elle qu'est due l'œuvre des retraites, aujourd'hui si florissante dans la France entière.

Après deux siècles, sa mémoire vit toujours, et nous espérons que l'Eglise la mettra, un jour, sur les autels.

La cérémonie de jeudi a été très solennelle. Mgr l'Evêque de Vannes présidait. Après avoir institué canoniquement le tribunal ecclésiastique auquel la cause est confiée, Sa Grandeur a prononcé une belle allocution.

Cette cause intéresse tout le diocèse, en particulier la ville de Vannes, où Mlle de Francheville est morte si pieusement, et la paroisse de Sarzeau, où elle est née. *(Semaine religieuse.)*

— **Sacre de Mgr Buléon.** — Mgr Buléon, évêque élu de Cariopolis, vicaire apostolique de la Sénégambie, sera sacré, le 28 Octobre prochain, dans la Basilique de Sainte-Anne d'Auray. Le prélat consécrateur sera Mgr Latieule, évêque de Vannes, assisté de plusieurs évêques.

La cérémonie du sacre commencera à 9 heures et sera suivie d'un sermon par M. le chanoine Duparc, Curé-Archiprêtre de Lorient.

Le lendemain, Mgr Buléon célébrera, dans la Basilique, sa première messe pontificale.

---

SAINT-BRIEUC. — **Vente de biens d'église.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Le fisc a fait vendre, à Merdrignac, des champs appartenant aux Filles de la Croix. Ces terres avaient été données à la communauté par M. le chanoine Souchet, mort doyen du Chapitre de l'église Cathédrale de Saint-Brieuc. Il y avait mis comme condition, que les religieuses prieraient et feraient prier à perpétuité pour lui et pour les membres de sa famille.

« Le fisc ne s'est point inquiété de ces charges et ne s'est point soucié de ces prières dues aux pauvres âmes des trépassés, et il a tout vendu à l'audience du tribunal de Loudéac, le vendredi, 6 Octobre.

« M. Berthelot, recteur de Laurenan, se proposait de les acheter, pour en faire bénéficier la communauté ; mais les religieuses comptaient sans un cultivateur de Merdrignac qui désirait s'en rendre propriétaire et qui, de fait, a réussi. Les champs lui ont été adjugés, au prix de 3,600 francs.

« Le nom de ce cultivateur mérite d'être connu. Le premier, il accepte de coopérer à l'œuvre du fisc dans le département ; le premier, il se rend propriétaire d'un bien de communauté religieuse.

« Il s'appelle *Célestin Jamet*. »

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Vexations et menaces contre les catholiques.** — Le 5 Octobre dernier, à la célèbre abbaye des Trappistes de Fongombault (diocèse de Bourges), devait avoir lieu la consécration de la chapelle historique restaurée. Quinze prélats devaient y assister, et des milliers de fidèles accouraient de tous les environs pour prendre part à la fête du monastère, très populaire dans la région. Au dernier moment, et malgré une démarche personnelle faite à Paris par l'Archevêque, Mgr Servonnet, la cérémonie publique a été interdite, sous prétexte « qu'elle était organisée par une Congrégation légalement dissoute ».

D'un autre côté, la Commission du budget a supprimé de nombreux et importants crédits du budget des Cultes, notamment celui de l'Ambassade du Vatican..... On assure que, à la rentrée des Chambres, le ministère va demander des poursuites contre les Congrégations non autorisées, l'expulsion peut-être pour quelques-unes. Un ministre socialiste l'annonce bruyamment. Toutes ces mesures de rigueur sont imposées au Gouvernement par les Loges maçonniques. Eternelle histoire des ennemis de Dieu ! Incapables de s'entendre sur aucune des questions qui intéressent le pays, ils tentent, encore une fois, de refaire l'union dans leurs rangs en frappant sur les œuvres et institutions catholiques !

Le dernier Convent de la Franc-Maçonnerie met également le Gouvernement en demeure de supprimer l'enseignement libre..... Les desseins et projets de la secte sont bien connus, hautement proclamés..... Et les catholiques, que font-ils pour se défendre ? Combien de conférences ont-ils données pour informer et conquérir l'opinion ? « Combien de signatures, demande un journal de notre région, ont-ils récoltées, en Bretagne particulièrement, quand il s'est agi de pétitionnement en faveur de la liberté d'enseignement et contre le régime de faveur dont jouit la Franc-Maçonnerie ? »

## Pensées.

Si faible que paraisse la puissance de l'Eglise, quiconque s'appuie sur elle, triomphe, quiconque la méprise, tombe sous le joug des passions. *Mgr Laborde.*

M. Thiers disait un jour à la Chambre des députés : « Le catholicisme n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser. »

Puissent tous ceux qui s'appellent « libres-penseurs » réfléchir, s'ils sont encore capables de réflexion.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 27 Octobre 1899. N° 43.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE.** — *I.* Apostolat de la Prière.

*II.* Les Indulgences du Saint Rosaire (suite).

*III. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Congrégations romaines ; Fêtes religieuses et patriotiques ; Lesneven ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite) ; Avis.

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Le Pape et la France ; Vannes ; Laval ; Le vrai chant religieux ; Pensée.

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 29 Octobre.* — 23e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

*Lundi, 30.* — Office de la férie. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 31.* — *Jeûne.* — Vigile de la Toussaint. Office du jour. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

*Mercredi, 1er Novembre.* — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

*Jeudi, 2.* — Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés. *Fête des Morts.* Double. Noir.

*Vendredi, 3.* — S. Guinal, ou Guénaël, Abbé (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

*Samedi, 4.* — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

*Dimanche, 5.* — 24e Dimanche après la Pentecôte. Fête des Saintes Reliques.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Saint-Pabu..... | 29, 30 et 31 Octobre. |
| Edern..... | 1er, 2, 3 et 4 Novembre. |
| Plounéour-Trez..... | 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 Novembre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

### L'Éducation chrétienne dans les familles

On se plaint de tous côtés que la foi baisse et l'on cherche les causes de cet affaissement universel, même et peut-être surtout celles qu'il n'est pas en notre pouvoir de modifier. Au lieu de faire le procès ou même l'examen de conscience des autres, que chaque père et mère de famille se disent sérieusement devant Dieu : « Je puis contribuer pour ma part au relèvement général de la foi, en christianisant les âmes des deux, trois, quatre enfants, ou davantage, qui forment ma couronne. »

C'est une grande mission que Dieu a confiée aux parents, *élever*, c'est-à-dire faire monter au-dessus des petitesses de l'intérêt, de l'égoïsme, des passions de toute sorte, ces enfants qui sont à eux sans doute, mais qui sont encore plus à Dieu. Or, qu'ils se le persuadent bien, l'éducation pour être forte, virile, féconde, doit être chrétienne.

Le premier obstacle à cette *élévation*, à cette christianisation de l'enfant, c'est l'égoïsme, cette tendance innée chez tous les êtres à rapporter tout à eux-mêmes. Dès qu'ils sont sortis de la torpeur de la première année, les enfants manifestent vite des signes d'égoïsme. C'est aux parents, à la mère particulièrement, qu'il appartient de combattre cette inclination, et le meilleur moyen sera la piété. Oui, la piété que tous les enfants comprennent ou plutôt pressentent avant tout le reste ; la piété, la vue de Notre-Seigneur cloué à la croix, le spectacle des pauvres, qui éveillent dans ces petits cœurs la charité, l'oubli de soi et en chassent l'égoïsme, la cupidité, la jalousie.

De l'amour de soi naissent spontanément l'orgueil et la sensualité. C'est encore l'éducation chrétienne, intelligemment comprise, qui y substituera la docilité, la simplicité, cette aimable sœur de l'humilité, la sobriété, la réserve chrétienne et même la mortification sous ses formes bénignes appropriées à l'enfance, si généreuse quand elle est bien guidée.

Mais pour faire de leurs fils des chrétiens, il faut que les parents imprègnent de christianisme et de vertu leur vie entière. S'ils ne sont pas foncièrement chrétiens et vertueux, il leur manquera non seulement l'autorité de l'exemple — ce qui est beaucoup — mais encore la conviction communicative qui appartient exclusivement à celui qui pratique ce qu'il prêche, mais surtout ce tact surnaturel, ce sens exquis et délicat de la vie chrétienne, ce je ne sais quoi qui donne au front de certaines mères cette suave auréole de douce et grave bonté, reflet d'une âme capable d'*élever*, de surnaturaliser celles qui l'approchent.

*Résolution apostolique :* Procurer, par la prière et par l'action, l'éducation chrétienne dans les familles.



## LES INDULGENCES DU SAINT ROSAIRE

(Suite.)

### IV. — Pour ceux qui visitent la chapelle ou l'église de la confrérie

24. Indulgence plénière chaque premier dimanche du mois pour les confrères qui, confessés et communiés, font cette visite et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (Grégoire XIII, *Ad augendam*, 12 Mars 1577.)

Nota. — Cette indulgence peut être gagnée également par les confrères infirmes qui ne peuvent se rendre à cette église, pourvu que, après s'être confessés et avoir communié, ils récitent dévotement chez eux, devant une pieuse image, le rosaire ou la couronne, c'est-à-dire le chapelet (S. C. des Indulgences, 25 Février 1877, *ad VI*), ou les sept psaumes de la pénitence. (Grégoire XIII, *loc. cit.*)

25. Indulgence plénière, chaque premier dimanche du mois, si, après avoir reçu les sacrements, ils prient quelque temps devant le Saint Sacrement exposé dans l'église de la confrérie, — avec autorisation de l'Ordinaire, — et prient aux intentions du Souverain Pontife. (Grégoire XVI, *Ad augendam*, 17 Décembre 1833.)

26. Indulgence plénière, si confessés et communiés, ils visitent la chapelle du Rosaire ou l'église de la confrérie et y prient aux intentions du Souverain Pontife, — des premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil, — aux fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur, de l'Epiphanie, de la Résurrection, de l'Ascension et de la Pentecôte ; de même, deux vendredis de Carême au choix du confrère ; le jour de la fête de tous les Saints, ou une fois pendant l'octave de la Commémoraison des Fidèles trépassés. (Grégoire XIII, *Pastoris æterni*, 5 Mai 1582 ; Grégoire XVI, *Ad augendam*, 17 Décembre 1833 ; S. C. des Indulgences, 12 Mai 1851.)

27. Indulgence plénière, aux mêmes conditions, à partir des premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil, aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité de la Sainte Vierge, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification, de l'Assomption, et pour la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, vendredi après le dimanche de la Passion. (Grégoire XIII, *loc. cit.* ; Clément VIII, *De salute*, 18 Janvier 1593 ; Grégoire XVI, *loc. cit.*)

Nota. — *a)* Aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité de la Sainte Vierge, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification et de l'Assomption, l'indulgence plénière peut être gagnée également durant les octaves, mais une seule fois, un jour quelconque de ces octaves. (S. C. des Indulgences, 25 Février 1848.)

*b)* Aux jours de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, ainsi qu'aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité de la Sainte Vierge, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification, de la Présentation et de l'Assomption, et également aux deux vendredis de Carême, on peut gagner l'indulgence plénière en visitant toute autre église ou un oratoire public. (S. C. des Indulgences, 12 Mai 1851.)

*c)* Quant aux confrères qui voyagent, qui naviguent, qui sont au service d'autrui, qui sont infirmes ou légitimement empêchés, ils doivent, pour gagner l'indulgence plénière accordée à ceux qui visitent l'église ou la chapelle du Rosaire les jours où l'on célèbre des fêtes rappelant les mystères du Rosaire, remplir les mêmes conditions exigées de ceux qui ne peuvent assister à la procession, et indiquées au paragraphe 19. (Sixte Quint, *Dum ineffabilia*, 30 Janvier 1586.)

28. Indulgence plénière, aux mêmes conditions, le dimanche dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge. (Clément VIII, *Ineffabilia*, 12 Février 1598.)

29. Indulgence plénière, aux mêmes conditions, le troisième dimanche d'Avril, à partir des premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil. (Grégoire XIII, *Cum sicut*, 3 Janvier 1579.)

30. Indulgence de sept ans et sept quarantaines si, confessés et communiés, ils visitent la chapelle ou l'autel de la confrérie et y prient aux intentions du Souverain Pontife, aux fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Immaculée Conception, de la Nativité de la Sainte Vierge, de l'Annonciation, de la Visitation et de l'Assomption, ainsi qu'au jour de la fête de tous les Saints. (Clément VIII, *Salvatoris*, 13 Janvier 1593; *De salute*, 18 Janvier 1593.)

31. Indulgence de cent jours, chaque jour où ils visitent, soit la chapelle, soit l'autel du Rosaire, et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (Grégoire XIII, *Cum sicut*, 3 Janvier 1579.)

Nota. — *a)* Les religieuses cloîtrées, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe habitant dans les collèges, séminaires et conservatoires : enfin toutes les personnes vivant dans des instituts d'où elles ne peuvent sortir à leur gré, et même les membres des Sociétés catholiques, peuvent, en visitant leur propre église ou leur chapelle ou leur oratoire, gagner toutes les indulgences pour lesquelles est prescrite la visite de la chapelle ou de l'église de la confrérie, pourvu que ces personnes soient régulièrement inscrites dans cette confrérie. (S. C. des Indulgences, 11 Août 1871, 8 Février 1874.)

*b)* Les confrères infirmes, ne pouvant, pour une raison quelconque, soit recevoir le sacrement de l'Eucharistie, soit visiter l'église ou la chapelle de la confrérie, peuvent gagner toutes les indulgences pour lesquelles ces conditions sont prescrites, si, après s'être confessés et avoir satisfait à toutes les autres conditions nécessaires, ils accomplissent une œuvre pieuse ordonnée par leur confesseur.

*c)* Lorsque, à certaines fêtes, pour la visite de l'église ou de la chapelle du Rosaire, il a été accordé, outre l'indulgence plénière, une autre indulgence partielle, pour gagner cette dernière, une visite spéciale de l'église ou de la chapelle est nécessaire.

### V. — Pour ceux qui visitent cinq autels

32. Les confrères qui visitent soit cinq autels d'une église ou d'un oratoire public quelconque, soit cinq fois un ou deux autels dans les églises qui n'en ont pas cinq, gagnent les mêmes indulgences que s'ils faisaient la visite des stations de Rome. (Léon X, 22 Mai 1518.)



### VI. — Pour ceux qui disent ou entendent la messe votive du Rosaire

33. Toutes les indulgences accordées à la récitation du Rosaire entier sont également accordées aux confrères prêtres qui célèbrent, à l'autel du Rosaire, la messe votive, suivant le missel romain, *pro diversitate temporis* (ces messes votives peuvent être dites deux fois par semaine), ainsi qu'aux autres confrères qui assistent à cette messe et y prient dévotement. (Léon XIII, *Ubi primum*, 2 Octobre 1898.)

34. Toutes les indulgences accordées à ceux qui prennent part à la procession habituelle du premier dimanche de chaque mois sont également accordées à ceux qui ont l'habitude de célébrer ou d'entendre cette messe votive, une fois par mois, le jour où, s'étant confessés, ils communient. (Clément X, *Cœlestium munerum*, 16 Février 1671.)

35. Une indulgence d'un an est accordée aux confrères qui, les samedis de Carême, assistent consécutivement à la messe, au sermon sur la Sainte Vierge et à l'antienne *Salve Regina* (Grégoire XIII, *Desiderantes*, 22 Mars 1580.)

### VII. — Pour ceux qui accomplissent la dévotion des quinze samedis du Rosaire

36. Indulgence plénière, à trois des quinze samedis, choisis au gré de chacun des confrères, si, durant quinze samedis consécutifs (précédant immédiatement la fête du Rosaire, ou même à une époque quelconque de l'année), confessés et communiés, ils visitent l'église de la confrérie et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. C. des Indulgences, 12 Décembre 1849.)

37. Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les douze samedis non compris au paragraphe 36. (S. C. des Indulgences, 12 Décembre 1849.)

### VIII. — Pour ceux qui accomplissent certaines dévotions durant le mois du Rosaire

38. Indulgence plénière aux confrères qui assistent au moins dix fois à l'exercice du mois d'Octobre habituellement institué dans les églises des Frères Prêcheurs, le jour qu'ils choisiront, pourvu qu'ils reçoivent les sacrements et prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. C. des Indulgences, 31 Août 1885.)

39. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, chaque fois qu'ils assistent aux exercices pieux institués d'ordinaire chaque jour du mois d'Octobre, dans les églises des Frères Prêcheurs. (S. C. des Indulgences, 31 Août 1885.)

### IX. — Pour ceux qui assistent au chant du « Salve Regina »

40. Indulgence de trois ans et trois quarantaines aux con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



frères qui, dans une église de la confrérie, ayant en main un cierge allumé (là où c'est l'usage ; ailleurs on ajoutera un *Ave Maria*), assistent au *Salve Regina* qu'on a l'habitude de chanter aux fêtes de la Sainte Vierge célébrées par l'Eglise universelle (S. C. des Indulgences, 18 Septembre 1862, *ad IV*), ainsi qu'aux fêtes des Apôtres et aux fêtes des Saints de l'Ordre des Frères Prêcheurs. (CLÉMENT VIII, *Ineffabilia*, 12 Février 1598.)

41. Indulgence de cent jours, tous les jours durant toute l'année, s'ils assistent à cette antienne après Complies. (CLÉMENT VIII, *loc. cit.*)

42. Indulgence de quarante jours, tous les samedis et jours de fêtes durant l'année. (LÉON X, *Pastoris æterni*, 6 Octobre 1520.)

NOTA. — Les indulgences indiquées aux paragraphes 40 et 41 peuvent être gagnées par ceux qui sont légitimement empêchés d'assister dans une église au *Salve Regina*, s'ils récitent cette même antienne devant un autel ou devant une image de la Sainte Vierge. (CLÉMENT VIII, *Ineffabilia*, 12 Février 1598.)

*(A suivre.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mercredi*, fête de la Toussaint. Les messes aux heures ordinaires. Vêpres, à 2 *heures 1/2* ; sermon par M. le chanoine Thomas, aumônier du Lycée. — Clôture du mois du Rosaire ; Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la Bénédiction, Vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés.

Le soir, à 7 h. 3/4, sermon breton, Vêpres des Morts ; quête.

*Jeudi*, 2 Novembre, il n'y a pas de messe de 9 heures. L'office paroissial est à 8 heures, l'office canonial à 10 heures.

*Vendredi*, 3 Novembre, à 6 h. 3/4, service pour les prêtres défunts de la paroisse, pour les anciens curés et vicaires de Saint-Corentin. — A 9 heures, service pour les évêques et chanoines défunts.

N. B. — A partir du 3 Novembre, la première messe est à 6 heures, sur semaine comme le dimanche.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Fête de la Toussaint.* — Grand'Messe à 10 heures. — A 2 h. 1/2, Vêpres suivies de la Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. Sermon ; Vêpres des Morts.

Le soir, à 7 h. 1/2, sermon breton ; chant du *Libera*.

*Mercredi*, office des Morts, à 8 h. 1/2 ; apres l'office, procession au cimetière.

Tous les jours de l'Octave des Morts, service et messe pour les âmes du Purgatoire, à 7 h. 1/4.

Pendant le mois de Novembre, tous les *vendredis*, à 7 h. 1/2 du soir, exercice en commun du Chemin de la Croix, à l'intention des fidèles trépassés.

— ÉGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — *Mercredi*, solennité de la Toussaint ; à 6 h. 1/2, premiere messe ; à 9 heures, Grand'messe, instruction, bénédiction papale ; à 2 heures, Vêpres, bénédiction du T. S. Sacrement ; Sermon et Vêpres des Morts.

*Jeudi*, à 8 heures, office des Morts.



N. B. — A l'occasion du mois de Novembre, on rappelle qu'on peut gagner, tous les jours de l'année, une indulgence de 100 jours, en visitant le sanctuaire de Loc-Maria.

**Congrégations romaines.** — UN RESCRIT DU SAINT OFFICE AU SUJET DE L'HYPNOTISME. — Des médecins catholiques avaient demandé à Rome s'il leur était permis d'assister et de prendre part aux discussions et expériences qui se font, dans les sociétés et académies de médecine, pour soigner les enfants par le moyen de l'hypnotisme. Il s'agissait, et de discuter sur des faits déjà connus, et de faire de nouvelles expériences, que l'on peut expliquer naturellement ou non.

Le Saint Office dit, dans sa réponse du 26 Juillet 1899 :

« Pour les expériences déjà faites, cela peut être permis, pourvu qu'il n'y ait pas danger de superstition ou de scandale et que le demandeur, disposé à se soumettre aux ordres du Saint-Siège, ne s'érige pas en théologien.

« Quant aux expériences nouvelles : ou il s'agit de faits qui dépassent certainement les forces de la nature, et ce n'est point permis ; ou il y a lieu de douter si elles dépassent ces forces, et alors pourvu que l'on proteste ne vouloir avoir aucune part dans les faits préternaturels, on le tolère, pourvu qu'il n'y ait point danger de scandale. »

Rien de plus sage que cette réponse qui laisse aux savants chrétiens le soin d'examiner les faits d'hypnotisme, tout en indiquant dans quelles limites les expériences peuvent avoir lieu.

Quant aux simples fidèles, ils sauront continuer, après comme avant cette décision, à se tenir prudemment éloignés des pratiques dangereuses de l'hypnostisme.

**Fêtes religieuses et patriotiques.** — I. MORLAIX. — La fête annuelle des Vétérans a été célébrée à Morlaix, dimanche dernier ; la présence du général Lambert, président de la société, donnait à la cérémonie un éclat exceptionnel. Après la messe, dite à 9 heures, en l'église de Saint-Mathieu, par M. Le Saout, ancien aumônier de la marine, M. le chanoine Le Duc, Curé-Archiprêtre, a prononcé une allocution qui a vivement ému l'auditoire..... La cérémonie s'est terminée par le chant du *Libera*.

II. LESNEVEN. — Dimanche prochain, 29 Octobre, aura lieu, à Lesneven, l'inauguration de la statue élevée au général Le Flô, ancien ministre de la guerre et ambassadeur en Russie. C'eût été faire injure à la mémoire de ce glorieux serviteur de la France, dont les sentiments chrétiens étaient bien connus, que d'écarter, en pareil jour, la pensée de Dieu. Par les soins de M. le Curé de Lesneven, un service solennel sera chanté, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme du général Le Flô. Des places seront réservées, à l'église, pour les membres de la famille et les personnages officiels qui désireraient y assister.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



LESNEVEN. — **Retraites de Soldats**, *du 17 au 21 Octobre.* — 44 paroisses ; 310 retraitants. — Plabennec, 29 ; Ploudaniel, 22 ; Guipavas, 16 ; Plouider, 15 ; Bourg-Blanc, 15 ; Ploudalmézeau, 14 ; Lannilis, 12 ; Kerlouan, 12 ; Plouguerneau, 11 ; Landéda, 10 ; Saint-Méen, 10 ; Gouesnou, 10 ; Plouvien, 9 ; Kernouës, 8 ; Plouguin, 8 ; Guilers, 8 ; Plourin, 8 ; Guissény, 7 ; Lesneven, 6 ; Drennec, 6 ; Plougonven, 5 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 5 ; Saint-Pabu, 5 ; Trégarantec, 5 ; Loc-Maria-Plouzané, 4 ; Ploumoguer, 4 ; Goulven, 4 ; Plounéour-Trez, 4 ; Plouarzel, 4 ; Coat-Méal, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Dirinon, 3 ; Lambézellec, 3 ; Guipronvel, 3 ; Landunvez, 3 ; Tréouergat, 3 ; Lanarvily, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Tréglonou, 1 ; Milizac, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Bohars, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1..

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par le R. P. A. ROUSSEL, de l'Oratoire *(suite)*.

Dans le livre du R. P. Roussel, ce qui suit porte le titre modeste d'*Appendice*, et consiste surtout dans des citations empruntées aux écrits de Le Coz lui-même. Voici ce que nous croyons devoir y glaner, en suivant, comme l'auteur, l'ordre chronologique.

1802.

Le Coz est délivré du plus cruel de ses cauchemars : il est éloigné du théâtre de la chouannerie, mais il y a, dans son diocèse, bien des hommes qui regrettent l'ancien ordre de choses et se défient de lui ; cette défiance domine chez les prêtres, dont les deux tiers ayant refusé le serment, n'ont confiance ni dans Le Coz, ni dans les deux évêques intrus qu'il a amenés à sa suite : Demandre, dont il a fait son grand-vicaire dans l'évêché jadis détenu par lui, et Moïse, jadis évêque du Jura (qui, comme le Doubs, faisait partie du diocèse de Besançon). Il est probable que Demandre ne tarda pas à être *impossible* comme vicaire général, car son archevêque le nomma curé de Sainte-Madeleine, dans la ville épiscopale ; il occupa ce poste jusqu'à sa mort (1823) ; quant à Moïse, qui était un « brouillon », Le Coz le nomma chanoine honoraire et l'envoya exploiter sa petite propriété de Morteau, où il mourut en 1813.

Ayant trouvé son séminaire aux mains de prêtres *ultramontains*, qui ne peuvent lui donner qu'une direction déplorable (d'après lui), il leur adjoint deux ecclésiastiques instruits et vertueux, chargés de surveiller leur enseignement et de le rectifier, au besoin, surtout en ce qui concernait la validité des sacrements administrés par les assermentés et spécialement celle des mariages contractés en leur présence.

Ne pas croire à la validité des sacrements administrés par lui



ne pouvait être à ses yeux que l'hérésie la plus pernicieuse ; on comprend donc ses défiances vis-à-vis des directeurs de son Séminaire et des prêtres qui professaient la même conviction ; cependant, Grappin nous dit : « Les plus heureux moments de M. Le Coz furent ceux qu'il passait au milieu des prêtres qui, pendant la Révolution, n'avaient pas marché sur la même ligne que lui. » Il est à croire cependant que ce bonheur-là, il ne le goûta pas bien souvent ; les insermentés se plaignaient tellement de lui, que bientôt se répandit le bruit d'une prochaine destitution de l'archevêque. Pour parer un tel coup, celui-ci recourut d'abord au préfet du Doubs, puis directement au Premier Consul ; ici c'est tellement beau, qu'il faut bien citer : « La célébrité de votre nom, citoyen général, Premier Consul, a déjà rempli l'étroit espace de notre globe. Les échos de la société ne cesseront de le répéter jusqu'à la fin des siècles ; les trompettes de l'Église le publieront peut-être avec encore plus de respect et d'enthousiasme. Mais la religion qui, aux bornes de cette vie, vous en montre une autre infiniment plus durable, ne cesse de former le vœu que l'éclat de votre gloire s'étende jusque sur l'océan de l'éternité. » En récompense de si belles paroles, à supposer qu'il y eût eu quelque chose de fondé dans les bruits de destitution, le « citoyen général, Premier Consul » n'avait qu'à laisser tranquille le pauvre archevêque ; c'est ce qu'il fit.

Vous vous rappelez peut-être qu'en lui annonçant sa nomination, le ministre Portalis lui avait promis quinze mille francs pour son installation. Certes, ce n'était pas trop, dans un moment où tout était à reconstituer ; il paraît cependant que la promesse du ministre ne fut nullement réalisée, car Le Coz écrivait au sénateur Vernier : « Enchaîné dans ma volonté de faire le bien, je suis à la veille aujourd'hui de vendre mon triste mobilier pour payer des ouvriers qui ont travaillé aux réparations de mon logement, réparations que la nécessité et une promesse solennelle d'y faire face m'ont fait entreprendre ; ajoutez à cela la douleur de ne pouvoir soulager une foule de malheureux qui semblent avoir droit d'attendre de moi quelques secours ; voilà ce que présente un côté de ma médaille. »

A la même époque, il recommande au bibliothécaire et aux professeurs ecclésiastiques du collège de Vesoul, d'inculquer à leurs élèves la dévotion à la Sainte-Vierge, de leur donner une retraite de quatre ou cinq jours, et de commencer et terminer les classes par la prière.

1803.

Au début de cette année, nous le trouvons livré à une bien étrange occupation ; il se plaint à Portalis des *insoumis*, qui persistent à chômer les fêtes supprimées par le Concordat, et qui prétendent que *l'indult pontifical n'est nullement obligatoire*. Que voulait-il dire par là ? L'indult pontifical supprimait *l'obligation*, mais ne pouvait nullement défendre à qui le voulait bien de chômer et de sanctifier *librement* des jours comme ceux de la Circoncision et de l'Epiphanie, des fêtes comme celles de saint Jean-Baptiste, des

Archives diocésaines de Quimper et Léon



saints Apôtres Pierre et Paul, des grands martyrs Etienne et Laurent. Un pareil souci était ridicule chez les préfets du Consulat, de l'Empire, et du régime de 1830 ; chez un évêque, il n'est pas seulement grotesque, il est odieux. *(A suivre.)*

**AVIS.** — *Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux registres des paroisses ou à l'envoi des* Ordos, *de vouloir bien en aviser, avant le 15 Novembre, dernier délai, l'Imprimerie de l'Evêché.*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les exercices spirituels préparatoires au Jubilé, dont nous avons parlé, ont eu lieu, au Vatican, du 15 au 21 Octobre ; le Saint Père y assistait avec toute la Cour pontificale. Les prédications étaient faites par deux Pères Jésuites.

Samedi dernier, le *Te Deum* a clos les pieux exercices et le Pape a repris ses audiences ; sa santé est toujours bonne.

— **Le Pape et la France.** — Dans une lettre adressée de Rome à M. Le Provost, un de ses Vicaires généraux, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc parle en ces termes de l'état de santé du Saint Père et de son inébranlable affection pour la France :

Tout le monde me disait, à Rome, que le Pape n'a jamais été en meilleure santé. C'est la vérité. On croirait qu'il est rajeuni de vingt ans. Ses traits sont moins émaciés ; son regard brille d'un vif et pénétrant éclat ; sa parole est forte, son geste énergique et facile. Il peut vivre jusqu'à cent ans. Il a écouté avec le plus vif intérêt ce que je lui ai raconté de mon diocèse, de mon clergé, de mes séminaires, de mes collèges ecclésiastiques, de mes écoles. Il sait que nous l'aimons et il nous aime de la plus tendre affection. Il ne tarit pas, lorsqu'il parle de sa fille, la France. Il se complait à lui donner les témoignages de sa prédilection. Les autres nations en sont jalouses, elles ne comprennent pas, même elles se scandalisent ; cela ne fait qu'augmenter son amour pour nous. Je lui ai dit que nous voulions répondre à ses désirs, à ses espérances, marcher dans le chemin qu'il nous a tracé, et de cette manière atteindre le but que nous poursuivons. Du reste, il m'a invité très expressement à revenir le voir ; de cette double entrevue, j'emporterai une expression de lumière, de douceur et de force que je ferai partager à mes chers diocésains, dans une Lettre pastorale, que je publierai, à mon retour.....

C'est pour cela que je suis venu. En même temps, j'écoute ce qui vient du monde et des nations. Il est facile, sans être prophète à la façon de Joseph de Maistre, de prédire les maux qui tomberont sur les peuples révoltés contre Dieu et contre son Christ. Oh ! si la France voulait répondre à sa vocation de fille aînée de l'Eglise, elle ne serait pas longtemps à reprendre la première place parmi les nations.

Quant à la Bretagne, elle peut beaucoup pour arrêter la France sur la pente où elle descend et la ramener aux fortes croyances qui seront son salut et sa gloire dans l'avenir comme elles le furent dans le passé.



VANNES. — **Monseigneur Buléon.** — Nous avons déjà annoncé que le sacre de Mgr Buléon, évêque élu de Cariopolis, vicaire apostolique de la Sénégambie, aura lieu dans la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, samedi prochain, 28 Octobre. A cette occasion, Mgr Latieule, évêque de Vannes, a écrit à ses diocésains une belle Lettre pastorale ; nous en détachons ces passages qui révèlent ce qu'a été le jeune missionnaire breton jusqu'à son élévation à la haute dignité de pontife.

Mgr Buléon est né le 7 Mars 1862, dans la paroisse de Plumergat, voisine de Sainte-Anne ; il y reçut, sous le nom de Joachim, la grâce du baptême, à l'heure même où, réunis dans le célèbre sanctuaire, les Bretons fêtaient l'anniversaire de la découverte de la statue miraculeuse, vénérée par tant de générations.

Rien n'arrive par hasard, Nos très chers Frères ; le monde se trompe en le croyant. La divine Providence dispose de tout ici-bas selon les vues de son éternelle sagesse. C'est pourquoi nous avons noté toutes ces pieuses circonstances qui nous semblent en pleine harmonie avec la tendre dévotion à sainte Anne, dont le futur évêque de la Sénégambie n'a cessé de donner à tous la preuve visible.

De bonne heure, le jeune Buléon fut envoyé à l'école des Frères de Vannes, et fit sa première communion, avec une ferveur remarquée, dans notre église cathédrale. Il venait de terminer, non sans succès, sa quatrième année de latin, au collège des Jésuites de la ville, lorsque les circonstances l'amenèrent au Petit-Séminaire de Sainte-Anne, où il poursuivit ses études jusqu'à la philosophie inclusivement, sous la conduite de son frère aîné, nommé professeur, et aujourd'hui encore sous-supérieur de cette maison de premier ordre.

Les familles nombreuses et chrétiennes sont la gloire de la Bretagne, et une des causes de sa croissante prospérité. Donner trois prêtres à l'Eglise, trois prêtres fervents, dont le second devient évêque, n'est pas un petit honneur : c'est celui de l'honorable famille Buléon, remarquable entre beaucoup pour son attachement à la religion, et à toutes les vertus qu'inspire l'Evangile. De même que dans la plupart de nos foyers bretons, la prière du soir s'y faisait en commun, après les travaux du jour, et se terminait par cette invocation particulière à la pieuse mère, modèle de cette maison bénie : « Vierge Marie et saint Joseph, veuillez intervenir pour sauver les payens ! » Dans l'idiome du pays cette prière revêt un charme tout spécial, et bien propre à impressionner l'âme délicate d'un enfant qui s'ouvre naturellement vers Dieu.

La formule apprise sur les genoux d'une mère bien-aimée ne fut pas infructueuse sur le cœur de Joachim : à force de demander à Dieu la conversion des infidèles, il fut insensiblement amené par la grâce à consacrer sa vie entière à cette œuvre si belle de l'apostolat catholique. C'est ce qui le fit entrer, dès la fin de ses études, en 1881, dans la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Dès l'année 1885, ses supérieurs, frappés de sa maturité précoce, l'envoyèrent à la Côte de Guinée et au Gabon, où il reçut un accueil tout paternel de la part du vénérable Mgr Le Berre, breton comme lui, et comme lui enfant de Sainte-Anne d'Auray.

A cette époque, Léon XIII, dont l'œil vigilant est sans cesse ouvert sur les besoins de l'Eglise, manifesta le désir qu'on établît un séminaire dans chaque mission, afin de susciter des vocations ecclésiastiques parmi les indigènes. C'était le plus sûr moyen de suppléer au petit nombre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



prêtres européens. Le Père Buléon fut chargé d'inaugurer, au Gabon, cette œuvre reconnue nécessaire, et comme pour la sanctionner d'une manière aussi providentielle que douce, c'est au moment où il va recevoir la consécration épiscopale à Sainte-Anne d'Auray, que son premier élève vient d'être revêtu du sacerdoce, sur le sol africain, à Sainte-Anne de Fernan-Vaz.

Le 7 Mars 1887, en compagnie de deux confrères, il fonda au Fernan-Vaz, en plein désert, une mission qui est aujourd'hui une station coloniale de première importance : il y a construit, en l'honneur de sainte Anne, l'une des plus belles églises qui existent sur la côte occidentale d'Afrique.

En 1894, le Père Buléon obtint de son nouveau vicaire apostolique, Mgr Leroy, l'autorisation d'entreprendre une excursion dans le pays jusque là inexploré des Eshiras. Il est le premier Français qui ait visité ces peuplades. Dès l'année suivante, il y établissait une mission devenue aujourd'hui une chrétienté florissante. Ce succès rapide et durable est dû, en grande partie, à un nouveau mode d'évangélisation que le Père Buléon a inauguré en Afrique, et qui consiste à catéchiser les indigènes par les indigènes, sous la surveillance et la direction des missionnaires.

Ainsi le P. Buléon a eu l'inappréciable faveur d'être initié à la vie apostolique par Mgr Le Berre, un saint missionnaire ! et de travailler sous la direction de Mgr Leroy, l'un des plus vaillants apôtres de notre époque.

Cependant ses œuvres apostoliques ne l'absorbaient pas tant qu'il ne trouvât encore des loisirs pour se livrer à d'importants travaux scientifiques. Membre correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, il a fourni de nombreuses collections zoologiques et minéralogiques, qui ont été très remarquées dans le monde savant. Correspondant du Bureau central météorologique, il a établi, en Afrique, trois stations dont les observations lui ont valu, en 1897, une médaille d'or du Ministère de l'Instruction publique. Premier explorateur du pays Eshiras, le P. Buléon a dressé, de cette région, une carte détaillée que le Ministre des colonies vient de faire imprimer et de classer parmi les documents géographiques du Congo français.

Tel est, Nos très chers Frères, le missionnaire d'élite qui va prendre rang parmi les pontifes de l'Eglise, tel est le compatriote, justement apprécié, dont le sacre à Sainte-Anne d'Auray, le 28 Octobre prochain, attirera dans notre insigne basilique un concours extraordinaire de prêtres et de fidèles.....

---

Laval. — **Une guérison merveilleuse à Pontmain.** — Une guérison que l'on peut dire miraculeuse s'est produite dans la basilique de Pontmain, le jour de l'Assomption. Le récit de la guérison est attesté par trois certificats de médecins.

Cette faveur a été accordée à Maria Vaugeois, 16 ans, née à La Ferté-Macé, et recueillie depuis trois ans dans un orphelinat. Les médecins certifient qu'elle était atteinte de scoliose avec incurvation considérable de la colonne vertébrale. « Elle était affaissée et ses os se ramollissaient, » dit un autre médecin.

Or, le 16 Août au matin, elle était complètement guérie, et c'est au sortir de la basilique de Pontmain « qu'elle aurait, dit un autre médecin, recouvré la faculté de marcher naturellement ».

Toutes les pièces relatives à la maladie et à la guérison de Maria Vaugeois viennent d'être publiées par la *Semaine religieuse* de Laval.



---

**Le vrai chant religieux.** — En sortant d'un service funèbre célébré, à Paris, pour le colonel Klobb, mort si héroïquement dans les tragiques circonstances que l'on connaît, M. Jules Lemaitre, de l'Académie française, traduit ainsi l'impression que lui ont fait éprouver les chants :

« ..... La cérémonie a été belle et touchante. Nous avions conscience d'honorer un acte d'une qualité morale tout à fait rare : le sacrifice prémédité de la vie à la discipline; l'acceptation silencieuse, et sans un geste de défense, d'une mort assurée; un de ces actes d'héroïsme où l'on n'a, pour se soutenir, ni l'ivresse de la lutte et du mouvement, ni l'espoir, après tout, de survivre et de jouir de sa propre gloire; où aucune aide, aucune excitation ne vous vient du dehors et où l'on doit puiser en soi-même toute sa force.

« ..... Mais oserai-je dire mon impression sur cette fête funèbre ? Nos sentiments étaient si graves que nous nous serions volontiers passés de toute cette musique moderne, et en réalité profane, que le clergé nous a prodiguée, croyant bien faire. Cette musique ressemblait vraiment trop à celle qu'on entend au théâtre ou dans les concerts..... Mais, si jamais le plain-chant fut convenable et nécessaire, c'était bien au service funéraire du martyr de Damangar. Pour solenniser la mémoire d'un héroïsme inspiré par un de ces sentiments essentiels qui font que les peuples durent, il fallait la majesté simple et vingt fois séculaire des chants liturgiques. Cela seul eût été « harmonieux ». Hélas ! on a déroulé en guirlandes prétentieuses, sur le catafalque du héros, des musiques habiles peut-être, mais contournées, satisfaites d'elles-mêmes, dépourvues de sérieux et de piété. Il y a eu un *Pie Jesus* qu'on eût dit fait pour des paroles de Scribe, un *Libera* plein de fatuité et, dans ce *Libera*, un *Dies illa* dansant, presque badin. Notre collaborateur Huysmans eût bien souffert.

« Oui, il eût été décent qu'une mort qui, dans son apparente passivité, égale ou surpasse les plus beaux faits héroïques consignés dans les histoires des Grecs et des Romains, fût pleurée et célébrée par ces mélodies d'âge immémorial dont plusieurs nous viennent peut-être, à travers les siècles, de l'antique Rome ou de l'Athènes d'Eschyle.... Au surplus, je ne comprendrai jamais que le clergé, possédant ce magnifique trésor du chant grégorien, ait le mauvais goût d'en admettre d'autres dans ses églises.... »

---

## Pensée.

Le christianisme n'est pas plus la démocratie qu'il n'est la monarchie ou l'aristocratie... Le christianisme se prête à toutes les formes du gouvernement humain, mais il ne s'identifie avec aucune. Le christianisme est fait pour survivre à tous les pou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



voirs, tous plus on moins fragiles, plus ou moins éphémères, quand même ils dureraient quatorze siècles, comme a duré la monarchie française. Il est ici-bas non pas pour *progresser*, pour se transformer, pour marcher avec le genre humain, comme le disent des courtisans de l'orgueilleuse humanité, mais pour montrer la voie, pour tendre la main à cette pauvre orgueilleuse, pour la guider, pour la relever dans cette marche où elle trébuche bien plus souvent qu'elle n'avance.

COMTE DE MONTALEMBERT.

*(Quelques conseils aux catholiques ; Octobre 1848.)*

## BIBLIOGRAPHIE

**Les Chevaliers du Sacré-Cœur,** par le R. P. COUBÉ, S. J. — C'est le titre d'un émouvant discours prononcé par le R. P. Coubé, le 29 Septembre dernier, dans la Basilique de Paray-le-Monial, à l'occasion de la consécration solennelle de *l'Association catholique de la Jeunesse française au Sacré-Cœur*. L'éloquent et sympatique orateur jette un appel vibrant aux jeunes chevaliers du Sacré-Cœur et les convie à servir les grandes causes qui sollicitent leur dévouement : le peuple, la patrie et l'Église, et leur montre le Cœur même de Dieu comme le foyer de tout *idéal*, le centre de toute *action* féconde.

Une élégante brochure de 44 pages ; se vend, au profit d'une bonne œuvre, 0 fr. 50. — A la Librairie J. Salaün, Quimper.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du numéro du 20 Octobre 1899.*

I. Histoire d'une idée. La Liberté d'enseignement et le monopole universitaire, par le P. J. BURNICHON. — II. Spiritualisme, par le P. L. ROURE. — III. Le Panégyrique de saint François de Sales par Bossuet (fac-similé hors texte), par Dom B. MACKEY. — IV. Figures de soldats : Bourbaki (fin), par le P. H. CHÉROT. — V. Le mouvement catholique en Angleterre, par le P. H. BREMOND. — VI. Correspondance des missions : Chine, Alaska, par les PP. I. MANGIN et P. BOUGIS. — VII. Ligue paroissiale de persévérance pour les jeunes gens, par le P. L. SŒHNLIN. — VIII. Livres. — Théologie, Ascétisme : *Mgr Fuzet ; V. R. Bellarmin.* Droit et Jurisprudence : *H. Beaune ; E. Barlin ; L. Beauchet.* Médecine : *Dr G. Treille.* Mathématiques : *E. Duporcq.* Esthétique : *P. Gaborit ; R. Peyre.* Géographie : *L. Gaillard, S. J.* Histoire : *H. Lucas, S. J. ; H.-J. Leroy, S. J.* — IX. Evénements de la quinzaine.

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N^o^ du 16 Octobre :*

*Sur notre régime parlementaire,* I, Emile FAGUET. — *Le Docteur Verny* (quatrième partie), Victor de MAROLLES. — *Le Romantisme français et l'influence anglaise,* Henri POTEZ. — *Souvenirs de l'Assemblée Nationale :* M. le Royer ; Démission de M. Grévy, J. BUISSON, ancien député à l'Assemblée nationale. — *A nos lecteurs :* Epilogue pour la cinquième année, George FONSEGRIVE. — *La Question scolaire en Allemagne,* G. BAZIN. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*

**ON DEMANDE** pour travail de papeterie une personne pouvant disposer de toute sa journée.
S'adresser au bureau de la *Semaine*.



**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Établissement d'Horticulture
**V^ve^ CHESNAIS-LE BERRE**
*41, rue de Kerfeunteun,* **QUIMPER** (en face les Likès).

Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre.
*Grand choix de Plants fruitiers.*
Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.

Ancienne Maison PIRIOU
*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Forte remise sur tous les Catalogues.
Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de soulier, etc., à des prix excessivement réduits.**
**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.
Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.
ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1^er^ choix. | ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **M^me^ V^ve^ LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**MAGGI**
Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris.
I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le *Maggi* pour corser.
Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis **5^c^**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# UNE FAMILLE RASSURÉE

*De notre correspondant de Loos-lez-Lille (Nord).*

L'époque de transition qui doit faire de l'enfant une jeune fille, est l'écueil redouté dans une famille. A ce moment, en effet, des phénomènes divers se produisent. La croissance se fait souvent trop rapidement et si le sang manque de forces suffisantes pour soutenir cet essor excessif, un affaiblissement général se produit et amène vite l'anémie. D'autre part, au début de la formation qui s'opère plus ou moins facilement, les nerfs sont surexcitables et des crises fréquentes que facilite l'anémie, mettent en danger cette chère existence. Les symptômes de l'anémie sont bien connus, maux de tête, points de côté, douleurs dans les reins, étourdissements et battements de cœur sont les plus communs. Quelques-unes succombent parce que des parents, je ne dirai pas indifférents, mais tout au moins négligents et ignorant les soins indispensables en pareil cas, laissent le mal s'aggraver. Le remède est cependant bien simple, bien connu aujourd'hui et à la portée de tous. Un reconstituant du sang énergique, un tonique des nerfs des plus puissants a fait des miracles. Il est indispensable de l'employer ; son nom : les Pilules Pink. Ecoutez M. Omer Dretz, de Loos-lez-Lille, 3, Cité Lemahieu (Nord). « Je suis heureux, écrit-il, de vous faire part de la complète guérison de ma fille Justine, âgée de 15 ans. Elle était profondément anémiée et atteinte d'une maladie de nerfs des plus inquiétantes. Elle ne pouvait plus se servir de ses mains et malgré la bonne nourriture et les soins minutieux dont elle était entourée, une anémie de plus en plus grande, l'avait mise dans un état de faiblesse épouvantable. Aussi, sur le conseil d'un ami, je lui fis prendre des Pilules Pink ; au début, je remarquai une grande amélioration. Très rapidement, le mieux s'accentua. Aujourd'hui, elle est complètement guérie. L'expression sincère de mon opinion paternelle est qu'elle a été seulement guérie par les Pilules Pink, n'ayant suivi aucun autre traitement. »



Mlle Dretz, d'après une photographie.

L'évidence est absolue, et il est démontré d'une façon indubitable, que dans toutes les maladies nerveuses, dans les cas d'anémie, de chlorose, de neurasthénie, d'affaiblissement chez les hommes et de désordres si fréquents chez les femmes, de points de côté et de douleurs de reins, les Pilules Pink seront d'une efficacité certaine. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gablin, pharmacien de première classe, 3, Cité Trévise, Paris. Prix : 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 3 Novembre 1899. N° 44.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les Indulgences du Saint Rosaire (fin).

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Quimper ; Morlaix ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Dieu et Patrie ; Ligue de défense sacerdotale ; Daoulas ; Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ; Gourlizon ; Lannilis ; Retraites des soldats.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Paris ; Angers ; Chartres ; L'arbre à encens.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 5 Novembre.* — 24e Dimanche après la Pentecôte (1e après l'Epiphanie). Fête des Saintes Reliques. Double-majeur. Rouge. A la messe, mémoires de la Bne Françoise d'Amboise, Veuve, du Dimanche et de l'Octave de Tous les Saints. Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de la Bne Françoise d'A., du Dimanche et de l'Octave.

*Lundi, 6.* — S. Iltut, Abbé *(au Propre diocésai )*. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 7.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Mercredi, 8.* — Octave de Tous les Saints. Double. Blanc.

*Jeudi, 9.* — Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur — ou de Latran. — Double-majeur. Blanc.

*Vendredi, 10.* — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 11.* — S. Martin de Tours, Evêque. Double. Blanc.

*Dimanche, 12.* — 25e Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE DES ÉGLISES.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plounéour-Trez..... 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 Novembre.
Guiclan..... 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LES INDULGENCES DU SAINT ROSAIRE

(Fin.)

### X. — Pour ceux qui font l'oraison mentale ou d'autres exercices spirituels

43. Indulgence plénière une fois par mois aux confrères qui, chaque jour pendant un mois entier, font une demi-heure ou au moins un quart d'heure d'oraison mentale, le jour choisi par eux, où ils reçoivent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (Clément X, *Ad ea*, 28 Janvier 1671.)

44. Indulgence plénière une fois par an, le jour choisi par eux, si, en mémoire des quarante jours que Notre-Seigneur a passés au désert, ils se livrent, durant un même nombre de jours, à l'oraison, à la mortification et à d'autres œuvres pieuses. (Pie VII, *Ad augendam*, 10 Février 1808.)

45. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, chaque fois qu'ils font une demi-heure d'oraison mentale. (Clément X, *Ad ea*, 28 Janvier 1671.)

46. Indulgence de cent jours chaque fois qu'ils font un quart d'heure de méditation. (Clément X, *loc. cit.)*

### XI. — Pour ceux qui visitent les confrères infirmes

47. Indulgence de trois ans et trois quarantaines, chaque fois que des confrères visitent d'autres confrères infirmes. (Clément VIII, *Ineffabilia*, 12 Février 1598.)

48. Indulgence de cent jours s'ils exhortent leurs confrères infirmes à recevoir les sacrements de l'Eglise. (Grégoire XIII, *Cum sicut*, 3 Janvier 1579.)

### XII. — Pour ceux qui prient pour les ames de confrères défunts

49. Indulgence plénière, à un des quatre anniversaires (4 Février, 12 Juillet, 5 Septembre, 10 Novembre), institués d'ordinaire pour chaque année dans les églises publiques des religieux et religieuses de l'Ordre des Frères Prêcheurs, pour les confrères qui assistent à l'office des morts, et, confessés et communiés, prient aux intentions du Souverain Pontife. (Pie VII, *Ad augendam*, 16 Février 1808.)

50. Indulgence de huit ans s'ils assistent aux services et prennent part à la procession faite chaque samedi, une ou deux fois par mois, à l'intention des défunts dans l'église de la confrérie ou dans le cloître. (Grégoire XIII, *Desiderantes*, 22 Mars 1580.)

51. Indulgence de trois ans et trois quarantaines, chaque fois qu'ils accompagnent à l'église de la confrérie le corps d'un de leurs confrères défunts. (Clément VIII, *Ineffabilia*, 12 Février 1598.)



52. Indulgence de cent jours si, avec la bannière de la confrérie, ils accompagnent jusqu'au lieu de la sépulture le cadavre d'un de leurs confrères, ou s'ils assistent aux anniversaires célébrés pour les âmes des confrères défunts et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (Grégoire XIII, *Cum sicut*, 3 Janvier 1579.)

### XIII. — Pour ceux qui accomplissent un acte quelconque de charité ou de piété

53. Indulgence de soixante jours, chaque fois que les confrères accomplissent un acte de charité ou de piété. (Grégoire XIII, *Gloriosi*, 15 Juillet 1579.)

### XIV. — Pour les mourants

54. Indulgence plénière, qui devra être appliquée avec la formule commune par un prêtre même hors de la confession, aux confrères qui auront récité habituellement le Rosaire chaque semaine. (Innocent VIII, 13 Octobre 1843 ; S. C. des Indulgences, Décret du 10 Août 1899.)

55. Indulgence plénière à ceux qui meurent tenant en main un cierge bénit du Rosaire, pourvu qu'ils aient récité au moins une fois en leur vie le Rosaire entier. (Adrien VI, *Illius qui*, 1er Avril 1523.)

56. Indulgence plénière pour ceux qui reçoivent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (S. Pie V, *Consueverunt*, 17 Septembre 1569.)

57. Indulgence plénière si, avec des sentiments de contrition, ils invoquent le très saint Nom de Jésus, au moins de cœur s'ils ne le peuvent verbalement. (Léon XIII, Rescrit de la S. C. des Indulgences, 19 Août 1899.)

58. Indulgence plénière si, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, ils déclarent professer la foi de l'Eglise romaine, récitent l'antienne *Salve Regina* et se recommandent à la Sainte Vierge. (Clément VIII, *Ineffabilia*, 12 Février 1598.)

Nota. — Bien qu'on indique ici plusieurs fois une indulgence plénière à l'article de la mort, cependant, suivant l'indication de la S. C. des Indulgences, on ne peut, à l'article de la mort, en gagner qu'une seule, en remplissant l'une ou l'autre des conditions indiquées plus haut.

### XV. — Pour les défunts

59. Dans les églises des Frères Prêcheurs et pour les prêtres de l'Ordre qui célébrent aux intentions de tout confrère défunt, l'autel du T. S. Rosaire est privilégié. (Grégoire XIII, *Omnium saluti*, 1er Septembre 1582.)

60. Dans les églises de la confrérie, l'autel du T. S. Rosaire est privilégié pour les prêtres confrères, non seulement en faveur des confrères défunts, mais aussi en faveur de tout défunt, même s'il existe un autre autel privilégié dans la même église. En outre, si, dans une église, il n'existe pas d'autre autel privilégié,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



l'autel du T. S. Rosaire est également privilégié pour tout prêtre même non inscrit dans la confrérie, et en faveur de tout défunt. (S. C. des Indulgences, *Cameracen.*, 7 Juin 1842 ; PIE IX, *Omnium saluti*, 3 Mars 1857.)

DEUXIÈME PARTIE

## Indulgences communes aux confrères et aux autres fidèles

61. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, le premier dimanche de chaque mois, à ceux qui assistent à la procession. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 Septembre 1569.)

62. Indulgence plénière *toties quoties*, à partir des premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil, le jour de la fête du Très Saint Rosaire célébrée en souvenir de la victoire remportée sur les Turcs grâce au Rosaire, auprès des îles Echinades, à tous ceux qui, après avoir reçu les sacrements, visitent la chapelle du Rosaire ou une image de la Vierge exposée dans l'église (S. C. des Indulgences, 25 Janvier 1866), et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. PIE V, *Salvatoris*, 5 Mars 1572; S. C. des Indulgences, 5 Avril 1869, 7 Juillet 1885.)

NOTA. — Pour gagner l'indulgence dont il vient d'être parlé, la confession pourra être faite le vendredi précédant immédiatement la fête du T. S. Rosaire. (LÉON XIII, Rescrit de la S. C. des Indulgences, 19 Août 1899.)

63. Indulgence plénière, un seul jour de l'octave du Très Saint Rosaire choisi au gré de chacun, pourvu qu'on reçoive les sacrements, qu'on visite la chapelle du Rosaire ou une image de la Sainte Vierge exposée dans l'église, et qu'on y prie aux intentions du Souverain Pontife. (BENOIT XIII, *Pretiosus*, 20 Mai 1727; S. C. des Indulgences, 7 Juillet 1885.)

64. Indulgence plénière, aux mêmes conditions, à la Fête-Dieu et pour la fête du Saint titulaire de l'église. (GRÉGOIRE XIII, *Desiderantes*, 22 Mars 1580.)

65. Toutes et chacune des indulgences contenues dans ce catalogue peuvent être appliquées par voie de suffrage aux âmes des fidèles qui sont morts unis à Dieu par le lien de la charité ; toutefois, exception est faite de l'indulgence plénière à l'article de la mort. (Innocent XI, *Ad ea*, 15 Juin 1679.)

# DÉCRET

Conformément à l'article 16 de la constitution apostolique *Ubi primum* donnée en 1898, le Ministre général de l'Ordre des Frères Prêcheurs s'est occupé de dresser et de présenter à la Sacrée Congrégation des Indulgences un nouveau catalogue des indulgences du Rosaire.

La Sacrée Congrégation l'a examiné avec le plus grand soin, faisant même appel aux lumières de plusieurs de ses consulteurs.



Quand tout fut examiné mûrement, la Sacrée Congrégation fut d'avis que plusieurs choses devaient être corrigées, ajoutées, expliquées ou plus brièvement exprimées dans ce catalogue, et elle soumit toutes ces modifications à S. S. le Pape Léon XIII par l'intermédiaire du cardinal préfet soussigné.

Dans une audience du 29 Août 1899, Sa Sainteté daigna agréer les corrections. En même temps, elle approuva le nouveau catalogue selon la dernière teneur dans toutes et dans chacune de ses parties, confirma de son autorité apostolique et concéda à nouveau, autant que cela était nécessaire, toutes les indulgences qui s'y trouvent renfermées.

Dans la même audience, elle déclara abrogées et révoquées toutes celles qui, accordées aux confrères du T. S. Rosaire, n'étaient pas mentionnées dans le présent catalogue. Ainsi toute confrérie du T. S. Rosaire érigée ou à ériger par le Ministre général de l'Ordre des Frères Prêcheurs jouira seulement des indulgences mentionnées dans ce nouveau catalogue. Et ce nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome à la secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Indulgences, le 29 Août 1899.

*L.* † *S.* Fr. JÉRÔME M. Card. GOTTI, *Préfet.*

† A. SABATUCCI, *Arch. d'Antinoë, Secr.*

# APPENDICE

## Sommaire des Indulgences concédées à tous les fidèles pour la dévotion du T. S. Rosaire.

1. A ceux qui récitent au moins un chapelet chaque jour, indulgence plénière une fois l'an, le jour choisi par eux, où ils reçoivent les sacrements, à condition qu'ils se servent d'un chapelet bénit par un religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs ou par un autre prêtre délégué. (*Raccolta*, édition 1898, n° 194.)

2. Indulgence de cent jours pour chaque *Pater* et chaque *Ave*, à tous ceux qui récitent le Rosaire ou au moins un chapelet, à condition que leur rosaire soit bénit par un religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs ou par un prêtre délégué. (*Ibid.*)

3. Indulgence de cinq ans et cinq quarantaines, chaque fois qu'on récite un chapelet. (*Ibid.*)

4. Indulgence de dix ans et dix quarantaines, une fois par jour, à ceux qui récitent avec d'autres au moins un chapelet, soit chez eux, soit dans une église, soit dans un oratoire public ou privé. (*Ibid.*)

5. Indulgence plénière, le dernier dimanche de chaque mois, à ceux qui récitent avec d'autres au moins un chapelet trois fois par semaine, soit chez eux, soit dans une église, soit dans un oratoire, et à condition que, en ce dernier dimanche, ils reçoivent les sacrements, visitent une église ou un oratoire public, et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (*Ibid.*)

6. Indulgence plénière, un des quinze samedis consécutifs, choisi au gré de chacun, si, chaque samedi, on reçoit les sacrements, on récite le chapelet ou l'on médite dévotement les mystères du Rosaire. (*Raccolta*, édition citée, n° 197.)

Archives diocésaines d Quimper et Léon



Nota. — Chaque fois que les fidèles sont légitimement empêchés d'accomplir cet exercice le samedi, ils peuvent y suppléer le dimanche sans perdre les indulgences *(Ibid.)*

7. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, tous les samedis non compris dans le paragraphe précédent. *(Ibid.)*

8. Indulgence plénière pour ceux qui, à une époque quelconque de l'année, accomplissent de pieux exercices durant neuf jours en l'honneur de la Reine du Rosaire, par la récitation de prières que l'autorité légitime a approuvées; cette indulgence est accordée le jour, choisi au gré de chacun, soit pendant la neuvaine, soit pendant les huit jours qui la suivent immédiatement où, vraiment contrits, confessés et communiés, ils prient aux intentions du Souverain Pontife. *(Raccolta,* édition citée, n° 149.)

9. Indulgence de trois cents jours pour tous les autres jours de la neuvaine pendant lesquels ces prières sont récitées. *(Ibid.)*

### POUR CEUX QUI RÉCITENT LE CHAPELET DURANT LE MOIS D'OCTOBRE

Sa Sainteté Léon XIII (1er Septembre 1883, 20 Août 1885, 23 Juillet 1898) a concédé à perpétuité les indulgences suivantes :

10. Indulgence plénière à ceux qui, le jour de la fête du Rosaire, ou un jour de l'Octave, reçoivent les sacrements, visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife, à condition d'y réciter un chapelet, soit publiquement dans une église, soit d'une façon privée, le jour de la fête et chacun des jours de l'octave.

11. Indulgence plénière à ceux qui, après l'octave de la fête du Rosaire, récitent le chapelet au moins dix fois dans le cours de ce même mois d'Octobre, soit en public dans une église, soit d'une façon privée, le jour, choisi par eux, où ils reçoivent les sacrements, visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

12. Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour chaque jour du mois d'Octobre, où les fidèles récitent un chapelet, soit en public dans une église, soit d'une façon privée.

13. Toutes et chacune des indulgences contenues dans ce sommaire sont applicables aux âmes qui souffrent dans les flammes du Purgatoire. (*Raccolta,* édition citée. p. 22, n° 4.)

La Sacrée Congrégation des Indulgences et des Reliques a reconnu comme authentique le présent sommaire des indulgences accordées à tous les fidèles pour la dévotion du Rosaire, et elle en a autorisé l'impression et la publication.

Donné à Rome, en la secrétairerie de cette même Congrégation, le 29 Août 1899.

*L.* + *S.* Fr. J.-M. Card. Gotti, *préfet.*

† A. Sabatucci, *arch. d'Antinoë, secr.*



AVIS. — *Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux registres des paroisses ou à l'envoi des* Ordos, *de vouloir bien en aviser, avant le 15 Novembre, dernier délai, l'Imprimerie de l'Evêché.*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 5 Novembre,* réunion de la Congrégation des Dames, à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

***

— Chapelle des Ursulines. — *Lundi 6 Novembre,* réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures. Sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Quimper. — En vertu d'un Bref de Sa Sainteté Léon XIII, les fidèles qui visiteront, le premier Dimanche de chaque mois, les sept autels de Saint-Pierre, Saint-Frédéric, Saint-Roch, Saint-Corentin, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Joseph, à la Cathédrale, pourront gagner, aux conditions ordinaires, les Indulgences attachées à la visite des sept autels privilégiés de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome.

Nous rappelons que, demain vendredi 3 Novembre, à 9 heures, on célébrera en la Cathédrale de Saint-Corentin, un service pour les évêques et chanoines défunts.

Morlaix. — **Œuvre des Tabernacles.** — On sait avec quel pieux dévouement les membres de cette Œuvre travaillent pour les églises pauvres. Nous engageons ceux de nos confrères dont les sacristies, faute de ressources, manquent de linge ou d'ornements, à recourir avec confiance à l'Œuvre des Tabernacles, de Morlaix. C'est le moment de faire les demandes, qui peuvent être adressées à Mgr Dulong de Rosnay.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières des lecteurs deux de nos confrères, dont nous avons le regret d'enregistrer aujourd'hui la mort.

I. M. CARADEC, *Recteur de Plonévez-du-Faou,* était un des doyens d'âge des prêtres du diocèse. Né à Plogastel-Saint-Germain, le 27 Avril 1824, M. Caradec (Jean-Louis) fut ordonné prêtre, le 29 Juillet 1849, et nommé vicaire à Fouesnant ; il passa quatorze ans dans cette paroisse, dont il aimait à parler et où son nom n'est pas encore oublié. Nommé Recteur de Collorec en 1863,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



il fut transféré, le 11 Novembre 1874, à Plonévez-du-Faou, vaste paroisse où il a travaillé tant que ses forces le lui ont permis. C'est à lui que Plonévez doit son beau presbytère ; il y a également vu bâtir, tout récemment, une école libre de filles.

Souffrant depuis de longs mois, M. Caradec est mort, lundi matin, 30 Octobre.

II. M. KERBRAT, *Recteur de Lanarvily*, décédé le même jour, était âgé seulement de 55 ans. Né à Plounévez-Lochrist, le 9 Mars 1844, M. Kerbrat (François) fut ordonné le 9 Août 1868, et fit tout son vicariat à Plougoulm. Nommé Recteur de Roscanvel, en 1883, il devint, en 1886, auxiliaire de son frère, à Plouyé, puis Recteur de Guengat, en Octobre 1887. Depuis le 18 Octobre 1893, il était Recteur de Lanarvily, où il vient de mourir.

R. I. P.

---

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Messieurs les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Branquet, vicaire à Audierne, vicaire à Guipavas ;

M. Villard, jeune prêtre de Concarneau, vicaire à Audierne.

---

**Dieu et Patrie.** — Les Vétérans des armées de terre et de mer ont eu à Quimper, dimanche dernier, une belle fête patriotique et religieuse. Après la remise du drapeau faite à la 235e section par le général Lambert, les membres de la société se sont rendus à la Cathédrale, dont la nef avait été ornée de drapeaux tricolores, et y ont assisté à une messe dite à leur intention. Dans le chœur, on remarquait M. Fléiter, Vicaire capitulaire, avec plusieurs prêtres de la ville ; l'officiant était un ancien zouave pontifical, blessé à Patay et décoré de la médaille militaire, M. Pichavant, vicaire du Chapitre.

Après l'Evangile, M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, est monté en chaire et a prononcé une allocution qui a été au cœur de tous les assistants. « Je suis, dit-il, de ceux qui, sans y avoir pris une part active, comme le prêtre valeureux que vous voyez à l'autel, ont conservé vivant le souvenir des grandes luttes de 1870, et c'est avec émotion que je salue, en vous, la vaillante armée française..... Comme cet illustre capitaine des temps anciens, Judas Macchabée, vous avez eu la sainte et salutaire pensée de prier pour ceux qui sont morts au champ d'honneur. Merci en leur nom, et que de leurs sépulcres s'élève une féconde germination de cœurs généreux, prêts à tout pour le service de la patrie !...

« Sur le drapeau que vient de vous remettre ce soldat valeureux entre tous, le légendaire héros de « la dernière cartouche », vous avez tenu à appeler les bénédictions de l'Eglise. Merci d'avoir compris que la France, née d'un acte de foi et baptisée sur le champ de bataille de Tolbiac, la France de Jeanne d'Arc, ne peut retrouver son passé de gloire qu'en demeurant fidèle à ses



traditions chrétiennes. A cette condition, Celui qui tient en ses mains les destinées des peuples, le Dieu des armées, le Christ aimera encore les Francs ; le drapeau qu'Il a béni garde, dans ses plis, l'invincible espérance qui console et fortifie..... Puissent ses brillantes couleurs resplendir, d'un éclat plus vif que jamais, au soleil de la victoire ! »

Après ce discours bien de circonstance, dont nous n'avons donné qu'un pâle résumé, M. le Curé-Archiprêtre bénit le drapeau ; puis, la messe finie, le cortège défile, pendant que l'orgue joue, comme sortie, le chant national du Transvaal.

Le même jour, à Lesneven, avait lieu l'inauguration de la statue du Général Le Flô. A l'issue du service religieux célébré, comme nous l'avions annoncé, à l'église paroissiale, M. le chanoine Roull, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest, ancien Principal du collège de Lesneven, a prononcé une belle oraison funèbre, où il a heureusement rappelé la mémoire de d'Aumale, Lamoricière, Changarnier, Canrobert et Mac-Mahon. Il a terminé par une éloquente péroraison à l'honneur de l'armée française, « toujours grande, toujours forte, plus grande et plus forte quand elle se montre plus fidèle à Dieu. »

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — Jeudi 26 Octobre, a été appelée devant la Cour d'Assises la citation de M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, contre le journal *l'Aurore*, qui, le 2 Février dernier, avait publié, sous la signature de Lhermite, un article indigne contre la statue de N.-D. du Mur et le vénéré Curé.

Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette vilaine et ordurière affaire, et nous ne donnerons pas le texte incriminé, par respect pour les lecteurs de la *Semaine*. Nous nous contenterons de dire que Me Clémenceau, défenseur de *l'Aurore*, avait décliné la compétence de la Cour, à la session extraordinaire du lundi 29 Mai, et interjeté appel en Cassation.

La Cour de Cassation, ayant rejeté cet appel inexplicable, a ramené l'affaire devant la Cour d'Assises de Quimper ; ce qui était tout indiqué.

Dès midi, et bien avant que la Cour ne siégeât, la salle était envahie par une foule des plus sympathiques : le bruit circulait que, fidèle à ses habitudes, *l'Aurore* se déroberait, cette fois encore, et se laisserait condamner par défaut.

En effet, personne n'a répondu aux noms de Le Français, gérant du journal, et de Lhermite, auteur de l'article poursuivi.

La Cour décide de passer outre.

M. le chanoine Le Duc est appelé et fait sa plainte en termes excellents. Puis, successivement les dix témoins, fiers d'être les soutiens de leur vénéré Pasteur et les vengeurs de l'honneur de N.-D. du Mur, patronne de leur ville natale, viennent déposer

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et témoigner, en quelques paroles émues et pleines de la plus grande modération, leur indignation contre l'article diffamatoire et calomnieux de l'*Aurore*.

Me de Chamaillard a soutenu la plainte de M. le Curé avec talent et cœur. Mais on sentait qu'il y mettait, lui aussi, une grande réserve; l'ennemi ou l'adversaire était absent; et, quand on est en face de gens qui se dérobent, on laisse facilement tomber ses armes.

M. le Procureur de la République, dans un langage froid, calme et admirablement digne, a conclu à la diffamation et à la répression. Son exposé a été court; mais combien il était concluant, logique et impitoyable pour ces malfaiteurs de la plume!

La Cour s'est retirée pour délibérer, et, après une suspension d'audience de près de deux heures, a rendu son arrêt, condamnant chacun des deux coupables, Le Français et Lhermite, à mille francs d'amende, puis tous deux solidairement à six cents francs de dommages et intérêts en faveur de M. le Curé Le Duc, et enfin aux dépens. Elle fixe la contrainte par corps au minimum qui est, croyons-nous, dans l'espèce, de 45 jours.

A l'audition de cet arrêt, il y eut dans la salle un véritable soulagement : on sentait que justice était rendue, et que la Loi avait encore en France des interprètes courageux, et des vengeurs sans autre souci que celui de leur honneur et de leur conscience.

Et maintenant que vont faire MM. Le Français et Lhermite? Rappeler sans doute, cette fois encore, en Cassation par une opposition non motivée, et faire casser ce jugement, s'ils le peuvent. C'est leur affaire; la nôtre sera de les suivre partout, sans colère ni haine, mais avec une profonde pitié pour eux, et le sentiment du devoir que nous accomplissons tout à l'honneur de la Sainte-Vierge et du clergé; et pourquoi ne pas le dire? dans l'intérêt aussi de l'hygiène morale de nos populations, écœurées de toutes ces vilaines choses.

L. R.

---

Daoulas. — **La Mission.** — On nous écrit :

« Daoulas dut sa première Mission à une démarche faite par Dom Michel Le Nobletz près de l'abbé commendataire, Monseigneur René de Rieux. Mais, ainsi que le Vénérable avait coutume de dire, « si la terre n'est pas cultivée de temps en temps, quelque bon « grain qu'elle ait produit, elle ne portera plus que des ronces ». Aussi M. le Curé de Daoulas songeait-il, depuis longtemps, à procurer à ses chers paroissiens le bienfait d'une Mission. Depuis 30 ans, la paroisse n'avait pas eu pareille faveur.

« Les résultats merveilleux obtenus prouvent bien que le zélé pasteur avait su discerner le moment opportun. Nous pouvons, sans exagération aucune, redire aujourd'hui les paroles du P. Maunoir, après les exercices spirituels de 1644 : « Le succès de la « Mission, dans la petite ville de Daoulas, dépassa non seulement « toutes nos espérances, mais encore toutes nos prévisions. Grâces



« spirituelles et grâces temporelles, grâces privées et grâces publi- « ques, tout nous fut accordé plus abondamment que jamais. »

« L'antique et belle église abbatiale, rajeûnie autrefois sous l'intelligente direction de M. le Curé Robic, avait pris pour la circonstance un air de fraîcheur, ravissant à l'œil. Des mains pieuses l'avaient revêtue d'une riche mais sobre parure de festons verdoyants, d'oriflammes légères, de fleurs disposées avec un goût et un art parfaits.

« Le dimanche, 8 Octobre, à l'issue des Vêpres, s'ouvrait la Mission. Dès cette première réunion, on put présager avec quelle pieuse ardeur, les habitants de Daoulas allaient se presser autour de la chaire chrétienne. Après le chant du *Veni, Creator*, M. Cozic, Curé-Doyen de Lesneven, président de la première semaine, dit, dans un langage simple, clair et sympathique, l'importance d'une Mission et les moyens de la rendre fructueuse. Les jours suivants, un grand nombre de personnes d'Irvillac, de Dirinon, de Saint-Urbain venaient donner à nos réunions plus d'entrain et d'enthousiasme.

« Le samedi, 14 Octobre, 450 personnes s'approchaient de la table sainte. Dans la soirée, les enfants étaient appelés à prendre part à la fête, et s'ils n'ont pas, comme à l'époque de la Mission prêchée par le P. Maunoir, sauvé la contrée d'une sécheresse désolante, ils ont du moins attiré sur la paroisse et sur leurs parents les bénédictions du ciel.

« Durant la seconde semaine, aux exercices ordinaires d'une Mission bretonne, étaient venus s'ajouter ceux de la Mission française, prêchée par M. le chanoine Péron, Curé-Archiprêtre de Quimperlé, missionnaire infatigable et toujours heureux de mettre son grand talent au service de ses confrères.

« Le samedi, 21 Octobre, il y avait encore 750 nouvelles communions, ce qui donne un total de 1,200, dans une paroisse comptant à peine 400 communiants. Combien ils ont été heureux et féconds, les jours qui viennent de s'écouler! Que de conversions à enregistrer! Que de retours inespérés! Des familles entières, dans lesquelles Jésus-Christ semblait divisé, ont vu tous leurs membres se mettre à l'unisson.....

« Ce qui prouve à quel point la contrée tout entière a été profondément remuée, c'est le spectacle incomparable dont nous avons joui, à la cérémonie de clôture. Bien avant l'heure des Vêpres, on voyait, de tous les points de l'horizon, de tous les chemins, de tous les sentiers, déboucher en groupes serrés des foules immenses, qui ne purent trouver place dans l'église, si vaste cependant. Jamais, disait-on de toutes parts, Daoulas n'a vu tant de monde. Bientôt cette multitude d'hommes et de femmes s'ébranle et suit pieusement la procession dans tout son splendide parcours. Au retour, M. Péron ne peut contenir son émotion et félicite chaleureusement la population de l'acte de foi qu'elle vient d'accomplir, en décernant ce magnifique triomphe à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Que Notre-Dame de Daoulas conserve précieusement au milieu de ce peuple les fruits de la grâce ! X..... »

---

Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec. — Depuis cinquante-cinq ans qu'elle existe, cette paroisse n'avait pas eu encore de Mission, au grand regret des habitants. Enfin, après la construction du nouveau presbytère, la restauration de l'église et d'autres travaux heureusement achevés, le dévoué Recteur a pu donner satisfaction au pieux désir de ses paroissiens.

Tous ont répondu avec empressement à l'appel, heureux de mettre à profit la grande grâce qui leur était offerte. Dès le premier jour, l'église était pleine de fidèles, assidus à tous les exercices, avides d'entendre la parole de Dieu. Très attentive aux instructions, recueillie dans l'intervalle, la population de Loc-Eguiner s'est montrée vraiment édifiante ; pendant ces quinze jours, elle était visiblement sous l'action de la grâce, et aussi sous le charme de la parole tout évangélique des missionnaires, qui ont su si bien trouver le chemin des âmes, pour les toucher et les convaincre.

Le samedi de la première semaine, dont les exercices étaient présidés par M. Kerébel, Curé-doyen de Riec, on a vu s'approcher de la Sainte Table 480 fidèles qui, le lendemain, ont encore tous communié pour leurs parents défunts. La seconde série, qui avait pour président M. Caroff, Curé de Sizun, a donné 500 communions, pieusement renouvelées, le lendemain, à l'intention des morts.

Les enfants n'ont pas été oubliés ; même les plus petits, conduits ou portés par leurs mères, ont eu leur part de la Mission. Le mardi 10 Octobre, ils étaient réunis à l'église paroissiale, au nombre de près de 200, pour assister à la messe et entendre une explication des « tableaux » à leur portée. Ceux qui avaient l'âge se sont confessés, puis, pour terminer la fête, tous ont pris part à une charmante procession, en chantant de tout cœur le refrain du cantique *d'Hor Mamm santez Anna...*

A la fin de ces beaux jours, les paroissiens ne savaient qu'exprimer un regret, celui de les voir si promptement écoulés. Après la reconnaissance à Dieu, ils n'oublieront pas celle qu'ils doivent aux missionnaires, dont ils ont apprécié le zèle et le talent. Puisse l'excellente population de Loc-Eguiner conserver longtemps le souvenir de ces jours bénis, et demeurer fidèle à jamais aux sentiments chrétiens qu'elle a si bien affirmés pendant la Mission de 1899 !

---

Gourlizon. — **Noces jubilaires.** — On nous écrit :

« Les pieux usages se maintiennent encore dans le pays de Quimper. Après Guengat et Kerfeunteun, voici que Gourlizon aussi a vu des noces d'or : mercredi dernier, Pierre Floc'hlay et Marie-Catherine Jolivet célébraient le 52e anniversaire de leur mariage. C'était une joie de voir les deux vénérables jubilaires,



allègres encore dans leur verte vieillesse, entourés des 75 membres qui composent leur famille et qui leur formaient, à l'église, la plus belle couronne, après celle du ciel.....

« Puissent ces touchantes cérémonies se multiplier encore ! Elles réjouissent les familles et resserrent entre elles les liens d'union et de charité. « XX. »

---

Lannilis. — Dimanche dernier, la paroisse fêtait la restauration de son orgue de tribune. MM. Wolf frères, récemment établis facteurs d'orgues à Quimper, avaient été chargés de ce travail, et ils ont doté l'œuvre de M. Heyer de nouveaux et importants perfectionnements.

Tous les organistes savent combien l'appel et la combinaison des jeux sont chose difficile avec les leviers de l'ancienne facture purement mécanique, surtout dans les orgues de quelque importance, comme celui de Lannilis qui compte 19 jeux. C'est pourquoi MM. Wolf ont voulu y établir le tirage pneumatique des registres, qui met vraiment sous la main de l'organiste toutes les ressources de son instrument, et facilite merveilleusement les combinaisons les plus variées.

Je veux signaler particulièrement une innovation intéressante, et presque inédite en France, où les orgues pneumatiques ne sont pas encore de facture courante. C'est une pédale de *crescendo* et *decrescendo*, qui, par un simple mouvement du pied, appelle successivement, ou repousse de même, tous les jeux de l'orgue, depuis les plus doux jusqu'aux plus forts. Cette pédale peut d'ailleurs être abandonnée et rester stable à un point quelconque de sa course. Les professionnels comprendront l'immense utilité de ce moyen par lequel l'orgue se prête avec souplesse aux effets les plus saisissants.

La mise en harmonie des jeux a été faite avec le plus grand soin, et l'habile facteur, qui est en même temps excellent organiste, a fait valoir lui-même les différents timbres de ce bel instrument, dont la paroisse de Lannilis peut être fière.

MM. Wolf ont montré dès maintenant ce qu'ils peuvent faire, et le diocèse sera heureux d'avoir, à Quimper même, un atelier de facture et de réparation, dont les directeurs méritent toute confiance.

M. B.

---

Quimper. — **Première retraite militaire**, *du 17 au 21 Octobre 1899.* — 30 paroisses, 248 retraitants. — Pleyben, 42; Elliant, 22; Briec, 18; Melgven, 15; Saint-Evarzec, 15; Plonévez-Porzay, 14; Landudal, 12; Fouesnant, 11; Brasparts, 10; Landrévarzec, 10; Lennon, 8; Gouézec, 7; Le Cloître, 6; Saint-Yvi, 6; Tourc'h, 6; Edern, 5; Langolen, 5; Saint-Ségal, 5; Beuzec-Conq, 4; Dinéault, 4; Kerlaz, 4; Pleuven, 4; Quéménéven, 4; Bénodet, 3; Leuhan, 3; Cast, 1; Laz, 1; Plomodiern, 1; Saint-Goazec, 1; Trégunc, 1.

Archives diocésaines d Quimper et Léon



— **Deuxième retraite**, *du 24 au 28 Octobre.* — 31 paroisses, 158 retraitants. — Ergué-Armel, 14; Beuzec-Cap-Sizun, 10; Ergué-Gabéric, 10; Kerfeunteun, 10; Pouilan, 10; Plogonnec, 10; Plonéour-Lanvern, 9; Loctudy, 8; Guengat, 7; Plomelin, 6; Plonéis, 6; Pluguffan, 6; Goulien, 5; Le Juch, 5; Meilars, 4; Plobannalec, 4; Plomeur, 4; Pouldergat, 4; Cléden-Cap-Sizun, 3; Gouesnac'h, 3; Mahalon, 3; Penhars, 3; Peumerit, 3; Tréogat, 3; Esquibien, 2; Huelgoat, 1; Ploaré, 1; Plonévez-Porzay, 1; Plozévet, 1; Quimper, 1; Tréguennec, 1.

---

Quimperlé. — **Retraite des soldats.** — 19 paroisses; 143 retraitants. — Querrien, 26; Moëlan, 14; Nizon, 14; Rédéné, 11; Riec, 9; Clohars-Carnoët, 9; Saint-Thurien, 9; Bannalec, 8; Guilligomarc'h, 8; Mellac, 7; Kernével, 6; Trévoux, 5; Scaër, 3; Arzano, 3; Névez, 3; Lanvénégen (diocèse de Vannes), 3; Quimperlé (Sainte-Croix), 2; Locunolé, 2; Guiscriff (diocèse de Vannes), 1.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Paris. — **Institut catholique.** — La messe du Saint-Esprit, pour la rentrée des cours, sera dite le vendredi 3 Novembre, à 9 heures, par Son Excellence Mgr Lorenzelli, Nonce apostolique, en l'église Saint-Joseph de l'Institut catholique.

Mgr Péchenard, Recteur, prononcera l'allocution d'usage.

Les cours commenceront, le lendemain.

---

Angers. — **Inauguration du monument de Mgr Freppel.** — Nous sommes en mesure d'annoncer que l'inauguration solennelle du monument érigé dans la Cathédrale d'Angers, à la mémoire du grand évêque qui, pendant vingt-deux ans, a illustré notre diocèse, Mgr Freppel, aura lieu le lundi 13 Novembre, à 10 h. 1/4.

Mgr l'Evêque est sur le point d'envoyer, à ce sujet, une Lettre-circulaire au clergé du diocèse.

Nous sommes autorisés à faire savoir, dès aujourd'hui, que cette imposante cérémonie sera présidée par Son Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, qui bénira le monument; que le service funèbre sera célébré pontificalement par le vénéré métropolitain de notre province ecclésiastique, Mgr Renou, archevêque de Tours; que le discours de circonstance sera prononcé par Mgr l'Evêque d'Orléans; qu'enfin, l'éclat de la cérémonie sera rehaussé par la présence de NN. SS. les Evêques de Luçon, de Tulle, de Belley, de Saint-Brieuc, de Poitiers, de Laval, de Nantes, du Mans; des Révérendissimes PP. Abbés de la Trappe de Bellefontaine, de Solesmes, de Ligugé et de Saint-Maur-de-



Glanfeuil. Les diocèses d'Angoulême et de Quimper, dont les sièges sont vacants, seront représentés par MM. les Vicaires capitulaires.

(*Semaine religieuse* d'Angers.)

---

Chartres. — **Une rétractation.** — L'*Osservatore Romano* a publié la déclaration suivante :

« Le prêtre Joseph Xae, ancien curé de la paroisse de Nonhigy (France), fait connaître à tous avoir retracté devant l'autorité ecclésiastique son adhésion à la prétendue voyante, Mme Marchal, et aux publications insérées dans les *Annales de Loigny*, mises à *l'Index* par le Saint-Office. Il déplore sa longue aberration, déclare se trouver heureux d'avoir obtenu son pardon du Saint-Siège et de s'être soumis de sa propre volonté, par la grâce du Seigneur.

« Rome, 10 Octobre 1899. »

---

**L'arbre à encens.** — Jusqu'à présent, dit le *Cosmos* de cette semaine, aucun jardin botanique d'Europe ou d'Amérique n'avait l'arbre qui produit le véritable encens, encens d'Arabie.

Les habitants de l'Arabie méridionale gardaient avec un soin jaloux le secret des lieux où pousse cet arbrisseau et aucun Européen n'y avait été admis.

Au cours de l'expédition autrichienne sous la direction du Dr Muller, M. Simony, géographe bien connu, a pu, l'hiver dernier, obtenir quelques spécimens de cet arbuste. Il les a rapportés vivants à Vienne où ils ont fort bien repris; et le Jardin de l'Université de Vienne peut se glorifier aujourd'hui d'avoir une plante qu'on ne trouverait nulle part ailleurs en nos contrées.

Espérons que le bon encens ne sera plus une rareté chère même en Orient.

## BIBLIOGRAPHIE

**Biographie de Monsieur Jaffré**, *Recteur de Guidel, ancien Supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Anne, ancien Député à l'Assemblée nationale*, par l'abbé Le Clanche, Chre hre, Recteur de Crach. — Un vol. de VII-176 pages in-8°, avec portrait, **1** fr.

M Jaffré est loin d'être un inconnu pour le diocèse de Quimper. Guidel, la paroisse où il a vécu trente-deux ans et où il est mort, confine au Finistère, et les hommes de notre génération n'ont pas oublié l'ancien Supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray... Un « disciple » des plus autorisés de M. Jaffré, M. Le Clanche, a fait revivre dans son livre la belle figure de son maître vénéré, qui fut « une intelligence absolument supérieure » et surtout un « caractère » qu'on ne peut s'empêcher de saluer avec une émotion respectueuse... On lira avec intérêt et profit ces pages écrites avec autant de cœur que de talent.

Le volume est en vente chez M. Salaün, à Quimper.

---

**Publications de J. BRIGUET, Editeur, 83, rue de Rennes, PARIS.**

**Nouvelles petites Histoires**, traits de missions, par le R. P. Marius Devès, des Oblats de Marie-Immaculée. — Un beau vol. gr. in-8°, **3** fr. **50**.

Cette deuxième série des « Petites Histoires » sera aussi bien accueillie que la première : elle contient des récits agréables et édifiants, en prose et

Archives diocésaines d Q nper et Léon



en vers, écrits pour les jeunes gens, « sans artifice ni apprêts mais avec le souci d'une certaine tenue littéraire ». Il y a même quelques scènes dialoguées, qui pourront être utiles dans les maisons d'éducation.

**Quand j'étais Romain,** par le vicomte Oscar DE POLI. — Un beau vol. gr. in-8°, contenant les chapitres suivants : De Castelfidardo à Mentana, l'Académie du Colisée, Les croisés de Pie IX, Bataille de Savants, La Dame noire, Les Bibliothèques de Rome, Le lendemain de Mentana.

La simple énumération des titres indique l'intérêt de ces pages « vécues », que l'auteur a écrites pendant qu'il « portait la casaque de Volontaire pontifical, ou au cours des différents séjours qu'il fit à Rome en touriste, en pèlerin, en militant ».

---

*Volumes pour bibliothèques paroissiales.*

I. **Conquise,** par Madame Marie STÉPHANE. — Un titre d'actualité car il s'agit de la conquête d'une âme ; un ouvrage qui en tous temps se lira avec plaisir ; Madame Marie Stéphane étant écrivain de style et d'imagination autant qu'observateur attentif, ses caracteres ont du relief et de la vie.

II. **Sœur Louise,** par le vicomte Oscar DE POLI.

III. **Fatal orgueil,** par Edmond Coz. — Ce volume s'adresse, comme les précédents, aux familles qui désirent, pendant les longues soirées d'hiver, lire quelques nouvelles intéressantes et irréprochables sous le rapport religieux et moral. Bien plus, les lecteurs catholiques se sentiront fortifiés dans leurs sentiments par la lecture de ces charmantes productions. Prix : **3 fr. 50.**

*En vente à la Librairie J. Salaün, Quimper.*


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Établissement d'Horticulture

**Vve CHESNAIS-LE BERRE**

*41, rue de Kerfeunteun,* **QUIMPER** (en face les Likès).

**Culture spéciale de POMMIERS A CIDRE en tout genre.**

*Grand choix de Plants fruitiers.*

Arbres forestiers et d'ornement. — **Très grand choix de Rosiers.**

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête Enlève les Pellicules Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



14e ANNÉE. **Vendredi 10 Novembre 1899.** N° 45.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* La communion pour les autres et en particulier pour les morts.

*II. Chronique du diocèse :* Inauguration du monument de Mgr Freppel, à Angers ; Œuvre de N.-D. de Salut ; La Feuillée ; Retraites de soldats et de conscrits, à Morlaix et à Lesneven ; Œuvres militaires ; Confrérie de N.-D. des Armées ; Plomodiern ; *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique.*

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; etc.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 12 Novembre.* — 25e Dimanche après la Pentecôte (5e après l'Epiphanie). DÉDICACE DE TOUTES LES EGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 13.* — S. Stanislas de Kostka, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

*Mardi, 14.* — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

*Mercredi, 15.* — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

*Jeudi, 16.* — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 17.* — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 18.* — Dédicace de la Basilique des Saints Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.

*Dimanche, 19.* — 26e Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des Eglises.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Guiclan ..... 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Novembre.
Rosnoën ..... 18, 19 et 20 Novembre.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon



## La communion pour les autres et en particulier pour les morts.

De même que l'on demande au prêtre de célébrer le saint sacrifice de la messe pour tel ou tel défunt, pour tel ou tel pécheur, etc., est-il dans l'ordre de demander aux personnes pieuses de faire pour eux la sainte communion ? Ces communions peuvent-elles être utiles à ceux pour qui on les fait, comme le serait la célébration de la sainte messe à leur intention ?

Cette question nous a été posée dernièrement, et il ne nous a point paru inutile d'y répondre publiquement dans la *Semaine*, parce qu'ici, comme en toutes choses, l'ignorance et l'erreur peuvent avoir et ont, en effet, des suites fâcheuses.

Si en demandant des communions pour un défunt, on croyait, par exemple, pouvoir se dispenser de faire célébrer pour lui la sainte messe (1), on le priverait du secours le plus efficace qui puisse lui être donné, sans être bien sûr de lui en procurer un autre.

A la messe, il y a toujours un mérite certain et ce mérite n'est autre que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Notre-Seigneur Jésus-Christ y renouvelle son sacrifice et il en offre les mérites, à son Père particulièrement, pour les personnes que le prêtre lui recommande au *Memento* des vivants ou au *Memento* des morts.

Mais lorsque Notre-Seigneur se donne en communion, il n'accomplit plus, comme à la messe, un acte satisfactoire et impétratoire, dont le mérite puisse être présenté au Père céleste en faveur de telle ou telle personne vivante ou défunte, c'est simplement un acte de bonté divine à l'égard de la personne à laquelle il se donne, lui apportant ses grâces avec sa Personne. Il n'y a rien là que le communiant puisse transférer à un autre. C'est lui, et lui seul, qui reçoit la grâce dans la mesure de ses dispositions.

A la messe, au contraire, Notre-Seigneur met à la disposition de la Sainte Eglise et à la disposition du prêtre délégué par elle, les mérites infinis de sa Passion et de sa mort, rendus actuellement présents et disponibles par le sacrifice non sanglant qu'il accomplit par le ministère du prêtre. A elle, à lui de formuler leurs intentions pour l'application de ces mérites que le divin Sauveur remet, en partie du moins, entre leurs mains.

Saint Thomas d'Aquin, dans la troisième partie de sa *Somme théologique* q. LXXIX. Art. VII, exprime cette doctrine avec sa précision ordinaire. Il demande : « La Sainte Eucharistie profite-t-elle à d'autres qu'à ceux qui la reçoivent? »

Il répond : « La Sainte Eucharistie n'est pas seulement sacrement, elle est aussi sacrifice. A ceux qui la reçoivent, elle profite

(1) Il est bon de rappeler que les offices liturgiques célébrés pour les morts, étant la prière de l'Eglise pour ses membres souffrants, ont aussi une efficacité spéciale pour le soulagement des âmes du Purgatoire. N. R.



à la manière des sacrements et à la manière des sacrifices. Mais à ceux qui ne la reçoivent point, elle ne peut profiter que par mode de sacrifice, en tant que ce sacrifice est offert pour eux. » C'est-à-dire qu'à ceux qui ne communient pas EUX-MÊMES, la Sainte Eucharistie ne peut profiter que par l'application des mérites du sacrifice.

Puis, dans sa réponse à la troisième objection, il ajoute : « La réception de l'Eucharistie appartient à l'ordre sacramentel, son oblation à l'ordre du sacrifice. Et c'est pourquoi, de ce que quelques-uns ou plusieurs reçoivent le corps du Christ, il n'en revient aux autres aucun avantage. »

Il ne faudrait cependant point tirer de ces paroles de saint Thomas une conséquence trop rigoureuse et qui par là deviendrait erronée.

Le Saint-Siège a condamné un livre de Théophile Renaud, blâmant la communion pour les morts et l'appelant « une erreur populaire », « une pieuse fraude ». C'est qu'en effet, si la communion faite pour les autres, ne peut agir en ceux-ci, *ex opere operato*, comme elle le fait en celui qui communie, elle peut leur être utile *ex opere operantis*. Et voici comment :

1° La Sainte Communion bien faite est une œuvre de religion excellente qui a son mérite. Comme telle, elle peut être offerte à Dieu aussi bien que tout autre bonne œuvre, jeûne, aumône, etc., soit pour des vivants, soit pour des morts. Mais ce sont les mérites de cette œuvre, ce ne sont que les mérites de celui qui l'accomplit, et non les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme il arrive à la Sainte Messe ;

2° Des prières peuvent être faites pour les autres, tandis que l'on possède Jésus dans son cœur, aussi bien qu'en tout autre moment, et notre union à Jésus ne peut que les rendre plus ferventes et par conséquent plus efficaces, mais ce sont les prières du communiant et non l'impétration du divin Sauveur.

Dans l'oblation de la Sainte Messe, le prêtre peut aussi offrir à Dieu son œuvre et ses prières en faveur de ceux qu'il recommande à la bienveillance divine ; mais qu'il le fasse ou ne le fasse point, et même quelles que soient les dispositions dans lesquelles il célèbre, les mérites propres de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont appliqués à la personne pour qui le saint sacrifice est offert.

Que l'on demande donc à celui qui communie de prier pour les personnes vivantes ou défuntes à qui on désire venir en aide, qu'on lui demande même d'offrir à Dieu pour ces mêmes personnes sa communion, comme il offrirait tout autre bonne œuvre, rien de mieux ; mais que l'on n'espère point obtenir pour ces personnes, par ces prières et par cette bonne œuvre, l'avantage qui leur reviendrait de l'oblation pour elles du saint sacrifice de la messe, car là, encore une fois, ce ne sont point les prières et les mérites de telle ou telle personne qui sont offerts à Dieu, mais les prières et les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce qui ne peut avoir lieu dans la communion. *(Semaine de Cambrai.)*

Archives diocésaines d. Q .nper et Léon



**AVIS.** — *Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux registres des paroisses ou à l'envoi des* Ordos, *de vouloir bien en aviser, avant le 15 Novembre, dernier délai, l'Imprimerie de l'Evêché.*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, lundi prochain 13 Novembre, aura lieu, à Angers, l'inauguration solennelle du monument élevé à la mémoire de Mgr Freppel. Le diocèse de Quimper et de Léon sera représenté à la cérémonie par M. le chanoine Fléiter, Vicaire capitulaire.

**Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — On rappelle que le mois de Novembre est l'époque du versement des cotisations pour l'Œuvre de N.-D. de Salut. Les zélatrices et les associés sont priés de vouloir bien les remettre à Mlle Y. du Chélas, trésorière, place de la Tour-d'Auvergne, Quimper.

La Feuillée. — **Mission.** — On nous écrit :

« Vous avez eu l'obligeance de recommander, dans la *Semaine religieuse*, la Mission qui devait se donner à La Feuillée, du 1er au 15 Octobre. Tous les ouvriers qui y ont travaillé ont constaté avec bonheur que cette Mission a donné les meilleurs résultats pour la paroisse et qu'elle a même profité aux paroisses voisines, puisque, la population de La Feuillée n'étant que de 1.843 habitants, il y a eu 646 communions, la première semaine, et, la seconde, un millier environ.

« Il y a 23 ans que la paroisse de La Feuillée n'avait eu pareille grâce. Aussi l'annonce de la Mission, le dimanche de Quasimodo, avait été accueillie avec bonheur. Depuis, l'on avait prié, en public, en particulier, et fait prier ; c'est, sans doute, grâce à ces prières que les âmes se sont si bien disposées.

« Quinze jours d'avance, des personnes dévouées se sont mises à l'ouvrage, pour procurer à leur belle église une ornementation de bon goût, riche même, à laquelle est venu s'ajouter un gracieux Chemin de croix, fourni par la maison Blondeau-Sénart, de Paris. Jamais la population n'avait vu son église si bien parée, et chacun comprit que c'était pour lui une invitation à mettre à l'unisson le temple de son âme, pour recevoir son divin Sauveur.

« Le 1er Octobre, fête de N.-D. du Saint-Rosaire, à l'issue des Vêpres, M. Colin, Curé-Doyen de Saint-Thégonnec, président de la première semaine, ouvrit la Mission par le chant du *Veni Creator*, suivi d'un beau discours qui ravit tous les cœurs : la cause était gagnée pour la quinzaine.



« Dès le lundi matin, les fidèles sont arrivés en masse, pour ne plus manquer un exercice, durant la semaine. Toutes les instructions ont été suivies avec une attention qui fait honneur autant à la population qu'aux missionnaires, qui tous ont été aussi heureux de l'évangéliser et d'y mettre les âmes en paix avec Dieu.

« Dans l'après-midi du samedi 7, les enfants qui sont à même de comprendre, de se souvenir — et ils sont éveillés et précoces, les enfants de cette intelligente population — étaient convoqués pour entendre une charmante explication des tableaux. Ensuite plusieurs prêtres ont pu consacrer le temps voulu à l'audition des enfants qui sont en âge de se confesser ; après quoi, tous, jusqu'aux plus petits portés sur les bras de leurs mères, ont pris part à une belle procession, favorisée par un temps splendide, et qui s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Avec quel amour Notre-Seigneur les a bénis et écouté leurs prières enfantines pour la persévérance de leurs parents ! Puissent-ils eux-mêmes grandir et vivre toujours dans la connaissance, la crainte et l'amour du bon Dieu !

« Le dimanche 8, toute la population, avec bon nombre de fidèles venus des paroisses environnantes, se pressait dans l'église. A l'issue des Vêpres, eut lieu une procession solennelle, préludant à l'érection du nouveau Chemin de croix, qui demeure comme le principal souvenir de la Mission. Tous les ouvriers de la seconde semaine étaient arrivés à temps pour assister à cette belle cérémonie. Elle était présidée par M. Quiniou, Curé-Doyen de Carhaix, qui a d'abord fait un exposé lucide de l'origine du Chemin de la croix, des avantages de cette dévotion, des grandes grâces et des nombreuses indulgences qui y sont attachées ; puis, au fur et à mesure qu'on plaçait les images qu'il venait de bénir, il a fait, du haut de la chaire, dans un langage empreint de la plus grande piété, les exercices du Chemin de la croix, et donné ensuite, comme président de la 2e semaine, son magnifique discours d'ouverture. Après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, la population s'est retirée, recueillie et heureuse, une partie cependant avec un certain regret de voir sa Mission terminée, l'autre pour revenir avec joie et empressement commencer la sienne, le lendemain matin.

« Nous aimons à espérer que les paroissiens de La Feuillée, aujourd'hui si contents et, à bon droit, si fiers de leur belle Mission, n'oublieront pas la grande grâce que le ciel leur a faite, mais qu'ils en garderont un fructueux souvenir pour eux-mêmes et pour leurs enfants. »

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraites de soldats.** — Cette année encore, nous avons eu notre retraite de retour : 51 soldats libérés en ont suivi les exercices. Ce qui n'était qu'un essai, l'an dernier, est maintenant une œuvre définitivement établie. Dans notre rayon, le clergé et les fidèles ont commencé à comprendre que la retraite du retour est le complément obligé, la conclusion nécessaire des années de service, comme la retraite du départ en

Archives diocésaines d Qu nper et Léon



est la meilleure préparation. Nous comptons que, l'an prochain, les soldats libérés seront encore plus nombreux, malgré l'opposition qui s'est faite contre cette retraite, dans certaines paroisses du Tréguier et même du Haut-Léon.

***

— Deuxième retraite *(de départ)*. — Elle a été suivie par 188 conscrits, fournis par 33 paroisses. — Plouvorn, 22 ; Guiclan, 20 ; Saint-Pol-de-Léon, 17 ; Plougoulm, 17 ; Saint-Martin, 10 ; Saint-Thégonnec, 9 ; Lanmeur, 9 ; Plouénan, 8 ; Pleyber-Christ, 8 ; Sibiril, 7 ; Taulé, 5 ; Cléder, 5 ; Plouigneau, 5 ; Trémel (C.-du-N.), 5 ; Henvic, 5 ; Plougasnou, 3 ; Saint-Jean-du-Doigt, 3 ; Ploujean, 3 ; Garlan, 3 ; Saint-Eutrope, 3 ; Plougonven, 3 ; Plouégat-Guerrand, 3 ; Plouézoc'h, 2 ; Sainte-Sève, 2 ; Saint-Sauveur, 2 ; Mespaul, 2 ; Scrignac, 1 ; Plouégat-Moysan, 1 ; Saint-Mathieu, 1 ; Saint-Melaine, 1 ; Locquirec, 1 ; Plourin, 1 ; Roscoff, 1.

Le Dimanche, les parents des conscrits étaient accourus en très grand nombre prendre part à la procession de clôture, et mettre leurs enfants sous la protection de N.-D. de la Salette.

Ce n'était pas sans émotion que nous voyions ces jeunes gens — qui seront peut-être les combattants de demain — fièrement serrés autour de la belle statue de N.-D. des Armées, qu'ils portaient à tour de rôle, autour de la superbe bannière dont une main habile et généreuse a doté l'œuvre militaire. Comme leurs prières montaient ardentes vers Marie, pour implorer sa protection pendant leur temps de service ! L'émotion fut à son comble, quand, au retour de la procession, devant le Saint-Sacrement exposé, Monsieur le Curé de Saint-Thégonnec, avec cette conviction qu'il sait si bien communiquer, fit renouveler à ces jeunes gens les promesses de fidélité à Jésus-Christ : « Nous le jurons ! » s'écrièrent-ils d'une voix forte ; c'était un frémissement dans la foule et nous avons vu des larmes dans bien des yeux !

Le vendredi, Mgr Dulong de Rosnay, si sympathique à l'œuvre militaire de la Salette, était venu porter à nos jeunes soldats le réconfort de cette ardente parole dont il a le secret. Nos conscrits n'oublieront pas les conseils qu'a donnés à « ses jeunes camarades », comme il les appelait, le vaillant aumônier militaire de 1870, pour qu'ils soient, en restant chrétiens et Bretons, les meilleurs soldats de la France.

Puissent le clergé et les fidèles comprendre qu'il est nécessaire d'achever, pour l'année prochaine, la construction de la maison de retraite pour les soldats, à la Salette !

Il a fallu tout le dévouement ingénieux des Religieuses Hospitalières de Saint-François, pour procurer le logement à nos jeunes retraitants et utiliser à cet effet tous les locaux disponibles. Le fisc, parce qu'elles n'ont pas voulu se soumettre à une loi d'exception, a fait vendre une partie de leur immeuble ; elles n'ont pas gardé rancune, et ont voulu, quand même, pour Dieu et pour les âmes, bien mériter de l'Eglise et de la Patrie.

J. C.

---



Lesneven. — Retraite de soldats, *du 24 au 29 Octobre.* — 35 paroisses, 244 retraitants. — Plounéventer, 20 ; Plouédern, 17 ; Bodilis, 17 ; Plounévez-Lochrist, 15 ; Plouescat, 15 ; Landerneau, 13 ; Plouzévédé, 11 ; Lanhouarneau, 11 ; Ploudiry, 11 ; Plougar, 10 ; Saint-Divy, 10 ; Plougastel-Daoulas, 8 ; Saint-Vougay, 8 ; Saint-Servais, 7 ; La Martyre, 7 ; Landivisiau, 6 ; Saint-Derrien, 6 ; La Forêt-Landerneau, 6 ; Saint-Thonan, 5 ; Tréflez, 5 ; Trémaouézan, 5 ; Loc-Eguiner, 5 ; Le Tréhou, 4 ; Pencran, 3 ; Tréflaouénan, 3 ; Lanneufret, 3 ; La Roche-Maurice, 3 ; Locmélard, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Guipavas, 1 ; Loperhet, 1 ; Cléder, 1 ; Plouédern, 1 ; Plouzané, 1 ; Crozon, 1.

---

Œuvres militaires. — Comme on l'a vu par les listes que nous avons publiées, nos retraites de soldats ont été, encore cette année, bénies de Dieu. Le chiffre exact de ceux qui ont pris part est de 1,342, c'est-à-dire, à quatre unités près, le même que l'année dernière. Nous pouvons dire que le nombre des retraitants s'est maintenu ; il aurait été plus considérable encore, si les locaux n'avaient été insuffisants, malgré l'ingénieuse charité des Religieuses qui les fournissent, en s'imposant à elles-mêmes une gêne réelle. Que Notre-Seigneur les récompense, avec tous ceux qui ont contribué au bien accompli dans l'âme de nos jeunes gens !

Et maintenant il faut que ce bien soit durable. Les conscrits vont, sous peu de jours, rejoindre leurs régiments : que tous soient munis d'une lettre de recommandation pour le prêtre chargé de l'Œuvre militaire dans la ville où ils sont appelés. Il est préférable que la lettre soit remise par le jeune homme lui-même ; ce sera le meilleur moyen de le mettre en relation avec l'Œuvre et de lui assurer, dès le début de son service, des conseils et des indications très utiles dans l'ordre spirituel et aussi dans l'ordre temporel.

Nous donnons ci-après — un peu tardivement, n'ayant pu nous procurer plus tôt la liste des garnisons, — les noms et adresses des Aumôniers militaires dans les villes qui doivent recevoir des recrues de notre département.

*Angers :* M. le chanoine Chapelain, 12, rue Kellermann.
*Bernay :* M. Fresnes, Curé de Notre-Dame de la Couture.
*Brest :* M. Le Bihan, 11, rue de l'Harteloire.
*Châlons-sur-Marne :* M. le chanoine Camut, 6, rue Chamorin.
*Courbevoie* (Banlieue de Paris) : M. Petit, Vicaire, 39, Avenue Gambetta.
*La Flèche :* M. l'Archiprêtre de Saint-Thomas.
*Le Mans :* M. Grandin, Aumônier de la prison militaire, 3, rue Maupertuis ; M. Germain, Vicaire à Saint-Pavin, 5, rue du Pavé.
*Lille :* M. Carissimo, rue de la Barre, 33.
*Lisieux :* M. Couyère, Curé.
*Mamers :* M. le Curé.

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon



*Morlaix* : M. Le Bihan, Vicaire à Saint-Melaine.
*Nantes* : M. le chanoine Delanoue, 7, rue Félix.
*Nogent-le-Rotrou* : M. Huguenet, Vicaire à Notre-Dame.
*PARIS* : M. le chanoine Fortier, Président diocésain des Œuvres paroissiales militaires, 97, rue Denfert-Rochereau ; M. Binz, rue Frédéric-Bastiat, 8 ; M. Asseray, 9, passage Landrieu ; M. de la Charie, 24, rue de Chabrol — ou d'une manière générale : M. le Directeur de l'Œuvre militaire.
*Pontivy* : M. Jouhanno, Aumônier de l'Hôpital.
*Port-Louis* (Morbihan) : M. Guiomar, Vicaire.
*Quimper* : M. Le Du, Vicaire à Saint-Mathieu.
*Saint-Dié* : M. Valence, Vicaire à Saint-Martin, 4, rue de la Gare.
*Saint-Mihiel* : M. Verjus, Curé-Doyen ; M. Remy, Curé de Saint-Etienne.
*Vannes* : M. Guiomar, 56, rue de l'Hôpital.
*Verdun* : M. Rampont, impasse Saint-Jean, 5.
*Versailles* : M. Bergois, Aumônier de l'Hôpital militaire ; M. Guenusset, 4, impasse des Gendarmes.
*Vincennes* (Banlieue de Paris) : MM. Thibaut et Poulet, 26, rue de la République.

---

Confrérie de N.-D. des Armées. — Le R. P. Létendard, directeur de l'œuvre de Jeanne d'Arc, à Domrémy, nous demande de publier ces articles des statuts :

Art. 1er. — A la demande de Jeanne d'Arc, un sanctuaire s'élève à Domrémy pour prier pour les soldats morts et vivants de l'*Armée française*.

Art. 2. — Chaque jour, une messe à perpétuité est dite à cette intention, dans la crypte de la Basilique.

Art. 3. — Pour faire participer un soldat mort ou vivant aux fruits de cette messe quotidienne et aux prières publiques qui se font, tous les jours, dans la Basilique, il suffit d'envoyer son nom au R. P. Supérieur des missionnaires de Jeanne d'Arc, à Domrémy, par Coussey (Vosges), avec la souscription de 25 centimes.

Art. 4. — Une image sera envoyée à titre d'inscription au nom de tout soldat recommandé.

---

Plomodiern. — Les retraites de soldats n'empêchent pas, au contraire, les messes de départ pour les jeunes conscrits. « A Plomodiern, nous écrit-on, cette messe a été dite dans l'antique et belle église de Notre-Dame du Ménez-Hom. Aux pieds de la statue vénérée de Marie, se sont pieusement groupés les jeunes gens des paroisses environnantes : Ploéven, Cast, Dinéault, Trégarvan, Argol, Telgruc, Saint-Nic. Tous se sont confessés et ont communié. M. le Recteur de Dinéault leur a adressé une belle et touchante instruction dans laquelle il a retracé les devoirs du soldat et ceux du chrétien, soldat de Jésus-Christ. Il était dix heures, quand la cérémonie s'est terminée.....



« Que Notre-Dame conserve, au milieu des dangers, ceux qui se sont mis sous sa puissante protection ! »

---

Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique, par ALBERT LE GRAND, Ve Edition. — Nous publions aujourd'hui la *notice* que les *Annotateurs* placent en tête du volume et qui fera connaître à nos lecteurs le premier historien de nos Saints bretons. Les éléments en sont empruntés à MM. de Kerdanet et Levot ; nous aurions été heureux de découvrir quelque nouveau document sur le bon dominicain de Morlaix, mais les recherches de nos devanciers avaient déjà réussi à grouper tout ce que les différents dépôts d'archives recèlent d'intéressant sur son histoire. Nous dirons prochainement comment « *les différentes éditions du livre d'Albert Le Grand* » se succédèrent de 1696 à 1837.

Le succès de la souscription a dépassé jusqu'ici tout ce que l'on pouvait espérer. Près de 700 souscripteurs pour un ouvrage d'intérêt local, c'est, au dire de l'imprimeur, M. Vatar, de Rennes, un fait vraiment inouï.

La souscription n'est pas close, mais elle va l'être nécessairement, puisque la composition typographique est commencée ; or, il faut que le chiffre du *tirage* soit définitivement fixé, avant qu'on imprime la première feuille. Nous adressons ce dernier avis à ceux qui, ayant l'intention de souscrire, ont différé jusqu'à ce moment.

Les souscriptions doivent être adressées à l'éditeur : M. J. Salaün, libraire, rue Kéréon, Quimper.

On ne paie qu'après réception du volume.

Il sera tiré soixante exemplaires numérotés sur papier du Japon ; nous prions ceux de nos souscripteurs qui désireraient en faire l'acquisition, de vouloir bien nous en donner avis, sans retard. Nous ne sommes pas en mesure de faire connaître dès maintenant quelle sera la différence de prix. Nous ferons notre possible pour qu'elle ne soit pas trop onéreuse aux bibliophiles.

---

## ALBERT LE GRAND

Nous savons d'une manière certaine que le premier des hagiographes bretons est né dans la ville de Morlaix ; on le verra plus loin, dans *le permis d'imprimer* donné par le substitut du général des dominicains, et dans les stances de l'avocat de Launay Padioleau ; on le sait également par l'indication de Quétif et d'Echard dans leur énumération des écrivains de l'Ordre des Frères Prêcheurs ; mais à notre grand regret, nous ignorons la date de sa naissance. Les détails nous font également défaut sur sa famille, dont le nom patronymique était bien *Le Grand ;* et dans cette désignation, il ne faut nullement voir un surnom, comme pour un autre dominicain illustre, le bienheureux Albert, qui fut maître de saint Thomas d'Aquin.

Archives diocésaines d. Qu .nper et Léon



Les *Le Grand* étaient du diocèse de Léon, et Guy Le Borgne leur assigne la seigneurie de Kerigonval (Kerigowal, d'après M. de Kerdanel,) petit manoir situé près de Lesneven, dans la paroisse de Ploudaniel. Ils portaient pour armes : *d'azur à trois feuilles de trèfle d'argent : deux en chef et une en pointe.* Il n'y a pas à s'étonner de les voir établis à Morlaix ; au XVII^e^ siècle, beaucoup de familles nobles négligeaient leurs chétives gentilhommières pour venir habiter dans les villes, où elles se groupaient en vue des relations de société ; c'est ainsi que Morlaix avait sa *rue des Nobles*, comme Quimper sa *rue des Gentilshommes*.

Ce séjour dans les cités était même devenu une nécessité pour les pères et les mères, qui voulaient procurer de bons maîtres à leurs enfants, et Morlaix en eut d'excellents à cette époque, entre autres le Père Quintin et son ami Charles du Louët, saint prêtre anglais (plus tard archevêque de Cantorbéry), qui enseignaient en même temps les belles-lettres et la théologie. Albert ne dut pas être leur élève ; s'il l'avait été, cette circonstance eut été mentionnée dans la *vie* du Père Quintin.

Quand celui-ci quitta son école, ce fut pour entrer comme novice au couvent des Frères Prêcheurs de Morlaix, et par là même il devait avoir une influence indirecte sur toute la vie d'Albert Le Grand.

Le couvent de Saint-Dominique avait eu ses jours de gloire ; de son ancienne splendeur, il gardait encore sa très belle église ; on montrait toujours la chambre qu'avait occupée saint Vincent Ferrier, mais de l'esprit de saint Dominique et de saint Vincent il ne restait plus de trace, lorsqu'entrèrent au noviciat Pierre Quintin de Limbau (1602) et Michel Le Nobletz de Kerodern (1607). Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des odieuses persécutions qu'ils eurent à subir de la part de religieux indignes ; nous avons seulement à signaler que si Dom Michel dut quitter la communauté, la vertu du Père Quintin triompha, le couvent des Frères Prêcheurs vit renaître la ferveur des premiers temps ; en 1629, la réforme était achevée, parfaite, et la ville de Morlaix tenait en la plus haute estime les fils de saint Dominique. Cette estime se traduisait par une coutume très touchante : on habillait les enfants en petits dominicains, et notre Albert porta ce vêtement. Si ce costume est très beau, il ne put le faire valoir ni par sa taille, ni par la grâce de sa tournure, car il était petit et dépourvu d'élégance, mais richement doué du côté de l'intelligence ; ayant surtout beaucoup de vivacité dans l'esprit, il développa par de fortes études les dons naturels qui lui avaient été départis.

Il était très jeune encore quand il entra au noviciat, dans la fervente communauté de sa ville natale ; bientôt il fut envoyé au couvent de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Rennes, et c'est là qu'il fit sa profession. Par vocation, les fils de saint Dominique sont voués à la prédication, comme l'indique le titre même qui leur a été donné par leur saint patriarche : ils sont les *Frères Prêcheurs*. Albert prêcha donc, il le fit fréquemment et dans beau-



coup de localités différentes ; or, dans la famille Le Grand existait une tendance fort louable : on aimait passionément les études historiques, les vraies études, celles qui sont faites sur les pièces originales. Vers l'an 1472, le chanoine Yves Le Grand, chancelier de la cathédrale de Léon, recteur de Plounéventer et de Ploudaniel, aumônier du duc François II, avait mis par écrit le fruit de ses recherches sur *les antiquités léonnaises*. Ces *mémoires* étaient devenus la propriété d'un neveu, Vincent Le Grand, sénéchal de Carhaix, soupçonné d'avoir quelque peu négligé le droit pour l'histoire locale ; à son tour, le magistrat légua à son neveu dominicain ses propres écrits et les manuscrits du chanoine chancelier ; le fruit des recherches de l'oncle et du grand-oncle excita encore le goût naturel du jeune moine, et le Père Albert profitant de ses courses apostoliques pour étudier les archives des paroisses et recueillir les traditions locales, n'eut plus qu'un désir : écrire *les vies des Saints de la Bretagne Armorique*. Il se mit à l'œuvre, et il travaillait sur les écrits d'Yves et de Vincent Le Grand et sur ses propres notes, lorsque arriva à Morlaix le Père Noël des Landes, vicaire du Ministre général de l'Ordre pour la « Congrégation Gallicane », comme on disait alors. Il venait faire la visite canonique du couvent. Il ne nous est pas difficile de deviner pourquoi le Père Albert avait quitté Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes pour revenir au berceau de sa vie religieuse, Saint-Dominique de Morlaix ; ici, il était bien mieux à même de se renseigner sur les Saints dont il nous a écrit les vies ; mais désormais l'existence du bon religieux allait devenir quelque peu errante, plus encore que par le passé, car le vicaire général des Dominicains, en approuvant le Père Albert dans le dessein déjà conçu, l'appuya de tout son crédit pour favoriser ses recherches, engageant tous ceux qui pouvaient l'aider dans son projet à vouloir bien s'y prêter : « Nous vous recommandons, disait-il, aux supérieurs des convents que vous visiterez ; tous ceux qui vous aideront dans votre entreprise nous seront chers à nous-mêmes. » Et il ne se contentait pas de ces encouragements, mais s'adressant directement au jeune écrivain, il lui disait : « Espérant que votre travail sera utile à ceux qui viendront après nous, non seulement nous vous permettons de parcourir en Bretagne les lieux où vous croirez pouvoir trouver à apprendre quelque fait ou éclaircir quelque doute, mais nous vous y exhortons paternellement, ou plutôt, en vue du mérite de la sainte Obéissance, nous vous pressons d'écrire ce que vous jugerez utile à la gloire du Dieu tout-puissant et au bien de l'Eglise catholique. »

Cette lettre, où le P. Noël des Landes montre tout ce qu'il espère de son frère en religion, est du 29 Juin 1628, et c'est le 12 Juillet 1634 que les *Vies des Saints de la Bretagne Armorique* recevaient l'approbation du nouveau vicaire général de la Congrégation Gallicane, Julian Joubert, en visite régulière au couvent de Nantes (son prédécesseur Noël des Landes était devenu évêque de Tréguier). Six ans avaient donc suffi pour mener à bonne fin

Archives diocésaines d. Qu...nper et Léon



l'entreprise ; mais avant d'avoir reçu licence de se mettre officiellement à l'œuvre, l'écrivain avait déjà beaucoup travaillé ; de plus, il pouvait utiliser la *Gallia christiana* de Joubert et le second traité du Père Augustin du Pas (1) : *Histoire de l'Eglise Britannique, c'est-à-dire les Vies et Gestes des Saints et la succession des Evesques et Prélats de cette province.* Enfin, il avait trouvé ouverts tous les dépôts d'archives des évêchés et des monastères, non seulement de son Ordre, mais de toutes les familles religieuses intéressées à la gloire de leurs propres Saints et désireuses de voir exalter tous les Saints de Bretagne; or, elles étaient fort riches ces archives, dans un pays où le protestantisme n'avait rien détruit.

Nous l'avons dit, l'approbation donnée par Julian Joubert fut rédigée à Nantes ; il est donc probable que le Père Albert était venu en cette ville pour surveiller l'impression de son livre. La veille même du jour où il recevait ce précieux encouragement, une autre grande autorité de son Ordre lui adressait l'*imprimatur*, à la condition que le livre fût « veu et approuvé des docteurs ».

En raison même de cette injonction, il fut approuvé à Nantes, le 19 Janvier 1636, par F. Regnaud Le Gendre, Carme et J. Langlois, docteurs en théologie de la Faculté de Paris ; le 11 Avril, par Richard et de Longue Espée, docteurs en la Faculté de théologie à Nantes ; enfin, le 12 Avril de la même année, par J. Fourché, official, et Michel du Breil, grand vicaire au spirituel et au temporel de l'Evêque de Nantes.

L'impression de l'ouvrage a été commencée le 7 Janvier 1634; le premier jour de Novembre 1636, elle est terminée, et le nouveau livre est offert à « Messeigneurs des Estats de Bretagne » ; l'exemplaire à eux adressé leur est remis le 27 Décembre; Messieurs des Etats en ordonnent le dépôt dans leurs archives, témoignent leur satisfaction à l'auteur et remettent au couvent des Dominicains de Rennes une bourse de mille livres en or. Depuis l'invention de l'imprimerie, rarement un livre avait reçu un aussi gracieux accueil ; non seulement les épitres les plus louangeuses, les anagrammes en français et en latin pleuvaient sur l'auteur, mais, succès bien plus sérieux, l'édition était épuisée en trois ou quatre ans, et dès 1639, on en réclamait une nouvelle. Albert Le Grand la promit, mais ne voulut point la donner sans avoir préalablement revu et corrigé la première. Il n'eut point la joie de faire paraître la seconde, mais ces derniers temps de sa vie ne furent pas cependant inféconds ; en 1640, il fit paraître l'œuvre charmante à laquelle il donna pour titre : *La Providence de Dieu sur les Justes, ou l'Histoire admirable de Saint Budoc, archevesque de Dol, et de la princesse Azénor de Léon, sa mère, comtesse de Tréguier et Goëlo.* Elle était dédiée à « Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Messire Hector d'Ouvrier, Evesque de Dol ». Cet opuscule, chef-d'œuvre de notre légendaire, fut accueilli comme l'avaient été les *Vies des Saints*. L'auteur ne dut

(1) Mort au couvent des Dominicains de Quimperlé (1631).



pas survivre bien longtemps à la publication de ces pages. Dans sa *Vie du Père Quintin*, éditée en 1644, le Père Jean de Réchac parle du décès d'Albert Le Grand, mais sans préciser l'année où il eut lieu.

S'il est vrai de dire que « le style c'est l'homme », l'écrivain qui venait de mourir dut laisser de bien vifs regrets : le langage de son époque, plein de saveur chez la plupart de ceux qui l'écrivaient, possède chez lui une grâce naïve toute personnelle, et procédant surtout de son inébranlable foi dans les faits qu'il expose. Il est simple, il ne se recherche jamais lui-même ; comment d'ailleurs l'aurait-il fait, eu égard à son humilité, dont je ne donnerai pour preuve que les lignes suivantes : « Mon stile, au reste, est simple et historique, autant que le sujet le peut permettre. S'il ne vous semble assez élégant, je vous réponds pour excuse, que le Français m'est comme étranger, estant, comme j'ay déjà dit, natif de Morlaix, ville située au cœur de la Basse-Bretagne, dont le langage naturel est le Breton. » Mais si la sympathie qui s'attachait à sa personne dut faire de sa mort un deuil pour la Bretagne, du moins la vieille province ne vit pas échouer le projet qu'il avait eu de rééditer son œuvre.

A. THOMAS,
*Chanoine honoraire.*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 27 Octobre, recevant un prélat étranger, l'Evêque d'Indianopolis, Léon XIII lui disait : « Jamais je n'ai été mieux portant. Il faut bien croire que la Providence le veut ainsi, car je puis dire que chaque année qui s'ajoute aux autres, au lieu de me peser sur les épaules, semble me soulager d'un poids. Certes, lors de mon élection, je ne croyais guère occuper si longtemps la chaire de Saint-Pierre. »

Depuis, le Saint-Père continue ses audiences ; il a reçu, ces jours derniers, entre autres personnages Mgr de Pélacot, Evêque de Troyes, et Mgr Williez, Evêque d'Arras, qui l'ont trouvé en excellente santé.

Les retraites préparatoires au Jubilé se continuent pour le clergé de Rome : les exercices se donnent dans les couvents ; plusieurs cardinaux ont montré l'exemple, en se retirant, pendant une semaine, dans les maisons religieuses.

Avant l'ouverture de l'année sainte, le Pape devra tenir un Consistoire, tant pour préconiser les évêques aux sièges vacants, que pour nommer aussi le Cardinal vice-chancelier qui, selon les règles, doit être nommé en Consistoire. A la même époque, il devra aussi nommer le Cardinal grand Pénitentier, dont le rôle est très important pendant le jubilé. Ces deux charges cardinalices

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon



sont vacantes par le décès des cardinaux Verga et Mertel. L'époque précise du Consistoire n'est pas encore connue ; on croit cependant qu'il pourrait avoir lieu vers la fin de Novembre.

---

**Adresse des Cardinaux français à Sa Sainteté Léon XIII.** — L'Encyclique adressée récemment aux archevêques, aux évêques et au clergé de France, et que nous avons publiée dans nos colonnes, a été accueillie partout avec une grande joie, et de nombreux prélats se sont fait les interprètes de ce sentiment.

Les Cardinaux français ont envoyé au Saint-Père l'adresse suivante, où sont résumés les sentiments de reconnaissance et de fidèle soumission des catholiques au Saint-Siège.

TRÈS SAINT PÈRE,

L'Encyclique du 8 Septembre, adressée à l'Épiscopat et au Clergé de France, est un nouvel et éclatant témoignage de la constante et très affectueuse sollicitude de Votre Sainteté pour notre pays.

Nous avons le devoir de Lui en exprimer notre profonde gratitude, et nous venons déposer à ses pieds l'hommage des sentiments provoqués par cet acte dans les cœurs de tous les Evêques et de tous les prêtres de cette Eglise de France, si honorés de recevoir du Vicaire de Jésus-Christ, avec de tels encouragements, les conseils les plus adaptés aux nécessités de leur ministère dans les circonstances actuelles.

Les Cardinaux français se tiennent pour assurés d'être les fidèles interprètes de leurs collègues de l'Episcopat et de tous les prêtres qui travaillent sous leur direction à faire l'œuvre de Dieu dans leur patrie, s'ils donnent à Votre Auguste Paternité l'assurance que, après avoir reçu avec le plus filial respect les enseignements contenus dans l'Encyclique du 8 Septembre, il les méditeront avec l'attention la plus sérieuse et s'efforceront de les mettre en pratique avec un zèle infatigable.

La Lettre pontificale leur apporte le résumé lumineux et substantiel de la doctrine des Saints, des Pères et des Docteurs de l'Eglise, des Papes et des Conciles, sur l'éminente dignité du sacerdoce et sur la perfection à laquelle les ministres du sanctuaire doivent tendre par un continuel effort.

Ils y trouvent également les règles de conduite les mieux appropriées aux difficultés de l'heure présente.

Elle leur indique le secret de concilier avec les initiatives opportunes et courageuses la prudence, la mesure, la discrétion, sans lesquelles les intentions les meilleures sont stériles pour le bien ou même funestes aux causes qu'elles prétendent servir.

Enfin, elle leur rappelle que ni les vicissitudes de l'histoire, ni les transformations sociales, ni les besoins particuliers de tel ou tel siècle, ne sauraient jamais prévaloir contre l'obligation qui nous est imposée, si nous voulons coopérer efficacement au règne de Jésus-Christ, sauver les âmes qui nous sont confiées, être utiles en même temps à l'Eglise et à notre pays, de parler, d'agir, de nous comporter toujours et partout comme des hommes de Dieu.

Avec l'expression de notre religieuse reconnaissance pour le nouveau et signalé bienfait dont l'Eglise de France est redevable à Votre Sainteté, et la priant humblement d'envoyer encore à notre patrie, à nos diocèses, à nous-mêmes, sa paternelle bénédiction, nous nous disons,



Ses très obéissants, dévoués et affectionnés fils en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

---

TOULOUSE. — **Grave avertissement.** — Le 1er Novembre, pendant la cérémonie des Vêpres de la Toussaint, le cardinal Mathieu est monté dans la chaire de la Cathédrale pour faire, avant son départ à Rome, ses adieux au diocèse. Le Cardinal portait le camail et la barrette, crosse en main, et ses deux grands-vicaires l'assistaient.

Après avoir dit ses regrets de quitter les fidèles et affirmé qu'il ne les oublierait pas, le cardinal Mathieu a dit en terminant : « Je sais par les journaux qu'une campagne acharnée se prépare et que l'on veut salir la robe du prêtre ; on ne respectera même pas la cornette de la sœur de Charité. Je proteste énergiquement contre ces infamies, et les dénonce. Je les flétris, et veux espérer que la sagesse du gouvernement empêchera la ruine de la liberté d'enseignement, ruine à laquelle on travaille par des moyens odieux. »

---

## BIBLIOGRAPHIE

**LE TRÉSOR ÉVANGÉLIQUE DU DIMANCHE,** *ou Exposition littérale, doctrinale et pratique des Evangiles des Dimanches et des principales fêtes de l'année*, par l'abbé J.-B. LAGARDE, Lazariste, Professeur au Grand Séminaire de Châlons-sur-Marne. — Deux volumes in-octavo écu, 8 fr. (Paris, P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris.)

Ce travail, qui a pour thèse les évangiles des 52 Dimanches et des principales fêtes de l'année liturgique, peut tenir lieu de beaucoup de livres aux prêtres chargés du prône du Dimanche. Dans cet ouvrage rien ne favorise la paresse : la forme oratoire en est bannie à dessein. Ce sont des matériaux, non jetés au hasard et sans ordre, mais classés et grandement ébauchés : il n'y a qu'à les choisir, à les achever, à leur donner la forme désirée, et à les mettre en place au gré de chacun, ainsi qu'à la convenance des auditeurs. Ainsi que le dit l'examinateur, dans son rapport, cet ouvrage est digne en tous points de l'approbation et de l'accueil bienveillant du clergé paroissial auquel il est appelé à rendre de grands services.

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**VINS VIEUX** Par suite de la dissolution de la Société Darnajou et Cie avec M. Kerautret, ancien gérant, la nouvelle Société *C. Darnajou et Cie*, 22, Quai de l'Odet, *Quimper*, tient à la disposition de ses nombreux clients un stock de **VIEUX VINS** en bouteilles, de différents crûs, qu'elle cédera à des prix modérés.

**MAGGI** I. Tubes de Bouillon. II. Potages à la minute. III. Le Maggi pour corser. 5 c

Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon


# Confiance récompensée.

Lorsque des intérêts graves sont engagés dans une famille et qu'il est nécessaire de consulter un personnage compétent au sujet de ce qui est en jeu, la première condition exigée, c'est la confiance. De même, lorsque la santé d'un des membres de cette famille est ébranlée, le médecin que l'on va consulter est celui qui inspire la confiance, confiance qui n'est acquise qu'à la suite d'une série de guérisons opérées par lui, et ce n'est que justice. Dans le même cas, si un médicament a, sous vos yeux, donné de bons résultats, si l'on veut bien se fier aux témoignages de personnes dignes de foi, on peut bénéficier soi-même des avantages qu'elles ont obtenus. C'est par la conséquence de ce raisonnement que Mlle Angèle Girardin, de Saint-Brice (Yonne), a pu réparer une santé délabrée et minée de longue date par une anémie profonde.



Mlle Girardin, d'après une photographie.

Elle a vu de près des compagnes atteintes du même mal, guéries par l'emploi des Pilules Pink, et avec une entière confiance en a fait usage, et le résultat ne s'est pas fait attendre, sa lettre en est la preuve.

« Je vous envoie, dit-elle, l'expression de ma reconnaissance pour l'effet qu'ont produit sur moi les Pilules Pink. Depuis plus de deux ans j'étais atteinte d'une anémie grave qui inspirait les plus vives inquiétudes aux miens. Ma faiblesse était telle que je ne pouvais plus marcher. J'avais de très violents maux de tête, des névralgies, des palpitations qui me faisaient énormément souffrir. Lorsque, par hasard, il m'était possible de sortir, j'étais aussitôt essoufflée; c'était la désolation dans ma famille. J'avais été témoin, dans mon pays, de guérisons complètes chez des jeunes filles malades comme moi. Elles avaient simplement pris des Pilules Pink ; je fis comme elles et je suis redevenue forte, les belles couleurs sont venues remplacer une pâleur de cire et, mes souffrances disparues, mon visage a repris sa gaieté d'autrefois. »

Jeunes filles ou jeunes gens atteints d'anémie, ayez la même confiance et suivez cet exemple, mais vous aussi qui souffrez d'un épuisement prématuré, d'une faiblesse générale à la suite d'excès de travail ou autres, de névralgies et de rhumatismes, ayez confiance dans les Pilules Pink, qui vous rendront forts et vigoureux. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gablin et Cie, pharmacien de 1re classe, 3, cité Trévise, Paris. Prix : trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.



*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.



14e Année. Vendredi 17 Novembre 1899. N° 46.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Octave de la Dédicace des Eglises.

*II. Chronique du diocèse :* Maladie de Mgr de Goësbriand ; Nominations dans le clergé ; M. le Comte E. de Guébriant ; Douarnenez ; Œuvres de Mer ; *Almanach du Marin breton, 1900 ;* Au sujet des legs faits pour une œuvre catholique ; Les différentes éditions du livre d'Albert Le Grand.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La liberté d'Enseignement ; Le grand Pardon de Rocamadour ; etc.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 19 Novembre.* — 26e Dimanche après la Pentecôte (6e après l'Epiphanie). Octave de la Dédicace des Eglises. Double. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve ; du Dimanche et de S. Pontien, Pape, Martyr.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant, de Ste Elisabeth et du Dimanche.

*Lundi, 20.* — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

*Mardi, 21.* — Présentation de la Très Ste-Vierge. Double-majeur. Blanc.

*Mercredi, 22.* — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

*Jeudi, 23.* — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

*Vendredi, 24.* — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 25.* — Ste Catherine, Vierge. Martyre. Double. Rouge.

*Dimanche, 26.* — Dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la Très Sainte-Vierge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Rosnoën..... 18, 19 et 20 Novembre.
Saint-Yvi..... 21, 22 et 23 Novembre.
Lennonk..... 24, 25 et 26 Novembre.

Archives diocésaines c uimper et Léon



## OCTAVE DE LA DÉDICACE DES ÉGLISES

**Le Temple catholique.** — Dieu est donc vraiment ici... Mais regardez encore : l'homme y est partout à côté de lui. Ici, c'est l'homme dans les héros de la religion et de l'humanité. Ces statues, ces tableaux disent à tous les regards l'histoire des saints, galerie des vraies grandeurs de l'humanité, qui ne compte pas seulement des poètes et des capitaines, mais des images tirées de tous les rangs du peuple chrétien, depuis la jeune fille gardienne de troupeaux aux champs, jusqu'au roi armé du sceptre et ceint du diadème. J'aime cette vaste pensée du catholicisme, qui lui fait admettre quelquefois, sur les murs de ses temples, jusqu'aux héros de la gloire purement humaine, quand ils ont appuyé par un point les intérêts de la religion, et nous montrer, par exemple, sur la voûte de la Madeleine, l'empereur devant le pontife, Napoléon devant Pie VII.

Mais, n'est-ce donc que les héros de la sainteté ou de la gloire que l'Eglise abrite ? Venez, et nous parcourrons sous cette voûte toutes les stations de la vie de l'homme, quel qu'il soit. Voici la source sacrée où l'enfant nouveau-né est venu recevoir la naissance chrétienne. A cette table sans tache, il est venu se nourrir du pain du ciel. A la porte de ce sanctuaire, il a fait mieux que prendre la robe prétexte, il a reçu du Saint-Esprit la virilité de l'âme. A ce tribunal de miséricorde, il a épanché ses repentirs et retrouvé l'innocence. Il s'est présenté à cet autel avec celle que son cœur a choisie pour la compagne de sa vie, et la bénédiction du prêtre l'a fait époux et père de famille. Ici, son existence s'est passée dans un long cycle de fêtes joyeuses et de mystères douloureux. Ici, il a apporté dans l'ombre et le silence le poids de ses peines ; il a répandu ses larmes et ses prières ; il a fait monter jusqu'au ciel le cri désespéré de ses demandes. Ici, enfin, il est venu abriter sa mort. Le chant, triste et doux, du prêtre a fait retentir sur son cercueil l'hymne de la consolation et de l'espérance. D'ici, il s'est acheminé, sous l'étendard de la croix, pour aller reposer au champ des morts, encore à l'abri de la croix. Quelles sont donc les dalles de ce temple qui n'aient été mouillées des pleurs de l'homme ? Quels sont les piliers qui n'aient été échauffés de ses soupirs ? Quels sont les échos de cette voûte qui n'aient été éveillés par ses chants ? L'homme est dans l'église autant que Dieu.

Comment s'étonner désormais que, selon la remarque d'un grand esprit, l'homme ait épuisé pour l'Eglise chrétienne toutes ses ressources de création, c'est-à-dire tous les arts ? Voyez-le les employer pour en faire l'image de plus en plus vivante de ce qu'il tient de Dieu et de ce qu'il peut lui présenter en hommage. Par l'architecture, il tente de faire, comme lui, un monde et de le lui



offrir en échange du sien. Ce monde, la sculpture l'aidera à le peupler des images de tous les êtres de la nature, et surtout de celle de l'homme. Si cette image est froide et morte, la peinture saisira les couleurs de la vie, l'animation du geste, la pensée du regard. Voilà ce que l'homme fera pour l'Eglise, en façonnant la matière. Cela ne lui suffit pas. Il entre lui-même en scène. La liturgie, comme une dramatique action, le fait vivre lui-même dans le sanctuaire. Il n'y restera pas muet, sa voix fera éclater en sons mélodieux ces cris inarticulés du sentiment, qui sont la musique. Bientôt, oppressé par la pensée, il prêtera un sens à ces accords, la poésie les traduira avec sa magique puissance. Enfin, revenu de son transport, reprenant dans le recueillement toute la liberté de la réflexion et de la science, sans répudier l'élan de l'amour, il donnera dans l'éloquence l'expression complète et achevée de tout ce qu'il doit à la nature et à la révélation.

Tel est donc le temple chrétien, habitation de Dieu et habitation de l'homme ; arrivé à cette conception, en recueillant tous les instincts de la nature et tous les indications de la grâce ; héritier, dans ses deux types architecturaux, de l'antiquité et du moyen âge ; renfermant dans son enceinte la pensée de Dieu, les souvenirs du Christ, les bienfaits de l'Esprit-Saint, et, à côté de l'histoire passagère des héros et des saints, l'histoire permanente de l'homme ; épuisant enfin, pour sa création et pour sa vie, toutes les puissances du génie et de l'art. Quel autre édifice, dans la cité civilisée, est ainsi tout à la fois un palais, un musée, une tribune... et ce quelque chose d'ineffable et de si cher au cœur, qu'on appelle un sanctuaire, un asile de prière et d'amour ?

MGR DUQUESNAY.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Maladie de Mgr de Goësbriand.** — Une lettre de Burlington (Etats-Unis) nous apprend que Mgr de Goësbriand a été frappé d'une attaque de paralysie, le 30 Octobre. Il a repris connaissance, le lendemain, mais ne peut s'exprimer que par signes. Son état inspire des inquiétudes, vu surtout son grand âge. Sa Grandeur est entrée dans sa 84e année, le 4 Août dernier.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le vénérable et saint Evêque missionnaire, notre compatriote.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Lichou, vicaire à Bohars, recteur de Lanarvily ;

M. Héréus, jeune prêtre de Douarnenez, vicaire à Bohars ;

M. Bohec, recteur de Loperhet, recteur de Plonévez-du-Faou ;

M. Le Meur, aumônier des Frères, à Châteaulin, recteur de Loperhet ;

Archives diocésaines de[illegible]imper et Léon



M. Cloastre, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, aumônier des Frères, à Châteaulin ;

M. Vigouroux, jeune prêtre de Plougastel-Daoulas, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

---

SAINT-POL-DE-LÉON. — **M. le comte E. de Guébriant.** — Samedi, 11 Novembre, ont eu lieu, en la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, les obsèques de M. le comte de Guébriant, père, décédé subitement, le 8, dans sa 85e année. La vaste église était remplie par une foule compacte qu'on évalue à 4,000 personnes environ, venues de tout le rayon de Saint-Pol, ou même de paroisses bien plus éloignées. A la tête des 60 prêtres qui assistaient au service funèbre, on remarquait : M. Corrigou, Vicaire capitulaire, Mgr Dulong de Rosnay, MM. les chanoines Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, Morvan, recteur de Roscoff, Le Roux, supérieur des vieux prêtres, Cocaign, ancien professeur; M. le Principal et les professeurs du collège, M. le Curé de Plouzévédé, MM. les Recteurs de Plouider, de Cléder, de Trémel (Côtes-du-Nord), etc., etc.

Avant l'absoute, M. le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, est monté en chaire et, en termes émus, a dit ce que fut, durant sa longue vie, l'homme de bien que Dieu vient de rappeler à Lui. Nous sommes heureux de reproduire intégralement ce bel éloge funèbre.

**Il a passé en faisant le bien.**

Permettez, mes chers frères, que, avant d'aller conduire à sa dernière demeure la dépouille mortelle de notre très regretté bienfaiteur et vénéré ami, M. le comte Ernest Budes de Guébriant, suivant le conseil de la Sainte Ecriture : « *Lauda post mortem ; magnifica post consummationem*, louez après la mort, glorifiez après le trépas, » j'exprime brièvement, en cette chaire de vérité, tout à la fois, l'éloge, la reconnaissance et les regrets mérités par l'homme de bien, par le grand chrétien dont nous pleurons la mort. L'éloge ici est dans toutes les bouches ; la reconnaissance et les regrets sont dans tous les cœurs. Car il a su, durant sa longue carrière, trop courte encore au gré de nos désirs et de nos espérances, réaliser la parole du saint Evangile, écrite à la louange du Maître, Jésus-Christ, modèle des Elus : « Il a passé en faisant le bien ; » et cette autre : « Son souvenir comme celui du Juste sera en bénédiction : *Cujus memoria in benedictione erit.* »

Comment retracer le bien qu'il a multiplié ici, ailleurs, partout où il a passé, là même où il n'a point passé ?... La tâche serait bien ardue ; car le bien, il l'a fait si abondamment, si généreusement, surtout si discrètement ! Il faudrait laisser parler ici beaucoup de paroissiens de Saint-Pol, des diverses classes de la société, mais surtout les pauvres, les nécessiteux, les petits ; tous n'ont qu'une voix pour dire, avec les bons Frères de notre école — je devrais dire, de son école —, en compagnie de leurs nombreux enfants, qu'il considérait comme siens : « Il était notre bienfaiteur, notre père, notre soutien, notre providence ! » Et combien de paroisses de ce diocèse et d'au delà, voisines et éloignées, répètent le même éloge, la même bénédiction : « Il fut, le noble Comte, notre



bienfaiteur, notre providence, notre soutien toujours généreux, toujours discret. » Eglises paroissiales, chapelles, orphelinats, surtout écoles libres, pour ne citer que Roscoff et Saint-Pol, fourneaux économiques, sociétés de Saint-Vincent de Paul des Messieurs et des Dames ; Sœurs blanches et religieuses Ursulines, et tant d'autres à Paris ; cercles catholiques, patronages de jeunes ouvriers, caisses rurales, syndicats hippiques et concours ; en un mot, bonnes et belles œuvres en tout genre, religieuses, domestiques et sociales, ont reçu les secours de son cœur généreux, les largesses de ses mains bienfaisantes, que réglait un esprit éclairé, que dirigeait une intelligence pratique des besoins de chacun, de ceux tout spéciaux de l'heure présente. *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.*

Faut-il rappeler ce qu'il a offert à l'Œuvre par excellence de la Propagation de la Foi, des centaines de mille francs ? Oui, et avec son or, son fils bien aimé Jean, l'intrépide missionnaire de Chine, don précieux, mais douloureux, de son cœur d'apôtre. Comme il soupirait après le bonheur de le revoir, une fois encore !... Ils se retrouveront au sein de Dieu.

Ce grand cœur jamais n'a vu couler une larme, sans la vouloir sécher aussitôt ; jamais il n'a rencontré d'infortune qu'il ne s'empressât de soulager. Ce qu'il n'aimait pas, c'était d'entendre proclamer sa bienfaisance, vanter sa générosité. Les remerciements lui pesaient ; il prétendait ne faire ainsi que son devoir d'économe du bon Dieu, distribuant abondamment ce que Dieu lui avait abondamment donné. Et l'on peut affirmer que sa main gauche voulait ignorer ce que prodiguait sa main droite.

Ainsi, c'est en faisant le bien, le bien à tous, le bien partout, le bien de mille façons, qu'il a passé, toujours homme du devoir, homme de tous les devoirs. C'est dire que les sacrifices ne lui ont pas manqué : à de certaines heures pleines d'angoisses, ils ont été durs, réclamant des séparations douloureuses et multipliées. Alors il disait comme Job : « Le Seigneur me les donna, le Seigneur me les enlève ; *sit nomen Domini benedictum !...* » Et l'on retrouvait en lui la foi, la résignation, l'esprit de sacrifice des Patriarches anciens. Un jour, on put voir, à un départ de missionnaires, dans la cour du Séminaire de Paris, ce digne vieillard, à genoux sur le sol, sollicitant la bénédiction d'un missionnaire qui allait rejoindre le *sien*.....

C'est ainsi que, en toutes circonstances, il se montrait grand chrétien, modèle des fidèles, religieux dans la famille, fervent et assidu à tous les offices de l'Eglise, grand'messes, vêpres, processions, partout et toujours inaccessible au respect humain, comme à l'ostentation.

Je dois me borner, mes frères, et je termine. Après une vie si bien remplie, composée de jours pleins, *dies pleni*, comme ceux des vrais patriarches, vous étiez, ô très digne et vénéré ami, de ceux que la mort peut venir chercher, la nuit, sans les surprendre. Peu de jours auparavant, aux fêtes qui rappellent les fins dernières, vous aviez reçu trois fois le Pain des forts, le Viatique tutélaire. Vos préparatifs du grand voyage étaient comme réglés, et quand votre Seigneur et Maître vous a redemandé votre âme, vous avez pu la lui remettre, avec vos œuvres, dans la confiance et dans la paix. La miséricorde du Seigneur vous est due.

C'est donc, mes chers frères, avec une grande confiance que nous allons accompagner à sa dernière demeure, au caveau de la famille des Guébriant, le corps de ce vénéré ami, de ce chrétien des anciens jours, de cet insigne bienfaiteur dont le souvenir sera, dans notre pays, vivace comme les vieux chênes, mais accompagné d'immortels regrets.

Ces regrets, ô aimé et vénéré défunt, une pensée les tempère, une espérance les allège ; après vous, il nous reste une forte consolation avec

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon



une douce confiance : c'est de vous voir revivre et de vous retrouver, dans la personne de l'excellent fils, qui va prendre votre place à Kernévez, entouré lui-même de rejetons qui vous ressemblent. Ainsi se vérifiera pour vous la parole des Saints Livres : « *Justus ut palma florebit : sicut cedrus Libani multiplicabitur* ; le juste fleurira comme le palmier : il se multipliera comme le cèdre du Liban. »

---

Douarnenez. — Dimanche dernier, une statue de Notre-Dame de la Mer, la première, croyons-nous, qui ait été érigée dans notre pays, a été solennellement bénite, à Douarnenez.

Cette statue, en fonte, mesure 2 m. 50 de hauteur. Le piédestal est un ancien moulin à vent, dont les assises s'élèvent à 10 mètres du sol, au sommet d'une falaise qui domine l'île Tristan et le rocher de l'Ermitage. Debout sur une pierre taillée en forme de barque, aux bords de laquelle pendent une ancre et un filet de pêche, Notre-Dame de la Mer, dans une pose majestueuse, étend le bras droit pour bénir la baie et protéger les pêcheurs ; sur son bras gauche, elle porte l'Enfant Jésus, qui soutient d'une main le globe terrestre, et de l'autre bénit les protégés de sa mère.

Sur un appel qui leur a été adressé, le matin même, les marins sont venus en masse, avec leurs familles, prier Notre-Dame de la Mer, et à cette fête, plus de 4,000 personnes ont goûté un instant de joie calme, recueillie, qui se manifestait dans des élans de piété sincère, et le chant enthousiaste des cantiques en l'honneur de la Sainte-Vierge.

M. l'abbé Tanguy, 1er vicaire de Tréboul, leur a dit, dans un langage excellent, avec une éloquence pénétrante, la pensée de M. le Curé quand il a décidé d'exposer, en si belle place, à leur vénération, l'image de Notre-Dame. « Elle est là, pour leur rappeler leurs devoirs de chrétiens, pour bénir leurs travaux si pénibles, et veiller sur eux dans les dangers..... » Pour décrire les angoisses qui étreignent le cœur du marin-pêcheur en lutte contre les éléments déchaînés, le prédicateur a su trouver des accents qui sont allés au cœur de ces rudes matelots, et leur ont arraché les larmes. Quand, à la fin de cette belle allocution, tous se sont découverts et agenouillés, sur l'invitation de M. le Curé, pour réciter ensemble le *Pater* et l'*Ave Maria*, bien des larmes coulaient encore sur les joues brunies, et on devinait des sanglots dans les voix qui répondaient : *Pedit evid 'omp !* aux invocations faites à Notre-Dame de la Mer, *Intron Varia ar Mor*.

Le soir, on entendait répéter dans les groupes : « Quelle belle fête, quel beau pardon ! » L'impression a été profonde, et nous espérons qu'elle restera. Ce « pardon » a trop bien répondu à leurs vœux les plus chers, pour que nos marins en perdent le souvenir de si tôt. A l'aller et au retour, ils salueront Notre-Dame de la Mer, comme ils se découvrent en apercevant le clocher de Sainte-Anne-la-Palue, la chapelle de Saint-Jean, en Tréboul, celle de Notre-Dame de Bon-Voyage, à la pointe du Raz.

Aux jours de tempête, aux saisons de mauvaise pêche, les



mères, les femmes et les enfants viendront s'agenouiller aux pieds de la statue du *Men-Léon* pour demander à la Patronne des marins de les ramener sains et saufs, et de bénir leurs travaux.

X.....

---

**Œuvres de Mer.** — En rendant compte, il y a deux mois, de la vente de charité au profit des Œuvres de Mer, organisée avec tant de succès par la dévouée Présidente du Comité de Quimper, Mme l'Amirale du Fretay, nous exprimions l'espérance de voir une partie des recettes revenir aux pêcheurs de nos côtes, sous une forme qui satisferait les amis de nos chers marins. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer que notre vœu s'est réalisé : la moitié de la somme recueillie va être versée à l'Œuvre des « Abris du Marin ». On sait qu'on appelle ainsi des cercles populaires où, le marin à terre, aux jours de désœuvrement forcé, de mauvais temps, trouve un refuge, avec des amusements honnêtes et des moyens de s'instruire.

Des établissements de ce genre se fondent nous dit-on, à Guilvinec et à Sainte-Marine (Combrit) ; d'autres sont en projet pour Concarneau et les autres centres de pêche, à mesure qu'on aura les ressources nécessaires.

***

**Almanach du Marin breton, 1900.** — La question des « Abris » nous amène à dire un mot d'une œuvre connexe, l'*Almanach du Marin breton* (1), dont la deuxième année (2) vient de paraître. Nous le recommandons, non comme propagande religieuse, mais comme un bon livre de vulgarisation professionnelle, de renseignements techniques très utiles, de sages conseils, — en un mot, instructif et amusant, à la portée de ceux à qui il s'adresse dans un but de moralisation.

---

**Au sujet des legs faits pour une œuvre catholique.** — Nous détachons du Rapport annuel de M. de la Villeboisnet, sur l'œuvre des Ecoles chrétiennes du diocèse de Vannes, le passage suivant, relatif aux « consultations juridiques ». Le renseignement peut être utile chez nous. Après avoir remercié « les éminents jurisconsultes qui composent le contentieux de la Société générale d'Education et d'Enseignement » (3) et qui mettent à la disposition des catholiques « leur compétence et leur dévouement », M. de la Villeboisnet fait le récit de l'affaire suivante :

Dans une des paroisses du diocèse, une donation avait été faite par un prêtre à sa commune natale. Cette donation, déjà ancienne,

---

(1) Direction de l'Œuvre de l'*Almanach du Marin breton*, à Bénodet, près Quimper.

(2) Volume illustré, compact de 176 pages. Prix réduit, pour les marins : *0 fr. 25*.

(3) Rue de Grenelle, 35, à Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



comprenait divers immeubles et contenait la condition formelle que l'un d'eux deviendrait le cimetière de la paroisse et que les autres seraient affectés à perpétuité à l'usage des religieuses devant diriger l'école communale.

En outre, le donateur imposait à la commune l'obligation de payer annuellement une rente à la fabrique paroissiale, pour l'acquittement d'un certain nombre de services.

Au commencement de cette année, la Sœur directrice meurt et la laïcisation de l'école est prononcée.

Aux termes de l'article 19 de la loi du 30 Octobre 1886, aucun doute ne pouvait s'élever sur le bien-fondé du droit des héritiers du donateur à demander la révocation de la donation, pour inexécution de la condition qui en avait été la cause impulsive et déterminante. Mais où retrouver ces héritiers ? Comment obtenir leur concours indispensable ?

A cette tâche ardue, des hommes de bien, en particulier le notaire de la localité, se dévouèrent, et leurs efforts furent couronnés de succès.

Un mémoire fut déposé à la préfecture, et la commune fut mise en demeure de restituer ce que la laïcisation ne lui donnait plus le droit de conserver.

Après de nombreux pourparlers, dans lesquels M. le Maire sut concilier les intérêts de la commune avec le sentiment général de la population, une transaction intervint entre lui et les héritiers du donateur.

La rente perpétuelle due par la commune à la fabrique sera, nous l'espérons du moins, bientôt convertie en une inscription au Grand-Livre de la dette publique en faveur de la fabrique, et, au moyen d'une renonciation à leurs droits litigieux, les héritiers du donateur consolideront au profit de la commune la propriété des immeubles donnés, dont le prix fixé, à l'amiable, sera (nous ne pourrions supposer le contraire sans leur faire injure) employé, conformément à sa destination primitive, au relèvement de l'école chrétienne.

## LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DU LIVRE D'ALBERT LE GRAND

Dans la paroisse d'Ergué-Gabéric, près de la route qui va de Quimper à la belle et pieuse chapelle de Notre-Dame de *Kerdevod*, s'élevait le manoir de Lézergué (1) ; lorsque mourut le Père Albert, il était habité par Guy Autret de Missirien (2), naguère soldat très vaillant, désormais chercheur patient, érudit, écrivain de mérite, Breton passionné pour la gloire de son pays. Lézergué était bien la paisible retraite qui convenait à ce sage, et le voisinage de

(1) Le château actuel, construit au XVIII[e] siècle, dut abriter la jeunesse de Mgr François de La Marche, dernier évêque de Léon.
(2) Missirien ou Missilien est en Kerfeunteun, tout près du bourg.



Quimper devait avoir pour lui un grand attrait, car il y avait son intime ami, René du Louët de Coëtjunval, dont les vingt-cinq années d'épiscopat furent si fécondes pour la Cornouailles. Lui-même a exprimé le charme qu'il trouvait à sa résidence silencieuse et à ses recherches historiques : « Sans charge et sans occupation civile, je possédais en repos la plupart de mon loisir et de *ma solitude sans solitude* ; là ma vie se passait dans un calme continuel, là entre toutes les estudes, j'avais heureusement faict eslection de celle de l'histoire, comme de la plus convenable à mes inclinations ; ayant toujours creu que la recherche des antiquitez estoit incomparablement plus utile que celle des tulipes et des peintures, qui ne flattent que les yeux et les sens, au lieu que l'histoire est un solide aliment de l'esprit, qui entretient et delecte si agreablement ceux qui l'ont une fois savourée, qu'ils s'y attachent après par délices, avec des affections et des ravissements incroyables. »

Ayant, plus que personne, ressenti ces affections, goûté ces ravissements, le bon chevalier prit en main la réédition des *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, et la mena à bonne fin. Outre des notes, des corrections et d'importantes additions aux *Vies* déjà publiées, il joignit à celles-ci les légendes : 1° de saint Budoc, par Albert Le Grand, 2° de saint Bieuzy et du Vénérable Frère Jean de Saint-Samson, qu'il écrivit lui-même, 3° de saint Béat, de saint Colomban, de saint Marcoul, de sainte Osmane, de saint Paterne, de saint René et de saint Secondel, par Dom Julien Nicole, prêtre originaire du pays de l'Argoët, 4° de saint Hélier, par J. Lambaré. Suivaient deux tables, dont la plus étendue était due à Julien Nicole.

Outre ces ajoutés de la 2[e] édition, la 3[e], qui par ailleurs lui était en tout semblable, comprenait cinq nouvelles notices : celles de saint Guingaloc, par le même Julien Nicole, celle de saint Jacut, du bienheureux Robert d'Arbrissel, du Père Pierre Quintin et de M. de Queriolet.

Cette troisième édition est de beaucoup la meilleure, et c'est d'elle que s'est servi M. de Kerdanet pour la publication de l'édition moderne que tout le monde connaît.

Voici donc le tableau des éditions qui se sont succédé.

1°

*Les vies, gestes, mort et miracles des Saints de la Bretagne Armorique ; ensemble, un ample catalogue chronologique et historique des évêques des neuf évêchés d'icelle, accompagné d'un bref récit des plus remarquables évènements arrivés de leur temps, par Frère Albert Le Grand, de Morlaix, profès du Couvent de Rennes.*

In-4°, 14 et 800 pages.
Nantes. Pierre Doriou, 1636 ou 1637.

2°

*Les vies, gestes, etc., revu, corrigé et augmenté de plusieurs Vies*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*des Saints de Bretagne en cette seconde édition, par Messire Guy Autret, chevalier, sieur de Missirien et de Lézergué.*

In-4°, 752 et 386 pages (sans les tables).
Rennes. Ferré, 1659.

3°

*Les vies,* . . . . . .

804 et 376 pages.
Rennes. Vatar, 1680, pour la 1re partie, et chez la veuve Vatar, pour la seconde partie.

4°

*Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique, par Frère Albert Le Grand, de Morlaix. . . . , avec des notes et observations historiques et critiques, par M. Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, de Lesneven, avocat et docteur en droit ; revues par M. Graveran, chanoine honoraire, curé de Brest.*

Brest, rue Royale, 54. P. Anner et fils, 1837.

La foi simple, qui était si universellement répandue en Bretagne après les prédications de dom Michel Le Nobletz, du Père Julien Maunoir et de la légion de saints prêtres qui avait collaboré à leur œuvre, ne pouvait que trouver ses délices dans la lecture d'Albert Le Grand : je l'ai déjà dit, son style était plein de charmes, mais de plus, ses lecteurs appartenaient à cette race qui a toujours été éprise de merveilleux et qui, par là même, acceptait avec un goût marqué des récits où les miracles sont innombrables et quelquefois stupéfiants. Oui, c'était bien là l'hagiographe qu'il fallait pour les bienheureux de la vieille Armorique, et ceci suffit à expliquer que le livre du pieux dominicain ait eu trois éditions en quarante ans ; cependant, le prix du volume devait être élevé, car la perfection typographique n'y laissait rien à désirer.

Mais comment se fait-il qu'à partir de 1680 jusqu'à 1837, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle et demi, une édition nouvelle n'ait pas été réclamée, peut-être même désirée ?

Les nouvelles générations se glorifiaient de n'être plus si crédules ; elles se vantaient, non sans raison, d'être toujours croyantes, mais elles désiraient appuyer leur foi sur des preuves, et même se montraient très exigeantes sur ce point. La critique historique venait de naître et ne s'accommodait guère des légendes, surtout des récits de miracles.

D'autre part, les écrivains du grand siècle avaient modifié la langue, et le style du Père Albert non seulement n'était plus à la mode, mais était l'objet d'un réel dédain. Il fallait un nouvel hagiographe qui représentât la nouvelle science appelée la Critique, et qui parlât le langage épuré de l'époque ; Dom Lobineau parut. Son livre est de 1721. De même que le très savant bénédictin a dit trop de mal d'Albert Le Grand, de même quelques



admirateurs trop passionnés de notre bon dominicain ont dit trop de mal de dom Lobineau.

Quand celui-ci vient dire que la légende du Père Albert « est bien moins propre à édifier les fidèles qu'à réjouir les libertins », quand il regarde comme un cas de damnation l'exposé d'un miracle plus ou moins douteux, et s'écrie : « Malheur à celui qui rend de Dieu un faux témoignage ! » il n'y a qu'à sourire et hausser les épaules ; mais c'était un louable but que de vouloir discerner le vrai et le faux, le douteux et le certain, le croyable et l'incroyable, et il y a travaillé consciencieusement. Qu'il ait trop cédé aux tendances de son époque : un certain scepticisme, une confiance exagérée dans cette fameuse critique qui en était à ses débuts, mais qui ne connaissait pas l'hésitation, cela n'est que trop certain ; toujours est-il qu'il a fait la lumière sur beaucoup de points, qu'il a presque toujours travaillé sur les documents manuscrits et donné moins de confiance aux traditions orales ; par là même il a rendu un réel service, en donnant la contre-partie du travail de son devancier. Il s'est aussi très sérieusement occupé de donner la vraie chronologie des événements ; or, sur ce point, Albert Le Grand avait été vraiment par trop négligent et avait accumulé les erreurs et même les contradictions. L'œuvre de dom Lobineau venait à une époque où l'on était moins préoccupé de l'histoire et des exemples des Saints, et par ses qualités comme par ses défauts, elle n'était guère de nature à enthousiasmer les masses. Savante, consciencieuse, mais sèche et maussade, elle ne fut point rééditée au cours du XVIIIe siècle. On lui reprochait, d'ailleurs, d'être quelque peu entachée sinon d'hérésie janséniste, du moins de quelque faiblesse pour les héros de la secte.

De 1836 à 1839, parut, chez Méquignon *junior*, rue des Grands-Augustins, 9, à Paris, la seconde édition de l'œuvre de dom Lobineau ; ce n'était plus le grand in-folio, c'étaient cinq volumes, assez pauvres d'aspect, publiés par l'Abbé Tresvaux, vicaire général et official de Paris ; on s'accorde à ne reconnaître aux annotations et aux ajoutés de Tresvaux qu'une médiocre valeur.

Or, depuis longtemps déjà, dans les bibliothèques ecclésiastiques, tout comme chez les laïques, on ne trouve sur les Saints de Bretagne que l'*édition Kerdanet*, d'Albert Le Grand, et l'*édition Tresvaux*, de dom Lobineau ; depuis vingt ans et plus, les nouveaux venus dans le sacerdoce ne peuvent se procurer soit l'un, soit l'autre.

Pour combler cette regrettable lacune, fallait-il faire une œuvre nouvelle dans laquelle se seraient fondues les œuvres de nos vieux écrivains ? Nous ne l'avons pas cru, et ce n'est pas seulement parce que nos tendances personnelles nous font trouver un charme indicible dans l'œuvre d'Albert Le Grand ; c'est parce que nous sommes convaincu qu'en cela nous participons au goût général de notre époque ; nous n'accepterons pas avec la même confiance enfantine que les contemporains du bon Père Albert

Archives diocésaines d ouimper et Léon



tous les dires de celui-ci, mais nous les lirons avec le même attrait. Sa langue originale, sa langue vieillie que nous appelons aujourd'hui le *vieux français*, constituera pour nous un charme de plus dans son œuvre. Je sais bien que dans le nombre des lecteurs quelques-uns regretteront qu'on n'ait pas rajeuni ce style antique ; je n'ai qu'une réponse à leur faire : je n'aime pas plus le badigeon sur une œuvre littéraire que sur les murs d'une cathédrale. Après avoir lu vingt pages d'Albert Le Grand, on est suffisamment initié aux particularités de son style ; que si cependant le sens de quelques mots échappe à votre perspicacité, de grâce ne vous pendez point pour si peu ; il arrive si souvent qu'on ne comprend pas d'avantage, si non les mots, du moins les pensées de nos écrivains modernes !

Donc, la présente édition sera conforme au vieux texte, et comme celle de M. de Kerdanet elle reproduira la troisième édition publiée en 1680 ; mais au lieu de donner la moitié de celle-ci, elle la reproduira tout entière avec les dix légendes ajoutées par Missirien, comme nous l'avons dit plus haut, et avec les catalogues des Rois et Reines, Ducs et Duchesses, Evêques, Abbés, et Abbesses de Bretagne.

Nous y ajouterons les notices que M. de Kerdanet avait intercalées dans son édition : de dom Jean de Langoueznou, abbé de Landévénec, du Père Cyrille le Pennec, carme de Saint-Pol-de-Léon, sur l'histoire de Notre-Dame du Folgoët, enfin, du même écrivain Cyrille le Pennec sur *les églises et chapelles de Notre-Dame, basties en l'Evesché de Léon.* A cette dernière notice nous ajouterons la nomenclature des autres églises et chapelles dédiées à la Très Sainte-Vierge, dans les autres parties du diocèse actuel de Quimper.

Et nous terminerons par une liste des Saints de Bretagne, en indiquant, autant qu'il nous sera possible, les lieux où ils sont honorés, les auteurs qui en ont parlé ou qui ont raconté leur vie, le jour où leur fête se célèbre.

Nous publions, non pas une bibliothèque, mais un volume. On aurait donc tort de s'attendre à y trouver tout ce qui serait à dire sur un si ample sujet, et ceci nous amène à terminer par l'expression d'un très vif désir : c'est que la lecture d'Albert Le Grand détermine, chez les hommes compétents, la volonté d'écrire ou la *vie* de tel ou tel Saint, ou l'hagiographie complète de chacun de nos diocèses, comme Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris l'a déjà fait pour le diocèse de Nantes.

A. THOMAS,
*Chanoine honoraire.*



## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Plusieurs Evêques français sont actuellement à Rome, entre autres le Cardinal Lecot, Archevêque de Bordeaux, Mgr Petit, Archevêque de Besançon, Mgr Latieule, Evêque de Vannes, qui a été reçu en audience par le Saint-Père, vendredi dernier 10 Novembre. Comme tous ceux qui ont été admis, ces temps derniers, près de Sa Sainteté, il a été ravi de constater la santé excellente et vraiment merveilleuse de Léon XIII et la vaillance non moins admirable de sa sollicitude, toujours en éveil, surtout lorsqu'il s'agit de la France. A cet égard, tous ont été touchés de la constante affection du Saint-Père que rien ne rebute, et qui semble proportionner son ardeur à la grandeur même des obstacles.

— Il est d'usage, à Rome, que l'enfant reconnu le plus instruit de la Doctrine chrétienne, dans une « dispute » publique et proclamé « Empereur », soit présenté au Vatican, accompagné de sa « Cour ». Cette présentation a eu lieu, le mardi 7 Novembre : Sa Sainteté s'est longuement et paternellement entretenue avec ces jeunes enfants.

Le Consistoire a été fixé aux 27 et 29 Novembre.

La liberté d'Enseignement. — **Une lettre de Mgr Guillois, évêque du Puy.** — Un comité d'hommes de dévouement et de liberté, vient de se constituer, dans la ville du Puy, sous la présidence du baron de Vinols, dans le but de faciliter le pétitionnement, dans chaque paroisse du diocèse, en faveur de la liberté d'enseignement. Mgr Guillois vient d'adresser à ce Comité une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Dans l'intérêt des libertés qui nous sont les plus chères, il importe de faire appel aux lumières, à la sagesse de nos représentants, soit au Sénat, soit à la Chambre des Députés. Un vaste pétitionnement s'organise, qui sera l'expression exacte de l'opinion publique et des vœux du pays. Nul ne voudra se soustraire aux devoirs de l'heure présente, refuser son concours à une œuvre éminemment sociale et patriotique, négliger de contribuer pour sa part à la défense de la liberté d'enseignement menacée. Nos sympathies personnelles sont acquises à cette cause, vous n'en doutez pas, et nous tenons à les lui témoigner hautement.

« Daigne Dieu favoriser les efforts des chrétiens et des Français qui travaillent avec ardeur, par les voies légales, au maintien des libertés dont nous sommes en possession. Par là, ils affirment leur amour du pays et contribuent largement à assurer la prospérité de la France. »

Comme le dit Mgr Guillois, un grand mouvement se manifeste en France en faveur de la liberté menacée ; les pétitions lancées

Archives diocésaines de Quimper et Léon



par l'*Association catholique de la Jeunesse française* se couvrent de signatures. Que les catholiques de France, que nos amis signent et colportent ces pétitions libératrices ! On s'honore toujours en défendant la liberté.

---

CAHORS. — **Le grand Pardon de Rocamadour.** — La *Revue religieuse* de Cahors donne des détails sur les pèlerinages qui ont eu lieu, depuis le 1er Mai, à Notre-Dame de Roc-Amadour, à l'occasion du grand Pardon de cette année 1899 :

« Confessions et communions n'ont pas cessé. Sans exagération aucune, on peut chiffrer par *cent mille* le nombre des pèlerins, et par *soixante mille* celui des communiants. Le registre tenu dans les sacristies, pour les messes célébrées par des prêtres étrangers en porte le nombre à 1,285.

---

**Avis important.** — Nous sommes invités à avertir que la *Propagande* n'a pas autorisé le prêtre de rite maronite Zouaim, du collège de Ghazir, à quêter en France argent ou intentions de messes. Aucune autorisation, même patriarcale, ne peut suppléer à celle de la *Propagande*.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**ÉLÉMENTS DE CHANT GRÉGORIEN, d'après la méthode des Bénédictins de Solesmes,** par l'abbé PIERRE PEGUET, Maître de chapelle de la cathédrale d'Annecy. — En vente chez l'auteur, *rue de l'Evêché, Annecy (Haute-Savoie)*. — Prix : 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 75.

Cet ouvrage approuvé et recommandé par Mgr Isoard, évêque d'Annecy, a été imprimé à Solesmes même, sous le contrôle des Bénédictins. La doctrine qu'il renferme présente donc toutes les garanties d'exactitude. C'est l'ouvrage le plus simple, le plus clair et le plus pratique qui ait paru jusqu'ici sur ce sujet.

Il offre en outre cet avantage que plusieurs chapitres y sont consacrés à l'application de la méthode bénédictine aux éditions de livres de chant autres que celle de Solesmes.

---

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive*.

*Sommaire du N^o^ du 1^er^ Novembre :*

*Sur notre régime parlementaire* (fin), Emile FAGUET. — *Le Docteur Verny* (cinquième partie), Victor DE MAROLLES — *Une guerre inévitable* : Le Transvaal, Paul THIRION. — *Pèlerinages d'autrefois*, II, P. PISANI. — *Critique musicale : Joseph*, de Méhul, Arthur COQUARD. — *La latinité de Van Dick* : A propos de l'exposition des œuvres du maître à Anvers, Louis DIMIER. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliothèques*.

---

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*Sommaire du Numéro du 5 Novembre 1899.*

I. Projet d'un pèlerinage international à Paray-le-Monial, pour l'année 1900, par le P. ST. COUBÉ. — II. L'Enseignement libre et l'unité morale de la nation, par le P. A. BELANGER. — III. Les Rétributions de la vie future dans les psaumes, par le P. A. DURAND. — IV. Le Livre de l' « Imitation », par



le P. J. BRUCKER. — V. Notes de littérature, par le P. H. BREMOND. — VI. Bulletin d'histoire, par le P. H. CHÉROT. — VII. Livres. — Théologie : *A. Devine*. — Philosophie, Questions sociales : *L. Roure ; G. Tarde ; Brooks Adams ; A. Espinas ; E. Fournière ; E. de Roberty ; A. Hamon ; H. Spencer ; W. Tenicheff ; C. Antoine ; J.-B. Piolet*. — Histoire : *G. Giacometti ; R. Reuss ; C. Schmidt*. — Belles-Lettres : *J. Serre, Maurice Pujo ; Paul Fesch*. — VIII. Evénements de la quinzaine.

---


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**VINS VIEUX** Par suite de la dissolution de la Société Darnajou et C^ie^ avec M. Kerautret, ancien gérant, la nouvelle Société *C. Darnajou et C^ie^*, 22, Quai de l'Odet, *Quimper*, tient à la disposition de ses nombreux clients un stock de VIEUX VINS en bouteilles, de différents crûs, qu'elle cédera à des prix modérés

**H. & H. WOLF** — MANUFACTURE D'ORGUES A TUYAUX.
Place-au-beurre — QUIMPER
Maison se recommandant particulièrement au clergé, communautés, etc.
*Accords, entretien, réparations et échanges.*
*Construction dans tous les systèmes.*
**HARMONIUMS & PIANOS** de toute facture.

Établissement d'Horticulture
**V^ve^ CHESNAIS-LE BERRE**
*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).
Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre.
*Grand choix de Plants fruitiers.*
Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**
14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*
*Aux prix les plus modérés :*
GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE
*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Archives diocésaines d Q nper et Léon



Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

## LE PRÊTRE MÉDECIN

Il arrive parfois que des ecclésiastiques appelés à la hâte ne savent quels conseils donner en l'absence de tout médecin. Qu'ils demandent à la Pharmacie centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris, le Catalogue illustré de 220 pages, envoyé gratis et franco à tous ceux de ses lecteurs qui en feront la demande. La lecture de ce guide les instruira, car il contient l'indication des cas dans lesquels les remèdes et spécialités qui y sont énumérés doivent être employés, ainsi que leurs prix les plus réduits.

**COMPAGNIE d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE**
Autorisée par Ordonnance Royale du 22 Décembre 1819.
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Rue de Richelieu, 87, à Paris.

**FONDS de GARANTIE** au 1er Janvier 1899 : **720 MILLIONS**
**ASSURANCES** en cours..... **750 MILLIONS**
**RENTES VIAGÈRES** payées annuellement : **36 MILLIONS**
***Envoi Gratuit de Tarifs et Notices.***

M. DE LANLAY, 9, rue d'Algésiras, à *Brest* ; M. RONCERAY, fils, 16, rue Gambetta, à *Morlaix* ; M. NOUVEL DE LA FLÈCHE, 5, rue des Vendanges, à *Quimper*.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 24 Novembre 1899. N° 47.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Meseloaguen, 15, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La liberté que reclame l'Eglise ; Congrégations romaines ; Avis.

*II. Chronique du diocèse :* Nécrologie : Mgr de Goësbriand ; Nominations dans le clergé ; Fête de la Présentation de la Très Sainte-Vierge, au Grand-Séminaire ; Brest ; Angers.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; France ; A propos des congrégations religieuses ; Les deux pétitions ; Une circulaire maçonnique ; Une lettre de Mgr Charmetant, etc.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 26 Novembre.* — 27e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la Très Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Silvestre, Abbé, du Dimanche, et de S. Pierre d'Alexandrie, Evêque, Martyr.

Vêpres de la Ste Vierge, avec mémoires du suivant, de S. Silvestre, et du Dimanche.

*Lundi, 27.* — S. Didace, Confesseur *(du 13 Novembre)*. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 28.* — Office de la férie. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

*Mercredi, 29.* — S. Hoardon, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Jeudi, 30.* — S. ANDRÉ, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

*Vendredi, 1er Décembre.* — S. Tugdual, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 2.* — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

*Dimanche, 3.* — 1er Dimanche de l'Avent.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Lennon | 24, 25 et 26 Novembre. |
| Plouézoch | 27, 28, 29 et 30 Novembre. |
| Ploaré | 1, 2, 3, 4, 5 et 6 Décembre. |

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon



## La liberté que réclame l'Église.

La liberté, l'Eglise ne demande pas autre chose aux législateurs de ce temps. La liberté est un grand bien, ou plutôt c'est la racine et la condition de tout bien. Ce siècle est avide de liberté. Comme la cavale échappée qui aspire bruyamment l'air dans l'immensité des savanes, ce siècle, qui s'est jeté à corps perdu dans la liberté, en a respiré l'air avec amour et s'est enivré de ses parfums et de ses brises. Jouissez donc de la liberté, ô sociétés modernes, mais ne la gardez pas pour vous seules. L'Eglise y a droit comme vous. Est-ce donc trop pour votre libéralisme de ne pas lui forger des chaînes ? N'est-ce pas pour tous que vous avez proclamé la liberté, l'égalité, la justice ? Et, à défaut de justice, votre intérêt ne plaide-t-il pas en faveur de la liberté ? Ce n'est pas pour elle, en effet, c'est pour vous que l'Eglise veut être libre.

Ce qu'elle vous demande, c'est la liberté de faire le bien et de répandre la lumière ; c'est la liberté de rendre vos enfants bons et purs, de secourir vos pauvres, de soigner vos malades, de consoler vos mourants ; c'est la liberté de vous entr'ouvrir les perspectives immortelles, si douces après les maux de cette vie ; c'est la liberté de vous défendre contre l'anarchie qui menace, entendez-vous, vos fortunes et vos jours ; c'est la liberté de vous aimer et de vous sauver, de souffrir et de mourir pour vous. Voilà ce que vous réclame l'Eglise.

C'est cette liberté que les grands catholiques de ce siècle, les Montalembert et les Cornudet, les Veuillot et les Falloux, les Lacordaire et les Ravignan, les Dupanloup et les Freppel, les Ernoul et les Lucien Brun n'ont cessé de défendre, et les accents les plus pathétiques qu'aient entendus nos assemblées parlementaires, c'est elle, la divine liberté, qui les a inspirés. C'est cette liberté que Chesnelong, digne héritier ou ami de ces illustres maîtres, réclama à son tour, pendant vingt-cinq ans, d'une voix magnifique et inlassable.....

R. P. Coubé.

(Eloge funèbre de M. Chesnelong, prononcé en l'église de St-Augustin, à Paris, le 15 Novembre 1899.)

**Congrégations romaines.** — Il nous semble utile de noter ces quelques décisions récentes de la Congrégation des Rites :

I. *Absoutes.* — Par une déclaration du 11 Mars 1899, la Sacrée Congrégation a précisé, relativement à la conclusion des absoutes, les points suivants :

Désormais toutes les absoutes, celles des anniversaires comme celles des funérailles, devront se terminer ainsi : après le *Requiescant in pace*, le célébrant doit dire : *Anima ejus* (ou *Animæ eorum*) *et animæ omnium defunctorum, per misericordiam Dei, resquiescant*



*in pace*. Il n'y a d'exception que pour la Commémoration de tous les fidèles trépassés.

Puis, en revenant à la sacristie : *Si inquitates, De Profundis...* terminé par l'oraison *Fidelium Deus*, qui sera récitée devant la Croix de la sacristie. (11 Mars 1899, *in Vicentina*.)

Jusque-là dans la plupart des diocèses, ces dernières prières n'étaient dites qu'au retour de l'enterrement.

II. — Au chant de la Préface et du *Pater*, dans les messes chantées, on ne peut toucher les orgues : il faut observer le Cérémonial des Evêques, l. I. c. XXVIII, n. 9, qui s'y oppose. (27 Janvier 1899.)

III. — Quoique dans le cas d'occurrence, une fête fixe ait la préférence sur une fête mobile, et une fête qui est plus propre à une église ou à un diocèse sur une fête moins propre (Rubriques générales, t. X, VI), cependant ces fêtes ne jouissent pas de la même préférence, dans les cas de concurrence, c.-à.-d. pour l'arrangement des Vêpres, où l'on n'en tient pas compte. (S. C. Rit., 19 Mai 1899. — *Can. Cont.* Juillet 1899.)

IV. — Pour un défunt pauvre, dont la famille n'a pas les moyens de faire les frais de la messe aux obsèques, on peut permettre de dire une messe basse de *Requiem*, sous les mêmes clauses et conditions que la messe chantée, pourvu cependant que, les dimanches et jours de fêtes de précepte, on n'omette pas la messe qui correspond à l'office de ce jour. (9 Mai 1899.)

***

**Un indult** de la Sainte Congrégation des Indulgences, en date du 8 Septembre 1899, proroge, jusqu'au 2 Octobre 1900, le délai pendant lequel, aux termes de la Constitution *Ubi primum*, les Confréries du Rosaire érigées sans lettres patentes du T. R. P. Général des Dominicains, doivent se procurer ces lettres.

**AVIS.** — *Nous prions les correspondants de la* Semaine religieuse *et de la Propagation de la Foi de tenir compte de la nouvelle adresse de M. le chanoine Rospars, qui habite désormais* RUE MESGLOAGUEN, N° 15.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Nécrologie.** — MONSEIGNEUR DE GOËSBRIAND, *Evêque de Burlington, Chanoine d'honneur de la Cathédrale de Quimper.* — Dans notre dernier numéro, nous demandions des prières pour le rétablissement de notre compatriote, Mgr de Goësbriand. En ce moment et depuis plusieurs jours déjà, le vaillant et saint Evêque missionnaire avait rendu sa belle âme à Dieu.

Archives diocésaines d Quimper et Léon



Le vénérable défunt était un de ceux que Mgr Valleau, dans sa belle Lettre pastorale sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi, datée du 21 Novembre 1898, revendiquait comme « les gloires du diocèse de Quimper », et dont il résumait, en termes d'une éloquente précision, la carrière apostolique.

« Mgr de Goësbriand, Evêque de Burlington, Etat de Vermont, aux Etats-Unis d'Amérique, est né à Saint-Urbain, dans le manoir de Kerdaoulas, le 4 Août 1816, d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de Bretagne. Brillant élève de Notre Petit-Séminaire de Pont-Croix, il laissa le Grand-Séminaire de Quimper pour aller terminer ses études à Saint-Sulpice. Prêtre en 1840, il partit aussitôt pour l'Amérique du Nord. Choisi par Mgr Rappe, Evêque de Cleveland, il devint vicaire général du diocèse et curé de la cathédrale. Il se distingua par son zèle apostolique, son esprit organisateur et ses nombreux écrits. En 1853, on résolut de faire un nouveau diocèse de l'Etat de Vermont, où de nombreux catholiques s'étaient établis. Le vicaire général de Cleveland, M. de Goësbriand, fut choisi et sacré par le Nonce du Pape à New-York, le 30 Octobre 1853. Le nouvel Evêque prit pour siège épiscopal Burlington, petite ville alors en formation. Ce que fut depuis ce vénérable Evêque, qui compte aujourd'hui un demi siècle d'épiscopat, se voit par les œuvres sans nombre qu'il a établies et fait fleurir dans son vaste diocèse. Son grand âge n'a pas abattu son activité, mais le développement de la vie chrétienne dans le diocèse de Burlington a nécessité la présence d'un coadjuteur. »

Mgr de Goësbriand, après avoir choisi lui-même comme son futur successeur Mgr Michaud, pensa un moment à se démettre complètement de sa charge ; il céda aux conseils d'un ami et resta à la tête de son diocèse, à la grande joie des prêtres et des fidèles, qui le considéraient comme un saint.

Le 4 Juillet dernier, eut lieu une fête magnifique à l'église paroissiale de Saint-Joseph, que Monseigneur avait autrefois desservie, et qui a aujourd'hui pour Curé un de nos compatriotes, M. J. Cloarec. Sa Grandeur voulut présider la cérémonie, en s'excusant de ne pouvoir célébrer la messe pontificale. « Monseigneur, lui dit le Curé, vous paraîtrez à l'église, vous bénirez les assistants, vous verrez défiler la procession, et tout le monde sera heureux. » A la messe, célébrée par son coadjuteur, le bon Evêque voulut adresser quelques paroles à la foule ; la voix lui manqua, mais les fidèles de Saint-Joseph eurent le bonheur de recevoir la dernière bénédiction publique qu'il donna. Depuis ce jour, il ne sortit que très rarement de l'orphelinat, dirigé par les Sœurs de la Providence, qu'il avait fondé et où il s'était retiré, depuis trois ans.

C'est là qu'il a été frappé d'une attaque de paralysie, le 29 Octobre, la veille de l'anniversaire de sa consécration épiscopale. Il reprit connaissance, pendant quelques heures, et reconnut une de ses parentes qui assista à ses derniers moments, représentant près



de lui sa famille et sa Bretagne, auxquelles il était resté si profondément attaché... Ses dernières paroles avaient été : *Fidelis servus et prudens ;* son ami intime, M. Cloarec, à qui il les adressait, continua le texte, en l'appliquant à l'évêque moribond. C'était à la veille de la Toussaint... Depuis ce moment, le malade ne put plus parler ; mais on le voyait remuer les lèvres, comme quelqu'un qui prie ; il s'efforçait d'égrener son chapelet, de lever la main pour bénir ceux qui l'approchaient ; il baisait avec ferveur le crucifix qu'on lui présentait.. A l'agonie depuis le 2 Novembre, il s'éteignit le lendemain, à 7 h. 1/2 du soir. *Intra in gaudium Domini tui.*

La mort de Mgr de Goësbriand a causé une désolation générale dans le diocèse qu'il avait fondé, Dieu seul sait au prix de quelles fatigues, de quelles privations, et où il était universellement vénéré, des protestants comme des catholiques.

On l'a bien vu, le jour des obsèques, qui ont été célébrées, le mardi 7 Novembre. Les enfants des écoles, ainsi que les corporations d'hommes et de femmes ont suivi le convoi, depuis l'orphelinat jusqu'à la cathédrale ; sur le long parcours, les magasins, même ceux des protestants, étaient fermés ; l'attitude de la foule était partout respectueuse et sympathique. Aux funérailles assistaient : trois archevêques, douze évêques, trois protonotaires apostoliques, des religieux en grand nombre et environ cent prêtres. L'un d'eux faisait la remarque que, depuis le Concile de Baltimore, on n'avait pas vu, en Amérique, une si belle réunion de prélats.

Le clergé et les fidèles du diocèse de Quimper et de Léon s'associent à ces justes hommages rendus à la mémoire de leur illustre compatriote, Mgr de Goësbriand ; tout en ayant l'intime conviction que le zélé et saint Evêque missionnaire a déjà reçu la récompense de sa longue vie d'apostolat, ils prieront pour le repos de son âme.

R. I. P.

---

Un service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur de Goësbriand, évêque de Burlington, sera célébré à la Cathédrale de Quimper, le vendredi 1er Décembre, à 10 heures.

Messieurs les Vicaires capitulaires prient les Membres du clergé de regarder le présent avis comme une invitation à assister à la cérémonie.

---

**Nominations dans le Clergé.** — Par décisions de Messieurs les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Cloarec, vicaire à Plouénan, recteur de Saint-Rivoal, en remplacement de M. Bescond, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Houel, vicaire à Combrit, vicaire à Plouénan ;

Archives diocésaines d Qu nper et Léon



M. Bellec (Maximilien), jeune prêtre de Taulé, vicaire à Combrit.

---

**Fête de la Présentation de la Très Sainte-Vierge, au Grand-Séminaire.** — Il n'y a pas en France un séminaire où ce jour ne soit tout particulièrement solennisé, et d'ailleurs, est-il une fête dans l'année qui parle plus éloquemment que celle-ci au cœur des élèves du sanctuaire ? Les anciens du sacerdoce aiment, à cette date, à revoir la pieuse maison qui abrita leurs débuts dans la vie ecclésiastique ; c'est donc toute la famille cléricale qui se réunit, pour célébrer Marie présentée au Temple par sainte Anne et saint Joachim.

Cette année, la fête était présidée par Messieurs les Vicaires Capitulaires ; M. Corrigou était le célébrant, et après la messe solennelle, à laquelle assistait en corps le vénérable Chapitre, avec plusieurs chanoines honoraires et quelques prêtres de la ville ou du voisinage, M. Fléiter a prononcé l'allocution traditionnelle qui précède la rénovation des promesses cléricales. Faisant au clergé une heureuse application du texte sacré que l'Eglise applique d'ordinaire à la Sainte-Vierge, il a montré que les prêtres doivent, eux aussi, former une armée et, pour cela, posséder les qualités qui caractérisent le vrai soldat : la vie d'endurance et de mortification, l'esprit de discipline et d'obéissance, de zèle, de travail et de prière.....

C'est devant le Saint-Sacrement exposé, que prêtres et lévites renouvellent les promesses cléricales. La cérémonie du matin se termine par un Salut solennel, où, comme à la grand'messe, le plain-chant seul s'est fait entendre ; nous ne pouvons rien ajouter à ce que nous avons dit tant de fois du chant tel qu'il est exécuté au Séminaire ; au salut du soir, une petite part a été faite à la musique, dans le chant de l'*Ave Maria*.

Depuis un an, la chapelle a reçu peu d'embellissements : signalons cependant deux beaux vitraux, dans la chapelle de Sainte-Anne ; ils représentent saint Samson et saint Malo, continuant la série des *Sept Saints de Bretagne*. Dans la chapelle suivante, dédiée à saint Corentin, ont été placées la statue du patron et celle de saint Guénolé.

Dans quelques jours, la chapelle du Sacré-Cœur recevra les statues de saint Jean le Précurseur et de saint Jean l'Apôtre bien-aimé. La générosité des prêtres et des séminaristes complète ainsi, peu à peu, l'ornementation d'une église particulièrement chère à leur piété.

---

BREST. — **Fête religieuse et patriotique.** — Dimanche dernier, à midi, a été célébrée, en l'église de Saint-Louis, une messe demandée par la Section brestoise des Vétérans de 1870, pour les soldats morts pendant la guerre.

Les faisceaux de drapeaux et les tentures aux couleurs nationales, qui décoraient la nef et le catafalque, faisaient ressortir le caractère patriotique de la cérémonie, tandis que les tentures noires du chœur rappelaient le souvenir des braves que la mort a fauchés sur le champ de bataille, et sur lesquels la Patrie et l'Eglise s'unissent pour verser leurs larmes et leurs prières.



Aux premiers rangs de l'assistance nombreuse et recueillie, on remarquait : le général Lambert, président de l'Association, l'amiral de Kerambosquer, remplissant par intérim les fonctions de Préfet marime, le général Chevalier, plusieurs membres de la municipalité ; MM. Deschard, Commissaire général, Auffret, Directeur du service de santé, une foule d'officiers en uniforme des armées de terre et de mer... L'église était comble, la nef entière occupée par les hommes ; seules quelques familles d'officiers généraux avaient pris place, au haut, du côté de l'Evangile. Au banc d'œuvres, six drapeaux de diverses sections des Vétérans étaient tenus par des braves, à la poitrine constellée de médailles. L'excellente musique des équipages de la flotte s'est fait entendre à diverses reprises.

Pendant la messe, la maîtrise a chanté le *Dies iræ* de l'office des morts, que l'on n'entend jamais sans émotion, surtout quand il est exécuté d'après toutes les règles du chant grégorien ; et, à ce point de vue, je ne crois pas exagérer en disant que le chant liturgique, à Saint-Louis, s'il n'a pas encore atteint la perfection que poursuivent les PP. Bénédictins de Solesmes, réalise du moins en partie le but que se propose l'Eglise par ses chants : faire aimer les offices. Aussi les grand'messes sont très suivies, l'église est pleine, tous les dimanches. Ce progrès du chant est dû au maître de chapelle, M. Guillermit, et à M. l'abbé Le Berre, qui apportent tous leurs soins à préparer les moindres offices.....

Après l'élévation, un *Sanctus* en parties a été fort bien exécuté. A la fin de la messe, M. le chanoine Roull, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, a prononcé une éloquente allocution où il a célébré la bravoure traditionnelle du soldat français, et rappelé l'héroïsme des combattants de l'année terrible..... Combien de ces vaillants sont tombés sur les champs de bataille ! *Requiescant in pace !* Pour eux, leurs compagnons d'armes, leurs familles, leurs camarades d'aujourd'hui, la Patrie entière, l'Eglise demandent le repos éternel, le bonheur du ciel.....

Puis il a terminé en bénissant les étendards. Pendant qu'il prononçait les paroles liturgiques, les drapeaux des sections des Vétérans, inclinés, semblaient implorer les bénédictions d'en Haut sur la Patrie, symbolisée par leurs trois couleurs.....

Puissent de telles cérémonies rappeler à la France entière qu'elle est une nation chrétienne, et qu'elle ne peut rester grande qu'en demeurant toujours respectueuse des droits du Dieu qui aime les Francs !

L'assistance était visiblement impressionnée par cette scène émouvante. Le *Libera* a terminé la cérémonie, et chacun s'est retiré en se disant, une fois de plus, que c'est seulement aux pieds

Archives diocésaines de Quimper et Léon



des autels que l'âme respire à son aise, et que le cœur trouve le réconfort dont il a besoin pour lutter contre les ennemis du dehors et du dedans qui menacent notre chère Patrie. ***

---

ANGERS. — **L'inauguration du monument de Mgr Freppel.** — Cette solennité — qui n'avait de funèbre que l'apparence — a été un vrai triomphe, hommage mérité de la France catholique à la mémoire du grand Evêque que fut Mgr Freppel.

La messe pontificale a été célébrée par Mgr l'Archevêque de Tours, métropolitain d'Angers, en présence du Cardinal Labouré, archevêque de Rennes, et de NN. SS. les Evêques de Luçon, Tulle, Orléans, Belley, Saint-Brieuc, Angers, Poitiers, Laval, Nantes, Le Mans ; des RR^mes^ Abbés de la Trappe de Bellefontaine, de Solesmes, de Saint-Maur, de Glanfeuil ; des Vicaires capitulaires d'Albi, de Quimper et d'Angoulême. Plus de cinq cents prêtres de l'Anjou et des diocèses voisins étaient aussi présents.

Aux premiers rangs de la nombreuse assistance, on remarquait trois généraux et plusieurs officiers, les professeurs de l'Université catholique en robe, des députés, et tous les notables de la région.

Après l'Evangile, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a prononcé une éloquente oraison funèbre, dans laquelle il a surtout montré Mgr Freppel comme docteur, depuis Saint-Louis de Strasbourg jusqu'à la tribune de la Chambre, en passant par les Carmes, Sainte-Geneviève, la Sorbonne, le Concile du Vatican et le glorieux épiscopat d'Angers.

Voici en quels termes l'orateur parle de la Basse-Bretagne réclamant l'honneur d'avoir député Mgr Freppel :

A l'Ouest de la France, sous la forme presque d'un vaisseau dont la proue serait la terrible pointe du Raz, se dessine la plus vieille de nos provinces, la chère et noble Bretagne. Obéissant à une loi auguste du génie celte, ses fils sont indomptablement fidèles à ce qui leur semble bon et vrai. Leur langue, qui les sépare du reste de l'univers mais les unit profondément entre eux, est immuable et paraît immortelle. La France n'a eu ni plus grands, ni plus heureux soldats. Alors que les pirates du Nord couraient nos fleuves et brûlaient, dans l'impunité qu'assurait la terreur de leur nom, villes, villages, monastères, ce fut ce légendaire Noménoé qui, le premier, se ressaisit et prouva que les barbares n'étaient pas invincibles. Du Guesclin nous vengea de Crécy. Richemont hérita de l'épée de Jeanne d'Arc. Et puisqu'il faut passer par-dessus des siècles, puisqu'il faut paraître oublier les La Noue (1), les Duguay-Trouin, les La Tour-d'Auvergne, bornons-nous à rappeler qu'à Loigny, le drapeau tricolore marqué du Sacré-Cœur de Jésus fut inondé de ce généreux sang breton, dont il y a toujours quelque flot en réserve pour les heures de dévouement désespéré. Les hommes de Bretagne, indépendants et fiers socialement, devant la Religion se retrouvent simples et dociles. Aucune tentative ne les a détachés de leurs convictions, de leurs

(1) « Le bon et brave La Noue », dit Bossuet dans l'*Histoire des Variations*.



églises, de leurs prêtres. Vaillant pays ! dont le sol de granit produit, avec une générosité que rien n'épuise, des chênes, des héros et des saints !

De ce pays, Mgr Freppel devint le député, en 1880. Ses électeurs avaient choisi un évêque, afin qu'il représentât l'Eglise de France en même temps qu'eux ; ils avaient choisi un évêque docteur, afin qu'il défendit l'Eglise en même temps qu'il la représentait.....

Citons encore l'émouvante péroraison de ce superbe panégyrique :

..... Aimons l'Eglise, aimons la France ! et lorsque nous hésiterons sur la voie à suivre pour témoigner le mieux notre amour, venons près de cette tombe. Souvenons-nous. Prions. De ces froides dalles il jaillira peut-être un rayon. Docteur dans sa vie, Mgr Freppel demeurerait ainsi docteur dans sa mort.

Et maintenant, dormez votre sommeil, Evêque. Nous ne le troublerons plus, à moins que se lève l'aurore par vous indomptablement attendue, l'aurore qui éclairerait l'Alsace-Lorraine redevenue française. Alors nous reviendrions, suivant l'ordre que vous nous en avez donné (1) : nous prendrions votre cœur ; nous lui ferions une couronne de lys, de roses et de lauriers. L'Anjou et la Bretagne se mettraient à sa suite ; les soldats et les prêtres, les pontifes et les peuples confondraient leur enthousiasme. Là-bas, à Obernai, l'Alsace entière nous attendrait. Le mont de sainte Odile retentirait d'acclamations et de cantiques. Un air très doux passerait au-dessus des vignes, des houblons et des grands blés. Les frères, trop longtemps séparés, se reconnaissant signeraient de nouveau le pacte d'un dévouement sans fin ni limite à la France.

Ah ! ce serait un beau jour ici-bas ! Et là-haut, Monseigneur, votre éternité coulerait plus douce.

Dieu, père et maître des peuples, conduisez ces choses dans la paix et la justice ! Nous attendons, nous croyons, nous espérons !

Après la messe, Mgr Renou a bénit le monument, œuvre de l'éminent sculpteur Falguières. Sur un sarcophage convenablement élevé au-dessus du sol, l'artiste a représenté le prélat terrassé par la mort. Son corps, revêtu des ornements pontificaux, semble, sur sa couche de pierre, dormir dans la paix ; mais son âme est déjà envolée vers la gloire pour y cueillir la palme des bons combats ; à ses pieds, un ange de très pure expression la lui présente d'une main et de l'autre montre le ciel. Noble et touchant symbole.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, dont la santé est excellente malgré la saison rigoureuse, a reçu en audience, dimanche 19 Novembre, Mgr l'Archevêque de Besançon.

Son Em. le Cardinal Mathieu, ancien archevêque de Toulouse, nommé Cardinal de Curie, est arrivé à Rome, où il doit habiter désormais.

(1) Mgr Freppel a ordonné, dans son testament, que son cœur serait porté à Obernai, lorsque l'Alsace serait redevenue française.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon



— Le Consistoire, d'abord fixé aux 27 et 29 Novembre, est retardé, afin dit-on de permettre au Gouvernement français de présenter, en temps utile pour la préconisation, les nouveaux évêques, dont les noms seraient publiés prochainement au *Journal Officiel*.

---

FRANCE. — **Menaces et vexations contre les catholiques.** — La situation est grave pour les catholiques : on le dit depuis longtemps et..... l'on s'habitue à l'entendre dire. Cependant il est difficile de se faire illusion : outre les lois fiscales qu'on tendrait plutôt à aggraver, voici venir la loi sur les associations — c'est-à-dire contre les Congrégations religieuses —, la loi qui qui va restreindre (en attendant qu'on la supprime) la liberté d'enseignement.

Bien plus, des menaces on est passé aux mesures violentes : la police a perquisitionné aux bureaux du journal *La Croix* et jusque dans les cellules de religieux et de religieuses, sous prétexte de constater que les Pères de l'Assomption forment une association de plus de 20 membres. En réalité, on voudrait disperser la vaillante Congrégation et supprimer le journal populaire, qu'on trouve toujours en première ligne pour signaler les dangers, flétrir les vilénies et défendre les droits de l'Eglise. Les vexations dont *La Croix* a été victime, et dans lesquelles ont voit clairement l'influence des Loges maçonniques, ont soulevé l'indignation des honnêtes gens de tous les partis, et n'auront d'autre résultat que d'augmenter les sympathies à la courageuse feuille catholique.

— A la suite des perquisitions à *La Croix*, il s'est formé une légende : on aurait trouvé chez les Pères Assomptionnistes une somme très considérable..... Malgré les démentis de témoins oculaires et l'absence absolue de preuves, la fable s'accrédite ! « Mentez, mentez, disait le maître, il en restera toujours quelque chose ! » En réalité, les Pères de *La Croix* avaient en caisse moins qu'il ne fallait pour faire face aux échéances de la fin du mois.....

Pour les catholiques c'est, de plus en plus, le moment de s'unir et de prier.

---

A PROPOS DES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES. — **Éloquence des chiffres.** — Au moment où l'on s'apprête, en France, à recommencer la guerre de 1880 contre les Congrégations religieuses, tant charitables qu'enseignantes, il est opportun de mettre sous les yeux *du peuple*, intéressé dans la question et *autorisé* pour la résoudre, certains chiffres « qui ont leur éloquence » (1).

Ces Congrégations instruisent, avec un succès qu'atteste la

(1) Ces chiffres sont empruntés à un journal étranger, qui ne peut contenir son étonnement de voir un gouvernement méconnaître à ce point les intérêts du pays.



jalousie des concurrents, deux millions d'enfants, sans qu'il en coûte absolument rien au budget.

Au point de vue charitable, elles donnent asile (vivres et couverts compris), à plus de *cent mille vieillards*, dont vingt-huit mille chez les Petites Sœurs des pauvres.

Elles élèvent *soixante mille* orphelins.

Elles ont recueilli et assistent actuellement *deux cent cinquante mille* déshérités dans leurs refuges et hôpitaux, le tout sans qu'il en coûte rien aux contribuables !

Supposez maintenant que l'Etat s'avise, un jour, de prendre à sa charge toute cette multitude d'indigents et d'infirmes. Il y devra dépenser une somme annuelle de plus de cent millions, représentant un capital de *trois milliards*.

Et cela, sans compter les *gros traitements* à servir aux administrateurs auxquels sera confiée la fonction de gérer, répartir et distribuer ces immenses contributions de la charitée *forcée* ; sans compter encore *les sommes gaspillées* ou *distraites*.....

Il est, dès lors, facile de prévoir quels résultats sortiraient du succès de cette campagne impie et odieuse, menée contre l'ensemble des œuvres religieuses en France.

Ce serait : pour *les malheureux assistés, moins* de secours pécuniaires et moins de soins dévoués ;... *pour les contribuables forcés*, plus d'impôts *additionnels* à payer à l'Etat, au département et à la commune ;... *pour une élite de citoyens français*, le refus de la plus précieuse des libertés, celle de se dévouer au soulagement de ses semblables pour l'amour de Dieu.

*Les seuls* à bénéficier de cette campagne, à la fois antireligieuse, antisociale et antipopulaire, seraient ces *politiciens*, juifs et francs-maçons ambitieux et cupides qui, ayant répudié eux-mêmes la religion traditionnelle de la France, n'aspirent qu'*à l'arracher* pareillement du cœur des électeurs, en vue de capter *plus sûrement* leurs suffrages et d'arriver, portés par eux, à la domination du pays !...

---

**Les deux pétitions.** — Dernièrement, raconte la *Bourgogne* d'Auxerre, un sectaire voulait faire signer dans un café, où se trouvait un groupe d'ouvriers, la triste pétition réclamant l'expulsion des Congrégations. A peine eut-il dit que ces Congrégations sont la gangrène du pays, qu'un ouvrier s'écria :

— Moi, j'ai eu, l'hiver dernier, ma femme et deux enfants malades. Sans les Petites-Sœurs garde-malades, je ne sais pas ce que nous serions devenus. Ces femmes-là sont admirables de bonté et de dévouement. Et il y a des gens assez misérables pour vouloir les jeter sur le pavé ! Et vous osez nous demander de les approuver ! Ah ! les scélérats !

Cette vigoureuse réplique souleva un tonnerre d'applaudissements ; puis l'orateur prenant la pétition du *Radical*, continua :

— Non, non, la gangrène du pays, ce ne sont pas les Congrégations.

Archives diocésaines d Quimper et Léon



C'est la Maçonnerie qui étale partout sa répugnante hideur, qui entretient dans le pays une conspiration permanente.

Tout ce que vous dites contre les Congrégations est une calomnie contre elles ; mais c'est la pure vérité pour la Maçonnerie. Oui, ce sont vos adeptes qui, poussés aux plus hauts postes, s'efforcent de déshonorer notre généreux pays. La liberté, l'égalité et la justice sont sacrifiées aux intérêts de cette Société infernale qui ne se cacherait pas, si elle ne faisait pas de mal,

Moi je demande qu'on signe la pétition contre la Maçonnerie (1).

Toute l'assemblée promit de le faire ; il ne faudrait pas beaucoup d'orateurs comme cet ouvrier-là pour culbuter toute la ferblanterie du Grand-Orient. *(La Croix.)*

---

**Une circulaire maçonnique.** — Le grand-maître de la Franc-Maçonnerie française, le F.·. Lucipia, le président du Conseil municipal de Paris, et le même personnage qui a joué dans le massacre des Dominicains d'Arcueil le rôle que l'on sait, vient d'adresser aux Loges maçonniques la circulaire suivante :

LE CONSEIL DE L'ORDRE
*aux Loges de la Fédération du Grand-Orient de France.*

Il résulte de renseignements recueillis par le Conseil de l'Ordre que, dans beaucoup de départements, on pourrait combattre, avec succès, l'influence pernicieuse de *La Croix* et des autres feuilles cléricales et réactionnaires, en distribuant, principalement dans les campagnes, des journaux républicains, même de un ou deux jours de date.

Déjà quelques journaux républicains offrent de mettre à la disposition du Grand-Orient un certain nombre de numéros pour être expédiés à des personnes connues.

Ce serait, croyons-nous, un moyen de faire pénétrer nos idées dans les milieux que la presse cléricale empoisonne de ses mensonges.

Nous vous prions, TT.·. CC.·. FF.·., de vouloir bien nous faire connaître, dans le plus bref délai possible, votre avis sur ce genre de propagande dans votre région.

Le Président du Conseil de l'Ordre,
LUCIPIA.

Au redoublement de la campagne maçonnique contre l'Eglise, il nous appartient d'opposer une diffusion de plus en plus vigoureuse, en propageant les tracts que le Comité de Défense Religieuse met à la disposition de ses souscripteurs.

*(Correspondance hebdomadaire* de la rue de Grenelle, 35.)

---

**Une lettre de Mgr Charmetant.** — Mgr Charmetant, directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient, l'infatigable et dévoué collaborateur du cardinal Lavigerie dans ses œuvres françaises en Afrique, adresse aux députés une lettre éloquente en faveur des Congrégations religieuses.

(1) Des feuilles de la pétition de M. Jules Lemaître sont envoyées gratuitement à ceux qui en font la demande aux bureaux de *La Croix*, 8, rue François Ier, Paris.



Après avoir montré que, partout et toujours, les missionnaires furent les propagateurs les plus ardents et les plus désintéressés de la grandeur française dans les pays qu'ils évangélisèrent, Mgr Charmetant montre quel coup fatal porterait à notre influence leur suppression et leur persécution, au moment même où les puissances hétérodoxes, comme l'Allemagne et la Russie, jugent que le moment est venu pour elles de nouer des relations plus étroites et plus suivies que jamais avec le Vatican.

La lettre du valeureux prélat est un document à lire, car l'argumentation de l'habile polémiste est basée non sur des opinions catholiques, mais sur celles de Gambetta, Paul Bert, Gabriel Charmes, Douville-Maillefeu, Paul Deschanel, tous personnages qu'il est difficile de traiter de cléricaux et qui ont reconnu et proclamé l'utilité et la grandeur de l'œuvre des Congrégations françaises à l'étranger.

---

**Caveant sacerdotes !** — Nous trouvons cette note dans plusieurs *Semaines religieuses* : Les malheureux apostats, dont notre Saint Père le Pape parle dans son Encyclique, avaient déjà fait, dans leur journal *le Chrétien français*, un appel pour l'évangélisation (lisez : la protestantisation) de la France par les prêtres renégats. Ils viennent de transformer leur journal, lui donner le grand format et le rendre hebdomadaire. La distribution gratuite en est faite par toute la France, et elle s'adresse spécialement au jeune clergé. Il est très désirable qu'une mesure soit prise par tous ceux à qui l'on fait cette suprême injure de supposer qu'eux aussi puissent avoir des tendances à l'apostasie ; c'est de remettre le journal au facteur, après avoir écrit au dos de l'adresse : « Retourné à l'envoyeur. »

C'est le moyen le plus simple de lui marquer son indignation et son mépris.

---

**La vieille éducation.** — Nous empruntons les détails qui suivent à la notice nécrologique d'un vénérable ecclésiastique du diocèse de Saint-Dié, qui vient de mourir. C'était une âme droite, énergique, tout au devoir, un caractère.

.....Elle garda sur les hommes l'autorité qu'elle avait prise sur les enfants. Vous allez voir à quel degré.

Un dimanche soir, mon frère aîné avait demandé la permission de sortir avec des amis irréprochables ; la mère refusa.

« C'est comme cela, dit-il avec humeur, je m'en irai. »

Mais il n'insista point et gagna son lit.

Le lendemain, à son réveil, il trouva, rangées sur la chaise, deux chemises et ses hardes.

« Tiens, qu'est-ce que cela ? — Cela, c'est ton paquet. Va-t-en ailleurs, puisque tu n'es plus bien ici. — Mais... — Pas de mais. »

C'était catégorique ; il fit son paquet tristement, et vint nous dire adieu. Nous allions lui faire la conduite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Restez ici, » dit la mère ; défense de l'accompagner, même jusqu'à la porte.

Personne ne bougea, mais tout le monde avait le cœur gros.

Le soir, vers 9 heures, au moment de la prière, il rentra ; mais on ne lui adressa aucune parole. Le lendemain matin également, on ne sembla pas prendre garde à sa présence. Nous voilà tous partis aux champs, le laissant seul près du foyer, la tête dans ses mains.

Le second jour, il se hasarda à dire, au moment où la mère distribuait à chacun sa tâche pour la journée :

« Et moi, vous ne me commandez rien ? — Quand tu sauras obéir, on te commandera. — Mère, je vous jure d'obéir. — Toujours ? — Toujours. — Sans discuter ? — Sans discuter. — Alors, va reprendre la place. »

Et il avait vingt-deux ans alors. A trente, il en eût été de même.

Comme nous trouvions que la mère avait été sévère, le vénérable aumônier reprit vivement :

« Non, mon cher ami, j'y ai réfléchi bien des fois. Qu'aurait-elle fait, la pauvre femme, avec quatre gaillards comme nous, si elle avait été une mère d'aujourd'hui ? » *(Semaine de Séez.)*

## BIBLIOGRAPHIE

**La Communion hebdomadaire.** *Discours prononcés au Congrès eucharistique de Lourdes*, par le P. COUBÉ, S. J. — Un volume in-18 jésus. Prix . 2 fr. 50. — V. RETAUX, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.

Le théologien, le prédicateur et l'écrivain qu'est le P. Coubé ont concouru ici, pour nous donner un livre pensé, parlé, vivant. L'auteur connaît son époque ; il nous en dépeint les maux ; il en écoute les objections ; il en relève l'espérance et il en confond les sophismes.

La communion hebdomadaire, et surtout la *communion hebdomadaire des hommes*, voilà à ses yeux le grand remède. Or, il n'existait pas jusqu'ici, sauf une brochure de Mgr de Ségur, le doux apôtre de l'Eucharistie, d'ouvrage spécial consacré à la communion reçue chaque semaine.

Beaucoup de traités ont été écrits depuis saint Philippe de Néri et saint François de Sales, sur la communion fréquente, la communion quotidienne. Mais ils ne visent pas la *moyenne* des chrétiens.

Nous ne connaissons pas de pages plus utiles à conseiller aux hommes de ce temps que ces trois conférences, dont l'une s'adresse à eux. Notre vœu est que ce livre plein de théologie et de piété, d'histoire et d'érudition, de psychologie et d'observation, devienne, à l'usage des enfants et des jeunes gens, une sorte de manuel ou plutôt de souvenir du premier communiant. Il relierait l'enfant à l'homme et l'homme à la divine Eucharistie.

H. CHÉROT, S. J.

**Saint Nicolas Ier**, par M. JULES ROY. 1 vol. in-12 de XXXIX-176 pages de la collection les " Saints ". Prix : 2 fr. Librairie VICTOR LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris.

M. Roy, professeur à l'école des Chartes et à l'école des Hautes Etudes, auteur d'une grande publication, si justement remarquée, sur Charlemagne, vient de donner à la collection les " Saints " une vie du pape saint Nicolas Ier. Comme le dit très bien l'auteur, c'est là un pontificat « aussi glorieux que discuté » — mais malheureusement peu connu, jusqu'ici, du public propre-



ment dit. Saint Nicolas Ier est peut-être le pape qui a fait l'effort le plus vigoureux (précisément parce qu'il était un des premiers) pour affranchir de toute subordination à l'égard des princes et de toute compromission avec le siècle la magistrature suprême de l'Eglise. Aussi les éternels ennemis de la cause qu'il a soutenue ont-ils mis une sorte d'acharnement à discréditer sa doctrine et à le représenter comme s'appuyant sur de faux textes. On n'avait pas encore fait justice de ces attaques aussi méthodiquement, aussi péremptoirement que le fait M. Roy. Ce petit volume a donc une réelle importance historique. Ajoutons qu'en citant et en encadrant heureusement de nombreux passages des admirables lettres de saint Nicolas, le savant chartiste a donné à son travail de la couleur et de l'accent.

**Sainte Geneviève**, par M. l'abbé HENRI LESÊTRE, curé de Saint-Etienne du Mont. 1 vol. in-12 de VIII-200 pages de la collection les « Saints ». Prix : 2 fr. Librairie VICTOR LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris.

Etait-il possible de composer une vie de sainte Geneviève qui fût historique et attachante, scientifique et populaire, et de remettre exactement dans son cadre national cette héroïne si pure, si pieuse et si forte ? Oui, cela était possible, et personne n'en doutera en lisant le charmant volume de M. l'abbé Lesêtre. Il appartenait au curé de Saint-Etienne du Mont de raconter la vie d'une telle sainte ; c'est lui, on le sait, qui a la garde de son tombeau. Mais de plus, par son érudition éprouvée, par sa grande connaissance du Moyen-Age, l'auteur du récent Saint Henri était bien préparé pour une telle tâche. Il a tiré un parti très habile des documents peu nombreux, mais pleins d'intérêt qui nous restent. Jusqu'à ces derniers temps on se représentait presque toujours sainte Geneviève comme une jeune bergère que Dieu avait un jour inspirée. En réalité elle fut mêlée à la vie publique des Parisiens jusqu'à un âge extrêmement avancé : les belles peintures de Puvis de Chavannes ont déjà commencé à nous le rappeler. Dans le livre de M. Lesêtre, on goûtera tout particulièrement l'étude ingénieusement conduite des rapports de sainte Geneviève et de sainte Clotilde, qui font assister une fois de plus à la formation religieuse et catholique de la nation française.

Librairie J. SALAUN, Quimper.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## HUIT MOIS DE VACANCES

Il doit se considérer bien heureux l'homme qui a de si longues vacances. Assurément, on pourrait les employer agréablement de bien des manières, à moins de circonstances défavorables. On pourrait faire en sorte qu'elles couvrissent toute la belle saison, à l'exception de l'hiver. Voilà de grandes et belles vacances qui toutefois ne sont que rarement accordées comme simple faveur à un serviteur ou à un employé. Les hommes d'affaires eux-mêmes, qui sont pour ainsi dire maîtres de leurs propres actions, peuvent rarement abandonner leurs occupations pendant un si long laps de temps.

Dans le cas de M. Paul Ursit il y avait malheureusement urgence. Pour lui il ne s'agissait ni de récréation, ni de plaisirs. S'il cessa de travailler, c'est qu'il ne pouvait pas faire autrement. Il était tout simplement malade, et la souffrance est le pire des despotes. On a beau plaider et raisonner, la maladie est inexorable.

" Pendant cinq ans, " nous écrit M. Ursit, " je souffris d'une des plus cruelles maladies qui peuvent affliger notre pauvre humanité. Elle n'était pas de celles qui vous enlèvent en un moment, mais au contraire qui vous rendent l'existence un véritable fardeau. Je veux dire cette complication de différents maux connue sous le nom de dyspepsie. Je pouvais à peine manger. J'avais autant de répugnance pour les aliments qu'en éprouverait une personne bien portante pour le poison. Le lait lui-même m'était contraire, bien que je l'eusse bu avec plaisir autrefois.

" Presque immédiatement après avoir mangé, je ressentais dans l'estomac une sensation de brûlure, comme si j'avais avalé un acide des plus virulents. J'appris dans la suite que cet état de choses était dû à l'inflamation des membranes muqueuses de l'estomac, qui à la longue devint une indigestion chronique et apparemment incurable. Le peu de nourriture que je prenais produisit une débilité physique et mentale et un grand amaigrissement.

" Parfois il m'arrivait de dormir, mais le plus souvent mes nuits se passaient dans l'insomnie accompagnée d'une respiration difficile qui menaçait quelquefois de m'étouffer. J'étais aussi fort constipé, et comme j'avais les intestins froids, flasques et inertes,



j'avais les selles difficiles et insuffisantes. Je consultai plusieurs médecins, j'eus recours à beaucoup de médicaments que l'on me recommandait. Plus d'une fois j'en obtins un soulagement passager, ce qui n'empêchait pas le mal de prendre le dessus et d'aller même en empirant. Avec le temps je devins très faible et j'en étais venu à désespérer de ma guérison. Quel triste avenir pour moi ! C'est un sombre épisode de mon existence que je m'efforce de reléguer dans l'oubli.

" Mais revenons à mon récit. Finalement je vis la nécessité d'abandonner mes occupations et d'essayer un changement d'air, puisque tout autre chose avait été inutile.

" J'obtins un congé de huit mois que j'allai passer dans le Midi, mon pays natal. Je n'entreprendrai pas de vous décrire mon séjour prolongé dans mon village — qu'il me suffise de dire que l'air du pays ne m'était nullement favorable. Les montagnes, le bois, le soleil, l'air pur et l'eau limpide, toutes ces choses faisaient le bonheur des oiseaux et des animaux comme jadis elles avaient fait le mien. Mais maintenant il était, hélas ! trop tard. Au bout de mes huit longs mois de congé je rentrai chez moi, plus souffrant que jamais. Je croyais qu'il en était fait de moi et que —, mais vous savez ce que je veux dire.

" Peu de temps après mon retour un de mes amis me persuada d'avoir recours à un remède connu sous le nom de Tisane américaine des Shakers, m'assurant qu'il avait guéri une personne de sa connaissance qui était alors tout aussi malade que moi. J'essayai ce remède, bien qu'à moitié convaincu de son efficacité, du moins à mon égard. Dix jours s'étaient à peine écoulés que les bons effets se firent remarquer. L'appétit me revint, et je pus manger de la viande et des légumes, ce qui ne m'était pas arrivé depuis des années. La constipation avait disparu ainsi que la difficulté de respirer. Dès le troisième flacon j'étais comme un autre homme. Mes forces me revinrent graduellement, et depuis quatre ans je n'ai jamais éprouvé le moindre malaise. A l'heure qu'il est j'ai 67 ans et suis fort et bien portant. Que n'ai-je entendu parler de votre excellent remède plus tôt. Mieux vaut tard que jamais. En terminant je tiens à proclamer que je dois la vie et la santé à la Tisane américaine des Shakers. " (Signé) Paul Ursit, Receveur-Buraliste, à Saint-Brice-en-Cogles, par Fougères (Ille-et-Vilaine), le 18 Août 1898.

Légalisation : Le Maire, Roussin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHARITÉ BIEN COMPRISE

Il y a beaucoup de façons d'être charitable, mais cependant le choix en est difficile et honneur à celui qui sait trouver la meilleure. Beaucoup de prêtres mettent leurs efforts à exercer leur mission d'une façon profitable à ceux de qui ils ont charge d'âmes, dont le salut leur est précieux, mais ils pensent aussi que pour rendre ce sacerdoce efficace, il est bon de fortifier le corps. En effet, presque toute personne affaiblie, minée par la maladie, n'a d'autres vues que celle de retrouver la santé, son moral affecté par la souffrance n'a souvent de préoccupation que celle de la guérison. M. l'abbé Roguier, prêtre en retraite à Tanlay (Yonne), a noblement compris son devoir. Il s'est dévoué au soulagement des malheureux et s'est imposé la tâche de faire le bien et de venir en aide à ceux qui souffrent. Il a réussi par l'aide matérielle et charitable à rendre la santé à beaucoup de malades en leur donnant gracieusement le meilleur tonique, le plus parfait reconstituant, les rendant plus aptes à suivre d'autres conseils. Les Pilules Pink, dont il avait constaté à diverses reprises les résultats heureux, sont devenues en ses mains le meilleur facteur d'une charité bien comprise. Dans différentes lettres, il indique plusieurs cas de guérisons complètes ou en bonne voie. Une de ses malades, Mme Elodie Boutequoy, de Gland, par Creuzy-le-Châtel (Yonne), nous témoigne sa satisfaction dans la lettre suivante :

« Je vous remercie bien de vos Pilules Pink, je m'en trouve très bien et je me sens toute réconfortée. » M. l'abbé Roguier écrit de son côté : « Dans la lettre que Mme Elodie Bouquetoy vous envoie, elle affirme combien elle a été soulagée par l'usage des Pilules Pink. Elle ajoute que je puis vous donner les détails. En effet, je la connais depuis longtemps, elle a beaucoup peiné pendant 12 années pour élever son enfant qu'elle a perdu à cet âge. Les fatigues, le chagrin l'avaient complètement anémiée ; anémie aggravée par un travail assidu et des privations de toutes sortes. Aujourd'hui ce traitement lui à, non seulement rendu les forces, mais aussi le courage. Une jeune fille de 15 ans qui suit la même médication va de mieux en mieux et une troisième malade s'en trouve également très bien. »

L'anémie, la chlorose, l'épuisement prématuré chez l'homme et chez la femme, seront certainement guéris par l'emploi des Pilules Pink. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gablin et Cie, pharmacien de 1re classe, 3, Cité Trévise, Paris. Prix : trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.




**VINS VIEUX** Par suite de la dissolution de la Société Darnajou et Cie avec M. Kerautret, ancien gérant, la nouvelle Société *C. Darnajou et Cie*, 22, Quai de l'Odet, *Quimper*, tient à la disposition de ses nombreux clients un stock de **VIEUX VINS** en bouteilles, de différents crûs, qu'elle cédera à des prix modérés.

**Établissement d'Horticulture**

**Vve CHESNAIS-LE BERRE**

*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).

Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre

*Grand choix de Plants fruitiers.*

**Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.**

**H. & H. WOLF**

Place-au-beurre

QUIMPER

MANUFACTURE D'ORGUES A TUYAUX.

Maison se recommandant particulièrement au clergé, communautés, etc.

*Accords, entretien, réparations et échanges.*

*Construction dans tous les systèmes.*

**HARMONIUMS & PIANOS de toute facture.**

**ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

*Aux prix les plus modérés :*

**GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.**

**BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.**

**NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION**

**ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF**

DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

**DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE**

*N. B.* — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

**DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

CONTRE LA **CONSTIPATION**
*et ses conséquences.*
**PURGATIFS, DÉPURATIFS**
***ANTISEPTIQUES***
EXIGER les VÉRITABLES
avec l'*Etiquette* ci-jointe en *4 couleurs*
et le NOM du DOCTEUR **FRANCK**
1f50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
C'EST LE REMÈDE LE PLUS ÉCONOMIQUE
*Notice dans chaque Boîte* — TOUTES PHARMACIES.
VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

**MAGGI**
I. Tubes de Bouillon.
II. Potages à la minute.
III. Le *Maggi* pour corser.
5 c
Siège Social : 37, Boul. Bourdon, Paris. Avec les 3 SPÉCIALITÉS on fait une bonne cuisine depuis




**CLOCHES D'ÉGLISES**
FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
à DOUAI (Nord)
Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 1er Décembre 1899. N° 48.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Mescloaguen, 15, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Priere.

*II.* Les services chantés pour les morts.

*III. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Heureuse nouvelle ; Propagation de la Foi ; Nécrologie ; Saint-Servais ; Mgr de Goësbriand ; Brest ; Les diffamateurs du clergé ; Quimper.

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Nécrologie ; Une bonne réponse ; Bien jugé.

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 3 Décembre.* — 1er Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. François Xavier, Confesseur.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, de S. François Xavier et de Ste Barbe, Vierge, Martyre.
*Lundi, 4.* — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
*Mardi, 5.* — Office de la Férie. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.
*Mercredi, 6.* — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.
*Jeudi, 7.* — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
*Vendredi, 8.* — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. Ste VIERGE MARIE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
*Samedi, 9.* — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.
*Dimanche, 10.* — 2e Dimanche de l'Avent.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ploaré..... 1, 2, 3, 4, 5 et 6 Décembre.
Retraite de Quimperlé..... 7, 8, 9, 10, 11 et 12 Décembre.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Décembre 1899, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :**

L'HUMILITÉ CHRÉTIENNE

Le paganisme a ignoré l'humilité. Au sens chrétien du mot, l'humilité dépassait de trop haut l'intelligence des sages de l'antiquité pour en être comprise ; il n'y fallait rien moins que les lumières de la foi.

Le monde — celui pour qui Jésus n'a point voulu prier — ne veut pas davantage de l'humilité ; elle est pourtant nécessaire. Car il n'y a point de vie chrétienne, encore moins de vie parfaite, sans cette vertu fondamentale. A tous il a été dit : « Humiliez-vous en toutes choses, et vous trouverez grâce devant Dieu. » (Eccli., III, 20.)

Qu'est-ce donc que l'humilité ? Dieu à sa place, l'homme à la sienne, telle pourrait être la définition de cette vertu. *Noverim te, noverim me, ut amen te et contemnam me.* Vérité sur Dieu, vérité sur l'homme, double flambeau à la lumière duquel l'âme comprend que Dieu est tout, et que l'homme, de son fonds, n'est rien.

Le redoutable vis-à-vis du fini et de l'infini, telle est la première source d'humilité, commune à toute l'humanité. Mais il en est d'autres, variables en quelque manière selon les individus. Qu'est l'homme, dans l'ordre de la nature ? amas de misères intellectuelles, morales, physiques ; dans l'ordre de la grâce ? trop souvent, péché. Que sera-t-il dans l'ordre de la destinée éternelle ? doute poignant. *Humiliamini sub manu potenti Dei.*

Mais la connaissance spéculative de la misère humaine ne suffit pas. Pour être humble, ce n'est pas assez d'avouer la vérité qui nous humilie, il faut la reconnaître de bon cœur. La subir est une humiliation, ce n'est pas l'humilité.

Comme toute vertu, l'humilité a ses contrefaçons dont il faut se défendre. Non, l'humilité de l'esprit n'est pas l'abaissement de l'intelligence, pas plus que l'humilité du cœur n'est synonyme de pusillanimité. Tout au contraire, la vraie science comme la force d'âme véritable sont humbles devant Dieu.

Et qui dira les récompenses de l'humilité ? En ce monde, la paix du cœur, une grâce abondante de Dieu, la hardiesse pour le bien, la fécondité dans l'apostolat, souvent même la faveur des hommes ; dans l'autre vie, le droit aux premières places dans l'assemblée des saints ; *novissimi erunt primi.*

O Jésus, modèle incomparable de l'humilité, faites-nous comprendre et aimer cette parole que vous avez prononcée de votre propre Cœur : « *Discite a me quia mitis sum et humilis corde ;* apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »



## Les services chantés pour les morts.

En citant (1) un article doctrinal de la *Semaine religieuse de Cambrai* sur la « communion pour les morts », nous avons cru devoir rappeler l'efficacité spéciale pour le soulagement des âmes du Purgatoire, des offices liturgiques célébrés à leur intention. Ce sujet est traité, de façon magistrale, dans une récente Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Moulins, dont nous reproduisons ce passage :

.....Je ne terminerai pas cette lettre, N. T. C. F., sans vous dire un mot d'une innovation qui tend à s'introduire dans nos usages paroissiaux. De temps immémorial, dans ce diocèse comme dans tous les diocèses de France, on célèbre pour chaque défunt, outre le service d'inhumation, au moins un service de quarantaine et un service anniversaire, ou du *bout de l'an*. Or, depuis quelques années, un certain nombre de familles — et non les moins chrétiennes — se sont avisées de remplacer ces services par des messes basses, demandées à tous les prêtres de la localité et souvent annoncées par l'organe des journaux. Elles ont été poussées dans cette voie par des réformateurs au zèle intempestif qui ont fait miroiter à leurs regards, outre l'avantage d'être délivrées d'invitations souvent ennuyeuses et dispendieuses, cette considération que 10, 15, 20 ou 30 messes basses ont devant Dieu une valeur plus grande qu'un service, si solennel soit-il.

Eh ! bien, je n'hésite pas à blâmer nettement cette innovation, et j'ose affirmer que cette théorie ou cette interprétation n'est pas en conformité parfaite avec la doctrine de l'Eglise.

L'Eglise, en effet, depuis son origine jusqu'à notre époque contemporaine, a constamment demandé à ses enfants de faire chanter un service solennel pour les défunts, non seulement au jour des funérailles, mais aux 3e, 7e et 30e jours après la mort ou après les obsèques, et enfin au jour anniversaire du décès. Il y a donc là une invitation précise et une pratique persévérante qui méritent une considération sérieuse. L'Eglise sait que le sacrifice de l'autel a, de lui-même, une *valeur infinie*, pouvant satisfaire à Dieu pour tous les péchés des hommes et délivrer non seulement une âme, mais toutes les âmes du Purgatoire sans exception. Mais elle sait aussi que Dieu, dont les décrets sont insondables, n'applique pas ce fruit de la messe dans *sa valeur infinie*, que sa sagesse seule détermine la mesure ou l'étendue de cette application, et que cette mesure est subordonnée aux dispositions passées de nos défunts, aux circonstances qui entourent l'oblation du saint sacrifice, et à mille causes que ne peut discerner la faiblesse du regard humain. Or l'Eglise, en établissant ces prescriptions liturgiques, en demandant, sans avoir jamais varié sur ce point essentiel, des messes chantées et des services solennels, proclame par le fait même et

(1) N° du 10 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



d'une façon au moins implicite, que ces chants, ces cérémonies extérieures, cette augmentation des ressources fabriciennes nécessaires à l'entretien, à la décence et à la splendeur du culte divin, ont une valeur à part, indépendante de la valeur du sacrifice, honorent davantage la majesté de Dieu et lui procurent une plus grande somme de gloire ; qu'ainsi, des prérogatives spéciales sont attachées à ces solennités liturgiques ; que, selon toute vraisemblance, l'application du fruit du saint sacrifice est alors faite par Dieu dans une mesure plus large ; que les âmes du Purgatoire y trouvent des secours plus abondants ; qu'en un mot, il est permis de croire, pour tous ces motifs, qu'un seul de ces services chantés équivaut à un nombre plus considérable de messes basses ou privées.

Je pourrais ajouter que si cette innovation regrettable venait à prévaloir, il en résulterait des inconvénients d'une gravité exceptionnelle pour l'avenir religieux de nos paroisses. Si la classe *dirigeante,* comme on l'appelle aujourd'hui, laisse tomber en *discrédit* les messes chantées et les services solennels, elle sera vite suivie dans cette voie périlleuse par les classes populaires qui, jusqu'ici, tiennent encore énergiquement à ces traditions anciennes. Quand la brèche est faite, il est facile d'entrer dans la place démantelée. Lorsque la digue est rompue, vous n'arrêterez pas la violence impétueuse du torrent. Il souffle partout, de nos jours, un vent de réforme et de rénovation ; le sanctuaire lui-même n'est pas à l'abri de ce vent destructeur. Et quand les services chantés seront supprimés, on ne s'arrêtera pas sur cette pente, croyez-le bien. Les messes basses elles-mêmes subiront le contrecoup de cette suppression, par une décroissance progressive, et peut-être même un jour par une extinction complète. Dieu veuille nous préserver de ce malheur ; car c'en serait fait du soulagement des âmes du Purgatoire, du fonctionnement de nos fabriques paroissiales, du maintien et de la beauté du culte catholique !...

Déclarons donc, N. T. C. F., la guerre à ces nouveautés dangereuses ! Conservons résolument nos vieilles coutumes religieuses! Que chacun, quand il s'agit d'honorer ses défunts et de prier pour leur âme, prenne conseil, d'un côté, de son rang, de ses moyens d'existence, mais aussi des traditions locales !

MGR DUBOURG, *Evêque de Moulins.*

(Lettre pastorale sur la dévotion envers les morts, du 26 Octobre 1899.)

---

**AVIS.** — *Nous prions les correspondants de la* Semaine religieuse *et de la Propagation de la Foi de tenir compte de la nouvelle adresse de M. le chanoine Rospars, qui habite désormais* RUE MESGLOAGUEN, N° 15.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 3 Décembre,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures et demie, sainte Messe, Instruction et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

---

**Heureuse nouvelle.** — Divers journaux nous apportent la nouvelle impatiemment attendue : le deuil de l'Eglise de Quimper et de Léon touche à sa fin. Voici ce que nous lisons, notamment, dans *La Franche-Comté*, de Besançon :

« Nous apprenons que M. l'abbé Dubillard, vicaire général du diocèse de Besançon, archidiacre de Saint-Ferjeux, vient d'être nommé évêque de Quimper. Il en a été avisé, samedi dans la soirée, par une dépêche de Mgr Lorenzelli, nonce à Paris.

« François-Virgile Dubillard, né à Soye (doyenné de l'Isle-sur-le-Doubs), le 16 Février 1845, a fait ses études au petit séminaire de Consolation et au grand séminaire de Besançon. Ordonné prêtre en 1869, il fut nommé directeur au grand séminaire.

« Elu supérieur de cet établissement en 1881, il était appelé en 1890 à succéder comme vicaire général titulaire à M. Boilloz. Nommé vicaire capitulaire en 1893, à la mort de Mgr Ducellier, il fut de nouveau choisi par Mgr Petit en qualité de vicaire général, en 1894.

« Mgr Dubillard était supérieur de plusieurs communautés religieuses ; citons parmi elles les Sœurs du Refuge, les Bernardines et les Hospitalières de Pontarlier. Il est docteur en théologie et missionnaire apostolique. En 1884, il a publié un cours de théologie en 4 volumes.

« Une grande bonté et une bienveillance universelle, tel est le caractère distinctif de Mgr Dubillard dans les actes de l'administration diocésaine, dans les œuvres de son ministère, comme dans ses relations personnelles. »

Nous faisons des vœux pour que l'heureuse nouvelle soit bientôt officiellement confirmée. En attendant, nous ne pouvons que féliciter le diocèse, en invitant nos lecteurs à remercier Dieu pour l'Evêque qu'Il nous a choisi.

L. R.

---

**Propagation de la Foi.** — Les Annales de la Propagation de la Foi (numéro de Novembre) viennent d'être expédiées aux chefs-lieux de doyennés, où ils sont à la disposition de MM. les Directeurs paroissiaux. Ceux-ci voudront bien les faire distribuer, au plus tôt.

Archives diocésaines d Quimper et Léon



La fête de S. François Xavier fournit naturellement l'occasion de parler en chaire de l'Œuvre, pour en mieux faire comprendre l'importance, stimuler les zélateurs et zélatrices et recruter de nouveaux adhérents. C'est aussi le moment de recueillir et de centraliser les cotisations, afin qu'elles parviennent en temps utile à l'Evêché.

Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, pendant son récent séjour à Rome, écrivait au vénéré Directeur de l'Œuvre dans son diocèse :

« J'ai déjà entretenu le Saint-Père des merveilles opérées par mes bien-aimés Diocésains en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Alors, élevant la main, il les a bénis, en me chargeant de les féliciter en son nom. Cette bénédiction sera pour eux et pour vous le meilleur encouragement et la plus précieuse récompense.

« Publiez donc la lettre que vous m'avez soumise; qu'elle soit lue, suivant l'usage, dans toutes les églises et chapelles publiques de mon Diocèse. Confirmé par la parole de l'Evêque et par celle du Pape, comment votre touchant appel ne serait-il pas entendu?

« Il me semble même que je vois se lever de leur tombe ces grands et premiers propagateurs de la Foi, qui s'appellent saint Pierre et saint Paul, pour parler à nos chers Associés Bretons et leur dire : Soyez fidèles et vous recevrez comme nous la couronne de vie. »

Les fidèles du diocèse de Quimper, par le chiffre de leurs aumônes annuelles, rivalisent avec leurs frères de Saint-Brieuc. Ils méritent les mêmes félicitations; ils auront à cœur de mieux faire encore à l'avenir, pour avoir une plus large part aux bénédictions du Souverain Pontife et aux récompenses célestes promises à ceux qui auront contribué à répandre le règne de Jésus-Christ.

---

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières M. Andro, vicaire de Lothey, décédé à l'âge de 26 ans.

Né à Ploaré, le 8 Septembre 1873, M. Andro (Charles) fut ordonné prêtre, le 26 Juillet 1897, et nommé, au mois d'Octobre suivant, vicaire à Lothey. Sa mauvaise santé le décida, il y a quelques jours à peine, à se retirer dans sa famille, à Douarnenez. C'est là qu'il s'est éteint pieusement, mardi dernier 28 Novembre.

— Nous demandons également à nos lecteurs un souvenir devant Dieu pour un prêtre qui compte dans notre diocèse des parents et de nombreux amis, M. Le Guyader, recteur de Merville (Lorient), dont nous venons d'apprendre la mort.

R. I. P.

---

Saint-Servais. — **Mort de M. Yan'Dargent.** — Le Jeudi 23 Novembre, ont eu lieu, à Saint-Servais, les funérailles de M. Yan'Dargent, le peintre bien connu.



Nous n'avons pas à juger ici l'artiste, qui laisse un grand nombre d'œuvres remarquables, d'une touche bien personnelle, parmi lesquelles on doit citer au premier rang les fresques de la Cathédrale de Quimper. Il a également plusieurs tableaux dans l'église de Landerneau et, croyons-nous, celle de Ploudalmézeau..... Nous n'insisterons pas non plus sur les qualités de l'homme : tous ceux qui ont connu M. Yan'Dargent gardent le souvenir du charme de son commerce, de son enjouement, de son aimable simplicité. D'une nature toute poétique, éminemment bretonne et croyante comme d'instinct, il fut toujours profondément attaché à la foi chrétienne à laquelle il doit ses meilleures inspirations. La souffrance, la maladie l'ont complètement ramené à Dieu. Depuis quelques mois, il avait quitté son chalet de Roscoff pour retourner à Paris ; c'est là qu'il est mort, après avoir pieusement reçu les derniers sacrements.

Conformément au désir qu'il avait exprimé, son corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Servais, son pays d'origine. Bien qu'aucune convocation n'eût été faite, les habitants de la paroisse et des paroisses voisines sont venus en foule prier pour le repos éternel de leur compatriote, dont ils sont justement fiers. On remarquait également à la cérémonie funèbre plusieurs ecclésiastiques, parmi lesquels MM. les chanoines Fleury, Curé de Landerneau, et Cariou, Curé de Landivisiau, ainsi que le R. P. Corentin, du monastère de Kerbénéat, qui ont tenu à honorer d'un dernier souvenir l'artiste chrétien et breton que fut Yan' Dargent.

---

**Monseigneur de Goësbriand.** — Nous rappelons qu'un service solennel sera chanté, demain 1er Décembre, à 10 heures, en la Cathédrale de Quimper, pour le repos de l'âme de Mgr Louis-Joseph-Marie de Goësbriand, Evêque de Burlington (Etats-Unis d'Amérique).

En même temps, nous sommes heureux de compléter, par des renseignements empruntés à la *Résistance*, de Morlaix, la notice biographique que nous avons consacrée, dans notre dernier numéro, au vénérable Evêque missionnaire :

« Descendant d'une des plus anciennes et illustres familles de Bretagne, Louis de Goësbriand entra très jeune au Séminaire des Missions étrangères (1). Ordonné prêtre à 24 ans, il dit sa deuxième messe à bord du navire qui l'emportait vers cette Amérique du Nord où devait s'écouler sa vie de missionnaire. Successivement vicaire à Cincinnati, curé de Louisville, puis vicaire général de Mgr Rapp, évêque de Cleveland, l'abbé de Goësbriand devenait, à 34 ans, évêque du diocèse nouvellement fondé de Burlington.

« C'est là, sur les bords du lac Champlain, aux confins du Canada,

(1) Nous croyons que notre confrère commet ici une légère erreur et que Mgr de Goësbriand termina ses études théologiques au Séminaire de Saint-Sulpice. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



cette terre autrefois française, qu'allaient s'épanouir les vertus de l'apôtre. Les ressources du nouvel évêché étaient minimes ; mais la charité et la piété du jeune pasteur firent des miracles, et l'on cite avec admiration le nombre considérable des œuvres créées par Mgr de Goësbriand. Dans cette *Région des Lacs* qu'il parcourut si souvent, nul pasteur ne fut plus vénéré par les fidèles, nul homme ne fut plus estimé, plus populaire, même parmi les protestants auxquels il arrachait cependant bien des âmes. Au bout de peu d'années, l'évêque de Burlington était pressenti pour des archevêchés vacants ; mais la plus belle des vertus de Mgr de Goësbriand était l'humilité. Il refusa, et le *non sum dignus* sortit toujours de ses lèvres.

« Dans son cher diocèse de Burlington, qu'il avait vu naître et qu'il laisse florissant après l'avoir administré pendant près d'un demi-siècle, Mgr de Goësbriand, affaibli par l'âge, mais jouissant de toute son intelligence, est mort saintement comme il avait vécu, faisant jusqu'au dernier moment l'édification de tous. La plupart des prêtres du Vermont, du New-Hampshire, des rives du Saint-Laurent et des régions avoisinantes s'étaient empressés d'accourir pour recevoir la suprême bénédiction du vénéré malade ; et lorsque la belle âme de Mgr de Goësbriand s'est envolée au ciel, où sa place était marquée depuis longtemps, un nombreux clergé formait une garde d'honneur autour de sa dépouille mortelle.

« L'Episcopat catholique perd en Mgr de Goësbriand un de ses doyens, puisque dans peu de temps le pasteur vénéré du diocèse de Burlington aurait pu célébrer le cinquantenaire de sa nomination d'évêque. »

Cette mort met en deuil les familles de Goësbriand, de Tonquédec, de Poulpiquet de Brescanvel, de Parcevaux, Le Bégue de Germiny, etc..., auxquelles nous adressons nos plus sincères compliments de condoléance.

---

Brest. — **Prix de vertu.** — L'Académie française vient de tenir sa séance annuelle pour les prix de vertu. On est toujours ému en lisant le récit des traits admirables inspirés par le dévouement aux intérêts de l'humanité ; le récit a double intérêt, quand le rapporteur est un écrivain comme M. Brunetière. M. Brunetière se rend compte de la source religieuse où se puise le dévouement, et il ne craint pas de le proclamer. Nous voudrions citer de larges extraits, surtout ce qui est dit des prodiges opérés par deux Sœurs de la Sagesse, de N.-D. de Larnay, près Poitiers, sur deux petites filles sourdes et aveugles confiées à leurs soins. Nous devons nous contenter de ce qui intéresse particulièrement notre diocèse, la partie du rapport concernant Mlle Le Coispellier, de Brest, à qui l'Académie a décerné un prix de 1,000 francs.

« Professeur de piano, Marie Le Coispellier, la neuvième de onze enfants, n'ayant que son métier pour vivre, a trouvé le moyen,



dans son active et infatigable charité, de soulager à elle seule plus d'infortunés qu'un millionnaire. Elle visite et soigne les malades. Elle va, comme elle dit, « en journée » chez les pauvres, se faisant à la fois leur servante et, ce qui est plus difficile peut-être, leur égale : combien de louables actions la nuance imperceptible de supériorité qu'on y met n'a-t-elle pas gâtées ! Marie Le Coispellier balaye la chambre de ses pauvres, elle raccommode leur linge, elle parle avec eux de leur misère, en mangeant avec eux le frugal repas qu'elle a payé de son obole. Elle ramasse dans la rue les enfants abandonnés, leur enseigne le catéchisme, réussit à les remettre ou plutôt à les mettre dans la bonne voie. Elle explore consciencieusement les roulottes des saltimbanques, s'enquiert de leurs besoins, réussit à leur procurer jusqu'à des chevaux pour reprendre leur vie vagabonde, immobilisée un moment par la misère. Elle les soigne quand ils sont malades ; et, quand ils meurent — je vous disais, messieurs, que tous nos Mémoires ont toujours grand soin de relever ce trait — « elle les enterre ». Nous étonnerons-nous que la ville de Brest, qui l'a vue depuis tant d'années à l'œuvre, ait cru devoir attirer sur Marie Le Coispellier l'attention de l'Académie ? Et s'il faut estimer ceux qui font la charité de leur superflu, que dirons-nous de ceux qui la font en se privant de leur nécessaire, ou, mieux encore, qui n'ayant pas ce nécessaire, s'ingénuent et réussissent à faire leurs charités sans lui ? »

***

Un détail touchant, pour répondre à ceux qui prétendent — hélas ! souvent avec raison — qu'on n'oblige généralement que des ingrats. Voici ce que nous lisions, ces jours derniers, dans les journaux de la région :

« Depuis quelque temps, Mlle Le Coispellier est atteinte de rhumatismes qui l'empêchent de marcher.

« Spontanément, un certain nombre des petits malheureux qu'elle a soignés se sont proposés pour traîner la voiture qui lui sert pour sortir quelques heures par jour. Et c'est ainsi qu'on voit, sur les places de Brest, la vieille demoiselle, dans sa voiture, que traînent ses protégés, cinq ou six petits malheureux en haillons, l'air heureux de pouvoir, à leur tour, obliger leur bienfaitrice. »

---

**Les diffamateurs du clergé.** — Nous avons eu trop souvent l'occasion de parler de M. Vibert, pour le triste rôle qu'il a joué dans l'affaire des prêtres bretons devant le tribunal de Versailles. Comme plusieurs autres calomniateurs du clergé, poursuivis par les Ligues de défense sacerdotales, il a adressé au Gouvernement un recours en grâce, pour esquiver les frais de justice qui s'élèvent à près de 2,000 francs.

Malgré la protection d'un ministre socialiste, directeur d'un journal trop connu, nous croyons que le recours en grâce sera nécessairement rejeté, les lois existantes interdisant toute remise totale ou partielle des frais de justice.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Quimper. — **Patronage Saint-Joseph.** — Dimanche prochain, *à 4 h. 1/2*, le R. P. Le Bail, S. J., licencié ès-sciences physiques, donnera au Patronage Saint-Joseph, rue de Pont-l'Abbé, une séance de cinématographe, précédée d'une conférence sur les merveilles de la photographie avec projections lumineuses.

Nous engageons nos lecteurs à assister à cette réunion, qui sera certainement des plus intéressantes.

On trouvera, à la porte, des cartes, au prix de 1 fr. les chaises, et 0 fr. 25 les bancs. — Une quête sera faite au profit de l'Œuvre du Patronage.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La Chancellerie apostolique a commencé, le 18 Novembre, l'expédition, aux évêques du monde entier, de la bulle pontificale contenant les prescriptions pour l'obtention des Indulgences attachées au grand Jubilé de l'année sainte.

Cette bulle sera lue dans toutes les églises de l'univers.

Au sujet du Jubilé et de la *Porte-Sainte*, qui sera ouverte à Saint-Pierre, voici quelques considérations faites par Mgr Isoard, évêque d'Annecy, dans une récente Lettre pastorale :

« ..... Une des cinq portes de la façade de la basilique de Saint-Pierre est constamment fermée et murée. Elle ne s'ouvre qu'à l'époque du grand Jubilé, aux premières vêpres de la fête de Noël. Le Souverain Pontife donne lui-même le premier des coups de marteau qui vont amener la chûte de la maçonnerie. La porte restera ouverte pendant tout le cours de l'*Année sainte*, et ne sera fermée, avec un appareil semblable, qu'à la fin de 1900, aux premières vêpres de Noël.

» Ces grandes cérémonies parlent d'elles-mêmes. Ces actes d'un moment nous disent les choses éternelles.

» Vous savez assez, Nos Très Chers Frères, que nos églises représentent le ciel ; elles sont la Maison de Dieu. Mais le ciel ne s'ouvre, ne se donne qu'aux hommes qui ont le véritable repentir de leurs fautes, et qui, de plus, ont sollicité et obtenu, par le moyen du sacrement de pénitence et des Indulgences sacrées, la pleine rémission des peines dues au péché. Telle est la grande et souveraine vérité que nous rappelle l'ouverture de la Porte-Sainte. Nous ne sommes créés, nous ne sommes chrétiens que pour aller bientôt dans la vraie patrie ; nous ne pouvons y être admis que si nous nous appliquons à effacer nos péchés par la réception des sacrements, et, autant qu'il peut être nécessaire, par le gain des Indulgences dont Dieu a donné à son Eglise la disposition.

» A Rome, et à Rome seulement, sera célébré le grand Jubilé de 1900, et pourront être gagnées les précieuses Indulgences offertes aux pèlerins. Mais l'année suivante, 1901, ces grâces seront, selon l'usage des Souverains Pontifes, étendues à toutes les Eglises du monde chrétien.



Paris. — **A l'Institut Catholique.** — Jeudi, 23 Novembre, sous la double présidence du cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et du cardinal Richard, archevêque de Paris, a eu lieu l'assemblée générale annuelle des évêques protecteurs ou fondateurs de l'Institut catholique.

Sur l'estrade d'honneur on remarquait NN. SS. Ardin, archevêque de Sens ; Servonnet, archevêque de Bourges ; Guérard, évêque de Coutances ; Renouard, évêque de Limoges ; Laborde, évêque de Blois ; Foucault, évêque de Saint-Dié ; Amette, évêque de Bayeux, et derrière ces prélats : MM. les vicaires généraux Bureau et Fages, archidiacres de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis ; Mgr Graffin, M. l'abbé Bertrin et tout le corps professoral.

Deux rapports pleins d'aperçus et de détails fort intéressants ont d'abord été lus ; l'un par M. Bureau, professeur de la Faculté de droit, et l'autre par M. l'abbé Piat, doyen de la Faculté des lettres. Puis, Mgr Péchenard a prononcé un éloquent discours, dans lequel, s'adressant tour à tour aux membres de l'Episcopat, au clergé, aux professeurs, aux élèves et à tous les laïques catholiques, il a fait ressortir l'importance de l'Œuvre des Universités catholiques et la nécessité de leur venir largement en aide, surtout en un temps où il est vrai de dire que tout obéit à l'argent : *Omnia obediunt pecuniæ.*

Mgr Péchenard a parlé des pertes faites par l'Institut en la personne du cardinal Sourrieu et en celle de Mgr Valleau, évêque de Quimper. Il s'est félicité, par contre, de voir que l'Institut s'est acquis deux nouveaux protecteurs en Mgr Guérard, évêque de Coutances, et Mgr Amette, évêque de Bayeux. Il a aussi exprimé les regrets très justifiés que doit causer à l'Institut la retraite du docte P. Gaudeau, appelé par ses supérieurs à d'autres fonctions.

C'est une allocution de Mgr Ardin, archevêque de Sens, qui a clôturé la cérémonie : « L'œuvre de l'enseignement supérieur chrétien, a-t-il dit, en substance, n'est pas une institution de parti, car l'Eglise n'est et ne peut être inféodée à aucun parti ; ce n'est pas une œuvre de guerre, car la charité du Christ nous anime, et nous n'en voulons point aux personnes ; c'est une œuvre de défense de la vérité contre l'erreur ; c'est une œuvre de préparation du triomphe des principes les plus propres à assurer, dans tous les temps, la prospérité et le bonheur des nations. »

Puis, parlant de l'avenir religieux et social du pays, Mgr Ardin a terminé en disant : « Cet avenir, c'est de vous qu'il dépend ; cet avenir c'est vous ! »

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'annoncer encore la mort d'un Evêque français, Mgr Tanoux, Evêque de la Martinique.

Mgr Tanoux, Lazariste, était chapelain de la Mission française à Madrid, l'année dernière, quand l'épiscopat lui fut offert. Bien que, en général, les statuts de la Congrégation interdisent aux fils de saint Vincent l'acceptation de la charge d'évêque en dehors des

Archives diocésaines de Quimper et Léon



pays de mission, Mgr Tanoux avait accepté le double choix du Gouvernement et du Saint-Siège. Très zélé pour le salut des âmes, le regretté prélat, qui était âgé de 57 ans, n'a eu que quelques mois d'épiscopat.

— M. le chanoine Connelly vient de mourir, à Boulogne-sur-Mer. Ancien conseiller à la Cour de cassation, ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Paris, il vivait depuis plusieurs années dans la retraite.

M. Connelly était entré dans les ordres après la mort de sa femme.

---

**Une bonne réponse.** — Parmi les ennemis les plus exaltés de l'enseignement religieux, on a remarqué M. Dumont, professeur de philosophie, député du Jura, pour qui « les parents commettent un attentat contre la liberté de conscience de leurs enfants, en les envoyant aux établissements libres. » Il s'est attiré d'un de ses collègues, M. Dimier, professeur de philosophie au Lycée de Valencienne, une réponse bien topique dont nous extrayons ce passage :

« Convenez-en : cette déclaration est extrême. Pourtant, depuis assez longtemps que nous nous sommes rencontrés, je n'en prendrais pas tout à coup occasion d'une lettre si imprévue, si vos paroles n'étaient de surcroit inexplicables avec ce que tous nous avons su de vous et ce que j'en ai connu moi-même.

« N'aviez-vous pas été élève du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris ? Il faut que vous y ayez passé au moins quelques années avant d'entrer au lycée. Voilà donc les parents qui vous avaient mis là, formellement accusés par vous-même, à la face du pays, d'avoir commis contre votre jeunesse un attentat à la liberté de conscience.

« C'est une remarque, et voici l'autre.

« C'est en 1890 ou 1891 que nous avons fait passer ensemble des *colles* chez les Dominicains d'Arcueil ? Agé en ce temps là de vingt-cinq ou vingt-six ans, étudiant de Sorbonne comme moi et candidat à l'agrégation, voilà que vous avez concouru, en pleine possession de votre raison et de votre jugement d'homme, à l'œuvre que vous taxez d'oppression des consciences !

« Rappelez-vous. Nous fîmes, un jour, route ensemble. Le P. Calvé paya nos honoraires. Vous marchandiez le P. Calvé. Il est vrai qu'il offrait assez peu ; mais cette besogne des colles, quoique ingrate, est partout maigrement payée.

« Je vous salue, mon cher collègue. Ne m'en veuillez pas de ceci. On ne donne pas de leçon à ses égaux, et je me garde de quoi que ce soit de semblable. Il n'y a pas plus de deux ans que vous enseignez la morale, et vous saurez bien conclure sans moi. »

Combien d'autres se trouvent dans le même cas !

---

**Bien jugé.** — Un procès peu ordinaire vient de se dérouler devant le juge de paix du canton de Castelneau-Montratier, au diocèse de Cahors.



Un individu, père de famille, avait prêté à une jeune fille mineure un livre infâme, ramassé dans un corps de garde des hussards de Bordeaux.

Averti de ce scandale, M. le Curé, dans l'exercice de son ministère, confisqua le livre et le brûla. Le prêteur lui en demanda paiement ou restitution devant le juge de paix.

Celui-ci le débouta des fins de sa plainte, attendu, disait-il, que M. le Curé de Pern avait fait son devoir, et que, à sa place, il en aurait fait autant.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Novembre :*

***Les Meurtres rituels*** : Opinions d'un Rabbin du XVIII^e^ siècle, Émile de SAINT-AUBAN. — ***La Question Finlandaise***, J. de COUSSANGES. — ***Le Docteur Verny*** (fin), Victor de MAROLLES. — ***Théâtre contemporain*** : Après Henry Becque, Paul SOUDAY. — ***Pèlerinages d'autrefois***, III, P. PISANI. — ***La Condition du travailleur dans le socialisme***, Georges FONSEGRIVE. — POÉSIE : ***Grains de chapelet***, François COPPÉE, de l'Académie française. — ***La Lutte contre l'Alcoolisme*** : Les remèdes, Paul BAUGAS. — ***Chronique politique***, X. — ***Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.***

---

**ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS**

*Sommaire du Numéro du 20 Novembre 1899.*

I. Les Premières « Années saintes », par le P. H. PRÉLOT. — II. Le Crime et ses remèdes, par le P. H. MARTIN. — III. Le peuple français, par le P. L. BOUTIÉ — IV. M. Estaunié et le roman de l'Ecole centrale, par le P. H. BRÉMOND. — « Le Testament de N.-S. J.-C. », par le P. J. BRUCKER. — VI. Lettre à M. Fr. Rabbe, à propos d'une soi-disant découverte, par le P. H. CHÉROT. — VII. Livres. — Théologie : *Ceorgel ; Charre ; Deharde, S. J.* — Philosophie : *J. Gredt, O. S. B. ; G. Locher, S. J. ; Pereira-Deusdado ; C. Piat ; E. Blanc.* — Sciences : *F. Burque ; S. Meunier.* — Belles-Lettres : *E. Blampignon, G. Vallat ; E. Faguet ; V. Margival.* — VIII. Evènements de la quinzaine.

---

Chez J. BRIGUET, éditeur, 83, rue de Rennes, Paris.

**Leçons d'Écriture sainte**, prêchées au Gesù de Paris. **Jésus-Christ, *sa vie, son temps,*** par le R. P. Hippolyte LEROY, S. J. Un volume in-12. — Prix : **3** fr.

Pour permettre de mieux apprécier la valeur de ces conférences, nous en citerons les titres : Les deux Maîtres : Dieu et l'Argent. — Que peut la prière ? Faux docteurs. — Les Juifs rejetés. — Jésus Maître de la Mort. — Le Christianisme, dernier mot du Progrès. — Malheur à qui refuse de vivre. — Jésus et la Pécheresse. — Le Péché contre le Saint-Esprit. — La Foi et les Intellectuels.

Comme il est facile d'en juger, tout est vivant et pratique.

---

**Le Péché d'incroyance**, par le R. P. BADET, de l'Oratoire. Un volume in-12. — Prix : **3** fr. **50.**

Le but de l'auteur est de montrer qu'il est impossible que le chrétien convaincu d'aujourd'hui devienne, légitimement et sans péché, l'incroyant convaincu de demain. ; que l'apparente sécurité dont jouissent plusieurs de ceux qui ont renié leur baptême n'est, au fond, qu'un remords.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Histoire de l'Église**, par M. l'abbé E. TERRASSE. Un volume in-12, de 350 pages. — Prix : **2** fr. **50.**

Livre que nous nous empressons de signaler à l'attention des maîtres et des maîtresses qui se préoccupent de donner à leurs élèves, sur l'histoire de de l'Eglise, un enseignement précis et méthodique, documenté et approprié aux besoins des jeunes générations.

**Souhaits et Petites Etrennes de l'Ame pieuse.** — Gracieuse brochure de 32 pages, texte encadré de 32 vignettes variées, publiée avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Lyon

L'Exemplaire, **0.10** ; la Douzaine, **0.85**

**Petit Almanach du Saint Abandon à la volonté de Dieu.** — *Elégante brochure de 32 pages, ornée de vignettes.* Prix **0.10**, La douzaine, **1.25.** — Clément RUBAN, Libraire, 6, Place Bellecour, Lyon.

Librairie J. SALAUN, Quimper.

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc, à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix. | ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Établissement d'Horticulture

**Vve CHESNAIS-LE BERRE**

*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).

Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre.

*Grand choix de Plants fruitiers.*

Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.



# REGARDEZ-MOI MAINTENANT

" Regardez-moi bien maintenant, " nous dit tout récemment une dame que nous étions allé voir au sujet de sa guérison qui avait été opérée d'une manière vraiment extraordinaire, — " voyez comme j'ai bonne mine. J'ai maintenant 52 ans et je ne me suis jamais si bien portée. Et pourtant dire que j'ai été si malade à une certaine époque, que tout le monde me croyait perdue. Il y a sept ans de cela — je fus prise d'un mal qui faillit m'emporter. Je commençai par avoir une toux très inquiétante qu'aucun remède ordinaire ne pouvait soulager. J'avais nuit et jour des quintes qui me secouaient affreusement. Je ressentais une vive douleur dans les poumons et j'avais la gorge et la poitrine tout-à-fait endolories. J'expectorais beaucoup de flegme, et tous ceux qui me voyaient s'imaginaient que j'étais atteinte de la phtisie galopante.

" Presque étouffée par les quintes, et étant dans l'impossibilité de rester couchée, je passais les nuits assises sur mon lit. Parfois j'avais de si violents battements de cœur, que je croyais devoir en mourir. Je ne mangeais presque plus, car les aliments me pesaient comme du plomb sur l'estomac, et j'avais en outre une constipation des plus tenaces. J'étais d'une excessive maigreur et ma faiblesse était si grande que souvent je devais garder le lit pendant plusieurs semaines consécutives. Je voyais bien à la physionomie de mon mari et à celle de mes enfants, et surtout à l'empressement qu'ils mettaient à me combler des soins les plus tendres, qu'ils redoutaient une issue fatale.

" Les médecins qui m'avaient soignée avaient assurément fait de leur mieux, mais ils n'avaient pu me soulager, car tous leurs remèdes étaient restés impuissants, lorsqu'un jour une dame de mes amies vint me voir, et me conta comment elle avait été elle-même guérie d'un mal semblable au mien par un remède avantageusement connu en France sous le nom de Tisane américaine des Shakers. Essayez-en, insista-t-elle, le flacon ne coûte que 4.50. Il va sans dire que j'aurais bien donné davantage pour me guérir. Le jour même je m'en procurai un flacon, et au bout de quelques jours je me sentais déjà beaucoup mieux. Trois autres flacons achevèrent de me rétablir complètement. Depuis ce temps-là je n'ai jamais eu le moindre malaise. Je ne saurais trop vous remercier du grand service que vous m'avez rendu. Je vous autorise à publier mon attestation dans l'espoir que ceux qui souffrent comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon



moi-même je souffrais du mal si répandu — la dyspepsie, surtout lorsqu'elle est compliquée de désordres des organes pulmonaires — auront recours au même bienfaisant remède qui m'a sauvé la vie." (Signé) Mme Nicolas, 7, rue Neuve, à Vitré (Ille-et-Vilaine), le 23 Mars 1899.

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Doineau, Conseiller Municipal délégué.

---

M. Gaugain est coiffeur de son métier et est établi à Mayenne. Il eut une attaque de bronchite aiguë; ce mal provenant de l'impureté du sang se développe rapidement lorsque l'on est exposé au froid ou aux intempéries de l'atmosphère. Comme aucun traitement ne semblait pouvoir le soulager, la mélancolie et le désespoir finirent par s'emparer de lui. Il avait perdu l'appétit, souffrait d'insomnie et ressentait souvent de forts battements de cœur, parfois les douleurs étaient si vives qu'il jetait les hauts cris.

L'enflure de l'abdomen, des douleurs dans l'aine, et une réduction dans le montant de la sécrétion des reins, dénotaient un profond désordre dans les fonctions digestives et sécrétoires. Le malade consulta sept médecins, mais aucun d'eux ne réussit à le soulager. A la date du 26 janvier 1898, voici ce qu'il nous écrivait : — " Je me sens maintenant aussi heureux et aussi gai que j'étais triste et découragé avant d'avoir eu recours à la Tisane américaine des Shakers, cette merveilleuse préparation dont j'entendis parler, juste au moment où j'avais perdu tout espoir de guérison. J'en ai pris cinq flacons, et suis actuellement aussi bien portant que possible. Je n'avais pas encore vidé le premier flacon que l'efficacité de ce remède commença à se manifester. Au bout de quelques semaines de ce traitement tous mes mauvais symptômes disparurent, entre autres le manque d'appétit, l'insomnie, la constipation et l'inflammation de la poitrine et des voies respiratoires.

" Ma respiration est naturelle et la crainte d'avoir les poumons attaqués a complètement disparu. Désormais je mange avec appétit et ma digestion est excellente. Vous étant uniquement redevable de ce bien-être inespéré, il est naturel que je vous exprime publiquement toute la reconnaissance que j'éprouve pour vous et pour les braves gens qui ont découvert en Amérique la Tisane qui porte leur nom." (Signé) Gaugain, coiffeur, 3, Grande rue St. Martin, Mayenne (Mayenne), le 26 Août 1898.

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Chedeau, adjoint au Maire de Mayenne.

14e Année. Vendredi 8 Décembre 1899. N° 49.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Mescloaguen, 15, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'année liturgique.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Quimper : service de Mgr de Gœsbriand ; Patronage Saint-Joseph ; Nos Missionnaires ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Angers : paroles épiscopales ; Paris : le monument de Louis Veuillot ; Nantes : hommage à un héros chrétien.

*IV. Variétés :* Les Missions catholiques françaises.

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 10 Décembre.* — 2e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de l'Octave et de S. Melchiade, Pape, Martyr.

Vêpres du jour, avec mémoires du suivant et de l'Octave.

*Lundi, 11.* — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 12.* — S. CORENTIN, ÉVÊQUE, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

*Mercredi, 13.* — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

*Jeudi, 14.* — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 15.* — Octave de l'Immaculée Conception. Double. Blanc.

*Samedi, 16.* — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Dimanche, 17.* — 3e Dimanche de l'Avent. *Solennité de S. Corentin.*

### Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimperlé ..... 7, 8, 9, 10, 11 et 12 Décembre.
Maison de St-Joseph à Quimper.. 13, 14, 15, 16 et 17 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## L'année liturgique.

Avec l'Avent, l'Eglise vient de nous faire entrer dans le cycle de son année liturgique, religieuse ; car il est une année religieuse, comme il est une année naturelle : celle-ci n'est qu'une image de la première.

Le but de l'année naturelle, de toute cette disposition successive des éléments de la terre et du ciel, c'est la fécondité, la germination, la vie de tous les êtres qui peuplent notre globe ; et le but de l'année liturgique, religieuse, c'est la fécondité des âmes. Sans cette fécondité et cette vie spirituelle, l'âme n'est que sécheresse, aridité ; elle ressemble à ces déserts où l'on ne trouve ni eau, ni verdure, ni fleurs, ni fruits, mais seulement des rochers arides, des sables mouvants, et dont la vue effraye le voyageur qui passe sur son coursier. En effet, ces déserts lui présentent la plus vaste, la plus complète image de la stérilité dans l'infini, de la mort dans le néant.

Or, le principe de toute vie, de toute fécondité dans la nature, c'est cet astre qui se lève, chaque matin, au front radieux du firmament, à la fois centre de mouvement, foyer de lumière et de chaleur ; et si notre globe se détachait des liens qui l'enchaînent à lui, il irait s'égarer dans des solitudes incommensurables, jusqu'à ce que, rencontrant un autre globe, il se brisât contre lui, comme un cristal qu'on jette à terre. Ainsi, tous les êtres doivent la vie à un amas de poussière brillante qu'on appelle le soleil.

L'âme, elle aussi, a son foyer de vie, son centre de mouvement. Si elle s'en détache, elle s'en va, d'erreur en erreur, de vice en vice, à la corruption et à la mort ; elle ne vit plus que de la vie des sens, elle devient comme un peu de boue au sein de laquelle fourmillent les vers, rebut du mouvement et de la vie ; elle marche vers cette tombe toujours béante, que nul homme, si puissant qu'il soit, n'a jamais pu éviter.

Le soleil des âmes, c'est Dieu, mais Dieu revêtu de notre chair, né de la Vierge Marie, qui reposa dans un berceau, qui conversa avec les hommes, qui sema cette parole de l'Evangile, lumière du monde depuis dix-huit siècles, qui répand la chaleur dans les cœurs par tous les actes de charité accomplis dans sa vie et dans sa mort, et qui emporte tout le genre humain, non pas comme un vil troupeau, mais comme une généreuse armée de combattants, vers la glorieuse résurrection et la bienheureuse éternité.

La loi de l'année naturelle, c'est le progrès dans la vie et la fécondité. Dieu qui est infini, ne pouvant produire l'infini, nous en donne du moins une image en produisant l'indéfini, par le mouvement toujours ascendant du progrès qui monte vers lui, sans jamais pouvoir égaler sa hauteur. Or, Dieu a voulu que l'univers fût une image permanente de son Etre infini. Voilà pourquoi



tout progresse dans le cours de l'année naturelle. Pendant l'hiver, la lumière est diminuée, la chaleur ralentie ; il faut les remplacer par des moyens artificiels. Au printemps, le soleil dissipe les ténèbres et les brouillards ; les parfums de la nature annoncent le retour de la vie ; les arbres se parent de feuilles et de fleurs. L'été fait mûrir les fruits dans les jardins et jaunir les moissons dans les champs. Enfin l'automne apporte ces grappes qui prodiguent la surabondance de la vie, le vin, qui est comme le suprême effort de la nature en faveur de l'homme. Puis, la terre se repose, comme Dieu après la création.

Pareillement, l'année religieuse tend à développer par degrés la vie divine dans les âmes. L'hiver symbolise le temps où la vraie lumière ne brillait pas encore dans toute sa splendeur. Son lever était impatiemment attendu par les justes de l'ancienne loi ; les quatre semaines de l'Avent représentent les quatre mille ans d'attente et de désir. Le soleil se lève et apparaît, la nuit de Noël. L'enfance du Sauveur, sa vie cachée sont présentées à notre imitation, comme le printemps destiné à enfanter l'été de la résurrection. Le soleil de justice brille désormais dans tout son éclat. Il devient le pain des âmes par la Sainte Eucharistie, qui est la moisson spirituelle de l'Eglise. La Pentecôte, c'est la vendange spirituelle, c'est l'Esprit-Saint qui illumine et échauffe les fidèles, qui les remplit de cet enthousiasme, et les inonde de cette ivresse dont les mondains étonnés s'écrient à l'envi : *Mais ces gens-là sont ivres !...* Les temps suivants représentent le repos de Dieu dans le ciel, au milieu des anges et des saints qui nous attendent pour nous faire partager leur immuable félicité.

Préparons-nous donc, dès maintenant, à la venue prochaine du Sauveur dans le monde. Et nous nous y préparerons par la mortification qui enlève les obstacles du cœur, par le désir et par la prière qui le dilatent.

R. P. Lacordaire.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi, 8 Décembre,* fête de l'Immaculée Conception, messes aux heures ordinaires. Vêpres à 2 h. 1/2, suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— *Mardi, 12,* fête de saint Corentin, *à 8 heures,* messe pour les paroissiens et les malades de la ville. A l'issue de cette messe, pendant laquelle on chante des cantiques, on présentera à la vénération des fidèles la relique du Bras de saint Corentin.

N. B. Le jour de la fête de saint Corentin, ou l'un des jours de l'Octave, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite de la relique du Bras de saint Corentin.

Le Triduum préparatoire à la solennité de saint Corentin commencera le Vendredi, 15. Il sera prêché par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hospice.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— Notre-Dame de Loc-Maria. — Les personnes qui visitent l'église de N.-D. de Loc-Maria, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, ou l'un des jours de l'Octave, peuvent gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière, applicable aux défunts.

— Chapelle des Ursulines. — Réunion des Mères chrétiennes, *Lundi, 11 Décembre*, à 8 heures, Sainte messe, Instruction et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Œuvre de Notre-Dame du Salut. — *Mercredi, 13 Décembre*, en l'Octave de l'Immaculée Conception, la plus grande fête de l'Œuvre, réunion à la chapelle des Ursulines. M. Fléiter, Vicaire capitulaire, Directeur, invite les associés à y assister. — A 8 heures, messe ; instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

---

Au moment où nous écrivons (Jeudi matin), nous n'avons pas encore la confirmation officielle de la nomination de notre nouvel Evèque. Elle ne peut pas cependant tarder, le Consistoire où doivent se faire les préconisations étant fixé au 14 du présent mois.

Malgré leur légitime impatience, nos lecteurs comprendront les motifs qui nous font remettre tous détails à la semaine prochaine.

---

**Nécrologie.** — M. ROUDAUT, *Recteur de Kerlouan.* — Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. Roudaut, Recteur de Kerlouan, qui a rendu son âme à Dieu, le 4 Décembre, après de longues souffrances endurées avec la plus édifiante résignation. Il était âgé de 55 ans et 8 mois.

M. Roudaut (Jean-Marie), né à Plouguerneau, le 4 Avril 1844, ordonné prêtre le 9 Août 1868, fut d'abord vicaire à Landerneau, ensuite à Saint-Corentin, de Quimper (20 Octobre 1872). Sa mauvaise santé le força à prendre un repos momentané (Novembre 1880), puis il devint (Janvier 1881) aumônier des Frères, à Landerneau. Nommé, le 8 Avril 1886, Recteur de Loctudy, il quitta (Janvier 1890) cette paroisse, où il était grandement apprécié, pour celle de Kerlouan, où il désira remplacer son frère, de douce mémoire. Il y continua le bien qu'avait fait celui-ci, modestement et sans bruit, bon et affable pour tous. Aussi les paroissiens de Kerlouan pleurent le pasteur pieux qui les a instruits et édifiés ; les prêtres garderont le souvenir de cet excellent confrère, qu'on trouvait toujours aimable et souriant au milieu de ses souffrances...

Les obsèques de M. Roudaut ont eu lieu, mardi, au milieu d'une grande affluence de fidèles et d'une assistance de plus de 80 prêtres.

R. I. P.

On nous prie d'annoncer que le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Roudaut sera célébré à Kerlouan, jeudi prochain, 14 Décembre.

---



Quimper. — **Service de Monseigneur de Goësbriand.** — Le service solennel annoncé pour le repos de l'âme de Mgr de Goësbriand, Evêque de Burlington, chanoine d'honneur de la Cathédrale de Quimper, a été célébré, vendredi 1er Décembre, à Saint-Corentin. L'église avait revêtu, pour la circonstance, sa parure de deuil. Tout le sanctuaire et les quatres piliers du transept étaient tendus de draperies noires semées de larmes d'argent. A l'entrée du chœur, était dressé le catafalque orné de plantes vertes, avec les armoiries des Goësbriand et leur devise si chrétienne : *Doue a bourveo.*

Dans la nef, aux premiers rangs, avaient pris place les membres de la famille du prélat défunt et de nombreux amis, des représentants des communautés religieuses de la ville, puis les fidèles. Au chœur, on remarquait : MM. les Vicaires capitulaires, les chanoines, le R. P. Supérieur de Saint-Joseph avec deux de ses religieux, le R. P. Raymond, Supérieur de l'Ecole Saint-Yves, les prêtres de la ville et beaucoup d'autres, venus de diverses parties du diocèse, notamment M. le Recteur de Saint-Urbain et les prêtres originaires de cette paroisse, berceau, comme on le sait, de Mgr de Goësbriand ; enfin, une division de séminaristes dont un groupe, placé aux grandes orgues, alternait avec le chœur pour les chants de la messe.

L'officiant était M. Théphany, doyen du Chapitre, qui a également fait l'absoute.

— **Patronage Saint-Joseph.** — Comme nous l'avons annoncé, le R. P. Le Bail, S. J., licencié ès-sciences physiques, a donné, dimanche dernier, au Patronage de la rue de Pont-l'Abbé, une conférence sur la Photographie et ses progrès, avec projections lumineuses variées, suivie d'une séance de cinématographe. L'une et l'autre, instructive et amusante, ont été fort goûtées par les nombreux assistants. En leur nom, nous remercions le R. P. Le Bail pour les moments agréables qu'il nous a fait passer ; merci également, au nom de l'Œuvre du Patronage, dont la recette a dû être bonne.

Il en sera de même, nous en sommes assuré, Dimanche prochain ; car le R. Père veut bien donner une deuxième séance, à la même heure que la précédente, mais avec un programme différent. Dans la première partie, il fera une conférence sur Jérusalem et l'état actuel des Lieux-Saints, avec projections : la deuxième partie consistera en une nouvelle série de vues cinématographiques.

---

**Nos Missionnaires.** — L'article qui suit est de nature à intéresser nos lecteurs. Nous l'empruntons aux *Petites Annales* des PP. Oblats de M. I., chargés, on le sait, des Missions du Sud-Africain auxquelles de nombreux liens attachent le diocèse de Quimper. Le Vicaire apostolique de la région est notre vénéré compatriote, Mgr Jolivet, et parmi les nombreuses communautés

Archives diocésaines de Quimper et Léon



religieuses que son zèle a établies dans ces contrées, naguère encore sauvages, plusieurs sont des fondations de nos Hospitalières de Pont-l'Abbé ou de Morlaix, et des Filles de Jésus, de Kermaria.

Tous les regards, à l'heure actuelle, sont tournés vers l'Afrique du Sud. On suit avec intérêt et anxiété les péripéties d'une guerre qui semble devoir être longue et terrible. Les Boërs, en effet, s'il faut en croire les renseignements qui nous arrivent du pays, sont nombreux, bien armés, courageux, confiants en eux-mêmes et en la Providence qui, disent-ils, ne les abandonnera pas, parce que leur cause est juste.

Le territoire de la guerre, nos lecteurs le savent déjà, est précisément celui de nos missions africaines. Depuis longtemps, nos Pères arrosent ces contrées de leurs sueurs et y déploient un zèle à toute épreuve. L'œuvre a été rude et laborieuse ; le sol a été dur ; il a fallu longtemps semer dans les larmes, sans grande espérance de moisson. La semence cependant n'a pas été inutile : depuis plusieurs années déjà, elle a commencé à germer, et elle produit maintenant en plusieurs endroits des fruits magnifiques. Ces vastes régions ne possédaient, il y a un demi-siècle, qu'un évêque, quelques prêtres et quelques rares fidèles ; elles comptent aujourd'hui cinq vicariats, de nombreux missionnaires et une foule de chrétiens fervents. Depuis quelque temps surtout, le mouvement des conversions s'accentue sensiblement et des établissements catholiques prospèrent dans tous les principaux centres. Citons quelques noms au hasard. A Johannesburg, voici un immense hôpital, le plus grand de toute l'Afrique méridionale, un pensionnat, des écoles très peuplées, dont la direction est confiée aux Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux. A côté, un asile de vieillards, un orphelinat, dirigés par les Sœurs de Nazareth ; l'école des Ursulines, et celle des Frères Maristes qui compte plus de cinq cents enfants.

A Bloemfontein, sont encore, dirigés par les Sœurs de la Sainte-Famille, un pensionnat et quelques écoles recevant un grand nombre d'élèves. La même œuvre existe à Kimberley, où il y a aussi une école pour les Noirs, l'école des Christian Brothers, et un asile pour les vieillards et pour les orphelins, tenu par les Sœurs de Nazareth. A Mafeking les Sœurs de la Merci, à Taungs les Sœurs de Kermaria possèdent également des écoles.

Newcastle, qui vient d'être occupé sans coup férir, jouit d'une école-pensionnat confiée aux Dominicaines. Ladysmith et Estcourt, futur quartier général des Anglais, dit-on, possèdent chacun un hôpital et une école, sous la direction des Augustines.

Pietersmarisburg n'est pas moins riche : on y voit un petit collège dirigé par les Oblats ; un pensionnat, un orphelinat, des écoles pour les blancs, pour les Indiens et pour les Cafres, dont les Sœurs de la Sainte-Famille ont la charge ; un sanatorium aux soins des Sœurs Augustines.

A Durban, encore un sanatorium ; un asile pour les vieillards et pour les orphelins ; un pensionnat magnifiquement situé ; des écoles pour les Indiens et pour les Cafres.

C'en est assez pour donner une idée des progrès réalisés récemment par le catholicisme dans ces contrées, naguère encore entièrement païennes ou hérétiques. Mais, hélas ! que vont devenir toutes ces belles œuvres ? La guerre, plus ou moins, va leur faire sentir son funeste contre-coup. Déjà, dans les villes occupées par les troupes, des quartiers entiers sont devenus déserts par suite de l'émigration ; en revanche, les hôpitaux sont bondés de malades ou de blessés ; les écoles se sont transformées



en ambulances, et les Sœurs institutrices en infirmières et en Filles de Charité.

De leur côté, plusieurs de nos Pères ont dû abandonner leur ministère ordinaire pour se mettre au service des soldats et suivre les armées en qualité d'aumôniers. On les rencontre dans les deux rangs ennemis, car partout il y a des catholiques. Le P. Ogle se dévoue à Mafeking ; le P. Morley et les autres Pères de la résidence donnent leurs soins à Kimberley. Ladysmith possède les PP. Murray et Saby. Le P. Marchal accompagne un corps de deux mille Irlandais qui ont pris fait et cause pour les Boërs ; le P. Hammer, le corps des volontaires allemands.

Assurément sur les champs de bataille, dans les camps, parmi les troupes, nos Pères vont faire, aussi bien que dans leurs missions, œuvre de salut et ample moisson d'âmes pour le Ciel. Le P. Murray, par exemple, n'a-t-il pas déjà confessé, sur les mille hommes qu'il accompagnait, neuf cents hommes, dont beaucoup ne s'étaient pas approchés des sacrements depuis leur Première Communion ? Que ce soit là au moins un des bienfaisants résultats de cette guerre funeste qui va répandre tant de sang et briser tant de corps : qu'elle sauve beaucoup d'âmes ! Puisse-t-elle aussi ne pas trop éprouver les œuvres si laborieusement édifiées de nos chrétientés d'Afrique ! Nous demandons à cette intention une prière à nos lecteurs.

La même publication donne cet extrait d'une lettre de Mgr Jolivet :

Les Boërs sont déjà maîtres d'une partie de Natal. On leur avait abandonné, dès le commencement, Newcastle où ils se sont maintenant établis, et les religieuses Dominicaines ont été obligées de fuir avec précipitation, abandonnant leur bel établissement à la merci des Boërs. Elles ont fui avec plusieurs pensionnaires qu'on n'avait pu rendre à leurs familles et se sont fixées, pour quelques jours, à Dundee ; mais on les a encore fait partir de là, et aujourd'hui 30 religieuses Dominicaines et 20 pensionnaires sont venues se réfugier à Maritzburg, dans un état de misère à faire pitié. Elles y ont loué une maison où tout le monde est entassé. Il y a seulement un mois, Newcastle était l'établissement religieux le plus prospère : aujourd'hui il est ruiné, et les pauvres Sœurs sont dans un état pitoyable.

A Ladysmith et à Estcourt, les Sœurs tiennent bon encore. Les Sœurs de la Sainte-Famille, à Maritzburg et à Durban, sont bien sous tous les rapports.

Nos Missionnaires et nos Sœurs françaises et allemandes sont respectés. Le P. Murray est parti comme aumônier militaire avec un régiment irlandais.

Il me tarde de voir nos nouveaux Pères. Je reste à Durban pour attendre leur arrivée.

Tout notre monde se porte bien.

---

## BIBLIOGRAPHIE. — Un Évêque assermenté (1790-1802).

LE COZ, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest,* par le R. P. A. ROUSSEL, de l'Oratoire *(suite).*

Dans notre numéro du 27 Octobre, nous avons laissé le pauvre archevêque dénonçant au ministre Portalis les prêtres et les fidèles assez audacieux pour célébrer les fêtes supprimées par le *Concor-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*dat* ; nous allons le trouver se livrant à des œuvres plus dignes du zèle épiscopal : il travaille à régulariser la situation des jureurs qui avaient apostasié et s'étaient mariés ; il obtient de Rome les dispenses nécessaires, mais il exige de ces malheureux des signes manifestes de repentir et leur impose des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Il recommande à ses prêtres de prier la Sainte-Vierge pour l'union des esprits.

Après cela, reviennent les difficultés habituelles au sujet de la plus délicate des questions : l'attitude à garder vis-à-vis des assermentés et des insermentés, et l'infortuné prélat est bien embarrassé pour garder l'équilibre, car les idées ont fait leur chemin, et Portalis ne dissimule nullement que désormais ses sympathies ne vont pas aux jureurs ; ses fonctions de ministre l'ont mis en rapport avec les deux clergés d'autrefois, très peu amalgamés pour encore, et il apprécie bien plus favorablement les prêtres fidèles. Le Coz comprend nécessairement que ce blâme atteint non seulement ses préférés, mais sa personne elle-même.

Puis vient un acte qui pourrait lui faire pardonner beaucoup de choses : l'ancien monument de Jeanne-d'Arc, à Orléans, ayant été brisé « par la main d'un philosophisme barbare », une souscription est ouverte pour le rétablir, et l'Archevêque de Besançon, toujours généreux, souscrit la somme de cinquante livres, lui qui manquait presque du nécessaire ; il accompagne sa souscription de ces mots : « Cet hommage était dû par de bons Français à une héroïne sans laquelle la France, peut-être, ne serait aujourd'hui qu'une province anglaise. » Or, en 1803, Jeanne d'Arc n'était pas, comme à notre époque, l'objet d'un culte national, d'un enthousiasme universel.

Moins de deux mois après, il écrit au cardinal Caprara pour signaler au Saint-Siège les graves inconvénients des mariages mixtes et pour demander qu'à Rome on accorde moins facilement dispense sur ce point.

Voulez-vous connaître Le Coz liturgiste ? Vous allez être satisfait. Tout prêtre appelé à un poste rétribué par l'Etat devait prêter serment ; voici donc le petit cérémonial inventé par l'évêque pour cette circonstance : tous les prêtres du canton étaient réunis dans l'église du chef-lieu, au jour convenu avec le préfet, qui présidait la cérémonie. On commençait la messe. Après l'Evangile, les prêtres s'agenouillaient devant le préfet ; le curé, la main sur un missel ouvert, prononçait à haute voix les paroles du serment, que tous *répétaient d'une voix distincte.* Ils défilaient ensuite devant le secrétaire général, à qui ils remettaient, souscrite par eux, la formule imprimée du serment qui leur avait été distribuée la veille.

A la suite de la description d'une de ces cérémonies, Le Coz ajoute : « De cette manière, la grand'messe, le *Veni Creator,* le discours du préfet et le mien, la prestation du serment, la lecture de mon règlement et le *Te Deum* ne durèrent que quatre heures. »



Mais, Monseigneur ! c'est plus de temps qu'il n'en faut pour faire une ordination !

Là où il nous semble mieux inspiré, c'est quand il réclame des pouvoirs publics la liberté de porter l'habit ecclésiastique.

Au commencement du mois d'Août, nous relevons, dans une lettre de lui, une bien singulière assertion : très opposé aux mariages entre cousins germains, il imposait à ceux qui se mariaient, en dépit de cette proche parenté, une aumône plus ou moins considérable et quelquefois une retraite de quinze jours, puis venait leur dire : « Votre dispense n'est qu'un palliatif ; elle ne coupe pas les nœuds qui vous liaient. »

1804

Il continue à signaler au ministre des cultes tous les méfaits des prêtres insermentés, et ses dénonciations ressemblent à des racontars de portières. Depuis longtemps déjà, il ne voyait partout que complots et machines infernales ; mais surtout depuis la conspiration dans la condamnation de laquelle fut impliqué l'héroïque Georges Cadoudal, il tremblait sans cesse pour la vie du Premier Consul, et bien entendu, à ses yeux les prêtres insermentés sont toujours mêlés à ces conspirations imaginaires.

Le 21 Mars, il fait, dans une lettre, cette singulière profession de foi : « Je ne suis ni moliniste, ni janséniste, mais j'ai toujours eu un profond respect pour les grands hommes de Port-Royal. Près de la rue d'Enfer, est un petit carrefour où l'on m'a montré... une maison que Pascal et quelques autres durent habiter pendant quelques années. Eh bien ! je n'ai jamais pu passer devant cette maison, sans tirer mon chapeau. »

Sois fier, ô Blaise Pascal, et puisse ce coup de chapeau contribuer à ta gloire ; quant à vous, pauvre Mère Angélique, pleurez de n'avoir pas été un grand homme ; c'est très bien d'avoir été de Port-Royal, mais cela ne saurait suffire.

Le 26 Mars, ce n'est plus une profession de foi seulement religieuse ; il écrit à Portalis : « De tout mon cœur j'aime le gouvernement, parce que je ne lui vois que des vues sages et bienfaisantes. Je donnerais mille fois ma vie pour le Premier Consul. » Certes, je ne le chicanerai pas pour son attachement au gouvernement et à Bonaparte ; après le Concordat, ces sentiments s'imposaient, et on aurait mauvaise grâce à être sévère pour l'exagération dont ils étaient empreints ; il était si bon de voir régner enfin la paix pour les consciences catholiques ; mais pourquoi toujours être prêt à donner sa vie quand personne ne la lui demande, et pourquoi la donner « mille fois » ? En finissant sa lettre, il prie Son Excellence de faire connaître ses sentiments au Premier Consul, à qui il sait que l'on a cherché et que l'on cherche encore à donner des préventions contre lui. Il n'ignorait pas, d'ailleurs, que ces préventions-là étaient partagées par le ministre lui-même.

Dans le canton de Lure, le maire de Montjustin a fait une réception plus que froide à son nouveau curé, un jureur ; Le Coz

Archives diocésaines de Quimper et Léon



lui écrit les lignes suivantes : « Vous voudriez, dit-on, un prêtre insermenté ; puis-je en employer aucun ? Et ne savez-vous pas que tout prêtre exerçant en France doit avoir fait le serment prescrit par la loi ? (1) *Assermenté* un peu plus tôt, *assermenté* un peu plus tard, tous sont égaux, pourvu qu'ils aient également l'esprit de leur état. »

Et l'on voudrait nous faire admettre la bonne foi d'un homme qui use de pareille argumentation !

Il est plus heureusement inspiré, quand il use de toute son énergie et de toute son influence pour recommander la vaccine, ou comme on disait alors, l'*inoculation*, et pour combattre les préjugés encore très répandus sur ce point.

Le 18 Mai, un sénatus-consulte a fait du Premier Consul l'Empereur des Français. L'archevêque de Besançon s'empresse de lui en témoigner sa joie, de lui offrir ses félicitations et ses vœux, et non pas seulement les siens, mais il ajoute « qu'ils seront désormais et tous les jours répétés par toutes les bouches et par tous les cœurs de ses nombreux diocésains, car avec lui ils ont béni la Providence qui veille ainsi, d'une manière si spéciale et si tendre, sur leur tranquillité et leur bonheur. »

Et cependant, là n'était pas la seule source de félicité pour l'ancien évêque d'Ille-et-Vilaine; voir Napoléon Bonaparte empereur, c'était fort bien, le voir choisir comme ministre le prêtre défroqué, l'ex-oratorien Fouché, c'était mieux encore ; jugez-en : « Cet événement, M. le ministre, rassure les vrais amis de la chose publique... Vous le dirai-je ? le règne, l'existence de Napoléon nous en paraissent plus assurés... L'empereur peut savoir que, pour conserver sa vie, je donnerais mille fois la mienne (2). Désormais, je pourrai, sans inquiétude, me borner à prier pour le bonheur de sa Majesté Impériale et pour la conservation de l'*ange vigilateur* que le ciel lui a inspiré d'opposer aux intrigues, aux machinations des ennemis de sa personne auguste, aux ennemis du bonheur et de la gloire de notre patrie. »

C'est le 27 Messidor (16 Juillet 1803), que Fouché, de par l'autorité de Claude Le Coz, prenait rang dans la hiérarchie céleste; cette date mériterait d'être retenue; mais, en ce jour-là, saint Michel et tous les saints anges durent être fort surpris. *(A suivre.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ANGERS. — **Parole épiscopale.** — On sait à quelles odieuses attaques sont en butte, depuis quelques semaines, les asiles, orphelinats et refuges tenus par les congréganistes. A la Chambre

(1) Il parle ici du nouveau serment de fidélité, serment qui n'était nullement condamnable, et que le Souverain Pontife autorisait pleinement.

(2) Pour nous, si nous ne le savons pas, ce n'est pas de ta faute ; tu nous l'as assez répété, sans même varier la forme du langage !



des députés, M. l'abbé Lemire a fait justice des abominables accusations portées contre les établissements religieux. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, qui a dans son diocèse la maison-mère du Bon-Pasteur, dont les œuvres ont été particulièrement visées, vient d'écrire à la Supérieure générale de la Congrégation une lettre magistrale, véhémente en son calme, où il met à néant les calomnies répandues avec tant de passion. Nous regrettons de n'en citer que de courts extraits.

Au reproche « d'exploitation » Mgr Rumeau répond :

Des « exploiteuses », celles qui sont l'élite de l'humanité, qui ont renoncé à des espérances quelquefois brillantes selon le monde, pour se consacrer à des apostolats hérissés de difficultés ! Des « exploiteuses », celles qui ont volontairement voué leur existence à l'obscurité, à la pauvreté, à l'immolation ; qui ont puisé dans l'amour de Dieu et du prochain, assez de force, assez d'héroïsme pour mettre leurs âmes virginales en contact avec tant d'âmes déchues !.....

L'Evêque termine par ces paroles consolantes :

Continuez donc, ma Révérende Mère, votre mission sublime, sous le regard de Dieu, juge souverainement équitable de vos intentions, rémunérateur infiniment miséricordieux des choses que nous accomplissons pour son amour.

Si quelques détracteurs vous méconnaissent, souvenez-vous que le disciple n'est pas au-dessus du Maître et que c'est le privilège des œuvres de Dieu d'être en butte à la contradiction ; c'est même un signe des bénédictions qu'il leur réserve.

Ces bénédictions, la Providence vous les a largement dispensées jusqu'à ce jour. Votre pieux Institut n'a que 70 années d'existence et déjà il a planté sa tente dans les cinq parties du monde. Près de 7,000 religieuses composent votre grande famille ; elles sont répandues dans 221 maisons dont 111 en Europe, 92 en Amérique, 6 en Asie, 6 en Afrique, 6 en Océanie. Vous y exercez à peu près tous les genres d'apostolat, dont bénéficient à cette heure 47,385 enfants ou jeunes filles qui, sans vous, seraient une lourde charge pour la société.

De tels chiffres sont, à mon humble avis, le plus éloquent panégyrique des merveilles que Dieu a faites pour vous et de celles qu'il daigne accomplir par vous. Ah ! si, ce qu'à Dieu ne plaise, un vent de persécution venait à souffler de toutes parts et vous forçait, du jour au lendemain, à rejeter dans la rue ces 47,000 épaves que votre charité abrite, on ne peut songer sans effroi, même en dehors de toute pensée religieuse, au désordre, à la démoralisation qui en résulterait autour de vos monastères. Non, il n'en sera pas ainsi ; le jour viendra, au contraire, où indifférents, sceptiques, impies, vaincus par l'évidence, s'inclineront avec respect devant vos bienfaits, rivaliseront avec les amis de la religion pour admirer votre héroïsme et ce sera un nouveau signe des bénédictions de Dieu.

Oui, ma Révérende Mère, courage et confiance ! Que la fécondité du passé vous soit un gage de l'avenir. Envisagez-le sans crainte ! Après l'épreuve, ce sera la paix.

Renfermez-vous dans le silence, c'est la patrie des grandes âmes; réfugiez-vous dans la prière, c'est la force des faibles ; espérez en Dieu qui se rit des vains complots des méchants, qui fait servir leur malice à sa gloire, qui nous prouve enfin son amour jusque dans la souffrance, puisqu'il ne fait de nous des victimes que pour couronner des élus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



PARIS. — **Le monument de Louis Veuillot.** — Mercredi, 29 Novembre, a eu lieu, en la Basilique de Montmartre, l'inauguration solennelle du monument de Louis Veuillot, placé dans la chapelle de saint Benoît Labre.

Le buste du grand écrivain, œuvre de M. Fagel, est un peu plus grand que nature ; il est d'une vivante et puissante ressemblance.

Comme l'écrivait à M. E. Veuillot M. le comte de Mun, retenu par son état de santé (aujourd'hui, grâces à Dieu, bien amélioré), « il n'est pas un catholique qui, se souvenant des combats du passé, ne s'incline devant le grand serviteur de l'Eglise, il n'est pas non plus un ami des Lettres françaises qui, relisant ses œuvres, ne salue l'écrivain hors de pair et l'incomparable polémiste. » Aussi l'on voyait à la cérémonie d'inauguration une foule d'élite où se confondaient toutes les notabilités catholiques de Paris. Mgr Lorenzelli était représenté par un conseiller de la Nonciature, Son Em. le Cardinal Richard, par M. le Vicaire général Bureau.

La messe a été dite par le R. P. Rey, Oblat de Marie, ancien Supérieur des chapelains de Montmartre ; Mgr Hazera, évêque de Digne, a prononcé un éloquent éloge de Louis Veuillot. Parlant des ardentes polémiques soutenues par l'illustre écrivain, l'orateur dit :

Les soldats qui défendirent la même cause, mais qui la défendirent diversement, ont aujourd'hui disparu, et se sont embrassés par delà la tombe dans la paix de Dieu ; ils aimèrent l'Eglise d'un égal amour ; ils la servirent d'une égale vaillance, et ce fut toujours avec honneur, même aux yeux des hommes, parce que ce ne fut jamais sans danger. Ils n'eurent qu'un but, affirmer et défendre les droits de Dieu ; ils ne furent divisés que sur un point, la manière de les affirmer et de les défendre. Certes, cette divergence de vues ne fut pas sans vivacités ni sans amertumes. Mais aujourd'hui que le bruit de ces querelles a pris fin, il nous est permis, à nous qui avons eu le bénéfice de ces luttes pour la liberté, d'en tirer une leçon : nous qui avons nos regards fixés sur le même point du ciel ; nous qui avons les mêmes obstacles à surmonter et les mêmes difficultés à vaincre, ne divisons pas nos forces et marchons par les mêmes chemins ; et si, par suite de l'humaine infirmité, nous différons sur le choix des moyens et des armes, n'oublions pas, quelle que soit l'étendue de nos propres lumières ou de la puissance de notre génie personnel, n'oublions pas que Dieu a mis le Pape à notre tête pour nous conseiller, pour nous unir, pour nous guider, et que ce qu'il y a de plus sage en ce monde et de plus sûr, c'est encore de marcher à la voix du Pape et dans ses directions !

La cérémonie s'est terminée par le chant des *Dernières volontés* de Louis Veuillot, ces strophes à la pensée si haute et si pure, mises en musique par Gounod.

On les lira avec édification.

Placez à mon côté ma plume.
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil ;
Sous mes pieds mettez ce volume
Et clouez en paix le cercueil.



Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la Croix ;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru ; je vois !*

Dites entre vous : Il sommeille,
Son dur labeur est achevé
Ou, plutôt, dites : il s'éveille,
Il voit ce qu'il a tant rêvé.

. . . . . .

J'espère en Jésus ; sur la terre,
Je n'ai pas rougi de sa loi ;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

---

NANTES. — **Hommage à un héros chrétien.** — Les habitants du Landreau (Loire-Inférieure) ont eu la pieuse et patriotique pensée d'élever un calvaire au Bas-Briancé, en ce lieu rendu fameux par l'héroïsme d'André Ripoche.

On sait qu'en 1794, les Bleus sommèrent, sous peine de mort, les soldats vendéens d'abattre la croix érigée en ce village.

Ripoche saisit une arme et, s'adossant au pied de la croix, il cria aux impies, qui le sommaient de se rendre :

« Rendez-moi donc mon Dieu, d'abord ! »

Il mourut les armes à la main en défendant la croix.

C'est ce beau et chrétien souvenir que les habitants du Landreau ont voulu faire revivre.

## VARIÉTÉS

**Les Missions catholiques françaises.** — Nous empruntons à l'éloquent plaidoyer prononcé à la Chambre, il y a quelques jours, par M. l'abbé Gayraud, député, en faveur des missions, l'éloquente statistique qui suit :

« Il y a, en ce moment, dans le monde, 44 Sociétés principales de missionnaires. Sur ces 44 Sociétés, 28 environ fournissent des missionnaires français. En 1894 — je n'ai pas de statistiques plus récentes — le nombre des prêtres, des Frères et des Sœurs de toute nationalité exerçant l'apostolat sur tous les points du monde dépasse 70,000. Sur le nombre des prêtres, plus des deux tiers sont Français ; sur le nombre des Frères et des Sœurs, les quatre cinquièmes au moins sont nos compatriotes. Qu'il me soit permis de faire remarquer, en passant, que ce mouvement des missions catholiques s'est presque tout entier développé dans ce siècle, puisqu'en 1789 le chiffre de nos missionnaires était de 300 à peine. Or, aujourd'hui, on peut affirmer que près de 50,000 missionnaires français sont répandus sur tous les points du globe où, en prêchant la religion catholique, ils font aimer la France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Une Société, entre toutes, mérite bien de notre patrie : c'est la Société française des Missions étrangères. En cette année 1899, plus de 1,100 prêtres de cette Société — dont 32 évêques — prêchent la religion catholique et, comme je le disais tout à l'heure, car le mot est juste, font aimer la France, particulièrement dans les pays d'Extrême-Orient.

« Cette Société compte 30 Séminaires dans ces régions, 2,000 élèves y sont instruits ; elle a 3,000 écoles recevant plus de 90,000 enfants et, l'an dernier, plus de 73 prêtres sont partis de la rue du Bac pour aller rejoindre leurs frères, dont plusieurs ont déjà répandu leur sang pour la cause de la religion et de la France.

« En Afrique, en 1899, il y avait environ 1,000 prêtres français, plus de 1,600 écoles et 230 hôpitaux.

« Dans le Levant, divers Ordres de religieux ou de religieuses possèdent 5,000 écoles où 80,000 élèves de toutes nationalités apprennent la langue française, car dans les écoles on reçoit non seulement des jeunes enfants catholiques, mais des jeunes enfants de tous cultes, de toutes religions, et dans toutes on enseigne la langue française. Il est, je suppose, d'un intérêt essentiel pour la France que sa langue soit de plus en plus répandue dans le monde, que les œuvres de son génie soient de plus en plus connues et goûtées ; je ne conçois pas qu'on puisse envisager cette diffusion de notre langue, de notre littérature et de notre génie comme un intérêt qui ne soit pas essentiel à la patrie française.

« . . . . . .Un homme d'Etat anglais, dans un article récent de la *Revue des Deux-Mondes*, parlait ainsi de nos missionnaires : « Quelle force, quel moyen d'action incomparable pour une nation « que d'avoir à sa disposition de tels hommes ! Si l'Angleterre « possédait de tels apôtres, le monde lui appartiendrait ! »

## BIBLIOGRAPHIE

**Les Grands Saints de France et leurs amis**, par Charles D'HÉRICAULT, 1 vol. in-8, 4 fr. ; ou 1 volume in-18 jésus, 3 fr. Librairie BLOUD et BARRAL, 4, rue Madame, Paris.

M. Charles d'Héricault, auteur très estimé de nombreux ouvrages d'histoire et d'exquise littérature chrétienne — en tête desquels nous citerons les *Mères des Saints* et les *Amis des Saints* —, vient de mourir, comme il avait vécu, en loyal serviteur de la sainte Eglise. Le livre — d'histoire en même temps que de piété — que nous annonçons aujourd'hui en le recommandant sans réserve, le dernier sorti de sa plume délicate, est dédié à Son. Em. le Cardinal Labouré, Archevêque de Rennes.

L'auteur l'a intitulé : *Les Grands Saints de France*, non qu'il prétende donner l'histoire de tous les grands Saints que notre pays a produits, mais voulant peindre l'action sociale de ceux qui lui ont paru, à travers les âges, incarner plus parfaitement le caractère français de la sainteté et mieux retracer la *Douceur du Christ*, conquérant et sauvant le monde..... C'est l'histoire du passé ; c'est un présage assuré pour l'avenir. La Douceur du Christ triomphera de l'ennemi actuel, le génie révolutionnaire, comme elle a vaincu la force brutale, au temps des Barbares ; les hérésies du moyen-âge ; la folie de l'esprit et les haines de l'égoïsme, à la Renaissance et aux siècles suivants. Et c'est la conclusion de cet ouvrage, qui est une œuvre à la fois de patriotisme, de logique et d'espérance. L. R.



**Noël**, gloire au Très-Haut, solo de basse avec chœur. Poésie de Léopold Wangermez, musique du R. P. André Heidet, S. J., piano et chant : 6 fr. ; petit format : 1 fr. — Paris, Enoch et Cie, éditeurs, 27, Boulevard des Italiens. Librairie J. Salaün, Quimper.

## Chemin de fer d'Orléans.

La Compagnie d'Orléans vient de soumettre au Ministre des Travaux Publics une proposition tendant à donner une nouvelle extension à la délivrance des billets Aller et Retour sur son réseau.

Les billets d'aller et retour qui, sauf pour certains points exceptionnels tels que Paris, Bordeaux, Nantes et Toulouse, ne sont actuellement délivrés que dans une région de 100 kilomètres, seront désormais délivrés *de toute gare à toute gare du réseau*.

Les durées de validité seront augmentées.

Elles seront au moins de 2 jours pour les parcours jusqu'à 60 kilomètres, savoir : le jour du départ et le lendemain ; pour les distances supérieures à 60 kilomètres, la durée de validité sera de 1 jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres, et au délai ainsi calculé s'ajouteront le jour de départ et celui d'arrivée.

La durée de validité pourra être à deux reprises prorogée de moitié, moyennant paiement d'un supplément de 10 %.

Enfin, moyennant le paiement d'un supplément fixé à 1 fr.,.0 fr. 75 ou 0 fr. 50 suivant la classe, les voyageurs porteurs de billets AR comportant un parcours d'au moins 300 kilomètres seront autorisés à s'arrêter deux fois en route, soit à l'aller, soit au retour.

Ces facilités nouvelles seront certainement très appréciées dans toute la région desservie par le réseau d'Orléans.

**VINS VIEUX** Par suite de la dissolution de la Société Darnajou et Cie avec M. Kerautret, ancien gérant, la nouvelle Société *C. Darnajou et Cie*, 22, Quai de l'Odet, *Quimper*, tient à la disposition de ses nombreux clients un stock de VIEUX VINS en bouteilles, de différents crûs, qu'elle cédera à des prix modérés.

**H. & H. WOLF** Place-au-beurre QUIMPER
MANUFACTURE D'ORGUES A TUYAUX.
Maison se recommandant particulièrement au clergé, communautés, etc.
*Accords, entretien, réparations et échanges.*
*Construction dans tous les systèmes.*
**HARMONIUMS & PIANOS** de toute facture.

Établissement d'Horticulture
**Vve CHESNAIS-LE BERRE**
*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).
Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre.
*Grand choix de Plants fruitiers.*
Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


## LETTRE CONCLUANTE D'UN MÉDECIN

Lorsque des guérisons fréquentes sont venues donner à un médicament une notoriété évidente et l'ont placé au premier rang des reconstituants du sang, la force des choses veut que les personnes faibles de tempérament, suivent les bons exemples de ceux qui les premiers ont eu la foi. Il est cependant une consécration qui doit fixer d'une façon définitive l'avis de tous, c'est l'opinion arrêtée des médecins, opinion basée sur des preuves irréfutables. Un médicament merveilleux a fixé depuis quelque temps l'attention des hommes de l'art. Ils se sont émus des cures extraordinaires opérées par l'emploi des Pilules Pink, dans l'œuvre si difficile de la reconstitution et de l'enrichissement du sang. De cette œuvre, en effet, dépend le rétablissement de santés altérées par la faiblesse du sang à la suite de maladies aiguës qui entraînent fatalement certaines affections telles que l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, le rhumatisme et tant d'autres. Beaucoup d'entre ces médecins ont voulu en faire personnellement la constatation et ont essayé le traitement par ces Pilules. Nous sommes fiers de citer une attestation loyale autant qu'éclairée qui nous est fournie par M. le Dr P. Verdière de Bertincourt (Pas-de-Calais).

« C'est pour moi, écrit-il, un devoir de conscience de vous faire part de mon observation au sujet des Pilules Pink. Une de mes malades avait au cœur un souffle anémique très prononcé ; de fréquents maux de tête consécutifs à son état étaient jusqu'ici restés rebelles à tout traitement. Elle respirait très difficilement, la moindre marche, un escalier monté un peu vite, un rien, l'essoufflait, son pouls était fréquent, tantôt petit et filiforme, tantôt large et mou ; son peu d'appétit ne lui permettait que des aliments très bizarres, on rencontrait enfin chez ma malade tous les symptômes d'une anémie très prononcée. Grâce à un traitement bien suivi pendant un mois à l'aide de vos bienfaisantes Pilules, tous ces désordres ont disparu et ma malade est maintenant complètement guérie. Je vous autorise à faire de ma lettre l'usage qu'il vous plaira. »

Cette déclaration doit être un encouragement puissant pour tous ceux qui souffrent de maladies provenant de l'affaiblissement du sang. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gablin et Cie, pharmaciens de 1re classe, 3, cité Trévise, Paris. Prix : trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.



14e Année. Vendredi 15 Décembre 1899. N° 50.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Mescloaguen, 15, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* Décret relatif à l'année sainte et à la fin du siècle.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Service de Mgr Valleau ; Avis de l'Evêché ; Mgr Dubillard, Evêque de Quimper ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimper ; Comment se crée un Evêque ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Nominations épiscopales ; La liberté d'enseignement.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 17 Décembre.* — 3e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant *(au Supplément)*, avec mémoire du Dimanche (Ant. *O Sapientia)*.

*Au chœur, Solennité de S. Corentin, avec mémoire du Dimanche.*

*Lundi, 18.* — Fête de l'Attente de l'Enfantement de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.

*Mardi, 19.* — Office de la férie ; simple. Violet.

*Mercredi, 20.* — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Office de la férie ; simple. Violet.

*Jeudi, 21.* — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

*Vendredi, 22.* — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Office de la férie ; simple. Violet.

*Samedi, 23.* — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Office de la férie ; simple. Violet.

*Dimanche, 24.* — 4e Dimanche de l'Avent ; veille de Noël. Office du jour. — *N. B. Il n'y a ni jeûne ni abstinence.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Maison de Saint-Joseph à Quimper ..... du 13 au 17 Décembre.
Maison de l'Adoration perpétuelle, Brest. du 18 au 25 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Décret « Urbis et Orbis »

### RELATIF A L'ANNÉE SAINTE ET A LA FIN DU SIÈCLE

Le Comité international du Solennel Hommage avait demandé au Souverain Pontife de permettre que la messe fût célébrée, dans la nuit du 31 Décembre 1900 au 1er Janvier 1901, pour implorer la miséricorde divine, au moment même du passage du siècle présent au siècle futur.

Sa Sainteté, accédant à cette demande, a accordé plus qu'il ne lui était demandé.

Avec la permission de l'Ordinaire, la messe de minuit pourra être dite devant le Très Saint-Sacrement exposé, avec faculté aux fidèles de s'approcher de la sainte Table, non seulement pendant la nuit de 1900 à 1901, mais aussi, à l'occasion de l'ouverture de l'*Année sainte du Jubilé*, pendant la nuit de 1899 à 1900. Voici le texte du décret que vient de publier la Sacrée Congrégation des Rites :

Il convient qu'à la veille du jour où ils célébreront le début de l'année sainte, heureusement proclamée par le Très Saint-Père et notre maître Léon XIII, les fidèles se lèvent de nuit avec un grand zèle pour se rendre auprès de l'Auteur du siècle, et se prosternent au pied de ses autels. Il convient que soit offerte au Seigneur la victime qui lui est la plus agréable, à savoir le divin Agneau, et que les chrétiens prennent part au festin sacré, afin qu'en ce temps opportun entre tous ils puissent trouver secours, grâce et miséricorde. « Maintenant, en effet, le salut est proche. Voici maintenant un temps favorable ; voici maintenant un jour de salut. »

Que si le royaume des cieux, c'est-à-dire l'Eglise du temps présent, est comparé à dix vierges allant de nuit au-devant de l'époux, c'est surtout dans cette fête solennelle que chacun peut méditer avec soin ces paroles sacrées : « Préparez vos lampes. Voici que l'époux vient ; sortez au-devant de lui. »

En outre, comme à minuit, le dernier jour du mois de Décembre de l'année prochaine, le siècle présent sera terminé et un nouveau commencera, il est très convenable que, dans une pieuse et solennelle cérémonie, les fidèles rendent grâce à Dieu des bienfaits reçus au cours de ce siècle, et qu'ils en obtiennent de plus précieux encore, étant donné surtout les nécessités de l'époque, pour le nouveau siècle inauguré ainsi sous d'heureux auspices.

C'est pourquoi, afin que l'année 1900, à laquelle nous touchons, s'ouvre sous les auspices de la grâce de Dieu que nous implorons et sous celle de Notre Sauveur, son Fils unique, afin qu'elle obtienne un terme également heureux, et qu'elle inaugure, comme il est permis de l'espérer, une ère plus prospère que celle qui finit, N. T. S. P. le Pape Léon XIII consent volontiers à ce que, le 31 Décembre, tant de l'année qui se



termine que de celle qui commence, dans les églises et chapelles où l'on conserve régulièrement la sainte Eucharistie, il soit permis, avec la prudente approbation de l'Ordinaire de chaque endroit, d'exposer au milieu de la nuit, pour le faire adorer, le très auguste Sacrement. Il sera permis, à la même heure, de dire ou de chanter devant le Saint-Sacrement une messe unique de la Circoncision et de l'Octave de la Nativité de Notre-Seigneur. Les fidèles pourront, par une grâce spéciale, recevoir la communion pendant le cours ou en dehors du saint sacrifice, toutes les règles nécessaires étant d'ailleurs observées.

Nonobstant toutes choses contraires. Le 13 Novembre 1899.

Cardinal MAZZELLA,

*Évêque de Préneste, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.*

Dr PANICI, *Secrétaire.*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Triduum en l'honneur de saint Corentin, prêché par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hospice : *Vendredi 15* et *Samedi, 16 Décembre*, sermon breton, à *5 h. 1/2* du matin ; sermon français, à *7 h. 3/4* du soir.

Le *Dimanche 17*, à *5 h. 1/4*, panégyrique de saint Corentin, en breton. L'église reste fermée pendant le sermon, et s'ouvre pour la messe de 6 heures, qui sera suivie d'une messe d'actions de grâces.

A *10 h.*, messe solennelle, chantée par M. le chanoine Le Roy, Recteur de Saint-Mathieu.

A *2 h. 1/2*, Vêpres. Sermon par M. le Prédicateur du Triduum. Procession, dans l'intérieur de la Cathédrale illuminée, de la relique du Bras de saint Corentin. — Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Il n'y a pas de réunion, le soir.

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Valleau sera célébré, à la Cathédrale de Saint-Corentin, lundi prochain, 18 Décembre, à 10 heures.

**Avis de l'Évêché.** — Le décret publié dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, relatif à la messe de minuit du 1er Janvier, n'impose pas une obligation ; pour user de la faveur qu'il accorde, la permission de l'Ordinaire est requise. Messieurs les Vicaires capitulaires donnent l'autorisation nécessaire à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers qui jugeront possible de faire la pieuse cérémonie en question dans leurs églises ou chapelles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Monseigneur DUBILLARD, Évêque de Quimper.** — Par décret présidentiel en date du 8 Décembre 1899, M. Dubillard, vicaire général de Besançon, a été nommé au siège épiscopal de Quimper. Au moment où nos lecteurs recevront la *Semaine religieuse*, le Souverain Pontife, dans le Consistoire qui se tient aujourd'hui 14 Décembre, l'aura préconisé. Par cet acte décisif du Chef de l'Eglise, Monseigneur Dubillard devient, canoniquement, **Evêque élu** de Quimper et de Léon, le père de nos âmes, auquel nous nous faisons un pieux devoir d'envoyer l'hommage de notre profond respect, de notre entière soumission et de notre amour.

Pouvons-nous mieux exprimer ces sentiments qu'en prenant pour nous, et pour le diocèse tout entier, les lignes suivantes qui, dès la première heure, lui ont été adressées :

MONSEIGNEUR,

Nous recevons avec bonheur la nouvelle officielle de votre nomination à l'Evêché de Quimper.

Depuis de longs mois, nous soupirions après un pasteur et un père ; voici que Dieu nous sert à souhait. Vous venez à nous avec toute l'expérience acquise, au cours d'une carrière fructueuse et belle d'étude et d'administration ecclésiastique ; et les renseignements unanimes envoyés aussitôt par vos nombreux amis nous promettent un cœur qui saura nous aimer.

Le clergé et les fidèles du diocèse de Quimper et de Léon recueillent avidement et avec joie tous ces présages d'un épiscopat, si visiblement d'avance béni du ciel. En leur nom, en notre nom personnel, nous vous assurons que vous trouverez ici une famille, dont la foi, la docilité et le filial attachement vous allégeront le fardeau que le Souverain Pontife, au nom de Dieu, va vous imposer, dans quelques jours.

Les prières que nous faisions, pour demander un bon évêque, auront désormais leur intention plus déterminée : c'est sur vous que nous appellerons les grâces de Dieu qui font les saints pontifes.

---

Nous sommes heureux de donner, aujourd'hui, sur notre nouvel Evêque une notice biographique assez complète : les éléments nous en ont été fournis par des correspondants que nous ne pouvons trop remercier de leur obligeance, et empruntés spécialement aux journaux *La Franche-Comté* et *La Croix franc-comtoise*.

Fils de cultivateurs, François-Virgile Dubillard est né à Soye, canton de L'Isle-sur-le-Doubs, le 16 Février 1845. Il a fait brillamment ses premières études au séminaire de Consolation ; mais



c'est au séminaire de philosophie, à Vesoul, que le jeune élève a montré les aptitudes exceptionnelles qui se sont mieux révélées encore au séminaire de Besançon.

La philosophie n'était pour lui qu'une introduction à l'étude qui devait être la passion de ses plus belles années et l'occasion de ses succès. Au grand séminaire, l'abbé Dubillard se mit tout d'abord aux premiers rangs parmi les élèves de son temps, il y resta jusqu'à la fin.

Son intelligence et ses autres qualités furent si bien appréciées par ses supérieurs, qu'ils l'appelèrent en leur compagnie, dès le lendemain de son ordination, en 1869.

Peu occupé dans les cours accessoires, M. le directeur Dubillard s'appliqua avec autant d'ardeur que de persévérance à compléter ses études théologiques. Il était prêt à monter dans la chaire de dogme, quand elle lui fut confiée, en 1873.

A la mort de M. Loos, de regrettée mémoire, en 1881, M. Dubillard fut élu supérieur de la maison. Il avait 36 ans. Malgré son jeune âge, les lévites lui donnèrent leur confiance avec leurs sympathies. La réputation du professeur de dogme s'étendait. Le cours de théologie qu'il avait fait imprimer, le grade de docteur qu'il avait pris à Rome, le mettaient en relief.

L'année suivante, Mgr Foulon, voulant reconnaître les services rendus dans les conseils par le jeune supérieur, lui donnait des lettres de vicaire général honoraire.

En 1890, Mgr Ducellier, habile à discerner les hommes, lui envoya les lettres de vicaire général titulaire, en remplacement de M. Boilloz, qui venait de mourir avec le renom d'une sainteté incontestable. L'Archevêque de Besançon avait déjà, dans M. Ruckstuhl, un administrateur rompu aux affaires, dans M. Touchet, un orateur de marque ; il voulut avoir dans M. Dubillard un théologien de mérite.

« En prenant possession de sa nouvelle fonction, écrit M. le chanoine J. Gousset, le vicaire général y porta toute son influence. Juge sans passion, esprit sans préjugés, d'une bonté et d'une indulgence proverbiales, il montra dans l'expédition des affaires et la résolution des cas difficiles cette netteté de vue et cette promptitude de détermination qui constituent le casuiste impartial et l'administrateur aimé.

« M. Dubillard fit partie de l'administration capitulaire pendant la vacance du siège, en 1893 ; et l'année suivante, Mgr Petit l'honora de sa confiance en lui maintenant, à la satisfaction du diocèse, le titre de vicaire général.

« Depuis quelque temps, l'opinion le désignait pour l'épiscopat. Aussi n'est-on pas surpris d'apprendre son élévation au siège de Quimper.

« Ses diocésains doivent se féliciter d'avoir à leur tête un pasteur qui, par sa science, par son expérience des hommes et des choses, par l'intégre simplicité de sa vie et la droiture de son âme, semble appelé à régir l'Eglise dans les temps difficiles que nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon



traversons. Ils le trouveront tel que nous l'avons trouvé nous-mêmes : supérieur à l'esprit de parti, bon et paternel envers tous, aimant son pays, soumis aux directions pontificales, dévoué aux doctrines romaines, pouvant dire en toute sincérité, avec l'illustre évêque d'Angers : « Je ne me connais au cœur que deux passions, « la passion de l'Eglise et la passion de la France. »

Monseigneur est de grande taille, sa physionomie respire la bonté ; nous sommes heureux d'ajouter qu'il jouit d'une santé excellente. A Besançon, supérieur de nombreuses communautés religieuses, le zélé vicaire général s'occupait encore de plusieurs autres œuvres diocésaines. La *Croix franc-comtoise* cite en particulier l'Adoration de nuit « qu'il encourageait par son exemple autant que par ses paroles. Après une journée de travail, sa robuste santé lui permettait une nuit de prières sans dommage pour le labeur du lendemain. »

Puisse-t-il continuer longtemps sur le siège de saint Corentin le bien qu'il a fait, durant trente ans, dans le diocèse de Besançon ! *Ad multos annos !*

***

Nous lisons dans la *Croix franc-comtoise* du dimanche 10 Décembre :

« M. le chanoine Suchet a, jeudi soir, offert à Mgr Dubillard un superbe anneau en or avec une améthyste auquel se rattachent de touchants souvenirs.

« C'est Pie IX qui a fait cadeau de cet anneau à l'évêque de Montauban, qui le laissa à son successeur, un Franc-Comtois, Mgr Legain.

« Mgr Legain le donna à Mgr Besson ; la famille Besson l'offrit à M. Suchet, en reconnaissance de services rendus. C'est cet anneau que portera le nouvel évêque franc-comtois. »

---

Le Consistoire, comme on sait, a lieu aujourd'hui, 14 Décembre. Aussitôt la nouvelle reçue de Rome de la préconisation de Mgr Dubillard, les cloches de la Cathédrale l'annonceront joyeusement aux fidèles. Le deuil de l'Eglise de Quimper aura pris fin ; désormais les prêtres cesseront de dire à la messe l'Oraison de *Spiritu Sancto*, prescrite par le Mandement de Messieurs les Vicaires capitulaires du 6 Janvier.

---

**Œuvre de Saint-François de Sales.** — Le Directeur de l'œuvre de Saint-François de Sales croit devoir rappeler aux zélateurs et zélatrices que le moment est venu de procéder à la collecte des cotisations annuelles.

C'est, comme de coutume, le 29 Janvier qu'expire l'exercice de l'année. Il est, en conséquence, désirable que les différentes sommes recueillies soient remises à MM. les Directeurs paroissiaux, dans les premiers jours de Janvier, afin que le Directeur diocésain



puisse en opérer le versement général à Paris, au plus tard pour le 10 Février, terme de rigueur.

Il saisit cette occasion pour porter à la connaissance des membres actifs de l'Œuvre une nouvelle combinaison, que la Direction générale souhaite voir adopter, au plus tôt, dans chaque diocèse : au lieu d'un versement unique à la fin de l'année, il y aurait désormais deux versements partiels, autant que possible par moitié, l'un au *1er Septembre* et l'autre au *1er Février*.

Ce nouveau mode de recette offrira, entre autres, cet avantage pratique, de permettre d'effectuer le paiement des secours alloués par le Conseil central aux œuvres paroissiales, sans avoir à leur faire subir des ajournements regrettables, faute d'argent en caisse. Comme le fait remarquer Mgr Marchal, Président de l'Œuvre, dans l' « Avis important » qu'il nous adressait naguère à ce sujet, « *un subside même réduit n'a-t-il pas plus de prix, quand il arrive au moment critique, qu'un secours plus élevé qui n'arrive qu'après une longue attente ?* Cette observation est surtout vraie pour les paroisses, dont les besoins sont les plus pressants. »

Le cas se présente, cette année, dans le diocèse de Quimper, pour plusieurs demandes de secours qui ont obtenu gain de cause, mais pas encore satisfaction, l'encaisse disponible s'étant trouvée absorbée par l'affluence toujours grandissante des requêtes. L'Association ne demande qu'à réaliser le but qu'elle se propose : d'être « l'aumonière des œuvres, dans les villes et dans les campagnes. Mais il faut qu'elle soit une aumônière faisant mieux que d'allouer des subsides sous condition et à échéance plus ou moins éloignée, et, pour cela, il importe que les cotisations soient recueillies, de manière que le Conseil puisse compter sur deux versements par an à MM. les Directeurs diocésains ».

Nous serions heureux de voir un certain nombre de paroisses du diocèse adopter ce nouveau mode de procéder, plein de confiance dans le dévouement des zélateurs et zélatrices pour faciliter le meilleur fonctionnement d'une Œuvre qui se propose de faire face aux besoins, au fur et à mesure qu'ils se révèlent. La période des retraites ecclésiastiques nous semble tout indiquée, pour recevoir ce premier versement d'essai des mains de nos vénérés confrères qui auraient jugé possible de mettre, dès l'an prochain, en pratique dans leurs paroisses le chaleureux et pressant appel de Monseigneur l'Evêque de Sinope.

J. Bulot.

---

Quimper. — **Noces d'or.** — Vendredi dernier, 8 Décembre, l'Asile des Orphelins de la rue Bourg-les-Bourgs était en fête. On y célébrait le cinquantième anniversaire de la profession religieuse de la bonne Mère Massé, de la Congrégation des Sœurs de la Sagesse, Supérieure de l'établissement. La cérémonie avait un caractère tout à fait intime, familial. Peu d'invités ; quelques prêtres, quelques religieuses appartenant à la même Congrégation que la vénérée jubilaire, cinq ou six personnes étrangères, amies

Archives diocésain de Quimper et Léon



de la famille Massé, et c'était tout. Il est vrai que l'oratoire où l'on était réuni, et qui sert de chapelle à cette si intéressante communauté, ne permettait pas de recevoir plus de monde. Et puis, ceux qui connaissent la bonne Mère Massé savent également que son humilité se serait fort mal accommodée d'une solennité qui aurait eu plus d'éclat.

M. le chanoine Fléiter, Vicaire capitulaire, avait bien voulu accepter de dire la sainte messe et de prononcer l'allocution de circonstance. Dans un langage charmant, sans apprêt, mais plein de délicatesse et de cœur, après de touchantes considérations sur l'action de la divine Providence à l'égard des orphelins, il l'a montrée s'exerçant, en particulier, sur une nichée de cinq pauvres petits enfants de la ville de Quimper, privés tout à coup, il y aura bientôt 70 ans, de leurs soutiens naturels, du père et de la mère que la mort venait de leur ravir. L'un de ces enfants, c'est justement l'héroïne de la fête, la bonne Mère Massé. Un autre vit encore, son digne frère, le fondateur lui-même de l'Asile des Orphelins. Il est là, à côté de sa sœur ; et M. Fléiter s'est adressé tour à tour au frère et à la sœur. Il a retracé à grands traits, et avec des accents émus, leurs deux carrières si noblement remplies, ces deux vies s'écoulant longtemps dans des directions bien différentes, mais se rapprochant ensuite, au moment marqué par Dieu, pour la belle œuvre qu'ils devaient entreprendre ensemble, et à laquelle ils paraissent avoir été providentiellement préparés. La bonne Mère Massé a passé trente ans de sa vie à la maison-mère de sa Congrégation ; elle a été mêlée au gouvernement de cette Congrégation si répandue, elle a occupé les charges les plus importantes. Elle était à même de seconder fort utilement son frère dans les difficultés d'une fondation comme celle qu'il rêvait, lorsqu'après s'être créé, dans les affaires, une brillante situation, par son intelligence, par son travail et sa haute probité, au lieu de dépenser sa fortune dans les jouissances du luxe ou les folles prodigalités, il songeait à en faire le meilleur emploi possible. Dieu n'avait pas souri à son foyer, ne lui avait pas donné la joie d'avoir une famille ; il avait été, de bonne heure, orphelin, il voulut être le père des orphelins. La sainte compagne de sa vie partageait entièrement ses vues. A eux trois, ils s'entendirent, et l'Asile des Orphelins fut fondé. L'épouse a déjà reçu sa récompense au ciel ; le frère et la sœur ne peuvent manquer de l'y rejoindre, un jour. Mais, que ce ne soit pas encore, que ce ne soit pas bientôt ! Oh ! non, plus tard, bien tard ; *ad multos annos !*... L'Asile des Orphelins est une œuvre magnifique, et qui fait le plus grand bien ; mais elle peut se développer encore, étendre encore plus loin le champ de son action. Il y a de beaux projets, un commencement d'exécution ; que Dieu bénisse ces projets, qu'il conserve des existences si précieuses !...

Pendant que M. Fléiter parlait, bien des yeux se sont mouillés de douces larmes. Des prières ferventes sont montées vers le ciel ; espérons qu'elles en redescendront en rosée de grâces sur le frère



et la sœur, et sur les chers enfants au soulagement et au bonheur desquels ils se sont si généreusement consacrés. Ceux-ci pourront-ils jamais leur témoigner assez d'amour, assez de reconnaissance ?

Durant la messe, les orphelins ont chanté des cantiques appropriés à la fête. Puis, dans la matinée, séance récréative en l'honneur de la bonne Mère, où quelques-uns d'entre eux ont fait admirer leurs talents naissants. A midi, joyeux banquet ; et, le soir, pour terminer cette délicieuse journée, illumination de la petite chapelle, et salut du Très Saint-Sacrement. ***

---

**Comment se crée un Evêque.** — Nous croyons être agréable à plusieurs de nos lecteurs, en rappelant brièvement ici comment se crée un Evêque dans l'Eglise catholique.

Il y a d'abord la *nomination*.

Le choix des Evêques appartient, de plein droit, au Pape et à lui seul, parce que, seul, il a reçu de N.-S. Jésus-Christ, en la personne de saint Pierre, le pouvoir de paître, régir et gouverner l'Eglise universelle. Toutefois, les Souverains Pontifes, usant de condescendance, ont laissé la faculté de *nomination*, ou pour parler plus exactement, de *présentation*, au pouvoir civil, ainsi que cela se pratique actuellement en France sous le régime concordataire. Le Chef de l'Eglise demeure juge des concessions qui peuvent être faites en cette matière ; mais en tout cas, cette première nomination ne confère à l'élu ni droit ni pouvoir d'aucune sorte.

Vient ensuite l'*élection* ou *promotion*, c'est-à-dire, la nomination canonique faite par le Pape. Dès qu'un ecclésiastique a été présenté au Saint-Siège, suivant un des modes indiqués plus haut, le nonce apostolique procède aux *informations* canoniques. Ces informations portent, à la fois, et sur l'Eglise qui demande à être pourvue d'un Evêque et sur les conditions de capacité et de dignité du sujet qui est présenté. C'est ce qu'on appelle le procès d'information. Le résultat en est envoyé à Rome à la Congrégation des cardinaux, établie par Sixte V pour *l'élection des Evêques et les Provisions apostoliques*. Suit une procédure dont nous ne pouvons indiquer les détails, mais qui montre bien la haute sagesse de l'Eglise.

L'examen de la cause fait, il faut que quatre cardinaux au moins affirment, *sous le péril de leur salut éternel*, que toutes les qualités requises se rencontrent en celui que l'on appelle au redoutable honneur de l'épiscopat. Le Pape donne alors sa solennelle approbation, suivant la formule consacrée.

L'élection se fait en Consistoire secret, c'est-à-dire dans une réunion de cardinaux présidée par le Pape. Puis elle proclamée solennellement dans un Consistoire public, auquel assistent d'autres prélats, les représentants des différentes Cours et un nombre souvent considérable d'invités. Cette proclamation s'appelle *préconisation*.

Voici la formule de la promotion : « De l'autorité du Dieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, de celle des bienheu-
« reux apôtres Pierre et Paul et de la nôtre, nous pourvoyons
« l'Eglise de N., en la personne de N. ; nous l'établissons lui-
« même sur cette Eglise en qualité d'Evêque et de Pasteur ; et
« nous lui remettons pleinement le soin de l'administrer, tant au
« spirituel qu'au temporel. »

A partir de ce moment, l'Evêque prend le titre d'Evêque *élu*.

Le pouvoir de juridiction qu'il a reçu lui confère le droit d'enseigner, de publier des lois et des ordonnances, de nommer les prêtres aux titres ecclésiastiques, etc.

Toutefois, il ne peut pas exercer ce pouvoir, avant que sa promotion n'ait été authentiquement signifiée à qui de droit, par les Bulles expédiées à cet effet. Les Bulles passent d'abord par le Conseil d'Etat, qui les enregistre. Puis l'Evêque les distribue selon leur adresse. Pour prendre possession de son siège, il en présente ou en fait présenter une au Chapitre de sa Cathédrale, afin que celui-ci en constate l'authenticité. Il commence, dès lors, à gouverner son diocèse, en vertu de son pouvoir de *juridiction ;* mais il lui reste à recevoir la *consécration* qui lui conférera le pouvoir d'*ordre* pour remplir les fonctions épiscopales, spécialement pour ordonner des prêtres.

L'Evêque *élu* peut ajouter au vêtement ecclésiastique les insignes épiscopaux, sauf ceux qui lui sont remis dans la cérémonie même de son sacre.

---

BIBLIOGRAPHIE. — Un Évêque assermenté (1790-1802). — Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest,* par le R. P. A. Roussel, de l'Oratoire *(suite).*

Un des premiers actes de l'Empereur fut l'institution de la Légion d'honneur, dont un des premiers chevaliers fut l'archevêque de Besançon ; et, le 19 Juillet, celui-ci fait connaître son jugement sur cette création impériale : « C'est le monument le plus caractéristique de l'étonnant génie de Bonaparte. » Aussi, le gouvernement n'aura point lieu de se repentir de lui avoir accordé une si flatteuse distinction ; « ses discours et ses actions ne cesseront d'être conformes à l'esprit du grand homme qui avait donné naissance à cette admirable institution. » Comme le dit très bien ici le R. P. Roussel, « le républicain avait vécu ; le monarchiste renaissait pour ne plus mourir. » Après cette volte-face, il déclare donc que l'empire d'un seul lui paraît plus conforme à la nature ; que l'histoire ancienne des peuples, soit religieuse, soit profane, favorise cette opinion, et il résumera ses nouvelles convictions dans la citation de ce vers :

Le premier qui fut roi fut un père adoré.

Nous le voyons ensuite, surtout au cours de ses tournées de Confirmation, faire appel aux protestants pour leur réunion à l'Eglise catholique ; dans les paroisses mixtes, il faisait visite aux



ministres et adressait de chaleureuses exhortations au peuple. Il appelait cela « pratiquer une aimable tolérance ». A coup sûr, au sortir de la tourmente révolutionnaire, ces tentatives avaient quelques chances de succès, et l'archevêque recueillit quelques fruits de son zèle pour le retour des dissidents.

Le voici maintenant à Paris : le très bon et très pieux Pie VII va venir sacrer l'Empereur, et tous les archevêques et évêques de France ont été convoqués. La signature de ses lettres en ce moment ne laisse pas que d'être assez étrange : « *Cl. Le Coz, membre de la Légion d'honneur ;* » mais la joie d'appartenir à cette légion tant glorieuse ne pouvait écarter de lui tous les ennuis ; le 29 Novembre, le cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, employait tous ses efforts pour déterminer l'ancien constitutionnel à signer cette formule : « Je proteste soumission au Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France. » Il s'y refusa absolument. Sur les instances du *Cardinal Oncle* et de Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, il finit par écrire au Pape qu'il renonçait à la Constitution civile et qu'il acceptait les jugements du Saint-Siège, « pourvu, ajoutait-il, qu'ils fussent confirmés par l'assentiment de l'Eglise. » Le 13 Décembre, il écrivit à l'Empereur, le priant d'obtenir pour lui une audience du Souverain Pontife. Après bien des démarches, il fut admis à cette audience où Pie VII, dit-il, *le combla de bontés.*

1805.

En cette année, notre archevêque devient policier : il dénonce au préfet un maire qui n'a pas assisté au *Te Deum* prescrit pour le couronnement de l'Empereur.

On lui fait savoir que le bruit de son abjuration (comme ancien constitutionnel) se répand dans le diocèse ; il le nie une fois de plus, mais sans donner grande publicité à sa réponse, et il en donne une admirable raison : « En 1792 et 1793, on persuada à un peuple crédule que tous les soirs je sortais de chez moi, déguisé en loup-garou, et que je parcourais ainsi Rennes et ses environs. Des faibles ou des méchants allèrent jusqu'à assurer qu'ils m'avaient vu dans cet accoutrement diabolique. Avez-vous entendu dire que j'aie écrit une ligne pour réfuter leurs assertions ? » Et il conclut qu'il ne se défendra pas plus du bruit de sa rétractation que de ses prétendues fugues de loup-garou.

Le 26 Mars, il écrit au Pape une lettre débordant d'affection filiale, avec les plaintes ordinaires contre ceux qui cherchent à lui nuire dans l'esprit de Sa Sainteté.

Le lendemain, Portalis lui fait parvenir deux exemplaires de la médaille frappée en souvenir du couronnement ; il répond au ministre : « Ce monument de la gloire m'a été transmis par les mains du génie, dirigé par la plus aimable politesse. »

Et vous, Monseigneur, républicain d'antan, par quoi donc étiez-vous dirigé quand vous écriviez d'un pareil style ?

Il était tout à la joie d'avoir reçu de Pie VII le sacré *Pallium,* quand il apprend que le Souverain Pontife, dans une allocution

Archives diocésain d Quimper et Léon



publique, a dit que tous les évêques de France acceptaient les brefs de Pie VI relatifs à la Constitution civile du clergé. Il écrit aussitôt à « *l'ange vigilateur* » de Napoléon, à Fouché : « Je vous déclare, Monseigneur, que je pense aujourd'hui comme je pensais il y a trente ans... Je ne suis point rentré dans l'Eglise, parce que je suis sûr de n'en être jamais sorti. Je n'ai fait, ni voulu faire de rétractation ; vous le savez, Monseigneur. » Et il exhorte le « Monseigneur » à se méfier de l'astucieuse politique de Rome. A supposer que le conseil eût été motivé, un tel personnage n'en avait guère besoin : il avait lui-même de l'astuce à en revendre.

Les armées impériales remportent de brillantes victoires ; les lettres enthousiastes et les *Te Deum* se succèdent, mais on ne lui fait point perdre de vue le développement de la dévotion à la Sainte-Vierge ; il écrit à ses curés des lettres où apparaît sa foi à l'Immaculée-Conception, son zèle pour la diffusion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

1806.

Il signale le début de cette année par une nouvelle campagne contre les prêtres qui célèbrent solennellement les fêtes supprimées par le Concordat, et il réclame contre eux l'intervention de l'administration et la dénonciation des maires.

En revanche, il est le défenseur des acquéreurs de biens nationaux ; il défend expressément de les inquiéter ; cela troublerait la paix, qu'il faut conserver à tout prix.

Il apprend que les anciens insermentés exigent, au lit de mort, que les anciens constitutionnels se rétractent ; il s'en indigne et les menace de punitions sévères, lui dont l'administration, par ailleurs, était vraiment paternelle.

Voici un petit fait, mais qui, mieux que tout autre, démontre les palinodies de l'ex-révolutionnaire : on sait que le principe fondamental de la fameuse Constitution civile était l'élection, par le peuple, des évêques et de tous les ministres du culte ; mais on était revenu aux formes canoniques, et désormais les prêtres n'étaient plus attachés à leur poste que par l'autorité épiscopale ; or, voici qu'un maire propose deux candidats pour la cure de Jallerange, et fait placarder leurs noms à cet effet. Le Coz lui écrit aussitôt : « Où avez-vous vu que cela fût permis ? Et me croyez-vous obligé de vous donner pour desservant le prêtre que les fantaisies d'un peuple ignorant auront désigné ? »

Un des curés du diocèse ayant par trop divinisé l'empereur dans une inscription sur la porte de son église, il lui écrit : « Napoléon est vraiment un grand homme ; mais c'est un mortel ; il le sait, il le proclame, et c'est en cela qu'il se trouve beaucoup au-dessus des grands hommes. » Malheur aux prêtres qui n'annonçaient pas aux prônes les victoires impériales ; ils recevaient de vertes semonces.

1807.

Déjà bien des fois il avait manifesté un zèle ardent, sincère,



pour le retour des protestants ; il semble, à cette époque, avoir apporté à cette œuvre plus d'activité et de pieuse industrie que jamais.

1808.

Nous en sommes aux empiétements de Napoléon sur le pouvoir temporel du Pape ; nous avons dit, depuis longtemps, que Le Coz en prenait bien facilement son parti, et que, d'après lui, ce qu'un empereur avait donné, un autre empereur pouvait le reprendre.

Dans une lettre de la même époque, il parle « de la filiale et profonde vénération de l'empereur pour Sa Sainteté ».

Le 26 Juin, il était en tournée pastorale sur les montagnes de son diocèse ; un pont de bois s'écroula sous le poids de sa voiture, qui roula au fond du ravin (c'est à croire que les voitures devaient toujours lui être fatales) ; ni lui, ni les gendarmes qui l'accompagnaient n'eurent de mal, si ce n'est quelques égratignures et un bain forcé dans le ruisseau qui coulait là ; il monta dans un *mauvais char de village*, mais au bout de trois quarts de lieue il tomba, et les roues lui passèrent sur les deux jambes. Il eut le courage de poursuivre sa tournée de confirmation, qui dura dix jours encore. Il ne la termina qu'au prix de grandes souffrances ; quand il rentra à Besançon, il avait des plaies aux jambes ; il garda un repos absolu pendant un mois, mais il avait soixante-huit ans, et en passant par les terribles péripéties de la Révolution, il avait dû perdre de sa vigueur native ; ses plaies ne se guérirent jamais. Ce ne fut point là sa seule misère physique ; quelque temps après, écrivant au vénérable M. Emery, supérieur de la Société de Saint-Sulpice, il se plaignait de souffrir depuis trois mois d'un rhumatisme inflammatoire, et d'un dégoût général pour les boissons et les aliments.

Il avait une autre cause d'ennuis : les prêtres bien pensants (à son point de vue, c'est-à-dire indulgents pour le schisme constitutionnel) qu'il avait donnés pour professeurs à ses séminaristes n'inspiraient pas la confiance aux jeunes clercs, et ceux-ci témoignaient leurs sentiments d'une manière qui ne pouvait plaire à leurs maîtres ; l'un d'eux leur lança des prunes. Le coupable fut mandé à l'archevêché.

Le 22 Septembre, il écrivit au ministre de l'intérieur pour lui communiquer un mandement sur deux sujets différents : les partisans de l'Angleterre et les adversaires de la vaccine. Le mandement fut imprimé à Paris, aux frais du gouvernement.

*(A suivre.)*

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans le courant de la semaine dernière, une nouvelle est venue alarmer le monde catholique : en présidant une séance de la Congrégation des Rites, le Pape avait pris froid et avait dû s'aliter. Mais ce n'était qu'une mesure de précaution, imposée par

Archives diocésaines de Quimper et Léon



le médecin du Vatican, le Dr Lapponi, en vue de cérémonies fatigantes pour Sa Sainteté, qui vont avoir lieu : le Consistoire et l'ouverture de la Porte jubilaire.

Au bout de deux jours, Léon XIII était remis et dès le 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception, il a pu dire la messe, dans sa chapelle privée. Le lendemain il a entretenu, pendant une heure, le Cardinal Secrétaire d'Etat. Aujourd'hui, il a repris ses audiences.

Les deux Consistoires, public et privé, ont lieu le même jour, 14 courant. Le Pape y préconisera des évêques et nommera divers dignitaires, entre autre les légats *a latere* chargés d'ouvrir, en son nom, les Portes jubilaires des Basiliques patriarcales de Latran, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Paul-hors-les-Murs.

L'ouverture de la Porte jubilaire de la Basilique de Saint-Pierre se fera par le Pape en personne ; toutefois, la cérémonie n'aura pas lieu à l'heure des Vêpres, mais vers midi, afin d'éviter le grand froid de la soirée. Une clôture a été établie, dans le portique de Saint-Pierre, pour préserver le Souverain Pontife de tout courant d'air.

La cérémonie consiste dans le chant du psaume *Jubilate,* suivi d'une oraison. Le Pape frappe trois fois à la Porte, avec un marteau d'or ; les San Pietrini, qui ont d'avance scié la maçonnerie, la font tomber, et les pénitentiaires lavent le seuil avec de l'eau consacrée, la veille, par le Souverain Pontife qui, un cierge à la main, entre le premier par la Porte Sainte, en entonnant le *Te Deum.*

A la même heure, les cardinaux légats accompliront la cérémonie aux trois autres Basiliques.

---

**Nominations épiscopales.** — Voici la liste des archevêques et évêques dont M. le Président de la République Française a signé les décrets de nomination, le 8 Décembre :

Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, est nommé archevêque de Rouen ;

Mgr Germain, évêque de Rodez, archevêque de Toulouse ;

Mgr Mignot, évêque de Fréjus, archevêque d'Albi ;

M. Douais, vicaire général de Montpellier, évêque de Beauvais ;

M. Franqueville, vicaire général d'Amiens, évêque de Rodez ;

M. Arnaud, chanoine titulaire de Marseille, évêque de Fréjus ;

M. Olivieri, curé de Saint-Roch, à Ajaccio, évêque d'Ajaccio ;

M. Dubillard, vicaire général de Besançon, évêque de Quimper ;

M. de Carsalade du Pont, chanoine titulaire d'Auch, évêque de Perpignan ;

M. Schœpfer, curé de Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris, évêque de Tarbes ;

M. Mando, curé de la Cathédrale de Saint-Brieuc, évêque d'Angoulême ;

M. Henry, curé de Saint-Jacques, à Béziers, évêque de Grenoble ;

M. Herscher, vicaire général de Langres, évêque du même diocèse. Mgr Larue a donné sa démission, motivée par son grand âge.



Par décret du 9 Décembre, M. le chanoine de Cormont, curé de Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, est nommé évêque de la Martinique.

---

**La Liberté d'Enseignement.** — Le Comité pour la défense de la liberté d'enseignement s'est réuni sous la présidence du comte Albert de Mun. Le Comité, en présence du projet de loi déposé par le Gouvernement sur le stage scolaire, proteste contre cette atteinte portée au droit des citoyens. Il adjure tous les véritables amis de la liberté de s'unir dans l'intérêt supérieur de la patrie pour défendre, dans la bataille qui se prépare, l'enseignement libre ; il fait appel à l'adhésion de tous, quelles que soient d'ailleurs leurs convictions religieuses ou leurs opinions politiques.

Le Comité demande :

1° Que, dans toutes les villes, soient créés des Comités locaux ;

2° Que le pétitionnement déjà commencé soit poussé avec activité ;

3° Que des conférences soient organisées partout pour éclairer l'opinion publique.

Une souscription est ouverte pour couvrir les frais de cette campagne patriotique et libérale.

Les communications et demandes de pétitions peuvent être adressées au Secrétaire du Comité, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 1^er^ Décembre :*

*Le Renard britannique :* Première partie, Le Naufrage, Pierre Clésio. — *La Liberté de la Presse depuis la Révolution :* VI. Consulat et Empire, Gustave Le Poittevin. — *Les Métiers pittoresques :* L'ivoirerie dieppoise, Charles Le Goffic. — *Les Maîtres d'aujourd'hui :* La peinture française, le moment présent, Paul Lorquet. — *La lutte contre l'alcoolisme :* Les remèdes (fin), Paul Baugas. — *Critique musicale,* Tristan et Yseult, La prise de Troie, Arthur Coquart. — *Chronique politique,* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*

---

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus**

*Sommaire du Numéro du 5 Décembre 1899.*

I. La Loi des « garanties », par le P. J. Burnichon. — II. Joseph de Maistre, par le P. G. Longhaye. — III. Le Peuple français (fin), par le P. L. Boutié. — IV. Le XIX^e^ Congrès de la Ligue de l'enseignement et la politique, par le P. P. Dudon. — V. Les habitations ouvrières, par le P. P. Fristot. — VI. Livres. — Ascétisme : *B. H. Suzo.* — Philosophie : *D. Mercier ; L. Noël ; P. Deussen ; P. F. Thomas ; J. Claraz ; L. Brémond ; F. Ginebra, S. J.* — Histoire : *L. Le Grand ; A. de Courson ; P. Montartol ; F. Belin ; J. Marchand ; G. Goyau ; E. Carlon de Wiart ; Van der Aa, S. J. ; Mortier, O. P. ; G Contesse.* — Romans et Nouvelles : *L. Claretie ; P. Albans ; J. de la Bretonnière ; A. de Poiseux.* — VII. Événements de la quinzaine.

---

**JÉSUS,** par le R. P. Sertillanges, Dominicain, 1 vol. in-12 : **2 fr. 50.** Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Jésus ! titre ambitieux, au premier aspect ; mais qui s'explique et se justifie amplement, au cours du livre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



C'est une monographie attachante et nous l'osons dire *nouvelle*, en dépit de ce qu'il y a de hardi à parler de nouveau en pareille matière.

On y rencontre non pas tant les faits de la vie de Jésus, ou la suite de ses paroles, que sa personne même et les divers aspects qu'elle présente.

C'est un portrait peint avec art, avec science, avec amour aussi ; car les plus délicats sentiments s'y mêlent aux grandes pensées et aux tableaux de la touche la plus fine. Librairie J. SALAUN, Quimper.


# LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

## A VENDRE

par suite de décès, **un petit ORGUE-HARMONIUM,** presque neuf.

*S'adresser, pour tous renseignements, 32, quai de l'Odet, au 2me étage, Quimper.*

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc , à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

# H. & H. WOLF

Place-au-Beurre

QUIMPER

MANUFACTURE D'ORGUES A TUYAUX.

Maison se recommandant particulièrement au clergé, communautés, etc.

*Accords, entretien, réparations et échanges.*

*Construction dans tous les systèmes.*

**HARMONIUMS & PIANOS de toute facture.**

Établissement d'Horticulture

## Vve CHESNAIS-LE BERRE

*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).

Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre.

*Grand choix de Plants fruitiers.*

Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.





**VINS VIEUX** Par suite de la dissolution de la Société Darnajou et Cie avec M. Kerautret, ancien gérant, la nouvelle Société *C. Darnajou et Cie*, 22, Quai de l'Odet, *Quimper*, tient à la disposition de ses nombreux clients un stock de VIEUX VINS en bouteilles, de différents crûs, qu'elle cédera à des prix modérés.

# FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES

FERDINAND FARNIER AINÉ, A ROBÉCOURT

*par Rozière-sur-Mouzon (Vosges)*

**BOURDONS**

**Cloches**

*pour Eglises, Chapelles, Ecoles, Usines, Horloges, Hôtels de Ville, Communautés, etc., etc.*



**CARILLONS**

**Accords**

ET TONS GARANTIS

*Constructions spéciales de Charpentes. Beffrois en bois et en fer.*

**Maison recommandée par la qualité supérieure de ses fournitures qui défient toute concurrence.**

# COMPAGNIE d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE

Autorisée par Ordonnance Royale du 22 Décembre 1819.

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Rue de Richelieu, 87, à Paris.

**FONDS de GARANTIE** au 1er Janvier 1899 : **720 MILLIONS**

**ASSURANCES** en cours..... **750 MILLIONS**

**RENTES VIAGÈRES** payées annuellement : **36 MILLIONS**

***Envoi Gratuit de Tarifs et Notices.***

M. DE LANLAY, 9, rue d'Algésiras, à *Brest* ; M. RONCERAY, fils, 16, rue Gambetta, à *Morlaix* ; M. NOUVEL DE LA FLÈCHE, 5, rue des Vendanges, à *Quimper*.

# MAGGI

Siège Social: 8, Pl. Opéra, Paris. Usines: Boul. Arago. *Le* **Maggi** en Flac., pour corser.

| | |
|---|---|
| *Potages-déjeuner....* | 5c |
| *Potages à la minute.* | 10c |
| *Tubes de Bouillon...* | 15c |
| *— de Consommé.* | 20c |
| | 25c |




# CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE

## CH. DROUOT & G. THURIN

**A DOUAI (Nord)**

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## POURQUOI ILS VOLENT ENSEMBLE

Qu' "un malheur n'arrive jamais seul," est un adage qui a été traduit dans toutes les langues, mais il s'agit de savoir s'il est bien juste. Pour cela nous n'avons qu'à l'analyser.

Les corbeaux et les vautours volent en troupes. Pourquoi cela ? Assurément ce n'est pas par affection mutuelle, mais simplement parce que leur instinct les avertit, au même moment, de l'existence dans un certain endroit d'animaux en décomposition. Voilà une manière d'envisager la chose. En voici une autre bien différente. Si les malheurs se suivent de près, c'est qu'il existe entre eux certains rapports essentiels, comme par exemple dans le cas des nuages et de la pluie, des grands froids et de la cherté des combustibles. Les malheurs ne sont pas des accidents liés les uns aux autres mais des successions fâcheuses continues. Comprenez-vous maintenant ? Une certaine tentative malencontreuse est pour ainsi dire la *mère,* et les suites en sont les *petits*.

Lorsque M. Fromentin de Dieppe était alité par une maladie des plus graves qui, non seulement le faisait beaucoup souffrir, mais l'empêchait encore de vaquer à ses affaires, le malheur était déjà assez grand, mais, lorsque pendant sa maladie, sa propre femme fut elle-même terrassée par le même mal, M. Fromentin en vint à considérer que le proverbe que nous citons n'avait pas tout-à-fait tort. A vrai dire, n'était-ce pas plutôt la preuve qu'une cause identique produit parfois des résultats absolument semblables, au même moment, bien que chez des personnes de différents sexes ? Du reste, voici comment les choses se sont passées : —

M. Fromentin habite Dieppe et voyage pour une maison d'engrais artificiels. Dans ses tournées il va d'une ferme à l'autre, à travers la campagne, par des chemins plus ou moins pratiques. Plus d'une fois il lui arrive d'être exposé aux intempéries du temps, de se coucher tard, de se lever au point du jour et quelquefois de rester longtemps sans manger. Ses absences sont fréquentes et souvent prolongées, il n'est donc pas étonnant qu'à son retour chez lui il se trouve épuisé de fatigue.

Il y a deux ans, à la suite d'une longue tournée, il rentra dans un piteux état. Il avait des douleurs dans l'estomac qui devinrent plus tard presque intolérables. Dès qu'il avait mangé la moindre chose, il éprouvait comme une brûlure dans l'estomac, de sorte qu'il craignait de prendre quoique ce fût. Il prolongeait donc son



jeûne aussi longtemps que possible. Comme conséquence il devint maigre, faible et nerveux. Il avait la respiration si difficile, qu'il prit peur. Ce n'était cependant pas une maladie des poumons, mais simplement un embarras survenu dans leur action dû au désordre et à l'inanition partielle des nerfs. Autrement dit, c'était un asthme qui, la plupart du temps, comme dans le cas qui nous occupe, est une des suites ou symptômes d'une indigestion inflammatoire, tel était du moins le cas de M. Fromentin.

De plus il souffrait de la constipation, ce mal qui est toujours oppressif et dangereux. Il n'y a donc rien d'étonnant si les nuits du malade se passaient dans l'insommie et les mauvais rêves.

Dans une lettre qu'il nous écrivait le 29 octobre 1897, c'est-à-dire après sa guérison, M. Fromentin nous dit : — " Tout ce que je prenais pour me soulager était inutile et l'avenir me paraissait bien sombre. Puis, comme un malheur ne vient jamais seul, ma femme tomba aussi malade, éprouvant les mêmes malaises et ressentant tous mes symptômes. Notre demeure, déjà triste lorsque j'étais seul à souffrir, le devint doublement alors. Ma pauvre femme était très pâle et très maigre, et sa condition était aussi désespérée que la mienne. Heureusement que je lus un jour dans un journal que beaucoup de personnes avaient été guéries de la dyspepsie, même dans les phases les plus avancées de la maladie, par un remède très répandu en France — la Tisane américaine des Shakers. Les preuves de sa grande efficacité étaient nombreuses. C'est pourquoi ma femme et moi nous nous mimes de suite à en faire usage. L'effet dépassa notre attente, car au bout de huit jours, j'allais déjà mieux et trois semaines après, j'étais pour ainsi dire guéri. Mon mal avait disparu et peu à peu je reprenais des forces, au point de me remettre enfin au travail. Peu après la Tisane américaine des Shakers rendit le même service à ma femme, bien que sa guérison fut plus lente que la mienne. Merci mille fois. Vous pouvez publier cette lettre si vous le jugez à propos." (Signé) Fromentin, 53, rue Descaliers, à Dieppe (Seine-Inférieure).

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Dumaine, adjoint de Dieppe.

Plusieurs malaises qui semblent différer les uns des autres et que l'on ressent en même temps ne sont ordinairement que des formes différentes *du même mal,* et il n'y a pas au monde de maladie qui ait autant de phases que la dyspepsie. Pour vous en débarrasser vous n'avez qu'à corriger la digestion, en employant la Tisane américaine des Shakers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**TRIPLE-SEC** COINTREAU d'Angers.

*EXIGER le Flacon carré.*

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D^r ROFF**

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

**DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

DIX-HUITIÈME ANNÉE

**L'Ami de l'Epargne**

Organe de la **CAISSE GÉNÉRALE** d'ÉPARGNE et de CRÉDIT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS.

*116, Place Lafayette* — PARIS — *Agence : 9, Rue du Hâvre.*

ABONNEMENT (France et Algérie) : **3 francs par An.**

**L'Ami de l'Epargne**, paraissant tous les Dimanches, est le plus Complet et le mieux Renseigné de tous les Journaux Financiers,

IL PUBLIE :

*Revue de la Bourse, Informations et Nouvelles, Revue complète des Valeurs, Marché officiel et en Banque, Mines d'Or, Correspondances, Paiement des Coupons, Echelle des Revenus ; Assemblées, Convocations d'Actionnaires, Recettes des Chemins de fer, Listes de tous les Tirages, Cotes complètes des Cours de toutes les Valeurs, etc.*

SERVICE GRATUIT PENDANT UN MOIS SUR DEMANDE.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

14e ANNÉE. Vendredi 22 Décembre 1899. N° 51.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications a M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Mescloaguen, 15, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Noël et l'Eucharistie.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Avis de l'Evêché ; Nizon ; Ordination ; Nominations dans le clergé ; Service anniversaire de Mgr Valleau ; Mgr Dubillard, Evêque élu de Quimper et de Léon ; Pardon de saint Corentin ; Nécrologie ; Bibliographie : *Un Evêque assermenté* (fin).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 24 Décembre.* — 4e Dimanche de l'Avent ; veille de Noël. Office du jour ; double, à partir de Laudes. Violet. — *N. B. Il n'y a ni jeûne ni abstinence.*

Vêpres du suivant.

*Lundi, 25.* — NOEL : NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

*Mardi, 26.* — S. ÉTIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.

*Mercredi, 27.* — S. JEAN, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc.

*Jeudi, 28.* — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS. Double de 2e classe, avec Octave. Violet.

*Vendredi, 29.* — S. Thomas de Cantorbéry, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

*Samedi, 30.* — Office du Dimanche dans l'Octave de Noël ; semi-double. Blanc.

*Dimanche, 31.* — S. Silvestre, Pape.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Maison de l'Adoration perpétuelle, Brest. | du 18 au 25 Décembre. |
| Le Juch..... ..... | du 26 au 28 Decembre. |
| Trégarvan..... | du 29 au 31 Décembre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Noël & l'Eucharistie.

L'Enfant-Dieu est né à Bethléem, la ville royale de David et de sa race. Bethléem, ou « la maison de pain », c'est son nom hébreu : Bethléem doit, en effet, nous donner le vrai Pain du ciel, le Pain vivant.

Sa mère, c'est la Vierge d'Isaïe, la femme forte révélée à Eve malheureuse, l'ennemie jurée du serpent infernal. Un vieillard, simple et modeste, l'accompagne ; car il lui faut un soutien et un gardien. C'est le juste Joseph, confident céleste du grand mystère du Verbe incarné.

Quelle maison, quel palais va recevoir le grand Roi, l'angélique Vierge ? Tout est prêt : le Père céleste a préparé, depuis le commencement du monde, à son Fils incarné, une belle demeure; l'homme ne l'a pas bâtie, il l'aurait souillée en l'habitant. Cette maison est une grotte taillée dans le roc de la montagne sur laquelle est bâtie Bethléem. Elle est calme et silencieuse, placée hors du tumulte de la ville. C'est là que la Vierge d'Israël doit s'arrêter et enfanter l'Emmanuel. .....O Salomon, vous qui vous êtes bâti un palais si splendide, qui étiez assis sur un trône d'or, qui reposiez sur un lit d'ivoire, que n'êtes-vous là pour recevoir le vrai Salomon ! O Rois de Juda, comment n'avez-vous pas préparé d'avance la maison de votre Chef suprême, pour qui seul vous régniez ? Et vous, prophètes qui annonciez le grand Messie avec tant de magnificence et d'allégresse, comment n'avez-vous pas convié les peuples à lui préparer un tabernacle digne de lui ?...

Mais non ; c'est au sein de l'indigence et parmi les animaux qu'il vient chercher l'humanité déchue ; c'est là qu'il établit, en y plaçant son berceau, le premier degré de cette échelle divine qui doit faire remonter tous les hommes à la gloire et au bonheur.

Allons donc à Bethléem, pour y voir comment un Dieu devient homme et commence sa vie humaine. « Vous reconnaîtrez le Sauveur à ceci : Vous trouverez un petit enfant, enveloppé de langes et couché dans une crèche ! » Puis l'Archange entonne dans les airs le *Gloria in altissimis*.

Ils hésitent un instant, ces pauvres bergers ; car eux aussi attendaient un Roi magnifique, riche, puissant et triomphateur. Cependant la grâce les a touchés. « Allons voir, » se disent-ils, et ils viennent droit à l'étable. L'Ange a dû la leur montrer de loin. Le ciel doit être plus radieux au-dessus d'elle. L'amour, d'ailleurs, sent, devine la présence de la personne aimée. Ils arrivent ; ils regardent, étonnés, attendris ; ils pleurent de joie, prosternés devant la crèche ; ils voient le Sauveur dans des langes pareils à ceux de leurs enfants; son tendre corps repose, ou plutôt commence à souffrir, sur un peu de paille grossière; il leur sourit; ses petites mains les bénissent, et leur cœur déborde de sentiments ineffables.



Heureux bergers ! Votre état est beau, puisqu'il vous donne droit à la première place autour du trône du nouveau Roi, qui s'appellera, lui aussi, berger, pasteur, le bon Pasteur. Oh ! que de rois auraient changé, en ce moment, leur sceptre pour votre houlette, leur couronne pour votre bonheur !

Voilà bien la Noël : où est l'Eucharistie ? Elle brille de tout son éclat ; admirez-en les splendeurs. Le Verbe s'est fait chair pour souffrir, devenir la victime de propitiation, et nous donner en nourriture cette même chair, immolée sur la croix, ressuscitée dans sa puissance et vivante dans sa gloire. A Bethléem, il sème ce grain de froment, ce froment des élus, afin qu'il germe dans l'humilité, croisse dans l'obéissance et mûrisse au feu de l'amour du Calvaire. Le voilà donc semé, ce petit grain de froment. Attendez, et vous verrez la prédiction d'Isaac accomplie ; il sera « comme un champ fertile, qui embaume au loin par sa bienfaisante odeur ». Mais auparavant, celui qui porte l'univers sera faible et brisé comme la paille qui lui sert de couchette, et dont il semble aujourd'hui remplacer le grain absent.

La souffrance et la persécution l'accueilleront, dès son entrée dans le monde. Sa mère l'emportera fugitif jusqu'en Egypte, ce pays du froment miraculeux de Joseph. Elle nous préparera ensuite ce « Pain de vie » dans l'obscure bourgade de Nazareth, où il croîtra, ignoré, à l'ombre de son amour, jusqu'à ce que le moment de la moisson arrive, de cette moisson révélée à la Samaritaine au puits de Jacob, jusqu'à ce que le Cénacle s'ouvre à la Pâque eucharistique. Le froment de Bethléem sera mûr alors ; et Jésus, prenant du pain dans ses mains saintes et vénérables, le bénira, rendra grâces à son Père, le donnera à ses disciples en disant : « *Prenez et mangez ; ceci est mon corps, qui sera livré pour vous.* » Et les disciples mangeront ce pain nouveau.....

Chantons donc Noël, comme nos vieux pères ; aimons cette gracieuse étable du Tabernacle, devenue le rendez-vous du ciel et de la terre. Faisons renaître le divin Enfant dans notre cœur par la communion, afin de lui renouveler les premiers hommages de sa crèche. Traitons-le avec l'amour de Marie, avec le profond respect de Joseph ; venons à lui comme les bergers : l'Eucharistie est la Bethléem perpétuelle, la Noël quotidienne avec ses joies, ses grâces, son amour !

R. P. Eymard.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Fête de Noël. — Dimanche soir*, l'office commence à 10 heures. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

*Lundi*, jour de NOEL, les messes sont aux heures ordinaires, excepté que la dernière messe basse se dit *à 8 h. 1/2*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



A 10 heures, messe pontificale, célébrée par Mgr de Courmont.
A 2 h. 1/2, vêpres : sermon par M. Le Borgne, aumônier du Pensionnat des Frères. Bénédiction.
A la messe et aux vêpres, la quête est faite pour les Séminaires.
*Mardi*, fête de s. Etienne, messes et offices comme les Dimanches.

— Eglise Saint-Mathieu. — Dimanche, l'office de Noël commence à 11 heures. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. La grand'messe du jour, à 10 heures.
A 2 h. 1/2, vêpres suivies du sermon, par M. Pilven, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, et de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

---

**Mission recommandée aux prières :**

TRÉGARVAN, du 29 Décembre au 8 Janvier. Prédicateurs : les RR. PP. Félix, Siméon et Maurice, Bénédictins du monastère de Kerbénéat.

---

**Avis de l'Évêché.** — Nous rappelons ce que la *Semaine religieuse* a déjà dit relativement à la messe de minuit du 31 Décembre au 1er Janvier, accordée par le décret « Urbis et Orbis » du 13 Novembre : Messieurs les Vicaires capitulaires donnent, d'une manière générale, l'autorisation exigée à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers qui jugeront possible de faire la pieuse cérémonie en question dans leurs églises ou chapelles.

---

Nizon. — **Service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. Barbou, mort recteur de Nizon, sera célébré dans cette paroisse, le Mercredi 3 Janvier, à 10 heures.

---

**Ordination.** — L'Ordination, dite de Noël, sera faite, demain Samedi des Quatre-Temps, par Mgr de Courmont, de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie. Elle est, cette année, exceptionnellement nombreuse et comprendra : 20 prêtres, 44 diacres (33 de Quimper et 11 du Séminaire haïtien, de Saint-Jacques de Lézérazien), 19 sous-diacres (dont 1 de Saint-Jacques), 3 minorés et 2 tonsurés.
La cérémonie commencera à 8 heures, et se fera à la Cathédrale, à moins d'un avis contraire qui serait donné, vendredi matin, après l'arrivée de Mgr de Courmont.
La retraite préparatoire est prêchée, en ce moment, par le R. P. Frogé, Jésuite, de la résidence de Quimper.

Nous recommandons les ordinands aux prières de toutes les personnes pieuses. Elles ne peuvent mieux répondre aux intentions de l'Eglise, marquées dans l'oraison suivante, que la Liturgie de plusieurs diocèses ajoutait à la messe des Quatre-Temps, pour ceux qui doivent recevoir les Saints Ordres :



« O Dieu, qui êtes le sanctificateur et le gardien de votre Eglise, donnez-lui, par l'opération de votre Esprit, des dispensateurs sages et fidèles des saints Mystères de Jésus-Christ ; afin que, sous votre puissante protection, leur ministère et leur exemple conduisent le peuple chrétien dans la voie du salut. Nous vous le demandons par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

---

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :
M. Pennec, vicaire à Scaër, recteur de Saint-Thois, en remplacement de M. Guéguen, démissionnaire ;
M. Daridon, vicaire à Plougasnou, vicaire à Scaër ;
M. Omnès, vicaire de Kergloff, vicaire à Plougasnou ;
M. Le Ménec, jeune prêtre de Lambézellec, vicaire de Kergloff ;
M. Tilly, jeune prêtre de Ploujean, vicaire de Lothey.

---

**Service anniversaire de Monseigneur Valleau.** — Lundi 18 Décembre, a eu lieu, en la Cathédrale de Saint-Corentin, le service annoncé pour le repos de l'âme de notre Evêque décédé, Mgr Valleau. A cause des prochaines fêtes de Noël, la date avait dû être avancée de quelques jours. Cette circonstance même contribuait à rappeler plus vivement le prélat défunt : on venait de célébrer la fête de saint Corentin, que, l'année dernière, il présidait malgré les ravages trop visibles du mal impitoyable auquel il devait succomber peu de temps après. Ces souvenirs se présentaient naturellement à la pensée de ceux qui assistaient à la cérémonie funèbre de lundi.
Il y avait, outre les membres du Chapitre et le clergé de la ville épiscopale, avec tous les séminaristes, cinquante prêtres environ venus, malgré la rigueur de la saison, même des parties les plus éloignées du diocèse ; puis les représentants de nos communautés religieuses, et un groupe de fidèles que nous aurions voulu plus nombreux. C'est un devoir, que l'Eglise rappelait justement dans la solennité de la veille, par la bouche de l'apôtre saint Paul, de ne point oublier ceux qui ont eu la charge de nous prêcher la parole de Dieu : *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei.....*

M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, a chanté le service et la messe ; l'absoute a été donnée par M. Fléiter, Vicaire capitulaire.

---

**Mgr Dubillard, Évêque élu de Quimper et de Léon.** — Après avoir prié pour le repos éternel de l'Evêque que Dieu a rappelé à Lui, la pensée du clergé et des fidèles du diocèse se porte naturellement vers celui qui, choisi et envoyé par le Pape, Pasteur suprême, pour régir et gouverner notre Eglise, a désormais tous les droits à notre obéissance, à notre amour et à nos prières. Que Dieu lui accorde ses grâces les plus abondantes, qu'Il le con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



serve longtemps à notre tête, pour l'honneur de l'Eglise et le bien de nos âmes. *Dominus conservet eum !*

Dans le Consistoire du 14 Décembre, le Souverain Pontife a daigné préconiser Evêque de Quimper et de Léon Monseigneur François Dubillard, précédemment Vicaire général de l'archidiocèse de Besançon. Le lendemain, à l'*Angelus* de midi, les cloches de la Cathédrale de Saint-Corentin ont annoncé l'heureuse nouvelle impatiemment attendue..... Mais, comme nous le disions dans notre précédent numéro, même après sa préconisation, l'Evêque élu ne peut encore exercer aucune juridiction : pour gouverner son diocèse, il doit recevoir l'*institution canonique*, laquelle est donnée par l'envoi des Bulles.

Ces Bulles sont au nombre de sept : une à l'univers catholique, annonçant que l'Eglise compte un Evêque de plus ; une à l'élu lui-même ; une au Chef de l'Etat ; une au Métropolitain ; une autre au Chapitre du nouvel Evêque, puis à son clergé et aux fidèles de son diocèse (quelquefois ces trois Bulles sont réunies en une seule). Enfin une dernière Bulle autorise l'Evêque élu à choisir le lieu de son sacre et désigne l'Evêque consécrateur.

Toutes les Bulles sont datées du jour de la préconisation ; mais leur expédition demande encore quelque temps, généralement de six semaines à deux mois.

Dès qu'il a reçu les Bulles et qu'il les a présentées au Chapitre, l'Evêque élu peut prendre possession de son siège et gouverner son diocèse, même avant d'être sacré.

Dès aujourd'hui nous pouvons annoncer que le sacre de Mgr Dubillard aura lieu vraisemblablement vers la fin de Février ; la consécration épiscopale lui sera donnée, dans l'église métropolitaine de Besançon, par l'archevêque Mgr Fulbert Petit. L'intronisation à Quimper se ferait dans la première quinzaine de Mars.

Nous ferons notre possible pour tenir nos lecteurs au courant de ces nouvelles qui les intéressent à si bon droit.

---

Quimper. — **Pardon de saint Corentin.** — Dès l'heure des premières vêpres, le 11 Décembre, le Bras de saint Corentin est exposé au milieu des lumières et des fleurs (les derniers froids n'ont pas encore gelé toutes les chrysanthèmes), et dès lors commence le pieux défilé des dévots du saint Patron ; il se continuera pendant l'octave.

Le 12, à 8 heures, conformément au pieux usage établi par le vénéré archiprêtre M. de Penfentenyo, M. le Curé dit, à l'autel de saint Corentin, la messe pour ses paroissiens et en particulier pour les malades ; l'assistance est nombreuse et recueillie ; les chants ordinaires sont exécutés par les enfants de chœur ; mais cette fête du 12, bien qu'ayant sa raison d'être et aussi son charme très réel, n'est qu'une préparation à la grande solennité.

Le vendredi commence le triduum ; le prédicateur de cette année a voulu assumer une double besogne. M. Abgrall, chanoine honoraire, aumônier de l'Hospice, prêche en breton, le matin, et en français, le soir.



Le premier jour, il dit l'origine de saint Corentin, dont il décrit ensuite la vie érémitique au pied du Ménez-Hom ; il montre autour de lui toute une pléiade de saints solitaires : saint Primel, saint Ronan, saint Edern, saint Hervé, etc., non pas seulement contemplatifs, mais exerçant tout autour d'eux un réel apostolat. Inutile d'ajouter, pour ceux qui connaissent le prédicateur, qu'avec son goût passionné pour le beau, il décrit en maître les admirables coins de terre où ont vécu ces humbles apôtres. Arrivant au poisson miraculeux de saint Corentin, il fait justice de l'explication prétendue scientifique du prodige quotidien. Le symbole gréco-romain du poisson appliqué à Notre-Seigneur appartient à la primitive Eglise et n'a jamais, au temps de nos Saints, pénétré en Armorique ; il n'est pas seulement faux, il est puéril de dire que le poisson de saint Corentin c'est l'Eucharistie.

Le deuxième jour, nous contemplons en saint Corentin le moine entouré de disciples, et l'éducateur entouré d'un peuple d'enfants ; puis, avant de nous montrer saint Corentin quittant son monastère pour aller recevoir à Tours la consécration épiscopale, le prédicateur dit comment un prêtre, à la foi vive, à l'énergie indomptable, a quêté dans tout le diocèse et entrepris de remplacer, en ce lieu béni, une chapelle trop modeste, par un édifice digne de notre père saint Corentin comme de la dévotion et de la reconnaissance de ses fils. Il était difficile de mieux dire le mérite et le dévouement de M. Nicolas, le recteur qui a opéré tant de bien à Plomodiern, et qui a tant travaillé dans de nombreuses paroisses.

Le dimanche, avant 5 heures, dès l'ouverture des portes, la nef est envahie, comme chaque année.

Le sanctuaire a reçu sa parure de fête ; l'autel et ses alentours sont décorés avec le goût qu'y apporte toujours le bon serviteur de la Cathédrale ; mais il n'y a, cette fois, ni blasons ni oriflammes ; cette parure qui forme un ensemble était en grande partie aux armes de Mgr Valleau et n'a point aujourd'hui sa raison d'être.

Rappelons qu'il y a un an, aujourd'hui, notre vénérable Evêque paraissait pour la dernière fois dans sa cathédrale en fête. Le samedi suivant, il s'éteignait.

La foule de la première messe présente le charmant coup d'œil auquel nous sommes habitués : costumes de tous les environs de Quimper à quatre ou cinq lieues à la ronde, recueillement profond, dévotion qui n'a point reculé devant les lieues à faire, par cette nuit glaciale.

A 10 heures, grand'messe ; elle est chantée par M. Le Roy, chanoine honoraire, recteur de Saint-Mathieu, ancien vicaire de cette paroisse de Saint-Corentin, où il compte toujours de si nombreux amis. L'assistance remplit la Cathédrale ; autrefois, les paysans du voisinage s'en retournaient chez eux aussitôt après avoir entendu *déclarer* saint Corentin, suivant l'expression consa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



crée (en breton) ; depuis quelques années, beaucoup restent assister aux offices du jour. Pendant la procession, un chœur de séminaristes alterne avec l'orgue et avec le chœur les strophes du *Pange solemnes*. Après l'élévation, chant parfaitement exécuté de l'*Ecce panis angelorum*.

A vêpres, il y a encore bien plus de monde que le matin ; toutes les classes de la société sont largement représentées.

Le prédicateur retrace l'histoire du culte de saint Corentin ; il dit comment la vénération s'attacha à ses restes, et ce qu'ils devinrent à travers les âges. Son tableau de l'exode des corps de nos Saints de Bretagne, lors des invasions normandes, est d'une frappante vérité ; il prend comme type des translations si nombreuses celle qui est le mieux connue dans ses détails : la translation de saint Philibert de Grandlieu, et il termine par le récit du grand triomphe de saint Corentin, en 1886.

Puis le Bras du saint Patron est porté, une fois de plus, à travers sa Cathédrale ; il me serait impossible de dire tout ce qui paraît de vénération, de foi ardente dans ce bon peuple qui prie son protecteur.

Cette journée a été belle, et sans doute féconde pour Quimper et la Cornouailles ; cette église parée, ces chants de l'orgue ou des voix humaines, voix de séminaristes et d'enfants de chœur sont aussi une prédication ; et bien ailleurs qu'à Quimper, le saint Patron a été béni, acclamé. A Beuzec-Cap-Sizun, ce jour-là, on bénissait sa statue et on lui érigeait un autel. A Plomodiern, dans la nouvelle chapelle qui marque le lieu de l'ermitage de saint Corentin, la messe était célébrée, pour la première fois, le 12, puis le dimanche 17. En parlant de cette chapelle, le second jour du triduum à la Cathédrale, M. Abgrall n'a omis qu'une chose : c'est de dire qu'il en est lui-même l'architecte ; or, après avoir vu les églises de Plogastel et de Tréboul, les chapelles des Carmélites de Morlaix et des Frères de Quimper, et tant d'autres œuvres remarquables, on est encore vivement frappé du caractère si heureusement original de cet édifice élégant, très différent des précédentes constructions : on a espéré que les foules viendraient ici vénérer saint Corentin, et c'est pourquoi le portique est surmonté d'une sorte de chapelle s'ouvrant par une grande arcade, qui laissera voir au loin le prêtre ou le pontife à l'autel.

Au début de son épiscopat, Mgr Lamarche a couronné Notre-Dame du Folgoat ; à peine assis sur le siège de Quimper, Mgr Valleau a couronné Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf.

Monseigneur, au lieu où saint Corentin a passé sa jeunesse sacerdotale, où il a reçu la visite du roi Grallon, de saint Malo, de saint Patern, où il a guidé l'enfance de saint Guénolé, il n'y a point d'image célèbre à couronner, mais il y a une chapelle gracieuse, et ce sera, dans votre diocèse, le premier édifice qui sera offert à votre consécration.

Saint Corentin vous le rendra.

---



**Nécrologie.** — I. Filles du Saint-Esprit. — Les Filles du Saint-Esprit recommandent à vos charitables prières l'âme de leur chère sœur Saint-Roch Jean, Supérieure de leur maison de charité de Plomelin, décédée le 4 Décembre 1899, âgée de 71 ans, après 48 passés dans la Congrégation, munie des sacrements de la sainte Eglise.

II. Frères de l'Instruction chrétienne. — La *Chronique* de l'Institut des Frères de Ploërmel, dans son numéro de Décembre, contient une édifiante notice biographique sur un religieux originaire de notre diocèse. Nous la résumons à grands traits.

Le Frère Evergilde naquit à Bourg-Blanc (Finistère), le 6 Mars 1842. Il appartenait à une de ces familles profondément chrétiennes dont le caractère, participant à la solidité du granit de leur sol, conserve intact le dépôt des convictions religieuses, qui se transmettent de père en fils, comme le plus précieux héritage.

C'est dans cette atmosphère de vertu, que l'enfant grandit. Devenu jeune homme, il se sentit appelé à une vie plus parfaite.

Après avoir fait son noviciat à Ploërmel, le cher Frère Evergilde fit ses débuts dans l'enseignement à Saint-Thégonnec, dans son diocèse natal, puis il obtint de partir pour les Missions et arriva à la Martinique, en 1864. Là, il a guidé et maintenu dans la voie du bien plusieurs générations d'enfants et de jeunes gens, tant à Saint-Pierre qu'à Fort-de-France.

Victime de la laïcisation décidée par le Conseil général de la Martinique, malgré les services rendus, pendant près d'un demi-siècle par les Frères, puis témoin des désastres qui ruinèrent les habitants de Fort-de-France, le Frère Evergilde quitta l'île où il avait séjourné 32 ans, et alla continuer sa mission de dévouement à Haïti. C'est à Port-au-Prince, à l'institution Saint-Louis de Gonzague, qu'il a déployé les derniers efforts de son zèle. Sa mémoire y restera longtemps en vénération.

Au moment où ses supérieurs l'envoyaient en France, pour prendre un repos nécessaire, son état s'est subitement aggravé ; il est mort, le soir du Vendredi-Saint, le 30 Avril, en présence de ses confrères, qu'il a édifiés par ses sentiments de foi et de résignation. R. I. P.

---

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Évêque assermenté** (1790-1802). Le Coz, *évêque d'Ille-et-Vilaine, Métropolitain du Nord-Ouest*, par le R. P. A. Roussel, de l'Oratoire *(fin)*.

1809.

1° Il craint de ne plus être en faveur près de l'empereur ; 2° il déplore de voir disparaître ses prêtres, sans grand espoir de trouver à les remplacer ; 3° il est promu à la dignité de *comte de l'Empire*, et le chef du contentieux de la Légion d'honneur, en lui fai-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sant connaitre cette promotion, a mal lu son nom : *Le Coq* pour *Le Coz* ; en conséquence, il lui donne pour armes parlantes (ou chantantes) un *coq d'azur* ; sans protester, Le Coz accepte son coq.

Mais voici que le Pape est captif à Savone; l'archevêque, qui lui écrivait naguère des dithyrambes sur son affection filiale, dénonce au gouvernement les écrits favorables au Saint-Siège, puis il déclare qu'il s'agit non du Chef de l'Eglise, mais du souverain des Etats romains ; d'après lui, ce sont des cardinaux qui, par d'inconcevables imprudences, ont amené cet orage.

### 1810.

Entrer dans la correspondance qu'à ce moment il commence avec le cardinal Maury, nous entraînerait trop loin. En cette même année, avait lieu le divorce de Napoléon ; les circonstances éloignèrent alors Le Coz de Paris, de sorte qu'il n'eut pas à s'immiscer en cette affaire, où il n'aurait probablement pas été du bon côté.

Le duc d'Otrante, c'est-à-dire Fouché, étant devenu *gouverneur de Rome*, Le Coz ne se douta même point que ce fût là une disgrâce, et le félicita de devenir le successeur des consuls ; à ses congratulations il ajoutait des vœux pour le bonheur de Madame la duchesse et de ses aimables enfants.

Le Pape est toujours captif : l'archevêque de Paris, Mgr de Belloy, était mort depuis deux ans ; Napoléon nomme le cardinal Maury pour lui succéder, et celui-ci fait part à Pie VII du choix impérial ; le Pape répond par un bref lui notifiant défense absolue d'administrer le diocèse de Paris, puis par un autre bref le prive de tout pouvoir et de toute juridiction. Mais dès qu'il a appris la nomination, Le Coz a félicité l'intrus, et sa lettre commençant par ce qui concerne le cardinal, continue par l'expression de sa joie, parce que l'impératrice attend un héritier, puis, parce que Napoléon est l'homme du Seigneur ; mais de la cruelle captivité du Pape, de la dispersion du Sacré Collège, pas un mot.

### 1811.

Le 17 Juin, s'ouvrait à Paris un concile national, convoqué par Napoléon, pour étudier la manière dont (sans cesser d'être catholique), on pourrait se passer du Pape. Le Coz ne joua au concile qu'un rôle fort effacé. La réunion ne fut pas d'ailleurs de longue durée ; n'ayant pas résolu un problème insoluble, elle fut dispersée par un coup de force du maître, aussi brutal que tout puissant.

Quant à l'archevêque de Besançon, il voyait réduire son traitement, sa pension de comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, et il ne recevait plus de communication des Tuileries, ce à quoi il était fort sensible.

### 1812.

Le 3 Mai, il écrit à Fontanes, ministre de l'intérieur, au sujet de la disette qui sévit dans son diocèse, et du mécontentement qui, par suite, s'élève contre le régime impérial.

Au ministre des cultes il fait des doléances parce que la « zizanie



ultramontaine » est semée dans son diocèse, et il prie le ministre de le débarrasser du prêtre qui s'en faisait le semeur : « C'est dans un esprit de défiance contre le gouvernement qu'on élève les séminaristes. » Et au moment où il s'indigne d'une telle défiance, le gouvernement qu'il chérit vient de transférer le Pape à Fontainebleau.

Le jour où le doux Pontife Pie VII changeait le lieu de son exil, l'archevêque de Besançon était accusé d'avoir détourné des fonds destinés à son diocèse. Le pauvre homme qui, en réalité, avait toujours pratiqué le détachement des richesses (malgré son amour des voitures), fut indigné de recevoir un « brevet de concussionnaire », et cela « après avoir débarrassé son diocèse de la déshonorante maladie des réfractaires, et y avoir popularisé la vaccine. En conséquence, il adjurait Portalis « de lui ôter de dessus les épaules cette brûlante robe de Déjanire ».

Enfin, il écrit au Pape : bien entendu, des protestations de fidélité, puis d'impertinents conseils sur la nécessité de changer les décrets des Saints-Pères, quand il n'y a plus lieu de les conserver intacts ; c'est-à-dire, qu'au milieu de toutes ces circonlocutions, il engage le Chef de l'Eglise à céder ses Etats à Napoléon et à se bien garder d'excommunier ce fils bien aimant et bien aimé.

### 1813.

*Te Deum* prématuré pour l'accord entre le Pape et l'empereur; nouvelles flagorneries à Maury, à qui Le Coz souhaite et prédit la tiare ; langage de plus en plus impertinent quand il parle de Pie VII ; mais il délire quand il parle de l'impératrice, et il salue « le génie de l'auguste régente ».

Le « génie » de Marie-Louise !! oh là là !

L'Empire est sur le point de s'écrouler, beaucoup le prévoient ; lui, il continue de s'attacher au grand homme qui l'a fasciné ; il se porte même garant des sympathies bonapartistes de ses Francs-Comtois, et, le lendemain, il laisse entendre que les défections sont innombrables parmi les laïques et parmi les ecclésiastiques ; il vient d'écrire une instruction pastorale bien napoléonienne, mais il déclare que la moitié de ses curés ne la lisent point.

### 1814.

Besançon est en état de siège et bientôt bloqué. Jamais autant qu'à cette heure néfaste, Claude Le Coz ne montra aussi bien les très grandes qualités dont il était réellement doué. Il aimait ardemment la France et il était d'une admirable générosité ; les pauvres assiégés en recueillirent les fruits, et cinquante étudiants en théologie furent exclusivement à sa charge.

Il apprend la déchéance de l'empereur ; il ne peut se résigner à y croire ; puis, quand il faut se rendre à l'évidence, il écrit avec son Chapitre une lettre d'adhésion au nouveau gouvernement : tous sont heureux de voir remonter sur le trône de France un digne fils de saint Louis et de Henri IV. Dans un mandement,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



qu'il fait mettre sous les yeux du comte d'Artois, il dit : « J'ai été soumis, dévoué à Napoléon ; ma Religion, mon serment, mon titre d'officier de la Légion d'honneur, même un sentiment de reconnaissance m'en faisaient un devoir sacré ; ma soumission, mon dévouement à Louis XVIII ne seront ni moins sincères ni moins profonds. Des sentiments fondés sur l'ancre d'une foi divine ne craignent point la girouette de l'intérêt. »

Et cependant, si l'agent du contentieux de la Légion d'honneur, au lieu de placer un coq dans votre noble blason y avait mis une girouette, il aurait été mieux inspiré ; n'est-ce pas vrai, Monseigneur ?

Voyez plutôt ; il écrivait à la même date au comte d'Artois : « Jamais, Monseigneur, on ne cessa, dans ce diocèse, de soupirer après le retour de nos anciens maîtres. » Ceci est du 28 Avril, et c'est le 4 Novembre précédent, que tout le diocèse était ardemment bonapartiste.

Le 30 Avril, il écrit à Lanjuinais, en parlant du Roi et des princes : « Je leur donne tout au plus dix-huit mois, si en cochers très habiles ils empêchent le char du gouvernement d'aller ni à droite ni à gauche. »

Devant certains empiètements des préfets et autres représentants du pouvoir royal, il se montre très digne, et du courtisan d'autrefois, rien n'apparaît ; ce fut peut-être un peu pour cela qu'il fut desservi près de Louis XVIII, qui n'en tint pas compte, et près du comte d'Artois, qui, passant par Besançon, fit défendre à l'Archevêque de se présenter devant lui. Il écrivit au prince : « Cette humiliation, provoquée sans doute par des calomnies, peut être utile à un vieillard qui touche à sa soixante-quinzième année ; aussi je l'offre à mon Dieu, en le priant de répandre ses lumières et ses bénédictions sur notre Roi chéri et son auguste frère. »

Les accusations portées contre Le Coz étaient, d'ailleurs, fausses et même ridicules.

### 1815.

Napoléon est revenu de l'île d'Elbe. Claude Le Coz proteste aussitôt qu'il l'a toujours regardé comme le vrai et légitime souverain des Français.

Ne me serais-je pas trompé, et comme armes, au lieu de la girouette n'aurait-il pas mieux valu lui donner le tournesol, autrefois classique symbole des adorateurs du soleil levant, et réduit, aujourd'hui, à enlaidir les jardinets des garde-barrière ?

La dernière lettre qu'on ait conservé de l'évêque *scriptomane* est adressée à Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur ; il s'y plaint des *procédés dégoûtants* dont il a à souffrir. Ceci est du 13 Avril. Le 17, malgré les plaies dont nous avons parlé, malgré la vieillesse, malgré les conseils de son entourage, il se met en route pour sa visite pastorale, en répondant à ses conseillers ces simples paroles : « Non, il y a trop longtemps que je n'ai pas vu cette partie de mon diocèse ; je ne puis différer



davantage les consolations qu'on y attend de mon ministère, ni la Confirmation aux jeunes gens préparés pour recevoir ce sacrement. » Nous n'avons guère fait l'éloge de sa bravoure quand il offrait sa vie à tous ceux qui n'avaient nulle envie de la lui prendre, nous avons alors raillé ses grandes tirades déclamatoires, mais nous admirons l'homme au courage simple, qui accomplit avec de réelles souffrances, peut-être des tortures, ce qu'il croit son devoir. Le 3 Mai, il meurt de fatigue, presque subitement, au presbytère de Villevieux.

Son corps fut rapporté à Besançon, le 5, et ses obsèques eurent lieu dans la soirée, au milieu d'une grande affluence. Après l'absoute, le corps fut descendu dans le caveau des archevêques de Besançon, derrière le maître-autel, au coin de l'épître.

La veille de sa mort, il avait dicté, et signé avec peine, son testament. Nous y relevons seulement ces mots : « Je déclare que je n'ai cessé de reconnaître l'autorité et la juridiction de Notre Saint-Père le Pape qui, de son côté, m'a reconnu dans sa communion et m'a comblé de ses bontés paternelles. » Ah ! pauvre âme d'évêque, quand on connaît ton passé, on souhaiterait quelque chose de plus complet.

Par ailleurs, l'acte qui met au jour ses dernières volontés montre sa bonté pour les gens attachés à son service, sa légitime préoccupation de laisser en entier à l'aîné de ses neveux le domaine paternel. Cet égalitaire était partisan du droit d'ainesse.

Mgr Besson, parlant des prédécesseurs du cardinal Mathieu sur le siège de Besançon, porte ainsi son jugement sur Le Coz : « Les qualités de l'administrateur étaient grandes. Il réorganisa l'administration ecclésiastique avec une admirable entente des besoins du pays. Secondé par les préfets des trois départements, qui voyaient en lui un homme capable et qui connaissaient son crédit à la cour, rompu au travail et passant avec une incroyable facilité d'une occupation à une autre, sa science, son zèle, ses mœurs, sa charité ne méritent que des éloges ; heureux s'il eût donné à l'Eglise des gages plus authentiques de son retour à la vraie foi et s'il eût consolé et réjoui son peuple par l'aveu public de son repentir ! »

Voilà l'homme, en effet, et je pourrais m'arrêter après avoir cité un tel jugement rendu par un évêque de si grande autorité. Je crois cependant devoir ajouter quelques mots.

Il y a des hommes très bons au fond, et qui sont irritants ; Le Coz n'était pas dépourvu de bonté, cependant il est antipathique, plus à cause de ses travers qu'en raison de ses défauts et même de la grande faute de sa vie.

Son adhésion au schisme, son refus de rétractation ne sont pas, je le répète, la conséquence de sa bonne foi ; on ne peut l'excuser que par la fausseté de son jugement et l'influence du gallicanisme ; de cette erreur on ne peut lui faire un crime, puisqu'il la partageait avec tout le clergé français.

Son administration fut-elle aussi sage qu'il est convenu de le

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dire ? Je crois que ce ne fut pas seulement une faute, mais une maladresse de se tant défier des prêtres insermentés, de le dire et l'écrire dans une foule de circonstances.

Puisse-t-il, par l'intercession de la Mère de Dieu, qu'il aima réellement, avoir trouvé grâce devant son Juge ; mais puisse-t-il, dans le paradis, ne pas ennuyer les élus par son style.

FIN.

A.-M. THOMAS, *Chan. hon.*

*N. B.* — Le livre du P. Roussel intéressera certainement tous ceux qui ont lu mes pages, écrites au courant de la plume ; comme je l'ai dit en commençant, c'est un des ouvrages les plus curieux sur cette étrange époque.

(Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, prix : 7 fr. 50.)

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Consistoire annoncé a eu lieu, le jeudi 14 Décembre. Le Saint-Père a nommé les Cardinaux Oreglia, Satolli et V. Vannutelli Légats, pour faire l'ouverture des portes jubilaires autres que celle de la Basilique de Saint-Pierre.

Son Em. le Cardinal Parochi est nommé Chancelier de l'Église Romaine.....

Dans son allocution consistoriale, le Souverain Pontife a protesté avec une nouvelle force contre le gouvernement italien, dont l'usurpation sacrilège empêche de donner aux solennités de « l'Année Sainte » la pompe des siècles passés. Léon XIII a rappelé que, désigné avant tout autre pour une mission pacificatrice, il a été écarté du Congrès de La Haye par « la seule voix de ceux qui, en s'emparant de Rome, ont soumis à leur puissance le Chef souverain de l'Eglise ». Pourtant, ajoute l'auguste nonagénaire du Vatican, « quel que puisse être l'avenir, ils ne rencontreront chez Nous, ni connivence ni crainte ».

La santé du Saint-Père continue à être bonne : il se dispose à ouvrir le Jubilé, comme nous l'avons dit, et s'occupe des moindres détails, ayant surtout à cœur de procurer aux Romains et à tous les catholiques une année abondante de grâces divines.

PARIS. — **Touchante cérémonie à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.** — Tous les ans, au mois de Décembre, les Zouaves pontificaux se réunissent à la Basilique de Montmartre, en souvenir de la bataille de Loigny, et pour y passer une nuit d'adoration.

Cette année, la réunion a été marquée par une cérémonie des plus touchantes. En effet, le 7, vers les 10 heures du soir, les Zouaves, entourant la bannière de Patay et formant escorte au Saint-Sacrement, se sont rendus en procession à la chapelle de



l'Armée, et là le général de Charette, ayant reçu des mains d'un de ses compagnons d'armes, le général Récamier, l'épée du général de Sonis, l'a déposée sur l'autel, aux pieds du Dieu des Armées.

Un chapelain de la Basilique, prenant alors la parole, a rappelé à l'assistance ce sanglant combat du 2 Décembre 1870 et ce qu'avait été, dans cette nuit terrible, le vaillant soldat, défenseur de l'Eglise et de la France.

A 2 heures du matin, la messe était célébrée par l'aumônier des zouaves, et servie par les généraux de Charette et Récamier. La sainte communion fut distribuée à tous ces vaillants, qui connaissent la source de la vraie force.

Ceux qui ont pu assister à cette fête tout à la fois intime et grandiose, en garderont, au fond de l'âme, un impérissable souvenir.

## BIBLIOGRAPHIE

*Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.*

**SAINTE FRANÇOISE ROMAINE**, 1384-1440, par la comtesse DE RAMBUTEAU. Un volume in-12, orné d'une jolie gravure. Prix : **3 fr.**

Il faut souhaiter vivement, comme le dit S. E. le cardinal Perraud dans l'approbation qu'il a bien voulu envoyer à l'auteur, « que ce livre pénètre dans nos foyers domestiques et serve de commentaire pratique de l'Evangile aux femmes mariées, aux mères, aux maîtresses de maison, pour leur apprendre, par des exemples d'une incontestable autorité, comment on peut arriver à la sainteté et devenir, sous l'action de la grâce, un instrument vraiment efficace du règne de Dieu parmi les hommes ».

**LA VIERGE MARIE présentée à l'amour du XX^me^ siècle**, par M. l'abbé Joseph LÉMANN, chanoine honoraire de Lyon et de Reims. Tome I^er^. Un volume in-12. Prix : **3 fr. 50.**

Ce livre sera un monument élevé à la gloire de Marie, pour lui dédier le siècle qui va commencer.

Il s'adresse, non seulement aux enfants réunis de la famille qui sont les catholiques, mais aussi aux absents qui sont les chrétiens non catholiques et les israélites. Il s'ensuit que ses aperçus sont très originaux et ses appels très touchants.

Les félicitations les plus vives de Nos Seigneurs les Evêques n'ont pas manqué à l'auteur, et la bénédiction de S. E. le cardinal Coullié accompagne sa lettre d'approbation.

**RETRAITES ET SERMONS D'ŒUVRES**, par le R. P. GONDRAND, publiés par les soins du R. P. NICOLAS, des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, avec l'approbation de S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix. — Paris, J. BRIGUET, éditeur, 83, rue de Rennes. — 1899. 2 vol. in-12. Prix : **7 fr.**

Il semblait difficile de rajeunir le cadre de la prédication contemporaine : tous les sujets possibles ont si bien été travaillés, creusés, qu'on aurait pu les croire épuisés. Et voici pourtant que l'œuvre du Père Gondrand nous apporte des créations nouvelles et originales, sans s'écarter jamais toutefois de la tradition et de la théologie.

« Ces *Retraites*, dit le rapport officiel présenté par M. le chanoine Mille à S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix, ces *Retraites* s'adressent au clergé, aux religieux, aux membres des Conférences de saint Vincent de Paul, aux Congrégations d'Enfants de Marie, aux élèves des collèges catholiques, aux premiers

Archives diocésaines de Quimper et Léon



communiants, c'est-à-dire à la presque totalité des auditoires spéciaux qui fréquentent les exercices spirituels. »

Les *Retraites* forment le premier volume et une partie du second. Les *Sermons d'œuvres*, charité, enseignement, solennités diverses, complètent le deuxième volume.

— *Nouvelle collection de* « **VIES DE SAINTS** », élégantes brochures in-18, par le F. J. MICHEL, approuvées par S. G. Mgr l'Evêque de Chartres. (Paris, J. BRIGUET, éditeur.)

Ces petits volumes sont les premiers d'une série de « Vies de Saints » : Vies des Saints Apôtres et Evangélistes, Evêques français, Jeunes Martyrs, Fondateurs et Fondatrices d'Ordres religieux, Saints Patrons de la jeunesse.

**Par séries en vente aux prix de 0,15, 0,20 et 0,30 centimes.**

Librairie J. Salaün, Quimper.

---

**Chemin de Fer d'Orléans.**

**FÊTES DE NOËL 1899 et du PREMIER DE L'AN 1900.** — A l'occasion des *Fêtes de Noël 1899* et du *Premier de l'An 1900*, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial **G. V. n° 2**, du Samedi 23 Décembre inclus au Samedi 6 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 8 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 8 Janvier.

---

**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**VINS VIEUX** Par suite de la dissolution de la Société Darnajou et Cie avec M. Kerautret, ancien gérant, la nouvelle Société *C. Darnajou et Cie*, 22, Quai de l'Odet, *Quimper*, tient à la disposition de ses nombreux clients un stock de **VIEUX VINS** en bouteilles, de différents crûs, qu'elle cédera à des prix modérés.

Ancienne Maison PIRIOU

*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc, à des prix excessivement réduits.**

**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

**Forte remise sur tous les Catalogues.**



## CAUSERIE SUR LES "APÉRITIFS"

Les Italiens possèdent comme apéritif le fameux vermouth de Turin, les Suisses ont l'absinthe, les Russes ont l'eau-de-vie de grain, les Anglais boivent des cock-tails. En France nous buvons un peu de tout cela, mais nos préférences vont naturellement au « **Quinquina-Dubonnet** » qui résume toutes les qualités apéritives et toniques. De plus, par les temps froids et humides c'est un réconfortant énergique. On le trouve partout et aujourd'hui, aussi bien chez les pâtissiers que dans les maisons d'épicerie, le **Quinquina-Dubonnet** est couramment demandé par quantité de familles bourgeoises, qui le préfèrent comme apéritif au madère ou comme tonique plus agréable à boire que le malaga. Dans toute maison bien montée « **le Dubonnet** » est offert aux dames ou aux enfants avec des gâteaux secs à l'heure du goûter ou pendant les visites.

On nous signale même un brave docteur de campagne qui a une façon particulière de soigner ceux qui le consultent. A un enrhumé, au lieu de pâtes d'escargots écœurantes il ordonne..... du **Quinquina-Dubonnet.** A une jeune fille anémique, au lieu de ferrugineux échauffants, il prescrit comme tonique et réconfortant le **Quinquina-Dubonnet.** A un autre malade de l'estomac, toujours **le Dubonet** ! Bref, c'est pour lui le remède universel, et le plus extraordinaire c'est que ses malades ne s'en portent pas plus mal,.... au contraire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




**H. & H. WOLF**
Place-au-Beurre
QUIMPER

MANUFACTURE D'ORGUES A TUYAUX.
Maison se recommandant particulièrement au clergé, communautés, etc.
*Accords, entretien, réparations et échanges.*
*Construction dans tous les systèmes.*
**HARMONIUMS & PIANOS** de toute facture.

Établissement d'Horticulture
**Vve CHESNAIS-LE BERRE**
*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).

Culture spéciale de **POMMIERS A CIDRE** en tout genre.
*Grand choix de Plants fruitiers.*
Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
*La Chute des Cheveux*
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
**DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.








**CLOCHES D'ÉGLISES**
FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
**A DOUAI (Nord)**
Écrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

**MAGGI**
*Potages-déjeuner....* 5c
*Potages à la minute.* 10c
*Tubes de Bouillon...* 15c
*— de Consommé.* 20c
Siège Social. 8, Pl. Opéra, Paris. Usines: Boul. Arago. *Le* **Maggi** en Flac., pour corser. 25c

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK
CONTRE LA **CONSTIPATION**
*et ses conséquences,*
**PURGATIFS, DÉPURATIFS**
***ANTISEPTIQUES***
EXIGER les VÉRITABLES
avec l'*Etiquette* ci-jointe en 4 couleurs
et le NOM du DOCTEUR **FRANCK**
1'50 (la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
C'EST LE REMÈDE LE PLUS ÉCONOMIQUE
*Notice dans chaque Boîte* — TOUTES PHARMACIES.
VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

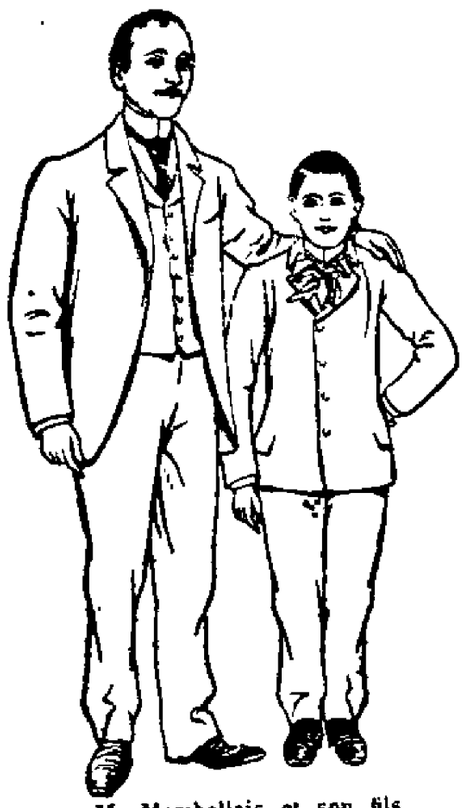
DIX-HUITIÈME ANNÉE
**L'Ami de l'Epargne**
Organe de la **CAISSE GÉNÉRALE** d'ÉPARGNE et de CRÉDIT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS.
*116, Place Lafayette* — PARIS — *Agence : 9, Rue du Hâvre.*
ABONNEMENT (France et Algérie) : **3 francs par An.**
**L'Ami de l'Epargne**, paraissant tous les Dimanches, est le plus Complet et le mieux Renseigné de tous les Journaux Financiers,
IL PUBLIE :
*Revue de la Bourse, Informations et Nouvelles, Revue complète des Valeurs, Marché officiel et en Banque, Mines d'Or, Correspondances, Paiement des Coupons, Echelle des Revenus ; Assemblées, Convocations d'Actionnaires, Recettes des Chemins de fer, Listes de tous les Tirages, Cotes complètes des Cours de toutes les Valeurs, etc.*
SERVICE GRATUIT PENDANT UN MOIS SUR DEMANDE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LE MOYEN DE BIEN DIGÉRER

Les mauvaises digestions proviennent certainement du fonctionnement imparfait de l'estomac, par suite de l'affaiblissement de cet organe ou parce que les contractions nécessaires à l'absorption intégrale des aliments se font difficilement. Les conséquences de cet état maladif de l'estomac sont multiples. En premier lieu, une faiblesse générale causée par une alimentation insuffisante, laisse le malade exposé à toutes sortes d'accidents. L'estomac digérant mal, les intestins sont les premiers affectés et sont sujets à des inflammations dangeureuses, à la suite desquelles viennent les maux de tête, les douleurs dans les reins, les points de côté et un épuisement complet. Un tonique, un régénérateur du sang de premier ordre devient indispensable. Rendre les forces aux divers organes, voilà à quoi il faut s'appliquer. L'usage des Pilules Pink sera précieux, car dans des cas pareils, on a obtenu par elles des résultats excellents.



M. Momballais et son fils d'après une photographie.

M. J. Nomballais, au Breil-du-Champ, près Thouarcé (Maine-et-Loire), en a usé pour son fils âgé de dix ans et il en a été satisfait. « Je suis heureux, écrit-il, d'avoir employé les Pilules Pink pour mon petit garçon. Depuis plus d'un an il souffrait d'une grande inflammation d'intestins ; son estomac était toujours gonflé et le faisait horriblement souffrir après chaque repas. Du reste, il n'avait plus d'appétit et tout ce qu'il mangeait lui causait de violentes douleurs. Il était devenu très faible et d'une grande pâleur. Je lui fis prendre des Pilules Pink et après la seconde boîte, je voyais déjà une amélioration sensible, après quelques boîtes, il a été complètement guéri, il mange et dort bien, l'inflammation d'intestins a disparu et il se porte à merveille depuis plusieurs mois qu'il a cessé le traitement. »

Donner force et vigueur pour lutter contre la maladie ou en combattre les suites, voilà le rôle des Pilules Pink qui seront toujours efficaces contre les cas d'anémie, de rhumatisme, d'inflammation des organes, d'affaiblissement chez l'homme et chez la femme et aussi de rachitisme et danse de Saint-Guy chez l'enfant.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gablin et Cie, pharmacien de 1re classe, 3, cité Trévise, Paris. Prix : trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

14e Année. Vendredi 29 Décembre 1899. N° 52.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Mesgloaguen, 15, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

*II.* Actes pontificaux concernant le Jubilé pour l'Année Sainte 1900.

*III. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Le sacre de Mgr Dubillard ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Ordination du samedi des Quatre-Temps ; *Taolennou ar Mision.*

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Un écho du Vatican ; Moulins ; Quand commence le XXme siècle ?

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 31 Décembre.* — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des 4 Octaves.

Vêpres du suivant, sans aucun mémoire.

*Lundi, 1er Janvier 1900.* — Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.

*Mardi, 2.* — Octave de s. Etienne, Premier Martyr. Double. Rouge.

*Mercredi, 3.* — Octave de s. Jean, Apôtre. Double. Blanc.

*Jeudi, 4.* — Octave des Saints Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

*Vendredi, 5.* — Vigile de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.

*Samedi, 6.* — ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

*Dimanche, 7.* — 1er Dimanche après l'Epiphanie. *Au chœur,* solennité de l'Épiphanie.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Trégarvan..... du 29 au 31 Décembre.
Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. du 1er Janvier 1900 au 8 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Janvier 1900, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :**
**Le progrès par le christianisme.**

Qu'est-ce que le progrès ? C'est une marche en avant, un pas vers le mieux, une amélioration, un accroissement. Le christianisme est-il opposé au progrès ? Il n'a pas manqué de gens pour le crier et l'imprimer, durant ce siècle. Or, non seulement le christianisme n'est pas l'ennemi du progrès, mais il en est le plus chaud partisan ; car son but c'est de rendre l'homme aussi parfait que possible, de le faire ressembler à l'Homme par excellence, à l'Homme-Dieu. N'est-ce pas là le progrès ?

Mais où l'Eglise se sépare de certains apologistes à outrance du progrès, c'est lorsqu'elle distingue les diverses espèces de cette marche vers le mieux et qu'elle exige une proportion normale et réglée entre ces différents ordres.

Il y a d'abord le progrès matériel, le développement de la richesse, notamment par l'industrie, qui a pris des proportions immenses dans ce siècle. Comme l'a dit récemment S. S. Léon XIII, l'Eglise, loin de blâmer ces perfectionnements, les approuve ; car ils sont une conquête de l'homme sur la matière et ils peuvent améliorer le sort de l'humanité, et nul plus qu'elle ne désire cette amélioration. Elle se contente seulement de signaler les abus que l'on pourrait faire de ces biens, abus qui vont parfois jusqu'à faire oublier à l'homme qu'il est fait pour le ciel, à force de l'enfoncer dans les jouissances de la terre.

Il y a le progrès intellectuel, l'extension du champ des sciences humaines, les découvertes dans l'ordre spéculatif, physique ou historique. Ici encore l'Eglise applaudit à ce mouvement et engage ses fils à y prendre part, car la science est une des plus belles prérogatives de l'homme ; mais elle avertit les amis de la science de ne pas la détourner de son but et de ne pas chercher à la mettre en opposition avec la foi, qui repose sur la parole même de Dieu.

Il y a le progrès moral, le perfectionnement des volontés, la marche vers la perfection, vers la sainteté ; et c'est le progrès que l'Eglise cherche plus que tous les autres, car il est le plus important, puisque c'est celui qui ouvre le ciel. Ce qu'elle ne veut pas absolument, c'est que les autres sortes de progrès nuisent à celui-ci, et c'est pour cela qu'elle s'efforce à les endiguer parfois, afin de les maintenir dans leurs limites naturelles.

On peut encore distinguer le progrès social, qui est l'amélioration des sociétés. Ce progrès, aussi bien que le précédent, c'est l'Eglise qui l'enseignera au monde mieux que personne, car c'est elle qui est la grande école de justice et de charité, les deux bases sur lesquelles repose l'organisation sociale.

Retenons donc ceci et, au besoin, sachons le répéter bien haut



pour l'honneur de notre mère : l'Eglise n'est pas ennemie du progrès ; elle veut seulement que dans le progrès on ne sacrifie pas l'âme au corps, la vertu à la richesse, la foi à la science, le ciel à la terre.

## ACTES PONTIFICAUX

CONCERNANT LE JUBILÉ DE L'ANNÉE SAINTE 1900

Dimanche dernier, veille de Noël, le Souverain Pontife a ouvert le grand Jubilé annoncé solennellement au monde par la Bulle « *Properante ad exitum sæculo* », en date du 11 Mai 1899, que la *Semaine religieuse* a publiée dans son numéro du 16 Juin.

On sait que le Jubilé ne doit s'étendre à toute la chrétienté qu'en 1901 et qu'il est, en 1900, spécialement réservé à la ville de Rome. Deux Brefs pontificaux, l'un du 30 Septembre et l'autre du 1er Novembre 1899, renferment à cet égard des prescriptions qu'il importe de faire connaître au plus tôt.

I. Dans le Bref « *Quod pontificum maximorum* », N. S. P. le Pape, désirant attirer en plus grand nombre les fidèles au tombeau des Apôtres et suivant en cela les traditions de ses prédécesseurs, a décrété que, durant tout le cours de cette année 1900, partout, en dehors de Rome, les Indulgences, sauf quelques exceptions, et aussi certains pouvoirs extraordinaires des confesseurs, seraient suspendus.

Nous donnons cet Acte pontifical *in extenso*.

*LÉON, Évêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu,*
*pour perpétuelle mémoire.*

L'autorité des Souverains Pontifes a mis en règle que les solennités de l'année sainte soient célébrées de préférence à Rome ; et cette décision est parfaitement justifiée par la primauté et les éminentes prérogatives que la divine Providence a accordées à cette cité auguste. Elle est, en effet, la patrie commune de tous les chrétiens de l'univers ; elle est le siège principal de l'autorité religieuse, la gardienne éternelle de la doctrine révélée de Dieu ; elle est comme le *chef* unique et suprême d'où la vie s'épanche, en un courant continuel, dans toutes les parties de la société chrétienne. Il est donc parfaitement convenable que, sur l'appel du Saint-Siège apostolique, les catholiques s'y rassemblent à des intervalles déterminés, pour y trouver le moyen d'expier leurs péchés et en même temps rendre hommage, par leur présence, à l'autorité du Pontife Romain. Cette démarche étant si salutaire et si avantageuse, Nous désirons vivement voir à Rome, pendant toute l'année prochaine, une affluence aussi considérable que possible ; et pour exciter encore un plus vif désir d'entreprendre ce pèlerinage, Nous voulons que les privilèges de pardon

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et d'expiation, accordés çà et là par la générosité et la miséricorde de l'Eglise, cessent pour un temps. Suivant l'exemple de la plupart de Nos prédécesseurs, dans les circonstances semblables, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous suspendons pour toute l'année sainte des Indulgences en usage, avec les exceptions toutefois que Nous dicte une sage mesure, et qui sont énumérées ci-dessous :

Nous déclarons vouloir maintenir sans aucun changement et dans toute l'étendue :

I. Les Indulgences accordées *in articulo mortis.*

II. L'indulgence accordée par l'autorité de Notre prédécesseur Benoît XIII, à tous ceux qui, au son de la cloche, récitent, à genoux, ou debout selon le cas, la *Salutation angélique* ou quelqu'autre formule de prière prescrite par la liturgie du temps.

III. L'indulgence de dix ans et de dix quarantaines accordée par l'autorité de Pie IX, en 1876, à ceux qui font une visite pieuse aux églises où le Saint-Sacrement est exposé pour l'adoration des Quarante-Heures.

IV. Celles qu'ont accordées pareillement Nos prédécesseurs Innocent XI et Innocent XII aux fidèles qui accompagnent l'Auguste Sacrement chez les malades, ou font porter par d'autres un cierge ou une torche.

V. L'indulgence antérieurement concédée à ceux qui par dévotion visitent l'église des Frères mineurs dite de Sainte-Marie des Anges, hors les murs d'Assise, depuis les vêpres du 1er Août jusqu'au soleil couchant du lendemain.

VI. Les Indulgences que les cardinaux de la sainte Eglise Romaine *Legats a latere,* les Nonces du Siège apostolique, et les évêques dans l'exercice de leurs fonctions pontificales ont coutume d'accorder, soit en donnant leur bénédiction, soit sous quelque autre forme usitée.

VII. Les Indulgences des *Autels privilégiés,* pour les fidèles défunts seuls ; et les autres Indulgences accordées, comme elles, pour les défunts seuls ; de même toutes celles qui sont accordées aux vivants, mais seulement à la condition qu'elles soient appliquées directement aux défunts par voie de suffrage, car Notre volonté est que toutes ces Indulgences servent aux défunts, non aux vivants.

Quant aux pouvoirs, Nous établissons et prescrivons ce qui suit :

I. Nous conférons aux Evêques et autres Ordinaires le pouvoir d'accorder les Indulgences *in articulo mortis,* et la faculté de transmettre ce même pouvoir, conformément aux Lettres données à Notre prédécesseur Benoît XIV, le 5 Avril 1747.

II. Nous maintenons pareillement les pouvoirs du Tribunal du Saint-Office et de ses membres, en matière d'hérésie ;



ceux des missionnaires et des prêtres délégués à cet effet, ou par ce Tribunal ou par la Congrégation de la Propagande, ou par le Saint-Siège apostolique ; nommément le pouvoir d'absoudre du crime d'hérésie ceux qui, après avoir abjuré leur erreur, reviennent à la foi.

III. Les pouvoirs que la Sacrée Pénitencerie aurait accordés aux missionnaires pour les lieux et à l'occasion de leurs missions.

IV. Les pouvoirs qu'ont les Evêques et les autres Prélats de dispenser et d'absoudre les fidèles soumis à leur juridiction dans les cas *occultes,* même réservés au siège apostolique, conformément aux règles établies par le Saint Concile de Trente ; et encore ceux qu'ils tiennent, même dans les cas publics, du droit commun ecclésiastique et du Saint-Siège pour des personnes et des circonstances déterminées. Nous maintenons de même aux Chefs d'Ordres religieux tous les pouvoirs qu'ils ont reçus du Saint-Siège pour les Réguliers de leur juridiction.

En dehors de ces exceptions que Nous venons d'énumérer, Nous suspendons et annulons toutes les autres Indulgences, tant plénières, même en forme de jubilé, que partielles. Nous suspendons de même manière et déclarons nuls et de nul effet les indults et les pouvoirs d'absoudre, même des cas réservés à Nous et au Saint-Siège, de lever les censures, de commuer les vœux, de dispenser des irrégularités et empêchements, à qui et en quelque forme qu'ils aient été accordés.

C'est pourquoi, par l'autorité des présentes Lettres, Nous prescrivons et mandons qu'en dehors des Indulgences du Jubilé et de celles que Nous avons nommément exceptées ci-dessus, il n'en soit ni publié, ni annoncé, ni appliqué nulle part aucune autre que ce soit, sous peine d'encourir, par le seul fait, l'excommunication et d'être passible des autres peines qu'il plairait aux Ordinaires d'infliger.

Nous voulons et ordonnons que toutes les prescriptions contenues dans les présentes Lettres demeurent arrêtées, constantes, obligatoires, nonobstant toutes choses contraires....

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 Septembre de l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1899, de Notre Pontificat la 22e.

C. Aloisi Mazella. C. Macchi.

En ce qui concerne les pouvoirs des Confesseurs, S. E. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, dit dans sa Lettre-Mandement relative au Jubilé, du 14 Décembre 1899 :

« Les restrictions du Bref pontifical visent principalement certains privilèges personnels accordés surtout aux Evêques, aux Religieux, aux Prélats, en un mot, tous les pouvoirs extraordinaires concédés directement par le Saint-Siège. Mais les pouvoirs de droit commun étant maintenus, les prêtres en paroisse conservent

Archives diocésaines de Quimper et Léon



toutes les facultés attachées à leur titre, même celles qu'ils tiendraient d'une délégation de l'Ordinaire. »

Quant aux Indulgences, il faut faire observer avec soin aux fidèles que la suspension porte seulement sur les Indulgences *pour les vivants ;* mais « toutes les Indulgences pour les défunts sont maintenues, et les Indulgences applicables aux vivants seulement et supprimées à ce titre, deviennent, pendant l'Année sainte, applicables aux défunts. En sorte que toutes les Indulgences peuvent être gagnées, pourvu qu'elles soient appliquées aux défunts. » *(Ibid.)*

*(A suivre.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Mission recommandée aux prières :**

TREGARVAN, du 29 Décembre au 8 Janvier. Prédicateurs : les RR. PP. Félix, Siméon et Maurice, Bénédictins du monastère de Kerbéneat.

**Le sacre de Mgr Dubillard, Évêque élu de Quimper et de Léon.** — Nous sommes heureux de confirmer aujourd'hui, en le précisant, ce que nous avons dit dans notre dernier numéro, relativement au sacre de notre nouvel Evêque. La cérémonie est définitivement fixée au Samedi 24 Février, fête de saint Mathias. On ne pouvait pas prudemment choisir une date plus rapprochée, à cause des délais nécessaires pour l'expédition des Bulles et leur entérinement au Conseil d'État. D'un autre côté, se rendant au vif désir du clergé de la ville et du diocèse de Besançon, Monseigneur a voulu prendre un jour de semaine ; or, pour le sacre d'un Evêque, en dehors du Dimanche, il faut une fête d'un rite supérieur, comme celle d'un Apôtre.

La consécration épiscopale sera donnée à Mgr Dubillard par Mgr Petit, archevêque de Besançon, assisté, selon toute probabilité, de Mgr Ardin, archevêque de Sens, et de Mgr Theuret, évêque de Monaco, tous deux francs-comtois. La cérémonie, à laquelle seront invités Nosseigneurs les Evêques des provinces de Rennes et de Besançon, aura lieu dans l'église métropolitaine de cette dernière ville.

En attendant, les diocésains de Quimper et de Léon ne manqueront pas au devoir qui leur incombe de prier pour leur Evêque ; nous lui en donnons ici l'assurance, en lui adressant au nom de tous les vœux les plus sincères, à la veille de l'année nouvelle, dont sa venue parmi nous formera certainement un des événements les plus heureux.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de MM. les Vicaires capitulaires, ont été nommés :

M. Gauthier, recteur de Plougonvelin, recteur de Kerlouan ;
M. Sagot, recteur de Coatméal, recteur de Plougonvelin.



**Nécrologie.** — I. M. LE BOURHIS, *Aumônier*. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Le Bourhis, chevalier de la Légion d'honneur, aumônier du Refuge à Brest, décédé le 24 Décembre, à l'âge de 60 ans.

Né à Brest, le 13 Juin 1839, M. Le Bourhis (Adolphe) fit pendant quelque temps partie de l'Administration de la Marine. Entré au Grand-Séminaire de Quimper en 1863, il fut ordonné prêtre le 11 Août 1868 et nommé vicaire d'abord à Plouarzel, puis à Guiclan (9 Février 1868). Au mois d'Avril 1870, il devint aumônier de la Marine, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Ayant pris sa retraite, il était, depuis 1889, aumônier du Refuge, à Brest.

Prêtre zélé et très charitable, M. Le Bourhis se dévouait encore aux œuvres ; il était notamment président de la bibliothèque Sainte-Anne, qui rend de grands services à toute la ville de Brest. Aussi sa mort y a causé d'unanimes regrets.

Un service pour le repos de l'âme de M. Le Bourhis sera chanté, à Saint-Louis, le 3 Janvier prochain, à 10 heures.

II. M. AUDREN DE KERDREL, *Sénateur*. — Nous apprenons également la mort de M. Audren de Kerdrel, Sénateur du Morbihan, décédé à Paris, le 22 Décembre, âgé de 84 ans. Durant sa longue carrière parlementaire, toujours fidèle à ses convictions, il a su, par la noblesse de son caractère, inspirer le respect et la sympathie, même à ses adversaires.

Orateur de talent, M. de Kerdrel était aussi un écrivain de valeur, un érudit, passionné pour tout ce qui intéresse la Bretagne. Il était Président de la Section archéologique de l'Association bretonne, dont il dirigeait les débats avec une grande compétence et une distinction parfaite.

Le regretté défunt était beau-frère de Mgr Nouvel, de pieuse mémoire ; sa mort met en deuil, dans notre région, plusieurs familles des plus justement considérées, auxquelles nous adressons nos respectueuses condoléances. R. I. P.

**Ordination du Samedi des Quatre-Temps,** *23 Décembre 1899.* — L'ordination comprenait, comme nous l'avons dit, 2 tonsurés, 3 minorés (dont 1 du Séminaire de St-Jacques de Lézérazien), 19 sous-diacres (dont 1 de St-Jacques), 44 diacres — 33 de Quimper et 11 du Séminaire Haïtien —, et 20 prêtres.

Voici les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT.

MM. Fer, Adolphe-Marie, de Saint-Louis de Brest ;
Boussard, Jean-Baptiste, de Plonévez-Porzay ;
Picart, Jean-Pierre, de Plouvorn ;
Riou, Aristide, de Landévennec ;
Sellin, Christophe, de Riec ;
Simon, Alain, de Landivisiau ;
Thibeault, Jean-Baptiste, de Concarneau ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon



MM. Clec'h, François, de Lanmeur ;
Cozien, Germain, de Pleyben ;
Creignou, Charles-Eugène, de Roscoff ;
Gaonac'h, Jean-Marie, de Plugulfan ;
Gonidec, François-Marie, de Plouvorn ;
Guillou, Pierre-Marie, de Beuzec-Cap-Sizun ;
Hénaff, Sébastien, de Plogonnec ;
Madec, Théophile, de Saint-Thégonnec ;
Quélennec, René, de Lanriec ;
Riou, Pierre-Marie, de Lanmeur ;
Roudaut, Laurent-Mathurin, de Lesneven ;
Guihard, Auguste-Julien-Marie, du Séminaire Haïtien.

DIACONAT (*Séminaire de Quimper.*)

MM. L'Haridon, Alain ;
Affret, Pierre-Marie ;
Le Corre, Jean-Marie ;
Sévellec, Pierre-Marie-Désiré ;
Andro, Louis ;
Arzel, Remi-Jean ;
Bastard, Jean-François ;
Bonizec, Jean-Guillaume ;
Cabioc'h, Jean-François ;
Capitaine, Hippolyte ;
Capitaine, Jacques-Marie ;
Cloarec, Christophe ;
Cloâtre, François ;
Colloc, François-Marie ;
Cotonnec, René ;
Cozan, Martin ;
Cuzin, Maxime-Auguste ;
Danzé, Jean-Marie ;
Eliès, François-Marie ;
Hubert, François-Louis ;
Jaouën, Louis-François-Marie ;
Kerdilès, Jean-Louis ;
Le Mel, Jean-Baptiste ;
Le Meur, Jean-Louis ;
Le Page, Corentin-Rolland ;
Le Scao, Jean ;
Merrien, Joseph ;
Mével, Nicolas ;
Normant, Raphaël-Marie ;
Pouliquen, Yves-Marie ;
Reffay, Emmanuel-Désiré ;
Saillour, Charles ;
Sergent, Pierre-Mathurin.

*(Séminaire Haïtien de Saint-Jacques.)*

MM. Brangoulo, Guillaume ;
Guégan, Jean-Baptiste ;
Heurtevent, Jean-Marie ;
Jestin, Joseph ;
Le Cam, Joseph-Marie ;
Leneindre, Adolphe ;
Lopin, Julien-Marie ;
Pouliquen, Pierre ;
Sauveur, Pierre-Marie ;
Séjourné, Jean-Marie ;
Rouillard, Pierre-Marie.

PRÊTRISE

MM. Cozanet, Jean-Pierre-Bernard, de Saint-Martin de Morlaix ;
Enzen, Cyprien, de Roscoff ;
Gouzien, Henri, de Pont-l'Abbé ;
Le Bihan, Joseph, de Plouarzel ;
Bouard, Pierre-Marie, de Cléden-Poher ;
Broc'h, Jacques, de Guissény ;
Donnart, Pascal-Yves, de Pont-Croix ;
Déniel, Casimir-Marie, du Bourg-Blanc ;



MM. Herry, Jean-François, de Lampaul-Guimiliau ;
Laurent, Louis-Charles-Marie, de Guissény ;
Salaün, François, de Brasparts ;
Arhan, Joseph-Charles, de Pont-Croix ;
Calloc'h, Jean-René, d'Ergué-Armel ;
Gélébart, Prigent-Marie, de Landunvez ;
Grall, Paul-François-Marie, de Saint-Louis de Brest ;
Henry, Charles, de Guipavas ;
Le Bris, Arthur-Guillaume-Marie, de Douarnenez ;
Le Gall, Yves-Marie, de Plabennec ;
Riou, Louis-Yves, de Saint-Corentin de Quimper ;
Saliou, Jean-François, de Saint-Cadou.

Les ordres ont été conférés, comme nous l'avions annoncé, par Mgr de Courmont, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque titulaire de Bodona, qui a bien voulu se rendre encore à l'invitation de MM. les Vicaires capitulaires : on sait que, après avoir donné la Confirmation dans les paroisses des archiprêtrés de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon, il fit l'ordination générale du 25 Juillet dernier.

Cette fois, Sa Grandeur a daigné prolonger un peu son séjour à Quimper, pour présider les fêtes de Noël dans notre Cathédrale. Nous nous faisons un devoir de remercier, au nom du diocèse, pour toutes ces marques de bonté, le vénéré et sympathique Prélat. Que Dieu le conserve longtemps encore à ses œuvres et aux vaillants missionnaires qui forment sa famille religieuse !

---

BIBLIOGRAPHIE. — Taolennou ar Mision [1]. — Nous avons bien souvent la joie de raconter, dans la *Semaine religieuse*, les résultats consolants, les merveilleux fruits de grâces produits par les Missions dans nos paroisses bretonnes. On sait la place importante que tient dans les exercices de la Mission « l'explication des Tableaux », inaugurée par le Vénérable Dom Michel Le Nobletz. Plusieurs prêtres jouissent, chez nous, d'une réputation méritée pour ces conférences spéciales, qui embrassent toute la doctrine et qui comportent tous les genres, depuis l'anecdote badine, la comparaison la plus familière, jusqu'aux considérations les plus élevées.

Un des « explicateurs de Tableaux » les plus appréciés, M. Balanant, aumônier du Noviciat des Frères, a résumé en douze pages — avec les images symboliques en regard — ses instructions si goûtées. C'est cet opuscule que nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui, en lui souhaitant le succès qu'il mérite... Trop souvent, dans les églises un peu vastes, beaucoup des fidèles ne peuvent pas apercevoir les Tableaux exposés ; tous suivront facilement

(1) TAOLENNOU AR MISION, displeget gant an A. BALANANT, Belek. 12 gravures avec explications. — Prix : 0,25 l'exemplaire. (Remises pour les demandes en nombre). S'adresser à l'auteur, Place Mesgloaguen, à Quimper ; ou à M. Bernard, Libraire, Quai du Steïr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



les explications, en ayant sous les yeux ce petit volume, qu'ils tiendront ensuite à garder et à relire, comme un des souvenirs parlants des saints exercices de la Mission.

Ajoutons que les Tableaux sont un excellent thème pour l'explication du Catéchisme. Ce petit livre est tout indiqué comme récompense à donner aux enfants, qu'il servira à instruire et à toucher, en s'adressant à leurs yeux en même temps qu'à leur intelligence.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Le dimanche 24 Décembre, veille de Noël, à 11 heures du matin, le Souverain Pontife a inauguré l'Année Sainte par l'ouverture de la Porte jubilaire de Saint-Pierre. La cérémonie s'est faite en grande solennité, selon le programme que nous avons précédemment résumé et dont nous ne pouvons, faute d'espace, donner aujourd'hui les détails. Disons seulement que Léon XIII était souriant, radieux ; il a supporté admirablement cette cérémonie fatigante ; dans l'après-midi, vers 1 heure, il a donné sa bénédiction, en présence d'une foule énorme. Le Pape avait la voix plus forte qu'au commencement de la cérémonie.....

Quel spectacle que celui de ce vieillard de 90 ans, sortant de sa prison du Vatican pour ouvrir lui-même la porte du Jubilé et répandre sur la chrétienté les grandes eaux de la grâce ! « Spectacle aussi réconfortant que solennel, dit M. Arthur Loth, car il enseigne la confiance et l'espoir ; » confiance inébranlable dans les destinées immortelles de l'Eglise, gage assuré que le siècle prochain ne s'ouvre pas sans espérance.

---

Nous apprenons que le Comité international de l'*Hommage solennel à Jésus-Christ Rédempteur* a proposé pour l'offrande des catholiques français au Souverain-Pontife *le marteau et la truelle en argent* destinés à ouvrir et à clore la Porte sainte de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, au commencement et à la fin de l'Année sainte. Une souscription est ouverte à Lyon, par le journal l'*Echo de Fourvière*.

Les personnes désirant participer à cette offrande faite par la France catholique à Léon XIII, doivent faire parvenir leurs dons à M. J. Blanchon, membre du Comité international, à Lyon, place Bellecour, 26.

Si le produit de cette souscrition dépasse les dépenses nécessaires, le surplus sera déposé aux pieds du Saint-Père, à titre d'*Obole de saint Pierre*.

---

**Vannes.** — **Un écho du Vatican.** — Dans une lettre pastorale aussi intéressante que pieuse, datée du 30 Novembre, Mgr Latieule, Evêque de Vannes, a raconté à ses diocésains son



récent voyage *ad limina*. Voici en quels termes le prélat parle de son entrevue avec Léon XIII :

« Quand il nous vit à ses pieds, l'auguste Pontife nous invita aussitôt à nous relever, et, nous appelant par notre nom, il prononça, d'une voix attendrie, celui de Mgr Bécel. « Il était mon « ami, dit-il, avec un charmant abandon : vous l'êtes comme lui : « je vous remercie d'être venu : il faut vous reposer en visitant « nos basiliques. » Après un moment de silence, Léon XIII continue : « Vous avez devant vous un Pape de quatre-vingt-dix ans, « et à qui le bon Dieu accorde, malgré son indignité, de conserver « assez d'intelligence et de force pour gouverner son Eglise. — « Ce sont les prières du monde entier qui m'obtiennent une pro- « longation de vie et de santé, qui n'est pas dans l'ordre de la « nature. Il me revient de tous les coins de la France, qu'on y « adresse les plus ferventes supplications au ciel, pour la conser- « vation de mes jours. Partout on sait combien j'aime votre pays. « Il est généreux et bon, malgré ce qu'en disent ceux qui ne « l'aiment pas comme moi. La France reste la Fille aînée de « l'Eglise. Elle a un tempérament catholique, elle ne sera jamais « protestante ni hérétique. Je crois à sa mission providentielle ; « car l'impiété, qui est à la surface, n'a pas atteint le cœur de la « nation. »

« Nous écoutions avec ravissement, heureux de ranimer nos espérances patriotiques à celles du Pontife, qui nous charmait. Sans laisser paraître de fatigue, et montrant une mémoire étonnante, Léon XIII fit un éloge bien flatteur de la Bretagne ; il la connait presque comme nous.

« .....Nous nous permîmes de demander au Souverain Pontife s'il n'avait pas quelque direction spéciale à nous donner pour la conduite des âmes. Léon XIII daigna nous répondre aussitôt : « Tous mes enseignements se trouvent résumés dans ma dernière « Encyclique. Il faut qu'il y ait entente et une entière subordina- « tion, à tous les degrés de la hiérarchie chrétienne. Que les fidèles « soient dociles à la voix de leurs pasteurs, et les pasteurs à la « direction de leurs évêques. Sous prétexte de marcher plus vite, « et de mieux remédier aux maux qui nous affligent, plusieurs « s'affranchissent de l'autorité légitime et s'efforcent d'entrainer « dans leur sens ceux mêmes qui doivent les conduire et qui « tiennent de Dieu la mission de gouverner l'Eglise... Il y aurait « profit pour tous à marcher dans la voie que je trace. »

« Quel spectacle, digne de toutes les admirations, que celui qu'offre ce vieillard désarmé, courbé sous le fardeau des ans et des plus étonnants labeurs, et qui, assis pour ainsi dire au seuil de l'éternité, confiant aux promesses de l'Evangile, reste plein d'espérance en face de la tempête qui gronde, et de l'écroulement lamentable de toutes les choses d'ici-bas ! Pendant qu'il daignait nous entretenir des épreuves sans nombre, qui ont été la trame de son glorieux pontificat, son beau visage diaphane et souriant,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



semblait redire : « Ayez confiance, c'est moi qui ai vaincu le « monde mauvais et méchant. *Confidite, ego vici mundum.* » Ou encore : « Regardez-vous comme heureux quand les hommes vous « maudiront et vous persécuteront et diront de vous, en mentant, « tout le mal possible, à cause de moi. Réjouissez-vous, tressaillez « d'allégresse, parce que votre récompense sera grande au ciel. »

---

**Moulins.** — Le mercredi soir, 20 Décembre, à 5 heures, une violente explosion se produisait à l'évêché de Moulins, mettant en émoi tout le quartier... La *Semaine religieuse* ne « pense pas qu'il y ait eu tentative criminelle ». Nous en sommes heureux ; cependant un attentat n'aurait rien d'invraisemblable, quand on lit, dans certains journaux, les excitations à la haine, au pillage et à l'assassinat ; quand on entend les mêmes appels à la violence, poussés dans les réunions publiques, comme récemment à Brest, où un malheureux mêlait ses déclarations anarchistes à d'abominables blasphèmes. Eternelle histoire de l'apostat, dont

l'impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

---

Quand commence le XX^e^ siècle ? — La question de savoir quel est le commencement du siècle ne date pas d'hier.

Déjà, sous Louis XIV, on se disputait à ce sujet, et l'infatigable princesse Palatine en faisait le sujet de nombreuses lettres, adressées de Versailles, Saint-Cloud, Fontainebleau et du Raincy, à sa nombreuse parenté d'Allemagne.

Ainsi, en date du 19 Janvier 1699, elle écrivit à sa tante, l'Electrice de Hanovre, fille de l'Electeur palatin et mère du roi Georges I^er^ d'Angleterre, ce qui suit :

La question du commencement du siècle est close. L'Académie et la Sorbonne ont été appelées à juger l'affaire, et toutes les deux condamnèrent M. Fagon (le médecin du roi), en déclarant que le siècle commençait en 1701, et que le jubilé, institué pour 1700, l'avait été pour que les fidèles puissent entrer nets et purs dans le nouveau siècle. La question est donc tranchée.

Hélas ! non, elle n'était pas tranchée ; elle a encore suscité, dans la suite, de longues controverses, parfois assez passionnées. C'est trop souvent le résultat des polémiques, d'embrouiller les questions les plus simples, d'obscurcir les vérités les plus claires.

Or, voici qu'une voix autorisée vient de se faire entendre, non pas *ex professo* et pour définir officiellement le point litigieux, mais accidentellement, à l'occasion de la messe de minuit accordée par le décret « *Urbis et Orbis* » de la S. Congrégation des Rites, que nous avons reproduit *in extenso*. Il contient cette phrase : *En outre, comme à minuit, le dernier jour du mois de Décembre de l'année* prochaine, *le siècle présent sera terminé et un nouveau commencera...* D'où, d'après la Congrégation des Rites, le XIX^e^ siècle finira le 31 Décembre 1900, et le XX^e^ commencera le 1^er^ Janvier 1901.



Ce n'est pas là, évidemment, une définition de foi ; l'Eglise n'ayant pas la prétention de définir ces questions qui sont d'ordre naturel et scientifique, et n'ayant aucune mission ni infaillibilité pour cela. Mais, enfin, la Congrégation des Rites étant, comme toutes les Congrégations romaines, composée d'hommes remarquables par leur érudition et leur sagesse, cet avis, au point de vue simplement humain, a bien quelque autorité. Dans ce cas, du reste, il ne fait que consacrer une opinion absolument incontestable, et qui l'est même à tel point, qu'on se demande comment on a pu soulever contre elle des difficultés ayant quelque apparence de fondement.

Un siècle est l'espace de cent ans. Il n'est et ne peut être terminé que lorsque les cent ans qui le composent sont entièrement révolus. La première année du premier siècle de notre ère — qu'on a fait coïncider, autant qu'on a pu, avec l'année de la naissance de Jésus-Christ — a été l'An Un. C'était la première unité de la centaine. Ce premier siècle a été terminé, non pas au 31 Décembre 99, il n'y avait alors que 99 ans d'écoulés, mais au 31 Décembre de l'an 100. La première année du deuxième siècle a donc été l'an 101 ; la première année du troisième siècle, l'an 201, et ainsi de suite jusqu'au dix-neuvième siècle, qui a commencé le 1^er^ Janvier 1801, l'année 1800 étant la dernière qui complétait le dix-huitième siècle. Il en résulte donc, par une conséquence rigoureuse, que le dix-neuvième siècle n'aura ses cent années révolues que le 31 Décembre 1900, et que, par suite, la première année du XX^e^ siècle sera l'année 1901.

Ce raisonnement est absolument décisif. On ne pourrait l'attaquer qu'en prétendant que la première année d'un siècle n'est pas l'an 1, mais l'an 0. Or, c'est une prétention injustifiable. Dès qu'une année commence, dès qu'elle est en cours, elle est la première ; elle est l'an 1. Elle n'est pas et ne peut pas être l'an 0. Elle n'est pas écoulée avant le 1^er^ Décembre, c'est vrai ; mais elle existe déjà en partie. Il en est de la première année comme de la première heure. La première heure est en cours, à partir de minuit ; les 60 minutes qui suivent minuit forment non pas l'heure 0, mais l'heure 1.

C'est donc nécessairement par l'an 1 que le premier siècle a commencé ; c'est donc nécessairement par l'an 1801 que le XIX^e^ siècle a commencé ; c'est donc par l'an 100 que le premier siècle a fini ; c'est par l'an 1900 que le XIX^e^ siècle finira. Et nous n'entrerons dans le XX^e^ siècle qu'avec la première minute de l'année 1901.

Le point de jonction des deux siècles sera donc minuit de l'an 1900, et non minuit de l'an 1899.

---

**AVIS.** — *L'Imprimerie de l'Évêché prévient MM. les Curés et Recteurs que l'expédition complète des* Ordos *et des Registres des paroisses, pour 1900, a été faite le 23 Décembre.*

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# BIBLIOGRAPHIE

**LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau.** — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

*Sommaire du N° du 16 Décembre :*

*L'Eglise romaine et les courants politiques du siècle*, Georges GOYAU. — *Le Renard britannique* : Deuxième partie : Les honneurs, Pierre CLÉSIO. — *Un siècle d'art*, André PÉRATÉ. — *Le rôle de l'enseignement supérieur ecclésiastique*, Mgr BATTIFOL, Recteur de l'Institut catholique de Toulouse. — *L'avenir du Catholicisme, d'après un protestant anglais*, B^on^ J. ANGOT DES ROTOURS. — *Chronique dramatique*, Emile de SAINT-AUBAN. — *Chronique scientifique* : Sanatoria, Grisou, Canon à tir rapide, Paul PHILIPPON. — *Chronique politique*, E. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Livres d'étrennes ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*

**ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS**

*Sommaire du Numéro du 20 Décembre 1899.*

I. Le prêtre hors de la sacristie, par le P. H. MARTIN. — II. Joseph de Maistre (deuxième article), par le P. G. LONGHAYE. — III. Revue littéraire : Pages choisies de l'année, par le P. H. BREMOND. — IV. La Religion de l'égoïsme. — Etude sur Frédéric Nietzsche, par le P. L. DE GRANDMAISON. — V. Bulletin d'études bibliques : I. Ancien testament. II. Nouveaux fragments hébreux de l'Ecclésiastique, par les PP. J. BRUCKER et L. MÉCHINEAU. — VI. Livres : Théologie, Ascétisme : *Un Professeur de Théologie ; Miége-ville.* — Sciences politiques : *G. Goyau ; G. Nourrisson ; F. Veuillot ; Un Patriote.* — Mathématiques : *M. d'Ocagne.* — Beaux-Arts : *J. Klaczko.* — Histoire : *J. Lair ; G.-M.-F. Bouange ; M. Deloche ; E. Rivière ; J. Lori-dan ; P. Apollinaire ; A.-J. Rance-Bourrey ; Rochel ; J. Loth et C. Verger ; Pica ; A. Hamy ; Dom Ursmer Berlière ; C. Monget ; L. Jarry ; F. Klein ; M. Dubois et C. Guy ; J. Toutain ; S. Couvreur.* — VII. Evénements de la quinzaine. — VIII. Tables de l'année 1899.


**LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ** 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

**VINS VIEUX** Par suite de la dissolution de la Société Darnajou et C^ie^ avec M. Kerautret, ancien gérant, la nouvelle Société *C. Darnajou et C^ie^*, 22, Quai de l'Odet, *Quimper*, tient à la disposition de ses nombreux clients un stock de **VIEUX VINS** en bouteilles, de différents crûs, qu'elle cédera à des prix modérés.

**A VENDRE** par suite de décès, **un petit ORGUE-HARMONIUM,** presque neuf.
*S'adresser, pour tous renseignements, 32, quai de l'Odet, au 2^me^ étage, Quimper.*

**Établissement d'Horticulture**
**V^ve^ CHESNAIS-LE BERRE**
*41, rue de Kerfeunteun*, **QUIMPER** (en face les Likès).
**Culture spéciale de POMMIERS A CIDRE en tout genre.**
*Grand choix de Plants fruitiers.*
**Arbres forestiers et d'ornement. — Très grand choix de Rosiers.**





**H. & H. WOLF** Place-au-Beurre QUIMPER
**MANUFACTURE D'ORGUES A TUYAUX.**
Maison se recommandant particulièrement au clergé, communautés, etc.
*Accords, entretien, réparations et échanges.*
*Construction dans tous les systèmes.*
**HARMONIUMS & PIANOS de toute facture.**

**Ancienne Maison PIRIOU**
*3, rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*
**QUIMPER**
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
**Forte remise sur tous les Catalogues.**
Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
**Nouveau candélabre** à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.
Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.
ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1^er^ choix. | ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Supérieure à l'Huile de foie de Morue et aux Émulsions.

**Je prends tous les jours de la vraie CRÈME DE MORUE**
de la Ph^ie^ PEQUART de Verdun-s/-Meuse
***C'est très bon ! ! !***
Petite mère, se méfie des produits similaires ; mauvais et digérant mal.
Le Flacon : **3^f^50** dans t^tes^ Pharm^ies^.

**TRIPLE-SEC** COINTREAU d'Angers.
*EXIGER le Flacon carré.*



**CLOCHES D'ÉGLISES**
FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
**A DOUAI (Nord)**
Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

---

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

---

**MAGGI**

| | |
|---|---|
| *Potages-déjeuner....* | 5c |
| *Potages à la minute.* | 10c |
| *Tubes de Bouillon...* | 15c |
| *— de Consommé.* | 20c |
| Le Maggi en Flac., pour corser. | 25c |

Siège Social: 8, Pl. Opéra, Paris. Usines: Boul. Arago.

---

DIX-HUITIÈME ANNÉE

# L'Ami de l'Epargne

Organe de la **CAISSE GÉNÉRALE** d'ÉPARGNE et de CRÉDIT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS.

*116, Place Lafayette* — PARIS — *Agence : 9, Rue du Hâvre.*

ABONNEMENT (France et Algérie) : **3 francs par An.**

**L'Ami de l'Epargne**, paraissant tous les Dimanches, est le plus Complet et le mieux Renseigné de tous les Journaux Financiers,

IL PUBLIE :

*Revue de la Bourse, Informations et Nouvelles, Revue complète des Valeurs, Marché officiel et en Banque, Mines d'Or, Correspondances, Paiement des Coupons, Echelle des Revenus ; Assemblées, Convocations d'Actionnaires, Recettes des Chemins de fer, Listes de tous les Tirages. Cotes complètes des Cours de toutes les Valeurs, etc.*

SERVICE GRATUIT PENDANT UN MOIS SUR DEMANDE.


---

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.